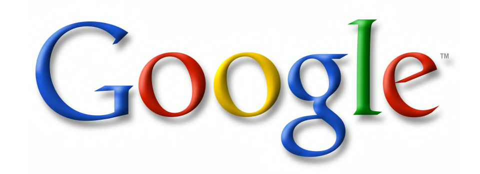



NEDL TRANSFER
HN 2UWE W



NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

Grévin. — Gyulay.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt-Deuxième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LVIII.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

G

GRÉVIN (*Jacques*), poëte et l'un des premiers auteurs dramatiques français, et de plus médecin, né en 1539, à Clermont (Beauvoisis), mort en 1570. Après avoir fait des études brillantes dans l'université de Paris, il prit de bonne heure ses grades auprès de la faculté de médecine, et se fit en même temps remarquer parmi les disciples de Ronsard; le maître disait dans une de ses *Élégies :*

> Ainsy dans nostre France un seul Gresvin assemble
> La docte médecine et les beaux vers ensemble.

Il se signala d'abord comme poëte dramatique, et débuta par une comédie intitulée *La Maubertine*, qu'il dit lui avoir été dérobée; mais cette pièce avait été représentée, et elle avait suffi pour mettre en vue J. Grévin. Henri II lui en commanda une autre pour les noces de Claude, duchesse de Lorraine. Grévin écrivit *La Trésorière*, que des obstacles imprévus empêchèrent de jouer en cette circonstance, mais qui fut représentée le 5 février 1558, au collége de Beauvais. Deux ans après on jouait au même endroit une autre comédie de Grévin, *Les Esbahis*, et une tragédie, *Jules César*. Les comédies de Grévin ne brillent pas par la noblesse et l'élévation des sentiments, mais on y trouve des intrigues assez bien démêlées, de l'enjouement, un style vif et naturel; lui-même dans ses *Préfaces* se vante de savoir donner à ses personnages, qui sont en général des gens du commun, le langage qui convient à leur condition, au lieu de leur prêter celui du bel esprit. Sa tragédie de *Jules César*, qu'on a dite à tort traduite de la pièce latine de M. A. Muret, lui a valu les éloges de La Harpe, qui ne fait pas difficulté d'y reconnaître « des idées grandes, fortes » et « le ton de la tragédie »; l'auteur lui paraît bien supérieur à Jodelle. Le *Discours* qui sert de préface au théâtre de J. Grévin (Paris, 1562, in-8°) mérite d'être lu : l'auteur y traite des règles de la poésie dramatique, et c'est peut-être le premier ouvrage écrit en français sur cette matière. Grévin a composé encore plusieurs poëmes : ainsi, en 1558, *Les Regrets de Charles d'Autriche, empereur Cinquième de ce nom, ensemble la Description du Beauvoisis, avec quelques autres œuvres*; et un *Hymne sur le Mariage de François, dauphin de France, et de Marie Stuart, reine d'Écosse;* en 1559, une *Pastorale* sur le mariage d'Élisabeth, reine d'Espagne; en 1560, *L'Olympe*, recueil qui contient des sonnets, des chansons, des odes, des villanesques, etc., et où Grévin célébrait, sous le nom d'*Olympe*, la belle et savante Nicole Estienne, dont il était épris et qui depuis épousa un autre médecin; en 1567 un poëme sur l'histoire de France, intitulé *Proëme*, et qui, bien que non signé, est attribué à J. Grévin par La Croix du Maine, Du Verdier et G. Colletet; une traduction en vers des *Thériaques* de Nicandre et des *Emblèmes d'Adrianus Junius*. Dans ses *Poésies*, réunies en 1561 (Paris, in-8°), on trouve encore, sous le titre de *La Gélodacrie*, des sonnets et diverses pièces de vers. Tous ces poëmes ajoutèrent à la réputation de Grévin auprès de ses contemporains; mais la postérité ne se souvient que de son théâtre. M. Viollet-Leduc a réimprimé la comédie des *Esbahis* dans le 4e vol. de l'ancien Théâtre français (*Biblioth. Elzevir.*). J. Grévin prit aussi part à quelques satires contre Ronsard. Ce qui avait séparé le maître et l'élève, c'étaient des motifs de religion: Grévin, comme calviniste, avait pris fait et cause pour ses coreligionnaires, fort maltraités dans les vers de Ronsard. Le chef de la Pléiade n'imagina pas contre le rebelle de châtiment plus sévère que de rayer de ses poésies tous les vers à la louange de Grévin; mais, pour ne pas les perdre, il s'imagina de les appliquer à d'autres poëtes contemporains. C'est Ronsard lui-même

qui, dans une *Ode* à la fin de ses œuvres, nous confesse cette petite vengeance :

J'oste Grévin de nos esprits,
Pour ce qu'il fut si mal appris,
Affin de plaire au calvinisme,
Je vouloie dire à l'athéisme,
D'injurier par ses brocars
Mon nom, cognu de toutes parts,
Et dont il faisoit tant d'estime
Par son discours et par sa ryme.

Il ne faut pas que le poëte nous fasse oublier dans Grévin le médecin. Il eut comme tel une polémique sur l'antimoine avec un nommé de Launay, qu'il appelle dédaigneusement « un empirique », et contre lequel il écrivit en vers et en prose. Il fit imprimer en 1568 à Anvers deux livres *Des Venins*, et en 1569 une traduction de l'*Anatomie* d'André Vésale. Il avait publié en 1567 une traduction d'un ouvrage latin de Jean Wier, *De l'Imposture et Tromperie des Diables, enchantements et sorcelleries*. Il mourut à Turin, peu de temps après y avoir été appelé par la fille de François Ier, Marguerite de France, duchesse de Savoie, près de laquelle il remplissait à la fois les fonctions de médecin et de conseiller d'État. Il avait trente ans, et laissait de jeunes enfants, qui furent recueillis par sa protectrice. A. Chassang.

Du Verdier, *Bibl. fr.* — De Thou, *Histoire.* — G. Colletet, *Hist. des Poëtes franç.* (manuscrit de la Bibl. du Louvre). — Nicéron, t. XXVI. — La Harpe, *Cours de Littérature.* — Ronsard, *Élégies*, sixième partie de ses *OEuvres*; Paris, 1609 et 1623, in-fol. — Teissier, *Éloges des Hommes savants*, t. II. — Baillet, *Jugements des Savants sur les Poëtes modernes*, t. IV, 1318. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, tom. III, 310, 316. — Titon du Tillet, *Parnasse français*, p. 130.

*GRÉVY (*François-Judith-Paul-Jules*), avocat et homme politique français, né à Monssous-Vaudrez, le 15 août 1809. Ses parents étaient cultivateurs. Il fit ses études au collége de Poligny, et vint suivre les cours de droit à Paris. Encore étudiant, il se mêla aux combattants de 1830. Inscrit au tableau des avocats en 1837, il défendit plusieurs co-accusés de Barbès, Blanqui et Martin Bernard devant la chambre des pairs, dans l'affaire des 12 et 13 mai 1839. Cependant il s'occupa moins de politique que d'affaires civiles, et il s'était fait une certaine réputation au palais lorsque éclata la révolution de février 1848. M. Ledru-Rollin le nomma d'abord commissaire du gouvernement dans le département du Jura. Ce département le plaça le premier sur sa liste de représentants à l'Assemblée constituante. Il y fit partie du comité de la justice, et attacha son nom à un amendement qu'il présenta sur la constitution, amendement qui repoussait le principe de la création d'un président de la république, pour ne laisser qu'un conseil des ministres nommé et révoqué à volonté par l'assemblée. Cet amendement fut rejeté par 643 voix contre 158. Partisan du général Cavaignac, il vota constamment contre le ministère du 20 décembre 1848, et nommé rapporteur des diverses propositions qui demandaient la dissolution de l'Assemblée constituante, il les combattit de toutes ses forces. Réélu le premier dans le Jura à l'Assemblée législative, il vota avec l'extrême gauche, parla en faveur de la liberté de la presse, contre l'état de siége, et présenta un amendement pour que le chemin de fer de Lyon fût exécuté par l'État; cet amendement, qui devait consacrer le principe contraire à l'exécution des chemins de fer par des compagnies, fut repoussé par 443 voix contre 205. En dehors de l'assemblée, M. Grévy présidait une petite réunion de représentants, et l'assemblée le choisit elle-même plusieurs fois pour vice-président. Le coup d'État du 2 décembre 1851 l'a rendu au barreau. L. Louvet.

Biogr. des représentants.

GREW (*Obadiah*), théologien anglais, né à Atherstone (comté de Warwick), en 1607, mort en 1698. Il fut élevé au collége Balliol à Oxford, entra dans les ordres, se déclara pour le parlement, et fut nommé ministre de Saint-Michel à Coventry. Quoiqu'il fût d'accord avec les presbytériens contre la hiérarchie ecclésiastique, il ne les suivit pas dans leurs procédés envers le roi. Il obtint même de Cromwell, lorsque celui-ci passa à Coventry, la promesse de ne commettre aucun acte de violence contre Charles Ier. Sous la restauration, il refusa de reconnaître la hiérarchie, et fut privé de sa paroisse. On a de lui : *A sonner's justification by Christ*; 1670, in-8°; — *Meditations upon Our Saviour's parable of the prodigal Son*; 1678, in-4°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GREW (*Néhémie*), célèbre naturaliste anglais, fils du précédent, naquit vers 1628, à Coventry, et mourut subitement à Londres, le 25 mars 1711. Élevé dans le presbytérianisme, il poursuivit ses études à l'étranger depuis la restauration de Charles II. Reçu docteur en médecine, il s'établit d'abord à Coventry; c'est là sans doute qu'il commença, vers 1664, ses recherches sur l'anatomie et la physiologie des plantes. Il fut encouragé dans cette voie par son gendre, le Dr. Sampson, qui lui montrait un passage du traité de Glisson (*De Hepate*, c. 1) où l'auteur indique l'anatomie des plantes comme un sujet encore inexploré et propre à éclairer le traitement des maladies. En 1772 il vint se fixer à Londres, et peu de temps après il fut élu membre de la Société Royale, à laquelle il avait communiqué, en 1770, son premier essai sur l'anatomie des plantes, sous le titre de *Idea of a philosophical History of Plants* (imprimée en 1173, in-12, aux frais de la Société Royale). Plus tard, il devint secrétaire de cette savante compagnie, et en publia les mémoires (*Philosophical Transactions*), depuis 6 janvier 1677 (n° 137) jusqu'en février de l'année suivante (n° 142).

L'important ouvrage de Grew, *Anatomy of Vegetables, of Roots and of Trunks*, formait primitivement trois publications distinctes, in-8°, ils furent par la suite réunis en un vol. in-fol.;

Londres, 1682, avec 83 planches; trad. en français par Le Vasseur, Paris, 1675 et 1679, in-12. On y trouve un grand nombre d'observations très-ingénieuses sur le développement de la graine, de la racine, de la tige, de la fleur et du fruit, observations qui ont singulièrement contribué aux progrès de la science. Grew a le premier fait reconnaître la véritable nature des fleurs composées, dont les centres ou *cœurs-fleuris*, comme on les appelait alors, étaient pris pour des étamines. « Les cœurs-fleuris, dit-il, comme sont ceux des soucis, des fleurs de tanaisie et autres, sont ordinairement appelées *étamines*, parce qu'on les croit composés de filets simples, *quasi stamina;* mais les observations que j'ai faites m'ont persuadé qu'ils ne sont pas bien nommés, car quelque différentes que soient les étamines de diverses fleurs, elles ont toutes cela de commun que les parties qui les composent et qu'on croit n'être que des filets simples et solides, sont eux-mêmes composés de deux ou de plusieurs parties, qui ont toutes des figures différentes, mais fort régulières et fort agréables; et c'est pour cela que je les appelle des *fleurons*. » — Les autres ouvrages de Grew sont : *Museum Regalis Societatis, or a catalogue and description of the natural and artificial rarities belonging to the Royal Society and preserved at Gresham college;* Londres, 1681, avec 22 planches coloriées; on y trouve joint : *Comparative Anatomy of Stomacks and guts begun, being several lectures read before the Royal Society in* 1676; avec 9 planches, fournies par Dan. Colwell.; — *Cosmographia sacra, or a discourse of the Universe, as it is the creature and kingdom of God;* Londres, 1701, in-fol.; Chauffepié, dans son *Dictionnaire*, a donné une analyse détaillée de ce livre, plutôt théologique que scientifique; — *De Aqua marina dulcorata;* Londres, 1700, in-8°; — plusieurs mémoires, dans les *Philosophical Transactions*. F. H.

Biogr. Brit. — Rees, *Cyclopædia*. — Chalmers, *Gen. Biogr. Dict.*

GREY (*Jeanne*), reine d'Angleterre pendant neuf jours, naquit en 1538, et mourut sur l'échafaud, en 1554. Jeanne était la fille aînée de lord Grey, marquis de Dorset, et de Françoise de Suffolk (1), cousine germaine d'Édouard VI. En 1548, un des oncles maternels de ce jeune roi, Thomas Seymour, qui était grand-amiral d'Angleterre et qui avait épousé la reine douairière Catherine Parr, conçut, dans l'intérêt de sa politique particulière, le projet d'unir Édouard et Jeanne; ils étaient du même âge l'un que l'autre, et ils avaient passé ensemble la plus grande partie de leur enfance. Le grand-amiral décida le marquis et la marquise de Dorset à laisser leur fille résider auprès de sa femme; mais la mort de lady Seymour ayant eu lieu dans le courant de cette même année 1548, Jeanne retourna dans sa famille, et il ne fut plus question de ce projet de mariage avec le roi. L'année suivante Seymour, atteint et convaincu de haute trahison, eut la tête tranchée. Tous les historiens anglais, sans en excepter un, que l'attachement de Jeanne pour la religion réformée dispose à une certaine sévérité à l'égard de cette princesse, vantent les charmes de sa figure et de son esprit, l'aménité de son caractère et la noblesse de ses sentiments. Jeanne aimait l'étude. Roger Ascham, le précepteur d'Élisabeth, rapporte qu'un jour il alla faire une visite au marquis et à la marquise de Dorset, qui se trouvaient alors dans leur résidence du comté de Leicester; quand il arriva au château, toute la famille, hormis Jeanne, qui était occupée à lire en grec un ouvrage de Platon, chassait dans le parc. Ascham ayant témoigné à la jeune princesse son étonnement de la solitude dans laquelle il la voyait, Jeanne lui répondit qu'aucune sorte de divertissement ne lui procurerait autant de plaisir que la lecture du traité *De l'immortalité de l'Ame*. Au reste, cette inclination de sa pensée vers la philosophie ne lui ôtait pas les grâces de son sexe; elle se sentait heureuse de plaire et d'être aimée, et elle poussait même, remarque-t-on, le goût de la parure plus loin que ne l'eussent approuvé les rigoristes de sa religion.

Cependant le déclin de la santé d'Édouard VI préoccupait le duc de Northumberland. Le pouvoir, la richesse et la duplicité de ce seigneur lui avaient attiré un grand nombre d'ennemis, qui sous un autre règne se vengeraient peut-être de sa haute fortune et de son insolence. Pour éviter une chute, il résolut de s'élever au-dessus de tous, en plaçant un de ses enfants sur le trône, après la mort du roi Édouard. Dans ce dessein, il demanda et obtint pour Guilford Dudley, son quatrième fils, la main de Jeanne Grey, à qui sa mère, devenue duchesse de Suffolk, céda ses droits personnels (1) à la succession d'Édouard. Il ne manquait plus, pour assurer la réalisation des espérances de Northumberland, que la sanction du roi. Ce dernier avait conservé une tendre amitié pour sa cousine; le penchant de sa sœur Marie pour le papisme l'éloignait au contraire de cette princesse; quant à Élisabeth, elle lui était

(1) Françoise de Suffolk, marquise de Dorset, était la fille aînée de Marie d'Angleterre, sœur cadette de Henri VIII, et qui, peu après la mort de son premier mari, Louis XII, avait épousé Charles Brandon, duc de Suffolk. Leurs deux fils, Charles et Henri, ayant été enlevés par une épidémie, le titre de duc de Suffolk fut transmis en 1551, par une faveur particulière du jeune roi Édouard VI, à Grey, marquis de Dorset, époux de Françoise de Suffolk et père de Jeanne Grey.

(1) Les droits de la duchesse de Suffolk à la succession au trône d'Angleterre étaient basés sur le testament d'Henri VIII. Par ce testament, la couronne d'Angleterre devait être transmise, dans le cas où les trois enfants d'Henri mourraient sans laisser de postérité, aux héritiers de Marie, duchesse de Suffolk, et seconde sœur du roi, à l'exclusion des héritiers de Marguerite, sa sœur aînée, qui, mariée d'abord à Jacques IV, roi d'Écosse, avait épousé en secondes noces le comte d'Angus.

à peu près indifférente. Henri VIII, leur père, en nommant dans son testament ses deux filles pour lui succéder après Édouard, à défaut d'héritier direct de ce prince, les avait désignées l'une et l'autre en des termes qui indiquaient de sa part une condescendance marquée et n'effaçaient pas le caractère d'illégitimité que par ses ordres le parlement avait autrefois imprimé sur leur naissance. Northumberland décida Édouard à faire, lui aussi, un testament par lequel il déposséda ses deux sœurs de leurs droits à sa succession en faveur de Jeanne Grey. Celle-ci avait entièrement ignoré les intrigues de son beau-père pour l'élever à une position qu'elle n'ambitionnait pas. Le 10 juillet 1553, quatre jours après la mort d'Édouard, qu'on avait tenue secrète, Northumberland, accompagné de plusieurs seigneurs, entre autres du duc de Suffolk et des comtes de Pembroke et d'Arundel, se rendit auprès de Jeanne. Bien qu'il ne lui apprît pas d'abord le motif de sa visite, le profond respect avec lequel il lui parlait éveilla dans l'esprit de la jeune princesse une curiosité qui n'était pas exempte d'inquiétude. Bientôt parurent la mère et la belle-mère de Jeanne; Northumberland attendait leur présence pour instruire sa belle-fille de la mort et des dernières volontés d'Édouard: ce prince avait ordonné au conseil des lords de proclamer reine Jeanne Grey, à laquelle succéderaient, dans le cas où elle n'aurait pas d'enfants, les deux sœurs de cette princesse, Catherine et Marie. A ces paroles, les autres seigneurs mirent un genou en terre devant Jeanne, déclarèrent qu'ils la reconnaissaient pour leur souveraine, et jurèrent qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour soutenir ses droits. Cette révélation inattendue jeta le trouble et l'effroi dans l'âme de la nouvelle reine; elle poussa un cri, devint pâle et tremblante, et s'évanouit. Quand elle eut recouvré l'usage de ses sens, elle fit observer à ceux qui l'entouraient qu'elle ne possédait pas les qualités et les talents nécessaires pour gouverner un royaume; elle plaida même la cause des sœurs d'Édouard; mais ensuite, sur l'insistance de son mari et de sa famille, elle accepta la couronne, avec l'espoir, dit-elle, que Dieu lui donnerait la force d'en soutenir le poids, pour la gloire de la religion et le bonheur du peuple.

Le lendemain la princesse fut conduite par eau à la tour de Londres, où c'était la coutume que les rois d'Angleterre résidassent jusqu'à leur couronnement. Elle y fit son entrée avec le cérémonial alors en usage, et dans la même journée les hérauts proclamèrent la mort d'Édouard et l'avénement de Jeanne. Cette proclamation fut mal accueillie par le peuple; il ignorait le mérite de celle qu'on lui imposait pour souveraine, mais il connaissait l'astuce et la cruauté de son beau-père. L'influence dont Northumberland avait tant abusé sous le dernier règne ne serait-elle pas encore plus grande sous celui-ci, et ne devait-on pas appréhender que plus tard il usurpât pour lui-même le trône sur lequel il allait faire asseoir son fils à côté de la cousine du feu roi? Marie, ayant pour elle la nation presque tout entière, devait l'emporter sur Jeanne, les membres du conseil qui avait proclamé cette dernière furent promptement désunis. Arundel et Pembroke passèrent des premiers dans le parti de la fille d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Les troupes que Northumberland conduisait contre elle se débandèrent, et le duc, forcé de s'arrêter à Cambridge, y proclama lui-même le règne de Marie avec des démonstrations de joie.

Pendant ce temps, les jours s'écoulaient avec bien de la lenteur pour Jeanne, à la Tour, où elle était restée. A la tristesse des pressentiments qui assombrissaient sa pensée se joignait l'amertume des querelles de famille, auxquelles donnèrent lieu les prétentions de son mari à partager avec elle la puissance souveraine. Un chroniqueur italien du seizième siècle rapporte que Guilford ayant obtenu de sa femme, après une longue discussion, qu'elle lui donnerait la couronne par un acte du parlement, et Jeanne s'étant ensuite rétractée, l'époux, irrité, avait voulu se retirer à Sion-House. Mais la lettre écrite plus tard par Jeanne Grey à la reine Marie, et que cite Pollini, est-elle bien authentique? Le même écrivain dit encore, d'après ce document, que la duchesse de Northumberland s'emporta, en cette occasion, contre sa belle-fille au point que cette dernière, effrayée de ses reproches et de ses menaces, en vint à s'imaginer qu'on lui avait fait prendre du poison. D'un autre côté, les historiens anglais représentent Guilford Dudley comme un jeune homme digne sous tous les rapports de son épouse, dont il était tendrement aimé et qu'il aimait également. Toutefois, il faut le reconnaître, les pressantes instances dont la mère et le fils obsédèrent Jeanne pour la contraindre à couronner Guilford coïncident avec les vues intéressées de Northumberland; et si réellement la résistance de la nouvelle reine aux volontés de ces trois personnes amena la tentative d'empoisonnement dont nous venons de parler, cet incident jetterait un jour nouveau sur la cause du refus de Jeanne de voir Guilford avant de mourir.

Le 10 juillet, avons-nous dit, Jeanne Grey avait été reconnue reine d'Angleterre par le conseil des lords; le 20, Suffolk remit au comte de Pembroke le commandement de la Tour, et la princesse retourna à Sion-House. A peine Marie eut-elle pris possession du trône, qu'on instruisit le procès des conspirateurs. Le jugement qui les condamna à mort ne fut exécuté qu'à l'égard de Northumberland et de deux autres seigneurs. La vie de Jeanne, ainsi que celle de son père et de son mari, fut d'abord épargnée. Cette princesse avait été plutôt l'instrument que la complice de Northumberland; d'ailleurs, son existence devait être pour la reine une garantie

de la fidélité à venir de Suffolk et de ses adhérents. Mais au commencement de l'année suivante le duc de Suffolk prit part à une nouvelle insurrection, dont on présume qu'il fut le moteur, bien que cette insurrection eût pour chef Wyat et pour objet l'élévation de la princesse Élisabeth au trône d'Angleterre. Wyat et Suffolk, ayant été faits prisonniers, subirent la peine capitale. Le jugement prononcé contre Jeanne et Guilford était resté suspendu sur leur tête; deux jours après l'arrestation de Wyat, ils furent avertis de se préparer à mourir. Jeanne ne témoigna pas de surprise de ce message; seulement le délai de trois jours mis à l'exécution de son arrêt parut lui être pénible. Marie lui envoya un de ses chapelains, le docteur Feckenham. Il essaya vainement de tourmenter la conscience de Jeanne en lui disant que sa persistance dans sa foi religieuse l'exclurait du ciel; ses efforts ne réussirent point à ébranler la conviction de la princesse. Le matin du jour fatal, le 12 février, la permission de se dire adieu fut donnée aux deux époux; mais Jeanne refusa cette entrevue, sous le prétexte que dans quelques heures elle et lui se retrouveraient dans un autre monde. Aucun historien anglais n'a commenté ce refus; ils paraissent croire que Jeanne voulut éviter une scène d'attendrissement qui eût amoindri le courage de Guilford et le sien propre. Un grand écrivain français, Mme de Staël, a considéré ce renoncement de Jeanne à la consolation qu'on lui offrait, comme une expiation volontaire et méritoire, parce qu'elle n'était pas forcée, du tort qu'elle avait eu d'accepter la couronne dont une autre femme était l'héritière légitime. Mais chez les grandes âmes la pensée a quelquefois des profondeurs que l'œil humain oublie de sonder; peut-être cette victime de l'ambition des deux familles auxquelles elle appartenait sentit que le souvenir de la conduite de Guilford envers elle jetterait sur ce moment suprême une amertume qui troublerait ses sentiments religieux. La crainte d'émouvoir trop fortement le peuple, dont le malheur d'une si jeune et si aimable princesse excitait la pitié, empêcha, plus encore que le respect pour le sang royal dont Jeanne était issue, que son exécution eût lieu en public. On dressa son échafaud dans l'enceinte de la Tour, où elle était gardée depuis l'avénement de Marie, ainsi que Guilford; quant à lui, il fut supplicié avant elle, hors de la Tour, et à la vue d'une multitude immense. Jeanne conserva jusqu'à sa dernière heure la liberté de son esprit et le stoïcisme de son caractère. De la fenêtre de sa prison, elle vit passer le corps décapité et dégouttant de sang de Guilford, que l'on transportait du lieu de son exécution à la chapelle de la Tour pour y être inhumé; un soupir fut la seule expression du mouvement intérieur qu'elle éprouva. Lorsque ensuite sir John Gates, gouverneur de la Tour, vint chercher la princesse pour la conduire à l'échafaud, il la pria de lui laisser un souvenir; elle lui donna des tablettes sur lesquelles elle avait écrit un instant auparavant, en grec, en latin et en anglais, trois sentences que venait de lui suggérer la vue du cadavre de son époux. Sur l'échafaud, où elle monta d'un pas ferme, elle adressa aux assistants d'un ton calme, et avec une physionomie sereine, quelques paroles simples et vraies. Elle confessa qu'elle avait erré, mais par obéissance, non par ambition; elle n'était point coupable d'avoir cherché à s'emparer de la couronne, mais de n'avoir pas assez fortement résisté à la volonté de ceux qui lui ordonnaient de l'accepter. Elle termina son discours en exprimant la confiance que son âme serait sauvée par les mérites du Christ, et après avoir dit un psaume avec Feckenham, elle posa sa tête sur le billot. Un seul coup de hache mit fin à cette vie si pure, qui avait à peine duré seize ans. Camille LEBRUN.

Strype, *Memorials*, *Annals of the Reformation*. — Ascham, *Works*. — Haynes, *State Papers*. — Noailles, *Dépêches*. — Pollini, *Istoria della Rivoluzione d'Inghilterra*, publiée en 1594. — Lingard, *History of England*. — Hume, *History of England*.

GREY (*Richard*), théologien et écrivain pédagogique anglais, né à Newcastle, en 1694, mort en 1771. Il fut élevé à Lincoln-College à Oxford, obtint successivement le rectorat de Kilncote (comté de Leicester), celui de Hinton (comté de Northampton), et la prébende de l'église cathédrale de Saint-Paul. Ses principaux ouvrages sont : *Memoria technica, or a new method of artificial memory applied to and exemplified in chronology, history, geography, astronomy; also Jewish, Grecian, and Roman Coins, weights, and measures, etc., with tables proper to the respective sciences, and memorial lines adapted to each table;* 1730, in-8°; — *A System of English ecclesiastical Law, extracted from the* Codex Juris ecclesiastici Anglicani *of the R. R. the lord Bishop of London, for the use of young students in the universities who are designed for holy orders;* 1731, in-8°. L'université d'Oxford décerna à Grey pour cet ouvrage le diplôme de docteur en théologie. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GREY (*Zacharie*), théologien et littérateur anglais, né en 1687, mort en 1766. Il fit ses études au collége Jésus à Cambridge, et devint recteur de Houghton Conquest (comté de Bedford), puis vicaire de Saint-Giles et de Saint-Pierre à Cambridge. Chalmers cite de lui trente-trois ouvrages, dont le plus connu est une édition de *Hudibras*, avec des notes et une préface; 1744, 2 vol. in-8°. Il publia un supplément à ce poëme en 1752, in-8°. Il fut le violent antagoniste de Warburton. On estime son *Impartial Examination of the second volume of M. Daniel Neal's History of the Puritains;* 1736, in-8°. Il assista Whalley dans son édition de Shakspeare, en 1756; lui-même avait publié : *Critical, historical, and explanatory Notes*

in Shaspeare, with emendations on the texte; 1765, 2 vol. in-8°. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

Grey (*Charles*), comte Grey, et baron Grey de Howick, homme d'État anglais, né le 13 mars 1764, à Fallowden, près d'Alnwick (Northumberland), mort à Howick-House, le 17 juillet 1845. Il appartenait à une famille anoblie sous le règne d'Édouard VI. Son père, sir Charles Grey, qui s'était distingué à la bataille de Minden et à la prise de Québec, fut élevé à la pairie en 1802, avec le titre de baron Grey de Howick, et créé comte Grey en 1806. Il mourut au mois de novembre 1807, dans sa soixante-neuvième année.

Charles Grey fit de brillantes études au collége d'Eton, et avant d'avoir atteint sa seizième année il entra à l'université de Cambridge, où il resta environ deux ans. Il entreprit ensuite le voyage sur le continent qui est en Angleterre le complément obligé de toute éducation aristocratique, et consacra deux ans à visiter la France, l'Espagne, et surtout l'Italie. Sa carrière parlementaire commença presque aussitôt après son retour. Élu, en 1786, membre de la chambre des communes pour le comté de Northumberland, il s'attacha au parti et surtout à la personne de Fox. Son début oratoire, son *maiden speech*, prononcé en 1787, fut une vive attaque contre le traité de commerce que Pitt venait de conclure avec la France. La chambre, sans donner raison au jeune orateur, remarqua son talent. En 1788, il fut un des commissaires désignés pour soutenir la poursuite de la chambre des communes dans le procès de Warren-Hastings, et, l'année suivante, il prit une grande part à la discussion du bill de régence. Le parti whig, que la régence du prince de Galles devait ramener aux affaires, demandait pour ce prince des pouvoirs plus étendus que ne voulait lui en accorder la politique jalouse de Pitt. Grey, que l'éclat de sa jeunesse, de son rang, et l'agrément de ses manières avaient placé parmi les amis les plus familiers de l'héritier présomptif, fit partie de tous les conseils de Carlton-House, pendant les débats de la régence, et il eût été ministre si le parlement eût adopté la régence. Mais Pitt temporisa, le roi se rétablit, et les whigs, pour longtemps écartés des affaires, s'engagèrent plus vivement dans l'opposition. Ce parti était à la veille d'une dissolution partielle. Les premiers mouvements de la révolution française, ses excès et ses progrès, eurent une immense influence sur la politique intérieure et étrangère de la Grande-Bretagne. Les whigs ressentirent profondément le contre-coup des espérances et des craintes également exagérées que la révolution excita en Angleterre. Tandis que les uns, saisis d'effroi, cherchaient, avec Burke, dans la politique du ministère, un refuge contre les agitations populaires, les autres, en petit nombre, mais ayant à leur tête Fox et Grey, conservèrent leurs idées libérales au milieu d'une réaction dont le gouvernement n'avait pas seul donné le signal, et que l'opinion publique accueillait avec faveur. Cette période de lutte, pour une cause que le pouvoir attaquait et que la nation ne défendait pas, dura depuis 1792 jusqu'en 1801, et ce fut l'époque la plus brillante de la vie politique de Grey. En 1792, de concert avec lord Lauderdale, Erskine, Withbread, Sheridan, et plusieurs personnes distinguées du même parti, il fonda la Société des Amis du Peuple. Cette société, qui n'eut aucune action immédiate sur le pouvoir, mérite cependant une place importante dans l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne; elle prépara la réforme exécutée quarante ans plus tard par son principal fondateur. Le 30 avril 1792, au nom de la Société des Amis du Peuple, il annonça dans la chambre des communes qu'il ferait l'année prochaine une motion sur la réforme à introduire dans la représentation nationale. Mais, dans l'intervalle d'une session à l'autre, des faits graves s'accomplirent qui semblaient devoir le détourner de son projet. La révolution française avait renversé la monarchie et proclamé la république. Beaucoup de whigs, de plus en plus alarmés, négociaient, sous la direction du duc de Portland, une coalition avec Pitt, laquelle finit par se conclure en 1794. Fox, effrayé de la dissolution de son parti, ne voulut pas que son nom fût inscrit parmi ces Amis du Peuple que l'opinion publique stigmatisait comme des jacobins et des niveleurs. La tentation de remettre à une autre époque le projet de réforme était forte; Grey n'y céda pas. Homme de principes sévères, libéral par devoir, avec beaucoup de hauteur et de dédain aristocratique, il se souciait peu de l'opinion et ne comptait pas ses adversaires. Le 6 mai 1793 il présenta à la chambre des communes la mémorable pétition des Amis du Peuple. Les pétitionnaires se plaignaient que le nombre des représentants élus par les comtés fût singulièrement disproportionné avec leur étendue comparative, leur population et leur commerce. « Les droits électifs, disaient-ils, sont distribués d'une manière si inégale, si partiale, et sont souvent confiés à des corporations si peu nombreuses, que la majorité de la chambre se trouve élue par moins de quinze mille électeurs. » Ils avançaient ensuite, comme un fait incontestable, que trois cent-neuf membres, formant une grande majorité dans la chambre, étaient nommés pour l'Angleterre et le pays de Galles, indépendamment des quarante-cinq membres d'Écosse, par soixante-et-onze pairs et quatre-vingt-onze propriétaires. Grey, dans le discours éloquent où il soutint la pétition, ne mit en avant aucun plan de réforme. Il demanda un retour aux vrais principes de la constitution, et fit une motion tendant à faire examiner, par une commission spéciale, l'état de la représentation dans la chambre des communes Cette motion fut rejetée, à la majorité de deux

cent quatre-vingt-deux voix contre quarante-et-une. Ce résultat était trop prévu pour que Grey s'en décourageât. Il n'en continua pas moins de faire une opposition énergique, quoique toujours vaine, à ce qui constituait alors la politique de Pitt : compression à l'intérieur, intervention à l'étranger, dépenses énormes couvertes par des emprunts. En 1794 il essaya d'obtenir une enquête sur la conduite du gouvernement qui avait introduit en Angleterre des troupes étrangères sans le consentement du parlement. Il s'opposa avec une grande vivacité à la suspension de l'*habeas corpus act*. En 1795 il s'opposa avec une égale vigueur au bill qui avait pour but de limiter, sinon de prohiber, les réunions publiques. Le 10 mars 1796 il demanda une enquête sur l'état général des affaires, appelant l'attention sur l'immensité des dépenses, les larges avances faites par la banque, et l'application de l'argent à des objets différents de ceux qui avaient été votés par le parlement. Toutes ces propositions furent rejetées. Mais si le ministère gardait toute son action sur le parlement, il commençait à perdre dans l'opinion. Grey crut donc le moment venu de tenter un nouvel et décisif effort en faveur de la réforme. Le 26 mai 1797 il développa devant la chambre son plan de réforme parlementaire. Le nombre des députés des comtés devait être porté de quatre-ving-treize à cent treize, et la franchise électorale étendue des francs-tenanciers aux fermiers à long bail. Les autres quatre cents membres devaient être nommés par les chefs de famille payant l'impôt. Les élections auraient lieu dans un seul et même jour. Dans le cours de la discussion, Grey déclara qu'il ne prendrait plus de part aux débats de la chambre si sa proposition était repoussée; elle le fut, à la majorité de deux cent cinquante-neuf voix, contre quatre-vingt-treize.

Grey ne reparut dans la chambre que deux ans plus tard, pour s'opposer à la réunion projetée de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. Il craignait que l'addition des représentants irlandais n'accrût la majorité du ministère, et il aurait voulu que l'union, si elle devait se faire, fût précédée d'une réforme électorale en Irlande. Cette nouvelle proposition ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Cependant, le moment était venu où le parti conservateur allait à son tour se diviser, sous l'influence de l'opinion publique. Pitt, remplacé au pouvoir (1801) par Addington (depuis lord Sidmouth), se coalisa contre lui avec des whigs de toutes nuances; mais, peu fidèle à ses nouveaux alliés, il rentra sans eux au ministère (1804), et les eut pour adversaires. A travers cette double évolution politique, le parti whig se reconstitua, et compta parmi ses chefs Grenville, le plus important des anciens collègues de Pitt. Lorsque la mort de celui-ci, en 1806, porta le dernier coup à son ministère, déjà bien ébranlé, les diverses fractions du parti whig, réunies à quelques conservateurs, formèrent un cabinet, où Grey (maintenant lord Howick) prit place, d'abord comme premier lord de l'amirauté, puis après la mort de Fox, en septembre, comme secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Il remplit aussi les fonctions de *leader* de la chambre des communes dans le parlement qui se réunit au mois de décembre de la même année. La nouvelle administration, affaiblie par le mauvais vouloir de la couronne, ne sut pas conquérir l'appui de la nation par de grandes mesures populaires. L'objet principal qu'elle se proposait, la paix avec la France, devint impossible par suite de la campagne de Prusse. Elle fut brisée par le roi, au mois de mars 1807, sans exciter de regrets. Elle eut pourtant l'honneur, dans sa courte existence, de faire adopter dans la chambre des communes l'abolition de la traite des nègres. Personnellement lord Grey eut le mérite de refuser aux instances de Georges III une promesse secrète de renoncer à l'émancipation des catholiques. Cette noble résistance fut la cause immédiate du renvoi du ministère Grenville. A la mort de son père, en novembre 1807, lord Howick, devenu comte Grey, alla continuer à la chambre des lords l'opposition, rarement interrompue, qu'il faisait depuis vingt ans dans la chambre des communes. Un de ses premiers actes fut de protester contre le bombardement de Copenhague. En 1809, la désastreuse expédition de Walcheren, le duel et les démissions de lord Castlereagh et de Canning, puis la mort du duc de Portland, amenèrent la dissolution du cabinet qui avait remplacé celui de lord Grenville. Perceval, par l'ordre exprès du roi, adressa deux duplicatas de lettre aux lords Grey et Grenville, alors absents, pour les inviter à se rendre immédiatement à Londres, à l'effet d'y composer « un ministère de coalition ». Lord Grey, qui se trouvait dans sa résidence du Northumberland, repoussa dédaigneusement des ouvertures qu'il ne regardait pas comme sincères, et le cabinet Perceval se forma à l'exclusion des whigs. Le prince de Galles, nommé bientôt après régent (1811), et lié depuis longtemps avec les membres de ce dernier parti, semblait devoir prendre ses conseillers parmi eux. Il se contenta d'exprimer froidement, dans une lettre au duc d'York, en 1812, le désir que les lords Grenville et Grey fissent partie du ministère Perceval. Cette offre presque dérisoire fut rejetée. L'ascendant de Perceval et des tories paraissait assuré, lorsque ce ministre fut assassiné, le 11 mai 1812. Dans le désarroi où cet événement jeta le pouvoir, il fallut revenir aux whigs. Le régent autorisa lord Moira à traiter avec les deux lords, sans condition. On était sur le point de s'entendre; mais lord Grey redoutait l'empire de la marquise de Hertford sur l'esprit du régent, et il savait que la maison de ce prince était toute composée de membres de la famille de la marquise ou de ses créatures. Lui et Grenville demandèrent donc que les grandes charges du pa-

lais fussent mises à leur disposition.] Cette exigence inopportune fit rompre les négociations; une administration se constitua sous lord Liverpool. Elle dut bientôt une force irrésistible aux événements qui, après bien des alternatives, donnèrent raison à la politique de Pitt. Lord Grey rompit, en 1815, le lien qui l'attachait à lord Grenville : il défendit le droit qu'avait la France de changer son gouvernement, et blâma, avec une généreuse éloquence, l'intervention de l'Angleterre dans les affaires d'un pays étranger. Pendant les six ou sept années suivantes, il s'opposa constamment, bien qu'avec une réserve taxée de timidité par les plus hardis de son parti, à la politique compressive de lord Liverpool. Il demanda une enquête sur la conduite du gouvernement dans la sanglante répression connue sous le nom de massacre de Manchester. Sa motion fut repoussée par cent cinquante-cinq membres contre trente-quatre; mais l'on remarqua que deux membres de la famille royale, les ducs de Kent et de Sussex votèrent avec la minorité. Il combattit la peine de la transportation appliquée aux auteurs de libelles séditieux. Enfin, il défendit la reine Caroline contre les poursuites haineuses du ministère, et prêta à la réputation, bien compromise, de cette princesse l'appui de sa haute moralité. Cette conduite retrempa la popularité de lord Grey. En même temps le mouvement de plus en plus prononcé de l'opinion vers les idées libérales rendait difficile la position des ministres qui les combattaient. Canning le comprit, et lui, qui avait quitté jadis les whigs pour les tories, revint aux premiers, par une évolution habile et sincère, dont son pays lui sut gré. On s'attendait que lord Grey prêterait son appui à ce ministre : il lui fit, au contraire, une opposition que n'exigeait certainement pas l'intérêt public. C'est que, avec toutes ses nobles qualités, le comte Grey était profondément imbu de l'esprit aristocratique. La défense de la liberté lui semblait appartenir de droit aux grandes familles de son pays, et il souffrait de voir cette cause confiée à un plébéien, qu'il regardait au fond comme un brillant aventurier. Canning, devenu premier ministre en 1827, l'eut donc pour adversaire, et cette opposition à contre-temps empêcha le parti whig de s'installer solidement aux affaires. Grey se trouva un moment presque confondu avec le parti contraire. Il soutint l'amendement du duc Wellington qui amena l'abandon du *corn-bill* (loi sur les céréales) de Canning. Comme dans cette discussion un orateur avait dit que le rejet de la loi provoquerait une rupture entre l'aristocratie et le peuple, le comte Grey prononça ces paroles, qu'on devait lui rappeler plus tard : « Si ce vote, dit-il, doit amener une lutte entre cette chambre et une grande portion du peuple, mon parti est pris; avec l'ordre auquel j'appartiens, je résisterai, ou je succomberai; » et il ajouta : « Je maintiendrai jusqu'à la dernière heure de mon existence les priviléges et l'indépendance de cette chambre ». Le temps était proche où les circonstances forceraient lord Grey à modifier ce que cette déclaration avait de trop absolu.

Jusqu'en 1830 le gouvernement anglais se refusa à la moindre réforme électorale. Lorsqu'un nouveau parlement se rassembla après la mort de Georges IV, le duc de Wellington, alors premier ministre, déclara expressément que le système de représentation méritait et possédait la pleine et entière confiance du pays : superbe assurance, que démentait l'état des esprits et qu'il fut impossible de maintenir, lorsque la révolution française de 1830 vint provoquer en Angleterre une redoutable émulation. Le duc de Wellington, quoiqu'il eût la majorité dans les chambres, donna sa démission, en novembre 1830. Lord Grey fut aussitôt chargé de former un ministère. Il le fit au milieu des circonstances les plus difficiles, sur la plus large base. Le radicalisme mitigé et le torysme libéral ne furent pas exclus de cette combinaison, et le parti whig dans toutes ses nuances y fut représenté par les lords Althorp, Brougham, Durham, Holland, Lansdown, Melbourne, Palmerston, Stanley, Russell, Glenelg. On remarque seulement que lord Grey, fidèle à ses idées aristocratiques, avait un peu trop prodigué les lords dans son ministère, et qu'il n'avait pas fait aux illustrations plébéiennes une place aussi large que le duc de Wellington. Malgré cette prédominance de l'élément aristocratique, la nouvelle administration fut franchement libérale. « Tout ce que j'ai professé dans l'opposition, je me propose de l'accomplir au pouvoir », avait dit lord Grey; et il remplit noblement cet engagement. Le 1er mars 1831 lord John Russell (*voy.* Russell), au nom du cabinet, présenta le bill de réforme à la chambre des communes. Repoussé une première fois, le cabinet fit appel au pays, et il en obtint une chambre où le parti réformiste avait décidément la majorité. Un second bill, peu différent du premier, fut porté le 12 décembre 1831 devant la chambre des communes. La chambre des lords au contraire, à laquelle il fut présenté le 26 mars 1832, montra un parti bien arrêté de ne pas l'adopter, et le 7 mai 1732 lord Lyndhurst fit passer un amendement qui équivalait à un rejet. L'opposition des lords était un obstacle prévu, qu'on pouvait surmonter en menaçant la chambre de modifier sa majorité par la création d'un certain nombre de pairs. La menace ne pouvait avoir d'effet que si elle était sérieuse. Lord Grey demanda donc au roi Guillaume la permission de créer, s'il le fallait, un nombre de pairs suffisant. Guillaume s'y refusa, et le cabinet de lord Grey se retira le 9 mai. Aussitôt une agitation menaçante se produisit dans la chambre et dans le pays. Le parti tory, qui essaya de former une administration, échoua complétement, et le 17 mai lord Grey revint au pouvoir. Cette fois il n'était plus possible de lui refuser l'autorisation de créer des pairs, et l'on savait que,

malgré sa profonde répugnance à employer un pareil moyen, il en userait au besoin. Les lords cédèrent. Le bill passa le 4 juin, à une majorité de cent-six voix contre vingt-deux, et trois jours après il reçut la sanction royale. Ainsi fut résolue, sans atteinte portée à l'ordre ou à la constitution, une question qui remise en d'autres mains aurait pu conduire l'Angleterre à une révolution. L'honneur de cette solution pacifique appartient à tous les membres du cabinet whig, mais à aucun autant qu'à lord Grey, dont la conduite durant la crise fut admirable de calme et de fermeté.

Le premier parlement réformé se rassembla le 29 janvier 1833, et ses premières mesures furent l'abolition de l'esclavage colonial, l'abolition du monopole de la Compagnie des Indes orientales, la réforme de l'Église anglicane d'Irlande, et la réforme de la loi des pauvres. Au milieu de son triomphe, le cabinet whig portait en lui le germe d'une prochaine dissolution. Les progrès mêmes de sa politique devaient marquer chaque jour d'une manière plus tranchée, et enfin rendre inconciliables les différentes nuances qui le composaient. En mars 1833 lord Durham donna sa démission, pour cause de santé. A la fin de mai 1834 lord Stanley (maintenant comte Derby), sir James Graham, le comte de Ripon et le duc de Richemond, refusèrent de s'associer à des mesures qui selon eux portaient atteinte à l'Église anglicane, et ils quittèrent le ministère. Le comte Grey lui-même n'attendait qu'une occasion d'abandonner avec honneur la carrière politique. Il la trouva dans de graves dissidences qui survinrent au sein du cabinet à propos de l'Irlande. Le comte Grey croyait à la nécessité de maintenir dans cette contrée le *coercion bill;* plusieurs de ses collègues, au contraire, par ménagement pour O'Connel, auraient voulu en adoucir les dispositions les plus rigoureuses. Le secret de ce dissentiment fut livré à O'Connel (*voy.* lord Spencer), qui fit aussitôt contre le premier ministre des sorties violentes. Lord Grey, malgré son dédain de grand seigneur pour l'*agitateur de l'Irlande*, ne pouvait rester insensible à ces attaques, et ne trouvant pas dans ses collègues d'appui assez dévoué, il résigna le pouvoir, le 9 juillet 1834. Pendant un an ou deux après sa sortie de charge il parut encore de temps en temps à la chambre des lords, puis il rentra tout à fait dans la retraite, qu'il avait toujours aimée, et où il passa, au milieu d'une nombreuse famille, les dix dernières années de sa vie. Il mourut dans sa quatre-vingt-deuxième année, laissant un des noms les plus honorables et les plus honorés de l'histoire parlementaire de l'Angleterre. Éminent par le caractère et les lumières, le comte Grey porta soit dans la conduite de l'opposition, soit au pouvoir, un trop vif désir d'indépendance, une réserve trop hautaine, une certaine inhabileté à manier les hommes; aussi avec de grandes qualités ne fut-il pas un grand homme d'État, et parut-il plus propre à honorer son parti qu'à le diriger.

Grey avait épousé, le 18 novembre 1794, Marie-Élisabeth, fille unique du très-honorable William Brabazon-Ponsonby. Il eut d'elle dix fils et six filles. Sa veuve, huit de ses fils, et quatre de ses filles lui ont survécu. Léo Joubert.

Penny Cyclopædia (Biography). — Rose, *New general Biographical Dictionary.* — *Monthly Magazine*, 1831. — Mérivale, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1836. — *Revue Britannique*, 1846. — Rœbuck, *History of the Whig Party of* 1830; Londres, 1852. — *Edinburgh Review*, avril 1852. — Harriet Martineau, *History of Thirty Years' Peace.*

*GREY (*Henry-Georges*, comte de), lord Howick, homme d'État anglais, fils aîné du précédent, naquit en 1802. Il entra au collége de Trinity à Cambridge. Il fut envoyé à la chambre des communes en 1829 par Winchelsea, et y siégea en 1830 comme représentant de Higham-Ferrars. A la formation du ministère de son père, il fut nommé sous-secrétaire des colonies; mais en 1833 il donna sa démission, ne voulant pas concourir à l'exécution des projets de lord Stanley (aujourd'hui comte de Derby) pour l'émancipation des esclaves. Il occupa successivement pendant une courte période le poste de sous-secrétaire de l'intérieur, et à la formation de l'administration Melbourne, en 1835, il devint secrétaire du département de la guerre. En 1841, après avoir échoué auprès des électeurs du Northumberlandshire, qu'il avait représenté pendant dix ans, il fut élu membre du parlement par Sunderland, vint siéger dans les rangs de l'opposition, et sut gagner la réputation d'un homme d'État aussi sage qu'habile. En 1845 il succéda à son père comme comte de Grey, siégea alors à la chambre des pairs, et occupa en 1846 le poste de secrétaire d'État des colonies dans le cabinet de lord John Russell. En 1852 il quitta le ministère avec ses collègues, publia un long mémoire justificatif (2 vol. in-4°) sur son administration, qui avait été l'objet de nombreuses critiques, et entra en opposition contre lord Derby. Après la dissolution du ministère de la coalition, il fut désigné comme ministre de la guerre; mais il refusa ce poste, parce qu'il ne regardait pas la guerre de l'Orient « comme juste et nécessaire ». Il développa à ce sujet ses vues dans un long discours, prononcé à la chambre des lords le 25 mai 1855. M. Gaudin.

Men of the time.

*GRÉZIN (*Jacques*), poëte français, vers le milieu du seizième siècle. Il fut curé de Condac et vicaire général du cardinal de La Bordaizière, évêque d'Angoulême; on manque de détails sur sa vie, et il est resté si peu connu qu'il n'est nulle mention de lui dans les écrits des anciens bibliographes (La Croix du Maine, Du Verdier, les frères Parfaict, etc.). Il est auteur d'une composition dramatique, véritable *moralité,* sans distinction d'actes ni de scènes, imprimée à Angoulême, en 1565, in-4°, et intitulée : *Advertissement fait à l'homme par les fléaux*

de Nostre-Seigneur; ces fléaux sont la famine, la peste et la guerre qui frappent l'homme pécheur et l'amènent à se convertir. A la suite de cette production on trouve des *Sonnets lamentables de notre mère sainte Église*, et *Vers lamentables en forme de dialogue pour chanter en l'honneur de Dieu.* Cette œuvre n'a d'autre mérite que celui de la rareté : elle était si recherchée des bibliophiles que M. de Soleinne, qui n'avait rien épargné pour former une bibliothèque dramatique française complète, avait dû se contenter de posséder une copie manuscrite et moderne de l'*Advertissement* du bon curé de Condac. G. B.

Bibliothèque du Théâtre français, t. I, p. 178-180.

GRIBALDI (*Matthieu*), jurisconsulte italien, né à Chieri (Piémont), au commencement du seizième siècle, mort en septembre 1564. Sur le titre de quelques-uns de ses ouvrages il prend, on ne sait pourquoi, le nom de *Mofa*. Après s'être appliqué à l'étude de la jurisprudence, il enseigna cette science successivement à Pise, à Pérouse, à Pavie, à Toulouse et enfin à Valence, où il fut appelé en 1541. Sept ans après il fut chargé d'une chaire de droit à l'université de Padoue; il y professa avec tant de succès que la salle des cours ne pouvait pas contenir le grand nombre d'étudiants qui affluaient pour l'entendre. Vers 1550, Gribaldi embrassa secrètement la réforme; craignant d'être poursuivi, il quitta sa patrie cinq ans après. Il se rendit à Genève, où il eut une conférence avec Calvin; ce dernier ne voulut pas lui donner la main avant qu'il n'eût fait une profession de foi orthodoxe sur l'article de la Trinité. Gribaldi se retira incontinent, sans vouloir s'expliquer; sur quoi Calvin le menaça d'une fin malheureuse, à ce que dit Théodore de Bèze. Pendant quelque temps il professa le droit à l'université de Tubingue; mais ayant laissé apercevoir qu'il était de la secte des anti-trinitaires, il se rendit dans sa terre de Farges près de Genève, afin de ne pas être inquiété par les autorités luthériennes. Lors d'un séjour qu'il fit à Berne, il fut arrêté pour avoir parlé contre la Trinité; il ne fut relâché qu'après avoir fait solennellement abjuration des principes sociniens, ce qui ne l'empêcha pas de rester attaché à ses premières opinions. Il donna l'hospitalité à Valentin Gentilis, lorsque ce dernier fut exilé de Genève. Calvin méditait sa perte; et selon Théodore de Bèze Gribaldi n'aurait pas échappé au supplice si la peste ne l'avait emporté. On a de lui : *De Methodo ac ratione studendi in Jure civili;* Lyon, 1544 et 1556, in-16; ibid., 1574, in-8° : dans cet ouvrage, composé en huit jours, Gribaldi soutient qu'un bon jurisconsulte doit avoir une connaissance approfondie de l'histoire; — *Recentiores Jureconsulti singuli singulis distichis comprehensi*, inséré dans le *Catalogus Jureconsultorum veterum* de Madamar, Bâle, 1545, in-4°, ainsi que dans l'édition du traité de Pancirole *De claris Legum Interpretibus*, donnée par Hoffmann à Leipzig en 1721; — *Commentarius in § Vulgo ad legem Falcidiam;* Pavie, 1548, in-8°; — *Epistola in mortem Francisci Spieræ*, insérée dans le recueil de Cœlius secundus Curio, ayant pour titre : *Fr. Spieræ, qui quod susceptæ evangelicæ veritatis professionem abnegasset, in horrendam incidit desperationem, Historia;* Bâle, 1550, in-8°; — *De jure fisci subtiles ac perutiles Interpretationes;* Venise, 1552, in-8°; — *Commentaria in aliquot præcipuos Digesti, infortiati, novi et codicis, titulos;* Francfort, 1567, in-fol.; — *De omni Genere Homicidii;* Spire, 1583 et 1592, in-8°. Les ouvrages de Gribaldi se distinguent par une grande largeur de vues; dans ses interprétations il recherche bien plus l'équité naturelle que la stricte lettre de la loi. E. G.

Bayle, *Diction.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XLI. — Papadoli, *Hist. Gymnasii Patavini*, t. 1, p. 252. — Sandius, *Bibl. Anti-Trinitaria*, p. 17. — Beyer, *Notitia Auctorum Juridicorum.* — Gerdes, *Italia reformata*, p. 276. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, part., II, p. 120.

GRIBAN. *Voy.* GRESBAN.

GRIBEAUVAL (*Jean-Baptiste* VAQUETTE DE), général français, né à Amiens, le 15 septembre 1715, mort à Paris, le 9 mai 1789. Entré en 1732, comme volontaire, dans le régiment royal artillerie, il fut trois ans après nommé officier pointeur. Il s'occupa particulièrement de la partie des mines, et en 1752 il devint capitaine du corps des mineurs. Sa réputation était si bien établie que le comte d'Argenson, ministre de la guerre, le choisit pour aller étudier l'artillerie prussienne, dans laquelle on venait d'introduire le système des pièces légères attachées aux régiments d'infanterie. Gribeauval remplit cette mission d'une manière utile, et rapporta des mémoires sur cet objet et sur l'état des frontières et des fortifications qu'il avait visitées. Promu au grade de lieutenant-colonel en 1757, il passa au service de l'Autriche, sur la demande de Marie-Thérèse. Il fut nommé général de bataille, commandant le génie, l'artillerie et les mineurs, et servit en cette qualité pendant la guerre de Sept Ans. Il dirigea les opérations du siége de Glatz, et par ses savantes dispositions il facilita la prise de cette ville, clef de la Silésie. Sous le comte de Guasco, il fut chargé des opérations relatives à la défense de Schweidnitz, dont Frédéric II était venu lui-même faire le siége. « Cette place, un des plus forts remparts de la Silésie, dit le colonel Carette, avait été prise le 1er octobre 1761, après deux jours d'attaque, sur une garnison de 3,000 Prussiens, par l'habile et audacieux maréchal Laudhon, à la tête d'une division autrichienne. L'année suivante (1762), Frédéric II voulut reprendre Schweidnitz : il chargea le major Lefebvre, ingénieur prussien d'un grand mérite, de la direction des travaux de mines par lesquels il comptait s'emparer promptement de la place. » Gribeauval la défendait avec onze

mille Autrichiens. La tranchée fut ouverte le 6 août, et le 13 Frédéric écrivait au marquis d'Argens : « Mon entreprise sur Schweidnitz va jusque ici à merveille; il nous faut encore onze jours heureux, et notre épreuve sera remplie. » Vingt-trois jours s'étaient écoulés lorsque, le 6 septembre, le roi de Prusse écrivait au même marquis d'Argens : « Je suis aussi maladroit à prendre des places qu'à faire des vers. Un certain Gribeauval, qui ne se mouche pas du pied, et 10,000 Autrichiens nous ont arrêtés jusqu'à présent. Cependant, le commandant et la garnison sont à l'agonie; on leur donnera incessamment le viatique. » Il s'était engagé en effet une guerre souterraine, dans laquelle Gribeauval prolongeait sa défense par une grande supériorité de moyens. Il avait perfectionné les globes de compression inventés par Bélidor, et par leur emploi il empêchait les travaux de l'assiégeant d'avancer. Le 26 septembre Frédéric écrivait : « Je vous avais annoncé avec trop de présomption la fin de notre siége. Nous y sommes encore; les mines nous ont beaucoup arrêtés... Il nous faut employer six semaines à reprendre une place que nous avons perdue en deux heures. Je ne veux plus être prophète ni vous annoncer le jour de la réduction; je crois que cela pourra durer encore quelques jours. Le génie de Gribeauval défend la place plus que la valeur des Autrichiens. Ce sont des chicanes toujours renaissantes qu'il nous fait de toutes les façons. Je suis obligé de faire ici le métier d'ingénieur et de mineur; il faut bien que nous réussissions à la fin. » Ces chicanes se multipliaient si bien que le siége dura jusqu'au 9 octobre 1762. Une grenade étant tombée sur un magasin à poudre, il sauta et renversa un bastion entier. L'assaut devenait dès lors possible, et la garnison capitula, après soixante-trois jours de tranchée ouverte, dont quarante-neuf depuis le commencement de l'attaque par les mines. Lorsque la garnison fut présentée à Frédéric, ce prince refusa de voir Gribeauval; cependant, il le reçut plus tard à sa table, et le combla d'éloges.

En 1762 l'impératrice nomma Gribeauval feld-maréchal lieutenant. Après la conclusion de la paix, il fut rappelé en France par le duc de Choiseul, nommé maréchal de camp et bientôt après inspecteur général de l'artillerie. En 1765 il fut promu lieutenant général, et premier inspecteur de l'artillerie en 1776. On doit à Gribeauval la rédaction de l'ordonnance de 1764 qui fixa la proportion des troupes de l'artillerie relativement à la force des armées et détermina son emploi; on lui doit encore l'établissement des écoles d'artillerie sur un excellent pied; la formation du corps des mineurs, dont il eut le commandement particulier; le perfectionnement des manufactures d'armes, forges et fonderies; les nouvelles proportions assignées aux calibres des bouches à feu; de nouvelles batteries de côtes avec des affûts de son invention; l'abolition de la chambre porte-feu dans l'âme des canons, qu'il rendit parfaitement cylindrique; le changement de place des tourillons, fortifiés par des embases; l'adoption du *grain de lumière*, morceau de métal percé d'un trou pour conduire le feu, moins fusible que le bronze, vissé à froid dans la pièce, et facilement remplaçable; la réduction de la charge de poudre au tiers du poids des projectiles, et de la longueur des pièces de campagne à 17 fois le calibre; la réduction des épaisseurs des pièces de bataille à $^{19}/_{24}$ de calibre à la lumière, $^{2}/_{3}$ aux tourillons, $^{1}/_{2}$ à la naissance de la volée, $^{3}/_{8}$ à la partie la plus faible; en sorte que le poids des pièces de siége devint environ 250 fois celui de leur boulet, et celui des pièces de campagne 150 fois celui de leur projectile; un nouvel ordre établi dans les arsenaux de construction, et la plus parfaite uniformité dans toutes les pièces des trains d'artillerie; enfin, il fit adopter ses projets relatifs à l'artillerie de campagne, dont il avait pris la première idée en Prusse et qu'il avait améliorée durant la guerre de Sept Ans.

« Les perfectionnements introduits dans la tactique par le grand Frédéric, dit M. Thiroux, rendaient l'ancienne artillerie trop lourde pour suivre le mouvement des troupes. Ce prince, et bientôt après les Autrichiens, remédièrent à cet inconvénient en créant une artillerie de campagne composée de canons et d'obusiers légers; mais les Français se bornèrent à adopter la pièce de 4 légère, et conservèrent leur ancienne artillerie. Cependant, cette artillerie ne répondait plus au besoin de l'époque. Vainement on avait élargi les pièces de 8 au calibre de 12, et celles de 12 au calibre de 16, le canon de bataille était toujours en retard, et il n'y avait que les pièces de 4, attachées aux bataillons, qui pussent suivre le mouvement des lignes. Dans cet état de choses, Louis XV ayant rappelé le général Gribeauval du service d'Autriche, cet officier proposa bientôt un nouveau système d'artillerie, bien supérieur à tout ce qui existait alors en Europe. Ce système, longtemps repoussé par les partisans de l'ancienne artillerie, fut enfin adopté en 1765. Dans le système Gribeauval, l'artillerie de campagne se compose de trois calibres : du canon de 4; du 8, qui est le canon de bataille; du 12, qui est celui de réserve, et d'un obusier de 6. Ces bouches à feu, près de moitié moins lourdes que celles de siége, donnent des portées suffisantes pour le service auquel elles sont destinées; les affûts sont légers et roulants; les caissons et les voitures sont perfectionnés dans toutes leurs parties. Les attelages sont à l'allemande, c'est-à-dire que les chevaux sont sur deux files, ce qui raccourcit les colonnes et rend le tirage plus facile. L'artillerie de siége se compose de canons de 24, de 16, de 12 et de 8; d'obusiers de 8 pouces, de mortiers de 12 pouces, de 10 pouces ordinaires, de 10 pouces à grande portée, de 8 pouces et de

pierriers de 15 pouces. Les affûts de siége ont des avant-trains à la limonière. Les canons de 24 et de 16, ainsi que les mortiers et pierriers, ne peuvent voyager sur leurs affûts, et sont portés sur des chariots à quatre roues, attelés à l'allemande. Il y a des affûts particuliers pour la défense des places et pour la défense des côtes; ces affûts ne sont propres qu'à ce genre de service; les mortiers ont des affûts en fonte. Enfin, tout est calculé de manière à produire le plus grand effet avec la dépense et les dimensions les plus petites possibles. » En 1803 Napoléon allégea son artillerie de campagne, et la réduisit à deux calibres, le 12 et le 6. Il adopta, à l'imitation des étrangers, deux obusiers, l'un de 6 pouces, et l'autre de 24. Après la restauration on en revint provisoirement au système de Gribeauval; mais un comité d'officiers d'artillerie s'occupa de créer une nouvelle artillerie en harmonie avec les progrès de la tactique moderne.

Une réforme apportée dans les fusils de l'infanterie fut pour Gribeauval une cause indirecte de désagrément. Bellegarde, lieutenant-colonel agissant sous la direction de son chef, prit sur lui d'opérer ce changement. Le ministre trouvant dans cette réforme le moyen de faire passer des armes aux insurgés de l'Amérique, l'avait secrètement ordonnée. Un conseil de guerre assemblé aux Invalides blâma cette opération; mais Louis XVI, qui venait de monter sur le trône, fit terminer l'affaire à l'avantage de Bellegarde, et Gribeauval reprit dans son corps toute son influence: le roi le nomma gouverneur de l'Arsenal; Gribeauval jouit peu de temps de cette dignité. Les premiers mouvements de la révolution excitèrent son indignation, et il ne craignait pas de l'exprimer d'une manière énergique. La mort ne lui laissa pas le temps d'en voir tous les excès.

Les travaux de Gribeauval sont consignés dans un ouvrage intitulé : *Tables des constructions des principaux attirails de l'artillerie, proposées et approuvées depuis* 1764 *jusqu'en* 1789, *par M. de Gribeauval, exécutées et recueillies par M. de Manson, maréchal de camp, et par plusieurs autres officiers du corps royal d'artillerie de France, imprimées et gravées par ordre du roi*; Paris, 1792, 3 vol. en 4 parties, in-fol., avec 125 pl. Le faux titre imprimé porte : *Règlement concernant les fontes et constructions de l'artillerie de France*. « Cet ouvrage, dit M. Quérard, n'a été tiré qu'à cent-vingt exemplaires seulement, dont le gouvernement s'est réservé la distribution; aussi, lorsqu'il en passe dans les ventes, sont-ils vendus à des prix élevés. » On cite un exemplaire, ayant appartenu au général Pommereul, qui s'est vendu 2,000 fr. Le volume publié sous le titre de *Collection de Mémoires authentiques qui ont été présentés à messieurs les maréchaux de France*, 1744, in-8°, contient quelques pièces de Gribeauval.

L. LOUVET.

Marquis de P... (Puységur), notice dans le *Journal de Paris*, suppl. du 8 juillet 1789. — Gaucher de Passac, *Précis sur M. de Gribeauval*; 1816, in-8°. — Louis Napoléon Bonaparte, *Manuel d'Artillerie*. — Thiroux, *Encycl. des Connaissances utiles*, art. ARTILLERIE. — Quérard, *La France littéraire*.

GRIBOYÉDOF (*Alexandre*), poëte et diplomate russe, né en 1795, mort le 24 février 1829. Il servit pendant la campagne de 1812, et se fit plus tard connaître par une comédie intitulée : *L'Esprit emmène le chagrin*, où il fait spirituellement ressortir certains ridicules de la vieille société de Moscou; il promettait de conquérir une place importante dans la littérature russe, lorsqu'il périt au service de son pays, dans une terrible catastrophe. Envoyé à Téhéran, en qualité de ministre plénipotentiaire, pour surveiller l'exécution du traité de Tourkmantschay, Griboyédof fit arrêter deux Arméniennes, soumises par ce traité à l'extradition. Ces femmes parvinrent à s'évader et à soulever la populace contre l'ambassade russe. Cent gardes du schah et une vingtaine de cosaques la repoussèrent d'abord en faisant feu sur six émeutiers. Les six cadavres furent exposés dans six mosquées différentes, et les mollahs appelèrent tous les musulmans à venger ces victimes des infidèles Moscovites. Aussitôt trente mille individus se ruèrent sur l'hôtel de la légation, et y massacrèrent impitoyablement Griboyédof avec tous ceux qui s'y trouvaient, à l'exception de son secrétaire, M. Maltzof, qui parvint à se sauver. Pce A. G—N.

Le prince Elim Mestcherski, *Les Poëtes russes*.

***GRIEBNER** (*Michel-Henri*), jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 14 octobre 1682, mort le 19 février 1734. Après avoir étudié la théologie et ensuite la jurisprudence à l'université de sa ville natale, il fut nommé en 1707 professeur de droit romain à Wittemberg. En 1717 il devint conseiller de justice et archiviste à Dresde, et en 1726 professeur de droit à Leipzig. On a de lui : *Principiorum Jurisprudentiæ naturalis Libri quatuor*; Wittemberg, 1710, in-4°; ibid., 1715, 1718, 1725, 1732 et 1774, in-8° : cet ouvrage ne contient pas uniquement des considérations philosophiques; on y trouve des réflexions pratiques sur des changements à opérer dans la législation; — *Observationes de Vicariis Imperii*; Wittemberg, 1711, in-4°; — *De Repetitione tormentorum confesso infitiante*; Wittemberg, 1714 et 1735, in-4° : Griebner y passe en revue toutes les opinions émises jusqu'à ce jour sur la légitimité de la torture; — *De Usu Tormentorum apud Athenienses*; Wittemberg, 1714, in-4°; — *De Terris Juris Saxonici*; Wittemberg, 1711, in-4°; — *Observationes de Sigillo majestatis Saxonico*; Wittemberg, 1712, in-4°; — *Principia Processus judiciarii*; Halle, 1714, in-8°; ibid., 1719, in-8°; Iéna, 1728, 1733, 1743 et 1769, in-8°; — *De Præjudiciis Prin-*

cipum Imperii ex abusu juris Justinianei*; Wittemberg, 1715, in-4°; — *Opuscula Juris publici selecta*; Leipzig, 1722, in-4°; — *De sub-feudorum Imperii, quæ olim immediata feuda fuerunt, Prærogativa*; Leipzig, 1728 et 1742, in-4°; — *Ad Caroli IV Auream Bullam*; Leipzig, 1728, in-4°; — *De Feudis Imperii masculinis, non fœmininis*; Leipzig, 1734, in-4°; — *Principia Jurisprudentiæ privatæ illustris*; Gœttingue, 1736, in-8°; Gotha, 1745, in-8°. Griebner a encore publié cinquante-trois dissertations sur divers points de droit; la liste s'en trouve dans le *Lexikon litteraturæ Academico-Juridicæ*, publié à Leipzig par Weigel. E. G.

Jenichen, *Programma in Griebneri funere*; Leipzig, 1734, in-fol. — *Acta Eruditorum*, année 1734, p. 872. — *Acta Jureconsultorum*; Wittemberg, 1734, pars II, p. 147. — C.-Ot. Rechenberg, *Oratio parentalis Griebnero dicta*; Leipzig, 1788, in-fol.

* **GRIEPENKERL** (*Robert*), littérateur suisse, né en 1810, à Hofwyl, dans le canton de Berne. Il a été professeur de littérature allemande à Brunswick. Ses principales publications sont : *Das Musikfest oder die Beethovener* (La Fête musicale, ou les partisans de Beethoven); Leipzig, 1838 et 1841; — *Ritter Berlioz in Braunschweig* (Le chevalier Berlioz à Brunswick); Brunswick, 1843; — *Die Oper der Gegenwart* (L'Opéra contemporain); Leipzig, 1847; — *Der Kunstgenius der Deutschen Literatur im letzten Jahrhundert* (Le Génie artistique de la littérature allemande dans le dernier siècle); Leipzig, 1846; — *Maximilian Robespierre*, tragédie; Brême, 1851; — *Die Girondisten* (Les Girondins). W. R.

Conversations-Lexikon.

GRIERSON (*Constantia*), Irlandaise célèbre par son savoir, née de parents pauvres, à Kilkenny, en 1706, morte en 1733. Elle reçut quelques leçons d'un curé de sa paroisse; mais elle dut surtout à son propre travail de connaître le grec, le latin, l'histoire, la théologie, la jurisprudence, la philosophie, les mathématiques, et même un peu d'hébreu. Elle épousa Georges Grierson, imprimeur de Dublin, et obtint pour lui, de lord Carteret, lord lieutenant d'Irlande, un brevet d'imprimeur royal. Lord Carteret voulut que le nom de Constantia Grierson fût inséré dans le brevet. Comme témoignages du savoir de Constantia, il nous reste une bonne édition de Tacite, avec une dédicace à lord Carteret, une édition de Térence avec une dédicace et une épigramme grecque, adressées l'une et l'autre au fils de lord Carteret. On a aussi d'elle diverses pièces de poésie anglaise, dans le *Recueil de Poésies* de Mary Barber et dans les *Mémoires* de Létitia Pilkington. Z.

Ballard, *Memoirs*. — Cibber, *Lives*. — *Préface des Poems de Mrs. Barber*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GRIESBACH (*Jean-Jacques*), théologien protestant et célèbre critique biblique, né à Butzbach (Hesse-Darmstadt), le 4 janvier 1745, et mort à Iéna, le 24 mars 1812. Peu de temps après avoir achevé ses études de théologie, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, pour collationner des manuscrits du Nouveau Testament, dans le dessein de travailler à une révision raisonnée du texte sacré. Trois années furent consacrées à ces voyages scientifiques. En 1773 il fut nommé professeur de théologie à Halle; trois ans après il passa avec le même titre à l'université de Iéna. Griesbach a continué avec le plus grand succès l'œuvre commencée par les Mill, les Bengel, les Wetstein, pour la révision du texte du Nouveau Testament. Sa méthode, son système, les résultats auxquels il arriva, ont trouvé des contradicteurs, entre autres Matthæi; cependant ses travaux ont acquis une autorité presque décisive, et le texte tel qu'il l'a rétabli est celui qui est aujourd'hui le plus généralement adopté. Les principes d'après lesquels il a opéré sa révision du texte sont aussi simples que rationnels. Après avoir observé que la valeur d'une variante ne dépend pas du nombre de manuscrits en sa faveur, puisque des manuscrits faits d'après une même copie ne donnent, en réalité, quelque nombreux qu'ils puissent être, qu'un seul et unique témoignage, il chercha à classer tous les documents qui peuvent servir à faire connaître le texte primitif, tels que manuscrits, versions anciennes, citations du Nouveau Testament dans les Pères de l'Église. L'étude qu'il fit de ces divers documents, par rapport au but spécial qu'il se proposait, le conduisit à les ranger en quatre familles. La première, qu'il appela *récension occidentale*, embrasse les manuscrits, les versions et les Pères latins; la deuxième, qu'il désigna du nom de *récension alexandrine*, est représentée par tous les documents et tous les écrivains de l'Égypte; la troisième, à laquelle il donna le nom de *récension constantinopolitaine*, comprend une foule de manuscrits dont les plus anciens datent du quatrième siècle; ce sont ceux qui ont été suivis, à peu de chose près, par les premiers éditeurs du Nouveau Testament; le texte qu'elle donne est celui qui forme le texte reçu; enfin, la quatrième est formée de documents peu nombreux, mais importants, tels que la version syriaque connue sous le nom de *Peschito*, et les citations des Évangiles dans Chrysostome. Chacune de ces quatre familles contenant à peu près un texte uniforme, tous les documents appartenant à l'une d'elles ne peuvent valoir que pour un seul témoignage. S'appuyant ensuite sur cette classification et sur les conséquences qu'il en fit naturellement sortir, Griesbach posa quelques principes pour la discussion des variantes, principes dont les deux plus importants sont 1° qu'on ne doit jamais admettre de variante sans l'autorité positive d'une récension au moins, et 2° que l'autorité d'une leçon est en raison inverse de la probabilité d'altération. Enfin, après ces travaux préliminaires, il entreprit la discussion critique de chaque mot du Nouveau Testament et

nota sur chaque variante son degré de probabilité. Il a exclu du texte ordinaire quelques mots contre lesquels toutes les preuves critiques s'accordent et quelques autres qui étaient condamnés sur les principes qu'il avait posés, et il y a admis quelques variantes que les documents historiques aussi bien que ses principes lui faisaient regarder comme la leçon véritable et primitive. Le résultat de ce travail fut une édition du Nouveau Testament grec, qu'il publia sous ce titre : *Novum Testamentum; græcum textum ad fidem codd. verss. et Patrum recens. et lection. varietatum adjecit J.-J. Griesbach;* Halle, 1771 et 1775, 2 vol. in-8°, avec des Prolégomènes, dans lesquels il expose son système. Les autres ouvrages où il fait connaître les principes de sa méthode ont pour titres : *Dissert. de Codicibus quatuor Evangeliorum Origenianis;* pars Ia, Halle, 1771, in-4°; — *Dissert. curarum in historiam textus græci Epistolarum Paulinarum, specimen primum;* Iéna, 1777, in-4°; — *Symbolæ criticæ ad supplendas et corrigendas varias Nov. Test. lectiones; accedit multorum Nov. Test. codicum græcorum descriptio et examen;* Halle, pars Ia, 1785, pars IIa, 1793, 2 vol. in-8°; — *Commentarius criticus in textum græcum Nov. Test.;* Iéna, pars Ia, 1798, pars IIa, 1811, 2 vol. in-8°; — *Bemerkungen uber Hetzel's Vertheid. der Æchtheit der Stelle S. Joh. v.* 7 (Remarques sur la défense de l'authenticité de saint Jean, v. 7, par Hetzel); Giessen, 1793, in-8°. La réponse de Hetzel se trouve à la suite de l'écrit de Griesbach. On a encore de ce célèbre théologien : *Dissert. de fide historica, ex ipsa rerum quæ narrantur natura judicanda;* 1764, in-4°; — *Dissert. historico-theologica, locos theologicos, ex Leone max. pontifice Romano, sistens;* Halle, 1768, in-4°; — *Synopsis Evangeliorum Matthæi, Marci et Lucæ, una cum iis Johannis pericopis quæ historiam passionis et resurrectionis Jes-Christ. complect.;* Halle, 1774-1775, 2e part., in-8° : plusieurs édit.; — *De vera notione vocabuli* πνεῦμα *in cap. VIII Epistolæ ad Romanos;* Iéna, 1776-1777, 2e part., in-4°; — *Programma de fontibus unde evangelistæ suas de resurrectione Domini narrationes hauserint;* Iéna, 1784, in-4°; — *Anleitung zum Studium der popul. Dogmatik, besonders für künftige Religionslehrer* (Introd. à l'étude de la Dogmatique populaire, en particulier pour ceux qui auront à enseigner la religion); Iéna, 1785, in-8°; plusieurs éditions : ouvrage remarquable, qui exerça une grande influence; — *Stricturarum in loc. de theopneustia libror. sacr.;* Iéna, 1784-1788, 5 part., in-4°; — *Progr. de imaginibus judaicis quibus auctor Epistolæ ad Hebræos in describenda Messiæ provincia usus est;* Iéna, 1791-1792, 2e part., in-4°; — *Vorlesungen uber die Hermeneutik des N. T. mit Anwendung auf die Leidens und Aufeistehungsgeschichte Christi* (Leçons de l'herméneutique du Nouveau Testament, avec une application à l'histoire de la Passion et de la résurrection du Christ); Nuremberg, 1815, in-8°, publié par J.-K.-S. Steiner; — *Opuscula academica;* Iéna, 1824, 2 vol. in-8°, publiés par J.-Ph. Gabler.

Michel Nicolas.

Paulus, *Heidelb. philolog. Annalen*, 1812. — *Notices* (en allem.) *sur la vie de J.-J. Griesbach*, par Kœthe, Iéna, 1812, in-8°; par Augusti, Berlin, 1812, in-8°; et par Eichstadt, Iéna, 1815, in-4°.

GRIESINGER (*Jean-Burchard*), prédicateur luthérien, né le 17 décembre 1638, à Worms, mort le 15 juillet 1701. Aveugle dès l'âge de trois ans, ce ne fut qu'à dix-neuf ans qu'il se décida à entreprendre des études que le succès vint récompenser. Après avoir suivi les universités de Strasbourg et d'Iéna, il alla, en 1686, se fixer à Kœnigsberg, où il se fit connaître par ses talents de prédicateur. On a de lui : *Disputatio de conceptu quidditativo immutabilitatis Dei;* — *De genuina nominis tetragrammati lectione.* Il avait pour devise ces deux vers :

Tertius annus erat, qui me privabat ocellis;
Sed mea lux Jesu semper abunda fuit.

W. R.

Arnold, *Erleutertes Preussen.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* **GRIESINGER** (*Georges-Frédéric*), théologien allemand, né le 16 mars 1734, à Marschalkenzimmorn, près Sulz, mort à Stuttgard, le 27 avril 1828. Fils d'un ministre protestant, il fit ses études aux écoles de Blaubeuren, de Bebenhausen et au séminaire théologique de Tubingue, et obtint, en 1766, une place de prédicateur à Stuttgard. Il employa son influence à introduire un grand nombre de salutaires réformes dans l'administration des écoles et des églises du royaume de Wurtemberg. Ses principaux ouvrages sont : *Einleitung in die Schriften des neuen Bundes* (Introduction aux écrits du Nouveau Testament); Stuttgard, 1799, in-8°; — *Ueber die Authentie der Alttestamentarischen Schriften* (De l'authenticité des écrits de l'Ancien Testament); ibid., 1804, in-8°; — *Die sämmtlichen Schriften des alten und neuen Testaments in neuen Uebersetzungen verschiedener Verfasser* (Nouvelle traduction de toute la Bible, faite par différents auteurs); ibid., 1824, 2 vol. grand in-8° : ouvrage important, dans lequel se trouvent réunis les travaux de De Wette, Augusti, Michaelis, Mendelssohn, Gesenius, Eichhorn, Berthold, Justi, Morus, Storr, Preiss et Wegschneider; — *Theologia dogmatica;* ibid., 1825, in-8°; — *Initia Theologiæ moralis;* ibid., 1826, in-8°. R. L.

Doering, *Gel. Theol.*

GRIFFENFELD (*Pierre* Schumacher, comte de). *Voy.* Schumacher.

GRIFFET (*Henri*), historien et théologien français né à Moulins (Bourbonnais), le 9 oc-

tobre 1698, mort à Bruxelles, le 22 février 1771. Admis dans la Société de Jésus en 1715, il fut bientôt après chargé de suppléer le P. Porée comme professeur de belles-lettres au collége Louis-le-Grand. Plus tard il renonça à l'enseignement, devint confesseur à la Bastille, et exerça la prédication à Paris et à Versailles. Quoi qu'il n'obtînt aucun succès, il reçut cependant le titre de prédicateur ordinaire du roi. Il défendit courageusement son ordre, attaqué, et après la suppression des Jésuites en France, il se retira à Bruxelles. Le Père Griffet a publié : *Panégyrique de saint Louis*; 1743, in-4° ; — *L'Année du Chrétien, contenant des instructions sur les mystères et les fêtes*, etc.; Paris, 1747, 18 vol. in-12; nouv. édition, Lyon et Paris, 1811-1812, 18 vol. in-12 : la première édition est anonyme; — *Exercices de piété pour la communion*; 1748, in-18 : ouvrage continuellement réimprimé; — *Histoire du Règne de Louis XIII*; Paris, 1758, 2 vol. in-4°, faisant aussi partie de la nouvelle édition de l'*Histoire de France* du P. Daniel; — *Méditations pour tous les jours de l'année sur les principaux devoirs du christianisme*; Paris, 1759, in-12; 1769, in-16 : ouvrage encore souvent réimprimé; — *Coup d'œil sur l'arrêt du parlement de Paris concernant l'institut des Jésuites*; Avignon, 1761, 2 parties in-8° (avec le P. Menoux); — *Mémoire concernant l'institut, la doctrine et l'établissement des Jésuites en France*; Avignon, 1761; Rennes, 1762, in-12; — *Mémoire sur l'établissement des Jésuites en France*; Rennes, 1762, in-8° : — *Exercices ou Prières pendant la Messe*; Paris, 1762, in-12; — *Lettre à M. D*** sur le livre intitulé :* Émile, ou de l'Éducation, *par J.-J. Rousseau*; Amsterdam et Paris, 1762, in-12 (attribué au P. Griffet); — *Remarques sur un écrit intitulé :* Compte rendu des constitutions des Jésuites, *par M. de La Chalotais*; 1762, in-12; — *Mémoire sur l'Institut et la doctrine des Jésuites*; Rennes, 1763, in-8°; — *Nouveaux Éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre, adressés à M David Hume*; Amsterdam et Paris, 1766, in-12; — *Varia Carmina*; Liége, 1766, in-8°; — — *Sermons pour l'Avent, le Carême et les principales fêtes de l'année*; Paris, 1766 ou 1767, 4 vol. in-12; Liége, 1774, 3 vol. in-12; — *Histoire de Tancrède de Rohan, avec quelques autres pièces concernant l'histoire de France et l'histoire romaine*; Liége, 1767, in-12; — *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire*; Liége, 1769, in-12; réimprimé l'année suivante, in-12, avec augmentation de deux chapitres, l'un : *De la vérité dans les généalogies*; l'autre *De la vérité dans les harangues rapportées par les historiens*. On y ajoute souvent la *Réponse de Saint-Foix et recueil de tout ce qui a été écrit sur le prisonnier masqué*; Londres (Paris), 1770, in-12 (1); — *Histoire des Hosties miraculeuses*; Bruxelles, 1770, in-8°; — *L'Insuffisance de la religion naturelle, prouvée par les vérités contenues dans les livres de l'Écriture Sainte*; Liége et Paris, 1770, 2 vol. in-12 : l'auteur a mis dans ce recueil des dissertations sur la version des Septante, sur la Vulgate et sur les nouveaux systèmes du P. Hardouin et de l'abbé de Villefroy; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France, mort à Fontainebleau, le* 20 *décembre* 1765, *avec un Traité de la Connaissance des Hommes, fait par ses ordres, en* 1758 (publiés par l'abbé de Querbeuf); Paris, 1777, 2 vol. in-12 : lors de la publication de ces Mémoires, dit Barbier, l'éditeur supprima quelques passages du *Traité de la Connaissance des Hommes*; les plus piquants étaient relatifs aux écrits de Voltaire et de Montesquieu et aux sollicitations dont on assiége les princes lorsqu'ils ont des places à donner. Le P. Griffet a fourni des matériaux pour l'*Apologie des Jésuites* publiée par Cerutti. Dans sa jeunesse il avait composé des poésies latines, parmi lesquelles on distingue des hymnes d'église. Il avait eu le projet de traduire toutes les oraisons de Cicéron; mais il n'acheva la traduction que des vingt premières, dont Fréron faisait un grand éloge. On doit au

(1) Un chapitre de ce livre, consacré à l'*Examen de la vérité dans les anecdotes*, est rempli tout entier par l'histoire de l'homme au masque de fer. Le Père Griffet, qui avait exercé à la Bastille le ministère de confesseur durant neuf ans, « était plus que personne, dit M. Paul Lacroix, dans son *Histoire de l'Homme au masque de fer*, en état de lever le voile étendu sur le prisonnier masqué, que bien des gens regardaient comme une création romanesque sortie du cerveau de Voltaire ou du chevalier de Mouhy; car on ne connaissait encore aucune pièce authentique constatant que cet homme eût existé. Le Père Griffet surpassa encore ce qu'on attendait de son esprit juste et impartial en citant pour la première fois le journal manuscrit de M. Dujonca, lieutenant du roi à la Bastille en 1698, et les registres mortuaires de la paroisse de Saint-Paul... Le Père Griffet, qui mettait ainsi hors de doute le mystère de l'homme au masque, sans prétendre toutefois le découvrir, crut devoir relater quelques faits qu'il tenait d'un des derniers gouverneurs de la Bastille, Jourdan-Delaunay, mort en 1749... Après avoir rapporté ces nouvelles pièces d'un procès qu'on avait débattu en l'air jusque là, le Père Griffet examina et réfuta tour à tour les *Memoires de Perse* et les *Lettres* de Lagrange-Chancel, de M. de Palteau et de Saint-Foix; il évita de se prononcer sur le récit de Voltaire, qu'il ne nomme même pas, en citant ce récit comme tiré d'un *livre très-connu et très-bien écrit* : il se borna à rapprocher les différentes *traditions*, pour en faire ressortir les contradictions et les invraisemblances... Quant aux trois opinions émises au sujet du personnage condamné à rester masqué toute sa vie, il ne voulut reconnaître ni le duc de Beaufort, ni le duc de Monmouth dans cette victime d'État, et il préféra pencher du côté de la version des *Mémoires de Perse*, parce que le comte de Vermandois lui semblait entrer plus naturellement dans cette mystérieuse captivité, dont il fixa le commencement à l'année 1683. » M. Paul Lacroix attribue aussi au Père Griffet lui-même une *Lettre d'un ami du Père Griffet* au sujet des pièces du procès réunies et publiées par Saint-Foix sur le prisonnier masqué, en 1770, et insérées dans l'*Année littéraire* de Fréron.

P. Griffet, comme éditeur, la publication des *Fabulæ dramaticæ* du P. Porée; 1749; — une nouvelle édition, considérablement augmentée et corrigée, de l'*Histoire de France*, par le P. Daniel; Paris, 1755-1758, 17 vol. in-4°; l'histoire de Louis XIII et le journal du règne de Louis XIV, contenus dans les tomes XIV, XV et XVI, appartiennent au Père Griffet. « Les dissertations critiques et historiques dont il a enrichi ce grand ouvrage sont, dit Sabatier, d'une instruction et d'une netteté qui jettent le plus grand jour sur plusieurs points de nos annales qui n'étaient pas encore connus. » On lui doit en outre les *Mémoires de la Vie du maréchal Fr. de Scépeaux de Vieilleville*, par Vinc. Carloix, avec une préface et des notes de l'éditeur; 1757; — une nouvelle édition des *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, par le P. d'Avrigny, augmentés d'un cinquième volume; 1757; — un *Recueil de Lettres pour servir à l'histoire militaire du règne de Louis XIV, depuis* 1671 *jusqu'en* 1694; 1761-1764, 8 vol. in-12.

L. Louvet.

Éloge du P. Griffet, dans l'*Année littéraire*, 1771. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

Griffet (*Claude*), humaniste français, frère du précédent, né à Moulins ou à Nevers, le 30 mars 1702, mort on ne sait à quelle époque, entra aussi chez les Jésuites, et s'occupa de littérature. On lui doit un poëme latin intitulé: *De Arte regnandi*, qui a été inséré dans le supplément aux *Poemata didascalica*; Paris, 1813, in-12. Il avait fait aussi une pièce de vers français sur la majorité de Louis XV. Mais il est surtout connu comme éditeur des œuvres du Père Porée.

L. L—t.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

Griffet de La Beaume (*Antoine-Gilbert*), littérateur français, neveu des précédents, né à Moulins, le 21 novembre 1756, mort le 18 mars 1805. Après avoir fait de bonnes études, il vint à Paris, en 1776, et s'occupa de traductions. Il avait obtenu un emploi dans un ministère, mais il fut bientôt congédié, et d'autres chagrins l'accablèrent. On a de lui : *Galatée*, comédie en un acte et en vers; 1776, in-8°; — *Agathis*, scène en vers et en prose; in-8° : M. Quérard doute que ces deux pièces, citées par Beuchot, aient jamais été imprimées; — *Lettres sur le désastre de Messine*, traduites de l'italien; Paris, 1779, in-8° : traduction supposée, ajoute M. Quérard; — *Les Épanchements de l'amitié et de l'imagination*, traduits de l'anglais, de Langhorne; Paris, 1780, in-18; — *Evelina, ou l'entrée d'une jeune personne dans le monde*; traduit de l'anglais, de mistriss d'Arblay; Paris, 1785, 2 vol. in-12; 1816, 2 vol. in-12; — *Quelques vers*; Paris, 1786, in-16; 1801, in-12; — *Sermons choisis* de Sterne, traduits de l'anglais; Paris, 1786, in-12; — *Daniel*, traduit de l'allemand, de Moser; Paris, 1787, in-18 : M. Quérard attribue cette traduction à Charles Griffet de La Beaume; — *Réflexions sur l'abolition de la traite et de l'esclavage des nègres*; traduites de l'anglais; Paris, 1788, in-8°; — *Lettres de Sterne à ses amis*, traduites de l'anglais; Paris, 1788, in-12; — *Les Poëmes d'Ossian*, traduits de l'anglais; Paris, 1788 : suivant M. Beuchot, Griffet n'aurait été que l'éditeur de cette traduction de David de Saint-Georges; — *Le Fou de qualité*, traduit de l'anglais, de Brooke; Paris, 1789, in-8°; — *Le Sens commun*, traduit de l'anglais, de Th. Payne; Paris, 1790, in-8°; — *Les Souffrances maternelles*, roman imité de l'allemand; Paris, 1793, 4 vol. in-18; — *Marianne et Charlotte, ou l'apparence trompeuse*, traduit de l'allemand, de J.-F. Junger; Paris, 1794, 3 vol. in-18; — *La Victime de l'imagination, ou l'enthousiasme de Werther*, traduit de l'anglais; Paris, 1794, 2 vol. in-18; — *La Messe de Gnide, ouvrage posthume du citoyen Nobody* (mot anglais qui signifie *personne*); Genève (Paris), 1794, in-24 : cette pièce licencieuse a été réimprimée dans les *Fêtes et Courtisanes de la Grèce*, de Chaussard; — *Léopoldine, ou les enfants perdus et retrouvés*, traduit de l'allemand de Fr. Schulz; Paris, 1795, 4 vol. in-18; — *Peregrinus Protée, ou les Dangers de l'enthousiasme*, traduit de l'allemand de Wieland; Paris, 1795, 2 vol. in-18; — *Le Tableau du Déluge*, traduit de Bodmer; Paris, 1797, in-18; — *Histoire des Suisses*, traduite de l'allemand, de J. de Müller; Paris, 1797, 8 vol. in-8°; le premier volume a été traduit par N. Boileau; — *Vie de Daniel de Foë*, mise en tête de l'édition de *Robinson Crusoé*, publiée par la veuve Panckoucke; 1799; — *Contes orientaux et autres*; Paris, 1799; — *Mémoires sur les établissements d'humanité*; Paris, 1799: Beuchot n'attribue à Griffet de la Beaume qu'une coopération à cet ouvrage; — *Louise*, poëme champêtre, traduit de l'allemand de Voss; Paris, 1800, in-18; — *Les Enfants de l'Abbaye*, traduit de l'anglais de Mme M.-R. Roche; Paris, 1801, 6 vol. in-18; — *Les Abdérites, suivis de La Salamandre et la Statue*, traduit de l'allemand de Wieland; Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Aperçu statistique des États de l'Allemagne*, traduit de l'allemand de Hoek; Paris, 1802, in-fol.; — *Voyage de Fr. Hornemann dans l'Afrique septentrionale*, traduit de l'anglais; Paris, 1803, in-8°; — *Recherches Asiatiques, ou mémoires de la société établie au Bengale pour faire des recherches sur l'histoire, les sciences et la littérature de l'Asie*, traduites de l'anglais, avec des notes de Langlès, Cuvier, Delambre, etc.; Paris, 1805, 2 vol. in-4°; — *Anna Bella, ou les Dunes de Barham*, traduit de l'anglais de Mackenzie; Paris, 1810, 4 vol. in-12. Griffet

de La Beaume a en outre travaillé au *Censeur universel anglais*, dans lequel il signait d'un Z; au *Bulletin de Littérature*, au *Mercure de France*, au *Journal Encyclopédique;* à *La Décade*, où il signait d'un L; au *Magasin encyclopédique*, recueil dans lequel il a publié une *Notice biographique et littéraire sur les femmes auteurs les plus distinguées de la Grande-Bretagne*, par ordre alphabétique.
J. V.

Notice dans *la Décade*, tome XLV, p. 182. — Notice dans le *Magasin Encyclopédique*, avril 1805, p. 414. — Quérard, *La France littéraire.*

GRIFFET DE LA BEAUME (*Charles*), économiste français, frère du précédent, né à Moulins, en 1758, mort à Nice, le 10 mars 1800, ingénieur en chef du département des Alpes-Maritimes. On lui doit : *Théorie et Pratique des Annuités décrétées par l'Assemblée nationale de France pour les remboursements du prix des acquisitions des biens nationaux;* Roanne et Paris, 1791, in-8°. On trouve du même écrivain, dans le premier volume du *Journal de l'École Polytechnique*, un article intitulé : *Des Moyens de construction appliqués aux travaux publics relatifs aux communications* (1794). J. V.

Quérard, *La France littéraire.*

GRIFFI (*Léonard*), archevêque de Bénévent, né à Milan, en 1437, mort à Rome, en 1485. En 1478 il avait été nommé évêque de Gubbio, et cinq ans après il fut transféré à un siége plus important. Ses talents et ses qualités le firent distinguer avec avantage. Il cultiva la poésie latine, et composa beaucoup de vers, presque tous demeurés inédits. On trouve de lui dans le recueil de Muratori (*Scriptores Rerum Italicarum*, t. XXV, p. 465) un petit poëme en vers hexamètres, qui raconte les exploits de Braccio de Pérouse auprès d'Aquila. G. B.

Argelati, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium*, t. I, P. II, p. 709. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. XVII, p. 140.

* **GRIFFIER** (*Jean*), peintre hollandais, né à Rotterdam, en 1656, mort en 1718. Fils de parents pauvres, il fut d'abord apprenti charpentier; le hasard lui ayant fait connaître les enfants d'un fabricant de carreaux de fayence, il négligea son chantier pour aller peindre avec ses jeunes amis, et devint rapidement le plus habile ouvrier de leur manufacture. Griffier obtint alors de suivre ses penchants naturels, et entra chez un peintre de fleurs; mais cet homme était un ivrogne, qui passait tout son temps au cabaret. Griffier se dégoûta d'un pareil maître, et devint élève de Roeland Rogman. Il se lia avec Jean Lingelbach, Adrien van den Velde, Ruisdael et Rembrandt, et, par les conseils de ces grands artistes, surpassa bientôt son maître, dont il n'imita pas la manière lourde et monotone. Griffier travailla alors de lui-même, et peignit des paysages avec des ruines antiques. Ses tableaux furent surtout recherchés en Angleterre; il passa alors à Londres, s'y maria, et y amassa quelque bien. Il voulut alors retourner dans sa patrie, acheta pour deux mille florins un petit bâtiment, et s'embarqua avec sa famille, toute sa fortune et une nombreuse collection de tableaux de prix. Mais en vue des côtes de Hollande, un orage violent brisa le navire de Griffier, qui ne gagna la terre avec les siens que presque nu et après des dangers inouïs. Au moyen de quelques guinées sauvées par sa fille aînée, il put se rendre à Rotterdam, et recommença une vie de labeur et de privations.

Le terrible accident qui avait causé sa ruine eût dû l'éloigner pour toujours des voyages maritimes; il n'en fut rien. Griffier se procura à crédit une vieille barque pontée, la fit réparer tant bien que mal, fit distribuer le dedans pour les besoins de sa famille, se réservant un atelier pour lui-même, et dans cette nouvelle arche il parcourut pendant plusieurs années les côtes de la Hollande, jetant l'ancre tantôt à Amsterdam, tantôt à Enkhuisen, à Hoorn, à Dorpt, enfin partout où une vue, un site, attiraient son attention. Il ne quittait sa maison mobile que pour vendre ses productions, acheter des vivres, des châssis et des couleurs. Son inexpérience en navigation lui fit courir encore de grands dangers. Une fois, entre autres, il échoua sa barque sur un banc de sable aux environs de Dorpt, et resta huit jours sans secours. Heureusement un changement de vent et une forte marée renflouèrent le bâtiment.

Le nombre des tableaux que peignit Griffier durant cette singulière existence est considérable. Ils consistent en jolies vues de côtes, de ports ou d'entrées de rivières; cependant il ne s'en tint pas à copier la nature, et s'attacha à contrefaire Poelembourg, Ruysdael, Teniers et même Rembrandt; il le fit avec tant de succès que ses copies peuvent à peine se distinguer des originaux et trompent encore les connaisseurs les mieux exercés. Il acquit par ce moyen de grosses sommes, et résolut d'aller achever sa fortune en Angleterre; mais, se souvenant cette fois de sa précédente traversée, il embarqua sa famille et une partie de ce qu'il possédait sur un bon et solide navire; quant à lui, il demeura dans son habitation flottante. Le passage s'opéra sans accident, et Griffier se fixa à Londres, où le duc de Beaufort accapara à des prix fort élevés toutes les toiles que le peintre hollandais pouvait exécuter. Les tableaux de Jean Griffier se font remarquer par une grande limpidité; l'air et la lumière y circulent abondamment; ses eaux ont des teintes naturelles et ses paysages une fraîcheur vaporeuse et charmante. Il réussissait très-bien dans les personnages, écueil ordinaire des paysagistes; aussi n'a-t-il pas craint d'animer suffisamment ses sujets.

Ses tableaux les plus connus sont : à Amsterdam, galerie Bierens, deux *Vues du Rhin;* — galerie Lubbeling, une *Vue du Rhin* et *une*

Kermesse (fête flamande); — à La Haye, galerie Fagel, une *Vue du Rhin*; — galerie Le Lormier, *Vue de Montagnes*; le Rhin, chargé de bateaux coule au premier plan; — *Passage du Rhin par un corps d'armée*; — galerie Van Heteren, *Une famille qui fait emballer ses richesses*; où croit que le peintre s'est représenté dans ce cadre; — *Vue des Sept Châteaux* (en Allemagne), fort beau morceau; — galerie Verschuring, une *Vue du Rhin*, tableau capital; — à Rotterdam, galerie Leers, un magnifique *Paysage*; — galerie Bisschop, deux *Vues du Rhin*, avec figures et animaux; — à Gand, galerie Baul, un *Paysage* fort bien animé. A. DE LACAZE.

Houbraken, *Levensbesch. der Nederl. Konst-Schilders*, t. II.

GRIFFIER (*Robert*), peintre hollandais, fils du précédent, né en Angleterre, en 1688, mort à Amsterdam, vers 1750. Après avoir travaillé plusieurs années en Angleterre, il vint se fixer à Amsterdam, et y exécuta beaucoup de bons tableaux, fort recherchés. Il n'avait eu d'autre maître que son père, et, comme lui, il excellait dans le paysage et les vues de rivière, peut-être même avait-il plus de légèreté dans la touche. Une couleur excellente, une intelligence fine de la perspective aérienne rendent ses toiles précieuses. Ce sont généralement des *Vues du Rhin*, bien mouvementées et animées par de nombreuses figures d'un dessin correct. On cite surtout de lui : à La Haye, galerie de Wassenaër, un *Effet de neige*; deux *Vues du Rhin*; — galerie Le Lormier, une *Scène d'hiver*, avec de nombreux patineurs; — à Rotterdam, galerie Bisschop, une *Vue du Rhin*, avec figures et bateaux.

A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 24.

GRIFFIN (*Edmond*), poëte américain, né à Wyoming (Pennsylvanie), le 10 septembre 1804, mort à New-York, le 31 août 1830. Il fit ses études à New-York, où son père était venu s'établir; et se destinant à l'état ecclésiastique, il suivit, de 1824 à 1826, les cours du séminaire général théologique. Il reçut le diaconat en 1826, et pendant les deux années suivantes il remplit les fonctions du ministère évangélique. La faiblesse de sa santé le força de renoncer à la prédication. Pour se rétablir, il essaya des voyages, et visita l'Angleterre, la France et surtout l'Italie. De retour à New-York, le 13 avril 1830, il consentit à terminer, au collége Columbia, un cours d'histoire de la littérature commencé par son ami Mac Vickar, et que celui-ci avait dû suspendre pour cause de maladie. Il traita des littératures romaine, italienne et anglaise. Ses leçons, quoique improvisées, obtinrent un grand succès, mais elles exigèrent des efforts qui achevèrent de consumer ses forces; il mourut presque subitement, au commencement des vacances. Il laissait divers ouvrages, qui furent publiés, d'après ses manuscrits, par son frère et par son ami Mac Vickar, sous le titre de *Remains of R. Ed. Griffin*; New-York, 2 vol. gr. in-8°. Ces volumes contiennent des poésies, dont quelques-unes sont en latin, un Voyage en Italie et en Suisse en 1829, des notes des voyages de Griffin en France, en Angleterre et en Écosse, dans les années 1828, 29 et 30, des extraits de son cours de littérature et quelques dissertations écrites lorsque l'auteur était encore au séminaire. Parmi ses productions, qui toutes n'étaient pas destinées à la publicité, on remarque un petit nombre de poésies écrites avec élégance et sensibilité. Z.

Mac Vickar, *Notice sur Griffin*, en tête de ses *Remains*. — *Cyclopædia of American Literature*, t. II, p. 391.

GRIFFITH (*Élisabeth*), romancière anglaise, née dans le pays de Galles, vers 1730, morte à Millecent, dans le comté de Kildare, Irlande, le 5 janvier 1793. Dans sa jeunesse, elle essaya du théâtre en Irlande, et en 1753 et 54 elle joua à Covent-Garden. Pendant son séjour en Irlande, elle épousa Richard Griffith, d'une bonne mais pauvre famille du pays. Elle composa, quelquefois en collaboration avec son mari, les ouvrages suivants : *The Letters of Henry and Francis*; 1756, 6 vol. in-12. C'est un recueil des lettres réelles que Élisabeth et Richard avaient échangées avant leur mariage; — *Amana*, poëme dramatique; 1764, in-4°; — *The platonic Wife*, comédie; 1765, in-8°; — *The double Mistake*, com.; 1766, in-8°; — *The School for Rakes*, com.; 1769, in-8°; — *Two Novells, in letters, 4 vol.; the first and second, entitled : Delicate Distress, by Francis; the third and fourth, entitled : The Gordian knot, by Henry*, roman; 1769, 4 vol. in-12; — *History of Lady Barton*, roman; 1771, 3 vol. in-12; — *A Wife in the right*, comédie; 1772, in-8°; — *History of Juliana Harley*, roman; 1775, 2 vol. in-12; — *The Morality of Shakspeare's Drama illustrated*; 1775, in-8°; c'est une des plus agréables productions d'Élisabeth Griffith; — *The Times*, comédie; 1780, in-8°; — *Essays to young married women*; 1782, in-8°. Élisabeth Griffith traduisit du français *Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais, 1776, in-8°, et les *Lettres de Ninon de Lenclos*. Richard Griffith composa seul *The Triumvirate, or the authentic Memoirs of A. B. and C. J.*; 1764, 2 vol. in-12 : c'est un roman fort immoral, dont Élisabeth Griffith n'osa recommander la lecture qu'aux hommes seuls. Z.

Gentleman's Magazine, XL, XLIII. — *Biographia Dramatica*, vol. I.

GRIFFITH. *Voy.* ALFORD.

GRIFFITHS (*Ralph*), libraire anglais, né dans le comté de Shrop, en 1720, mort le 1er septembre 1803. Il tenait un magasin de librairie à Londres. En 1749, il fonda le *Monthly Review*, qui fut longtemps le meilleur des ouvrages périodiques de ce genre, et qui en est encore un des plus judicieux et des mieux informés. Longtemps avant sa mort Griffiths avait

quitté les affaires et s'était retiré à Turnalm-Green. Z.

Rose, *New general Biographical Dictionary*.

GRIFFON ou **GRIPPON**, prince franc, né en 726, tué dans la Maurienne, en 753. Il était le troisième fils de Charles *Martel* et de sa seconde femme, la princesse bavaroise Sonichilde. Lorsque Charles Martel mourut (21 octobre 741), il partagea ses Etats entre ses deux fils aînés, Carloman et Pépin, enfants de sa première femme, Rotrude; la raison qui fit exclure Griffon de la succession paternelle est restée inconnue. Cependant Sonichilde fit revenir son époux sur cette disposition, et obtint pour son fils quelques petits pays de Neustrie et d'Austrasie situés vers la Champagne. Quelque modeste que fût cet apanage auprès de leurs beaux royaumes, il excita la jalousie des aînés de Griffon, qui persuadèrent aisément aux leudes qu'il ne convenait pas d'altérer les anciennes limites de la Neustrie et de l'Austrasie. Ils taxèrent de nullité la donation de leur père, comme n'ayant pas été ratifiée par les grands de la nation. Leur dessein était de se saisir de Griffon et de le forcer à renoncer à son héritage. Sonichilde les prévint: elle s'enfuit avec son fils à Laon, où elle espérait se défendre. Carloman et Pépin vinrent les assiéger, et les forcèrent de se rendre à merci. Carloman enferma sa belle-mère dans le couvent de Chelles, et Griffon à Neufchâtel dans les Ardennes, puis, par une convention passée à Vieux-Poitiers (*Limonum*), les vainqueurs se partagèrent le patrimoine de leur jeune frère (742). En 747, Carloman ayant abdiqué pour suivre la vie monastique, Pépin, demeuré seul maître du plus puissant État de la chrétienté, rendit la liberté à Griffon; il le reçut dans son palais, et lui assigna plusieurs comtés et des revenus fiscaux en apanage. Mais Griffon, qui prétendait avoir droit à une souveraineté, et non à des pensions alimentaires, ne fut pas longtemps satisfait du rang qui lui était octroyé. Il était alors parvenu à la force de l'âge, et avait trouvé à la cour de son frère un parti de mécontents qui s'empressa de le prendre pour chef; il espérait que les provinces germaniques se déclareraient pour lui. Tandis que Pépin, en 748, avait convoqué les Francs pour le champ de mars à Duren (comté de Juliers), Griffon s'échappa du camp, passa le Rhin, suivi par un grand nombre de jeunes gens, les plus distingués de la nation, et leva l'étendard de la guerre civile. Pépin le poursuivit aussitôt, et le força de chercher un refuge chez les Saxons. Theudéric, principal chef de ce peuple, prit parti pour Griffon, et, secouru par les Vénèdes (Wendes) (1) et les Frisons (2), réunit une armée de cent mille combattants pour arrêter Pépin. Néanmoins celui-ci battit les confédérés en plusieurs rencontres, soumit les Nordsquaves, fit prisonnier Theudéric, franchit l'Ocker au lieu où est bâti aujourd'hui Brunswick, et durant quarante jours il ravagea le pays ennemi. Sur ces entrefaites Odilon, duc de Bavière, mourut, et son fils Tassilon, encore en bas âge, fut reconnu comme son successeur. Tassilon était fils de Chiltrude, sœur des princes francs. Aussitôt que Griffon apprit son veuvage, il accourut près d'elle, et les Bavarois le désignèrent pour tuteur de leur jeune duc. Lanfrid, duc des Allemands, amena des renforts à Griffon. Pépin ne tarda pas à passer le Lech, et parut sur les bords de l'Inn. Les confédérés, effrayés, demandèrent alors à traiter. Pépin y consentit: il évacua ses conquêtes, emmenant Griffon avec lui, et le traitant non point en prisonnier, mais en frère. Il lui donna pour apanage Le Mans, avec douze comtés, nombre compétent alors pour faire un duché. Les deux frères vécurent en paix jusqu'en 751, où Griffon, toujours inquiet, alla chercher une retraite chez Guaifer ou Waifre, duc d'Aquitaine. Pépin, justement irrité de cette nouvelle défection, envoya des ambassadeurs au duc pour le prier de lui renvoyer son frère. Guaifer refusa avec hauteur. Pépin ne jugea pas à propos de poursuivre Griffon pour le moment; mais en 753, le prince franc ayant quitté Toulouse à la tête d'une troupe armée pour se joindre à Astolphe, roi de Lombardie, qui s'apprêtait à traverser les Alpes, il prévint cette trahison, et le fit attaquer sur les bords de l'Arche, dans la vallée de Maurienne, par deux de ses vassaux, Théodouin, comte de Vienne, et Frédéric, comte de la Bourgogne Transjurane. Quoique surpris, Griffon se défendit vaillamment, et tua les deux comtes; mais, accablé par le nombre, il demeura sur le camp de bataille avec la plupart des siens.

A. d'E—P—C.

Frédegaire, *Continuatio*, cap. CXI, p. 458; CXVII, 459; CXVIII, 2. — *Gesta Reg. Francorum*, p. 573-576; *Appendix*, p. 576-578. — *Annales Nazariani*, p. 640 et seq. — *Annales Fuldenses*, p. 675. — Adon, *Chronica*, p. 671. — *Annales Metenses*, p. 686-688. — Adrien de Valois, *Gesta Francorum*, lib. XV, p. 546. — *Annales Tiliani*, p. 648. — *Annales Lambeciani*, p. 646. — Ant. Pagi, *Critica historico-chronologica*, § 2, p. 285. — Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. I, liv. VIII, p. 407-418. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 149-201. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*.

(1) Peuple d'origine slave, qui habitait l'Allemagne orientale. On les trouvait épars depuis la Baltique jusqu'aux Alpes Carniques, particulièrement dans la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie, la Styrie et l'Illyrie.

(2) Les Frisons s'étendaient depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à l'Elbe.

GRIFFONI (*Matteo*), en latin *de Griffonibus*, historien italien, né à Bologne, en 1351, mort en exil, en 1426. Après avoir longtemps rempli des missions diplomatiques au service de sa ville natale, il a laissé un *Memoriale historicum Rerum Bononiensium ab anno* 1109-1428, inscrit dans le recueil de Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. XVIII, p. 101.

G. B.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV, p. 297. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. XVI, p. 201.

* **GRIFFONI** (*Annibale*), peintre de l'école de Modène, né à Carpi, vivait au milieu du

dix-septième siècle. Il fut un des habiles artistes qui contribuèrent au perfectionnement de la *scagliole*, qui venait d'être inventée par leur compatriote Guido del Conte. Il voulut élever cet art au rang de la peinture, et essaya de reproduire des gravures sur cuivre et des tableaux à l'huile; mais soit parce que ce travail demandait trop de temps, soit parce que ses produits étaient d'un prix trop élevé, il n'eut pas d'imitateurs, et son fils *Gaspare*, né en 1640, se borna aux arabesques et aux ornements, qu'il peignait encore en 1677. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

GRIFFOLINI (*François*), littérateur italien, natif d'Arezzo, vivait au quinzième siècle. Son nom latinisé, *Franciscus Aretinus*, l'a fait souvent confondre avec *Franciscus Aretinus de Accoltis;* et c'est pourquoi on lui a attribué la traduction latine des lettres de Phalaris et de Diogène, donnée par Accolti; Trévise, 1471, in-4°. Cette opinion, émise d'abord par Panciroli, fut longuement exposée par le père Gabriel Scarmagli dans le t. Ier de ses *Note alle Lettere dell' Ab. Agliotti;* Fabrucci et Tiraboschi l'ont victorieusement réfutée. Grifolini mourut jeune, d'une chute de cheval. On a de lui plusieurs poésies italiennes, dont le P. Lami donne le relevé dans sa *Bibliotheca Riccardiana.* E. G.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, parte I, p. 457.

* **GRIFFOLINO**, alchimiste italien, né et brûlé à Arezzo, dans le treizième siècle. Dante en parle comme d'un faux monnayeur; il lui fait dire : *Che falsai li metalli con alchimia.* Les plus anciens commentateurs de Dante ont fait ici une longue glose, où ils entrent dans des détails fort curieux sur l'alchimie vraie ou fausse, car la chimie était alors appelée *falsa alchimia.* Quant à Griffolino, son évêque le fit brûler vif, non comme faux monnayeur, mais comme magicien et pour avoir dit en plaisantant qu'il pouvait voler dans les airs. L—Z—E.

Dante, *Divina Commedia, Inferno*, cant. XXIX, v. 110 et 137. — Benvenuto da Imola ou Jacopo delle Lana, *Commento della Divina Commedia* (Venise, 1477, in-fol.). — *Ottimo Commento della Divina Commedia* (Pise, 1827, 3 vol. in-8°), t. I, p. 493 et 504-507. — Guillaume Libri, *Histoire des Sciences mathématiques*, t. II, p. 135, note 4.

GRIFOL (*Francisco*), peintre espagnol, né à Valence, mort dans la même ville, en 1766. Il s'essaya longtemps dans la peinture historique; mais le succès ne répondant pas à sa volonté, il peignit des marines, des paysages, des fruits, etc. Il devint en grande réputation à Séville et à Valladolid; le marquis de Jura-Réal se déclara son protecteur. Mais, soit paresse, soit débauche, Grifol mourut à l'hôpital. Ses toiles sont encore recherchées. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GRIGNAN** (Famille de), illustre maison de Provence, qui tirait son nom de la petite ville de Grignan, près de Montélimart, ancienne baronnie, érigée en comté par Henri II. Les Grignan se sont d'abord fait connaître sous le nom d'Adhémar de Monteil; c'est d'eux que Montélimart s'est appelé ainsi (en latin *Mons* ou *Montilium Adhemari*). En 1164, *Gérard* ou *Giraut Adhémar* fit hommage pour les terres de sa baronnie à Raymond-Béranger II. L'empereur Frédéric Ier lui accorda divers privilèges. La branche qui en descendait s'éteignit avec Louis Adhémar de Monteil. Son neveu, Gaspard de Castellane, fils de sa sœur Blanche, hérita de ses biens, et fut substitué aux nom et armes d'Adhémar.

Les principaux personnages de cette famille sont :

* **GRIGNAN** (*Louis* ADHÉMAR DE MONTEIL, d'abord baron, puis comte DE), diplomate français, mort en 1557. Ambassadeur de François Ier à Rome. En 1541, il contribua de tout son pouvoir, comme la plupart des autres ambassadeurs, à empêcher la réconciliation de ce prince avec Charles Quint, en lui faisant suspecter les intentions de l'empereur. En 1543 il engagea le comte d'Enghien à s'emparer du château de Nice, que trois traîtres promettaient de lui livrer. D'Enghien accepta la proposition; mais Vieilleville, qu'il consulta, lui fit craindre quelque tromperie, et l'empêcha de monter sur les quatre premières galères qui s'approchèrent de Nice, et qui furent prises par Giannettino Doria, caché derrière le cap Saint-Soupir. Les traîtres avaient averti Doria, et d'Enghien, qui suivait d'un peu loin, eut bien de la peine à échapper avec les quinze galères qui lui restaient. Cependant, uni à Barbe-Rousse, d'Enghien vint mettre le siége devant Nice, et le 22 août cette ville se rendit, mais non le château. Barbe-Rousse prétendait s'établir dans cette place quand elle serait réduite. D'Enghien s'y opposait. Le bruit courut dans l'armée que le marquis del Guasto approchait avec une armée impériale pour faire lever le siége aux Français et aux Turcs. Le roi d'Alger insistait pour que la place fût donnée comme sûreté à sa flotte; d'Enghien, au contraire, conclut qu'on devait se retirer, et le siége du château de Nice fut levé le 8 septembre. « La ville de Nice, dit Vieilleville, fut saccagée, contre la capitulation, et puis brûlée, de quoi il ne faut blâmer Barbe-Rousse ni tous ses Sarrazins, car ils étoient déjà assez éloignés quand cela advint, mais le sieur de Grignan, par dépit de ce que les Nissards avoient essayé de le tromper. » Devenu gouverneur de Provence, il fut appelé à Paris en 1544, parce que le roi voulait l'envoyer à la diète de Worms, où l'on devait prendre des mesures rigoureuses contre les hérétiques. Grignan poussa le roi à sévir contre eux, et le 1er janvier 1545 François Ier ordonna au parlement de Provence de mettre à exécution l'arrêt rendu quatre ans auparavant contre les Vaudois, nonobstant les lettres de grâce que lui-même leur avait accordées six mois auparavant. D'Oppède, lieutenant de Grignan en Provence, fit une expé-

dition contre les Vaudois. Arrivé à la diète de Worms, comme ambassadeur de France, et ne sachant ni le latin ni l'allemand, Grignan adressa la parole en français à l'assemblée. Son discours, traduit par un interprète, était plein de menaces pour les protestants, qu'il sommait de se soumettre au concile assemblé à Trente. Ses menaces ne tardèrent pas à porter leur fruit. Grignan, lieutenant général dans les gouvernements de Provence, Lyonnais, Forez et Beaujolais, fut nommé chevalier de l'ordre du roi et créé comte. Sous Henri II, on accueillit les plaintes qu'une dame de Cental forma contre le cardinal de Tournon, le comte de Grignan et le baron d'Oppède, à l'occasion du massacre des Vaudois. Le grand conseil voulut d'abord s'occuper de cette affaire; mais d'Oppède et les autres conseillers mis en cause déclinèrent son autorité, alléguant que le parlement d'Aix était une cour souveraine qui ne relevait que du roi. Henri II évoqua l'affaire le 17 mars 1550, puis il en renvoya l'examen à la grand'chambre du parlement de Paris. Celle-ci y consacra cinquante audiences. Cependant les Guises, qui avaient demandé la punition des prévenus et témoigné tant d'horreur pour ces massacres, changèrent tout à coup de langage: « Le comte de Grignan, dit Sismondi, avait fait accepter au duc de Guise sa belle terre de Grignan, et dès lors le duc n'avait plus songé qu'à sauver les accusés. De son côté, le parlement de Paris désirait par esprit de corps épargner celui de Provence. Le seul avocat général Guérin fut sacrifié par ses co-accusés. On le chargea d'avoir falsifié quelques pièces : on lui fit couper la tête; mais tous ceux qui, de concert avec lui, s'étaient réellement souillés des crimes les plus atroces furent déclarés innocents. » Grignan avait épousé Anne de Saint-Chaumont; il mourut sans laisser de postérité. L. L—T.

Vieilleville, *Mémoires*. — Martin du Bellay, liv. X. — Ferronius, liv. IX. — De Thou, liv. VI. — Th. de Bèze, *Hist. ecclés.*, liv. I. — Bouche, *Hist. de Provence*. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, tome XVII. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — P. Anselme, *Hist. généal. de la Maison de France et des grands-officiers de la couronne*.

* **GRIGNAN** (*François* ADHÉMAR DE MONTEIL, comte DE), né en 1632, mort le 30 décembre 1714. Successivement colonel du régiment de Champagne, capitaine lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la reine Anne d'Autriche, puis lieutenant général du roi en Languedoc et en Provence, chevalier des ordres du roi, etc., il manifesta son zèle contre les jansénistes. Il épousa, en 1658, Angélique-Claire d'Angennes, fille du marquis de Rambouillet, morte en 1665. Il se remaria à Marie-Angélique du Puidu-Fou, et en 1669 il épousa en troisièmes noces Françoise-Marguerite de Sévigné, fille de Mme de Sévigné, dont il eut un fils, *Louis-Provence* ADHÉMAR DE MONTEIL, appelé le marquis de Grignan, né en 1671, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, mort de la petite vérole, en 1704, sans laisser d'enfants d'Anne de Saint-Amand. L. L—T.

Bouche, *Hist. de Provence*. — *Mém. manusc. des Maisons de Castellane et des Adhémar*. — P. Anselme, *Hist. généal. de la Maison de France et des grands-officiers de la couronne*.

GRIGNAN (*Françoise-Marguerite* DE SÉVIGNÉ, comtesse DE), née en 1648, morte en 1705. Elle était fille de Henri marquis de Sévigné et de Marie de Rabutin. Son éducation fut très-soignée par sa mère, restée veuve fort jeune. Mlle de Sévigné parlait et traduisait l'italien et l'espagnol et comprenait assez bien les auteurs latins. Son esprit, développé de bonne heure par l'étude, s'éleva plus tard jusqu'aux régions de la métaphysique et de la philosophie. Cet essor téméraire lui attira des inimitiés; encore aujourd'hui bien des gens ne pardonnent pas à Mme de Grignan d'avoir été une adepte du cartésianisme, c'est-à-dire d'avoir compris ce qu'eux-mêmes ne pouvaient comprendre. Sa beauté, mise au-dessus de toute comparaison par l'amour-propre maternel, était effectivement ravissante. Sa figure, régulière et fine, a été reproduite sur la toile et sur l'émail par les plus fameux peintres du dix-septième siècle. Le poëte Saint-Pavin a légèrement esquissé son portrait moral dans une épître qu'il adressa à Mme de Sévigné, et dont les premiers vers sont des contre-vérités immédiatement démenties.

. . . .
Le bruit court que votre étourdie,
Qui depuis longtemps étudie
L'espagnol et l'italien,
Jusques ici n'y comprend rien.
Est-elle toujours mal bâtie,
Sans jugement, sans modestie?
. . . .
Il faut quitter ce badinage;
Votre fille est le seul ouvrage
Que la nature ait achevé;
Dans tout le reste elle a rêvé.

Mlle de Sévigné fut présentée à la cour en 1663; elle eut l'honneur très-brigué de remplir des rôles dans les ballets où Louis XIV lui-même dansait. « Cette beauté brûlera le monde », dit en parlant d'elle le marquis de Tréville. Cette métaphore aurait sans doute eu sa réalisation si la sagesse de la comtesse de Grignan n'eût refroidi les cœurs tout prêts à s'enflammer, en leur ôtant la perspective du succès. Ce fut au commencement de l'année 1669 que Mme de Sévigné maria sa fille au comte de Grignan, lieutenant général au gouvernement de Provence. Cet établissement, en apparence très-brillant, fut une source de déceptions pour la mère et pour la fille. D'un âge déjà mûr, veuf de deux femmes, dont il avait des enfants, chargé de dettes, et toujours entraîné à faire des dépenses excessives, autant par ses goûts magnifiques que par la représentation à laquelle sa place l'astreignait, M. de Grignan ne put dans la suite relever sa maison que grâce au dévouement de la comtesse, qui engagea toute sa fortune personnelle pour apaiser les créanciers de son mari. Il ne paraît pas que celui-ci ait été fort touché de ces géné-

reux procédés, peut-être à cause de la persuasion où il était que sa femme ne se prévaudrait jamais de ses torts envers elle pour en avoir à son tour envers lui. Mme de Grignan avait l'âme fière; elle ressentit péniblement le malaise qui accompagne une existence somptueuse qu'il faut soutenir par artifice au milieu d'embarras pécuniaires sans cesse renouvelés. Presque au début de son mariage, elle avait eu à supporter des mécomptes d'un autre genre. Peu de temps après avoir épousé Mlle de Sévigné, M. de Grignan avait reçu l'ordre de se rendre en Provence pour y commander à la place du duc de Vendôme, qui ne résidait pas dans son gouvernement; Mme de Grignan dut, contre son attente, se séparer de sa mère et renoncer aux plaisirs de la cour. Ce changement de climat influa fâcheusement sur sa santé; l'air vif et sec qu'on respirait sur le roc aride où s'élevait le château de Grignan fut très-nuisible à sa constitution délicate. Néanmoins, au milieu de ses inquiétudes et de ses souffrances, Mme de Grignan conserva la fraîcheur et l'originalité de son esprit. C'est grand dommage qu'une réserve hors de propos, et aussi, a-t-on prétendu, que des scrupules religieux aient induit la fille de Mme de Grignan, la marquise de Simiane, à retrancher de la correspondance de Mme de Sévigné, quand elle consentit à la laisser publier, toutes les lettres de sa mère. Quatre seulement (je ne parle pas de quelques billets et apostilles, remarquables toutefois par l'élégance du style) ont échappé à ce décret *anti-filial*. Mme de Simiane aurait dû comprendre que supprimer les réponses de Mme de Grignan à sa mère, c'était laisser le champ libre à toutes sortes de conjectures. Aussi avec quelle animosité certains écrivains, esprits jaloux et malveillants, se sont efforcés de décrier le caractère de la fille de Mme de Sévigné. L'un lui lance indirectement un trait qui n'en porte pas moins coup. « Mme de Sévigné, dit-il, est un exemple que l'amour maternel a aussi un bandeau. » L'autre accuse Mme de Grignan d'avoir instillé dans le cœur de sa mère des haines *très-féminines*. Il *soupçonne* Mme de Grignan « d'être altière, guindée dans les hauteurs de son esprit cartésien et dans les priviléges d'une commandante de Provence, abaissant sans pitié et désirant qu'on n'épargne point tout ce qui a rencontré sa défaveur. » Un troisième, celui-là vivait au temps de Mme de Grignan, la traite de *précieuse*, qualification qui équivalait à celle de pédante; et à l'époque de sa mort, il n'hésite pas à avancer que M. de Grignan doit être fort satisfait de se trouver débarrassé de sa femme. Le public, dont la majorité se compose d'esprits paresseux, toujours disposés à adopter une opinion toute faite, surtout quand elle caresse leur prédilection pour la satire, le public s'imagine qu'effectivement la fille de Mme de Sévigné avait le caractère froid et roide, l'âme vindicative, l'esprit sec et prétentieux, en résumé, qu'elle était une détestable personne. Telle est l'impression qu'on reçoit des malveillantes insinuations des détracteurs de Mme de Grignan, bien que ces détracteurs ne méritent guère de créance. Saint-Simon, dont les *Mémoires* ont rendu de grands services aux historiens, ne brille pas néanmoins par l'impartialité; les louanges exagérées qu'il donne à Louis XIII, auprès de qui son père avait été en faveur, prouvent le peu de poids de quelques-uns de ses jugements. Vauxcelles, après avoir dénigré l'esprit et le cœur de Mme de Grignan, se contredit lui-même, en avouant que, *d'une part*, il n'a *lu contre elle aucune accusation contemporaine et positive*, et que, *de l'autre*, il voit, *de quels éloges sa mère l'a comblée pendant tant d'années. De tels éloges donnés par une telle mère ne peuvent être*, ajoute-t-il, *ni une longue bêtise, ni une effronterie maladroite*. Il *consent même* que ces éloges *soient aussi mérités que sincères*. Quant à Voisenon, ses *Anecdotes littéraires* fourmillent d'erreurs sur les gens et sur les choses. Les arrêts qu'il rend et les faits qu'il rapporte sont également hasardés. Pour apprécier équitablement la valeur morale et intellectuelle de Mme de Grignan, il faut écouter ce que disaient d'elle ses amis, il faut remarquer les traits charmants, les mots heureux, les pensées d'une exquise délicatesse dont elle parsemait ses causeries avec sa mère et que celle-ci prenait plaisir à lui répéter; enfin, il faut lire ces quatre lettres qui nous restent d'elle. Le sentiment, l'abandon, la grâce dont elles sont imprégnées en font de véritables chefs-d'œuvre de l'esprit et du cœur féminin. Le *laisser-aller* de sa plume nous est d'ailleurs garanti par ces paroles de Mme de Sévigné : « Vous me dites plaisamment que vous croiriez m'ôter quelque « chose en polissant vos lettres. »

Quoi qu'on en ait dit, la tendresse que Mme de Sévigné avait pour sa fille ne devait pas être supérieure à celle que lui portait Mme de Grignan. Vainement voudrait-on tirer des inductions opposées de certaines lettres de Mme de Sévigné où se trouvent des allusions à de courts instants de mésintelligence, ou plutôt de malentendu, entre cette mère très-expansive dans sa tendresse et dans ses inquiétudes, et la fille, plus concentrée dans ses affections et dans ses peines. Cet apparent désaccord se rattache d'ailleurs à un séjour que fit à Paris Mme de Grignan, et pendant lequel elle fut constamment malade. Je trouve des preuves bien autrement frappantes de la parfaite réciprocité des sentiments de ces deux femmes dans une infinité de passages analogues à ceux-ci : « Vous m'aimez, ma chère enfant, vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. » — « Quand je vous écris des lettres courtes, vous croyez que je suis malade; quand je vous écris des lettres longues, vous craignez que je ne le devienne. Le chevalier de Mirabeau a conté ici de quelle manière vous avez

été touchée de mon mal et comme en six heures de chagrin votre visage devint méconnaissable. » Lorsque cette mère mourut, la douleur de Mme de Grignan fut si profonde que M. de Coulanges, leur parent et ami, disait à Mme de Simiane : « Je n'écrirai de longtemps à madame votre mère, de peur d'augmenter sa douleur par mes lettres. » C'est en cette occasion que Mme de Grignan écrivit au président de Mouloeau une lettre dans laquelle son affliction est exprimée d'une manière si vraie qu'on se sent tout ému en la lisant. Mme de La Fayette avait dit que Mme de Grignan serait parfaite si elle n'était trop sensible. Le fait est qu'elle mourut en partie du chagrin que lui causa la perte de son fils, le marquis de Grignan, à qui elle avait fait épouser Mlle de Saint-Amand, fille d'un riche financier. Au reste, je ne prétends pas qu'il n'y eût point d'ombres à cette remarquable figure. On a reproché à Mme de Grignan d'avoir attaché trop de prix à sa beauté, d'avoir trop aimé les grandeurs. Il est vrai que pour conserver l'élégance de sa taille elle recourut à des moyens qui compromirent sa santé; mais le premier tort de cette imprudence n'appartiendrait-il pas, en bonne justice, à Mme de Sévigné, si orgueilleuse de l'admiration dont sa fille était l'objet, et qu'elle entretenait sans cesse? Il est également certain que la *commandante* de Provence ne se dissimulait pas et peut-être ne dissimulait pas assez aux provinciales qui l'entouraient sa supériorité sur elles; c'est une faiblesse dont l'élévation de son esprit aurait dû la préserver. Quant à la mésalliance par laquelle elle rétablit l'équilibre dans les affaires de la maison de Grignan, il n'y aurait à y reprendre que le dédain avec lequel on a prétendu qu'elle regardait sa belle-fille. Encore ce dédain n'est-il prouvé que par des propos de gens de cour, propos tellement exagérés par les bouches qui les font circuler qu'à la fin les médisances deviennent des calomnies. On a encore inféré de quelques lettres de Mme de Sévigné et de son fils à Mme de Grignan que cette dernière n'aimait pas l'histoire et n'appréciait pas mieux la naïveté de La Fontaine que la sublimité d'Homère. Mais lorsque dans un dialogue on ne peut entendre que les paroles d'un des interlocuteurs, on risque d'interpréter faussement des plaisanteries ou des contre-vérités; il en est de même à l'égard d'un commerce épistolaire. Je le répète, les jugements erronés portés sur Mme de Grignan doivent peser sur la mémoire de sa fille, qui a détruit les pièces du procès.

Camille LEBRUN.

Grouvelle, *Notice sur Mme de Grignan*. — De Perrin, *Préface aux Lettres de Mme de Sévigné*. — Vauxcelles, *Réflexions sur les Lettres de Mme de Sévigné*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Coulanges, *Lettres*. — Mme de Grignan, *Lettres*.

GRIGNON (*Pierre-Clément*), métallurgiste et antiquaire français, né à Saint-Dizier, le 24 août 1723, mort à Bourbonne, le 2 août 1784. En 1770 il remporta un prix proposé par l'Académie royale de Biscaye pour un mémoire ayant pour objet de déterminer quel était le meilleur des soufflets employés dans les forges de fer. Directeur des forges de Bayard, il fit des expériences sur le minerai qui alimentait les fourneaux de cette usine, et soumit le résultat de ses recherches à l'Académie des Sciences, dont il devint correspondant. Ami de Buffon, il partagea longtemps sa demeure à Paris. En 1772, il entreprit une fouille près de Saint-Dizier, et découvrit quelques antiquités, qui ont passé pour la plupart dans le cabinet de l'abbé du Tersan. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le choisit alors pour correspondant; le roi lui accorda une indemnité de 10,000 fr. pour continuer ce travail, et lui donna le cordon de Saint-Michel. Il mourut aux eaux de Bourbonne, que les médecins lui avaient conseillées. On a de lui : *Mémoires sur la nécessité et la facilité de rendre navigable la rivière de Marne depuis Saint-Dizier jusqu'au-dessus de Joinville*; Amsterdam (Paris), 1770, in-12; — *Bulletins des fouilles faites par ordre du roi d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet, en Champagne*; Bar-le-Duc et Paris, 1774-1775, 2 part. in-8°; — *Mémoires de physique sur l'art de fabriquer le fer, d'en fondre et forger des canons d'artillerie; sur l'histoire naturelle, et sur divers sujets particuliers de physique économique*; Paris, 1775, in-4°, avec planches : ce livre a été réimprimé en 1807, sous ce titre : *L'Art de fabriquer le fer, de fondre et de forger des pièces d'artillerie*, etc.; — *Observations sur les épizooties contagieuses, et particulièrement sur celle qui a régné en Champagne*; Paris, 1776, in-8°; — *Analyse du Fer*, de T. Bergmann, traduite de l'allemand, avec des notes et un appendice suivi de quatre mémoires sur la métallurgie; Paris, 1783, in-8°; — *Les Orangers, les Vers à soie et les Abeilles*, poëme traduit du latin et de l'italien, suivi de quelques lettres sur nos provinces méridionales et de pièces fugitives; Paris, 1786, in-12. J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

* **GRIGOROVICH** (*Basile*), moine et voyageur russe, né à Kief, en 1702, mort dans la même ville, en 1747. Il passa toute sa vie en voyages; leur relation, parfois trop prodigue de détails, a été publiée après sa mort par les soins du prince Potemkin, et a été depuis souvent rééditée, sous ce titre : *Voyages de B. Grigorovich aux lieux saints d'Europe, d'Asie et d'Afrique, commencés en* 1723 *et terminés en* 1747. Cet ouvrage est surtout remarquable en ce que c'est le premier pèlerin russe qui ait fait ainsi connaître ses impressions. P^{ce} A. G—N.

Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église gréco-russe.

GRIJALVA (*Juan* DE), navigateur espagnol, né à Cuellar, vers la fin du seizième siècle, tué à Nicaragua, le 21 janvier 1527. Il était compa-

triote de Diégo Velasquez. Celui-ci lui confia le commandement d'une flottille composée de quatre caravelles et d'un brigantin pour aller explorer les côtes de la terre ferme, qu'avaient visitées tour à tour Hermandez de Cordova et Juan Alaminos. Grijalva partit le 1er mars 1518 de l'île Fernandina (Cuba). Au bout de trois jours de navigation, il atteignit la côte du Yucatan (1), et le 4 mars il pouvait apercevoir sur un promontoire aride un petit édifice construit en pierre et affectant la forme d'une tour; c'était un de ces petits *théocalis* au sommet desquels avaient lieu tant de sacrifices abominables, mais dont les chrétiens ne soupçonnaient pas encore l'usage. Bientôt les navigateurs pénétrèrent dans le golfe de Yucatan, et ils côtoyèrent l'île de *Cuzamil* (l'île des hirondelles), où s'élevait le principal sanctuaire des Indiens de cette région. Là, quatorze tours semblables à la première se dressaient sur le rivage; Grijalva entra en rapport avec les Indiens au moyen d'un interprète, et l'on apprit que des deux Espagnols laissés dans ces parages par Cordova pour étudier le pays, l'un était déjà mort, mais que l'autre vivait. Un peu plus loin, le commandant de l'expédition alla planter l'étendard de Castille, sur le plus élevé des théocallis qu'on avait aperçus du rivage, et il prit possession du pays au nom des souverains de l'Espagne, tandis que les prêtres du temple, brûlant de la gomme copale, invoquaient leurs sanglantes divinités. Les lois de l'hospitalité furent d'ailleurs strictement suivies à l'égard de ces étrangers, que les Indiens regardaient comme étant d'origine divine; les Espagnols n'étaient pas moins émerveillés qu'eux. L'art développé dans leurs constructions (car ils n'avaient pas encore vu les grands monuments du Mexique) les frappaient de surprise; ils ne les trouvaient en rien inférieures à celles de l'Europe. Le 7 mars on quitta Cozamil pour s'avancer vers la presqu'île du Yucatan; partout on demandait aux Indiens du *taquin* ou de l'or, et c'était la seule chose que l'on consentît à prendre en payement des vins de Guadalcazar, qui avaient été emportés comme moyen principal d'échange avec les Indiens. Sur la côte du Yucatan beaucoup de grands villages étalaient leurs solides constructions aux yeux des Espagnols; mais Grijalva, malgré un certain mérite comme marin, qui n'avait rien d'entreprenant dans le caractère, ne voulut jamais consentir à ce qu'on allât les visiter. Croisant toujours dans le golfe, il alla de la côte à l'île de Cozamil pour reprendre sa navigation vers le continent et se rendre de nouveau dans l'île. Sur les côtes du Yucatan même, les Espagnols découvrirent une grande tour, séjour, leur dit-on, d'une sorte d'Amazones. Le 10 mai l'escadre se trouva en vue de Pontonchan. Une partie des équipages étant débarquée, les Indiens les attaquèrent aussitôt; mais les Espagnols les repoussèrent, et prirent possession de leur ville. Grijalva eut dans cette affaire trois tués et soixante blessés. Il se rembarqua au bout de quatre jours, et se dirigea vers l'ouest, en côtoyant la *Boca de Terminos*, rade que l'on prit d'abord pour une île. Grijalva aperçut des villages aux maisons de pierre blanches et élevées, des champs cultivés et les paysages les plus riches et les plus variés. Il vit aussi des temples remplis d'idoles à figures de femmes, de serpents, de biches et de lapins. Le 17 mai il entra dans la rivière appelée par les Indiens *Tabasco* et par les Espagnols *Grijalva*. Il atterrit sur une pointe de terre, à deux milles d'une ville assez peuplée. Les habitants vinrent l'environner avec cinquante canots bien armés. Grijalva leur fit porter des paroles de paix, les invita à lui fournir des provisions et à se soumettre à son monarque. Les Indiens, en gens sages, consentirent à trafiquer, mais ne voulurent pas entendre parler d'un roi, « parce que, disaient-ils, ils en avaient déjà un, ce qui leur était bien suffisant ». Ils n'oublièrent pas de prévenir Grijalva qu'une armée de seize mille hommes était prête à appuyer cette explication. Le chef espagnol parut satisfait de la réponse : et les relations s'ouvrirent. Le cacique fit apporter en abondance aux étrangers du pain de maïs, du poisson, du gibier, et fit brûler devant lui de la gomme copale et d'autres parfums. Enfin, il donna à Grijalva et à ses officiers des petits morceaux d'or, taillés en forme d'oiseaux, de lézards, de poissons et trois colliers à petits grains du même métal, les Castillans en demandèrent encore, et s'informèrent avidement où se ramassait le métal précieux; mais les Indiens leur répondirent *culria, culria* (passez outre) (1). Grijalva suivit ce conseil, et après deux jours de navigation arriva à la hauteur de l'île *Agualunco*, qu'il nomma *La Rambla*. Il se rendit ensuite à l'embouchure du fleuve *Tonala*, auquel il donna le nom de *Rio de San-Anton*. De là il passa devant l'entrée du *Guaçacoalco*. Bientôt après, il aperçut *las sierras Nevadas* (montagnes Neigeuses), spectacle étrange dans ces chaudes contrées et celles de *San-Martin* (2).

(1) C'est la partie la plus orientale du Mexique; elle forme en quelque sorte une presqu'île, et est située entre 16° 30 et 21° 30 de lat. N. et entre 91° et 94° de long. O. Suivant Bernal Diaz le nom d'*Yucatan* fut donné à ce territoire par suite d'un malentendu. Les Espagnols, selon leur coutume, demandèrent aux Indiens si le pays renfermait de l'or. Ceux-ci, croyant qu'ils voulaient savoir s'il y avait du pain, répondirent : *Yuca tale*. La plante dont les Indiens faisaient leur pain s'appelait *yuca*; *tale* était le nom de la terre sur laquelle s'élève cette plante; les navigateurs formèrent de ces deux mots *Yucatan*. Gomara donne une autre version, aussi invraisemblable : il prétend que les Indiens répondant toujours aux Espagnols : *Tectécan* (Je n'entends point), ceux-ci prirent ce mot pour le nom du pays.

(1) C'est ainsi que les historiens espagnols ont traduit ce mot; mais le sens véritable paraît être : *N'insistez pas; cela ne vous regarde pas*; ou quelque autre phrase équivalente. Plusieurs géographes ont affirmé que c'était sous ce mot que les naturels désignaient les Mexicains, et qu'ils disaient ainsi que l'or qu'ils possédaient venait du Mexique.

(2) Du nom du soldat qui les découvrit le premier.

Pedro de Alvarado découvrit la rivière de *Papalsava* (aujourd'hui l'*Alvarado*); de là il se rendit à l'embouchure d'un autre fleuve, le *Rio de Banderas*, ainsi nommé à cause des bannières blanches que les Indiens envoyés par l'empereur du Mexique Montezuma déployèrent sur ses bords. Grijalva donna l'ordre au capitaine don Francisco de Montejo de descendre à terre avec dix-neuf hommes. Il fut parfaitement reçu par le gouverneur de la province. L'amiral débarqua alors avec tout son monde, et pour quelques verroteries et autres babioles il obtint des quantités considérables de provisions et plusieurs objets en or travaillé d'une valeur de quinze mille écus. Il prit ensuite possession du pays au nom du roi Charles Quint, et l'appela *Nueva España* (1). Ses compagnons le pressèrent d'y former un établissement; mais, trop scrupuleux observateur des ordres de Velasquez, il remit à la voile, et continua à relever la côte vers l'ouest. Six jours après, il découvrit quatre îles, qu'il nomma : *Blanca*, à cause de la couleur de son sable; *Verda*, à cause de ses ombrages; *de Los Sacrificios*, parce que les Espagnols y trouvèrent cinq cadavres d'hommes qui gisaient sur une espèce d'autel dédié au dieu Rakalka; de *San-Juan d'Ulloa* (2), qu'il trouva fort commode pour fonder une colonie. Il y retrouva les mêmes idoles et les mêmes sacrifices que dans l'île précédemment découverte. Quatre prêtres en manteau noir lui offrirent l'encens de copal, et l'introduisirent dans leur *théocalli* (temple); il y vit, sur un autel assez élevé, ouvert de tous côtés, et auquel on montait par plusieurs degrés, la hideuse image d'une des principales divinités mexicaines, au pied de laquelle deux jeunes garçons gisaient la poitrine ouverte et le cœur arraché.

Grijalva demeura environ dix jours dans ce lieu, et reçut divers présents, parmi lesquels se trouvait de l'or fondu en barre, une petite statue et un masque de la même matière et de nombreux bijoux. Toutes ces merveilles et surtout la fertilité du pays engageaient les Espagnols à y fonder une colonie.

Grijalva, sollicité de nouveau de s'assurer la possession de cette belle contrée autrement que par une vaine cérémonie, dépêcha, sur le *San-Sebastiano*, Pedro de Alvarado à Cuba pour recevoir les instructions de Velasquez et en obtenir du renfort et des vivres, sans lesquels il ne pouvait songer à aucune colonisation. Il avait perdu dix hommes seulement, mais ses équipages étaient épuisés et découragés. Velasquez, dans le même temps, envoyait un de ses officiers, Christoval de Olid, à la recherche de Grijalva, dont il était fort inquiet; Olid et Alvarado arrivèrent ensemble à Cuba, le premier n'ayant pu dépasser les côtes du Yucatan; le second, empressé d'annoncer d'importantes découvertes et d'offrir l'or et les curiosités dont il était porteur. Velasquez entra dans une violente colère lorsqu'il apprit qu'aucun établissement n'avait été commencé. Il avait bien défendu à Grijalva toute entreprise de ce genre, dans la crainte de se brouiller avec l'audience royale d'Hispaniola, mais il se flattait que ses intentions seraient devinées et que son lieutenant prendrait sur lui une désobéissance que le succès devait absoudre. Pendant qu'il accusait d'ineptie ce loyal officier, Grijalva continuait d'explorer les rivages méxicains. Il découvrit les montagnes de Tustla et de Tuspan, et arriva sur la côte de Panuco, couverte de villes populeuses; partout il recueillait avec soin de nombreux et utiles documents. Le navire d'Alonzo Davila étant entré dans une rivière (1), y fut assailli par une flottille de canots indiens, contre lesquels il dut employer toutes ses forces. Malgré une victoire complète, sa position ne fut pas améliorée. Son pilote, Alaminos, lui déclara que les bâtiments ne pouvaient plus tenir la mer; les vivres manquaient, et les hommes ne suffisaient plus aux manœuvres. Grijalva, après avoir fait radouber son plus grand navire dans le fleuve de Tonala, fit voile pour Cuba, et débarqua à Santiago le 15 novembre 1518, après un voyage de quarante-cinq jours.

Ce voyage, le plus long et le plus heureux que les Espagnols eussent encore entrepris dans le Nouveau Monde, fut aussi le plus riche en grands résultats. Il prouva que le Yucatan n'était point une île; il révéla non-seulement l'existence du Mexique, mais donna sur les côtes de ce vaste empire des renseignements qui devaient en assurer la conquête. Velasquez néanmoins montra la plus grande ingratitude envers l'intelligent et courageux navigateur à qui il devait une si belle découverte. Ayant préparé une nouvelle expédition, il en refusa le commandement à Grijalva, qui se retira à La Trinidad, dont il avait le gouvernement. Ce fut Fernand Cortès qui recueillit la gloire et le profit de ses travaux. Lorsque ce dernier, en novembre 1518, s'arrêta à La Trinidad, Grijalva eut la générosité de lui fournir cent soldats d'élite; il alla ensuite s'établir parmi les colons du Nicaragua; mais au moment où ceux-ci se croyaient dans la plus grande sécurité, les Indiens de la vallée de Ulancho se ruèrent sur eux et sur leurs alliés, et massacrèrent le 21 janvier seize Européens, parmi lesquels se trouvait Grijalva. Seize autres chrétiens, disséminés chez les caciques d'alentour, périrent en cette occasion. L'expédition de Grijalva, toujours

(1) Un soldat s'étant écrié qu'il lui semblait être dans « une nouvelle Espagne », Grijalva retint ces mots, et en baptisa sa découverte.

(2) Ainsi nommé en l'honneur du saint du jour, qui était aussi le patron de l'amiral. Les naturels, ayant été interrogés sur le motif des sacrifices humains qui venaient d'être accomplis, répondirent : *Oulloa*. Les Espagnols ajoutèrent ce mot à celui de San-Juan; de là *Saint-Jean d'Ulloa*.

(1) De cette circonstance, ce cours d'eau prit le nom de *Rio de Canoas*; depuis il a reçu celui *de Grijalva* ou *de Panuco*.

imparfaitement racontée, explique on ne peut mieux les sinistres préoccupations de Montezuma, lorsqu'il apprit le débarquement de Cortez; l'empereur des Aztèques savait on ne peut mieux déjà à quoi s'en tenir sur le pouvoir de l'artillerie et sur l'ardeur impitoyable des nouveaux débarqués, lorsqu'il s'agissait de s'emparer d'une position. On a longtemps laissé dans l'oubli le récit de cette expédition; elle avait été cependant minutieusement racontée dans ses détails par le chapelain de Grijalva; elle est jointe à l'itinéraire italien de Varthema (1522, in-8°), sous ce titre, et a probablement été écrite d'abord en espagnol, puis traduite par quelque curieux en italien : *Qui comincia lo itinerario de lisola de Iuchathan, novamente ritrovata per il signor Joan de Grisalve, capitan generale del armata del re de Spania, etc.; per il suo capellano composta* (*sic*). M. Ternaux-Compans a donné une traduction française de ce précieux itinéraire, dans sa collection de *Voyages, Relations et Mémoires*, etc.; Paris, 1838, in-8°, dans un volume qui a pour titre : *Recueil de pièces relatives à la conquête du Mexique*. Ferdinand Denis et A. de L.

Bernal Diaz del Castillo, *Historia verdadera de la Conquista de la Nueva-España*; Madrid, 1632, in-fol. — Gomara, *Hispania Victrix*; Medina del Campo, 1553. — Hackluyt, *Voyages*, vol. III, p. 447-497. — D. Francisco Lorenzana, *Historia de Nueva-España*; Mexico, 1770, in-fol. — Antonio de Solis, *Historia de la Conquista de Mexico*; Madrid, 1783, 2 vol. in-4°. — Robertson, *History of America*.—Abbé Clavigero, *Storia antica del Messico*; Cesena, 1780-1781, 4 vol. in-4°. — De La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*. — *Itinerario de Ludovico de Varthema Bolognese ne lo Egypto ne la Suria*, etc.; Venezia, 1522, in-8°. — Cogolludo, *Historia de Yucatan*. — Prescott, *Histoire de la Conquête du Mexique*. — Oviedo, *Historia*, etc. *Voy.* le t. IV de l'édition donnée par M. de Los Rios. — *Histoire de Nicaragua*, du même trad. en français, par M. Ternaux-Compans, dans la *Collection de Voyages, Relations et Mémoires*.

GRIJALVA (*Hernando* de), *conquistador* et navigateur espagnol, parent du précédent (1), vivait dans la première partie du seizième siècle. Il suivit Cortez lorsque cet illustre capitaine retourna au Mexique, en 1530. En 1533 Cortez fit construire deux bâtiments, *La Concepcion* et *El San-Lazaro*, à Tehuantepec, et les destina à la recherche de D. Diego Hurtado de Mendoza et à l'exploration de la mer du Sud. Il confia le commandement du premier à son parent D. Diego Becerra de Mendoza, et celui du second à Hernando de Grijalva, auxquels il donna pour pilotes le Biscayen Fortun Ximenez (2) et le Portugais Martin d'Acosta. Les deux capitaines mirent à la voile de Santagio (aujourd'hui San-Diego) le 30 octobre 1533; mais dès la première nuit une tempête sépara les deux navires : *El San-Lazaro*, ballotté par les vents, pendant cinquante-six jours entre le 14° 50 et le 23° 50' de lat. nord, se trouva le 25 décembre en vue d'une île déserte, que Grijalva nomma *Santo-Tomas* ou *Thomé* (1). Un peu plus au nord, il découvrit, le 28 décembre, plusieurs petites îles, qu'il appela *Los Inocentos* (ou de *S. Benedicto*). Le 6 janvier 1534 il arriva sur les côtes de la Nouvelle Espagne; il y reconnut une île par 20°,20 à trois heures de Ciguatlan, et lui donna le nom de *Santiago*. De là il fit voile pour Xucutlan, où il se ravitailla. Il reprit la mer le 16 février, et côtoya jusqu'à Acapulco. Il en sortit pour explorer la côte méridionale, toucha à Xamiltepec, navigua vers le sud-ouest jusqu'au 12°, puis retourna à Tehuantepec. Il fut chargé de réduire plusieurs révoltes des indigènes, et fit quelques excursions heureuses dans les contrées non encore soumises aux Espagnols. En 1536, Cortez l'emmena dans l'expédition qu'il fit en personne pour trouver un passage entre les deux mers. Si les navigateurs ne rencontrèrent pas le détroit désiré, du moins ils découvrirent la Californie, dont ils explorèrent une partie des côtes et naviguèrent dans cette mer intérieure à laquelle ils donnèrent le nom de *Bermeja* (Vermeille). L'année suivante Grijalva partit d'Acapulco avec deux navires chargés de soldats et de munitions, que Cortez envoyait à Francisco Pizarro, alors à Lima et dans une position presque désespérée : on ignore ce qu'il devint depuis. Alfred de Lacaze.

Bernal Diaz del Castillo, *Historia verdadera de la Conquista de la Nueva España*, etc.; Madrid, 1632, in-fol., cap. CC. — Gomara, *La Historia de las Indias*; Medina del campo, 1553, goth., lib. II, p. 74. — Herrera, *Decades*, lib. VII, cap. III et IV. — *Relacion del Viage hecho por las goletas* Sutil y Mexicana, etc., introduction, p. 14-16.

* **GRILLE** (*Joseph-François*), polygraphe français, né à Angers, le 29 décembre 1782, mort à L'Étang, près Saint-Germain-en-Laye, le 12 décembre 1855. Il occupa, sous la fin de l'empire et la restauration, le poste de chef de bureau et pendant quelque temps celui de chef de division des beaux-arts au ministère de l'intérieur, dirigea pendant deux ans *Le Messager*, et devint, après la démission de son oncle, Toussaint Grille, bibliothécaire de sa ville natale. En 1848, il fut nommé commissaire du gouvernement dans le département de la Vendée. Ses principaux ouvrages sont : *Le Négociant anglais*, comédie en trois actes et en prose; Paris, 1803, in-8° (sous le pseudonyme d'*Ernest*, avec de Servières); — *La Ville au Village*, comédie en un acte, mêlée de couplets; Paris, 1809, in-8° (même pseudonyme); — *Les Théâtres*, recueil des lois et réglements sur les théâtres, l'administration et la propriété théâtrale; Paris, 1817, in-8°; — *Introduction aux Mémoires sur la Révolution*

(1) C'est à tort que les rédacteurs du *Dictionnaire historique* n'ont fait qu'un seul personnage de Juan et Hernando Grijalva.

(2) C'est par erreur que Eyriès, dans la *Biographie universelle*, donne *Ximenes* comme pilote de Grijalva. Fortin Ximenez conduisait le bâtiment de Becerra de Mendoza, qu'il tua et du vaisseau duquel il s'empara.

(1) Cette île, située par 20° 20 de lat. nord, a environ vingt-cinq lieues de circonférence et est distante de vingt-cinq à trente lieues du continent.

française, ou tableau comparatif des mandats et pouvoirs donnés par les provinces à leurs députés aux états généraux de 1789; Paris, 1825, 2 vol. in-8°; — *Itinéraires de Paris à Genève, de Dijon à Genève, de Paris à Saint-Germain-en-Laye, de Paris à Bordeaux, de Paris à Dijon, de Paris à Rouen, à Dieppe, au Havre;* Paris, 1828-1829 (sous le pseudonyme de *Malvoisine*); — *Description du département du Nord, histoire, topographie, population, administration, industrie, commerce, agriculture, mœurs;* Paris, 1830, in-8°; — *Ginevra, où la peste à Florence,* drame en cinq actes et en prose; Angers et Paris, 1838, in-8°; — *Philosophie de la Guerre, ou les Français en Catalogne sous le règne de Napoléon;* Angers et Paris, 1839, in-8°; — *Le Fer rongeur*, comédie en trois actes et en vers; Angers, 1839, in-8°; Paris, 1840, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *Larevellière-Lepeaux, essai sur sa vie et ses œuvres;* Angers, 1840, in-8°; — *Trois Lettres sur Napoléon, ses campagnes d'Italie, ses cendres;* Angers, 1840, in-8°; — *Bouquet de Violettes;* Angers, 1840, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *Le Siége d'Angers, précédé et suivi de différents morceaux biographiques et littéraires;* Angers, 1841, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *L'Émigration angevine, les princes, l'armée de Condé, Quiberon, Lastallande;* Angers et Paris, 1842, in-8°; — *L'École du Commerce*, comédie en cinq actes et en vers; Angers, Paris, 1844, in-8° (sous le pseudonyme de Malvoisine); — *Pièces inédites sur la guerre civile de l'Ouest;* Angers, 1847, in-8°; — *Notes d'un Représentant du peuple;* — *Lettres d'un moine, d'un abbé, d'un médecin et pièces authentiques sur la révolution;* Angers et Paris, 1847, in-8°; — *Athalie*, tragédie lyrique en trois actes; Paris, 1848, in-8°; — *Lettres, Mémoires et Documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du premier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire et sa marche à travers les crises de la révolution française;* Paris, 1848-1850, 4 vol. in-8°; — *La Vendée en* 1793; Paris, 1851-1852, 3 vol. in-8°; — *Fables et Fabliaux;* Paris, 1852, 2 vol. in-12, — *Miettes littéraires, biographiques et morales livrées au public avec des explications;* Paris, 1853, 3 vol. in-12; — *Autographes de savants et d'artistes, de connus et d'inconnus, de vivants et de morts, mis aux vents, avec annotations, gloses et commentaires;* Paris, 1853, 2 vol. in-12; — *Bric à brac;* Paris, 1854, in-12; — *La Fleur des Pois; Carnot et Robespierre, amis et ennemis.* Outre ces travaux, Grille a inséré un grand nombre d'articles politiques ou littéraires dans les journaux du temps, notamment dans *L'Album,* journal des arts, des modes et des théâtres (sous le pseudonyme de Malvoisine), et dans les divers recueils des sociétés savantes d'Angers. La bibliothèque de cette ville possède de lui, outre sa correspondance, un grand nombre de notes et de manuscrits d'ouvrages inédits.

Célestin Port.

Docum. partic.

GRILLENZONE (*Jean*), érudit italien, né à Modène, au commencement du seizième siècle, mort le 22 juillet 1551. Il suivit à l'université de Bologne les cours de Pomponace sur la philosophie, ceux de Bocca di Ferro sur la jurisprudence et ceux de Firenzuola sur la médecine, science qu'il étudia à fond après la mort de Pomponace. De retour à Modène, il s'appliqua avec ardeur à la langue grecque, sous la direction de Marcantonio de Crotone, pour lequel fut créée à Modène, grâce aux démarches de Grillenzone, une chaire de littérature grecque. Grillenzone habitait la même maison que ses six frères ainsi que leurs femmes et leurs enfants. La famille, composée d'environ cinquante personnes, vivait dans la plus grande harmonie; c'est que tous se soumettaient aux avis de Grillenzone, qui possédait au plus haut degré l'esprit de conciliation. Vers 1530 Grillenzone assembla dans sa maison plusieurs jeunes gens, pour approfondir avec eux, dans des entretiens exempts de tout pédantisme, les principaux auteurs de l'antiquité. Des banquets suivaient les heures d'étude; on y lisait des compositions en vers et en prose, écrites tantôt en italien, tantôt en latin ou en grec. De fines plaisanteries assaisonnaient ces réunions choisies, dont la renommée se répandit bientôt partout. L'Académie de Modène, fondée quelque temps auparavant, en fut éclipsée. Tiraboschi affirme même que cette académie ne fut qu'une transformation des banquets littéraires institués par Grillenzone, ce qui est démenti par les faits. Quoi qu'il en soit, Grillenzone fut un des principaux fondateurs de l'Académie de Modène, devenue si célèbre en Italie vers 1540. On a de lui: *Statuta Collegii Medicinæ*, approuvés par le duc Hercule. Il a aussi laissé un *Traité des Familles de Modène,* ouvrage aujourd'hui perdu.

E. G.

Vita del Castelvetro (en tête des *Opere varie critiche* de cet auteur). — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VII, parte I, p. 148.

GRILLENZONE (*Orazio*), peintre et sculpteur italien, né à Carpi, avant 1550, mort en 1617. Il demeura longtemps à Ferrare, où, ayant été connu du Tasse, ce grand poëte l'immortalisa par un dialogue qui a pour titre *Grillenzone* ou l'*Epitaphio*. Cependant, malgré la réputation de Grillenzone, on ne voit rien à Ferrare qui soit sorti de son pinceau, et ce qu'on montre à Carpi comme étant de sa main ne présente aucun caractère d'authenticité. En sculpture, c'est avec plus de certitude qu'on lui attribue un *buste d'Alfonso II d'Este, duc de Ferrare,* et un *Saint Sébastien*. Ces deux morceaux existent à Ferrare.

A. de L.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*. — Lanzi, *Storia della Pittura*, t. III, p. 414.

GRILLET (*Jean*), missionnaire français, l'un des premiers explorateurs de la Guyane, né vers 1630, mort vers 1676. Il entra dans la congrégation des Jésuites, obtint d'être envoyé dans les missions, et fut dirigé sur celles de la Guyane. Il était supérieur de l'établissement de son ordre à Cayenne, lorsque le chevalier Harman, à la tête d'une escadre anglaise, vint détruire la colonie (22 octobre 1667). Le P. Grillet resta courageusement au milieu du pillage et de l'incendie, et put rendre d'éminents services à plusieurs des malheureux colons. En décembre suivant, Lefebvre de La Barre, gouverneur de la Guadeloupe, renvoya à Cayenne son frère le chevalier de Lezy, ancien gouverneur, avec des renforts, et l'ordre de rétablir la colonie. Le P. Grillet l'aida efficacement dans cette entreprise, et ramena ses collègues ainsi que beaucoup de Français qui s'étaient dispersés chez les peuplades indiennes les plus voisines. Vers la fin de 1673, un visiteur de sa compagnie le chargea d'aller explorer l'intérieur de la Guyane, sur lequel on ne possédait encore que des renseignements incertains. Le P. François-Jean Béchamel accompagna Grillet dans cette excursion. Les deux missionnaires partirent de Cayenne le 25 janvier 1674, dans un canot conduit par un pilote pêcheur, ayant à bord deux de leurs serviteurs et trois Indiens. Leurs provisions consistaient en cassave et en pâte de bananes; ils emportaient aussi une certaine quantité de haches, de couteaux, de hameçons et de verroteries, pour échanger avec les Indiens. Après une journée de navigation sur l'Oyah (*Weia*), ils rencontrèrent une troupe de Maprouanes fuyant les Portugais et les Arianes, qui avaient égorgé une partie de leur nation. A douze lieues plus haut, les voyageurs séjournèrent deux jours chez les Galibis. La langue de ces Indiens est la plus répandue en Guyane. Ils adorent un seul Dieu, invisible sous le nom de *Tamoucicabo* (l'Ancien du ciel). Ils ne manquent ni d'adresse ni d'intelligence, mais leur indolence est extrême. Leur peau est bistre clair, et ils la teignaient en rouge à l'aide du rocou; leurs cheveux, longs et noirs, étaient coupés droit sur le front et leur corps était bizarrement tatoué. Les femmes étaient généralement bien faites; mais elles faisaient boursoufler leurs mollets d'une manière hideuse en se serrant fortement les jambes avec des lanières de cuir. Quittant la rivière Weia, le 6 février, Grillet et Béchamel voguèrent sur celle de Nouragues, et visitèrent les Indiens de ce nom, qu'ils trouvèrent doux, serviables, et qui leur fournirent trois guides. Ils passèrent ensuite sur le territoire des Aracarets, firent vingt-quatre lieues dans les montagnes, traversèrent l'Aretay, affluent de l'Approuague, et s'arrêtèrent à un *carbet* (1), appelé *Caraoribo*, du nom du ruisseau qui y coule. Selon leur estime, ils se trouvaient à quatre-vingts lieues de Cayenne. Les guides Nouragues les quittèrent en ce lieu, en les recommandant à Camiati, chef de Caraoribo. Les missionnaires restèrent un mois parmi ces sauvages, et n'eurent qu'à se louer de leurs procédés. Camiati consentit même à leur louer un canot, et leur prêta neuf de ses sujets pour ramer et leur servir d'escorte. Le 14 mars 1674 la petite caravane se trouvait par 2° 46′ de latitude Nord. De nombreux rapides et des chutes d'eau avaient retardé leur navigation, et chaque fois il avait fallu faire décharger les canots et les porter à travers les bois. Les voyageurs s'engagèrent alors sur le Tinaporibo, cours d'eau étroit, profond et tortueux. Les arbres des deux bords se croisaient de telle sorte qu'il était difficile de passer sous leur voûte. Les missionnaires passèrent la nuit chez les Nouragues. Ceux-ci leur apprirent qu'ils étaient les premiers Français qui se fussent avancés jusque là, mais que quelques années auparavant, à la même place, ils avaient tué et mangé trois Anglais venant probablement du Maroni. Cette confidence était peu rassurante pour les bons Pères; cependant, rien ne leur fit supposer que les sauvages recommenceraient leur horrible festin à leurs dépens.

Du 15 au 30 avril Grillet et Béchamel parcoururent un pays très-accidenté, et couchèrent plusieurs fois dans les bois, quoiqu'ils fussent sans cesse en danger d'être attaqués par les innombrables reptiles qui sillonnent les forêts de la Guyane. Outre un *boa constrictor* de vingt-deux pieds que les Indiens tuèrent, les Pères virent beaucoup de couleuvres, de toutes sortes de couleurs : l'amphisbène blanc, l'erpéton lenticulé, l'ophisaure, le serpent à cornes et le camaïlior, ou grand serpent d'eau, qui attaque l'alligator, l'enveloppe de ses longs replis et ne le quitte qu'après l'avoir étouffé. Les Pères arrivèrent enfin sur les bords de l'Eiski, où les Nouragues leur fournirent un canot; le 2 mai ils firent dix lieues sur l'Inipi, qui se réunit au Camopi; les 3 et 4 ils remontèrent cette dernière rivière, et reçurent l'hospitalité sur les confins du territoire des Nouragues. En les quittant le chef du carbet avertit, par le son d'une espèce de flûte, ses voisins, les Acoquas, que des étrangers arrivaient sur leur frontière. Bientôt trois jeunes guerriers de cette nation se présentèrent, et les conduisirent à leurs cases, situées par 2° 25′ de lat. nord. Les missionnaires y furent parfaitement accueillis; ils se trouvèrent en peu de temps entourés de deux ou trois cents Acoquas, accourus d'une trentaine de lieues à la ronde, et qui les examinaient avec tous les signes de l'admiration. Ces naturels montraient un caractère fort doux, quoiqu'ils vinssent d'exterminer une petite nation limitrophe et d'en manger les habitants. Pendant les treize jours que les Pères restèrent chez les Acoquas, ils cherchèrent en vain à se procurer des renseignements sur cette

(1) Nom des villages indiens.

nation populeuse. Ils apprirent seulement que les peuplades voisines étaient au sud les Mercioux et les Pirioux, redoutables toutes deux par leur nombre. A l'est et au sud-est habitaient les Pirionos, les Mayapas, les Pinos et les féroces Moroux; enfin, au nord on trouvait les Caranes et les Aramisas (1), nations puissantes et riches. Le P. Grillet s'informa aussi s'il n'y avait pas dans les environs un grand lac nommé *El Parimé* ou *El Dorado*, puis il demanda du *caracoli*, c'est-à-dire de l'or, de l'argent ou du cuivre. Les Acoquas répondirent qu'ils ne connaissaient rien de semblable. La fièvre et la dyssenterie commençaient à attaquer les voyageurs et leurs gens. Le retour fut donc décidé. Les missionnaires s'embarquèrent dans deux canots, avec un jeune Acoqua, qui voulut les accompagner. Ils arrivèrent à Cayenne le 15 juin 1674. Les fatigues, les privations de toutes espèces qu'avaient éprouvées durant cinq mois les deux courageux explorateurs, abrégèrent leurs jours, et ils n'eurent pas le temps de terminer le travail qu'ils préparaient sur le pays qu'ils avaient parcouru. Cependant le P. Grillet avait envoyé en France une relation succincte de son expédition. Elle est intitulée : *Journal du Voyage qu'ont fait les PP. Jean Grillet et François Béchamel dans la Guyane, l'an* 1674. Ce *Journal* fut inséré par de Gommeville dans les t. II et IV de la *Relation de la Rivière des Amazones*; Paris, 1679-1680, 4 vol. avec des *Notes* de l'éditeur et une carte de N. Sanson, et à la suite de la traduction du *Voyage autour du Monde* du capitaine anglais Woodes-Roger; Paris, 1825, in-12. La relation du P. Grillet est encore consultée avec fruit; le style en est clair et les détails qu'elle renferme sont curieux et exacts. Alfred DE LACAZE.

Malouet, *Mémoires et Correspondances officielles sur l'administration des colonies*, etc.; Paris, 1802, 5 vol. in-8°, t. Ier, p. 115. — Le Blond, *Description de la Guyane*. *Lettres édifiantes*, XXIIe recueil. — De Milhau, *Histoire de l'île de Cayenne et province de Guyane*, manuscrit de la bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, 1724-1725-6, pet. vol. de 698 p. — *Recueil de Voyages dans l'Amérique méridionale*, etc.; Amsterdam, 1738, 3 vol. in-12. — Pierre Barrière, *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*; Paris, 1743, in-12.

GRILLET (*René*), mécanicien français, était horloger à Paris sous le règne de Louis XIV. Il imagina une machine à calculer et un hygromètre qu'on trouve décrits dans le *Journal des Savants*. Sa machine à calculer se compose d'une boîte contenant vingt-quatre cylindres disposés sur trois rangs, chacun desquels porte sur sa circonférence les neuf bâtons arithmétiques de Neper et sur l'extrémité supérieure trois cercles concentriques, le plus petit servant à faire tourner le cylindre, le cercle moyen servant à l'addition, et le plus grand à la soustraction. Fondée sur le même principe que la roue de Pascal et le tambour arithmétique de Petit, cette machine avait du moins l'avantage d'être portative. L'hygromètre de Grillet se composait d'une planche avec rainure le long de laquelle montait ou descendait un soleil doré et d'un cercle gradué avec aiguille. Ce soleil et cette aiguille étaient mus au moyen de petites cordes placées derrière la planche sur des poulies et s'allongeant ou se raccourcissant selon que l'air était plus ou moins humide. L. L—T.

Journal des Savants, 1678, n° 14, p. 170; 1681, n° 8, p. 88.

GRILLET (*Jean-Louis*), pédagogue et historien italien, né à La Roche (Savoie), le 16 décembre 1756, mort dans la même ville, le 11 mars 1812. Ses études achevées, il embrassa l'état ecclésiastique, exerça peu de temps les fonctions de son ministère, devint chanoine de La Roche, et présenta pour le collége de Carouge un plan d'éducation fondé sur la plus grande tolérance religieuse, puisqu'il permettait d'admettre aux mêmes études les catholiques, les protestants et les juifs. Son plan ayant été adopté, il fut nommé en 1786 directeur de ce collége, professeur de rhétorique et préfet des études. Forcé à la révolution de chercher un refuge en Piémont, il se chargea de l'éducation de deux jeunes seigneurs, avec lesquels il fit un voyage à Rome et dans le midi de l'Italie. Rentré en Savoie après une absence de treize ans, il fut nommé, en 1806, directeur adjoint de l'école secondaire de Chambéry, et l'année suivante professeur de philosophie. Trois ans après, il fut créé censeur du lycée de Grenoble, puis principal du collége d'Annecy; mais sa santé ne lui permit pas d'accepter ces dernières fonctions, et il se retira dans sa ville natale. On a de lui : *Éléments de Chronologie et de Géographie adaptés à l'histoire de Savoie*, abrégé à l'usage des colléges; Chambéry, 1788, in-8°; — *Histoire de la Ville de La Roche, depuis sa fondation, en l'an* 1000, *jusqu'en* 1790; Genève, 1790, in-8°; — *Osservazioni economico-agrarie sulla preparazione delle canapi per tessere tele e pannelini fini*; Florence, 1802, in-8°; — *Saggio sopra la storia degli Zodiaci e degli anni dei popoli antichi, per servire di regola a chi vuole giudicare le scoperte che si dicono fatte recentemente in Egitto*; Florence, 1805, in-8°; — *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman, contenant l'histoire ancienne et moderne de la Savoie, et spécialement celle des personnes qui, y étant nées ou domiciliées, se sont distinguées par des actions dignes de mémoire ou par leurs succès dans les lettres, les sciences et les arts*; Chambéry, 1807, 3 vol. in-8°. On lui doit en outre un *Éloge de Saussure* et d'autres morceaux insérés dans le Recueil de l'Académie de Florence. Enfin, il a laissé en manuscrit une *Histoire généalogique de la maison de Sales*, et une collection de *Mémoires et titres intéressants pour servir à l'histoire du diocèse de Genève*. J. V.

(1) Probablement la même peuplade que les *Aromagotes* ou *Aromagotas* du P. Lombard.

Notices nécrologiques, par G.-M. Raymond, dans le *Journal du Mont-Blanc*, du 27 juillet 1812. — Quérard, *La France littéraire*. — Barbier, *Examen des Dict. histor.*

* **GRILLI** (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, né à Bologne, le 5 octobre 1768, mort le 2 janvier 1837. Il se fit recevoir en 1791 docteur en droit à l'université de sa ville natale. Cinq ans après il devint secrétaire du marquis Lupari; il remplit le même office en 1806 auprès du comte Pallavicini. En 1814 il fut nommé professeur d'éloquence et de poésie à l'université de Bologne. A des connaissances très-variées il alliait une grande modestie, qui l'empêcha plusieurs fois de publier des travaux remarquables, mais pas assez parfaits à son gré. On a de lui : *Il Canario Silfo, terze rime*; Bologne, 1800, in-8°; — *Anacreontiche*; Bologne, 1807, in-16; ibid., 1808, et 1811, in-12; — *Della Tranquillità negli studii*; Bologne, 1818, in-8°; — *Tragedie, Ditirambo e Poemetto*; Bologne, 1818, in-8°; — *Delle Lodi di Ferd.-Ant. Ghedini, poeta lirico*; Bologne, 1820, in-8°; — *Delle Lodi del marchese Gian-Gioseffo Orsi, letterato Bolognese*; Bologne, 1822, in-8°. Grilli a encore publié diverses pièces de poésie dans la *Collezione di cento Monumenti sepolcrali nel cimitero di Bologna*; il y a inséré l'*Elogio del marchese Pir. Malv. Lupari*, ainsi que la *Vita di Jacopo-Alessandro Calvi, detto il Sordino*. E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

GRILLO (Dom *Ange*), littérateur italien, né vers le milieu du seizième siècle, à Gênes, mort en septembre 1629. Il était fils de Nicolas Grillo, seigneur de Montenagioso; sa mère était de la maison de Spinola. Pouvant prétendre aux plus hautes dignités dans sa ville natale, il préféra embrasser l'état monastique. Entré dans l'ordre des Bénédictins du Mont-Cassin, en 1572, il s'appliqua avec ardeur à la théologie, à la philosophie et aux mathématiques. En même temps il s'adonnait à la poésie et à l'éloquence. En relation avec les hommes les plus distingués de l'Italie, il comptait parmi ses amis intimes Le Tasse, Marini et Guarini. Nommé abbé du couvent des Bénédictins de Saint-Paul à Rome, il fonda l'Académie des *Humoristes*, dont il fut longtemps directeur. Il fut à quatre reprises appelé à la dignité de président de sa congrégation. Le cardinal Pinello insista auprès de lui pour qu'il acceptât l'évêché d'Aleria en Corse; Grillo refusa, de même qu'il préféra sa tranquille retraite lorsque Urbain VIII, qui l'estimait beaucoup, voulut le nommer à l'évêché d'Albenga. On a de lui : *Rime morali*, 1580 et 1599, in-8°; — *Affetti pietosi*; Venise, 1591, in-8°, plusieurs fois réimprimé; c'est un recueil de poésies religieuses; — *Pompe della Morte*; Venise, 1599; — *Lagrime del Penitente*; — *Lettere*; Venise, 1608, 2 vol. in-4°; ibid., 1616; — *Capitolo al Crocifisso*; Venise, 1611; — *Elogio di Giovanni Imperiali, dogo di Genova*; Venise, 1618. — Grillo a encore laissé des *Poemi*, *Canzoni*, *Sonetti*, ainsi que *Regulæ pro exercitio ecclesiasticarum dignitatum, et idea veri religiosi*, ouvrage resté en manuscrit. E. G.

Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati*. — Giustiniani, *Scrittori della Liguria*. — Rossi, *Pinacotheca Imaginum ill. Virorum*, t. I. — Bonalini, *Ragguagli di Parnasso, centuria seconda*.

GRILLO-CATANEO (*Nicolas*), littérateur italien, né à Gênes, le 26 août 1759, mort le 22 juillet 1834. Il était d'une famille patricienne; sa mère était de la maison des Grimaldi. Après avoir fait ses études au collége de Parme, il retourna dans sa ville natale. Il entra en relation avec plusieurs jeunes gens amis des lettres, tels que le poëte et philosophe Augustin Lomellino, l'historien Joseph Doria, le poëte Pallavicini, lesquels se réunissaient tantôt chez le marquis Jacques Durazzo, tantôt dans la maison de campagne du marquis Hippolyte Durazzo, pour s'occuper de questions littéraires et scientifiques. Encouragé par ses amis, Grillo écrivit l'*Éloge d'André Doria*; cet ouvrage ainsi que plusieurs pièces de poésie publiées par Grillo lui procurèrent l'admission dans la plupart des académies d'Italie. Grillo, appelé par sa naissance aux magistratures de la république, siégea parmi les procurateurs de la banque de Saint-Georges. L'aristocratie ayant été dépouillée de ses priviléges en 1796, Grillo retourna à ses études. Il fit paraître une traduction des Psaumes, qui attira sur lui l'attention de l'archi-trésorier Lebrun, le traducteur du Tasse, chargé pendant quelque temps d'administrer la Ligurie, lors de sa réunion à la France. En 1805 ce dernier fit nommer Grillo recteur de l'Académie établie à Gênes; mais Grillo, s'étant opposé avec franchise à plusieurs innovations dans le système de l'enseignement projetées par le gouvernement impérial, fut destitué peu de temps après. Il reçut en 1811 l'ordre de se rendre à Paris, pour y vivre sous la surveillance de la police. Cinq mois après il obtint la permission de retourner à Gênes; mais les vexations continuelles du préfet Bourdon l'obligèrent à se retirer à Savone. En 1814 le gouvernement provisoire de la Ligurie nomma Grillo membre de la commission de l'instruction publique; l'année suivante il fut appelé par le roi de Sardaigne à la présidence de la direction des études. En 1821 il résigna cet emploi, et se retira dans ses terres. On a de lui : *Elogio storico d'Andrea Doria*, publié avec l'Éloge de Chr. Colomb du marquis Durazzo, sous le titre *Elogi storici di Cristoforo Colombo e d'Andrea Doria*; Parme, 1781, in-4°, anonyme. — *Il tempio della Fama*; Finale, 1779, in-8° : traduction d'un poëme de Pope; — *Parafrasi poetica dei Salmi Davidici*; Gênes, 1803, 2 vol. in-4°; ibid., 1823, 3 vol. in-8°, augmenté de trente sonnets; — *Parafrasi poetica dei Cantici profetici*; Gênes, 1825, in-8°; — *Proverbi di Salomone, parafrasi con note*; Gênes, 1827, in-8°; — *Treni*

di Geremia profeta, parafrasi poetica, con note; Gênes, 1828, in-8°. E. G.

Notizia della Vita e delle Opere del march. N. Grillo-Cataneo; Gênes, 1834, in-4°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. I.

* **GRILLON** (*Edme-Jean-Louis*), architecte français, né à Paris, le 7 février 1786, mort à Dieppe, le 23 août 1854. Il étudia d'abord l'architecture sous Labarre, puis sous Debret et Lebas, et suivit en même temps les cours de l'École des Beaux-Arts, où il obtint six médailles et le second prix en 1809, sur un *projet de cathédrale*. Après deux ans de séjour en Italie, il fut successivement sous-inspecteur à l'abattoir du Roule (1811), inspecteur au palais des Beaux-Arts et à la salle de l'Opéra (1820), et chargé (1825), comme architecte du gouvernement, des travaux du piédestal de la statue de Louis XVI, projetée pour la place de la Concorde. Il était devenu en 1819 rapporteur près le conseil des bâtiments civils, dont il fut ensuite inspecteur général depuis 1832 jusqu'à sa mort. Membre du comité historique, il siégea de 1834 à 1848 au conseil municipal et général de la Seine.

Les travaux les plus importants de cet architecte sont : l'Entrepôt des Douanes de Paris et les bâtiments de la Compagnie générale du Magasinage public, place des Marais; la construction d'un certain nombre d'hôtels et d'usines, ainsi que la restauration d'anciens châteaux de diverses époques. Il était l'un des principaux collaborateurs du *Choix des Édifices publics* (*voy.* GOURLIER), et a publié en 1848, avec MM. Callou et Jacoubet : *Études sur un nouveau système d'alignement et de percement de voies publiques, faites en France en* 1840 *et* 1841, *présenté au Conseil des Bâtiments civils d'après l'invitation de M. le citoyen ministre de l'intérieur*; Paris, in-8°. Ed. RENAUDIN.

Gabet, *Annuaires*. — Bourquelot, *La Littérat. franç. contemporaine*. — *Doc. partic.*

GRILLOT (*Jean-Joseph*), théologien français, né à Chablis, le 26 mars 1708, mort dans la même ville, le 31 septembre 1765. Attaché au parti janséniste, il fut arrêté à Paris, dans une imprimerie qui s'occupait clandestinement de la propagation des écrits en faveur de l'appel. Mis au carcan le 13 mars 1731 et banni de la France, il se retira en Hollande. Il obtint en 1749 la permission de rentrer dans sa patrie, s'établit à Auxerre, où il put vivre tranquillement. On a de lui : *Recueil de Cantiques spirituels sur les principales vérités de la religion*; in-12; — *Suite au Catéchisme historique et dogmatique*; in-12; — *Vie de M. Creusot, curé de Saint-Loup, à Auxerre*. On dit qu'il la supprima pour en laisser paraître une d'une autre main. Il fut un des principaux éditeurs des *Œuvres de M. Colbert, évêque de Montpellier*, et participa, sous la direction de Legros, à l'édition des *Mémoires* de Fontaine, Lancelot et Dufossé. Il donna une édition augmentée de *La Vérité rendue sensible à tout le monde*, par Dusaussois, curé d'Haucourt en Normandie; 1743, 2 vol. in-12. Il avait préparé une *Histoire de la Religion depuis la création du monde jusqu'à son temps*, qui est restée inédite, de même qu'une *Réfutation complète de la Théologie de Collet*. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

GRILLOT (*Jean-Baptiste*), prédicateur français, né à Arnay-le-Duc, en 1588, mort à Grenoble, le 3 septembre 1647. Reçu dans la Compagnie de Jésus en 1605, il passait pour un bon prédicateur, et montra beaucoup de courage en assistant les malades dans une épidémie à Lyon. On lui doit : *Oratio habita in funere illustrissimi conestabilis de Montmorency*; — *Lugdunum lue affectum, et refectum*, etc., dont il a paru une traduction sous ce titre : *Lyon affligé de contagion, ou narré de ce qui s'est passé de plus mémorable en cette ville depuis le mois d'août* 1628 *jusqu'en octobre* 1629; Lyon, 1629, in-8°. J. V.

Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.*

* **GRILLPARZER** (*François*), poëte dramatique allemand, né à Vienne, le 15 janvier 1790. Il fut d'abord employé auprès de la cour impériale, puis devint en 1832 directeur des archives de la chambre. Il voyagea en Italie et en Grèce; mais sa vie se résume principalement dans les œuvres remarquables qu'il a données à la scène allemande, et dont les principales sont : *Die Ahnfrau* (L'Aïeule), tragédie; Vienne, 1816; 6e édit., 1844; — *Sappho* (Sapho); Vienne, 1819; 3e édit., 1822; — *Das Goldene Vliess* (La Toison d'Or); Vienne, 1822; c'est une trilogie, dans laquelle le poëte a rassemblé les esprits infernaux de l'antiquité d'une manière fantastique, qui conviendrait plutôt à un opéra qu'à un drame; — *Des Meeres und der Liebe Wellen* (Les Vagues de la mer et de l'amour); Vienne, 1840 : tragédie dans laquelle l'auteur a cherché à dramatiser la tradition de Héro et Léandre; elle est encore une des meilleures pièces de l'auteur; — *Kœnig Ottokar's Glück und Ende* (Prospérité et Mort du roi Ottokar); Vienne, 1825; — *Ein treuer Diener seines Herrn* (Un fidèle Serviteur de son maître); Vienne, 1830; — *Melusina*; Vienne, 1830, tragédie; — *Der Traum ein Leben* (La vie est un rêve), drame poétique. W. R.

Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen National-Literatur im 19n Jahrhundert.*

GRIM, roi d'Écosse, régna de l'an 996 jusqu'en 1005. Fils de Duff, selon les uns, ou, selon d'autres, de Mogall, frère de Duff, il fut proclamé roi après la mort de Constantin IV. Il trouva un compétiteur redoutable dans Milcolomb ou Malcolm, prince de Cumbrie. Les deux prétendants, au moment d'en venir aux mains, firent la paix. Il fut convenu que Malcolm régnerait après la mort de Grim, et qu'en attendant les deux princes garderaient leurs États respectifs, qui étaient séparés par le mur de Sévère. Au bout de plusieurs années, ce traité fut violé par

Grim, qui envahit et dévasta les possessions de Malcolm, alors occupé à guerroyer contre les Danois. Malcolm revint en toute hâte, et Grim, vaincu, abandonné de ses soldats et blessé à la tête, tomba entre les mains du vainqueur, qui lui fit crever les yeux. Le prince captif survécut peu à ce cruel traitement, et mourut dans la dixième année de son règne. Z.

Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*, l. VI.

GRIM (*Herman-Nicolas*), médecin suédois, né en 1641, à Visby (île de Gottland), mort de la peste, en 1711. Il étudia la médecine d'abord auprès de son père, qui avait été chirurgien de Gustave-Adolphe, ensuite à Copenhague, puis en Hollande. En 1661 il servit comme chirurgien sur un navire hollandais, qui fit le voyage de la Nouvelle-Zemble, et en 1666 il passa dans l'île de Java. Le gouvernement le chargea de l'exploitation des mines d'or de Sumatra. Grim fut aussi nommé médecin de la Compagnie des Indes et directeur des hôpitaux de Java. Il séjourna quelque temps dans l'île de Ceylan et dans les établissements danois des Indes, mais on ignore à quelle époque. Retourné en Europe, il exerça la médecine dans sept ou huit localités de Hollande, d'Allemagne, de Danemark et de Suède; il fit même un nouveau voyage aux Indes, en 1683. S'étant définitivement établi à Stockholm, en 1706, il fut nommé médecin du roi, et membre du conseil médical, auquel il fit présent des collections qu'il avait rapportées de l'Inde. On a de lui : *Laboratorium chymicum Ceylanicum*, publié d'abord en hollandais, Batavia, 1677; traduit en latin par Barth. Piélat, sous le titre de *Thesaurus insulæ Ceylaniæ medicus*; Amsterdam, 1679, in-8°; — *Compendium Medico-Chymicum*; Batavia, 1679, in-8°; Augsbourg, 1684, in-8°, où il conseille l'usage des médicaments chimiques pour le traitement de toute espèce de maladie; — Des mémoires dans les *Miscellanea Academiæ naturæ Curiosorum*. E. B.

Sacklen, *Sveriges lækare hist.* — Éloy, *Dict. hist. de la Méd.* — Nyerup et Kraft, *Lit.-Lex.*

* **GRIMALD** (1), théologien et homme d'État allemand, né vers la fin du huitième siècle, mort le 13 juin 872. Il était d'une famille noble : Hesti, archevêque de Trèves, était son frère. Grimald prit l'habit religieux dans le monastère de Reichenau. En 825 il devint l'archichapelain de Louis le Germanique, dont il fut depuis le confident intime, à ce point que le roi le chargeait des négociations les plus délicates. Grimald fut nommé en 841 abbé de Saint-Gall; il fit terminer la fameuse église et les autres bâtiments du monastère, dont le plan, conservé jusqu'à nous, fait connaître les dispositions de l'architecture religieuse de l'époque carlovingienne. Grimald profita de la faveur du roi pour protéger les amis des lettres, qu'il cultivait lui-même. Walafride Strabon, Raban-Maur et d'autres lui dédièrent leurs ouvrages, comme au Mécène de la Germanie. On a de lui : *Commentarii ad Gregorii Sacramentarium*, dans le tome II de la *Liturgica Latinorum* de Pamelius. Ayant remarqué de nombreuses fautes dans les manuscrits du *Sacramentarium*, Grimald entreprit de les faire disparaître par un examen comparé; au jugement d'Oudin, Grimald, au lieu de corriger le texte du *Sacramentarium*, l'aurait rendu plus incorrect. Son œuvre reste, en tous cas, comme un échantillon de la critique au neuvième siècle. E. G.

Histoire littéraire de la France, t. V, p. 402. — Oudin, *De Script. ecclesiasticis*.

(1) On l'a souvent confondu avec Grimald, archichapelain de Louis le Débonnaire.

GRIMALDI (Maison DE), une des familles patriciennes les plus illustres de Gênes, possède depuis plus de six cents ans la souveraineté de Monaco. Elle embrassa le parti guelfe, et le soutint avec les Fieschi contre les Doria et les Adorne. Ces quatre familles entraînaient dans leurs querelles le reste de la nation; et quoique plusieurs fois elles furent simultanément bannies des emplois publics, elles ne cessèrent de jouer le plus grand rôle dans le gouvernement de leur pays. Les Grimaldi se montrèrent constamment partisans de la France, où beaucoup d'entr'eux occupèrent de hautes positions. Ils se divisèrent en plusieurs branches, dont nous allons donner les principaux membres. Ils font remonter leur origine à GRIMOALD ou GRIMAUT, maire du palais sous Childebert II, assassiné en 714. S'il faut en croire les généalogistes, Grimoald eut pour fils THÉOBALD ou THIBAUD, qui eut d'Aliarde HUGUES, seigneur d'Antibes, qui vivait en 800 et servit utilement Charlemagne, et *Ramire* qui fit aussi la guerre contre les Maures et fut la tige des Grimaldi d'Espagne.

PASSANUS, fils de Hugues, eut pour fils GRIMALDI Ier et pour frère *Thibaud*, *Théobald* ou *Thado*, archevêque de Milan en 861, mort en 869.

GRIMALDI Ier vivait en 920, suivant les chroniqueurs; il chassa les Sarrasins de Monaco, et obtint de l'empereur Othon Ier la possession de cette forteresse. Il épousa Crispine, dont il eut *Gui*, qui lui succéda : *Crispin*, dit *Ango*, qui devint le chef de la maison du *Bec-Crespin-Grimaldi*, et *Gibalain*. Ce dernier aida Guillaume Ier, comte de Provence, à expulser les Sarrasins de Fraxinet, et reçut en récompense le pays conquis, qui est bordé par ce qu'on appelle encore le *golfe Grimaut*.

GUIDO Ier hérita de son père et de son oncle Gibalain. Il paraît être le premier qui porta le titre de prince de Monaco. Il eut trois fils : *Grimaldi II*, *Alphant*, évêque d'Apt en 1050, et *Borel*, qui s'établit en Languedoc.

GRIMALDI II, prince de Monaco et seigneur du golfe de Grimaut, fils du précédent. Il prit le parti des gibelins, et soutint le saint-siége contre l'empereur Henri III; il eut plusieurs enfants,

entre autres *Gui II*, qui lui succéda; *Carlo*, évêque de Sistéron, et le cardinal *Teobaldo*.

GUIDO II, prince de Monaco, fils du précédent, servit, au contraire de son père, l'empereur Henri IV, en qualité d'amiral; il laissa sept fils: *Grimaldi III*, qui lui succéda; *Luc* et *Gui*, tous deux cardinaux; *Humbert*, évêque de Fréjus; *Mainfroi*, évêque d'Antibes; *Bozon*, abbé de Lérins, et *Albert*, commandeur de Puimosson, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1168).

GRIMALDI III, prince de Monaco et seigneur de Grimaut, fils du précédent, vivait en 1160. La république génoise lui confia plusieurs fois le commandement de ses escadres. Il montra du courage et de l'intelligence dans ces diverses missions. Parmi ses nombreux enfants, on connaît *Oberto*, qui lui succéda; *Raymond*, évêque d'Antibes; *Pierre*, évêque de Vence; *Polixène*, mariée à Felippe Spinola; *Éliza*, épouse de Sinibaldo Doria, seigneur de Cremorino; et *Aurelia*, femme de Nicola Doria.

OBERTO, fils du précédent, prince de Monaco, etc., se distingua au service de l'empereur Frédéric I[er], dont il était le grand-maître d'hôtel. Il représenta le monarque allemand en France et en Angleterre. Il laissa *Grimaldi IV*, qui lui succéda; *Nicolas*, tige des Grimaldi de Carignan; *Obert*, tige des seigneurs de Châteauneuf et de Guartières (comté de Nice); et *Ingo*, tige des ducs d'Eboli, des princes de Salerne, des marquis de Teano, des comtes de Polo, des Cavelleroni, des barons Monte-Pelouse, de ceux de San-Feli, etc.

GRIMALDI IV, prince de Monaco, fit la guerre en Terre Sainte, et remplit sur la flotte génoise nolisée aux croisés les fonctions importantes d'intendant général. Il épousa Oriette de Castres, dont il eut *Franco*, qui lui succéda; *Devotus*, évêque de Grasse; *Luchet*, chef guelfe, qui prit Vintimille et devint la tige des marquis de Maudunio (Naples), des barons de Beaufort, des Grimaldi de Séville, et des princes de Lixen-Sampigni (Lorraine).

FRANÇOIS, prince de Monaco, etc., mort en 1275; il embrassa le parti papal, et fournit des secours importants à Charles d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence. Il s'était uni à Aurelia de Caretto, qui lui donna: *Rainier I[er]*; *Antonio*, l'un des capitaines de Charles II, roi de Naples; *Andaro*, tige des comtes de Beuil, qui produisit plusieurs hommes remarquables.

RAINIER I[er], prince de Monaco, etc., mort vers 1300, servit aussi Charles II. Il épousa Speciosa de Caretto-Final, dont il eut *Rainier II*; *Bertonio* ou *Bartolomeo*, gouverneur de Calabre pour le roi Robert et tige des seigneurs de Missimerio (Sicile); et *Francesco*, qui se distingua contre les gibelins.

RAINIER II, prince de Monaco, seigneur de Neuville (Normandie), fils du précédent. Il entra en 1302 au service de Philippe le Bel, et pour la première fois il amena, en 1304, une flotte génoise dans l'Océan. Il conduisit seize galères sur les côtes de Flandre, et après plusieurs succès rencontra la flotte flamande devant Zirícksée; il prit peu de souci de sauver les vaisseaux français qui lui étaient adjoints: presque tous furent pris ou mis en déroute; mais comme les Flamands se félicitaient déjà de leur victoire, il revint sur eux avec la marée montante, qu'il avait attendue, coupa leur ligne, détruisit un grand nombre de leurs navires, et fit prisonnier Gui de Namur, fils du comte de Flandre. Il força ensuite les Flamands à lever le siége de Zircksée. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mons-en-Puelle (1304). Rainier II de sa femme, Marguerite, eut *Charles I[er]*, qui lui succéda; *Antoine*, tige des seigneurs d'Antibes et de Corbon, et *Lucien*, seigneur de Villefranche, et grand-chambellan de Jeanne II, reine de Naples.

CHARLES II, dit *le Grand*, prince de Monaco, seigneur de Vintimille et de Cagnes, blessé mortellement à la bataille de Crécy, en 1346. Il fut gouverneur de Provence pour la France, et Gênes lui confia ses flottes. En 1338 il conduisit vingt galères contre les Flamands au secours de Philippe VI (de Valois). En 1346, avec Antonio Doria, il en amena trente dans les mêmes conjonctures contre les Anglais. Les équipages furent débarqués, et se joignirent à l'armée française qui rencontra les Anglais à Crécy. Les Génois passaient alors pour les meilleurs archers du monde. Grimaldi et Doria les conduisirent vaillamment; mais une forte pluie, qui tomba toute la matinée, avait mis les arcs de leurs hommes hors de service. « Aussi quand on leur commanda l'attaque, dit Froissart, ils essent eu aussi cher que néant de commencer adonc la bataille; car ils étoient durement las et travaillés d'aller à pied ce jour, plus de six lieues, tous armés et de leurs arbalètes porter; et dirent adonc à leurs connétables (Grimaldi et Doria) qu'ils n'étoient mie adonc ordonnés de faire nul grand exploit de bataille. Ces paroles volèrent jusqu'au comte d'Alençon, qui en fut durement courroucé, et dit: « On se doit bien charger de cette ribaudaille, qui faillit au besoin. » Malgré leurs représentations, et quoique la journée fût avancée, on leur réitera l'ordre de charger: ils le firent avec dévouement et résolution. Grimaldi se tenait aux premiers rangs, encourageant les siens de la voix et de l'exemple; mais les Anglais, qui avaient attendu leur attaque, les accueillirent par des décharges meurtrières. Ils avaient placé durant l'orage la corde de leurs arbalètes dans leurs chaperons, et purent s'en servir utilement. Les Génois tombèrent en foule, sans pouvoir presque riposter. « Édouard, dit Villani, avait entremêlé à ses archers des bombardes, qui avec du feu lançoient de petites balles de fer, pour effrayer et détruire les chevaux, et les coups de ces bombardes causèrent tant de tremblement et de bruit, qu'il sembloit que Dieu tonnoit, avec grand massacre de gens et renversement de chevaux ». Les Génois perdirent

enfin courage, et voulurent fuir ; « mais, rapporte Froissart, une haie de gendarmes françois, montés et parés moult richement, leur fermoit le chemin. Le roi de France, par un grand mutalent, quand il vit leur pauvre arroi et qu'ils se déconfissoient ainsi, commanda et dit : « Or, tôt tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Là vissiez gendarmes de tous côtés entre eux férir et frapper sur eux, et les plusieurs trébucher et cheoir parmi eux, qui oncques puis ne se relevèrent ; et toujours traioient les Anglois en la plus grande presse, qui rien ne perdoient de leurs traits, car ils empalloient et ferroient parmi le corps ou parmi les membres gens et chevaux, qui là cheoient et trébuchoient à grand méchef. » Le propos atroce de Philippe n'était pas une explosion de colère : ce fut une ordre, qui par son exécution entraîna la perte de la bataille. Ce massacre des auxiliaires génois est si odieux, qu'on a besoin pour le croire des témoignages de tous les contemporains. On peut consulter à cet égard, outre Froissart, chap. CCLXXXVIII, p. 361, Villani, l. XII, cap. LXVI, p. 949 ; le continuateur de Nangis, p. 108 ; Uberto Folieta, *Historia Genuens.*, lib. VII, p. 445. Grimaldi fut mortellement blessé dans ce massacre ; mais on ignore si ce fut par les traits anglais ou les lances françaises. Il avait épousé Luchinetta Spinola, dont il eut une nombreuse postérité.

RAINIER III, fils du précédent, prince de Monaco et de Menton, baron de Vence, mort en 1406, servait en France du vivant de son père, combattit sous Geoffroy de Charni, en 1350, et au siége de Loudun, sous le seigneur de Beaujeu, en 1351. Il commanda avec Baldo Doria depuis le 3 décembre 1354 jusqu'au 22 novembre 1372 3,000 arbalétriers et 3,000 épavesiers qui composaient les équipages de dix galères au service de France. Charles V, le 28 janvier 1369, le nomma membre de son grand conseil. Il eut pour enfants : *Ambrosino*, noyé en pêchant, en 1422 ; *Jean*, qui hérita de son père ; *Henri*, chambellan du roi de Sicile, et tige des princes de Santa-Catarina ; *Griffetta*, mariée à Louis de Lascaris, seigneur de Brigue.

JEAN Ier, prince de Monaco, fils du précédent, mort en 1454, se distingua surtout dans les guerres contre Pise et Venise. En 1431 il prit parti pour les Visconti, seigneurs de Milan, contre les Vénitiens, et leur amena un grand nombre de ses compatriotes. Le duc de Milan lui confia, conjointement avec Pacino Eustachio, le commandement de sa flotte. Partis de Crémone, Grimaldi et Eustachio, descendirent le Pô, et le 22 mai 1431 attaquèrent les Vénitiens, qui, commandés par Nicolà Trevisiani, ne comptaient pas moins de cent trente-sept navires de diverses grandeurs, tandis qu'une armée de douze mille cuirassiers et d'autant de fantassins, guidée par l'illustre Carmagnola, côtoyait le fleuve. Le premier jour les Milanais perdirent cinq galères ; mais leurs généraux, Piccinino et Francisco Sforza, réussirent à tromper Carmagnola, et purent jeter sur leur flotte l'élite de leurs soldats. Grimaldi, le 23, attaqua Trevisiani, et, dans un combat terrible, lui tua deux mille cinq cents hommes et lui prit soixante-dix bâtiments. —Grimaldi avait épousé Lomellina Fregoso, dont il eut *Catalan*, qui lui succéda ; *Costanza*, mariée à Antonio del Caretto, marquis de Final ; *Bartolomea*, alliée à Pietro Fregoso, doge de Venise.

CATALAN, prince de Monaco, fils du précédent, mort en 1457, ne laissa qu'une fille, *Claudia*, qui épousa son parent, Lambert Grimaldi, de la branche des seigneurs d'Antibes et de Corbon, et lui apporta sa principauté en dot.

LAMBERT, prince de Monaco, était le second fils de Nicolas Grimaldi, co-seigneur d'Antibes et de Cagne, et de Césarine Doria d'Oneille. Il mourut en 1493 ; légataire substitué de son père, il s'attacha à René d'Anjou, comte de Provence, et au roi de France Charles VIII ; il eut plusieurs enfants : *Jean II* et *Lucien*, qui lui succédèrent ; *Augustin*, évêque de Grasse et abbé de Lérins (*voy.* plus loin) ; *Philibert*, prévôt de l'église de Nice ; *Louis*, chevalier de Malte ; *Françoise*, mariée à Luc Doria ; *Césarine*, qui épousa Charles, marquis de Cères ; *Isabelle*, alliée à Antoine, vicomte de Châteanneuf, de Rendon, de Tornielle ; enfin, *Blanche*, mariée à Honoré, baron de Villeneuve et des Tourettes.

JEAN II, prince de Monaco, fils aîné du précédent, fut tué, en 1505, par Lucien, son frère, qui lui succéda. Jean II laissa d'Antoinette de Savoie une fille unique, *Marie*, qui fut mariée à Renaud de Villeneuve, baron de Vence.

LUCIEN, prince de Monaco, assassiné en 1523, prit le pouvoir après le meurtre de son frère. Il fut chambellan des rois de France Louis XII et François Ier. Il fit de sa principauté un refuge de pirates, et intercepta la navigation dans la mer Ligurienne. Soutenu par les Français, il résista aux Pisans et aux Génois, qui successivement assiégèrent Monaco, et enleva Menton et Roquebrune aux derniers. Barthélemy Doria, son neveu, seigneur de Douces-Aigues, vengea sur lui la mort de son oncle Jean II. Lucien avait épousé Anne de Pontevez, dame de Cabannes, dont il eut *Honoré Ier*, qui lui succéda.

HONORÉ Ier, prince de Monaco, marquis de Campagna et comte de Canosa, mourut en 1581. « C'étoit, dit Moréri, un seigneur bien fait, sage, vaillant, ami des lettres, et qui savoit beaucoup. » A cet éloge le biographe aurait pu ajouter *bon politique* ; car, si Honoré invoqua, en 1533, la protection du roi de France François Ier, il l'abandonna dès les premiers revers, et se rangea sous les drapeaux du roi d'Espagne. Charles V du reste paya bien cette défection, et les Grimaldi en tirèrent de grandes faveurs. Honoré Ier combattit vaillamment à la bataille de Lépante. Il avait épousé en 1545 sa parente Isabelle Grimaldi de Montandion, dont il eut *Charles II*, qui lui succéda ; *François*, mort en 1583 ; *Her*-

cule Ier; *Horace*, mort à Naples, en 1620; *Ginevra*, épouse de Stefano Grillo; *Aurelia*, mariée à Agostino de' Franchi; *Virginia*, religieuse à Gênes, et *Claudia*, morte jeune encore.

Charles II, prince de Monaco, mourut en 1589, sans alliance.

Hercule Ier, prince de Monaco, assassiné en 1604, succéda à son frère. Il avait épousé Claudia Landi de Valdetare, dont il eut *Honoré II*; *Jeanne*, mariée à Teodoro Trivulcio, prince de Misochio et vice-roi de Sicile; et *Marie-Claude*, qui entra aux carmelites de Gênes.

Honoré II, prince de Monaco, marquis de Campagna, comte de Canosa, duc de Valentinois, comte de Cardalez, baron de Calvinet, des Baux et du Buis, né en 1597, mort le 10 janvier 1662. Il était chevalier de la Toison d'Or et grand de Castille, lorsqu'en 1641 il chassa les Espagnols de ses États et se plaça sous la protection de la France. Louis XIII le fit chevalier de ses ordres au camp devant Perpignan (22 mai 1642). Il lui donna le duché de Valentinois, le comté de Cardalez et la baronnie de Calvinet en Auvergne, les belles seigneuries des Baux en Provence, et du Buis en Dauphiné, avec le titre de pair de France. « Honoré II, selon Moréri, avoit de très-belles qualités, beaucoup de savoir, une grande douceur, une prudence admirable, et beaucoup de valeur. » Il rédigea l'histoire de sa maison, qui fut publiée par son secrétaire, Charles de Venasque, sous le titre de *Genealogica et Historica Grimaldiæ gentis Arbor*. — Honoré II avait épousé Hippolita Trivulcio de Melcio, dont il eut :

Hercule II, prince de Monaco, marquis des Baux, né en 1624, tué en 1651. Il seconda énergiquement son père dans l'expulsion des Espagnols. Il fut tué en tirant au blanc par un de ses gardes, dont le fusil partit inopinément. Il avait épousé, en 1641, Maria-Aurelia Spinola (morte le 29 septembre 1670), dont il eut *Louis*, qui lui succéda; *Marie-Hippolyte*, née le 8 mai 1644, mariée, en 1659, à Carlo-Emanuele-Filiberto de Simiane, marquis de Pianezza; *Giovanna-Maria*, née le 4 juin 1645, mariée à Andrea Impériali, prince de Franca-Villa; *Devote-Marie-Renée*, née le 4 septembre 1646, qui entra dans l'ordre des Carmelites; *Thérèse-Marie*, née en 1647, mariée en 1671, à Sigismondo-Francesco d'Este, marquis de San-Martino et de Lanzo.

Louis Ier, prince de Monaco, duc de Valentinois, marquis des Baux, etc., né le 25 juillet 1642, mort à Rome, le 3 janvier 1701. Il fut tenu sur les fonts baptismaux au nom du roi de France par le comte d'Alais, gouverneur de Provence. Il suivit Louis XIV dans les guerres des Pays-Bas, et s'y distingua en plusieurs occasions. Nommé chevalier des ordres royaux, il fut envoyé en ambassade à Rome, et y mourut. Il avait épousé, le 30 mars 1660, Catherine-Charlotte de Gramont (morte le 5 juin 1678), dont il eut *Antoine*, qui lui succéda; *Maria-Teresa*, née le 14 janvier 1662, morte visitandine, à Monaco; *Anne-Hippolyte*, née en 1663, morte le 23 juillet 1700, après avoir été l'épouse de Jacques-Charles de Crussol, duc d'Uzès; *Honoré-François*, né le 31 décembre 1669, mort à Paris, le 16 février 1748, qui fut successivement chevalier de Malte, abbé de Saint-Maixent (Poitou), en 1717, et archevêque de Besançon, en octobre 1723. Il renonça en faveur de sa nièce Louise-Hippolyte aux droits qu'il possédait sur le duché de Valentinois et se démit de son archevêché, en 1735.

Antoine, prince de Monaco, duc de Valentinois, marquis des Baux, etc., né le 27 janvier 1661; il était pair de France et chevalier des ordres royaux. Il avait épousé Marie de Lorraine-Armagnac, dont il n'eut que deux filles *Louise-Hippolyte*, duchesse de Valentinois, mariée, le 20 octobre 1715, à Jacques-François de Matignon, comte de Torigny, qui apporta à son époux la souveraineté de son père, à la charge par le comte de Torigny de prendre le nom et les armes des Grimaldi; *Marguerite-Camille*, née le 1er mai 1700, mariée, le 16 avril 1720, à Louis de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isengheim et de Masmimes; *Marie-Pauline-Thérèse*, morte sans alliance.

En la personne d'Antoine Grimaldi s'éteignit la branche masculine directe des Grimaldi princes de Monaco; les souverains qui lui succédèrent n'étant plus de cette famille se trouveront à leur nom patronimique. A. d'E—p—c.

Carlos de Venasque, *Arbor geneal. et hist. gentis Grimaldi*. — Nostradamus, *Histoire de Provence*. — Bouche, *Histoire de Provence*. — Le père Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la couronne de France*.

Grimaldi *non souverains, par ordre chronologique :*

GRIMALDI (*Luca* de), poëte provençal, né à Grimauld (Provence), en 1273, suicidé en 1308 (1). Il tenait un rang distingué à Gênes, tant à cause de sa noblesse et de sa fortune que pour son savoir et son esprit. Il écrivit en langue provençale de nombreuses poésies, aujourd'hui perdues. Suivant Nostradamus, il avait fait quelques satires sanglantes, en forme de comédies, dirigées contre le pape Boniface VIII. On l'obligea de brûler ses œuvres; mais il les recomposa de mémoire, et, après les avoir considérablement augmentées, il en fit présent à Gambaleza, gouverneur de Provence; elles n'ont point été imprimées. Grimaldi devint amoureux de la châtelaine de Villeneuve (Provence), et lui dédia plusieurs chansons et sirventes; cette dame, voulant mettre à l'épreuve la passion du poëte, lui fit prendre un philtre, qui le fit entrer dans une telle fureur, qu'il se perça de son épée.

A. d'E—p—c.

Nostradamus, *Vitæ Poet. Prov.*, cap. LV. — Oldoin, *Athenæum Ligusticum*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. II, p. 67. — Soprani, *Scritt. della Liguria*.

GRIMALDI (*Augustin*), prélat génois, mort le 12 avril 1532. Il était troisième fils de Lam-

(1) C'est à tort qu'Oldoin rapporte cette mort à 1303.

bert, prince de Monaco, et de Césarine Doria d'Oneille. Il apprit les belles-lettres, la théologie, et devint ami particulier des cardinaux Bembo et Sadolet. Le roi de France Louis XII le combla de faveurs; il le fit entrer dans son conseil, le choisit par son aumônier, et lui donna l'évêché de Grasse. En 1505 Augustin fut élu abbé de Lérins, et assista en 1512 au concile de Latran. En 1515 il soumit son antique et célèbre abbaye à la congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Cassin et de Saint-Justin de Padoue. Lorsque, en 1523, Lucien Grimaldi, prince de Monaco, fut assassiné par Bartolomeo Doria, seigneur de Douces-Aigues, qui vengeait sur son oncle le meurtre de Jean II, prédécesseur et frère aîné de Lucien, Augustin poursuivit son neveu devant la chambre impériale de Spire, et pour trouver faveur en cette cour, le prélat se déclara pour l'empereur Charles Quint et mit sous la protection de l'Espagne la principauté de Monaco, dont il s'était rendu maître comme tuteur des fils de Lucien. François Ier, justement indigné de cette démarche, priva l'ingrat Augustin de tous ses revenus en France; Charles Quint l'en dédommagea par l'évêché de Majorque et l'archevêché d'Oristano; il l'avait même désigné au pape Clément VII comme cardinal, mais Augustin mourut avant sa promotion : on croit que ce fut de poison.

On a de ce prélat plusieurs lettres adressées à des hommes illustres de son temps, entre autres une réponse à Sadolet commençant par ces mots: *Gravissimo mihi;* c'est la XXe du recueil de Gregorio Cortesi. La lettre de Sadolet, datée de 1529, se trouve sous le n° 14 du livre IV des *Epistolæ* de ce savant. A. D'E—P—C.

Carlo de Venasque, *Arbor geneal. et hist. gentis Grimald.* — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* — Giustiniani, *Scritt. della Liguria.*

GRIMALDI (*Antonio*), amiral génois, vivait dans le quatorzième siècle. En 1332 il fut chargé de venger les ravages que les Aragonais avaient commis sur les côtes de la Ligurie, alors que la guerre civile empêchait les Génois d'opposer une résistance efficace. Grimaldi suivit avec une flotte de quarante-cinq navires les côtes de la Catalogne, débarquant partout où il en trouvait l'occasion, ne laissant derrière lui que des ruines et comblant ses vaisseaux de captifs et de butin. Il enleva des galères ennemies jusque sur la rade de Majorque. Les Aragonais envoyèrent contre lui une flotte de vingt-quatre voiles, qui essaya de le cerner dans les eaux de Minorque; mais il la battit complétement. De retour dans sa patrie, il ne paraît pas avoir joué un rôle politique important; mais au printemps de 1353 il fut remis à la tête des forces navales génoises: il s'agissait encore de combattre les Aragonais, réunis cette fois aux Vénitiens. Grimaldi forma une flotte de cinquante-deux bâtiments, et chercha les ennemis, espérant les battre en détail et avant leur jonction. Il n'y put réussir, et les rencontra réunis dans les parages de la Loiera, île située sur la côte septentrionale de la Sardaigne (29 août 1353). L'habile Pisani, général des Vénitiens, déguisa une partie de ses forces. Grimaldi, trompé, attaqua résolument; mais il ne se vit pas sans émotion en présence de soixante-treize voiles ennemies. Pour présenter à l'ennemi un front compacte, il fit lier ses galères les unes aux autres par les bordages et par les mâts; il en réserva seulement quatre sur chaque aile pour porter secours où besoin serait durant l'action. Les Vénitiens et les Catalans, voyant cette ordonnance, unirent ensemble de leur côté cinquante-quatre de leurs bâtiments, et en laissèrent seize de libres sur leurs flancs, afin de neutraliser la réserve génoise. Cette disposition singulière des deux flottes montre combien l'intelligence des manœuvres était encore peu développée : ce n'était par le fait qu'un combat de pied ferme qui allait se livrer sur un sol factice. Les Catalans laissèrent arriver à pleines voiles trois grands vaisseaux ronds, nommés *coques*, sur l'aile droite de Grimaldi, et coulèrent un pareil nombre de ses galères. Effrayé de ce début, il détacha onze de ses galères, qu'il rallia aux huit restées libres, et simulant l'intention de tourner ses adversaires, il gagna la haute mer. Abandonnant honteusement le reste de sa flotte, il fit voile pour Gênes. Les trente autres galères liguriennes, liées ensemble, se voyant abandonnées, se rendirent sans résister davantage. Deux mille Génois furent tués, trois mille cinq cents faits prisonniers; jamais la république n'avait éprouvé un pareil désastre. Le désespoir s'empara du peuple et de ses gouvernants; d'un commun accord on abdiqua l'indépendance, et Jean Visconti, duc de Milan, fut proclamé seigneur de Gênes. Grimaldi échappa à la punition de sa lâcheté ou plutôt de sa trahison. A. DE LACAZE.

Matteo Villani, *Istoria*, etc., lib. III, c. LXXVIII, p. 208. — Georgio Stella, *Annales Genuenses*, p. 1002. — Daru, *Histoire de Gênes*, t. I, chap. III, p. 495. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. VI, chap. XLI, p. 125-130.

GRIMALDI (*Geronimo*), homme d'État et prélat génois, mort en 1543. Il occupa les principales charges de la république, et remplit plusieurs missions diplomatiques avec intelligence et succès. Sa femme étant morte, il embrassa l'état ecclésiastique, et arriva facilement aux premières dignités de l'Église. Il était déjà évêque de Venafro (Terre de Labour), et d'Albenga, lorsqu'en 1527 le pape Clément VII le fit cardinal-diacre du titre de Saint-Georges-in-Velatro. Il lui donna plus tard l'archevêché de Bari, puis celui de Gênes. Geronimo y mourut, laissant trois fils, *Luca*, *Giambatista* et *Antonio*. A. L.

Carlo de Venasque, *Arbor geneal. et hist. gentis Grimald.* — Auberi, *Histoire des Cardinaux.* — Onuphre et Ciaconi, *Vitæ Pontificum.* — Giustiniani, *Scritt. della Liguria.*

GRIMALDI (*Dominique*), prélat génois, mort en 1592. Il était fils de Giambatista Grimaldi, seigneur de Montaldeo. Il s'était distingné

par quelques brillants faits d'armes lorsque Pie V le nomma commissaire général des galères de l'Église; il prit en cette qualité une part active à la bataille de Lépante, livrée aux Ottomans en 1572. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, obtint l'abbaye de Mont-Majour-lez-Arles. En 1581 Grégoire XIII lui donna l'évêché de Savone, d'où il le transféra en 1584 sur le siége épiscopal de Cavaillon (comtat Venaissin). Les guerres religieuses étaient alors dans toute leur violence; il fallait à Avignon un homme d'énergie et d'expérience; Grégoire y installa Grimaldi comme archevêque et vice-légat. Celui-ci se montra digne de la confiance du souverain pontife par la rigueur avec laquelle il poursuivit les protestants. Il a laissé un volume de lettres, mais elles n'ont pas été publiées. A. L.

Carlo de Venasque, *Arbor geneal. gentis Grimald.* — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* — Ughelli, *Italia sacra.* — Nouguier, *Histoire des Évêques d'Avignon.* — Giustiniani, *Scritt. della Liguria.*

***GRIMALDI** (Le *P. Francesco*), architecte italien, né vers 1550, à Oppido, dans le royaume de Naples, mort plus que septuagénaire. Il était religieux théatin. Son premier ouvrage paraît être l'église Saint-André de Naples, construite en 1578. En 1586 il donna les dessins de l'église de son ordre consacrée aux Saints Apôtres; en 1600 il élevait sur Pizzo-Falcone, également pour les théatins, l'église de *Santa-Maria-degli-Angeli*, un des édifices les mieux proportionnés et du meilleur goût qui existent à Naples. En 1607 il bâtissait l'église de *Santa-Maria-della-Sapienza*, et concourait pour l'exécution de la chapelle de Saint-Janvier, dite *le Trésor*, dans la cathédrale de Naples, et l'emportait sur ses rivaux. Cette chapelle, le plus beau titre de gloire du P. Grimaldi, fut commencée en 1608; elle n'est pas moins remarquable par la beauté et la richesse de son architecture que par les admirables peintures qui la décorent. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.* — Galanti, *Napoli e contorni.* — *Napoli e luoghi celebri delle sue vicinanze.*

GRIMALDI (*François-Marie*), célèbre physicien italien, né à Bologne, le 2 avril 1618, mort le 28 décembre 1663. Il entra dans l'ordre des Jésuites, en 1632, fut d'abord chargé d'enseigner la rhétorique; ensuite il eut à faire des cours de géométrie et de philosophie. De très-bonne heure adonné à l'étude de l'astronomie, il eut beaucoup de part aux travaux du P. Riccioli sur cette science. Il décrivit avec soin les taches de la Lune; la dénomination qu'il proposa pour ces taches est encore admise aujourd'hui; elle l'emporta sur celle qu'Hevelius avait donnée quelques années auparavant, les astronomes ayant préféré, comme dit Montucla, se loger dans cette planète en compagnie des principaux philosophes et mathématiciens de l'antiquité. Le principal titre de gloire de Grimaldi est d'avoir découvert l'*inflexion* de la lumière, qu'il appelait lui-même *diffraction*. Par les expériences faites par lui sur ce sujet ainsi que sur d'autres phénomènes d'optique, il prépara les découvertes de Newton. Ses observations sur la lumière sont relatées dans l'ouvrage suivant, publié après sa mort: *Physico-Mathesis de lumine, coloribus et iride, aliisque adnexis, libri duo, in quorum primo afferuntur nova experimenta pro substantialitate luminis; in secundo autem dissolvuntur argumenta in primo adducta et probabiliter sustineri posse docetur sententia peripatetica de accidentalitate luminis. Qua occasione de hactenus incognita luminis diffusione, de reflexionis, refractionis ac diffractionis modo et causis non pauca proferuntur*; Bologne, 1665, in-4°. E. G.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XIII, in-4°. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 240 et 308.

GRIMALDI (*Giovanni-Francesco*), surnommé *il Bolognese*, peintre, architecte et graveur italien, né à Bologne, mort en 1680. Dans la peinture il avait pris le Corrége pour maître, et l'imitait heureusement: bon architecte, il laissa des monuments qui servent encore de modèles aujourd'hui. Il travailla quelque temps avec l'Albane, et lui emprunta la grâce affectée de son pinceau. De ces différentes combinaisons, il se créa un genre particulier. Sa touche est légère, son dessin correct, son coloris plein de force, ses ornements bien soignés, et sa partie architecturale à l'abri de la critique. On lui reproche d'avoir trop employé le vert; mais si aujourd'hui ses teintes décolorées et tournant *au bleu* sont désagréables, il faut reconnaître qu'elles n'étaient pas ainsi lorsqu'il les enleva de sa palette. Comme tant d'autres de ses contemporains, il ignorait l'altérabilité des principes colorants. Innocent X l'employa au Vatican, dans le palais Quirinal, et à San-Martino-del-Monte. Grimaldi vint à Paris, et y fut reçu honorablement par le cardinal Mazarin. Sa fortune égala son talent. Ses œuvres sont fort recherchées des connaisseurs; la galerie Colonna en possède plusieurs. Il gravait fort bien, et reproduisait avec talent ses principaux tableaux et plusieurs paysages du Titien. On a souvent confondu ses productions avec celles de son fils Alessandro. A. DE LACAZE.

Orlandi, *Lettere pittoriche*, t. II, p. 290. — Lanzi, *Storia della Pittura*, liv. IV.

GRIMALDI-CAVALLERONI (*Geronimo*), prélat italien, né à Gênes, le 20 août 1597, mort à Aix, le 4 novembre 1685. Il descendait de la branche napolitaine des Grimaldi, entra dans la carrière ecclésiastique, et y obtint un rapide avancement. Grégoire XV le fit référendaire de l'une et l'autre signature en 1621. Il était archevêque de Séleucie et évêque de Brugneto, lorsqu'en 1621 Urbain VIII lui donna la barrette comme prêtre cardinal des titres de Saint-Eusèbe et de La Trinité in-monte-Pincio. Il eut quelques démêlés avec Innocent X, à cause de la famille Barbarini, dont il prit généreusement la défense. Louis XIV ayant nommé Grimaldi archevêque d'Aix, Innocent X refusa de lui accorder les bulles sacramentales; néanmoins,

le roi de France mit son prélat en possession de l'économat et de tous les droits et revenus archiépiscopaux. Grimaldi attendit sept années avant d'être consacré régulièrement; mais le pape Alexandre VII, dès son avénement, s'empressa de le reconnaître (25 novembre 1655). Le 1er août 1656, il reçut dans son palais la reine Christine de Suède, et eut avec elle de longues conférences théologiques. Il se fit remarquer par sa piété, et fonda un séminaire pour les enfants de familles pauvres qui désiraient se consacrer à l'état ecclésiastique. Il se montra très-sévère contre les dissidents: un ecclésiastique de Saint-Tropez, nommé Raimonde, ayant donné deux volumes contre les premiers tomes de la *Théologie morale* de Grenoble, Grimaldi fit instruire contre lui à Rome, obtint sa condamnation, l'obligea à se rétracter, et le chassa d'Avignon. En 1659, il apaisa un soulèvement du peuple d'Aix, qui voulait pendre un certain nombre de membres du parlement de Provence, et entre autres Henri Forbin d'Oppède, premier président. L'année suivante, Louis XIV lui confia plusieurs missions à Rome. Il y représenta constamment les intérêts de la France, et se trouva aux conclaves où Innocent X, Alexandre VII, Clément IX et Innocent XI furent élus. Il était lorsqu'il mourut, doyen du sacré collége. A. L.

Le P. Bougerel, dans *Le grand Dictionnaire historique* de Moréri.

GRIMALDI (*Nicolà*), prélat génois, né le 6 décembre 1645, mort à Rome, le 25 octobre 1717. Il n'est guère connu que pour son immense richesse, et paraît avoir souvent oublié que le royaume du Christ n'était pas de ce monde. Rarement on vit autant de charges lucratives accumulées sur la tête d'un seul personnage. Il fut d'abord clerc de la chambre apostolique et préfet des chemins et rues de Rome. En mars 1696, il devint votant de la Signature de Grâce; en avril, secrétaire de la Congrégation des Eaux et préfet de l'Aumône pontificale. Après avoir tiré bon parti de ces différents emplois, il les quitta pour, en décembre 1701, devenir secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers. Le pape Clément XI le créa cardinal du titre de Santa-Maria-in-Cosmedin, le 17 mai 1706. Le 14 septembre suivant, Grimaldi était légat de Bologne. Après avoir été plusieurs annés préfet de la Consulte, le 8 juin 1716, il passa dans l'ordre des prêtres-cardinaux, et opta pour le titre de Saint-Matthieu-in-Merulana. Il mourut peu après, laissant à un de ses neveux quatre millions d'écus romains en espèce. Sa fortune était du double. A. L.

Auberl, *Histoire des Cardinaux*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

GRIMALDI (*François*), humaniste italien, né dans le royaume de Naples, vers 1678, mort à Rome, en 1738. Admis jeune dans la Société de Jésus, il fit d'abord les basses classes, et fut enfin chargé de la rhétorique au collége Romain. On a de lui : *De Vita urbana;* Rome, 1725, in-8°; — *De Vita œconomica;* Rome, 1738, in-8°; — *De vita aulica;* Rome, 1740, in-8° : ce poëme a été inséré dans le supplément aux *Poemata didascalica;* Paris, 1813. J. V.

Dizionario istorico.

GRIMALDI, marquis de Raguse (*Charles-Louis-Sextius*), jurisconsulte français, d'origine génoise, né à Aix, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il était président à mortier au parlement de Provence. Sa vie fut consacrée, écrit-il lui-même, « à maintenir les droits du sacerdoce et de l'empire, la confiance et la sûreté dans le commerce, l'exactitude dans la police et la précision dans la législature ». On a de lui : *Arrêts de règlement rendus par le parlement de Provence*, avec des *notes;* Aix, 1774, in-4°; — *Arrêts notables rendus par le parlement de Provence;* Aix, 1746, in-4°. A. L.

Journal des Savants, ann. 1748, p. 12. — Quérard, *La France littéraire.*

GRIMALDI (*Constantin*), jurisconsulte et philosophe italien, né à Naples, en 1667, mort dans cette ville, en 1750. Ayant acquis des connaissances étendues en jurisprudence, en théologie, en médecine et même en mathématiques, qu'il apprit tout seul, il défendit avec force la philosophie cartésienne contre les attaques violentes du P. Benedictis (*voy.* ce nom). On a de lui : *Risposta alla lettera apologetica di Benedetto Aletino nella quale si dimostra esser quanto necessaria e utile la teologia dommatica e metodica tanto inutile e vana la volgar teologia scolastica;* — *Rispota alla seconda lettera di Ben. Aletino in cui fasi vedere quanto manchevole via la peripatetica dottrina;* — *Risposta alla terza lettera di Ben. Aletino, in cui dimostrasi quanto salda e pia via la filosofia di Descartes;* — *Considerazioni teologiche e politiche fatte a pro degli editti di S. M. C. intorno alle rendite ecclesiastiche del regno di Napoli;* Naples, 1708, 2 vol. in-4°; — *Discussioni istoriche, teologiche e filosofiche fatte per occasione delle risposte alle lettere apologetiche di Ben. Aletino.* E. G.

Dizion. istorico (édit. de Bassano). — Bonnegarde, *Dict. histor.*, t. VI, p. 21.

***GRIMALDI** (*Gregorio*), poëte et jurisconsulte italien, né à Naples, en 1695, mort à Marsal, le 27 novembre 1767. Constantin Grimaldi, son père, littérateur distingué et conseiller royal, voulut lui-même l'instruire dans les lettres et les sciences, et ne lui laissa apprendre le droit qu'après une longue et sérieuse étude de l'antiquité et de l'histoire romaine. Le fils répondit à l'espoir du père, et donna des preuves de ses talents en paraissant avec honneur au barreau et par des productions poétiques qui lui valurent son admission à l'Académie des Arcades, sous le nom de *Clarisso Licunteo*. En 1744 il tomba en disgrâce, pour une certaine correspondance

qu'il était accusé d'avoir eue pendant la guerre de Villetri. Le 17 février il fut enfermé dans Castello Nuevo ainsi que son père. Leur cause ayant été examinée par un tribunal spécial, dit la *giunta dell' inconfidenza*, Constantin Grimaldi ne fut trouvé coupable d'aucun méfait, et Gregorio fut seul exilé du royaume et confiné à perpétuité dans l'île della Pantelaria. Il obtint toutefois au bout de quelque temps la permission de passer en Sicile, où il mourut. On a de lui : *Istoria delle Leggi e Magistrati del regno di Napoli;* tome I et II, Lucques; tome III, Naples, 1732, in-4°; tome IV, publié par son frère D. Ginesio, à Naples, 1752 : Ginesio continua ensuite l'œuvre de son frère, qu'il réimprima, et à laquelle il ajouta huit autres volumes de lui, qui furent imprimés à Naples, de 1767 à 1774. On a encore de Gregorio Grimaldi *Lettera, in cui si esaminano due luoghi delle opere del sig. Francesco Maradei, per occasione de' quali si ragiona della sospezione proposta dal procuratore de' Gesuiti in persona del regio consigliere D. Costantino Grimaldi*; 1716, in-4° : ce livre parut sous son nom d'Arcade; mais il se dévoilait en nommant son père; — *Egloghe pastorali e rime;* Florence, 1717, in-8°. D'autres vers de lui se trouvent dans divers recueils, particulièrement dans l'*Apertura della Colonia Sebezia.*

J. V.

Mazzuchelli, *Vita di Costantino Grimaldi*; dans la *Raccolta del Calogera*, tom. XLV. — Zaccaria, *Storia lett. d'Italia*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, tom. VIII, p. 200, article de Francescantonio Soria.

* **GRIMALDI** (*N....*), savant jésuite italien du dix-huitième siècle, était de Civita-Vecchia. Il revenait des Indes orientales, où il avait sans doute été appliqué aux missions, lorsqu'il se fabriqua une machine en forme d'aigle, au moyen de laquelle il passa, en 1751, de Calais à Douvres dans une heure, en dirigeant son vol tantôt plus haut, tantôt plus bas, si l'on en croit Milizia, auteur italien d'une *Vie des Architectes*.

J. V.

Milizia, *Vie des Architectes*, trad. en français par Pingeron (1771).

GRIMALDI (*François-Antoine*), publiciste et historien italien, né en 1740, à Seminora (Calabre), mort à Naples, en 1784. Grimaldi montra dans sa jeunesse une grande inclination pour les beaux-arts. Après avoir étudié la jurisprudence, il professa à Naples, comme avocat; puis il fut nommé auditeur militaire. On a de lui : *Indiritta al signor Agostino Lomellini, lettera sopra la Musica*; Naples, 1766; l'auteur essaye de ramener dans la musique l'élément moral et philosophique, tel que l'entendaient les anciens; — *Vita di Ansaldo Grimaldi;* — *Vita di Diogene*, essai de réhabilitation du fondateur de l'école cynique; — *Reflessioni sopra l'ineguaglianza tra gli uomini*; Grimaldi, contrairement à Rousseau, regarde l'inégalité comme inhérente à la nature humaine; — *Annali del regno di Napoli, epoca I;* Naples, 1781, 6 vol. in-8°; il n'y a que les six premiers volumes de cette seconde partie qui soient de Grimaldi, les quatre derniers sont de Cestari. La première partie de ces *Annales* comprend les événements qui se sont passés de l'an de la fondation de Rome à l'an 409 de notre ère; la seconde, ceux qui ont eu lieu de 409 à 1211. E. G.

Alchior Delfico, *Elogio di Fr. A. Grimaldi*; Naples, 1784, in-4°. — Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*, t. VII, p. 94.

GRIMALDI (*D. Geronimo*, marquis DE), diplomate espagnol, d'origine italienne, né à Gênes, en 1720, mort en 1786. Après avoir été chargé de diverses missions sous Philippe V et Ferdinand VI, il devint ambassadeur à Paris sous Charles III, et l'un des principaux agents du changement politique opéré par le pacte de famille. Il conserva cette place importante pendant la guerre qu'amena ce pacte, et fut après la conclusion de la paix appelé au ministère des affaires étrangères par Charles III. A son arrivée à Madrid, le nouveau ministre se montra hautain envers les envoyés étrangers, et manifesta ouvertement sa prédilection pour la France, à tel point que le duc de Choiseul se vantait d'exercer un plus grand ascendant à Madrid qu'à Versailles.

L'issue malheureuse d'une expédition qu'il conseilla contre Alger porta atteinte à son crédit. Fatigué des embarras de sa position, il abandonna son portefeuille au comte de Florida-Blanca, et retourna en Italie. Le roi récompensa les services de Grimaldi par le titre de duc et le rang de grand d'Espagne pour lui et ses héritiers.

V. MARTY.

W. Coxe, *L'Espagne sous la maison de Bourbon*, trad. par Muriel, in-8°, 6 vol.

GRIMALDI (*Dominique*, marquis), économiste italien, né en 1735, à Seminara (royaume de Naples), mort à Reggio, le 5 novembre 1805. Après avoir étudié le droit, il se rendit à Gênes, se fit réintégrer au rang des patriciens, et remplit quelques emplois. Il s'appliqua à l'étude de l'agriculture et à l'exploitation des huiles et des étoffes de soie, et fit pour cet objet quelques voyages en Suisse et en France. Il fit construire ou envoya en Calabre diverses machines qu'on n'y connaissait pas, et introduisit dans sa patrie la culture des pommes de terre, y fit établir des prairies artificielles, des jardins à la française, et construire des moulins à huile. Ces essais dérangèrent sa fortune. Il se mit à écrire sur l'agriculture. En 1782 il fut nommé membre du conseil des finances, et reçut une mission pour surveiller les travaux de la sériciculture en Calabre. Arrêté en 1798 comme ayant pris part aux mouvements révolutionnaires, il parvint à se justifier, et recouvra les bonnes grâces de son souverain. On a de lui : *Mémoire sur l'herbe appelée Sulla*, imprimé aux frais de l'Académie des Georgofili de Florence; — *Essai sur l'Économie agricole pour la Calabre ultérieure;* Naples, 1770, in-8°; — *Instruction sur les nouveaux procédés pour la fabrication de*

l'huile; Naples, 1773, in-8°; Naples, 1777, in-8°; — *Observations économiques sur les fabriques et le commerce des soies dans le royaume des Deux Siciles*; Naples, 1780; — *Projet sur les moyens d'employer utilement les condamnés aux travaux forcés*; Naples, 1781; — *Mémoire sur le commerce et la fabrication des huiles, soit chez les anciens, soit chez les modernes*; Naples, 1783; — *Mémoire pour le rétablissement du commerce des huiles et de l'agriculture dans la Calabre*; Naples, 1783; — *Projet de réforme de l'économie politique dans le royaume de Naples*; Naples, 1783; — *Rapport au roi, avec quelques réflexions d'économie politique relatives à la Calabre*; Naples, 1785; — *Rapport sur une école établie par ordre du roi à Reggio pour le filage de la soie à la piémontaise*; Messine, 1785. J. V.

Biografia popolare; Turin, 1845, in-4°.

GRIMALDI (*Joseph-Marie*), prélat italien, né à Moncallieri (Piémont), le 3 janvier 1754, mort le 1er janvier 1830. Il tenait par son père à la famille des Grimaldi de Mentone, par sa mère à la famille d'Alciat. Après avoir fait ses études à Turin, il embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu docteur en théologie à l'université de Turin, se rendit à Verceil en 1779, fut nommé chanoine de la cathédrale en 1782, puis évêque de Pignerol en 1797. Lors de la réunion du Piémont à la France, son siége fut supprimé; mais il fut aussitôt nommé évêque d'Ivrée. Il assista en 1811 au concile assemblé à Paris, fit partie de la commission chargée de rédiger la réponse au message de l'empereur, et soutint hardiment les droits du souverain pontife. En 1817 le roi de Sardaigne rétablit l'ancienne division épiscopale, et nomma Grimaldi au diocèse de Verceil, qui venait d'être érigé en archevêché. J. V.

Biografia popolare; Turin, 1845, et suiv. in-4°.

GRIMALDI (*Louis* DELLA PIETRA, marquis), patricien génois, né en 1762, à Gênes, mort à Turin, le 31 juillet 1834. Il s'occupa de musique, et composa quelques morceaux pour le violon. Il épousa la fille d'un avocat de Florence, qui donnait des concerts; cette femme était excellente musicienne. Il n'eut que deux filles de son mariage, et vit la principauté de Monaco passer dans une autre branche de sa famille. Bien que le congrès de Vienne eût reconnu en 1815 les titres du duc de Valentinois sur cette principauté, le marquis de Grimaldi revendiqua les droits agnatiques de sa famille, comme dernier représentant de Lambert Grimaldi, qui en 1563 avait reçu l'investiture du duc Emmanuel-Philibert de Savoie. La mort mit fin à ses réclamations. J. V.

Biografia popolare; Turin, 1845 et suiv.

GRIMALDO (D. *Jose* GUTTIEREZ DE SOLORZANO, premier marquis DE), homme d'État espagnol, né en Biscaye, en 1664, mort à Madrid, en 1733. Il débuta dans la carrière des affaires sous les auspices d'Orry, ministre des finances, qui l'admit dans ses bureaux. D'un esprit lucide et fécond en ressources, Grimaldo devint indispensable à son protecteur, qu'il remplaçait auprès de madame des Ursins, du roi et de la reine. Sous un extérieur grotesque, il cachait une finesse et une dextérité qui le rendaient propre au maniement des affaires; et son caractère doux et insinuant lui fit beaucoup d'amis. Il fut secrétaire d'État au département de la marine et de la guerre, et siégea en 1714 au conseil d'État. Mais son attachement et sa constante fidélité à Orry et à la princesse des Ursins le rendirent suspect à Alberoni, qui l'exila du pouvoir sans oser lui enlever son titre de ministre d'État. Philippe V, qui n'avait jamais cessé de l'aimer, l'éleva au rang de premier ministre. Grimaldo fut seul admis à travailler avec le monarque, à l'exclusion de tous les autres secrétaires d'État. C'est par ses mains que passèrent toutes les grandes affaires, guerres, alliances et traités. Par ses manières polies et gracieuses, il s'établit si bien dans la faveur publique, que la reine Élisabeth Farnèse (*voy.* ce nom) se vit obligée elle-même de le traiter avec distinction. Il essaya de cacher son infime naissance sous les armes des Grimaldi, et fut décoré de l'ordre de la Toison d'Or, en 1724, pour avoir porté à l'Escurial, au jeune prince Louis, la renonciation de son père à la couronne. V. MARTY.

Saint-Simon, *Mém.* — *Mém.* de Noailles, Duclos, etc. — Saint-Philippe, *Los Commentarios de la Guerra da Succession de España.* — Vicente Baccalary Sanna, *Historia de re Philippe V el animoso desde principio de su reinado hasta la paz del ano 1725*; Gênes, 1786, 4 vol. in-12.

GRIMANI (*Antonio*), doge de Venise, né en 1436, mort le 7 mai 1523. Il appartenait à l'une des plus puissantes familles patriciennes, et remplit avec distinction plusieurs charges importantes dans la république et divers commandements dans les armées vénitiennes. Il avait surtout la réputation d'un habile marin. En 1499 il était procurateur de Saint-Marc : il fut la même année nommé capitaine général de la flotte que Venise envoya contre le sultan Bajazet. Andrea Loredano était son lieutenant. Leur expédition ne fut pas heureuse : battus devant l'île de la Sapienza, ils ne purent empêcher la prise de Lépante. Grimani fut accusé d'avoir causé ces échecs par sa jalousie. Pour Loredano, les avogadors du commun le citèrent devant le grand conseil, qui ordonna son exil dans les îles de Cherso et d'Ossero. Son fils, *Domenico*, né en 1460, qui avait été fait cardinal en 1493, par le pape Alexandre VI, offrit de subir la peine prononcée contre son père, et lorsque Grimani fut embarqué, chargé de chaînes, pour son lieu d'exil, il l'aida à porter ses fers. Ce trait de dévouement filial adoucit le peuple envers Grimani, et le disposa à la clémence pour le vieux général, peut-être plus malheureux que coupable. Aussi, au

bout de quelques mois Grimani obtint-il de passer son exil à Rome. Il profita de son séjour dans la capitale du monde chrétien pour gagner la bienveillance de la cour papale, et se servit de son influence pour bien disposer le saint-père en faveur de ses concitoyens. Ceux-ci, reconnaissants, le rappelèrent et lui rendirent ses dignités. Enfin, le 22 juin 1521, le doge Leonardo Loredano étant mort, les électeurs, d'une commune voix, élurent pour lui succéder Grimani (7 juillet), quoiqu'il eût plus de quatre-vingt-cinq années. Grimani ne gouverna que vingt-deux mois, et Andrea Gritti le remplaça dans le dogat. Le cardinal Domenico ne survécut que quelques mois à son père : il mourut le 27 août 1523.

Alfred DE LACAZE.

Guichardini, *Historia d'Italia*, liv. X. — Lunig, *Codex Italiæ Diplomaticus*, t. II, pars II, sectio VI, p. 30. — *Recueil des lettres de Louis XII*, t. IV, p. 26. — Daru, *Histoire de Venise*, t. IV, liv. XXV, p. 8. — Petri Bembi *Historiæ Venetæ*, lib. V et VI.

GRIMANI (*Marino*), quatre-vingt-dixième doge de Venise, mort le 26 décembre 1605. Il avait succédé, le 26 avril 1595, à Pasquale Cicogna. Il soutint d'abord contre le saint-siége les droits de César d'Este à la succession d'Alfonse II, duc de France; mais la renonciation de César termina pacifiquement le différend. Grimani dirigea ensuite une expédition contre les Uscoques, habitants de la Croatie, qui infestaient l'Adriatique par leurs pirateries. Ces forbans virent leurs habitations incendiées, et furent obligés de fuir dans les montagnes. En 1600, Henri IV, roi de France, demanda et obtint son inscription au livre d'or de la noblesse vénitienne, avec le privilége de transmettre cette prérogative à sa postérité. En 1605 commença le fameux démêlé du pape Paul V avec la république de Venise (*voy. Leonardo* DONATO); ce démêlé portait sur trois sujets, 1° l'emprisonnement d'un chanoine de Vicence et de l'abbé de Nervesa, accusés de divers crimes; 2° le renouvellement d'un décret du sénat défendant aux ecclésiastiques d'acquérir des biens fonds; 3° la défense formelle de bâtir de nouvelles églises sans l'autorisation de la seigneurie. Le pape écrivit le 10 décembre deux brefs à Grimani, l'un pour l'obliger à faire rapporter les deux lois ci-dessus, l'autre lui enjoignant de remettre les deux ecclésiastiques arrêtés entre les mains de son nonce, Mattei. Le tout était accompagné d'une menace d'excommunication. Les brefs furent présentés au sénat le jour de Noël, en l'absence du doge, qui était très-malade et mourut le lendemain. On en renvoya, suivant l'usage, la lecture après l'élection d'un nouveau doge. Grimani avait épousé Morosina Morosini, qui fut couronnée en 1595. Ce fut la dernière dogaresse qui reçut cet honneur. Celles qui lui succédèrent ne furent plus que les premières *gentilles-donnes* de l'État, et ne participèrent en aucune façon aux honneurs ni aux émoluments du dogat. Leonardo Donato fut appelé à remplacer Grimani. Ce prince a laissé une grande réputation de justice et d'affabilité.

A. DE L.

Nicolò Doglioni, *Historia Veneziana*, liv. XVIII. — Paolo Sarpi, *Historia particolare delle cose passate tra'l sommo Pontifice Paolo V e la Serenissima Republica di Venezia*, lib. I. — Daru, *Histoire de Venise*. t. IV, liv. XXVIII, p. 151, 201. — Le cardinal d'Ossat, *Correspondance et Lettre au roi du 20 décembre 1597*, manuscrit de la Bibliothèque Mazarine. — Morosini, *Historia Veneziana*, lib. XVII. — De Fresne-Canaye, *Correspondance*, manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds Dupuy, n° 271.

GRIMANI (*Pietro*), cent-seizième doge de Venise, mort au commencement de mars 1752. Il succéda, le 29 juin, à Ludovico Pisani. L'Italie était alors le théâtre de la guerre occasionnée par la succession de l'Autriche, que Marie-Thérèse disputait à la moitié de l'Europe. Le sénat vénitien se déclara pour la neutralité, et rejeta les sollicitations du comte d'Holderness, qui le pressait de se déclarer en faveur de la reine de Hongrie. En 1749, Grimani termina amiablement les contestations qui existaient depuis longtemps entre la république et le saint-siége au sujet des limites du duché de Ferrare. La même année il se ligua avec le pape Benoît XIV, le roi des Deux-Siciles et les Génois contre les corsaires d'Alger et de Tunis, qui ruinaient le commerce méditerranéen. En 1750 le doge rompit de nouveau avec le souverain pontife, à l'occasion du patriarcat d'Aquilée, auquel les Vénitiens et l'impératrice reine prétendaient nommer chacun de leur côté. Benoît XIV, choisi pour arbitre, rendit un bref, le 19 novembre 1749, par lequel en maintenant le sénat dans la possession où il était de nommer seul le patriarche d'Aquilée, il établissait en même temps dans la partie autrichienne de ce patriarcat un vicaire apostolique, pour soustraire les sujets autrichiens à la juridiction du prélat vénitien. Ce tempérament déplut au sénat, qui protesta. Benoît XIV ne tint nul compte de cette opposition, et le 27 juin 1750 il créa évêque *in partibus* et vicaire apostolique d'Aquilée le comte d'Artimis, chanoine de Bâle. La république rappela alors son ambassadeur, signifia au nonce de sortir de son territoire, et arma sur terre et sur mer. Le pape, intimidé, se mit hors de cause, et laissa le différend à vider entre les deux intéressés. Les rois de France et de Sardaigne s'interposèrent comme médiateurs, et en 1751 l'affaire fut accommodée, de la manière suivante : le patriarcat d'Aquilée fut supprimé et son diocèse divisé en deux archevêchés, l'un à la nomination du sénat, celui d'Udine, l'autre, dont le siége était à Gœritz, au choix des princes autrichiens. Grimani mourut l'année suivante, et Francesco Loredano lui succéda.

Alfred DE LACAZE.

Daru, *Histoire de Venise*, t. V, liv. XXXV, p. 182-200.

GRIMAREST (*Jean-Léonor* LE GALLOIS, sieur DE), littérateur français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1720, à un âge assez avancé, était maître de langues à Paris, et enseignait le français aux seigneurs étrangers qui visitaient

la capitale. Il remplissait aussi auprès d'eux les fonctions de *cicerone*. Comme il avait fait une ample provision d'anecdotes, il vivait dans la société de personnes riches, qu'il amusait. Il ne manquait pas d'esprit; mais sa vanité était plus grande encore, et il disait avec prétention que c'était lui qui avait donné de l'esprit à tout le Nord. On a de Grimarest : *Commerce de Lettres curieuses et savantes*; Paris, 1700, in-12 : Hérissant dit que c'est la suite d'un autre volume, intitulé : *Commerce savant et curieux*, qu'on attribue à Germain Brice, que Grimarest avait remplacé comme *cicerone* parisien; — *Les Campagnes de Charles XII, roi de Suède*; Paris, 1705, 2 vol. in-12 : pitoyable ouvrage au jugement de Lenglet-Dufresnoy; — *Vie de M. de Molière*; Paris, 1705, in-12; revue et corrigée, Amsterdam, 1705, in-12; — *Additions à la Vie de M. de Molière, contenant une réponse à la critique qu'on en a faite*; Paris, 1706, in-12 : Voltaire dit que cette vie de Molière est pleine de contes faux; Grimarest prétendait cependant qu'elle était écrite sur les mémoires du comédien Baron; — *Traité du Récitatif dans la lecture, dans l'action publique, dans la déclamation et dans le chant, avec un traité des accents, de la quantité et de la ponctuation*; Paris, 1707, in-12; nouv. édit., augm., Amsterdam, 1740, in-12; — *Traité sur la manière d'écrire des lettres et sur le cérémonial, avec un discours sur ce qu'on appelle usage dans la langue françoise*; Paris, La Haye, 1709, in-12; Paris, 1735, in-12. Le père Lelong attribue à cet écrivain des *Mémoires historiques de la révolte des fanatiques*, Paris, 1708, in-12, qui, dit M. Quérard, sont de Fr. Duval, de Tours. J. V.

P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Goujet, *Bibl. franç.*, tome II, p. 188. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*.

GRIMAREST (*Charles-Honoré* Le Gallois de), grammairien français, fils du précédent, a publié : *Éclaircissements sur les Principes de la Langue Françoise*; Paris, 1712, in-12; — *Nouvelle Grammaire Françoise, réduite en tables*; Paris, 1719, in-4°. Il s'était servi des travaux de Regnier Desmarais et du P. Buffier; ce dernier se plaignit du plagiat; — *Lettre d'un Gentilhomme périgourdin à un Académicien de Paris, sur la réfutation de la Grammaire Italienne de l'abbé Antonini, par M. de la Lande, interprète du roi, etc.*; Paris, 1730, in-12; réimprimée l'année suivante, avec la *Réponse* du sieur de la Lande, maître de langues; — *Recueil de Lettres sur divers sujets*; Paris, 1725, 1729, in-12. J. V.

Goujet, *Biblioth. franç.*, tome I, p. 68, 193. — Quérard. *La France littéraire*.

GRIMAUD (*Jean-Charles Marguerite-Guillaume* de), médecin français, né à Nantes, en 1750, mort dans la même ville, le 5 août 1789. Il fit ses études médicales à Montpellier, et fut reçu docteur en 1776. En 1781 il obtint la place de professeur adjoint et de survivant de Barthez. L'excès du travail ruina sa constitution, naturellement faible, et il mourut prématurément. Il essaya de concilier le système de Stahl avec celui de Barthez; mais malgré son savoir et l'habileté de ses raisonnements, il ne réussit pas à établir solidement les doctrines qu'il voulait faire prévaloir; cependant, il a rendu des services à la physiologie. On a de lui : *Essai sur l'irritabilité*; Montpellier, 1776, in-4°; — *Mémoire sur la Nutrition*; Montpellier, 1787-1789, 2 vol. in-8°; — *Cours de Fièvres*, ouvrage posthume, publié par Dumas; Montpellier, 1795, 3 vol., in-8°; — *Cours complet de Physiologie*; Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Z.

Biographie médicale.

GRIMAUDET (*François*), jurisconsulte français, né à Angers, en 1520, mort le 20 août 1580. Il prétendait descendre de l'illustre famille italienne des *Grimaldi*; mais il ne dut la réputation dont il jouit qu'à sa probité, à son érudition, au courage civil dont il fit maintes fois preuve. Nommé en 1558 avocat du roi au présidial d'Angers, il prononça, le 14 octobre 1560, aux états provinciaux d'Anjou, une harangue célèbre, qui le fit accuser d'hérésie et confondre, malgré ses protestations, avec les huguenots. Dans ce discours imprimé sous le titre de *Remontrances aux États d'Angers*, il y soutenait entre autres propositions que « le concile général ne doit pas seulement se composer d'évêques et de prélats, mais aussi de laïques, en sorte que le concile indiqué à Trente devait être nul si les laïques n'y prenaient part; » il ajoutait que « la convocation des conciles de toute la chrétienté et la réformation de la discipline appartiennent à la puissance séculière, et non à l'ecclésiastique ». Raoul Surguin, avocat du roi à Angers, fit un livre pour lui répondre, et le 15 avril 1561 la Sorbonne condamna six propositions extraites du discours de Grimaudet. Il s'abstint dès lors du barreau, et ne donna plus que des consultations. Lors de la Saint-Barthélemy, son frère Jean, argentier du roi de Navarre, fut épargné, par ordre exprès d'Henri III, duc d'Anjou, adressé aux échevins d'Angers. François Grimaudet, dont la vie n'était pas moins menacée, dut sans doute à la même protection de n'être pas inquiété; car l'année suivante, 1573, il fut nommé chef du conseil et maître des requêtes du même prince, et prêta serment en cette qualité le 29 mai 1574 (1). On a encore de Grimaudet : *Commentaria ad edictum de jurisdictione judicum præsidalium, publicatum anno* 1550; Paris, in-8°; — *Remonstrances aux États d'Angers*; Angers, Tours, Paris, 1561, in-8°; Poitiers, in-12; — *Paraphrase du droit des retraits lignagers*; Paris, 1564, in-8°; réimprimé depuis avec les opuscules de P. Ayrault, qui en tête avait mis un traité *De*

(1) Le portrait de Grimaudet est gravé par Th. de Leu.

la Nature, Variété et Mutation des Lois; — *Des Causes qui excusent le dol;* Paris, 1569, in-8°; — *Paraphrase du droit des usures et contrats pignoratifs;* Paris, 1577, in-8°; — *Paraphrase du droit des dixmes inféodées et ecclésiastiques;* Paris, Robert Estienne, 1574, in-8°; — *Traité de l'Augmentation et Diminution des Monnoies;* Paris, 1579, in-8°; — *De la Puissance royale et sacerdotale;* 1579, in-8°; *Opuscules politiques;* Paris, 1580, in-8°. Tous ces ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Œuvres de François Grimaudet sur les matières ecclésiastiques, du droit public et du droit civil;* Amiens et Paris, 1669, in-fol. On a omis dans cette collection l'ouvrage intitulé : *De Hæreticis a principe puniendis et gratia hæreseos resipiscentibus facienda;* Paris, 1560, in-8°; — *Traité de la Dignité royale dans l'Église*, ms.; — *Annotations sur la Coutume d'Anjou*, ms. Célestin PORT.

Menage, *Vie d'Ayrault*, p. 242. — Nicéron, *Mémoires*. — Pepius, ms. de Ménard. — *Hist. ecclésiastique*, par le continuateur de Fleury, t. XXXI, page 617; t. XXXII, p. 151.

GRIMAULD ou **GRIMOALD**. *Voy.* URBAIN V.

* **GRIMBOLD, GRIMBALD** ou **GRIMOALD** (*Nicolas*), poëte et traducteur anglais, né dans le comté d'Huntingdon, en 1519, mort vers 1563. Il fit son éducation d'abord à Christ's-College à Cambridge, puis à Oxford, où il fut agrégé au collége Merton, en 1542. De là il passa, vers 1547, à Christ-Church-College, où il enseigna la rhétorique. La même année il écrivit une tragédie latine, intitulée : *Archipropheta, sive Joannes-Baptista*, qui fut probablement représentée dans le collége, et qui a été imprimée à Cologne, 1548, in-8°. En 1548, il expliqua les *Géorgiques* de Virgile dans une paraphrase latine publiée à Londres, 1591, in-8°. Il traduisit en anglais le *De Officiis* de Cicéron, et dédia au savant Thirlby, évêque d'Ely, cette traduction, qui parut à Londres, en 1553, in-8°, et fut réimprimée en 1574 et 1596. Il fut, selon l'opinion générale, le second poëte anglais qui écrivit en vers blancs, et il le fit avec plus de force, d'élégance et d'harmonie que lord Surrey, qui avait le premier employé cette forme poétique. Les *Songes written* ont été annexés aux *Songes and Sonnettes of uncertain auctours*, dans l'édition des *Poems* de lord Surrey par Tottell. Ellis et Warton ont cité plusieurs poésies de Grimbold. Z.

Warton, *History of Poetry*. — Ellis, *Specimens*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*, vol. I. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GRIMLAIC, auteur ecclésiastique français, du diocèse de Reims, vivait vers la fin du neuvième siècle. Il nous apprend lui-même qu'après avoir étudié les lettres très-tard, il fut ordonné prêtre. Ensuite il se retira dans la solitude, où il vécut quelque temps sans s'astreindre à des pratiques régulières. Sur le conseil d'un prêtre nommé aussi Grimlaic, il composa plus tard une règle devant servir aux solitaires. Voilà tout ce qu'on sait de précis sur la vie de Grimlaic; les conciles cités par lui indiquent qu'il vivait au neuvième siècle. Mabillon a mis ce point hors de doute, dans sa réponse à Rancé, lequel assignait à Grimlaic une époque beaucoup plus récente. Grimlaic a inséré dans sa règle des extraits nombreux des Pères, des Vies des saints, ainsi que des anciennes règles monastiques, notamment de celle de Saint-Benoît. Il prescrit à plusieurs reprises l'étude comme une obligation indispensable. Sa règle, divisée en soixante-neuf chapitres, est écrite avec méthode; on y remarque une piété éclairée. Cette règle fut publiée pour la première fois par D'Achery, sous le titre de *Regula Solitariorum;* Paris, 1653, in-16. Holstenius l'inséra dans son *Codex Regularum;* Rome, 1662, Paris, 1663, in-4°. E. G.

Histoire littéraire de la France, t. V, p. 685.

GRIMM (*Frédéric-Melchior*), célèbre critique français, d'origine allemande, né à Ratisbonne, le 26 décembre 1723, mort à Gotha, le 19 décembre 1807. Élevé avec distinction à l'université de Leipzig, où il eut Ernesti pour professeur, il accompagna à Paris le comte de Schomberg, dont il instruisait les enfants. Il s'attacha ensuite au prince de Saxe-Gotha, mais avec peu de profit, à ce qu'il semble; car J.-J. Rousseau, dont il fit la connaissance vers 1749, le trouva dans un mince état de fortune. Pauvre lui-même et peu connu, Rousseau rendit à Grimm le service de le mettre en relation avec les principaux littérateurs de l'époque. Le jeune Allemand, très-instruit et très-habile, s'insinua bientôt auprès du neveu du maréchal de Saxe, l'aimable et prodigue comte de Friesen, devint son secrétaire, et fut introduit par lui dans les plus brillantes sociétés de Paris. Il avait alors dans le caractère quelque chose de sentimental et d'exalté, « un fonds de romanesque allemand qu'il dut recouvrir et étouffer, » dit M. Saint-Beuve. Si l'on en croit son biographe Meister, il ressentit pour une princesse allemande un profond et mystérieux amour, qui faillit le conduire au suicide. Un peu plus tard, il éprouva pour une chanteuse de l'Opéra une passion dont Rousseau, alors son ami intime et depuis son ennemi implacable, a tracé un tableau fort plaisant et sans doute exagéré. « Grimm, dit Rousseau, après avoir vu quelque temps M[lle] Fel, s'avisa tout à coup d'en devenir éperdument amoureux, et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique, et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler : il passait les nuits et les jours dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans bouger, paraissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, même par signes, et du reste sans agitation, sans dou-

leur, sans fièvre, et restant comme s'il eût été mort..... On lui amena le médecin Sénac, et je le vis sourire en sortant..... Un beau jour il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie ordinaire. » Grimm aimait beaucoup la musique, et dans sa passion pour Mlle Fel, il y avait autant du dilettante que de l'amoureux. Il faisait partie de ce qu'on appelait *le coin de la reine*, coterie d'amateurs qui avaient déclaré la guerre à l'opéra français. Il publia à ce sujet une brochure intitulée : *Le petit Prophète de Boehmischbroda*, où il plaidait en style biblique la cause de la musique italienne. Ce pamphlet, original et piquant, eut du succès, et Voltaire s'écria en le lisant : « De quoi s'avise donc ce Bohémien d'avoir plus d'esprit que nous? » Un mot pareil suffisait pour faire la réputation de celui qui en était l'objet, et Grimm fut dès lors compté parmi les plus spirituels écrivains français. L'abbé Raynal, qui adressait une correspondance littéraire à quelques princes étrangers, le choisit pour suppléant, en 1753. Grimm commença, sous le nom d'un autre, une œuvre qu'il devait porter à sa perfection. En même temps il s'attacha de plus en plus à la société parisienne. Présenté par Rousseau à Mme d'Épinay, il fixa aussitôt l'attention de cette dame, dont la réputation était assez mauvaise, mais qui valait mieux que sa réputation. Dès le début il la défendit contre une grave accusation d'improbité. Le bruit courait que Mme d'Épinay avait dérobé et détruit des papiers dont la perte compromettait à son profit la fortune d'un de ses parents. Ce bruit trouva des échos à un dîner du comte de Friesen, et Grimm, qui les releva avec vivacité, dut échanger des coups d'épée avec un des convives. Les deux adversaires se blessèrent légèrement, et quelques jours après les papiers se retrouvèrent. Cet incident romanesque attacha décidément Grimm à Mme d'Épinay, et cette liaison eut entre autres conséquences celle de le brouiller avec Rousseau. Celui-ci s'est cruellement vengé des torts que Grimm eut à son égard. Il a présenté dans ses *Confessions* la conduite de son ami sous le jour le plus odieux. Sans accepter comme fondées ses assertions passionnées jusqu'au mensonge, il faut reconnaître que Grimm se montra peu reconnaissant des services que Rousseau lui avait rendus. Il l'avait vu avec peine s'établir à L'Ermitage, petite habitation qui dépendait de la maison de campagne de Mme d'Épinay; il ne se souciait pas qu'il y restât, et il ne contribua pas à lui en rendre le séjour agréable. Mais si sa conduite ne fut pas celle d'un ami, il observa du moins les convenances, et sut tout mettre de son côté, même le bon droit. Tout en réglant cette affaire d'intérieur, il assit et assura sa position, un moment ébranlée par la mort du comte de Friesen. Sa *Correspondance*, d'abord adressée à la princesse de Saxe-Gotha, finit par s'étendre à six princes souverains, dont les principaux étaient l'impératrice de Russie, le roi de Suède, le roi de Pologne. Le tact et le talent avec lesquels il s'acquitta de cette mission le mirent en grande considération auprès de ses correspondants, et lui valurent des dignités considérables. La ville de Francfort le choisit pour son ministre près de la cour de France. Malheureusement, il paraît que le spirituel critique apporta dans ses fonctions diplomatiques la causticité qu'il mettait dans sa *Correspondance littéraire*. Certaine dépêche qui contenait des plaisanteries sur les ministres français fut interceptée par la police, peu scrupuleuse, de Louis XV, et lui fit perdre sa place. Ses augustes correspondants se disputèrent l'honneur de le dédommager de cette perte. Il fut créé baron de l'Empire à Vienne, conseiller d'État et grand-cordon de Saint-Vladimir à Saint-Pétersbourg. Ces distinctions, qui flattèrent son amour-propre et augmentèrent sa morgue naturelle, n'ajoutent rien aujourd'hui à sa réputation. La postérité ne voit en lui ni le diplomate ni le baron de l'Empire, mais le plus habile correspondant littéraire et l'un des premiers critiques du dix-huitième siècle.

Les seize volumes de sa *Correspondance* contiennent l'histoire complète, détaillée de la littérature française de 1752 à 1790 : histoire écrite au jour le jour, et reproduisant fidèlement les impressions du narrateur. Grimm est un esprit positif, d'une forte instruction et d'une grande connaissance du monde. Il possède à un haut degré les trois qualités essentielles du critique, l'étendue, la finesse et la fermeté. Sur tous les ouvrages, sur tous les auteurs, il a des jugements généralement exacts, impartiaux, et toujours nets, précis, qui frappent et se gravent. Ses points de vue, s'ils ne sont pas toujours très-élevés, ne sont jamais du moins vulgaires et communs. Sans fatigue et sans efforts, il passe et touche à tous les sujets, aux plus grands comme aux plus légers. Familier avec les matières les plus élevées, la politique, la philosophie, habitué aux discussions les plus graves, il ne dédaigne ni les petits vers, ni les petits contes; il ne repousse aucun sujet, comme aucune forme de critique. Le ton de cette critique est fin et railleur, amer et inexorable quand il s'agit d'idées religieuses, s'élevant parfois à une haute gravité, et parfois aussi se jouant avec gaieté en des parodies amusantes, mais qui ont leur portée. Il eut rarement l'occasion de parler d'auteurs morts, presque jamais d'auteurs classiques; cependant, certains passages sur des poëtes anciens, d'excellentes pages sur Montaigne et Shakespeare attestent un critique exempt de préjugés, qui, sans s'arrêter à la diversité des formes, recherche et admire partout l'originalité de la pensée, et le génie créateur. Sur ses contemporains illustres, Diderot excepté, son plus constant et plus intime ami, Grimm est en général sévère et même dur. Comme presque tous les critiques, il fait valoir son esprit aux dépens de ceux qu'il apprécie. On

n'a qu'à réduire un peu de la sévérité de ses jugements, et on arrive à quelque chose de vrai et de définitif. Quoique s'adressant à un auditoire couronné, Grimm ne s'interdisait pas les pensées hardies. Lorsque sous l'empire on voulut publier sa *Correspondance*, il fallut retrancher de nombreux passages. Le correspondant de Catherine parut trop libre à la censure impériale. De ces coupures on a pu former un volume supplémentaire, et ce n'est pas le moins intéressant. Ces hardiesses sont plutôt philosophiques que politiques; car en ce qui touche le gouvernement Grimm a les opinions les plus larges, les moins dogmatiques. Il pensait, c'est lui qui nous l'apprend, « qu'il est absurde d'agiter avec emphase quel est le meilleur gouvernement possible, parce que, quelle que soit la différence dans les formes extérieures, chacun l'est pour le peuple qui l'a adopté. A mesure qu'une nation devient policée ou éclairée, elle a non à changer un gouvernement contre un autre, mais à corriger les défauts du sien ». Grimm croyait donc qu'on pouvait arriver sans bouleversement à la réforme de la monarchie française. L'événement trompa ses prévisions. Il vit éclater la révolution. Pendant plusieurs années il en suivit le spectacle et en nota les principales scènes. Il dut enfin quitter la France avec les autres membres du corps diplomatique. Ce fut avec une amertume profonde que le vieillard s'éloigna d'un pays qui l'avait si bien accueilli jeune homme, et qui était devenu sa patrie. En partant il regretta d'avoir manqué le moment de se faire enterrer. En effet sa vie, qui se prolongea jusqu'aux premières années de l'empire, fut désormais insignifiante. En 1795 Catherine le nomma son ministre près des États du cercle de basse Saxe. Paul Ier le confirma dans cette place, dont il se démit à la suite d'une maladie qui lui fit perdre un œil. Ses facultés intellectuelles déclinèrent avec ses forces physiques, et il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

On a de Grimm : *Lettres sur Omphale*, tragédie lyrique (sans nom de lieu); 1752, in-8°; — *Le petit Prophète de Boehmischbroda*; Paris, 1753, in-12; — *Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne : 1re partie, de* 1753 *à* 1770, publiée par Michaud aîné et Chéron, Paris, 1813, 6 vol. in-8°; 2e *partie, de* 1771 *à* 1782, publiée par Salgues, Paris, 1812, 5 vol. in-8°: cette seconde partie parut avant la première comme étant la plus intéressante; 3e *partie, pendant une partie des années* 1775 *et* 1776, *et pendant les années* 1782 *à* 1790, *inclusivement*, publiée par Suard, Paris, 1813, 5 vol. in-8°; — *Supplément à la Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot, contenant : Les opuscules de Grimm; Treize lettres de Grimm à Frédéric II, roi de Prusse; Plusieurs morceaux de correspondance de Grimm qui manquent aux* 16 *vol.; Des Remarques sur les* 16 *vol.*, par Ant.-Al. Barbier; Paris, 1814, 1 vol. in-8°, en tout, 17 vol.; — *Nouvelle édition, revue et mise dans un meilleur ordre, avec des notes et des éclaircissements, et où se trouvent rétablies pour la première fois les phrases supprimées par la censure impériale;* publ. par M. Jules Taschereau; Paris, 1829-1831, 15 vol. in-8° (les notes des trois derniers volumes sont de M. Chaudet); — *Correspondance inédite de Grimm et Diderot, et Recueil de lettres, poésies, morceaux et fragments retranchés par la censure impériale en* 1812 *et* 1813; publ. par MM. Chéron et Thory; Paris, 1829, in-8°. L. J.

Salgues, *Notice sur Grimm*, en tête de la 2e partie de la *Correspondance*. — Mme d'Épinay, *Mémoires*. — Rousseau, *Confessions*. — Taschereau, *Notice sur Grimm*, en tête de son édition. — Meister, *Mélanges de Philosophie et de Littérature*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII.

GRIMM (*Jean-Frédéric-Charles*), médecin allemand, né à Eisenach, en 1737, mort le 28 novembre 1821. Il prit ses degrés à Gœttingue, devint médecin du duc de Saxe-Gotha et inspecteur des eaux minérales de Ronnebourg. On a de lui : *Dissert. de Visu*; Gœttingue, 1758, in-4°; — *Sendschreiben von der Epidemie zu Eisenach in der ersten Haelfte de J.* 1767, *und die Mitteln wider dieselbe* (Épître sur l'épidémie qui a régné à Eisenach dans la première moitié de l'an 1767, et les moyens de la combattre); Hildburghausen, 1768, in-8°; — *Abhandlung von den Mineralwassern zu Ronneburg* (Traité sur les Eaux minérales de Ronneburg); Altenbourg, 1770, in-8°; — *Bemerkungen eines Reisenden durch Teutschland, Frankreich, England und Holland* (Observations d'un Voyageur à travers l'Allemagne, la France, l'Angleterre et la Hollande); Altenbourg, 1775, 3 vol. in-fol., anonyme. Il a en outre traduit du grec en allemand les *Œuvres complètes d'Hippocrate* (Altenbourg, 1781-1792, 4 vol. in-fol.), et écrit quelques articles dans les *Actes de l'Académie des Curieux de la Nature*. W. R.

Callisen, *Med. Lex.* — *Biographie médicale*.

* **GRIMM** (*Louis-Jacques*), célèbre érudit et philologue allemand, né le 4 janvier 1785, à Hanau. Il étudia d'abord le droit à Marbourg, et seconda plus tard à Paris M. de Savigny, son maître, dans diverses recherches d'érudition. C'est alors qu'il sentit naître en lui le goût de la littérature du moyen âge. A son retour en Allemagne, il fut nommé secrétaire de la guerre à Hesse-Cassel, et devint successivement conservateur de la bibliothèque de Wilhelmshöhe et auditeur au conseil d'État. Lors de la réintégration de l'électeur de Hesse, il accompagna comme secrétaire l'ambassadeur de ce prince, à Paris et au congrès de Vienne. Au mois d'août 1815, il fut envoyé à Paris par le gouvernement prussien, afin de faire restituer les manuscrits précieux enlevés par

les armées de Napoléon. En 1830 il fut appelé comme professeur de littérature allemande à l'université de Gœttingue. Lors de l'abolition de de la constitution par le roi de Hanovre, en 1837, M. Grimm fut un des sept professeurs qui protestèrent contre cet acte. Destitué pour la franchise de son langage, il vécut pendant quelques années à Cassel, dans la retraite. En 1841 il fut appelé à Berlin comme membre de l'académie de cette ville. En 1848 il siégea à l'assemblée de Francfort jusqu'à ce qu'elle fut transférée à Stuttgard. C'est aux travaux archéologiques de M. Grimm que l'on doit la connaissance plus intime de la langue et des croyances des nations germaniques. Ses ouvrages sont des mines de faits et d'érudition; mais la pensée échappe au lecteur dans la masse des détails. Son admiration pour les Germains va jusqu'à regretter qu'ils aient été soumis à l'influence de la civilisation romaine. Les titres de ses ouvrages sont: *Ueber den altdeutschen Meistergesang* (Sur la Poésie des Meistersaenger); Gœttingue, 1811, in-8°; — *Deutsche Grammatik* (Grammaire Allemande), t. Ier, Gœttingue, 1819, in-8°; t. II-IV, ibid., 1826-1837, in-8°. Ce travail étendu est une analyse des plus minutieuses sur les formes grammaticales de toutes les branches de l'idiome germanique, depuis les langues scandinaves jusqu'à celle des Frisons, y compris les divers dialectes allemands du moyen âge. L'examen seul des consonnes et des voyelles contient six cents pages. Il manque encore un volume pour terminer ce monument, qui a donné une impulsion toute nouvelle aux recherches linguistiques en général; — *Deutsche Rechtsalterthümer* (Antiquités du droit allemand); Gœttingue, 1828, in-8°; ibid., 1854, in-8° : ce livre important est un relevé des coutumes tantôt poétiques, tantôt bizarres, en vigueur chez les nations germaniques; on y trouve aussi des détails curieux sur les coutumes françaises au moyen âge; les *Origines du Droit français* de Michelet ne sont qu'un résumé de l'ouvrage de M. Grimm; — *Deutsche Mythologie* (Mythologie Allemande); Gœttingue, 1835, in-8°; ibid., 1844, in-8°. La conclusion de l'auteur est que les dieux des anciens Germains se rapprochent de ceux des Grecs, tandis que les usages superstitieux ressemblent beaucoup à ceux des Romains. Il constate aussi les traces d'un monothéisme primitif, qui, remplacé d'abord par la Trinité de Wuotan, de Douar et de Zio, dégénère ensuite en polythéisme; — *Geschichte der deutschen Spracke* (Histoire de la Langue Allemande); Leipzig, 1848, 2 vol. in-8°. On y trouve réunies et discutées toutes les données qu'on possède sur les peuples, généralement si peu connus, qui figurent dans l'invasion des barbares. Suivant l'auteur, les nations germaniques se relient aux Grecs et aux Latins par les Thraces, dont il établit l'affinité avec les Gètes, identiques avec les Daces et les Goths. Dans le chapitre consacré aux Scythes, il repousse d'abord l'opinion de Niebuhr, qui ne voit dans cette nation que des Mongols; et il établit que ce nom de Scythes comprenait plusieurs peuples de races diverses, et que le principal d'entre eux avait de la parenté avec les Germains. Il expose ensuite la loi de la *lautverschiebung*, ou du déplacement des consonnes, découverte par lui, d'après laquelle les mots des langues indo-germaniques, telles que le sanscrit, le grec et le latin, se sont modifiés dans les idiomes germaniques. Il fait voir comment, vers le milieu du premier siècle de notre ère, les consonnes muettes des racines indo-germaniques se sont changées dans la langue gothique, de telle sorte qu'une *tenuis* a été remplacée par une *aspirata*, la *media* par une *tenuis*, et enfin l'*aspirata* par une *media*. Vers le sixième siècle, les mots gothiques ainsi transformés ont subi une nouvelle altération dans le haut-allemand. Pour donner un exemple de cette loi, qui se reconnaît surtout dans le dialecte allemanique, citons le mot πατήρ de la langue grecque, qui devient *Fadr* en gothique et *Vater* en haut-allemand. L'auteur enfin, après un examen des fameuses *gloses malbergiques*, dont il restitue un grand nombre aux langues germaniques, en combattant l'opinion de Léo, qui y reconnaissait des traces du celtique, développe les caractères grammaticaux propres aux idiomes germaniques. Les quatre principaux de ces caractères sont la *Lautverschiebung*, dont nous venons de parler, l'*Ablaut*, ou la modification des voyelles du verbe pour en marquer les temps, la *déclinaison* et la *conjugaison faibles*.

En communauté avec son frère Guillaume, M. Grimm a encore publié : *Kimder und Hausmärchen* (Contes d'Enfants et du foyer); Berlin, 1812-1814, 2 vol. in-16; ibid., 1819, 3 vol. in-16; Gœttingue, 1840, 2 vol. in-16; ibid., 1843, 2 vol. in-12; Gœttingue, 1850, 2 vol., in-16; on en a publié une petite édition en 1 vol. in-16, dont la septième réimpression a paru à Berlin en 1847. C'est un recueil de contes dont l'origine remonte au moyen âge; leur exquise poésie les rend bien supérieurs aux contes de fées français; — *Altdeutsche Wälder* (Forêts de l'ancienne Germanie); Cassel et Francfort, 1813-1816, in-8°; recueil de quelques productions poétiques du moyen âge, telles que *Le Chevalier du Cygne* de Conrad de Wurtzbourg, la *Chronique des Empereurs*, écrite en 1160, et de divers travaux sur la littérature de cette époque; — *Deutsche Sagen* (Traditions allemandes); Berlin, 1816-1818, 2 vol.; — *Deutsches Wörterbuch* (Dictionnaire Allemand); Leipzig, 1852-1857, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, encore inachevé, qui est un modèle de lexicologie, fait connaître l'étymologie et les diverses acceptions des mots de la langue allemande moderne, depuis Luther jusqu'à Gœthe.

M. Grimm s'est aussi fait connaître comme éditeur; en cette qualité il a publié : *Silva de Romancez viejos*; Vienne, 1818; — *Hymnorum ve-*

teris Ecclesiæ XXVI Interpretatio theotisca; Gœttingue, 1830, traductions de chants d'église faites au neuvième siècle; — *Reinhard Fuchs;* Berlin, 1834, in-8°; — *Lateinische Gedichte des zehnten und elften Jahrhunderts* (Poëmes latins du dixième et du onzième siècle); Gœttingue, 1838, in-8°, avec la collaboration de Schmeller; — *Deutsche Weisthümer* (Coutumes allemandes); Berlin, 1840-1842, 3 vol. in-8°; recueil de coutumes rurales du moyen âge; — *Gedichte auf König Friedrich I und aus seiner Zeit* (Poésies sur le roi Frédéric Ier, avec d'autres de son époque); Berlin, 1844. Enfin M. Grimm a publié de nombreuses dissertations dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum* de Haupt et dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin. E. G.

Conversations-Lexikon. — Jul. Schmidt, *Geschichte der deutschen Nationallitteratur im neunzehnten Jahrhundert*, t. I.

* **GRIMM** (*Guillaume-Charles*), philologue allemand, frère du précédent, né à Hanau, le 24 février 1786. Une longue maladie, dont il ne guérit qu'en 1809, interrompit les études de droit qu'il avait comme son frère commencées en 1804 à Marbourg. D'abord secrétaire de la bibliothèque de Cassel, il fut nommé, en 1830, sous-bibliothécaire à Gœttingue, et cinq ans après professeur suppléant à la même université. Ayant signé, avec son frère, la fameuse protestation contre l'abolition de la constitution, il fut destitué. Il rejoignit en 1838 son frère à Cassel, et il l'accompagna en 1841 à Berlin. Collaborateur de son frère (on ne les appelle depuis que les *frères Grimm*), il s'est spécialement occupé de la littérature allemande au moyen âge. C'est ainsi qu'il a donné : *Altdänische Heldenlieder* (Anciens Chants héroïques Danois); Heidelberg, 1811 : traduction d'une collection de poésies danoises qui remontent au seizième siècle; — *Ueber deutsche Runen* (Sur les caractères runiques allemands); Gœttingue, 1821, in-8°; — *Grave Ruodolf* (Le comte Rodolphe); Gœttingue, 1828, in-4°; ibid., 1844, in-4°; fragments d'un poëme allemand écrit vers l'an 1170; — *Die deutsche Heldensage* (Les Traditions héroïques des Germains); Gœttingue, 1829, in-8° : l'auteur y réfute les anciens systèmes qui cherchaient à expliquer l'origine des fables par des faits historiques. Il les attribue en grande partie à l'imagination des peuples primitifs procédant sans réflexion; — *De Hildebrando, antiquo carmine teutonico;* Gœttingue, 1830, in-fol.; — *Vridankes Bescheidenheit;* Gœttingue, 1834, in-8° : poëme didactique du commencement du treizième siècle; — *Der Rosengarte* (Le Jardin des Roses); Gœttingue, 1836, in-8°; — *Ruolandes Liet* (La Chanson de Roland); Gœttingue, 1838, in-8°; — *Wernhers von Niederrhein Veronica;* Gœttingue, 1839, in-8°; — *Die Goldene Schmiede* (La Forge d'Or); Berlin, 1840, in-8° : poëme de Conrad de Wurtzbourg en l'honneur de la Vierge; — *Conrad von Würtzburg Silvester;* Gœttingue, 1841, in-8°; — *Athis and Prophylias;* Berlin, 1846; un supplément a paru à Gœttingue en 1852; — *Altdeutsche Gespræche* (Conversations sur des sujets allemands du moyen-âge); Berlin, 1851, 2 vol.; — plusieurs dissertations sur la langue et la littérature de l'Allemagne au moyen âge. E. G.

Conversat.-Lexik.

* **GRIMMELSHAUSEN** (*Christophe* DE), romancier allemand, né en 1615, à Gelnhausen, mort le 17 août 1676. Il fut d'abord soldat, puis greffier à Renchen, dans la forêt Noire; sa carrière est d'ailleurs assez peu connue. En 1647 il publia un roman, *Le chaste Joseph*, qui passa inaperçu; mais bientôt il se fit remarquer par son *Simplicissimus* (*Abentheuerlicher Simplicissimus, d. i. Beschreibung des Lebens eines seltsamen Vaganten genannt Melchior Sternfels v. Fruchsheim*), Mömpelgard, 1669, que les Allemands regardent comme leur premier roman national; c'est, comme dans les récits *picaresques* des Espagnols, une autobiographie; mais au lieu de raconter des aventures de filous et de mendiants, l'auteur met en scène un personnage qui a traversé toute la guerre de Trente Ans et qui y a joué un rôle. Simplicissimus est le fils d'un paysan, et à certains égards son histoire rappelle celle de Robinson. Après avoir servi sous les drapeaux de divers princes, après avoir assisté à bien des batailles (et Grimmelshausen retrace des scènes dont il avait été le témoin oculaire), il parcourt le monde, tombe au pouvoir des Turcs, et subit une longue captivité. Après sa délivrance, il se rend en pélerinage à Rome, et finit par se retirer dans la forêt Noire, pour y mener la vie d'un ermite. C'est ainsi que se termine le cinquième livre de l'œuvre originale. Une seconde édition, qui parut en même temps (en 1669), renferme une continuation, fort mal écrite, et présentant une série d'épisodes sans vraisemblance et maladroitement entassés; on y reconnaît de suite une main étrangère. On peut reprocher à Grimmelshausen des longueurs et une prolixité parfois fatigante, mais la vivacité des impressions qu'il retrace, la fidélité de ses portraits, le naturel de ses récits, lui prêtent, surtout pour ses compatriotes, un attrait qu'il est extrêmement rare de rencontrer chez les romanciers de cette époque. Dès la seconde année de son apparition, *Simplicissimus* fut réimprimé, en 1670, en 1671, en 1685; il l'a été souvent depuis, et il eut au dix-septième siècle des imitateurs nombreux, qui lui sont restés fort inférieurs. T. de Bulow l'a reproduit en rajeunissant le style; Reichard en a donné un extrait dans la *Bibliothek der Romane*, t. IV, p. 125-140. Parmi les auteurs qui le prirent pour modèle, on cite comme un des meilleurs celui qui composa, sans y mettre son nom, le *Simplicissimus hongrois*, publié en 1683. G. B.

Koch, *Compendium der deutschen Literaturgeschichte*, t. II, p. 288. — Wolff, *Geschichte des Romans* (1841), p. 178-189. — Echtermeyer, dans les *Annales de Halle*, 1838, n° 52-54. — Passow, dans les *Blätter für literarische Unterhaltung*, 1843, n° 259-284. — Gervinus, *Geschichte der poetischen National-literatur der Deutschen*, t. III, p. 883.

GRIMMER (*Jacques*), peintre hollandais, né vers 1500. Il fut élève du paysagiste Matthieu Kock et de Chrestien de Queburgh, mais plus encore de la nature. Il avait la réputation de travailler extrêmement vite. Son œuvre se compose surtout de vues des environs d'Anvers, qu'il reproduisit dans leurs divers aspects. Il réussissait parfaitement à imiter les différents effets du soleil et des nuages. Ses lointains et ses ciels, d'une couleur et d'une légèreté admirables, font rechercher ses tableaux. Grimmer n'était pas seulement un peintre distingué, il faisait fort bien les vers. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*., t. I, p. 87.

GRIMOALD Ier, duc de Bavière, né vers 630, mort en 695. Fils de Tassilon II, il succéda à son cousin germain Théodebert II, qui ne laissait point de postérité mâle. Le règne de Grimoald n'offre pas d'incidents remarquables; son fils unique, Théodore VI, hérita du pouvoir.

GRIMOALD II, duc de Bavière, tué en 725, fils de Théodore VI. A la mort de son père il eut en partage la Bavière supérieure, et usurpa la part de ses deux frères Théodore VII et Ugobert. Il épousa Pilitrude, sa belle-sœur. Saint Corbinien fit tous ses efforts pour rompre ce mariage, qu'il considérait comme incestueux, mais il n'y put réussir. Grimoald II tenait sa cour à Freisingen. Il refusa de reconnaître l'autorité des maires d'Austrasie. Charles Martel envahit la Bavière, et défit Grimoald, qui perdit la vie dans le combat. Le vainqueur dépouilla les enfants de Grimoald de l'héritage de leur père, et Pilitrude finit misérablement ses jours en France. Ces enfants furent *Firmin*, qui chercha à soulever les Saxons pour appuyer ses droits sur la Bavière; il fut défait, et mourut oublié; *Théobald*, qui fut emmené prisonnier par Charles Martel. Ayant pris part en 741 à une révolte de Sonichilde, belle-mère de Pépin et de Carloman, il fut mis à mort. *Sonichilde*, seconde femme de Charles Martel, fut mère de Griffon (*voy.* ce nom). Prise à Laon par ses beaux-fils, elle fut renfermée dans le couvent de Chelles, où elle mourut.

Alfred DE LACAZE.

Eckart, *Francia orientalis*. — Aventin, *Annales Boiorum*, l. III, cap. VI et VIII. — Aribon, *Vita Corbiniani*, cap. X et XIX.

GRIMOALD Ier, cinquième duc de Bénévent, mort en 667. Il était dernier fils de Gisulfe Ier, duc de Frioul, et succéda en 647 dans le duché de Bénévent à Rodoald, son frère. En 650 il remporta une brillante victoire sur les Grecs, qui voulaient s'emparer des trésors de la basilique de Saint-Michel sur le mont Gargan. En 662 le roi Godebert lui envoya Garibald, duc de Turin, pour l'engager à venir à son aide contre son frère Pertharit. Garibald, loin d'accomplir sa mission, détermina Grimoald à profiter de la division des deux frères pour s'emparer de la couronne de Lombardie. Le duc de Bénévent céda à ce conseil : il se rendit près de Godebert, le poignarda en l'embrassant, et se mit en possession du trône. En 1662, il abdiqua la couronne ducale en faveur de son fils.

GRIMOALD II, septième duc de Bénévent, mort en 686. Il succéda en 683 à son père Romoald. Il ne régna que trois années; il avait épousé Wigilinde ou Vimilinde, fille de Pertharit, et n'en eut pas d'enfant. Son frère Gisulfe Ier régna après lui.

GRIMOALD III, seizième duc de Bénévent, deuxième fils d'Arigise et d'Adelberge, fille de Didier, roi des Lombards, monta sur le trône après la mort de son père (787). Il était alors en otage à la cour de Charlemagne. Cet empereur lui rendit la liberté, malgré les instances du pape Adrien; mais il lui imposa néanmoins pour conditions de reconnaître sa suzeraineté, de démolir les principales forteresses de ses États, de faire raser ses sujets, et de frapper sa monnaie au coin du roi de France. (On voit au musée de Vienne une de ces pièces, où Charlemagne est d'un côté et Grimoald de l'autre). Grimoald trouva son duché envahi par son beau-frère Adelgise. Aidé d'Hildeprand, duc de Spolète, il battit et tua l'usurpateur, et força les Grecs qui le soutenaient à se rembarquer. Affermi dans ses États, il secoua le joug des Francs, releva les murailles d'Acerenza, de Conza et de Salerne, fit frapper la monnaie à sa seule image, et mit son nom dans les actes publics. Il envahit même les terres de l'Église romaine à l'aide du patrice de Sicile (793). Pépin, fils de Charlemagne, marcha contre lui, mais obtint peu de succès. Ce ne fut qu'en 801 qu'il prit et incendia Théate (aujourd'hui *Chieti*). Il somma alors Grimoald de lui rendre hommage. A cette sommation le duc répondit qu'il était né libre et qu'il comptait, avec la protection du ciel, mourir de même. Pépin poursuivit la guerre avec vigueur; mais le duc de Bénévent déploya tant de valeur et d'activité, qu'il tint en échec toutes les forces de l'Occident. Il repoussait en même temps les Grecs, dont il était devenu l'ennemi depuis qu'il avait répudié sa femme, Uvantia, nièce de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Grimoald sut jusqu'à sa mort maintenir son indépendance contre les deux plus puissants empires du monde, et mourut sans laisser d'enfants. Son trésorier Grimoald Avrasaitz ou Storézaïs lui succéda.

GRIMOALD IV *Storézaïs*, dix-septième duc de Bénévent, assassiné, en 827. Il était l'un des grands-officiers de son prédécesseur. Il soutint énergiquement la lutte engagée contre Charlemagne, et obtint enfin, en 812, la reconnaissance de son indépendance moyennant une somme de vingt-cinq mille sous d'or; ce tribut fut réduit par Louis le Débonnaire, en 814, à sept mille sous. Un seigneur bénéventain, Daufer le Bègue, se

révolta contre Grimoald. Celui-ci marcha contre les insurgés, et les poursuivit jusqu'à Naples, où ils s'étaient réfugiés, auprès du duc grec Théodore, qui y commandait pour l'empereur Léon l'Arménien. On en vint à un combat sur terre et sur mer devant Naples, et le carnage fut si grand, au récit d'Erkempert, que la mer demeura teinte de sang durant plusieurs jours. Daufer échappa au massacre, et obtint sa grâce; mais il n'en persévéra pas moins dans sa trahison, et Grimoald étant tombé malade, il le fit assassiner dans son lit par ses fils, les comtes de Conza et d'Acerenza. L'un d'eux, Sicon, succéda à la victime. Grimoald a laissé la mémoire d'un prince brave, équitable et doux. A. DE L.

Eginhard, *Annales*, p. 208. — Le même, *Vita Caroli*, cap. X, p. 98. — Erkempert, *Epit. Histor. Longobard.*, dans les *Scriptores Ital.* de Muratori, t. V, p. 16. — Petaviani, *Annales Francorum*, p. 15. — *Annales Tiliani*, p. 21. — *Annales Loiseliani*, p. 44-46. — *Annales Moissiacens.*, p. 72. — *Annales Metenses*, p. 346. — *Annales Nibelung.*, p. 27. — *Codex Carolin.*, Epist. LXXXX, p. 5.1. — Baronius, *Annales eccles.*, année 787, p. 402. — Théophane, *Chronographia*, t. VI, p. 311. — Ottavio Rinaldi, *Mem. istor. della città di Capua*, lib. V, cap. IX. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 308-421.

GRIMOALD, maire du palais d'Austrasie, mort à Paris, en 656. Il était fils de Pépin de Landen, ou *le Vieux*, et lui succéda, en 642, comme maire du palais d'Austrasie. Il avait pour lui l'armée et la noblesse; mais il trouvait un rival puissant dans Otto, dont le père, Uron, était précepteur de Sigebert. Otto disposait des courtisans et de la volonté enfantine de Sigebert. Grimoald parvint à faire assassiner son antagoniste par Leuthaire, duc des Allemands. Dès lors il s'attribua toute l'autorité, qui devint absolue entre ses mains. A cette époque (642), la province la plus orientale de la monarchie, et en même temps la plus barbare, se détacha de l'empire des Francs. Le duc héréditaire de Thuringe, Radulphe, ne voulut plus reconnaître l'autorité des rois mineurs, ni celles des maires du palais, qu'il regardait comme ses égaux. Grimoald tenta vainement de le réduire à l'obéissance; il fut mal secondé par les ducs de l'Austrasie, qui s'intéressaient plus à l'indépendance de leur collègue qu'au maintien de la monarchie. L'armée austrasienne fut battue sur l'Unstrut; Radulphe consentit pourtant à reconnaître nominalement l'autorité de Sigebert III, mais dès lors il se conduisit en souverain, et forma des alliances particulières. Sigebert en mourant (656) laissa un fils nommé Dagobert, à peine âgé de trois ans. Grimoald jugea les Austrasiens indifférents à la famille de Clovis, et crut qu'il était temps de supprimer les monarques enfants, qui gênaient l'administration, sans donner aucune garantie, et il essaya de réunir la royauté réelle des maires à la royauté fictive des princes mérovingiens. De concert avec Dudon, évêque de Poitiers, il fit tonsurer le jeune Dagobert, et le relégua dans un monastère d'Irlande. En même temps il proclama roi son propre fils, Childebert, en vertu d'un testament supposé de Sigebert. Mais il avait mal pris ses mesures; les seigneurs se soulevèrent, s'emparèrent du maire et de son fils, et le livrèrent à Clovis II, qui les fit mourir en prison. Alfred DE LACAZE.

Frédégaire, *Chronica*; cap. LXXXVI, p. 446. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XXXXIII, p. 568. — *Chronic. Moissiac.*, p. 652. — Adon, *Chronica*, p. 669. — *Chronic. Sancti Benigni Divion.*, p. 317. — Sigebert, *Gemblac.*, p. 343. — Adrien de Valois, lib. XX, p. 186. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 41-61

GRIMOALD, maire du palais d'Austrasie. Suivant l'auteur des *Annales de Metz*, Drogon eut pour successeur comme duc de Champagne son frère Grimoald, le second des fils légitimes de Pépin. Le continuateur de la chronique de Frédégaire le présente comme ayant été plein de douceur et faisant d'abondantes aumônes. En 695, Pépin, son père, lui donna la charge de maire du palais de Neustrie, comptant sur lui pour soutenir dans ce royaume l'influence de sa famille. Il se servit de lui également pour assurer la paix qu'il venait de conclure avec la nation remuante des Frisons, en lui faisant épouser Theusinde, fille de leur duc, Radbod. En 714, Grimoald s'était arrêté dans la basilique de Saint-Lambert à Liége, se rendant auprès de son père, qui, sur le point de mourir, l'avait mandé; au moment où il était agenouillé devant la châsse du saint, il fut tué par un Franc, nommé Routgare. Le motif de ce meurtre est resté inconnu. Étienne GALLOIS.

Frédégaire, *Contin.*, cap. CII, p. 453. — *Gesta Reg. Francorum*, cap. XXXXVIIII, p. 571. — *Annales Metenses*, p. 681. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 92-107.

GRIMOARD (*Philippe-Henri*, comte DE), général et littérateur français, né à Verdun, vers 1750, mort en 1815, était issu d'une ancienne famille d'Avignon, originaire du Gévaudan, qui avait donné à l'Église le pape Urbain V. Sous Louis XVI, Grimoard remplit une mission en Hollande. A la révolution, il travaillait dans le cabinet du roi, et c'est à lui qu'on doit les plans de la campagne de 1792. Après le 10 août les cartons qui contenaient ces plans furent portés au comité de salut public. Partisan du gouvernement constitutionnel, Grimoard dut se cacher pendant la terreur. On lui doit : *Essai théorique sur les Batailles*; Paris, 1775, in-4°, avec 36 pl.; — *Histoire des dernières Campagnes du maréchal de Turenne de* 1672 *à* 1675; Paris, 1780, 2 vol. in-fol. : « Une introduction pleine de documents précieux sur les affaires du temps, et qui va de 1668 à 1672, précède, dit Quérard, cette histoire, rédigée uniquement d'après les papiers originaux du maréchal. » Les mutilations faites à cet ouvrage par la censure portèrent Grimoard à enlever son nom du titre de ce livre, qui parut sous le nom de Beaurain fils, lequel n'avait fait que graver les cartes et les plans; une dixaine d'exemplaires seulement, distribués à des amis, portent le nom du véritable auteur; — *Lettre du marquis de Caracciolli à M. D'Alembert* (publiée avec

quelques additions par Daudet de Jossan); Londres, 1781, in-4° et in-8°. C'est une satire contre Necker, publiée au moment où le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, quittait Paris; personne ne la crut de celui dont elle portait le nom; réimprimée dans le *Recueil de pièces pour et contre Necker* et dans l'*Histoire du 18 brumaire*, de M. de la Rue en 1821, cette lettre fut attribuée à Beaumarchais; Grimoard avoua plus tard en être l'auteur; — *Collection de Lettres et Mémoires du maréchal de Turenne*; Paris, 1782, 2 vol. in-fol.; — *Traité sur la constitution des troupes légères et sur leur emploi à la guerre*; Paris, 1782, in-8° : la partie dogmatique de cet ouvrage est du comte de Grimoard, et la partie systématique de Gugy; — *Histoire des Conquêtes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, en Allemagne, ou campagnes de ce monarque en* 1630, 1631, 1632, *précédées d'une introduction contenant l'origine et le commencement de la guerre de Trente Ans, avec les plans des principales batailles*; Stockholm, 1782, 11 livraisons in-fol. : cet ouvrage, composé sur la demande de Louis XVI et du roi de Suède Gustave III, n'a pas été achevé. Le manuscrit de l'auteur allait seulement jusqu'en février 1632. La société typographique de Neufchâtel s'étant procuré une grande partie du texte de cet ouvrage le fit réimprimer, en 3 vol. in-8°, en 1789, sous le même titre et sous le nom du comte de Grimoard, bien que le travail de ce dernier s'arrêtât au milieu du troisième volume; — *Tableau historique et militaire de la Vie et du Règne de Frédéric le Grand*; Londres (Paris), 1788, in-8° : l'ouvrage de Muller a servi de guide à l'auteur; — *Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu en* 1756, 1757 *et* 1758 *avec M. Paris-Duverney, suivie des mémoires relatifs à l'expédition de Minorque et précédée d'une notice sur la vie du maréchal*; Paris, 1789, 2 vol. in-8°; — *Correspondance particulière du comte de Saint-Germain avec Paris-Duverney*; Paris, 1789; — *Correspondance du cardinal de Bernis avec Paris-Duverney de* 1759 *à* 1769; Paris, 1790; — *Lettres et Mémoires de Gustave-Adolphe, etc., sur les guerres des Suédois en Pologne et en Allemagne*; Paris, 1790; — *Considérations sur l'état de la Russie sous Paul Ier, envoyées en* 1737 *à Voltaire par le prince royal, depuis roi de Prusse, auxquelles on a joint sa Dissertation sur la littérature allemande, diverses pièces sur la Russie, et le Mémoire par le roi de Prusse remis en* 1740 *au cardinal de Fleury par le marquis de Beauvau, ambassadeur de France à la cour de Berlin*; Berlin (Paris), 1791, in-8°; — *Mémoires sur la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne depuis* 1757 *jusqu'en* 1762, par de Bourcet; Paris, 1792; — *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant les campagnes de la Belgique*; Paris, 1793, in-8°; — *Lettres et Mémoires choisis du maréchal de Saxe*; Paris, 1794, in-8°; — *Collection de pièces originales, inconnues et intéressantes sur l'expédition de Minorque ou de Mahon, en* 1756; Paris, 1798, in-8°, ouvrage très-rare; — *Recherches sur la force de l'armée française, les bases pour la fixer selon les circonstances, et les secrétaires d'État ou ministres de la guerre depuis Henri IV jusqu'en* 1805; Paris, 1806, in-8°; — *Mémoires de Henri de Campion*; Paris, 1806, in-8°; — *Mémoires et lettres du maréchal de Tessé*; Paris, 1806, in-8°; — *Lettres du baron de Vioménil sur les affaires de Pologne en* 1771 *et* 1772; Paris, 1808, in-8°; — *Tableau historique de la guerre de la révolution de France depuis son commencement, en* 1792, *jusqu'à la fin de* 1794, *précédé d'une introduction générale contenant l'exposé des moyens défensifs et offensifs sur les frontières du royaume en* 1792, *et des Recherches sur la force de l'armee française depuis Henri IV jusqu'à la fin de* 1806, *accompagné d'un atlas militaire, ou recueil de cartes et plans pour servir à l'intelligence des opérations des armées, avec une table chronologique des principaux événements de la guerre pendant les campagnes de* 1792, 1793 *et* 1794; Paris, 1808, 3 vol. in-4° : la publication fut arrêtée par le gouvernement impérial : le premier volume est du général Grimoard; le deuxième est extrait de ses mémoires particuliers; le troisième est du général Servan; — *Lettres historiques, politiques, philosophiques et particulières de Henri Saint-John, lord vicomte Bolingbroke, précédées d'un Essai sur sa vie*; Paris, 1808, 3 vol. in-8°; — *Traité sur le service de l'état-major général des armées, contenant son objet, son organisation et ses fonctions sous les rapports administratifs et militaires*; accompagné de tableaux et de planches; Paris, 1809, in-8°; Brunswick, 1811, 2 vol. in-8°. Grimoard publia aussi avec Grouvelle une édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, en 8 vol. in-8°, et les *Œuvres de Louis XIV*. Enfin, il est auteur d'un *Mémoire sur la politique de la France envers l'Autriche*, qu'on trouve fort mutilé dans les *Mémoires de Louis XVI* publiés par Soulavie.

L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

GRIMOARD (1) (*Nicolas* DE), amiral français, frère du précédent, né à Fontenay-le-Comte, le 25 janvier 1743, guillotiné à Rochefort, le 9 pluviôse an II (7 février 1794). Il entra dans la marine royale, était enseigne en 1770, et lieutenant de vaisseau l'année suivante. En 1778 il fut appelé au commandement de la frégate *La*

(1) Et non *Grimouard*, comme l'écrit la *Biographie* de Michaud.

Minerve, de 24 canons, et envoyé en croisière contre les Anglais dans les Antilles. En janvier 1779, il prit *Berkoot*, corsaire de 20 canons; le 7 février il fut rencontré dans la baie des Baradaires (île Saint-Dominique) par le vaisseau *Ruby* et les frégates *Niger*, de 28, *Loweston* et *Éolus*, et ne prit chasse qu'après un long combat, qui obligea la division ennemie de gagner la terre pour se réparer. De Grimoald sortit de Port-au-Prince le 3 mars, et le 8 enleva presque sans combat *Providence*, frégate de 24, qu'il ramena à Inague. Le 4 janvier 1781 il commandait dans la Manche une escadrille composée de *La Minerve* et de deux autres frégates de moindre force; il rencontra deux vaisseaux anglais, *Courageous* et *Valiant*, d'un numéro supérieur. De Grimoard comprit qu'il lui serait impossible de lutter avec avantage; il résolut donc de se dévouer pour sauver ses conserves, et tandis qu'elles forçaient de voile, il engagea un combat terrible avec *Courageous* à portée de pistolet. De Grimoard tomba blessé; mais son équipage, électrisé par son exemple, n'amena pavillon que réduit de moitié et sur le point de couler bas. De Grimoard conduit en Angleterre y fut traité avec les égards dus à sa position et à son courage. Il ne resta pas longtemps prisonnier. Remis de sa blessure, il fut échangé, et reçut le brevet de capitaine de vaisseau. Parti de Brest le 24 mars suivant, il accompagna sur *Le Magnifique* le comte de Grasse, qui se rendait à La Martinique avec une flotte de vingt-et-un bâtiments. De Grimoard se distingua au combat livré en vue de Fort-Royal, à la prise de Tabago (2 juin 1791) et a la bataille navale de la baie de Chesapeack (*voy.* GRASSE). Il passa au commandement du *Scipion*, et partit de Saint-Domingue avec la frégatte *La Sibylle*, escorta un convoi partant de Port-au-Prince pour France. La traversée n'offrit aucun incident remarquable; mais au retour, le 17 octobre 1782, de Grimoard rencontra dans les eaux de Saint-Domingue une division anglaise. La *Sibylle* parvint heureusement à échapper à la rude chasse qui lui fut donnée. Mais *Le Scipion* se vit serré de près par *London*, de 90, et *Torbay*, de 74, suivis d'une corvette et d'une goëlette. De Grimoard alors n'hésite plus; il vire de bord, laisse arriver sur *London*, qu'il aborde aussitôt et dont il se fait un rempart contre les batteries du *Torbay*. Cependant celui-ci longe le *London*, et va mettre *Le Scipion* entre deux feux. De Grimoard, par une prompte manœuvre, se dégage de son ennemi, l'écrase d'une dernière bordée en défilant sous sa poupe et reprend sa rapide course, laissant au *Torbay* le soin de secourir le *London*, qui flotte au hasard et n'offre plus qu'un débris sanglant. Le courageux capitaine français se dirigea sur la baie de Samana; mais il échoua sur un bas-fond non signalé, et malgré tous ses efforts il ne put relever son vaisseau. Il dut le brûler après avoir sauvé l'équipage. A son arrivée en France, Louis XVI le créa comte, et le complimenta sur son habileté et sa valeur. Il lui confia une escadre d'évolution, puis le gouvernement du Sénégal et des îles sous le Vent. En 1791 de Grimoard commandait la station de Saint-Domingue; il réussit, par sa fermeté, à ramener la discipline parmi les équipages, révoltés à la nouvelle des événements accomplis dans la métropole. Le 1er janvier 1792 il fut nommé contre-amiral; mais malgré les instances de Monge, qui lui offrait de l'avancement, il refusa de servir la république. Il se retira à Rochefort; bientôt il fut accusé de menées contre-révolutionnaires. Mis en arrestation et traduit devant le tribunal révolutionnaire de la Charente-Inférieure, il fut condamné à mort le 7 février 1794, et exécuté le lendemain.

Alfred DE LACAZE.

Archives de la marine. — Biographie moderne (1806).

GRIMOD DE LA REYNIÈRE (*Alexandre-Balthazar-Laurent*), écrivain français et célèbre gastronome, né à Paris, le 20 novembre 1758, mort en janvier 1838. Son père, fermier général et administrateur des postes, avait épousé Mlle de Jarente, nièce de l'évêque d'Orléans (1). Un seul enfant était né de cette union;

(1) Les Grimod de La Reynière appartenaient à une famille bourgeoise de Lyon. Le grand-père du gastronome fut aussi fermier général, en 1721, et administrateur des postes. Il est question de sa mort vers 1750, dans les nouvelles lettres de Voltaire et dans le journal de Collé. Il était renommé pour sa passion de la table. Son fils fit bâtir à l'angle des Champs-Élysées et de la place Louis XV un bel hôtel, qui porte encore son nom. Le faste de sa maison, son excellente cuisine lui valurent une grande célébrité. Les *Mémoires* de Bachaumont et la *Correspondance* de Grimm ont gardé le souvenir d'une quantité de petits travers de ce financier, qui recevait à sa table les plus grands seigneurs. Un bel esprit disait de lui : « On le mange, mais on ne le digère pas. » Sa femme, pleine d'esprit, était fort galante; elle poussait à l'extrême l'orgueil de sa naissance, ce qui ne lui allait guère après une pareille mésalliance; aussi eut-elle beaucoup à souffrir de la part de son fils. On raconte en effet de lui des anecdotes qui sont loin d'annoncer un bon cœur pour ses parents. Un jour il invite à souper des gens de lettres, des garçons tailleurs, des artistes, des militaires, des gens de robe, des apothicaires, des comédiens, par une lettre conçue dans la forme des billets d'enterrement, et dans laquelle on disait que du côté *de l'huile et du cochon* on n'aurait rien à désirer. A la porte de l'hôtel un Suisse demandait au convive si c'était M. de La Reynière *sangsue du peuple*, ou son fils, le *défenseur de la veuve et de l'orphelin*, qu'il désirait voir. Des Savoyards faisaient le service. Quatre enfants de chœur étaient placés aux coins de la salle avec leurs encensoirs. « Quand mes parents donnent à manger, dit l'amphitryon, il y a toujours trois ou quatre personnes à table chargées de les encenser; j'ai voulu, messieurs, vous épargner cette peine. Ces enfants s'en acquitteront à merveille. » Vingt services composaient le souper; le premier ne se composait que de porc. « Comment trouvez-vous ces viandes? dit le président du festin. — Excellentes. — Eh bien! je suis fort aise de vous dire que c'est un de mes parents qui me les fournit. » Le repas se prolongea jusqu'à sept heures du matin. Il avait demandé à ses parents la permission de recevoir quelques amis, et avait obtenu de leur complaisance qu'ils dîneraient en ville pour lui laisser plus de liberté. Qu'on juge de leur étonnement lorsque, rentrant le matin chez eux, ils trouvèrent cette singulière société. Mme de La Reynière s'étant présentée donnant la main au bailli de Breteuil, son fils s'oublia jusqu'à dire tout haut :

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

cet enfant avait un défaut de conformation aux mains qui l'obligeait de se servir de doigts postiches, avec lesquels il était très-adroit. On le destinait à la magistrature ; mais cette profession ne lui sourit pas. Il s'en prit à sa mère de sa laideur et de sa difformité, et se plut à la mortifier, en rappelant à tout propos l'origine plébéienne de son père. Il voulut seulement être avocat, disant que s'il avait été juge, il aurait bien pu se trouver dans le cas de faire pendre son père, tandis qu'étant avocat, il conservait au moins le droit de le défendre. Il eut quelques succès au barreau ; ses mémoires se distinguaient par des pensées originales et un style piquant ; mais il préférait l'indépendance et la littérature, passant son temps aux foyers des théâtres, dans les coulisses, fréquentant les actrices et la société du café du Caveau. Il travailla à un journal de théâtre, édita différents ouvrages, et composa des brochures qui eurent un grand succès. Un libelle qu'il publia contre le poëte Fariau Saint-Ange lui valut d'être exilé dans l'abbaye de Blamont, près de Nancy, au moyen d'une lettre de cachet, donnée à sa famille.

Grimod de La Reynière eut de nombreux démêlés avec sa famille. Peu de temps avant la révolution, il fit un voyage à Lyon, où il s'occupa de commerce. Après la terreur, il revint à Paris, où il se réconcilia avec ses père et mère, qui moururent très-âgés et dont la succession rétablit sa fortune. Il avait gaiement supporté les malheurs du temps, et plus tard il disait tranquillement que la révolution avait respecté la plus précieuse de ses propriétés, son appétit. Sous le Directoire, il se remit à faire un journal de théâtre, qui fut supprimé, comme royaliste et contre-révolutionnaire, après le 18 fructidor, parce que l'auteur s'était permis de mal parler des premières actrices du théâtre de la république. Son *Almanach des Gourmands* rendit sa réputation européenne. Les meilleures tables lui étaient ouvertes. Après la chute de l'empire il se retira au château de Villiers-sur-Orge, près de Longjumeau, avec sa femme, ancienne actrice du théâtre de Lyon. Il accepta à la campagne des fonctions municipales. Il fit arranger très-confortablement son château, qui avait appartenu à la fameuse marquise de Brinvilliers, et il y garda, malgré ce fâcheux souvenir, toute son originalité et son excellent appétit. Petit-fils d'un aïeul mort comme il disait, *au champ d'honneur*, c'est-à-dire d'une indigestion de pâté de foie gras, il n'oublia jamais, lui, qu'une certaine dose de sobriété est nécessaire au gourmet (1).

En littérature Grimod de La Reynière débuta par le *Journal des Théâtres*, qu'il rédigea avec Levacher de Charnois, en 1777 et 1778. En 1780 il édita *Le Fakir*, conte en vers, dont l'auteur lui était inconnu, disait-il, mais qui est de Lantier. En 1781 et 1782 il rédigea seul la partie dramatique du *Journal de Neufchâtel*. En 1782 il fit encore paraître *Le Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers libres de Lantier, et y ajouta une préface. Au mois d'avril 1783, il publia des *Réflexions philosophiques sur le Plaisir, par un célibataire*, avec cette épigraphe : *Legite, censores, crimen amoris abest*. Cette brochure, in-8°, eut trois éditions dans la même année ; elle contenait une censure vague des mœurs de l'époque. « On y remarque, disait La Harpe dans sa *Cor-*

Depuis ce repas on distingua Grimod le père et Grimod le fils par ces deux épithètes : Grimod *le publicain*, et Grimod *l'avocat*.

Une autre fois, Grimod l'avocat donna un repas à ses confrères en exigeant des convives des preuves de roture. Pour faire peine à sa mère, il s'inclinait très-bas devant les personnes de mince noblesse qui venaient la visiter. Enfin, il s'adonna au commerce, et fit publiquement du trafic. S'étant enfermé un jour dans son appartement, il déclara à son père qu'il n'en sortirait pas à moins de recevoir une somme de cent mille francs, dont il avait besoin pour satisfaire ses créanciers. Grimod le père refuse ; alors Grimod le fils menace de faire sauter l'hôtel avec cent livres de poudre. Dans son effroi le père consent à tout, mais à la condition que son fils lui remettra les cent livres de poudre contre les écus. Le traité s'exécuta ; contre argent, le père reçut en effet cent livres de poudre *à poudrer*.

Pour reconnaître ses vrais amis, Grimod de La Reynière, s'avisa, dit-on, de faire le malade. Il se tint clos chez lui, et sa porte fut fermée à tout le monde. Quinze jours après, il envoie à ses amis un billet de faire part, qui les invite à son convoi, lequel doit avoir lieu le lendemain, à quatre heures du soir. C'était l'heure du dîner. A l'heure dite une bière recouverte d'un drap noir est exposée sous le péristyle. On introduit les personnes qui se présentent dans une salle d'attente tendue de noir. Une demi-heure se passe ; alors une porte s'ouvre à deux battants, et un domestique s'écrie : « Messieurs, vous êtes servis ! » Un repas délicieux les attend ; Grimod de La Reynière est assis à sa place accoutumée. Il n'est donc pas mort ; on s'empresse, on lui adresse des félicitations mêlées d'étonnement : « Messieurs, leur répond-il, le dîner est servi, il pourrait se refroidir, prenez donc vos places. » Le repas n'en fut pas moins joyeux, et l'on rit beaucoup du déboire des absents. Mais Grimod ne se trouvait pas suffisamment vengé, à ce qu'il paraît ; il les invita à leur tour à dîner, et les fit entrer dans une salle à manger décorée en chapelle ardente. Un cercueil ouvert était placé derrière chaque convive, et le repas se passa au milieu de ces apprêts de pompes funèbres.

On raconte encore cette anecdote sur Grimod de La Reynière. Fouché, ministre de la police, l'appela un jour dans son cabinet, et lui reprocha certains propos irrévérencieux qu'on lui attribuait relativement à Napoléon. « Monseigneur, répondit Grimod, on vous a fait un faux rapport ; personne plus que moi n'admire notre grand empereur ; mais peut-être me sera-t-il permis de déplorer l'emploi que S. M. fait de son immense génie. — Comment ! Que voulez-vous dire ? — Oui, monseigneur, s'il s'était appliqué aux progrès de la cuisine, qui sait à quel degré de perfection il l'aurait poussée ! » Le ministre voulait se fâcher ; mais il rit, *et le voilà désarmé*.

(1) Voici quelques-uns des principes qu'il pose dans l'art de manger : « Un véritable gourmand ne se fait jamais attendre. — La méthode de servir plat à plat est le raffinement de bien vivre ; c'est le moyen de manger chaud, longtemps et beaucoup, chaque plat étant alors un centre unique, auquel viennent aboutir tous les appétits. — Toutes les cérémonies, lorsqu'on est à table, tournent toujours au détriment du dîner ; le grand point, c'est de manger chaud, longtemps et beaucoup. — Un vrai gourmand aime autant faire diète que d'être obligé de manger précipitamment un bon dîner. — Quelques personnes redoutent à table une salière renversée et le nombre treize. Ce nombre n'est à craindre qu'autant qu'il n'y aurait à manger que pour douze ; quant à la salière, l'essentiel est qu'elle ne se répande pas dans un bon plat. »

respondance, plus d'esprit qu'on n'en supposait à un homme qui passe pour une espèce de fou. Il y a des observations assez justes parmi beaucoup de lieux communs. » En 1785 Grimod fit imprimer : *Lorgnette philosophique, trouvée par un R. P. capucin sous les arcades du Palais-Royal et présentée au public par un célibataire ;* 2 vol. in-12. On reproche à cet ouvrage d'être presque une copie de *La Berlue* de Poinsinet de Sivry. En 1786 parut son *Mémoire à consulter, et consultation pour maître Marie-Élie-Guillaume Duchosal, avocat en la cour, demandeur, contre le sieur Ange Fariau de Saint-Ange, coopérateur subalterne du Mercure de France, défendeur,* avec cette épigraphe : *Stulte nudabit animam suam* (Phèdre). Dans ce libelle, Duchosal est censé réclamer contre l'attribution qu'on lui fait de vers à la louange de Fariau Saint-Ange, que celui-ci avait fait insérer dans l'*Almanach littéraire*. Grimod demande, avec toutes les formes usitées au barreau, une réparation pour son client, prétendant que les vers en question sont d'un sieur Deville, trésorier de France en la généralité d'Amiens, lequel n'a eu d'autre intention que de se moquer du sieur Fariau ; et enfin il attaque un marquis de La Salle, qui, dit-il, « se qualifie de marquis chez les auteurs et d'auteur chez les marquis ». Cette diatribe allait lui valoir d'être rayé du tableau des avocats, un procès criminel de Saint-Ange, et un châtiment plus prompt peut-être du marquis de La Salle, quand une lettre de cachet le mit à couvert par l'exil. De 1787 à 1788, il travailla à la *Correspondance littéraire et secrète de Neuwied*. A la suite d'un voyage à Lyon, où il fut reçu membre de l'Académie de cette ville, Grimod de La Reynière publia : *Lettre à M. Mercier, ou réflexions philosophiques sur la ville de Lyon ;* Paris, 1788, in-8°. Quelque temps après, il fit imprimer *Peu de chose, idées sur Molière, Racine, Crébillon, Piron,* etc. : *Hommage à l'Académie de Lyon ;* Paris, 1788, in-8°. En 1792 il publia *Lettre d'un Voyageur à son ami sur la ville de Marseille*, in-8° ; et en 1793, *Moins que rien, suite de peu de chose,* in-8°. De 1797 à 1798 Grimod de La Reynière rédigea *Le Censeur dramatique,* dont la collection forme 4 vol. in-8°. Ce journal fut supprimé après le 18 fructidor. En 1803 Grimod publia *L'Alambic littéraire, ou analyse raisonnée d'un grand nombre d'ouvrages publiés récemment ;* Paris, 2 vol. in-8°. De 1800 à 1806 il rédigea la partie littéraire des *Petites Affiches*, avec Ducray-Duminil. *La Vision d'un Bonhomme* parut aussi en 1803, in-12. Mais le livre qui a le plus contribué à la réputation de Grimod de La Reynière, c'est son *Almanach des Gourmands, ou calendrier nutritif, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère, par un vieil amateur ;* Paris, 1803-1812, 8 vol. in-18. Chaque volume est dédié à un personnage important dans l'art de la table ; ainsi le premier l'est à M. d'Aigrefeuille, ci-devant procureur général des aides de la cour de Montpellier ; le second à M. Camerani, semainier perpétuel de l'Opéra-Comique ; le sixième à M. Grimod de Verneuil, ancien directeur des postes, etc. Dans une note de son livre il engage les *artistes* à envoyer à l'auteur, en sa maison, rue des Champs-Élysées, n° 1, toutes les lettres, documents, notes et *légitimations* relatifs à son ouvrage, et déclare que tous les articles devront être affranchis. « Quoique ses occupations, ajoute-t-il, en lui permettent guère de répondre, il tient un fidèle compte de tout ce qui lui parvient, et traite chacun *selon ses œuvres*. » Ces *légitimations* étaient des pièces culinaires que l'on goûtait à table, et dont on rendait compte dans le recueil. Pour éclairer sa critique, Grimod de La Reynière avait institué un *jury dégustateur,* qui se réunissait une fois par mois et qui était composé de gens de goût et d'appétit. Ces aristarques prononçaient solennellement sur le mérite des mets présentés au jury, qui fut présidé successivement par d'Aigrefeuille, le docteur Gastaldy, mort en 1804, et Grimod de Verneuil, né en 1731, mort en 1810. L'*Almanach des Gourmands* enregistrait les décisions de ce jury, et répandait partout l'adresse des heureux qui avaient su lui plaire. « On sait, disait l'*Almanach des Gourmands*, que des femmes aimables et jolies font quelquefois partie du jury dégustateur, où cependant elles n'ont que voix consultative. Mesdames Émilie Contat, Mézeray, Desbrosses, Belmont, etc., ont daigné faire quelquefois l'ornement de ses séances. » En 1808 Grimod de La Reynière publia le *Manuel des Amphitryons, contenant un traité de la dissection des viandes à table, la nomenclature des menus les plus nouveaux de chaque saison, et les éléments de la politesse gourmande, ouvrage indispensable à tous ceux qui sont jaloux de faire bonne chère et de la faire faire aux autres ;* Paris, 1 vol. in-8°, avec 16 planches. Il a en outre fourni des articles littéraires à un grand nombre de journaux. Il a participé à la composition du roman publié par Car. Wuiet sous le titre de *Mémoires de Babiole*. En 1785 il avait annoncé un grand ouvrage intitulé : *Considérations sur l'Art Dramatique,* qui devait avoir 4 vol. in-8° ; mais ce livre n'a point paru. Il est l'auteur d'un *Éloge de la Jalousie*. On lui a attribué un *Journal des Gourmands et des Belles*. Le *Songe d'Athalie,* parodie-satire contre Mme de Genlis, publié sous son nom par Rivarol et Champenetz, n'est pas de lui ; mais il ne réclama pas. Coste l'a aidé dans la rédaction de l'*Almanach des Gourmands*. MM. Léon Thiessé et Raisson fils ont voulu recommencer la publication d'un *Nouvel Almanach des Gourmands* en 1824 ; mais cette publication n'a pas eu de suite.

L. Louvet.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr.*

univ. et port. des Contemporains. — Fayot, *Les Classiques de la Table*. — Gustave Desnoiresterres, *Revue française*, mars 1857. — Ch. Monselet, *Oubliés et délaissés*.

* **GRIMONT** (*Antoine-Marie-Joseph*), littérateur français, né à Besançon, vers 1753, mort en 1793. Il embrassa très-jeune la carrière du barreau, sous les auspices de son père, greffier en chef du parlement de Besançon, et de son oncle paternel, qui occupait avec éclat la chaire de droit canon à la faculté de cette ville.

Les succès littéraires qu'il obtint, tout en se livrant à sa profession, le firent rechercher dans la haute société, et principalement chez la comtesse de Faltan, où se réunissait alors l'élite des beaux esprits de Besançon. A l'époque de la révolution de 1789, son dévouement profond pour la cause monarchique le mit au nombre des suspects; et ayant refusé de concourir, comme garde national, à l'arrestation d'un de ses confrères et amis, il allait être jeté en prison, lorsqu'il parvint à s'échapper de la ville et à passer la frontière. Il se retira en Allemagne, auprès du prince de Condé, qui se l'attacha comme secrétaire intime. Les chagrins de l'exil et la douleur que lui causa la mort du roi minèrent sa santé, et il mourut à Lahr-en-Brisgau. On a de lui, sous le nom d'un curé de la Haute-Saône, un recueil de *Cantiques nouveaux* sur différents sujets de piété, 1 vol. in-12; Vesoul, 1770. Plusieurs fragments de ces petits poëmes religieux se retrouvent dans le recueil de Saint-Sulpice; — un volume de poésies fugitives; Besançon, 1787; — *Le Veuvage du Cygne*, in-4°, même date. F. G.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Documents particuliers*.

GRIMOUX, GRIMOU ou **GRIMOUD** (*Alexis* ou *Jean*), peintre suisse, né à Bomont (canton de Fribourg), mort vers 1740. Son père, entré au service dans la compagnie des Cent-Suisses à Versailles, abandonna l'éducation du jeune Alexis à une sœur qui l'avait accompagné en France, et qui, grâce à sa beauté, fit un brillant mariage à Paris. Grimoux, richement traité, mais assez mal surveillé, s'abandonna de bonne heure à des excès auxquels le poussait son ardent caractère. D'un autre côté, on le contrariait dans son goût pour le dessin, qu'il devait satisfaire pendant la nuit. Mais les modèles ne lui manquaient pas, et la galerie de son oncle lui fournissait des tableaux des meilleurs maîtres à copier. Ses séances nocturnes furent bientôt découvertes; mais loin de l'en punir, on lui permit de se livrer ouvertement à la peinture. Dès cet instant il ne quitta plus la maison, et s'y livra entièrement à son art. Cependant il s'éprit en même temps de sa cousine, et ne tarda pas à la mettre dans la position la plus embarrassante pour une jeune fille. Cette fois la colère de son oncle eut pour notre peintre les plus tristes suites. Il fut emprisonné sans avoir même la consolation d'emporter avec lui ses pinceaux. Un ami de son oncle, témoin de tant d'infortune, intercéda en sa faveur, et Grimoux fut marié avec celle qu'il avait séduite. Dès cet instant il commença à se distinguer comme portraitiste. Mais les mauvais traitements qu'il infligeait à sa femme ayant forcé celle-ci à chercher un refuge dans la maison paternelle, Grimoux retomba dans la débauche. Cependant la considération que méritait son talent ne faisait qu'augmenter; ses portraits étaient excessivement recherchés. Largillière et Rigaud l'estimaient fort. Ce dernier lui dit un jour : « Monsieur Grimoux, nous serions heureux de jouir souvent de votre société; mais nous vous supplions de vous vêtir un peu plus convenablement. — Bon! dit Grimoux, vous allez voir! » Il s'acheta alors les plus riches habits, se fit friser et ajuster avec soin, et se présenta ainsi chez Rigaud. Tout le monde fut ravi de sa bonne mine. La seconde fois ses habits étaient encore plus magnifiques. « Il va se ruiner! » dit Rigaud. Mais à la troisième visite Grimoux avait repris son costume d'atelier et de guinguette. Rigaud en parut blessé. — « Monsieur, lui dit notre peintre, je croyais que vous me recherchiez pour mes talents, et non pour la richesse de mes habits. Je vois que je m'étais trompé. Adieu! » — En rentrant chez lui il rencontra un mendiant, auquel il donna ses habits galonnés, et dès lors il ne reparut plus dans le grand monde. Grimoux ne songea jamais à voir l'Italie et à copier les maîtres. Pour lui la nature était le grand modèle; aussi ses œuvres sont-elles en même temps originales, pleines de vie et de couleur. Un de ses admirateurs l'ayant appelé le second Poussin : « Non, dit Grimoux, la France a assez d'un Poussin, mais il lui manque un Rembrandt. » Grimoux, agréé à l'Académie de Peinture le 5 septembre 1705, en fut rayé le 2 mars 1709. Le Louvre possède de lui : *Un portrait signé Alexis Grimou, pain* (sic) *par lui-même*, 1724; — *Un Buveur*; — *Une Pèlerine* — et deux *portraits de militaires*. Ses œuvres sont très-répandues dans les châteaux et les galeries de familles riches. William REYMOND.

Fuessli, *Geschichte der besten Künstler in der Schweiz*, t. III.

* **GRIMSTON** (*Harbottle*), jurisconsulte anglais, né à Bradfield-Hall (comté d'Essex), en 1594, mort en 1683. Il étudia la jurisprudence à Lincoln's-Inn, et pratiqua avec succès comme avocat. Nommé en 1640 membre du parlement, il s'y fit remarquer par son animosité contre la cour. Deux ans après il fut appelé à la charge de lieutenant du comté d'Essex. Quelque temps après, il cessa de faire cause commune avec les ennemis déclarés du roi. Envoyé en 1647 par le parlement pour traiter avec Charles Ier, il vota pour l'adoption de l'accord proposé par le roi. La modération de Grimston lui valut la haine des puritains; pour en éviter les effets, il entreprit un long voyage. En 1656, de retour en Angleterre, il fut élu au parlement; quatre ans après, il fut nommé membre du conseil d'État, chargé du pouvoir exécutif après l'abdication de Richard Cromwell.

Au mois d'avril 1660, élu speaker du parlement, il se rendit auprès de Charles II, à Bréda, qui récompensa les démarches faites par Grimston pour la restauration des Stuarts, en le nommant à la charge de maître des rôles. Grimston occupa cet emploi jusqu'à sa mort. Burnet fut pendant plusieurs années le chapelain de Grimston, qui lui fournit de nombreux détails pour son *History of the Réformation*. Grimston a publié l'ouvrage de son beau-père, Georges Croke, intitulé : *Reports*, 3 vol. in-folio. E. G.

Burnet, *Own Times*. — Clarendon, *History*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GRINDAL (*Edmond*), prélat anglais, né en 1519, à Hinsingham, petit village du Cumberland, mort à Croydon, le 6 juillet 1583. Il fit ses études à Cambridge, d'abord à Magdalen-College, puis à Christ's-College, et enfin à Pembroke-Hall, où il fut agrégé en 1538. Devenu en 1549 président de ce collége, il se distingua comme prédicateur, et fut remarqué par Ridley, évêque de Londres, qui le choisit pour chapelain en 1550, et le fit nommer l'année suivante un des chapelains du roi. Sous le règne de Marie, il fut persécuté comme les autres partisans de la réforme anglicane, et s'enfuit sur le continent. Il résida à Strasbourg, et prit une part assez vive aux discussions qui s'élevèrent au sujet de la liturgie parmi les réfugiés anglais. De retour en Angleterre, à l'avénement d'Élisabeth, il fut nommé évêque de Londres en 1559. Il montra à l'égard des dissidents une indulgence qui déplut au ministre Cecil et à l'archevêque Parker. Cependant, à la mort de ce prélat, en 1575, il le remplaça sur le siége archiépiscopal de Canterbury. Deux ans après il fut suspendu de ses fonctions pour avoir refusé d'obéir aux ordres de la reine, qui lui avait prescrit de diminuer le nombre des prédicateurs et de supprimer certaines réunions religieuses irrégulières. On ignore à quelle époque précise son interdiction fut levée, mais il est sûr qu'il était rétabli dans ses fonctions de métropolitain lorsqu'il perdit la vue, en 1582. Il résigna son siége vers la fin de la même année, et se retira à Croydon, où il mourut peu après. On a de Grindal un *Dialogue between Custom and Truth*, dans la *Martyrology* de Fox. D'après Chalmers, Grindal, qui est l'*Algrind* de Spenser, rapporta du continent en Angleterre le tamarisc, si employé en médecine. Z.

Strype, *Life of Grindal*. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GRINGALET (*Samuel*), personnage probablement fictif, d'après Goliffe, l'historien des familles de Genève. Suivant Constantin de Renneville, *Gringalet* était le nom d'une espèce de fou ou d'espion, détenu à la Bastille en 1702.

Constantin de Renneville, *Hist. de la Bastille*, t. I.

GRINGONNEUR (*Jacquemin*), l'un des plus anciens peintres et miniaturistes français, vivait à Paris à la fin du quatorzième siècle. Il doit en partie sa célébrité à une erreur que commit le père Ménestrier dans la lecture du texte suivant : « Donné à Iacquemin Gringonneur, peintre », dit un compte de l'argentier du roi Charles VI, « pour trois ieux de cartes à or et à diverses couleurs, de plusieurs devises, pour porter devers ledit seigneur roi, pour son ébattement, LVI sols parisis (environ 39 fr. de notre monnaie). » De ce passage, où les cartes ne figurent que comme un divertissement connu, le père jésuite tira la conclusion qu'elles avaient été inventées par l'artiste chargé de les fournir. Aucun historien ne vint confirmer le père Ménestrier dans son opinion; cependant, sur ce texte mal lu, il imagina un système que reproduisirent jusqu'à nos jours les dictionnaires et encyclopédies. Il est également faux de dire que Gringonneur a introduit les cartes à la cour de Charles VI; cette supposition gratuite doit être rejetée comme la première. Les cartes à jouer, comme les échecs et plusieurs autres jeux, nous viennent de l'Asie. On possède la preuve que les Chinois fabriquaient des cartes dès l'an 1120. Elles furent introduites dans le midi de l'Europe par les Bohémiens, vers la fin du treizième siècle. Ce furent d'abord des *tarots*. Le jeu de tarots est composé de soixante-dix-huit cartes; l'Espagne le reçut la première, l'Italie le connut ensuite; en France, où il parvint entre les années 1369 et 1380, il se perfectionna rapidement entre les mains d'enlumineurs habiles. L'un des jeux de tarots, que Jacquemin Gringonneur présenta au roi Charles VI, a laissé quelques traces, puisque le cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale croit en posséder dix-sept cartes. « Elles sont peintes avec grand soin, dit M. Duchesne, même avec talent, sur un fond doré rempli d'ornements formés par de petites lignes, en points légèrement enfoncés dans la pâte sur laquelle l'or est appliqué; elles sont entourées d'une bordure d'argent, où se voit aussi un ornement également en points, le même répété sur toutes les cartes, et figurant un ruban ou une bande de papier étroite, roulée autour d'une baguette. Quelques parties de broderies sur les vêtements sont rehaussées d'or, tandis que les armes et armures sont couvertes d'argent, en grande partie oxydé par le temps, comme celui de la bordure. Aucune inscription, aucune lettre, aucun numéro n'indique la manière d'arranger les cartes. » Parmi ces cartes se trouvent des dames; on sait qu'il n'en existait pas dans les tarots espagnols : cette modification appartient à la France. Bientôt on y apporta un changement plus important : on créa sous Charles VII les cartes aux couleurs modernes ou jeu de piquet. Depuis cette époque les jeux de cartes n'ont éprouvé que des modifications insignifiantes. On ne connaît de Gringonneur d'autres œuvres que les dix-sept cartes ci-dessus mentionnées; car c'est sans fondement qu'on lui a attribué plusieurs tableaux de l'ancienne école française. Louis Lacour.

Arch. de l'emp., *Comptes des rois de France*. — *Collection des Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, XVI.

256. — Ménestrier, *Bibl. cur.*, éd., 1704, II, 168.— *Journal de Trévoux*, mai 1720. — Bullet, *Recherches sur les Cartes*; 1757, in-12. — C. de Gébelin, *Le Monde primitif*, éd. 1781, VIII, 365. — Leber, *Coll. de Mémoires*, etc., t. X. — Peignot, *Recherches sur l'Origine des Cartes à jouer*, 1826. p. 197-323. — Rey, *Orig. des Cartes*, etc., 1836. — P. Lacroix, *Orig. des Cartes*, 1835, in-8°. — *Collections du Cab. des Estampes*. — Daneau, *Brève Remontrance sur les jeux de Cartes*. — Lenoir, *Musée des Monum. franç.*, III, 13. — Teste d'Ouet, *Jacq. Gringonneur*, 1835. — P. Boiteau, *Les Cartes à jouer*, avec figures (*Bibl. des Chemins de Fer*).

GRINGORE ou **GRINGOIRE** (*Pierre*), poëte français, naquit entre 1475 et 1480, et mourut vers 1544. On l'a cru né en Lorraine, parce qu'il se dit quelque part *sujet et serviteur* du seigneur de Ferrières, et qu'il y a dans le diocèse de Toul une terre de ce nom; puis parce qu'il fut héraut du duc de Lorraine, et prit le nom de *Vaudemont*, qui est celui d'une terre de ce pays. D'un autre côté, l'abbé de La Rue s'est efforcé de démontrer que Gringore naquit en Normandie; on trouve en effet dans des papiers de la fin du quinzième siècle le nom de P. Gringore, et toute une famille de Gringore, propriétaires de modestes biens à Caen, à Thury et dans les communes voisines; or, le seigneur de Ferrières, auquel il adressa une épître, était en même temps seigneur de Thury, et il y a en Normandie deux petites villes des noms de Thury et de Ferrières.

Son vrai nom était *Gringon*, ainsi qu'on le voit par les acrostiches qu'il mettait assez volontiers à la fin de ses poëmes comme pour les signer. Mais sur la fin de sa vie, pour rendre son nom plus doux à l'oreille, il s'appela *Gringoire*. On ne sait rien sur sa jeunesse; seulement un vers des *Contredits de Songe-Creux*, ouvrage qui lui est attribué, donne à entendre qu'il avait négligé de prendre ses grades:

Je n'ai degré en quelque Faculté.

On suppose que c'est son histoire qu'il raconte dans *Le Château de Labour*, son premier poëme (1499) et l'un de ses meilleurs. Un jeune homme vient d'épouser une jeune femme qu'il aime; mais aux joies d'une nouvelle union succèdent bientôt les ennuis de toutes sortes, ou, pour parler le langage allégorique de l'auteur, le nouveau marié a reçu la visite d'hôtes fort importuns, *Souci*, *Besoin*, *Desconfort*, etc. *Raison* le prend en pitié, et lui donne de sages conseils, que *Tromperie* s'efforce d'effacer de sa mémoire. Heureusement *Raison* revient à la charge, et le laisse entre les mains de *Bonne Volonté* et de *Talent de bien faire*, qui le conduisent au *Château de Labour*, c'est-à-dire de *Travail*. Le jouvenceau, après s'être assujetti à la rude vie que lui font mener les seigneurs du château, *Travail* et *Peine*, va conter à sa femme ce qui lui est arrivé. Sa femme se moque de lui. Il prend le parti de la quitter et de retourner au *Château de Labour*. C'est encore aux désenchantements du mariage que se rapporte *Le Château d'Amours* (1500). Gringore met en présence deux personnages, dont l'un revient du *Château d'Amours*, et dont l'autre s'y rend. Le premier est tout triste et mélancolique; il a pour lui l'expérience; le second, qui croit trouver un lieu de délices, a l'espérance et la joie peintes sur le visage. C'est en vain que son devancier l'engage à revenir sur ses pas, il poursuit sa route. Il arrive, reçoit un gracieux accueil, et se croit heureux: il l'est cependant moins que l'autre voyageur, car dans ce fatal château il va trouver le désespoir et la mort.

Sous le voile de toutes ces allégories se cache sans doute non-seulement une leçon morale, mais aussi une allusion à la vie même de l'auteur. Ce n'est pas la dernière fois que Gringore médira du mariage. Plus tard, dans les *Contredits de Songe-Creux* (si cet ouvrage est bien de lui), il se plaint d'avoir fait une mauvaise emplette, en prenant sa femme:

Treize deniers l'ay achetée,
Mais par ma foy, c'est trop vendu:
Qui pour le prix me l'a baillée,
Que par son col fût-il pendu!

Suivons Gringore au *Château de Labour*. Il commence, nous venons de le voir, par écrire des poëmes moraux, et se fait ainsi connaître. Puis il devient *compositeur, historien et facteur* de mystères: les registres des comptes de la Prévôté de Paris nous le montrent en cette qualité associé avec Jean Marchand, maître juré charpentier, et dirigeant l'exécution de plusieurs mystères joués de 1502 à 1517 pour l'entrée à Paris de divers princes. En même temps Gringore était affilié à la société des *Enfants sans-souci*, qui l'élevaient à la deuxième dignité de l'ordre, c'est-à-dire à la charge de *Mère-Sotte*, et sans doute plus tard à la première, celle de *Prince des Sots*. Il préludait au rôle qu'il allait jouer à la tête de cette société par quelques poëmes satiriques et quelques écrits politiques.

Ses poëmes satiriques (*Les folles Entreprises*, vers 1502, *Les Abus du monde*, 1504) ressemblent aux thèses de Pic de La Mirandole: ils parlent de tout et de plusieurs choses encore. Gringore commence ce poëme par l'éloge de la pragmatique-sanction et par la censure de ses adversaires: après une sortie vigoureuse contre les gens d'Église, depuis les prélats jusqu'aux marguilliers, il fait une revue satirique de la noblesse, des artisans, des marchands, des médecins, sans oublier les femmes. La forme est du reste assez variée: il se sert ici de quelque fiction, là il établit un dialogue, de temps à autre il glisse un rondeau. Dans *Les folles Entreprises*, Gringore combat encore les vices des différents états, mais surtout ceux de la noblesse et du clergé: les marges de ce livre sont couvertes de citations latines empruntées aux auteurs sacrés et profanes, et développées dans le texte. L'auteur veut se donner des airs de savant, il eût mieux fait de se montrer poëte.

Gringore avait une autre prétention, c'était de se mêler de politique. Il cherchait fortune et

faisait tout pour s'attirer les bonnes grâces du moins libéral des rois, de Louis XII. Ce poëte fut ainsi quelque temps une manière de publiciste au service de la royauté. En 1500 il célèbre la conquête du Milanais dans les *Lettres nouvelles de Milan*, suivies du *Débat des Francoys contre le sire Ludovic* et de *La Complainte des Milannoys*. Au début des *Folles Entreprises*, dans un *Advertissement aux Princes*, il fait l'apologie de l'expédition de Louis XII contre le royaume de Naples. En 1509, il écrit en faveur de la ligue de Cambray *L'Entreprise de Venise avec les cités, châteaux et forteresses qu'usurpent les Vénitiens*. L'année suivante, il publie deux pamphlets contre Jules II : *L'Espoir de Paix, et y sont déclarés plusieurs gestes et faits d'aucuns papes de Rome* (1510) ; — *La Chasse du Cerf des Cerfs*. Ce dernier ouvrage, qu'un bibliographe maladroit s'est avisé de ranger parmi les traités de vénerie, est un pamphlet allégorique sur les démêlés entre les princes et la papauté, et son titre fait allusion à la qualité que se donnaient les papes de *serf des serfs de Dieu* (*servus servorum Dei*). Enfin, il imagina, toujours pour le service du roi, de transporter sa polémique sur le théâtre des *Enfants sans souci*, et ce fut peut-être lui qui créa en France la comédie politique. Il fut l'Aristophane des halles de Paris; malheureusement il n'eut de son devancier d'Athènes que la hardiesse à tout dire ; et en cela même il eut moins de mérite, car il attaqua *Père Saint* avec l'appui du roi, tandis qu'Aristophane, en pleine démocratie, persiflait impitoyablement le bonhomme *Peuple*, et n'obtenait grâce pour son audace qu'à force d'esprit et de gaieté.

Le mardi gras de l'année 1511, au plus fort de la guerre contre Jules II, P. Gringore fit jouer et joua lui-même le *Jeu du Prince des Sots et de Mère Sotte*. L'ouvrage, comme tous ceux que Gringore publia vers cette époque, porte au frontispice le portrait de *Mère Sotte*, couverte d'une robe de moine, avec un capuchon garni d'oreilles d'âne, et conduite par deux de ses enfants coiffés de même. Tout autour on lit cette devise : *Tout par Raison ; Raison par tout ; Par tout Raison*. Cela veut dire qu'il faut chercher un sens sérieux sous les bouffonneries de Gringore ; ce sens est du reste assez transparent. Voici en quelques mots l'analyse de cette *sotie :* une convocation des états généraux de la Principauté de Sottise a eu lieu ; les députés de la noblesse, du clergé et du tiers état (*sotte commune*) viennent successivement prendre place; le prince arrive à son tour ; une délibération s'engage, qu'interrompt l'arrivée de *Mère Sotte*, déguisée en *Mère Église*. Elle vient disputer au prince le pouvoir temporel, et essaye de mettre dans son parti tous les *sots :* elle n'y réussit pas, et l'un d'eux, enlevant brusquement sa robe, fait voir *Mère Sotte* avec ses oreilles d'âne, sous le déguisement sacré dont elle s'était affublée. Cette *sotie* était suivie d'une *Moralité* encore plus irrévérencieuse contre la papauté, et qui a pour titre *L'Homme obstiné* (Jules II). Venait ensuite une *farce* licencieuse : *Faire et Dire ;* c'était, comme on le voit, une sorte de trilogie. A ces trois pièces reconnues pour être de Gringore, il faut en ajouter deux autres, que la tradition lui attribue, mais que la critique lui a quelquefois retirées : *Le Monde*, satire générale de la société du temps, où *Sot dissolu* désigne le clergé, *Sot glorieux* la noblesse, *Sot corrompu* les hommes de loi, *Sot trompeur* les marchands, *Sotte folle* la femme ; — *Le Nouveau Monde*, pièce relative aux démêlés qui eurent lieu sous Louis XII sur la pragmatique sanction. Cette pièce est datée de 1508 ; à cette époque Louis XII était l'allié de Jules II, avec qui il allait contracter la ligue de Cambray. Il était question d'abolir définitivement la pragmatique, à laquelle Louis XI avait déjà porté un premier coup. De là cette pièce, représentée

Sous la tente
De l'Université plaisante,
En la place très-bien duisante
Qu'est de Saint-Estienne nommée.

Rien ne prouve que *Le Nouveau Monde* soit de Gringore; il est encore moins démontré qu'il soit du procureur poitevin J. Bouchet, comme l'a prétendu le duc de La Vallière.

Les *Fantaisies de Mère Sotte* (1516), les *Menus Propos de Mère Sotte* (1521) et le *Testament de Lucifer* (1521) firent diversion aux drames de Gringore, à ses *Soties* publiées et conservées, comme à ses ébauches improvisées, et dont il ne reste pas de trace. C'est dans les *Menus propos de Mère Sotte* que se trouvent les dernières épigrammes de Gringore contre les nobles et les gens de cour. Lui-même ne va-t-il pas devenir courtisan et vivre à la cour du duc de Lorraine,

Dont fut hérault à gaiges et profits ?

Il va perdre les habitudes de médisance qu'il a contractées chez les *Enfants sans souci* et retourner au genre moral, par lequel il a débuté : il rimera les *Notables Enseignements et Proverbes par quatrains* (1527); — *Les Dits et Autorités des sages Philosophes* (date incertaine) ; il écrira quelques poésies anodines, capables d'être agréées à la cour : *Épître de Clorinde à Rheginus* (vers 1530); — *Rondeaux singuliers à tout propos* (1527). On cite bien encore comme de lui deux ouvrages satiriques : *Les Contredits de Songe-Creux* (vers 1530); et les *Feintises du monde qui règne* (1532); mais il n'aurait eu garde de les signer. Sur ses vieux jours, les libéralités de la duchesse aidant, il va se mettre à composer des ouvrages de piété. C'est ainsi qu'il persifle la réforme naissante dans *Le Blason* (c'est-à-dire le *Jargon*) *des hérétiques* (1524) (1), et qu'il consacre le peu

(1) *Le Blason* ou *Blazon des hérétiques*, pièce rarissime, a été réimprimée par M. Hérisson, 1832, Chartres

qui lui reste de verve poétique à écrire les *Heures de Nostre-Dame* (1525); — *Les Chants royaulx figurés moralement sur les mystères miraculeux de Nostre Sauveur* (1527); — *La Paraphrase des sept très-précieux et notables Pseaumes* (1541), et *La Quenouille spirituelle*, traduite du latin de J. de Laca. Vers la même époque il composa, pour la *Confrérie de Saint-Louis*, un drame ou mystère important sur la vie de ce prince. Ainsi, après avoir été le poëte des *Enfants sans souci*, Gringore finit par être un poëte de confréries pieuses : d'un côté comme de l'autre, il a marqué sa trace par des œuvres estimables pour son temps, curieuses pour le nôtre. Ses poëmes moraux et ses satires, encore plus ses poésies dévotes, le laisseraient confondu dans la foule des poëtes de la fin du quinzième siècle; mais il mérite d'en être tiré comme poëte dramatique. Ses *Soties* et ses *Moralités* offrent des types assez piquants d'un genre littéraire qui ne doit pas avoir en France de bien longues destinées, la comédie politique. Son *Mystère* est digne de figurer à côté de ceux des frères Gresban; il a même sur le *Mystère de la Passion* et celui des *Actes des Apôtres* l'avantage de ne pas défigurer les livres saints, et d'être un des premiers essais dramatiques sur l'histoire nationale. Il n'existait des poésies de P. Gringore que des éditions du seizième siècle fort rares; elles vont être réimprimées par MM. Ch. d'Héricault et Anat. de Montaiglon (*Bibl. Elzevirienne*).

A. CHASSANG.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françoises*. — Guillaume Colletet, *Hist. des Poëtes françois*, ms. de la Bibl. imp. du Louvre. — Nicéron, *Mém. sur les hommes illustres*, t. XXXIV. — Goujet, *Bibl. fr.*, t. X. — Les frères Parfaict, *Hist. du Théâtre franç.*, t. II et III. — Le duc de La Vallière, *Bibl. dram.* — Marmontel, *Éléments de Litt.* — La Rue, *Essai sur les Bardes*, t. III. — Onésime Le Roy, *Études sur les Mystères*. — Géruzez, *Nouveaux Essais d'Hist. littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Hérisson, *Notice*, en tête de la réimpression du *Blason des Hérétiques* (Chartres, 1832). — G. Duplessis, *Notice* en tête de la réimpression des *Feintises du Monde*, Douay, 1841, in-8°. — Th. de Puymaigre, *Poëtes et Romanciers de la Lorraine*; Metz, 1848. — H. Lepage, *Études sur le théâtre en Lorraine et sur P. Gringore*; *Mémoires de la Société de Nancy*, 1848. — V. Leduc, *Bibl. poet.*, I, p. 171. — Villemain, *Journal des Savants*, avril 1838.

GRIPENHJELM (*Edmond*). *Voy.* FIGRELIUS.

GRIPENHJELM (*Charles*); fils de Figrelius, poëte suédois, mort en 1694. Nommé directeur général du corps des arpenteurs suédois, vers 1683, il s'efforça de répandre les connaissances scientifiques parmi ses subordonnés, qui jusque alors n'avaient été que de véritables manœuvres. Plusieurs cartes spéciales furent exécutées par lui ou d'après ses ordres. Mais les nombreux services qu'il rendit à sa patrie en qualité de topographe sont maintenant à peu près oubliés; il n'est plus guère connu que comme poëte érotique. Ses œuvres (*Poetiska Skrifter*), publiées par M. Lenstrœm, Upsal, 1838, renferment de jolis morceaux, dont le principal mérite est la clarté du style et la vivacité des sentiments. On reproche à l'auteur de manquer de goût.

E. BEAUVOIS.

Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*. — Lenstrœm, *Svenska poesiens hist.* — *Biogr. Lex.*, V.

* **GRIPENSTJERNA** (*Joël*), financier et administrateur suédois, né le 9 avril 1637, mort à Stockholm, le 26 août 1697. Il portait d'abord le nom de *Drysander*, qu'il traduisit en suédois par celui d'*Ekman*. Il se fit appeler *Gripenstjerna* lorsqu'il eut été anobli, en 1669. Fils d'un pauvre pasteur, il s'éleva aux dignités par la protection de Charles X Gustave. Peu de temps après la mort de ce monarque, qu'il avait suivi dans toutes ses campagnes, il se démit, en 1662, des fonctions qu'il occupait à la chancellerie, et fit un voyage à l'étranger. Mais en 1666 il rentra au service de l'État, fut nommé en 1669 directeur général des mines de cuivre appartenant au domaine public, devint directeur des douanes maritimes en 1674, et conseiller de la chambre de finances en 1676. La fortune qu'il avait lui-même acquise était colossale : on le considérait comme le plus riche particulier du royaume. De 1668 à 1680, il prêta à la couronne près de sept millions de thalers d'argent, qui font environ vingt millions de francs. Durant plusieurs années le crédit de l'État ne se soutint qu'avec l'aide de Gripenstjerna. Ce riche personnage rendit d'autres services à sa patrie, comme, par exemple, en entretenant des soldats à ses frais, en dégageant une flotte de dix-huit vaisseaux qui était prise dans les glaces et qui ne pouvait porter des secours en Poméranie (1676). Mais ces titres à la reconnaissance de la nation et à celle du roi ne le préservèrent pas de la destinée commune à beaucoup de créanciers de monarques absolus. Charles XI, cédant aux mauvais conseils des ennemis de Gripenstjerna, le priva des hypothèques qu'il lui avait données, refusa de lui rendre les sommes qu'il en avait reçues, en un mot le dépouilla tellement qu'il le réduisit à l'indigence.

E. B.

Gjoerwell, *Svenska Bibl.*, t. II. — Stjernman et Rehbinder, *Matrikel*. — *Biogr. Lex.*, t. V.

** **GRISAR** (*Albert*), compositeur de musique belge, né à Anvers, le 26 décembre 1808. Doué d'une belle voix et ayant appris la musique de bonne heure, il se mit d'abord à chanter dans quelques concerts. Ses parents résolurent ensuite de l'envoyer à Liverpool, espérant que dans une ville où l'on s'occupe beaucoup plus de commerce que de musique, il s'adonnerait avec moins de distraction à la profession qu'on lui destinait. Mais, au mois de juillet 1830, le jeune Grisar quitta furtivement Liverpool et accourut à Paris, dans le but d'y prendre des leçons de contrepoint. Il s'adressa à Reicha, qui l'accueillit avec bienveillance, mais qui ne put, toutefois, qu'ébaucher ses études de composition, car les événements politiques de l'Italie décidèrent le savant professeur à se rendre dans son pays natal. Grisar

(tiré seulement à 60 exemplaires). (Note de M. Rouillier, de Chartres.)

n'en continua pas moins ses travaux ; bientôt la romance *La Folle*, dont il composa la musique, fixa l'attention sur son talent. Il mit ensuite en musique un vaudeville de Mélesville et Carmouche, *Le Mariage impossible*, qui fut représenté avec succès au théâtre de Bruxelles, le 4 mars 1833. Le gouvernement belge accorda aussitôt au jeune compositeur une pension de 1,200 francs pour l'aider à compléter son éducation musicale. Il revint à Paris, et y publia un *Album* de romances, qui fut suivi de beaucoup de compositions du même genre. Il réussit à se faire jouer à l'Opéra-Comique, où il donna successivement : *Sarah*, deux actes ; 1836 ; — *L'An mil*, un acte ; 1837 ; — *Lady Melvil*, trois actes ; 1838 ; — *L'Eau merveilleuse*, un acte ; — *Gilles*, un acte ; — *Les Porcherons*, un acte ; — *Bonsoir, Monsieur Pantalon*, un acte ; — *Le Carillonneur* ; — *Les Amours Du diable* ; — *Le Chien du Jardinier*, un acte, 1854. GUYOT DE FÈRE.

Annuaire dramatique de la Belgique, 1839. — *Documents particuliers.*

GRISAUNT (*Guillaume*), astronome anglais, vivait au quatorzième siècle. Il étudia d'abord à Oxford, puis à Montpellier, et vers 1360 il exerçait la médecine à Marseille. Il écrivit divers ouvrages sur l'astrologie et l'astronomie : *Speculum Astrologiæ* ; *De Quadratura Circuli* ; *De Magnitudine Solis* ; *De Qualitatibus Astrorum*, qui paraissent perdues.

Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, p. 133. — Weidler, *Historia Astronomiæ*, p. 288.

GRISCHOW (*Augustin*), philologue et mathématicien allemand, né à Auclam (Poméranie), le 13 décembre 1683, mort le 10 novembre 1749. En 1707 il obtint le grade de maître ès arts à l'université de Iéna ; il y enseigna alors pendant dix-huit ans la philosophie et les mathématiques au collége de médecine et de chirurgie de Berlin ; peu de temps après il devint membre de l'Académie des Sciences de cette ville, laquelle académie le chargea pendant vingt-cinq ans de suite des observations météorologiques et de la rédaction des almanachs. On a de lui : *Disputatio de Philologia generali* ; Iéna, in-4° ; — *Isagoge ad Studia Mathematica* ; Iéna, 1712, in-4° ; — *Introductio ad Philologiam generalem, una cum selecta bibliotheca scriptorum philologiæ generalis et specialis* ; Iéna, 1715, in-8° : dans cet ouvrage il examine la nature de la parole et les moyens qui peuvent servir à perfectionner le discours ; — *Astrognosia novissima, seu phænomenorum atque hypothesium circa stellas novas speciatim ita dictas succincta æque ac distincta neque alibi ita juncta explicatio* ; Iéna, 1717 (*voy.* les *Mémoires de Trévoux* de décembre 1717). Grischow a aussi inséré plusieurs dissertations dans les *Miscellanea Berolinensia*, ainsi que dans les premiers volumes des *Mémoires de l'Académie de Berlin* ; il a encore rédigé, comme nous l'avons déjà dit, pendant vingt-cinq ans, le calendrier publié par l'Académie de Berlin ; les vingt-quatre premiers de ces calendriers sont écrits en allemand ; le dernier, celui de 1749, fut publié en latin, sous le titre de *Calendarium ad annum 1749 pro meridiano Berolinensi*, in-4°, avec beaucoup de tables et de problèmes astronomiques. E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lex.* — *Mémoires de l'Académie de Berlin.* — Dunkel, *Historisch-kritische Nachrichten*, t. I. — Formey, *Éloges des Académiciens de Berlin*, t. I, p. 84.

GRISCHOW (*Auguste-Nathanael*), astronome allemand, né à Berlin, le 29 septembre 1726, mort à Saint-Pétersbourg, le 4 juin 1760. Il fit ses études sous la direction de son père, professeur de mathématiques à Berlin, devint en 1749 membre ordinaire de l'Académie des Sciences de cette ville, et fut appelé en 1751 à Saint-Pétersbourg, où il exerça durant neuf ans les fonctions de professeur ordinaire d'astronomie et de secrétaire de l'Académie impériale des Sciences. On lui doit les travaux astronomiques suivants : *De Parallaxibus* ; Saint-Pétersbourg, 1755, gr. in-4° ; — *Methodus investigandi parallaxin Lunæ et Planetarum*, etc., insérée dans les *Nouveaux Commentaires de l'Académie de St.-Pétersbourg* ; 1752 ; — *Observatio insoliti luminis australis, Petropoli habita* ; ibid., 1752 ; — *Solutio novi cujusdam problematis astronomici, in usum præcipue nauticum propositi, in dissertatione de progressu artis nauticæ in determinanda maris et longitudine et latitudine* ; ibid., 1754 et 1755 ; — *Investigatio parallaxeos Lunæ, observationibus aliquot 1752 Petropoli et in Promontorio Bonæ Spei ex compacto habitis* ; ibid., 1756-1757 ; — *Observatio Eclipseos lunaris partialis d.* [illegible] *mart.* 1755 *habita in insula Oisilia* ; ibid., 1757 ; — *Observationes circa longitudinem penduli simplicis institutæ* ; ibid., 1758-1759 ; — *Investigatio positionum insigniorum Russiæ locorum* ; ibid. ; 1760-1761 ; — *Latitudinum Specularum astronomicarum Tychonis Brahei et aliarum disquisitio* ; ibid., 1760 ; — *Observatio Eclipseos solaris et* 1758 *d.* [illegible] *dec. Petropoli habita* ; ibid., 1762-1763. R. L.

Meusel, *Lex.*, t. IV, p. 270. — Adelung, *Gelehrt.-Lex.* — *Leipzig. Gel. Zeitg.*, 1760, n° 59. — *Erlang. Gel. Zeitg.*, 1760, p. 657, sq.

GRISCHOW (*Jean-Henri*), traducteur allemand, né à Osterode, dans les environs d'Halberstadt, mort le 6 novembre 1754. Après avoir fini ses études à l'université, il se consacra tout entier à la Maison des Orphelins de Halle, et particulièrement à l'établissement biblique de Canstein. Il traduisit de l'anglais en latin les *Origines* ou *Antiquitates ecclesiasticæ* de Joseph Bingham ; Halle, 1724, 10 vol. in-4° ; — de l'anglais en allemand : *Betrachtungen über die vier letzten Dinge* (Considérations sur les quatre dernières choses), de Thomas Green ; Halle, 1736 ; — du latin en allemand, *Anton*

Wilhelm Böhme's geistreiche Gebete (Prières spirituelles d'Antoine W. Böhme); Altona, 1731, in-12; — de l'allemand en latin, un grand nombre de pièces religieuses. Son ouvrage le plus important est : *Kurzgefasste Nachricht von ältern und neuern Liederverfassern* (Courte Notice sur les anciens et les nouveaux Auteurs de cantiques); Halle, 1771. W. R.

Adelung, *Supplément à Jöcher*.

*GRISEL (*Jean*), poëte français, né à Rouen, vivait à la fin du seizième siècle. Il adressa à Henri IV un volume imprimé en 1599 : *Premières Œuvres poétiques ;* il est difficile de trouver quelque chose de plus insignifiant; *Les martiales Visions*, la pièce la plus importante du recueil, offrent le récit d'un songe qui retrace l'histoire d'Henri IV. Puis viennent des *Amours*, en trente-deux sonnets, des vers figurés en forme de hache ou d'œuf, *nugæ difficiles*, qui ont exercé la patience de quelques écrivains de l'antiquité, des odes, des énigmes assez peu décentes. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 331.

GRISEL (*Joseph*, abbé), écrivain ascétique français, né à Cherbourg, en 1703, mort à Versailles, le 21 janvier 1787. Il fit ses études dans son pays, et vint à Paris, où il entra au collége Louis-le-Grand; mais il ne s'enrôla pas dans la Compagnie de Jésus. Engagé dans l'état ecclésiastique, il fut reçu en 1738 à la cathédrale de Paris comme vicaire perpétuel de Saint-Germain-l'Auxerrois, dont le chapitre avait été réuni à celui de Notre-Dame. Il se fit surtout remarquer par son zèle comme directeur de conscience. Il confessait, dit-on, quelquefois pendant plus de dix heures par jour, et la foule se pressait à son confessionnal. Supérieur de plusieurs communautés, confesseur extraordinaire de quelques autres, il contribua à établir le culte du sacré cœur et l'adoration perpétuelle du saint-sacrement. Il donna même les constitutions de la maison de Sainte-Aure, près de Sainte-Geneviève. Ses relations avec le financier Billard du Monceau le firent mettre à la Bastille, où il resta dix-huit mois. M. l'abbé Badiche déclare qu'il ignore pour quel motif l'abbé Grisel fut ainsi enfermé, et serait prêt à attribuer cet emprisonnement à la haine des jansénistes, qui l'attaquaient dans les *Nouvelles ecclésiastiques*. Un *historien de la Bastille* explique autrement les motifs de l'arrestation du célèbre confesseur. « L'abbé Grisel, sous-pénitencier du chapitre de Paris et confesseur de l'archevêque, cachait, dit Dufey de l'Yonne, sous l'apparence d'une grande sévérité de mœurs et d'une fastueuse dévotion, une insatiable cupidité. Il était à la piste de tous les vieillards riches et dévots, et directeur titulaire de toutes les douairières opulentes; il recevait des dépôts, qu'il ne rendait jamais s'ils étaient considérables; il se ménageait une place dans tous les testaments de ses pénitents et pénitentes, non sous son nom, mais sous celui de son digne ami Billard. Ainsi les legs n'étaient que des *fidéi-commis*, et chaque fois l'officieux Billard se parjurait en justice. Le partage venait ensuite, à quelques exceptions près; car si le legs était d'une quotité trop séduisante, le prête-nom éprouvait des scrupules, et gardait tout. L'autorité fut informée; une pareille spéculation devait faire naître les plaintes des héritiers légitimes. L'association fut rompue, et l'abbé Grisel emprisonné. » Le conseiller Muyart de Vouglans fit un mémoire en faveur de l'abbé, qui put sortir de prison, comptant un pénitent de plus, le gouverneur de la Bastille lui-même, Jumilhac. En 1785, il subit une opération pour l'extirpation d'une loupe qu'il portait à la tête, et qui était crevée. Enfin, étant allé à Versailles pour confesser une femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, il tomba malade dans cette ville, et mourut trois jours après.

On a de Grisel : *Le Chemin de l'Amour divin, description de son palais et beautés qui y sont renfermées;* Paris, 1746, in-12. Barbier attribue une partie de la composition de cet ouvrage à la duchesse d'Ayen; — *Lettres d'une religieuse du Calvaire;* Paris, 1755, in-12; — *L'Année religieuse, ou occupation intérieure pendant les divins offices;* Paris, 1766-1768, 8 vol. in-12; — *L'Adoration perpétuelle du sacré cœur de Jésus;* Paris, 1784, in-12; — *Constitution des Religieuses de Sainte-Aure, suivant la règle de Saint-Augustin*, avec des *Instructions pour les novices;* Paris, 1786, in-18. L. L—T.

Quérard, *La France littéraire*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Dufey (de l'Yonne), *Dict. de la Conversation*, à l'article BILLARD DU MONCEAU.

GRISELIDIS, GRISLA, marquise de Saluces, vivait au onzième ou au douzième siècle. Son histoire forme le sujet de récits célèbres au moyen âge, et sans doute arrangés à plaisir. Selon les meilleurs critiques il y a cependant un fonds de vérité dans ces récits naïfs, et il ne faut point reléguer, comme on l'a fait quelquefois, Griselidis parmi les personnages imaginaires. Fille d'un villageois fort pauvre, elle gardait les troupeaux, lorsque le marquis de Saluces, un des plus grands seigneurs du Piémont, épris de sa beauté et de sa vertu, l'épousa; « belle et bonne vie, bonne manière, sagesse et douceur avoit en elle, si que chascun se delectoit de l'ouyr et regarder; non pas seulement en son pays, mais aux régions voisines sa grant louenge et bonne renommée se publioit. » Son mari la soumit à des épreuves fort rudes, lui enlevant l'un après l'autre ses deux enfants, la répudiant et la renvoyant chez son père, voulant qu'elle servît une autre femme qu'il feignait devoir épouser; rien ne la fit renoncer à « sa grant constance et patience »; le marquis ayant pu se convaincre pleinement « de la vraye amour et obéissance de mariage qu'il avait en elle, la combla de louanges, et elle fut receue en plus grant honneur et triomphe que par avant ». Deux des plus célèbres écrivains

de l'Italie au moyen âge s'emparèrent de ce récit, et lui donnèrent une immense popularité : Boccace l'inséra dans le *Décaméron* (journée X, nouvelle 10); Pétrarque en fit l'objet d'un récit latin, qui a trouvé place dans le recueil de ses œuvres, sous le titre : *De Obedientia et Fide uxoria*, et qui a été imprimé à part : *Epistola ad Johannem Florentinum poetam, de Historia Griselidis, mulieris maxime constantie et patientie*, sans lieu ni date (Cologne, 1470), in-4°; Ulm, 1473, in-fol. (réimprimé dans l'ouvrage de Manni, *Istoria del Decamerone*, 1742, p. 607. On connait aussi une *Novella* anonyme imprimée au seizième siècle, et qui présente en vers le récit de Pétrarque; il avait déjà été traduit en français; *La Patience de Griselidis*; Brehan, Lodeac, 1484, in-4°; Vienne (sans date), in-4°; Lyon (vers 1500), in-4° (deux exemplaires de ce livret fort rare ont été adjugés à 350 et à 395 fr. aux ventes du prince d'Essling et de M. Ch. Giraud). Il en existe aussi plusieurs vieilles éditions allemandes, imprimées à Ulm, en 1473, à Augsbourg, en 1471, 1472 et 1480, à Strasbourg, en 1478, etc. Quelques fabliaux français racontent la même histoire; Legrand d'Aussy en a donné un extrait en prose (*Fabliaux et Contes*, t. II, p. 297). On connait un manuscrit fort ancien à la bibliothèque de Chartres (*voir* Duplessis, *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque de Chartres*, 1840, in-8°, n° 411), et deux dans celle du Vatican (voir Greith, *Spicilegium Vaticanum*, p. 85). Olivier de La Marche raconta cette naïve histoire dans son livre, moitié en vers, moitié en prose, intitulé : *Le Parement des Dames*. Dès 1395 on avait composé le *Mystère de Griselidis*, à trente-cinq personnages; il fut imprimé à Paris, sans date (vers 1550), in-4°; cette édition est si rare qu'on n'en connait qu'un exemplaire, celui de la Bibliothèque impériale à Paris; mais en 1842 il en a été fait une réimpression, tirée à 42 exemplaires seulement. Marie de France a, dans son *Lai del Freisne* (*Œuvres*, 1820, 2 vol. in-8°, t. I, p. 138), raconté une histoire toute semblable, qui se trouve imitée sous des noms nouveaux dans la ballade anglaise de *Lord Thomas and Fair Anne* (*voir* Walter Scott, *Scotish Minstrelsy*; Paris, 1838, t. II, p. 113); mais c'est à Pétrarque lui-même et sans intermédiaire que Chaucer emprunta le conte du clerc qui figure dans ses *Contes de Canterbury*; c'est à la même source que puisèrent les vieux auteurs dramatiques qui en Angleterre et en Allemagne arrangèrent cette légende pour le théâtre. Trois auteurs en renom sous le règne d'Élizabeth, Dekker, Chettle et Haughton, se réunirent pour composer *The pleasant Comodie of patient Grissill*; Londres, 1603, in-4°); réimprimée en 1840, et comprise dans les *Old Plays* éditées par Dodwell, t. III, p. 7. Hans Sachs donnait, de son côté : *Die geduldig und gehorsam Marggræfin Griselda*, pièce insérée dans ses *Œuvres*, t. I, p. 246, diverses rédactions, à l'usage du vulgaire, existent en allemand (*voir* Reichard, *Bibliothek der Romane*, t. III, p. 58-68, et Gœrres, *Deutsche Volksbücher*, p. 148-151), en hollandais, 1621; en danois, 1597, 1697, 1709, 1733; en suédois, 1654 (*voir* Lanstroëm, *Histoire de la Poésie suédoise*, t. I, 121); en bohémien, 1520, 1779, 1802. Il existe aussi en islandais une *Saga of Grishilde* (consultez d'ailleurs l'*Histoire de la Poésie scandinave* par E. du Méril; Paris, 1839, in-8°, p. 368). Après avoir longtemps fait partie des livres populaires répandus par le colportage, après avoir fourni à Perrault le sujet de l'un de ses contes, l'ancien récit français, rédigé au seizième siècle, a passé dans la *Bibliothèque bleue* publiée par M. Leroux de Lincy (Paris, 1842, in-18, pages 275-297; voir aussi l'introduction, pages XLI-XLV); c'est le même texte que celui que présente le *Miroir des Femmes vertueuses*, opuscule où l'histoire de Jeanne d'Arc précède celle de Griselidis, et dont il existe plusieurs éditions anciennes : Lyon, 1546, in-16 (un exemplaire, le seul connu, a été payé 505 fr. à la vente Coste, en 1855); Orléans, 1547; Lyon, 1610; il a été reproduit dans la collection d'ouvrages anciens qu'un éditeur parisien, M. Silvestre, a réimprimés, en caractères gothiques et dans le format in-16. Toutes ces indications bibliographiques (et nous nous gardons bien d'épuiser la matière) démontrent l'étendue de la vogue dont a joui le touchant récit des épreuves de la marquise de Saluces. G. BRUNET.

M. Leroux de Lincy, Introduction à la *Bibliothèque bleue*.

*GRISI (*Judith*), cantatrice italienne, née à Milan, en 1805, morte en mai 1840. Son père, Gaetano Grisi, était officier topographe du vice-roi; sa mère était sœur de la cantatrice Grassini. Admise fort jeune au conservatoire de sa ville natale, elle débuta dans des concerts; en 1823, elle joua à Vienne dans *Bianca e Faliero* de Rossini, où elle fut applaudie. Elle possédait une voix de mezzo soprano, d'une qualité dure et peu flexible, qu'elle eut beaucoup de peine à assouplir. De retour en Italie, elle chanta à Milan, Parme, Florence, Gênes et Venise. Bellini écrivit pour J. Grisi le rôle de Romeo dans son opéra *I Capuleti*. En 1832 elle débuta à Paris, au Théâtre-Italien, dans *La Straniera*, où elle produisit peu d'effet, mais d'autres rôles lui furent plus favorables. L'année suivante elle retourna en Italie. Ayant amassé une certaine fortune, elle épousa un gentilhomme italien, et se retira du théâtre. L. L—T.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — *J. des Débats* du 17 mai 1840.

* GRISI (*Julia*, *Giulia* ou *Giuletta*), Mme MELCY, cantatrice italienne, née à Milan, en 1810, sœur de la précédente. Dès l'âge de douze ans elle se fit remarquer par les plus heureuses dispositions et par la pureté de sa voix. Plus tard elle commença des études musicales chez un de ses

oncles, résidant à Bologne. A peine âgée de seize ans, elle débuta avec succès au Teatro Communale dans la *Zelmira* de Rossini. Un poëte composa pour elle un opéra, et en 1828 elle obtint de grands succès à Florence, et fut ensuite applaudie à Pise. Sa manière se dessina surtout dans les rôles de *Semiramide* et de *Desdemona*. Elle revint encore à Florence, puis elle se rendit à Milan, et y excita l'enthousiasme. Bientôt cependant des intrigues jalouses lui firent quitter l'Italie; elle se réfugia près d'une sœur qui habitait un bourg de la Corse. Sa santé s'y rétablit, et elle y reçut les offres du directeur de l'Opéra Italien de Paris. Ce ne fut pas sans hésitation qu'elle aborda cette scène, le 13 octobre 1832. Son succès fut complet : voici en quels termes le constatait le *Journal des Débats* : « Une voix éclatante de *mezzo soprano*, toujours juste et ferme, que l'on entend toujours sans que le plaisir de l'auditeur soit jamais altéré par l'appréhension la plus légère; de la noblesse dans le maintien, de la grâce et de la vérité dans les gestes; une tête charmante se tournant avec noblesse sur ce que les sculpteurs et les peintres appelleraient un cou de cygne; tels sont les avantages réunis qui ont contribué à faire obtenir un grand succès à M[lle] Julia Grisi. » Depuis lors Julia Grisi fit alternativement les délices de Paris et de Londres. Longue serait la liste des rôles dans lesquels elle a charmé les *dilettanti* : Rossini, Donizetti, Bellini, Mozart n'ont jamais eu de meilleur interprète. Aussi grande tragédienne que bonne cantatrice, elle possède au plus haut degré l'art du geste et des attitudes. « La Grisi, disait un critique, avec sa tête impérieuse et superbe, son front de reine et son buste admirable, taillé dans le plus beau marbre de Paros, n'a point de rivale à craindre dans les grands rôles de la tragédie lyrique. » En 1847, elle joua dans une même pièce avec M[lle] Alboni, et en grande artiste elle offrit à son émule les couronnes tombées à leurs pieds. Après la révolution de Février, Julia Grisi abandonna la scène française; elle soutint presque seule la scène italienne en Angleterre. En 1854 elle partit avec Mario pour les États-Unis. Revenue du Nouveau-Monde, elle a reparu au Théâtre-Italien de Paris en 1856 et en 1857.

En 1836, Julia Grisi avait épousé à Londres M. Gérard de Melcy. Deux ans après, son mari avait un duel avec lord Castlereagh, duel dans lequel celui-ci fut blessé au bras près du poignet. Plus tard une séparation judiciaire a rompu des liens trop précipitamment formés. L. LOUVET.

Couailhac, notice dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — D. Mondo, notice dans le *Monde dramatique*, 28 octobre 1838. — F. Fayol, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

* **GRISI** (*Carlotta*), M[me] PERROT, danseuse italienne, cousine germaine des précédents, née vers 1815, était à Vienne, délaissée par les maîtres du ballet, lorsque Perrot, dans ses voyages, devina son talent, et la fit sortir de la foule. Formée par ses leçons, elle le suivit, et depuis elle fut la compagne des triomphes de son maître. A Paris, M[lle] Grisi débuta avec Perrot au Théâtre de La Renaissance, dans *Le Zingaro*. Plus tard elle entra à l'Opéra, où elle obtint de grands succès. L. L—T.

Th. Gautier, notice dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*.

* **GRISI** (*Ernesta*), cantatrice italienne, sœur de la précédente. Douée d'une jolie voix de *mezzo soprano*, elle débuta aux Italiens le 30 octobre 1838, dans le rôle d'Adalgisa de *La Norma*, et se fit bientôt remarquer dans *Roberto Devereux*. En 1839 elle débuta à Londres, puis elle resta quelque temps éloignée du théâtre. En 1846, elle revint à Paris; sa voix, à la suite d'une longue maladie, s'était modifiée et était descendue au registre du contralto. En 1848 elle quitta encore Paris, et y revint en 1850. A la fin de la même année, M[lle] E. Grisi fut engagée à Bruxelles, et depuis 1853 elle a chanté de nouveau à notre Théâtre-Italien.

L. L—T.

E. Gollois, *Théâtres et Artistes dramatiques de Paris* (*Théâtre imp. italien*).

* **GRISONI** (*Giuseppe*), peintre de l'école florentine, mort en 1769. Élève de Tommaso Redi, il fréquenta les diverses écoles d'Italie, et, parcourant l'Allemagne, la Flandre, la France et l'Angleterre, il acquit partout quelques nouvelles connaissances des diverses branches de son art. Ne peignant pas moins bien le paysage que l'histoire et le portrait, il se plaisait à introduire dans ses compositions des vues analogues au sujet qu'il avait à traiter. S'étant trouvé en concurrence avec le Meucci dans une chapelle de la Nunziata de Florence, il peignit un *Martyre de sainte Barbe* sur un fond de paysage, tableau tellement supérieur aux ouvrages de son rival que celui-ci en mourut, dit-on, de dépit. Malgré des qualités réelles de relief et de coloris, Grisoni ne sut pas se défendre du maniérisme; mais il faut en accuser surtout le goût dominant à l'époque où il vivait. Parmi les tableaux qu'il a laissés à Florence, indiquons encore une belle *Visitation* à Saint-François-de-Sales, et son portrait peint par lui-même faisant partie de la collection iconographique de la galerie publique.

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogue de la Galerie de Florence*.

GRISOT (*Jean-Urbain*), théologien français, né vers 1710, à Chancey (Franche-Comté), mort à Besançon, le 13 avril 1772. Il entra dans les ordres, et devint l'un des directeurs du séminaire de Besançon. On a de lui : *Lettre à un ministre protestant au sujet d'une abjuration*; Besançon, 1755, in-12; — *Lettre à un protestant sur la Cène du Seigneur, ou la divine Eucharistie*; Besançon, 1767, in-12; — *Histoire de la Vie publique de Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes, avec des réflexions, et une règle de vie pour se sanctifier*

dans le clergé; Besançon, 1765, 3 vol. in-12; — *Histoire de la sainte Jeunesse de Jésus-Christ, tirée de l'Évangile, par forme d'entretiens*; Besançon, 1769, 2 vol. in-12; — *Histoire de la Vie souffrante et glorieuse de Jésus-Christ, dès la dernière pâque jusqu'à son ascension au ciel, tirée des évangélistes*; Besançon, 1770, 2 vol. in-12. N.

Quérard, *La France littéraire.*

* **GRISWOLD** (*Rufus-Wilmot*), littérateur américain, né le 15 février 1815, dans l'État de Vermont. Après avoir passé sa jeunesse à voyager, il étudia la théologie, et fit, en qualité de ministre, partie de la secte religieuse des baptistes. Il s'associa de bonne heure aux travaux du journalisme, et collabora successivement au *New-Yorker*, au *Brother-Jonathan*, au *New-World*; en 1842, il fonda le *Graham's Magazine*, et depuis 1850 il dirige l'*International*, une des revues mensuelles de New-York. Cet auteur s'est fait connaître par de nombreux écrits, parmi lesquels la biographie occupe une grande place : *The Biographical Annual* (Annuaire biographique); New-York, 1842; — *The Poets and Poetry of America* (Les Poëtes américains et leurs œuvres); ibid., 1842, in-8°; — *The prose Writers of America* (Les Prosateurs américains); ibid., 1846, in-8°; — *Washington and the Generals of the american revolution* (Washington et les Chefs de la révolution américaine); Philadelphie, 1847, in-8°; — *Napoleon and the Marshals of the Empire* (Napoléon et ses Maréchaux); ibid., 1848; — *The Female Poets of America* (Les Femmes poëtes de l'Amérique); 1849, in-8°; — *The Poets and Poetry of England in the nineteenth century* (Les Poëtes anglais contemporains); 1852, in-8°; — *The sacred Poets of England and America* (Les Poëtes religieux de l'Angleterre et de l'Amérique), in-8°. Ces différents travaux, conçus dans un esprit de bienveillante critique, renferment des renseignements exacts et d'abondantes citations. On a encore du même auteur : un volume de *Poésies*; 1841; — *Curiosities of American Literature*; in-8°; — *The republican Court* (La Cour républicaine); 1854, in-8°; tableau de la société américaine du temps de Washington. Paul Louisy.

Cyclopædia of American Literature, t. II. — *American Catalogue.*

GRITTI (*Andrea*), soixante-dix-huitième doge de Venise, né en 1454, mort le 28 décembre 1538. Il s'était rendu célèbre par ses exploits militaires, et avait été ambassadeur près diverses puissances, lorsqu'il fut nommé provéditeur. La république luttait alors contre la ligue de Cambray, elle dut à Gritti ses premiers succès. Il chassa les Impériaux de Padoue, de Vicence, reconquit le Polésine de Rovigo, ravagea Guastalla et son territoire, et reprit, en 1512, Brescia et Bergame sur les Français. Mais Gaston de Foix accourut de Ravenne, rentra dans Brescia, et fit prisonnier Gritti après un combat opiniâtre. Le vaincu fut envoyé à Paris; il réussit à intéresser le roi Louis XII au sort de sa patrie, et signa avec lui, le 13 mars 1513, un traité d'alliance. De retour à Venise, Gritti joignit ses troupes à celles du maréchal de Lautrec, et tous deux chassèrent les Impériaux de Brescia. Le 7 mai 1523 mourut Antonio Grimani, et le 20 mai suivant Gritti fut élu doge. Changeant tout à coup de politique, dès le 28 juin il abandonna François Ier et se rangea du côté de Charles Quint. En 1526 il retourna à la France, et conclut à Cognac, le 22 mai, une ligue avec François Ier, Clément VII, les Florentins, et Francesco Sforza II, dans le but de s'opposer aux progrès de l'empereur, de rétablir Sforza dans le Milanais et de faire la conquête de Naples. En 1527, tandis que le pape était assiégé dans le château Saint-Ange par les troupes impériales, Gritti s'empara de Ravenne, qui avait appartenu aux Vénitiens avant la ligue de Cambray, en mit à mort le gouverneur papal, et occupa Cervia sous le prétexte de défendre ces deux places au nom de l'Église. En 1528 Clément VII réclama les villes usurpées; les Vénitiens éludèrent sa demande, et envoyèrent une flotte prendre plusieurs places dans le royaume de Naples. Cependant, par le traité de Bologne, consenti en décembre 1528, ils rendirent Ravenne et Cervia au pape et à l'empereur leurs conquêtes dans le pays napolitain. En février 1538, une nouvelle ligue se forma entre Venise, Paul III, Charles Quint, et Ferdinand, roi de Hongrie, contre le sultan Soliman II, dont les succès alarmaient la chrétienté. Andrea Doria (*voy.* ce nom) fut nommé capitaine général des flottes alliées, et le duc d'Urbin eut le commandement des troupes de débarquement. Andrea Doria s'acquitta fort mal de sa mission. Deux fois il se trouva en présence de l'ennemi avec des forces supérieures, et chaque fois il évita le combat. A la seconde rencontre (28 septembre) il laissa l'escadre vénitienne exposée seule à l'artillerie des Turcs, qui lui fit éprouver des pertes considérables. Gritti mourut sur ces entrefaites. « La république, dit Laugier, n'eut jamais un chef plus digne de sa confiance, plus estimé au dedans, plus considéré au dehors. » Il avait pris pour emblème Atlas soutenant le globe céleste et la devise : *Sustinet, nec fatiscit.* Pietro Lando lui succéda.

Alfred de Lacaze.

Vettore Sandi, *Storia civile Veneziana*, lib. X, cap. 1. — Paul Jove, *Historia*. — Nicolas Barbarigo, *Andreæ Griti Vita*. — Guichardini, *Istoria d'Italia*, liv. XIV. — Benedetto Varchi, *Storia Fiorentina*, lib. X. — Le P. Paruta, *Historia Veneziana*, lib. IX. — Leopoldo Curti, *Mémoires historiques et politiques sur la République de Venise*, Ire part., chap. X. — Daru, *Histoire de Venise*, t. IV, liv. XXV, 5, 33. — Verdizotti, *Fatti Veneti*, t. II, lib. XVI. — *Varie Scritture di Venezia*, manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 1007 $\frac{H}{261}$. — Lünig, *Codex Italiæ diplomaticus*, t. IV, sect. VI.

GRITTI (*Louis*), aventurier italien, au service des Turcs et fils du précédent, naquit en 1501, à

Constantinople, d'une esclave turque et du doge André Gritti, alors ambassadeur auprès du sultan, et fut décapité le 28 septembre 1534, par les habitants de la Transylvanie. Il fit son éducation à Padoue; mais n'ayant aucun espoir de s'élever aux honneurs en Italie, il retourna à Constantinople, où il remplit les fonctions d'agent de la république de Venise. Fort versé dans les langues grecque et turque, bien informé de la situation des cours européennes, il mit à profit ces connaissances pour s'insinuer dans la faveur du premier vizir Ibrahim. Ce grand personnage le fit connaître de Soliman II, qui lui témoigna constamment la plus grande bienveillance, et le chargea de diriger les relations diplomatiques de la Porte avec les nations étrangères. Gritti s'occupa activement des affaires de Hongrie. Séduit par les dons et les promesses de Lasczky, envoyé de Jean Zapoly, prétendant au trône de Hongrie, il fit obtenir à ce prince l'appui de Soliman II, en 1528. L'année suivante, il fit la campagne de Hongrie, et lors de la retraite des troupes ottomanes, il fut mis à la tête de 6,000 hommes et chargé de garder la ville de Bude. Il y soutint un siége en 1531, jusqu'à ce que le sultan pût lui faire parvenir des secours. Le roi Jean le récompensa des nombreux services qu'il en avait reçus, en le nommant gouverneur général de la Hongrie, en 1533. Gritti abusa de son pouvoir, pour faire mettre à mort tous ses ennemis et ceux qui s'opposaient à ses projets. On le soupçonne d'avoir voulu se rendre maître du trône de Hongrie. Rappelé à Constantinople pour y présider les conférences entre les envoyés de Charles Quint et de son frère Ferdinand d'une part, les délégués de la Porte et de Jean Zapoly de l'autre, il prit part à la conclusion du traité de paix de 1533. En retournant dans son gouvernement, à la tête de 1,000 janissaires et de 2,000 spahis, il fit massacrer l'évêque de Waradin, Jean Cibaco, qui était son ennemi personnel. Cet assassinat excita l'indignation des habitants de la Transylvanie, de la Valachie et de la Moldavie; quarante mille d'entre eux prirent les armes, et allèrent attaquer les troupes de Gritti. Ce dernier se réfugia dans la forteresse de Medgyes ou Medwisch; mais trahi par les habitants, et livré à ses ennemis, il fut décapité, après avoir été mutilé et torturé durant toute une journée (1534). Ses deux fils furent également mis à mort par les Moldaves. Soliman, qui avait en vain donné des ordres pour que la vie de Gritti fût épargnée, jura de punir ses meurtriers. Mais il se laissa apaiser par les prières de Jean Zapoly, et abandonna tout projet de vengeance.

E. Beauvois.

Paul Jove, *Hist.*, l. XXVII. — Isthuanfi, *Hist. de Rebus Ungaricis*, X, XI, XII. — *Scriptores Rerum Hungaricarum*, édit. par J.-G. Schwanter, t. II. — De Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottoman*, trad. de Hellert., t. V. — E. de Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. I, p. 178, 188, 212, 287.

GRIVAUD DE LA VINCELLE (*Claude-Madeleine*), archéologue français, né à Châlons-sur-Saône, le 5 septembre 1762, mort à Paris, le 4 décembre 1819. Après avoir fait de bonnes études, il suivit d'abord la carrière du commerce, à laquelle il renonça au commencement de la révolution, pour se retirer dans sa famille. Il occupa ensuite un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre. En 1802 il accompagna le général Morand en Corse, et de retour à Paris il devint sous-chef du bureau de la trésorerie du sénat. Il avait épousé une demoiselle Grimaldi de La Vincelle, fille naturelle reconnue d'Honoré III, prince de Monaco; telle est l'origine du surnom de *La Vincelle* que dans les dernières années de sa vie il ajouta à son nom propre Il était membre de la Société des Antiquaires de France et de l'Académie de Dijon. On a de Grivaud : *Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du sénat pendant les travaux d'embellissement qui y ont été exécutés depuis l'an IX jusqu'à ce jour;* etc.; Paris, 1807, 1 vol. in-4° de texte, et 1 vol. in-fol., contenant 26 pl.; — *Recueil de Monuments antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule*, etc.; Paris, 1817, 2 vol. in-4°, avec pl. et cartes; — *Arts et Métiers des Anciens, représentés par les monuments;* Paris, 1819, in-fol., ouvrage commencé par l'abbé de Tersan, continué par Grivand de La Vincelle, et terminé par G. Jacob. Grivaud de La Vincelle a mis en ordre et publié avec des notes, partie dans le *Magasin encyclopédique*, et partie dans les *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire*, divers travaux laissés manuscrits par Pasumot, ingénieur géographe du roi. Il a fait tirer à part des exemplaires de ces opuscules, qu'il a réunis dans un volume intitulé : *Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire*, etc.; Paris, 1810 à 1813, in-8°. On a fait paraître après sa mort une *Dissertation sur la situation du jardin d'Éden, ou le paradis terrestre, avec une carte, par feu Pasumot, rédigée sur ses manuscrits par C.-M. Grivaud;* Paris, 1824, in-8°. Il avait fourni des articles au *Magasin encyclopédique*, aux *Annales encyclopédiques*, aux *Mémoires de l'Académie de Dijon*, et aux *Mémoires de l'Académie Celtique*.

E. Regnard.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. III, p. 188. — *Biographie universelle et portative des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale*. — *Journal de la Librairie*.

GRIVE. *Voy.* La Grive.

GRIVEL (*Jean*), jurisconsulte franc-comtois, né le 15 mars 1560, à Lons-le-Saunier, mort à Bruxelles, le 14 octobre 1624. Il appartenait à la famille noble des seigneurs de Perrigny. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il exerça la profession d'avocat auprès du parlement de Dôle. En 1599 il fut nommé conseiller à ce même parlement. Neuf ans après il fut appelé, par l'archi-

duc Albert, à l'emploi de conseiller au conseil secret de Bruxelles. L'année suivante il fut chargé de la procuration des affaires de Bourgogne. On a de lui : *Decisiones celeberrimi Sequanorum senatus Dolani;* Anvers, 1618, in-fol.; Genève, 1632, in-fol.; édition augmentée, Dijon, 1731, in-fol. C'est le premier recueil qu'on a donné des arrêts du parlement de Dôle; Grivel le publia parce qu'on avait blâmé la procédure de ce parlement. Il laissa en manuscrit des *Decisiones concilii privati*, dont il a défendu la publication par son testament. E. G.

Foppens, *Bibl. Belgica.* — J. Christyn, *Tombeaux des hommes illustres.* — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas.*

GRIVEL (*Guillaume*), littérateur français, né à Uzerche (Limousin), le 16 janvier 1735, mort à Paris, le 19 octobre 1810. Il exerça d'abord la profession d'avocat à Bordeaux, puis il vint à Paris, où il s'occupa de littérature. A la création des écoles centrales, il fut chargé d'un cours de législation. On lui doit : *Nouvelle Bibliothèque de Littérature, d'Histoire et de Critique, ou choix des meilleurs morceaux tirés des Ana;* Lille, 1765, 2 vol. in-12; — *L'Ami des Jeunes Gens;* Lille, 1766, in-12; — *Théorie de l'Éducation;* Paris, 1776, 1783, 3 vol. in-12; — *L'Ile inconnue, ou mémoires du chevalier de Gastines, contenant l'histoire de la formation et de la civilisation de la société;* 1783-1787, 6 vol. in-12; réimpr. en 1804 et 1806; 4e édit., Paris, 1812, 2 gros vol. in-12; — *Principes de Politique, de finances, d'agriculture, de législation et autres branches d'administration;* Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Grivel a en outre fourni une préface et un cours de belles-lettres à la *Nouvelle École du monde*, par Lebret, 1764. Il a travaillé au *Dictionnaire d'Économie politique* de l'*Encyclopédie méthodique.* Il a été l'éditeur des *Entretiens d'un jeune Prince avec son Gouverneur*, par L. D. H (l'Ami des Hommes, le marquis de Mirabeau); Paris, 1785, 4 vol. in-12. Enfin, A. Lorin a donné une *Analyse synoptique du Cours de Législation du citoyen Grivel;* 1802, in-8°. J. V.

Sabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

GRIVEL (*Claude-Alexandre-Bonaventure-Fidèle*, comte DE), général français, né en 1767, mort à Lons-le-Saulnier, le 18 octobre 1838. Il entra au service en 1782, comme officier de cavalerie, émigra en 1791, combattit avec l'armée de Condé, revint en France sous le Directoire, et se fit rayer de la liste des émigrés en 1799. Étant à Bordeaux en 1814, il prit part au mouvement en faveur des Bourbons qui se manifesta alors dans cette ville. Louis XVIII, à son retour, lui conféra le grade de maréchal de camp, avec le commandement des gardes nationales du département du Jura. Il se trouvait en cette qualité à Lons-le-Saulnier quand on apprit que Napoléon revenait de l'île d'Elbe. Il offrit aussitôt au maréchal Ney de mêler les gardes nationales aux troupes de ligne pour inspirer de la confiance aux uns et maintenir la fidélité des autres. Le lendemain, à la parade, en entendant lire la proclamation du maréchal Ney qui déclarait les Bourbons à jamais déchus, il ne put retenir son indignation, brisa son épée en présence de tout l'état-major, et se mit à faire deux fois le tour de la place d'armes devant les troupes en criant : *Vive le roi !* A la seconde restauration, Louis XVIII lui rendit son épée, et le nomma inspecteur général des gardes nationales du Jura. Appelé comme témoin dans le procès du maréchal Ney, sa déposition fut empreinte d'une grande modération. Il vécut longtemps dans la retraite. J. V.

Biogr. des Hommes vivants. — *Moniteur*, 1815, 1816, 1838.

***GRIVOT** (*Charles-Auguste*), ouvrier poëte français, né le 16 mars 1814, à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), mort en 1855. Fils d'un tonnelier, il fut tonnelier lui-même; sa mère lui apprit à lire dans les *Fables* de La Fontaine. A quinze ans il étudia la *Grammaire* de Noël sans maître, puis il retint Boileau par cœur. Dès lors, sans cesser de travailler de ses mains, il se mit à composer des vers. Quelques années de chômage lui ravirent son épargne; une place d'agent voyer se trouvait vacante; il concourut, et l'obtint. En 1848 la députation lui fut offerte; il n'accepta pas. Deux jours de marches pénibles au soleil dans l'été lui causèrent une fièvre qui l'emporta. Des amis ont réuni ses œuvres pour venir en aide à sa femme et à ses enfants. Elles ont paru sous le titre de *Poésies de Charles-Auguste Grivot, de Châteauneuf-sur-Loire;* Orléans et Paris, 1857, in-18, avec portrait. L. LOUVET.

Notice en tête de ses poésies, par M. F. Dupuis. — Ed. Thierry, *Moniteur* du 9 juin 1857.

GRIZIO (*Annibal*), prélat et poëte italien, né en 1550, à Iesi (marche d'Ancône), mort le 5 avril 1612. Le pape Paul V l'avait en haute estime, et le nomma gouverneur de Terni. L'on a de Grizio : *Rime*, poésies à la louange de Sixte Quint, insérées dans la *Raccolta* d'Antoine Constantini; Mantoue, 1611, in-4°. Grizio avait encore composé de nombreuses poésies; elles n'ont pas été publiées. Apostolo Zeno en possédait un recueil ainsi que des *Mémoires* sur la vie de Grizio. E. G.

Fontanini, *Bibliotheca*, t. VI, p. 376.

GRIZIO (*Pierre*), historien italien, frère du précédent, né au commencement du seizième siècle, mort en 1586. Il était l'ami du Tasse et du jeune Alde Manuce. On a de lui : *Ristretto delle Storie di Jesi;* Macerata, 1578, in-4°; — *Il Castiglione, ovvero dell armi di nobiltà, dialogo;* Mantoue, 1586, in-4°. Le titre de cet ouvrage provient de ce que Grizio y expose l'opinion du comte de Castiglione sur

l'origine des armoiries. Les deux ouvrages de Grizio sont rares. E. G.

Waym, *Biblioth. Italiana*.

GRIZOT. *Voy.* GRISOT.

GROCHOWSKI (*Stanislas*), poëte polonais, né vers le milieu du seizième siècle, décédé en 1612. Il embrassa la carrière ecclésiastique, et obtint deux canonicats près des églises collégiales. Doué d'une vive imagination, Grochowski débuta dans la littérature par quelques satires composées en polonais; mais ces écrits lui ayant attiré beaucoup d'ennemis, il renonça à ce genre pour s'adonner aux poésies lyriques. Ce fut là qu'on le vit se distinguer par l'élévation des pensées, non moins que par la pureté du style. Les principales de ses publications sont : *Wiersze i Pisma wybransze...*; Cracovie, 1608 et 1609 (Poésies et autres écrits choisis, tant originaux que traduits du latin); — *Zalosna Kamena*; Cracovie, 1608 (Camène désolée par la violente inondation de 1605) : le poëte y déplore les désastres éprouvés alors par les habitants du pays, en imitant saint Grégoire de Nazianze dans son épître *In cladem grandinis*; — *Niebieskie na Ziemi Zabawy* (Divertissements célestes sur la terre, tirés des livres de saint Thomas a Kempis); Cracovie, 1611; c'est une traduction en vers de quatre livres composés par saint Thomas, mais dont le quatrième resta inachevé. On doit encore à Stanislas Grochowski quelques publications latines et polonaises en prose, qui traitent des objets religieux exclusivement. N. K.

Iuszynski, *Dykcyonarz poetow Polskich* (Dictionnaire des poëtes polonais). — Bentkowski, *Historya literatury polskiey* (Histoire de la Littérature polonaise). — Starczynski, *Obraz wecku Zygmunta* III (Tableau du siècle du roi Sigismond III).

GROCYN (*William*), philologue anglais, né à Bristol, en 1442, mort à Maidstone, en 1519. Il reçut sa première éducation à l'école de Winchester. Il passa de là à New-College à Oxford en 1467, et en 1479 il fut désigné par les gardiens et les agrégés de cet établissement pour le rectorat de Newton-Longueville, dans le comté de Buckingham. En 1486 il devint prébendaire de Lincoln, et trois ans plus tard il entreprit un voyage en pays étrangers. Son but principal était de se perfectionner dans la connaissance de la langue grecque, qui était alors peu cultivée en Angleterre. En conséquence il se rendit en Italie, où pendant quelque temps il étudia sous Démétrius Chalcondyle, Politien, Hermolaüs Barbarus. De retour en Angleterre, il se fixa au collége d'Exeter à Oxford. Là il professa publiquement le grec. Cette langue ne s'introduisit pas sans difficulté dans l'enseignement universitaire. Beaucoup des collègues de Grocyn réprouvèrent son cours, comme une innovation dangereuse, et le collége d'Exeter se divisa en deux factions hostiles, qui s'appelèrent les Grecs et les Troyens. Au plus vif moment de cette querelle classique, Érasme visita Oxford. Grocyn l'accueillit comme un ami et un auxiliaire, et le logea dans sa maison. Érasme, reconnaissant, parle du philologue anglais avec une grande estime, et lui donne les noms de *patronus* et de *præceptor*. Dans le cours de sa carrière, Grocyn obtint un ou deux bénéfices, et en 1506 il devint maître de Allhallows-College à Maidstone, dans le comté de Kent. Il n'en continua pas moins de résider habituellement à Oxford. On connaît de lui une lettre latine à Alde Manuce, en tête de la traduction de la *Sphæra* de Proclus par Linacre, à la fin des *Astronomi veteres*; Venise, 1499, in-fol. « Il ne reste de lui que cette lettre, dit Érasme; elle est travaillée et ingénieuse, et écrite en bon latin. Il avait le goût si délicat, qu'il aimait mieux ne rien écrire que mal écrire. » Bale, Leland et Tanner attribuent à Grocyn diverses productions qui n'ont jamais été imprimées. Z.

Knight, *Life of Erasmus*. — Érasme, *Epistolæ*, p. 95, 294 de l'édit. de Leyde, 1806, in-fol. — Wood, *Athenæ Oxonienses*, edit. Bliss., 1, 30-32. — Bale, *Illustres Majoris Britanniæ Scriptores*. — Leland, *Comment. de Scriptoribus Britannicis*. — Tanner, *Bibliotheca Britanico-Hibernica*.

GRODDECK (*Gabriel*), philologue allemand, né à Dantzig, le 7 janvier 1672, mort le 12 septembre 1709. Après avoir obtenu en 1693 le grade de maître ès arts à l'université de Leipzig, il entreprit deux ans après un long voyage à l'étranger, parcourut d'abord la Hollande et l'Angleterre; puis il s'arrêta assez longtemps à Paris, où il compléta ses connaissances en fait de langues orientales, sous la direction de Longuerue. De retour à Leipzig, après avoir encore visité l'Italie, il y fut nommé en 1698 professeur de langues orientales. L'année suivante il fut chargé de la chaire de philosophie pratique à l'université de Dantzig ainsi que de l'administration de la bibliothèque de cette ville; un peu plus tard, il fut aussi appelé à enseigner les langues orientales. En 1701 il fut admis parmi les membres de l'Académie de Berlin. On a de lui : *Auctarium ad Joh. Moppii Schediasma de scriptoribus historiæ Polonicæ*; Dantzig, 1707, in-4°; se trouve aussi dans le premier volume de l'*Historia Polonica* de Dlugoss, édition de Leipzig, 1711. — Groddeck a laissé aussi près d'une trentaine de dissertations sur divers sujets, parmi lesquelles nous citerons : *De cærimonia palmarum apud Judæos in festo Tabernaculorum solemni*; Leipzig, 1694, in-4°; — *Observationum singularium Trias, ex historia litteraria*; — *De Johanna d'Arc*; — *De eo quod justum est circa tormenta bellica*; Dantzig, 1708, in-8°; — *Pseudonymorum hebraicorum Hexaconta*; — *De recusatione juramenti judicialis*; — *De probationibus castitatis*; — *De rebellione Burdigalensi anno 1675*; — *De anno et die passionis L. Polycarpi*; — *De enthusiasmo philosophico*. Groddeck a enfin collaboré au *Theatrum Anonymorum* de Placcius, en ce qui concerne les auteurs hébraïques. E. G

Charitius, *De Viris eruditis Gedani ortis.* — Pöncman, *Leben gelehrter Männer;* Wittemberg, 1714, p. 140. — Ephr. Prætorius, *Athenæ Gedanenses*, p. 188. — *Neue Hallische Bibliothek*, t. VI, p. 180. — Jöcher, *Allgem. Gelehrt-Lexikon.*

GRODDECK (*Benjamin*), neveu du précédent, orientaliste allemand, né en 1728, et mort le 8 juin 1778, à Dantzig. Il fit ses études dans sa ville natale, ensuite à l'université de Cracovie. Établi enfin à Dantzig, où il jouit de la protection de ses souverains, Frédéric-Auguste III et Stanislas-Auguste Poniatowski, rois de Pologne, il publia les ouvrages suivants : *Commentatio de necessaria Linguarum Arabicæ et Hebraicæ Connexione;* Wittemberg, 1746, in-4° ; — *De Natura Dialectorum ad Linguam Hebraicam et Arabicam applicata;* Wittemberg, 1747 ; — *De vero Originum Hebræorum Fonte et Utilitate;* Wittemb., 1747 ; — *De Linguæ Hebrææ Antiquitate;* Dantzig, 1750 ; — *De Litteris Hebraicis, sectio I;* Dantzig, 1751 ; — *De Sensu Scripturæ Sacræ;* Dantzig, 1752 ; — *De Punctis Hebræorum;* Dantzig, 1755 ; — *De Vita ad notitiam interiorem Linguarum Orientalium, præsertim Hebrææ;* Dantzig, 1757 ; — *Oratio de anno Jubilæo Hebræorum;* Dantzig, 1758 ; — *De Usu versionum græcorum Vet. Test. hermeneutico et critico;* Dantzig, 1763. Ce dernier ouvrage fut publié aux frais du prince Adam-Kasimir Czartoryski.

L. Chodzko.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland.*

* **GRODDECK** (*Ernest-Godefroi*), fils du précédent, philologue allemand, né à Dantzig, en 1762, mort à Kiiowek, dans la gouvernie de Minsk (Lithuanie), le 13 août 1824. Après avoir terminé ses classes à Dantzig, il alla à l'université de Gœttingue, où il obtint le grade de docteur en philosophie. En 1787, il fut appelé par le prince Adam-Kasimir Czartoryski, staroste général des terres de Podolie, à remplir les fonctions d'instituteur auprès de ses enfants, Adam-Georges et Constantin Czartoryski. En 1793 il passa en la même qualité chez les princes Lubomirski. En 1797 il revint chez les Czartoryski, et en 1804 il occupa une chaire à l'université de Vilna. Depuis 1810 il fit gratuitement un cours d'archéologie et de numismatique. Il a été élu à plusieurs reprises doyen de la faculté de philosophie et de jurisprudence. Savant de premier ordre et bon patriote, il excitait l'enthousiasme des étudiants de l'université de Vilna. Ses ouvrages sont : *De Oraculorum quæ Herodoti Historiis continentur Natura et Indole;* Gœttingue, 1786 ; — *Ueber die Argonautica des Apollonius Rhodius;* 1787 ; — *Ueber das Lokal der Unterwelt beym Homer;* 1791 ; — *Antiquarische Versuche;* Leopol, 1800 ; — *Ueber das Studium der Philologie;* Leopol, 1801 ; — *Allocutio in Univers. Vilnen.;* 1805 ; — *Sophoclis Philoctetes, græce;* Vilna, 1806 ; — *Sophoclis Trachiniæ, græce, in usum lectionum;* Vilna, 1808 ; — *Historiæ Græcorum litterariæ Elementa;* Vilna, 1811 ; la 2e édition, complétement refondue, fut publiée en 1821. Il a publié des dissertations dans divers écrits périodiques, et rédigé avec Kasimir Kontrym la *Gazette littéraire polonaise de Vilna.*

Léonard Chodzko.

Bentkowski, *Histoire de la Littérature polonaise;* Varsovie, 1814. — *Biographie de Groddeck*, par Nicolas Malinowski ; 1826. — *Dictionnaire des Savants*, par Eugène Bolkovitinoff-Sneghireff ; Moskou, 1838. — *Annales biographiques polonaises*, par L. Chodzko, ouvrage inédit.

GROEBEN (*Otton-Frédéric* von der), poëte et voyageur allemand, né en 1657, à Pratten, village de l'Ermeland. Il appartenait à une ancienne et illustre famille de la province de Prusse. Après avoir terminé ses études, il partit en 1675 pour l'Italie et Malte avec le colonel Méglin, prit part à quelques combats sur les galères maltaises, et visita l'Orient. De retour dans sa patrie, il devint chambellan de l'électeur de Brandebourg à Berlin. A cette époque ce prince ayant le projet de fonder un établissement sur la côte d'Afrique en Guinée envoya à Angola von der Grœben avec deux vaisseaux. L'expédition ayant réussi, notre voyageur fut nommé à son retour capitaine des juridictions de Marienwerder et de Riesenburg. Mais la vivacité de son caractère ne lui permettait pas de goûter longtemps le repos ; aussi obtint-il la permission de prendre part à la campagne des Vénitiens contre les Turcs dans la Morée. Parti en 1686, il revint l'année suivante, et épousa une héritière de la famille de Schlieben. On a de lui : *Orientalische Reisebeschreibung des Brandenburgischen adelichen Pilgers, nebst der Brandenburgischen Schiffahrt nach Guinea, und den Verrichtungen zu Morea* (Description du voyage en Orient du noble pélerin de Brandebourg, avec l'expédition brandebourgeoise en Guinée, et les affaires de la Morée) ; Marienwerder, 1694, in-4° ; éd. très-augmentée, Dantzig, 1779, in-8° ; — *Bergonens und seiner tugendhaften Areteen Lebens und Liebes Geschichte* (Histoire de la Vie et des amours de Bergonen et de sa vertueuse Aretée) ; Dantzig, 1700, in-4°, ouvrage dans lequel von der Groeben a décrit poétiquement son voyage en Palestine.

W. R.

Les ouvrages de von der Groeben. — Adelung, *Suppl. à Jöcher.* — Zedler, *Univers.-Lexic.*

GROEBEN (*Georges-Thierry* de), général prussien, de la famille du précédent, né à Kœnigsberg, le 25 octobre 1725, mort le 20 juillet 1794. Il entra en 1743 comme cornette dans un régiment de cuirassiers, et prit part à toutes les campagnes de Frédéric le Grand. En 1756 il devint aide de camp du feld-maréchal Schwerin. Après avoir parcouru les divers degrés de la hiérarchie militaire, il fut nommé en 1780 lieutenant-colonel, en 1782 colonel, en 1788 chef du département de la guerre à Berlin, peu

de temps après président du conseil suprême de la guerre, et enfin lieutenant général en 1794. Ses ouvrages sur la science militaire eurent beaucoup de succès en Allemagne. Ils ont pour titres : *Der Rittmeister* (Le Capitaine de Cavalerie); Breslau, 1754, in-8°, traduit du français de Birac; — *Die Befestigungskunst im Felde* (L'Art de la Fortification de Campagne); Breslau, 1755, et 1776, in-4°; traduction annotée du français de Clairac; — *Kriegsbibliothek oder gesammelte Beytræge zur Kriegs-Wissenschaft; Zehn Versuche* (Bibliothèque de Guerre, ou documents réunis pour servir à la science militaire; dix Essais); Breslau, 1754-1772, in-8°; continué sous le titre : *Neue Kriegsbibliothek* (Nouvelle Bibliothèque de la Guerre); Breslau, 1774-1781, in-8°; — *Vorschlag einer allgemeinen Büchermanufactur in und für Deutschland* (Projet d'une manufacture générale de livres pour l'Allemagne); Francfort et Leipzig, 1764, in-8°; — *Untersuchungen über die ersten Grundsætze der Taktik* (Observations sur les premiers Principes de la Tactique); Breslau, 1771, in-4°; — *Erläuterung zum Verstand der Schiffarth und des Seekrieges* (Explication pour faire comprendre la navigation et la guerre maritime); Breslau, 1774, in-8°; — *Abhandlung von den Turnieren besonders der Deutschen, nebst einem Vorschlag diese festlichen Uebungen zum Gebrauch der Reuterey zu erneuern und der heutigen Kriegsverfassung gemäss einzurichten* (Mémoire sur les Tournois, surtout sur ceux qui ont eu lieu en Allemagne, avec un projet de renouveler à l'usage de la cavalerie ces exercices de fête et de les disposer selon l'état actuel de la guerre); Breslau, 1772, in-8°; — *Der Unterhalter für Krieger zum Nutzen und Vergnügen* (Le Causeur pour l'utilité et l'amusement des militaires); Breslau, 1781-1782, in-8°; trois trimestres seulement de cette revue ont paru. E. G.

Streit, *Alphabet. Verzeichniss der schlesischen Schriftsteller*. — Goldbeck, *Litterarische Nachrichten von Preussen*, t. I, p. 158, et t. II, p. 141. — Meusel, *Lexikon der von 1750-1800 verstorbenen Schriftsteller*.

GROEME. *Voy.* GRAEME.

* **GROENDAL** (*Benedikt-Jonsson*), poëte islandais, né le 13 novembre 1762, à Gaarden-Vogum, dans le district septentrional de l'Islande, mort le 30 juillet 1825. Il entra à l'université de Copenhague en 1786, passa l'examen de jurisprudence en 1791, et fut nommé la même année *vice-laugmand* (vice-sénéchal) dans sa patrie. Nommé en 1800 assesseur au tribunal supérieur de l'Islande, il occupa ces fonctions jusqu'en 1817. On a de lui : *Kvædi* (Chants); Videy, 1833, publiés par son gendre Sveinbjœrn Egilsson; — d'autres poésies et des mémoires originaux, ou traduits du grec, du latin, de l'allemand, de l'anglais, dans les *Skrifter* (Écrits) de la Société de Littérature islandaise, dont il fut secrétaire de 1788 à 1791. E. B.

Not. en tête de *Kvædi*, p. 3-16. — A. Helgason, *Ligtale* (Oraison funèbre); Videy, 1833. — Erslef, *Forf.-Lex.*

* **GROENDAL** (*Benedikt*), poëte islandais, petit-fils du précédent, et fils du savant Sveinbjœrn Egilsson, né en 1826, à Besestad, passa en 1847 l'examen de philosophie à Copenhague, et fut nommé en 1852 maître de danois et d'histoire à l'école latine de Reykiavik. Il est depuis 1846 membre de la société littéraire islandaise. On a de lui : *Drapa um Œrvar-Odd* (poëme en l'honneur de Œrvar-Odd, ancien héros), en 12 chants; Reykiavik, 1851, in-8°; — *Kvædi* (Chants); Copenhague, 1853; — traduction en vers des chants 19 à 22 de l'Odyssée (le reste est de Sv. Egilsson); ib., 1853-54; — *Sœur ur Tusund og einni Nott islenkadar* (Les contes des *Mille et une Nuits*, traduits en islandais); Reykiavik, 1852; — et des articles ou des pièces de vers dans divers recueils. E. B.

Erslef, *Forf.-Lex.*

GROENING (*Jean*), publiciste, bibliographe et numismate allemand, né à Wismar, en 1669, mort dans le commencement du dix-huitième siècle. Après avoir étudié la jurisprudence, il se rendit en 1690 à Rome, afin d'y compléter ses connaissances. De retour en Allemagne, il pratiqua comme avocat dans sa ville natale. Après s'être occupé de numismatique, il prit goût aux mathématiques, et entra, vers 1696, en correspondance avec Leibnitz. Ses ouvrages se font remarquer par un style élégant et par un jugement solide. C'est à Grœning qu'on doit la première histoire de la philosophie du droit. Ses écrits sont intitulés : *De Jure hortorum*; Leipzig, 1687; — *De Jure electionis regis Romanorum vivente imperatore*; 1691; — *Nova Instituta practica, quibus processus communes cum parallelismo judicii aulici, cameralis seu tribunalis Wismariensis et fori Saxonici, ex prudentis practicæ principiis et præjudiciis novissimis, libris III exhibentur, cum Catalogo scriptorum practicorum ad ordinem institutionum digesto*; Lubeck, 1692, in-12; Hambourg, 1702, in-12; — *De Navigatione libera, seu de jure quod pacatis ad belligerantium commercia competit*; Rostock, 1693, in-12, sous le voile de l'anonyme; Puffendorf ayant écrit contre cet ouvrage, Groening répondit par un *Discursus apologeticus* mis en tête d'une nouvelle édition de son livre; Lubeck, 1698, in-8°; — *Historia Numismatico-critica*; Hambourg, 1700, in-8°: ouvrage concernant surtout les auteurs et les cabinets numismatiques, ainsi que les médailles modernes; — *Bibliotheca universalis, seu codex operum variorum*; Hambourg, 1701, in-8° : recueil auquel se trouve réunies : *Bibliotheca Juris Gentium* et *Historia Juris Principum*; — *Historia Expeditionis Russicæ Caroli XII, regis Sueciæ*; Hambourg, 1701, in-8°, ouvrage dans lequel règne une grande partialité pour Charles XII; — *Historia Expeditionis Britannicæ, ex nu-*

mismale; Hambourg, 1701, in-8°; — *Historia Cycloidis, contra Pascalium;* Hambourg, 1701, suivi de *Hugenii Annotationes posthumæ in Is. Newtonii Philosophicæ naturalis Principia mathematica;* — *De Nævis Juris Romani et Forensis;* Hambourg, 1701; — *Bibliotheca Juris Gentium exotica, seu de juris naturæ et gentium principiis juxta doctrinam Asiaticorum, Africanorum et Americanorum;* Hambourg, 1701; — *Relationes Reipublicæ litterariæ, tomus I, seu apparatus ad historiam scientiarum et artium, notitiam universalem celebriorum auctorum, epistolas, diplomata et observationes, maxime antiquarias et physico-mathematicas;* Hambourg, 1702, in-8°; — *Neu eröffnete Historie der modernen Medaillen* (Nouvelle Histoire des Médailles modernes); Hambourg, 1702, et 1815, in-8°; — *Historie der heutigen Religionen* (Histoire des Religions modernes); Hambourg, 1702, in-12; — *Kurze Historie der alten Münzen* (Histoire abrégée des Médailles modernes); Hambourg, 1702; — *Bibliotheca Juris Gentium Europæa, sive de juris naturæ et gentium principiis juxta doctrinam Europæorum;* Hambourg, 1703, in-8°; — *Statistische Bücher, das ist Wahrhaftes Staats-Interesse und Vollkommner Staats-Minister; Vollkommener Baumeister und Ingenieur; neu projectirtes mathematisches Dictionarium* (Recueil d'ouvrages statistiques, c'est-à-dire Les vrais Intérêts de l'État; Le parfait Ministre d'État; le parfait Architecte et Ingénieur, et Projet d'un nouveau Dictionnaire Mathématique); Hambourg, 1703, in-8°; — *Præcognita Philosophiæ experimentalis et antliariæ;* Hambourg, 1703, in-8°; — *Experimenta Physicæ primigenia;* Hambourg, 1703, in-8°; — *Apparatus ad Historiam Artium et Scientiarum;* Hambourg, 1703; — *Musæum Juris et solidioris Litteraturæ, quo exhibentur : Bibliographia propria; Selectus epistolarum Lynkeri et Leibnitzii; Delineatio musæi rariorum rerum; Methodus nova emendandi mores et studia orbis christiani;* Wismar, 1721, in-8°; — *Philosophia nova Numismatum;* Hambourg; — une édition de l'ouvrage de Puffendorf *De Officiis hominis et civis;* Hambourg, 1706, in-12, précédée d'une *Historia Juris Gentium.* E. G.

Kurzer Bericht von denen sämmtlichen Schriften des Herrn Groening, en tête des *Statistische Bücher* de Grœning. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

GROENWEGEN (*Simon* VAN DER MADE), jurisconsulte hollandais, né à Delft, en 1613, mort le 5 juillet 1652. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il fut nommé secrétaire de sa ville natale. Ses ouvrages sont estimés, malgré la partialité qu'il y montre contre les catholiques. Ils sont intitulés : *Introductio ad* Jus Hollandium *Hugonis Grotii;* Dordrecht, 1644, in-4°; Amsterdam, 1647; Delft, 1652 et 1667; ouvrage qu'il traduisit lui-même en hollandais; — *Tractatus de Legibus abrogatis et inusitatis in Hollandia vicinisque regionibus;* Leyde, 1649, in-4°; Nimègue, 1664 et 1677, in-4°; Amsterdam, 1669, in-4°. E. G.

Foppens, *Bibl. Belgica.*

GROESBECK (*Gerard* DE), prince-évêque de Liége, né en 1508, mort le 28 décembre 1580. Il était fils de Jean, baron de Groesbeck, et de Berthe de Goër, et d'une des principales maisons de la Gueldre. Il était doyen de la cathédrale de Liége, lorsque Robert de Berg, prince-évêque, résigna ses pouvoirs en sa faveur, le 22 juillet 1563. Gérard fut consacré à Herkenrode, le 20 mai 1565, et fit son entrée solennelle à Liége le 13 juin suivant. Le voisinage des protestants dans les Pays-Bas espagnols fut contagieux pour les Liégeois, et en 1566 Hasselt, Maëstricht, Maseick, Stokeim et quelques autres villes de moindre importance se soulevèrent à la voix du prédicateur réformiste Hermann Stuicker. Gerard de Groesbeck marcha rapidement contre les révoltés. Hasselt se rendit le 11 mars 1567, avec charge de payer les frais de la guerre, de réparer les lieux consacrés au culte catholique et de chasser les calvinistes. Maëstricht se soumit sans coup férir; mais comme cette ville appartenait par indivis à l'Espagne et à l'évêché de Liége, Marguerite, duchesse de Parme et gouvernante des Pays-Bas, crut devoir n'accorder de pardon qu'après un certain nombre d'exécutions. Les autres villes, effrayées, n'attendirent pas l'arrivée de l'armée épiscopale pour rentrer dans le devoir. En 1568, après l'odieux supplice du comte de Horn et la mort de son frère Montigny, le comté de Horn revint par dévolution à l'évêché de Liége, parce qu'ils n'avaient point laissé d'héritiers masculins. La même année Gerard Groesbeck refusa le passage aux troupes que Guillaume, prince d'Orange, amenait d'Allemagne au secours des protestants des Pays-Bas. Le prince traversa alors la Meuse, pilla Saint-Tron et passa outre. Repoussé par le duc d'Albe, il rentra dans le Liégeois, dont il assiégea la capitale. Groesbeck appela les Espagnols, et Guillaume fut obligé de lever le siége. Plusieurs habitants, que l'on soupçonna d'être d'accord avec les réformistes, furent mis à mort. Les jésuites, que l'évêque s'était empressé d'appeler dans sa principauté, aidèrent beaucoup Groesbeck dans les persécutions qu'il fit subir aux calvinistes, et formèrent en 1569 leur premier établissement à Liége. Cette même année vit fonder dans le Liégeois les célèbres manufactures de glaces dont les produits ont gardé jusqu'à nos jours une réputation méritée. En juillet 1571, Guillaume d'Orange reparut de nouveau, et le 4 août il s'empara de Ruremonde, après un vigoureux siége. Durant les années suivantes Groesbeck fut occupé à éloigner les Espagnols ou à repousser les confédérés, qui, selon les chances de la guerre, refoulaient sur le territoire liégeois;

enfin, en 1580, il se prononça ouvertement pour l'Espagne, et fournit de l'artillerie et quatre mille pionniers au duc de Parme, qui assiégeait Maëstricht. La ville fut emportée d'assaut, le 29 juillet, après un siége des plus meurtriers, où l'on vit les femmes combattre avec la même ardeur que les hommes. L'évêque voulut vainement s'interposer entre les vainqueurs et les assiégés; le sac dura trois heures, pendant lesquelles, dit la *Grande Chronique de Hollande*, les Espagnols, Walons, Italiens et Allemands, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent sans y rien « espargner, hommes ny femmes, ieunes ny vieux ». Le prélat mourut quelques mois après ce massacre. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Saint-Lambert. Le pape Grégoire XIII lui avait accordé la barrette en 1578. Ernest de Bavière lui succéda. A. D'E—P—C.

Jean-François Le Petit, *La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande*, etc.; Dordrecht, 1601, 2 vol. in-4°; t. II, col. 1370-1382. — *L'Art de vérifier les dates*, *Chronologie des Évêques et Princes de Liége*, t. XIV, p. 239-241. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*.

GROGNET ou **GROSNET** (*Pierre*), poëte français du seizième siècle, né à Toucy, petite ville du diocèse d'Auxerre, mort vers 1540. On croit qu'il avait étudié le droit à Orléans ou à Bourges. Il prit le grade de maître ès arts et licencié en droit, fréquenta le barreau, et finit par embrasser l'état ecclésiastique. Il se donne lui-même les titres de *prêtre et humble chapelain*. « La principale utilité des poésies de Grognet se tire, dit l'abbé Goujet, des faits historiques dont il nous a conservé la mémoire, et dont il nous donne les dates précises avec les circonstances au moins principales. » Ses principaux ouvrages sont : *Les mots dorés du grand et saige Caton, lesquels sont en latin et en françois avecques aucuns bons et très-utiles adaiges, auctorités et dicts moraux des saiges, profitables à ung chascun; et en la fin du livre sont insérées aucunes propositions subtiles et énigmatiques sentences, avecques l'interprétation d'icelles pour la consolation et la récréation des auditeurs*, tome I[er]; Paris, 1530, in-12; tome II, Paris, 1533, in-8°; réimprimés avec des additions, sans date, Paris, 2 vol. in-16, très-rare; — *De la Louange et excellence des bons Facteurs qui bien ont composé en rime tant deçà que delà les monts*. L'abbé Goujet a donné quelques fragments de cette pièce dans sa *Bibliothèque françoise* et l'abbé Lebeuf l'a publiée en entier dans le *Mercure de France* de juin 1739. C'est une notice d'un grand nombre de poëtes, depuis Alain Chartier et même Jean de Meung, jusqu'à ceux qui vivaient du temps de l'auteur, écrite en vers de huit syllabes; elle contient l'éloge des plus grands poëtes de l'Italie, Dante, Pétrarque, Boccace, et des poëtes français les plus célèbres alors; Goujet en cite plusieurs qui n'étaient déjà plus connus que par les vers de Grognet; — *Récollection des merveilleuses choses et nouvelles advenues au noble royaume de France en nostre tems depuis l'an de grâce* 1480. Grognet composa cette chronique vers l'an 1530, dit Goujet, et la présenta à Jehan de Dinteville, maître d'hôtel ordinaire du roi, le suppliant d'en « corriger le gros et trop rude langaige, mal aorné, et cela faict, le présenter (avec les beaux mots dorés de Caton) à messeigneurs les enfants de France. » Cette chronique rimée, écrite avec naïveté, dans le goût de celle de Chastelain et de Molinet, a été réimprimée dans le *Mercure* de novembre 1740; — *La Louange des Femmes*, dédiée à la reine Aliénor; — *Bonne Doctrine pour les Filles*; — *La Louange et description de plusieurs bonnes Villes et cités du noble royaume de France*; — *Description de l'an que les bleds semez gelerent en terre* (1523); — *Paraphrase en prose de quelques endroits des tragédies de Sénèque; à la suite des Sentences et mots dorés du même en rime*; Paris, 1534, in-8°; — *Le désenchantement du Péché de Luxure, et généralement de tous les péchés mortels*; Paris, 1537. Du Verdier en cite une autre édition, sous ce titre : *Manuel ou Promptuaire des Vertus morales et intellectuelles*; Paris, sans date, in-8°; c'est la traduction d'un ouvrage latin qu'il publia ensuite sous le titre d'*Enchiridion Virtutum*, 1538, in-8°, et qu'il dédia à Antoine Duprat, chancelier de France. L. L—T.

Goujet, *Bibliothèque françoise*, tome X, p. 383 et suiv. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.* — Lebeuf, *Lettres sur P. Grognet et ses ouvrages*; dans le *Mercure de France*, décembre 1737, juin 1738, mars et juin 1739. — Abbé Joly, *Lettre sur la Patrie et le nom de Grognet*; dans le *Mercure de France*, de juin 1739. — *Réponse aux difficultés de M. Joly touchant la patrie et le nom de P. Grognet*; dans le *Mercure de France* de juillet 1739. — *Lettre de M*** aux auteurs du Mercure, contenant le fragment de la Chronicque rimée de P. Grognet*; insérée dans le *Mercure* de novembre 1740.

GROGNIER (*Louis-Farcy*), vétérinaire français, né à Aurillac, le 20 avril 1775, mort à Lyon, le 7 octobre 1837. Son père était notaire, et le destinait à la marine. Il était dans une école spéciale à Bordeaux lorsque la révolution le fit revenir près de ses parents. Il entra ensuite à l'école vétérinaire de La Guillotière, y devint répétiteur, combattit avec les Lyonnais contre les forces de la Convention; et après la reddition de la ville il s'enrôla, sous un nom emprunté, dans les troupes de la république. Il fit une campagne dans la Vendée, où il put utiliser ses connaissances dans un dépôt de cavalerie. En 1799 il vint reprendre sa place à l'école vétérinaire de Lyon, et reçut l'emploi de bibliothécaire de cette école, et plus tard, à la suite d'un concours, la chaire de botanique médicale. Enfin, il y obtint la chaire de zoologie, d'hygiène, de multiplication des animaux domestiques et de jurisprudence vétérinaire. Membre de la Société d'Agriculture, dont il devint secrétaire perpétuel, et du comité de salubrité, il composa beaucoup d'opuscules, de mémoires, de rapports et d'éloges. On lui

doit : *Notice historique et raisonnée sur C. Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires, où l'on trouve un aperçu statistique sur ces établissements;* Paris, 1805, in-8°; — *Comptes rendus des Travaux de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon;* Lyon, 1811-1812, 1817, 1821-1822, 1823, 1824, 5 cahiers in-8°; — *Rapport sur un nouvel engrais végéto-minéral, dit gadoue artificielle;* Lyon, 1820, in-8°; — *Éloge de M. Varenne de Fenille, couronné en* 1813, *par la Société d'Émulation et d'Agriculture du département de l'Ain;* Paris, mai 1817, in-8°; — *Rapport sur l'établissement pastoral de M. le baron de Staël à Coppet, lu à la Société royale d'Agriculture de Lyon;* Lyon, 1827, in-8°; —*Notice sur M. Rieussec;* Lyon, 1828, in-8°; — *Considération sur l'usage alimentaire des végétaux cuits pour les herbivores domestiques;* Lyon, 1831, in-8°; — *Notice sur J.-B. Balbis;* Lyon, 1831; — *Recherches sur le Bétail de la haute Auvergne, et particulièrement sur la race bovine de Salers;* Paris, 1831, in-8°; — *Notice sur les Travaux de la Société d'Agriculture de Lyon en* 1832; Lyon, 1832, in-8°; *Mémoires de la Société d'Agriculture de Lyon;* Lyon, 1832-1833, in-8°; — *Précis d'un Cours de Zoologie vétérinaire;* Lyon, 1833, in-8°; 2° édit., revue et augmentée, publiée sous le titre de *Cours de Zoologie vétérinaire;* Paris, 1837, in-8°; — *Précis d'un Cours d'Hygiène vétérinaire;* Lyon, 1833, in-8°; 2° édit., revue et augmentée, sous le titre de *Cours d'Hygiène vétérinaire;* Paris, 1837, in-8°; — *Notice sur F.-N. Cochard;* 1836, dans la *Revue du Lyonnais;* — *Notice sur C.-M. Jacquard;* Lyon, 1836, in-8°; — *Précis d'un Cours de Multiplication et de perfectionnement des principaux Animaux domestiques;* Lyon, 1838, in-8°; 3° édit., sous le titre de *Cours de Multiplication*, etc.; Paris, 1840, in-8°; — *Recherches historiques et statistiques sur le Mûrier, les Vers à Soie, et la fabrication de la soierie, particulièrement à Lyon et dans le Lyonnais;* in-8°; — *Notes sur les Chèvres de Cachemire importées en France;* in-8°. Grognier a en outre donné des articles aux *Archives du Rhône*, à la *Gazette universelle* et au *Courrier de Lyon*. Il a rédigé avec Morogues, Mirbel et autres un *Cours complet d'Agriculture, ou nouveau dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, d'économie rurale et de médecine vétérinaire.* Enfin, il a joint un *Traité de l'Engraissement des Veaux, des Bœufs et des Vaches* au *Manuel du Bouvier* de Robinet; 3° édition, 1837, 2 vol. in-12. J. V.

Magne, *Notice nécrologique sur M. Grognier;* dans la *Revue du Lyonnais*, tome VIII, p. 265-308. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

GROHMANN (*Jean-Godefroid*), graveur et écrivain artistique allemand, mort en 1805. Il a gravé, entre autres, en 1802, le *portrait d'Albert Dürer*, d'après Sandrart et Kilian; dans la *Gallerie merkwürdiger Menschen* (Galerie des hommes remarquables). Les ouvrages qu'il a publiés ont pour titres : *Ueberreste der ægyptischen Baukunst* (Monuments de l'Architecture égyptienne), cahier avec dix planches in-fol.; Leipzig, 1799; — *Bruchstücke der gothischen Baukunst* (Fragments d'Architecture gothique), 2 cahiers avec 24 planches; Leipzig, 1799-1802; — *Handwörterbuch der bürgerlichen Baukunst und schönen Garten-Kunst* (Dictionnaire d'Architecture civile et d'Horticulture), 2 parties, avec planches; Leipzig, 1804; — *Gebräuche und Kleidungen der Chinesen*, 12 cahiers avec 60 planches coloriées; Leipzig, 1798-1803. W. R.

Kayser, *Bücher-Lexikon.* — Nagler, *Neues Allg.-Künstler-Lexicon.*

GROIGNARD (*Antoine*), ingénieur maritime français, né le 4 février 1727, à Solliès (Var), mort à Paris, en 1797. Sorti des écoles de Paris, il subit avec honneur, en 1745, les examens à la suite desquels il fut admis à l'emploi d'ingénieur constructeur. Il voyagea d'abord, et constata dans deux mémoires couronnés par l'Académie des Sciences ses connaissances pratiques dans l'art de la navigation. Il introduisit l'uniformité dans la construction des bâtiments de l'État. Puis il fut chargé de la formation de la marine de la Compagnie des Indes, composée de plus de vingt vaisseaux. Tout en laissant à ces navires leur destination commerciale, il les rendit propres à la guerre, et améliora leur marche. Ses plans furent adoptés pour toute la marine marchande, et même pour la course. En 1759 il contribua à la défense du Havre, attaqué par les Anglais; l'année suivante, il fut attaché au maréchal de Vaux, qui préparait une descente en Angleterre. Il augmenta la sécurité des ports de Saint-Valery, La Hougue et Cherbourg par des travaux bien conçus, et construisit les premiers bassins de Toulon et de Brest, en 1783 et 1784. Un million avait été promis à celui qui parviendrait à doter la marine d'un bassin à Toulon. Groignard se contenta du grade de capitaine de vaisseau et d'une pension de 6,000 fr. Le roi y ajouta des titres de noblesse avec cette devise : *Mare vidit, et fugit.* Le titre d'*ingénieur général de la marine* fut créé pour lui. En 1796 il fut nommé ordonnateur à Toulon; il y avait commencé de grands travaux, lorsque des raisons de santé le rappelèrent à Paris, où il mourut.

Deux mémoires de ce savant ont été imprimés dans le recueil des prix de l'Académie des Sciences; le premier a pour titre : *Mémoire sur le roulis et le tangage d'un vaisseau*, composé à l'occasion d'un concours ouvert par l'Académie des Sciences; le second est intitulé : *De l'arrimage des vaisseaux;* il a été réimprimé en 1814, à la suite du *Manœuvrier* de Bourdé de Villehuet. P. A.

Quérard, *La France littéraire.*

* **GROICKI** (*Barthələmé*), jurisconsulte polonais, vivait vers le milieu du seizième siècle. On lui doit la première traduction en polonais des lois saxonnes, qui, connues sous le nom de lois de Magdebourg, régissaient jadis certaines villes de la Pologne. Il traduisit aussi la procédure criminelle de l'empereur Charles V, appelée la *Constitutio Carolina*, ainsi que l'ouvrage de Justus Damhœndorius, célèbre jurisconsulte belge, sous le titre de : *Obrona sierat i Wdow;* Cracovie, 1665 (Défense des Orphelins et des Veuves, à l'usage de leurs tuteurs). Outre ces traductions, Groicki fut l'auteur de nombreuses publications judiciaires, dont les principales, rédigées en idiome national, sont : *Porzadek Spraw i Sadow* (Ordre des procès jugés par les tribunaux d'après les lois de Magdebourg) ; — *Ustawa placy* (Ordonnances sur les taxes judiciaires à payer d'après les lois de Magdebourg); — *Summaryusz porzadku spraw* (Sommaire corrigé de l'ordre judiciaire et des articles que renferment les lois de Magdebourg ou impériales). Enfin, il publia, par ordre de Sigismond Ier, roi de Pologne, *Abrogatio et Moderatio abusuum et sumptuum, quibus litigantes partes, tam apud scabinale quam advocatiale officium, nimio antea gravabantur, necessario constituta et per senatum civitatis Cracoviensis promulgata;* Cracovie, 1647.

N. K.

Niesiecki, *Kovena Polska* (La Couronne ou Armoiries de Pologne). — Bentkowski, *Historya Literatury pol.* (Histoire de la Littérature polonaise), tome II. — Chodyniecki, *Dykcyonarz Polakow Uczonych* (Dictionnaire des Polonais érudits), tome I.

GROLÉE (*Humbert* ou *Imbert* DE), capitaine français, né vers la fin du quatorzième siècle, à Lyon, mort dans la même ville, le 23 décembre 1434. Fils d'Aimar, seigneur de Grolée, qui appartenait à une ancienne famille du Bugey établie à Lyon, il devint conseiller, camérier et maréchal du dauphin, bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon en 1418. On le connaît aussi sous le nom de seigneur de Passin. En 1422 il battit un parti d'Auvergnats commandés par le sire de Rochebaron. En 1423, Grolée battit des Mâconnais, et fit prisonnier le maréchal de Toulongeon, leur chef. Jean de Châlons, duc d'Orange, ayant échoué dans son attaque sur le Dauphiné, que défendait Gaucourt, résolut de se rendre dans la Bresse. Il rencontra Grolée et d'autres capitaines près d'Anton, où il devait passer le Rhône. Il accepta la bataille, et fut défait, le 11 juin 1430. Cherchant son salut dans la fuite, le duc d'Orange dut se jeter dans le fleuve à cheval et tout armé, pour se réfugier dans le Bugey. Le 9 juillet suivant, Grolée était à Vinzelles, dans le Mâconnais, et toutes les places situées entre Mâcon et Lyon reconnaissaient l'autorité du roi. Au mois de juin 1434, il assistait à l'entrée de Charles VII à Lyon. Au mois d'août il fit son testament, et mourut quelque temps après.

Antoine DE GROLÉE, petit-fils d'Humbert, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, portait l'étendard de la religion au siége de Rhodes en 1531. Il fut envoyé en ambassade à Soliman par le grand-maître, et conduisit la flotte contre Barbe-Rousse en 1535. C'est lui qui fut chargé de demander à l'empereur l'île de Malte pour son ordre, et il se rendit maître de La Goulette sous les yeux de Charles Quint. L. L—T.

La Chenaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse.* — Abbé Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire.* — M. de Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne.* — Péricaud, *Documents sur Lyon* (sous Charles VI et Charles VII). — Chorier, *Hist. du Dauphiné.* — Breghot du Lut et Péricaud, *Biogr. Lyonnaise.*

GROLIER DE SERVIER (*Jean*), vicomte d'Aguisy, bibliophile célèbre, né à Lyon, en 1479, mort à Paris, en octobre 1565. Il était originaire d'Italie, et il montra de bonne heure un goût très-vif pour l'étude. Son père, qui était gentilhomme du duc d'Orléans, devenu le roi Louis XII, l'introduisit à la cour; François Ier le distingua, et le choisit pour intendant général de l'armée dans le Milanais. Après les désastres des Français en Italie, Grolier repassa les Alpes ; il devint l'un des quatre trésoriers généraux, et administra les finances avec habileté et avec intégrité; il fut toutefois en butte à de vives accusations, mais il triompha de l'envie de ses ennemis. Chargé de missions diplomatiques importantes à Rome, il y déploya une capacité remarquable. En Italie comme à Paris, il s'était lié avec les savants et avec les littérateurs, auxquels il accordait une protection efficace; à la fin d'un repas, il lui arriva, un jour, d'offrir à ses doctes convives, des gants où il avait placé une somme en or. Les nombreuses dédicaces qui lui furent adressées ne permettent pas de douter qu'il ne récompensât généreusement de pareils hommages. Gaffuri lui dédia, en 1517, son ouvrage sur la musique, et Budé, en 1522, son traité *De Asse* (un exemplaire sur peau-vélin de ce volume, celui qui fut présenté à Grolier, acheté 1,500 fr. en 1816, à la vente Mac Carthy, a passé en Angleterre). Nous trouvons aussi des dédicaces pareilles en tête d'un Suétone imprimé à Lyon, en 1518, du livre d'Étienne Niger sur la littérature grecque (Milan, 1517) et de divers autres ouvrages. Dans maint écrit du temps il est mentionné avec de grands éloges. Ce qui a fait la gloire de Grolier, c'est sa bibliothèque. Elle était formée d'exemplaires de choix des meilleurs ouvrages en tous genres qui existaient alors, et il avait donné à tous ses volumes une reliure fort élégante : des ornements de très-bon goût décorent les plats du livre, et chacun d'eux porte indépendamment de la devise du propriétaire (*Portio mea, Domine, sit in terra viventium*), une inscription qui atteste sa générosité : *Io. Grolierii et amicorum.* On connaît plusieurs exemplaires d'un même ouvrage qui portent cette marque, et on acquiert ainsi la preuve de sa libéralité dans la communication de ses trésors littéraires. Les bi-

bliothèques publiques les plus riches se font un honneur de posséder des volumes à la reliure de Grolier; les bibliophiles les recherchent avec un empressement qui va toujours en croissant et qu'attestent les prix élevés qu'ont obtenus dans le cours de ces dernières années certains de ces livres lorsqu'ils se sont présentés dans les enchères publiques de Paris. On a vu, par exemple, en 1854, les *Adages* d'Érasme (Alde, 1520, in-fol.) s'adjuger à 1,720 fr., le Virgile de 1527 (Alde, in-8°) à 1,600 fr.; le traité de Marsile Ficin, *De Sole* (1490, in-fol.) est monté à 1,500 fr.; les *Lettres* de Pline (Alde, 1508, in-8°) à 1,106 fr. En mars 1856, à la vente Hebbelinck, le Catulle d'Alde, 1515, a été adjugé au prix énorme de 2,500 francs. Le Cicéron des Junte 1536 à 1537, 5 vol. in-fol. (marocain violet antique), vendu 1485 fr., chez Decotte, en 1804, a été revendu seulement 902 fr. chez F. Didot en 1810. Nous laissons de côté bien d'autres volumes isolés, payés de 400 à 800 francs. Parmi les amateurs qui s'étaient attachés à réunir des volumes à la reliure de Grolier, on doit signaler Renouard, le savant historien des Alde Manuce et des Estienne, et Coste, magistrat lyonnais. Leurs collections ont été dispersées; mais celle d'un autre Lyonnais, M. Yemeniz, et celle que forma lord Spenser, existent encore, et elles offrent en ce genre des objets fort précieux. La Bibliothèque impériale de Paris offre également aux yeux des amateurs des Grolier dignes d'une admiration véritable. Le Musée Britannique en possédait plusieurs, et le legs de la collection formée par sir Thomas Grenville (*voy.* ce nom) lui a procuré six de ces précieux volumes. Il serait curieux de refaire l'inventaire de la bibliothèque de Grolier; on a tenté de réunir tous les titres que présentent les catalogues, mais une pareille énumération est encore bien imparfaite. La bibliothèque elle-même subsista un siècle, et fut dispersée en 1675, moins heureuse que la belle collection de médailles que Grolier avait formée, et dont Louis XIV fit l'emplète, ne voulant pas que la France fût privée de ce trésor. Un auteur du temps, qui recueillit quelques-uns des volumes de Grolier, s'exprime ainsi : « Il semble à voir ces livres, que les Muses qui ont contribué à la composition du dedans se soient aussi appliquées à les approprier au dehors, tant il paraît d'art et d'esprit dans leurs ornements. Ils sont tous dorés avec une délicatesse inconnue aux doreurs d'aujourd'hui; les compartiments sont peints de diverses couleurs et parfaitement dessinés. »

G. Brunet.

Dibdin, *Bibliomania*, p. 489, et *Bibliographical Decameron*, t. II. — *Bulletin de l'Alliance des Arts*, t. II (1844), p. 282. — Bonaventure d'Argonne, *Mélanges*, 1725, t. I, p. 186. — Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*. — Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*; 1757, 2 vol. in-8°.

Grollier (*César*), historien français, né vers 1510, mort après 1582. Il reçut une bonne éducation, et fut emmené à Rome. Le pape Clément VII voulut se charger de lui; et s'il mourut sans avoir assuré son sort, il lui laissa du moins des protecteurs puissants. Après avoir occupé divers emplois, César Grollier devint secrétaire des brefs. Avec la permission de Jules III, il épousa une riche héritière de Florence. Compris dans la disgrâce de son fils Alexandre, il se réfugia à Florence, où il se tint caché avec son fils tant que vécut Grégoire XIII. Après la mort de ce pape, il revint à Rome. On a de lui : *Historia expugnatæ et direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V, imperatoris, die sexta maii* 1527, *Clemente VII pontifice;* Paris, 1637, in-4°. Selon Bonamici, cet ouvrage est plutôt d'un rhéteur que d'un historien.

J. V.

Bonamici, *De claris pontificar. epistol. Scriptoribus*. — J.-V. Rossi (Erythræus), *Pinacotheca Imaginum illustrium*. — Le P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon*.

Grollier (*Antoine*), capitaine et diplomate français, né à Lyon, en 1545, mort à Saint-Germain-du-Mont-d'Or, près de Lyon, en 1610. Après avoir accompagné de l'Aubespin dans son ambassade d'Espagne, il embrassa la carrière militaire, et se distingua pendant les guerres de religion par son dévouement à la cause royale. Enfermé par les ligueurs dans le château de Pierre-Encize en 1589, il réussit à s'échapper, par les soins de sa femme, qui lui apporta des cordons de soie sous ses vêtements, et il se retira en Suisse, d'où il revint avec 1,500 hommes et rejoignit Henri IV au siége de Rouen. En 1595, il contribua à faire rentrer Lyon sous l'obéissance du roi, et fut chargé successivement de différentes négociations en Suisse et à Turin. Il demeura plusieurs années dans cette dernière ville avec le titre de résident. La nouvelle de l'assassinat de Henri IV fut cause de sa mort. On conservait un recueil de ses lettres à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

J. V.

Moréri, *Grand Dict. histor.* — Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*.

Grollier de Servières (*Nicolas*), fils du précédent, né à Lyon, en 1593, mort dans la même ville, en 1686. Il servit pendant quarante années avec distinction, devint lieutenant-colonel, major de Turin, commandant à Pignerol. Après avoir pris sa retraite, il se livra à la mécanique, et forma un cabinet assez curieux pour que le roi Louis XIV désirât le visiter en passant à Lyon. On y voyait plusieurs pièces de tours, des horloges extraordinaires, des machines pour l'attaque et la défense des places, pour la construction des ponts, des maisons, des moulins, etc. On le regardait comme un des meilleurs ingénieurs et officiers d'infanterie de son temps. Au siége de Verceil, il reçut sept coups de fusil et eut un œil crevé. Il s'était fait cette épitaphe : « Ci-gît qui a vécu longtemps parce qu'il ne connut ni procès ni médecin. »

J. V.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon*. — Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*.

Grollier (*Gaspard*), comte de Servières,

né à Lyon, en 1676, mort dans la même ville, le 26 février 1745. Il entra au service en 1696. Il se distingua à Neustadt et à Luzzara, et fut nommé lieutenant-colonel en 1702, puis commissaire provincial des guerres en 1708. A sa mort il était membre de l'Académie de Lyon et directeur de la Société des Beaux-Arts de cette ville. On a de lui : *Recueil d'ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique, ou description du cabinet de Nicolas Grollier de Servières;* Lyon, 1719, 1732, et Paris, 1751, in-4°, avec fig. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, indiqués par Delandine dans le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon.*

J. V.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire.* — Quérard, *La France littéraire.*

*GROLLIER (N. DE FULIGNY-DAMAS, marquise DE), célèbre peintre de fleurs, née le 21 décembre 1742, morte en 1828. Mariée fort jeune au marquis de Grollier, elle vécut d'abord ignorée du monde, dans le château de Pont-d'Ain, puis elle vint à Paris, où sa vocation se manifesta. Élève de van Spaendonck, elle en devint bientôt l'émule. Aux Tuileries, où elle habitait près de Marie-Antoinette, à Lainville (Seine-et-Oise), dans son magnifique parc, elle soignait de ses mains les fleurs ses modèles. Fuyant la révolution, elle parcourut la Suisse, l'Allemagne, et habita Florence et Rome : Canova, qui la suivit dans ces deux villes, l'appelait le *Raphael des fleurs.* Quand il lui fut permis de revenir en France, elle alla s'établir à Épinay près Paris, où son atelier servit de rendez-vous aux plus illustres artistes. C'est dans ce lieu qu'elle perdit la vue : ce malheur, récompense ordinaire des études longues et opiniâtres, fut par elle supporté avec une pieuse résignation. Louis LACOUR.

Solange Bodin, *Notice sur madame la marquise de Grollier;* dans les *Annales de la Soc. d'Horticulture de Paris* (déc. 1828).

GROLMAN (*Charles-Louis-Guillaume* DE), jurisconsulte et homme d'État allemand, né le 23 juillet 1775, à Giessen, mort le 14 février 1829. Son père était conseiller de régence au service du landgrave de Hesse-Darmstadt. A l'âge de seize ans Grolman commença l'étude de la jurisprudence, à l'université de sa ville natale, où il obtint le grade de docteur en droit en 1795: Il y fit ensuite pendant trois ans des cours particuliers de droit, en qualité de *privat-docent;* en 1798 il fut nommé professeur extraordinaire, et deux ans après professeur ordinaire. Dès 1797 il se signala par la publication d'ouvrages philosophiques sur la science du droit, notamment du droit criminel : il y établissait une théorie nouvelle pour le droit pénal, la théorie de la prévention. Les circonstances politiques ayant rendu vraisemblable l'introduction du Code Civil français en Hesse, Grolman se consacra à l'étude approfondie de la législation française, pour laquelle il se montra d'abord très-favorablement disposé. Nommé recteur en 1810, il se fit remarquer par sa sévérité dans l'exécution des mesures suggérées par le gouvernement français contre les associations d'étudiants. En 1814 il prit une part active à la guerre contre Napoléon, en qualité de chef de bataillon dans la *Landwehr.*

Après avoir été nommé chancelier de l'université de Giessen en 1815, il quitta l'année suivante la carrière de l'enseignement, et se rendit à Darmstadt comme président de la commission nommée pour élaborer un nouveau code de lois pour le grand-duché. Vers la fin de l'année 1819, il fut nommé ministre d'État, et mis à la tête de toute l'administration, à l'exception des affaires militaires. Des mesures énergiques furent prises sur son ordre pour arrêter les manifestations de mécontentement, qui dans plusieurs endroits avaient dégénéré en révolte ouverte. En même temps Grolman fit donner aux contribuables des moyens assurés pour se prévaloir contre les extorsions des percepteurs, de même qu'il mit fin à l'arbitraire des juges, par la nomination d'une commission chargée de faire des enquêtes sur la manière dont se rendait la justice. Le 18 mars 1820 fut rendu, d'après les conseils de Grolman, un édit établissant le gouvernement représentatif. Les attributions subalternes assignées aux chambres par cet édit étaient loin de réaliser les promesses de la déclaration du grand-duc en 1814; les élections se firent donc sous l'inspiration d'un mécontentement général : à peine Grolman put-il réunir, pour l'ouverture des chambres, la majorité absolue des députés, tant les démissions furent nombreuses pour protester contre le manque de foi du grand-duc. Les débats ayant prouvé à Grolman que l'opinion libérale était celle du pays, il n'hésita plus à conseiller à son souverain d'aller au-devant de cette opinion et de lui faire des concessions; mais il eut à lutter d'abord contre de nombreuses influences de cour, et ensuite contre les insinuations réitérées de la Prusse et de l'Autriche, qui voyaient d'un mauvais œil toute introduction de gouvernement constitutionnel en Allemagne. Enfin, il triompha de tous ces obstacles, et la déclaration du 14 octobre 1820, dans laquelle le grand-duc exposait les bases d'une nouvelle constitution, fit connaître les véritables intentions du ministre, qui jusque ici avait été suspecté et calomnié par tous les partis, à cause de son caractère conciliant. Grolman prit ensuite une part active à la nouvelle réorganisation de l'administration du grand-duché; sur ses instances il ne fut plus chargé que du ministère de l'intérieur et de celui de la justice ainsi que de la présidence du conseil des ministres, tandis que jusque ici tout le poids des affaires avait reposé sur lui. Le ministère d'État fut supprimé; deux ministres furent adjoints à Grolman, l'un pour la direction des finances, l'autre pour la conduite des affaires étrangères et en même temps pour l'administration de la maison du grand-duc.

Grolman s'occupa ensuite activement de l'amélioration de la législation de son pays; sous sa direction, des jurisconsultes travaillèrent à rédiger des codes, qui devaient remplacer la multitude de lois, souvent contradictoires, qui régissaient le grand-duché. Cette œuvre ne fut terminée qu'après la mort de Grolman, qui jusqu'à la fin de sa vie dirigea le gouvernement de la Hesse. On a de lui : *Versuch einer Entwickelung der rechtlichen Natur des Ausspielgeschäfts* (Essai d'une exposition de la nature juridique de la loterie); Giessen, 1797, in-8°; — *Grundsætze der criminal Wissenschaft, nebst einer systematischen Darstellung der deutschen Criminal-gesetze* (Principes du Droit criminel, avec une exposition systématique des lois criminelles de l'Allemagne); Giessen, 1798, in-8°; 4e édit., ibid., 1825, in-8°; — *Ueber die Begründung des Strafrechts und der Strafgesetzgebung nebst Entwickelung der Lehre von dem Massstabe der Strafen und der juridischen Imputation* (Sur le fondement du Droit pénal et de la législation criminelle, avec des développements sur la doctrine des degrés dans les peines et de l'imputation juridique); Giessen, 1799, in-8°; — *Theorie des gerichtlichen Verfahrens in bürgerlichen Rechtsstreitigkeiten* (Théorie de la Procédure pour les contestations civiles); Giessen, 1800, in-8°; ibid., 1803; ibid., 1818; ibid., 1825; c'est l'ouvrage capital de Grolman; — *Ausführliches Handbuch über den Code Napoléon* (Manuel complet du Code Napoléon); 1810-1812, 3 vol. in-8°; cet ouvrage devait avoir dix volumes, les événements de 1814 en empêchèrent la continuation; — *Ueber olographische und mystiche Testamente* (Sur les Testaments olographes et mystiques); Giessen, 1814, in-8°. — Grolman a aussi publié des revues de droit : *Magazin für die Philosophie und Geschichte des Rechts und der Gesetzgebung* (Magasin pour la Philosophie et l'Histoire du Droit et de la Législation); Giessen, 1798-1799, 2 cahiers, in-8°; — *Magazin für Rechtswissenschaft und Gesetzgebung* (Magasin pour la Science du Droit et la Législation); Giessen, 1800-1825, 15 cahiers, en 4 vol. in-8°; à partir du troisième volume en collaboration avec E. de Löhr. E. G.

Zeitgenossen, n° XXXIII. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. VII, p. 281.

* **GROLMAN** (*Charles-Guillaume-Georges* DE), général prussien, frère du précédent, né à Berlin, le 30 juillet 1777, mort à Posen, le 15 septembre 1843. Il entra dans l'armée à l'âge de quatorze ans; en 1806 il était capitaine d'état-major. Après la paix de Tilsit, il prit une part active à la réorganisation de l'armée prussienne. En 1809 il donna sa démission pour pouvoir combattre les Français : il entra au service de l'Autriche, et il fut placé dans l'état-major de Kienmayer. La paix étant conclue, il se rendit en Espagne, où il fut mis à la tête d'un bataillon de la légion étrangère. Fait prisonnier en 1814, il fut conduit en France : il s'évada, et se rendit sous un faux nom à l'université de Iéna, où il se qualifia d'étudiant. Après la reprise de la guerre, il rentra dans l'armée prussienne comme major, et prit part aux batailles de Lützen et de Bautzen; il passa ensuite dans le corps de Kleist, et se trouva à la bataille de Leipzig. Nommé en 1815 quartier-maître général de Blücher, il eut occasion de mettre en œuvre ses connaissances stratégiques. Après la paix de Paris, il devint chef de l'état-major. En 1819 il vécut retiré à la campagne pendant six années, après lesquelles il fut nommé commandant de la neuvième division de l'armée; en 1832 il passa en cette même qualité à la cinquième division, et fut nommé général en 1837. On a de lui : *Geschichte des Feldzugs von* 1815 *in den Niederlanden und Frankreich* (Histoire de la Campagne de 1815 dans les Pays-Bas et en France); Berlin, 1837-1838, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est le résumé d'un cours tenu par Grolman devant plusieurs officiers sur les opérations de Blücher; la rédaction définitive en appartient au lieutenant-colonel Damitz, adjudant de Grolman. E. G.

Conversat.-Lexikon der Gegenwart. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. XXI, p. 281.

* **GRONING** (*Frédéric*), physicien danois d'origine allemande, mort le 1er février 1842, à Copenhague. Il enseigna la physique à l'institut royal, voyagea en Allemagne et en Angleterre; puis il alla en Amérique, où il établit une distillerie à New-York. Ses ouvrages sont : *Beskrivelse over flerere, deels ny opfundne deels forbedrede Brænderie og Destilleer Apparater*; Copenhague, 1822 (Description de quatre appareils de distillerie en partie inventés, en partie perfectionnés); — *Die vortheilhafteste Anwendung des Thermometers, zugleich als Alkolometer bey dem Brenn and Destillationsgeschäft*; Copenhague, 1822 (Application la plus avantageuse du thermomètre et du baromètre, etc.); — *Beschreibung eines neuen Brenn und Destillir Apparats eines neuen Vorwärmers und einer Abükhlungs Einrichtung*; Copenhague, 1823, 4 vol. S.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

GRONOVIUS (*Jean-Frédéric*), célèbre philologue allemand, né le 8 septembre 1611, à Hambourg, mort à Leyde, le 28 décembre 1671. Il était fils de David Gronovius, conseiller du duc de Holstein et plus tard syndic de Brême. Après avoir fréquenté les universités de Leipzig et de Iéna, il se rendit, en 1631, à celle d'Altorf, pour y étudier la jurisprudence sous la direction de Conr. Ritterhusius. Sur le conseil de Mich. Virdungus, il s'appliqua en même temps à l'étude des belles-lettres. En 1633, son père étant venu à mourir, Gronovius retourna à Brême; de là il passa à Hambourg, où il fit la connaissance de Hugo Grotius, avec lequel il se lia intimement,

comme le prouve la correspondance qu'il entretint avec ce grand homme. L'année suivante il se rendit en Hollande, où il accepta un emploi de précepteur auprès des fils d'un sénateur d'Amsterdam. Il y noua des relations suivies avec Saumaise, Vossius, Heinsius et Scriverius. En 1637, décidé à se consacrer entièrement à l'étude de l'antiquité, il renonça à ses fonctions d'instituteur. Après avoir passé deux ans à La Haye, il se rendit en Angleterre, où il fut admis, après beaucoup de démarches, à consulter la bibliothèque de Cambridge. En 1640 il parcourut la France; à Angers il se fit recevoir docteur en droit. Vers cette époque on voulut l'attirer comme professeur à Deventer et à Grœningue; mais il préféra voyager encore pour rechercher les manuscrits et les livres rares et pour vivre dans le commerce des érudits. Il se rendit en Italie; à Rome il recueillit de nombreux documents sur l'antiquité dans le palais Barberini. De retour en France, il se procura beaucoup de copies de manuscrits précieux. En 1643 enfin, il se décida à accepter la place de recteur du gymnase de Deventer. Cet établissement eut bientôt une telle réputation, grâce à la direction de son chef, que Vossius le regardait comme supérieur à bien des universités, et qu'en effet Grævius (*voy.* ce nom) y vint suivre les leçons de Gronovius après avoir déjà terminé ses études dans les universités d'Allemagne. En reconnaissance de ses éminents services, Gronovius fut nommé par le sénat de Deventer *tribunus civitatis*, honneur qui n'avait pas encore été accordé à un professeur. En 1653 il se rendit à Leyde, pour enseigner les belles-lettres à l'université de cette ville, en remplacement de Boxhorn; il y resta jusqu'à la fin de sa vie, occupé de travaux incessants. Gronovius était d'une modestie toute exceptionnelle chez les érudits de son époque; autant son fils Jacques cherchait les disputes littéraires, autant il les évitait avec soin. Ayant publié dans sa jeunesse une réponse satirique aux observations faites par Crucius contre sa *Diatribe in Statium*, il s'en repentit aussitôt, et il racheta pour les détruire tous les exemplaires de sa brochure, qui est par cela devenue très-rare. Une urbanité exquise s'alliait chez Gronovius à toutes les qualités de l'homme de bien. « *Ego a prima ætate in lectione veterum id potissimum habui, ut mei mores emendarentur, non ut apices et puncta librorum;* » ainsi écrit-il lui-même à Heinsius. Comme philologue, on doit le proclamer, avec Wyttenbach et Creuzer, comme le connaisseur le plus profond de la langue et de la littérature latines qui ait existé depuis la Renaissance jusqu'au dix-huitième siècle. Ses commentaires, insérés dans une grande partie des éditions *Variorum*, ont eu la plus heureuse influence sur l'étude des auteurs latins. Cependant, quant à l'agrément du style, il resta inférieur à Muret et à quelques autres humanistes. Ses premiers travaux font déjà pressentir la sagacité critique, par laquelle Gronovius se distingue surtout parmi les philologues de son époque. Il embrassait l'antiquité tout entière, dans ses moindres particularités, comme le prouve entre autres son ouvrage *De Sestertiis*, et il savait porter la lumière d'une interprétation heureuse au milieu des questions philologiques et archéologiques les plus obscures. C'est lui qui a ramené l'attention des érudits sur l'explication raisonnée de Tite Live, et qui a arrêté les filandreux imitateurs de Machiavel, qui ne voyaient plus dans l'historien latin qu'un texte à des considérations politiques les plus creuses; seulement il s'est mépris souvent dans l'interprétation des premiers livres de Tite Live, et il a accrédité, comme le remarque Niebuhr, de nombreuses erreurs sur la constitution romaine. On a de Gronovius : *Diatribe in Statii poetæ Sylvas;* La Haye, 1637, in-8°; — *Observationum Libri tres;* Leyde, 1639, in-8°; ibid., 1662, in-8°, augmentée d'un livre; Leipzig, 1757 et 1831, in-8°; trésor de remarques judicieuses sur l'antiquité; — *Elenchus Anti-Diatribes Mercurii Frondatoris ad Statii Sylvas;* Paris, 1640, in-8° : réponse aux attaques d'Émeri de La Croix contre la *Diatribe* de Gronovius; — *De Sestertiis, sive subsecivarum pecuniæ veteris græcæ et romanæ libri IV;* Deventer, 1643, in-8°; Amsterdam, 1656, in-8°; Leyde, 1691, in-4°, avec des adjonctions de Jacques Gronovius; cet ouvrage ayant été attaqué par Saumaise et autres, Gronovius le défendit dans plusieurs dissertations, telles que *De centesimis usuris et fœnore unciario;* Leyde, 1661, in-8°; *De iisdem antexegesis;* Leyde, 1664; — *Notæ in Titum Livium;* Leyde, 1645, in-12; — *Notæ in Senecam philosophum et rhetorem;* Leyde, 1649, in-12; réimprimé dans l'édition de Sénèque des Elzevier, 1673, 3 vol. in-8°; — *Observationes in scriptores ecclesiasticos monobiblos;* Deventer, 1651, in-8°, ouvrage qui constate la connaissance étendue de la langue grecque que possédait Gronovius; — *Statius, cum notis;* Amsterdam, 1653 : excellente édition; — *Senecæ Tragœdiæ, cum notis;* Leyde, 1661, in-8°; édition augmentée par les soins de Jacques Gronovius, Amsterdam, 1682, in-8°; — *Plautus, ex recensione J.-Fr. Gronovii, cum notis variorum;* Leyde, 1664 et 1684, in-8°; — *Sallustius, cum notis variorum, ex recensione J.-Fr. Gronovii;* Leyde, 1665, 1677, 1686 et 1690, in-8°; — *Quintiliani Institutionum oratoriarum Libri XII ad fidem vetustissimorum codicum restituti;* Leyde, 1665, 2 vol. in-8°; — *Titus Livius, ex recensione et cum notis J.-Fr. Gronovii, additis integris C. Sigonii et selectis variorum notis;* Amsterdam, 1665 et 1679, 3 vol. in-8°; — *Plinii Historia naturalis, ex recensione J.-Fr. Gronovii et cum ejusdem et variorum notis;* Leyde, 1669, 3 vol. in-8° : édition qui eut toute l'approbation du père Hardouin; — *Tacitus ex*

recensione et cum notis J.-Fr. Gronovii et variorum; Amsterdam, 1673, 2 vol. in-8°; ibid., 1685, 2 vol. in-8°, avec de nombreuses adjonctions de Jacques Gronovius; — *Grotius, De Jure Belli et Pacis, cum notis*; Amsterdam, 1680, in-8°; les remarques historiques de Gronovius sont excellentes, mais celles qui concernent la philosophie du droit montrent qu'il n'avait pas pénétré ce sujet; — *Observationes ad Ben. Paullini Petrocorii de Vita B. Martini carminum libros sex*, dans l'édition de Petrocorius (saint Paulin); Leipzig, 1682, in-8°; — *Auli Gellii Noctes Atticæ, cum notis et emendationibus*; Leyde, 1687, in-8°; — *Notæ in Phædri Fabulas*, publiées par son fils Jacques, dans l'édition qu'il donna de Phèdre en 1703; — *De Musæo Alexandrino*; inséré dans le t. VIII du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum*; — *Lectiones Plautinæ, quibus non tantum fabulæ Plautinæ et Terentianæ, verum etiam Cæsar, Cicero, Livius, Virgilius, Ovidius aliique scriptores illustrantur*; Amsterdam, 1740, in-8°; — *Notæ in Terentium*; Oxford, 1750, in-8°; Leipzig, 1833, in-8°. — Des notes de Gronovius se trouvent encore dans l'édition de Justin donnée par son petit-fils Abraham, en 1719, ainsi que dans l'edition d'Hesychius publiée à Leyde en 1668. Les lettres de Gronovius se trouvent dans les *Epistolæ Richteri*; Nüremberg, 1662, in-4°; dans la *Silloge Epistolarum* de Burmann, dans le *Leben J.-Fr. Gronovii*, Hambourg, 1723, in-8°, et dans les *J.-Fr. Gronovii Epistolæ ad filium suum Jacobum, nondum editæ*, Landshut, 1837, par les soins de Harter. Enfin, on a de Gronovius une *Oratio pro Lege regia*; Leyde, 1678. E. G.

Daventria illustrata; Leyde, 1651, in-4°, p. 712, autobiographie. — Wilkens, *Leben des berühmten J.-Fr. Gronovii*; Hambourg, 1723, in-8°. — *Vita Gronovii*, en tête des *Lectiones Plautinæ* de ce philologue. — Möller, *Cimbria litterata*, t. III, p. 265. — Brucker, *Ehrentempel der Deutschen Gelehrsamkeit*, decas III, p. 115. — Kiefker. *Biblioth. Eruditorum præcocium*. — Grævius, *Suetonius*, préface, p. 177. — Crenius, *Animadversiones philologicæ*, passim. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Chauffepié, *Nouveau dict. historique*. — Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie*. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 427.

GRONOVIUS (*Jacques*), célèbre philologue néerlandais, fils du précédent, né le 20 octobre 1645, à Deventer, mort à Leyde, le 21 octobre 1716. Son père ayant été appelé en 1658 à Leyde, l'emmena avec lui dans cette ville. Le jeune Gronovius s'appliqua avec ardeur à l'étude des auteurs de l'antiquité ainsi qu'à celle de la jurisprudence. En 1668 il se rendit en Angleterre; il y collationna plusieurs manuscrits dans les bibliothèques d'Oxford et de Cambridge. Les savants les plus distingués, tels que Pockocke, Pearson, Casaubon, l'accueillirent avec la plus grande distinction; le dernier mourut dans les bras de Gronovius. De retour à Leyde, Gronovius publia en 1670 une édition excellente de Polybe. La même année on lui offrit une chaire à l'académie de Deventer; il refusa, ayant l'intention d'entreprendre encore plusieurs voyages. Il partit bientôt après pour Paris, où il se lia intimement avec Chapelain et d'Herbelot. Lors de la mort de son père, il retourna à Leyde. Au printemps 1672 il se rendit en Espagne, accompagnant M. de Paats, ambassadeur extraordinaire des états généraux auprès de la cour de Madrid. Il visita ensuite l'Italie; s'étant arrêté à Florence, il fut reçu avec beaucoup de marques d'estime par le grand-duc Côme de Médicis. Sur la recommandation du cardinal de Médicis et de Magliabecchi, Gronovius fut nommé peu de temps après professeur de grec à l'université de Pise. Après avoir exercé cet emploi pendant deux ans, il le résigna, visita encore quelques villes de l'Italie, Venise et Padoue entre autres, et se rendit enfin à Deventer pour y recueillir l'héritage que lui avait laissé son grand-père maternel. Il avait l'intention de se consacrer exclusivement à l'étude approfondie de l'antiquité. En 1679 les curateurs de l'Académie de Leyde insistèrent auprès de lui pour qu'il vînt prendre possession de la chaire de belles-lettres, occupée auparavant par son père; il se rendit à leurs désirs. Dans son discours d'ouverture, il montra une telle étendue de connaissances, que son traitement fut aussitôt augmenté de 400 florins. L'université de Kiel ainsi que celle de Padoue cherchèrent à attirer Gronovius dans leur sein; il résista constamment aux propositions les plus flatteuses. En 1702 il fut nommé géographe de l'Académie de Leyde. Au mois de septembre 1716, la plus jeune de ses filles vint à mourir; cette perte l'affecta au plus haut point: il mourut de chagrin un mois après. Gronovius était infatigable à faire des recherches d'érudition, à rassembler des matériaux pour la connaissance de l'antiquité, et enfin à discuter avec âpreté les opinions des autres philologues; c'est ainsi que Wachler le qualifie avec justesse. Gronovius eut des querelles nombreuses avec Perizonius, Is. Vossius, Fabretti, Bentley, Jean Leclerc et autres; son langage de polémique allait souvent jusqu'à l'insulte outrageante. Ce manque de goût ne doit pas faire oublier ses travaux sur Polybe, Hérodote, Arrien, les géographes grecs, Ammien Marcellin et Cicéron, travaux de main de maître. Son *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* est encore aujourd'hui indispensable à ceux qui veulent connaître en détail l'organisation politique et les mœurs de la Grèce. Cependant on peut reprocher à Gronovius de s'attacher parfois dans ses commentaires à établir des interprétations bizarres, et de manquer souvent d'élégance dans sa latinité. Ses ouvrages ont pour titres: *Macrobius, cum J. Gronovii et variorum notis*; Leyde, 1670, in-8°; Londres, 1694, in-8°; — *Polybius, cum J. Gronovii ac ineditis Casauboni utriusque, Valesii et Palmerii notis, græce et latine*; Amsterdam, 1670, 3 vol. in-8°; — *Cornel. Tacitus, cum J. Gronovii et variorum notis*; Amsterdam, 1672, et

1685, 2 vol. in-8° ; Utrecht, 1721, 3 vol. in-4° : cette dernière édition a été très-augmentée par le fils de Gronovius, qui avait recueilli de nombreuses notes dans les papiers de son père ; — *Supplementa lacunarum in Æneа Tactico, Dione Cassio, et Arriano* ; Leyde, 1675, in-8° ; — *Dissertationes epistolicæ* ; Amsterdam, 1678, in-8° : dans cet ouvrage Gronovius proposait plusieurs corrections à divers auteurs anciens. Fabretti se moqua des modifications que Gronovius voulait apporter au texte de Tite Live, dans son livre *De Aquis et de Æquæductibus veteris Romæ* ; Gronovius répondit par sa *Responsio ad cavillationes Raph. Fabretti* ; Leyde, 1685, in-8° : réponse écrite avec beaucoup d'aigreur; Fabretti (*voy.* ce nom) y riposta dans son *Jasitheus* ; — *Titus Livius* ; Amsterdam, 1679, 3 vol. in-8° ; c'est une nouvelle édition des travaux de Jean-Frédéric Gronovius, augmentée des notes de son fils et de celles de Valois ; — *Fragmentum Stephani Byzantini grammatici de Dodone* ; Leyde, 1681, in-4° ; — *Exercitationes academicæ de pernicie et casu Judæ proditoris* ; Leyde, 1683 et 1702, in-4° : cet ouvrage fut attaqué par Joachim Feller (*voy.* ce nom); Gronovius lui répondit dans la seconde édition de ce livre, à propos duquel il eut encore une autre querelle avec Perizonius ; — *Castigationes ad Paraphrasim græcam Enchiridii Epicteti, ex codice Mediceo* ; Delft, 1683, in-8° ; — *Dissertatio de origine Romuli* ; Leyde, 1684, in-8° : Gronovius y traite de fable toute l'histoire de Romulus ; — *Pomponius Mela* ; Leyde, 1685, in-8°, sous le voile de l'anonyme ; ibid., 1696, in-8°, augmenté des ouvrages géographiques de Julius, Honorius, Æthicus et du géographe de Ravenne. Dans cette édition Gronovius attaquait sur un ton injurieux les remarques publiées par Isaac Vossius sur Pomponius Mela ; Vossius y ayant répondu, Gronovius répliqua par son *Epistola ad J.-G. Grævium de Pallacopa ubi descriptio ejus ab Arriano facta liberatur ab Is. Vossii frustrationibus*, Leyde, 1686, in-8°, ainsi que par son *Epistola de argutiolis Is. Vossii*, 1687, in-8° ; — *Cebetis Tabula, græce et latine, cum notis* ; Amsterdam, 1689, in-8° ; — *M.-T. Ciceronis Opera quæ exstant omnia, cum integris notis J. Gruteri, accessione Asconii Pediani et veteris scoliastæ, numquam antea editi* ; Leyde, 1692, 4 vol. in-4°, ou 11 vol. in-12 : cette édition est estimée ; elle ne mérite pas la critique sévère qu'en fait Harless ; le texte en servit de base aux deux premières éditions de Cicéron données par Ernesti ; — *Ammiani Marcellini Historiarum Libri, cum notis Fr. Lindenbrogii et Henrici Valesii* ; Leyde, 1693, in-fol. et in-4° : excellente édition ; — *Memoria Cossoniana, id est Danielis Cossonis vita, cui annexa est nova editio Monumenti Ancyrani cum notis* ; Leyde, 1695, in-4° ; — *Q. Curtius, cum J. Gronovii et variorum notis* ; Amsterdam, 1696, in-8° ; — *Harpocrationis De Vocibus Liber, cum J. Gronovii et Valesii notis* ; Leyde, 1696, in-4° ; — *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* ; Leyde, 1697-1702, 12 vol. in-fol. ; Venise, 1732-1737, 13 vol. in-fol. : quant à l'exécution typographique, cet ouvrage est inférieur au *Thesaurus* de Grævius, mais il lui est supérieur en ce qui concerne le choix des dissertations recueillies ; les nombreuses notes de Gronovius contribuent aussi à donner beaucoup de prix à cette collection. On lui reproche cependant avec raison de ne pas avoir incorporé dans son ouvrage plusieurs livres extrêmement rares. Les trois premiers volumes contiennent des notices biographiques sur les principaux personnages fabuleux ou historiques de la Grèce, avec leur iconographie. Laur. Beger (*voy.* ce nom) signala en 1702 plusieurs défectuosités qui se trouvent dans ces premiers volumes. Le tome IV traite de la description géographique de la Grèce ; les tomes V et VI de son organisation politique : dans le tome VII se trouvent les ouvrages ayant pour sujet la religion et les fêtes ; les tomes VIII, IX, X et XI concernent la littérature et les usages de la Grèce ; le tome XII enfin contient les *Vetera Sepulcra* et les *Veterum Lucernæ sepulcrales*, de P. Sanctius Bartolius, l'*Archeologia Græca* de Potter, et une table générale des matières. Le relevé détaillé des ouvrages rassemblés par Gronovius se trouve dans la *Bibliographia antiquaria* de Fabricius ; — *Geographia antiqua, Scylacis Periplus, Anonymi Periplus, Agathameri Hypotyposis Geographiæ, omnia græco-latina* ; Leyde, 1697, in-4° ; — *Appendix ad Geographiam antiquam* ; Leyde, 1699, in-4° ; — *Manethonis Apotelesmaticorum Libri VI, nunc primum eruti* ; Leyde, 1698, in-4° ; — *Suetonius a Salmasio recensitus, cum emendationibus* ; Leyde, 1698, in-12 ; — *Phædri Fabulæ* ; Leyde, 1703, in-8° ; — *Arriani Expeditionis Alexandri Libri VII* ; Leyde, 1704, in-fol. : très-bonne édition, mais remplie d'injures contre beaucoup de philologues ; — *A. Gellii Noctes Atticæ* ; Leyde, 1706, in-4° ; — *Minucius Felix Octavius, Cyprianus de Idolorum vanitate et Julius Firmicus Maternus* ; Leyde, 1709, in-8° ; — *Infamia emendationum in Menandri reliquias nuper editarum a Phileleuthero Lipsiensi* ; Leyde, 1710, in-12 : livre dirigé contre Bentley, qui avait pris le pseudonyme de *Phileleutherus* ; — *Decreta Romana et Asiatica pro Judæis a Josepho collecta ; accedunt Suidæ aliquot loca a vitiis purgata* ; Leyde, 1711, in-8° : ouvrage dans lequel Gronovius attaquait les travaux de Küster sur Suidas ; cet érudit répondit par sa *Diatribe anti-Gronoviana* ; — *Ludibria malevola clerici* ; Leyde, 1712, in-8° ; — *Recensio brevis mutilationum quas patitur Suidas in editione Cantabrigiæ anni 1705* ; Leyde, 1713, in-8° : ouvrage encore dirigé contre Küster ; — *Herodoti Historiarum Libri*

rerum, *græce et latine*; Leyde, 1715, in-fol. : cette édition, qui devint l'objet d'une critique acerbe de la part de Küster et de Bergler, est remplie de remarques injurieuses contre les plus célèbres philologues antérieurs à Gronovius ou ses contemporains. Les notes dans lesquelles il explique le texte d'Hérodote sont regardées par les célèbres éditeurs récents de cet auteur, Baehr et Fr. Creuzer, comme méritant d'être encore consultées aujourd'hui. Gronovius a aussi publié, souvent avec des additions, des travaux d'autres érudits, notamment de son père. Il a prononcé de nombreux discours en l'honneur du roi Guillaume III. Ses lettres n'ont pas été réunies dans un seul recueil; elles sont disséminées dans : *J. Gronovii Epistolæ*, Amsterdam, 1678, in-8°; *Francii Posthuma*, Amsterdam, 1706, in-8°; *Clarorum Belgarum ad Ant. Magliabecchium Epistolæ*, Florence, 1745, in-8°. E. G.

Chauffepié, *Diction. histor.* — Nicéron, *Mémoires*, t. II. — Joh. Fabricius. *Hist. Biblioth.*, pars II, p. 370. — Saxius, *Onomasticon*, t. V, p. 178. — Fr. Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie.* — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.*

GRONOVIUS (*Laurent-Théodore*), jurisconsulte et archéologue néerlandais, frère du précédent, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers le commencement du dix-huitième. Il se rendit deux fois en Italie, où il se lia avec plusieurs érudits, notamment avec Cinelli. On a de lui : *Emendationes Pandectarum juxta florentinum exemplar emendatarum*; Leyde, 1688, in-8°; Halle, 1730, in-8° : cet ouvrage ne contient des corrections que pour les préfaces et les premiers titres des Pandectes; — *Marmorea basis colossi Tiberio Cæsari erecti ob civitates Asiæ restitutas post horrendos terræ tremores, cujus colossi fides a J. Meursio oppugnata defenditur, cum notis et observationibus*; Leyde, 1697, in-8°, et 1720, in-8°; inséré dans le t. VII du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Jacques Gronovius; — Gronovius a encore laissé des notes sur Vibius Sequester, qui se trouvent dans les *Varia Geographica* de son neveu Abraham Gronovius; dans les *Clarorum Belgarum Epistolæ ad Magliabecchium* se trouvent quatorze lettres de Gronovius. E. G.

Saxius, *Onomasticon*, t. V, p. 340. — Cinelli, *Bibl. volante.* — *Leben Joh.-Fr. Gronovii* (Hambourg, 1783), p. 29.

GRONOVIUS (*Abraham*), philologue néerlandais, fils de Jacques Gronovius, né à Leyde, en 1695, mort le 17 août 1775. Il pratiqua longtemps la médecine en Angleterre et en Hollande; plus tard il devint bibliothécaire de l'université de Leyde. Les éditions qu'il a données de divers auteurs anciens sont estimées. On a de lui : *Justini Historiæ Philippicæ, cum integris commentariis virorum doctorum*; Leyde, 1719, in-8°; ibid., 1760, 2 vol. in-8°, édition très-augmentée; — *Taciti Opera, cum notis Jac. Gronovii*; 1721, 2 vol. in-4° : Gronovius a recueilli toutes les notes qu'il a trouvées dans les papiers de son père, lequel se proposait de faire une nouvelle édition de Tacite; il y a ensuite ajouté ses propres commentaires; — *Pomponii Melæ De situ orbis, cum notis Is. Vossii et Jac. Gronovii*; Leyde, 1722, et 1748, in-8°; en réunissant les notes de ces deux commentateurs, dans lesquelles ils s'étaient dit mutuellement des injures, Gronovius élagua tout ce qui avait un caractère de polémique trop vif. Cette édition est très-estimée; Gronovius en publia le texte sans les notes; Leyde, 1743, in-12; — *Cl. Æliani Varia Historica, græce et latine, cum notis*; Leyde, 1731, 2 vol. in-4°; — *Varia geographica : J.-Fr. Gronovii dissertatio de Gothorum sede originaria; — Libellus Provinciarum, cum notis And. Schotti et Laur.-Th. Gronovii; J. Casp. Hagenbachii exercitatio de Osismiis*; Leyde, 1739, in-8°; — *Cl. Æliani De Natura Animalium, græce et latine*; Londres, 1744, 2 vol. in-4°; Bâle, 1750, 2 vol. in-4°. E. G.

Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.* — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 318.

GRONOVIUS (*Jean-Frédéric II*), jurisconsulte et naturaliste néerlandais, frère du précédent, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en 1760. Après avoir étudié la jurisprudence, il fut nommé à un emploi dans la magistrature à Leyde. Il s'occupait de botanique avec passion, et il était en relation suivie avec Clayton (*voy.* ce nom) et Linné. On a de lui : *Dissertatio camphoræ historiam exhibens*; Leyde, 1715, in-4°; — *Flora Virginica*; Leyde, 1743 et 1762, in-8°; — *Index supellectilis lapideæ*; Leyde, 1750, in-8°; — *Flora orientalis, seu recensio plantarum quas L. Rauwolf annis* 1573, 1574 *et* 1575, *collegit*; Leyde, 1755, in-8°. E. G.

Biographie médicale.

GRONOVIUS (*Laurent-Théodore II*), frère du précédent, né au commencement du dix-huitième siècle, mort en 1777. Il fut nommé échevin de la ville de Leyde; il avait le même goût pour l'histoire naturelle que son frère, et fut membre des sociétés savantes de Londres et d'Harlem. On a de lui : *Museum Ichthyologicum, seu de naturali piscium historia*; Leyde, 1754-1756, 2 vol. in-fol.; — *Bibliotheca Regni Animalis atque lapidei*; Leyde, 1740, in-4°; — *Zoophylacium Gronovianum, fasciculi tres*; Leyde, 1763-1781, in-fol.; — *C. Plinii Historiæ naturalis Liber nonus*; Leyde, 1778, in-8°. E. G.

Adelung, suppl. à Jöcher. — *Biographie médicale.*

GROOT (*Gérard* ou *Gérard le Grand*), célèbre théologien et fondateur d'ordres religieux, né à Deventer, en 1340, mort le 20 août 1384. Son père, Werner Groot, était bourgmestre de la ville de Deventer. Vers l'âge de quinze ans, le jeune Groot se rendit à l'université de Paris, où il obtint à dix-huit ans le grade de maître ès arts.

Il passa ensuite à Cologne, et il y enseigna la philosophie et la théologie; les succès de ses leçons lui procurèrent le surnom de *Magnus*, qui était en même temps la traduction de son nom de famille. Pourvu d'un canonicat à Utrecht et d'un autre à Aix-la-Chapelle, il vécut pendant quelque temps dans le faste et dans la bonne chère. Mais après un entretien avec le prieur de la chartreuse d'Arnheim, son ancien condisciple, il changea entièrement de vie. Ayant renoncé à ses bénéfices, il se retira pendant trois ans chez les chartreux de Munichuysen dans la Gueldre. Il se fit ensuite ordonner diacre, et commença à prêcher dans les principales villes du diocèse d'Utrecht. Couvert d'un cilice, portant les habits les plus grossiers, il exhortait les hommes de tous les états à se réformer dans leurs mœurs. Les prédications de Groot étaient suivies de nombreuses conversions. Mais la corruption était alors si générale et si profonde, qu'à plusieurs reprises on voulut empêcher Groot de stigmatiser les vices du jour; il dut se faire accompagner d'un notaire, pour dresser des procès-verbaux contre ceux qui s'opposaient à ses prédications. A Zwoll, un des plus riches habitants lui dit un jour avec humeur : « Laissez-nous aller en enfer en paix. » — « C'est ce que je ne ferai pas », répondit Groot avec douceur. Son entreprise réformatrice est entièrement analogue à celle qu'eurent en vue à la même époque les *Gottesfreunde* (les Amis de Dieu) de l'Allemagne et les célèbres mystiques Tauler, Ruysbroeck et Suso. Groot, tout en maintenant entièrement la doctrine et les pratiques catholiques, s'élevait en même temps contre la sécheresse de la théologie scolastique de son époque. La lecture et la méditation des Écritures et des Pères de l'Église devaient, selon lui, être une des principales occupations du chrétien. Il traduisit lui-même en hollandais les Psaumes et les Heures à l'usage des personnes ne sachant pas le latin. Après s'être procuré de nombreux manuscrits de la Bible et des Pères, il réunit dans sa maison paternelle à Deventer plusieurs copistes chargés de les transcrire et de les corriger. Florence, l'un d'eux, homme riche converti par Groot, lui demanda un jour de leur permettre de vivre en commun de ce qu'ils gagnaient par leur travail. Groot, après avoir un instant hésité, dans la crainte que les ordres mendiants ne vinssent empêcher la formation de la nouvelle congrégation, consentit au désir de Florence. Ce dernier rédigea une règle pour la vie commune des copistes mis sous ses ordres; elle fut conçue d'après les principes de simplicité observés par les premiers chrétiens. En peu de temps plus de cent petites congrégations se formèrent sur le modèle de celle instituée par Groot. Ce que celui-ci avait prévu arriva. Les Frères mendiants reprochèrent publiquement à la nouvelle institution de rentrer dans la classe des associations défendues par les papes. Dans la discussion qui s'engagea à ce sujet, Groot démontra, avec une grande connaissance du droit canon, que les prohibitions rendues contre les congrégations immorales des beggards ne pouvaient s'appliquer aux *Frères de la Vie commune*, ainsi qu'on appelait le nouvel ordre, lesquels se réunissaient pour prier et travailler dans un but des plus élevés. Les Frères mendiants furent réduits au silence; et en 1376 le nouvel ordre fut formellement approuvé par le pape Grégoire XI. Groot eut ensuite à subir les attaques d'un certain Bartholomé, qui prêcha au nom des *Frères du libre Esprit* contre la vie de retraite conseillée par Groot. Avec l'assentiment des bourgeois de Campen, ce Bartholomé propageait publiquement la doctrine de l'émancipation complète de toute contrainte morale, la valeur égale des actions humaines, du vice et de la vertu. Groot s'éleva avec raison contre ces prédications dangereuses, et obtint à la cour de l'évêque d'Utrecht la condamnation de Bartholomé. La sentence ordonnait, comme punition de cet hérétique, qu'on coudrait sur la place publique deux morceaux de drap de couleurs différentes sur ses vêtements. Les magistrats de Campen, furieux de cet arrêt, chassèrent de leur ville tous les disciples de Groot. Celui-ci continua son œuvre, prêchant la pénitence, fondant de nouvelles congrégations, écrivant des ouvrages ascétiques. En 1381 ayant été rendre visite au fameux Ruysbroeck, il fut vivement frappé de l'esprit d'abnégation sans ostentation introduit par Ruysbroeck dans son couvent du Val-Vert. Il songea dès lors à fonder un monastère soumis à une règle plus précise que celle suivie par les Frères de la Vie commune, lesquels n'étaient jusque ici astreints à aucun vœu solennel. Trois ans après, un de ses amis de Deventer étant tombé malade de la peste, Groot, qui possédait des connaissances en médecine, vint le trouver pour le soigner. Bientôt il fut lui-même atteint de l'épidémie. Sentant sa mort prochaine, il recommanda à Florence d'établir un monastère régi non par la règle des chartreux, selon lui trop sévère, mais par celle des chanoines réguliers; ce monastère aurait pour mission de protéger les autres associations des Frères de la Vie commune, qui resteraient, comme auparavant, libres de vœux formels et irrévocables. Quelques jours après, Groot mourut, âgé de quarante-quatre ans, après une vie des plus actives, après avoir assuré la régénération morale et intellectuelle de son pays. Versé lui-même dans toutes les connaissances, sachant émouvoir profondément les âmes, il était d'une telle modestie qu'il ne voulut jamais, après son changement de vie, accepter de dignités ecclésiastiques et qu'il refusa même de se faire ordonner prêtre. Selon ses derniers vœux, un monastère de chanoines réguliers fut fondé en 1386 à Windesheim près de Zwoll; l'ordre se répandit rapidement dans les Pays-Bas et en Allemagne; en 1460 on comptait déjà cent-cinquante maisons

régies par la règle des chanoines réguliers de Windesheim. Au seizième siècle ils possédaient plusieurs établissements en France, notamment une maison au collége Montaigu de Paris. L'occupation de ces religieux, dont les services ne peuvent être assez appréciés, était la copie des livres et l'instruction de la jeunesse. Dès leur premier établissement à Windesheim, ils réunirent, à l'imitation de Groot, les meilleurs et les plus anciens manuscrits de la version de la Bible par saint Jérôme qu'ils purent se procurer, afin d'en tirer un texte soigneusement corrigé, qui, approuvé dès lors par le pape, fut plus tard consulté comme autorité par les éditeurs de la Bible nommés par Sixte Quint. Le même travail de correction critique fut entrepris sur les ouvrages des Pères de l'Église. Ce sont là pour les pays du Nord les premières traces de la renaissance de la philologie. Le second but des Frères de la Vie commune fut, comme nous l'avons dit, l'éducation de la jeunesse; une quantité d'écoles furent fondées par eux dans le courant du quinzième siècle, notamment la célèbre école de Deventer, devenue, grâce à eux, l'Athènes de l'Empire, d'où sortit Érasme. Enfin, fidèles à remplir les intentions de leur fondateur, les Frères de la Vie commune cherchèrent toujours à ramener leurs semblables à une vie de vertu et de piété; c'est dans ce but qu'ils rédigèrent une série d'ouvrages ascétiques, dont le plus célèbre serait l'*Imitation de Jésus-Christ*, si ce livre, comme on l'a cru, est dû à Thomas a Kempis (*voy.* ce nom).

On a de Groot : *Publica Protestatio de veridica prædicatione Evangelii quod prædicavit*, imprimé dans le t. III des *Opera* de Thomas a Kempis; — *Conclusa et Proposita*, dans le même volume : c'est un recueil de pieuses résolutions recommandées par Groot; — *De sacris Libris studendis*, inséré dans le même volume. On a encore de Groot trente-trois ouvrages et opuscules en manuscrit, dont Paquot donne le relevé complet, avec l'indication des bibliothèques des Pays-Bas dans lesquelles ils se trouvaient au milieu du dix-huitième siècle. Nous citerons parmi ces ouvrages : *Epistolæ ad diversos*; — *Epistola de schismate*; — *De Eruditione scholarum*; — *In librum J. Ruysbroeckii* De XII Virtutibus; — *Tractatus de Paupertate*; — *Sermo de Nativitate Christi*; — *De Conversatione interna*. Ernest Grégoire.

Busche, *Chronicon Canonicorum regularium capituli Windesemensis*, cap. I-VII. — Thomas a Kempis, *Chronicon Canonicorum regularium Montis S. Agnetis*, cap. I. — Rodolphe Dier de Muden, *De magistro Gherardo Grote* (dans le t. I des *Analecta* de G. Dumbar). — Foppens, *Bibl. Belgica*. — Pacquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. IV, p. 248. — Delprat, *Verhandlung over de Brœderschap van Gerard Groot*; Utrecht, 1830, in-8°; traduit en allemand, avec additions, par Mohnike, Leipzig, 1830, in-8°. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 381.

GROOT PIER (en français le *grand Pierre*). *Voy.* Pier Groot.

GROPP (*Ignace*), historien allemand, né à Kissingen, en 1695, mort à Gundersleben, le 19 novembre 1758. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et devint prieur du monastère de Saint-Étienne à Wurtzbourg. Ses ouvrages sont faits avec beaucoup de soin, et contiennent de précieux documents pour l'histoire de la Franconie. On a de lui : *Vita S. Bilhildis, ducissæ Franciæ orient.*; Wurtzbourg, 1727; — *Monumenta sepulchralia ecclesiæ Ebracensis*; Wurtzbourg, 1730, in-4°; — *Historia Monasterii Amorbacensis*; Francfort, 1736, in-fol.; — *Lebensbeschreibung der heil. Kiliani, Colonati und Tolnani* (Biographie des saints Kilian, Colonatus et Tolnanus); Wurtzbourg, 1738, in-4°; — *Collectio Scriptorum et rerum Wirceburgensium*; Leipzig et Wurtzbourg, 1744-1750, 4 vol. in-fol.; — *Antiquitates Wirceburgenses*; — *Würzburgische Chronik* (Chronique de Wurtzbourg); 1750; — *Gottgeheiligter Würzburgischer Bischofssitz* (L'Évêché béni de Wurtzbourg); 1754; — *Ætas mille annorum antiquissimi et regalis Monasterii B. M. Virg. in Amorbach, etc., hist. methodo adumbrata*; Francfort, 1736, in-fol.; — plusieurs sermons. W. R.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Hirsching, *Handbuch*.

GROPPER (*Jean*), théologien catholique allemand, né en 1501, à Soert, mort à Rome, en mars 1558. Il fut docteur en droit canon, prieur et archidiacre à Cologne. Il se montra d'abord favorable à la réforme, et rédigea même dans ce sens, en 1536, le formulaire d'après lequel l'électeur Hermann voulait réformer ses fondations pieuses. Mais ce formulaire ne convint ni aux protestants ni aux catholiques. En 1541 il fut appelé aux conférences convoquées par l'empereur pour résoudre les questions débattues entre les luthériens et les catholiques. Il parut y donner quelques avantages aux protestants, et l'on prétend même qu'il fut l'auteur d'un livre que l'empereur donna aux deux parties comme un programme qui devait servir à leurs discussions. A cette occasion, Gropper se lia avec Bucer, dont il semblait partager les continuelles hésitations. Mais bientôt après il changea de conduite, et s'opposa de toutes ses forces à la réforme que l'électeur cherchait à introduire dans ses États. A cet effet, il écrivit au nom de l'université et du clergé de Cologne un livre contre le protestantisme, intitulé *Antididagma*, et alla jusqu'à dénoncer l'électeur auprès de l'empereur à la diète de Worms, en 1545. Celui-ci dut résigner ses fonctions et se retirer du chapitre, tandis que Gropper reçut la dignité d'archidiacre auprès de Frédéric, comte de Wieda. Paul II voulut le nommer cardinal, mais il refusa d'accepter cette dignité. Il se montra d'une violence extrême contre les luthériens au concile de Trente. Du reste, on vantait beaucoup sa chasteté, dont on raconte des exemples curieux.

On a de lui : *Religionis christianæ Enchiridion;* Cologne, 1546, 1550-1586; — *Institutio ad planiorem christianæ religionis cognitionem;* Cologne, 15..; — *De Veritate corporis et sanguinis Christi in Eucharistia;* Cologne, 1546, in-fol.; — *De Asservatione Eucharistiæ;* id.; — *De Christo in Eucharistia adorando;* — *De communione sub una;* Cologne, 15...

W. R.

Seckendorf, *Historia Lutheranismi.* — Sleidan, *Comment. de statu religionis et reipublicæ Germanorum.* — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Alfred de Reumont, *Beitræge zur italiänischen Geschichte,* t. VI, p. 305.

GROS (*Pierre* DE), moraliste français du quinzième siècle. Il était franciscain, et sa vie se passa sans doute paisiblement dans l'obscurité des cloîtres. Il composa en 1464 un livre intitulé *Le Jardin des Nobles,* dont la Bibliothèque impériale possède un manuscrit. Ce livre est adressé à Yves du Fou, qui fut conseiller et chambellan des rois Charles VII et Louis XI. Il y parle des défauts et des qualités des femmes, des Anglais, de l'université, de Jeanne d'Arc, de la sainte ampoule, de l'oriflamme, des fleurs de lis, des jeux de hasard, etc.

J. V.

P. Paris, *Hist. des Man. de la Bibl. royale.*

GROS (*Antoine-Jean*), célèbre peintre français, né à Paris, le 16 mars 1771, mort à Meudon, le 25 juin 1835. Son père, Jean-Antoine Gros, un excellent peintre en miniature, voulait que son fils suivît la même carrière. A quatorze ans le jeune Gros entra dans l'école de Louis David, qui revenait d'Italie. Après deux ans d'études sous cet habile maître, Gros fut admis à l'École des Beaux-Arts, où bientôt il obtint la première médaille et le prix du torse. En 1791 il fit *La Baigneuse* et *Les Bergers d'Arcadie*, et concourut pour le prix de Rome; le thème choisi par l'Académie était : *Antiochus voulant contraindre Éléazar à manger d'un mets impur.* En 1793 il perdit son père, n'ayant survécu que peu de temps à une faillite qui engloutit presque toute sa fortune : à la suite de ce coup fatal, il résolut de s'expatrier, et visita l'Italie à une époque où il était difficile de sortir de France. David et Regnault s'employèrent à lui faire délivrer un passe-port par la section des Tuileries (29 janvier 1794). Il partit, fit des portraits pour vivre à Nîmes, à Marseille, à Nice, à Florence, et revint s'établir à Gênes, où une grande aptitude à saisir la ressemblance l'avait mis en faveur. Là une circonstance imprévue fut le prélude de sa gloire : Joséphine, allant rejoindre son mari, qui était général en chef de l'armée d'Italie, passa par Gênes : madame Faytpoult, femme de l'envoyé de la république française, lui présenta et lui recommanda le jeune Gros. Joséphine, après avoir vu plusieurs de ses portraits, l'emmena avec elle à Milan, et le présenta au général Bonaparte. Voici ce que Gros écrivit à sa mère à cette occasion : « 17 frimaire an V (décembre 1795). Je viens de commencer le portrait du général; mais l'on ne peut même donner le nom de séance au peu de temps qu'il me donne. Je ne puis avoir le temps de choisir mes couleurs; il faut que je me résigne à ne peindre que le caractère de sa physionomie, et après cela, de mon mieux, à y donner la tournure d'un portrait. Mais on me fait avoir courage, étant déjà satisfait du petit peu qu'il y a sur la toile. Je suis bien inquiet de voir la tête à peu près faite. » Gros mit deux semaines pour terminer ce portrait si connu, où le général Bonaparte excite l'ardeur de ses soldats en allant planter leur drapeau sous le feu des batteries autrichiennes. Bonaparte fit graver ce portrait, et fit cadeau de la planche au peintre. A quelque temps de là, Gros fut nommé membre de la commission du gouvernement chargée de rechercher les objets de science et d'art qui se trouvaient dans les villes et musées de l'Italie et de les diriger sur la France pour en orner les galeries du Louvre. Les travaux de la commission étant accomplis, Gros resta à l'armée avec le titre d'inspecteur aux revues; il prit ces fonctions le 1er frimaire an VI (1798). Mais à partir de ce moment il éprouva toutes sortes d'accidents : les Autrichiens ayant repris l'offensive, il fut obligé de fuir de ville en ville, manquant de tout, la santé délabrée par la faim. Il arriva enfin à Marseille, dans un état qui faisait craindre pour ses jours; il y avait neuf années qu'il avait quitté la France. Pendant ce temps, à l'exception de quelques portraits de grandeur naturelle, Gros n'avait produit que des miniatures à l'huile, d'un coloris frais et suave, d'un dessin pur et surtout d'une grande vérité. Il avait exécuté beaucoup de dessins, mais nous ne connaissons que ceux d'*Alexandre domptant Bucéphale*, *Malvina*, et le *profil de Bonaparte*, tous dessins à la plume, et *Timoléon de Corinthe*, lavis rehaussé de blanc. En 1798, il avait envoyé au salon le *portrait du général Berthier*.

De retour à Paris, Gros resta quelque temps dans l'inaction; puis il ressaisit sa palette, et créa un chef-d'œuvre de grâce et de sentiment mélancolique, *Sapho* se précipitant dans les eaux, du haut du rocher de Leucade. Ce tableau de petite dimension, qui a été gravé par Laugier, a été exposé au salon de 1802, avec le portrait de Bonaparte à Arcole, et une miniature à l'huile. En 1803 il fit une esquisse à la plume d'un sujet emprunté à la campagne d'Égypte : *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*, et à partir de ce moment ce grand artiste entra dans une sphère de gloire, car tout ce qu'il produisit fut pour lui un sujet de succès. Le *Combat de Nazareth*, qui devait avoir quinze mètres de large et fut diminué de plus de moitié, par ordre supérieur, la *Peste de Jaffa*, sont des chefs-d'œuvre qui excitèrent un enthousiasme général. A la suite de la cérémonie où l'on couronna la *Peste de Jaffa*, un banquet fut offert à son auteur (le 2 vendémiaire an XIII). L'un des convives,

Girodet, se fit l'interprète de l'assemblée entière; il lut une longue pièce de vers à la louange de Gros. Pierre Guérin voulut payer également à son émule un tribut de félicitation en lui adressant une lettre de Rome. Le *Combat de Nazareth* a été gravé à l'aqua-tinta, par Jazet, et la *Peste de Jaffa*, au burin, par Laugier. Gros fit encore en l'année 1804 le portrait en pied de la famille de Lucien Bonaparte. Au salon de 1806 parut la *Bataille d'Aboukir*, qui fit sensation dans le monde artistique. « La *Bataille d'Aboukir*, dit B. Delestre, n'est pas une improvisation, comme on pourrait le croire, en ne considérant que la facilité d'un travail rapide et conduit dans toutes ses phases avec le même esprit et le même enthousiasme. Gros ne doit pas au hasard les masses épisodiques de sa composition; il a procédé comme pour le *Combat de Nazareth :* c'est sur le plan des lieux, mis en perspective, et du point de vue déterminé par l'aspect plus favorable à son but, que l'artiste a établi ses lignes. Il a puisé ses poétiques conceptions dans l'exposé des faits. Six mois à peine lui furent nécessaires pour transcrire ce noble chant de guerre, où tout ce qui tient à la vérité des incidents et des costumes est strictement observé. » Le tableau de la *Bataille d'Aboukir* fut racheté du roi de Naples, en 1825, par Gros et M. Chaptal fils, pour la somme de 15,000 fr.; c'est de leur main qu'il est passé dans la collection de la liste civile.

En 1805 parut le portrait de *Duroc*, grand-maréchal du palais; en 1806 et 1807 le portrait du maréchal *Massena; Un Seigneur turc et ses deux esclaves;* le portrait équestre de *Jérôme Bonaparte*. Le salon de 1808 vit le portrait en pied du général de *Lasalle*, qui a été gravé par Jazet, et la *Bataille d'Eylau*. Dans ce beau tableau, où les costumes de l'Orient ne pouvaient apporter leur brillant prestige, l'artiste n'a voulu qu'émouvoir en présence des calamités de la guerre. M. Vallot a traduit ce tableau avec son savant burin. Après l'exposition, l'empereur vint en personne faire la distribution des croix de la Légion d'Honneur : il détacha la sienne de sa poitrine, et la remit au grand artiste. Citons encore, comme daté de 1808, le portrait à mi-corps de *Zimmerman* et celui en pied du général *Legrand*. En 1809 parurent le portrait de l'impératrice *Joséphine* et le portrait équestre du prince *Jousoupoff*, en costume tartare. Gros se maria cette année avec M[lle] Augustine Dufresne. C'est en 1810 que fut exposé la *Prise de Madrid*, l'un des ouvrages les plus achevés du maître, et dans lequel les personnages sont nettement caractérisés par leur physionomie particulière et l'expression de leurs gestes. A ce même salon, on vit aussi la *Bataille des Pyramides*. Cette belle toile a été gravée par Vallot, qui a su en conserver l'esprit et le sentiment. Près de ces deux immenses toiles figurait l'*Esquisse de la bataille de Wagram*, occupant une surface de huit pieds six pouces, sur cinq pieds huit pouces, commandée par le prince Alexandre Berthier de Neufchâtel, pour sa galerie de Gros-Bois. Les *portraits* en pied *du roi* et *de la reine de Westphalie*, qui font pendant l'un de l'autre, furent achevés à cette époque. En 1811 Gros fit un second *portrait de la reine de Westphalie*, où elle est représentée à cheval; cette même année (17 novembre) il devint membre de l'Académie de Saint-Luc. Napoléon le chargea d'exécuter sur la surface intérieure de la calotte du dôme du Panthéon, dans des proportions de figures de quatre mètres, *Clovis*, *Charlemagne*, saint *Louis*, et lui-même, le fondateur d'une nouvelle dynastie. Gros devait terminer le tout en deux ans, pour la somme de 36,000 fr., lorsque survint la funeste retraite de Russie, puis la campagne de France, enfin le retour des Bourbons : la coupole subit les conséquences de ces événements. Le 10 août 1814 le ministre de la maison du roi fit écrire à Gros de *placer Louis XVIII à la place de Napoléon*, et on porta à 50,000 fr. la somme de 36,000 primitivement allouée. Le 31 mars 1815, nouvelle lettre ministérielle enjoignant à l'artiste de représenter Napoléon comme il l'avait commencé; le prix de 50,000 fr. était maintenu. Enfin, le 16 mai de la même année, après les Cent Jours, un troisième contre-ordre l'obligeait de placer de nouveau Louis XVIII à la place de Napoléon empereur.

Au salon de 1812 on admira le portrait en pied de la *Comtesse de Lassalle;* le portrait équestre de *Murat*, *roi de Naples;* le portrait en pied du *Général Fournier;* l'*Entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche en Moravie*, et le tableau de *François I[er] et Charles Quint visitant l'église Saint-Denis*. C'est dans cette période qu'ont été exécutés l'esquisse de la *Prise de Caprée* par le général Lamarque, le portrait en pied du *Duc de Bellune*, et un des plus remarquables dessins à la plume de Gros, représentant *François I[er] et Charles Quint à cheval*, *devant le porche de Saint-Denis. L'Incendie de Moscou* est un dessin à l'estompe, sur papier jaunâtre rehaussé de blanc; il est de 1813. Mentionnons de cette époque le portrait en pied du *Comte Daru*, commandé par l'empereur pour la galerie de Fontainebleau, et dont une répétition orne le Musée de Versailles; le tableau qui exprime avec tant de sentiment les *Adieux du comte de La Riboisière et de son fils*, un dessin représentant *Napoléon mettant le roi de Rome sous la protection de la garde nationale parisienne;* une esquisse d'*Electre*, et enfin le portrait en pied de la *Comtesse Legrand* qui a figuré au salon de 1814. Le *portrait du comte Honoré de La Riboisière* a été peint en 1815. Lorsque Napoléon fut relégué à l'île d'Elbe, Gros fut chargé de remplacer les portraits officiels du monarque exilé par ceux de *Louis XVIII;* puis il fit le même *portrait en pied* pour la Chambre des Députés. *Le Départ*

Mexique après la révolution de Juillet, puis chargé d'affaires à Bogota, il remplit plusieurs missions importantes, notamment dans la Plata et en Angleterre, où il fut envoyé en 1849 à l'occasion de l'expédition de Rome. En 1850 il se rendit à Athènes, en qualité de commissaire médiateur et de ministre plénipotentiaire pour contribuer à régler le différend existant entre l'Angleterre et la Grèce. Plus tard le baron Gros fut un des plénipotentiaires nommés pour la délimitation des frontières entre la France et l'Espagne; après de longues négociations, un traité fut signé à Bayonne, le 2 décembre 1856, et doit mettre fin à des difficultés qui attendaient une solution depuis des siècles. Enfin, le 6 mai 1857, le baron Gros a été chargé d'une mission pour la Chine, avec le titre de commissaire extraordinaire et des lettres de créance d'ambassadeur. Il doit agir de concert avec lord Elgin, envoyé anglais, et obtenir satisfaction du meurtre d'un missionnaire français, M. Chapdeleine, commis en 1856, l'ouverture de nouveaux ports au commerce, des agents à Pékin, et enfin une protection efficace pour les missionnaires. L. L—T.

– *Journal des Débats*, 12 mai 1857.

GROS DE SAINT-JOYRE (*René*), poëte français, né à Lyon, vers 1570, mort presque centenaire. Il comptait parmi ses ancêtres le pape Clément IV. Il commença ses études à Lyon, et les termina à Padoue. De retour en France après la mort de son père et possesseur d'une grande fortune, il contribua à la restauration du monastère des cordeliers de l'observance. Il composait des anagrammes et des vers latins avec une grande facilité. En 1585 et 1586, il prononça à Lyon des harangues latines sur des sujets sacrés et profanes, dont la bibliothèque de Lyon possède un manuscrit. On lui doit : *Rime del signor Renato Grossi, figliulo del signor Cesar Grossi, signor di San-Giori*, etc., *gentilhuomo francese, dedicate al serenissimo et invitissimo Pasqual Cicogna, principe di Venetia*; Padoue, 1590, in-4° ; — *Accueil des Lyonnois à très-illustre et très-révérend père en Dieu messire Denys Simon de Marquemont, leur archevesque*, etc.; Lyon, 1613, in-4°; — *La Mire de vie à l'amour parfaict*; Lyon, 1614, in-4° : poëme en octaves, dédié à Marie de Lévis, abbesse du monastère royal de Saint-Pierre à Lyon; — *La Fleur de la Poésie morale de ce temps*; Lyon, 1614, in-8° : c'est un recueil de quatrains composés par Claude Guichard, sieur d'Arandas, dédié par René Gros à Louis XIII; — *Remonstrance à messieurs le prevost des marchands et eschevins de Lyon*, citée par le P. Menestrier dans ses *Divers caractères*, etc.; — *Anagrammata emblematica, sive figuræ verbis anagrammaticis et versibus illegatæ, adjunctis quibusdam magnatum epistolis*, etc.; Lyon, 1675, in-4° : ce livre, dont la dernière figure est le portrait de R. Gros, a été publié par son fils, Michel Gros, qui fit paraître dans la même année un recueil semblable de sa composition, sous ce titre : *Anagrammata emblematica in aliquorum sanctorum laudem excogitata, carminibus prosaque adornata*. Cet ouvrage est dédié à Clément X. J. V.

Bregbot du Lut, *Nouveaux Mélanges*, p. 398.

GROS-GUILLAUME (*Robert* GUÉRIN, dit), célèbre farceur français, naquit probablement vers 1554, car on sait que lorsqu'il mourut, en 1633 ou 1634, il était âgé de quatre-vingts ans (1). Les mêmes incertitudes et les mêmes contradictions qui se remarquent dans les biographies de son compagnon de théâtre Gaultier Garguille se rencontrent aussi dans les siennes. Comme lui, d'après un mémoire particulier du temps, il aurait été d'abord garçon boulanger au faubourg Saint-Laurent, aurait commencé par jouer près de la porte Saint-Jacques et serait ensuite entré à l'hôtel de Bourgogne, d'après l'ordre du cardinal de Richelieu, qui, au lieu de tenir compte des observations des comédiens patentés se plaignant que les farceurs de la porte Saint-Jacques leur enlevaient la faveur du public, leur aurait ordonné, après avoir éprouvé le savoir-faire de ceux-ci, de se les adjoindre. (*voy.* l'article sur GAULTIER GARGUILLE). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1622 Gros-Guillaume jouait à l'hôtel d'Argent et en 1629 à l'hôtel de Bourgogne, en compagnie de ses camarades Gaultier et Turlupin. Un magistrat célèbre, dont il avait osé, enhardi par l'impunité de ses nombreuses licences et par l'extrême faveur du public, imiter d'une façon bien reconnaissable le *tic* de physionomie, fut moins indulgent que les autres, et le fit décréter avec ses deux compagnons, qui se sauvèrent; mais Gros-Guillaume, moins leste, fut appréhendé au corps, et mourut de saisissement dans la prison. Nous ne répéterons pas ici les détails que nous avons déjà donnés en parlant de Gaultier Garguille, qui avec Turlupin et Gros-Guillaume formait une sorte de trinité grotesque, étant, pour ainsi dire, une et indivisible. Gros-Guillaume fut enterré dans l'église Saint-Sauveur; il laissait une fille, qui fut comédienne, et qui épousa La Thuillerie, de l'hôtel de Bourgogne.

Gros-Guillaume était extrêmement laid, et si gros que les plaisants prétendaient qu'il marchait longtemps après son ventre. Ce fut ce qui lui valut son surnom. Il portait toujours deux ceintures, l'une au-dessous des aisselles, l'autre sur le ventre, c'est-à-dire à peu près au milieu des cuisses, car son énorme *panse* débordait jusque là; d'où ce mot *sale* et beaucoup trop gaulois de Mme de Chevreuse à Louis XIII, qui ne

(1) L'expression d'une épitaphe qui dit que

Gaultier, Guillaume et Turlupin,
Qui mettaient le monde en liesse,
Ont tous trois rencontré leur fin
Avant d'avoir vu leur vieillesse,

ne peut s'entendre que métaphoriquement de la vivacité et de la *jeunesse* de leur jeu.

souffrait les femmes, disait-il, que depuis la tête jusqu'à la ceinture : « On peut la mettre comme Gros-Guillaume. » Ainsi accoutré, notre farceur ne ressemblait pas mal à un tonneau cerclé aux deux bouts. Tonneau, du reste, est le vrai mot, car il aimait le vin par-dessus tout; et pour être de bonne humeur, pour jouer avec verve, il fallait qu'il se fût préalablement enivré avec son compère le savetier. Ame basse et rampante, suivant l'expression de Sanval, il ne se montrait rien moins que délicat sur le choix de ses compagnies, et son entretien particulièrement était fort grossier. Aussi « il n'aima jamais qu'en bas lieu, et se maria, en vieux pécheur, sur la fin de ses jours, à une fille assez belle et déjà âgée. » Gros-Guillaume, dans les parades, se réservait ordinairement le rôle d'un homme sentencieux, d'un moraliste grotesque ne parlant que par proverbes et aphorismes à faire rire les pierres. Il s'enfarinait au lieu de se masquer, et avait la précieuse faculté, par le simple mouvement des lèvres et des sourcils, de couvrir de farine ceux qui étaient en scène avec lui, à la grande jubilation des badauds. Tout, jusqu'à ses infirmités, contribuait à rendre son aspect des plus comiques; ainsi, quoiqu'il n'ait jamais été taillé, il souffrait beaucoup de la pierre, à ce point que souvent sur le théâtre les larmes lui en venaient aux yeux, de douleur. Mais il se dominait assez pour rire et faire rire les autres, et les grimaces même que lui arrachaient ses tortures semblaient fort réjouissantes à la foule, qui les prenait pour des bouffonneries. On lit au bas de son portrait ces vers, qui donnent une idée de ses succès comiques :

Tel est dans l'hôtel de Bourgogne
Gros-Guillaume, avecque sa trogne,
Enfariné comme un meunier.
Son minois et sa rhétorique
Valent les bons mots de Regnier
Contre l'humeur mélancolique.

Le premier de ces vers semble répondre suffisamment à ceux qui ont cru à tort que les trois célèbres farceurs ne jouaient pas sur le théâtre même de l'hôtel de Bourgogne, mais se bornaient à exécuter des parades devant la porte, avant la représentation. Il est vrai qu'il jouait aussi dans la comédie, sous le nom de *La Fleur*; mais comme il est question ici de son visage enfariné, ce sixain ne s'applique évidemment qu'à ses farces. Gros-Guillaume avait pour costume une culotte rayée, de gros souliers gris noués d'une touffe de laine; il était enveloppé d'un sac plein de laine lié au haut de ses cuisses, et portait en guise de coiffure une calle ou barrette ronde, avec mentonnière de peau de mouton.

Victor Fournel.

Sauval, *Antiquit. de Paris*. — Parfaict, *Hist. du Th. fr.* — Gouriet, *Personn. célèbr. dans les rues de Paris.*

Gros-René (Du Parc, surnommé), l'un des plus anciens comiques de la scène française, mort en 1673. Il fut un des premiers acteurs de la société bourgeoise qui joua en 1645 sur l'*Illustre Théâtre* situé sur les fossés de Nesles. Cette société n'ayant pu réussir à s'établir à Paris, Molière, qui en était, proposa à ses camarades de se joindre à lui et de former une troupe pour aller jouer en province. Duparc fut un de ceux qui acceptèrent cette proposition; il prit alors le surnom de *Gros-René*, qui lui resta. Il revint à Paris avec Molière en 1648. En mai 1659, il fit un rôle dans un impromptu joué par deux acteurs français et quatre italiens, devant le roi et toute la cour, en visite chez le cardinal Mazarin, alors à Vincennes. Loret dit à cette occasion que :

Gros-René, chose très-certaine,
Paya de sa grosse bedaine.

Pour connaître le caractère des rôles adoptés par Gros-René, il faut voir *Le Dépit amoureux*, dans lequel il créa le rôle qui porte son nom. Son costume consistait en une souquenille avec manteau court, un berret et des culottes bouffantes; le tout d'une étoffe rayée bleu et blanc. En avril 1660, il quitta la troupe de Molière pour remplacer Jodelet dans celle de l'hôtel de Bourgogne. Loret, après avoir parlé de la mort de Jodelet, ajoute :

Du dit acteur les compagnons,
Quoiqu'ils se soient frottés d'oignons,
N'ont pu pleurer cette disgrâce,
Car Gros-René vient à sa place,
Homme *trié sur le volet* (1)
Et qui vaut trois fois Jodelet.

A. J.

Loret, *Muse historique* des 31 mai 1659 et avril 1660. — Chapuzeau, *Théâtre français*, III, p. 208.

Gros-René (Mme ou Mlle Du Parc), actrice française, femme du précédent, morte à Paris, le 11 décembre 1668. Elle suivit son mari lorsqu'il s'engagea dans la troupe de Molière; cependant, suivant l'auteur de la vie de Molière, Mlle Du Parc ne faisait point partie de la troupe que Molière forma à Paris. Ce fut à Lyon seulement que l'illustre auteur-acteur en fit connaissance. Elle jouait sur le théâtre de cette ville; Molière fut charmé de la personne de cette actrice, et essaya de lui plaire; mais elle le traita avec tant de fierté, qu'il tourna ses vœux du côté de Mlle de La Brie. Cependant, ne pouvant se résoudre à se séparer de la cruelle, il l'engagea dans sa troupe; Mlle Du Parc y parut avec succès, dans les seconds rôles tragiques et les seconds rôles d'amoureuses; belle et admirablement faite, elle brilla beaucoup dans les danses hautes. « Elle faisait, dit un contemporain, certaines cabrioles remarquables, car on voyait ses jambes et partie de ses cuisses, par le moyen d'une jupe qui était ouverte dès deux côtés avec des bas de soye attachés au haut d'une petite culotte. » Mlle Du Parc revint avec Molière et sa troupe à Paris en 1658, et se fit vivement applaudir sur le théâtre du Petit-Bourbon et sur celui du Palais-Royal. Molière l'estimait beaucoup; on en voit la preuve au dialogue qu'il tient avec elle dans *l'Impromptu de Versailles*. Racine fut si satisfait de la manière dont cette ac-

(1) Vieux proverbe qui veut dire *choisi*.

trice créa le rôle d'Ariane dans la tragédie d'*Alexandre*, qu'il la fit entrer dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Cet enlèvement le brouilla sans retour avec Molière. Mlle Du Parc joua, en 1666, *Andromaque* d'une manière supérieure; elle montra qu'elle possédait une grande flexibilité de talent. Elle mourut peu après, encore jeune et pleine de grâces et de beauté. Robinet, dans sa gazette, annonce ainsi sa mort :

L'hôtel de Bourgogne est en deuil,
Depuis peu voyant au cercueil
Son Andromaque, si brillante,
Si charmante, si triomphante,
Autrement la belle Du Parc;
Pour qui l'amour tirait de l'arc
Sur les cœurs avec tant d'adresse.
Clotho, sans yeux et sans tendresse,
Nous a ravi cette beauté,
Dont chacun était enchanté; etc.

A. Jadin.

Guimarot, *Vie de Molière*. — *Mercure de France*, mai 1740, p. 846. — Molière, *Impromptu de Versailles*, scène II. — Robinet, *Lettre* du 15 décembre 1666.

GROSCHUF (*Henri-Augustin*), bibliographe allemand, mort à Leipzig, vers 1715. On a de lui : *De gentis Trillerianæ Ortu, Progressu et Insignibus*; Leipzig, 1705, in-4°; — *Nova librorum rariorum Collectio*; Halle, 1709-1716, in-8°, en cinq parties, dont la première contient entre autres des extraits de : *Holofernis Kriegboderi Responsiones ad epistolam Isaaci Casoboni pro Casp. Scioppio; Casp. Schoppii Commentarii in Priapeia; Catulli casta Carmina ab Raphaele Leonio collecta*; et *Casp. Schoppii Notæ in Claudii Verderii censuram*. En entier se trouve : *Camerarius erratum*. Dans la seconde partie on remarque : *Recensio operum historicorum Thuaneorum a Jo. Petro filio conscripta; Germania milite destituta et litteratis ceu mole laborans*; dans la troisième partie : *Jo.-Bapt. Galli Notationes in Thuani* Historiam; *Cynophoria, sive canis portatione ignominiosa, Joan.-Henrici Meibomii ad J. Marquardum Epistola*, etc. Groschuf donna plus tard une *Nova variorum Scriptorum Collectio*; Halle, 1716-1717, 3 vol. in-8°. W. R.

Fabricius, *Introduct. in notitiam rei litterariæ*, pars II, page 831. — Adelung, *Supplém.* à Jöcher.

GROSCHUF ou **GROSCHUPF** (*Fabien*), philologue allemand, né à Dantzig, le 5 novembre 1693, mort à Schleitz, le 15 décembre 1783. Après avoir étudié la théologie et ensuite la jurisprudence aux universités de Kœnigsberg et de Leipzig, il devint précepteur dans plusieurs familles nobles. Plus tard il obtint l'emploi de secrétaire auprès du prince Guillaume de Hesse-Philippsthal, gouverneur de Bréda, duquel il reçut, lorsqu'il le quitta, le titre de conseiller de justice. Il vécut quelque temps à Cassel comme particulier; en 1759, il se rendit à Schleitz, où il fut nommé membre du sénat de la ville. On a de Groschuf : *Ungebundene Uebersetzungen der Gedichte des Q. Horatius* (Traduction en prose des Poésies de Q. Horace); Cassel, 1749, 2 vol. in-8°; — *Kurze Abhandlung von der Händesprache, in soweit deren Merkmale bey alten Schriftstellern sich äussern* (Courte dissertation sur le langage des mains, en tant que les indices s'en trouvent dans les anciens auteurs); Cassel, 1750, in-8°; — *Abhandlung von den Fingern, deren Verrichtung, und symbolischen Bedeutung* (Mémoire sur les doigts, leurs fonctions et leur signification symbolique); Leipzig, 1757, in-8°; — *Kurzgefasste historische Erläuterung über die Lebensbeschreibung des Generals Cronström* (Brève explication historique sur la biographie du général Cronström); Francfort et Leipzig, 1757, in-8°; — *Historische Abhandlung von den Druiden der Teutschen, worin erwiesen wird, dass die Teutschen und Catten, ebenso wie die Gallier ihre eignen Druiden gehabt haben* (Dissertation historique sur les druides des Germains, dans laquelle on prouve que les Germains et les Cattes avaient, comme les Gaulois, leurs propres druides); Erfurt, 1759, in-8°. — Groschuf a inséré dans le tome VI du *Neuer Büchersaal der schönen Wissenschaften und freyen Künste* de Gottsched deux mémoires, l'un sur la *Muthmassliche Herleitung der Redensart : den Korbbekommen* (Origine probable de la locution : *recevoir le panier*, locution employée en allemand lorsqu'une femme refuse quelqu'un pour époux); l'autre *Ueber das Blindekuhspiel* (Sur le jeu de colin-maillard). Groschuf a travaillé aussi à une *Beschreibung Cassels* (Description de Cassel), publiée avec des adjonctions par Schminke, en 1767; il a donné en 1750 une édition augmentée des *Veer olden beröhmden scherzgedichten* (Quatre vieux Poëmes comiques célèbres) de Laurenberg; enfin, il a laissé en manuscrit : *Origines etymologicæ-historicæ in usum linguæ germanicæ*. E. G.

Meusel, *Lexikon der von 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. IV. — Strieder, t. V, p. 133.

GROSE (*François*), archéologue anglais, né à Greenford (Middlesex), en 1731, mort à Dublin, le 6 mai 1791. Il montra de bonne heure du goût pour la science héraldique. Son père, riche joaillier suisse, établi en Angleterre, lui procura, dans le Heralds'-College, la place de *Richmond-herald* (héraut de la maison de Richmond). Grose résigna cet emploi en 1763, pour entrer dans la milice du Hampshire, où il devint adjudant, payeur-maître et plus tard capitaine. A la mort de son père, en 1769, il hérita d'une fortune assez considérable, qu'il n'eut pas la sagesse de conserver. Du temps qu'il était payeur-maître de la milice, il disait en riant qu'il n'avait que deux livres de comptes, sa poche droite et sa poche gauche, l'une pour la recette, l'autre pour la dépense. Avec un pareil système de comptabilité, il eut bientôt mis un extrême désordre dans sa fortune. Son talent le sauva d'une ruine complète. Il possédait, outre une bonne éducation, le goût et l'aptitude du dessin. Encouragé par ses amis, il publia divers ou-

vrages dans lesquels il fit preuve d'une égale habileté à manier la plume et le crayon. Il mourut en Irlande, où il était allé relever des plans et dessiner des points de vue. François Grose était un joyeux et intrépide convive, spirituel, malgré une grande facilité à se laisser duper, recevant bien la plaisanterie, et la rendant avec esprit. Comme à sa bonne humeur et à sa bonhomie il joignait une énorme corpulence, on le comparait à Falstaff et à Sancho Pança. On a de lui : *Views of Antiquities in England and Wales*; 1773-1787, 8 vol. in-4° et in-8°. Cet ouvrage contient aussi les *Antiquités de Guernesey et de Jersey*; — *The Antiquities of Scotland*; 1790, 2 vol. in-4° et in-8°; — *The Antiquities of Ireland*; 1794, 2 vol. in-4° et in-8° : ce dernier ouvrage, que l'auteur avait laissé incomplet, fut achevé par Ledwich; — *A Treatise on ancient Armour and Weapons*; 1785-1789, in-4°; — *A classical Dictionary of the Vulgar Tongue*; 1785, in-8°; — *Military Antiquities; being a history of the english army from the conquest to the present time*; 1786-1788, 2 vol. in-4°; — *The History of Dover-Castle, by the rev. William Davell*; 1786, in-4°; — *A provincial Glossary, with a collection of local proverbs and popular superstitions*; 1788, in-8°; — *Rules for drawing caricatures*; 1788, in-8°; — *A Guide to Health, beauty, honour and riches; a collection of numerous advertissements, pointing out means to obtain those blessings*; in-12; —*The Olio; a collection of Essays*; 1793, in-8°. C'est un recueil de jeux de mots et de petites pièces de poésie, qui s'accordent très-bien avec le genre d'esprit de Grose, mais qui ne paraissent pas être tous sortis de sa plume. Z.

European Magazine, 1791. — *Gentleman's Magazine*, 1791. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GROSEZ (*Jean-Étienne*), écrivain religieux français, né à Arbois, au commencement du dix-septième siècle, mort à Lyon, vers 1695. Il entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, fit les basses classes dans différents colléges, et se consacra ensuite aux missions. On lui doit : *Le Journal des Saints, où sont représentées leurs images, avec un abrégé de leur vie, et une méditation pour chaque jour de l'année, tirée ou de la vie du saint, ou d'une maxime de l'Évangile*; Lyon, 1675, 3 vol. in-12; réimprimé un grand nombre de fois; nouv. édit., avec les oraisons en français, Paris et Lyon, 1822-1828, 2 vol. in-12; — *Vie de la Mère Anne de Xaintonges, fondatrice de la Compagnie de Sainte-Ursule, au comté de Bourgogne*; Lyon, 1681, 1691, 1697, in-8°; — *Vie de la Mère Marie-Madeleine de La Trinité, fondatrice de l'ordre de Notre-Dame de La Miséricorde*; Lyon, 1690, 1696, in-8°; — *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France*; Lyon, 1683, in-12. J. V.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

GROSIER (*Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre*), critique français, né à Saint-Omer, le 17 mars 1743, mort à Paris, le 8 décembre 1823. Il fit de bonnes études chez les jésuites, et entra dans leur société en 1761. Il débuta dans la carrière littéraire en faisant insérer dans le *Mercure de France* de juillet 1760 une imitation en vers français d'une ode d'Horace. « Après sa sortie de chez les jésuites, dit Barbier, l'abbé Grosier vint à Paris, et y fut recherché par Fréron, qui lui fit de vives instances pour le déterminer à prendre part au travail de ses feuilles, alors si connues sous le titre d'*Année littéraire*. Il fut son coopérateur pendant six ans, et se trouva seul chargé de presque toute la rédaction dans les dernières années de la vie de ce critique célèbre. Après sa mort, sa femme et ses enfants, dont ce journal était devenu la seule ressource, eurent encore recours à l'abbé Grosier pour le continuer et le soutenir; il se rendit à leurs désirs, et l'*Année littéraire*, que ses nombreux ennemis regardaient comme tombée, reprit un nouvel essor. C'est à lui que sont dus entre autres ces articles qui firent tant de bruit sur le *Suétone* de La Harpe et sur les fausses *lettres* du pape Ganganelli. » En 1779, Grosier se décida, en faveur d'un établissement de bienfaisance, à se charger du *Journal des Beaux-Arts*, qui était en discrédit; il le reprit sous le titre de *Journal de Littérature, des Sciences et des Arts* : le succès était assuré; mais l'abbé Grosier ne crut pas devoir continuer ce recueil. La première année, qui est seule de lui, renferme, suivant Barbier, d'excellents morceaux de critique et des analyses très-bien faites. L'*Année littéraire* fut reprise en 1800 par l'abbé Grosier et Geoffroy, qu'on peut regarder comme son élève dans l'art de la critique. Des circonstances qui tenaient à la révolution firent supprimer ce journal après la publication de sept ou huit volumes in-12.

Pendant quarante ans l'abbé Grosier s'occupa de l'histoire, des arts et de la littérature de la Chine. Il publia, de 1777 à 1784, conjointement avec Le Roux-des Hauterayes, en 12 volumes in-4°, l'*Histoire générale de la Chine*, compilée à Pékin par le P. de Mailla sur les originaux chinois ou mantchous. « Le prospectus très-développé, par lequel il l'annonça, fut singulièrement bien accueilli du public, et lui valut, en peu de mois, dit Barbier, 86,000 fr. en souscriptions, qui servirent à faire les frais de l'édition. » D'Alembert et La Harpe firent l'éloge de ce prospectus. Il ajouta à ce grand travail, qui le premier faisait connaître aux Européens la longue suite des événements politiques du Céleste Empire, un treizième volume, intitulé : *De la Chine, ou description générale de cet empire, rédigée d'après les Mémoires de la mission de Pékin, ouvrage qui contient : 1° la Description topographique des quinze provinces qui composent cet empire, celle de la Tartarie, des îles et des États tributaires qui en dépendent; le*

nombre de villes, etc.; 2° *l'exposé de toutes les connaissances acquises et parvenues jusqu'en Europe sur le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs, les sciences et les arts des Chinois*; Paris, 1786, in-4°. « Ce volume eut le plus grand succès, dit Barbier; on le vendit séparément, avec un frontispice particulier; et trois mois après on en fit une seconde édition, en 2 vol. in-8°. Il obtint la même faveur de l'étranger, puisqu'il fut traduit en anglais et en italien. Ce volume n'était cependant qu'un supplément jugé nécessaire pour l'intelligence de la grande *Histoire Chinoise*. Depuis l'auteur s'occupa à compléter cette description, et cet ouvrage fut réimprimé, en 1818 et années suivantes, en 7 vol. in-8°. » — L'abbé Grosier a laissé en manuscrit une nouvelle édition de l'*Histoire générale de la Chine*, traduite par le père de Mailla, refondue quant au style, au choix et à la disposition des faits. On doit encore à l'abbé Grosier les *Mémoires d'une société célèbre, considérée comme corps littéraire et académique depuis le commencement de ce siècle, ou mémoires des jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts*; Paris, 1792, 3 vol. in-8°. Cette collection, extraite du fameux *Journal de Trévoux*, rédigé par les jésuites, devait être portée à un grand nombre de volumes; mais la révolution empêcha l'éditeur de continuer. La préface de l'éditeur contient l'apologie des jésuites considérés surtout sous le rapport littéraire. Le marquis de Fortia d'Urban a inséré dans le 10° volume des *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre*, Paris, 1809, in-12, une attaque assez vive de l'abbé Grosier contre le *Voyage à Pékin* de Guignes fils. Grosier travailla encore à la *Gazette de France*. La *Biographie des hommes vivants*, de Michaud, lui attribue l'ouvrage intitulé : *Antidote de l'Athéisme, ou examen du Dictionnaire des Athées* (de Sylvain Maréchal); Paris, 1801, in-8°; mais d'après Barbier ce livre appartient à Léon Alea.

La publication de l'*Histoire de la Chine* n'avait pas fait la fortune de l'abbé Grosier : les nombreux agents qu'il avait été forcé d'employer ne lui laissèrent qu'un faible bénéfice. Avant la révolution il possédait un canonicat à Saint-Louis du Louvre. Plus tard il vécut d'une modeste rente. En 1810 il fut nommé sous-bibliothécaire de l'Arsenal; en 1817 il devint conservateur, et plus tard administrateur de cette même bibliothèque. « Dans les fonctions de sa nouvelle place, il sut, dit Barbier, par sa complaisance et par son empressement à communiquer les lumières qu'il devait à de longues études, se faire aimer des gens de lettres. » L. L—T.

Barbier, *Revue encyclopédique*, 1823, t. XXI, p. 740. — Quérard, *La France littéraire*. — Abel Rémusat, *Mélanges Asiatiques*, t. I, p. 283 à 307.

GROSLEY (*Pierre-Jean*), érudit français, né à Troyes, le 18 novembre 1718, mort le 4 novembre 1785. Fils d'un avocat et destiné à la même profession, il fit ses études dans sa ville natale, au collége de l'Oratoire, où régnaient des opinions jansénistes assez prononcées. Il alla ensuite à Paris suivre les cours de droit, et y passa plusieurs années comme clerc de procureur. Il se lia intimement avec le P. jésuite Tournemine, chez lequel il vit souvent Voltaire, Piron, Lefranc de Pompignan. L'amitié du savant jésuite mit à sa disposition les bibliothèques de Huet et de Ménage. Il semblait vouloir se consacrer tout entier à la littérature et ne plus quitter Paris, lorsque la mort du P. Tournemine le fit renoncer à ce projet. Il revint à Troyes, et y exerça la profession d'avocat. Selon son expression, « il ouvrit boutique et eut pour premiers chalands quelques vieilles pratiques de son père ». Le barreau l'occupait fort peu, et dans l'intervalle de deux consultations, il allait volontiers faire une excursion en Italie, en Angleterre, en Hollande, en Suisse. En 1745 et 1746, il fit la campagne d'Italie, dans l'état-major du maréchal de Maillebois, en qualité de caissier des vivres. Au retour de chaque voyage, il publiait ses observations dans un style peu élégant, mais original et piquant. Il donna en même temps plusieurs ouvrages qui appartiennent à un genre littéraire qu'on pourrait appeler l'érudition facétieuse. C'est à peine si parmi ses nombreuses productions on en trouve deux ou trois de tout à fait sérieuses. Elles lui valurent l'honneur d'être associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il adressa à cette compagnie plusieurs mémoires. « Mais entraîné, dit Dacier, par l'originalité de son esprit, il confondait sans cesse les genres, mêlait le gai au sérieux, le grave au badin, le noble au burlesque, insistait sur des minuties, errait au gré de son imagination, arrivait où il pouvait et quand il pouvait, quelquefois n'arrivait nulle part, et paraissait souvent ne s'être proposé d'autre but que de s'amuser sur la route; de sorte qu'aucune de ces compositions, moitié érudites, moitié plaisantes, n'a pu trouver place dans nos mémoires. » Ce mélange de sérieux et de plaisant se remarquait dans ses actions même les plus graves, aussi bien que dans ses écrits. Ainsi il abandonna à sa sœur un legs de quarante mille livres, et dans l'acte de donation, il déclara qu'il faisait ce don « *proprio motu*, uniquement pour lui-même, dispensant même de reconnaissance en tant que besoin serait ». Dans son testament, il légua une somme pour l'entretien de « deux chats, ses commensaux », et une autre somme pour l'érection d'un monument en l'honneur du grand Arnauld. Une donation d'un autre genre, faite quelques années avant sa mort, eut pour sa tranquillité de fâcheuses conséquences. Il imagina de consacrer une somme de dix mille francs à élever des bustes aux célébrités de Troyes. Déjà ceux de Pithou, de Passerat, du P. Lecointe, de Mignard, de Girardon, étaient posés, et un

piédestal attendait un sixième buste, lorsqu'un revers de fortune empêcha Grosley d'aller plus loin. Ses compatriotes se moquèrent beaucoup de cette libéralité brusquement interrompue, et prétendirent que le donateur réservait à son propre buste le sixième piédestal. Grosley attacha une singulière importance à cette futile contrariété, et dans ses écrits, il parle souvent des chagrins qu'elle lui causa. « Les ouvrages de Grosley, dit M. Sainte-Beuve, ont peu de lecteurs aujourd'hui; en y regardant bien, on trouverait dans presque tous quelque chose de particulier, d'original, de non vulgaire pour l'idée et à la fois de populaire de ton et de tour; mais pourtant il faut convenir qu'en prolongeant le Bayle au delà des limites possibles, en s'abandonnant à tout propos au sans-gêne de la note, de la digression et de la rapsodie locale, en ne tenant nul compte enfin des façons littéraires exigées par le goût d'alentour, Grosley, vieillissant, s'est de plus perdu dans le farrago. On ne cite plus guère de lui et on ne recherche encore que deux productions d'un genre bien différent; son ouvrage sérieux, solide, la *Vie de Pierre Pithou*, et son premier essai, tout badin et burlesque, les *Mémoires de l'Académie de Troyes.* » On a de Grosley : *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, nouvellement établie à Troyes en Champagne;* 1744, in-12; 1715, 2 vol. in-12; 1768, in-12 : c'est un recueil de mémoires sur des sujets assez étranges; la plus connue de ces dissertations est celle qui traite *De l'Usage de battre sa maîtresse; — Mémoires pour servir de supplément aux « Antiquités ecclésiastiques du diocèse de Troyes » par M. N. Camusat;* Troyes, 1750, in-12. Ces *Mémoires* sont dirigés contre les jésuites. La première édition fut saisie en arrivant à Paris et brûlée à la Bastille; Grosley en donna une seconde très-augmentée; Troyes, 1757, in-12; — *Dissertation sur cette question: Si les lettres ont contribué aux progrès des mœurs?* 1751, in-12 : ce discours fut adressé au fameux concours ouvert par l'académie de Dijon, et obtint l'accessit : Grosley se prononça pour la négative, comme Rousseau, mais il ne prit pas sa thèse au sérieux; — *Recherches pour servir à l'histoire du droit français;* Paris, 1752, in-12; — *Éloge historique et critique de Breyer, chanoine de Troyes;* 1753, in-12; — *Vie de P. Pithou avec quelques mémoires sur son père et ses frères;* Paris, 1756, 2 vol. in-12; — *Discussion historique et critique sur la conjuration de Venise, et sur l'histoire de cette conjuration par l'abbé de Saint-Réal;* Paris, 1756, in-12 : Grosley prouve sans peine que le célèbre récit de Saint-Réal n'est qu'un roman. — *Éphémérides troyennes;* Troyes, 1757-1768, 12 vol. in-24 : ces *Éphémérides* sont une espèce d'almanach; Grosley a inséré, à la suite du calendrier, beaucoup de dissertations relatives à l'histoire civile et littéraire, aux antiquités, aux manufactures, au commerce de Troyes et de la Champagne. Son zèle patriotique fut mal récompensé. Quelques libertés de plume firent crier au scandale, et le présidial de Troyes supprima l'ouvrage comme « contenant des satires, des invectives, des calomnies, des faussetés, des indécences, etc. »; — *Nouveaux Mémoires ou Observations de deux Gentilshommes suédois sur l'Italie et sur les Italiens;* 1764, 3 vol. in-12; — *Londres*, Lausanne (Paris), 1770, 3 vol. in-12 : Grosley ne savait pas l'anglais, et il ne passa que six semaines à Londres; cependant son livre contient beaucoup d'observations curieuses, mais l'auteur s'abandonne trop à son goût pour les digressions; ainsi il consacre près de deux cents pages à rechercher les causes et les effets du *spleen; — Mémoires sur les campagnes d'Italie de* 1745 *et* 1746, *avec un journal de la campagne du maréchal de Maillebois en* 1743; Amsterdam, 1777, 2 vol. in-12; — *Vie de Grosley, écrite en partie par lui-même, continuée et publiée par l'abbé Maydieu, dédiée à un inconnu;* Londres (Paris), 1787, in-8°; — *Œuvres inédites;* Troyes et Paris, 1812, 3 vol. in-8°. Grosley publia aussi la *Théorie des Bénéfices;* Troyes, 1767, 2 vol. in-12; c'est une nouvelle édition des *Traités* de fra Paolo et de Richard Simon *Sur les Bénéfices.* N.

Vie de Grosley, citée plus haut. — Dacier, *Éloge de Grosley*; dans les *Mémoires de l'Ac. des Insc.* — Desessarts, *Siècles littéraires.* — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1842.

GROSNET. *Voy.* GROGNET.

***GROSS** (*Erhart*), moraliste allemand, né à Nuremberg, au quinzième siècle. Il entra dans l'ordre des Chartreux, et traduisit en langue germanique un ouvrage latin de morale chrétienne qui avait de la vogue au moyen âge sous le titre de *Doctrinale Laicorum.* Cette traduction eut un succès qu'attestent trois éditions successives; la première est in-folio, sans lieu ni date; les deux autres virent le jour à Augsbourg en 1485, in-folio, et en 1493, in-4°. G. B.

Will, *Nürnberg. Gelehrt.-Lexikon*, V, 424. — Panzer, *Annal.*, I, 28. — Haym, *Repert. bibliogr.*, t. I, part. II, p. 530.

GROSS (*Jean-Georges*), écrivain suisse, né à Bâle, le 28 mars 1581, mort dans cette même ville, le 8 février 1630. Il étudia la théologie, devint en 1604 pasteur d'une des paroisses de Bâle, et obtint en 1612 la chaire de théologie à l'université de cette ville. On a de lui : *Libri III de Christiana Republica, s. de felici gubernatione populi Dei;* Bâle, 1612; — *Libri IV tractatus de formandis orationibus oratoriis;* ibid., 1613; — *De Bellis Christianorum;* ibid., 1614; — *De Terræ Motibus a* 600 *retro annis Basileæ obortis;* ibid., 1614; — *Theatrum Biblicum, ex scriptis theologorum veterum;* ibid., 1615-1618, 2 vol. in-4°; — *Thesaurus Concionum sacrarum;* ibid., 1616-1617; —

Bericht von dem Cometen des Jahrs 1618 (Compte rendu de la comète de l'année 1618); ibid., 1618; — *Compendium Philosophiæ, Medic., Jurispr. et Theologiæ;* ibid., 1620; — *Theologia popularis;* ibid., 1622; — *Epitaphia et Inscriptiones urbis Basileensis;* ibid., 1622. V—U.

Adelung, suite de Jöcher. — *Athenæ Rauricæ*, p. 83.

Gross (*Jean-Godefroi*), publiciste allemand, né le 8 octobre 1703, à Uhlfeld, principauté de Bareuth, mort le 12 juillet 1768, à Erlangen. Il fréquenta pendant plusieurs années les universités de Halle et de Leipzig, où il étudia la théologie, l'histoire, la statistique et la politique, et enseigna ensuite successivement à Halle, à Kloster-Bergen et à Erlangen. En 1841 il renonça à la place qu'il occupait à l'Académie des Nobles de cette dernière ville, et fonda la *Gazette d'Erlangen*, qui, rédigée avec beaucoup de goût, obtint bientôt une très-grande vogue et compta jusqu'à 18,000 souscripteurs. Durant les vingt-huit ans que Gross fut à la tête de ce journal, il parut successivement sous cinq titres différents : *Christian-Erlangischer Zeitungs Extract.*, 1741-1750, tome I-X; — *Auszug der neuesten Weltgeschichte*, 1751-1753, t. XI-XIII; — *Auszug der neuesten Weltgeschichte und schoenen Wissenschaften*, 1754-1757, t. XIV-XVII; — *Auszug der neuesten Weltgeschichte*, 1758-1762, t. XVIII-XXII; — *Realzeitung*, 1763-1768; XXII-XXVIII. En 1745 Gross se rendit à Nuremberg, où l'impératrice-reine Marie-Thérèse l'avait nommé son agent, avec le titre de conseiller impérial; mais une discussion assez vive avec le sénat nurembergeois l'obligea à retourner à Erlangen. En 1752 il devint conseiller et historiographe du margraviat de Brandebourg, et en 1765 le roi de Prusse lui conféra le titre de conseiller de sa cour, en reconnaissance de 30,000 florins qu'il avait donnés pour l'établissement d'une école à Berlin.

Gross écrivait avec élégance et avec une très-grande facilité. Redoutable à ses adversaires par son talent satirique, il était lui-même d'un caractère très-timide, et on assure que pour éviter des dangers qui le plus souvent n'existaient que dans son imagination, il avait l'habitude de dormir le jour et de veiller la nuit. On lui doit les ouvrages intitulés : *Der angehende Lateiner* (Élements de la Langue Latine); 5e édit., Halle, 1769; — *Gedanken über ein mit leichten Kosten zu errichtendes Seminarium politicum* (Pensées sur l'établissement d'un séminaire politique); Nuremberg, 1739; — *Auszug der neusten Geschichte der Gelehrten* (Précis de l'histoire des savants modernes); ibid., 1749-1750, revue continuée par le professeur Will, d'Altdorf; — *Orbis in tabula*, carte géographique universelle en deux grands tableaux, faisant partie de l'*Atlas* de Homann. V—U.

J.-P. Reinhard, *Memoria J.-G. Gross;* Erlangen, 1768, in-folio. — *Erlang. gel. Zeitung.*, 1768, p. 233 et suiv. — *Acta historico-ecclesiast.*, t. IV, p. 306. — *Lebensgesch. d. sehr berühmt gewordenen Hofraths J.-G. Gross verfasset von W. Will;* Nuremberg, 1789. — Waldaw, *Vermischte Beitræge zur Gesch. d. Stadt Nürenberg*, tome IV, p. 279-348. — Hirsching, *Handbuch*. — *Allgem. Liter. Anzeiger de* 1801, p. 642-644. — Fickenscher, *Gel. Fürstenthum Bareith*, t. III, p. 120-126. — Will et Nopitsch, *Nuremb. Gelehrt.-Lexik.*, t. V, p. 425-431. — *Denkwürdigkeiten aus dem Leben ausgez. Deutsch. d. XVIIIten Jahrh.*, p. 706, squ. — Meusel, *Lex. verst. schriftst.*, vol. 4, p. 390-393.

Grosse (*Menning*), jurisconsulte allemand, né à Wittemberg, vers la fin du seizième siècle, noyé le 14 mars 1649. Il enseigna la jurisprudence à l'université de sa ville natale; plus tard il devint syndic dans la basse Lusace; il fut en dernier lieu chargé d'une chaire de droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il tomba dans la Neiss par accident, et s'y noya. On a de lui : *Magia de spectris, divinatione et de apparitione spirituum;* — *De Translatione imperii romani a Græcis ad Germanos;* — *De Jure quod ex feudo acquiritur, tam vassalo quam domino;* — *De Causis feudum amittendi et processu feudali;* — *Positiones quædam dubiorum juridico-politicorum;* et quinze autres dissertations sur diverses matières de droit.

E. G.

Witte, *Diarium biographicum*. — Becmann, *Notitia Academiæ francofurtanæ*.

Grosse-Tête ou **Grosthead** (*Robert*), en latin *Capito*, prélat anglais, né à Strodbrook, village du comté de Suffolk, vers 1175, mort à Bugedon, le 9 octobre 1253. Ses parents, quoique pauvres et de basse condition, l'envoyèrent étudier à Oxford. De là il passa à l'université de Paris, où il reçut d'abord, puis donna des leçons. De retour en Angleterre, il obtint diverses dignités ecclésiastiques, devint en 1232 archidiacre de Leicester, par la protection de Simon de Montfort, comte de cette ville, et succéda, en 1235, à Hugues de Walles sur le siége épiscopal de Lincoln. Le principal événement de son administration diocésaine fut son éclatant démêlé avec le pape Innocent IV. Ce pontife avait donné à un enfant, son petit-neveu, un canonicat de Lincoln. Grosse-Tête protesta contre une nomination qui était à la fois un acte de népotisme et une atteinte aux libertés de l'Église d'Angleterre. Il déclara qu'il ne laisserait jamais exercer le ministère ecclésiastique par des enfants incapables de se gouverner eux-mêmes, et adressa à ce sujet au pape une lettre très-vigoureuse. Innocent IV en la recevant s'écria : « Quel est ce vieillard en délire, sourd et absurde (*Quis est iste senex delirus, surdus et absurdus*)? Mais malgré sa colère il n'osa rien entreprendre contre le hardi prélat. La querelle, commencée en 1750, n'était pas encore terminée lorsque, trois ans plus tard, Grosse-Tête finit ses jours, dans sa résidence de Bugedon. Un peu avant sa mort, s'entretenant avec Jean de Saint-Gilles, il déclara que le pape était hérétique, et que les frères Mineurs et Prêcheurs devaient le combattre sous peine d'être

eux-mêmes coupables d'hérésie. Après une peinture terrible de la cour pontificale, dont, dit-il « la terre entière ne suffit pas à l'avarice, toutes les courtisanes du monde à la luxure », il ajouta « qu'il prévoyait que des maux plus affreux arriveraient dans peu de temps ». Ce furent ses dernières paroles. « Le saint évêque de Lincoln, dit Matthieu Paris, quitta donc ce monde, qu'il n'avait jamais aimé, et où il était en exil, et mourut à Buledon, son manoir, la nuit de la Saint-Denis. Pendant sa vie, il avait réprimandé publiquement le seigneur pape et le roi, corrigé les prélats, réformé les moines, dirigé les prêtres, instruit les clercs, soutenu les écoliers, prêché devant le peuple, poursuivi les incontinents, fouillé avec soin les divers écrits, et avait été le marteau et le contempteur des Romains. Il était libéral, prodigue, courtois, gai et affable à la table de la réfection corporelle; mais à la table spirituelle, il se présentait en pleurant et avec un cœur pieux et contrit. Il avait gagné le respect de tous par son zèle infatigable à remplir les fonctions pontificales. » La lutte que Robert Grosse-Tête avait soutenue contre la cour romaine rendit sa mémoire chère aux Anglais. On lui attribua des miracles. Il laissa la plus grande réputation de savoir. L. Roger Bacon (*Ad Clementem papam*, c. 29) le distingue du vulgaire des philosophes, et le place avec Salomon et Aristote dans ce petit nombre de sages qui ont atteint la perfection de la philosophie. Trithème l'appelle « calculator insignis, theologorum sui temporis facile princeps ». Sixte de Sienne enchérit encore sur ces éloges; l'abbé Fleury, tout en rendant hommage à sa science, à la pureté de sa doctrine et de ses mœurs, blâme l'excessive âpreté de son zèle. Déjà de son temps, si l'on en croit Harpsfeld, plusieurs personnes, jouant sur son nom, trouvaient que cette *grosse-tête* était *entêtée* (quibusdam visus est capito fuisse suoque nomini respondere). Robert Grosse-Tête composa de nombreux ouvrages, dont plusieurs ont été imprimés; parmi ces derniers on remarque une traduction latine, qu'il fit en 1242, du *Testament des douze Patriarches*. Bien que le livre original, rédigé en hébreu, soit apocryphe, il n'en remonte pas moins à une époque ancienne, et paraît même antérieur à l'ère chrétienne. La traduction de Robert Grosse-Tête, faite d'après une version attribuée à saint Chrysostome, a été imprimée à Augsbourg, 1483; Haguenau, 1532, in-8°; Paris, 1549, in-12; elle a été insérée dans le *Spicilegium* de Grabe, Oxford, 1698, in-8°, et dans le *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti* de J.-A. Fabricius. Les autres ouvrages publiés de Robert Grosse-Tête sont : *De Corruptelis Ecclesiæ*, discours prononcé devant le pape dans un consistoire tenu à Lyon en 1250, imprimé dans l'*Anglia sacra* de Warton; — un *Commentaire sur la théologie mystique de Denis l'Aréopagite*, imprimé avec les *Œuvres* de Denis; Strasbourg, 1503, in-fol.; — un *Commentaire sur les deux livres des Secondes analytiques d'Aristote, et sur les huit livres de Physique* du même philosophe; on ignore s'il a été imprimé; — *Compendium Sphæræ Mundi*, dans un recueil d'ouvrages du même genre; Venise, 1518, in-fol.; — *Ruperti Lincolniensis, bonarum artium optimi interpretis, Opuscula dignissima, nunc primum in lucem edita*; Venise, 1514; — *De Cessatione Legalium*; 1652, in-12. Divers *opuscules* ecclésiastiques de Robert ont été recueillis par Brown dans son *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*. Les ouvrages manuscrits de Grosse-Tête sont relatifs la plupart à la théologie, et écrits en latin; cependant, un manuscrit de Cambridge contient plusieurs traités et sermons en langue anglaise. Ce prélat paraît être aussi l'auteur de mille sept cent quarante-huit vers français, où il est question du péché d'Adam et de la rédemption du genre humain. Ce poëme porte dans le manuscrit le titre de *Roman des Romans*; l'abbé de La Rue en a donné un extrait dans ses *Essais historiques sur les Bardes, les Trouvères*, III, 107-114.

Z.

Richardus Barderiensis, *Vie de Robert*, en vers latins; dans Warton, *Anglia sacra*, t. II, 325, 344, 345. — Matthieu Paris, *Grande Chronique* (trad. par Huillard-Bréholles), t. IV, p. 87, 394; V, 203-207, 317, 383; VI, 166; VII, 21, 131, 188, 293, 373, 430-444. — Samuel Pegge, *Life of Robert Grosseteste*; 1793, in-4°. — Harpsfeld, *Historia Ecclesiæ anglicanæ*, s. XIII. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, l. LXXX, n° 60; l. LXXXIII, n° 43. — Milner, *Church History*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, 437.

GROSSER (*Samuel*), philologue allemand, né le 8 février 1664, à Paschkerwitz (Silésie), mort le 24 juin 1736. En 1685 il se fit recevoir maître ès arts à l'université de Leipzig. Cinq ans après il fut nommé successivement co-recteur à l'école Nicolaï de Leipzig, en 1691 recteur à l'école d'Altenbourg, en 1695 recteur à Gœrlitz. En 1712 il devint membre de l'Académie des Sciences de Berlin. On a de lui : *Otium Ulysseum studiosæ juventutis, hoc est geographia quadripartita, gæodesico-physico-politico-historica, tabulis synopticis digesta*; Francfort et Leipzig, 1696, et 1698, in-fol.; traduit en allemand par Grosser, sous le titre de *Weltbeschanung in Tabellen* (Aspect du monde en tableaux); Leipzig, 1718, in-fol.; — *Pharus intellectus, sive logica electiva*; Leipzig, 1697, in-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé, quoique, selon Sancius, la logique en soit inepte et barbare; — *Isagoge styli romani*; — *Vita Christ. Weissii, cum commentario de scriptis ejus*; Leipzig, 1710, in-8°; — *Lausnitzische Merkwürdigkeiten* (Curiosités de la Lusace); Leipzig et Bautzen, 1714, in-fol.; — *Historisch-politische Merkwürdigkeiten der beyden Markgrafthümer Ober und Nieder-Lausitz* (Curiosités historiques et politiques des deux

margraviats de la haute et de la basse Lusace). Grosser a encore laissé plusieurs ouvrages de piété, quelques pièces de théâtre et une vingtaine de dissertations latines, parmi lesquelles nous citerons : *De Bullis imperatorum aureis Gorlicii*, insérée dans le tome II des *Scriptores Rerum Lusaticarum* de Chr.-G. Hoffmann.; — *De ambiguis politicorum Locutionibus*; — *De Feminarum Meritis in rempublicam collatis*; — *De Ambidextris*. E. G.

Fr.-Chr. Baumeister, *Memoria Sam. Grosseri*; Görlitz, 1737, in-fol., et dans les *Exercitationes academicæ* de Baumeister. — G.-B. Schultes, *Ehrengedaechtniss Sam. Grossers* (Gœrlitz, in-fol.) — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **GROSSI** (*Jean-Baptiste* DE), historien et jurisconsulte italien, né à Catane, en 1605, mort le 20 août 1666. Après avoir obtenu le grade de docteur en théologie et en droit, il fut successivement professeur de droit canon au lycée de Catane, vicaire général, enfin chanoine et preto-notaire apostolique. On a de lui : *Catanense Decachordum, sive novissima sacræ Catanensis Ecclesiæ notitia*; Catane, 1642-1647, 2 vol. in-fol.; inséré dans le t. XL du *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Grævius et de Burmann; — *Theori-Praxis ad constitutiones pragmaticales comitis Castrensis in Siciliæ regno olim pro regis*; Catane, 1651 et 1667, in-fol.; — *Abbas vindicatus, sive Nicolai de Tudiscis, archiepiscopi Panormitani vita*; Florence, 1651, in-4°; — *Catana sacra, sive de episcopis Catanensibus*; Catane, 1654, in-fol.; — *Controversiæ forensium judiciorum*; Catane, 1662, in-fol.; — deux ouvrages in-fol. *Sur les Contrats de Mineurs*. Il a laissé en manuscrit, entre autres : *Diarium Catanense* et *Lyceum Catanense, sive de scriptoribus Catanensibus*. E. G.

Mongitore, *Biblioth. Sicula*, t. I, p. 329. — *Alphabetica Virorum illustrium Corona, qua Joh.-Baptistæ de Grossis frons præeminet*; Catane, 1686.

GROSSI (*Ernest* DE), médecin allemand, né à Passau, en 1781, mort à Munich, le 31 décembre 1829. Il fut professeur à l'université de Munich, et a publié : *Versuch einer allgemeinen Krankheitslehere* (Essai d'une Pathologie générale); Munich, 1811, 2 vol.; — *Beurtheilung des Handbuchs der allgemeinen Pathologie v. K. Sprengel* (Critique du Manuel de Pathologie générale de Sprengel); ibid., 1813; — *Pathologia generalis*; ibid., 1831; — *Familiarum morbor. humanor. Expositio*; ibid., 1831; — *Semiotice et Isagoge in Clinicen*; ibid., 1832; — une traduction allemande du *Manuel des Chirurgiens* de Asselini et plusieurs articles insérés dans la *Gazette médico-chirurgicale* de Salzbourg. D^r^ L.

Historia Morbi Dr Ernesti de Grossi; Munich, 1830. — Hecker, *Annalen der Heilkunde*.

GROSSI (*Thomas*), poëte italien, né à Bellano, village de la province de Côme, le 20 janvier 1791, mort à Milan, le 10 décembre 1853. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il entra au petit séminaire de Lecco, puis il continua ses études à Rezzonico et à Milan. Ayant renoncé à la carrière cléricale, il se fit recevoir docteur en droit, en 1810, à l'université de Pavie. Enfin, il se livra tout entier à la littérature. Lors de la révolution de 1848, Grossi célébra dans de beaux vers la délivrance de sa patrie, et fut appelé à la tête des gymnases de la Lombardie. Après le retour des Autrichiens, il revint dans sa retraite à Monza. L'Académie de Brera, à Milan, lui a élevé un monument, où le statuaire M. Vela a représenté le poëte sous les traits et dans la position d'un homme qui rêve, tenant à la main un acte notarié.

Les principales œuvres de Grossi sont : *La Prinéide*, poëme satirique, où l'auteur évoque l'ombre de Prina, ministre du vice-roi Eugène, massacré par la populace le 24 avril 1814; — *La Pioggia d'Oro*; 1816; — *La Fuggitiva*, élégie, en dialectes mélangés; — la tragédie de *G.-Maria Visconti*; — *Ildegonda*, poëme remarquable, publié en 1820, où l'auteur a montré possible l'union du genre romantique et du genre classique; — *I Lombardi alla prima crociata* (1826), qui a inspiré le talent de Verdi; — *Marco Visconti*, roman historique, qui a été traduit en français, en allemand et en anglais; — *Ulrico e Lida*, nouvelle en six chants, dont Silvio Pellico, dans une lettre adressée à M. de La Tour, disait (1837) que « cette œuvre a un naturel qui lui donne beaucoup de charme ». Grossi décrit avec prédilection la belle nature, les contrées pittoresques qui furent son berceau, le clocher et l'église de Bellano et les villages de ses chères montagnes natales. Il est plein de grâce, de douceur, d'élégance, et ces qualités n'excluent pas chez lui la force, la passion, l'élévation et la tendresse. G. VITALI.

Romani, dans la *Gazette Piémontaise* du 13 décembre 1853. — Boetti, dans le *Risorgimento* de décembre 1856 et de janvier 1857. — Cherubini, *I Poeti vernacoli*. — Silvio Pellico, *Epistolario*, publié par M. Lemonnier de Florence.

GROSSMANN (*Gustave-Frédéric-Wilhelm*), artiste et poëte dramatique allemand, né à Berlin, en 1744, mort à Hanovre, en 1796. Après avoir fait d'excellentes études, il devint secrétaire de légation à Dantzig, et prit part, en cette qualité, aux négociations relatives au premier partage de la Pologne. Ayant été appelé un jour à remplacer un acteur qui manquait à une représentation importante, il y réussit avec un tel succès qu'il résolut dès lors de ne plus quitter la scène. Il retourna à Berlin, où il débuta en 1774. Cinq ans après il se rendit à l'appel de l'électeur Maximilien, qui lui donna la direction de son théâtre de Bonn. Il fit preuve dans ces fonctions de la connaissance à la fois théorique et pratique la plus approfondie de la scène, et fit faire de tels progrès à l'art dramatique de son pays, qu'on le surnomma « le Shakspeare allemand ». En 1784 il fonda une nouvelle société dramatique, avec laquelle il parcourut dif-

férentes résidences et en dernier lieu Hanovre, où il mourut, des suites de son intempérance. Lors de l'explosion de la révolution française et des mouvements qu'elle occasionna en Allemagne, Grossmann se trouva compromis dans un procès politique avec quelques autres enthousiastes, et fut condamné à une réclusion de six mois. Ses œuvres dramatiques eurent de son temps le plus grand succès. Il a écrit les comédies suivantes : *Wilhelmine de Blondheim;* — *Henriette Adélaïde de Weltheim;* — *Die Fuersbrunst* (L'Incendie); — *Die Ehestandscandidaten* (Les Candidats au Mariage); — et la plus célèbre, intitulée : *Nicht mehr als sechs Schlüssel* (Pas plus de six clefs), qui produisit, malgré le blâme de Gœthe, le plus grand effet lors des premières représentations. W. R.

Jördens, *Charakteristik deutscher Dichter*. — Græsse, *Geschichte der deutschen litteratur*. — *Conversations-Lexikon*.

*GROSSMANN (*Chrétien - Dieudonné-Leberecht*), philologue et théologien allemand, né le 5 novembre 1783, à Priesznitz (Altenbourg). Il fit ses études à Schulpforta et à l'université de Iéna, remplaça son père pendant trois ans dans les fonctions de pasteur de Priesznitz, et occupa depuis 1811 jusqu'en 1822 la place de pasteur de la petite commune de Grœbitz près Weissenfels. En 1822 il fut nommé professeur à Schulpforta, en 1823 intendant supérieur ecclésiastique et prédicateur de la cour d'Altenbourg, enfin en 1829 il fut appelé à Leipzig, où il demeure encore aujourd'hui en qualité d'intendant supérieur des affaires ecclésiastiques et de professeur de théologie évangélique. On a de lui : *De Procuratore, parabola Jesu-Christi ex re provinciali Roman. illustr. comment., historico-exegetica ad Luc. XVI*, 1-9; Leipzig, 1824, in-8°; — *Quæstiones Philoneæ*, 1° *De Theologiæ Philonis Fontibus et Auctoritate;* 2° *De λόγῳ Philonis;* Leipzig, 1830, in-4°; — *Die Begeisterung für den Glauben* (L'Enthousiasme pour la foi); Leipzig, 1830; — *Ueber die Reformation der protestantischen Kirchenverfassung im Königreich Sachsen* (De la Réformation de l'Église protestante dans le royaume de Saxe); Leipzig, 1833; — *De Judæorum Disciplina Arcani;* Leipzig, 1833 et 1834, 2 parties; — *De Philosophia Sadducæorum;* Leipzig, 1836-1838, 3 parties; — *Die Verdienste des Churfürsten von Sachsen um den Abschluss des Augsburger Religionsfriedens* (Les Mérites de l'électeur de Saxe pour la conclusion de la paix religieuse d'Augsbourg); Leipzig, 1855, in-8°; — un grand nombre de *sermons;* Altenbourg, 1829; Leipzig, 1829, 1830, 1831, etc. R. L.

Brockhaus, *Conv.-Lex*. — Hinrichs, *Bücher-Verzeichniss*. — Kayser, *Index libror*. — Gersdorf, *Repertorium*.

*GROSSO (*Nanni*), sculpteur florentin, florissait en 1488. Il fut un des bons élèves d'Andrea Verocchio, mais se fit remarquer encore plus par la bizarrerie de son caractère. Partout où il était appelé, il voulait, comme chez lui, travailler les pieds sur la trappe de la cave, afin de pouvoir boire à discrétion et sans contrôle. Mourant sur le lit d'un hôpital, on lui présenta un crucifix grossièrement sculpté; il le repoussa, et ne voulut entendre parler de religion que quand on l'eut remplacé par un Christ de Donatello. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*.

GROSSON (*Jean-Baptiste-Bernard*), archéologue français, né à Marseille, en 1733, mort sur la côte de Naples, le 20 décembre 1800. Destiné au commerce par ses parents, il consacrait tous ses loisirs à l'étude des lettres et de l'antiquité. L'Académie de Marseille le reçut parmi ses membres en 1773. Il lui donna son cabinet d'histoire naturelle, qui contenait des échantillons de presque toutes les productions minérales de la Provence. Forcé de quitter Marseille à la révolution, il se réfugia à Malte, où il fut pendant quelque temps attaché au secrétariat du grand-maître de l'ordre de Saint-Jean. Il revenait en France après huit années d'exil, lorsqu'il mourut dans la traversée. On lui doit : *Recueil des Antiquités et monuments marseillais qui peuvent intéresser l'histoire et les arts;* Marseille, 1773, in-4°, avec fig.; — *Discours sur l'origine et les progrès du commerce de Marseille ancienne et moderne;* 1783, in-8°. Il a aussi fait imprimer ses recherches sur les antiquités dans l'*Almanach historique de Marseille*, 1770 et ann. suiv., 20 vol. in-18, ouvrage dont la collection est rare. On trouve aussi de lui, dans les recueils de l'Académie de Marseille, les dissertations suivantes : *Sur la belle Mayo;* 1773; — *Sur quelques passages des Commentaires de César où il est parlé des Albici ou Albiciens;* 1775; — *Sur un ancien volcan dont on voit les traces à Beaulieu;* 1776; — *Sur les temps héroïques de Marseille;* 1780. En 1793, il lut devant l'Académie de Marseille une *Dissertation sur la forêt sacrée dont parle Lucain*. Il a laissé en manuscrit des *Poésies provençales*, des *Recherches sur la minéralogie, les antiquités et l'histoire de la Provence*. J. V.

Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

*GROSTÊTE (*Claude*), sieur de LA MOTHE, théologien protestant français, né à Orléans, en 1647, mort à Londres, en 1713. Il étudia d'abord le droit, prit le grade de docteur à l'université d'Orléans en 1664, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris en 1665. Il abandonna ensuite la jurisprudence pour la théologie, et accepta la place de pasteur à Lisy, en 1675. Appelé à l'église de Rouen en 1682, il retourna bientôt à Lisy, et y resta jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Forcé alors de quitter la France, il se retira à Londres. On lui doit : *Traité de l'Inspiration des livres sacrez du*

Nouveau Testament; Amsterdam, 1695, in-8°; — *Entretiens sur la correspondance fraternelle de l'Église anglicane avec les autres Églises réformées*; La Haye, 1705, in-8°; Londres, 1707; Rotterdam, 1708, in-12; — *Relation de la Société établie pour la propagation de l'Évangile dans les pays étrangers, avec trois sermons*; Rotterdam, 1708, in-8°; — *Caractère des nouvelles Prophéties en quatre sermons*; Londres, 1708; — *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire des trois Camisars, où l'on voit les déclarations de M. le colonel Cavalier*; Londres, 1708, in-8°; — *La Pratique de l'Humilité*; Amsterdam, 1710, in-12; — *Charitas Anglicana*; vers 1712; — *Le Devoir du chrétien convalescent, en quatre sermons sur le Ps. CXVI, 8, 9, et les quatre sentimens du roi Ézéchias sur sa maladie, sa convalescence et sur sa chute après sa convalescence*; La Haye, 1713, in-8°; — *Sermons sur divers textes*; Amsterdam, 1715, in-8°. L. L—T.

Vie de Claude Grostête, en tête de ses *Sermons sur divers textes*. — MM. Haag, *La France protestante*.

GROSTÊTE DES MAHIS (*Marin*), théologien français, frère du précédent, né à Orléans, le 22 décembre 1649, mort dans la même ville, le 16 octobre 1694. Il suivit la carrière ecclésiastique, et se fit inscrire, en 1666, parmi les étudiants de l'Académie de Genève. Ses études terminées, il fut reçu ministre et placé à Orléans. Quelques années après il abjura entre les mains de l'évêque d'Orléans, en 1683. « C'est un homme considérable par sa naissance, par sa piété et par son érudition, disait le *Mercure de France* en annonçant cette conversion, et qui estoit généralement estimé dans le party qu'il vient de quitter. » Une pension de 1,200 livres lui fut accordée; mais il l'abandonna au couvent des Nouvelles Catholiques. Son père, mécontent, lui interdit l'entrée de sa maison. Après la révocation de l'édit de Nantes, non-seulement il revit son fils, mais il suivit son exemple. Grostête s'occupa alors de conversion, et il fut envoyé comme missionnaire dans le Poitou. Il mourut chanoine de l'église d'Orléans, quoiqu'il n'eût voulu recevoir que le diaconat. On lui doit : *Lettres sur le schisme des protestants*; Orléans, 1685, in-12; — *La Vérité de la Religion catholique prouvée par l'Écriture Sainte*; Paris, 1696, 2 vol. in-12. L. L—T.

Éloge de Marin Grostête des Mahis, dans le *Journal des Savants*, 1696, 14e numéro. — *Éloge historique de feu M. des Mahis, chanoine de l'Église d'Orléans, ci-devant ministre de la religion prétendue réformée*, en tête de son livre : *La Vérité de la Religion catholique*.

* **GROTE** (*Georges*), historien anglais, né en 1794, à Clay-Hill, près de Beckenham (comté de Kent). Son grand-père, issu d'une famille allemande, fonda à Londres, avec M. Georges Prescott, la maison de banque qui porte encore aujourd'hui le nom de Prescott, Grote et Ce. M. Grote fut élevé à l'école de Charter-House. Il commença en 1809 son apprentissage de banquier en qualité de commis dans la maison paternelle. Tous les loisirs que lui laissaient les affaires, c'est-à-dire les premières heures du jour et les soirées, il les consacrait aux lettres anciennes ou aux sciences économiques, qu'il étudiait avec M. Mill et quelques autres amis appartenant à la classe des politiques libéraux. En 1821 il publia, sans se nommer, un pamphlet sur la réforme parlementaire, en réponse à un article de sir James Mackinstosh dans la *Revue d'Édimbourg*. En 1823 il se mit à rassembler les matériaux de son Histoire de la Grèce, et, devenu chef de la maison de banque de son père, il trouva encore du temps à donner à ses travaux d'érudition. Les graves préoccupations politiques de 1830 et 1831 l'enlevèrent momentanément à ses recherches historiques. Élu en décembre 1832 membre du parlement pour la cité de Londres, M. Grote la représenta dans trois parlements successifs jusqu'en 1841, où il résigna son siége pour se consacrer à l'achèvement de son Histoire de la Grèce. Le 23 avril 1833 il demanda que dorénavant les élections des membres de la chambre des communes eussent lieu au scrutin (*ballot*). Sa motion fut rejetée par 211 voix contre 106. Il la reproduisit dans les sessions suivantes; et malgré la force de ses raisons et la vigoureuse logique de son éloquence, il ne parvint point à la faire passer. Les deux premiers volumes de l'*History of Greece*, comprenant l'époque héroïque et légendaire du peuple grec, parurent à Londres, en 1846, in-8°. Le douzième et dernier volume, qui se termine à la mort d'Alexandre, où finit, selon M. Grote, l'histoire grecque proprement dite, a été publié à Londres en 1856. Les autres volumes avaient paru successivement, savoir : III et IV en 1847, V et VI en 1849, VII et VIII en 1850, IX et X en 1852, XI en 1853. Ce grand ouvrage est spécialement destiné, selon les expressions de l'auteur, à exposer le développement spontané du génie grec, et le système social de ce peuple progressif au milieu des autres nations stationnaires. M. Grote a porté dans l'examen des faits une critique pénétrante et positive, également ennemie des lieux communs et des paradoxes. Partout où sa riche érudition lui a permis de recueillir des témoignages, il les a vérifiés, confrontés, réduits à leur juste valeur; là où les témoignages manquent, il n'a pas essayé d'y suppléer par l'imagination. Ainsi pour toute la période antérieure à l'établissement des Doriens dans le Péloponnèse, période qui ne nous est connue que par les poëmes d'Homère et par des légendes mythiques, il n'a point essayé de séparer ce qui appartient certainement à la fable de ce qui peut appartenir à la réalité (1). Il a rapporté simplement les légendes

(1) « Pour que la croyance à un fait s'élève à la hauteur d'une certitude, dit M. Grote, il faut que cette croyance repose sur un témoignage positif. Une probabi-

telles que les anciens nous les ont transmises, pensant avec raison qu'elles nous représentent fidèlement l'esprit grec à une certaine période de son développement, tandis que les prétendues histoires de la même époque, ne s'appuyant sur aucun témoignage positif, ne peuvent être que des romans plus ou moins vraisemblables (1). En rompant plus nettement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici avec l'*évémérisme* (*voy.* ÉVÉMÈRE), et les autres systèmes d'interprétation mythologique, M. Grote a rendu un grand service à la science historique, et il a heureusement appliqué à l'exposition des premiers temps du peuple grec la belle loi de l'évolution de l'humanité établie par M. Auguste Comte (*voy.* ce nom). Dans la période historique proprement dite, M. Grote n'est pas arrivé à des résultats moins neufs et moins satisfaisants. Rien de plus lumineux que son récit du développement graduel de la démocratie athénienne. Pour se rendre un compte aussi exact des phénomènes multiples sous lesquels s'est manifestée la vie sociale des Grecs, il fallait joindre comme M. Grote à une érudition étendue, profonde, minutieuse, l'habitude des hommes et des affaires, la connaissance familière des luttes des partis et du jeu des institutions constitutionnelles; enfin, il fallait, selon l'expression du *Quarterly Review*, unir à l'érudition d'un professeur allemand la science pratique d'un homme du monde et d'un homme d'État de la Grande-Bretagne. On a reproché à M. Grote de donner trop de place aux dissertations critiques, qui refroidissent et embarrassent le récit; on a relevé un certain manque de proportion entre les premiers volumes et les derniers; enfin, presque tous les critiques anglais s'accordent à trouver que son style est un peu terne et surchargé de néologismes empruntés à la langue grecque. Malgré ces défauts, dont aucun n'est essentiel, l'ouvrage de M. Grote est le tableau le plus complet et le plus exact du développement politique et intellectuel des peuples helléniques; c'est une des plus grandes œuvres historiques du dix-neuvième siècle. Outre son *History of Greece* et le pamphlet cité plus haut, M. Grote a publié : *Essentials of parliamentary reform;* il a donné dans la *Revue de Westminster* un article sur l'*Histoire de la Grèce* de Milford, et un autre sur les *Légendes héroïques de la Grèce* de Niebuhr (*West. Rev.*, mai, 1843). Ce dernier article a une grande valeur.

L. J.

lie, quelque grande qu'elle puisse être, n'équivaut jamais à une preuve. »

(1) Selon M. Grote, de toutes les tentatives la plus vaine, la plus dénuée de raison est celle qui voudrait chercher l'histoire dans les aventures de Persée et de Thésée, dans les légendes des Argonautes et dans celles de la guerre de Troie. « Que ces faits aient existé ou non, dit-il, c'est là une question que ne peut décider l'historien et qu'il n'a pas même à décider; il est vis-à-vis de ces situations où le doute est ce qu'il y a de mieux, car l'ignorance qui s'avoue et a conscience d'elle-même vaut mieux que la croyance qui ne repose sur rien. »

English Cyclopædia (*Biography*). — *Men of the Time.* — *Edinburgh Review*, octobre 1846, janvier 1850, juillet 1851, octobre 1853. — *Quarterly Review*, 1846, 1857. — *Westminster Review*, janvier 1847. — *Revue britannique*, avril 1857. — Merimée, *Mélanges historiques et littéraires* : on y trouve sur Grote cinq articles qui avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes*, 1847-1853.

* **GROTEFEND** (*Georges-Frédéric*), célèbre philologue allemand, né le 9 juin 1775, à Münden (Hanovre), mort le 15 décembre 1853. Il fit ses études de collége au Pædagogium de Ilfeld. En 1795 il se rendit à l'université de Gœttingue pour y étudier à la fois la théologie et la philologie. Il entra en relation avec Fiorillo, Tychsen, Heeren, et surtout avec son professeur Heyne, qui lui procura en 1797 un emploi à l'école de la ville de Gœttingue. Grotefend se consacra dès lors entièrement à la philologie, dont il étudia à fond tous les détails dans le séminaire philologique que dirigeait Heyne. En 1803 il fut nommé pro-recteur, et quelque temps après co-recteur du gymnase de Francfort-sur-le-Mein. En 1821 il fut mis à la tête du lycée de Hanovre, qu'il dirigea pendant vingt-huit ans, au bout desquels il prit sa retraite. Grotefend a surtout exercé la sagacité de son esprit sur des matières philologiques ordinairement négligées; ainsi il a fait beaucoup avancer la connaissance des langues de l'ancienne Italie, par les travaux très-remarquables publiés par lui sur ce sujet. Il ne se renfermait pas dans le cercle des littératures grecque et latine, mais il a aussi étudié d'une manière approfondie les langues orientales. C'est lui qui le premier proposa un système de déchiffrement pour les inscriptions cunéiformes; si ses idées à ce sujet ne se sont pas toutes vérifiées, cela tient surtout, dit-on, à ce que les copies de ces inscriptions qu'il avait à sa disposition avaient été faites par les voyageurs avec négligence. Grotefend a encore montré la grande connaissance qu'il avait de l'Orient dans l'excellente préface mise par lui en tête des fragments apocryphes du Sanchoniaton (*voy.* ce nom), en 1836, dont il fut un des premiers à reconnaître la fausseté. Enfin, Grotefend s'est aussi livré à l'étude des langues germaniques dans leurs origines; il fut en 1817 le fondateur du *Francfurter Gelehrtenverein für deutsche Sprache.* On a de lui : *De Pasigraphia, sive scriptura universali;* Gœttingue, 1799; — *Ueber die Erklärung der Keilschrift und besonders der Inschriften von Persepolis* (Sur l'Explication de l'Écriture cunéiforme, et en particulier sur les Inscriptions de Persépolis), inséré en 1802 dans les *Ideen über Politik, den Verkehr und den Handel der alten Welt* de Heeren; — *Anfangsgründe der deutschen Prosodie* (Éléments de la Prosodie allemande); Giessen, 1815; — *Grössere lateinische Grammatik, für Schulen* (Grande Grammaire Latine, à l'usage des écoles); Francfort, 1817, 1820, 1823, 2 vol. in-8°; c'est une nouvelle édition, augmentée, de la *Lateinische Grammatik von Wenk durchaus umgearbeitet von Grotefend*

(Grammaire Latine de Wenk, entièrement refondue par Grotefend); Francfort, 1814-1816, 2 vol. in-8°; — *Kleine lateinische Schulgrammatik* (Petite Grammaire Latine, à l'usage des écoles); Francfort, 1822 : très-recommandable par la méthode et la précision; — *Geschichte des Lyceums zu Hanover von* 1733-1833 (Histoire du Lycée de Hanovre de 1733 à 1833); Hanovre, 1833, in-4°; — *Rudimenta Linguæ Umbricæ, ex inscriptionibus enodata*; Hanovre, 1835-1838, 8 livraisons, in-4°; — *Neue Beitræge zur Erläuterung der Persepolitanischen Keilschrift* (Nouveaux Documents pour servir à l'explication de l'Écriture cunéiforme de Persépolis); Hanovre, 1837; — *Rudimenta Linguæ Oscæ*; Hanovre, 1838; — *Zur Geographie und Geschichte von Altitalien* (Remarques sur la géographie et l'histoire de l'Italie ancienne); Hanovre, 1840-1842, cinq livraisons : ouvrage rempli de conjectures hardies; — *Neue Beitræge zur Erläuterung der babylonischen Keilschrift* (Nouveaux Documents pour servir à l'explication de l'Écriture cunéiforme de Babylone); Hanovre, 1840; — *Bemerkungen zur Inschrift eines Thongefässes mit babylonischer Keilschrift* (Remarques sur l'inscription d'un vase en argile gravé en écriture cunéiforme de Babylone); Gœttingue, 1848; — *Bemerkungen zur Inschrift eines Thongefässes mit Ninivitischer Keilschrift* (Remarques sur l'inscription d'un vase en argile gravé en écriture cunéiforme de Ninive); Hanovre, 1850; — *Anlage und Zerstörung der Gebäude zu Nimrud* (Construction et Destruction des Édifices de Nimrud); Gœttingue, 1851. — Enfin, Grotefend a encore publié plusieurs dissertations et articles dans les *Abhandlungen* de la Société des Sciences de Gœttingue, dans la *Kritische Bibliothek* de Seebode, dans l'*Encyclopädie* d'Ersch et Gruber, dans les *Jahrbücher des Frankfurter Gelehrtenvereins für deutsche Sprache*, et dans la *Zeitschrift für Kunde des Morgenlands*. E. G.

Conversations-Lexikon der Gegenwart.

* **GROTEFEND** (*Frédéric-Auguste*), philologue allemand, neveu du précédent, né le 12 décembre 1798, à Ilfeld, mort le 25 février 1836. En 1821 il fut nommé *collaborator* au *Pædagogium* de Ilfeld, dont il devint quelques années après le co-recteur. En 1831 il fut appelé aux fonctions de directeur du gymnase de Gœttingue, qu'il réorganisa sur un plan nouveau, approprié à l'époque. En 1835 il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Gœttingue. Grotefend a eu le grand mérite de ramener la grammaire latine à un système rationnel et méthodique. On a de lui : *Materialien lateinischer Stylübungen, für die höhren Classen der Gymnasien* (Matériaux pour des exercices de style latin, à l'usage des classes supérieures des colléges); deuxième édition, Hanovre, 1828; — *Commentar zu den Materialien lateinischer Stylübungen nebst grammatischen Excursen und Bemerkungen* (Commentaires sur les matériaux pour des exercices de style latin, avec des dissertations et remarques grammaticales); Hanovre, 1825; — *Grundzüge einer neuen Satztheorie in Beziehung auf die Herling'sche Theorie* (Principes d'une nouvelle théorie de la phrase, par rapport à la théorie de Herling); Hanovre, 1827; — *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache* (Grammaire complète de la Langue Latine); Hanovre, 1829-1832, 2 vol. in-8°. E. G.

Conversations-Lexikon der Gegenwart.

GROTHUSEN (*Christian - Albert*), baron DE), compagnon de Charles XII, périt sans postérité, en 1714, dans un engagement avec les Danois, à Stresow (île de Rugen). Petit-fils d'un noble courlandais, qui entra vers 1640 au service de la Suède, il eut pour père Othon-Jean, qui servit dans les armées suédoises et allemandes, fut élevé au rang de baron, et mourut en 1697, avec le titre de commandant de Hambourg. Grothusen était colonel lorsqu'il prit part à la bataille de Posen, en 1704. Il devint plus tard colonel, et suivit Charles XII dans sa retraite sur le territoire ottoman. Ce prince l'aimait beaucoup, et l'admettait à sa table et dans sa société habituelle. En 1710 il lui donna la mission de se rendre à Constantinople en qualité d'envoyé extraordinaire, et à l'occasion de son départ, en 1714, il le chargea d'aller remercier le sultan de sa généreuse hospitalité et de lui demander un firman de sauvegarde. Grothusen, qui avait une suite de soixante-dix personnes, fut accueilli avec honneur. Il obtint par une faveur spéciale la permission de visiter Sainte-Sophie, inaccessible aux chrétiens depuis qu'elle avait été convertie en mosquée. Après avoir emprunté d'un négociant anglais une somme considérable, il retourna auprès du roi. Ayant quitté la Turquie en même temps que Charles XII, mais par une route différente, il le retrouva à Stralsund. Ce prince le récompensa de sa fidélité en l'élevant au rang de major général et en lui confiant le commandement de l'île de Usedom en Poméranie. Grothusen périt peu de temps après. Il savait si bien le turc, qu'il put persuader aux janissaires de différer de plusieurs jours l'attaque projetée contre Charles XII à Bender. Trésorier du roi, il se montrait non moins généreux, ou plutôt non moins prodigue que son maître. Un jour il lui rendit compte en ces termes d'une dépense de 60,000 écus : « 10,000 écus distribués par ordre de Sa Majesté aux Suédois et aux janissaires, le reste mangé par moi. » Ce style laconique plut fort au monarque. Un vieil officier qui passait pour avare se plaignait un jour de ce que le roi donnait tout à son trésorier. « Mes libéralités, répliqua Charles XII, ne s'adressent qu'à ceux qui savent en faire usage. » E. BEAUVOIS.

Voltaire, *Hist. de Charles XII*, l. V-VII. — Nordberg, *Hist. de Charles XII*. — Enne, *Karl XII*, t. II, p. 10. — *Biogr. Lex.*, t. V, p. 815-817.

GROTIUS (*Corneille*), jurisconsulte néerlandais, né à Delft, le 25 juillet 1544, mort en 1610. Il était petit-fils de Corneille Cornets, gentilhomme de Franche-Comté, qui, s'étant rendu à Delft, vers le commencement du seizième siècle, y avait épousé la fille du bourgmestre de cette ville, Diederic de Groot. Ce dernier, étant d'une très-ancienne famille, avait exigé que les enfants qui naîtraient de ce mariage prendraient le nom de leur mère, Ermengarde de Groot. Elle eut un fils qui s'appela Hugues de Groot; il était très-versé dans les littératures anciennes, et fut cinq fois nommé bourgmestre de Delft. Corneille Grotius, son fils aîné, fit d'abord des études de philosophie à l'université de Louvain, ensuite il alla suivre des cours de droit à celle d'Orléans. De retour à Delft, après avoir suivi pendant quelque temps la carrière du barreau, il fut appelé à remplir l'office d'échevin. En 1575 il accepta une chaire de philosophie à l'université de Leyde, nouvellement créée; il y enseigna le système de Platon, pour lequel il eut toujours beaucoup de goût. Il fut ensuite nommé professeur de droit, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages de jurisprudence.

E. G.

Bayle, *Dictionnaire*. — Swertius, *Athenæ Belgicæ*. — *Academia Leidensis*, p. 76.

* **GROTIUS** (*Jean*), érudit hollandais, frère du précédent, né dans le commencement de la seconde moitié du seizième siècle, mort au mois de mai 1640. Il fit ses études sous la direction de Juste Lipse, qui devint plus tard son ami. Il fut quatre fois nommé bourgmestre de Delft et curateur de l'université de Leyde. Après avoir pris le grade de docteur en droit, il s'attacha à la personne du comte de Hohenlohe, dont il devint conseiller. Il avait en 1582 épousé Alide Overschie, d'une des premières familles de Hollande.

E. G.

Bayle, *Dictionnaire* (à la fin de l'article Guillaume Grotius). — Meursius, *Athenæ Batavæ*, p. 205. — Burigny, *Vie de Grotius*, t. I, p. 5.

GROTIUS (*Hugo*), célèbre homme d'État et polygraphe hollandais, fils du précédent, né à Delft, le 10 avril 1583, mort à Rostock, le 28 août 1645. Dès son enfance il montra les plus heureuses dispositions pour l'étude. Sa première éducation, confiée d'abord à un précepteur et dirigée par son père avec un soin particulier, s'acheva dans la maison du ministre Utengobard, membre influent du parti arminien. A l'âge de douze ans, Grotius se rendit à l'université de Leyde, où il resta trois ans, sous la conduite de François Junius. Ses capacités précoces frappèrent le célèbre Joseph Scaliger, alors professeur à Leyde, qui se plut à le diriger dans ses études. Fidèle à sa devise « *Hora ruit* », le jeune Grotius veillait des nuits entières penché sur ses livres. En 1597 il fut en état de soutenir des thèses publiques sur les mathématiques, la philosophie et la jurisprudence. Les hommes les plus distingués de la Hollande, tels que Douza, Meursius et D. Heinsius, étaient émerveillés des succès rapides du jeune étudiant. En 1598, Grotius accompagna à Paris le grand-pensionnaire Barneveldt, qui se rendait à la cour de France comme ambassadeur. Présenté à Henri IV, il fut accueilli par lui de la manière la plus courtoise. Après un séjour d'une année en France, pendant lequel il se fit recevoir docteur en droit à Orléans, il retourna dans sa ville natale, comblé de politesses par les hommes les plus éminents du pays : il n'avait qu'un seul regret, c'était de ne pas avoir pu rencontrer le président De Thou. Il lui écrivit de Hollande, pour lui demander l'honneur de son amitié; un commerce épistolaire plein d'intimité s'engagea entre ces deux hommes d'un âge si disproportionné, mais réunis par leur amour pour les lettres et par l'élévation de leur esprit. C'est à Grotius que De Thou doit la plupart des renseignements sur les événements de l'histoire des Pays-Bas, rapportés dans son *Histoire*. En 1599, Grotius, s'étant décidé pour la carrière du barreau, plaida à l'âge de seize ans sa première cause au tribunal de Delft. Il fit une étude consciencieuse de la pratique des affaires et des secrets de la plaidoirie, dans laquelle il évitait soigneusement, malgré son amour de l'antiquité, de tomber dans l'abus des citations grecques et romaines, qui le choqua plus tard si vivement chez les avocats français. Pendant les années suivantes, il sut mener de front, avec les occupations de son état, des travaux littéraires considérables. Aidé par son père, il avait déjà publié en 1599 une édition de Martianus Capella, édition dont les notes indiquaient combien il s'était familiarisé avec l'antiquité. Ses connaissances en mathématiques le mirent à même de traduire en latin, dans la même année, l'ouvrage de Stevin sur la *Navigation*. L'édition qu'il donna d'Aratus en 1600, dans laquelle il se montra versé en astronomie, lui attira les éloges les mieux mérités de Juste Lipse et de Casaubon. Son délassement favori était la poésie latine; sa prosopopée sur le siége d'Anvers, longtemps attribuée à Scaliger, fut traduite en français par du Vair, Pasquier et Rapin. Les tragédies latines que Grotius composa à partir de 1601, sur des sujets tirés de la Bible, mirent le comble à sa réputation comme un des plus grands poëtes latins modernes. En 1602 il fut choisi spontanément par les états généraux pour être leur historiographe. En 1607 il fut nommé à la place importante d'avocat général du fisc de Hollande et de Zélande; les états de cette province, voyant qu'ils ne s'étaient pas trompés en accordant leur confiance à ce jeune homme de vingt-quatre ans, augmentèrent bientôt ses appointements.

En 1608, Grotius épousa Maria de Reigersbergen, d'une des premières familles de Zélande,

femme d'un rare mérite, dont le dévouement pour son époux fut à toute épreuve. L'année suivante Grotius publia son *Mare liberum*, le premier ouvrage dans lequel il abordait les questions de droit public. En 1610 parut son livre *De Antiquitate Reipublicæ Batavæ*, où il s'efforçait de prouver que le pouvoir absolu n'avait jamais été reconnu dans les Pays-Bas. Élu en 1613 pensionnaire de Rotterdam, Grotius, prévoyant les troubles qui allaient s'élever dans son pays, n'accepta que lorsqu'on eut déclaré cet office inamovible. Il eut alors droit d'entrée aux états généraux. Il y retrouva Old Barneveldt, dont il devint l'ami intime. En 1615 il fut envoyé en Angleterre, pour représenter la Hollande dans la conférence tenue à propos des pêcheries du Groenland, sur lesquelles les Anglais s'arrogeaient un droit exclusif. Tous les arguments des commissaires anglais ayant été victorieusement réfutés par Grotius, les commissaires se virent réduits à faire ajourner la solution de la contestation. Pendant son séjour en Angleterre, il fréquenta beaucoup Casaubon, avec lequel il eut de longs entretiens sur les moyens de réunir les catholiques et les protestants. De retour en Hollande, il se mêla activement aux discussions religieuses, sous le coup desquelles sa patrie allait être ébranlée: il se rangea du côté du bon droit, et succomba avec lui. De tous temps il s'était montré favorable aux idées d'Arminius, dont il avait publié l'éloge en 1609. Quoiqu'à cette époque il fût encore assez étranger aux questions de théologie, il se sentait singulièrement attiré vers la doctrine arminienne, et ce sentiment se corrobora plus tard par la réflexion et l'étude. En effet cette doctrine d'Arminius, qui, repoussant les principes de Calvin sur la prédestination, enseignait que l'homme est libre d'accepter ou de refuser la grâce, devait convenir à un esprit aussi droit que celui de Grotius. Elle était professée par la majorité des états de Hollande; et lorsque Gomar (*voy.* ce nom) et son nombreux parti essayèrent de faire proscrire les disciples d'Arminius, les états firent tous leurs efforts pour arrêter cette tendance, et enjoignirent aux deux partis de se tolérer mutuellement. Les gomaristes excitèrent alors le peuple à résister ouvertement aux ordres des états; à leur instigation, des émeutes sanglantes éclatèrent dans beaucoup d'endroits, plusieurs ministres arminiens furent chassés de leurs églises. Grotius, qui avait déjà assisté de ses conseils son ami Utengobad lors de la rédaction du fameux acte de *Remontrance*, dans lequel sont exposés les principes arminiens, rédigea alors en commun avec Barneveldt un nouvel édit de tolérance, qui fut voté par les états de Hollande. Mais les gomaristes n'en tinrent aucun compte. Les séditions augmentant tous les jours, les états donnèrent aux magistrats des villes, par un décret du 4 août 1617, le pouvoir de lever des troupes pour s'opposer aux factieux. Le décret fut rendu sans la participation du stathouder, Maurice de Nassau. Depuis longtemps ce dernier cherchait une occasion pour rompre avec Barneveldt et le parti républicain. Dans ce but il se hâta de saisir le prétexte offert par le vote du décret, qui lésait selon lui ses droits de capitaine général. Il se prononça dès lors pour les gomaristes, les encouragea dans leurs projets d'oppression, et défense fut donnée par lui aux troupes d'obéir aux magistrats des villes. Un peu avant ces événements, Grotius avait été envoyé auprès des magistrats d'Amsterdam, qui avaient pris parti contre les arminiens; il était chargé de les faire revenir à d'autres sentiments. N'ayant pas réussi dans sa mission, et voyant la lutte s'envenimer de plus en plus, il tomba malade de chagrin. Depuis le commencement des troubles, il avait publié plusieurs ouvrages pour la défense de son parti. Il cherchait à y établir, pour justifier les mesures prises par les états de Hollande, que l'État a un droit de suprême réglementation en ce qui concerne la discipline et même le dogme de l'Église; cette opinion est en effet très-logique, dès qu'on se place au point de vue protestant. Grotius s'appliquait aussi à montrer combien la doctrine arminienne pouvait s'appuyer sur les conciles et les écrits des Pères de l'Église, point fondamental, selon lui, qui reconnaissait dès lors une autorité supérieure aux interprétations de l'Écriture admises dans les premiers siècles de l'Église. Les gomaristes, se sentant battus sur le terrain de la discussion, recoururent à la violence pour avoir raison de leurs adversaires. En 1618, Maurice, appuyé par les états généraux, se mit en mesure de réduire à l'obéissance les villes qui, se fondant sur la souveraineté que leur assurait la constitution, avaient traité d'illégal et laissé sans effet l'ordre du prince qui leur interdisait de lever des troupes. La Hollande fut envahie par les soldats du stathouder, qui ne songea dès lors qu'à donner libre cours à ses ressentiments. Ayant réuni huit membres des états généraux, il leur fit rendre contre Barneveldt, Grotius et Hogerbets, pensionnaire de Leyde, un décret d'arrestation, les qualifiant d'ennemis de leur patrie pour avoir essayé d'organiser à Utrecht des moyens de résister à l'armée du prince. Les magistrats de Rotterdam et de plusieurs autres villes de la Hollande protestèrent contre cette violation flagrante des droits de leur province; on les destitua. Le synode, dont les gomaristes, sûrs de la majorité des ecclésiastiques, réclamaient depuis longtemps la réunion dans le but de faire condamner la doctrine de leurs adversaires, fut alors convoqué à Dordrecht. A la suite des décisions de ce synode, les ministres arminiens furent les uns bannis, les autres jetés en prison. Ainsi enhardis, les gomaristes, unis aux partisans de Maurice, commencèrent en novembre 1618 l'instruction du procès des trois prisonniers; vingt-six commissaires choisis parmi leurs ennemis déclarés

furent chargés de les juger. Après avoir assassiné judiciairement Barneveldt, malgré les représentations de Du Maurier, ambassadeur de France, ami intime de Grotius, ils procédèrent contre ce dernier. Il les récusa, comme n'étant justiciable que des états de Hollande; on répondit à sa réclamation par de mauvais traitements. Cinq heures de temps lui furent accordées pour préparer sa défense, et il ne lui fut remis pour la rédiger qu'une feuille de papier. Le 18 mai 1619, Grotius fut condamné à la prison perpétuelle. Comme le jugement ne portait pas que Grotius se fût rendu coupable de lèse-majesté, seul crime qui entraînât la confiscation, les commissaires y ajoutèrent un an après un décret portant que leur intention avait été de le condamner comme ayant commis ce crime. Le 6 juin 1619 Grotius fut transféré dans la forteresse de Lovenstein (Sud-Hollande), où sa femme obtint, à force de sollicitations, la permission de le rejoindre. L'infortuné ne put abattre la sérénité de son âme; il se remit tranquillement à ses anciennes études (1). Ses lettres datées de cette époque nous le montrent occupé des travaux littéraires les plus divers; il commentait et traduisait des auteurs de l'antiquité, composait ses *Institutions du Droit hollandais*, et rédigeait les dimanches son *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne* et ses *Notes sur l'Évangile*. Ainsi se passèrent près de deux ans. On s'était un peu relâché de la sévérité dont on avait d'abord usé envers lui, et on lui permettait d'emprunter des livres de ses amis. Lorsqu'il avait fait usage de ces livres, il les renvoyait dans un grand coffre, que les gardiens visitèrent soigneusement pendant quelque temps, mais qu'ils se lassèrent enfin d'ouvrir. La femme de Grotius conçut alors l'idée de profiter de cette négligence des geôliers. Le 22 mars 1621 elle enferma son mari dans ce coffre, dont la pesanteur frappa les soldats qui le portaient hors de la prison; mais elle sut répondre à leurs remarques avec sang-froid, et le contenu de la caisse ne fut pas examiné. Grotius arriva ainsi sans encombre à Gorcum, chez un de ses amis, et s'étant déguisé en maçon il se rendit à Anvers. Sur l'invitation du président Jeannin, il partit ensuite pour Paris, où il arriva le 15 avril 1621. Le prince de Condé, le garde des sceaux du Vair, Peyresc et beaucoup d'autres hommes de mérite le reçurent avec les témoignages d'estime les plus flatteurs et lui firent obtenir, en janvier 1622, une pension de 3,000 livres. Mais l'embarras des finances étant alors à son comble, cette pension ne lui fut payée que très-irrégulièrement.

Au commencement de 1622 Grotius fit paraître son *Apologie*, exposé calme et digne de toutes les injustices révoltantes commises contre lui et son parti. Les états généraux en défendirent la vente sous peine de mort; ce n'était pas là une réponse, mais il n'y en eut pas d'autre. Pendant l'été de l'année 1623, Grotius se retira dans la maison de campagne du président de Mesme, située aux environs de Senlis. C'est là qu'il commença, sur les instances de Peyresc, son grand traité *Sur le Droit de la Paix et de la Guerre*, qui parut en 1625, avec une dédicace au roi Louis XIII. Partout ce livre fut accueilli, comme devant former le code des relations entre les diverses nations. La brillante renommée que cet ouvrage valut à Grotius ne l'empêchait pas d'être réduit à vivre dans la gêne, sa pension ne lui étant payée qu'à de rares intervalles. Dès 1624 il avait songé à offrir ses services à une puissance du Nord. Le cardinal de Richelieu chercha à le retenir; mais, autant qu'il est possible d'en juger par quelques mots des lettres de Grotius, le cardinal exigea de lui un dévouement complet à ses idées et à ses volontés; l'esprit indépendant de Grotius ne voulut pas y condescendre. Sa pension cessa dès lors entièrement de lui être payée; et il se trouva en 1631 dans un embarras tel qu'il se vit forcé, à son plus grand regret, de quitter la France (1), afin de pouvoir tirer parti de ses talents dans d'autres pays. Il se rendit d'abord en Hollande, gouvernée alors par le prince Frédéric, avec lequel il avait été autrefois en bons rapports. Ses ennemis, honteux de la réprobation répandue par l'Europe entière sur leur conduite envers lui, se montrèrent disposés à s'adoucir à son égard, pourvu cependant qu'il consentît à demander lui-même son rappel comme une grâce. Mais Grotius se refusa constamment, malgré les instances de ses amis, à toute démarche qui pût impliquer de sa part le moindre aveu de culpabilité. Lorsqu'il était encore en prison, il écrivit sur ce sujet les paroles suivantes, qui montrent la force et la dignité de son caractère : *Illud durissimum, quod et infirmitas corporis mei cælo et animi mæror amicorum solatio destituitur. Potius tamen ut hoc, si quid pejus fingi potest, Deo adjuvante perpetiar, quam veniam poscam earum rerum in quibus animus culpam non agnovit.* (Lettre de Grotius du 15 janvier 1621). S'étant convaincu que la majorité de ses concitoyens, fanatisés par les prédicateurs gomaristes, continuait à lui être hostile, Grotius quitta sa patrie le 17 mars 1632, et se rendit à Hambourg, où il resta près de deux ans. Le roi de Danemark et plusieurs autres princes lui firent des propositions séduisantes, pour l'attirer à leur service; mais il refusa ces offres, conservant encore un reste d'espérance de pouvoir consacrer à son pays l'emploi de ses facultés. Privé de ses livres, il mena d'abord à Hambourg une vie assez triste; enfin, sa femme, dont l'attachement le consolait de tous ses malheurs, vint le rejoindre à la fin

(1) « *Mihi fortunæ levamentum sunt illæ, ut nosti, tunc etiam cum negotiis pene opprimerer, dulces ante omnia Musæ.* » (Lettre de Grotius du 18 décembre 1619.)

(1) « *Mihi constitutum est Galliam, cujus amicitiam plurimi semper feci, non deserere, nisi prius ipsa deserat.* » Lettre de Grotius, du 29 novembre 1624.

de 1633. Vers cette époque, il fit connaissance avec Salvius, vice-chancelier de Suède, lequel, ayant pu apprécier les talents de Grotius, détermina le grand-chancelier Oxenstiern, régent du royaume, à attacher Grotius au service de la Suède, ainsi que Gustave-Adolphe l'avait déjà ordonné quelques heures avant sa mort. Grotius, mandé auprès d'Oxenstiern, alla le trouver à Francfort, en mai 1634; quelques mois après il fut nommé ambassadeur de la reine de Suède auprès de la cour de France, poste de la plus haute importance en ce moment. Les Suédois en effet, vaincus à Nordlingue, et abandonnés de plusieurs de leurs alliés d'Allemagne, avaient un besoin pressant des secours de la France. Le 14 février 1635 Grotius arriva à Saint-Denis. Quelques difficultés s'élevèrent sur le cérémonial à observer pour sa réception par le roi: elles furent, selon Du Maurier, suscitées par Richelieu, pour se ménager le temps d'obtenir la réponse d'Oxenstiern à la demande qu'il lui avait faite de nommer un autre ambassadeur; selon Grotius lui-même, le cardinal voulait connaître le degré de condescendance que le grand-chancelier montrerait dans une négociation alors pendante entre la France et la Suède, afin d'y proportionner les honneurs qu'il ferait rendre au représentant de cette dernière puissance. Il s'agissait d'un nouveau traité d'alliance, dans lequel Richelieu prétendait modifier, au détriment de la Suède, plusieurs clauses stipulées en faveur de ce royaume dans le traité précédent. Grotius, qui fit enfin son entrée solennelle à Paris le 2 mars 1635, déclara qu'il déconseillerait toujours au grand-chancelier de ratifier ces changements proposés par Richelieu. Le père Joseph et ensuite Richelieu lui-même cherchèrent, dans des entretiens dont Grotius nous a conservé le récit, à ébranler sa fermeté, d'abord par des flatteries et enfin par des menaces, mais sans y parvenir. Sur ces entrefaites, Oxenstiern étant venu en France, fit renouveler l'ancien traité dans toute sa teneur; il exprima par de nombreux témoignages combien il était satisfait de la vigueur déployée par Grotius dans cette occasion. Ce dernier resta pendant dix ans chargé des affaires de Suède en France; il s'acquitta de sa mission avec une intelligence et une droiture parfaite. Il eut à lutter constamment contre le mauvais vouloir de Richelieu et des ministres; à tous moments il devait insister avec force pour que la France eût à remplir les engagements pris par elle, surtout ceux concernant les subsides. Il eut aussi à se plaindre de Paw, ambassadeur de Hollande, et de plusieurs autres de ses compatriotes, qui, par des calomnies et même par des lettres supposées cherchèrent à le noircir auprès de la cour de France, déjà si défavorablement disposée à son égard, à cause du peu de complaisance qu'il montrait pour les exigences de Richelieu. En 1636 le cardinal fit demander le rappel de Grotius; mais Oxenstiern n'hésita pas un instant à maintenir son ambassadeur, quoique ce dernier, las des tracasseries souvent mesquines auxquelles il était en butte, eût lui-même demandé à être remplacé. Malgré les éloges qu'il recevait du grand-chancelier sur son activité et sur son zèle, Grotius resta pendant plusieurs années à ne toucher que très-irrégulièrement ses appointements, qui étaient de 20,000 livres. Les ministres de France, connaissant l'embarras que lui causait cet état de choses, essayèrent à plusieurs reprises de lui faire accepter une pension; mais il la refusa avec persistance.

Tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires étaient consacrés à l'étude (1). En rapport direct avec tous les érudits de Paris, il entretenait un commerce épistolaire avec les savants les plus distingués de l'Europe. Ses travaux littéraires étaient de la nature la plus variée. Commentaires sur les auteurs anciens, traductions de ces auteurs, travaux historiques, théologiques et juridiques, il menait tout cela de front, et il se reposait ensuite, comme autrefois, en composant des poésies latines. Une de ses grandes préoccupations fut de reprendre son projet d'union entre les chrétiens, projet qui dès 1621 avait été pleinement approuvé par le garde des sceaux Du Vair. Grotius publia dans ce but un ouvrage destiné à attaquer une opinion ridicule, admise alors presque comme article de foi chez les protestants, à savoir que le pape n'était autre que l'Antichrist. Une nuée de grossiers insulteurs s'éleva contre lui, lui reprochant, en termes indignes, d'attenter à la vérité évangélique. Ces procédés des calvinistes farouches, la froideur que lui marquèrent ses anciens amis Saumaise et Sarrau, ne lui firent pas abandonner ses desseins de conciliation. Il eut des conférences avec des docteurs en Sorbonne, avec des ministres, mais surtout avec le savant père Pétau, dont il recherchait beaucoup le commerce. Il exprimait de toutes manières son regret que la réforme fût allée jusqu'au schisme et qu'elle ne se fût pas bornée à l'abolition des abus. Partisan déclaré de la tradition pour l'explication des Écritures, dans laquelle les conciles et les Pères de l'Église étaient ses guides, il se rapprocha du catholicisme dans beaucoup de points fondamentaux. L'animation des protestants zélés augmentait tous les jours contre lui; il s'aliéna même la faveur de la cour luthérienne de Stockholm. Elle lui adjoignit en septembre 1644 un aventurier français, nommé Cérisante, qui ne tarda pas à manquer d'égards envers Grotius. Celui-ci demanda alors son rappel, et l'obtint, au commencement de 1645. S'étant rendu en Hollande, il y fut reçu avec les plus grands égards; ses ennemis rougissaient enfin de l'avoir persécuté. Après avoir rejoint Oxenstiern, qui

(1) « *Mihi adversus aulica tædia magnum est solatium in virorum literatissimorum colloquiis, quibus libenter id largio temporis quod a negotiis decidi potest.* » (Lettre de Grotius du 18 mars 1638.)

l'accueillit très-bien, il partit pour Stockholm, où la reine Christine vint exprès pour voir *ce monstre de doctrine*, comme l'appelait Ménage. Elle lui offrit une place de conseiller d'État; mais il refusa, à cause du climat de la Suède, trop nuisible à sa santé délabrée. Alors elle lui fit remettre une somme de 10,000 écus et un service d'argenterie. Le 12 août 1645 Grotius s'embarqua pour Lubeck; après avoir été longtemps ballotté par une tempête, il aborda le 17 à quatorze milles de Dantzick. S'étant fait transporter à Rostock par un temps affreux dans un chariot découvert, il y arriva, le 26, dans un état de santé alarmant. Le lendemain, se trouvant au plus mal, il fit venir auprès de lui un ministre nommé J. Guistorp, qui nous a laissé un récit détaillé des derniers instants de Grotius, passés presque entièrement en prières. Enfin, ce grand homme expira le 28 août, à minuit. Son corps fut transporté à Delft et enterré dans le tombeau de sa famille. Un monument lui fut élevé dans cette ville en 1781; l'inscription qu'on y grava en l'honneur de celui qui avait toujours cherché à établir la concorde parmi ses semblables donna lieu à une guerre de plume des plus acrimonieuses.

Grotius était petit de taille; il avait le visage agréable et avenant, le nez aquilin, le regard plein de feu, le front très-vaste. Comme homme, Grotius fut à la hauteur des plus beaux caractères de l'antiquité. Grandeur d'âme, fermeté inébranlable, désintéressement complet, amour de son pays, que ne diminua pas l'ingratitude de ses concitoyens; toutes ces hautes vertus étaient couronnées chez lui par une douce bienveillance, inspirée par ses sentiments chrétiens. Des hommes tels que Grotius font honneur à l'humanité; sa vie, passée tout entière au grand jour, ne put être ternie par ces révélations posthumes qui nous font aujourd'hui revenir sur tant de jugements, que nous avions crus à l'abri de toute contestation. Presque toutes les appréciations portées sur Grotius par ses contemporains ont été confirmées par l'histoire. Les œuvres de cet homme, l'un des plus grands esprits de son temps, sont empreintes des qualités de son âme. L'élévation des idées y est alliée au bon sens, qui est la force du génie. Dominant toute la masse de ses connaissances, presque universelles, Grotius est bien au-dessus de tous les savants plus ou moins pédantesques de son siècle (1), parce qu'il n'eut jamais pour but que la vérité et le bien de ses semblables. Le jugement suivant porté sur lui par Balzac (dans ses *Lettres*, livre XXI, n° II), nous semble résumer, sous une forme un peu vieillie, ce qu'on peut dire de mieux sur les ouvrages de Grotius. « Tout ce qui part de Grotius, dit Balzac, m'est en singulière recommandation, et outre la solidité de sa doctrine, la force du raisonnement et les grâces de la langue, j'y remarque un certain caractère de probité, qui fait que notre foi exceptée, dont malheureusement il est étranger, on peut se fier en lui de toute autre chose. »

L'influence de Grotius a été des plus grandes et des plus salutaires. D'abord ses tentatives de conciliation entre les catholiques et les protestants, quoiqu'elles n'aient pas abouti à un résultat direct, ont cependant été le premier pas décisif dans une voie nouvelle à suivre pour les questions religieuses. S'adresser à la raison et au cœur des hommes, avec douceur et tolérance pour les personnes, sans tomber dans l'indifférence pour les dogmes, tel fut sa préoccupation constante dans ses controverses religieuses (1).

Par son livre *De Jure Belli et Pacis*, Grotius a fait sinon dominer, au moins prévaloir des principes plus humains dans les relations entre les différents peuples. Cet ouvrage n'a empêché, il est vrai, ni l'incendie du Palatinat, ni le bombardement de Copenhague, ni le partage de la Pologne; mais si la politique de nos jours est en général relativement plus honnête que celle du seizième siècle, les maximes répandues dans le traité de Grotius ont contribué pour une bonne part à ce résultat, le plus cher de ses vœux, de même qu'elles ont aidé à rendre peu à peu la guerre moins barbare qu'elle ne l'était lors des massacres de Tilly et de Cromwell. Ce même livre a aussi donné naissance à la philosophie du droit: toutes les théories modernes de droit naturel en découlent. Armés des principes exposés par Grotius, les publicistes ont contrôlé avec une hardiesse inconnue auparavant l'ensemble des lois civiles et politiques, élevant en face des législations existantes un système idéal d'axiomes juridiques fondés uniquement sur le raisonnement. De ces efforts sont sorties les idées de 1789, aussi bien que la *Déclaration des Droits de l'Homme*, c'est-à-dire des principes vrais et féconds en même temps que des systèmes faux et funestes. Mais il semble difficile de ne pas admettre que dans cette réforme des institutions provoquée par Grotius le bien l'emporte sur le mal; or, on ne peut demander plus aux entreprises humaines. Tout ce qu'il y avait de poétique, de pittoresque et souvent de touchant dans les législations antérieures a été battu en brèche par les déductions méthodiques et un peu sèches du droit naturel; grâce à ce droit, les codes des diverses nations ont pris un air de conformité qui offusque l'école historique, parce qu'elle voit s'accélérer ainsi la disparition des nationalités. Quoi qu'il en soit, le système de Grotius, dont la base est au moins très-incomplète, a, malgré ses défectuosités, servi les progrès de la civilisation.

(1) « Vossius et Salmasius étaient très-savants, dit Leibnitz (*Opera*, t. V, p. 231); mais Grotius méditait profondément. »

(1) « *Quod si nihil obtineamus aliud quam ut minuamus odia ex maledictis nata et paullo leniores magisque inter se sociabiles faciamus christianos, nonne hoc et labore aliquo et offensis quorundam emendum est?* » (Grotii [illegible], p. [illegible].)

Enfin, dans le domaine des lettres Grotius a eu le grand mérite de faire goûter généralement par d'excellentes traductions les trésors de morale renfermés dans les ouvrages de l'antiquité grecque. « *Ego quidquid mihi ab injunctis laboribus superfuit temporis*, dit-il dans la préface de sa traduction de l'Anthologie, *id illis semper oblectamentis quæsivi impendere, quæ ab utilitate publica non nimium abscederent. Talia autem vel maxime ea esse judicavi, quæ sub mellitis veluti verborum crustulis sapientiæ præcepta nec sentienti juventuti ingererent.* Les Commentaires qu'il a publiés sur les Écritures ainsi que sur divers auteurs anciens sont encore estimés aujourd'hui. Il fut moins heureux dans la critique des textes, comme le remarque Creuzer; mais comment un esprit à vues si larges n'aurait-il pas commis quelques erreurs dans un travail d'exactitude si minutieuse?

On a de Grotius : *Poemata nonnulla, seu caracteres pontificis romani, regis Gallorum, regis Hispaniæ, cardinalis Alberti Austriaci, reginæ Angliæ et ordinum fœderatorum;* Leyde, 1599, in-8°; — *Sim. Stevivi Portuum investigandorum Ratio, metaphraste H. Grotio*; Leyde, 1599, in-4°; ibid., 1601 et 1629, in-4°; — *Martiani Capellæ Satyricon, seu de nuptiis Philologiæ et Mercurii libri duo, et de septem artibus liberalibus libri totidem, emendati et notis illustrati;* Leyde, 1599, in-8°; Anvers, 1600, in-8°; Leyde, 1601, in-8° : le texte donné par Grotius est défectueux, comme le prouve Ch.-Fr. Hermann dans sa *Præfatio* mise en tête de l'édition de Martianus Capella donnée par Kopp, p. XIV; mais les notes rédigées deux ans avant la publication, c'est-à-dire lorsque Grotius avait quatorze ans, font deviner que ses connaissances devaient plus tard devenir encyclopédiques; — *Syntagma Aratæorum, græce et latine, cum notis;* Leyde, 1600, in-4°; — *Adamus exul, tragœdia;* Leyde, 1601 et 1608, in-8°, recueillie dans ses *Poemata sacra* : l'auteur taxait cette tragédie d'ouvrage de jeunesse; — *Poemata sacra*, La Haye, 1601, in-4° : paraphrases de psaumes et de différents hymnes; — *Epistolæ ad Gallos;* Leyde, 1601, 1648 et 1650, in-12; Amsterdam, 1650, in-12; Leyde, 1651, in-12; avec les lettres de Saumaise et de Sarrau adressées à Grotius, Leipzig, 1674 et 1684, in-12; Leyde, 1691, in-12; — *Christus patiens, tragœdia;* Leyde, 1608, in-8°; Leipzig, 1666, in-12 : il en a paru six autres éditions, une traduction en allemand et une en anglais par Sandys, dont Lander accusa Milton d'avoir copié plusieurs vers. S.-B. Carpzov choisit, en 1671, cette tragédie comme sujet de son cours à l'université de Wittemberg; elle était généralement regardée comme égalant les drames de l'antiquité, comme le prouve entre autres l'ouvrage de Fr. Rappoltius : *Poetica, qua ex mente Aristotelis tragœdiæ ratio explicatur et exemplis Senecæ in* Troadibus *et Grotii in* Christo patiente *illustratur;* Leipzig, 1678, in-12; — *Mare liberum, seu de jure quod Batavis competit ad Indica commercia;* Leyde, 1609, in-8°, sous l'anonyme; réuni plusieurs fois à l'ouvrage de Merula *De Maribus*; traduit en hollandais, Leyde, 1614, in-12; joint aussi à quelques éditions du *Jus Belli et Pacis*. Dans les chapitres I, VII et VIII se trouvent les premières idées de Grotius sur le droit naturel, qui s'opposerait selon lui à ce qu'aucune nation ne puisse s'arroger un privilége de navigation exclusif sur la mer; ces principes ont été admis par le droit public moderne, malgré les attaques faites contre l'ouvrage de Grotius par Selden et plusieurs autres; — *D. Baudii et H. Grotii Epicediæ in J. Arminium;* Leyde, 1609, in-4°; — *De Antiquitate Reipublicæ Batavæ;* Leyde, 1610, in-4°; ibid., 1630, in-24; Amsterdam, 1633, in-12; traduit en hollandais, La Haye, 1610, in-4°; en français, 1648, in-12; — *Ordinum Hollandiæ et Westfrisiæ Pietas ab improbissimis multorum calumniis, præsertim vero a Sibrandi Lubberti epistola, vindicata;* Leyde, 1613, in-4°; Leuvarden, 1614, in-4°; traduit en français, Leyde, 1613, in-4° : ouvrage entrepris sur la demande des états de Hollande; — *Bona Fides Sibrandi;* Leyde, 1614, in-4° : réplique à une réponse faite par Lubbert à l'ouvrage précédent; — *Ordinum Hollandiæ Decretum pro pace Ecclesiarum munitum S. Scripturæ, conciliorum, Patrum confessionum et theologorum testimoniis;* Utrecht, 1614, in-4°; — *Lucani* Pharsalia, *cum notis;* — *Poemata collecta et edita a Guilielmo Grotio, fratre;* Leyde, 1617, 1620, et 1637, in-8°; Amsterdam, 1639, in-12; Leyde, 1644, et 1646, in-12; Londres, 1650, in-8°; Amsterdam, 1670, in-12; ce recueil contient 1° trois livres de *Silvæ*, dont le premier roule sur des sujets sacrés, le second sur des événements historiques et des ouvrages publiés par des amis de Grotius, et dont le troisième contient plusieurs épithalames, que ces ennemis lui reprochèrent plus tard d'avoir publiés; 2° un livre d'*Elegiæ*, parmi lesquelles on remarque surtout les *Plaintes de Suzanne;* 3° un livre de *Farrago*, sur des sujets divers, et 4° un livre d'*Epigrammata;* ensuite vient une paraphrase en vers latins du titre Ier du second livre des *Institutes* de Justinien, l'essai peut-être le mieux réussi dans ce genre de tour de force (1); — *Defensio Fidei catholicæ de satisfactione Christi, adversus F. Socinum;* Leyde, 1617, in-8°; Londres, 1661, in-12; Saumur, 1675, in-12 : cet ouvrage, écrit pour repousser les principes sociniens au nom des disciples d'Arminius, fut attaqué par

(1) Sur le mérite des poésies latines de Grotius, voy. Budik, *Leben und Wirken der vorzüglichsten lateinischen Dichter des 15 ten bis 18 ten Jahrhundert;* Vienne, 1837, in-8°; t. II, p. 312 et 369

Ravensperger et Crellius (*voy.* ces noms). Pendant toute sa vie Grotius a hautement exprimé qu'il ne partageait pas les opinions de Socin, regardées par lui comme une hérésie dangereuse. Bossuet l'accuse néanmoins, dans sa *Dissertation sur Grotius*, d'avoir partagé les erreurs sociniennes. Les expressions de Grotius citées par Bossuet peuvent en effet être à la grande rigueur interprétées dans ce sens; mais, comme le remarque Burigny avec justesse, Grotius a toujours montré une telle horreur de la dissimulation, que lorsqu'il déclare, comme il le fait, ne pas être socinien, il a le droit d'être cru malgré quelques paroles équivoques, qui ne sont pas concluantes; — *Silvæ sacræ et Silvæ ad Fr.-Aug. Thuanum;* Paris, 1624, in-8°; ibid., 1634, in-4°; — *Bewys van den waeren Gottsdienst* (Preuves de la vraie Religion); 1622, in-4°; La Haye, 1683, in-4° : trad. en allemand par Martin Opitz, 1631, in-4°; ce livre, écrit en vers, fut rédigé par Grotius pendant l'époque de sa détention; il l'adressa aux matelots hollandais, pour les instruire de la manière dont ils pourraient convertir au christianisme les peuples qu'ils rencontreraient pendant leurs voyages; — *Joannis Stobæi Florilegium, dicta poetarum continens, latino carmine redditum;* Paris, 1622, in-4°; dans les *Prolegomena ;* reproduit dans l'édition de Stobée donnée par Gaisford : Grotius insiste sur l'utilité des maximes morales exprimées dans de beaux vers, et il établit ensuite une concordance entre plusieurs morceaux tirés des poëtes grecs et différents passages de l'Ancien et du Nouveau Testament; — *Disquisitio an Pelagiana sint ea dogmata quæ nunc sub eo nomine traducuntur;* Paris, 1622, in-8°; ibid., 1640, in-12; — *Apologeticus eorum qui Hollandiæ, Westfrisiæ et vicinis quibusdam nationibus ex legibus præfuerunt, ante mutationem anni 1618, quo ea referuntur quæ adversus H. Grotium et alios acta judicataque fuerunt;* Paris, 1622, in-8°; Heidelberg, 1629, in-8°; Paris, 1631, 1640, et 1665, in-12; traduit en hollandais, Paris, 1622, in-4°; — *De Jure Belli et Pacis;* Paris, 1625, in-4° : édition rare; Francfort, 1626, in-8°; Amsterdam, 1631, in-fol.; avec des corrections de l'auteur, ibid., 1631, in-8°: édition défectueuse; ibid., 1632, in-8°; ibid., 1642, in-8°, avec beaucoup de notes ajoutées par Grotius : son ouvrage, ayant eu un immense retentissement, fut bientôt annoté par divers commentateurs, dont les remarques furent jointes aux éditions suivantes : Iéna, 1673, avec les notes de J.-G. Simon; Amsterdam, 1680, in-8°, avec celles de J.-Fr. Gronovius (*voy.* ce nom); Francfort-sur-l'Oder, 1691, in-4°, *cum notis variorum*, par les soins de J.-Chr. Becmann; Leyde, 1696, in-4°, avec des remarques de Ziegler, d'Osiander et de J.-Fr. Gronovius, rassemblées par Spinæus; Utrecht, 1696-1704, 3 vol. in-fol., avec un commentaire perpétuel, dû à van der Meulen; Francfort, 1696, in-fol., avec des notes de Tesmar et d'Obrecht; Naples, 1719, 2 vol. in-4°, avec des explications de Bœclerc; Amsterdam, 1720, in-8°; ibid., 1735, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1758, in-8°, avec des notes de Barbeyrac, etc. On a aussi publié, en dehors des éditions annotées, de nombreux commentaires sur l'ouvrage de Grotius, parmi lesquels nous citerons : Felde, *Annotationes ad H. Grotium*, Amsterdam, 1652, in-12 : livre écrit dans le but d'attaquer les principes de Grotius; Th. Graswinckel (*voy.* ce nom) y fit une réponse; Bœcler, *Commentaria in H. Grotium*, Strasbourg, 1663-1704, 2 vol. in-4°; Coccejus, *Grotius illustratus*, Varsovie, 1744-1752, 4 vol. in-fol. : excellent ouvrage; etc. Le livre de Grotius fut traduit 1° en français par Courtin, Paris, 1687, 2 vol. in-4°, version peu estimée; par Barbeyrac, Amsterdam, 1724, 2 vol. in-4°: la cinquième édition fut donnée à Leyde, 1759, 2 vol. in-4°; 2° en allemand, par Sinold, Leipzig, 1707, in-4°; 3° en anglais, par Ewats, Londres, 1654, in-fol.; 4° en hollandais, Harlem, 1635, in-4°, etc. Grotius eut en écrivant ce livre pour but principal de faire diminuer les guerres incessantes qu'il voyait s'engager presque toujours par un abus de la force entre les princes de la chrétienté : le droit public du moyen âge n'existait plus, et n'avait pas encore été remplacé; les États faibles et secondaires ne pouvant invoquer ni l'arbitrage de la papauté ni les lois de la féodalité, rien n'arrêtait l'ambition des princes. Le livre *De Jure Belli*, publié en 1589 par Alb. Gentilis, pour remédier à cet état de choses, n'avait eu aucun retentissement. En effet, cet auteur ne donne à l'appui des préceptes par lesquels il veut arrêter les guerres injustes, que des citations d'auteurs anciens, des fragments de droit romain, des maximes tirées d'un historien ou même quelque tirade poétique. Grotius procéda tout autrement. Il se rendit bien compte de ce qu'il avait à poser des principes devant régler des rapports entre des peuples indépendants les uns des autres; et pour trouver un titre impliquant la reconnaissance universelle de ces principes, il alla le chercher dans le fond même de la nature humaine. Il fixa ainsi un certain nombre de droits, appartenant à tout être humain en sa simple qualité d'homme, et il qualifia de crime la violation que la force brutale entreprendrait sur ces droits fondamentaux. Le résumé de ses méditations sur ce sujet se trouve exposé dans une courte introduction, qui portait en germe tous les systèmes de droit naturel. A part un certain nombre de chapitres du second livre, il n'y a que cette introduction qui ait encore de l'intérêt aujourd'hui. Nous allons en donner une courte analyse, après un examen rapide de l'état de la philosophie du droit avant Grotius, indispensable pour établir combien il a été un créateur original.

Chez les Grecs, pour lesquels la patrie était tout, l'individu comme tel n'eut jamais de droits

à réclamer, même dans l'esprit des philosophes. Aristote, aussi bien que Platon, ne se préoccupe que de la grandeur et de la prospérité de l'État, sans s'inquiéter de l'homme en particulier. Pourtant il fut beaucoup question du droit naturel chez les philosophes de la Grèce; Aristippe et surtout Carnéade en niaient l'existence. Mais ce mot ne désignait pour eux que les préceptes généraux de la morale, fondés, selon leur opinion, uniquement sur l'intérêt, tandis que ceux qui admettaient le droit naturel ne songeaient qu'à reconnaître comme base de ces préceptes de morale la conscience, la même d'après eux chez tous les hommes. Les stoïciens, conséquents avec leur panthéisme matérialiste, ne virent plus dans le droit naturel que les instincts communs à l'homme et aux animaux, tels que la procréation et l'éducation des enfants. Les Romains acceptèrent cette définition; mais comme elle n'offrait aucun résultat pratique, ils se bornèrent à répéter les stoïciens, sans entrer dans un examen plus profond de la question. Ils donnèrent toute leur attention à ce qu'ils appelaient le *jus gentium*, lequel enfin a quelque rapport avec le droit naturel des modernes. Voici son origine: Les étrangers, dont le nombre augmentait continuellement à Rome, avaient tous les jours des différends avec les Romains; la législation romaine ne pouvant, d'après la constitution de la république, être appliquée pour vider ces différends, le préteur spécial chargé de les juger eut à prendre pour règle les lois existantes chez ces étrangers, modifiées selon un certain instinct d'équité. Peu à peu se forma ainsi le droit des *gentes*, c'est-à-dire des nations autres que la romaine; tout ce qui tenait aux singularités des diverses législations en fut exclu, et ce droit devint le résumé des règles légales dont on avait pu constater l'application chez tous les peuples. La réflexion philosophique n'eut, comme on le voit, aucune part dans la formation de ce *jus gentium*, dont les maximes ne furent jamais réunies en corps de doctrine; il consiste donc dans les préceptes juridiques qui conviennent le mieux à l'homme considéré comme en dehors des influences de race, de climat et de forme gouvernementale. Vers la fin de la république, le *jus gentium* fut introduit peu à peu dans la législation régissant les Romains eux-mêmes, et il en fit disparaître l'ancien formalisme et les particularités vieillies. Mais quant à un système raisonné sur le fondement du droit, il ne s'en trouve pas de trace dans toute l'antiquité. On n'en rencontre pas davantage chez les scolastiques; la loi naturelle exposée par eux, notamment par saint Thomas, est la loi qui porte l'homme vers sa fin légitime, c'est-à-dire vers le bonheur. Dans l'*Introductio Juris Naturæ*, publiée en 1539 par Oldendorp, dans la *Methodus de Lege Naturæ* de Memmingius, parue en 1562, la base de ce que ces auteurs appellent le droit naturel, n'est autre que le Décalogue. Quelques idées neuves se trouvent dans l'ouvrage publié en 1615 par Winkler (*voy.* ce nom), sous le titre de *Principiorum Juris Libri V;* mais dès la même année Grotius avait déjà mûri plusieurs points essentiels de son système (voy. *Grotii Epistolæ*, p. 752 et 757), dont nous allons donner un aperçu succinct. (Voy. Stahl, *Geschichte der Rechtsphilosophie*, liv. III, part. III, c. I.) Le fondement du droit naturel consiste selon Grotius dans l'*appetitus socialis*, c'est-à-dire dans le penchant instinctif qui pousse l'homme à vivre avec ses semblables dans une communauté réglée selon les principes de la raison. *Jus naturale est dictatum rectæ rationis, indicans actui alicui ex ejus convenientia aut disconvenientia cum ipsa natura rationali et sociali inesse moralem turpitudinem aut necessitatem moralem* (lib. I, ch. I, § 10). Ce principe du droit naturel, tellement immuable qu'il ne dépend pas de l'existence de Dieu, est ensuite appliqué par Grotius aux divers rapports qui existent entre les hommes; et ce qui lui est conforme devient le patrimoine inaliénable de l'individu, qu'aucune puissance ne peut lui ravir. C'est ainsi que notre auteur établit l'inviolabilité de la propriété et la force obligatoire des contrats, laquelle est d'une importance majeure dans son système. Le gouvernement en effet dérive selon lui d'un contrat social, quoique le peuple ou la race préexiste pour lui à ce contrat. C'est donc dans le peuple que réside la souveraineté; mais une fois qu'il l'a aliénée, expressément ou tacitement, il ne peut plus en réclamer l'exercice. Cette restriction de Grotius est en désaccord avec son principe; le mérite ou le tort de Rousseau fut de s'être aperçu de cette inconséquence (1). De même que le despotisme, l'esclavage n'a rien d'incompatible selon Grotius avec le droit naturel; car l'homme peut légitimement aliéner sa liberté; de plus, les prisonniers de guerre, qui forment la majorité des esclaves, sont censés avoir ainsi disposé de leur personne. Quant aux enfants de l'esclave, ils appartiennent au maître, car il dépend de lui de permettre à son esclave de procréer des enfants ou de le lui interdire. On voit par ces deux exemples que les idées de Grotius sont encore loin de celles de la révolution française. Mais l'impulsion était donnée: la première chaire de droit naturel va être fondée en Allemagne, et dans un siècle et demi les principes de Grotius, émis pour empêcher la discorde, auront puissamment contribué à faire naître une lutte gigantesque; — *Excerpta ex tragœdiis et comœdiis græcis latinis versibus reddita;* Paris, 1626, in-4°: première édition un

(1) Pour empêcher de voir que son système n'est qu'une transformation de celui de Grotius, Rousseau prétend injustement que celui-ci donne presque toujours des faits pour des droits. D'autres ont reproché à Grotius de donner comme des preuves souvent des passages d'orateurs ou de poëtes anciens; mais il ne les cite jamais que pour corroborer ce qu'il a déjà établi par le raisonnement.

peu complète des fragments de Ménandre et de Philémon : Meinecke (*voy.* ce nom) déclare en avoir beaucoup profité ; — *De Veritate religionis christianæ ;* Leyde, 1627, in-12 ; ibid., 1629, in-12, etc., avec notes ; Paris, 1640, in 12 ; Leyde, 1640, in-12 ; il en a paru encore un grand nombre d'éditions, de même qu'on en a publié des traductions dans presque toutes les langues (*voy.* J.-Chr. Lœcker, *Dissertatio historiam libelli Grotiani* De Veritate Religionis christianæ *complectens ;* 1725, in-4°). Cet ouvrage, traduction augmentée du *Bewys van den væren Gottsdienst*, précité, est divisé en six livres : le premier contient des considérations sur l'existence et les attributs de Dieu ; le second renferme l'exposé de l'excellence de la religion chrétienne, prouvée entre autres par la pureté de sa morale ; le troisième roule sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament ; dans les livres suivants, Grotius réfute successivement les objections qui peuvent être élevées contre le christianisme au nom du paganisme, du judaïsme et du mahométisme. Cet ouvrage n'a pas une grande étendue, mais il est substantiel ; l'argumentation en est serrée, le style éloquent ; — *Obsidio Grollæ ;* Amsterdam, 1629, in-fol. ; — *Euripidis tragœdia Phœnissa, cum versione ;* Paris, 1630, in-8° ; — *Inleydinge tot de hollandsche Rechtsgelehrstheyt* (Introduction à la Jurisprudence hollandaise) ; La Haye, 1631, in-4° ; souvent réimprimé ; — *Sophomphaneas ;* Amsterdam, 1635, in-4° : tragédie sur l'histoire de Joseph, traduite par le poète hollandais Vondel ; — *De Cœnæ Administratione ubi pastores non sunt ;* Amsterdam, 1638, in-8° ; — *De absoluto reprobationis Decreto ;* Amsterdam, 1640, in-4° ; — *Commentatio ad loca quædam Novi Testamenti quæ de Antichristo agunt aut agere putantur ;* Amsterdam, 1640, in-8° ; suivie dans la même année d'un *Appendix ;* — *Tacitus, cum notis ;* Leyde, 1640, in-12 ; — *Adnotata in consultationem G. Cassandri de articulis religionis inter catholicos et protestantes ;* Leyde, 1642, in-8° : Rivet ayant attaqué cet ouvrage, Grotius répondit par ses *Animadversiones in Riveti Animadversiones ;* Amsterdam, 1642 ; — *Votum pro pace ecclesiastica ;* Amsterdam, 1642, in-8° ; — *Via ad pacem ecclesiasticam ;* Amsterdam, 1642, in-8° ; — *Florum Sparsio ad jus Justianeum ;* Paris, 1642, in-4° ; Amsterdam, 1643, in-8° ; ibid., 1660, in-12 ; réunion de passages des auteurs de l'antiquité pouvant servir à l'explication de plusieurs textes des *Institutes*, des *Pandectes* et du Code de Justinien ; — *De Origine Gentium Americanarum ;* Paris et Amsterdam, 1642, in-8° : Grotius y soutient que l'Amérique du Nord a été peuplée par des hommes venus de la Norvège, opinion aujourd'hui pleinement confirmée par les recherches de Rafn (*voy.* ce nom). J. de Laet ayant attaqué ce livre, il répondit par : *De Origine Gentium Americanarum Dissertatio altera ;* Paris, 1643, in-8° ; — *Annotationes in libros Evangeliorum et varia loca S. Scripturæ ;* Amsterdam, 1641, in-fol. ; — *Annotationes in epistolam ad Philemonem ;* Amsterdam, 1642, in-8°, et 1646, in-4° ; — *Annotationes in Vetus Testamentum ;* Paris, 1644, 3 vol. in-fol. ; Venise, 1663, in-fol. : dans ce commentaire Grotius fait preuve de ses connaissances étendues dans les langues orientales. Dom Calmet, quoique faisant ses réserves sur plusieurs interprétations de Grotius, fait un grand éloge de cet ouvrage, dans lequel l'auteur a réuni une quantité de passages de l'antiquité pouvant être rapprochés de l'Écriture ; — *Annotationes in Novum Testamentum ;* Paris, 1644, in-fol., ouvrage plein d'érudition, écrit avec beaucoup de clarté, dans lequel l'auteur a évité toute discussion irritante ; — *De imperio summarum potestatum circa sacra ;* Paris, 1647, in-4° ; ibid., 1648, in-8° ; La Haye, 1652, in-8°, etc. ; — *Philosophorum Sententiæ de Fato ;* Amsterdam, 1648, in-12 ; — *Quædam hactenus inedita et ex belgice editis latine versa argumenti theologici, juridici et politici ;* Amsterdam, 1652, in-12 ; — *Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum, latine versa, cum prolegomenis ;* Amsterdam, 1655, in-8° : cette traduction de Procope est accompagnée de remarques expliquant les antiquités des peuples du Nord, notamment de la Suède ; — *Annales et Historiæ de Rebus Belgicis usque ad inducias anni* 1609 ; Amsterdam, 1657, in-fol. ; ibid., 1658, in-12 ; traduit en français, Amsterdam, 1662, in-fol. ; Paris, 1672, in-fol. ; ce livre, entrepris dès 1614, retouché par Grotius pendant toute sa vie, était un de ses ouvrages favoris. Il est écrit avec impartialité, sur des données la plupart incontestables. Dans ces derniers temps, beaucoup de documents, dont Grotius ne pouvait avoir connaissance, ayant été publiés sur les événements qu'il raconte, ses *Annales* ne sont plus consultées aujourd'hui comme source ; mais cet ouvrage n'en méritera pas moins d'être considéré comme un chef-d'œuvre littéraire. Les portraits rappellent ce qu'il y a de plus achevé dans ce genre chez les historiens de l'antiquité ; nous signalerons particulièrement ceux de Guillaume d'Orange (au commencement du livre Ier des *Annales*), d'Alexandre Farnèse (à la fin du livre II des *Historiæ*) et celui de Philippe II (dans le livre VII des *Historiæ*.) Le style, imité de Tacite, est quelquefois obscur par excès de concision ; la remarque en avait été faite à Grotius par Bignon, et l'auteur avait l'intention de faire disparaître ces imperfections, mais il en fut empêché par la mort. En tous cas, cette imitation de Tacite, comme le remarque justement Wachler, dans le tome II, p. 782, de sa *Geschichte der historischen Forschungen*, ne concerne que le style. Grotius s'est bien gardé de prendre à l'historien romain ses accents d'indignation amère, ayant à

peindre des hommes d'un tout autre caractère que les Romains de l'empire ; à travers sa sévérité mâle, on voit percer au contraire la bienveillance sereine, qui est le trait fondamental de son caractère. Persécuté par Maurice de Nassau, il lui prodigue l'éloge sur sa conduite dans la guerre de l'indépendance des Pays-Bas. Dans l'exposé de son sujet, Grotius s'est montré, selon l'observation de Mably (*Sur la manière d'écrire l'histoire*), supérieur à Tacite ; tout chez lui est combiné, de manière à faire saisir les très-faibles commencements de cette république des Pays-Bas, son agrandissement, ses revers, ses luttes intestines, enfin son triomphe sur la monarchie la plus puissante de l'Europe. Pas un hors-d'œuvre inutile ne vient arrêter le développement de ce tableau émouvant ; — *Anthologia Græca, latinis versibus reddita* ; Utrecht, 1797, 3 vol. in-4° ; publiée par les soins de Bosch : cette traduction excellente, commencée en 1630 et terminée en une année, montre combien le P. Rapin se trompait en déniant aux poésies latines de Grotius la grâce et la facilité. Les vers de Grotius sont des modèles d'élégance et de pureté de langage ; qu'on lise entre autres sa paraphrase du *Cupido fugitivus* de Moschus, et l'on conviendra que personne n'a plus approché que lui de l'exquise finesse des anciens. (*Voy.* Chardon de La Rochette, *Mélanges de Critique et de Philologie*, t. I[er], p. 370) ; — *Parallelon Rerumpublicarum Libri III, de moribus ingenioque populorum Atheniensium, Romanorum et Batavorum* ; Harlem, 1801, 3 vol. in-8°, avec un commentaire en hollandais de Meermann : ouvrage de jeunesse, écrit avant 1602, dans lequel Grotius donne l'avantage à la constitution de son pays sur celles de tous les peuples de l'antiquité. — Les *Lettres* de Grotius, après avoir paru dans diverses collections, furent réunies en un volume in-folio publié à Amsterdam, en 1687 ; elles sont très-intéressantes, écrites dans la meilleure latinité (1) ; quelques-unes sont de véritables traités sur des matières d'érudition, de théologie ou de droit ; celle adressée à Du Maurier (*Grotii Epistolæ*, p. 17) contient un long exposé de la meilleure manière d'étudier. Un grand nombre des lettres adressées à Oxenstiern contiennent des parties écrites en chiffres ; Puffendorf en a possédé la clef dans le recueil de deux cents lettres inédites de Grotius, qui passa plus tard dans la bibliothèque de Bunau. Plusieurs lettres de Grotius furent depuis publiées dans le t. II de la *Sylloge Epistolarum* de Burmann, p. 380-445. Meermann a publié quatre-vingt-onze lettres inédites de Grotius adressées à Oxenstiern et à plusieurs Suédois, sous le titre de *Grotii Epistolæ ineditæ* ; Harlem, 1806, in-8°. En 1809, Stolker fit paraître à Leyde encore quelques lettres inédites de Grotius ; enfin M. Geffroy en a recueilli plusieurs dans sa *Relation d'un Voyage en Suède* ; Paris, 1857. Les *Opera theologica* de Grotius ont été recueillis en 4 vol. in-fol., Amsterdam, 1679 ; les trois premiers contiennent ses Commentaires sur l'Écriture ; le quatrième renferme ses autres ouvrages concernant des matières théologiques. La bibliothèque et les manuscrits de Grotius furent achetés par Christine de Suède pour la somme de 4,400 florins.

(1) Sur le style de ces lettres, *voy.* Wyttenbach, *Bibliotheca critica*, pars XII, p. 121.

Ernest Grégoire.

Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XIX. — *Vita H. Grotii* ; Leyde, 1704, in-4°. — Lehmann, *H. Grotii Manes ab iniquis obtrectationibus vindicati*. — Brandt, *Historie van het leven des Heeren H. de Groot*. — Lévesque de Burigny, *Vie de Grotius*. — Seegar, *Oratio de Grotio illustri humanorum et divinorum scriptorum interprete* ; Utrecht, 1785, in-4°. — Cras, *Laudatio H. Grotii* ; Amsterdam, 1796, in-8°. — Luden, *H. Grotius nach seinen Schicksalen and Schriften dargestellt* ; Berlin, 1806, in-8°. — Butler, *Life of H. Grotius*. — Vries, *Huig de Groot en Maria van Reigersbergen*. — Laurentius, *Grotius pupizans* ; Amsterdam, 1830, in-8°. — Creuzer, *Luther und Grotius* ; Heidelberg, 1816, in-8°.

GROTIUS (*Guillaume*), jurisconsulte hollandais, frère du précédent, né le 10 février 1597, à Delft, mort le 12 mars 1662. Après avoir fait des études de droit sous la direction de son frère, il se rendit en 1617 en France. De retour en Hollande, il entra au barreau, et fut nommé en 1639 avocat de la Compagnie des Indes. Il correspondait activement avec H. Grotius pendant son exil. On a de lui : *Isagoge ad Praxin Fori Batavici* ; Amsterdam, 1655, in-4° ; Leyde, 1694, in-4° ; traduit en hollandais, La Haye, 1656 ; — *Enchiridion de principiis Juris naturalis* ; La Haye, 1667, in-4° ; Iéna, 1669 ; — *De Vitis Jurisconsultorum quorum in Pandectis exstant nomina* ; Leyde, 1690, in-4° ; — Grotius a publié en 1617 les *Poemata* de son frère. E. G.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Witte, *Diarium Biographicum*. — Burigny, *Vie de Grotius*, t. II, p. 341

GROTIUS (*Pierre*), homme d'État hollandais, fils de Hugo Grotius, né en 1610, mort en 1680. Il fit ses premières études en Hollande, sous la conduite de G. Vossius. Il se destina ensuite à la carrière du barreau, et se fixa à Amsterdam, où il devint pensionnaire en 1660. Sept ans après il représentait les états généraux auprès des cours de Danemark et de Suède ; la correspondance qu'il entretint en cette qualité avec Jean de Witte se trouve dans le quatrième volume des *Négociations* de cet homme d'État. L'aptitude toute particulière pour la diplomatie dont il fit preuve le fit choisir en 1669 comme ambassadeur de la république auprès de Louis XIV. La guerre ayant éclaté entre la France et la Hollande, Grotius, rentré dans sa patrie, fut nommé député aux états généraux. Républicain aussi déclaré que son père, il résista avec les frères de Witte aux envahissements du stathouder ; son parti ayant été vaincu, il dut s'enfuir de Hollande, et se retira en dernier lieu à Cologne. Ayant aidé de ses conseils

les plénipotentiaires de la république chargés de traiter de la paix avec la France, il obtint l'autorisation de rentrer dans son pays. Il fut arrêté quelque temps après, comme ayant trahi des secrets d'État; mais comme on ne pouvait lui reprocher que de l'imprudence, il fut acquitté, en 1676. Il alla ensuite terminer ses jours dans une maison de campagne qu'il possédait près de Harlem, ne s'occupant plus que de littérature. En 1655 il avait entrepris de publier en neuf volumes in-folio les *Œuvres complètes* de son père; mais il n'en fit paraître que quatre volumes, imprimés en 1679, comprenant les ouvrages théologiques de Hugo Grotius. E. G.

Burigny, *Vie de Grotius*, t. II, p. 307. — *Manes Grotii vindicati*, t. II, p. 875. — Cattenburgh, *Bibl. Remonstrantium*.

GROTO ou **GROTTO** (*Louis*), plus connu sous le nom de *Il Cieco d'Adria*, (*l'Aveugle d'Adria* (dans la Vénétie), poëte italien, né à Adria, le 7 septembre 1541, mort à Venise, le 13 décembre 1585. Il perdit la vue le huitième jour de sa naissance. Il n'en fit pas moins de bonnes études, et excita par ses talents précoces l'admiration de ses compatriotes. En 1556, à l'âge de quatorze ans, il fut choisi pour prononcer des harangues publiques dans deux occasions solennelles, lorsque la reine de Pologne visita Venise, et à l'installation du doge Lorenzo Priuli. D'autres villes, Ferrare, Bologne, Rovigo lui demandèrent des discours dans diverses circonstances. Il fit aussi jouer des pièces, tragédies, comédies, pastorales, qui obtinrent un succès très-supérieur à leur mérite. Il parut lui-même sur le théâtre, dans l'*Œdipe* de Sophocle traduit par Orsato Giustiniani, et représenté à Vicence en 1585. Louis Groto fut conduit d'Adria à Vicence aux frais de l'Académie olympique de cette ville, et partout sur sa route il fut accueilli par des banquets, des concerts et des applaudissements. Il mourut peu après ce triomphe, laissant une réputation qui ne devait pas lui survivre longtemps, parce qu'il la devait moins à son talent qu'à sa cécité. On a de lui: une traduction du premier livre de l'*Iliade;* Venise, 1570; — *Trofeo della vittoria sagra ottenuta dalla christianissima lega contro i Turchi nell' anno* 1571; Venise, in-8°; — *Adriana* et *Dalida*, tragédies; *Emilia*, comédie; *Il Tesoro*, comédie; 1580, in-12; *L'Alteria*, comédie; Venise, 1592, in-12. Ces trois comédies ne sont pas sans mérite, « quoique on y désirât, dit Ginguené, moins d'indécence dans les mœurs et moins d'affectation dans le style »; — *E Pentimento amoroso*, et *Calisto*, pastorales; Venise, 1586. Dans la pastorale, comme dans la comédie, Groto blesse souvent la décence, le goût et le bon sens. « Les ouvrages qu'il a laissés, dit Ginguené, sont pleins d'esprit; mais ils manquent d'art et encore plus de goût; ils abondent en jeux de mots, en métaphores outrées, et en tous ces raffinements de style qui furent tant en vogue dans le siècle suivant. Ces défauts ne pouvaient être, dans aucun genre d'ouvrage, plus déplacés que dans le drame pastoral. » — *L'Orazioni volgari e latine;* Venise, 1585, traduites en français par Barthélemy Viotte; — *Lettere famigliari*, précédées d'une vie de l'auteur; Venise, 1601, in-4°. Groto a annoté le *Decamerone* de Boccace publié à Venise, 1590, in-4°. Les divers ouvrages de Groto ont été recueillis à Venise, 1598, in-4°.

Deux autres écrivains portant le même nom, et appartenant sans doute à la même famille, *Louis Groto* et *Joseph Groto*, ont publié la *Vie* du Cieco d'Adria, l'un à Venise, 1701, l'autre à Rovigo, 1777. Y.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, Part. III, p. 147. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VI, p. 386.

GROU (*Jean*), théologien français, né le 24 novembre 1731, dans le Calaisis (diocèse de Boulogne), mort dans un château appartenant à Th. Weld, dans le comté de Dorset, le 13 décembre 1803. Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur ordre. Après la suppression de cette société, il se retira à Pont-à-Mousson. En 1765 il alla en Hollande, d'où il revint à Paris vers 1776. Il y vécut dans la retraite, sous le nom de *Leclaire*. L'archevêque lui donna une modique pension, qui lui fut continuée par le roi. La révolution l'éloigna de la France. Il se retira en Angleterre, chez Thomas Weld, pieux catholique, qui avait fait bâtir un couvent pour des trapistes sur sa terre de Lutworth. L'abbé Grou avait laissé à Paris un manuscrit *Sur la vraie Religion*, qui lui avait coûté beaucoup de travail, mais qui fut brûlé pendant la terreur, selon M. Philbert; Barbier prétendait que les matériaux de cet ouvrage, fait en société avec le P. Guérin, avaient été remis à l'abbé Bergier, qui s'en serait servi, l'aurait revu et augmenté et l'aurait publié sous son nom seul, en 1786.

On a de l'abbé Grou : *La République* de Platon, traduite en français, Paris, 1762; Amsterdam, 1763, 2 vol. in-12; — les *Lois* de Platon, traduites en français; Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8° et in-12; — les *Dialogues* de Platon, trad. en français; Amsterdam, 1770, 2 vol. in-8° et in-12; — *Morale tirée des Confessions de saint Augustin;* Paris, 1786, 2 vol. in-12; — *Les Caractères de la vraie Dévotion;* Paris, 1788, in-18; souvent réimprimés; — *Maximes de la Vie spirituelle* (en vers), avec des explications en prose; Paris, 1789, in-12; nouv. édit., Besançon, 1827, in-12; — *La Science pratique du Crucifix dans l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie;* Paris, 1789, in-12; souvent réimpr. : c'est une suite à son livre du P. Marie, intitulé *La Science du Crucifix*, dont l'abbé Grou avait fait paraître une nouvelle édition en 1786; — *Méditations en forme de retraite sur l'amour de Dieu, avec un petit écrit sur le don de soi-même à Dieu;*

Londres, 1796, in-12; souvent réimprimées depuis; — *L'Intérieur de Jésus et de Marie*, ouvrage posthume; Paris, 1814, 2 vol. in-12; souv. réimpr. A l'époque de la suppression des Jésuites en France, il concourut à la défense de la Société. Il fournit à Cerutti des matériaux pour la rédaction de l'*Apologie de la Compagnie de Jésus*, et prit une grande part à la *Réponse au livre intitulé : Extraits des assertions*, etc.; 1763-1765, 4 vol. in-4°. Grou donna aussi en 1770 une édition du *Premier Alcibiade* de Platon, traduit par Tannegui Lefèvre. L. L—T.

Barbier, *Examen crit. des Dict. histor.* — Quérard, *La France littéraire.* — *Notice sur Grou*, en tête de la 4e édition de son livre *L'Intérieur de Jésus et de Marie*; Paris, 1847.

GROUBENTALL DE LINIÈRE (*Marc-Ferdinand* DE), littérateur français, né à Paris, en 1739, mort dans la même ville, en 1815. En sortant du collége, il composa des prônes et des sermons pour de jeunes prêtres, et obtint la place de secrétaire du maire de Rennes, député pour les affaires de sa cité à Paris. Il se lia avec Dulaurens, et tous deux concoururent en 1760, devant l'Académie de Douay, qui leur donna à chacun un prix de poésie. Ils composèrent ensemble les *Jésuitiques*, recueil d'odes satiriques; mais lorsque Dulaurens les vit imprimées, craignant d'être poursuivi, il s'enfuit en Hollande. Groubentall fut arrêté, au mois d'août 1761, et rendu à la liberté quelques jours après. Dulaurens lui ayant adressé des exemplaires de son poëme intitulé *Le Balai*, la police les découvrit chez Groubentall, et il fut envoyé à la Bastille le 1er juin 1762. Il en sortit le 28 août suivant, sur la demande de son père, qui ne le réclamait, disait-il, que pour le marier, afin de lui procurer un établissement et des occupations utiles. « Mais si une plus longue détention rompoit nos arrangements, ajoutait le père, comme elle lui a fait perdre son poste chez M. Hevin, parce que les gens de la police lui ont dit qu'il étoit étonnant qu'il se fût servi de lui, je ne pourrois que l'abandonner à votre sage discrétion, car étant né à Paris, où la jeunesse a acquis des licences presque généralement applaudies, je ne pourrois, après m'avoir épuisé à lui donner de l'éducation pour être utile à l'État, âgé de soixante ans, et toujours infirme, le suivre pas à pas. En sorte que s'il devenoit un citoyen perdu, il ne seroit pas de ma faute. » Cette leçon n'empêcha pas Groubentall d'écrire à Dulaurens. Il lui parle de notes et de corrections qu'il fait au *Balai*, dont il espère lui faire part un jour. « Je ne donne aucun ouvrage, dit-il, et de longtemps n'en donnerai, tant j'ai en horreur les prisons de l'inquisition française... Mon aventure de la Bastille m'a porté un préjudice dont je ressens encore les effets. Ma situation n'est point heureuse quoique brillante... Je suis répandu dans le plus grand monde, et vous dire que j'ai l'honneur de manger aux tables des princes et des princesses, c'est vous en dire assez. Si j'étois à mon aise avec cela, je serois au comble du bonheur; j'en attends le moment. Mille protecteurs ardents et mille protectrices charmantes s'empressent à l'envi de m'être utiles; je n'attends que la décision de mon sort. Mon mariage est suspendu comme l'étoit ma liberté; je veux dire jusqu'à nouvel ordre. » Il annonce ensuite à son ami qu'il va donner aux Italiens une pièce réduite en trois actes. La lettre de Groubentall fut saisie. Un agent de police eut ordre de prendre des informations : il répondit que Groubentall n'était qu'un *polisson* et un mauvais écrivain faufilé avec de fort mauvaises compagnies, n'ayant sans doute aucun rapport avec les tables des princes et des princesses. Sachant probablement qu'on le surveillait, Groubentall devint plus sage; du moins il n'eut plus de nouvelles aventures.

On a de Groubentall de Linière : *Irus, ou le Savetier du coin*; Genève, 1760, in-8° : une édition de ce poëme parut sous le nom de Voltaire; — *Le Sexe triomphant*, poëme; Paris, 1760, in-8°; — *Notice sur Dulaurens*, à la tête de *La Chandelle d'Arras*, édition de 1807, et dans *Les Quatre Saisons du Parnasse* de la même année. L. L—T.

Delort, *Hist. de la Détention des Philosophes et des Gens de Lettres à la Bastille*, tome III, p. 1 à 36. — Quérard, *La France littéraire.*

GROUBER DE GROUBENTAL (*N*.....), économiste français, né en Allemagne, au dix-huitième siècle, mort au commencement du dix-neuvième. Il était avocat au parlement de Paris avant la révolution. On lui doit : *La Finance politique réduite en principes et en pratique*; Paris, 1775, in-8°; — *Théorie générale de l'Administration des Finances*; Paris, 1788, 2 vol. in-8°; — *Moyens comparatifs de libération des dettes nationales de l'Angleterre et de la France*; Paris, 1788, in-8°; — *Discours sur l'autorité paternelle et le devoir filial, considérés d'après la nature, la civilisation et l'acte social*; Paris, 1790, in-8°; — *Moyens assurés de parvenir à la formation d'un système général de finance en France, et d'amortir l'intégralité de la dette publique*; Paris, 1800, in-8°; — *Discours philosophique servant d'introduction aux législations civile et criminelle*; Paris, 1802, in-8°; — *Principes élémentaires de gouvernement pour parvenir à l'établissement d'une constitution générale. Constitution religieuse ou morale*; Paris, 1802, in-8°. En 1771 Grouber de Groubental avait annoncé des *Mémoires et Œuvres de Jurisprudence*, qui n'ont point paru. M. Quérard lui attribue encore *L'Anti-Moine, ou considérations politiques sur les moyens et la nécessité d'abolir les ordres monastiques en France*; 1790, in-8°; et *Conseils de la Sagesse à la nation française*, en France, 1795, in-8°, que d'autres attribuent à Groubentall de Linière.

L. L—T.

Quérard, *La France littéraire.*

GROUCHY ou **GROUCHÉ** (*Nicolas*), en latin *Gruchius*, érudit français, né vers 1520, mort en 1572. Il professa la philosophie et le grec à Bordeaux, à Paris et à Coïmbre, où il avait été appelé par le roi Jean. A son retour en France, alors désolée par la guerre civile, Grouchy, qui était protestant, fut exposé aux persécutions, et mena une vie pauvre et errante. Les habitants de La Rochelle lui offrirent la direction de leur collége; il s'empressa d'accepter; mais à peine arrivé dans cette ville, il mourut, d'une fièvre contractée en route. De Thou fait le plus grand éloge du savoir et du caractère de Grouchy. On a de lui : *Dialecticæ Præscriptiones;* Paris, 1552; — *De Comitiis Romanorum, Lib. III;* Paris, 1555, in-4°; inséré dans le *Thesaurus Antiquit. Roman.* de Grævius, t. I; — *Elenchi Sophistici;* 1556, in-8°; — *Logica Aristotelis;* Paris, 1558, in-8°; — *Responsio ad Car. Sigonii Disputationes de binis magistratuum comitiis et lege curiata;* Paris, 1565, in-8°; Bologne, 1566, in-4°; insérée dans le *Thesaurus* de Grævius; — *De Conjugiis Romanis;* Venise, 1568, in-8°; — *Ethica;* Paris, 1572, in-4°; — *Histoire des Indes de Portugal, contenant comment l'Inde a été découverte par le commandement du roi Emmanuel, et la guerre que les capitaines portugais ont menée pour la conquête d'icelle, escripte par Fernand Lopès de Castaneda;* Paris, 1553, in-4°; Anvers, 1576, in-4°. Selon Gesner, Grouchy a aussi traduit les *Analytica posteriora* d'Aristote. Z.

Gesner, *Bibliotheca.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque française.* — Eug. et Em. Haag, *La France protestante.*

GROUCHY (*Emmanuel*, marquis DE), maréchal de France, né à Paris, le 23 octobre 1766, d'une famille ancienne de la Normandie, mort à Saint-Étienne, le 29 mai 1847. Destiné à la carrière militaire, vers laquelle l'appelait une vocation très-prononcée, il entra en 1779, à l'âge de quatorze ans, au corps d'artillerie en qualité d'aspirant; au bout d'une année, il fut lieutenant en second dans le régiment de La Fère, puis il passa dans les troupes à cheval, et en 1784 il devint capitaine dans le régiment Royal-Étranger; enfin, nommé sous-lieutenant aux gardes-du-corps du roi sur la fin de 1786, il occupa ce poste jusqu'en 1789. Quelque opposées que fussent les nouvelles idées politiques à celles au milieu desquelles le jeune Grouchy avait été élevé, il n'hésita pas à embrasser la cause révolutionnaire. Le commandement du 12° de chasseurs lui fut confié, et au bout de quelques mois (1792) il en devint colonel. Il fut ensuite placé, dans la même qualité, à la tête du 2° régiment de Condé-dragons, et fit la campagne de 1792 dans l'armée de La Fayette. Élevé au grade de général de brigade (septembre 1792), et envoyé à l'armée des Alpes, il y prit le commandement de la cavalerie, et participa à la conquête de la Savoie. La guerre civile s'alluma en Vendée : le général Grouchy y fut envoyé pour prendre le commandement, d'abord de l'avant-garde, puis de l'aile gauche de l'armée de l'ouest. Ce fut surtout à la défense du camp des Sorinières, le 5 septembre 1793, qu'il déploya sa bravoure : la victoire flottait indécise; Gouchy, quoique blessé, saute à bas de son cheval, et, à la tête de quelques compagnies de grenadiers, il fond sur les Vendéens, les culbute et les met enfuite. Éloigné, malgré les vœux des soldats, des champs de bataille par le décret de la Convention nationale qui excluait les nobles des armées, Grouchy y retourna comme simple soldat, dans les rangs de la garde nationale, et fut bientôt récompensé de cette patriotique résolution par le décret du 13 juin 1795 (25 prairial an III), qui, en proclamant son civisme, le confirma dans le grade de général de division, auquel il avait été promu en 1793, par les représentants du peuple en mission aux armées. Nommé en outre chef d'état-major de l'armée de l'ouest, il contribua puissamment aux succès du général Hoche. A la nouvelle du débarquement de Quiberon, il accourut du fond du Poitou, rassembla à la hâte toutes les troupes disséminées dans le pays par suite de la pacification de La Jaunale, et les conduisit au point du débarquement. Nommé général en chef de la même armée à la place de Canclaux, il refusa; et persuadé que pour terminer la guerre civile il fallait remettre dans les mêmes mains la conduite de toutes les opérations, il écrivit au Directoire pour l'engager à réunir en une seule les trois armées des côtes de Cherbourg, des côtes de Brest et de l'ouest, indiquant le général Hoche comme le chef le plus propre à occuper ce triple commandement. Son conseil fut approuvé : Hoche fut nommé général en chef de l'armée des côtes de l'Océan, dont Grouchy, par le même décret, devint chef d'état-major. En cette qualité, il dirigea plusieurs expéditions, et conduisit souvent contre Charette et Stofflet des corps d'armée à la tête desquels il remporta des avantages signalés. Après la pacification de la Vendée, il fut nommé d'abord chef d'état-major à l'armée du nord, puis, lorsque Hoche eut organisé l'armée d'élite destinée à envahir l'Irlande (1796), ce général obtint du Directoire que Grouchy fût revêtu du commandement en second. Le vaisseau que ce dernier montait fut du petit nombre de ceux qui purent arriver aux côtes d'Irlande. Dès qu'il fut entré dans la baie de Bautry, Grouchy ordonna le débarquement : la mer était grosse, et la marine refusa d'obéir, sous le prétexte que la nuit allait tomber; on ajourna donc la descente au lendemain à la pointe du jour. Vers minuit, une violente tempête s'éleva : aussitôt, sans en prévenir le général, le contre-amiral Bouvet voulut regagner la haute mer. En vain Grouchy adresse à Bouvet de vives représentations : on sort de la baie; puis, lorsque la tempête est calmée, le contre-amiral refuse encore, et pour toute réponse déclare à Grouchy qu'il n'a pas d'ordre à

recevoir de lui. On rentra donc à Brest, et Bouvet ne tarda pas à être destitué.

L'agitation se prolongea dans les provinces de l'ouest; le général Grouchy, qui y fut envoyé en qualité de commandant des 11e, 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires, ramena le calme par d'excellentes mesures, et sa modération lui mérita l'estime générale. Il passa en 1798 à l'armée d'Italie, sous les ordres de Joubert. Au moment où se formait une coalition nouvelle et où une armée russe devait fondre sur l'Italie et agir de concert avec les Autrichiens, il importait d'empêcher le roi de Sardaigne de se réunir aux coalisés : Joubert et Grouchy se consultent, et ce dernier, bravant les dangers, et malgré la responsabilité qu'il allait assumer sur lui, se rend à Turin (décembre 1798), sous le prétexte d'y prendre le commandement de la citadelle; secondé par le comte de Saint-Marsan, ministre et favori de Charles-Emmanuel IV, il parvient adroitement à amener ce prince à abdiquer sa couronne et à remettre aux Français le Piémont avec ses places fortes. Le commandement en chef du Piémont fut le prix de cette habile et heureuse négociation, et le Directoire chargea en outre le général Grouchy de l'organisation générale du pays.

Lorsque Moreau, succédant à Scherer, qui venait de perdre le Milanais, prit le commandement en chef de l'armée d'Italie, ce général écrivit à Grouchy : « Ne perdez pas une minute à venir me joindre, car j'ai grand besoin de vos conseils, et il me reste trop peu d'hommes de votre trempe, etc. » Grouchy fit de concert avec lui la mémorable campagne du Piémont, et lorsqu'un décret du Directoire le nomma général en chef de l'armée des Alpes, il refusa, préférant partager avec Moreau la gloire et les dangers de la lutte brillante que soutenait l'armée d'Italie. Ce fut surtout aux affaires de Valence et de San-Giuliano que Grouchy se distingua. A la bataille de Novi, les premiers efforts de l'ennemi furent dirigés contre sa division; ce corps, qui faisait partie de l'aile gauche de l'armée, fut engagé onze fois dans cette journée. Animant les troupes par ses paroles et son exemple, on le vit, le drapeau de la 39e demi-brigade à la main, ramener au combat les soldats ébranlés; un boulet brise la hampe du drapeau : Grouchy élève alors son chapeau au bout de son sabre, et, se précipitant à la tête de ses braves sur les Autrichiens, il leur prend 1,500 hommes et leur fait perdre plus d'une lieue de terrain. Placé entre deux feux par la retraite du centre et de la droite de l'armée française, il est obligé de se replier; en se retirant, il veut sauver l'artillerie abandonnée par l'aile droite dans le défilé de Pasturana; mais accablé bientôt par le nombre, cerné de tous côtés et percé de quatorze blessures, il tombe baigné dans son sang au pouvoir de l'ennemi. Le général Grouchy dut la vie au grand-duc Constantin, qui, l'ayant reconnu, le fit panser par ses propres chirurgiens, et voulut assister lui-même aux soins qu'ils lui prodiguaient. Rétabli après quatre mois de souffrances et échangé après un an de captivité contre un général anglais, il entra en France après la bataille de Marengo. Placé aussitôt à la tête de l'une des divisions de la seconde armée de réserve, stationnée au pied du mont Jura, Grouchy chasse les Autrichiens de l'Engadine, pénètre dans le pays des Grisons, occupe Coire, et allait passer le Splugen, lorsque Macdonald vint le remplacer.

Moreau attendait Grouchy à l'armée du Rhin, dont une division, forte de 18,000 hommes, lui était réservée. A la tête de ce corps, il prit part à plusieurs affaires partielles, et contribua au succès de la bataille de Hohenlinden. Il fut nommé, après la campagne, inspecteur général de la cavalerie, et en 1801 le premier consul le chargea de conduire de Paris à Florence le gendre du roi d'Espagne, et de le faire reconnaître roi d'Étrurie.

Lors du procès de Moreau (1804), le général Grouchy ne dissimula point son attachement pour le rival du premier consul : sa franchise blessa Bonaparte, mais elle ne l'empêcha pas de l'employer dans toutes ses campagnes. En 1805 Grouchy commanda une des divisions du camp de Brest; dans la guerre de 1806 et 1807 contre les Prussiens, il fit partie de la grande armée, et après la bataille d'Iéna, son corps entra le premier dans Berlin. A la bataille d'Eylau, il contribua à la victoire par les charges qu'il fit pour protéger le corps d'Augereau et donner au maréchal Davout le temps d'arriver. Dans cette journée, il eut un cheval tué sous lui, fut blessé, et ne dut la vie qu'au dévouement de son aide de camp, La Fayette fils, qui l'arracha des mains des Russes. A la bataille de Friedland, le 16 juin 1807, ce fut lui qui, en l'absence de Murat, commanda la cavalerie; à l'aide d'une retraite habilement simulée, il rejeta un corps d'infanterie par delà le Prégel, et prépara ainsi la victoire; elle lui valut le grand-cordon de la Légion d'Honneur et l'honorable mention au bulletin de cette bataille d'avoir *rendu des services importants;* ce sont les expressions mêmes de Napoléon. Après le traité de Tilsitt, Grouchy rentra en France; mais, envoyé presque aussitôt en Espagne, il fut nommé gouverneur de Madrid (1808). Le 2 mai une insurrection éclate dans les murs de cette capitale; 300 Français y sont lâchement assassinés par les révoltés : le général se hâte de les attaquer, les disperse, et reprend l'arsenal; le calme fut rétabli. Quelques mois après, Grouchy, alléguant des motifs de santé, obtint son rappel, et se retira dans ses terres; mais l'ordre de se rendre en Italie l'y suivit à peu d'intervalle. Rappelé de ce pays pour opérer sa jonction avec la grande armée, il participe à la bataille de Wagram, culbute la cavalerie autrichienne, et met en fuite l'arrière-garde du prince de Rosenberg. Napoléon, vou-

tant reconnaître sa bravoure, nomma Grouchy commandeur de la Couronne de Fer, et colonel général des chasseurs, ce qui lui donnait le rang de grand-officier de l'empire. Dans la campagne de Russie, il contribua d'abord à la prise de Vilna, puis il se distingua à l'affaire de Krasnoï, et refoula l'armée russe dans les murs de Smolensk. Le 7 septembre 1812, en tournant avec habileté la grande redoute, il facilita le succès de la bataille de la Moskowa. Dans cette grande journée, il eut un cheval tué sous lui et reçut un biscaïen dans la poitrine ; son fils, qui combattait à ses côtés, fut blessé presque au même moment. Pendant la malheureuse retraite, l'empereur forma un corps, composé uniquement d'officiers et de généraux, destiné à veiller à sa sûreté personnelle : ce fut à Grouchy qu'il confia le commandement de cet *escadron sacré*. Au commencement de 1813, le général ayant sollicité le commandement d'un corps d'infanterie pour la campagne qui se préparait, Napoléon le lui refusa ; alors Grouchy, mécontent, quitta le service. Mais lorsque la bataille de Leipzig eut été perdue, que notre armée d'Allemagne fut en pleine retraite et que l'ennemi menaçait les frontières de la France, Grouchy écrivit à l'empereur pour reprendre le service, et Napoléon accepta.

Les alliés avaient passé le Rhin. Le général arrêta d'abord leur marche dans les plaines de Colmar et ensuite dans les Vosges ; il vint se réunir, à Saint-Dizier, aux troupes que Napoléon amenait de Paris, et prit part aux combats de Brienne et de La Rothière. Il couvrit la retraite de l'armée. A l'affaire de Vauchamps, le 14 février 1814, il coupa le corps du général prussien Kleist ; au défilé d'Étoges, il combattit encore glorieusement. Le 7 mars eut lieu la bataille de Craonne ; Grouchy y fut grièvement blessé, ce qui l'obligea de quitter l'armée.

Après la première Restauration, il fut dépouillé de son grade de colonel général des chasseurs, en faveur du duc de Berry ; le général écrivit vainement au roi pour réclamer contre cette mesure, qu'il regardait comme une infraction à la parole donnée : sa lettre déplut, et il demeura en disponibilité. Mais après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon, le 1er avril, donna à Grouchy le commandement en chef des 7e, 8e, 9e et 10e divisions militaires. En cette qualité, il eut à s'opposer au duc d'Angoulême, qui à la tête de cinq à six régiments, se portait sur Lyon. Le prince ne tarda pas à capituler ; il quitta ses troupes, demandant pour toute faveur la faculté de sortir de France. Le général, par ordre de l'empereur, le lui permit, après l'avoir retenu quelques jours prisonnier au Pont-Saint-Esprit. Le prince s'embarqua à Cette. Alors Grouchy, que l'empereur venait de nommer maréchal, se porta sur Aix et Marseille, afin de dissiper les débris de l'armée royale et d'empêcher le marquis de Rivière de soulever le midi. Le maréchal fut ensuite chargé du commandement en chef de l'armée des Alpes ; et après qu'il eut mis les frontières du Piémont et de la Savoie en état de défense, il alla se mettre à la tête de toute la cavalerie de réserve de la grande armée. De Charleroy, où il était entré le 1er juin 1815 avec sa cavalerie légère, il poursuivit le général Ziethen, arriva jusque sous Fleurus, passa la nuit du 15 au 16 à portée du canon ennemi, et emporta Fleurus dans la matinée du 16. Le même jour, vers midi, l'attaque générale s'engagea, et le maréchal, placé à la tête de toute l'aile droite, prend Ligny, et force le général Blücher à la retraite. Le lendemain, 17, il se met à la poursuite de l'armée prussienne, pour l'empêcher d'opérer sa jonction avec lord Wellington, et se dirige, d'après les instructions de l'empereur, vers la Meuse, à Namur et Liége. Mais Blücher, au lieu de marcher sur Namur, s'était dirigé vers Wavres, où, le 17 au soir, il opéra la réunion de ses troupes ; en sorte que lorsque Grouchy put en être instruit, le 18 au matin, et diriger ses divisions sur ce point, l'armée prussienne avait déjà traversé la Dyle et rejoint Wellington. Au bruit effroyable de la canonnade qui se faisait entendre sur le champ de bataille de Waterloo, les généraux Gérard, Exelmans, Vandamme supplièrent le maréchal de se porter par la gauche vers Mont-Saint-Jean : il résista à leurs instances, en leur montrant les nouveaux ordres qu'il venait de recevoir de l'empereur et qui lui enjoignaient derechef de se porter sur Wavres. Lorsque le maréchal reçut, vers les quatre à cinq heures, une seconde lettre de l'empereur, qui lui ordonnait de manœuvrer pour joindre la droite de l'armée, il le fit aussi promptement que le lui permit un corps de l'arrière-garde prussienne avec lequel il était aux prises. Dès qu'il fut informé du désastre de Waterloo, il effectua sa retraite sur deux colonnes ; le 21, à la pointe du jour, toute l'armée évacua Namur, et se mit en marche pour Dinant. Ce ne fut qu'à Rethel que le maréchal apprit la seconde abdication : à cette nouvelle, il adressa une proclamation à ses troupes, et leur fit reconnaître Napoléon II pour empereur. Le 27 on commença, près de Soissons, à communiquer avec les débris de l'armée vaincue à Waterloo, et le 28 le maréchal reçut du gouvernement provisoire l'ordre de prendre le commandement en chef de toute l'armée du nord et de se rapprocher de Paris. Sa retraite lui mérita les éloges du gouvernement ; mais en butte à la haine de tout ce qui tenait pour une seconde restauration, le maréchal remit son commandement à Davout, puis, compris l'un des premiers dans l'ordonnance royale du 24 juillet, il alla demander un asile au Nouveau Monde. Le maréchal habita cinq ans Philadelphie, où son fils, le comte de Grouchy, qui s'était rapidement élevé au grade de colonel de chasseurs, le rejoignit, au mois de mai 1817. L'exil ne satisfit pas les ennemis du maréchal ; il leur fallait contre lui une

sentence de mort : il fut donc traduit devant un conseil de guerre, qui se déclara incompétent. Le 24 novembre 1821, une ordonnance royale spéciale pour le marquis de Grouchy vint enfin mettre un terme à son exil, en étendant à sa personne le bienfait de l'amnistie accordée dès 1819. Le maréchal rentra immédiatement dans sa patrie, fut réintégré dans tous ses droits et honneurs, à l'exception de la dignité de maréchal de France ; il fut classé parmi les lieutenants généraux et mis à la retraite définitive. La révolution de 1830 le réintégra enfin dans la plus haute dignité de l'armée, et, par ordonnance du 11 octobre 1832, il fut appelé à la chambre des pairs, où il s'est toujours montré du parti de l'opposition modérée. Lors du grand procès politique des accusés d'avril 1834, il refusa de prendre part aux travaux de la chambre constituée en haute cour de justice. [E. PASCALLET, dans l'*Enc. des G. du M.*]

En 1846, le maréchal de Grouchy acheta une propriété sur les bords du Loiret, où il comptait se retirer. Souffrant de la poitrine, il alla passer l'hiver en Italie, séjourna à Pise, à Florence et à Rome, et mourut en revenant de ce voyage. Ses obsèques eurent lieu à l'église des Invalides, et son corps fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Il avait perdu en février 1843 la fille qu'il avait eue de sa seconde femme, Mlle Fanny Hua. Il laissait de son premier mariage, avec Cécile-Félicité-Céleste Doulcet de Pontécoulant, deux fils et une fille : le marquis Alphonse de Grouchy, général de division et sénateur ; M. Victor de Grouchy, général de brigade ; et la marquise d'Ormesson.

On doit au maréchal Grouchy : *Observations sur la Relation de la campagne de 1815 publiée par le général Gourgaud, et Réfutation de quelques-unes des assertions et écrits relatifs à la bataille de Waterloo* ; Philadelphie et Paris, 1819, in-8° ; — *Réfutation de quelques articles des Mémoires du duc de Rovigo* ; Paris, 1829, in-8° ; — *Fragments historiques relatifs à la campagne et à la bataille de Waterloo : N° I, Lettre à MM. Barthélemy et Méry* ; Paris, 1829, in-8° ; N° II, *Influence que peuvent avoir sur l'opinion les documents relatifs à la bataille de Waterloo publiés par M. le comte Gérard* ; Paris, 1830, in-8° ; — *Chambre des Pairs : Discussion du projet de loi sur l'état de siége. Discours prononcé dans la séance du 19 février* 1833 ; Paris, 1833, in-8° ; — *Réclamation du maréchal Grouchy* ; Paris, 1834, in-8° ; — *Plainte contre le lieutenant général baron Berthezène* ; Paris, 1840, in-8°. Cette plainte, adressée par le maréchal Grouchy à M. Pasquier, président de la chambre des pairs, a été reproduite dans *La Presse* du 7 juillet 1840, dans *L'Écho français* du même jour, dans *Le Siècle* du 8, dans *Le Droit* du 9. Elle était motivée sur une réclamation que le général Berthezène avait fait imprimer dans la *Biographie des Hommes du Jour*, tome V, 1re partie. Dans une lettre insérée au *Moniteur* des 26 et 27 décembre 1840, et dans la *Biographie des Hommes du Jour*, tome V, 2e partie, le général Berthezène désavoua toute intention d'accuser de trahison le maréchal Grouchy, et rétracta diverses imputations qu'il avait portées contre lui, tout en maintenant ses dires relativement à Waterloo (1) ; — *Fragments historiques* ; Paris, 1840 : ce sont des correspondances et des ordres qui établissent que ni le maréchal Grouchy ni le général Lesénécal n'avaient eu de correspondances coupables avec l'ennemi, comme ils semblaient en être accusés par le général Berthezène, qui se rappelait avoir vu un officier prussien dans la voiture de l'aide de camp Lesénécal quand l'armée rétrogradait vers Paris, ce que le maréchal explique par les ordres qu'il avait reçus du gouvernement provisoire de négocier un armistice. Une publication du *Biographe universel* amena aussi une nouvelle discussion entre le maréchal Gérard et le maréchal Grouchy, qui fut insérée dans le *Journal des Débats*, comme une première lettre du maréchal Gérard avait été insérée dans la *Biographie des Hommes du Jour*, tome V, 1re partie.

L. LOUVET.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et

(1) Le maréchal se prévaut surtout des ordres de Napoléon, qui lui enjoignaient de marcher sur Wavres ; mais le général Berthezène répond que le même ordre lui disait de suivre la trace des Prussiens, d'instruire l'empereur de leur marche, et de se tenir continuellement en communication avec le quartier général. « L'empereur s'est trompé sur le plan des alliés, dit le maréchal ; il était persuadé, d'après la connaissance qu'il avait de leur système de guerre, que les Prussiens se retiraient sur Namur ; ses ordres étaient positifs : il m'avait séparé de lui. » Mais l'ordre général dominant était toujours de se placer entre les Prussiens et les Anglais et d'empêcher leur jonction, puisque la séparation des deux corps n'avait eu lieu que dans la supposition de l'action séparée des deux armées alliées. D'ailleurs, comme commandant de la cavalerie d'abord, et ensuite comme chef supérieur des généraux Pajol et Exelmans, le maréchal ne devait-il pas surveiller la marche des Prussiens et éclairer l'empereur sur leur changement de direction et sur leur marche de flanc pour rejoindre les Anglais ? « Je ne pouvais marcher au bruit du canon, ajoute le maréchal, puisque la veille le maréchal Ney avait été blâmé pour une marche semblable, qui avait empêché un succès d'être complet. La canonnade ne pouvait me surprendre, puisque l'empereur m'avait prévenu qu'il allait battre les Anglais à Waterloo. » Sans doute, répond-on, si les Prussiens avaient été tous devant vous à Wavres, vous auriez bien fait d'y rester ; mais il ne fallait pas batailler avec une arrière-garde, pendant que le corps principal, en avance déjà sur vous, vous dérobait son mouvement de jonction. L'empereur avait eu tort de ne pas réserver un corps au centre ; c'est vrai, mais il fallait y suppléer par de fréquentes communications avec la gauche et être toujours prêt à vous porter vers elle. Enfin, et pour faire la part de chacun, ajoutons qu'entraînés par une ardeur irréfléchie, les jeunes généraux n'écoutaient pas la voix des vieux chefs, que les ordres s'exécutaient mal, que plus d'une fois Grouchy fut désobéi, et qu'il ne fut pas toujours maître de ses mouvements, par le fait de ses subordonnés. Napoléon a donc été injuste lorsqu'il a dit : « A Waterloo Grouchy s'est perdu ; j'aurais gagné cette affaire sans son imbécillité. » L. L—T.

Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tome II, 1re partie, pag. 226 et suiv.; tome III, 2e partie, pag. 395; tome V, 1re partie, pag. 303 et suiv.; tome V, 2e part., p. 457 et suiv. — *Le Biographe universel*, tome Ier, 4e vol., 1842. — Jomini, *Précis politique et militaire de la campagne de* 1815. — *Opinions et jugements de Napoléon*, tome Ier. — Norvins, *Histoire de Napoléon.* — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.* — Duc de Raguse, *Mémoires* (le général Grouchy a fait insérer une réclamation dans le *Moniteur* du 4 avril 1857, et y promet un travail plus étendu de rectification sur les événements de 1815).

GROUCHY (*Sophie* DE). *Voyez* CONDORCET (Mme DE).

GROUCHY (*Alphonse-Frédéric-Emmanuel*, marquis DE), général français, fils du précédent, naquit à Vilette (Seine-et-Oise), le 5 septembre 1789. Entré à l'École militaire de Fontainebleau, le 15 août 1806 et passé sous-lieutenant au 10e régiment de dragons, le 15 novembre suivant, il fit la campagne de Prusse de 1806, et fut nommé lieutenant aide de camp de son père, le 25 mai 1807. Le jeune Grouchy servit en Pologne et à l'armée d'Espagne, où il se fit particulièrement remarquer. Promu au grade de capitaine dans le 1er régiment de chasseurs à cheval, le 17 janvier 1809, il rejoignit ce corps en Allemagne, retourna en Espagne en 1810, fut nommé chef d'escadron au 19e de chasseurs en 1811, et fit avec distinction la guerre de Russie de 1812. Sa belle conduite pendant la campagne de Saxe lui mérita, le 15 décembre 1813, le brevet de colonel. Placé à la tête du 13e de chasseurs, il servit à l'armée d'Italie, et rentra en France après les événements politiques et militaires de 1814. Resté en non-activité sous les deux restaurations, il fut un instant délégué pour le recrutement par ordonnance du 19 décembre 1827. Le 30 août 1830, le roi Louis-Philippe lui donna le commandement du 3e régiment de chasseurs, et le nomma maréchal de camp le 2 avril 1831. L'année suivante le ministre de la guerre l'appela au commandement d'une brigade de cavalerie, qu'il conserva jusqu'en 1834. Le général de Grouchy occupa la position de disponibilité jusqu'en 1837, époque à laquelle le roi lui confia le commandement des départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. Il fit partie du comité de la cavalerie, et fut attaché à l'inspection de cette arme de 1836 à 1842. Nommé lieutenant général le 28 avril de cette dernière année, il reçut en 1844 le commandement de la 13e division militaire (Rennes), puis celui de la 2e (Bordeaux). Aux élections de 1849, le département de la Gironde l'élut son représentant à l'Assemblée législative par 70,943 suffrages. Il y vota constamment avec le parti modéré, et se déclara partisan de la politique du prince-président de la république. L'empereur l'éleva à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852. SICARD.

Archives de la guerre. — *Biographie des 750 Représentants à l'Assemblée législative.*

GROULART (*Claude*), magistrat français, né à Dieppe, en 1551, mort à Rouen, le 3 décembre 1607. Il étudia la jurisprudence à Bourges, sous François Hotman et Hugues Doneau, et il se rendit ensuite à Valence, où il entendit Cujas et eut pour condisciple l'historien De Thou. La Saint-Barthélémy rendit les écoles désertes, et Groulart se retira à Genève auprès de Scaliger, son maître et son ami. Disciple de Juste Lipse et de Casaubon, savant philologue avant d'être magistrat, il donna, en 1575, une version latine de l'orateur grec Lysias, éditée par Henri Estienne et considérée par Huet comme un modèle de fidélité et d'élégance (1). Appelé au grand conseil par Henri III, en 1578, Groulart y siégea avec distinction pendant sept ans; et ce fut en 1585 que le duc de Joyeuse, gouverneur de Normandie, l'appela au parlement de Rouen. L'esprit de corps était presque éteint à cette époque dans le parlement de Rouen. Groulart le ranima par son énergie et sa sagesse. Il profita de l'autorité qu'il sut y conquérir en peu de temps pour essayer d'opposer une barrière à l'avidité insatiable des favoris, en faisant adresser et en adressant lui-même à Henri III des remontrances sévères au sujet des impôts qu'il faisait peser sur la province et dont il dissipait le produit en de folles largesses. Les refus réitérés d'enregistrer les édits, contre lesquels le parlement ne cessait de protester, irritèrent le chancelier de Giverny. « On fera le procès à la cour de Normandie, » lui dit un jour celui-ci. — « On a vu des parlements, répond tranquillement Groulart, faire le procès à des chanceliers, et non des chanceliers faire le procès à des parlements. » Aux désastres causés par des taxes oppressives se joignaient alors les calamités qu'entraînaient les dissensions religieuses. Lorsque le roi de France, croyant frapper un grand coup, se mit lui-même à la tête de la Ligue organisée contre lui, il voulut y faire entrer Groulart. « On ne revient jamais d'une fausse démarche, lui dit avec sa franchise ordinaire le zélé magistrat; il y a bien des degrés pour monter au trône, il n'y en a pas pour en descendre. »

Dès les premières années de son entrée au parlement de Rouen, Groulart avait pris la plus grande part à la réformation de la *Coutume de Normandie*, proclamée comme édit perpétuel et irrévocable entre tous les sujets du pays. Rédigée entre les années 1270 et 1280, la Coutume de Normandie était dès 1302 invoquée par les évêques et reconnue comme loi par le roi de France. En 1315 Louis *Hutin*, dans sa *Charte aux Normands*, renvoie plusieurs fois au registre de cette célèbre coutume, *Regestro Consuetudinis Normanniæ*. A la suite d'*enquêtes par turbes*, faites dans les bailliages de Caen, d'Évreux, d'Alençon, de Caux, de Gisors et de Coutances, eut lieu, en 1558, la première dérogation à la Coutume de Normandie, lorsque

(1) *De claris Interpretibus*, t. II, p. 161.

le parlement avait déclaré abrogée par *non-usance* la loi dite du *Sang damné*, par laquelle les fils d'un condamné décapité étaient déclarés exclus de la succession de leur père et de leur aïeul. Une grande solennité entoura la dernière révision de la Coutume. Plusieurs assemblées des députés des sept bailliages de Normandie se réunirent. Là, devant le livre des Évangiles, tous avaient juré, la main levée, qu'ils n'apportaient que ce qu'ils avaient trouvé dans les divers usages *d'utile au bien commun du pays et des habitants d'icelui*; et ce fut en 1585 que, sous la présidence de Groulart, fut arrêtée la rédaction définitive de la Coutume, qui devait être suivie pendant deux siècles encore.

En 1589 de nouveaux édits fiscaux publiés par Henri III avaient été l'objet de nouvelles remontrances de la part du président Groulart, qui fit connaître à ce prince que depuis deux ans les édits vérifiés à Rouen avaient dépassé un million six cent mille écus. L'assassinat du duc de Guise, aux états de Blois, fit soulever la ville de Rouen, dont les ligueurs se rendirent maîtres le 9 février 1589; et le duc de Mayenne y ayant été proclamé un mois après gouverneur de Normandie, le parlement fut forcé d'enregistrer les pouvoirs dont il était investi. Henri III transféra à Caen le parlement de Rouen, et Groulart, son président, vint s'y établir au mois de mars de la même année. Il eut à lutter avec une intrépidité que rien ne découragea contre la Ligue, qui ne put parvenir à faire révolter la basse Normandie; et lorsque le poignard de Jacques Clément eut frappé Henri III, il eut assez d'influence sur les habitants pour faire proclamer Henri IV comme roi légitime. Il n'en fut pas moins obligé de continuer la lutte qu'il avait engagée contre les ligueurs, qui plus d'une fois, secondés par la plupart des congrégations religieuses, furent sur le point de triompher. Henri IV, plein de reconnaissance, le fait venir à Falaise et lui offre la dignité de chancelier, que Groulart refuse. Cette modération donna un nouveau relief à son autorité. Le parlement de Caen, uni à son chef vénéré, put à la fois réprimer les menées des religionnaires et punir les partisans de la Ligue qui recevaient l'or du roi d'Espagne. Il fit prompte et sévère justice des brigands qui infestaient la province.

Catholique fervent autant qu'intrépide magistrat, Groulart n'avait cessé d'exhorter Henri IV à embrasser la religion catholique. Ce grand événement, qui eut lieu le 25 juillet 1593, aplanit tous les obstacles; Henri devint bientôt maître de Rouen, où il rappela le parlement par lettres patentes du 8 avril 1594. Il lui rendit, sur les instances du président, ses anciennes prérogatives, et Groulart employa le crédit dont il ne cessa de jouir auprès de ce prince pour essayer de faire diminuer les impôts que le nouveau roi fut contraint, pendant plusieurs années, de faire peser encore sur la Normandie, déjà si cruellement éprouvée. Il brava à plusieurs reprises, pour accomplir ce qu'il considérait comme un de ses premiers devoirs, les emportements du prince, qui lui faisait oublier ensuite la vivacité de ses paroles par des témoignages d'affectueuse estime.

Les dernières années de Groulart furent attristées par les déceptions et les mécomptes. Il avait espéré que l'avénement d'Henri IV amènerait la tolérance et la réconciliation entre les partis; mais ses rêves de bonheur et de paix pour la France ne se réalisèrent que d'une manière bien imparfaite; et lorsqu'il vit le sauveur de sa patrie menacé dix-neuf fois par le fer des assassins, il ne put s'empêcher de se laisser aller aux plus noirs pressentiments. Les fatigues et la douleur abrégèrent ses jours, et il mourut âgé de cinquante-six ans.

Groulart n'avait jamais renoncé aux études de sa jeunesse. Il releva l'académie des Palinods de Rouen. Il fut le protecteur et l'ami de Malherbe, qui lui adressait, dans le premier recueil de ses essais poétiques (1), une pièce de vers commençant par les quatre suivants :

> Je meurs, Groulart, d'ouïr sortir des hommes
> Tant de mépris pour la Divinité;
> Et ne puis croire en voyant ta bonté
> Que tu sois fait du limon que nous sommes.

Protecteur des poëtes et des littérateurs de son époque, il se plaisait à les recevoir à Saint-Aubin-le-Cauf, près Dieppe, où il aimait à se délasser de ses fatigues et à se consoler aussi de ses chagrins, au milieu de ses auteurs favoris.

La ville de Rouen avait rendu les plus grands honneurs à la mémoire de Groulart. On a retrouvé en 1840, à Saint-Aubin-le-Cauf, la statue en marbre blanc qui décorait le tombeau magnifique qui lui avait été érigé au milieu du palais, ainsi que celle de Barbe Guiffard, sa deuxième femme (2).

On a du président Groulart le *Récit de ses Voyages en cour*, imprimé pour la première fois en 1826 par M. de Monmerqué. Cet ouvrage, fort intéressant, fait partie de la collection Petitot (3). C'est dans les registres du parlement, conservés au greffe de la cour impériale de Rouen, que l'on peut trouver les renseignements les plus précieux sur Groulart et sur la part considérable qu'il a prise aux événements de son temps. Une grande partie de ces documents a été recueillie par M. Floquet, qui en a enrichi son *Histoire du Parlement de Normandie*. Quelques-uns des manuscrits de Groulart et une copie des actes du parlement sont conservés aux Archives impériales. C. HIPPEAU.

(1) Le *Bouquet de fleurs de Sénèque*, imprimé dans l'ouvrage de l'abbé De La Rue sur les bardes et les trouvères.

(2) Ces deux belles statues, données à la ville de Rouen par la duchesse de Fitz-James, petite-fille de Groulart, ont été déposées en 1841 dans le Palais de Justice.

(3) Groulart nous apprend, dans ses *Voyages en cour*, qu'il avait composé d'autres ouvrages, qui n'ont point encore été retrouvés.

Oraison funèbre de Groulard, par Jean Roenne; Paris, 1608, in-8°. — Son *Éloge*, par M. Sorbier, avocat général. *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1848. — *Notice* de M. de Monmerqué, *Collection de Mém. relatifs à l'hist. de France*, t. XXXXIX, 1re série. — *Mémoires de Groulard*, même volume. — *Hist. du Parlement de Normandie*, par M. Floquet.

GROUVELLE (*Philippe-Antoine*), littérateur français, né à Paris, en 1758, mort à Varennes, le 30 septembre 1806. Fils d'un orfèvre, il fut placé chez un notaire, qui, le voyant plus occupé à faire des vers que des actes, le congédia. Chamfort le prit alors pour secrétaire; et lorsqu'il quitta l'emploi de secrétaire des commandements du prince de Condé, il obtint que Grouvelle le remplaçât. Celui-ci se rendit agréable : il eut même des succès à Versailles, où la reine fit représenter le petit opéra des *Prunes*, qu'il avait composé avec Desprez. Le 20 juin 1788 il fit représenter au Théâtre-Français une comédie ayant pour titre *L'Épreuve délicate;* mais elle n'eut qu'une seule représentation, et ne fut pas imprimée. Lorsque la révolution éclata, Grouvelle en adopta les principes, fut un des fondateurs du club de 89, et en publiant une brochure politique la data du palais Bourbon même. Il ne pouvait plus dès lors conserver ses fonctions près du prince. Après l'avoir quitté, il s'associa à Chamfort, Cerutti et Rabaud de Saint-Étienne pour publier *La Feuille villageoise*. Devenu, en août 1792, secrétaire du conseil exécutif provisoire, il lui fallut porter à Louis XVI, au Temple, l'arrêt qui le condamnait à mort. Cléry, dans ses *Mémoires*, dit que « Grouvelle lut cet arrêt d'une voix faible et tremblante, et qu'il sortit de la prison dans un état d'agitation marqué ». En mai 1793, Grouvelle fut envoyé en Danemark comme ministre de France, et remplit ces fonctions jusqu'en 1800; il fut alors appelé au corps législatif, où il siégea jusqu'en septembre 1802. Il avait été nommé en 1796 associé de l'Institut, et était devenu en 1803 correspondant de la troisième Classe (histoire et littérature ancienne). S'étant présenté pour une place de membre titulaire, des attaques violentes, dirigées contre lui dans les journaux, à raison des fonctions qu'il avait remplies en 1793, l'affectèrent si vivement qu'elles causèrent sa mort. On a de lui : *La Satire universelle, prospectus dédié à toutes les puissances de l'Europe;* Paris, 1788, in-8°, pamphlet piquant dirigé contre Rivarol, que Grouvelle composa avec Cerutti et qui a été inséré dans les *Œuvres* de ce dernier; — *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution présente;* Paris, 1789, in-8°; réimprimé dans le t. VII de la *Bibliothèque de l'Homme public;* — *Adresse des habitants du ci-devant bailliage de..... à M. de....., leur député à l'Assemblée nationale, sur son duel et sur le préjugé du point d'honneur;* Paris, 1790, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Point de duel ou point de constitution; adresse des habitants d'un ci-devant bailliage;* etc.; 1790, in-8°; — *Réponse à tout; petit colloque entre un sénateur allemand et un républicain français, Taciturnus Memoriosus, traduit librement par un sans-culotte;* Copenhague, 1793, in-8°; — *Lettre en vers à ma sœur sur le roman philosophique et sentimental de Woldemar;* Copenhague, 1797, in-8°; — *Mémoire historique sur les Templiers, ou éclaircissements sur leur procès, les accusations intentées contre eux et les causes secrètes de leur ruine, puisés en grande partie dans plusieurs monuments ou écrits publiés en Allemagne;* Paris, 1805, in-8°. Enfin, Grouvelle a donné une édition des *Lettres de madame de Sévigné*, avec un précis et des notes historiques; 1806, 8 vol. in-8°, ou 11 volum. in-12, et les *Œuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. in-8°, avec Grimoard, qui avait été chargé de la partie militaire de cet ouvrage.

GUYOT DE FÈRE.

Moniteur, 6 octobre 1806. — Rabbe, *Biogr.*, Suppl.

* **GROUVELLE** (*Laure*), femme politique française, fille du précédent, née en 1803, morte vers 1842. Après la révolution de Juillet, elle se lança avec ardeur dans la politique, et passait sa vie à porter des secours aux malheureux, à visiter les hôpitaux, les prisons, aidant surtout les victimes de leur opinion. Elle fit partie de l'Association libre pour l'instruction du peuple; et lors de l'exécution de Pépin et de Morey, elle donna des preuves d'une grande exaspération; et aida à les ensevelir. Compromise dans l'affaire de Huber (*voy.* ce nom), elle passa en cour d'assises en 1838, et déclarée par le jury coupable de complot contre le gouvernement, avec circonstances atténuantes, elle fut condamnée à cinq ans de prison. Conduite à Clairvaux, puis à Montpellier, elle mourut folle, quelques années après.

L. L—T.

L. Blanc, *Hist. de Dix Ans*. — *Moniteur* 1838. — *Dict. de la Convers.*

GROVE (*Henri*), controversiste anglais, né en 1683, à Taunton (comté de Somerset), mort à Fullwood, près de Taunton, en 1738. Il commença ses études dans sa ville natale, et les acheva à Londres. De retour à Taunton, il devint directeur du collége de cette ville, et pasteur de deux petites congrégations dissidentes du voisinage. On a de lui : *The Regulation of Diversions, drawn up for the use of his pupils;* 1708; — *An Essay towards a demonstration of the soul's immortality;* 1718; — *Essay on the terms of christian communion;* 1719; — *The Evidence of Our Saviour's Resurrection;* 1730; — *The Fear of Death, as a natural passion, considered both with respect to the grounds of it and the remedies against it;* 1730; — *Some Thoughts concerning the proof of a future state, from reason;* 1730; — *A Discourse on the Lord's supper;* — *Wisdom, the first spring of action in the deity;* 1734; — *A Discourse on saving faith;* 1736. Outre

ces ouvrages, on a de Grove un volume de *Miscellanies in prose and verse*, et les nos 588, 601, 626, 635, dans le huitième vol. du *Spectateur*. Après sa mort, ses amis publièrent ses *Posthumous Works*; 1741, 4 vol. in-8°. E.

Th. Amory, *Vie* de Grove; en tête des *Posthumous Works*. – Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

* **GROVE** (*William-Robert*), célèbre physicien anglais, né à Swansea, le 14 juillet 1811. Fils d'un magistrat, il fut de bonne heure destiné au barreau. Il fit ses études à l'université d'Oxford, ou il obtint ses grades en 1835, et professa ensuite pendant cinq ans à l'Institution de Londres. Tout en poursuivant avec distinction la carrière d'avocat, il consacra ses moments de loisir à des recherches scientifiques, et parvint à se faire un grand nom dans la science, aux progrès de laquelle il a puissamment contribué. M. Grove fut nommé en 1852 conseiller de la reine (*queen's counsel*), et il est actuellement vice-président de la Société Royale de Londres, qui l'avait honoré de sa médaille en 1847. Voici la liste de ses importants travaux, par ordre chronologique : *Pile à acide nitrique* (*pile voltaïque de Grove*) : c'est la pile la plus puissante connue ; elle est, selon Jacobi, seize fois et demie plus puissante que celles qui la précédaient (*voy. Philosophical Magazine*, 1839 et 1840). Vers la même époque M. Grove fit connaître une expérience du plus haut intérêt pour la théorie de la pile : « Si deux lames d'or plongées dans deux dissolutions, l'une d'acide nitrique, l'autre d'acide chlorhydrique, sont séparées l'une de l'autre par un diaphragme en argile poreuse, il n'y aura pas d'action chimique : l'or reste intact. Mais dès que l'on vient à toucher les deux lames avec un fil métallique, l'or dans l'acide chlorhydrique se dissout. » C'est un exemple de double affinité chimique convertie en action voltaïque ; — *Recomposition de l'eau au moyen de la pile* (dans les *Comptes rendus* de l'*Acad. des Sciences de Paris*; 1839) : c'est l'inverse de l'expérience connue de la décomposition de l'eau par la pile; — *L'inaction chimique du zinc amalgamé dans l'acide sulfurique*; dans le *Philosophical Magazine*, 1839. M. Grove a le premier solidifié l'amalgame ammoniacal, et après l'avoir ainsi examiné, il a formé d'autres combinaisons solides analogues avec le zinc, le cuivre, le cadmium, etc., en déposant ces métaux par l'électrolyte dans des dissolutions ammoniacales. Il obtint de même des combinaisons de métaux avec les gaz azote et hydrogène, dont quelques-unes ont une densité très faible, de quatre à cinq fois celle de l'eau. (Voy. *Philosophical Magazine*, 1841); — *Gravure de plaques daguerriennes par l'électricité et l'application de la galvanoplastie* (dans le *Philos. Mag.*, 1841) : un daguerrotype arrangé comme électrode positive d'une pile dans l'acide chlorhydrique est gravé par l'action du chlore naissant, qui attaque l'argent plus que le mercure ; les plaques ainsi gravées peuvent servir à imprimer sur papier ou comme clichés pour le dépôt galvanoplastique : ce sont des épreuves dessinées par la lumière et gravées par l'électricité ; — *Toiles métalliques comme éléments négatifs des piles*; travail communiqué à la Société Électrique en 1841 ; — *Pile voltaïque à gaz* (dans le *Philosoph. Mag.*, 1842; et *Philosophical Transactions*, 1843-1845; trois mémoires) : dans cette pile, la force électrique est produite par la combinaison des gaz ; l'eau peut être ainsi décomposée par la force qui doit son origine à la combinaison même des éléments de l'eau ; c'est un excellent moyen d'apprécier la force électromotrice des gaz et de la comparer avec celle des métaux. Dans le troisième mémoire (1845), l'auteur a montré comment on peut se servir des corps solides non conducteurs, tels que le soufre, le phosphore, etc., comme éléments de la pile, et ainsi établir leurs relations électriques avec les métaux et les corps conducteurs ; — *Action électrique produite par le rapprochement sans contact de métaux dissemblables* : l'auteur démontre par là que l'électricité (communément attribuée au contact) est engendrée par une sorte de radiation ou action moléculaire, semblable à celle qui se produit dans les expériences de Moser (*Lit. Gaz.*, 1843) ; — *Pile dans laquelle la polarisation des électrodes est distribuée de manière à ajouter sa force à la force initiale de la pile* (*Philos. Mag.*, 1843); — *Action moléculaire des courants électriques* (dans *Electrical Mag.*, 1843) : quand les courants électriques échauffent les fils de platine et de plomb, ces métaux sont contractés, et ce dernier est stratifié transversalement par l'action calorifique du courant; — *Explication d'un phénomène lumineux observé quand les extrémités des électrodes d'une pile voltaïque sont plongées dans un liquide quelconque* (*Electric. Mag.*, 1843) : l'auteur démontre que cet effet est dû à la combustion soit d'un métal éliminé par l'électrolyte, soit de la combinaison du platine même de l'électrode avec la base de l'électrolyte, telle que le soufre, etc. ; — *Expérience sur l'état moléculaire induit par le magnétisme* (*Electr. Magazine*, 1845) : un tube rempli d'un liquide tenant en suspension de l'oxyde magnétique de fer est placé dans l'intérieur d'une hélice de fil de cuivre; quand on y fait passer un courant électrique, les molécules d'oxyde se redressent, et l'observateur, en regardant dans la direction de l'axe du tube, voit un éclair de lumière chaque fois que le contact électrique est établi ; — *Notices sur les phénomènes de l'arc voltaïque et le transport des particules de matière effectué par les décharges électriques* (*Athenæum* de Londres, et *Literary Gaz.* [résumé d'un cours fait à l'Institut Royal en 1846]) ; — *Expérience* qui démontre qu'un fil de platine chauffé au blanc par la pile s'éteint lorsqu'on le plonge dans le gaz hydrogène, comme s'il était plongé dans l'eau (*Phi-

losoph. Magaz.; 1846) : cette expérience curieuse devint l'objet de plusieurs recherches et de différentes opinions ; aujourd'hui on l'explique par un effet refroidissant de la mobilité des particules d'hydrogène ; — *Décomposition de l'eau en oxygène et en hydrogène par la chaleur* (*Philosophical Transactions*, 1847). On sait que le fer ou tout autre métal oxydable décompose l'eau en se combinant avec l'oxygène et rendant l'hydrogène libre. Mais M. Grove parvint le premier à décomposer l'eau en oxygène et en hydrogène, tous deux également libres. L'expérience se fait en plongeant une boule de platine chauffée presque au point de fusion, dans de l'eau pure et bien purgée d'air atmosphérique. Plusieurs conséquences ont été tirées de ce fait fondamental dans le *Bakerian Lecture*; — *L'influence des milieux environnants sur les corps chauffés par la pile* (dans les *Philos. Transact.*, 1848); — *Production de la chaleur par le magnétisme* (dans les Comptes rendus de la Soc. Royale de Londres, 1849) : l'auteur y démontre qu'une barre d'un métal magnétique (fer, nickel, cobalt) s'échauffe quand on la magnétise et démagnétise (par le courant électrique ou par la rotation en face d'un aimant permanent); — *Expériences avec 500 éléments de la pile de Grove faites à l'Institution royale en 1849* : un fil de platine est fondu à la surface de l'eau ; une bulle de platine liquide reste comme suspendue au-dessus de la surface de l'eau par la force du courant électrique; — *Polarité électro-chimique des gaz* (*Philos. Transact.*, 1852). Les phénomènes de la décharge électrique démontrent l'existence d'une polarité chimique dans les gaz ; par exemple, une plaque d'argent poli est alternativement oxydée ou désoxydée, selon la direction du courant. On remarque aussi dans les anneaux qui se forment sur la plaque, par l'effet de la décharge dans le vide pneumatique, des phases alternatives d'oxydation et de désoxydation, ayant beaucoup d'analogie avec les phénomènes d'interférence de la lumière. On y a signalé pour la première fois le phénomène des stratifications de la décharge électrique ; — *Proportions inégales des gaz, données dans de certains cas de décomposition de l'eau par l'électricité* (dans *Philos. Mag.*, mars 1853). Dans une première série de ces expériences, on obtient deux parties d'oxygène contre une d'hydrogène, et dans une autre série quatorze parties d'hydrogène contre une d'oxygène. Ces effets, encore insuffisamment expliqués aujourd'hui, tiennent peut-être à la formation de sous-oxydes et de peroxydes ; — *Électricité de la flamme du chalumeau* (dans *Philos. Mag.*, 1854). Ce sont les premières expériences qui démontrent un vrai courant électrique dirigé dans le sens de la flamme et dû à la combustion de celle-ci. On avait observé auparavant un courant thermo-électrique en sens inverse ; — *Plusieurs expériences sur l'appareil d'induction de Rhumkorff* (*Philos. Mag.*, 1854) : on peut avec le même appareil augmenter indéfiniment la pile, pourvu qu'on augmente aussi le condensateur secondaire ou bouteille de Leyde ; — *Expérience sur la conversion de l'électricité en puissance mécanique* (dans *Philos. Mag.*, 1856): M. Grove y démontre le premier que lorsqu'un poids est élevé par l'attraction ou répulsion électrique, il y a diminution dans la tension électrique et que l'étincelle ne peut traverser la même distance que sans l'élévation du poids il aurait pu franchir; — *Production de figures électriques entre deux plaques de verre, et fixation de ces images* (1857). Karsten avait montré qu'en plaçant une médaille sur une plaque polie électrisée quelconque, il se produisait une impression des reliefs de la médaille sur la plaque. M. Grove alla plus loin : il fit voir que si l'on place entre deux verres de glace bien propres des lettres en papier ou en clinquant, ou du papier imprimé d'un côté, et qu'on électrise par une machine de Rhumkorff la surface extérieure de ces verres recouverte d'étain comme une bouteille de Leyde, il s'y forme à l'intérieur une impression invisible : il suffit alors d'exposer le verre à l'influence des vapeurs d'acide fluorhydrique pour obtenir une véritable gravure. L'impression invisible peut être également développée et fixée par les procédés photographiques du collodion : le verre ainsi impressionné communique son état moléculaire à la pellicule de collodion argenté, de sorte que quand celle-ci est exposée à la lumière diffuse, puis aux agents désoxydants, tels que l'acide pyrogallique, l'impression électrique devient visible; — *Corrélation des forces physiques*; Londres, 1842, in-8°; la 3e édit. (1856) de cet ouvrage capital a été traduite en français par l'abbé Moigno; l'auteur y expose avec une grande lucidité que les forces, telles que la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, l'affinité chimique, sont tellement liées entre elles que l'une ne peut être produite qu'aux dépens des autres; qu'il y a des relations nécessaires, définies, équivalentes, entre toutes ces forces; qu'elles dépendent, en dernière analyse, des mouvements moléculaires de la matière même, et non de fluides particuliers hypothétiques. Ces doctrines de M. Grove, qui arracheront peut-être un jour à la nature ses plus grands secrets, furent d'abord assez mal accueillies, parce qu'elles contrariaient les idées reçues. Mais nous espérons qu'elles auront bientôt des partisans nombreux. F. H.

Documents particuliers.

GROZELIER (*Nicolas*), littérateur français, né à Beaune, en 1692, mort le 19 juin 1778. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1710, et professa successivement les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans les établissements de cette société religieuse. Il a composé un certain nombre de poésies. On a de lui : *Observations curieuses sur toutes les parties de*

la physique, tirées des meilleurs écrivains; Paris, 1719-1771, 4 vol. in-12 : le premier volume de cette compilation est du père Bougeant; — *Prose sur la résurrection de Jésus-Christ,* par le père Voisin, traduite en vers français; Paris, 1742, in-12; — *Pastorale sur le mariage du Dauphin;* Paris, 1747, in-12; — *Recueil de Fables nouvelles en vers français;* Paris, 1760, in-12; — *Nouveau Recueil de Fables, divisé en six livres;* Paris, 1768, in-12. Il a laissé non imprimée une *Dissertation dans laquelle on s'attache à prouver que saint Ennodius, évêque de Pavie, est né à Arles, et que tous ses parents y demeuraient.* On lui doit en outre un grand nombre d'ouvrages dont Gandelot donne la liste. J. V.

Gandelot, *Histoire de la Ville de Beaune,* page 210. — Quérard, *La France littéraire.*

***GRUAMONTE**, sculpteur et architecte du douzième siècle, précéda de quelques années Nicolas de Pise, mais avait probablement étudié dans cette ville, où les grands travaux du baptistère et de la cathédrale avaient donné naissance à une école un peu supérieure à celles des autres villes de la Toscane. C'est à Pistoia que se trouvent les seuls ouvrages qui nous restent de cet ancien maître. On croit que ce fut sur ses dessins qu'en 1166 la façade de l'église Saint-André fut élevée; son architrave offre un bas-relief représentant l'*Adoration des Mages,* avec cette inscription : *Fecit hoc opus Gruamons, magister bon.* (bonus) *et Adod.* (Adeodatus), *frater ejus.* A la façade de Saint-Jean-Évangéliste, une autre architrave, représentant *la Cène,* porte cette légende : *Gruamons magister bonus fecit hoc opus.* E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Tolomei, *Guida di Pistoia.*

* **GRUBBE** (*Samuel*), publiciste suédois, né le 9 février 1786, dans la paroisse de Seglora, diocèse de Gothenbourg, mort à Stockholm, le 6 novembre 1853. Après s'être fait recevoir docteur en philosophie à l'université d'Upsal, en 1805, il y fut nommé *docens,* et devint professeur de logique et de métaphysique en 1813, puis de morale et de politique en 1827. La netteté de ses idées et la clarté avec laquelle il les exposait contribuèrent beaucoup à vulgariser la science. Il avait adopté le système de Schelling, en y faisant quelques modifications. L'université d'Upsal, dont il fut recteur à plusieurs reprises, le députa à la diète en 1834. Grubbe fut nommé en 1840 conseiller d'État, et en même temps président du comité au ministère des affaires ecclésiastiques. En 1843 il se démit de cette dernière fonction, et ne resta que conseiller d'État sans département. Il était chevalier de l'Étoile polaire et membre de plusieurs académies suédoises et danoises. On a de lui : *Om fœrhallandet mellan religion och moralitet* (Relations entre la religion et la morale); Upsal, 1812; — *Bidrag til utredandet af Samællslærans grundbegrepp* (Documents pour l'éclaircissement des principes de la science sociale); Upsal, 1826, et dans *Svea,* n°s 8, 10; — *Éloge de Léopold,* discours de réception, prononcé à l'Académie suédoise en 1830; dans les *Mémoires* (Handlingar) de cette Académie, t. XIV; — *Discours sur le beau;* ibid., t. XVI; — *Discours de réception;* dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, histoire, antiquités, à Stockholm, t. XV; — Des mémoires dans *Svea, Skandia,* etc.; — Des dissertations et articles archéologiques. E. B.

Biogr. Lexic., V, p. 220. — *Convers. Lex. der Gegenwart,* note dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences,* 1853. — Clausade, *Voy. à Stockholm,* p. 441.

GRUBENMANN ou **GRUBERMANN** (*Jean-Ulrich*), architecte suisse, né à Teufen (canton d'Appenzell), au dix-huitième siècle. Il bâtit en trois ans l'admirable pont de Schaffhouse sur le Rhin. Malheureusement cette construction n'existe plus : les Français la détruisirent par le feu, le 13 avril 1799, tandis que les Autrichiens se préparaient à assiéger Schaffhouse. Grubenmann éleva ensuite de concert avec son frère le beau pont de Reichenau, dans les Grisons, qui, dans la même guerre de 1799, eut le sort du pont de Schaffhouse. Les œuvres des deux frères étaient destinées à ne pas leur survivre. Leur troisième construction, le pont de la Limmat, près du couvent de Wettingen, fut aussi la proie des flammes. Ce couvent devint le refuge de Grubenmann, qui sur la fin de sa vie se fit catholique. W. R.

Lutz, *Nekrolog denkwürdiger Schweizer.* — Nagler, *Künstler-Lexicon.*

GRUBER (*Grégoire-Maximilien*), en religion *A. S. Ignatio,* historien et antiquaire allemand, né à Horn (Autriche), le 7 août 1739, mort le 20 avril 1799. Entré en 1755 dans l'ordre des Piaristes, il fut chargé d'enseigner la philologie dans l'école de son ordre à Vienne. Plus tard il donna des leçons d'histoire et de géographie à la princesse Élisabeth de Wurtemberg, fiancée de l'empereur François II. Ensuite il devint professeur d'histoire universelle à l'Académie des Chevaliers de Savoie à Vienne. Après la transformation de cette académie, il y fut nommé professeur de diplomatique en 1781. Il obtint quatre ans après une chaire de diplomatique à l'université de Vienne, et il devint enfin archiviste de la maison d'Autriche. Dans ses ouvrages Gruber montre des connaissances très-exactes et très-complètes en ce qui concerne les documents du moyen âge. Ils sont intitulés : *Die ältesten Einwohner und glänzendsten Völker Europas im achten Alterthume* (Les plus anciens Habitants et les principaux Peuples de l'Europe dans la véritable antiquité); Vienne, 1773, in-4°; — *Das Erzhaus Oestreich nach seinem ganzen Umfange vorgestellt* (La Maison d'Autriche exposée dans toute son étendue); Vienne, 1774, in-4°; — *Rede über Diplomatikals Brodstudium* (Discours sur la diplomatique comme carrière); Vienne, 1783, in-4°;

— *Lehrsystem einer allgemeinen Diplomatik vorzüglich für Oestreich und Deutschland* (Système de Diplomatique générale, surtout à l'usage de l'Autriche et de l'Allemagne), première partie, comprenant la théorie, Vienne, 1783, in-8°; seconde partie, donnant des applications pratiques, ibid., 1783, in-8°; une troisième fut ajoutée, sous le titre de *Lehrsystem diplomatischer Zeitenkunde, worinn alle möglichen politischen, kirchlichen und astronomischen Urkundendatums theoretisch und praktisch abgehandelt worden sind* (Système de Chronologie diplomatique, dans lequel toutes les dates de diplômes possibles, qu'elles soient politiques, ecclésiastiques ou astronomiques, ont été théoriquement et pratiquement traitées), Vienne, 1784, in-8°; — *Auszug aus dem diplomatischen Lehrsystem zum Gebrauch der öffentlichen Vorlesungen* (Extrait du Système diplomatique, à l'usage des cours publics); Vienne, 1784, et 1789, in-8°; — *Ueber die Evidenz und den höchsten Grad der Gewissheit in der Diplomatik* (Sur l'Évidence et le plus haut Degré de Certitude dans la Diplomatique); Vienne, 1785, in-4°; —*Super optima methodo scribendi docendique artem diplomaticam;* Vienne, 1795, in-4°. E. G.

Jaresl-Schaller, *Kurze Lebensbeschreibung jener verstorbenen Manner aus dem Orden der frommen Schulen*; Prague, 1799, in-8°. — Meusel, *Lexikon der deutschen Schriftsteller*, t. IV. — Schönemann, *Versuch eines vollständigen Systems der Diplomatik*, t. I, p. 155.

GRUBER (*Jean-Daniel*), jurisconsulte et historien allemand, né à Ipsheim (Franconie), mort à Hanovre, le 24 mars 1748. Après avoir obtenu en 1710 le grade de maître en philosophie à l'université de Halle, il s'y fit recevoir onze ans après docteur en droit. En 1723 il fut nommé professeur de droit extraordinaire à cette même université; l'année suivante il devint professeur ordinaire à Giessen. Ensuite il fut nommé successivement historiographe, bibliothécaire à Hanovre, enfin conseiller intime de justice du roi d'Angleterre. On a de lui : *De Cultura Historiæ universalis;* Halle, 1714, in-4°; — *De Differentiis Juris Romani et Germanici in Re Militari;* — *De Judæo Milite;* Halle, 1723, in-4°; — *Vindiciæ Austriacæ pro Aurei Velleris ordine;* Halle, 1724, in-4°; — *Fleurii Institutiones Juris ecclesiastici, cum J.-Hen. Boehmeri notis;* Francfort et Leipzig, 1724, in-8°; — *Origines Livoniæ sacræ et civilis, seu chronicon Livonicum vetus, continens res gestas trium priorum episcoporum, quibus devictæ a Saxonibus et ad sacra christianorum traductæ Livoniæ absolvitur historia a pio quodam sacerdote qui ipse tantis rebus interfuit, conscripta et ad annum* 1226 *deducta; e codice manuscripto recensuit, scriptorum, cum ætate tum locis, vicinorum testimoniis illustravit, sylvamque documentorum et triplicem indicem adjecit Gruber;* Francfort et Leipzig, 1740, in-fol., ouvrage très-important pour l'histoire de la Livonie au moyen âge. Gruber a édité le tome I[er] du *Commercium epistolicum Leibnitianum;* Hanovre et Gœttingue, 1745, 4 parties in-8°. Il a mis en tête du premier volume de la *Zeit-und Geschichtschreibung der Stadt Göttingen* une introduction, qu'il qualifie de *Vorrede and unpartheyische Betrachtung über die ältesten Nachrichten von Göttingen* (Préface et Considération impartiale sur les plus anciens documents concernant Gœttingue). Gruber a laissé en manuscrit une histoire complète de Brunswick, rédigée en latin. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel. Lexikon.* — Moser, *Lexikon der jetzlebenden Rechtsgelehrten.*

GRUBER (*Jean-Godefroi*), savant écrivain allemand, né le 29 novembre 1774, à Naumbourg, mort le 7 août 1851, à Halle. Il fit ses classes au collége de sa ville natale, et vint en 1792 à l'université de Leipzig, étudia simultanément la philosophie, la philologie et les sciences naturelles. Après avoir vécu ensuite à Gœttingue, Leipzig, Iéna, Weimar et Dresde, il devint en 1811 professeur à l'université de Wittemberg, et en 1815 professeur de philosophie à l'université de Halle.

Gruber, dont les travaux littéraires jouissent d'une réputation méritée, a attaché son nom à l'*Encyclopédie universelle des Sciences et des Arts* (Leipzig, 1818 et années suivantes, in-4°), excellent ouvrage aux proportions colossales, qui est plus connu sous la dénomination allemande de *Allgemeine Encyclopædie von Ersch und Gruber :* il est très-apprécié des savants, et formera, quand il sera terminé, plus de 100 vol. in-4°, à 2 col. On lui doit en outre les ouvrages suivants : *Ueber die Bestimmung des Menschen* (De la Destination de l'Homme); Zurich, Leipzig, 1800 et 1809; — *Versuch einer pragmatischen Anthropologie* (Essai d'une Anthropologie pragmatique); Leipzig, 1803; — *Charakteristik Herders* (Études sur Herder), ouvrage publié en commun avec Danz; Leipzig, 1805; — *Revision der Æsthetik* (Révision de l'Esthétique); Halle, 1805-1806; — *Wörterbuch für Æsthetik und Archæologie* (Manuel d'Esthétique et d'Archéologie); Weimar, 1810; — *Geschichte des menschlichen Geschlechts* (Histoire du Genre Humain); Leipzig, 1806, 2 vol. (1); — *Wörterbuch der altclassischen Mythologie* (Dictionnaire de l'ancienne Mythologie classique); Weimar, 1810-1815, 3 vol.; — *Sophia's Lieblingsstunden* (Les Heures de Récréation de Sophie), recueil de poésies, de nouvelles, etc.; Leipzig, 1811; — *Wieland's Leben* (Vie de Wieland) : bonne étude biographique, faite d'après des documents fournis par Wieland lui-même, Leipzig, 1815-1816, 2 vol.; autre édition corrigée, Leipzig, 1828, faisant partie de l'édition des *Œuvres*

(1) Et non *Histoire du Sexe Masculin*, comme le traduit M. J. Tissot, dans la *Biographie* Michaud.

complètes de Wieland; — *Das Leben Lafontaine's* (Vie de La Fontaine); Halle, 1833; — un grand nombre d'articles dans le *Dictionnaire de la Conversation* de Brockhaus, dans la *Gazette littéraire*, etc., et dans d'autres revues et recueils semblables. R. L.

Conversat.-Lex.

GRUCHIUS. *Voy*. GROUCHY.

GRUDÉ. *Voy*. LA CROIX DU MAINE.

GRUDIUS (*Nicolas*), poëte latin moderne, né à Louvain (Belgique), vers 1515, mort en 1571. Il était fils de Nicolas Everard (*voy*. ce nom), et fut surnommé *Grudius*, du nom de sa ville natale, qui, suivant certains auteurs, avait été la demeure des anciens *Grudii*. Grudius devint trésorier des états de Brabant, secrétaire de l'ordre de la Toison d'Or, et conseiller de Philippe II. Il mourut pendant une mission qu'il remplissait à Venise. On a de lui : *Nænia in obitum illust. principis Margaretæ Austriacæ*; Louvain, 1532; — *Epigrammata Arcuum triumphalium Valentianis Carolo V, in ejus adventu exhibitorum*; Louvain, 1540; — *Apotheosis in obitum Maximiliani ab Egmondo, comitis Burani*; Louvain, 1549; — *Negotia, sive poemata sacra*; Anvers, 1566, in-8°; — *Otia, sive poemata profana*; Leyde, 1612, in-8°. Z.

Foppens, *Bibl. Belgica*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

* **GRUEL** (*Guillaume*), historien breton du quinzième siècle, qui demeurait vers 1427 sur la paroisse de Saint-Étienne de Rennes, et que l'on regarde comme Breton, fut longtemps attaché à la personne d'Arthur III, comte de Richemont, surtout depuis qu'il fut connétable de France. C'est ce qui résulte de sa *Chronique*, ou plutôt de son apologie de ce prince. Elle se termine ainsi : « Dieu veuille pardonner à celui qui a dicté ce livre et mis en escript des faits du bon duc Arthus, car il ne sçauroit aussi bien faire comme il le sent et pense. Et la plupart en a veu, au moins depuis qu'il fust connestable; et n'y a rien mis qu'il a peu sçavoir qui ne soit la vérité. » Malgré cette dernière assertion de Gruel, sa *Chronique*, dont il y a une excellente copie manuscrite à la Bibliothèque de Nantes, contient des faits ou singuliers ou exagérés; le style en est facile et agréable. Elle est intitulée : *Histoire du vaillant chevalier Arthus, fils du duc de Bretagne*; 1521 (alias 1522), in-4°, goth.; — *Histoire d'Artus III, duc de Bretagne et connestable de France, contenant ses mémorables faicts depuis l'an 1413 jusqu'en l'an 1457, de nouveau mise en lumière par Théod. Godefroy*; Paris, 1622, in-4°. La *Chronique* de Gruel a encore été publiée par Denis Godefroy, dans ses *Remarques sur l'Histoire de Charles VII*; Paris, 1661, in-fol. Mais dans l'édition de Théodore, le texte ancien semble avoir été peu respecté; c'est celui qu'ont suivi M. Petitot dans sa *Collection des Mémoires sur l'Histoire de France* (t. VIII) et M. Buchon dans ses *Chroniques et Mémoires du Panthéon littéraire*. Albert Le Grand (*Vies de Françoise d'Amboise et de Charles de Blois*) mentionne deux Guillaume Gruel : l'aîné, qui a fait une *Chronique de Jean le Conquérant*; et le jeune, auteur de celle d'*Arthur*.

P. LEVOT.

Biographie Bretonne.

GRUEL (*Raoul*), frère du précédent. Ce gentilhomme, de petite noblesse, était d'une famille attachée à la maison de Montauban. En 1420 Jean de Montauban donna le jeune Raoul Gruel au connétable de Richemont, pour trancher à table devant lui. La famille de Gruel entra ainsi au service de la maison ducale de Bretagne. Raoul obtint un grand crédit auprès d'Arthus, avant et depuis qu'il eut ceint l'épée de connétable. En 1421 Raoul négocia le mariage d'Arthus avec la sœur du duc de Bourgogne, veuve du duc de Guyenne. En 1423 et 1435 il prit part aux importantes négociations politiques qui eurent lieu entre Charles VII, le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans et le connétable. En 1440, Raoul fut fait chevalier au siége d'Avranches. Il participa encore, en 1442, à la nouvelle union que le comte de Richemont contracta, à Nérac, avec la fille du comte d'Albret.

V. DE V.

Chronique de Guillaume Gruel.

GRUGET (*Claude*), traducteur français, né à Paris, dans le seizième siècle, mort vers 1560, encore jeune. Il devint secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé. « Gruget a démontré le désir, dit Du Verdier, d'enrichir la langue françaisé, en ce qu'il a usé d'un langage naïf et nullement affecté. » On lui doit : *Les Épîtres de Phalaris, tyran agrigentin, mises en vulgaire françois*; Paris, 1550, in-8°; les mêmes, avec les *Épîtres* d'Isocrate, traduites par Louis de Matha, et le *Manuel d'Épictète*, traduit par Antoine Du Moulin; Anvers, 1558, in-16; — *Les Dialogues de messire Speron Sperone, Italien, traduicts en françois*; Paris, 1551, in-8°; — *Les diverses Leçons de Pierre Messie*, gentilhomme de Séville, contenant *Variables et mémorables Histoires, mises en françois*; Paris, 1554, in-8°; les mêmes, *revues et augmentées de la cinquième partie et de trois dialogues touchant la nature du Soleil, de la Terre et des Météores*; Paris, 1560, in-8°; Lyon, 1577, in-8°; Paris, 1583, in-16; Lyon, 1584, in-8°; Tournon, 1604, 1609, in-8°; — *Les Dialogues d'Honneur de messire Jean-Baptiste Possevin, Mantouan, esquels est amplement discouru et résolu de tous les points de l'honneur entre toutes personnes, mis en françois*; Paris, Lyon, 1557, in-4°; — *Le plaisant Jeu des Eschecs renouvellé*, traduit de l'Italien; Paris, 1560, in-8°; — *L'Heptameron, ou histoire des amans fortunés des Nouvelles de Marguerite de Valois, royne de Navarre*,

remis en son vrai ordre, confus auparavant en sa première impression; Paris, 1560, in-4°, 1574, in-16; Lyon, 1578, in-16; réimprimé un grand nombre de fois. Claude Gruget a laissé inédite une traduction inachevée de l'*Histoire* de Flavio Biondo; il avait commencé la traduction de l'*Institution des Filles* de Louis Domenichi et le *Traité des Mathématiques* de P. Messie. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — Niceron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes ill. dans la rép. des lettres*, tome XLI, p. 151.

GRUGET (*François*), littérateur français, frère du précédent; il était, « selon Du Verdier, référendaire en la chancellerie ». Il lui attribue un *Recueil des Prophéties et Révélations tant anciennes que modernes, lequel contient un sommaire des révélations de sainte Brigide, saint Cyrille, et plusieurs autres saints et religieux personnages*; Paris, 1561, in-8°. La Croix du Maine ne cite point cet ouvrage; il se borne à dire que François Gruget, référendaire, était de Loches et qu'il avait écrit la *Description de Loches avec plusieurs antiquités de Touraine*. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.*

GRUGET (*François*), littérateur français, cousin des précédents, aida Claude Gruget dans sa traduction des *Leçons* de Pierre Messie, et publia une édition estimée du *Plaisant Jeu du Dodéchordon de fortune*; Paris, 1560, in-4°. Barbier croit que ce François Gruget était de Lyon. J. V.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Niceron, *Mémoires*.

* **GRUITHUISEN** (*Franz von* Paula), astronome et naturaliste allemand, né le 19 mars 1774, au château de Haltenberg, sur le Leck; mort à Munich, le 22 juin 1852. Il étudia la philosophie, la médecine et les sciences naturelles, obtint en 1808 une chaire à l'école de médecine de Munich, et devint en 1826 professeur ordinaire d'astronomie à l'université de cette ville. Ce fut lui qui inventa le premier, longtemps avant Civiale, un instrument de chirurgie à l'aide duquel on peut parvenir à réduire en petits morceaux la pierre de la vessie. L'Institut de France récompensa cette belle invention par un prix de 1,000 francs. On a de Gruithuisen les travaux suivants : *Naturhistorische Untersuchungen über den Unterschied zwischen Eiter und Schleim* (Recherches scientifiques sur la différence entre le pus et le mucus); Munich, 1809; — *Ueber die Existenz der Empfindung in den Koepfen und Rümpfen der Gekoepften* (De l'Existence du sentiment dans les têtes et les troncs des décapités); Nuremberg, 1809; — *Anthropologie, oder von der Natur des menschlichen Lebens und Denkens* (Anthropologie, ou recherches sur la nature de la vie et de la pensée humaine); Munich, 1810; — *Organozoonomie*; ibid., 1811; — *Ueber die Natur der Kometen* (De la Nature des Comètes); ibid., 1811; — *Beitraege zur Physiognosie und Eautognosie* (Recherches de Physiognosie et de la connaissance de soi-même); ibid., 1812; — *Biographie des Verstandes* (Biographie de l'intelligence); ibid., 1812; — *Hippokrates des zweiten æchte Schriften* (Les Écrits authentiques d'Hippocrate le second); ibid., 1814; — *Selenognostische Fragmente* (Fragments sélénognostiques), insérés dans les *Acta* de la Cæsareo-Leopoldina Academia de Bonn, 1821; — *Ueber Naturforschung* (De l'Étude de la Nature); Augsbourg, 1824; — *Gedanken und Ansichten über die Ursachen der Erdbeben* (Pensées et Opinions sur les causes des Tremblements de Terre); Nuremberg, 1825; — *Einleitung in das Studium der Arzneikunde* (Introduction à l'Étude de la Médecine); Nuremberg, 1824; — *Naturgeschichte des gestirnten Himmels* (Histoire naturelle du ciel étoilé); Munich, 1836; — *Kritik der neusten Theorie der Erde* (Critique de la dernière théorie sur la formation de la Terre); Landshut, 1838; — *Neue einfache trigonometrische Methode die Höhe der Berge zu messen* (Nouvelle Méthode trigonométrique pour mesurer la hauteur des montagnes); Munich, 1842; — *Entdeckung deutlicher Spuren der Mondbewohner* (Découverte de traces évidentes d'habitants dans la Lune), dissertation qui fit beaucoup de sensation en Allemagne et qui se trouve insérée dans les *Archives* de Kastner.

Gruithuisen rédigea en outre les *Analekten für Erd und Himmels Kunde* (Travaux pour servir à l'Étude de la Terre et du Ciel); Munich, 1828-1831, les *Neue Analekten* etc.; ibid., 1832 et années suivantes, et le *Naturwissenschaftlich-astronomisches Jahrbuch* (Annuaire d'Histoire naturelle et d'Astronomie); ibid., 1838 et années suivantes. R. Lindau.

Brockhaus, *Conv.-Lexic.* — Engelmann, *Bibliotheca Medico-Chirurgica*. — Kayser, *Index Libror.* — Voss, *Bibliotheca Physico-Medica*. — Gersdorf, *Repertorium*.

GRÜLING (*Philippe*), médecin allemand, né à Stollberg, en 1593, et mort dans cette même ville, en 1667. Il rendit de grands services à la ville de Nordhausen durant la peste qui la ravagea en 1626, et retourna en 1627 en sa patrie, où il fut nommé médecin particulier du comte de Stollberg et bourgmestre. On lui doit les ouvrages suivants : *Florilegium Hippocratico-Chimicum novum*; Leipzig, 1631; 3e édit., 1665; — *Von der Pest* (De la Peste); Nordhausen, 1659, in-4°; — *Von den Kinderkhrankheiten* (Des Maladies des Enfants); ibid., 1660; — *De Calculo et Suppressione Urinæ*; Nordhausen, 1662; Leipzig, 1668; — *Observationum et Curationum medicinalium dogmatico-hermeticarum Centuriæ VII*; Nordhausen, 1662; Leipzig, 1668; — *Medicinæ practicæ Libri V*; Leipzig, 1668, et 1673, etc. Ses œuvres complètes ont été réunies sous ce titre : *Opera omnia, in quatuor tomos distributa*.

Son fils, *Philippe-Gerhard* GRULING, médecin aussi, passa sa vie à Stollberg, et publia de nouvelles éditions de quelques ouvrages de son père. Dr L.

Biog. méd. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Adelung, Suppl. à Jöcher.

GRUMBACH (*Guillaume* DE), célèbre aventurier allemand, dont les actes, connus sous le nom de la *rébellion de Grumbach*, et qui ne tendaient à rien moins qu'à changer la face de l'Allemagne, firent grand bruit au seizième siècle. Grumbach, né en 1503, mort en 1566, se montra de bonne heure capable de grandes entreprises. Après avoir commandé un corps d'armée au service de la France, il s'attacha au margrave Albert de Brandebourg, dont il encouragea les instincts rebelles, en l'excitant non-seulement contre son cousin, le margrave Georges, mais encore à une guerre générale contre tous les évêques allemands. Aussi perdit-il son patrimoine pour avoir combattu avec le prince contre son propre suzerain, l'évêque de Wurtzbourg. Grumbach traduisit l'évêque pour cet acte spoliateur devant la cour de justice; mais ne pouvant obtenir aucune réparation, il fit assassiner l'évêque en 1558, et continua le procès contre son successeur. A cette occasion il y eut échange de violentes diatribes entre les deux partis. Cependant Grumbach, qui avait confiance dans des moyens plus énergiques, rassemblait autour de lui quelques-uns des seigneurs de la Franconie avec lesquels il avait combattu sous le margrave Albert. Les principaux étaient : Guillaume de Stein, Albert de Rosenberg, Ernest de Mandelslo et Jobst de Zetwitz, avec l'aide desquels il espérait soulever toute la noblesse allemande, la délivrer de ses suzerains immédiats, et la placer sous la domination seule de l'empereur. Pour s'assurer de puissants auxiliaires, il s'adressa à l'ambition des deux princes de Saxe, Jean-Guillaume et Jean-Frédéric. Le premier repoussa ses avances, mais le second se laissa gagner, et l'accueillit, lui et sa suite. Quelques-uns ont pensé que ce prince visait à l'électorat ou même à l'empire. Grumbach, assuré de ce côté, et voyant que son procès avec le chapitre de Wurtzbourg ne marchait pas à une solution favorable, résolut de se rendre justice lui-même. A cet effet, il rassembla huit cents hommes, et assiégea avec eux la ville de Wurtzbourg, le 2 octobre 1563. Après avoir pillé les couvents, il adressa au chapitre de l'évêché un manifeste par lequel il lui ordonnait de lui rendre ses biens, d'arrêter toute action juridique dirigée contre lui, et de payer une forte somme d'argent aux seigneurs de sa suite, ainsi qu'à ses hommes d'armes. Pour cette action, Grumbach fut mis au ban de l'Empire, et la sentence fut maintenue par la députation de Worms, malgré la protestation qu'il fit paraître à ce sujet. Aussi continua-t-il à s'appuyer sur le duc Jean-Frédéric. Il se retira chez lui, y réunit un grand nombre de ses partisans, et fit avec eux quelques expéditions à main armée sur les terres de l'électeur de Saxe.

L'empereur Maximilien II s'en émut de nouveau, mit en 1566 Grumbach et ses compagnons au ban de l'Empire, et fit signifier à Jean-Frédéric qu'il eût à livrer les coupables. Mais Grumbach, auquel on attribuait des influences surnaturelles, sut si bien intéresser le duc à sa cause, que celui-ci déclara vouloir le garder sous sa protection. Grumbach tenta alors de faire assassiner le prince Auguste, et un meurtrier, soupçonné d'être à sa solde, fut roué à Dresde après une tentative échouée. A la suite de cette affaire, le duc Jean-Frédéric lui-même fut mis au ban de l'Empire le 12 décembre 1566 et le prince électeur Auguste fut chargé de le livrer. Celui-ci se mit aussitôt à l'œuvre, assiégea la ville de Gotha et la forteresse de Grimmenstein. Les habitants de Gotha, exaspérés des malheurs que leur attirait la présence de Grumbach, se mirent à sa recherche, et le trouvèrent caché dans la chambre à coucher du duc. Après avoir été livré, il fut mis en jugement, condamné à être écartelé, et exécuté le 12 décembre 1566. On raconte que l'abbé de Spanheim, Trithemius, qui avait vu Grumbach à la cour de Wurtzbourg, avait prophétisé, d'après les traits de la figure de cet homme audacieux, qu'il causerait de grands malheurs ou qu'il serait d'une grande utilité à sa patrie. La fatalité des circonstances seule paraît avoir fait pencher la balance du mauvais côté. William REYMOND.

Friese, *Hist. der Bisch. zu Würzburg.* — Ludewig, *Würzb. Geschichte.* — Muller, *Annales Saxon.* — De Thou, *Chytræi Chron.* — Langen, *Thuring. Chronik.* — Binhard, *Neue Thuring. Chronik.* — Sagittar, *Hist. Gothan.* — *Historica Descriptio captæ Gothæ, apud Schardium.* — Zedler, *Univers. Lexic.* — Elisabeth, *Herzogin von Sachsen.* — Voigt, *Historisches Taschenbuch*; 1846-47. — Bechstein, *Grumbach*, roman.

* GRUMMELHUT (*Jean*), connu aussi sous le nom de *Jean van Svest*, littérateur allemand, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fut maître de musique du comte palatin Philippe le Sincère; il s'exerça à faire passer dans l'idiome germanique ces romans de chevalerie qui jouissaient alors de la plus grande vogue; les récits relatifs à Maiagis, à Ogier, aux fils Aymon l'occupèrent, et il se rendit également l'interprète d'une longue histoire répandue en Flandre, et où le merveilleux abonde. Elle a pour titre : *Les Enfants d'Othon de Limbourg*; Grummelhut la délaya, sans faire preuve de talent, en une épopée qui ne renferme pas moins de 25,000 vers et dont quelques critiques ont récemment entrepris l'analyse. G. B.

Mone, *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1835, p. 164-180. — Genthe, *Deutsche Dichtung des Mittelalters*, I, 181-196. — Hoffmann, *Horæ Belgicæ*, I, 58; V, 102.

* GRÜN (*Jean-Jacques-Charles-Alphonse*), jurisconsulte et littérateur français, né à Strasbourg, le 8 mars 1801. Il étudia le droit dans sa ville natale, et commença à Besançon le stage qu'il vint achever à Paris, où il fut inscrit sur

le tableau des avocats à la cour royale. Après avoir travaillé pendant plusieurs années au *Journal de Paris*, il devint rédacteur en chef du *Journal général de France* de 1836 à 1839, et du *Moniteur universel* de 1840 à 1852. Il fut nommé en 1853 archiviste de la couronne, et en 1856 chef de la section législative et judiciaire des archives de l'empire. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Traité des Assurances terrestres, et de l'Assurance sur la Vie des hommes, etc.*; Paris, 1828, in-8° (en société avec M. Joliat); — *Journal des Assurances, ou recueil des lois, ordonnances, règlements, arrêts, jugements, statuts, etc., relatifs aux assurances;* Paris, 1836 et ann. suiv., 6 vol. in-8°; (avec le même); — *Eléments du Droit français, ou analyse raisonnée de la législation politique, administrative, civile, commerciale et criminelle de la France;* Paris, 1838, gr. in-18; — *Guide et Formulaire pour la rédaction des actes de l'état civil, des procès-verbaux, déclarations et actes divers;* Paris, 1838, 3e édit.; ibid., 1852, in-18; — *Le vrai et le faux Socialisme : le Communisme et son histoire;* Paris, 1849, in-12 : reproduction d'articles insérés dans le *Moniteur universel;* — *Les États provinciaux sous Louis XIV;* Paris, 1850, in-18, et 1853, in-18; — *La Vie publique de Montaigne, étude biographique;* Paris, 1855, in-8°. E. REGNARD.

Journal de la Librairie. — *Docum. partic.*

GRUNÆUS (1) (*Simon*), historien et antiquaire allemand, né le 9 mars 1564, à Liegnitz, mort dans cette ville, le 21 mai 1628. Après avoir étudié la théologie, il devint surintendant à Liegnitz. On a de lui : *Monumentorum Silesiæ Pericula;* — *Biologia Principum;* — *Basileensium Monumentorum Antigrapha;* Liegnitz, 1602, in-8° : cet ouvrage contient soixante-douze épitaphes en vers latins et grecs; à la fin se trouve l'éloge de Grunæus, en vers latins, par Laubanus. E. G.

Witte, *Diarium Biographicum.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

GRUND (*Norbert*), peintre allemand, né à Prague, en 1714, mort en 1767. Il était fils d'un peintre, qui l'envoya faire ses études à l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, où il fut placé plus particulièrement sous la direction de Ferg. Il a peint des paysages, des marines, des batailles, des animaux, des foires, etc., dans lesquels on reconnaît de belles qualités de couleur et beaucoup de soin. Il voyagea dans plusieurs parties de l'Allemagne. Balzer a gravé un grand nombre de ses tableaux. Il a été souvent confondu avec le suivant. W. R.

Nagler, *Künstler-Lex.*

GRUND (*Jean-Jacques-Norbert*), peintre et littérateur allemand, né à Gunzenhausen (principauté d'Ansbach), en 1755, mort en 1815. Son intention était d'abord d'entrer dans l'ordre des Jésuites; mais cet ordre ayant été bientôt expulsé, Norbert se voua à la peinture en miniature. Après avoir fait à Anssach ses premières armes dans l'art, il partit pour Italie, et fut nommé professeur à l'Académie de Florence. Ses essais de peinture en cire ne l'ont pas moins illustré que son grand ouvrage intitulé : *Malerei der Griechen, oder Entstehen, Fortschritt, Vollendung und Verfall der Malerei* (La Peinture chez les Grecs, ou naissance, progrès, perfection et décadence de la peinture); Dresde, 2 vol., 1810-11. On a encore de lui : *Malerische Reise eines deutschen Künstlers nach Rom* (Voyage artistique d'un Peintre allemand à Rome); Weissenbourg, 1789; Vienne, 1789. W. R.

Nagler, *Künstler-Lexicon.*

* GRUNDLER (*Louis-Sébastien*, comte), général français, né à Paris, le 29 juillet 1774, mort à sa campagne du Plessis (Aube), le 27 septembre 1833. Il entra en 1792 dans un bataillon de la Seine, et fit ses premières armes en Champagne, contre les Prussiens. Il servit ensuite en Vendée. Lieutenant en 1793, capitaine en 1794, il fit les campagnes suivantes aux armées du nord et du Danube. En 1801 il passa à l'armée d'Italie, où il devint aide de camp du général Bonnet. Attaché comme chef de bataillon à l'état-major de la grande armée en 1805, il se fit remarquer plus tard à Iéna. Il assista encore à la prise de Weimar, fut nommé adjudant-commandant, et envoyé sous les murs de Stralsund, assiégé par le maréchal Brune. Après la paix de Tilsitt, il revint en France, commanda le département de la Manche en 1808, et fut envoyé à l'armée d'Espagne, où il se distingua devant Burgos. Les Français étant entrés dans Madrid, Grundler quitta la péninsule, se rendit à Anvers, auprès du prince de Ponte-Corvo, à l'époque de la vaine tentative des Anglais. En 1810 il fut envoyé en Hollande; puis il commanda le département du Simplon, et fit en 1812 la campagne de Russie. Il combattit avec distinction, particulièrement à Dunabourg, le 12 juillet, et reçut à Moscou, le 10 septembre, le grade de général de brigade. En novembre, il fit prisonnier quatre cents Russes à Polotzk, fut blessé au passage de la Bérézina, et se trouva encore aux batailles de Lutzen et de Bautzen. En 1814 il offrit ses services au roi, et fut mis à la tête d'un détachement sous les ordres du duc de Berry pour l'entrée de Louis XVIII dans la capitale. Il reçut ensuite le commandement de Paris, avec celui du département de la Seine. Quand ce poste fut supprimé, Grundler, qui avait été chargé de l'arrestation du général Exelmans, fut créé comte et chevalier de Saint-Louis. Le 13 mars 1815 le duc de Feltre lui confia le secrétariat de la guerre, et après la bataille de Waterloo il fut envoyé à Soissons, en qualité de commissaire, puis il commanda le département de l'Aisne. Il remplit les fonctions de rapporteur dans le procès

(1) Plusieurs bibliographes l'ont confondu avec Simon Grynæus.

du prince de la Moskowa devant le conseil de guerre; mais l'impartialité avec laquelle il traita la question de compétence du conseil ne plut pas à la cour. On lui confia néanmoins le commandement de la subdivision de l'Aube, qu'il garda jusqu'en 1818, époque à laquelle il fut compris dans le corps d'état-major. En 1823 il fut nommé lieutenant général, et en 1830 il faisait partie du comité de l'infanterie. L. L—T.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.*

GRUNDMANN (*Martin*), théologien protestant allemand, né le 18 décembre 1619, à Leobschütz (Silésie), mort le 26 octobre 1696, à Gruno, près Gœrlitz. Il fit ses études à l'université de Iéna, occupa pendant quelque temps la place de recteur de l'école de Hof, et devint en 1844 pasteur de la commune de Gruno. On a de lui : *Deliciæ historicæ*; 1653; — *Vade mecum s. Memoriale Biblicum*; Gœrlitz, 1654; — *Geist-und weltliche Geschichtschule* (Histoire religieuse et Histoire profane); Dresde, 1655 et Gœrlitz, 1677, 2 vol.; — quelques écrits de controverse. Il a laissé en manuscrits un grand nombre de dissertations sur des questions de théologie, d'histoire, etc. V—U.

GRUNDMANN (*Christian*), fils du précédent, né à Grunau, le 18 décembre 1668, mort à Heuckewald, près Scheitz, le 6 février 1718. Il étudia la théologie à l'université de Leipzig, et devint en 1706 pasteur de Heuckewald. Il avait fondé une académie sous le titre de *Collegium Philolitterarium*, et était en correspondance avec les principaux écrivains de son époque. Parmi les ouvrages qu'il a laissés nous citerons : *Ossa et Cineres quorundam in Republica orbis Europæi, tum civili, tum literaria*, 1716 et 1717 *defunctorum*; Leipzig, 1717 et 1718, 2 vol. Biographe érudit et consciencieux, il travailla à un dictionnaire des écrivains allemands de son époque, qui devait paraître sous le titre de *Germania literata*, lorsque la mort le surprit. V—U.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*; — Adelung, *Suite* de Jöcher.

* **GRUNDTVIG** (*Othon*), prédicateur danois, né en Seelande, le 20 octobre 1772, mort en 1823. Il se fit une grande réputation dans l'éloquence sacrée, et laissa un recueil de *Sermons* fort estimé de ses contemporains. DE S.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

* **GRUNDTVIG** (*Nicolas-Frédéric-Séverin*), poëte et ecclésiastique danois, frère du précédent, né en Seelande, le 8 septembre 1783. Il étudia à Copenhague, où il fut vivement impressionné par les cours de Henrik Steffiens, qui y popularisa la philosophie de Schelling et l'esthétique de l'école romantique. Bientôt l'éclat de la nouvelle poésie d'Œhlenschlæger le porta à l'étude de l'ancien Nord; il publia en 1808 une *Mythologie Scandinave*, remplie d'aperçus poétiques et philosophiques, et en 1809 les *Scènes dramatiques de la Chute des anciens Héros* (Optrin af Heltelivets Undergang Norden), ouvrage remarquable par la profondeur historique et la mâle énergie qu'il révèle. Peu de temps après, un excès de dévotion s'emparant de Grundtvig lui fit presque regretter comme une apostasie son enthousiasme pour le paganisme des anciens habitants du Nord. Il publia 1810-12 des recueils de poésies (*Iduna et Saga*) où les idées religieuses prédominent, et un *Résumé de l'Histoire du Monde* (*Kort Begrebaf Verdenskronike*), où tous les faits historiques sont jugés du point de vue de la plus austère dévotion luthérienne. Au commencement de 1814, lorsque la coalition formée contre la France et son seul allié, le Danemark, envahit le Holstein, il prêcha à la jeunesse des écoles une croisade patriotique pour repousser l'ennemi. Il publia depuis lors un grand nombre d'ouvrages poétiques et historiques, où à côté d'inspirations sublimes on trouve des tendances mystiques regrettables. En 1818 il entreprit une œuvre immense, la traduction des anciens historiens, Snorro Sturleson et Saxo Grammaticus, qui fut terminée en 1822. En 1820 parut sa traduction en vers du poëme anglo-saxon de Beowuff, et en 1821 il fonda avec Rudelbach une revue religieuse. Ayant attaqué en 1825 avec trop de vivacité le chef de l'école rationaliste, le professeur Clausen, il fut condamné à une amende de 200 rixdalers et à la censure. A la suite de ce procès, il renonça à sa place de pasteur, qu'il occupait depuis 1820, et se fit ouvertement chef d'une nouvelle école théologique, dite des *orthodoxes*, et qui aujourd'hui compte beaucoup de partisans : dans ses tendances vers l'Église primitive, elle se rapproche à quelques égards du catholicisme. Toutefois, Grundtvig n'abandonna pas le culte des lettres; il continua de publier des poésies lyriques, et fit des voyages en Angleterre pour étudier les manuscrits anglo-saxons jusque là négligés ou ignorés par les Anglais. En 1832 parut une nouvelle édition de sa *Mythologie Scandinave*, complétement remaniée et augmentée de digressions d'un goût très-contestable. De 1833 à 1842 il publia plusieurs volumes d'un *Manuel de l'Histoire générale*, où des idées lumineuses sont mêlées à des saillies d'esprit très-bizarres. Mais pendant et depuis ce temps sa vie fut principalement remplie par une lutte continuelle pour la « liberté de l'Église », et pour la séparation de celle-ci de toute communauté avec l'État. Dans ce but il publia des brochures et des articles nombreux, et trouva encore le temps de faire paraître un vaste recueil de psaumes et de poésies religieuses (*Sangvork til den danske Kirke*) ainsi qu'une traduction du poëme anglo-saxon *L'Oiseau Phœnix* (1840). Depuis 1839, de nouveau nommé pasteur d'une des églises de Copenhague, il attira par ses improvisations la foule, en même temps qu'il fit à l'université des cours très-suivis de l'histoire et de mythologie grecque et scandinave. La guerre de race qui éclata en 1848 entre le

Danemark et l'Allemagne, et les événements qui s'en suivirent donnèrent un nouvel essor à la verve et à la passion patriotique de Grundtvig. Sans cesser son activité de publiciste religieux et politique, il fut depuis 1848 presque toujours membre de la diète, et se trouva mêlé à toutes les luttes parlementaires. P.-L. Moller (de Copenhague).

Conversations-Lexikon. — *Documents partic.*

* **GRUNDTVIG** (*Svenn-Hersleb*), écrivain danois, fils du précédent, né à Christianshavn, le 9 septembre 1824. S'étant engagé dans l'armée danoise, en 1848, il fut nommé second lieutenant au bout de quelques mois. Durant l'insurrection des duchés de Schleswig-Holstein-Lauenbourg, il prit part à plusieurs combats, et mérita la décoration de chevalier du Danebrog. On a de lui : *Dansken paa Færœrne* (Le Danois aux Færøer); Copenhague, 1845, in-8°, sous le pseudonyme de *Frederiksen*; — *Danmarks gamle Folkeviser* (Anciens Chants populaires du Danemark), avec des variantes, des notes et des explications historiques; ibid., 1853-1856, 2 vol. in-4°; — *Gamle danske Minder i Folkemunde* (Anciens Souvenirs conservés par le peuple danois) : recueil d'aventures, de chansons et de traditions populaires; ibid., collections I, II, 1854-1856, in-8°; — *Islenzk Fornkvædi* (Anciens Chants islandais), publiés en collaboration avec J. Sigurdsson, aux frais de la Société de Littérature septentrionale; ibid., vol. I, 1854; — traduction danoise de chants populaires anglais et écossais, sous le titre d'*Engelske og Skotske Folkeviser*; ib., 1842-1846; — quelques poésies et des articles dans des revues et des journaux. E. B.

Th. H. Erslew, *Almindeligt Forfatter-Lexic.*, t. I et suppl.

GRUNER (*Jean-Frédéric*), philologue allemand, né en 1723, à Cobourg, mort le 29 mars 1778, à Halle. Il fit ses études à Cobourg et à Iéna, devint en 1747 professeur de latin et d'archéologie romaine, plus tard professeur d'éloquence classique au collége de Cobourg, et fut nommé en 1764 professeur de théologie à l'université de Halle.

Ses principaux ouvrages sont : *Observationes ad Phædri priores libros II*; Iéna, 1745; — *Introductio in antiquitates Romanas qua populi Romani res publicæ et privatæ, tam sub republica quam sub imperatoribus, studiose explicantur*; ibid., 1746; — *Cælii Sedulii Mirabilium divinorum Libri V, ad codicum Mss. et ad fidem veterum editionum recensuit, lectiones varias, observationes et indices necessarios adjecit*; Leipzig, 1747; — *Miscellanea sacra*; Iéna, 1750; — *De Odii Romanorum adversos Christianos Caussis*; Cobourg, 1750; — *Eutropii Breviarium Historiæ Romanæ, cum notis criticis et historicis*; ibid., 1768; — *Sexti Aurelii Victoris Historia Romana, cum animadversionibus criticis atque historicis*; Erlangen, 1787; — *Opuscula ad illustrandam historiam Germaniæ pertinentes*; Erlangen, 1760-1761, 2 vol.; — *C. Velleii Paterculi quæ supersunt, ex historiæ Romanæ voluminibus duobus, recensuit et commentario perpetuo illustravit*; Cobourg, 1762; — *Historische Untersuchung über den Ursprung des fraenkischen Reichs in Gallien* (Recherches historiques sur l'origine de l'empire des Francs dans la Gaule); ibid., 1764; — *De Origine Episcoporum eorumque in Ecclesia primitiva Jure*; Halle, 1764; — *Anweisung zur geistlichen Beredsamkeit* (Leçons d'Éloquence sacrée); ibid., 1765; — *Versuch eines pragmatischen Auszugs aus der Kirchengeschichte der Christen* (Essai d'un extrait pragmatique de l'histoire ecclésiastique des chrétiens); ibid., 1766; — *Praktische Einleitung in die Religion der heiligen Schrift* (Introduction pratique à la religion de la Bible); ibid., 1773; — *Institutionum Theologiæ dogmaticæ Libri tres*; Halle, 1777; — *Observationum criticarum Libri II*; Iéna, 1777. V—u.

Harlesius, *Vitæ Philologorum*, t. Ier, p. 234-248. — *Lebensbeschr. jetzlebend. Gottesgel. in den preuss. Landen*, v. Ier, p. 61-66. — Adelung, *Suite* de Jöcher. — Sax, *Onomast. litterar.*, P. VII, p. 48-50. — Hirsching, *Handbuch*; *Denkwürdigk. aus dem Leben ausgez. Deutsch d. XVIIIten Jahrh*, p. 479. sqq. — Meusel, *Lex. verst. Schriftst*, vol. IV, p. 419-422.

GRUNER (*Johann-Rudolph*), bibliographe et philologue suisse, né à Berne, en 1681, mort à Burgdorf, le 19 mars 1761. Il fut pasteur et plus tard doyen du chapitre de Burgdorf, et travailla assidûment à la topographie du canton de Berne. Il a laissé un grand nombre de manuscrits et un ouvrage précieux pour l'histoire de la ville de Berne : *Deliciæ Urbis Bernæ : Merkwürdigkeiten der Hochloebl. Stadt Bern, aus mehrentheils ungedruckten authentischen Schriften zusammengetragen* (Curiosités de la ville de Berne, recueillies sur des manuscrits authentiques, pour la plupart entièrement inédites). R. L.

Haller, *Bibliothek der Schweizergeschichte.* — Meusel, *Lexicon der von 1750-1800 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, t. IV, p. 426-430.

GRUNER (*Gottlieb-Siegmund*), naturaliste suisse, né à Berne, en 1717, mort en 1778. Il fit ses premières études sous la direction de son père, savant historien et statisticien, fréquenta ensuite l'école de droit, et obtint, après avoir débuté au barreau, la place d'archiviste du landgrave de Hesse-Hombourg. Plus tard il visita une partie de l'Allemagne, en compagnie du prince d'Anhalt-Schaumbourg; de retour dans sa patrie, il fut nommé avocat au grand conseil de Berne. En 1764 il devint secrétaire du cercle de Landshut. Gruner consacra tous ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle. Ses principaux travaux sont : *Die Eisgebirge des Schweizerlandes* (Les glaciers de la Suisse); Berne, 1760-1762, 3 vol. Héraclio a donné de cet ouvrage une traduction française; — *Auserlesene Sammlung zum Vortheil*

der Staatswirthschaft, der Naturforschung und des Felbaues (Recueil de mémoires choisis sur l'économie politique, l'histoire naturelle et l'agriculture, traduits du suédois); Bâle, 1763-1769, 2 vol.; — *Die Naturgeschichte Helvetiens in der alten Welt* (Histoire naturelle de l'Helvétie dans l'ancien monde); Neufchâtel, 1766. Le pasteur Dulon a publié une traduction française de cet ouvrage; — *Reisen durch die merkwürdigsten Gegenden Helvetiens* (Voyages dans les contrées les plus remarquables de l'Helvétie); Berne, 1778, 2 vol.; — plusieurs mémoires insérés dans les recueils scientifiques publiés par la Société économique de Suisse.

R. L.

Meusel, *Lex. d. von 1750-1800 verstorb. Schriftsteller*, vol. IV, p. 468. — *Nekrolog. denkwürdiger aus dem 19ten Jahrh*, etc.; Aarau, 1812, p. 187.

GRUNER (*Johann-Gerhard*), publiciste allemand, né à Cobourg, le 15 février 1734, mort dans cette même ville, le 1er juillet 1790. Il étudia le droit à l'université de Iéna, et revint en 1756 à Cobourg, où il remplit jusqu'à sa mort diverses fonctions administratives et judiciaires. On a de lui : *Einige Berichtigungen der Topographie des Herzogl. Sachsen-Meiningischen Antheils an dem Herzogthum Coburg, und geographische Karte dieses Landes* (Quelques rectifications de la topographie de la portion du duché de Cobourg appartenant à la maison ducale de Saxe-Meiningen, avec une carte géographique du duché de Cobourg); Cobourg, 1781, in-4°; *Supplément*, fait d'après des documents pour la plupart entièrement inédits; ibid., 1782, in-4°; — *Historisch-statistiche Beschreibung des Fürstenthums Coburg* (Description historico-statistique de la principauté de Cobourg); Cobourg, 1783-1793, 4 vol.; — *Zur Geschichte Johann-Friedrich's des Mittlern, Herzogs zu Sachsen, gehörige und mit ungedruckten Urkunden belegte Nachrichten* (Notices authentiques pour servir à l'histoire de Jean-Frédéric, duc de Saxe); Cobourg, 1785; — *Geschichte Johann Kasimiri, Herzogs von Sachsen* (Histoire de Jean-Casimir, duc de Saxe); ibid., 1787, in-8°; — *Biographie Albrecht's des Dritten, Herzogs zu Sachsen* (Biographie de Albrecht III, duc de Saxe); *Biographie Friedrich Wilhelm II, Herzogs zu Sachsen* (Biographie de Frédéric-Guillaume II, duc de Saxe); ibid., 1789, in-8°; — *Geschichte Friedrich-Wilhelm I, Herzog zu Sachsen* (Histoire de Frédéric-Guillaume Ier, duc de Saxe); ibid., 1791, etc., etc.

R. L.

Weidlich, *Biographische Nachrichten von jetztlebenden Rechtsgelehrten*, t. III, p. 97-99. — *Deductionsbibliothek von Teutschland*, t. IV, p. 2179. — J. G. Gruner, *Beschreibung des Fürstenthums Coburg*, vol. I, p. 318, vol. III, p. 184. — Schlichtegroll, *Nekrolog auf d. Jahr 1790*, vol. II, p 18-24.

GRUNER (*Christian-Godefroi*), médecin allemand, né à Sagan (Silésie), le 8 novembre 1744, mort le 4 décembre 1815. Après avoir étudié les langues classiques, l'histoire et les sciences accessoires, il s'occupa de théologie, parce que son père le destinait à la carrière ecclésiastique; plus tard il devint étudiant en médecine, et se fit recevoir docteur en 1770 à l'université de Halle. Il exerçait la profession de médecin dans sa ville natale, lorsqu'il fut nommé, en 1773, professeur de botanique et de médecine théorique à l'université de Iéna. On a de lui : *Dissertatio de causa sterilitatis in sequiori sexu, ex doctrina Hippocratis veterumque medicorum;* Halle, 1770, in-4°; — *Censura librorum Hippocrateorum, qua veri a falsis, integri a suppositis, segregantur;* Breslau, 1772, in-8°; ouvrage estimé; — *Gedanken von der Arzneywissenschaft und den Ærzten* (Pensées sur la Médecine et les Médecins); ibid., 1772, in-8°; — *Variolarum antiquitates ab Arabibus solis repetendæ;* Iéna, 1773, in-4°; — *Analecta ad antiquitates medicas, quibus anatome Ægyptiorum et Hippocratis, nec non mortis genus quo Cleopatra regina periit, explicantur;* id., 1774, in-4°; — *Morborum Antiquitates;* id., 1774, in-8°, ouvrage divisé en quatre parties; la première traite des maladies inconnues aux anciens; la deuxième des maladies sur les noms desquels on discute; la troisième des maladies sur le nom et le caractère desquelles on est d'accord; la quatrième des maladies qui ont été étudiées avec plus de détails par les anciens que par les modernes; — *Dissertatio de causis impotentiæ in sexu potiori, ex doctrina Hippocratis veterumque medicorum;* Iéna, 1774, in-8°; — *Semeiotice physiologicam et pathologicam complexa;* Halle, 1775, in-8°; trad. en allemand, Iéna, 1793, in-8°; — *Joh.-Jac. Reiskii et Joh.-Ern. Fabri Opuscula medica, ex monumentis Arabum et Ebræorum*, nouvelle édition, accompagnée de notices des auteurs; Halle, 1776, in-8°; — *Joh.-Ernesti Ebenstreit Palæologia Therapiæ, qua veterum de morbis curandis placida potiora recentiorum sententiis æquantur*, collection de trente-deux dissertations qui avaient déjà été imprimées; Halle, 1779, in-8°; — *Dilectus dissertationum medicorum Ienensium;* Altenbourg, 1771; t. II, III, Heidelberg, 1783-1785, in-4°; — *Almanach für Ærzte und Nichtærzte, auf die Jahre*, 1782 *bis* 1796 (Almanach pour les Médecins et non Médecins, années 1782 à 1796); Iéna, 1781-1795, 15 vol. in-8°; — *Bibliothek der alten Ærzte* (Bibliothèque des Médecins anciens); Leipzig, 1781-1782, 2 vol. in-8°, traductions et analyses des ouvr. d'Hippocrate, de Thucydide, Aristote, Théophraste, Euryphon, Dioclès, Praxagore, Chrysippe; — *Oribasii Medicinalium collectorum Libri I, II;* Iéna, 1782, in-4°, texte grec et traduction latine; — *Dissertatio de causis melancholiæ et maniæ dubiis in medicina forensi caute admittendis;* Iéna, 1783, in-4°; — *Kritische Nachrichten von kleinen medizinischen Schriften in und auslændischre*

Akademien vom Iahr 1780, in Auszuegen und kurzen Urtheilen (Analyses critiques de mémoires et de petits écrits des académies allemandes et étrangères depuis l'année 1780); Leipzig, 1783-88, 3 vol. in-8°; — *De Momentis infanticidam excusantibus*; Iéna, 1786, in-4°; — *Fragmenta Medicorum Arabum et Græcorum de Variolis*; Iéna, 1786, in-4°; — *Fragmenta Medicorum Arabum et Græcorum V*; Iéna, 1787, in-4°; — *De Signis Mortis diagnosticis dubiis caute admittendis et reprobandis*; Iéna, 1788, in-4°; — *Aphrodisiacus, sive de Lue venerea*: collection de documents d'auteurs anciens et d'écrits omis dans le recueil d'Aloysius Lusinus; Iéna, 1789, in-fol.; — *De Variolis et Morbillis Fragmenta Medicorum Arabistarum Constantini Africani*, etc.; ibid., 1790, in-4°; — *De Annis climactericis*; ib., 1790, in-4°; — *De Incontinentiis*; ib., 1792, in-4°; — *Lusus Medici I-V*; ib., 1792, in-4°; — *De Morbo Gallico Scriptores medici et Historici, partim inediti, partim rari et notationibus aucti*; ibid., 1793, in-8°; — *Catalogus Bibliothecæ Græcæ ineditus*; Iéna, 1794, in-4°; — *Nosologiæ historicæ I-IX*; ib., 1794-95, in-4°; — *Nosologia historica, ex monumentis medii ævi lecta*; ibid., 1795, in-4°; — *Vitæ liberæ et dissolutæ Encomium*; ib., 1795, in-8°; — *Pandectæ Medicæ, I-IV*; ibid., 1796-1800, in-4°, réimprimés ensemble en 1800 : c'est une explication des passages médicaux qui se trouvent dans le texte de droit romain; — *De Imputatione Suicidii dubia, I-IX*; ib., 1797-1799, in-4°; — *Spicilegium I-VIII Scriptorum de Morbo Gallico*; ib., 1799-1800, in-4°; Continuation, *IX XIV*; ib., 1801-1802, in-4°; — *Commentatio I-VI in locum Lutheri de filiis per diabolum subditis*; ib., 1800-1802, in-4°; — *Commentatio in locum Celsi de sectis medicorum*; ib., 1803, in-4°; — *Itinerarium sudoris anglici*; ibid., 1805, in-4°; — *De Stupore mentis infanticidam non excusante*; ibid., 1805, in-4°; — *Programmata I-VII Isidis, christiani et pappi philosophi jusjurandum chemicum*; ib., 1807-1808, in-8°; — *Programma I-V de prioritate mortis*; ibid., 1810-1814, in-4°; — *Zozymi Panopolitani De Zythorum confectione Fragmentum*, en grec et en latin; Salzbach, 1814, in-8°. Il a écrit une infinité d'autres dissertations. E. B.

Meusel, Gel. Deutsch. — Biographie médicale.

GRUNER (*Carl Justus* VON), homme d'État et ambassadeur allemand, né à Osnabruck, le 28 février 1777, mort à Wisbaden, le 8 février 1820. Il mena une vie aventureuse, dont les incidents n'offrent aujourd'hui aucun intétêt. Il fut en 1811 directeur général de la police à Berlin, et travailla activement, après la campagne de Russie, à une coalition des États allemands contre la France. Il avait aussi imaginé de mettre le feu à tous les magasins de subsistances des Français et de leur couper ainsi la retraite. Mais son complot fut découvert, et le gouvernement prussien dut ordonner son arrestation, qui eut lieu à Prague. Il fut dépouillé de 20,000 écus qu'il possédait, puis conduit par les Autrichiens dans la forteresse de Peterwardein, sur les frontières de l'Esclavonie, d'où il sortit en 1813, sur la réclamation de la Russie, qui le nomma conseiller d'État; mais il préféra rester en Prusse, où il obtint l'administration du Rhin inférieur, avec Dusseldorf pour résidence. Plus tard, il accompagna les alliés à Paris, y fut un de leurs agents les plus importants, et s'occupa activement de la restitution des objets d'art enlevés par les Français à l'étranger. Après la seconde paix de Paris, en 1815, Gruner fut nommé ambassadeur à Dresde, puis en Suisse. Il fut le premier à découvrir le complot de Grenoble et à en avertir le gouvernement français. Il mourut aux eaux de Wiesbaden. On a de lui : *Authentische, actenmässige Erzählung der Betrügerei eines angeblichen Wundermädchens im Hochstifte Osnabrück, das seit zwei Jahren ohne Speise und Getränke gelebt haben wollte* (Histoire authentique et fondée sur les actes judiciaires d'une prétendue fille miraculeuse de l'hôpital d'Osnabruck, qui soutenait avoir passé deux ans sans manger et sans boire); Berlin, 1800; *Wallfahrt zur Ruhe und Hoffnung* (Pèlerinage au repos et à l'espérance); Francfort-sur-le-Main, 1803, 2 vol.; — *Versuch über die rechte und zweckmässige Einrichtung öffentlicher Sicherungsinstitute* (Essai sur l'Organisation efficace des Établissements de détention); Francfort-sur-le-Main, 1802, 1 vol. W. R.

Allgemeine preussische personnal-Chronik, page 88. — *Zeitgenossen*, n° XXI.

GRUNERT (*Jean-Auguste*), mathématicien allemand, est né le 7 février 1797, à Halle (Prusse). Il fit ses études dans sa ville natale et à l'université de Gœttingue, obtint en 1820 le grade de docteur en philosophie, et devint dès l'année suivante professeur de mathématiques et de physique au collége de Torgau, professeur à l'école militaire et membre de la commission des examens militaires. De 1828 jusqu'en 1833 il occupa une place de professeur à l'école urbaine de Brandebourg, et en 1833 il fut appelé à l'université de Greifswald, où il exerce encore aujourd'hui les fonctions de professeur ordinaire des sciences mathématiques. Depuis 1838 il occupe en outre à l'Académie d'Eldena, près Greifswald, la chaire de mathématiques théoriques et pratiques. On a de lui : *Mathematiche Abhandlungen* (Dissertations mathématiques); Altona, 1822; — *Lehrbuch der Kegelschnitte* (Traité sur les Sections coniques); Leipzig, 1824, avec 7 pl.; — *Statik fester Körper* (Traité de Statique); Halle, 1826; — *Sphæroïdische Trigonometrie*; Berlin, 1833; — *Elemente der ebenen, sphärischen und sphæroidischen Trigonometrie in analytischer Darstellung* (Description analytique des Éléments de Trigonométrie plane,

sphérique et sphéroïdale); Leipzig, 1837; — *Elemente der Differential und Integralrechnung* (Éléments du Calcul intégral et différentiel); Leipzig, 1837, 2 vol.; — *Leitfaden für den ersten Unterricht in der höhern Analysis* (Guide pour les premières leçons d'Analyse supérieure); Leipzig, 1838; — *Elemente der analytischen Geometrie* (Éléments de Géométrie analytique); Leipzig, 1839, 2 vol.; — *Lehrbuch der Mathematik für die obern Classen* (Traité de Mathématiques à l'usage des classes supérieures); Brandebourg, 3e édit., 1850, 4 volumes; — *Lehrbuch der Mathematik für die mittlern Classen* (Traité de Mathématiques à l'usage des classes inférieures); ibid., 4e édit., 1851, 2 vol.; — *Lehrbuch der Mathematik und Physik* (Traité de Mathématiques et de Physique), 1re partie : *Arithmétique politique*, Leipzig, 1841, 2 vol.; 2e partie : *Geométrie plane, Stéréométrie, Trigonométrie plane et Géodésie*, ibid., 1842-1843, 2 vol.; 3e partie : *Physique*, ibid., 1845-1851, 2 vol.; — *Beitræge zur reinen und angewandten Mathematik* (Études de Mathématiques pures et appliquées); Brandebourg, 1840, 2 vol.; — *Versuch einer neuen Methode zur Bestimmung der Polhöhe* (Essai d'une nouvelle Méthode pour déterminer la hauteur du pôle); Leipzig, 1844; — *Ueber die mittlere Entfernung einer Figur von einem Punkte* (De la Distance moyenne d'un point à une figure); Greifswald, 1848; — *Optische Untersuchungen* (Recherches sur l'Optique); Leipzig, 1846-1851, vol. 1-3; — *Beitræge zur meteorologischen Optik und zu verwandten Wissenschaften* (Recherches pour servir à l'étude de l'Optique météorologique et des sciences qui s'y rattachent); Leipzig, 1850, 1er vol.; — *Untersuchungen über die Bestimmung der Stationen der um die Sonne sich bewegenden Weltkœrper* (Recherches pour déterminer les stations des corps planétaires se mouvant autour du Soleil); Vienne, 1855; — *Ueber die Proximitæten der Bahnen der Planeten und Kometen* (Des Proximités des Orbites des Planètes et Comètes); Vienne, 1855; — *Theorie der Sonnenfinsternisse* (Théorie des Éclipses de Soleil); ibid., 1855; — *Analytische Geometrie der Ebene und des Raumes für polare Coordinatensysteme* (Géométrie analytique, etc.); Greifswald, 1856.

R. Lindau.

Conv. Lex. — Kayser, *Index libror.* — Gersdorf, *Repertorium.* — Kirchhoff, *Bücher Catalog.* — Söhnke, *Bibliotheca Mathematica.*

GRUNINGER. *Voy.* Reinhard.

GRUNPECK (*Joseph*), nommé aussi Grunnpeck et Gruenbeck, astrologue allemand, né en 1473, à Burghausen (Bavière), et mort dans la Styrie, vers le milieu du seizième siècle. Il exerça les fonctions de secrétaire et d'astrologue de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, et embrassa dans la suite l'état de prêtre. Il n'était pas médecin, comme la biographie Michaud et plusieurs autres l'ont prétendu. Ses deux ouvrages sur la syphilis, qui ont probablement causé cet erreur, sont remplis de rêveries astrologiques. Presque tout ce qu'on y trouve de bon a été pris dans Sébastien Brandt, que Grunpeck a copié le plus souvent littéralement. Ses livres sont extrêmement rares. Nous citerons les plus remarquables : *Josephi Grunpeck Pronosticon, sive judicium ex conjunctione Saturni et Jovis decennalique resolutione Saturni, ortu et fini Antichristi ac aliis quibusdam interpositis prout ex sequentibus claret preambulis hic inseritur*; Vienne, 1496, in-4°. On n'en connait qu'un exemplaire, qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne; — *Tractatus de pestilentiali Scorra, sive mala de Frantzos, originem remediaque ejus continens, compilatus a venerabili viro magistro Joseph Grunpeck de Burghausen, super carmina quædam Sebastiani Brandt, utriusque juris professoris*. La dédicace porte la date 1496; réimprimé par les soins de Chrétien Godefroy Gruner, Iéna, 1787, in-8°; traduction allemande avec le titre *Eulogium de Scorra pestilentiali*, Augsbourg, 1496; — *Libellus de mentulagra, alias morbo gallico*; Burkhausen, 1503, in-4°; réimprimé la même année à Augsbourg et à Vienne. Grunpeck décrit sa propre maladie dans ce livre; — *Josephi Grunpeck Bojarii comedie utilissime, omnem latini sermonis elegantiam continentes*; Augsbourg, 1497; — *Speculum visionis omnium super omnes status christianæ reip. futurarum calamitatum*; Ratisbonne, 1508, réimprimé en allemand à Nuremberg, 1508; — *Ad reverendiss. et illustratiss. Philipp. et Johann. Frisingenss. et Ratisponess. ecclesiarum episcopos, salubris exhortatio Josephi Grunpeck in litterariarum rerum et universorum graduum cum bonorum tam dignitatum gravissimam jacturam*; Landshut, 1515, in-4°; — *Dialogus epistolaris doctoris Josephi Grunpeck ex Burghausen, in quo Arabs quidam Turcorum imperatoris mathematicus disputat cum Mamalucho quodam de christianorum sede et Turcorum secta*, Landshut, 1522; réimprimé en allemand, ibid.; — *Aufklærung der ausserordentlichen Wahrzeichen so während der Dauer des Reichstages am Himmel erschienen sind* (Explication des signes extraordinaires qui ont paru dans le ciel pendant le temps de la diète), sans indication de date et de lieu d'impression; — *Geschichte Friedrichs III et Maximilians I* (Histoire de Frédéric III et de Maximilien Ier), ouvrage posthume, imprimé à Tubingue, 1721; plusieurs manuscrits à la bibliothèque impériale de Vienne, tels que *Explication relative à la comète qui, en 1531, a paru pendant soixante-onze jours*; *Horoscope de Maximilien Ier*, etc.

Dr L.

Zedler, *Universal-Lex.* — Hallevord, *Bibl. cur.* —

Biographie médicale. — Astruc, *De morbis venereis*, t. I, p. 849. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten Lexikon*, p. 365 — Haim, *Repertorium Bibliographicum*, t. I, II, p. 530-533.

* **GRUNWALD** (*Frédéric-Emmanuel*), médecin et naturaliste allemand, né à Kupper (Haute-Lusace), le 10 avril 1734, mort à Bellevaux, près de Bouillon (Pays-Bas), le 16 octobre 1826. Fils d'un pasteur, il prit ses premiers grades en médecine à Leipzig, en 1753, et fut admis au collége de médecine et de chirurgie à Dresde en 1755. Six ans après il vint s'établir à Bouillon. Il était collaborateur du *Journal Encyclopédique* pour la partie étrangère, c'est-à-dire allemande, anglaise et italienne. Il fonda surtout sa réputation avec la *Gazette salutaire*, qui avait pour objet de répandre les découvertes se rattachant à l'art de guérir, et qu'il rédigea pendant trente ans. Diderot et D'Alembert l'invitèrent à travailler au supplément de l'*Encyclopédie*. Il rédigea en outre un grand nombre de mémoires sur l'agriculture. Par suite de la révolution, Grunwald était tombé dans l'indigence, mais ses travaux utiles lui valurent des gratifications de la Convention, du Directoire et du gouvernement impérial; le roi des Pays-Bas lui continua une pension que lui faisait la France.

L. L—T.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Biographie universelle Belge.*

GRUPEN (*Chrétien-Ulric*), historien et jurisconsulte allemand, né en juin 1692, à Harbourg, mort le 10 mai 1767. Son père, Joachim Grupen, bailli à Harbourg, a publié en 1719 une paraphrase des psaumes de David en vers allemands. Grupen étudia le droit à Rostock et à Iéna. En 1715 il se fixa comme avocat à Hanovre; quatre ans après il y fut nommé syndic. Il fut ensuite appelé en 1725 aux fonctions de bourgmestre, et en 1734 à celles de conseiller du consistoire. Le moyen âge devint l'objet de ses patientes recherches; ses nombreux ouvrages sur cette époque et ceux qu'il a publiés sur l'histoire du droit romain sont remplis de curieux renseignements; mais le style en est sec et monotone. Grupen a légué sa riche bibliothèque à la cour d'appel de Zelle. On a de lui : *Tractatus juridicus de virgine præ vidua ducenda*; Iéna, 1712, 1714 et 1720, in-4°; Lemgo, 1761, in-4°; — *Commentarius ad l. 19 cod. de donat. ante nuptias*; Iéna, 1714, in-4°; Francfort et Leipzig, 1741, in-4°; — *Schediasma de amoris illecebris*; Iéna, 1715, 1723; Francfort et Leipzig, 1750, in-4°; — *De Successione Britannica legitima stirpis Guelphicæ*; Iéna, 1715, in-fol.; — *De Uxore Romana, cum ea quæ in manum convenit, farre, coemtione et usu, tum illa quæ uxor tantum modo habebatur*; Hanovre, 1727, in-8°; — *Disceptationes forenses, cum observationibus : 1° De Judiciis curiæ in terris Brunswicensibus; 2° De Judiciis provincialibus*; Leipzig, 1737, in-4°; recueil d'arrêts avec de nombreuses notes savantes, qui remplissent plus de la moitié du volume; — *Origines et Antiquitates Hannoverenses*; Gœttingue, 1740, in-4°; — *Origines Pyrmontanæ et Swalenbergicæ*; Gœttingue, 1740, in-4°; — *Deutsche Alterthümer zur Erlæuterung des Sächsischen und Schwäbischen Land-und Lehnrechts* (Antiquités germaniques servant à l'explication du droit commun et du droit féodal de la Saxe et de la Souabe); Hanovre, 1746, in 4° : cet excellent recueil contient des fac-similés des miniatures qui se trouvent dans les manuscrits du Miroir de Saxe et de celui de Souabe; — *Abhandlung de uxore Theotisca* (Traité *de uxore Theotisca*); Gœttingue, 1748, in-8° : ouvrage où sont rassemblés des documents historiques et juridiques sur le mariage en Allemagne; — *Observationes : De forma conficiendi acta apud Romanos; De forma testamentorum judicialium et privatorum*; Hanovre, 1753, in-4°; — *Observatio juris criminalis de applicatione tormentorum*; Hanovre, 1754, in-4°, avec fig.; — *De Pomærio civitatum promurali*; sans indication de lieu, 1756, in-4°; — *Disputationes forenses*; Hanovre, 1756, in-4°, sous l'anonyme; — *Observationes de primis Francorum sedibus originariis*; Hanovre, 1758, in-4°; — *Observationes rei agrariæ Germanicæ : 1° De marchis civitatum et villarum; 2° De Almeintis, Meinten, cum dissertatione de civitatum forma*; — *Observationes Rerum et Antiquitatum Germanicarum et Romanarum*; Halle, 1763, in-4°, avec fig. : ouvrage important, qui contient une préface sur la langue anglo-saxonne; — *Origines Germanicæ, oder das ælteste Deutschland unter den Römern, Franken und Sachsen*; Lemgo, 1764 et 1768, 2 vol. in-4°; — *Formulæ veterum confessionum cum versionibus et illustrationibus et capitulare Ludovici Pii*; Hanovre, 1767, in-4°. — Grupen a publié aussi plusieurs articles dans les *Hannöverische Anzeigen*. Il a laissé en manuscrit : *Corpus Juris feudalis Longobardici*, et *Corpus Juris Weichbildici*.

E. G.

Nachrichten von Niedersächsischen berühmten Leuten, t. II, p. 172. — Adelung, *Supplém.* à Jöcher : *Allgemeines Gelehrt.-Lexikon.*

* **GRUPELLO** (*Gabriel* DE), sculpteur belge, né à Grammont, le 26 mai 1644, mort le 20 juin 1730, à Ehrenstein, près d'Aix-la-Chapelle; il descendait d'une ancienne famille du Milanais, dont une branche, peu favorisée de la fortune, était venue s'établir dans les Pays-Bas. Après avoir étudié à Anvers et à Paris, Grupello fut appelé à la cour de l'électeur palatin, Jean-Guillaume, qui, en 1695, le nomma son premier sculpteur. Rentré dans sa patrie en 1706, l'artiste obtint le même titre de la part de l'empereur Charles VI. Selon de Reiffenberg, Grupello avait de la facilité, du feu, de l'invention, de l'élégance; mais son ciseau manquait souvent de largeur et de pureté. Il n'avait pas assez étudié l'antique. Ses pro-

ductions sont assez nombreuses. On peut citer la statue équestre, en bronze, de *L'électeur palatin*, érigée au milieu de la grande place de Dusseldorf; une statue pédestre, en marbre, du même prince; une *Madeleine* expirante, en marbre (grandeur naturelle); une *Diane* et un *Narcisse* dans le parc de Bruxelles; un groupe destiné à décorer une fontaine : ce travail, exécuté en 1675, et remarquable sous le rapport de la grâce et du mouvement, est au Musée de Bruxelles.
B.

De Reiffenberg, *Notice sur Gabriel de Grupello*; dans les *Bulletins de l'Acad. royale de Belgique*, t. XV. n° 2.

* GRUPPE (*Othon-Frédéric*), poëte et polygraphe allemand, né le 15 avril 1804, à Dantzig (Prusse). Il fit ses études au collége de sa ville natale et à l'université de Berlin, devint en 1830 un des collaborateurs réguliers du *Moniteur de la Prusse*, occupa depuis 1842 jusqu'en 1843 un emploi au ministère des affaires ecclésiastiques, et obtint, en 1844, une chaire de professeur extraordinaire à la faculté philosophique de Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Alboin*, poëme épique en six parties, suivi du poëme *Theudaline, reine des Lombards*; Berlin, 1830, avec 10 gravures; — *Gedichte* (Poésies); Berlin, 1835; — *Königin Bertha* (la Reine Berthe); Berlin, 1848; — *Theudelinde*, poëme épique; Berlin, 1849; — *Kaiser Karl* (L'Empereur Charles), trilogie épique composée de *Bertha, Charles et Hildegard* et *Eginard et Emma*; Berlin, 1852; — *Firdusi*, poëme épique en sept livres; Stuttgard, 1856; — *Antæus; ein Briefwechsel über speculat. Philosophie* etc. (Antæus : correspondance sur la philosophie spéculative); Berlin, 1831; — *Wendepunkt der Philosophie im 19ten Jahrh* (Pivot de la philosophie au dix-neuvième siècle); Berlin, 1834 : deux écrits dans lesquels l'auteur attaque le système philosophique de Hegel; — *Ueber die Fragmente des Archytas und der æltern Pythagoræer* (Fragments d'Archytas et de quelques autres anciens pythagoriciens); Berlin, 1841; — *Die kosmischen Systeme der Griechen* (Les Systèmes cosmiques des Grecs); Berlin, 1851; — *Gegenwart und Zukunft der Philosophie in Deutschland* (Présent et Avenir de la Philosophie en Allemagne); Berlin, 1855, gr. in-8°; — *Ariadne; Die tragische Kunst der Griechen in ihrer Entwickelung und ihrem Zusammenhange mit der Volkspoesie* (Ariadne : L'Art tragique des Grecs considéré dans son développement et dans ses rapports avec la poésie populaire); Berlin, 1834; — *Die rœmische Elegie* (L'Élégie romaine), ouvrage divisé en deux parties : *Recherches critiques*, Leipzig, 1838, et *Alb. Tibullus et Sex. Aur. Propertius secundum ordin. et numer. restituti; accedit P. Ovidii Nasonis Amores*; Leipzig, 1839; — *Ueber die Theogonie des Hesiod, ihr Verderbniss und ihre ursprungliche Gestalt* (De la Théogonie d'Hésiode, de sa corruption et de sa forme primitive); Berlin, 1841; — *Bruno Bauer und die akademische Lehrfreiheit* (Bauer et la liberté de l'enseignement universitaire); Berlin, 1841; — *Lehrfreiheit und Pressunfug* (Liberté de l'enseignement et abus de la presse); Berlin, 1843; — *Der deutsche Dichterwald* (Recueil de Poésies allemandes); Berlin, 1849, 3 vol.; — *Sagen und Geschichten des deutschen Volkes* (Contes et histoires du peuple allemand); Berlin, 1854, contenant un grand nombre de pièces entièrement inédites. M. Gruppe collabora en outre à l'*Almanach des Muses* de Chamisso, et il rédige depuis 1850 un annuaire littéraire intitulé : *Deutscher Musenalmanach*.
R. L.

Brockhaus, *Conversat.-Lex.*. — C.-G. Kayser, *Index Librorum*. — Alb. Kirchhoff, *Bücher-Katalog*. — Hinrichs, *Verzeichniss der Bücher*, etc. — Gersdorf, *Leipziger Repertorium*.

GRUTER (*Jean*), célèbre philologue néerlandais, né à Anvers, le 3 décembre 1560, mort à Heidelberg, le 20 septembre 1627. Son père, Gautier Gruter ou plutôt Gruytère, bourgmestre d'Anvers, signa en 1566 le fameux compromis des nobles, contenant une protestation énergique contre la tyrannie de Philippe II, et, ayant accordé l'hospitalité à un banni, il fut proscrit, et dut s'enfuir avec sa femme et son enfant. Après beaucoup d'incidents, ils abordèrent en Angleterre, et se retirèrent d'abord à Norwich. Le jeune Gruter y reçut sa première instruction par les soins de sa mère, Catherine Tishem, Anglaise de naissance; cette femme, des plus instruites, savait le français et l'italien aussi bien que le latin, et la langue grecque lui était si familière, qu'elle lisait Galien dans l'original. Gruter passa ensuite sous la direction de plusieurs précepteurs; il se rendit avec Richard Swagle, l'un d'eux, à l'université de Cambridge, où il continua ses études, ayant été agrégé au collége de Gunwell-et-Caïus. En 1576 il alla étudier le droit à l'université de Leyde; il y suivit les cours du célèbre Hugues Donneau, et reçut le grade de docteur. Pendant son séjour à Leyde, il composa plus de cinq cents sonnets en flamand, et se lia d'amitié avec Janus Donza, Jacques Arminius, et Rombant Hogebeerts. Il se rendit ensuite à Anvers, dont les états généraux s'étaient rendus maîtres. Son père, de retour dans cette ville, y avait été nommé prévôt d'un quartier et commissaire des vivres. Lorsque le duc de Parme vint assiéger Anvers, en 1584, Gruter quitta de nouveau sa patrie sur l'ordre de son père : il parcourut la France et quelques autres pays. En 1586 il se trouvait à Rostock, où il fit un cours d'histoire. L'année suivante il se rendit en Pologne, où il resta jusqu'au mois d'août 1589, époque à laquelle Christian, duc de Saxe, lui conféra une chaire d'histoire à l'université de Wittemberg. Après la mort de ce prince, en 1591, les professeurs reçurent l'ordre de signer le livre de la *Concorde*, confession de foi religieuse compilée par les théologiens luthériens en 1579. Gruter s'y refusa, dé-

clarant ne pas connaître ce livre, et fut congédié sans égards. Il vint en mai 1592 à Heidelberg, où il fut peu de temps après nommé professeur d'histoire; on le trouve en 1602 directeur de la bibliothèque Palatine. En 1622, lors de la prise de Heidelberg par les Bavarois, il se retira à Bretten, chez Simendius, bailli de cette localité, son gendre. Sa belle bibliothèque, qui lui avait coûté douze mille écus, fut en partie pillée par les troupes de Tilly. Plus tard le commissaire du pape permit à Gruter de reprendre les ouvrages imprimés qui lui appartenaient, mais le général Tilly ne voulut jamais y consentir. Gruter passa ensuite quelque temps à Tubingue; puis il revint à Bretten, et fit l'acquisition d'une maison de campagne aux environs de Heidelberg. Ayant été un jour faire visite à son gendre, il tomba malade chez ce dernier, et mourut dix jours après. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre à Heidelberg, au moment même où arriva la nouvelle que l'Académie de Grœningue l'avait nommé professeur d'histoire et de langue grecque. Déjà plusieurs universités lui avaient fait des propositions séduisantes pour l'attirer dans leur sein.

Gruter était infatigable au travail; il étudiait une grande partie de la nuit, et toujours debout. Son délassement consistait à cultiver des fleurs; il aimait aussi à faire construire. Il était d'un commerce très-doux; à cette époque, où les savants se prodiguaient entre eux les injures, il n'eut que deux discussions littéraires, l'une avec Denis Godefroi (*voy.* ce nom), avec lequel il se réconcilia depuis entièrement, et l'autre avec Pareus, à l'égard duquel, il faut l'avouer, il ne ménagea pas ses termes. Gruter, naturellement obligeant, prêtait de l'argent à tout venant, et se déclarait heureux « de ne pas être né fille, parce qu'il n'aurait jamais su rien refuser ». Il fut marié quatre fois; on l'accuse d'avoir montré trop d'indifférence lors des morts successives de ses épouses. On lui fait de même le reproche d'avoir été peu religieux et d'avoir incliné vers l'athéisme. Th. Crenius prouve péremptoirement la fausseté de cette dernière inculpation dans ses *Animadversiones philologicæ*, t. IV, p. 142. Quant à la première, elle s'explique parce que Gruter détestait toute discussion sur la religion. Cependant, s'il refusa de signer le livre de concorde, il ne fit aucune difficulté d'embrasser à Heidelberg le calvinisme, après avoir fait à Wittemberg profession de luthéranisme. Comme philologue, Gruter joignait à une érudition immense un coup d'œil critique des plus exercés; Duker, Drakenborch, Burmann et autres, qui ont publié après lui des auteurs qu'il avait édités, ne peuvent assez louer son talent d'interprète et de correcteur. Le *Thesaurus Inscriptionum*, que Gruter recueillit avec l'aide de Joseph Scaliger, est encore aujourd'hui indispensable à qui veut connaître à fond les antiquités romaines. De plus, on doit louer chez Gruter le goût constant qu'il montra pour la poésie; ce sont les recueils des poëtes latins modernes rassemblés par lui qui ont donné l'idée des collections de ce genre faites chez les différentes nations de l'Europe. On a de Gruter : *Pericula poetica, id est : Elegiarum libri IV; Manium Guillielmianorum liber unus; Epigrammatum libellus; Harmosynes, sive ocellorum libellus*; Heidelberg, 1587, in-12; — *Pericula secunda*; Heidelberg, 1590, in-12; — *Suspicionum Libri novem, in quibus varia scriptorum loca, præcipue vero Plauti, Apuleii et Senecæ, emendantur*; Wittemberg, 1591, in-8°; Gruter rédigea encore trente livres de *Suspiciones*, dont le manuscrit passa d'abord dans la bibliothèque de Sarrau, puis dans celle d'Isaac Vossius; — *Confirmatio suspicionum extraordinariorum, contra Dion. Godefredi in Senecam conjecturas*; Wittemberg, 1591, in-8°; — *Animadversiones in Senecæ Opera*; Heidelberg, 1594, in-fol.; Genève, 1595, 2 vol. in-12, avec des notes de Faber; — *Notæ ad Flori libros IV Rerum Romanarum*; Heidelberg, 1597, in-8°; — *Papinii Statii Opera*; Heidelberg, 1600, in-8°; — *Valerii Martialis Epigrammata, cum notis*; Heidelberg, 1600, in-12; Francfort, 1602, in-16; Leyde, 1619, in-12; — *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani, auspiciis Jos. Scaligeri ac M. Velseri; accedunt XXIV Scaligeri Indices*, 2 vol. in-fol.; sans date et sans nom de lieu, mais sûrement publié à Heidelberg, selon Nicéron en 1601, selon Fabricius en 1603; Amsterdam, 1707, 4 vol. in-fol., de beaucoup augmenté par Græviua. Après la mort de Smetius (*voy.* ce nom), la collection d'inscriptions latines recueillies par lui avait été publiée en 1588. Scaliger engagea Gruter à la compléter, et lui remit un grand nombre d'inscriptions, qu'il avait lui-même rassemblées. Aidé par Scaliger, Velser et d'autres, Gruter publia en effet les *Inscriptiones antiquæ*, et dédia cet ouvrage à l'empereur Rodolphe II. Celui-ci laissa à Gruter le choix de la récompense qu'il désirait pour son travail; le savant ne voulut pas se prononcer, disant seulement qu'il n'accepterait pas d'argent. Mais ayant appris qu'on songeait à lui conférer la noblesse de l'Empire, il déclara qu'il ne voulait pas de nouvelles armoiries, celles qu'il tenait de ses ancêtres lui étant déjà trop à charge. L'empereur alors lui accorda un privilége pour tous les livres qu'il publierait, et lui destina la dignité de *comte du sacré palais*; mais il mourut sans en avoir signé le brevet; — *Lampas sive Fax artium liberalium, hoc est thesaurus criticus, in quo infinitis locis theologorum, philosophorum, oratorum, historicorum, poetarum, grammaticorum scripta supplentur, corriguntur, illustrantur, notantur*; Francfort, 1602-1612, 6 vol. in-8°: recueil très-précieux, contenant une quantité de dissertations philologiques émanant des humanistes du quinzième et du seizième siècle, lesquelles étaient devenues très-rares. Un septième volume fut ajouté par Pa-

reus, adversaire de Gruter; ce dernier y est fort maltraité. Une nouvelle édition du recueil de Gruter fut faite à Florence, en 3 vol. in-fol., 1737-1747; on y trouve de plus les biographies des érudits auteurs des traités rassemblés dans cet ouvrage. Le relevé du contenu de chaque volume de la première édition se trouve à la page 247 de la *Bibliotheca Latinitatis restitutæ* de Nolteniua et dans *la Bibliographia antiquaria* de Fabricius; — *Notæ Tyronis et Annæi Senecæ, sive characteres quibus utebantur Romani veteres in scriptura compendiaria*; Francfort, 1603, in-fol.; — *L. Annæi Senecæ Tragœdiæ*; Heidelberg, 1604, in-8°; Leyde, 1621 et 1708, in-8°; — *Onosandri Strategicus, sive de imperatoris institutione; accessit Urbicii Inventum; adjiciuntur J. Gruteri Discursus varii ad aliquot insigniora loca Taciti atque Onosandri*; Paris, 1604, in-4°; Francfort, 1607, in-8°; Amsterdam, 1673, in-8°; les *Discursus politici in Tacitum* ont été publiés à part; Leipzig, 1679, in-4°. Au jugement de Baudius et d'Amelot de La Houssaye, les réflexions de Gruter sur Tacite prouvent que leur auteur n'entendait rien aux affaires politiques; — *Duodecim Panegyrici veteres emendati, aucti*; Francfort, 1607, in-16; — *Velleii Paterculi Historiæ Romanæ*; Francfort, 1607, in-12; — *Sallustii Opera, cum J. Ricii, Glareani, Aldi Manutii, F. Ursini, Jani Douzæ Janique Gruteri notis*; Francfort, 1607, in-8°, édition estimée; — *Deliciæ CC Poetarum Italorum hujus superiorisque ævi*; Francfort, 1608, 2 vol. in-16, sous le pseudonyme de *Ranatius Gherus*; — *Historiæ Augustæ Scriptores, cum notis politicis*; Francfort, 1609, in-fol.; Hanau, 1611, in-fol.; cet ouvrage comprend tous les historiens latins depuis Auguste, tels que Florus, Suétone, Ammien Marcellin, Jornandès, et enfin les historiens spécialement connus sous le nom de *Historiæ Augustæ Scriptores*; les notes de Gruter ont été réimprimées avec celles de Casaubon et de Saumaise dans les *Historiæ Augustæ Scriptores*; Leyde, 1671, 2 vol. in-8°; — *Deliciæ C Poetarum Gallorum hujus superiorisque ævi*; Francfort, 1609, 3 vol. in-16; — *T.-Livii Historiæ, ad fidem codicum Bibliothecæ Palatinæ*; Francfort, 1609-1612, 2 vol. in-8°, et 1628, in-fol.; Paris, 1625, in-fol.; Francfort, 1634, 2 vol. in-8°; — *Florilegium ethico-politicum, cum gnomis Græcorum, proverbiis germanicis, belgicis, britannicis, italicis, gallicis, hispanicis*; Francfort, 1610-1612, 3 vol. in-8°: les proverbes rapportés et annotés par Gruter dans ce livre n'ayant pas été classés par lui dans un ordre méthodique, l'ouvrage n'eut pas de succès; — *Plinii Epistolæ cum notis*; Francfort, 1611, in-16; les notes de Gruter ont été réimprimées dans l'édition de Pline donnée à Leyde en 1669, in-8°; — *Deliciæ C Poetarum Belgicorum hujus superiorisque ævi*; Francfort, 1614, 4 vol. in-16; — *Chronicon Chronicorum ecclesiastico-politicum*; Francfort, 1614, 4 vol. in-8°, sous le pseudonyme de *Joannes Gualterus*; compilation souvent inexacte et incomplète, commençant à la première année de notre ère et allant jusqu'en 1613; — *M. T. Ciceronis Opera, emendata a Jano Guillielmio et Jano Grutero, cum notis*; Hambourg, 3 vol. in-fol.; ibid., 1618, 5 vol. in-fol.; Amsterdam, 1661, 2 vol. in-4°, par les soins de Schrelvius; Leyde, 1692, 2 vol. in-4°, par les soins de Jacques Gronovius: cette édition est estimée. Gruter se servit de la collection de variantes rassemblées par Guillielmius, mais non du manuscrit que ce dernier avait déjà remis à l'imprimeur pour une édition de Cicéron; — *Orationes politicæ Dinarchi, Lesbonactis, Lycurgi, Herodis, Demadis, græce et latine*; Hanau, 1619, in-12; — *Christophori Pflugii Epistola monitoria, in qua fatuitas Apologiæ Joan. Ph. Parei contra J. Gruterum detegitur*; Wittemberg, 1620, in-12. Pareus, ancien disciple de Gruter, voyant plusieurs de ses remarques sur Plaute contestées par Gruter, avait écrit contre ce dernier, qui riposta par cette lettre très-violente, où ne se reconnaît plus du tout son caractère, ordinairement calme. Pareus répondit, et Gruter répliqua par la satire suivante: *Asini Cumani fraterculus e Plauti electis electus*; 1619, in-12, antidaté, sans nom de lieu, sous le pseudonyme de *Eustathius Sw. P.*; — *Plauti Comœdiæ*; Wittemberg, 1621, in-4°: édition estimée; la révision critique fut faite par Gruter, les notes sont de Taubmann; — *Florilegium magnum, sive Polyantheæ tomus secundus*; Strasbourg, 1624, in-fol.; continuation de la *Polyanthea* de Jos. Langius; un abrégé en fut donné à Strasbourg, en 1624, in-8°; — *Bibliotheca Exulum, seu enchiridion divinæ humanæque prudentiæ*; Strasbourg, 1624, in-12; Francfort, 1625, in-12: recueil de maximes composées par Gruter, extrait de son *Florilegium ethico-politicum*; — *Ovidii Opera*; Leyde, 1629, 3 vol. in-16: il n'y a qu'une partie des notes qui soit de Gruter, les autres sont de Scaliger; le texte fut corrigé par Heinsius. Les lettres de Gruter sont disséminées dans plusieurs recueils; il y en a vingt-quatre dans *G. Camdeni et illustrium virorum ad eum Epistolæ*, Londres, 1691, in-4°; treize dans *Marq. Gudii et doctorum virorum ad eum Epistolæ*, Utrecht, 1697, in-4°; d'autres se trouvent dans les *Epistolæ celebrium eruditorumque virorum*, Amsterdam, 1705, in-12; dans les tomes I et II de la *Sylloge Epistolarum* de Burmann; dans les tomes IV et V des *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn.

E. Grégoire.

E. Stida, *J. Gruteri Manes*; Erfurt, 1628, in-8°. — F. Her. Flayder, *Vita Gruteri*; Tubingue, 1628, in-16. — Balth. Venator, *Panegyricus, J. Grutero dictus*; dans les *Memoriæ Philosophorum*, de Hen. Witten; réimprimé avec l'ouvrage précédent dans le t. I des *Inscriptiones* de l'édition de Grævius et dans les *Discursus in*

Tacitum de Gruter de l'édition faite à Leipzig en 1679. — Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Bibl. Belgica*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Nicéron, *Mémoires*, t. IX. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. XVI. — Creuzer, *Zur Geschichte der classischen Philologie*, p. 98. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 7.

GRUTER (*Pierre*), médecin et épistolographe néerlandais, né dans le Palatinat (1), vers 1555, mort à Amsterdam, le 26 septembre 1634. Son père, Thomas Gruter, Néerlandais de naissance, avait quitté la Hollande, parce qu'ayant embrassé la réforme, il avait à craindre des persécutions, et il s'était rendu à Duisbourg, où il fut nommé professeur de théologie. Gruter, après avoir étudié la médecine, fit un voyage de plusieurs années en Italie pour se perfectionner dans son art. Il alla ensuite pratiquer à Dixmude, puis à Ostende, où il fut nommé médecin militaire pour la garnison. En 1620 il passa à Middelbourg, et de là en trois ou quatre autres endroits; il se fixa enfin à Amsterdam. Gruter avait trois frères, tous adonnés à l'étude des belles-lettres, sur lesquels on trouve quelques détails dans le tome XVI des *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*. Il correspondait avec eux en latin; l'idée lui vint de recueillir les lettres échangées entre eux et d'en ajouter d'autres adressées à divers personnages. Sa latinité est des plus affectées; outrant les défauts de Juste Lipse, Gruter recherche trop les archaïsmes et les tournures elliptiques. On a de lui : *Epistolarum Centuria*, suivie d'une *Apologia pro eadem, qua instituti sui, et styli abusa et latinismi puritate abhorrentis, rationem reddit*; Leyde, 1609, in-12; — *Epistolarum Centuria secunda*; Amsterdam, 1629, in-12. E. G.

Sweertius, *Athenæ Belgicæ*. — Bayle, *Diction.* — La Rue, *Geletterd Zeeland*, p 332. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, tom. XVI.

(1) Selon l'opinion peu probable de Sweertius, Gruter serait né à Zirikzée, en Zélande.

GRUTHUYSE. *Voy.* LA GRUTHUYSE.

GRUYER (*Antoine*, baron), général français, né le 15 mars 1774, à Saint-Germain (Haute-Saône), mort à Strasbourg, le 27 août 1822. Volontaire dans un bataillon de son département, il fut élu capitaine, et fit les premières campagnes de la révolution. Il fut blessé à Fleurus, et se distingua à l'armée d'Italie. Blessé à Austerlitz, il devint en 1806 lieutenant-colonel des chasseurs de la garde impériale, fit les campagnes de Prusse et de Pologne, fut nommé colonel en 1808 et attaché comme aide de camp au prince Borghèse, qu'il suivit à Turin. Promu au grade de général de brigade, le 6 octobre 1813, il eut deux chevaux tués sous lui en s'emparant du village d'Interbroch près de Tœplitz. Séparé, dans cette position, des autres corps de la grande armée, il réussit à la rejoindre après des efforts inouïs. Encore blessé à Leipzig, il revint à Lure; mais quand cette ville tomba aux mains de l'ennemi, Gruyer accourut à Paris, et accepta le commandement d'une brigade à la tête de laquelle il parut à Montmirail, Château-Thierry, Champaubert et Montereau. Le 22 février 1814 il reprit aux Russes Méry-sur-Seine; mais il fut dangereusement blessé, et trente grenadiers le transportèrent à Paris. Nommé au mois de juillet suivant commandant du département de la Haute-Saône, il occupait ce poste quand le maréchal Ney, chargé de s'opposer aux progrès de Napoléon, arriva à Lons-le-Saulnier le 12 mars 1815. Il se rallia, comme le reste de l'armée, au nouveau gouvernement impérial. A la seconde restauration, il fut arrêté, dans la nuit du 13 décembre 1815, et condamné à mort le 16 mai 1816 par un conseil de guerre. Les démarches de ses amis firent commuer sa peine en celle de vingt ans de réclusion. Sa femme voulut partager sa captivité : elle accoucha d'un fils en prison. Le duc d'Angoulême, passant à Strasbourg en 1817, s'intéressa au sort du général Gruyer, qui fut rendu à la liberté après vingt-huit mois de détention. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouvelle des Contemporains*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*.

GRUYÈRE (Maison de), seigneurs suisses, descendait d'un chef bourguignon qui avait suivi le roi Gondioc dans l'Helvétie occidentale au cinquième siècle de notre ère. Ce chef fut la souche des comtes de Gruyère, qui s'enrichirent par la culture, se firent remarquer par leur bienfaisance, leurs fondations pieuses et leurs exploits guerriers en Suisse et en Terre Sainte. En 1268 le pays de Gessenai paya la rançon du comte *Pierre Ier*, et en 1348 deux cents vassaux suivirent *Pierre III*, son petit-fils, dans une guerre contre les villes de Berne et de Fribourg. Ils lui sauvèrent la vie, et en récompense il les exempta de toute taxe, eux et leurs descendants. En 1383, *Rodolphe V* s'étant engagé dans des querelles étrangères, quelques-uns de ses sujets formèrent avec Berne un traité de bourgeoisie, qu'ils maintinrent contre leur seigneur. Lors de l'expédition de Charles le Téméraire, un seigneur de Gruyère combattit avec les Suisses. *François III*, comte de Gruyère, n'ayant pas laissé d'héritiers mâles, tous ses biens passèrent à un de ses parents, *Jean* DE GRUYÈRE, seigneur de Mont-Salvens en 1501. Son fils, *Michel* DE GRUYÈRE, lui succéda en 1539. Mais son héritage était grevé de dettes. Il entra au service de la France avec 5,000 hommes, et combattit à Cerisolle en 1544. Il n'en tira aucun profit, et dut vendre au pays de Gessenai tous les priviléges que celui-ci voulut acheter. Ses dettes s'accrurent encore. Il était en querelle avec Berne et Fribourg, qu'il avait refusé de reconnaître pour suzerains, et ne pouvait espérer aucun secours de l'empereur, dont il avait soutenu l'ennemi. Cité par ses créanciers devant le tribunal d'une diète géné-

rale des treize cantons, en 1553, il ne put obtenir qu'un court délai. Il convoqua ses sujets, et leur offrit la liberté s'ils voulaient se charger de ses dettes. L'offre ne fut pas agréée. L'année suivante tous ses biens furent saisis; sa femme conserva seulement sa dot. Le comte Michel ayant pris la fuite, les deux cantons payèrent sa dette, et se partagèrent le pays. La messe fut abolie et le protestantisme établi dans la partie échue à Berne. Le roi de France ne voulut rien faire pour le pauvre comte; celui-ci quitta alors son service, et se retira dans les Pays-Bas, où il trouva des amis et de l'argent. Alors il demanda à deux reprises, en 1569 et 1570, à racheter ses anciennes possessions; mais les cantons ne répondirent pas. Philippe II voulait s'employer pour lui, lorsque la mort du comte Michel de Gruyère, arrivée au château de Thaloue (haute Bourgogne), en 1570, mit fin à ces débats.

Son frère puîné, dom *Pierre* DE GRUYÈRE, qui avait embrassé l'état ecclésiastique et qui avait été nommé vicaire général du comté par le chapitre de Lausanne, prononça l'éloge funèbre du duc Michel devant le peuple assemblé. J. V.

Lettres sur un des peuples pasteurs de la Suisse; dans la Collection des écrits de V.-C. de Bottstenen. — Hisely, *Histoire des Comtes de Gruyère*, Lausanne, 3 vol. in-8°.

GRYFF, en latin *Griphius* (*Christian*), philologue polonais, né à Frauenstadt (Prusse polonaise), en 1649, mort à Breslau, en 1706. Après avoir achevé ses études aux universités allemandes, où il fit de grands progrès dans diverses langues, il fut nommé professeur de latin et bibliothécaire à Breslau. Il conserva cette dernière place jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Entwurf von geistlichen und weltlichen Ritterorden* (Essai sur les ordres ecclés. et civ.); Leipzig, 1697; — *Traité sur l'origine et le progrès de la langue allemande* (en allemand); Breslau, 1708; — *Fasciculus primus et secundus lusuum ingenii*; 1699; — *Diatribe de Scriptoribus Galliæ et Lotharingiæ*; publ. dans le recueil de Jean-Albert Fabricius; — *Dissertatio de scriptoribus historiam sæculi XVII illustrantibus*; Leipzig, 1710.
N. K.

Acta Eruditor., Leipzig, 1706. — Nicéron, *Mémoires*, t. II. — Jöcher, *Allgem. gel.-Lexikon*, vol. XI.

* **GRYLLUS** (Γρύλλος), fils aîné de Xénophon, tué en 362, avant J.-C. Lorsque la guerre éclata entre l'Élide et l'Arcadie, en 365, au sujet des villes de la Triphylie, Xénophon et ses deux fils, Gryllus et Diodore quittèrent leur résidence de Scyllus, et se rendirent à Corinthe. Gryllus servit dans la cavalerie athénienne envoyée au secours des Spartiates contre les Thébains, et fut tué à la bataille de Mantinée. Il était de tradition chez les Athéniens et les Thébains qu'Épaminondas avait reçu la mort de la main de Gryllus, et ce fait était représenté dans la bataille peinte par Euphranor sur le Céramique. Les Mantinéens, bien qu'ils attribuassent la mort d'Épaminondas à Machærion, honorèrent Gryllus de funérailles publiques, et lui élevèrent une statue équestre. Suivant Diogène Laerce, la mort de Gryllus fut l'objet d'épigrammes et de panégyriques sans nombre. Y.

Diogène Laerce, II, 53-55. — Xénophon, *Hellen.*, VII, 4. — *Anab.*, V, 3; *Ep. ad Sot.* — Diodore, XV, 77. — Élien, *Var. Hist.*, III, 3. — Plutarque, *Ages.*, 35. — Pausanias, I, 3; VIII, 9, 11; IX, 15.

GRYNÆUS ou **GRUNÆUS** (*Simon*), surnommé *Major*, théologien protestant et philologue allemand, né en 1493, à Veringen (comté de Hohenzollern), mort le 1er août 1541, à Bâle. Il fit ses études à Pfortzheim et à Vienne, enseigna ensuite la langue grecque dans cette dernière ville, à Bude et à Heidelberg, vint en 1534 à Tubingue pour introduire dans les écoles et dans l'église des réformes que le duc Ulrich de Wurtemberg l'avait chargé d'opérer, et se fixa enfin en 1536 à Bâle, où il mourut de la peste. Ami d'enfance de Mélanchthon, lié avec Luther, Calvin, Thomas Morus et autres personnages célèbres du siècle de la réforme, Grynæus embrassa les nouvelles doctrines avec la fermeté d'un honnête homme qui est convaincu que sa cause est bonne. Dangereusement exposé à plusieurs reprises, il parvint toujours à se soustraire aux persécutions de ses adversaires, grâce à la protection de quelques amis influents auxquels les grandes qualités de Grynæus avaient inspiré le plus vif intérêt. Il fut présent à la diète de Spire et au colloque de Worms, fit en 1531 un voyage en Angleterre pour conférer avec Thomas Morus, et assista Érasme de Rotterdam à son lit de mort. Il partagea l'amour passionné de ce dernier pour les lettres classiques, et contribua beaucoup aux progrès des bonnes études en Allemagne. Ce fut lui qui découvrit dans un couvent, aux bords du Rhin, les cinq derniers livres de Tite Live et qui les remit à Érasme, auquel nous devons la publication de ce précieux manuscrit (1) (Bâle, 1531, in-fol.). Les principaux travaux de Grynæus sont : la traduction latine de la *Vie d'Agésilas* de Plutarque, d'une partie des *Homélies* de saint Jean Chrysostome sur la première épître de saint Paul aux Corinthiens et de quelques *Traités* d'Aristote; Bâle; — l'édition des *Vies* de Plutarque en latin et de la traduction des *Œuvres de Platon* par Marcile Ficin, avec des corrections et des préfaces, — la première édition grecque des *Veterinarii medici*, Bâle, 1537, in-4°, et de l'*Almageste* de Ptolémée, ibid., 1538, in-fol., — *Novus Orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum, cum tabula cosmographica, aliisque 17 scriptoribus consimilis argumenti*; Bâle, 1532, 1535, 1537, 1555, in-fol. : curieuse compilation, que l'on peut considérer comme la première histoire générale des voyages. On y trouve les relations de Marco Polo, d'Hayton, de Cadamosto, de Colomb, de Vespucci, de Cor-

(1) Le manuscrit original trouvé par Grynæus est conservé dans la Bibliothèque impériale de Vienne, cod. mss. 297. *Voy.* Lambecius, t. III, p. 498.

tes, etc.; — *Epistola de obitu Œcolampadii*, imprimée en tête du *Commentaire* d'Œcolampade zur Ezéchiel et du *Recueil* de ses lettres; traduction française dans les *Vies des principaux Réformateurs*; Orléans, 1564, in-8°; — *Somnium ad cl. vir. Jacob. Sturmium, carmine heroico*; Bâle, 1541, in-8°; — *Encomium Medicinæ*; ibid., 1542, in-8°; — *Tractatus de utilitate legendæ historiæ*, en tête de différentes éditions de Tite Live; dans le *Penus artis historicæ* de Jean Wolf, Bâle, 1579, et dans le *Basileensium Monumentorum Antigrapha*; Liegnitz, 1602, in-8°, et Bâle, 1661, in-4°.

Samuel GRYNÆUS l'aîné, fils du précédent, né à Bâle, en 1539, mort en 1599, s'est distingué comme jurisconsulte. Il exerça pendant plusieurs années les fonctions de syndic de la ville de Bâle.

Samuel GRYNÆUS, le jeune, fils du précédent, né à Bâle, le 21 septembre 1595, mort le 1er mars 1658, ouvrit dans sa ville natale une école de théologie, et laissa après sa mort plusieurs ouvrages en manuscrit, qui n'ont pas été imprimés.

R. LINDAU.

Pantaléon, *Prosopograph.*, P. III, p. 211-213. — Vossius, *De Scientiis Mathemat.*, c. LVII, § 7, p. 334, et c. LXV, § 11, p. 375. — Pope-Blount, *Censura celebr. Auctor.*, p. 570, sqq. — Baillet, *Jugements*, t. II, p. 156, n. 344, et p. 391, n. 826. — Jo. Moller, *Homonymoscop.*, sect. II, c. VI, § 53, p. 680. — Bælius, *Lexicon Criticum*, t. II. — Heumann, *Via ad Histor. Lit.*, c. IV, § LIII, p. 160. — Jac. Brucker, *Historia critica Philosoph.*, t. IV, period. III, pars I, L. II, c. I, § XII, p. 106, sqq. — *Catal. Bibl. Bunav.*, t. I, vol. II, p. 1288. — Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, p. 497, sqq. — Melch. Adam, *Vitæ Theolog.*, p. 56. — Verheiden, *Vitæ Theolog.* — *Athenæ Rauricæ in professoribus Novi Testamenti*, n. II, p. 69-72. — Reimmann, *Hist. Litterar.*, vol. IV, p. 307, sqq.; vol. V, p. 497. — *Nachricht von der Stollischen Bibliothek*, vol. I, p. 65.

GRYNÆUS (*Thomas*), neveu de Simon Grynæus *major*, né à Veringen, en 1512, mort à Rœteln, le 2 août 1564. Il fut élevé par son oncle Simon, professa les langues anciennes à Bâle et à Berne, et embrassa, à l'exemple de son bienfaiteur, les nouvelles doctrines religieuses. Le margrave Charles de Bade, qui commença alors à introduire la réforme dans son pays, le nomma pasteur et surintendant ecclésiastique à Rœteln, où il mourut, de la peste, âgé de cinquante-deux ans. Il laissa quatre fils, dont Simon et Jean-Jacques (*voir plus bas*) ont acquis une certaine réputation.

R. L.

Pantaléon, *Prosopograph.*, III. — Adam, *Theolog.*, p. 191.

GRYNÆUS (*Simon*), surnommé *minor*, fils du précédent, né à Berne, le 1er décembre 1539, mort à Bâle, le 3 septembre 1582. Il professa les mathématiques et exerça la médecine à Heidelberg, mais quitta cette ville à cause de quelques discussions religieuses, et se fixa, en 1580, à Bâle, où il mourut, deux ans plus tard. On a de lui : *Commentarii duo : de ignitis meteoris unus; alter de cometarum causis et significationibus; accessit observatio cometæ qui anno superiore* 1577 *et ab initio* 1578 *fulsit; et disputatio de inusita magnitudine et figura Veneris conspecta in fine anni* 1578 *et ad initium* 1579; Bâle, 1580, in-4°. Cet ouvrage a eté attribué par erreur à Grynæus l'aîné, mort trente-neuf ans avant l'apparition du livre en question.

R. L.

Jos. Moller, *Homonymoscopia.*, sect. II, c. VI, § 53, p. 680. — F.-G. Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, n. 207, p. 772. — *Athenæ Rauricæ in professoribus ethicæ*, n. VI, p. 425-426.

GRYNÆUS (*Jean-Jacques*), troisième fils de Thomas Grynæus, théologien suisse, né à Berne, le 1er octobre 1540, mort à Bâle, le 30 août 1617 (1). Il fit ses premières études à Bâle, sous Thomas Plater, père du médecin de ce nom, et se livra ensuite tout entier à la théologie. Nommé diacre à Rœteln en 1559, il obtint en 1565 la place de ministre que son père y avait occupée, et qu'il garda pendant douze ans. Il vint alors à Bâle, où il enseigna la théologie jusqu'à l'an 1584, et de là il passa à l'université de Heidelberg, où Jean Casimir, administrateur du Palatinat, l'avait attiré. Il resta dans cette dernière ville pendant deux ans, au bout desquels il retourna à Bâle, où il exerça jusqu'à sa mort les fonctions de premier ministre de la ville. On a de lui : *Variorum Patrum Græcorum et Latinorum Monumenta orthodoxographa*; Bâle, 1569, 2 vol. in-fol.; — *Ecclesiastica Historia Eusebii, Pamphili, Ruffini, Socratis, Theodoreti, Sozomeni, Theodori, Evagrii, et Dorothei, in locis obscuris innumeris illustrata, dubiis explicata, mutilis restituta*; Bâle, 1571, 1588, 1611, in-fol.; — *Epitomes Sacrorum Bibliorum, pars 1a, complectens Veteris Testamenti, tum librorum tum capitum, argumenta*; Bâle, 1577, in-8°; — *Character Christianorum, seu de fidei, spei et charitatis doctrina*, etc.; Bâle, 1578, in-8°; — *Synopsis Historiæ Hominis, seu de prima hominis origine, ejusque corruptione, reconciliatione cum Deo et æterna salute, theses* 200 *in Academia Basileensi anno* 1579 *propositæ. Accesserunt theses analyticæ Symboli Apostolici*; Bâle, 1576, in-8°; — *Chronologia brevis Historiæ Evangelicæ*; Bâle, 1580; — *Sciagraphia Sacræ Theologiæ secundum tres methodi formas, synthesim, analysim et definitionem, delineata. Item theses* 60, *complectentes præcipua quædam religionis nostræ capita et totidem de studio theologico*; Bâle, 1577, in-4°; — *Censura theologica de prima Antichristianorum errorum origine*; Heidelberg, 1484; — *Theoremata et Problemata theologica*; Bâle, 1590, 3 vol.; — *De Viris illustribus quorum opera Deus in reformandis ecclesiis usus est*; 1602, — un grand nombre de commentaires et de discours.

R. LINDAU.

Tob. Magiri, *Eponymolog.* — Crenius, *Animadv Philolog.*, P. XIII, p. 182-183; P XVI, p. 52-54. — Jo. Fabricius, *Historia Biblioth.*, P. VI, p. 418-421. — Dan. Gerdes, *Florileg. Lib. rar.*, p. 153. — *Catal. Biblioth. Bunav.*, t. I,

(1) Et non le 31 août 1618, comme le dit la *Biographie Michaud*.

vol. II, p. 1288. — *Athenæ Rauricæ in professoribus Veteris Testamenti*, n. VI, p. 29-34. — M. Adami, *Vitæ Theologorum Germanorum*. — Nicéron, *Mémoires*, vol. XXXVII, p. 307-315 — Witte, *Diar. Biogr.*, ad. an. 1617. — Freher, *Theatr. claror. Viror.*, P. I, p. 398. — Uhse, *Leben der berühmtesten Kirchen Scribenten*, p. 196. — Zeltner, *De Viris theolog.*, Alsdorf, p. 64, sqq.

GRYNÆUS (*Jean*), théologien suisse, né en 1805, à Leufelfingen (canton de Bâle), mort le 11 avril 1744, à Bâle. Il étudia la théologie, et acquit en même temps de très-bonnes connaissances des langues orientales. Durant les dernières sept années de sa vie il occupa une chaire à la faculté théologique de Bâle. On a de lui : *Opuscula Theol. miscell.*; Bâle, 1746, in-8°, qui le montrent comme savant théologien et philologue. R. L.

Catal. Bibl. Bunav., t. I, vol. II, p. 1288. — *Athenæ Rauricæ in professoribus Novi Testamenti*, n. XIV, p. 79-81. — M. Lutz, *Nekrol. denkw. Schweizer aus dem XVIIIten Jahrh.*; Aarau, 1812, p. 187.

GRYNÆUS (*Simon*), théologien et philologue, dernier représentant d'une famille illustre en Suisse, né en 1725, à Bâle, et mort en 1799, dans cette même ville. A l'exemple de ses ancêtres, il s'adonna à l'étude de la théologie. Il aimait passionnément les belles-lettres, et fut très-versé dans la littérature française, anglaise et latine. On lui doit une traduction de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* et des traductions de *Juvénal*, de *Thomas a Kempis*, de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme, de plusieurs ouvrages anglais, etc. Tous ces travaux parurent anonymes. R. L.

M. Lutz, *Nekrol. denkw. Schweiz. aus d. XVIIIten Jahrh.*

GRYPH, en français *Gryphe*, en latin *Gryphius* (*Sébastien*), imprimeur allemand, né à Reutlingen (Souabe), en 1493, mort à Lyon, le 7 septembre 1556. Il vint encore jeune s'établir à Lyon, où il ouvrit ses ateliers d'abord rue Thomassin, puis dans une maison devenue l'hôtel de Liergues, de la rue Sala. Il se rendit célèbre par la netteté de ses caractères et la correction de ses éditions. Il avait pris pour emblème un griffon sur un cube lié par une chaine à un globe ailé. Sa devise était : *Virtute duce, comite fortuna*, empruntée à Cicéron; quelquefois il y substitua ces deux vers de Juvénal :

Nullum numen abest si sit prudentia ; sed te
Nos facimus, fortuna, deam, cœloque locamus.

Maittaire (t. II, p. 266-277) a donné la liste des ouvrages sortis des presses de Gryph entre les années 1528 et 1555; quoique quelques-uns y soient omis, leur nombre dépasse trois cents, ce qui est très-remarquable pour cette époque et prouve quelle était alors l'activité de l'imprimerie de Lyon. Nous citerons seulement sa belle *Bible* latine de 1550, dont les caractères sont purs, arrondis et les plus grands qui eussent paru jusque alors. Quelques fautes, de très-peu d'importance, sont indiquées dans un errata, que Gryph plaça non pas à la fin, comme on le fait d'ordinaire, mais immédiatement après le titre, se faisant gloire de ce petit nombre de fautes dans un ouvrage d'une telle étendue. Cependant en général ses éditions offrent peu de charme aux yeux, à moins, ce qui est rare, que le papier n'ait conservé sa blancheur.

Jules-César Scaliger, en tête de son livre *De Causa Linguæ Latinæ* (Lyon, 1540, in-4°), écrivait à Gryph : « Tuam, mi Gryphi, veram pietatem, excellentem eruditionem, insignem humanitatem his nostris lucubratiunculis et præesse volui et moderari », etc. Conrad Gesner lui dédia le douzième livre de ses *Pandectes*, et fit l'éloge de cet habile imprimeur dans une épître dédicatoire, où l'on remarque ces mots : « Innumeris libris, optima fide, summaque diligentia elegantiaque procussis, maximam tibi gloriam peperisti. » Dolet lui dédia aussi le quatrième livre de ses poésies: « Et amicitiæ quæ tibi mecum jamdudum intercedit, pignus æternum atque perpetuum »; et Jean Voulté composa sur lui l'épigramme suivante, dans laquelle il le compare aux deux plus habiles imprimeurs de l'époque :

Inter tot norunt libros qui cudere, tres sunt
Insignes : languet cætera turba fame.
Castigat Stephanus, sculpsit Colinæus, utrumque
Gryphius edocta mente manuque facit.

Dans son édition des *Nugæ*, Lyon, 1538, Nicolas Bourbon lui adressa ces vers :

En tibi committo mea ludicra, candide Gryphi,
Ut subeant lucem pumice tersa tuo;
Interea, dum plura tibi ac meliora parantur
Quæ nondum limam sustinuere satis,
Ergo tuo ex prælo fac talis prodeat iste
Ut volitet toto splendidius orbe liber.

Les premières impressions de Gryph datent de 1528, et ses dernières de 1547. La plus remarquable est *Commentaria Linguæ Latinæ* de Dolet (1536), formant deux vol. in-fol. chacun de 1800 colonnes, dont la correction est telle qu'elle n'a nécessité qu'un errata de huit fautes. Cet ouvrage est imprimé en caractères italiques, caractères que Gryph employait de préférence aux romains. Le frontispice est décoré d'un bel encadrement, dans lequel on voit les Muses avec les grands poëtes et prosateurs grecs et romains présidés par Salomon, placé entre Platon et Socrate.

Charles Fontaine, dans ses *Étrennes à certains seigneurs et dames de Lyon*, a composé sur Gryph ce bizarre quatrain :

La grand'griffe qui tout griffe
A griffé le corps de Gryphe;
Le corps de ce Gryphe; mais
Non le los, non, non, jamais!

Bayle, *Dict. hist.* — Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*, p. 150. — Baillet *Jugements des Savants*, t. I, p. 208. — Ménage, *Anti-Baillet*. — De Vauprivas, *Prosopographie*. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, t. II, p. 592. — L'abbé Pernetti, *Les Lyonnais dignes de Mémoire*, t. I, p. 301.

GRYPH (*Antoine*), imprimeur français, fils du précédent, exerça avec distinction l'état de son père, dont il soutint la réputation. La seconde édition du *Thesaurus Linguæ Latinæ*, qui contient plus de 3,000 colonnes grand in-folio, est encore regardée comme une œuvre hors ligne. Il se servait de la même marque et devise que son père.

GRYPH (*François*), imprimeur français du milieu du seizième siècle, et frère de Sébastien

Gryph, habitait Paris. Il se fit aussi remarquer par son savoir. Au contraire de son frère, il se servait plutôt du caractère *romain* que de l'*italique*. Il avait gardé pour marque le griffon de sa famille, mais en avait changé la devise en celle de *Vires et Ingenium*.

Un troisième frère, *Jean*, imprimait à Venise avec la devise du griffon entourée d'un bel encadrement.

Plusieurs autres membres de cette famille se sont encore distingués dans la profession d'imprimeur, en Italie, en Allemagne et en Hollande. La forme de leur nom s'est altérée suivant le pays qu'ils habitaient : c'est ainsi qu'à Venise, à Padoue, ils prennent le nom de *Griffio*, à Hambourg celui de *Greeff*, etc. A. F.-D.

Jean-Théodore Leubscher, *Schediasma de claris Gryphiis*, Brieg, 1702, in-4° ; le même, Ἀποσπασμάτα *litteraria*, Breslau, 1708, in-4°. — *Nova litteraria*; Hambourg, 1708, p 88 et 91, et 1708, p. 9. — Dibdin, *Decameron*, t. II, p. 126.

GRYPHIANDER (*Jean*), historien et jurisconsulte allemand, né vers la fin du seizième siècle, à Oldenbourg, mort en décembre 1652. Il commença ses études à Brunswick; mais pour vivre il fut forcé de se faire pendant quelque temps négociant. Ensuite il acheva ses études à Helmstædt et à Iéna. Il fut nommé dans cette dernière ville professeur d'histoire et de poésie en 1612. Deux ans après, il se fit recevoir docteur en droit. En 1618 il fut nommé conseiller et juge dans sa ville natale. On a de lui : *Phœnix Poetarum carminibus celebratus et commentario illustratus*; 1618, in-4° ; — *De Insulis Tractatus*, *in quo plurimæ quæstiones de mari*, *fluminibus*, *littoribus*, *portubus*, *aquæductibus*, *navigationibus exeutiuntur*; Francfort, 1624, in-4° : cet ouvrage contient un exposé historique sur toutes les questions dans lesquelles les mers et les fleuves jouent un rôle; — *Commentarius de Weichbildis Saxonicis*, *sive Colossis Rulandinis urbium quarumdam Saxonicarum*; Francfort, 1625, in-4° ; Strasbourg, 1666, in-4° ; ouvrage intéressant, dans lequel Gryphiander réunit les documents historiques et fabuleux de l'histoire de Roland, et où il examine l'origine des statues gigantesques connues en Saxe sous le nom de colosses de Roland; — *Œconomicorum legalium*, *seu de arte acquirendi et conservandi patrimonii*, *Libri II*; Brême, 1662 : publié par le fils de Gryphiander. On a encore de lui : *Meditationes Politico-Juridicæ*, et *Collegium Politicum*. E. G.

Freher, *Theat. erudit. Virorum*. — Beyer, *Professores Ienenses*, p. 1014. — Zeumer, *Vitæ Professorum Jenensium*, class. IV, p. 161. — Bayle, *Dict.*

* **GRZEPSKI** (*Stanislas* GREPIUS ou), philologue et mathématicien polonais, né dans le duché de Varsovie, en 1526, mort en 1572. Il fut professeur à l'université de Cracovie. Ses principaux ouvrages sont : *Duo Poemata Gregorii Nazianzeni theologi : alterum de virtute hominis*, *alterum de vitæ itineribus et vanitate rerum*, *hujus sancti*, *scholiis explicata*; Cracovie, 1561 : c'est un commentaire sur l'un des ouvrages de saint Grégoire de Nazianze; — *De multiplici siclo et talento hebraico*. *Item de mensuris hebraicis*, *tam aridorum quam liquidorum*, etc.; Anvers, 1568; — *Geometrya*, t. I. *Miernicka Nauka* (Géométrie ou Étude des mesures, tracée d'après les ouvrages grecs et latins); Cracovie, 1566. N. K.

Chodynlecki, *Dykeyonarz Uczonych Polakow* (Dictionnaire des Polonais érudits), tom. I.

GUA DE MALVES (*Jean-Paul* DE), mathématicien et polygraphe français, né à Carcassonne, en 1713, mort en 1788. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se livra plus particulièrement à l'étude des mathématiques. Il obtint la chaire de philosophie au Collége de France, et la conserva quelques années. En 1740 il était au nombre des membres de l'Académie des Sciences. Homme entreprenant, il s'engagea dans des entreprises qui compromirent à la fois sa fortune et sa santé. En 1754, il forma un projet d'exploitation des mines d'or du Languedoc, et se chargea de l'essai, qui ne réussit pas. Un procès avec sa famille acheva de le ruiner, et il mourut dans l'indigence. Il était membre de la Société des Arts de Londres et de l'Académie de Bordeaux. On a prétendu que ce fut lui qui donna à Diderot l'idée et le plan de l'*Encyclopédie*. Il a publié les ouvrages suivants : *Usage de l'analyse de Descartes pour découvrir, sans le secours du calcul différentiel, les propriétés ou affections principales des lignes géométriques de tous les ordres*; Paris, 1740, in-12; — *Voyage d'Anson autour du monde*. trad. de l'anglais, 1740, in-4°, ou 4 vol. in-12; — *Dialogues entre Hylas et Philonoüs contre les sceptiques et les athées* par G. Berkeley, trad. de l'angl.; Amsterdam (Paris), 1750 et 1785, in-8°; — *Essai sur les causes du déclin du commerce étranger de la Grande-Bretagne*, trad. de l'angl. du cavalier Decker; 1757, 2 v. in-12; — *Discours pour et contre la réduction de l'intérêt de l'argent*, traduits de l'angl., avec un avant-propos du traducteur; Wesel et Paris, 1757, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — *Annuaire de l'Aude*, 1851.

* **GUACANAGARI**, cacique haïtien, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1499. Ce chef, qui fit la première alliance des Indiens avec les Espagnols, appartenait à la race des Igneris. Il dominait dans la grande île de Guisquey, ou d'Haïti, le beau territoire baigné par le golfe de la Samana, depuis l'Artibonite jusqu'au delà de Monte-Christo. Ce territoire fertile portait le nom de Marien, et comprenait cinq provinces : *Baynoa*, *Guahaba*, *Hatiey*, *Ignamuco* et *Dahabon*. Il s'en faut bien que l'histoire puisse le placer parmi ces chefs sauvages dont le courage brutal avait asservi son île. Très-supérieur aux Caraïbes, il était parvenu à un degré de civilisation qu'on peut mettre hardiment au-dessus de la civilisation naissante de

Tonga-Tabou, des îles Sandwich ou de Tahiti. Ses sujets connaissaient l'art de travailler les métaux précieux, cultivaient régulièrement certaines plantes alimentaires et savaient tisser le coton. On fixe au 22 décembre 1492 l'époque où il eut pour la première fois une entrevue avec les Espagnols; et comme l'a dit son dernier historien, l'étiquette de son agreste cour offrait les rudiments d'une civilisation naissante qui n'était pas dépourvue d'élégance et de recherche au milieu de sa simplicité. Ce fut sur l'emplacement de la ville du Cap, à côté du bourg de Guarico, que fut édifié le premier fort construit par les Européens dans le Nouveau Monde. Lors de son retour en Europe, Christophe Colomb confia le commandement de ce poste à Diego de Arana, qui avait pour lieutenant Pedro Guttierez, officier de la maison royale. Les Européens formant le noyau de ce premier établissement se montaient en tout à 42 hommes (à 38 ou 39 selon d'autres). Ce fut le 2 janvier 1493 que Christophe Colomb plaça solennellement ses compatriotes sous la protection de Guacanagari et qu'il quitta Puerto-Real. Ainsi que nous le prouve Oviedo, le fort carré édifié alors offrait une certaine sécurité aux Espagnols. Bâti avec les poutres d'un navire échoué, renforcées par des murailles en terre, il aurait pu les préserver contre les armes débiles des Igneris et même contre le courage formidable des Caraïbes (1). L'amiral n'eut pas plus tôt quitté les rivages de l'île que les nouveaux colons, s'abandonnant à tous les mauvais instincts, soulevèrent les populations voisines contre eux. Ils s'étaient divisés, et périrent tous sans exception. L'innocent Guacanagari ne put les sauver d'une destruction complète. Lorsque Christophe Colomb se présenta de nouveau devant ces rivages et demanda compte au jeune cacique des hommes qui lui avaient été confiés, à défaut du courage qu'il eût dû puiser dans sa bonne foi, Guacanagari tenta de se tirer de ce mauvais pas en employant la ruse: il feignit d'avoir été dangereusement blessé en défendant les chrétiens. Sa défense avait été réelle; il avait tenté de défendre ses hôtes contre la fureur de Caonabo et de May Reni, mais sa blessure offrait si peu de gravité qu'on pouvait la croire feinte. Cette circonstance n'échappa point à l'esprit observateur et défiant du P. Boïle, ce religieux qui avait accompagné Colomb lors de son second voyage à la suite d'une fraude pieuse dont la responsabilité doit tomber tout entière sur Ferdinand. Le P. Boïle, dans son zèle exagéré, voulait que l'on s'emparât de la personne de Guacanagari; Christophe Colomb résista. Mais la passion dominante du cacique ne tarda pas à le perdre. Accoutumé à passer sa vie au sein des voluptés faciles, que permettaient le doux climat du Marien et l'état social du peuple qu'il gouvernait, ce jeune chef ne semblait vivre que pour le plaisir. Durant une de ses visites à bord de l'amiral, il distingua l'une des Indiennes que l'expédition ramenait, après lui avoir fait contempler les merveilles de l'Europe; on l'avait nommée au baptême Catalina; les regards du jeune souverain firent oublier un moment à la néophyte les préceptes de sa nouvelle loi, et surent lui indiquer d'une façon précise la manière dont elle devait quitter les chrétiens pour venir le rejoindre. Soit que l'exact decorum auquel obéissait le cacique lui en fît une loi, soit que l'on craignît l'oreille subtile de Diego Colomb, l'interprète lucayen de l'expédition, pas un mot n'avait été échangé entre les deux amants, et cependant au bout de quelques jours Catalina, se jetant à la nage avec plusieurs de ses compagnes, joignait le jeune souverain, et fuyait avec lui au sein des forêts, sur des hauteurs inaccessibles. Les États de Guacanagari furent dès lors abandonnés aux déprédations des Européens, et une centaine d'Espagnols, dont il tolérait encore la présence, achevèrent de le ruiner, sans qu'il se décidât à les repousser. Il devint suspect à Caonabo, l'implacable ennemi des Européens, le chef de la coalition qui s'était formée contre eux; on arma contre le jeune cacique, durant cette guerre des Indiens contre les Indiens, et il eut la douleur de perdre cette belle Catalina pour laquelle il avait fui la présence de Colomb. Après cette mort il se rapprocha de nouveau de l'amiral, et lui jura encore fidélité. F. Denis.

Documents particuliers.

GUACCIMANI ou GUAZZIMANI (*Jacques*), littérateur italien, né à Ravenne, vers 1570, mort dans la même ville, en 1649. Il entra d'abord dans la carrière militaire, puis après avoir fait en Hongrie plusieurs campagnes contre les Turcs, il revint dans sa ville natale, et s'adonna à la culture des lettres. On a de lui: *Racolta di Sonetti di autori diversi ed eccelenti dell' età nostra;* Ravenne, 1623, in-fol. Z.

Ginani, *Memorie storico critiche degli Scrittori Ravennati.*

GUACCIMANI (*Joseph-Just*), poëte italien, de la même famille que le précédent, né à Ravenne, en 1652, mort à Rome, en 1705. Il passa la seconde moité de sa vie à Rome, où ses talents poétiques lui firent trouver quelques protecteurs. Malheureusement il s'engoua des rêveries de l'alchimie, dépensa son talent et son argent à chercher la pierre philosophale, et mourut dans l'indigence. On a de lui: *La Vittoria della santissima Vergine nelle passate guerre e miserie dell' Europa*, ode; Rome, 1698, in-4°; — *La Nave d'Argo, o sia la virtù propria ed il merito del conte di Martinitz*, ode; Rome, 1699, in-fol. Z.

Ginani, *Mem. stor. degli Scrit. Rav.*

GUADAGNI (en français *Guadagne*), famille florentine, qui occupa les principaux emplois de son pays. Elle compte douze gonfaloniers et seize

(1) « E fizo hacer un castillo quadrado a manera de palenque, con la madera de la caravela capitana o galega... e con faxina e tierra lo mejor que se pudo fabricar en la costa. » *Voy.* Oviedo, t. I, édit. de l'Académie.

prieurs ou seigneurs de la Liberté. Exilés de leur patrie, ils vinrent se fixer à Lyon, et y acquirent des richesses considérables par le commerce. Il était passé en proverbe de dire : *Riche comme Gadagne* (1). Les membres les plus connus sont:

Bernardo contribua en 1530 à l'expulsion des Médicis, les croyant dangereux pour la liberté de Florence. Il fut nommé membre de la balie, créée au nom de la souveraineté du peuple. En octobre suivant, il fut confirmé dans sa charge. Alessandro Médicis s'étant emparé du pouvoir, le 5 juillet 1531, Bernardo Guadagni rentra dans la vie privée. Cependant il ne cessa de travailler au rétablissement du gouvernement populaire, et prit une part active à plusieurs séditions. Cosme Ier de Médicis crut devoir le bannir de Florence en janvier 1537. Guadagni se réfugia en France, où il termina ses jours.

Thomaso Ier, qui s'établit à Lyon, rendit de bons services à François Ier, auquel il prêta même cinquante mille écus après la bataille de Pavie. François Ier, sorti des prisons de Charles Quint, nomma Thomaso Guadagne son maître d'hôtel ordinaire, et lui accorda d'autres charges. Thomaso Guadagne fit un noble emploi de ses revenus; il dota l'hôpital des pestiférés de Lyon et celui d'Avignon.

Thomaso II, dit *le Magnifique*, était maître d'hôtel de Henri II. Il n'est connu que par sa bravoure et sa libéralité. Cette dernière qualité lui mérita son surnom.

Guillaume Ier, fils du précédent et de Pernette de Berti, né en 1536, mort en 1598. Dès l'âge de dix-huit ans il combattait vaillamment. Il suivit en Allemagne le maréchal de Saint-André, se trouva, le 13 août 1554, à la bataille de Renty, où Henri II défit les Espagnols, à la reprise de Calais sur les Anglais par le duc François de Guise (1-9 janvier 1558), à celle de Thionville, par le même duc sur les Espagnols (2-22 juin 1558), et à plusieurs affaires importantes. Henri II le choisit pour son sénéchal et le nomma lieutenant de roi dans le Lyonnais. Plus tard il l'admit au nombre des vingt-quatre gentilshommes de sa chambre. Sous Charles IX Guillaume de Guadagne contribua à enlever aux protestants Blois, Tours, Amboise et Bourges. Il se distingua aussi à la bataille de Dreux (1562). Il servit ensuite dans le Lyonnais, sous les ordres du duc de Nemours et sous Charles de Brissac au siége du Havre. Il leva même à ses frais une compagnie de deux cents hommes d'armes, presque tous Italiens, pour le service de Charles IX, qui le fit chevalier de son ordre. Du même pays que Catherine de Médicis, Guadagne était fort bien en cour; il mit son poignard et ses sicaires à la disposition de cette reine lors de la Saint-Barthélemy, et selon l'expression terrible d'un contemporain, « ils besognèrent rudement ». Henri III envoya Guadagne comme ambassadeur en Allemagne et à Venise; et à son retour de ces missions, il le fit conseiller d'État et gouverneur du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. Le 24 février 1589, Lyon s'étant insurgé en faveur de la Ligue, Guadagni fut chassé de la ville, et rejoignit l'armée de Henri III. Après l'assassinat de ce roi, le souple Guadagne se rallia à Henri IV, qui le chargea de plusieurs transactions délicates. Il mourut peu après, de la douleur que lui causa la perte de son fils unique, *Gaspard*, qui fut tué par les ligueurs dans une embuscade à Verdun-sur-Saône. Guillaume de Guadagne avait épousé Jeanne de Sugni, dont il laissa cinq filles. L'aînée, *Diane*, fut mariée à Antoine d'Hostun, baron de La Baume. Leur fils aîné, *Balthazar*, reprit le nom et les armes des Guadagni; il mourut sénéchal et lieutenant de roi du Lyonnais pour Henri IV.

Guillaume II, duc de Guadagni, fils de Balthazar et de Renée du Clos, né à Lyon, fut lieutenant général en France. En 1664, le duc de Beaufort s'étant emparé, le 22 juillet, de Gigeri (Barbarie), il en confia le gouvernement à Guadagni. Celui-ci fut bientôt bloqué par les Maures; il abandonna ses canons, ses équipages dans la nuit du 29 au 30 octobre, et s'embarqua avec sa garnison. Ce départ se fit avec tant de précipitation qu'un bâtiment qui portait la plus grande partie du régiment de Picardie, sombra en vue des côtes sous le poids de son chargement : il ne paraît pas qu'aucun des passagers ait pu être sauvé. Plus tard Guadagni entra au service des princes italiens, et commanda les flottes papale et vénitienne. Il obtint de brillants succès sur les Turcs.

Giambatista, diplomate florentin, frère de Guillaume Ier. Il avait pris la carrière ecclésiastique. L'un des favoris de Catherine de Médicis, il la servit activement dans ses trames politiques. Charles IX l'attacha comme conseiller ou plutôt comme surveillant à La Noue lorsque ce seigneur vint traiter avec les protestants de la reddition de La Rochelle (5 novembre 1572). En juin 1574, Catherine de Médicis le dépêcha de nouveau auprès de Gontaut de Biron, qui commandait les forces catholiques dans le Poitou et qui se trouvait alors en présence de La Noue. Le P. Guadagni réussit à amener une trêve de deux mois entre les deux partis. En octobre et décembre 1586, Guadagni fut encore chargé par la reine de traiter avec Henri de Navarre; il ne put convaincre ce prince des bonnes intentions de la cour de France, mais il amena les conférences de Saint-Bris (10 et 14 décembre 1586). On ignore l'époque de sa mort.

Bernardo-Gaetano, en religion *Jean-Antoine de Saint-Bernard*, prélat italien, né à Florence, le 14 septembre 1674, mort après 1733. Il était fils du marquis Donato-Mario de Guadagni et de Maria-Madalena Corsini, sœur du pape Clément XII. Il fit profession dans l'ordre

(1) Leurs armes étaient fond de gueules à la croix engrelée d'or. Leur écu portait pour cimier une tête de licorne en argent et pour support deux lions au naturel. Leur devise était : *Fraltabitur*.

des Carmes déchaussés, au couvent d'Arezzo (Toscane), le 11 novembre 1700. Après avoir été successivement maître des novices, plusieurs fois prieur et provincial à Florence, il fut nommé par le pape Benoît XIII, le 20 décembre 1724, à l'évêché d'Arezzo, et il reçut le 26 novembre 1730 le pallium, des mains de Clément XII. Le 24 septembre 1731 le même pontife le créa cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts. Ce pape lui assigna en même temps les congrégations des évêques de l'immunité, de la discipline régulière, et des sacrés rits. Le 28 février 1732, Jean-Antoine de Saint-Bernard fut nommé vicaire général de Rome. Il exerça cette fonction jusqu'à sa mort. A. DE L.

De Thou, *Historia sui temporis*, t. LIII, p. 647, et t. LXXXXIIII, p. 408. — Davila, liv. V. — Le P. Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers*, etc. — Tristan, *La Toscane française*. — Le P. Ménétrier, *Éloge historique de la Maison de Guadagne*. — *Mémoires de la Ligue*, t. III, p. 271-286. — Auberi, *Histoire des Cardinaux* — Monglat, *Mémoires*, t. LI, p. 131. — Limiers, *Histoire de France*, l. V, p. 58. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVIII, p. 203, 289; t. XX, p. 229, 801; t. XXV, p. 86. — Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. 176; t. II, p. 19.

GUADAGNI (*Léopold-André*), jurisconsulte italien, né le 21 novembre 1705, à Florence, mort le 6 mars 1785. A cause de la faiblesse de ses yeux, il ne suivit pas la profession de son père, qui était médecin. S'étant destiné à la jurisprudence, il alla l'étudier à l'Académie de Pise, où il eut pour maître Averanius. Il cultivait en même temps concurremment les littératures latine, italienne et grecque, pour laquelle Salvini avait été son maître. Sur le conseil de Facciolati, il voulut ensuite se rendre à l'université de Padoue; et pour y être admis, il publia en 1731 sa dissertation sur les lois des censeurs. Mais le sénat de l'université de Pise le retint, en lui confiant la même année une chaire d'Institutes. Sa réputation fut bientôt si répandue que les républiques de Gênes, de Lucques et autres lui demandèrent des consultations de droit. En 1742 Guadagni fut appelé à la chaire de Pandectes, par suite des plaintes des autres professeurs d'Institutes, qui n'avaient presque plus d'auditeurs; il garda cet emploi jusqu'à sa mort. Les ouvrages de Guadagni se distinguent par une latinité des plus élégantes; la pureté de son style était si bien reconnue, qu'on le priait souvent de composer des inscriptions funéraires et autres, ce dont il s'acquittait avec beaucoup de bonheur. Quant à la jurisprudence, il se montra, comme il en faisait ouvertement profession, un sectateur de l'école de Cujas, de cette école qui allie l'étude du droit romain avec celle de toute l'antiquité classique. Le commentaire publié par Guadagni sur les Institutes a le mérite de joindre à l'explication historique de ce texte des interprétations lumineuses concernant son application pratique. On a de Guadagni : *Dissertazione circa le Leggi censorie*, insérée dans les *Novelle letterarie*, Venise, 1731; il y expose au long les fonctions législatives des censeurs romains; — *De Florentino Pandectarum exemplari, an sit Justiniani archetypum et an ex eo ceteri qui supersunt Pandectarum libri emanaverint*, dans le tome IV des *Symbolæ litterariæ* de Gori; réimprimée avec des adjonctions de Walch, Iéna, 1755, in-8° : Guadagni résout la première des questions qu'il se pose, négativement; la seconde affirmativement; — *Institutionum liber I, cum adnotationibus*; Pise, 1758, 2 vol. in-8° : un troisième volume suivit, dans lequel ne se trouve commenté que le premier titre du second livre; — *Exercitationes in Jus civile*; Pise, 1766, 3 vol., in-8°. On a encore de Guadagni plusieurs discours latins, dont l'un, intitulé *De Periculis ex copia subsidiorum in litterarum studio cavendis*, est dirigé contre les études superficielles faites à l'aide de manuels. E. G.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XIII, p. 46.

GUADAGNI (*Gaetano*), contraltiste italien, né à Lodi, vers 1725, mort à Padoue, en 1797. Il fut l'un des plus célèbres chanteurs italiens du dix-huitième siècle. Il débuta à Parme en 1747. En 1754 il vint à Paris, et chanta avec beaucoup de succès au concert spirituel et devant la cour à Versailles. De retour en Italie, il créa le rôle de *Telemacco*, que Gluck avait écrit pour lui, et y produisit une vive impression. L'illustre compositeur le fit engager en 1766 à Vienne pour représenter son *Orfeo*, où Guadagni atteignit le plus haut degré de perfection. L'année suivante il visita Londres, et revint à Venise chanter l'*Orfeo* de Bettoni. Ce fut pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe, qui lui valut le titre de chevalier de Saint-Marc. Il se rendit en 1770 à Vérone et de là à Dresde, où l'appelait l'électrice régente de Saxe. En 1776 il quitta la cour de Saxe pour celle de Prusse, et reçut des marques de satisfaction de Frédéric II. En 1777 il se retira à Padoue, et ne voulut plus chanter que dans les cérémonies religieuses. Il avait amassé une fortune considérable, dont il faisait usage avec intelligence et générosité. Les qualités principales du talent de Guadagni, outre la beauté de la voix, consistaient dans l'expression et l'art de déclamer le récitatif. E. D—s.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Gervasoni, *Biografia*, etc.

* **GUADAGNINI**, famille d'habiles luthiers italiens, dont plusieurs membres existent encore à Naples; les plus renommés sont :

Lorenzo, né à Plaisance, sur la fin du dix-septième siècle. Il apprit son état à Crémone, chez le célèbre Stradivari, et s'établit successivement à Plaisance, puis à Milan. Il copia la forme des instruments de son maître, particulièrement pour les violons, qu'il fit en général d'un petit modèle : « Les ouïes, dit Fétis, en sont d'une forme élégante, les filets bien tracés, et le vernis fort beau. Cependant on remarque que la troisième corde est sourde dans la plu-

part, ce qui leur ôte beaucoup de prix. On les vend encore néanmoins de 600 à 800 francs. »

Giambatista, fils du précédent, né à Plaisance, vers 1720. Il suivit son père à Milan, et l'imita dans son talent comme dans ses défauts. Ses meilleurs instruments sont de 1742 à 1771. E. D—s.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GUADAGNOLI (*Philippe*), orientaliste italien, né vers 1596, à Magliano (Abruzze ultérieure), mort à Rome, le 27 mars 1656. Il n'était pas encore sorti de l'adolescence lorsqu'il se voua à la vie monastique. Admis dans l'ordre des Clercs réguliers mineurs, il fit profession à Rome en 1612. Il enseigna l'arabe au collége de la Sapience. Cette langue lui était si familière qu'il s'en servit dans un discours qu'il prononça le 14 janvier 1656 en présence de Christine de Suède. Il savait en outre le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque. En 1622 le souverain pontife lui donna ordre de travailler, conjointement avec l'archevêque de Damas, à une traduction arabe de la Bible, destinée à l'usage des chrétiens d'Orient. Mais bientôt Guadagnoli resta seul chargé de l'entreprise, qui ne fut achevée qu'en 1649. Vers les derniers temps, il n'eut plus qu'à surveiller et à corriger le travail d'interprètes placés sous sa direction. Cette traduction a paru sous le titre de *Biblia sacra S. Congregationis de Propaganda Fide*; Rome, 1671, 3 vol. in-fol. En 1625 Guadagnoli fut chargé de répondre à plusieurs objections qu'un musulman, Ahmed-ben-Zéin-al-Abedin avait faites contre la religion chrétienne. Il publia en latin : *Apologia pro christiana religione qua respondetur ad objectiones Ahmed filii Zin Alabedin Persæ Asphaensis contentas in libro inscripto Politor Speculi*; Rome, 1634, in-4°. Cet ouvrage est divisé en quatre parties ; la première et la seconde ont pour objet de démontrer que la Bible est un livre divin, tandis que le Coran est un tissu d'impostures ; les deux dernières traitent du mystère de la Trinité et de la divinité de Jésus-Christ. L'auteur invoque à l'appui de ses raisonnements des preuves qui ne sauraient toucher beaucoup les musulmans ; par exemple, il s'appuie sur l'autorité des conciles, des Pères de l'Église, des papes et même sur celle de livres sibyllins. On dit pourtant qu'Ahmed, après avoir lu la réfutation de son écrit, se convertit au christianisme. Urbain VIII ayant été instruit de ce fait remarquable, fit imprimer le texte arabe de l'Apologie ; Rome, 1637, in-4°. On a encore de Guadagnoli : *Breves Institutiones Linguæ Arabicæ*; Rome, 1642, in-fol. : grammaire qui est suivie d'une chrestomathie contenant des vers d'Ali, de Gabriel Maronite sur la Trinité, des fragments du Coran, et des vers sibyllins traduits en arabe ; — un Traité de polémique contre le Coran (en arabe) ; Rome, 1649 ; — un Dictionnaire Arabe-Latin, qui est resté inédit. E. B.

Toppi, *Biblioth. Neapolitana*, 1678, in-fol. — Nicéron, *Mém.*, t. VII, p. 273. — Bayle, *Dict.* — Schnurrer, *Bibl. Arabica*, n°s 72, 247.

GUADALAXARA Y XAVIERO (*Marcos*), historien et théologien espagnol, né à Saragosse, vers 1580, mort dans la même ville, le 15 janvier 1630. Il entra dans l'ordre des Carmes, et fut nommé préfet des études du monastère d'Alcaña, en 1606. Il consacra sa vie à l'étude de l'histoire et à la composition de livres mystiques : ses ouvrages se font plutôt remarquer par la piété que par le style et la critique ; cependant, Philippe IV lui faisait une pension annuelle de deux cents ducats. On connaît de lui : *Quarta et quinta parte de la Historia pontifical, general y catholica*, contenant les vies de Clément VIII, de Léon XI et de Paul V ; Saragosse, Madrid et Barcelone, 1612, 1614 et 1630, in-fol. Les deux premières parties appartiennent à Gonzalve de Illescas, la troisième à Luis Babia ; — *Memorable expulsion y justissimo destierro de los Moriscos de España*; Pampelune, 1613, in-4° ; réimprimé sous le titre de : *Prodicion y destierro de los Moriscos de Castilla hasta el valle de Ricote, con la disension de los dos hermanos Xerifes, y presa in Berberia de la fuerza y puerto de Alarache*; Pampelune, 1614, in-4° ; — *Catalogo de los santos de la orden de Nuestra-Señora-del-Carmen* ; — *De las Indulgencias y gracias concedidas a la orden de Nuestra-Señora-del-Carmen* ; — *Tesoro espiritual de la orden del Carmen*; Saragosse, 1616, in-8° ; trad. en italien par le F. Elia Marrugi, 1624 ; — *Milagrosa Vida y Muerte de santa Maria-Magdalena de Pazzis, natural de Florencia, de la orden de Nuestra Señora-del-Carmen*, trad. de l'italien de Vicenzo Puzzini ; Saragosse, 1627, in-8°. Le F. Guadalaxara a laissé en manuscrits : *Los Apotechmas de la santa virgen Maria-Magdalena de Pazzis* ; — *Vida y Hechos del venerable martyr de Jesu-Christo Pedro Arbues Elmado, vulgarmente Mastrepila* ; — *Vida de S. Alberto de Trapana* (publiée depuis la mort de l'auteur) ; — *Arte de bien morir*. Ces manuscrits se conservaient dans le couvent des Carmes de Saragosse. A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. IV, p. 83. — Le Mire, *De Scriptoribus sæculi decimiseptimi*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

GUADET (*Marguerite-Élie*), homme politique français, l'un des chefs du parti *girondin*, né à Saint-Émilion (Bordelais), le 20 juillet 1758, guillotiné à Bordeaux, le 15 juin 1794. Dès l'âge de quinze ans il vint à Bordeaux, y fit son droit et débuta dans la carrière du barreau. Comme la majorité de ses collègues, parmi lesquels brillaient au premier rang Vergniaud et Gensonné, il accepta avec ferveur les principes de la révolution, et se dévoua dès lors à la chose publique. En 1789, il réunit, lors des élections pour les états généraux, un nombre considérable de suffrages ; mais son âge l'empêcha d'être nommé.

Le républicanisme et l'éloquence qu'il montra dans les sociétés démocratiques, où il prit souvent la parole, le firent élire à l'Assemblée législative (septembre 1791). Dès lors commence le rôle si important qu'il joua dans les luttes politiques de cette grande époque, rôle qui devait être pour lui aussi brillant que funeste.

Dès son arrivée à Paris il s'était fait admettre au club des Jacobins, qui marchait alors avec celui des Cordeliers en tête du parti populaire. Doué d'une âme forte et d'une parole entraînante, Guadet était également propre à résister aux mouvements d'une assemblée parlementaire ou à la précipiter vers le dénouement; il relevait ces dons de l'intelligence par une physionomie méridionale, où la passion s'allumait du même feu que le discours. Disciple de Brissot, il était moins profond, mais aussi courageux et plus éloquent; s'il n'égalait pas la splendide éloquence de Vergniaud, sa parole, plus âpre, frappait des coups également terribles; leurs ennemis communs l'admiraient moins, mais le craignaient davantage. Ardent à la tribune, comme la plupart de ses collègues, il agissait peu au dehors, et n'avait aucune influence sur les masses populaires. Quelques historiens l'on surnommé le *Danton* de la Gironde; mais nous pensons que ce surnom convenait mieux à Isnard. Le 5 octobre, quatre jours après l'ouverture de la session, il fit son début à la tribune; il y monta pour appuyer Couthon, qui proposait l'adoption d'un nouveau cérémonial à observer avec le roi et la suppression des titres de *sire* et de *majesté*. « Le roi, dit Guadet, qui s'accoutumerait à régler dans nos séances le mouvement de nos corps, croirait bientôt qu'il peut régler aussi le mouvement de nos âmes. » Le 18 il dénonça le ministre de la justice au sujet de l'exécution de la loi d'amnistie, affirmant que les aristocrates étaient relâchés tandis que les patriotes restaient détenus. Le 28 octobre il appuya une motion ayant pour but d'enjoindre à Monsieur (depuis Louis XVIII), frère du roi, de rentrer en France dans le délai de deux mois : cette motion fut décrétée deux jours après. Au commencement de novembre, il demanda que les émigrés fussent déclarés suspects de conjuration, et que si au 1er janvier 1792 ils n'étaient pas rentrés dans le royaume, on les poursuivît comme conspirateurs et on leur infligeât la peine de mort. Il voulut aussi que le séquestre fût mis sur leurs biens, et que la nation en perçût les revenus. L'Assemblée adopta ces diverses propositions. Peu de temps après, un député ayant demandé qu'on mît en accusation les frères du roi, Guadet répondit ironiquement « qu'il fallait réserver cette mesure pour les étrennes du peuple », et la fit ajourner au 1er janvier. Le 25 novembre il proposa, avec Albitte, d'exclure les prêtres dissidents des temples servant aux cultes autorisés et salariés par la nation, et de permettre la vente des autres monuments religieux. Vers la fin de décembre, il réclama l'application de l'amnistie de septembre pour les Suisses insurgés du régiment de Châteauvieux. Il fut appuyé par Pastoret, membre influent du parti modéré, et quelques instants plus tard Collot d'Herbois venait annoncer que le roi avait sanctionné la mise en liberté des coupables. Le 2 janvier 1792 Guadet appuya Gensonné pour faire prononcer le décret d'accusation, jusque là ajourné sur sa demande, contre les princes frères du roi et les autres chefs de l'émigration. Le 14 suivant il présidait l'Assemblée, lorsque Gensonné vint faire un rapport au nom du comité diplomatique sur les menées de l'Autriche et l'attitude des puissances allemandes, qui, d'accord avec les émigrés, voulaient statuer dans un congrès sur l'organisation intérieure de la France. Guadet quitte aussitôt le fauteuil, et, s'élançant à la tribune : « On vient nous parler d'un congrès ! s'écrie-t il; quel est donc ce complot nouveau formé contre la liberté de notre patrie et jusques à quand souffrirons-nous que nos ennemis nous fatiguent par ces manœuvres et nous outragent par leurs espérances ? Y ont-ils bien pensé ceux qui le trament ! La seule idée de la possibilité d'une capitulation de la liberté pourrait porter au crime les mécontents qui en auraient l'espoir, et ce sont les crimes qu'il faut prévoir. Apprenons donc à tous ces princes que la nation est résolue de maintenir sa constitution tout entière ou de périr tout entière avec elle ! » (Applaudissements : les tribunes joignent leurs acclamations à celles de tous les membres de l'Assemblée, et de toutes parts retentissent les cris *Vivre libre ou mourir ! la constitution ou la mort !*) Guadet reprend : « Oui, nous mourrons tous plutôt que de permettre qu'il soit porté une seule atteinte à notre liberté ! Je propose à l'instant même de décréter que la nation regarde comme infâme, traître à la patrie, coupable du crime de lèse-nation, tout agent du pouvoir exécutif, tout Français qui prendrait part, soit directement, soit indirectement, à un congrès dont l'objet serait d'obtenir une modification à notre constitution, en une médiation entre la France et les rebelles ! Et marquons d'avance une place aux traîtres, et que cette place soit l'échafaud ! » Le décret proposé par Guadet fut adopté à l'unanimité, et lui-même fut choisi pour présider la commission chargée de transmettre à Louis XVI la décision de l'Assemblée. Ce triomphe éleva le député girondin et ses amis à la hauteur d'hommes d'État. Sans la prudence quelque peu machiavélique de Brissot, l'esprit politique de leur parti, ils eussent de suite remplacé aux affaires le ministère *feuillant*, déjà ébranlé par la retraite de Narbonne. Prêts à tout, à diriger comme à remplacer le pouvoir, ils préférèrent rester maîtres de la position sans en avoir la responsabilité, et conserver ainsi leur popularité. Le 10 mars Guadet donna le coup de grâce au ministère,

en appuyant les accusations de Brissot et de Vergniaud et en faisant décréter la mise en jugement de De Lessart, ministre des affaires étrangères, qui s'était coalisé avec Bertrand de Molleville pour renverser Narbonne. Dès lors le triomphe de la Gironde fut assuré. Ses chefs persistèrent à rester en dehors de la nouvelle combinaison ministérielle; ils cherchèrent autour d'eux quels étaient les hommes nuls par eux-mêmes, mais inféodés à leur parti, dont ils pouvaient faire des ministres; il leur fallait des instruments, et non des maîtres, en un mot des séides dévoués, qu'ils pussent tourner à leur gré contre le roi ou contre les montagnards. Ils crurent les avoir trouvés lorsqu'ils eurent fait nommer Dumouriez aux affaires étrangères, avec la haute main sur le portefeuille de la guerre, que conserva de Graves, Roland à l'intérieur, Clavière aux finances, Lacoste à la marine, Duranthon à la justice (24 mars). Louis XVI parut très-satisfait du choix et de l'activité de ses nouveaux ministres, et réussit à le faire croire. La Gironde, qui au fond n'était républicaine que par méfiance du roi (1), cessa de l'être alors, et durant quelque temps Guadet s'abstint de faire de l'opposition systématique contre la cour. A sa honte, il se prononça, le 14 avril, pour que l'on couvrît par une amnistie les affreux massacres de La Glacière à Avignon; il est vrai que plusieurs députés de son parti se trouvaient compromis dans ces assassinats.

Cependant, le ministérialisme de Guadet et de ses collègues ne fut pas de longue durée; Dumouriez, arrivé au pouvoir par leur intermédiaire, voulut s'y maintenir par la protection royale, et la division éclata entre lui et ceux des ministres qui, comme Roland et Clavière, étaient restés fidèles à la Gironde. Une dernière circonstance acheva de brouiller le général avec ses anciens amis; il avait demandé en entrant au ministère six millions pour dépenses secrètes; les feuillants s'y étaient opposés, mais la Gironde avait fait triompher sa demande. Pétion avait demandé des fonds pour la police de Paris, Dumouriez lui avait alloué trente mille francs par mois; mais, cessant d'être girondin, il ne les paya qu'une fois. En même temps on apprit qu'il venait de consacrer cent mille francs pour ses plaisirs ou à des dépenses inutiles. La probité étant la principale vertu des girondins, ils craignirent avec raison que les dilapidations de leur protégé ne fussent tournées contre eux. Guadet et ses collègues se virent donc forcés de rentrer dans les rangs de l'opposition. Le 3 mai, Guadet dénonça *L'Ami du Roi* en même temps que *L'Ami du Peuple*, et fit rendre un double décret d'accusation contre Royou et Marat, rédacteurs de ces deux feuilles : c'était, en affichant de l'impartialité, assez dire au peuple et au roi que ni l'un ni l'autre ne prévaudrait contre la volonté de la Gironde. En même temps les girondins poussèrent Servan au ministère de la guerre, où il remplaça de Graves, dominé par Dumouriez. Guadet n'avait jamais partagé les illusions de Gensonné sur ce général; aussi le ménagea-t-il peu. Il alla jusqu'à demander que les ministres engageassent le roi à prendre pour directeur un prêtre assermenté. Dumouriez répondit justement que les ministres ne pouvaient ni ne devaient intervenir dans les pratiques religieuses du roi, et fut approuvé par Vergniaud et Gensonné; mais la querelle n'en fut pas moins vive, et la rupture devint définitive. La Gironde ne se regardait plus comme maîtresse de Louis XVI depuis que Dumouriez s'en était emparé. Indécis jusque là entre la république et la monarchie, ils avaient surtout cherché le pouvoir, prêts à le saisir où ils le rencontreraient. Ne pouvant l'obtenir par le roi, ils jugèrent qu'il y avait plus de sûreté à saper le trône qu'à le consolider, et ils se tournèrent du côté des exaltés (1).

Le 19 mai Guadet provoqua la suppression du million que la liste civile attribuait aux frères du roi : c'était une conséquence naturelle, puisque ces princes avaient été déclarés en état d'hostilité contre la France. Le 20 il attaqua vivement le juge de paix Larivière, qui avait décerné des mandats d'amener contre Merlin de Thionville, Chabot et Bazire, coupables suivant la cour d'avoir affirmé sans preuves l'existence d'un complot autrichien. Le 28 il demanda que de La Porte, directeur de la manufacture de Sèvres, fût appelé à la barre pour s'expliquer sur les ballots de papiers brûlés par ses ordres (2). Le 30 il appuya la proposition de licencier la garde royale et de mettre en accusation le duc de Brissac, chef de ce corps. Quelques jours après, il vota la déportation hors du royaume des prêtres non assermentés. Le 18 juin, lorsqu'on lut à l'Assemblée nationale la lettre où La Fayette manifestait le dessein de défendre par les armes la monarchie constitutionnelle contre les envahissements de la démocratie, Guadet soutint que cette lettre « digne d'un nouveau Cromwell, » n'était pas du général, ou qu'on avait abusé de sa signature. Sur la protestation de Matthieu Dumas en faveur de La Fayette et contre ce qu'il appelait « une atroce calomnie », il s'exprima ainsi : « Oui, je le répète, cette lettre ne peut être du fils aîné de la liberté ! M. de La Fayette doit savoir que lorsque Cromwell tenait un langage pareil, la liberté était perdue en Angleterre. Or je ne me persuaderai jamais que l'émule de Washington veuille imiter le protecteur de la Grande-Bretagne. Il faut ou s'assurer qu'un lâche s'est couvert du nom de M. de La Fayette, ou prouver par un

(1) Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. II, liv. V. *Assemblée législative*, p. 53. Consulter aussi Lamartine, *Hist. des Girondins*, et Villaumé, *Hist. de la Révolution*.

(1) Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II, liv. XIII, p. 261.

(2) Ces papiers étaient une *Vie secrète de la reine Marie-Antoinette*.

grand exemple au peuple français que vous n'avez pas fait un vain serment en jurant de défendre la constitution. L'habile argumentation de Guadet eut un plein succès; et malgré une foule de membres, qui vinrent attester qu'ils reconnaissaient la signature du général, la lettre n'en fut pas moins renvoyée au comité des Douze pour en constater l'authenticité. Elle fut ainsi privée de l'impression et de l'envoi aux départements. Huit jours après la journée du 20 juin, lorsque La Fayette vint à la barre de l'Assemblée demander la répression des excès commis contre le monarque, et que le président lui eût répondu que sa demande serait examinée, Guadet comprit l'utilité de détruire l'effet produit par le discours probe et énergique du général. Il s'élança aussitôt à la tribune, et s'écria : « Au moment où j'ai vu M. de La Fayette, une idée bien consolante s'est offerte à mon esprit : Ainsi, me suis-je dit, nous n'avons plus d'ennemis extérieurs, ainsi les Autrichiens sont vaincus. L'illusion n'a pas duré longtemps : nos ennemis sont toujours les mêmes, nos dangers extérieurs n'ont pas changé; et cependant M. de La Fayette est à Paris! Il se constitue l'organe des honnêtes gens et de l'armée! Ces honnêtes gens, qui sont-ils? Cette armée, comment a-t-elle pu délibérer? Mais d'abord qu'il nous montre son congé. Je n'examinerai pas si M. de La Fayette, qui ne voit dans le peuple français que des factieux entourant et menaçant les autorités, n'est pas lui-même entouré d'un état-major qui le circonvient; mais je ferai observer à M. de La Fayette qu'il manque à la constitution en se faisant l'organe d'une armée légalement incapable de délibérer, et que probablement aussi il a manqué à la hiérarchie des pouvoirs militaires en venant à Paris sans l'autorisation du ministre de la guerre. » Le reste de son discours ne fut ni moins fougueux ni moins finement ironique. Il finit par demander que le ministre fût interrogé sur-le-champ pour savoir s'il avait ordonné ou permis à M. de La Fayette d'abandonner ainsi, en présence de l'ennemi, le corps placé sous son commandement. Cette motion ne fut pas appuyée, mais le discours de Guadet n'en fit pas moins une vive impression, et agrandit encore la brèche faite à la popularité du général. Toutefois, au moins autant pour empêcher la Montagne d'arriver au pouvoir que par peur des excès populaires, les girondins résolurent de faire une dernière tentative auprès de la cour. Le 16 juillet Guadet présenta, au nom de la commission extraordinaire nommée à cet effet, un projet de message au roi, où l'assemblée déclarait que « la France saurait se sauver toute seule si le roi compromettait son salut. » Quoique ferme et énergique, ce langage avait cessé d'être en rapport avec l'opinion publique, qui ne s'arrêtait plus que devant l'abdication ou la déchéance du roi. Par l'entremise du peintre Boze, Louis XVI fit engager les chefs de la Gironde à lui présenter un mémoire sur leurs vues et sur la position générale des partis. Ils y consentirent, et firent une lettre qui fut signée par Guadet, Gensonné et Vergniaud. Ils y disaient qu'il n'était plus temps pour le roi de se dissimuler que sa conduite ambiguë était la cause de l'agitation publique et de la violence des clubs; que de nouvelles protestations seraient inutiles ou paraîtraient dérisoires : qu'il fallait des actes décisifs pour rassurer le peuple, qu'il fallait d'ailleurs éloigner les armées étrangères, rappeler Roland, congédier La Fayette, qui ne pouvait plus servir utilement, soumettre la liste civile à une comptabilité publique, rendre une loi pour l'éducation constitutionnelle du jeune dauphin (1) et déclarer solennellement la souveraineté de la nation. A ces conditions, franchement exécutées, ils espéraient calmer l'effervescence des démocrates, et avec le temps faire recouvrer au monarque la confiance qu'il avait complétement perdue. Guadet accepta même une entrevue secrète aux Tuileries. La nuit couvrit cette démarche, qui n'était pas sans danger. « Une porte et un escalier dérobé, rapporte M. de Lamartine, le conduisirent dans un appartement où le roi et Marie-Antoinette l'attendaient seuls. La simplicité et la bonhomie de Louis XVI triomphaient au premier abord des préventions politiques des hommes droits qui l'approchaient. Il accueillit Guadet comme une dernière espérance. Il lui peignit l'horreur de sa situation comme roi et surtout comme époux et comme père. La reine versa des larmes devant le député. L'entretien se prolongea longtemps dans la nuit. Des conseils furent demandés, donnés et non suivis peut-être. La bonne foi était des deux côtés dans les cœurs; la constance et la fermeté de résolution n'y étaient pas. Quand Guadet voulut se retirer, la reine lui demanda s'il ne désirait pas voir le dauphin; et, prenant elle-même un flambeau sur la cheminée, elle le conduisit dans un cabinet où le jeune prince était couché. L'enfant dormait. Les charmes de sa figure, son sommeil tranquille dans ce palais troublé, cette jeune mère, reine de France, se couvrant, pour ainsi dire, de l'innocence de son fils pour exciter la commisération d'un ennemi de la royauté, attendrirent Guadet. Il écarta de la main les cheveux qui couvraient le visage du dauphin, et l'embrassa sur le front, sans le réveiller. « Élevez-le pour la liberté, madame; elle est la condition de sa vie, dit Guadet à la reine, et il déroba quelques larmes sous ses paupières. » Ces démarches n'eurent pas de lendemain : la cour n'eut pas de peine à faire rejeter par Louis XVI les propositions des triumvirs bordelais. La lettre de ceux-ci, retrouvée dans l'armoire de fer, devint contre eux un des principaux chefs d'accusation.

(1) « Cette condition seule, fait observer M. Thiers, prouve que les girondins ne considéraient pas la monarchie comme un avenir insupportable et que la république ne fut désirée par eux qu'en désespoir de tout autre mode de gouvernement.

Il faut attribuer à l'espérance qu'avaient les girondins de voir leurs avis écoutés les ménagements qu'ils gardèrent chaque fois que l'on voulut soulever dans l'Assemblée la question de déchéance, tous les jours agitée dans les clubs, dans les groupes populaires, demandée par des pétitions; mais les moyens de transaction échouèrent, et la catastrophe prévue et redoutée arriva bientôt. La journée du 10 août dépassa toutes les prévisions. Le peuple venait de faire la république, mais comme le peuple fait tout quand il est sans direction supérieure, c'est-à-dire par le désordre, par le fer, par le feu, par le sang. Quant à l'Assemblée, son rôle était passif : elle ne fit qu'enregistrer la volonté populaire. Les girondins furent terrifiés de ce résultat; mais ce fut leur rôle constant de préparer l'événement, de l'attendre, sans lui demander d'avance son secret et l'avenir qu'il recélait. Ce système d'imprévoyance fit de ces hommes les instruments de la révolution, et ne leur permit jamais d'en devenir les chefs. Aussi les emporta-t-elle tous avec elle ailleurs et plus loin qu'ils ne voulaient aller. Aussi, malgré les efforts de Vergniaud, de Guadet et de Gensonné, qui tous trois présidèrent successivement l'Assemblée dans la journée du 10 août, le roi fut-il déclaré non pas seulement suspendu, comme ils le voulaient, mais déchu, comme le demandaient la Montagne et la commune de Paris. Roland, Clavière et Serran, les protégés de la Gironde, rentrèrent, il est vrai, au ministère, et deux autres ministres, Monge et Lebrun, étaient de son choix; mais on leur avait adjoint Danton, et Danton, à lui seul, dominait le conseil. Il plaçait ses créatures, faisait partager à ses amis les profits de la révolution, et enlevait toute influence aux girondins.

Cependant, le 30 août Guadet demanda et fit décréter la dissolution de la commune de Paris; mais l'Assemblée, reculant devant les menaces des factieux, rapporta son décret. Les massacres du 2 septembre, auxquels les girondins n'eurent pas le courage de s'opposer activement, mais qu'ils flétrirent à la tribune, vinrent augmenter les causes d'inimitié qui existaient entre les deux partis.

Réélu à la Convention dès le 23 septembre, Guadet se joignit à Vergniaud, à Rebecqui et à Barbaroux pour attaquer les députés de Paris et surtout Robespierre, qu'il affectait de confondre avec Marat, « ne voulant pas souiller sa bouche de ce nom impur ». Robespierre depuis longtemps ne désignait les membres de la Gironde que sous le nom d'*intrigants* : ceux-ci, de leur côté, lui prodiguaient les noms d'ambitieux, de nouveau Cromwell, de tyran, etc. Les deux partis succombèrent successivement sous cet échange d'accusations vagues et calomnieuses. Le 29 octobre Louvet formula une attaque plus directe contre Robespierre; Guadet se présenta pour soutenir la lutte. Robespierre, effrayé des applaudissements prodigués à ses adversaires, demanda jusqu'au 5 novembre pour préparer sa réponse. Durant ce temps les girondins firent passer plusieurs décrets, et obtinrent la soumission du conseil général de la commune; mais l'Assemblée au jour décisif, après avoir écouté Robespierre, passa à l'ordre du jour sur la motion de Louvet. « Ainsi, dit Thiers, finit cette célèbre accusation, qui fut une véritable imprudence. »

Toute la conduite des girondins est caractérisée par cette démarche; ils éprouvèrent une généreuse indignation, ils l'exprimèrent avec talent, mais ils y mêlèrent assez de ressentiments personnels, assez de conjectures et de suppositions pour donner à ceux qui aimaient à s'abuser une raison de ne pas les croire, à ceux qui redoutaient une action d'énergie un motif de l'ajourner, à ceux qui affectaient l'impartialité un prétexte pour rejeter leurs conclusions. Les montagnards, vainqueurs, adressèrent à leurs antagonistes le reproche absurde de vouloir sacrifier Paris à l'invasion étrangère et de se réfugier dans les départements et au delà de la Loire; on leur reprocha encore de vouloir rompre l'unité nationale et composer des quatre-vingts-trois départements quatre-vingt-trois États égaux entre eux et unis par un simple lien fédératif. On ajoutait qu'ils voulaient par là détruire la suprématie de Paris et s'assurer une domination personnelle dans leurs départements respectifs. C'est alors que fut imaginée la grande fable du fédéralisme. Il est vrai que lorsque la France avait été envahie par les Prussiens, qui menaçaient la capitale, les girondins, loin de désespérer de la France, avaient songé, dans cette extrémité, à se retrancher dans les provinces méridionales et à y continuer la guerre en y transportant les principaux moyens d'action et de gouvernement; il est vrai qu'en voyant les excès et les désordres commis à Paris au nom de la liberté, ils avaient plusieurs fois discuté si les départements ne devraient pas intervenir d'une manière plus énergique. Mais de là à un projet formel de régime fédératif il y avait un abîme. Quelques girondins, et surtout Brissot et Buzot, ne voyaient au surplus rien de coupable dans un pareil système, et demandaient si après tout la Nouvelle Amérique, la Hollande, la Suisse étaient moins libres et moins heureuses pour vivre sous un gouvernement fédératif. Ces conversations, méchamment interprétées, donnèrent un certain poids aux attaques des jacobins. Guadet et Vergniaud protestèrent toujours contre ces calomnies.

Lors du procès du roi, la majorité fut d'accord sur la culpabilité; mais la Montagne voulait porter un jugement définitif, tandis que la Gironde, refusant de prendre sur elle la responsabilité d'un pareil acte, voulait l'appel au peuple; l'appel fut rejeté. Sur l'application de la peine Guadet vota la mort, mais avec sursis; le sursis fut rejeté encore; et de tous les biais employés par les Girondins il ne ressortit qu'une seule chose, c'est qu'il leur répugnait d'envoyer Louis XVI à l'échafaud et qu'ils

n'osaient l'avouer. Vers cette époque des tentatives de rapprochement furent essayées par Danton entre la Gironde et la Montagne; Barbaroux déclara qu'il ne pouvait y avoir aucune alliance « entre le vice et la vertu ». Guadet, de son côté, ne contribua pas peu à envenimer la lutte, et son opiniâtreté fit souvent échouer les projets de réconciliation qui auraient pu ramener la paix au sein de la Convention. Danton l'ayant conjuré, au nom du bien public d'abjurer tout ressentiment, Guadet repoussa ces propositions, ce qui lui attira cette apostrophe prophétique de Danton : « Tu veux la guerre : tu auras la mort. »

Le 9 mars Guadet appuya vivement Lanjuinais demandant que la juridiction du tribunal extraordinaire ne s'étendît pas au delà du département de la Seine. Le lendemain, s'étant réuni à Buzot pour demander le rapport de l'article qui portait que les jurés seraient pris exclusivement à Paris et dans les quatre départements limitrophes, Duhem l'interrompit en criant : « Nous ne pouvons entendre un conspirateur ! » Des menaces de mort se firent entendre de toutes parts; et pour la première fois les girondins comprirent que le péril devenait imminent pour eux.

Cependant le combat était engagé, et au mois d'avril Guadet et Vergniaud eurent à leur tour à se défendre contre les attaques de la Montagne. Robespierre porta la parole en cette occasion; il ne ménagea pas Guadet, qui sut répondre avec un rare talent d'improvisation. Guadet repoussa surtout l'accusation d'avoir correspondu avec Dumouriez : « Mais, ajoutait-il, j'aurais eu des liaisons avec lui qu'il ne s'en suivrait pas que j'aurais partagé ses intrigues criminelles. Conquérant victorieux, je l'admirai; conspirateur, je saurai le condamner ! Eh ! crois-tu donc, Robespierre, que Brutus n'aimait pas ses enfants ? Brutus avait des liaisons naturelles avec eux : cependant Brutus les condamna, et personne ne le supposa complice de leurs crimes. » Puis, reprenant hardiment l'offensive il rappela les intelligences de Danton et de Dumouriez. « Ah ! tu m'accuses, moi ! s'écria Danton; tu ne connais donc pas toute ma force ?.. Je te répondrai; je prouverai tes crimes ! » Guadet, toujours impétueux, toujours entraînant, arracha les applaudissements de l'Assemblée; mais dès lors il ne se fit plus d'illusion sur le résultat de la lutte. En vain un de ses amis lui faisait espérer le peuple, plus juste, se rapprochant des girondins et reconnaissant leur patriotisme. « C'est impossible ! lui dit Guadet; nous ne pouvons promettre au peuple que du pain, et cela en échange de son travail; nos ennemis, au contraire, lui offrent sans travail toutes les jouissances de la fortune et du pouvoir : il n'est pas difficile de prévoir quel sera son choix. » Le 15 avril en effet les députés de trente-cinq sections de Paris se présentèrent pour demander l'expulsion de vingt-deux représentants; le nom de Guadet figurait en première ligne. Cette demande illégale fut rejetée. Représentée le 20, avec plus d'insistance, elle fut encore repoussée; mais ce fut le commencement de cette série de récriminations et de violences dont l'issue fut la catastrophe du 31 mai. Les girondins avaient perdu toute popularité dans la capitale par leurs attaques incessantes contre la députation de Paris. Le 24 avril, jour où la populace ramena en triomphe Marat, Guadet demanda que le siége de la Convention nationale fût transféré à Versailles; cette fois la majorité des députés ne répondit pas à son appel. Le 14 mai il vint lire une adresse des Bordelais, qui menaçaient Paris d'une éclatante vengeance s'il était porté atteinte à la personne de leurs mandataires. L'Assemblée vota l'impression et la distribution de cette adresse; Guadet, profitant de ce dernier triomphe, proposa le 18 mai de casser les autorités de Paris, de remplacer dans les vingt-quatre heures la commune et de convoquer les suppléants de l'Assemblée à Bourges, dans la crainte d'une dissolution violente de la Convention. Cette motion fut repoussée; mais l'Assemblée, sur la proposition de Barrière, institua une commission de douze membres destinée à surveiller d'une manière permanente la chose publique et à préparer les mesures d'ordre général. Cette commission fut composée exclusivement de girondins; malheureusement ils ne surent pas se servir du pouvoir exceptionnel qu'ils avaient entre les mains, ni prévenir les insurrections des 31 mai et 1er juin. Compris dans la liste des vingt-deux députés décrétés d'accusation le 2 juin, Guadet monta encore à la tribune; mais dans la journée même il quitta Paris, et se réfugia dans le Calvados, où Brissot, Louvet, Barbaroux, Salles, etc., vinrent le rejoindre. Ils appelèrent aux armes les populations des départements voisins. Leur voix eut peu d'écho, et l'armée qu'ils avaient assemblée et mise sous les ordres du général royaliste Wimpfen fut facilement dissipée. Guadet et la plupart de ses collègues allèrent alors chercher un refuge dans la Gironde; mais déjà la Convention y avait rétabli son pouvoir. Les proscrits gagnèrent secrètement Saint-Émilion, séjour de la famille de Guadet. Le 6 octobre 1793 Tallien vint faire à Saint-Émilion des perquisitions, auxquelles échappèrent les proscrits. Huit mois plus tard les recherches recommencèrent. Le 15 juin 1794, au point du jour, toutes les carrières de la ville de Saint-Émilion, la ville elle-même et les maisons de Guadet père et de sa famille se trouvèrent cernées. Guadet et Salles furent trouvés dans la maison de Guadet père, et conduits à Bordeaux devant une commission militaire, qui n'eut qu'à constater leur identité, car ils avaient été mis hors la loi. « Bourreaux, faites votre office, dit Guadet aux membres de la commission; allez, ma tête à la main, demander votre salaire aux tyrans de ma patrie. Ils ne la virent jamais sans pâlir; en la voyant abattre, ils pâliront encore. » Jusque sur l'échafaud Guadet conserva toute sa fermeté. Il voulait parler, lorsqu'un roulement de

tambours vint couvrir sa voix : il ne put faire entendre que ces mots : « Peuple, voilà l'unique ressource des tyrans ; ils étouffent la voix des hommes libres pour commettre leurs attentats. » Il n'avait que trente-cinq ans, et laissait après lui une veuve et deux orphelins. Le père de Guadet et une tante, arrêtés en même temps que lui, furent aussi mis à mort ; un jeune frère, adjudant général à l'armée de la Moselle, qui se trouvait à Saint-Émilion lors de l'arrestation du député, eut le même sort.

A. DE L.

Moniteur universel, année 1791, n° 292 ; années 1792, 1793, an II, III et IV, passim. — Mme de Campan, *Mémoires*, t. II. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. II et III. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II-VI. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles 1819. — J. Guadet, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*.

GUAGNINO (*Alexandre*), historien polonais, originaire de Vérone, né en 1548, mort à Cracovie, en 1674. Il alla de bonne heure chercher fortune en Pologne, et se distingua en qualité d'ingénieur par la défense de Witepsk et en général dans les guerres que la Pologne eut alors à soutenir contre les Livoniens, les Moldaves et les Russes. Il s'intitulait dans ses écrits *capitano de' fanti nella rocca di Witebska, che con la Moscovia confina*. On a de lui : *Rerum Polonicarum Libri III*; Francfort, 1584, et dans Starowolski, *Centuria Script. Polon.*; traduit en polonais par Carzlowski, et imprimé sous le titre : *Chronique de la Sarmatie européenné*; Cracovie, 1611 ; — *Gesta præcipua tyranisque ingens Monarchæ Moscoviæ nuper perpetrata*; Spire, 1581, écrit satirique dirigé contre le czar Iwan Vasiliéwitch, et qui lui fut envoyé par Étienne Batori, roi de Pologne, avec ces mots : « Lisez, et sachez ce qu'on dit de vous en Europe ; » — *Sofficiente e vera Discrettione de tutte le regione al monarca di Moscovia soggette*, qui, primitivement publiée dans la *Raccolta* di Ramusio, tom. II, a été un grand nombre de fois traduite en latin (*Sarmatiæ Europæx Descriptio*; Cracovie, 1578), en polonais et en bohême. Ce second ouvrage est du plus haut intérêt ; car, ainsi que l'a observé son dernier et érudit éditeur, Guagnino fut le témoin oculaire des faits dont il est l'élégant historien : *Magna profecto est auctoritate, quippe qui non ex aliis accepta, sed ab ipso visa tradidit* (1). On a reproché à Guagnino d'avoir profité sans scrupule de Strekowski en parlant de la Lithuanie et d'Herberstein au chapitre de la Moscovie. Si ce reproche est fondé, ce qui n'est pas complétement jugé, ses récits perdent sans doute en originalité, mais n'en demeurent pas moins dignes de foi et précieux à consulter pour ce qui concerne la Pologne et la Russie ancienne.

Pce A. G.

Adelung, *Ubersicht der Reisenden in Russland bis 1700*, I, 226.

(1) Starczewski, *Historiæ Ruthenicæ Scriptores exteri sæculi XVI*; Berlin et Saint.-Petersb., 1842, I.

GUAIFER, cinquième prince de Salerne, régna dans la seconde moitié du neuvième siècle. Il forma en 861 une conjuration contre Adémar, prince de Salerne, que ses vices avaient rendu odieux aux Salernitains, le jeta en prison, et se fit proclamer à sa place. L'empereur Louis II désapprouva ce changement ; et lorsqu'il vint à Bénévent combattre les Sarrasins, en 806, il exigea le rétablissement d'Adémar ; Guaifer alla trouver Louis II à Sarno, mais il ne put en obtenir la confirmation de son usurpation. L'empereur exigea même qu'Adémar fût remis entre ses mains. Guaifer y consentit, mais avant il fit crever les yeux à son prisonnier, et de la sorte le rendit incapable de reprendre le pouvoir. Il continua donc de gouverner Salerne, qu'il fortifia et défendit avec succès contre les Sarrasins de Sicile. En 877, Guaifer associa à son gouvernement son fils Guaimar Ier ou Waimare. La fin de son règne ne présente aucun fait intéressant. A. DE L.

Erkempert, *De Gestis Princip. Benevent.* — Don Salvador-Maria Blasi, *Series Principum qui Langbardorum ætate Salerni imperarunt*; Naples, 1785.

*__GUAIFER__ (*Benoît*), théologien napolitain, né à Salerne, vivait dans le troisième siècle. Il entra parmi les moines du Mont-Cassin sous la direction de l'abbé Didier, et se fit remarquer par sa piété, son savoir et son éloquence. On a de lui : *Vita sancti Secundini, episcopi Triventi* (Puglia), imprimé dans le 1er vol. de l'*Italia sacra*; — des *Homélies sur l'Avent, sur les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, sur les dimanches de la Septuagésime, des Rameaux; sur la Cène*; — *Martyrium sancti Lucæ papæ*; — des poëmes à la louange du Psautier ; sur la résurrection d'un homme qui, s'étant suicidé, fut ressuscité par saint Jacques ; sur la conversion de quelques habitants de Salerne ; — *Elog. sancti Martini, episcopi*; etc. Ces divers écrits étaient conservés dans la bibliothèque du couvent du Mont-Cassin.

L—z—E.

Ughelli, *Bibliotheca sacra*, t. I. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XXI, p. 97. — Richard et Girand, *Bibliothèque sacrée*.

GUAIMAR ou **WAIMARE** Ier, surnommé de *Mauvaise Mémoire*, sixième prince de Salerne, régna de 877 à 901. Il était fils de Guaifer, qui l'avait associé au pouvoir dès 877. Il régna seul à la mort de son père (880). Il fut continuellement en guerre avec les Sarrasins, qui le pressèrent vivement. Trop faible pour résister seul plus longtemps, il mit ses États sous la protection de l'empereur d'Orient, Léon VI, dit *le Philosophe*; mais celui-ci, au lieu de lui venir en aide, fit une tentative pour s'emparer de Salerne. Guaimar s'allia alors avec Gui, duc de Spolète, dont il avait épousé la fille, Viote, et tous deux parvinrent à expulser les Grecs, en 896. Guaimar, en 893, s'était donné pour collègue son fils Guaimar II. Cette

précaution ne fut pas inutile; car en 897, étant dans le château d'Avellino, le châtelain, nommé Adelferio, qui avait à venger quelque injure particulière, lui fit crever les yeux pendant la nuit. Cette trahison acheva d'aigrir le caractère de Guaimar Ier, déjà enclin à la violence; sa cruauté ne connut plus de bornes, et exaspéra ses sujets; ils le reléguèrent dans le couvent de Saint-Maxime, et ordonnèrent à son fils de prendre les rênes du gouvernement.

GUAIMAR II, surnommé de *Bonne Mémoire*, septième prince de Salerne, fils du précédent, régna de 893 à 933. Il commença à gouverner seul en 901, et peu après son avénement prit les armes pour soutenir les intrigues de Pierre, évêque de Bénévent, contre son prince, Aténulfe. Cette fois le succès fut pour la bonne cause, et Guaimar dut solliciter la paix. En 929 il réunit ses armes à celles de Landolfo, fils d'Aténulfe, pour attaquer les Grecs dans l'Apulie. En 933 il partagea le pouvoir avec son fils Gisulfe Ier. Il vivait encore en 943.

GUAIMAR III, treizième prince de Salerne, mort en 1027. Il était le second fils du Toscan Jean-Lambert, qui s'était emparé, on ne sait comment, du gouvernement de Salerne. Guaimar, à la mort de son frère aîné, Gui, en 988, fut associé au pouvoir par son père. Il eut d'abord à lutter contre les Sarrasins, qui ravagèrent souvent ses États et le tenaient comme assiégé dans sa capitale. Vers 1003 quarante pèlerins normands, revenus de la Terre Sainte sur des vaisseaux d'Amalfi, se trouvaient à Salerne lorsqu'une flotte sarrasine vint insulter cette ville et en exiger une contribution. Les habitants du midi de l'Italie s'étaient abandonnés aux délices de leur climat; ils n'étaient pas moins énervés que les Grecs, et avaient perdu presque tout courage: ils allaient donc lâchement payer le tribut demandé, lorsque les quarante chevaliers normands demandèrent à Guaimar des armes et des chevaux, se firent ouvrir les portes de la ville, chargèrent les Sarrasins, et les mirent en désordre. Les Salernitains suivirent alors l'exemple donné par les braves étrangers. Conduits par leur duc, ils complétèrent la défaite des musulmans, dont les cadavres couvrirent la campagne; un petit nombre des vaincus put seul regagner les vaisseaux. Guaimar combla d'honneurs et de présents ses libérateurs; il essaya de les fixer à sa cour par les promesses les plus brillantes; et lorsqu'il les vit déterminés à quitter la Campanie, il les supplia d'inviter du moins de sa part des hommes de leur nation et aussi braves qu'eux à venir l'aider à repousser les infidèles. Il promit des terres et des richesses à ceux qui voudraient s'établir près de lui. S'il se délivra ainsi des Sarrasins, il attira les aventuriers qui plus tard régnèrent sur une grande partie de la péninsule (*voy.* DRENGOT). Guaimar III avait épousé Gaitelgrime, dont il eut trois fils, *Jean* et *Gaimar*, qui eurent part au pouvoir, et *Pandulfe*, qui fut duc de Sorrento. En 1016, suivant la coutume, Gaimar III s'associa son fils aîné, *Jean II*; il le perdit en septembre 1018, et le 21 du même mois il lui substitua son second fils, Guaimar IV, encore en bas âge.

GUAIMAR IV, quatorzième prince de Salerne, né vers 1025, assassiné en 1052. Il succéda à son père en 1031. En 1038 il se donna pour collègue son fils aîné, *Jean III*, qui mourut deux ans après. Son frère Gisulfe II le remplaça. Guaimar agrandit d'abord ses États par le don que lui fit l'empereur Conrad le Salique de la principauté de Capoue, dont il avait dépouillé Pandolfe IV, et par la conquête d'Amalfi avec l'aide des Normands. En 1040 il envahit le duché de Sorrento; il porta ensuite ses armes dans la Calabre et l'Apulie, fonda en 1044 la forteresse de Squillace, et mit le siége devant Bari. Tout à coup la fortune l'abandonna : en 1047, l'empereur Henri III le força à restituer la principauté de Capoue à Pandulfe V. Jusque ici les Normands avaient suivi ses drapeaux; mais ayant mécontenté ses dangereux auxiliaires, il se vit rapidement réduit par eux à Salerne et à Amalfi; encore les habitants de cette dernière ville souffraient-ils impatiemment la perte de leur liberté. En 1052, ils formèrent une conspiration, et pendant que Guaimar se rendait d'Amalfi à Salerne, ils le tuèrent, sur le bord de la mer, de trente-six coups de poignard. Guaimar IV laissa quatre enfants : *Gisulfe II*, qui lui succéda; *Jean*; *Sikelgaïte*, femme du célèbre Robert Guiscard; et *Gaitelgrime*, mariée en premières noces à Jourdain, prince de Capoue, et en secondes à Hugues de Païda. A. d'E—p—c.

Romuald de Salerne, *Chronica*. — Léon d'Ostie, *Chronic. Mont.-Cassin.*, t. IV, l. II, cap. XXXVII, p. 362. — *Salernitani Paralipom.* — Dom Blasi, *Series Principum qui Longobardorum ætate Salerni imperarunt*; Naples, 1785. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. I, p. 284. — Muratori, *Antiq. Ital. mediæ ævi*, t. I; le même, *Annales*, t. VI. — Erkempert, *De Gestis Princip. Benevent.* — *Chronica Amalphitani*, c. I, p. 207 et seq. — Gaye, *Chronica*.

* **GUAINERIUS**, médecin italien, vivait au quatorzième siècle. On manque de renseignements sur son compte; il écrivit un traité *De Venenis*, qui fut imprimé in-folio, sans lieu ni date, et qui est accompagné d'un traité *De Peste*, où l'on trouve des détails sur cette fameuse épidémie dite *la mort noire*, qui ravagea l'Europe à partir de 1348. G. B.

Hain, *Repert. Bibliogr.*, t. I, P. II, p. 353.

GUALA-BICHIERI (*Jacques*) (1), cardinal italien, né à Verceil, dans la seconde moitié du douzième siècle, mort en mai 1227. Il était de la célèbre famille des Bichieri, qui avait joué un rôle important dans le gouvernement de la république de Verceil. Après avoir fait des études brillantes en droit canon, il fut nommé à l'âge de vingt-et-un ans chanoine de la cathédrale Eusébienne. S'étant rendu à Rome en 1205, il fut créé dans la même année cardinal par Inno-

(1) Plusieurs historiens du moyen-âge le désignent par le nom de *Gualo* ou *Walon*.

cent VII. En 1207 il fut chargé par ce pape d'aller apaiser la lutte entre Sienne et Florence, à quoi il réussit complétement. En 1208 Innocent VII l'envoya en France en qualité de légat, pour réformer les mœurs du clergé. Guala fit à cet effet rédiger des constitutions sur la discipline ecclésiastique ; elles se trouvent dans plusieurs collections de conciles. Trois ans après il parvint à réconcilier Philippe-Auguste avec sa femme, la reine Ingelburge. Selon Ciacconius, Guala aurait ensuite été envoyé dans le midi de la France lors de la guerre contre les Albigeois ; mais il est maintenant établi que ce fut le cardinal Robert Corcon qui prêcha la croisade contre ces hérétiques. En 1216 Guala fut chargé par le pape d'interdire à Louis, fils de Philippe-Auguste, d'accepter la couronne d'Angleterre, que les barons de ce pays avaient offerte à ce prince. Louis ne tint pas compte des menaces d'excommunication dont le légat accompagna l'ordre du pape, et passa la Manche. Guala l'y suivit, alla rejoindre le roi Jean, et prononça la sentence d'excommunication contre Louis. Peu de temps après, le roi Jean étant venu à mourir, Guala réunit un certain nombre de prélats et de barons, qui proclamèrent roi Henri III. En 1217 il tint, dans une nouvelle assemblée, un discours plein de chaleur contre l'usurpation de Louis, et il bénit l'armée de Henri, qui battit les troupes françaises quelques jours après à Lincoln. Il ménagea plus tard la paix entre Henri et Louis. Matthieu Pâris l'accuse d'avoir commis après de nombreuses exactions sur les ecclésiastiques qui s'étaient prononcés pour les Français ; mais on sait que les assertions de cet historien demandent à être sévèrement contrôlées dès qu'il parle de la cour de Rome. Guala resta encore deux ans en Angleterre, pour guider les premiers pas du jeune roi, dont il fut nommé tuteur et gardien ; secondé par le grand-maréchal Pembroke, il sut faire respecter l'autorité royale. Conciliant pour les choses de peu d'importance, il déployait la plus grande énergie dès qu'il s'agissait d'infractions graves aux lois. De retour à Verceil, en automne 1219, Guala y fonda la même année le monastère de Saint-André ; il y établit aussi un hôpital de deux cents lits, qu'il dota avec les sommes d'argent que Henri III lui avait données à son départ. Cet hôpital existe encore aujourd'hui.

Après avoir été chargé de réformer le clergé de la Lombardie, Guala fut envoyé en Sicile auprès de l'empereur Frédéric II, pour l'engager à entreprendre une nouvelle croisade ; mais il ne parvint pas à y décider Frédéric. De retour en Italie, il contribua à la fondation de l'université de Verceil ; il mourut avant son établissement définitif. Sa riche bibliothèque, dont les volumes étaient d'une exécution très-belle, fut remise par son ordre au monastère de Saint-André ; le catalogue en a été donné par Frova, dans son excellente biographie de Guala. E. G.

Matthieu Pâris, *Chronicon* (année 1216 et 1217). — Frova, *Vita et Gesta Gualæ-Bicchieri* ; Milan, 1767, in-8°. — C. Denina, *Elogio del cardinal Guala-Bicchieri* ; Turin, 1782, in-8°.

GUALANDI (*Jean-Bernard*), traducteur italien, vivait au seizième siècle. On n'a point de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il était ecclésiastique, et qu'il mourut vers 1570. Il a traduit en italien : Philostrate, *Vita Apollinii* ; Venise, 1549, in-8° ; — Guil. Bude, *De Asse* ; Florence, 1562, in-8° ; — Plutarque, *Apophthegmata* ; Venise, 1565, in-4°. On a encore de lui : *Tractatus de vero Judicio et Providentia Dei* ; Florence, 1562, in-8°, et quelques discours latins. Z.

Gamba, *Serie dell' edizioni de' Testi di lingua italiana*.

GUALANDI (*Odoardo*), philosophe italien, né à Pise, vers le commencement du seizième siècle, mort à Rome, le 17 mars 1597. Entré dans les ordres, il fut nommé par Paul IV, qui l'estimait beaucoup, évêque de Césène, en 1557. Après avoir gouverné son diocèse pendant trente-et-un ans, il se démit de son évêché en faveur de son neveu Camille Gualandi, et alla résider à Rome. Gualandi s'est fait remarquer comme partisan déclaré des doctrines platoniciennes. On a de lui : *Philosophiæ moralis ac totius facultatis civilis vera et absoluta Methodus* ; Rome, 1598 et 1604, in-fol. E. G.

Ughelli, *Italia sacra*, t. II, p. 464. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

GUALANDI (*Hermès*), poëte italien du dix-septième siècle, mort à Bologne, le 22 juillet 1629. Il étudia la théologie et la jurisprudence, et exerça pendant plusieurs années les fonctions de protonotaire apostolique et de vicaire général de Parme. On lui doit un recueil de poésies lyriques : *Rime* ; Bologne, 1621. V—U.

Biografia universale ; Venise.

* **GUALANDI** (*Michelangelo*), littérateur italien, né à Bologne, le 13 mars 1793. Issu d'une ancienne famille originaire de Pise, mentionnée par le Dante au XXX° chant de l'*Enfer* :

Gualandi con Sismondi e con Lanfranchi
S'avea messi dinanzi alla fronte,

et dont les membres occupèrent les premières charges dans les républiques de Pise et de Bologne, M. Gualandi renonça aux emplois auxquels sa naissance et son mérite l'appelaient, pour se livrer tout entier à son goût pour les arts. Habitant à Bologne cet appartement du palais Fava rendu célèbre par les fresques des Carrache et de leur école, il y réunit autour de lui une riche collection de tableaux, de dessins et de gravures de maîtres, de livres sur les arts, de curiosités de toutes sortes et surtout d'autographes, fruits de ses longs voyages en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne. Chercheur infatigable, il a su ramasser d'innombrables documents, dont il a déjà fait paraître une partie dans un recueil formant trois volumes in-8°, Bologne, 1840 à 1845, sous le titre de : *Memorie originali Italiani risguardanti le belle arti*. Cha-

cune de ces pièces originales, qui éclaircissent tant de points obscurs de l'histoire de l'art, et que nous-même avons souvent mises à profit dans nos notices de la *Biographie générale*, est accompagnée de notes et de commentaires qui accusent dans leur auteur autant de savoir que de sagacité. Ce travail précieux, dont un quatrième volume est annoncé en ce moment, fut accompagné en 1844 et 1845 de deux autres volumes non moins intéressants, qui en sont pour ainsi dire le complément et font suite aux publications de Bottari et de Ticozzi. Cet ouvrage est intitulé : *Nuova Raccolta di Lettere sulla Pittura, Scultura ed Architettura, scritte da' più celebri personnagi dei secoli XV a XIX, con note ed illustrazioni*. Le troisième volume de ce recueil est annoncé.

M. Gualandi a publié en 1850 un excellent guide de Bologne, intitulé *Tre Giorni in Bologna*, et en 1854 la curieuse relation d'un voyage fait à la Chine en 1698 par le peintre bolonais Giovanni Gherardini. Sans parler de ses nombreux articles donnés aux recueils littéraires et artistiques de l'Italie, nous indiquerons encore trois brochures de M. Gualandi : une *Notice sur Victoire Jaquotot*, l'habile peintre sur porcelaine, morte en 1855; *Le Porrettane*, lettres artistiques adressées à un ami, des bains de La Porretta, Bologne, 1850, in-8°; enfin, une notice pleine de précieuses recherches, intitulée : *Di Ugo da Carpi e dei conti da Panico Memorie e Note;* Bologne, 1854, in-8°.

M. Gualandi a coopéré à la publication, si importante pour l'histoire de l'Italie, de l'*Archivio Storico-Italiano*. Il fournit en ce moment des notes pour la magnifique édition de Vasari en cours de publication à Florence, chez Le Monnier. Tant de travaux consciencieux et utiles ont valu à leur auteur le titre de membre des académies de Bologne, de Florence, du Panthéon de Rome, de Naples, de Messine, etc.

E. Breton.

Documents particuliers.

GUALBERT (*Jean*). *Voy.* Jean-Gualbert (Saint).

* **GUALBERTO FERREIRA DOS SANTOS-REIS** (*João*), poëte brésilien, né à Bahia, au dix-huitième siècle, mort en 1854. Il vivait dans un état voisin de la gêne, à l'Ilha de Maré, où il possédait un petit héritage. Il a donné une traduction portugaise de Virgile, et ses Œuvres poétiques ont été publiées à Bahia, en 6 ou 8 volumes.

F. D.

Revista trimensal de Rio-de-Janeiro, 19 vol. in-8°.

* **GUALCA** (*Diego*), explorateur de mines péruvien, vivait au seizième siècle. Il appartenait à la nation Chumbivilca, qui s'était fixée aux environs de Cusco; il gardait ses troupeaux sur le penchant du Potosi, et il courait après ses moutons, lorsque, pour éviter une chute, il saisit le rameau d'un arbuste que l'on nomme *icho*, et dont le revers de la montagne était couvert; l'arbuste fut arraché, et un fragment d'argent natif brilla aux yeux de l'Indien, qui le recueillit. Gualca fit part de sa découverte à deux Espagnols qui travaillaient aux mines de Porco. Guidés par ses indications, ils commencèrent, vers 1545, les riches exploitations qui ont eu une si prodigieuse influence sur la richesse métallique du monde entier.

F. D.

Ignacio Nunez, *Esquisses historiques, politiques et statistiques de Buenos-Ayres, des autres Provinces-Unies de la Plata et de la république de Bolivar*, trad. de l'espagnol par M. Varaigne; Paris, 1826, in-8°.

* **GUALDIM-PAES** (Dom), célèbre grand-maître de l'ordre du Temple en Portugal, né à Braga, au douzième siècle, mort en 1195 (1). Il se battit fréquemment contre les Maures de la Péninsule, et dès 1147 contribua par son courage à la conquête de Santarem. Au moment de la deuxième croisade, il était provincial de l'ordre des Templiers. Il prolongea durant cinq ans son séjour en Orient, et prit part au siége d'Ascalon en 1155; l'année suivante, il revint en Europe. Nommé grand-maître de son ordre, l'un de ses actes les plus mémorables fut de jeter les fondations du magnifique château de Thomar, qui devait servir désormais de chapitre capitulaire aux templiers portugais. Ce vaste monastère fortifié, qui subsiste encore, et que vont admirer tous les voyageurs, fut commencé au mois de mars 1160. Neuf ans plus tard le roi Alfonse-Henriquez confia la défense de l'Alem-Tejo à Gualdim-Paes. C'était le moment de ses luttes les plus animées avec l'Espagne; le monarque portugais concéda alors au grand-maître le tiers de tout ce que ses armes pourraient conquérir. Les exploits des chevaliers du Temple s'étaient rapidement succédé, et Gualdim-Paes était parvenu à l'apogée de sa puissance, lorsqu'il eut à subir une attaque imprévue dans le couvent fortifié qu'il avait su rendre pour ainsi dire imprenable. Jacoub, fils d'Abu-Joussouf, s'étant déterminé à venger sur les chevaliers du Temple l'échec que son père avait éprouvé en rendant Santarem, investit la province de Beira avec une armée plus nombreuse que toutes celles qu'on avait vues paraître jusque alors dans cette partie de la Péninsule. C'était en l'année 1190, sous le règne de D. Sancho. Cette troupe, composée de tant d'éléments divers, se porta avec impétuosité contre la place de Thomar, et avant de faire en règle le siége de la forteresse anéantit la bourgade qu'elle protégeait. Gualdim-Paes ne se laissa point terrifier par cette redoutable multitude; ses chevaliers le secondèrent admirablement, et les Maures s'enfuirent bientôt en désordre. On montre encore, dans la partie fortifiée du monastère, la porte par laquelle s'effectua la sortie désespérée des chevaliers. Les templiers du Portugal étaient réellement un rempart pour les populations chrétiennes. Aussi leur ordre fut-il respecté même

(1) Une ancienne chronique ajoute à son nom celui de *Piscos;* le même document lui donne pour père don Paes Ramirez, et pour mère dona Gotor de Soares.

au moment où le souverain pontife sévissait avec le plus de sévérité contre leurs couvents.

Le couvent de Thomar, édifié par ce grand-maître, passe avec juste raison pour une des constructions religieuses les plus remarquables de la péninsule; mais l'édifice, qui remonte au douzième siècle, n'offre que des vestiges sans importance. On considère cet ancien monastère comme recélant encore les peintures les plus anciennes dont on garde le souvenir en Portugal. Gualdim-Paes mourut paisiblement, dans le monastère qu'il avait si bien défendu.

Ferdinand Denis.

Nobiliario do Conde de Barcellos, ms. de la Bib. imp. de Paris; édit. de Faria y Souza; id., édit. de Lavanha. – *O Panorama, jornal litterario*.

GUALDO-PRIORATO (*Galeazzo*), comte de Comazzo, officier supérieur, tacticien, diplomate et l'un des plus féconds historiens italiens, né à Vicence (1), le 23 juillet 1606, mort dans la même ville, en 1678. Il était fils de Nicolas Gualdo-Priorato et de Antonietta Roma. Peu d'hommes ont eu une existence aussi active que la sienne. Dès l'âge de quinze ans il passa en Flandre, et servit contre les Espagnols, sous les ordres de Maurice de Nassau, prince d'Orange. Il était dans Breda lorsque cette ville fut prise par Spinola (5 juin 1625). Il accepta ensuite le grade d'enseigne dans le régiment français du comte d'Hauterive; mais il refusa de suivre son colonel lorsque celui-ci fut rappelé en France, et entra dans le corps allemand du comte Ernest de Mansfeld, où il obtint une compagnie de cavalerie. Mansfeld, ayant été complétement défait et forcé de se réfugier en Angleterre, Gualdo le suivit dans ce pays. L'année suivante il s'embarqua pour la Hollande avec sept cents passagers, presque tous protestants et militaires; mais leur vaisseau fit naufrage en vue des côtes bataves, et Gualdo ne gagna la terre qu'avec douze compagnons seulement. L'ambassadeur de Venise le prit sous sa protection, et lui facilita les moyens de gagner la France. Gualdo y vint rejoindre le colonel d'Hauterive, qui alors était à La Rochelle. D'Hauterive reçut Gualdo comme capitaine, et tous deux, après la reddition de la ville, retournèrent guerroyer en Hollande. Gualdo fut blessé d'un coup de pique dans le côté au siége de Bois-le-Duc. A peine rétabli, il s'embarqua avec le prince Maurice de Nassau pour aller combattre les Portugais dans le Brésil; mais ayant eu connaissance de la capitulation de Rio-de-Janeiro, ils se bornèrent à dévaster les possessions portugaises des côtes de l'Afrique occidentale. Gualdo personnellement visita Fez et Maroc. Après un court séjour en Hollande, il revint à Vicence; mais, incapable de repos, il courut bientôt s'enrôler, comme capitaine, sous les drapeaux du célèbre Albert de Walstein, duc de Friedland, et combattit les Suédois. Sa condition d'étranger et plusieurs querelles qu'il eut au sujet de sa patrie le firent descendre au rang de sergent-major dans le régiment allemand de Tersica. Cependant, le 10 février 1632, Venise récompensa son patriotisme par une pension annuelle de 400 ducats.

Gualdo perdit son père vers cette époque; dégoûté du service impérial, il revit l'Italie, régla ses intérêts, et composa quelques-uns des ouvrages que nous connaissons de lui. Cédant toujours à ses instincts belliqueux, on le voit, en 1643, commander un régiment de cuirassiers dans les troupes vénitiennes. Après la paix, il conduisit ses cavaliers à l'électeur de Bavière; mais le 3 août 1645 ils furent anéantis à la bataille de Nordlingue. Blessé et échappé à grande peine au désastre, Gualdo renonça enfin à l'épée, et reprit la plume; mais il n'en fut pas plus tranquille. En 1652 il quitta Vicence pour venir à Paris, écrire l'histoire du ministère de Mazarin. Il se fit naturaliser Français, le 6 octobre 1653, et le 10 novembre suivant il reçut du cardinal le cordon de Saint-Michel. Le 16 février 1656 il était à Rome, où le pape Alexandre VII lui accordait un diplôme de noblesse. L'ex-reine Christine de Suède se trouvait alors dans la capitale du monde chrétien; elle apprécia l'incroyable activité de Gualdo, le créa gentilhomme de sa chambre, et le chargea de plusieurs négociations délicates. En 1659 elle l'envoya auprès de Louis XIV, afin que ce monarque la fît payer des pensions qu'elle s'était réservées en abdiquant la couronne en faveur de Charles-Gustave. Gualdo conduisit si bien l'affaire qu'après un voyage en Suède il obtint complète satisfaction pour l'ex-reine.

En 1660 le gouvernement vénitien envoya l'infatigable Gualdo en Suède et en Danemark, pour engager ces puissances à prendre parti contre les Turcs. Il fut depuis chargé de plusieurs missions semblables. En 1664 il était à Ratisbonne; l'empereur Léopold s'y trouvait alors : ce monarque accueillit Gualdo avec une grande faveur; il le nomma son historiographe, et l'admit dans le conseil aulique. Gualdo renonça enfin à sa vie d'aventurier; il se retira des intrigues politiques, pour se consacrer exclusivement à la littérature, et se fixa à Vicence, où il fut enterré, quatorze ans plus tard, dans l'église San-Lorenzo. Venise l'avait créé chevalier de Saint-Marc, le 2 mars 1676. On comprend difficilement comment Gualdo-Priorato a pu trouver le temps d'écrire autant d'ouvrages qu'il en a publiés. Il faut reconnaître en lui une facilité peu commune. Il est vrai qu'il a traité surtout des événements accomplis sous ses yeux, et par cela même ses écrits présentent un grand intérêt pour l'histoire de son siècle. On a de lui : *Historia delle guerre di Ferdinando II et Ferdinando III, imperatori, et del re Filippo IV di Spagna contre Gustavo-Adolfo, re di Suezia, e Luigi XIII, re di Francia, successe*

(1) C'est par erreur que le P. Lelong et l'abbé Lenglet font naître et mourir Gualdo-Priorato à *Vienne*; c'est *Vicence* qu'il faut lire.

dall' anno 1630 *sino all' anno* 1639; Venise 1640, 1641, in-4°; Genève, 1642, 2 vol. in-8°; — *Il Guerriero prudente e politico*; Venise, 1640, in-4°; Bologne, 1641, in-12; — *Il Maneggio dell' Armi moderni, con un breve Compendio sopra le Guardie, Quartieri, Fortificazioni e Artigliera*; Vicence, 1642, in-12; — *Historia della Vita d'Alberto Valstain, duca di Fritland*, Lyon, 1643, in-12; trad. en latin par Josué Arndius, Rostock, 1668, in-8°; —*Histoire des Révolutions et mouvements de Naples pendant les années* 1647 *et* 1648; Paris, 1654, in-4° : on ne sait si cet ouvrage parut d'abord en italien; — *Historia delle Rivoluzioni di Francia sotto il regno di Luigi XIV, dall' anno* 1648 *sin all' anno* 1654, *con la continuazione della guerra tra le due Corone;* Venise, 1655, et Paris, 1656, in-fol.; réimprimé avec un *Aggiunta d'altri accidenti occorsi in Europa sino alla pace de' Pirenei*; Cologne, 1670, 2 vol. in-4°; une traduction anglaise de cet ouvrage, commencée par le duc de Montmouth et terminée par Williams Brandt, a paru à Londres, in-fol.; — *Historia della sacra real majesta di Cristina-Alessandra, regina di Suezia*; Modène, 1656, in-4°; — *Scena d'Uomini illustri d'Italia, singulari per nascità, per virtù, e per fortuna*; Venise, 1659, in-4°; — *Vita e Condizioni del cardinale Mazarini*, Cologne, 1662, in-4°; trad. en français, ibid.; en allemand, Francfort, 1665, in-12; en anglais, Londres, 1669, in-12; — *Relatione della Corti e Stati del serenissimo Filippo-Guglielmo, duca di Giuliers, di Neubourg*, etc.; Cologne, 1664, in-4°; — *Il Trattato della Pace conclusa tra le due corone nell' anno* 1659, *con quanto ha havuto connessione con la medesima*, Brême, 1664, in-12; Cologne, 1669, in-8°; trad. en latin dans le tome IV *De Jure publico Imperii*, etc., Francfort, 1710, in-fol.; — *Relatione della Città e Stato di Milano, sotto il governo dell' eccel. sign. don Luigi de Guzman Ponze di Leone*; Milan, 1666, in-4°; — *Relatione delle Citte imperiali et ansiatiche di Colonia, Lubecca, Bremen et Hambourg*; Leyde, 1668, in-8°; — *Relatione dell' Arcivescovato di Saltzburg, delli Vescovati e Principati di Bamberg, d'Eistet, e dell' abbatia di Fulda;* Cologne, 1668, in-8°; — *Relatione della Città di Fiorenza e del Gran-Ducato di Toscana, sotto il regnante gran-duca Ferdinando II;* ibid.; — *Relatione della città di Genova e suo dominio;* ibid.; — *Relatione delle Provincie-Unite del Paese-Basso;* ibid.; — *Relatione della Signoria di Lucca et suo dominio*; ibid.; — *Relatione del Governo e Stato delle Citte imperiali di Noremberg, Augusta, Ulm e Francfort;* ibid.; — *Relatione della Corte e Stati del serenissimo Ferdinando-Maria elettore di Baviera;* Leyde, 1668, in-8°; — *Relatione delli Elletoratidi Magonza e Colonia, delli Vescovati d'Herbipoli, Munster, Paderborn et Osnabruch;* Cologne, 1669, in-8°; — *Relationi delle Corti e Stati di vari Elettori et altri Principi ecclesiastici di Germania, nello stato che s'attrovavano gli anni* 1663 *e* 1664; ibid.; — *Relatione delle Corti e Stati di vari Elettori et altri Principi secolari di Germania, nello stato che s'attrovavano negli anni* 1663 *e* 1664; ibid.; — *Relatione della Corte e Stati del serenissimo Alberto-Christiano, duca d'Holstein, de Slesvic*, etc., *e del conte d'Oldenburg*; ibid.; ces quatorze relations ont été réunies en un volume; Vienne, 1674, in-fol.; — *Historia del Ministerio del cardinale Giulio Mazarino, primo ministro della corona di Francia*, Cologne, 1669, 3 vol. in-12; trad. en français, Paris, 1669, 3 vol. in-12, et 1672, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1671, 3 vol. in-16; — *Historia di Leopoldo, cesare, divisa in tre tomi, che contiene le cose piu memorabili successe in Europa dell' anno* 1656 *sino al* 1670; Vienne (Autriche), 3 vol. 1670-1674, in-fol.; avec une continuation, *nella quale si descrive la ribellione d'Ungheria*, Vienne, 1676, in-4°; — *L'Uomo chiamato alla memoria di se stesso, e della morte*; ibid., 1676, in-4°; — *Arte della Guerra*; ibid., in-12; avec des additions du P. Giuseppe Leoncini, Rome, 1681, in-12; — *Historia di Ferdinando III, imperatore*; Vienne, 1672, in fol.; — *Vite et Attioni di Personaggi militari e politici*; ibid., 1674, in-4°; — *Lettera al Eminentissimo cardinale Barberino, decano del Sacro-Collegio, con la quale si dà ragguaglio a S. E. di quanto è passato negli augustiss. terzi sponsali di S. M. Cesarea; col piu che di festivo e rigardevole s'è fatto nella cesarea corte per tutto il corso del carnevale dell' anno* 1677; ibid., in-fol.; — *Teatro del Belgio, o sia descrizione della Diecisette-Provincie del medesimo, con le piante delle citte e fortezze principali*; Francfort, 1683, in-fol. (posthume).

L—Z—E.

Michel-Ange Zorzi, *Vita di Galeazzo Gualdo-Priorato*, dans les *Opuscoli scientifici*, t. IV; Venise, 1728, in-12. — *Le Glorie degli Incogniti*. — Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*. — Lenglet, *Catalogue des historiens*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des lettres*, t. XXXIV, p. 1-18.

GUALFREDUCCI (*Bendino*), littérateur italien, né à Pistoie, en 1565, mort à Rome, le 4 mars 1627. Entré dans l'ordre des Jésuites, il enseigna la rhétorique pendant six ans; ensuite il devint successivement secrétaire du général de son ordre, *coadjutor spiritualis* dans la maison professe de Rome, enfin de nouveau professeur de rhétorique. On a de lui : *Hieromeniæ, seu sacrorum mensium partes II*; Rome, 1622, in-12; ibid., 1625, in-12; — *Variorum Carminum Libri VI, et Sophoclis* Œdipus Tyrannus *in latinum carmen translatus*; Rome, 1622, in-12; — *Sigericus, tragœdia*; Rome, 1627. E. G.

Alegambe, *Biblioth. Scriptorum Societ. Jesu.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

* **GUALLA** (*Pietro*), peintre de l'école piémontaise, né à Casale (Montferrat), à la fin du dix-septième siècle, mort à Milan, en 1760. Bon peintre de portraits, il se crut appelé à traiter à l'huile ou à fresque des sujets historiques; mais il n'avait pas fait d'assez sérieuses études de dessin et d'anatomie : il échoua dans son entreprise. Déjà avancé en âge, il prit l'habit religieux de l'ordre des Paoletti, et voulut peindre la coupole de l'église Saint-François de Paule de Milan, appartenant à cet ordre; il mourut avant d'avoir pu achever ce travail, qui du reste lui eût fait peu d'honneur. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

* **GUALLERY** ou **GALLERY** (*Jean*), poëte français, né au Mans, vivait en 1540. « Il estoit, dit La Croix du Maine, poëte françois, philosophe, mathématicien et bien versé en d'autres sciences. » Il vint à Paris, et obtint la place de principal au collége de Justice (1). Il y fit représenter plusieurs pièces, tant en français qu'en latin. Il composa aussi quelques poésies; mais ses œuvres sont restées manuscrites. Il cultivait l'astrologie, et passait pour expert dans l'art de la nécromancie. Il avait écouté les plaintes et avait promis ses bons offices à un procureur d'Alençon, nommé Saint-Aignan, qui, après avoir assassiné l'un des amants de sa femme, voulait se défaire de celle-ci au moyen de certains maléfices; mais la dame, ayant découvert toute la trame, dénonça les deux associés, et le mari et le sorcier furent envoyés aux galères, où ils finirent leurs jours. A. JADIN.

Marguerite de Navarre, *Contes et Nouvelles*, t. III, p. 1. — La Croix du Maine, *Biblioth. française*, p. 226. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. II, p. 2... — Barthélemy Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. II, p. 10.

* **GUALO**, poëte latin du douzième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'il était né dans le pays de Galles; il reste de lui un petit poëme satirique contre les moines, qui a été imprimé dans le recueil de Flaccius Illyricus, *Poemata de corrupto Ecclesiæ Statu*, Bâle, 1557, que Fabricius a reproduit. G. B.

Leyser, *Historia Poetarum medii ævi*, p. 424. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. III, p. 321 et 322.

GUALTER. *Voy.* GAULTIER.

GUALTERIO (*Filippo-Antonio*), prélat et érudit italien, né à San-Quirice-de-Fermo, le 24 mars 1660, mort à Rome, le 21 avril 1728. Il était fils de Gualterio et d'Anna-Maria Cioli, et appartenait à une des premières familles de la Marche d'Ancône. Son grand oncle, le cardinal Carlo Gualterio, archevêque de Fermo, se chargea de son éducation, et l'envoya, en 1672, à Rome, étudier au collége Clémentin. Filippo Gualterio fit sa philosophie à Rome, son droit et sa théologie à Fermo, et dès l'âge de dix-neuf ans recevait le grade de docteur dans ces deux dernières facultés. Vers 1684, et malgré sa jeunesse, il fut admis au nombre des prélats récipiendaires de l'une et l'autre signature. Gualterio sut gagner la faveur particulière de plusieurs souverains pontifes. Sous Innocent XI, il obtint successivement l'inspection générale de l'Annone, les gouvernements de San-Severino, de Fabriano, d'Iesi, de Camerino, de Loretto et la vice-légation d'Avignon. Le 17 février 1700 Innocent XII lui confia la nonciature de France; Clément XI lui conféra l'abbaye de La Trinité (Milanais), l'évêché d'Imola, celui de Todi, la légation *a latere* dans Ravenne et la Romagne; enfin, en 1709 il le créa cardinal du titre de Saint-Chrysogone. Suivant Moréri, Gualterio quitta cependant la France avec regret : il s'y était lié avec les principaux savants, avait compulsé toutes les bibliothèques laïques et monacales, et s'était formé une fort belle collection de manuscrits uniques ou précieux, de médailles antiques et modernes, d'instruments de précision rares ou ingénieux; mais toutes ces richesses littéraires ou scientifiques, embarquées à Marseille, périrent dans la traversée. Gualterio recommença de nouvelles recherches, et parvint à réunir de nombreux éléments qu'il croyait devoir lui être utiles pour une histoire universelle qu'il projetait d'écrire. Un nouveau désastre vint l'affliger. Il était alors légat à Ravenne : les troupes impériales ayant envahi cette ville pillèrent sa maison, et brûlèrent ou dispersèrent ses documents. Gualterio revint en France, où Louis XIV lui accorda l'abbaye de Saint-Remy de Reims; il le créa aussi académicien honoraire, avec une bonne pension. Sous la régence du duc d'Orléans, le prélat italien fut pourvu de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, l'une des plus riches du royaume; et Louis XV, devenu majeur, le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Le cardinal Gualterio, malgré ses goûts littéraires, n'a laissé aucun écrit. L—Z—E.

De Boze, *Éloge du cardinal Philippe-Antoine Gualterio*; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VII. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*.

GUALTERIUS. *Voy.* GAULTIER.

GUALTERUS (*Rodolphe*), théologien suisse, né en 1518, à Zurich, mort dans cette même ville, le 24 décembre 1586. Il fit ses études en Suisse et en Allemagne, se lia avec quelques chefs de la réformation, accompagna en 1541 le landgrave Philippe de Hesse à la diète de Ratisbonne, et se fixa peu de temps après à Zurich, où il épousa la fille de Zwingli et où il devint, en 1575, surintendant des affaires ecclésiastiques. Parmi ses ouvrages, dont une édition complète a paru à Zurich en 1585 (15 volumes), nous citerons son *Antichristus*, Zurich, 1546, dans lequel il se prononça sur la religion catholique

(1) Ce collége était situé rue de la Harpe, au-dessus de Saint-Côme. Il avait été fondé en 1363, par testament de Jean de Justice, chantre à l'église de Bayeux, chanoine de Notre-Dame de Paris et conseiller du roi.

d'une manière qu souleva beaucoup d'ennemis contre lui.

Son fils *Rodolphe*, mort à l'âge de vingt-cinq ans (1577), s'est fait connaître par quelques poésies latines. V— u.

Teissier, *Elog.*, t. II, p. 55. — Hottinger, *Bibliotheca Tigur.*, p. 118; le même, *Helvetische Kirchengesch.* — Zedler, *Universal Lexic.*

GUALTERUZZI (*Charles*), littérateur italien, né à Fano, vers la fin du quinzième siècle, mort après 1569. Très-jeune il se rendit à Rome, où il devint le disciple du cardinal Bembo, et où il se lia avec d'autres personnages éminents, tels que les cardinaux Polo et Sadolet. Ses amis lui procurèrent un emploi important dans la chancellerie papale. Bembo le nomma son exécuteur testamentaire, et lui fit remettre beaucoup de ses livres et de ses manuscrits. Gualteruzzi donna de nouvelles éditions des *Prose* et des *Lettere* de Bembo, et publia en 1551, pour la première fois, l'*Historia Veneta* de son maître dans l'original latin, et l'année suivante en italien. Longtemps la traduction italienne fut attribuée à Gualteruzzi; mais le manuscrit original de cette version, découvert depuis à Venise, se trouve être de la main même de Bembo. Ce manuscrit a servi de plus à constater que dans l'édition de Gualteruzzi le style de Bembo a été retouché, et que les faits rapportés par cet historien ont été altérés. Gualteruzzi a encore publié la première (1) édition du *Libro di Novelle e di Parlar gentile*; Bologne, 1525, in-4° : ce recueil de cent Nouvelles, tirées des *Gesta Romanorum*, des fabliaux et des chroniques, fut rédigé vers la fin du treizième siècle, par divers auteurs, restés inconnus; il n'offre d'intérêt que comme curiosité littéraire. Plusieurs autres éditions de ces Nouvelles ont été données depuis : Florence, 1572, in-4°, avec des notes de Vincent Borghi; Naples (sous la rubrique *Florence*), 1724, in-8°; Florence, 1778-1782, 2 vol. in-8°, avec des notes de Manni; Turin, 1802, in-8°; Milan, 1825, in-8°; Modène, 1826, in-8° : très-bonne édition, augmentée de onze nouvelles extraites du livre de Fr. Barberius *Del Regimento de' Costumi delle Donne*, et de notes intéressantes. Dans les collections des *Lettere volgari*, publiées au seizième siècle, se trouvent plusieurs lettres de Gualteruzzi; le sénateur Jacq. Soranzo en possédait un volume entier, manuscrit. E. G.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* **GUALTIERI** (....), peintre de l'école vénitienne, né à Padoue, vers 1550. En compagnie de son parent Domenico Campagnola et de Stefano dell' Arzere, il peignit à Padoue la grande salle de l'université, servant aujourd'hui de bibliothèque, dans laquelle ils représentèrent des empereurs et des hommes illustres de proportion colossale, ce qui lui fit donner le nom de *Salle des Géants*. Ces figures sont d'un dessin inégal, les costumes ne sont pas toujours exacts, les têtes sont à peu près de fantaisie; mais le coloris est brillant, et il serait difficile de trouver en Italie des fresques qui aient mieux résisté aux attaques du temps. On voit aussi à Padoue, dans le vestibule du palais Venezze, treize figures colossales allégoriques dues au pinceau de Gualtieri; une quatorzième est détruite. E. B—n.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Paolo Faccio, *Nuova Guida di Padova.* — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie.*

GUALTIERI (*Giovanni*). *Voy.* CIMABUE.

GUALTIERI (*Nicola*), médecin et conchyliologiste italien, né en 1688, mort à Florence, le 25 février 1744. Il enseignait à Pise, et était le premier médecin de la famille des Médicis. Fort savant en histoire naturelle, il avait formé une belle collection de coquilles, dont il a publié un catalogue raisonné. On a aussi de Gualtieri deux lettres : l'une insérée dans le nouveau Recueil de l'Académie de Lucques, l'autre publiée en 1725, et dans laquelle il combat l'opinion de Vallisnieri sur l'origine des sources. L—z—e.

Biographie médicale.

* **GUANO** (*Bernabo*), doge de Gênes en 1415. Il appartenait à une riche famille plébéienne, et était estimé de tous les partis. Il contribua au rétablissement de l'ordre dans sa patrie lorsque les Génois expulsèrent de leur ville le marquis de Montferrat et secouèrent le joug étranger. Le 29 mars 1415, le peuple força Giorgio Adorno à se démettre, et par un commun accord Guano fut acclamé doge. C'était un esprit honnête mais faible. Cependant la confiance parut renaître un moment; les fonds publics se relevèrent. Le doge fit réparer la ville, reconstruire les édifices abattus durant les luttes civiles, et ne s'occupa qu'à effacer les traces des discordes. Mais il ne put désarmer l'ambition des principaux citoyens. De nouveaux troubles éclatèrent, et Guano, se voyant menacé, renonça à sa dignité, le 3 juillet 1415. Le peuple demanda aussitôt Tomasso Fregoso pour doge, et Guano, dégoûté de son court passage au pouvoir suprême, se tint dès lors éloigné des événements politiques. A. de L.

Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 182-184.

GUANZELLIS (*Gianmaria* DE'), prélat et érudit italien, né en 1557, à Brazighella, près Faenza, mort en 1619. Il prit fort jeune l'habit de dominicain, et professa avec distinction dans divers établissements de son ordre. Paul V le choisit pour maître du Sacré Palais, et en 1707 le nomma évêque de Polignano (Terre de Bari). On a de lui : *Index librorum expurgandorum in studiosorum gratiam confectus*; Rome, 1607, in-8°; Bergame, 1608, in-8°; — *Synodus diœcesana Polymnianensis*; Bari. L—z—e.

V. Baronius, *Apologiæ*, lib. II, sect. 1er. — J. Casalas, *Candores liliæ*, p. 221 et 214. — Ughelli, *Italia sacra.*

(1) Pourtant Ap. Zeno regarde comme plus ancienne une autre édition, sans date, décrite dans le Catalogue de Crevenna, t. IV, p. 181. (*Voy.* les notes d'Ap. Zeno sur le *Ragionamento della Eloquenza Italiana* de Fontanini, t. II, p. 181.)

t. VII, col. 1098. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 413.

***GUARANA** (*Giacomo*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Venise, en 1716, vivait encore en 1776. Après avoir étudié sous Sebastiano Ricci et Giovanni-Battista Tiepolo, il prit pour modèle les ouvrages de Carlo Cignani, dont il se proposa d'imiter le style, dans un *Sacrifice d'Iphigénie*, qu'il peignit pour la cour de Russie, ainsi que dans les autres ouvrages qu'il exécuta à Venise pour les palais Rezzonico et Contarini, pour la chapelle du palais ducal et pour plusieurs églises. Dans un âge assez avancé, il grava à l'eau-forte divers sujets mythologiques de sa composition. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

GUARCO (*Nicola*), huitième doge de Gênes, de 1378 à 1383. D'une riche et ancienne famille plébéienne, il s'unit, en 1378, avec Antoniotto Adorno (*voy.* ce nom) pour renverser Domenico Fregoso. Les conjurés réussirent, et la famille Fregose fut bannie à perpétuité. Des électeurs gagnés élurent alors Antoniotto Adorno, et une poignée de prolétaires proclama son avénement au dogat. Pendant quelques heures il se crut maître du pouvoir; mais le reste des citoyens nomma Nicola Guarco, et Adorno, se voyant mal soutenu, consentit à céder sans coup férir la pourpre ducale à son compétiteur. Guarco montra d'abord de brillantes qualités, et affermit rapidement son gouvernement. Réputé gibelin, il se montra favorable aux guelfes; plébéien, il traita les nobles avec égard et affecta de prendre leur avis. Dès la première année de son règne, il les admit dans son conseil et dans les charges publiques en nombre égal aux populaires. Il souffrit que des statuts précis limitassent ses droits et son pouvoir. Il continua vigoureusement la quatrième guerre contre les Vénitiens, et envoya Luciano Doria avec vingt-quatre galères ravager les côtes de la Vénétie, tandis que par terre Francesco de Carrara, allié des Génois, enlevait Mestre et menaçait Trévise. Luciano Doria rencontra devant Pola Vettore Pisani, qui revenait de la Pouille avec vingt-cinq galères escortant un convoi de grains. On combattit avec une extrême fureur. Luciano Doria fut blessé mortellement dès le commencement de l'action; mais son parent Ambrosio Doria le vengea si bien que quinze galères vénitiennes furent prises, et le convoi resta aux mains des vainqueurs. Durant ce temps le territoire de Gênes était dévasté par une compagnie d'aventuriers dite *de l'Étoile*, soudoyée par Bernabo Visconti, seigneur de Milan, qui tenait le parti de Venise. Nicola Guarco, craignant d'armer le peuple, préféra acheter leur retraite au prix de 9,000 écus d'or, consentant lâchement à ce qu'ils emmenassent leurs captifs et leur butin. Cette concession déshonorante eut les suites qu'elle méritait, et trois mois après la compagnie de l'Étoile campait de nouveau à Saint-Pierre d'Arena sous les murs de Gênes. Cette fois Nicola Guarrco se montra digne. Il réunit l'élite des citoyens, les plaça sous les ordres de son frère Isnardo Guarco, et le 22 septembre 1380 les Génois marchèrent contre les *condottieri*. La défaite de ces derniers fut complète : cette victoire parut si importante aux Génois, qu'ils en consacrèrent l'anniversaire par une fête publique. Nicola Guarco réussit à traiter avec les empereurs grecs Jean Paléologue et Andronic (2 novembre 1382); il conclut aussi une trêve avec les Turcs, qui attaquaient les colonies génoises en Orient, et principalement Pera et Galata. Pietro Doria, qui avait pris le commandement de la flotte génoise, vint bloquer Venise, et prit Chioggia (16 août 1379). Les Vénitiens se crurent perdus; ils allèrent jusqu'à implorer la miséricorde des vainqueurs, et offrirent les plus larges concessions; mais l'arrogant Doria (*voy.* ce nom) exigeait qu'ils se rendissent à discrétion. Le désespoir et l'indignation donnèrent de nouvelles forces aux assiégés, qui, après avoir fait essuyer aux Génois différents échecs, les enfermèrent à leur tour dans Chioggia et les ayant affamés, ils les forcèrent à capituler honteusement (24 juin 1380). L'amiral génois Maruffo vengea ce désastre sur Trieste, Capo-d'Istria et Pola, qu'il prit et pilla (juillet 1380). Enfin, après quelques mois de dévastations réciproques, la paix fut conclue à Turin, le 8 août 1381, par l'entremise du pape Urbain VI et d'Amédée VI, comte de Savoie.

Guarco ne sut pas réparer les maux de la guerre. Il vivait dans la défiance, et avait souvent recours à l'arme du despotisme. Le peuple était accablé de taxes, que le doge employait à soudoyer des mercenaires pour garder sa personne. Il s'attira l'opposition des magistrats chargés d'administrer les finances de l'État. Un nouveau droit sur la viande mit le comble à l'exaspération publique : les portes du palais ducal furent forcées, et Guarco fut obligé de s'enfuir à Final (17 avril 1383). Leonardo Montaldo fut proclamé à sa place. Guarco ne reparut plus dans les affaires publiques. A. de L.

Le marquis Girolamo Serra, *La Storia dell' Liguria et di Genova*; Turin, 1834, 3 vol., t. II, p. 442-50, t. III, p. 84-80. — De Bréquigny, *Histoire des Révolutions de Gênes*; Paris, 1753, 3 vol. in-12. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. VII, p. 198-228. — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 18.

GUARCO (*Antoniotto*), dix-septième doge de Gênes, en 1394, fils du précédent et assassiné à Pavie, en 1404. En 1391 il prit les armes avec Boccanegra pour renverser Antoniotto Adorno; mais les révoltés furent vaincus, et leurs chefs obligés de chercher un refuge à l'étranger. De son exil, Guarco chercha plusieurs fois à saisir le pouvoir, et fomenta sans succès plusieurs émeutes. En 1394 il réussit à expulser du palais ducal Nicola Zoaglio; mais il ne put conserver la souveraineté que quelques jours, et dut se retirer une seconde fois devant Antoniotto Adorno. Profitant alors des troubles amenés par la lutte d'A-

dorno et d'Antonio Montaldo, il s'empara de Ronco, petite place forte, située sur le penchant des Apennins, et y rassembla des bannis et des mécontents. De ce poste il descendait faire des excursions jusqu'aux portes de Gênes, dont il n'était qu'à 19 kilomètres. Quoique allié en apparence avec les Adorni, Giovanni-Galeas Visconti, seigneur de Milan, soudoyait Guarco et l'encourageait dans ses tentatives. Adorno, désespérant de résister utilement contre ses ennemis, se plaça sous la seigneurie de Charles VI, roi de France, le 25 octobre 1396, et livra Gênes aux Français, le 18 mars suivant. Le 12 janvier 1400, les Génois s'insurgèrent contre leurs maîtres, et le gouverneur français, Colard de Calleville, se vit dans la nécessité de se retirer à Savone. Antonio Guarco fut un des fauteurs de la révolte, mais il n'en profita point. Batista Boccanegra fut proclamé *capitaine de la garde du roi de France*. Ce titre affectait une singulière considération pour la protection française, que l'on venait de briser; mais toute la vie politique des Génois fut aussi inconséquente. Boccanegra fut renversé par les Adorne. Ceux-ci eurent pour concurrents les Montaldi, les Fregose, et Guarco : Ils se saisirent, et s'expulsèrent les uns les autres du palais. Il y eut un des usurpateurs qui ne fut qu'une seule journée au pouvoir. Des autres compétiteurs, il y en eut qui furent capitaines trois jours, d'autres une quinzaine; l'un d'eux remonta deux fois sous le dais dans le même mois. Cette anarchie ne se prolongeait que parce que le peuple restait indifférent et plein de mépris pour des intrigues sanglantes et compliquées dans lesquelles il n'avait rien à gagner. Enfin, le maréchal français Jean Le Meingre de Boucicault vint rétablir l'ordre, en désarmant les factieux et faisant exécuter plusieurs des chefs (31 octobre 1401). Antonio Guarco se retira à Pavie, où il fut assassiné, peu de temps après. A. DE L.

Serra, *La Storia di Genova*, t. III, p. 80. — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 78-311. — Georg. Stella, *Annal. Genuens.*, p. 1187. — De Bréquigny, *Histoire des Revolutions de Gênes.*

GUARCO (*Isnardo*), doge de Gênes, oncle du précédent, né vers 1355. Il s'était distingué fort jeune par sa bravoure et son habileté dans les armes. Le 22 septembre 1380 il avait dispersé la fameuse compagnie *de l'Étoile*, alors la terreur de l'Italie septentrionale. Il soutint longtemps les prétentions de son neveu Antoniotto. Exilé sous le dogat de l'illustre Tomaso Fregoso, Isnardo Guarco s'était réfugié auprès de Felipe-Maria Visconti, duc de Milan. Ce seigneur ne cessait d'exciter des troubles à Gênes, afin d'avoir un prétexte pour intervenir. En 1417, il excita Guarco à s'unir aux Montalde et aux Adorne pour renverser Fregoso, s'allia lui-même aux marquis de Montferrat et de Caretto, et tous ensemble vinrent attaquer Gênes. Fregoso se défendit vigoureusement; en même temps il fit des cessions de territoire à plusieurs des principaux confédérés. Ceux-ci abandonnèrent alors les insurgés, qui avaient proclamé un doge, Teramo Adorno. Fregoso repoussa facilement son compétiteur; mais bientôt, pressé sur mer par le roi d'Aragon Alfonse V, et assiégé de nouveau par Visconti, il remit la dignité ducale entre les mains du duc de Milan. Le 12 décembre 1435 les Génois se soulevèrent, tuèrent leur gouverneur, Olzati, chassèrent Trivulce et les Milanais, et se déclarèrent indépendants. Le premier doge qu'ils proclamèrent fut Isnardo Guarco; mais, au bout de sept jours, Tomaso Fregoso vint réclamer le dogat, et personne ne s'élevant pour le lui disputer, il marcha au palais, et congédia Guarco sans autre formalité. Celui-ci mourut peu après. A. DE L.

Uberto Foglietta, *Historia Genuensis*, lib. X. — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 189.

* **GUARDI** (*Francesco*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1712, mort en 1793. Élève et imitateur du Canaletti, il peignit, comme lui, les plus pittoresques sites de Venise avec un grand succès. L'effet de ces vues est plein de vérité et de charme, quoiqu'elles soient touchées avec moins de netteté que celles du maître. On reproche aussi à leur auteur d'avoir quelquefois altéré les proportions et manqué aux règles rigoureuses de la perspective. Malgré ces imperfections, les tableaux de Guardi sont très-recherchés, et le plus bel éloge que l'on puisse en faire est de dire qu'ils sont souvent attribués au Canaletti. C'est ainsi que les sept tableaux de Guardi que possède le Musée du Louvre ont été longtemps indiqués dans les catalogues comme appartenant au Canaletti, et ont même été gravés sous ce nom par Brustoloni.

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Villot, *Musée du Louvre*.

GUARGENA (*Domenico*), dit le *P. Félicien de Messine*; capucin et peintre de l'école napolitaine, né à Messine, en 1610. Élève du Hollandais Abraham Casembroodt; ce fut surtout en étudiant les ouvrages du Guide dans son couvent de Bologne qu'il se forma un style à l'imitation de celui de ce grand maître. Une *Madone* du P. Félicien, conservée au couvent des Capucins de Messine, le place au premier rang des peintres qu'ait possédés cet ordre, qui pourtant a fourni quelques peintres de talent. E. B—N.

Hackert, *Memorie dei Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

***GUARIENT** (*Ignace-Cristophe* VON), diplomate italien, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. A la suite de la coalition de Léopold Ier, Pierre Ier et Frédéric-Auguste II contre les Turcs, il fut deux fois ambassadeur de Venise à Constantinople, chargé d'une mission importante à Moscou. Il en a laissé trois relations manuscrites, qui se conservent dans les archives de Vienne. En outre, il passe pour avoir publié, sous le nom de son secrétaire Korb, un document très-curieux sur Pierre Ier, dans un ouvrage intitulé :

Diarium Itineris in Moscoviam J.-C. de Guarient; Viennæ Austriæ, in-fol. : l'auteur a été présent à la révolte des strelitz et aux supplices qui l'ont suivie. Pierre I[er] exigea et obtint de la cour de Vienne que ce livre fût supprimé, ce qui est la cause de son extrême rareté.

P[ce]. A. G—N.

Gordon, *Gesch. Peter's des Grossen* (Leipzig, 1765), I, 136. — Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland, bis 1700*, II, 392. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

GUARIENTI (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone selon les uns, à Venise selon d'autres, un peu avant 1700, mort vers 1758. Après avoir étudié le dessin et la peinture à Bologne, sous Giuseppe Crespi, il passa à Dresde en qualité de directeur de la galerie Électorale. Cette position le mit à même de connaître beaucoup d'artistes anciens et modernes oubliés par Orlandi dans son *Abbecedario*; il en profita pour enrichir d'une foule d'articles nouveaux ce recueil, qu'il réimprima à Venise, en 1753.

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

*GUARIENTO, GUARENTE, GUARINETTO ou GUARIERO, peintre de l'école vénitienne, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Vérone et Padoue se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à ce peintre, moins servile imitateur du Giotto que ceux qui l'avaient précédé. Il eut de son vivant une immense réputation, que justifient ceux de ses ouvrages, en petit nombre, qui sont parvenus jusqu'à nous. On voit un *Crucifix* et une fresque de ce maître à Bassano. En 1365, il avait peint en camaïeu à la terre verte, par ordre du sénat, dans la grande salle du conseil à Venise, un *Paradis*, qui en 1508 fut remplacé par celui du Tintoret. Sous cette immense toile restent encore, dit-on, quelques vestiges de la fresque du Guariento. Au palais Lazzara de Padoue, on conserve *un ange*, petit tableau du Guariento; mais c'est dans cette ville, au chœur de l'église des Eremitani, qu'il faut chercher les plus importants et les plus singuliers ouvrages de cet ancien maître. Ses fresques couvrent le chœur tout entier, et représentent les têtes *des douze Apôtres*, six *prophètes*, plusieurs *saints* et *martyrs*, quatre *docteurs*, *le Christ entouré des Apôtres*, des *groupes d'élus* et *de réprouvés*, plusieurs sujets de l'Ancien Testament, enfin *les sept Planètes*, parmi lesquelles figure Mercure en habit de moine, et en sa qualité de Dieu de l'éloquence, tenant un livre à la main. Ces compositions sont un peu confuses; elles tiennent encore du style byzantin; les auréoles des saints dorées et en relief sont bien primitives; mais pourtant on reconnaît déjà dans ces peintures une tendance marquée vers le progrès, et on ne peut s'empêcher de regretter qu'elles aient été en partie défigurées en 1589 par de maladroites restaurations.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti e dello Stato*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — P. Faccio, *Guida di Padova*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

*GUARIN, abbé de Sainte-Geneviève, puis de Saint-Victor à Paris, au douzième siècle, mourut en 1194. On ne sait rien sur ses premières années; il gouverna avec sagesse ses communautés dans des temps difficiles. La considération dont il jouissait était grande, car Philippe-Auguste, partant en 1190 pour la croisade, le nomma, par son testament, un des dispensateurs de ses trésors dans le cas qu'il vînt à mourir. Il reste de cet abbé plusieurs sermons manuscrits et quelques lettres, disséminées dans divers recueils.

G. B.

Oudin, *De Scriptor. eccles.*, t. II, col. 1566. — *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 30.

GUARIN (Dom *Pierre*), hébraïsant français, né au Tronquay, près de Lions-la-Forêt (Normandie), en 1678, mort à Paris, le 29 décembre 1729. Il fit profession chez les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, le 21 octobre 1696. Il était très-versé dans les langues anciennes, professa le grec et l'hébreu, et mourut bibliothécaire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On a de lui : *Grammatica Hebraica et Chaldaica, ex optimis quæ hactenus prodierunt, nova facilique methodo concinnata*; Paris, 1724-1728, 2 vol. in-4°. Deux projets de cet ouvrage avaient paru en 1717 et en 1721 : dans son premier projet, le P. Guarin attaqua le chanoine Masclef, qui avait donné une *Nouvelle Méthode pour apprendre l'hébreu sans points*; Paris, 1716; il l'attaqua de nouveau dans la *préface* de son premier volume. L'abbé Masclef y répondit par une longue *Lettre*, Paris, 17 novembre 1724; une seconde réplique de l'abbé Masclef fut rédigée par le P. oratorien de La Bletterie : elle se trouve dans l'édition de 1730 de la *Grammaire Hébraïque* de Masclef; — *Lexicon Hebraicum et Chaldæobiblicum, in quo non solum voces primigeniæ, seu radicales, verum etiam derivatæ, cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur; et latinis earum interpretationibus, quas exhibent optima, quæ hactenus prodierunt, vocabularia hebraica et chaldaica, præmittuntur græcæ quas suppeditant LXX interpretum translatio, et quæ supersunt Aquilæ, Symmachi, Theodotionis V, VI et VII editionum fragmenta. Accedunt nomina propria virorum, mulierum, idolorum, populorum, regionum, urbium, montium, fluviorum*, etc., *cum præcipuis eorum etymologiis*; Paris, 1746, 2 vol. in-4[b]. Les auteurs de la *Préface* de ce dictionnaire avertissent que le travail de dom Guarin ne s'étend que jusqu'à la lettre *Mem* inclusivement; que les lettres suivantes ont été exécutées par dom Le Tournois, et que les deux dernières lettres sont de la composition de deux autres bénédictins.

L—z—E.

Dom Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur.* — *Le Mercure*, décembre 1729.

GUARINI *de Vérone*, célèbre humaniste italien, né à Vérone, en 1370, mort à Ferrare, le 4 décembre 1460. Il était de la famille noble des Guarini; ses contemporains l'appellent tous *Guarino* ou *Varius*. Après avoir étudié le latin sous la direction de Jean de Ravenne, le maître de presque tous les Italiens distingués de cette époque, il se rendit vers 1390 à Constantinople, pour y suivre l'enseignement d'Emmanuel Chrysoloras dans la langue grecque. Il y resta cinq ans. Selon Viruncio, auteur du commencement du seizième siècle, Guarini rapporta de Constantinople deux caisses de manuscrits précieux, dont l'une fut perdue pendant la traversée. A cette nouvelle Guarini fut, dit-on si affecté que ses cheveux blanchirent pendant une seule nuit. Maffei a prouvé la fausseté de cette anecdote. De retour en Italie, Guarini enseigna publiquement le grec, selon toute probabilité, d'abord à Florence. Par suite de démêlés qu'il eut avec Niccolo Niccoli, il quitta Florence, et se rendit en 1415 à Venise, où il fut chargé d'une chaire de langue et de littérature grecques. Vers 1422 il passa, toujours en qualité de professeur de grec, à Vérone, avec cent-cinquante ducats d'appointements; il y enseigna aussi le latin. Vers 1426 il se rendit à Trente, mais il retourna à Vérone peu de temps après. L'envie de quelques-uns de ses concitoyens l'ayant dégoûté du séjour de Vérone, il accepta vers le mois de juillet 1429 l'emploi de précepteur, que Nicolas III, marquis d'Este, lui offrait auprès du jeune Lionel d'Este. Guarini se rendit donc à Ferrare, où il fut nommé en 1436 professeur de grec et de latin, avec quatre cents livres d'appointements. Lors du concile de Ferrare, il servit d'interprète entre les théologiens grecs et ceux de l'Église latine. Il est probable que Guarini retourna pour quelque temps à Vérone; mais il est certain qu'il passa les dernières années de sa vie à Ferrare. Il eut, selon Viruncio, jusqu'à vingt-trois enfants; ce qui semble le prouver, c'est qu'il annonce au comte San-Bonifacio, par une lettre datée de 1438, qu'il viendra le trouver avec ses douze enfants. Les éloges unanimes d'Æneas Sylvius, de Pogge, de Philelphe, de Valla mettent Guarini au premier rang parmi ceux qui ont ranimé au quinzième siècle l'étude de l'antiquité. Ses nombreuses traductions du grec doivent être, il est vrai, déclarées aujourd'hui défectueuses sous beaucoup de points; mais pour les contemporains de Guarini elles étaient la première initiation aux écrits des anciens. Selon l'opinion commune, ce serait Guarini qui aurait découvert en 1425 l'unique manuscrit des poésies de Catulle; Lessing, dans ses *Vermischte Schriften*, a prouvé le peu de fondement de cette assertion. Les principaux ouvrages de Guarini sont: *Plutarchi Paralela minora*, incunable sans marque de lieu ni d'année, réimprimé par Jodocus Badius avec quelques opuscules de Léonard Arétin; — *Strabonis Geographiæ Libri decem;* Rome, 1470, in-fol., et Venise, 1472, in-fol., avec les sept autres livres, traduits par Grégoire Typhernas. C'est sur l'ordre du pape Nicolas V que Guarini avait traduit tout l'ouvrage de Strabon, et non les dix livres seulement imprimés ici: ce fait a été prouvé par Maffei d'après des manuscrits écrits tout entiers de la main de Guarini; — *Vocabularius breviloquus, dialogus de arte diphthongandi et de accentu;* Bâle, 1478, et 1480, in-fol.; Cologne, 1486, in-fol.; — *Grammaticæ Institutiones*, sans date et sans nom de lieu (Vérone, 1487 et 1540), premier modèle d'une grammaire latine méthodique. — *Plutarchi Vitæ;* Brescia, 1488, in-fol.; Strasbourg, 1506, in-4°; Bâle, 1550: cette traduction comprend quatorze vies de Plutarque; Guarini en a traduit plusieurs autres, comme l'atteste un manuscrit de la Bibliothèque bodleyenne; — *Emmanuelis Chrysoloræ Erotemata Linguæ Græcæ in compendium redactæ;* Ferrare, 1509, in-8°: extrêmement rare. Dans ses notes Guarini contredit plusieurs fois son maître (*voy.* Henri *Estienne, De infidis Græcæ Linguæ Magistris*, p. 1571); — *Notæ in aliquot Ciceronis Orationes;* Bâle, 1553, in-fol.; Paris, 1554, in-fol. On a encore de Guarini quelques pièces de poésies, beaucoup de discours, des lettres, etc.; il n'y a qu'une petite partie d'imprimée dans divers recueils, le reste est encore inédit; deux volumes manuscrits de ses lettres sont à la Bibliothèque d'Este. E. G.

Joannes Pannonius, *Sylva Panegyrica, ad Guarinum præceptorem suum;* Bâle, 1518, in-4°; — Paolo Giovio, *Elogia*, n° CX. — Barth. Fazio, *De Viris sui ævi illustribus*, p. 17. — Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis.* — Maffei, *Verona illustrata*, part. II, p. 131. — Apost. Zeno, *Dissertazione Vossiane*, t. I, p. 218. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis*, édit. Mansi, t. III, p. 119. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX. — Bayle, *Dictionnaire.* — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VI, parte II, p. 287. — *Giornale de' Leterati d'Italia*, t. XII, p. 352; t. XIII, p. 406; t. XVI, p. 439; t. XXIV, p. 279. — Rosmini, *Vita e Disciplina di Guarino Veronese e de' suoi discepoli;* Brescia, 1805, 3 vol. in-8°.

GUARINI (*Jean-Baptiste*), philologue italien, fils du précédent, né à Vérone, vers 1425, mort à Venise, en 1513. Il succéda en 1460 à son père dans la chaire de grec et de latin à l'université de Ferrare, où il eut pour disciples, entre autres, les Giraldi, Alde Manuce et Jodocus Badius. Angelo Poliziano l'appelle le plus célèbre professeur de son temps. Le duc Borso l'envoya en France en qualité d'ambassadeur. Guarini professait encore à Ferrare en 1495. On a de lui: *De Ordine docendi et studendi;* Heildelberg, 1489, in-8°; Strasbourg, 1514, in-8°; Iéna, 1704, in-8°, avec des additions de Gotth. Struve; — *De Secta epicurea;* — *De Regno administrando;* — *Orationes et Epistolæ;* — *In Lucani* Pharsalia. Il a aussi traduit quelques discours de Démosthène, de Dion Chrysostome et de saint Grégoire de Nazianze; il a publié le premier les *Commentaria in Virgilium* de Ser-

vius à Venise, sans date; en 1471, il en fit une seconde édition.

Alexandre Guarini fils a publié, en 1521, à Venise, in-4°, les *Expositiones in Catullum*, de son père. E. G.

Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Onufrius Panvinius, *Antiquitates Veronenses*. — Maffei, *Verona illustrata*, pars II, p. 188. — Le même, *Degli Scrittori Veronesi*, libro III, p. 81. — Borsetti, *Hist. Gymnasii Ferrariensis*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, t. VI, pars II, p. 29. — Sax, *Onomasticon*, t. II, p. 472.

GUARINI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, fils d'Alexandre, né à Ferrare, le 10 décembre 1537, mort à Venise, le 4 octobre 1612. Il fit ses études dans sa ville natale, à Pise et à Padoue. Il alla très-jeune à Rome. De retour à Ferrare, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'université de cette ville. Il l'était encore en 1563, et il commençait à être connu comme poëte. De sa vie privée à cette époque on ne sait rien, sinon qu'il plaida contre son père pour l'héritage de son grand-père et de son grand-oncle, que le duc Hercule II s'entremit dans le procès, et que l'héritage, qui était considérable, fut partagé entre le père et le fils. Guarini se maria peu après avec Taddea Bendedei, d'une bonne famille de Ferrare. Vers l'âge de trente ans, il entra au service du duc Alfonse II, qui lui conféra le titre de chevalier. Le duc l'employa dans diverses missions diplomatiques, qui remplirent dix années de sa vie, et dont il s'acquitta avec plus d'honneur que de profit. Chargé, en 1567, d'aller complimenter le nouveau doge de Venise, Pierre Loredano, il fut ensuite nommé ambassadeur résident à la cour du duc de Savoie Emmanuel-Philibert; et après y être resté plusieurs années, il prêta à Rome en 1521 le serment d'obéissance du duc Alfonse au pape Grégoire XIII. En 1573 il eut une mission auprès de l'empereur Maximilien en Allemagne, et de là il se rendit en Pologne pour féliciter Henri de Valois sur son avénement au trône. A peine de retour à Ferrare, où il fut aussitôt nommé conseiller et secrétaire d'État, il dut repartir pour la Pologne, dont le trône était devenu vacant. Le duc Alfonse y prétendait; mais l'habileté de son ambassadeur fut inutile, et les électeurs polonais portèrent leurs voix sur un autre candidat. De vains titres avaient été la seule récompense des travaux diplomatiques de Guarini. Dégoûté d'une cour ingrate, il se retira en 1582 à La Guarina, maison de campagne qu'il possédait dans la Polésine de Rovigo. Malgré de nombreux procès et le soin d'une fortune embarrassée, Guarini trouva dans sa retraite le loisir de cultiver les lettres. Il revint à la poésie, qu'il avait négligée depuis sa jeunesse, et conçut l'idée de lutter contre le Tasse. Des rapports d'abord amicaux, puis froids et même hostiles, avaient existé entre les deux poëtes. Cependant, Guarini, voyant que les premières éditions de la *Jérusalem délivrée* étaient extrêmement incorrectes, surveilla celle qui fut imprimée à Ferrare en 1581. Il rendit le même service aux *Rime;* Ferrare, 1582, in-4°. Après avoir ainsi contribué à mettre en lumière les écrits du Tasse, Guarini, qui ne prétendait pas l'égaler dans le genre héroïque, crut pouvoir le surpasser dans le genre pastoral. Il composa son *Pastor fido*. Cette pièce, d'abord communiquée à quelques amis, lue ensuite à la cour du duc de Guastalla, Ferrante II, destinée à être imprimée, et peut-être même jouée, si l'on en croit Tiraboschi, aux noces de Charles-Emmanuel de Savoie et de l'infante Catherine, en 1585, eut une grande réputation, et essuya même des critiques longtemps avant d'être imprimée. Alfonse II, qui jusque là avait été fort indifférent pour le poëte, craignit de le perdre, et lui ordonna de venir reprendre à Ferrare ses fonctions de conseiller d'État. Guarini obéit; mais bientôt, ennuyé du séjour de cette ville, il demanda son congé au duc, et passa au service du duc de Savoie. Il y resta peu de temps, et se retira à sa maison de campagne, où il mit son *Pastor fido* en état de paraître. Cette pièce fut imprimée en 1590, et obtint un succès prodigieux. Guarini, qui se dégoûtait vite du service des princes, mais qui ne savait pas vivre loin d'eux, perdit encore douze ans de sa vie dans les petites cours de Mantoue, de Ferrare, de Florence, d'Urbin. Enfin, en 1605, redevenu simple citoyen de Ferrare, il alla complimenter Paul V sur son avénement au trône pontifical. Ce fut la dernière affaire publique où Guarini se trouva employé; mais ses affaires lui fournirent amplement de quoi s'occuper. Par un effet du hasard ou de son caractère, il eut toute sa vie des procès. Après avoir plaidé jeune contre son père, il plaida vieux contre ses enfants. Ses dernières années se passèrent à courir de Ferrare à Rome, de Rome à Venise, toujours sollicitant les juges et consultant les avocats. Ce fut entre deux procès que la fièvre le prit à Venise, et qu'il mourut, âgé de soixante-quatorze ans.

On a de lui : *Oratio ad Ser. Venetorum principem Petrum Lauretanum;* Ferrare, 1568, in-4°; — *Oratio ad Gregorium XIII;* Ferrare, 1572, in-4°; — *Oratio in funere imperatoris Maximiliani II;* Ferrare, 1577, in-4°; — *In funere Aloysii Estensis S. R. E. cardinalis Oratio;* Ferrare, 1587, in-4°; — *Il Verato, o vero difesa di quanto ha scritto Giason de Nores contra le Tragicommedie e le Pastorali;* Ferrare, 1588, in-8°. C'est une réponse de Guarini à une attaque de Jason de Nores contre le *Pastor fido*, qui était encore en manuscrit. De Nores répliqua, et Guarini publia une seconde réponse sous ce titre : *Il Verato secondo, o vero replica dell' Attizzata accademica Ferrarese, in difesa del Pastor fido, contra la seconda scrittura di Giason di Nores, intitolata* Apologia; Florence, 1593, in-4°; — *Il Pastor fido*, tragi-comédie pastorale; Venise, 1490, in-4°; Ferrare, 1490, in-12. Cette pièce est l'ouvrage le plus célèbre de Guarini; c'est

un drame pastoral, dont les nombreux incidents sont rattachés les uns aux autres avec une rare habileté, et dont le style est d'une richesse et d'une élégance admirables. Le sujet en est emprunté à l'histoire tragique de Corésus et de Callirhoé, rapportée par Pausanias. Guarini a fondé sur cette légende une intrigue très-complexe, entremêlée d'épisodes comiques et pastoraux. On lui reproche, avec raison, la subtilité et le raffinement des pensées, l'affectation du style, la licence de beaucoup de passages. Ces défauts, qui n'en étaient pas aux yeux de la plupart de ses contemporains, furent loin de nuire au succès du *Pastor fido*. Les éditions se multiplièrent rapidement; celle que Guarini donna à Venise, 1602, in-8°, est la vingtième; elle est enrichie de notes de l'auteur. Le *Pastor fido* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; il en existe des traductions françaises par l'abbé de Torche, Amsterdam, 1677, in-12; par Léonard de La Roche, Lyon, 1720, in-12, et par Pecquet, Paris, 1733-1759, 2 vol. in-12; — *Rime*. Ces poésies ont été souvent imprimées à la suite du *Pastor fido*; elles consistent en sonnets et en madrigaux. Les *Madrigaux* ont été traduis en français par Alexandre Picot, baron du Puiset; Paris, 1664, in-12; — *Il Secretario, dialogo nel quale si tratta dell' ufficio del secretario, del modo di comporre lettere*; Venise, 1594, in-4°; — *Lettere*; Venise, 1603, in-8°. On a encore de Guarini une comédie intitulée *Idropica*. Cette pièce, qui avait été composée en 1582, ne fut jouée qu'en 1608, à la cour de Mantoue; elle fut imprimée à Venise, 1613, in-8°, et à Viterbe, 1614, in-12. Il y a de la gaieté dans l'*Idropica*, mais trop peu de respect des convenances, et moins encore de vrai comique. Les comédies, sonnets, satires, traités politiques, discours de Guarini ont été recueillis dans l'édition de Ferrare, 1736, in-4°. Cette édition devait avoir huit volumes; il n'en a paru que quatre. Z.

Apostolo Zeno, *Vita del Guarini*, dans la *Galleria di Minerva*, t. I. — Alexandre Guarini, *Vita del Guarini*, dans le *Supplément* au *Giornale de' Letterati d'Italia*, t. II, p. 154, t. XXXV, p. 286. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXV, p. 172. — Barotti, *Difesa degli Scrittori Ferraresi*, p. I. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 111. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. VI, p. 373.

GUARINI (*Alexandre*), littérateur italien, fils du précédent, né vers 1575, mort le 14 août 1636. Il remplit plusieurs emplois à la cour de Ferrare et à celle de Mantoue. Il cultiva les lettres comme son père, mais avec moins de succès. On a de lui : *Bradamante gelosa*; Ferrare, 1616, in-4°; — *Apologia di Cesare, ingiustamente tiranno appellato*; Ferrare, 1632, in-fol.; — *Il frenetico Savio*; Ferrare, 1641, in-8°. C'est un dialogue sur la folie du Tasse.

Un autre *Alexandre* GUARINI, petit neveu de celui-ci et arrière-petit-fils de Jean-Baptiste, a laissé une *Vie* de son aïeul, insérée dans le *Giornale de' Letter. d'Italia*, t. II, p. 225, supplément. Z.

Borsetti, *Historia Gymnasii Ferrariensis*, t. II, p. 107.

GUARINI (Le P. *Camillo-Guarino*), religieux théatin et architecte italien, né à Modène, en 1624, mort en 1683. Savant philosophe, profond mathématicien, il avait fait une sérieuse étude de Vitruve, de Leo-Battista Alberti, de Palladio et de Vignole; on devait donc espérer trouver en lui une tendance à un retour au bon goût en architecture, si tristement méconnu au dix-septième siècle. Il arriva tout le contraire, et on ne sait ce qui doit le plus étonner de l'extravagance du P. Guarini, ou de l'aveuglement des princes, des prélats, des magistrats qui lui permirent d'exécuter à grands frais les conceptions hybrides de son imagination en délire. Il fit de ses connaissances en mathématiques la plus bizarre application aux combinaisons de toutes les manières dont les matériaux peuvent se prêter aux jeux de l'imagination, et il tira de ses études une malheureuse facilité à tourmenter et torturer tous les éléments de l'architecture. Il n'employa la science du trait qu'à faire de son art un jeu de difficultés. Ennemi déclaré de toute forme simple, il sembla prendre à tâche de défier le spectateur de trouver dans ses ouvrages une seule ligne droite ou même une courbe régulière. Enfin, auprès du P. Guarini, le Borromini lui-même, ce père du genre baroque et contourné, est un modèle de simplicité, de pureté et de bon goût; et pourtant telle était alors la dépravation des esprits que l'Europe entière sembla se disputer le triste privilége de posséder quelques œuvres de ce cerveau malade. Sur ses dessins s'élevèrent, à Modène, l'*église de Saint-Vincent*; à Vérone, le *tabernacle de Saint-Nicolas*; à Messine, l'*église des PP. Somasques*; à Prague, *Sainte-Marie d'Etting*; à Lisbonne, *Sainte-Marie de la Providence*; à Paris enfin, l'*Église de Sainte-Anne-la-Royale*, appartenant aux Théatins, commencée en 1648, terminée en 1720, et démolie cent ans plus tard, après avoir servi aux destinations les plus opposées.

C'est surtout à Turin que le P. Guarini a pu donner carrière à sa fantaisie. Architecte du duc de Savoie, il construisit la *Porte du Pô*, la riche *chapelle du Saint-Suaire*, ajoutée à la cathédrale de Saint-Jean, l'*église Saint-Laurent-des-Théatins*, celle de *Saint-Philippe-Neri*, le *palais du prince Philibert de Savoie* et les deux *palais Carignan* de Turin et *de Racconigi*.

Après sa mort on a publié un ouvrage du P. Guarini intitulé : *Architettura civile*, qui ne fit que confirmer l'idée que ses monuments avaient fait concevoir du dérèglement de son génie.

Ticozzi semble s'être chargé de résumer l'opinion de la postérité et de faire l'oraison funèbre du P. Guarini en terminant ainsi la notice consacrée à ce singulier architecte : « Il mou-

mit enfin, à l'âge de cinquante-neuf ans, *au grand avantage de l'art.* » E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — Milizia, *Memorie degli Architetti, antichi e moderni.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Quatremère de Quincy, *Vie des plus célèbres Architectes.* — Dulaure, *Histoire de Paris.* — G. Stefani et D. Mondo, *Torino e suoi dintorni.*

GUARINO (en latin *Varinus*), plus connu sous le nom de *Favorinus*, *Phavorinus* ou *Favorino*, philologue et lexicographe italien, né vers 1450, à Favora, près de Camerino (Ombrie), d'où il prit les surnoms de *Favorinus* et de *Camers*, mort en 1537. Il étudia le grec et le latin à Florence, sous Ange Politien, et se perfectionna dans ces deux langues classiques sous la direction de Jean Lascaris. Il entra ensuite dans l'ordre des Bénédictins, et se rendit célèbre par de grands travaux de lexicographie grecque. Il fut choisi pour être le précepteur de Jean de Médicis, et plus tard pour diriger la bibliothèque des Médicis à Florence. Son élève, devenu le pape Léon X, le nomma, en 1514, évêque de Nocera. On a de Guarino : *Thesaurus cornucopiæ et horti Adonidis*; Venise, Alde, 1496, in-fol.; 1504, in-fol. Cet ouvrage est un recueil par ordre alphabétique d'observations grammaticales sur la langue grecque, extraites de trente-quatre grammairiens grecs ; avant d'être imprimé, il fut revu par Antinori, Ange Politien, Alde l'Ancien, et Urbain Bolzano ; — *Apophthegmata ex variis authoribus per Joannem Stobæum collecta, Varino Favorino interprete*, Rome, 1517, in-4° ; réimprimé sous ce titre : *Varini Camertis Apophthegmata ad bene beateque vivendum...*; Rome, 1519, in-8°; — *Magnum Dictionarium, sive Thesaurus universæ Linguæ Græcæ, ex multis variisque autoribus collectus*; Rome, 1523, in-fol.; Bâle, 1538, in-fol.; Venise, 1712, in-fol. Ce dictionnaire a été chez les modernes le premier grand ouvrage de lexicographie grecque. Guarino a coordonné et fondu les *lexiques* de Suidas, d'Hesychius, d'Harpocration, d'Eustathe, de Phrynicus. On a reproché à Henri Estienne d'avoir largement profité du travail de Guarino et de n'en avoir pas fait mention. Y.

Jacobilli, *Chronologia de' Vescovi di Nocera.* — *Bibliotheca degli Scrittori dell' Umbria.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*; t. XXIII.

***GUARIONEX**, cacique d'Haïti, né au quinzième siècle, mort au mois de juillet 1502. C'était avec Guacanagari et Caonabo, le roi le plus puissant de la région nouvellement découverte. Il étendait sa domination sur un peuple à demi civilisé, qui se développait dans la Vega-Real sur une cinquantaine de lieues, et dont le père Roman Pane entreprit inutilement la conversion, vers l'année 1496. La ville à laquelle on avait imposé le nom d'Isabelle s'était élevée, sans qu'il permît sa construction, sur le territoire de Guarionex. Pedro Margarit, qui se montra si contraire à Colomb, ruina ce beau pays. Guarionex entra d'abord dans la confédération des caciques armés contre les Espagnols et dirigée par Caonabo, le seigneur de la Maison d'Or. Colomb parvint à l'en détacher, et sans nul doute les différences de race qui existaient entre les Igneris, à demi civilisés, et les farouches Caraïbes, étaient pour beaucoup dans la facilité que ce chef malheureux montrait à se porter du parti de ses ennemis. Lorsqu'on imposa aux caciques alliés le tribut qui devait être payé en poudre d'or et que l'on devait percevoir tous les ans, Guarionex offrit de payer en maïs et en vivres de toutes espèces ce qu'on exigeait en valeur métallique. Il donnait pour motif de sa proposition que les peuples de la Vega-Real montraient peu d'aptitude pour le lavage des sables aurifères, assez peu riches d'ailleurs dans son pays. Il eût été sage sans aucun doute d'écouter ses raisons, et de lui laisser livrer à la culture un magnifique territoire de cinquante lieues d'étendue et dont rien n'égalait la fertilité ; on n'en fit rien ; et cependant en agissant ainsi on eût évité de grands maux. Guarionex sentit son esprit s'aigrir de nouveau : il ne s'était pas encore séparé des chrétiens, il recevait leurs missionnaires et acceptait en partie les dogmes de leur religion (1), lorsqu'un Espagnol, nommé Barahona, vint à enlever la femme du chef indien : celui-ci se sépara dès lors de la cause des étrangers, qui, pour son malheur, il avait si bien accueillis. Ce cacique était peu belliqueux, et surtout sans talent pour la guerre ; malgré l'armée de quinze mille Indiens qu'il parvint à réunir et à laquelle se joignirent des caciques plus vaillants que lui. Il fut défait dans la Vega par Barthélemy Colomb, qui le rendit après la victoire à ses sujets éplorés. Au risque de compromettre sa popularité, l'adelantado fit même en cette occasion un acte de justice, dont on ne saurait trop le louer : tandis qu'on rendait la liberté au chef vaincu, on emprisonnait celui qui l'avait outragé dans son honneur conjugal.

Comme la belle Anacoana, Guarionex paraît avoir été une sorte de barde inspiré, un dépositaire des traditions poétiques de son beau pays. C'était probablement ce caractère, uni à quelque souvenir religieux, qui le rendait si cher à ses peuples. Lorsqu'on supposa qu'il allait être mis à mort par Barthélemy Colomb, après la bataille que celui-ci avait remportée sur les Indiens qu'il avait commandés, ceux-ci se roulaient à terre dans leur désespoir et faisaient entendre en chœur des espèces de hurlements prolongés. Ces plaintes douloureuses ne contribuèrent pas peu à émouvoir la pitié du vainqueur. Durant la fête où Ovando extermina la race des chefs igneris, Guarionex faisait partie des quatre-vingt-quatre caciques dont se composait l'assemblée ; il périt avec eux. F. D.

(1) On affirme que les efforts des missionnaires avaient été assez fructueux pour qu'il sût réciter le *Pater* et l'*Ave*. Il n'avait pas cependant accepté encore le baptême.

Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses voyages*; Paris, 1856, 2 vol. in-8° — Washington Irving, *Histoire de Colomb*. — Charlevoix, *Histoire de Saint-Domingue*. — Émile Nau, *Histoire des Caciques d'Haïti*; Port au-Prince, 1855, in-4°.

GUARNA (*André*), de Salerne, littérateur italien, vivait à la fin du quinzième siècle. On ne sait guère sur son compte autre chose si ce n'est qu'il était d'une famille noble et qu'il composa en distiques latins un ouvrage grammatical, assez bizarre, consacré à raconter la rivalité du *nom* et du *verbe*, représentés comme deux rois qui se disputent la souveraineté.

Cette production, qui paraîtrait aujourd'hui fort insipide, fut alors très-bien accueillie; la première édition est datée de Crémone, 1511; elle avait été précédée d'une ou deux autres, sans date, et fut suivie de plusieurs dans le seizième et le dix-septième siècle; les deux dernières qui nous sont connues virent le jour à Leyde en 1674, à Cobourg en 1734. Il en existe aussi deux traductions françaises, publiées à près de deux cents ans d'intervalle, par Roger, Paris, 1616, et par H. B., Poitiers, 1811. G. B.

Hummel, *Neue Bibliothek seltn. Bücher*, t. I, p. 408.

GUARNACCI (*Mario*), prélat et érudit italien, né à Volterre, en 1701, mort le 21 août 1785. Après avoir pris le grade de docteur à Florence, où il suivit les cours de Salvini, il se rendit à Rome. Il y fut d'abord *segreto*, c'est-à-dire docteur de l'abbé Rezzonico, qui devenu pape prit le nom de Clément XIII. Ensuite il entra dans la prélature, et fut nommé membre et plus tard doyen de la signature de justice. Quoique honoré de la faveur de Benoît XIV, qui le chargea de continuer les *Vies des Papes* de Chacon, Guarnacci se retira en 1757 dans sa patrie. Il y découvrit des restes considérables de thermes romains. Ayant réuni une collection d'antiquités étrusques, qu'il légua plus tard à la ville de Volterre, il s'occupa avec ardeur de revendiquer en faveur des anciens habitants de sa patrie, les Étrusques, une grande part dans la formation de la nation italique. L'ouvrage dans lequel il exprima ses idées sur ce sujet, les *Origini Italiche*, fut critiqué par divers érudits; Guarnacci défendit son système avec opiniâtreté et passion, jusqu'à demander au grand-duc de Toscane la destitution du P. Antonioli, un de ceux qui avaient attaqué les opinions de Guarnacci. Dans ses ouvrages, ce dernier fait preuve d'une grande érudition; mais il s'abandonne trop souvent à des hypothèses sans fondement. On a de lui : *Dissertazione sopra le XII Tavole*, insérée dans les *Memorie della Società Colombaria*, t. I, Florence, 1747, in-4°; — *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum et Cardinalium a Clemente X ad Clementem XII*; Rome, 1751, 2 vol. in-fol.; — *Origini Italiche*; Volterre, 1768-1772, 3 vol. in-fol. Guarnacci publia, dans l'*Esame critico dei Prefetti di Roma*, du P. Corsini, une réponse aux objections faites par le P. Bardetti contre les *Origini Italiche*; — *Poesie di Zelalgo Arassiona*; Lucques, 1769, in-4°: ces poésies furent publiées sous le nom que Guarnacci avait dans l'Académie des Arcades. Il a encore écrit la biographie de Salvini, insérée dans les *Vite degli Arcadi illustri*. Enfin, il a fait la description du musée étrusque rassemblé par lui, dans une lettre adressée à Séb. Donati, insérée dans le t. III des *Œuvres* de Muratori, de l'édition d'Arezzo. E. G.

Lombardi, *Storia della Letter. Ital. nel secolo XVIII*, t. IV. — *Novelle Letterarie di Firenze*, t. XVI, p. 611.

GUARNANA ou **VARANA** (*Giacomo*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1720, mort en 1807. Il fut élève de Seb. Ricci et de G.-B. Tiepolo. A un grand talent de composition il joignait un bon coloris. L'académie de Copenhague lui avait offert le titre de son premier peintre, et l'impératrice de Russie avait cherché à l'attirer à sa cour, enchantée qu'elle était d'un tableau qu'elle possédait de ce maître, *Le Sacrifice d'Iphigénie*; mais il ne put se décider à quitter sa patrie.

Il fut le maître de son fils *Vincenzo*, mort en 1815, sans avoir pu égaler son père. E. B—N.

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

GUARNERI, famille d'habiles luthiers italiens, dont les principaux sont :

Pietro-Andrea, né à Crémone, vers 1630, mort après 1680. Il fut l'un des meilleurs élèves du célèbre Geromino Amati. Ses violons sont généralement d'un grand modèle; cependant, on en trouve quelques-uns plus petits, qui ont un timbre argentin et pénétrant, mais qui manquent de rondeur. Les bons instruments de cet artiste ont été fabriqués entre 1662 et 1680.

Pietro, fils du précédent, né à Crémone, vers 1670, mort à Mantoue, vers 1720. Il était élève de son père, auquel il succéda. Vers 1700, il quitta sa ville natale, et vint s'établir à Mantoue. Ses meilleurs violons portent les dates de 1700 à 1717; ils sont inférieurs à ceux de son père pour l'éclat du son; cependant, ils se payent couramment de 1,000 à 1,200 francs.

Giuseppe, neveu du précédent, né à Crémone, vers 1690. Il est le plus célèbre de sa famille, et étudia dans l'atelier de Stradivari. Des principes positifs et une grande connaissance des vibrations le guidaient dans ses combinaisons. Cependant, il n'eut jamais dans le travail la délicatesse de son maître; sa facture est souvent même très-négligée. Ses *f* coupées presque droites et anguleuses sont mal formées. Ses filets sont mal tracés, son modèle est en général plus petit que celui de Stradivari, ses voûtes sont moins élevées et ses épaisseurs plus fortes. Le son de ses instruments a de l'éclat, mais il a moins de rondeur et de velouté que ceux de son maître. Les violons de Giuseppe Guarneri se vendent de 2,000 à 3,000 francs, selon leur état de conservation. E. D—s.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GUARNIER ou **GUARNERIUS** (*Guillaume*),

compositeur belge, de la seconde moitié du quinzième siècle. En 1478 il professait la musique à Naples avec une grande réputation. On trouve dans un manuscrit in-fol. de la bibliothèque de Cambray (sous le n° 9), qui contient des *faux bourdons* et d'autres pièces à quatre parties, *deux hymnes* de Guarnerius *Optimus*. Ce manuscrit est d'environ 1450.

E. D.—s.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GUARNIERI-OTTONI (*Aurelio*), antiquaire italien, né à Osimo, en 1748, mort en 1788. Il vint très-jeune se fixer à Venise, y forma une précieuse collection de livres et de manuscrits rares, ainsi qu'un riche musée d'objets antiques. Une mort prématurée l'empêcha de mettre au net et de publier le fruit de ses savantes recherches. On a de lui : *Dissertazione epistolare sopra un' antica ara marmorea esistente nel museo Veneto Nani;* Venise, 1785, in-4°; — *Dissertazione intorno all' antica via Claudia dalla città di Altino fino al fiume Danubio;* Bassano, 1789, in-4°. Cette dissertation fut publiée par Geronimo-Ascanio Molini après la mort de l'auteur. Dans les *Antichità Picene* de Colucci, t. XI, p. 117, on trouve une controverse entre Guarnieri-Ottoni et l'abbé Lancelotti. Ce dernier avait avancé que Nuceria Camelaria, ville du Picenum, était voisine de Piticchio-di-Roccacontracta. Guarnieri semble avoir réfuté cette opinion d'une manière victorieuse. L—z—e.

Biografia universale (édit. Bassano).

GUASCO (*Annibal*), littérateur italien, né à Alexandrie, vers le milieu du seizième siècle, mort dans cette ville, le 4 février 1619. Il s'adonna avec ardeur à la culture des lettres; il ne se distingua néanmoins dans aucun genre, parce que, voulant trop apprendre à la fois, il passait précipitamment d'un sujet à un autre, sans rien étudier profondément. Ses ouvrages sont : *Ragionamento del governarsi ella in corte, andadovi per Dama;* Turin, 1586, in-8°; — *Rime;* Alexandrie, 1599, in-12; — *Tela cangiante, madrigali;* Milan, 1605, in-12; — *Lettere con alcune rime;* Pavie, 1618, in-4°.

E. G.

Ghilini, *Teatro d'huomini letterati*.

GUASCO (*Octavien* de), comte de Clavières, érudit piémontais, né à Pignerol (Piémont), en 1712, mort à Vérone, le 10 mars 1781. Il était le second des trois fils du comte François de Guasco, gouverneur de Pignerol, et d'Anne Castiglioni. Sa santé ne lui permit pas d'embrasser la carrière militaire, que suivaient déjà ses frères. Après un long séjour à Turin et dans d'autres universités d'Italie, il vint en France (1738). Montesquieu l'honora de son amitié, et le prince Cantemir, ambassadeur de Russie, l'aida de ses conseils et lui indiqua des sujets de travaux. Guasco mit au jour plusieurs dissertations qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et celles de la Société Royale de Londres. Sa fortune, déjà considérable, s'accrut en 1751 des revenus d'un canonicat à Tournay, et d'une pension faite par l'Autriche. Une mésaventure lui attira l'inimitié des courtisans de madame Geoffrin, jadis ses amis; il prit en dégoût sa patrie d'adoption, et ne songea plus qu'à se choisir une retraite : il se rendit d'abord à Florence, puis à Vérone, où il mourut. Ses deux frères, devenus généraux, moururent, l'un en 1762, l'autre en 1780, et ne le précédèrent que de peu de temps dans la tombe. On a d'Octavien de Guasco : *Satires du prince Cantemir, précédées de l'histoire de sa vie;* Londres, 1750, 2 part. in-12; — *Dissertations historiques, politiques et littéraires;* Tournay, 2 vol., pet. in-8° : ce livre, estimé, contient : *Mém. sur l'état des sciences et des arts en France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII*, couronné en 1766 par l'Acad. des Inscriptions; *De la véritable signification du titre* d'autonome, *que prenaient plusieurs villes soumises à une puissance étrangère, et des priviléges attachés à ce titre;* dissertation couronnée en 1747, et imprimée à Avignon, 1748, in-8°; — *Traité sur les Asiles, tant sacrés que politiques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ceux du christianisme;* — *Dissertation sur le préteur des étrangers* (prætor inter cives et peregrinos); — *Lettres familières du président de Montesquieu;* Florence, 1767, in-12. Ces lettres sont une sorte d'apologie de Guasco; néanmoins, il nie en être l'éditeur. Mme Geoffrin, qu'elles offensaient, en fit faire deux autres éditions, avec des suppressions, dans la même année. La dernière édition, qui parut à Rome, en 1773, in-12, est complète; — *Essai historique sur l'usage des statues chez les anciens;* Bruxelles, 1768, in-4° : livre écrit au point de vue de la philosophie, et non de l'esthétique; — *Dissertation sur les Volces anciens habitants du Languedoc:* parut d'abord en partie dans le XXIIIe volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, et imprimée complétement dans les volumes IV et V du *Recueil de la Société Typographique de Bouillon*, 1769 et 1770; — *Mémoire sur l'état des sciences en France sous le règne de Louis XI*, couronné en 1749 par l'Ac. des Inscriptions. On croit que cet ouvrage est demeuré manuscrit ainsi que les suivants : *Observations historiques sur quelques-unes des provinces méridionales de la France;* — *Dissertation sur le pape Clément V;* — *Essai sur le temple consacré à Sérapis dans la ville de Pouzzoles*. Guasco avait en outre traduit en italien, sous la direction de ses amis : l'*Esprit des Lois* de Montesquieu et l'*Histoire de l'Agrandissement et de la Décadence de l'Empire Ottoman* par Demetrius Cantemir, père de l'ambassadeur.

Louis Lacour.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XLV.

GUASCO (*Francesco-Eugenio*, marquis de),

érudit piémontais, cousin du précédent, né à Alexandrie (Piémont), vers 1730. Il se livra à l'étude de l'antiquité et de tout ce qui s'y rattache, littérature, science ou art. Il était président du Musée romain. On a de lui : *Sopra la rinungia fatta da Luccio Corn. Silla della dittatura, Ragionamento*; 1763; — *La Congiura di Catalina*, trad. de Salluste avec des *Notes*; Naples, 1763, in-4°; — *Musæi Capitolini antiquæ Inscriptiones, nunc primum conjunctim editæ notisque illustratæ*; Rome, 1775-1778, 3 vol. in-fol.; — *Annæi Senecæ Ludus in mortem Claudii Cæsaris, notis illustratus*; Verceil, 1787, in-4°. L—z—E.

Nuova Enciclopedia popolare; Turin, 1848, in-4°.

GUASCONO (*Dominique-François*), savant italien du quinzième siècle, et auteur d'un volume intitulé : *Prognosticon astrologicum super principales partes mundi*; Venise, 1475, in-4°. On a lieu de croire que Guascono était professeur d'astronomie à Padoue; mais les renseignements sur son compte manquent. G. B.

Documents inédits.

GUASPRE (LE). *Voy.* DUGHET (*Gaspard*).

GUAST (*Louis-Béranger* DU), mignon de Henri III, né vers 1545, assassiné à Paris, le 31 octobre 1575. Il était le premier favori de Henri III, et fut chargé en 1574, conjointement avec Hurault de Cheverny, de demander en mariage pour son maître Louise de Vaudemont et de dresser les articles du contrat de mariage. Il réussit dans cette mission, et après les fêtes de noces (15 février 1575), il rejoignit le duc de Guise, qui tenait la campagne contre les protestants. Il se distingua au combat de Dormans, où Thoré fut mis en pleine déroute (10 octobre 1575). De retour à la cour, il reprit le cours de ses galanteries. Il était brave, mais insolent et fort indiscret ; il faisait parade de sa haine pour le duc d'Alençon et pour son favori Bussy d'Amboise. Il alla jusqu'à révéler la liaison amoureuse qui existait entre Bussy et la reine Marguerite de Navarre, et attira à cette princesse de vives réprimandes de la part de sa mère, du roi et de son mari. Marguerite résolut de se venger : sachant que le baron de Vitteaux, qui, quatre années auparavant, s'était signalé par le meurtre d'Antoine d'Aligre, se tenait caché dans le couvent des Augustins de Paris, elle fut l'y trouver : elle lui rappela que du Guast s'était toujours opposé à ce qu'il obtînt sa grâce, et lui proposa de se défaire de leur ennemi commun par l'assassinat. Comme Vitteaux résistait encore, elle fit taire ses scrupules en l'enivrant de caresses. Le meurtre fut résolu. Du Guast avait loué rue Saint-Honoré, proche du Louvre, une petite maison pour donner des rendez-vous à ses maîtresses. Ce fut là que Vitteaux entra à dix heures du soir avec quelques spadassins. Il surprit du Guast dans son lit, et l'égorgea, tandis que les complices du meurtrier éteignaient les flambeaux et massacraient les valets. Vitteaux gagna ensuite les murs de la ville, les franchit au moyen d'une corde et courut joindre le duc d'Alençon. Le roi fit commencer une instruction sur ce crime; mais il n'y fut donné aucune suite. Henri se borna à faire à la victime un convoi magnifique ; il regretta peu d'ailleurs son favori; celui-ci commençait à le fatiguer en l'exhortant à montrer plus de courage et d'activité. A. DE L.

Cheverny, *Mémoires*, t. I, p. III. — De Thou, *Hist.*, lib. LIX, p. 125; l. LX, p. 186; l. LXI, p. 225. — L'Estoile, *Journal de Henri III*, p. 122. — Marguerite de Navarre, *Mémoires*, t. LII, p. 894, 196, 214, 229. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIX, p. 321, 349. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

GUAST (DU), capitaine français, parent du précédent, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était fort avant dans la faveur de Henri III, qui lui confia le commandement de ses gardes à pied. Du Guast prit en cette qualité une part fort active à l'assassinat du duc François de Guise, dit *le Balafré* (23 décembre 1588). Louis de Guise, cardinal de Lorraine, et Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, furent arrêtés le même jour et emprisonnés dans les combles du château de Blois. Le lendemain le roi donna ordre à du Guast de tuer le cardinal. Le capitaine se rendit auprès des deux prélats, emmena Louis de Lorraine dans une pièce séparée, et lui dit de se préparer à la mort. Le cardinal se mit à genoux, fit une courte prière, couvrit sa tête de son manteau et fut tué à coups d'arquebuse par quatre soldats. Henri III n'avait gardé que huit des prisonniers qu'il avait fait arrêter lors du meurtre des Guises : c'étaient le cardinal Charles de Bourbon, le jeune prince de Joinville, devenu duc de Guise par la mort de son père, les ducs d'Elbeuf et de Nemours, l'archevêque de Lyon, le président Neuilly, La Chapelle-Marteau, président des Seize, et l'abbé Cornac. Pour démontrer au public la nécessité où il s'était vu de frapper les Guises, il fit instruire le procès de ses captifs. Comme ils ne lui semblaient pas en sûreté à Blois, il les fit transférer au château d'Amboise, dont il donna le commandement à du Guast, croyant avoir en lui un gardien incorruptible. Mais il n'en fut rien; le capitaine eut bientôt des pourparlers avec ses prisonniers; déjà il donnait au cardinal de Bourbon le titre de majesté, il l'autorisait à négocier avec les ligueurs de Paris, lorsque le roi fut averti et eut la faiblesse de racheter Bourbon et les trois autres princes de leur geôlier moyennant 30,000 écus; il lui permit même de faire son profit de la rançon des quatre autres, et le confirma dans le gouvernement d'Amboise. A. DE L.

Davila, *Historia*, lib. IX, p. 529; lib. X, 533, 564. — De Thou, *Histoire*, lib. XCIII, p. 348, 349; lib. XCIV, p. 378. — Pasquier, *Lettre* de Blois du 27 déc., liv. XIII; lett. V, p. 368, lett. X, p. 383-384. — Cayet, *Chronologie*, liv. I, p. 271, 322, 328. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XX, p. 484, 485-496.

GUASTALLA (*Ferdinand I, II et III*, comtes DE). *Voy.* GONZAGUE.

GUASTAVINI (*Giulio*), médecin génois, né

à Gênes vers 1580. Il était d'une famille patricienne, mais préféra la science aux armes. Il se fit recevoir docteur en médecine, et alla en 1614 professer à Pise. Ses cours furent très-suivis. On a de lui : *Commentarii in priores decem Aristotelis problematum sectiones;* Lyon, 1608, in-fol.; — *Locorum de Medicina selectorum Liber ;* Lyon, 1616, in-4°; second volume, Florence, 1625, in-4°. Haller parle de cet ouvrage avec éloge. A chaque question que l'auteur propose il joint les opinions de ses devanciers les plus savants, puis il ajoute le sien. Il se pose comme partisan convaincu de la saignée, et ses préceptes consistent presque exclusivement à combattre les symptômes; il dit, par exemple, que « dans les maux rebelles il faut souvent changer les remèdes et varier la cure pour faire face aux différents accidents qui se présentent dans le cours des longues maladies. » On a aussi de lui : *Annotationi sopra la Gerusaleme del Tasso;* Gênes, 1617, in-fol, : Guastavini a laissé en manuscrit : *Vitæ Medicorum illustrium.* L—z—e.

Éloy, *Dictionnaire hist. de la Médecine.* — Haller, *Bibliotheca Medicinæ practicæ.* — Oldoin, *Athenæum Ligusticum.*

GUAT. *Voyez* Le Guat.

* **GUATAVITA**, chef souverain d'une partie de la Nouvelle-Grenade, vivait au quinzième siècle. Ce personnage, revêtu du titre de *usaque*, inférieur à celui de *zipa*, dominait le territoire le plus riche du plateau de Cundinamarca ; c'était sur son fertile territoire que s'étendait le lac magnifique qui lui a emprunté son nom. Guatavita avait donné une impulsion extraordinaire à l'industrie naissante des peuples de race *chibcha* qui lui étaient soumis ; c'étaient eux qui travaillaient avec le plus d'habileté les métaux précieux qu'ils savaient extraire et qui en fabriquaient ces statuettes d'or, assez grossièrement façonnées, recherchées encore de nos jours avec tant d'empressement par les archéologues des deux mondes. Guatavita signifie littéralement *corniche de la montagne.* Ce chef ne tarda pas à entrer en lutte avec le zipa des Chibchas, chef souverain que l'on nommait Nemequene, *Os de Lion.* Ce despote, pour déclarer la guerre à son feudataire, se targua d'une ordonnance que celui-ci avait rendue récemment. Guatavita en effet avait sévèrement défendu à ceux de ses sujets qui s'étaient rendus habiles dans la fabrication des objets d'or et d'argent de s'éloigner de son territoire; et si les chefs du voisinage prétendaient obtenir leurs services, ils devaient envoyer, en échange du transfuge, deux serviteurs habiles, capables de dédommager le souverain par leur industrie et en état de lui payer un tribut. Le zipa n'attaqua pas ouvertement le chef puissant dont il convoitait les richesses : il se ménagea des inteligences dans la ville où il commandait, fit alliance avec un chef nommé Guasca, et durant une nuit les troupes venues de Bogota firent irruption sur la ville siége de l'industrie indienne dans ces contrées; la cité tomba au pouvoir de Nemequene, et durant le combat Guatavita perdit la vie. Cet événement dut avoir lieu dans les dernières années du quinzième siècle. Après cette injuste agression, Nemequene poursuivit ses conquêtes ; mais il trouva bientôt la mort, et laissa le pouvoir à Thisquezuza, le souverain qui régnait lorsque les Espagnols apparurent sur le plateau de Cundinamarca. Guatavita a imposé son nom au lac sacré dans lequel on prétend que les Chibchas jetèrent toutes leurs richesses au moment de la catastrophe qui faisait tomber le pouvoir entre les mains du Zipa des Chibchas (1). La biographie de ce chef malheureux, qui commandait à des peuples aujourd'hui éteints, est environnée de ténèbres; elle mérite cependant de tenir une place ici, parce qu'elle signale le représentant d'une civilisation tout à fait différente de celle qu'on observa chez les Aztèques et chez les Péruviens, et qui a laissé d'intéressants vestiges. F. D.

Piedrahita (Le Dr D. Lucas Fernandes), *Historia general de las Conquistas del nuevo Reyno de Granada ;* Madrid, 1688, in-fol. — Urricoechea, *Memoria sobre las Antiguedades Neo-Granadinas ;* Berlin, 1854, in-4°. — J. Acosta, *Compendio historico del Descubrimiento y colonizacion de la Nueva-Granada;* Paris, 1848, in-8°. — El P. F. P. Simon, *Noticias historiales de tierra firme ;* in-fol.

GUATIMOZIN. *Voy.* Quauhtemotzin.

GUATTANI, antiquaire italien, né à Rome, le 18 septembre 1748, et mort à Milan, le 29 décembre 1830. Il étudia le droit, devint secrétaire du célèbre graveur Piranesi, et se mit dès lors avec ardeur à l'étude de l'antiquité. Il découvrit la petite chambre solaire dans les thermes de Caracalla, et poursuivit le grand ouvrage de Winkelmann, auquel il ajouta six autres volumes, qui lui valurent la bienveillance de Lanzi et d'Agincourt. Pie VI l'éleva alors à la charge d'assesseur de la sculpture. Mais à cette époque Guattani, qui avait perdu sa première femme, se remaria avec une jeune et belle cantatrice romaine, Marianna Vinci, et tourna son esprit vers d'autres pensées. Il accompagna sa femme sur les premiers théâtres d'Europe : il voyagea en Sicile, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, dans la Flandre, en France et en Portugal. Enfin, il fut appelé à Paris, en 1811, à la direction du Théâtre-Italien; il retourna à Rome, sur l'invitation du cardinal Caprara, et fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie romaine d'Archéologie, de l'Académie pontificale

(1) M. Alex. de Humboldt, qui n'ignorait aucun de ces faits, les avait signalés au commencement du siècle; il n'en fallut pas davantage pour qu'une compagnie se formât en Europe, à la recherche des richesses du lac; mais les eaux profondes du Guatavita, au fond duquel sont cachées les idoles, ne purent être épuisées, et les fonds des actionnaires disparurent à tout jamais comme elles. Ce qu'il y eut de plaisant dans cette affaire, c'est que les imprudents industriels s'en prirent de leur insuccès au célèbre voyageur! On nous affirme que les tentatives d'épuisement ont été depuis renouvelées. (F. D.)

de S.-Luca et professeur d'histoire et de mythologie. Ses principaux ouvrages sont : *Le Statue del Museo Chiaramonti i monumenti inediti;* — *La Roma antica;* — *Le Memorie enciclopediche;* — *La Descrizione della Galleria dei Quadri del principe di Canino;* — *La Sabina illustrata;* — *La Pittura comparata.*

M. VAN TENAC.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.*

GUATTINI (*Michele-Angelo*). *Voy.* CARLI DE PIACENZA.

GUAY, pseudonyme sous lequel le P. François Garasse fit paraître : *Nouveau Jugement et Censure de la* Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps; 1624, in-12 : c'était une réponse à la critique du prieur F. Ogier, parue sous le titre de *Jugement et Censure de la* Doctrine curieuse, etc. (*Voy.* les art. GARASSE et OGIER.)

GUAY (*Jacques*), graveur français, né à Marseille, vers 1715, mort à Paris, en 1787. Il fut pour le dessin un des meilleurs élèves de Boucher. Au sortir de l'atelier, il partit pour Rome, où il étudia surtout la glyptique. A son retour en France, il obtint, après la mort de Barrier, la place de graveur en pierres fines du cabinet du roi. Il fut reçu en 1742 membre de l'Académie de Peinture. Guay était l'un des favoris de Mme de Pompadour.

A. DE L.

Mémoires de l'Académie de Peinture. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

GUAY-TROIN (DU). *Voy.* DUGUAY-TROUIN.

* **GUAYCAVANU**, chef guerrier de Saint-Domingue, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il était de la Vega-Real, et se trouvait à la tête d'une famille composée de seize individus. Ce fut le premier Indien de l'île d'Hispaniola qui accepta les dogmes du christianisme. Le frère Roman Pane, qui sur les ordres de Colomb, avait fait une étude particulière des dialectes de l'île, put le convertir au christianisme de concert avec un autre franciscain, F. Juan Bergognon, qui s'était rendu à Saint-Domingue en 1498. Guaycavanu reçut au baptême le nom de *Juan Mateo.* Il est assez probable qu'il ne poussa point sa carrière au delà des premières années du seizième siècle, s'il ne périt point durant l'effroyable massacre ordonné par Ovando.

F. D.

Munoz, *Historia del Nuevo Mundo,* lib. VI, § 8. — Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, sa vie et ses voyages,* t. II.

GUAZZESI (*Lorenzo*), poëte et archéologue italien, né à Arezzo, le 26 juin 1708, mort à Pise, le 10 septembre 1764. Il fit ses études à Pise, et, après avoir pris le grade de docteur, il entra dans l'ordre militaire de Saint-Étienne. Comme il possédait une fortune indépendante, il put cultiver librement l'archéologie et les belles-lettres. Sa réputation d'érudit et de poëte agréable passa les Alpes, et ce fut à lui que Frédéric II demanda une épitaphe pour Algarotti. Les poésies de Guazzesi consistent en quelques pièces de circonstance, sonnets, élégies, publiées séparément à Florence, 1730, 1746, 1749. Il a traduit en italien l'*Aulularia* de Plaute; Florence, 1747, in-8°; — l'*Iphigénie* de Racine; Arezzo, 1750, in-8°; — l'*Alzire* de Voltaire; Arezzo, 1751, in-8°. On a encore de lui : *Lettera critica al dot. Ant. Cocchi, intorno ad alcuni fatti della guerra gallica-cisalpina seguiti l'anno di Roma* 529; Arezzo, 1752, in-8°; — *Osservazioni storiche intorno ad alcuni fatti di Annibale, dedicate al marchese Scip. Maffei;* Arezzo, 1752, in-8°; — *Dissertazione intorno alla disfatta ed alla morte di Totila, re dei Gotti;* Arezzo, 1755, in-8°, et plusieurs dissertations insérées dans le *Giornale de' Letterati d'Italia del antico dominio del vescovo di Arezzo in Cortona;* Pise, 1760, in-4°, et dans les *Opuscoli scientifici* de Calogerà. Ses œuvres ont été publiées à Pise, 1766, 4 vol. in-4°. Guazzesi était membre de l'Académie des Arcades, sous le nom de *Lisimbo Aristoniano.*

Z.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri,* t. IV.

GUAZZO (*Marc*), poëte et historien italien, né à Padoue, vers 1496, mort dans la même ville en 1556. Il appartenait à une famille noble, originaire de Mantoue, et prit dans tous ses ouvrages le titre de *Mantovano* (Mantouan). Sa vie est peu connue. On dit qu'il se signala dans la carrière militaire, et l'on voit par ses écrits que la guerre ne lui fit pas négliger les lettres. Comme historien et comme poëte, il ne s'élève guère au-dessus du médiocre. On a de lui : *Astolfo borioso, che segue alla morte di Ruggiero, conformandosi con la profondissima historia del divino Ariosto;* Venise, 1523, in-4°; — *Tutto riformato ed accresciuto dall' autore;* Venise, 1532, in-4° : poëme héroï-comique, en trente-et-un chants; c'est une suite et une imitation de celui d'Arioste; — *Belisardo fratello del conte Orlando, dal strenuo milite Marco di Guazzi Mantovano;* Venise, 1525, 1533 et 1534, in-4°; autre poëme héroï-comique, divisé en trois livres, contenant vingt-neuf chants, et laissé inachevé par l'auteur; — *Errore d'amore,* comédie; Venise, 1526, in-8°; — *La Discordia d'Amore;* Venise, 1528, in-8°; — *Historia di tutte le cose degne di memoria dall' anno* 1524 *sino all'* 1540, Venise, 1540, in-4°; avec une continuation jusqu'à 1544, Venise, 1548, 1549, 1552, in-8°; — *Historia delle Guerre di Maometto, imperat. de Turchi, con la signoria di Venetie;* Venise, 1545, in-8°; — *Historie ove si contengono la venuta e partita d'Italia di Carlo VIII, rè di Franzia, e come il acquistò e lasciò il regno di Napoli;* Venise, 1547, in-12; — *Cronica nella quale contiensi ordinamente l'essere de gli huomini illustri e i fatti degni occorsi dal principio del mondo sino a questi tempi;* Venise, 1553, in-fol.

Z.

Papadopoli, *Historia Gymnasii Patarini.* — Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati,* t. II. — Apost. Zeno, *Note al Fontanini,* t. II, p. 229.

GUAZZO (*Étienne*), littérateur italien, né à

Casal, en 1530, mort à Pavie, le 6 décembre 1593. Issu d'une famille noble et ancienne du Montferrat, il devint le secrétaire de Marguerite, duchesse de Mantoue, puis de Louis de Gonzague, duc de Nevers. Il cultiva les lettres avec succès, et fonda à Casal l'académie *degl' Illustrati*. Il en fut membre, sous le nom de l'*Elevato*. Il fit aussi partie de l'académie des *Affidati* de Pavie. On a de lui : *Lettere volgari da diversi gentilhuomini del Monferato, raccolte*; Brescia, 1565, in-8°; — *La civil Conversazione, divisa in quatro libri*; Venise, 1574, in-4°; — *Dialoghi piacevoli, nelli quali si tratta* : 1° *della prudenza del Rè congiunta con le Lettere*; 2° *del Principe della Valacchia maggiore*; 3° *del Giudice*; 4° *della Elezione de' Magistrati*; 5° *delle Imprese*; 6° *del Paragone dell' Arme e delle Lettere*; 7° *del Paragone della Poesia Latina e della Toscana*; 8° *della Voce fedelta*; 9° *dell' Honor universale*; 10° *dell' Honor delle Donne*; 11° *del Conoscimento di se stesso*; 12° *della Morte*; Venise, 1586, in-4°; — *Lettere*; Venise, 1590, in-8°; — *Rime*; Bergame, 1592, in-16; — *La Ghirlanda della contessa Angela-Bianca Beccaria, contesta di madrigali di diversi autori*; Gênes, 1595, in-4°. Z.

Ghilini, *Teatro degl' Huomini letterati*. — Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia*, t. IV, p. 48.

* **GUBAZE**, roi des Lazes de la Colchide (Imérétie), né d'une femme romaine, et chrétien ainsi que son peuple. Ce prince était l'ennemi naturel des Perses et l'allié de Justinien; il recevait même un traitement comme *silentiaire*, ou officier du palais, et comme allié, car son pays était la clé de l'empire, du côté du Caucase et de l'Ibérie. Mais laissé sans secours, lors de l'irruption de Chosroès en 428, il fut obligé de subir le joug des Perses. Quand ce monarque formidable eut été obligé de se retirer, par suite d'une diversion de l'armée d'Orient, commandée par Bélisaire, Gubaze se hâta de renouer l'alliance avec les Romains, et leur demeura fidèle. Il défendit avec opiniâtreté les défilés des montagnes contre de nouvelles invasions des armées persanes. Mais il eut des difficultés avec les généraux romains, qui souvent opprimaient son pays et ne lui donnaient pas d'appui dont il avait besoin. En 554 ou 555, Jean et Rusticus l'assassinèrent, sous prétexte de trahison secrète, et révoltèrent par ce crime les Lazes, dont Gubaze était l'idole. Quoique Justinien accordât d'ordinaire l'impunité pour ces sortes d'excès, il résolut cependant de venger la mort de ce roi. Il envoya le sénateur Athanasius, avec un cortége convenable, en Lazie, pour faire arrêter les coupables, et les mettre en jugement avec le général en chef Martinos, accusé de complicité. Le sénateur établit son tribunal au sein d'une des vallées du Caucase. L'accusation fut soutenue par les commissaires des Lazes; les débats furent publics. L'histoire en a conservé les détails, ainsi que la défense des accusés. Ceux-ci, après un solennel examen, furent déclarés coupables : Jean et Rusticus furent légalement décapités. Un sursis fut accordé à Martinos, qui se trouva renvoyé à la justice de l'empereur. Ce jugement est un des plus mémorables que l'histoire nous ait conservés. Tzath, successeur de Gubaze, lui fit rendre tous les honneurs dus à sa mémoire. ISAMBERT.

Procope, *Guerre des Goths*, IV, 9; *Guerre des Perses*, II, 17 et 29. — Agathias, III, 4 et 14; IV, 1.

GUBBIO (*Oderigi* DA). *Voy.* ODERIGI.

* **GUBEN** (*Jean* VON), chroniqueur allemand, vivait à la fin du quinzième siècle. Il était greffier de la ville de Zittad, et écrivit les annales de cette cité; son ouvrage, qui embrasse plus d'un siècle, s'arrête à l'an 1485; il fut continué par divers de ses successeurs jusqu'à l'an 1531, et il a été inséré dans le recueil de Haupt : *Novi Scriptores Lusatici*, t. I, p. 1-203. G. B.

Documents inédits.

* **GUCK** ou **GUCKY** (*Valentin*), compositeur allemand, né à Cassel, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Tricinia*, ou chansons profanes à trois voix avec accompagnement; Cassel, 1603; — *Opus Musicum, continens textus metricos sacros festorum Dominicalium et feriarum*, 8, 6 *et* 5 *vocibus inceptum, et a morte illius, illustriss. principis langravii Hessiæ*, etc., *opera absolutum*; Cassel, 1605, in-4°. E. D—s.

Fétis, *Dictionnaire universel des Musiciens.*

GUDE, en latin *Gudius* (*Marquard*), archéologue et philologue allemand, né le 1er février 1635, à Rensbourg (Holstein), mort le 26 novembre 1689. Il était fils de Pierre Gude, bourgmestre de Rensbourg. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, sous la direction de Jonsen, il alla les terminer à Iéna, où il soutint une thèse, *De Clinicis veteris Ecclesiæ*, en 1657. Selon le désir de ses parents, il se destinait à la carrière juridique; mais ses lettres à Reinesius de cette époque prouvent que l'étude de l'antiquité l'attirait bien plus que celle du droit. Dès lors déjà il commença à recueillir des inscriptions romaines. En 1658 il se décida à suivre entièrement son inclination pour les belles-lettres; il se rendit en Hollande, où Grævius, dont il avait fait la connaissance à Erfurt, lui faisait espérer un emploi dans l'enseignement. Mais il resta quelque temps sans en trouver; enfin, il fut choisi, en 1659, par l'entremise de J.-Fr. Gronovius, pour accompagner dans ses voyages un jeune homme de famille noble, nommé Samuel Schas. Ils partirent ensemble pour Paris, où Gude se lia avec Ménage et plusieurs autres érudits; ensuite ils parcoururent la France et l'Italie, recherchant partout le commerce des savants et examinant en détail les curiosités de ces deux pays. Gude, toujours préoccupé d'inscriptions, en rassemblait beaucoup et corrigeait sur les originaux celles publiées par Gruter, de même qu'il fit acquisition de nombreux manus-

crits précieux. De retour à Paris en 1663, Gude y trouva sa nomination comme professeur à l'université de Duisbourg. Mais Schas, son élève, qui avait puisé un goût prononcé pour les lettres et même pour l'érudition dans les leçons de Gude, pria ce dernier de ne pas accepter la place qu'on lui offrait, afin qu'ils pussent de nouveau entreprendre ensemble des voyages scientifiques. Gude resta auprès de son élève, et visita avec lui l'Angleterre et l'Allemagne. Isaac Voss, jaloux des richesses archéologiques recueillies par Gude, chercha par les plus basses manœuvres à le brouiller avec Schas, mais sans y réussir. Gude passa ensuite plusieurs années en Hollande, de 1664 à 1671. On lui offrit d'abord une chaire à l'école de Deventer, puis une autre à Amsterdam; mais il n'en accepta aucune. En 1671, il fut nommé bibliothécaire du duc de Holstein, qui l'envoya trois ans après auprès de la cour de Danemark.

Schas vint à mourir en 1675, après avoir légué la plus grande partie de ses biens à Gude, et révoqué des legs qu'il avait faits dans un premier testament en faveur de Grævius et de Heinsius. Le premier n'en resta pas moins en bons rapports avec Gude; mais Heinsius lui en garda toujours rancune, prétendant, peut-être avec raison, que c'était grâce aux suggestions de Gude que Schas avait changé ses premières dispositions. Gude, qui s'était montré très-intéressé dans toute cette affaire de succession, encourut en 1678 la disgrâce du duc de Holstein. Peu de temps après il devint conseiller du roi de Danemark, et on n'a plus de détails sur le reste de sa vie.

Les principaux ouvrages de Gude n'ont paru qu'après sa mort. Il a eu le grand mérite de recueillir avec intelligence une grande quantité de manuscrits et d'autres documents concernant l'antiquité. Il les prêtait avec libéralité, et les principaux philologues de son époque se sont servis avec fruit des trésors amassés par lui, dont la plus grande partie fut incorporée en 1710, sur les instances de Leibnitz, à la bibliothèque de Wolfenbüttel. On a de Gude : *De Clinicis sive Grabatariis veteris Ecclesiæ*; Iéna, 1657; — *Hippolyti Martyris de Antichristo Liber*; Paris, 1661, in-8° : c'est la première édition de l'ouvrage d'Hippolyte; Gude la publia sur le conseil de Pierre Marca et de Henri Valois; — *Antiquæ Inscriptiones, quum græcæ tum latinæ, olim a M. Gudio collectæ*; Leuwaerde, 1731, in-fol., avec des notes de Kool et de Fr. Hessel. Gude avait aussi écrit des notes sur Phèdre, dont il avait découvert quatre fables inédites; ces notes furent publiées par P. Burmann, dans son édition de *Phèdre*; Amsterdam, 1698, in-8°. — P. Burmann a aussi publié les lettres de Gude, sous le titre de : *Marq. Gudii et doctorum virorum aliorum ad eum Epistolæ*; Utrecht, 1697, in-4°; La Haye, 1714, in-4° : ce recueil, qui contient en même temps les lettres de Sarrau, est la source la plus importante à consulter sur la vie de Gude. E. G.

Éloge de Gudius, dans le t. X, p. 245, de la *Bibliothèque raisonnée*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXVI. — Chauffepié, *Nouveau Dict. hist.* — Möller, *Cimbria litterata*, t. III, p. 282. — Saxe, *Onomasticon*, t. V, p. 578.

GUDE (*Frédéric*), théologien allemand, né le 1er décembre 1669, à Gerseiffen (en Silésie), mort à Lauban, le 6 mars 1753. Il fit ses études à l'université de Leipzig, et vint en 1695 à Lauban; il y exerça successivement les fonctions de sous-directeur et de recteur du collége, et devint en 1727 premier pasteur de la ville. On a de lui : *De Ebrææ Linguæ variis Ætatibus*; Lauban, 1699; — *Collatio Platonis et Apostoli Pauli*; ibid., 1697; — *Epistola Constantinopolitana a Theodosio Zygomala*; ibid., 1699; — *Der gewissenhafte Schulhalter* (Les Devoirs d'un Pédagogue consciencieux); ibid., 1706 et 1742; — *Evangelisches Gedenkmahl der Lehren*, etc. (Souvenirs des doctrines évangéliques, etc.); ibid., 1711; — *Der gottselige Gefährte*, etc. (Le Compagnon et le Guide de la Vie du Chrétien); ibid., 1711; — *Nützliches Lehr und Lebensbuch*, etc. (Le Guide utile de la Vie du Chrétien); Budissin, 1714-1721; — *Die Selbsterkenntniss*, etc. (La Connaissance de soi-même); ibid., 1716; — *Drei merkwürdige und wahrhafte Erzæhlungen von der Erledigung etlicher Besessenen* (Trois Histoires extraordinaires et véridiques de la guérison de quelques possédés); Budissin et Lauban, 1716; — *Weyhnachts-Lieder* (Chants de Noël); Lauban, 1718, 1728 et 1730, 3 vol.; — *Einleitung zu nützlicher und deutlicher Abhandlung der sechs Hauptstücke des Katechismi* (Introduction à l'enseignement des six articles du catéchisme); ibid., 1727; — plusieurs sermons, programmes et cantiques. V—u.

Samuel Seidel, *Lebensgeschichte Friedrich Gudens*; Lauban, 1758. — *Beitræge* zu den *Actis hist. ecclesias.*, vol. III, p. 250-271; — Schmerfahl, *Neue Nachrichten von jüngst verstorbenen Gelehrten*, vol. I, p. 173-184.

GUDE (*Gottlob-Friedrich*), fils du précédent, né à Lauban, le 26 août 1701, mort dans cette ville, le 20 juin 1756. Il étudia la théologie aux universités de Halle et de Leipzig, fit pendant quelque temps des cours à l'université de cette dernière ville, et retourna en 1727 à sa ville natale, où il devint en 1743 premier diacre et en 1753 archidiacre. Il collabora d'une manière très-active à plusieurs recueils littéraires, et écrivit en outre plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *De Caussis Dissensuum inter Scripturæ Interpretes*; Leipzig, 1724; — *Der Christen Reise nach dem rechten Vaterland* (Le Voyage du Chrétien à sa véritable patrie); Halle, 1726, in-fol.; — *De Jurisconsultorum Meritis in Scripturam*; Lauban, 1728; — *De mystica Miraculorum et factorum Christi Interpretatione*; Leipzig, 1729; — *Katechetischer Unterricht* (Enseignement catéchétique); Lauban, 1730; — *Erbauliche*

Reden über wichtige Theile aus der christlichen Glaubens und Sittenlehre (Sermons sur les parties importantes de la religion et de la morale chrétienne); Budissin, 1731; — *Gründliche Erlæuterung des Briefs Pauli an die Epheser* (Commentaires de l'Épître de saint Paul aux Éphésiens); Lauban, 1735; — *Lineæ primæ Theologiæ universalis ex Jobi libro*; Leipzig, 1750; — *Thesaurus Phraseologiæ Ebræo-Biblicæ*; Lauban, 1755, etc. V—u.

Moser, *Jetztlebende Theologen*, p. 234 et 798. — Neubauer, *Jetztl. Theol.*, p. 548. — C.-G. Meissner, *Gedæchtnissrede auf Gude*; Lauban, 1756, in-fol. — Dietmann, *Oberlausitz. Priesterch.*, p. 557-568. — Otto, *Lex. der Oberlausitz. Schriftst.*, vol. I, sect. II, p. 561-574. — Meusel, *Lex. verst. Schriftst.*, vol. IV, p. 448-451.

GUDELINUS, *Voy.* GOUDELIN.

GUDEN (*Jean-Maurice*, comte), jurisconsulte et historien allemand, né à Heiligenstadt (haute Saxe), le 24 février 1639, mort le 21 avril 1688. Son père, Maurice Guden, avait d'abord été ministre protestant; ensuite il se convertit au catholicisme, et devint bailli dans les États de l'électeur de Mayence (1). Guden, après avoir étudié la philosophie à Wurtzbourg et la jurisprudence à Ingolstadt, pratiqua pendant quelque temps à Spire auprès du tribunal de la chambre impériale. En 1664 il fut nommé assesseur au tribunal d'Erfurt; l'année suivante il fut reçu docteur en droit à l'université de cette ville. En 1667 il y obtint la chaire d'Institutes, en 1676 celle de droit public. En 1679 il fut nommé bourgmestre de la ville d'Erfurt, l'année suivante recteur de l'université de cette ville, et en 1681 comte palatin. On a de lui : *Semidecas quæstionum juridicarum controversarum*; Erfurt, 1667, in-4°; — *Historia Erfurtensis, ab urbe condita ad reductam*; Duderstadt, 1675, in-8°; se trouve aussi dans le tome III de la *Collectio Scriptorum historiæ Maguntinæ*, de J.-Ch. Joannis; Francfort, 1722-1727, in-fol. Guden a encore publié une dizaine de dissertations sur divers sujets de jurisprudence. E. G.

Witte, *Diarium Biographicum*. — Motschmann, *Erfordia litterata*, t. II, p. 260. — Zedler, *Universal Lexicon*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

GUDEN (*Valentin-Ferdinand* DE), diplomatiste et antiquaire allemand, de la même famille que le précédent, né à Mayence, le 19 juin 1679, mort le 9 mars 1758. Son père, Urbain-Ferdinand Guden, médecin distingué, avait été annobli. Guden, après avoir fait ses études à Mayence, parcourut l'Italie et la France. De retour en Allemagne, il fut nommé en 1706 conseiller aulique dans le margraviat de Bade. En 1713 il donna sa démission, et fut nommé cinq ans après conseiller de révision à Mayence. En 1724 il fut appelé à siéger comme assesseur à la chambre impériale, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort. Pütter dit avec raison, dans sa *Literatur des deutschen Staatsrechts*, que les collections de diplômes rassemblées par Guden se distinguent par l'exactitude scrupuleuse, par la critique sûre et par l'importance des documents qui s'y trouvent rapportés. On a de Guden : *Sylloge variorum Diplomatum monumentorumque veterum ineditorum et res Germanas, imprimis Maguntiacas*; Francfort, 1728, in-8°; — *Uncialium selectum Wetzlariense, das ist Beschreibung eines gesammelten Vorraths-Cabinetsthaler* (Uncialeum selectum Wetzlariense, c'est-à-dire description d'une collection de médailles); Wetzlar, 1734, in-4°; — *Codex Diplomaticus, exhibens anecdota ab anno 881 ad 1300, Maguntiaca, Jus germanicum et S. Romani Imperii historiam illustrantia*, t. I; Gœttingue, 1743, in-4°, t. II; Francfort et Leipzig, 1747, in-4°, t. III; ibid., 1751, in-4°; deux autres volumes furent ajoutés par Charles et Antoine Buri, 1758 et 1768, in-4°. E. G.

Olenschlager, *Vita Gudeni*; dans le t. V du *Codex Diplomaticus* de Guden. —, *Nova Acta Eruditorum*, année 1771, p. 188. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*.

GUDEN (*Philippe-Pierre*), économiste allemand, né en 1722, à Rockenem (Hildesheim), mort le 7 mars 1794, à Minden (Hanovre). Il étudia le droit à l'université de Gœttingue, et se fixa ensuite dans la ville de Minden, où il exerça pendant une longue série d'années les fonctions de trésorier et de syndic. On a de lui : *Policey der Industrie* (De la Police de l'Industrie); Brunswick, 1768; — *Von den Graenzen der stædtischen und Landhaushaltung* (Des Limites de l'Administration municipale et du gouvernement de l'État); Gœttingue et Gotha, 1772; — *Ueber die Mittel zur Beförderung des Handels, etc.* (Des Moyens de l'augmentation du commerce d'un pays); ibid., 1772; — *Gründliche Theorie der Wittwenkassen* (Théorie d'une Caisse pour les Veuves); Brunswick et Hildesheim, 1782. L'auteur avait traité déjà ce sujet dans un écrit qui parut à Hanovre en 1771; — *Historisch-politische Untersuchung von Frankreichs Staatsvermœgen seit 1660 bis auf gegenwærtige Zeit* (Recherches historico-politiques sur les finances de la France depuis 1660 jusqu'à nos jours); Hambourg, 1786; — *Von der Industrie der Teutschen in auswærtigen Landen* (De l'Industrie des Allemands à l'étranger); 1786; — des *Mémoires sur les finances françaises*; dans le *Journal politique de Schirach* de 1784, n°s 9 et 10; et de 1787, n°s 8 et 9; — plusieurs articles dans des recueils littéraires. R. L.

Weidlich, *Biograph. Nachricht.*, vol. I, p. 106. — Koppe, *Lex. jurist. Schriftst.*, vol. I, p. 231. — Koppe, *Jurist. Almanach* de 1795, p. 328-331. — Meusel, *Lex. verst. Schriftst.*, vol. IV, p. 453-454.

GUDENOF. *Voy.* GOUDENOFF.

GUDIN (*Étienne*), général français, né à Ouroux (Nivernais), le 15 octobre 1734, mort vers 1810. Il entra au service comme volontaire au

(1) Voy. *Mensa Neophyti septem panibus instructa a Maur. Gudeno, sive ejusdem De sua ad fidem Romano-Catholicam Conversione*; Duderstadt, 1666, in-8°.

48e d'infanterie, en octobre 1752; devint lieutenant le 6 mars 1757, et sous-aide-major le 1er février 1765. Il fit les campagnes de Portugal en 1762 et 1763, et fut nommé successivement aide-major (16 juin 1765), capitaine (20 avril 1768), chevalier de Saint-Louis (1779), major aux grenadiers royaux de Normandie (3 février 1788), chef de bataillon du Loiret (9 octobre 1790), général de brigade (27 mars 1793), général de division, commandant Maubeuge (21 juillet suivant). Après avoir fait les campagnes contre les Autrichiens et les Prussiens, il passa en 1795 à l'armée des côtes de Cherbourg. En 1802 il fut admis à la retraite, et nommé membre de la Légion d'Honneur après cinquante ans de service. A. DE L.

De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français.*

GUDIN DE LA SABLONNIÈRE (*César-Charles-Étienne*, comte), général français, neveu du précédent, né à Montargis, le 13 février 1768, blessé mortellement au combat de Volutina-Gora (Russie), le 19 août 1812. Il fit ses études à l'école de Brienne, entra dans les gendarmes de la garde du roi, le 28 octobre 1782, et passa sous-lieutenant au régiment d'Artois (infanterie), le 8 septembre 1784. Lieutenant le 1er janvier 1791, il alla durant quelque temps tenir garnison à Saint-Domingue. De retour en France (janvier 1793), il fut choisi pour aide de camp par son oncle Étienne Gudin, et passa à l'armée des Ardennes comme chef de bataillon attaché à l'état-major du général Ferrand; il fit les campagnes de 1793 et 1794 aux armées du nord et de Sambre et Meuse. Le 6 avril 1795 il fut nommé au grade d'adjudant général, rejoignit l'armée du Rhin, et servit en Allemagne, sous Moreau, comme chef d'état-major d'une division. En 1796 il passa à l'armée de Rhin et Moselle, et se distingua au combat de la vallée de Kintzig (14 juillet). La même année, sous Duchesne, il prit part à l'enlèvement du camp de Freudenthal et à la prise de Wolfach. Il aida Gouvion-Saint-Cyr dans sa belle retraite de Bavière et participa à la défense de Kehl. En 1797, après le traité de Leoben, il fut envoyé à l'armée destinée à envahir l'Angleterre, et revint en 1798 servir sur le Rhin dans la division Lefèbvre. Général de brigade le 6 février 1799, il resta devant Manheim jusqu'en mai, époque à laquelle Massena lui confia le commandement d'une brigade destinée à agir dans l'Oberland. Il prit le 14 août la position du Grimsel, franchit le Saint-Gothard, et le 16 il vint soutenir Lecourbe, engagé sur les hauteurs de l'Ober-Alp. Les Autrichiens étaient complétement défaits, lorsque les Russes s'avançaient par Bellinzona; Gudin courut à leur rencontre, traversa de nouveau le Grimsel et le Furca, délogea Souwaroff du Saint-Gothard, de la vallée d'Urseren et des gorges qui débouchent sur les Grisons. Gudin, après ces beaux faits d'armes, fut nommé chef d'état-major général des différents corps qui agissaient sur le Rhin. Il combattit devant Philisbourg, au passage du Rhin près de Stein (1er mai 1800), à Engen-Kockach (3 mai), à Moeskirch (5 mai), à Memmingen (10 mai), et franchit le Lech en avant d'Augsbourg. En juin il battit les Autrichiens dans les bois de Bleintheim, et traversa le Danube à la suite de l'ennemi. Nommé général de division le 6 juillet, il vainquit encore à Neubourg, à Fuessen, à Renti (10 et 11 juillet), passa l'Inn (9 août), et s'avança jusqu'à Salzburghoffen, où il fit de nombreux prisonniers. A la paix, Gudin reçut le commandement de la dixième division militaire (Toulouse). En 1805 il fit la campagne d'Allemagne, puis celle de 1806 contre la Prusse. Arrivé à Nauembourg, le 13 octobre, il passa la Saale à Kosen, et soutint durant quatre heures un combat terrible sur les hauteurs de Hoffenhausen. Après cette glorieuse affaire, le général Gudin, suivant les mouvements de l'armée, traversa Leipzig et Berlin, et vint assiéger Custrin le 29 octobre. Le 1er novembre cette forteresse se rendait, malgré une garnison de 4,000 hommes, et livrait au vainqueur 140 bouches à feu et un matériel considérable. Le 29 du même mois Gudin était à Varsovie, et le 6 décembre battait les Russes sur le Narrew. Il prit ensuite une part distinguée aux combats d'Ocunin, de Nasielsk, de Pultusk et de Lansberg. A Eylau (8 février 1807) il s'empara du village d'Aklapen, et contribua au gain de la bataille. Quelques jours après il fit capituler Friedberg; en juin il passa la Pregel à Labiau, et s'arrêta à Tilsitt, où la paix fut signée (9 juillet). Gudin devint grand-officier de la Légion d'Honneur (7 juillet) et commandeur de Saint-Henri de Saxe (1808). Le 5 février 1809 il fut nommé gouverneur du palais de Fontainebleau. La même année il reprit le commandement de la droite du corps d'armée de Davout, et se fit remarquer aux combats de Tann (19 avril), d'Abensberg (20), à la prise de Landshutt (21), à la bataille d'Eckmühl (22), à la reddition de Ratisbonne (23). Le 26 il dirigea avec une grande habileté l'attaque d'une des îles du Danube situées vis-à-vis de Presbourg, et se couvrit de gloire à Wagram, le 6 juillet. En 1812 Gudin combattit à Smolensk (17 août). Le lendemain il joignit Ney, qui attaquait Volutina-Gora; à six heures du soir, sa division attaqua le centre de l'armée russe, et culbuta tout devant elle, mais Gudin fut atteint par un boulet qui lui emporta la cuisse. Transporté à Smolensk, il y mourut; le 22 du même mois. Napoléon, dans son 14e bulletin (23 août), a dit de lui : « Gudin était un des officiers les plus distingués de l'armée; il était recommandable par ses qualités morales autant que par sa bravoure et son intrépidité. » Le nom de ce général figure sur le côté est de l'arc de l'Étoile. A. DE LACAZE.

C. Mullié, *Biographie des Célébrités militaires.* — De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français.* — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.* — Ségur, *Histoire de la Campagne de Russie.* — *Archives de la guerre.*

GUDIN (*Pierre-César*, baron), général français, frère du précédent, né le 8 décembre 1774, mort vers 1831. Il passa rapidement par les premiers grades, et fut nommé chef de bataillon au 108e de ligne (4 mars 1807), puis colonel du 16e à l'armée d'Espagne (1811); il se distingua au siége de Siguenza, où il eut la mâchoire brisée d'un coup de feu. Le 25 octobre suivant, il rejeta les colonnes du général Blacke. Il devint officier de la Légion d'Honneur le 7 mai 1811, et général de brigade le 11 janvier 1812. Il mit encore en fuite les Espagnols à Majamiel, en avant d'Alicante, contint les Anglais les 11, 12 et 13 avril 1813, aux combats de Yecla et de Villena, et ne rentra en France qu'en 1814. Il passa alors sous les ordres d'Augereau, repoussa Wimpfen à Poligny, et combattit à Mâcon. A la restauration, il fut nommé chevalier de Saint-Louis (19 juillet 1814). En 1815, Napoléon l'envoya à l'armée du Rhin, dirigée par Lecourbe. Il se distingua contre les Autrichiens à Sarrebourg et à Binhwalter. En 1816 Louis XVIII lui donna successivement le commandement de la Meurthe, celui des Basses-Pyrénées, et en 1820 celui de la 2e subdivision de la 11e division militaire (Bayonne). Nommé lieutenant général le 25 avril 1821, le 25 juillet suivant il prit le commandement de la 7e division militaire (Grenoble).

A. DE L.

De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français*. — *Biographie des Hommes vivants* (1817). — *Biographie moderne* (1818).

GUDIN DE LA BRENELLERIE (*Paul-Philippe*), littérateur français, né à Paris, le 6 juin 1738, mort à Paris, le 26 février 1812. Il était fils d'un horloger, fit ses études à Genève, et connut particulièrement Voltaire, qui lui conseilla de ne pas s'adonner à la littérature. Gudin ne suivit pas cet avis, et dès son retour de Genève, en 1756, il adressa à son illustre ami plusieurs épîtres, plus remarquables par la morale et l'honnêteté que par le talent et le goût. L'auteur y dit :

> Si le malheur enfin m'assiége ou m'environne,
> Je veux qu'à la vertu mon âme s'abandonne,
> Et que l'on dise un jour chez nos derniers neveux :
> Il fut infortuné, mais il fut vertueux.

En 1760 il présenta aux Comédiens français une tragédie : *Clytemnestre, ou la mort d'Agamemnon*, qui fut reçue, mais jamais jouée. Gudin ne se découragea pas, et composa plusieurs autres pièces, qui eurent plus de succès. Il se livra aussi à des travaux historiques et philosophiques, qui attestent des recherches consciencieuses et ne manquent pas d'un certain mérite. Il était membre de l'Académie de Marseille, de l'Athénée de Lyon, du Lycée de l'Yonne et associé de l'Institut de France. Intimement lié avec Beaumarchais, il lui prêta souvent, dit-on, le secours de sa plume, et publia les *Œuvres complètes* de cet écrivain célèbre; Paris, 1809, 7 vol. in-8°. Sous la terreur, il fut dénoncé par Anacharsis Clootz, mais il réussit à échapper à la proscription. Parmi les nombreuses productions de Gudin de La Brenellerie, on cite : *Lothaire, roi de Lorraine*, tragédie; Genève, 1767, in-8° : cette pièce, bien qu'elle n'ait jamais été représentée, a eu beaucoup d'éditions; la seconde est intitulée : *Lothaire et Valdrade, ou le royaume mis en interdit*, et fut brûlée à Rome par l'inquisition, le 28 septembre 1768. Plusieurs éditions ayant été réimprimées sans la participation de l'auteur, et toujours défigurées par de nouvelles fautes, il résolut de faire réimprimer sa pièce (Rome, 1777, in-8°) sous le titre : *Le Royaume mis en interdit*; il y ajouta une *Préface*, et une *Épître dédicatoire* à Voltaire, avec cette épigraphe :

> C'est la cause des rois que j'ai voulu défendre.

Une dernière édition est sans date (Paris, 1801); — *Coriolan* (Caïus-Marcius), *ou le danger d'offenser un grand homme*, tragédie représentée au Théâtre-Français, le 14 août 1776; elle fut imprimée la même année, avec cette épigraphe : « On le peut, je l'essaye; un plus heureux le fasse. » Le succès ne fut pas brillant; — *Lycurgue*, opéra-ballet, non représenté; — *Solon*, idem; — *Hugues le Grand, ou le refus du trône*, tragédie, reçue par les Comédiens français, le 18 janvier 1773, mais non représentée; — *Épître à Beaumarchais*; dans *Le Courrier de l'Europe* de 1776; — *Discours de réception à l'Académie de Marseille*, dans le XIIe vol. du *Journal de Lecture*; Paris, 1778, in-12; — *Madame Hermiche*; Paris, 1778 : c'est un pamphlet en forme de conte ou d'apologie; — *Graves Observations faites sur les bonnes Mœurs*; Paris, 1779, in-12 : publiées sous le pseudonyme de *Frère Paul*, *ermite des bords de la Seine*. Ces *Observations*, qui ne sont que des contes, ont été réimprimées en l'an XII (1804), sous le véritable nom de l'auteur, avec *Les Recherches sur l'Origine des Contes*; — *Discours* (en vers) *sur l'abolition de la servitude*; Paris, 1781, in-8°; on y trouve ce vers, souvent cité depuis :

> Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

— *Éloge de Voltaire*, dans lequel l'auteur, en louant le chantre de Henri IV, signale ce monarque comme

> Seul roi de qui le pauvre a gardé la mémoire;

— *Essai sur l'histoire des Comices de Rome, des États Généraux de France et du Parlement d'Angleterre*; Paris, 1789, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec clarté, remporta le prix d'utilité à l'Académie Française. Il porte pour épigraphe :

> Si je puis vous servir, qu'importe qui je sois ?

— *Essai sur les Progrès des Arts et de l'esprit humain, sous le règne de Louis XV*, dédié aux mânes de ce roi et des grands hommes qui ont vécu sous son règne; Deux-Ponts, 1776; Lausanne, 1777, 2 vol. in-8° : l'introduction de cet ouvrage en France fut défendue par la police. « Le style, dit Grimm, en est inégal, mais on y trouve des vues, de la chaleur et les sentiments d'un bon citoyen. » C'est, ou plutôt ce devrait être le tableau des progrès de l'esprit humain dans le

dix-huitième siècle. Quérard reproche à l'auteur de louer lorsqu'il fallait peindre, et de prodiguer des éloges avec si peu de discernement, qu'il représente Beaumarchais comme le Caton de la France, pour avoir osé plaider contre un membre du parlement de Paris; néanmoins, Voltaire accueillit très-favorablement le livre de Gudin; — *Supplément à la Manière d'écrire l'histoire, ou réponse à l'ouvrage de M. l'abbé Mably*; Kelh, 1784, in-12 : « Cette critique, a écrit Grimm, aurait pu être plus polie; mais on y trouve des observations importantes et des anecdotes curieuses. Mably n'avait osé attaquer Voltaire qu'après sa mort. Gudin le défendit lorsqu'il ne pouvait plus se défendre lui-même »; — *Supplément au Contrat Social* (de Jean-Jacques Rousseau); Paris, 1790 et 1792, in-12; 1791, in-8°, trad. en allemand par Hübner : dans ce livre, adressé à l'Assemblée constituante, Gudin essaye de démontrer que le gouvernement monarchique est le seul qui puisse convenir à la France; — *Réponse d'un ami des grands hommes aux envieux de la gloire de Voltaire*; 1791, in-8°; — *La Conquête de Naples par Charles VIII*, poëme héroï-comique; Paris, 1801, 3 vol. in-8° : l'auteur travailla durant trente années à ce poëme, qui est maintenant complétement ignoré; il a été traduit en allemand avec quelque succès. Une seconde édition porte le titre de *La Napliade*; — *Contes*, précédés de *Recherches sur l'origine des contes*, pour servir à l'histoire de la poésie et des ouvrages d'imagination; Paris, 1803, 2 vol. in-8°. La versification en est facile, mais les sujets sont peu intéressants et licencieux : l'auteur prétend y être toujours vrai et donner une peinture des mœurs de son temps; — *L'Astronomie*, poëme en III chants, Auxerre, an IX (1801); augmenté d'un quatrième chant, Paris, Firmin Didot, 1811, in-8°. Lalande en loue la versification et l'exactitude. Gudin a laissé en manuscrit une *Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV*. Cet ouvrage important forme environ trente-cinq volumes; il est déposé à la Bibliothèque impériale.

E. Desnues.

Notice sur M. Gudin de La Brenellerie; Paris, Firmin Didot, 1812, in-8°. — Voltaire, *Correspondance*, t. XII, p. 290 et 319. — Grimm, *Correspondance*, passim. — *Mémoires de l'Académie Française*. — Lalande, *Bibliographie astronomique*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

*GUDIN (*Jean-Antoine-Théodore*), peintre, né à Paris, le 8 août 1802 (1). Élève de Girodet, il a produit beaucoup d'ouvrages qui se font remarquer par leur saisissant naturel; tels sont, entre autres : *Le Clair de lune sur le bord de la mer*, et *Le Bâtiment en danger*. La vogue méritée dont cet artiste a joui pendant plusieurs années, jointe aux nombreux travaux qui lui furent commandés par le roi Louis-Philippe pour les galeries historiques du palais de Versailles, le força de s'adjoindre le concours d'autres artistes; malheureusement ces associations ont produit souvent un manque d'harmonie dans quelques-unes de ses toiles. Nous nous bornerons ici à l'indication de ses œuvres principales. *Au Salon de* 1822 : Les Suites d'un Naufrage (aquarelle); — Brick en détresse rentrant dans un port du Nord; — Plage à marée basse; — Vue de l'embouchure de la Seine; — Un Brouillard. — *Au Salon de* 1824 : Sauvetage d'un navire naufragé; — Vue du fort Chaput, près de l'île d'Oléron; — Vue d'après nature; — Vue du pont d'Arcueil; — Vue de Dieppe, prise du Polet; — Vue aux environs de Rochefort; — Vue de l'entrée de La Rochelle; — Plage à marée basse. — *Au Salon de* 1827 : *L'Almeria* visité par des corsaires français (au duc d'Orléans); — Bateau à vapeur débarquant les passagers devant Douvres; — Le Retour de la Pêche, soleil couchant (tableau exposé au Salon de 1855, appartenant à M. le baron de Rothschild); — Vue de Grenoble (au duc d'Orléans); — Paysages; — Bords de la Méditerranée; — Navire à la côte après un gros temps; — Bateau à vapeur sortant du port d'Ostende; — Convoi en pleine mer dispersé par un coup de vent (au duc d'Orléans); — Village de Flandres; — Route de Mattakerck (au duc d'Orléans); — Incendie du *Kent*; — Vue des Échelles de Savoie et de l'entrée du chemin creusé dans le roc par les Français. — *Au Salon de* 1831 : Vue de Caen, prise derrière l'église Saint-Pierre; — Coup de vent dans la vallée d'Arques, effet de soir; — Vue prise à Neuilly; — Environs d'Ostende; — Le Départ pour la Pêche; — Soleil levant sur les bords de la Méditerranée; — Coup de vent du 16 juin 1830 à Sidi-El-Ferruch; — Côtes de Normandie, soleil couchant; — Le Mont Saint-Michel, marée montante; — Vue d'Afrique, soleil couchant (don au profit des Polonais); — Marines (aquarelles); — Vue de Port-en-Bessin (Normandie); — Attaque d'Alger par mer, vue prise des hauteurs qui dominent la ville; — Vue prise au large du port de Lorient. — *Au Salon de* 1834 : S. M. Louis-Philippe Ier et la famille royale se rendant à bord de la frégate *L'Atalante*, en rade de Cherbourg (Galerie de Versailles); — Vue de Venise, départ pour la fête du Lido; — Le Pilote napolitain; — Sauvetage sur la côte de Gênes; — Scène de nuit à Venise. — *Au Salon de* 1835 : Vue du Havre (ministre de l'intérieur); — Coup de vent du 7 janvier 1831, dans la rade d'Alger (au Luxembourg); — Vue des Marais-Pontins. — *Au Salon de* 1836 : Vue prise à Naples; — La Détresse; — Clair de Lune. — *Au Salon de* 1837 : Vue des environs d'Alger; — Orage près de la côte; — Étude de mer. — *Au Salon de* 1838 : Le Naufragé; — Une Plage, effet de soleil couchant; — Explosion du fort de l'Empereur, exposé de nouveau en 1855; — *Au Salon de* 1839 : Combat naval de Benevière (Galeries de Versailles); — Prise d'un vais-

(1) Date prise sur le registre des actes de naissance du 1er arrondissement de Paris pour l'an X.

seau hollandais par des galères de France (Galeries de Versailles); — Combat du chevalier de Saint-Pol contre une escadre hollandaise (Galeries de Versailles); — Victoire et mort du chevalier de Saint-Pol; — Combat livré sur les côtes d'Afrique par le chevalier des Augers; — Combat livré par le chevalier de Forbin dans la mer du Nord à l'escadre hollandaise (Galeries de Versailles); — Combat du cap Lézard, livré par Duguay-Trouin et le chevalier de Forbin à une escadre anglaise (Galeries de Versailles); — Combat naval d'Ouessant (Galeries de Versailles); — Prise du fort Saint-Jean d'Ulloa (Galeries de Versailles) (MM. Morel Fatio, Couveley, Michel Bouquet et de Rigny ont travaillé avec M. Gudin à l'exécution des neuf tableaux ci-dessus); — Combat de Doël (Maison du roi); — Vue de Tréport, prise de la mer (au duc d'Orléans). — *Au Salon de* 1840 : Bombardement de Gênes (Galeries de Versailles); — Vue de Constantinople prise en face de Péra; — Vue de l'entrée de Barcelonne; — Suite d'un coup de vent dans le golfe de Gascogne; — Gibraltar. — *Au Salon de* 1841 : Combat d'un vaisseau français contre 35 galères espagnoles (Galeries de Versailles); — Bombardement d'Alger par le maréchal d'Estrées; — Combat naval de Cadix (Galeries de Versailles); — Expédition de Malaga (Galeries de Versailles); — Combat dans la mer du Nord (Galeries de Versailles); — Bombardement de Carthagène (Galeries de Versailles); — M. de Pontis, avec cinq vaisseaux, attaque sept vaisseaux anglais (Galeries de Versailles); — Prise de trois vaisseaux anglais par M. de Nesmond (Galeries de Versailles); — Combat de M. d'Iberville contre trois vaisseaux anglais (Galeries de Versailles); — Prise du fort de Bourbon (Galeries de Versailles); — Prise de quinze vaisseaux hollandais par neuf vaisseaux français dans la Manche (Galeries de Versailles); — Le marquis de Coëtlogon prend quatre vaisseaux hollandais et en coule un cinquième à la hauteur de Lisbonne (Galeries de Versailles); — Bataille navale de Malaga (Galeries de Versailles); — Prise de Rio-Janeiro (Galeries de Versailles); — Vue de Salenelles à l'embouchure de l'Orne, effet de lever de lune; — Départ de Canaris pour Ténédos. — *Au Salon de* 1842 : Combat naval de Chio (Galeries de Versailles); — Bombardement de Tripoli (Galeries de Versailles); — Prise de sept vaisseaux par M. de L'Aigle (Maison du roi); — Prise à l'abordage de la goelette anglaise *Hazard* par *Le Courrier*; — Le Détroit de Messine; — Un Soir d'automne sur les côtes de Bretagne; — Barque de pêche danoise, soleil couchant; — Vue de la côte de Sicile, près de Palerme; — Vue de la côte de Carthagène, Méditerranée; — Naufrage. — *Au Salon de* 1843 : Mort de saint Louis devant Tunis (Galeries de Versailles); — Vue de la chapelle Saint-Louis, et transport de la statue de saint Louis (liste civile); — Fondation de la colonie de Saint-Christophe et de La Martinique (Galeries de Versailles); — La Salle découvre la Louisiane (Galeries de Versailles); — Incendie du quartier de Péra à Constantinople (Maison du roi); — L'Équipage du *Saint-Pierre* sauvé par un brick hollandais (liste civile). — *Au Salon de* 1846 : Sourdis, archevêque de Bordeaux, chasse les Espagnols du port de Rozes (Galeries de Versailles); — Combat d'un vaisseau français contre quatre vaisseaux anglais (Galeries de Versailles); — Combat naval de La Goulette (Galeries de Versailles); — Combat naval entre Nevis et Redonde (Galeries de Versailles); — Combat naval du Texel (Galeries de Versailles); — Bataille de La Martinique (Galeries de Versailles); — Vue de mer sur la côte d'Écosse; — Naufrage; — Nuit de Naples; — Plage d'Afrique; — Lever de lune à Venise; — Effet de brouillard; — Plage de Scheveningue. — *Au Salon de* 1847 : André Doria, amiral de François I[er], disperse la flotte espagnole devant l'embouchure du Var (Galeries de Versailles); — Jacques Cartier remonte le fleuve Saint-Laurent, qu'il vient de découvrir (Galeries de Versailles); — D'Espineville, de Honfleur, brûle une flotte hollandaise de vingt-deux vaisseaux sur les côtes d'Angleterre (Galeries de Versailles); — Aurore boréale, côte d'Écosse. — *Au Salon de* 1848 : La Fuite d'une esclave chrétienne; — Ango, armateur dieppois, bloque Lisbonne (Galeries de Versailles); — Combat naval de Castel-a-Mare (Galerie de Versailles); — Bataille navale devant Palerme (Galeries de Versailles); — Prise de trois bâtiments hollandais par *La Fidèle*, *La Mutine* et *Le Jupiter* (Galeries de Versailles); — Siége d'Yorktown, combat naval devant le Chesapeack (Galeries de Versailles); — Combat de la frégate française *L'Embuscade* contre la frégate anglaise *Boston*. — *Au Salon de* 1849 : Naufrage d'un des vaisseaux de l'Armada espagnole sur la côte d'Écosse; — Une partie de chasse écossaise. — *Au Salon de* 1850 : Vue prise dans le parc de Seaton (Écosse); — Appareillage forcé d'un bateau; — Vue de Gênes; — Naufragés à la côte d'Amérique; — Le Vésuve. — *Au Salon de* 1852 : Orage au couchant; — Vue de Buchamness, prise du cottage de lord Aberdeen (nord de l'Écosse); — Les Bords du Don, étude prise dans le parc de lord James Hay à Seaton près d'Aberdeen. — *Au Salon de* 1855, un grand nombre de tableaux qui avaient déjà figuré aux expositions précédentes. M. Gudin, officier de la Légion d'Honneur depuis 1841, a été nommé commandeur en 1857. A. SAUZAY.

Archives de l'état civil et des musées impériaux. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

GUDIUS. *Voy.* GUDE.

GUDME (*Andreas-Christopher*), statisticien danois, né le 1[er] août 1771, dans la petite île d'Œroe, près de la côte de Sleswig, mort en

juin 1835, à Wiesbaden. Il étudia d'abord la théologie, et exerça pendant deux ans à Copenhague les fonctions de prédicateur. Plus tard il changea de carrière, et entra dans une des administrations de son pays. Il s'occupa d'économie rurale et de statistique, visita l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse pour y faire des études relatives au sujet de ses travaux. Enfin, il devint inspecteur des terres dans les duchés de Sleswig et de Holstein, et garda cette position pendant vingt-neuf ans. On a de lui *Statistisch-geographisch und topographische Beschreibung der Herzogthümer von Schleswig und Holstein* (Description statistique, géographique et topographique des duchés de Sleswig et Holstein), première partie; Kiel, 1833; — *Die Bevölkerung der Herzogthümer Schleswig und Holstein* etc. (Population des duchés de Sleswig et Holstein dans les temps anciens et modernes); Altona, 1819, in-4°, etc. Dr L.

Erslew, *Allg. Forfatter-Lexicon.* •

GUDMUNDR OLSSON, érudit islandais, né en 1652, mort à Stockholm, le 10 décembre 1695. Il se rendit à Copenhague en 1680, et l'année suivante, à l'instigation du comte Jean de Gyllenstjerna, ambassadeur suédois, il passa à Stockholm, où il obtint une place aux archives d'antiquités. On a de lui : *Illuga Grydarfostres Saga*, texte islandais et traduction suédoise; Upsal, 1695; — *Sturlang Starfsames Saga*, texte avec notes; Upsal, 1re et 2e édition, 1694, in-4°. Il laissa en manuscrit des traductions de sagas et un traité sur la langue islandaise.

Un autre *Gudmundr* GUDMONDSSON, peut-être le fils du précédent, se rendit à Stockholm en 1687, fut employé aux archives du royaume, et mourut en 1697. Il est auteur de quelques traductions. E. B.

Troil, *Lettres sur l'Islande*, trad. par Lindblom; Paris, 1781, in-8°, p. 168, 170, 174, 211.

* **GUDMUNDSSON** (*Thorgeir*), érudit islandais, né le 27 décembre 1794, à Olafsvalle, dans le district méridional de l'Islande. Fils d'un ecclésiastique, il devint lui-même pasteur d'abord à Glosiunga (1839), ensuite à Nysted (1849), dans l'île de Laaland. En 1826 il se rendit à Stockholm pour y transcrire d'anciens manuscrits islandais. Président de la Société littéraire islandaise à Copenhague (1831-39), et membre du comité de la Société des Antiquaires du Nord, dont il fut un des fondateurs (1845), il a pris part à la publication de *Islendinga-Sœgur* (Sagas islandaises), t. I, II; Copenhague, 1829-32, in-8°, et de *Fornmanna Sœgur* (Anciennes Sagas); ibid., 1825-37, in-8°; 12 vol. in-8°. Il a édité dans cette dernière collection les sagas de saint Olaf (t. IV-V); des rois Magnus le Bon et Harold Hardraad (t. VI), et des pirates de Jomsvik (t. XI). On a encore de lui une traduction latine de *Kormaks Saga*; Copenhague, 1832, in-8°; la traduction islandaise de quelques ouvrages de religion et des écrits de circonstance. E. B.

Erslew, *Forfatter-Lexic.*

GUDMUNDUS (*Andrea* ou *Andersen*), érudit islandais, mort à Copenhague, en 1654. Fils d'un pauvre paysan, il ne put aller terminer à Copenhague les études qu'il avait commencées avec succès à Holum; mais, tout en se livrant aux travaux de la campagne, il publia un traité *De Polygamia et Concubitu*. Quelques passages de ce livre furent jugés dignes de censure, et l'auteur fut emprisonné d'abord en Islande, ensuite à la tour Bleue à Copenhague. Il employait ses loisirs forcés à l'observation des astres. Un soir il se pencha trop en avant pour mieux voir, et tomba du haut de sa fenêtre; mais il ne se fit aucun mal, et il alla sur-le-champ se remettre au pouvoir du geôlier. Le roi ayant appris cette aventure fit relâcher le prisonnier, et se chargea des frais de son éducation. Gudmundus se fit inscrire à l'université en 1650; il s'y trouvait encore lorsqu'il mourut, de la peste, en 1654. On a de lui plusieurs ouvrages publiés après sa mort par les soins de Resenius, savoir : *Philosophia antiquissima Norvego-Danica, dicta Voluspa*, texte et trad. latine; Copenhague, 1665 et 1673, in-4°; — *Ethica Odini, pars Eddæ Sæmundi, vocata Haavamal;* ibid., 1665, in-4°; — *Lexicon Islandico-Latinum*; ib., 1684, in-4°. Cet ouvrage est très-imparfait et assez rare. E. B.

Not. par Resenius, en tête de *Voluspa*, 1673, et de *Lex. Island.* — Finnus Johannæi, *Hist. eccles. Islandiæ*, t. III, p. 558-588. — Nyerup et Kraft, *Litteratur-Lex.*, art. *Andersen*.

* **GUDULE, GOULE** ou **ERGOULE** (Sainte), vierge belge, patronne de Bruxelles, née en Brabant, vers 650, morte le 8 janvier 712. Elle était fille de sainte Amalberge, et fut élevée par sa marraine, sainte Gertrude, abbesse du monastère de Nivelle. En 664, après la mort de sa marraine, Gudule quitta le couvent, et vint habiter avec le comte Witger, second mari de sa mère. Selon Baillet, elle pratiqua dans le palais de son beau-père des austérités que les anachorètes les plus robustes n'auraient pu supporter, et fit toutes sortes de bonnes œuvres. Aussi Dieu l'honora-t-il du don des miracles avant et après sa mort. Elle fut enterrée dans l'église Saint-Michel de Bruxelles, qui plus tard prit le nom de la sainte (1); sa fête est célébrée le 8 janvier. Sainte Gudule, patronne particulière de Bruxelles, est l'objet d'une vénération générale en Belgique. La vie de cette sainte a été écrite par Paul-Ernest Ruth d'Ans, chanoine de Sainte-Gudule; Bruxelles, 1703, in-12. L. A.

Baillet, *Vies des Saints*, t. Ier, 8 janvier. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Hubert, *Vita sanctæ Gudulæ, virginis in Belgis*, dans les Bollandistes, au 8 janvier. — Une autre *Vita* de la même sainte, par un anonyme, dans le même recueil. — François Giry, *Recueil des Vies des Saints*.

(1) Ce monument est des plus remarquables. La chaire est ornée de très-belles sculptures en bois.

GUDVERT (***), théologien français, mort le 3 septembre 1737. Il était curé de Saint-Pierre-le-Vieux à Laon, et se prit de passion pour les doctrines jansénistes. Plusieurs fois il fut admonesté par les adversaires des écrivains de Port-Royal. Il n'en persista pas moins dans son opposition aux décrets de la cour de Rome, et se vit dépouillé de sa cure. En 1734 il fit paraître un in-12 intitulé : *Jésus-Christ sous l'anathème*. Ce livre, condamné d'abord par les autorités ecclésiastiques, puis par le parlement, fut brûlé par le bourreau. Gudvert en appela alors au futur concile, et jusque dans son testament il protesta contre la bulle *Unigenitus*. Parmi les nombreux écrits qu'il fit paraître, aujourd'hui sans intérêt, on cite : *De la Constitution*; — *Entretiens sur les Miracles du diacre Pâris*, etc.

L—z—E.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* (édit. 1810). — Quérard, *La France littéraire*.

GUÉ (*Claude* DU), en latin *Vadanus*, canoniste français, né à Anvers-le-Hamon, près Sablé (Maine), vivait encore à Paris en 1584. C'était, écrit La Croix du Maine, « un homme docte ès langues hébraïque, grecque et latine ». Il embrassa la carrière ecclésiastique, et créa plusieurs établissements de charité et d'instruction publique dans sa patrie et à Paris. On a de lui : *Le Concile provincial de Cologne, auquel est traicté sainctement et doctement de l'office, doctrine, vie et mœurs des évêques, abbez, archidiacres, doyens, curés, chanoines et autres gens d'église : ensemble la manière d'administrer duement les sacrements, avec l'usage et intelligence d'iceux et des cérémonies de l'église : bref le moyen de légitimement réformer l'Église et remettre sur la discipline ecclésiastique, dissipée par la nonchalance des prélats et malice des hérétiques*; Paris, 1575, in-8° : M. B. Hauréau suppose qu'il s'agit ici du célèbre concile convoqué en 1536 par Herman de Muers; — *Dévotes et chrestiennes Institutions pour l'usage de la confrairie de la très-heureuse Vierge Marie*, avec la *Bulle sur la forme de jurement de la profession de foi*; Paris, 1579, in-16; — *Brefve Reigle du Novice spirituel*, trad. du latin de Loys de Blois; — *Histoire tragique des Hérétiques*, trad. du latin de Guill. Lindanus, évêque de Ruremonde; — *Recueil de Prophéties de plusieurs autheurs sur le gouvernement de l'Église*; — *La Défense de l'ordre et honneur sacerdotal contre les hay-prestres et hay-messes*. Les quatre derniers ouvrages, s'ils ont été imprimés, sont perdus aujourd'hui.

L. A.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, t. I, p. 141. — Colomiès, *Gallia orientalis*. — Du Verdier de Vauprivas, *Bibliothèque française*, t. II, p. 248. — Gauvin, *Recherches sur les Établissements de Charité et d'Instruction publique*, p. 131. — Barthélemy Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*.

* **GUÉANT** (*Victoire-Melone*), comédienne française, née à Paris, vers 1732, morte dans la même ville, le 31 octobre 1758. Elle était la nièce de Mlle Deseine, depuis Mme Quinault-Dufresne (*voy.* ce nom). Élevée pour le théâtre, la jeune Guéant avait déjà paru en février 1746, dans le rôle de la petite fille du *Moulin de Javelle*. Elle se fit remarquer plus tard dans les rôles de Junie dans *Britannicus*, de Julie dans *La Pupille*, et de Mélite dans *Le Philosophe marié*. Elle mourut de la petite vérole. Comme elle n'avait pas reçu les sacrements, le curé de Saint-André fit quelque difficulté de lui donner la sépulture; mais les grands-vicaires de l'archevêque décidèrent de l'enterrer comme à l'ordinaire : tolérance que désapprouvèrent les jansénistes, disant que l'exclusion de la sépulture est prescrite en ce cas par les canons, quand les comédiens n'ont pas promis de renoncer au théâtre. Cette actrice fut très-regrettée des amateurs de la Comédie-Française, qui la jugeaient avec raison capable de remplacer dignement quelque jour Mlle Gaussin. Dorat en déplore la perte dans son poëme de *La Déclamation*.

Ed. DE MANNE.

Almanach des Spectacles. — Lemazurier, *Galerie des Acteurs du Théâtre-Français*. — *Correspondance* de Grimm. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*.

GUÉAU DE REVERSEAUX (*Jacques-Étienne*), jurisconsulte français, né à Chartres, le 8 août 1706, mort à Paris, le 19 avril 1753. Il fut d'abord destiné à succéder à son père dans ses charges de conseiller au présidial, et de lieutenant civil et criminel au bailliage de Chartres; mais il préféra les luttes du barreau, où il devint bientôt célèbre. Les causes où il avait plaidé n'ont plus aujourd'hui aucun intérêt. On a de lui : *Mémoire pour les curé et marguilliers de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois*, appelant comme d'abus, contre les doyen, chanoines au chapitre de l'Église de Paris, et le chapitre de Saint-Germain; 1741, in-fol.; — *Mémoire pour J. Bernard, écuyer, seigneur de Ronceray..., contre le duc de Brissac, pair de France*; 1741, in-8°; — *Mémoire pour Danican de Landivisiau.., contre d'Annebault, maître des comptes*; Dumesnil, 1742, in-fol.; — *Mémoire pour le marquis de La Ferté contre demoiselle Ch. Virginie de Saint-Maixance*; 1747, in-fol. L auteur explique l'origine des registres publics des naissances et décès. R—R.

Catalogue de la Bibl. de Chartres.

GUÉBRIANT (*Jean-Baptiste* BUDES, comte DE), maréchal de France, né le 2 février 1602, au château de Plessis-Budes (diocèse de Saint-Brieuc), mort à Rothweil, en Souabe, le 24 novembre 1643, des suites d'une blessure reçue au siége de cette ville. Issu d'une ancienne famille de Bretagne, il fut envoyé au collége de La Flèche, fit ses exercices d'académie a Paris et ses premières armes en Hollande. Employé ensuite dans l'expédition du Languedoc, il se signala au siége d'Alet. Un duel qu'il eut

en 1626 le força à s'expatrier. Ses amis ayant réussi à apaiser la colère de Louis XIII, il put revenir d'Italie, et en 1630 il fut pourvu d'une compagnie dans le régiment de Piémont. Il repartit donc pour l'Italie, et, après deux ans de service, il fut nommé capitaine d'une compagnie des gardes du roi. La même année Guébriant se maria avec Renée du Bec-Crespin. Il suivit le roi dans ses voyages de France et de Lorraine, et en 1635 il accompagna le cardinal de La Valette, qui allait commander l'armée d'Allemagne. Pendant la retraite à laquelle l'armée française fut obligée, Guébriant défit quinze régiments impériaux. A son retour, Louis XIII le reçut avec des témoignages de satisfaction, et le chargea, en 1636, d'aller défendre la ville de Guise contre les Espagnols. Sommé par eux de leur rendre la place, sous peine, en moins d'une heure, d'être passé au fil de l'épée lui et sa garnison, il leur répondit que s'ils voulaient lui donner parole d'honneur qu'ils se retireraient après le premier assaut, il ferait, pour les bien recevoir, abattre avant la fin du jour quarante toises de la muraille. Les Espagnols se retirèrent.

Nommé maréchal de camp, Guébriant fut envoyé dans la Valteline, à l'armée du duc de Rohan, en 1637. A la suite du traité conclu par ce duc, le 26 mars, Guébriant ramena l'armée dans la Franche-Comté, où il s'empara de plusieurs places. Il fut alors envoyé en Allemagne, au secours du duc Bernard de Saxe-Weimar, qui dut plusieurs succès à sa coopération. Bernard, pour lui prouver son estime, lui remit en mourant son épée, son cheval et ses pistolets. Guébriant retint au service de la France l'armée du duc de Weimar, prit plusieurs places dans le bas Palatinat, mit garnison dans Brisach, et, le 28 décembre 1639, il opéra à Bacharach ce fameux passage du Rhin qui le couvrit de gloire et lui permit de se joindre à Erfurt au maréchal Baner, commandant des troupes suédoises. Mais ces deux généraux furent loin de s'entendre, et la campagne de 1641 s'ouvrit sous des auspices peu favorables. Chacun d'eux agissait séparément. Cependant, en apprenant que Baner battait en retraite devant les forces réunies de l'Autriche et de la Bavière, Guébriant fit taire son juste ressentiment, et traversant un pays de montagnes où ses soldats avaient de la neige jusqu'aux genoux, il vint à son secours et le dégagea à Zwickau sur la Mulda, le 29 mars 1641. Quelque temps après Baner mourant reconnut ses torts envers Guébriant, et lui légua ses armes.

Guébriant prit alors le commandement des deux armées réunies, troupes indisciplinées qui déjà, sous le général qu'elles venaient de perdre, avaient donné des preuves de jalousie et de mauvais vouloir. Il se trouvait à l'extrémité de l'Allemagne, vis-à-vis d'une armée supérieure en nombre à la sienne et dirigée par Piccolomini. Il remporta d'abord un avantage à Weissenfels, le 18 mai 1641, et le 15 juillet de la même année il gagna la bataille de Wolfenbüttel, où il tua près de 2,000 hommes à l'ennemi et lui enleva quarante-cinq drapeaux. Cette victoire signalée ne fut pourtant pas décisive. « Les succès de Guébriant, dit Voltaire, furent toujours compensés par des pertes. » Néanmoins, cette affaire lui valut le grade de lieutenant général. Il se sépara des Suédois le 3 décembre, et ramena ses troupes dans le duché de Juliers. Il repassa le Rhin à Wesel, et défit les garnisons de Wenloo et de Gueldre. Apprenant que l'armée impériale allait encore recevoir des renforts, il rassemble ses troupes et attaque l'ennemi à Kempen, près de Crevelt, le 18 janvier 1642. Rompant les lignes du général Lambol, il lui tue 2,000 hommes, et fait prisonniers Lambol lui-même, Mercy, Landron, tous les colonels, et 5,000 officiers ou soldats. L'artillerie, les provisions, les bagages, les drapeaux, tout fut pris. Guébriant reçut en récompense le bâton de maréchal.

Pendant la campagne de 1643, après avoir secouru le maréchal suédois Tortenson, qui faisait le siége de Leipzig, Guébriant vint, en opérant une retraite glorieuse, favoriser celui de Thionville, entrepris par le duc d'Enghien. Ce prince lui amena ensuite lui-même un renfort, avec lequel il assiégea et prit Rothweil en Souabe, le 19 novembre. Ce fut son dernier exploit. Blessé dans la tranchée d'un coup de fauconneau, Guébriant se fit transporter dans la ville, et y mourut, cinq jours après, des suites d'une amputation. Son corps fut ramené à Paris, et Louis XIV lui fit faire de magnifiques funérailles. « Aux qualités brillantes du général, dit un biographe, le comte de Guébriant joignait l'habileté et l'adresse d'un négociateur, l'éloquence de l'orateur militaire, la modestie d'un sage, la vertu et l'humanité d'un vrai chrétien. Il mourut regretté de ses troupes, et estimé des ennemis. » Il laissait des *Mémoires*, qui ont servi à Le Laboureur pour la composition de son *Histoire du Maréchal de Guébriant*. L. Louvet.

Nic. Grillié, évêque d'Usez, *Oraison funèbre du maréchal comte de Guébriant*, prononcée à Notre-Dame; Paris, 1644, in-4°. — Jean Le Laboureur, *Histoire du Maréchal de Guébriant, avec l'histoire généalogique de sa maison*; Paris, 1657, in-fol., avec portrait. — *Mémoires de Richelieu, de Pontis, du marquis de Montglat.*

GUÉBRIANT (*Renée* DU BEC-CRESPIN, maréchale DE), femme du précédent, née au commencement du dix-septième siècle, morte à Périgueux, le 2 septembre 1659. Elle était fille de René du Bec, marquis de Vardes, et sœur de René du Bec, deuxième du nom, qui épousa la comtesse de Moret, maîtresse de Henri IV, et qui fut le père du marquis de Vardes, célèbre par ses amours et ses disgrâces sous Louis XIV. Mariée jeune à un homme dont elle reconnut bien vite la nullité, Renée du Bec parvint à faire rompre son mariage, et contracta en 1632 une nouvelle alliance avec Guébriant, qui, aidé par elle, devint maréchal de France. Le Laboureur dit

que cette dignité appartenait à double titre à Mme de Guébriant, « par participation de son mari, et par la part qu'elle avait méritée dans le bon succès de ses armes ». Devenue veuve en 1643, elle fut deux ans après nommée *ambassadrice* extraordinaire auprès du roi de Pologne. C'était la première fois qu'une femme portait ce titre en France sans le devoir à son mari. C'était du reste affaire de femme, car il s'agissait de conduire la princesse Marie-Louise de Gonzague (*voy.* ce nom) au roi Ladislas IV, qui l'avait épousée par procuration à Paris. En arrivant à Varsovie, la princesse trouva son époux prévenu contre elle. On l'accusait d'avoir éperdûment aimé Cinq-Mars, et elle allait être outrageusement renvoyée en France. Mme de Guébriant déploya une grande dextérité d'esprit, beaucoup de fermeté et de ressources pour empêcher ce scandale; elle réussit tellement que non-seulement la reine fut reconnue, mais que Ladislas donna ordre de rendre à l'ambassadrice des honneurs pareils à ceux qu'avait reçus l'archiduchesse d'Inspruck, Claude de Médicis, lorsqu'elle lui avait amené à Varsovie sa première femme, fille de l'empereur Ferdinand III. L'ambassadrice a retracé dans une suite de lettres les détails de sa mission diplomatique; elle y raconte ses conférences, les intrigues de la cour de Pologne contre Marie de Gonzague, les manœuvres d'une princesse polonaise qui voulait supplanter la reine, etc. Ces lettres ont été trouvées dans les papiers de l'abbé de Choisy, dont la mère était liée avec la reine de Pologne. On sait que les imputations calomnieuses répandues contre la princesse de Gonzague avaient leur origine dans une affaire d'amour de Mme de Choisy. Labarde raconte comment, de retour à Paris, la comtesse de Guébriant continua à se mêler des intrigues qui occupaient la cour. Elle mit ses talents au service de la reine mère, et contribua à reprendre Brisach d'une manière singulière, en 1652. Après la mort d'Erlac, qui était gouverneur de cette ville, Charlevoi s'en empara. On craignait qu'il ne fît sa soumission à l'empereur, pour garder cette place. Mme de Guébriant se chargea de la lui enlever : elle emmena avec elle une jolie femme de la cour, et se présenta à Charlevoi pour négocier avec lui. Charlevoi devint bien vite amoureux de la belle suivante. La dame fit la malade, dans une maison de campagne; Charlevoi vint l'y voir, fut pris et emmené à Philipsbourg. Le comte d'Harcourt, nommé gouverneur de Brisach, fit offrir la liberté à Charlevoi s'il lui faisait rendre la place, ce qui s'exécuta. Cette perfidie créa beaucoup d'ennemis à la maréchale, ce qui ne fit qu'augmenter son crédit à la cour. Elle fut attaquée dans les pamphlets de la Fronde; et si l'on en croit le cardinal de Retz, le marquis de Vardes fit couper le nez à un certain Montandré, chef des *criailleurs* du parti des princes, pour quelque méchant libelle écrit contre la maréchale de Guébriant. Elle pensait, dit-on, se faire nommer *gouverneur* de Brisach, lorsqu'elle mourut, à Périgueux, où elle prenait part à la négociation de la paix des Pyrénées, étant désignée pour première dame d'honneur de la jeune reine Marie-Thérèse d'Autriche. Guy Patin raconte que la maréchale mourut sans confession. Elle n'avait jamais eu d'enfants.

L. Louvet.

Lettres de Mme de Guébriant à la princesse Palatine Anne de Gonzague. — *Mémoires de la duchesse de Nemours.* — Laborde, *Histor. de Reb. Gallic.* — Guy Patin, *Lettres.*

*GUÉDIER DE SAINT-AUBIN (*Henri-Michel*), théologien français, né à Gournay-en-Bray, le 17 juin 1695, mort à Paris, le 25 septembre 1742. Il était le cinquième enfant de François Guédier, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, lieutenant général de Gournay, puis conseiller au parlement de Rouen. Lui-même vint achever ses études à Paris, et fut reçu docteur en Sorbonne le 29 octobre 1723. Il devint professeur de cette société en 1730, et bibliothécaire en 1736. Quelque temps après il obtint l'abbaye de Saint-Vulmer. Versé dans les langues hébraïque, grecque, latine, française, anglaise et italienne, il connaissait en outre l'histoire, la théologie et les sciences qui s'y rattachent. Durant quatorze années il décida en Sorbonne toutes les questions relatives aux cas de conscience. Sa mort prématurée l'empêcha de terminer de nombreux ouvrages qu'il avait préparés. On a de lui : *Histoire sainte des deux Alliances;* Paris, Didot, 1741, 7 vol. in-12. « Cet ouvrage, dit Moréri, contient toute l'histoire sacrée, et peut être regardé comme une bonne concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament. On y trouve à la fin de chaque livre des réflexions et des dissertations sur le dessein des auteurs sacrés, sur l'authenticité et la divinité des livres de la Bible. » Parmi les manuscrits de Guédier on remarque un grand nombre de décisions de cas de conscience et les deux premiers volumes d'un ouvrage très-utile, qu'il voulait faire imprimer sous le titre d'*Index Sorbonicus :* on reconnaît dans tous les écrits de cet auteur beaucoup de science et une critique judicieuse.

A. L.

Ladvocat, *Dictionnaire historique.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*, édit. de 1759.

*GUEEL Y RENTE (Don *José*), littérateur espagnol, né vers 1820, à la Havane. Il passa en Espagne pour y compléter son éducation par l'étude du droit, et prit ses grades à l'université de Barcelone. Jouissant d'une fortune honorable, il inspira une vive passion à une des sœurs du roi d'Espagne, l'infante Josefa de Bourbon, qui ne lui fut accordée en mariage qu'à la suite de longues difficultés (juin 1848). Il vivait fort retiré en province, lorsqu'à la révolution de 1854 il se leva un des premiers pour soutenir le mouvement tenté par les généraux vicalvaristes. Nommé député aux cortès, et réélu en 1857, il s'est associé à toutes les mesures libérales émanées de l'opinion progressiste, à laquelle il appar-

tient. Lorsqu'il aborda la vie publique, il venait de publier un recueil de poésies, *Larmes du Cœur*, Valladolid, 1854, in-4°, qui, par le tour des idées, les belles formes du langage et l'élégance de la métrique, s'adressait surtout à un public d'élite. Dans la même année il fit paraître un second recueil : *Pensées morales et politiques*, Valladolid, in-4°, où, dans une suite d'essais, il passe en revue divers points de morale, de psychologie et d'économie sociale. On a encore de lui : *Guacanajare, roi de Marien*, tableau des mœurs d'Haïti à l'époque de Christophe Colomb ; — *Defensa legal de la infanta dona Josefa de Borbon;* Paris, 1851, in-4° ; et plusieurs articles de journaux. Paul L—Y.

Documents particuliers. — Moniteur, 1856.

GUEIDAN (*Gaspard*, marquis DE), magistrat français, né à Aix (Provence), vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1769. Issu d'une famille qui s'était illustrée par les armes, il préféra la robe, et fut pourvu d'une charge d'avocat général au parlement de Provence. En 1740 il fut nommé président à mortier au même parlement, et la terre de Gueidan fut érigée pour lui en marquisat en 1752. On a de lui : *Discours prononcés au parlement de Provence par un de messieurs les avocats généraux;* Paris, 1739 et ann. suiv., 5 vol. in-12. Ce recueil renferme non-seulement les discours prononcés par Gueidan aux audiences solennelles de rentrée et aux séances ordinaires, mais encore des réquisitoires, des harangues académiques, notamment son discours de réception à l'Académie de Marseille et un discours sur ce sujet : *Le bon usage de la raison est plus nécessaire aux guerriers qu'au reste des hommes.* Il avait écrit cette dissertation au nom de l'Académie de Marseille, qui était dans l'usage d'envoyer annuellement un hommage en prose ou en vers à l'Académie Française. J. V.

Dict. de la Provence. — Journal de Trévoux, déc. 1739.

GUELDI (Dom *Gabriele*), théologien italien, né à Padoue, vers 1670. Il était clerc régulier, et professait la théologie dans sa ville natale. Il avait une grande réputation d'éloquence, et passait pour un des plus savants canonistes de son temps. On le connaît surtout pour un ouvrage qui fit sensation lorsqu'il parut : *Baptisma puerorum in uteris existentium assertum, quamvis theologi et canonistæ antiqui per plura sæcula hoc vel negarint vel tacuerint;* Padoue, 1711, in-8°. L'auteur soutient la validité du baptême donné aux enfants dans le sein de la mère; il réfute, comme théologien, le sentiment de ceux qui prétendent que l'enfant doit être visible pour recevoir le baptême; et comme médecin, il enseigne la manière dont il s'y faut prendre pour baptiser les enfants qui se trouvent dans cette position. L—Z—E.

Journal des Savants, année 1711, p. 111. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

GUELFES, GUELPHES, GUELPHI, WELFEN (Maison des). On désigne sous ces noms une célèbre famille princière qui régna longtemps sur les plus belles contrées de l'Allemagne et qui fleurit encore aujourd'hui dans la branche royale et dans la branche ducale de la maison de Brunswick (Brunswick et Hanovre). L'origine de cette maison remonte aux temps les plus reculés. (Bruschius, *Chronolog. Monasterior. Germ.*, p. 569 ; — Crusius, *Annal. Suev.*, lib. XII, part. I, c. x, p. 337 ; — Lucæ, *Fürsten-Saal*, tome II, cap. V, § 1, 2, p. 347, 348 ; — Andreas, *Presb. Bavar.*, p. 25 ; — Bunau, *Leben Friedrichs I*, p. 2, 5 (1).

A partir du neuvième siècle, c'est-à-dire dès la dernière période du règne de Charlemagne, les Guelfes commencent à figurer dans l'histoire, où nous trouvons des documents sur les personnages suivants :

Guelfo ou *Welfo Ier* vécut au temps de Charlemagne. Il est nommé alternativement duc et comte de Bavière, et posséda de vastes propriétés en Souabe et dans le voisinage du lac de Constance. Il laissa plusieurs enfants, entre autres une fille, *Judith*, épouse de l'empereur Louis le Débonnaire (2). Il eut pour successeur :

Ethico Ier, qui, fâché de ce que son fils Henri eût vendu sa liberté à l'empereur, se retira dans

(1) Voici ce que les anciennes chroniques rapportent au sujet de l'étymologie du mot *Welf* : Isenbard, seigneur d'Altdorff en Souabe, fils de Warinus, majordome de Carloman, irrité de la hauteur d'Ottmarus, prieur de l'abbaye de Saint-Gall, fit saisir ce prélat par ses gens, le jeta en prison, et l'y laissa mourir misérablement. Charlemagne, protecteur de l'Église, menaça le seigneur d'Altdorff de sa puissante colère ; mais ce dernier eut le bonheur de sauver la vie de l'empereur, qui dans une partie de chasse avait été attaqué par un taureau sauvage. Charlemagne pardonna au courageux vassal les torts qu'il avait eus envers l'Église, et lui donna pour récompense du service qu'il lui avait rendu la sœur de l'impératrice, Irmentrud, en mariage. Au bout d'un an Irmentrud accoucha de douze enfants, et en fut tellement honteuse que, pour cacher cet événement extraordinaire à son mari, elle donna onze de ses fils à une fidèle servante, avec l'ordre de les jeter au fleuve. Isenbard, revenant de la chasse, rencontra la servante, et lui ayant demandé ce qu'elle portait, elle répondit : « Ce sont des *Wölpe* (jeunes chiens) que je dois porter à la rivière. » Isenbard, qui eut une des plus belles meutes de toute la Souabe, voulut choisir les meilleurs chiens pour les garder, et découvrit ainsi la vérité. Il fit élever ses onze fils en secret, et ne les présenta à leur mère que lorsqu'ils eurent atteint l'âge de la puberté. La mère obtint son pardon; ses fils furent surnommés les *Wölpe*, et devinrent de riches et puissants seigneurs, ancêtres des plus grandes maisons de l'Allemagne. Les noms des douze enfants, y compris le fils que la mère avait gardé, sont : Welfus, comte d'Altdorff; Cuno, duc de Franconie ; Thassilon, comte de Hohenzollern ; Ebo, comte de Heiligenberg ; Werner, comte de Toggenbourg ; Gebelhard, comte de l'Alemannie ; Eberhard, comte d'Eberstein; Arnold, comte d'Œttingen ; Berthold, comte de Wölpe ; Adelbert, comte de Calw ; Henri, comte de Katzenellenbogen; Rodolphe, evêque de Wurtzbourg. (*Voy.* P. Bucelino, *Historia Agilolfingica;* — Feller, *Geneal. Historie des Braunschweig-Lüneburg. Hauses*, t. I, p. 5.)

(2) Gebauer (Georg.-Christian), *Elogium historicum Judithæ-Augustæ Franciæ, uxoris secundæ Ludovici Pii*; Leipz., 1720

les forêts de l'Ammergau en Bavière, et mourut dans la solitude.

Henri dit *au Char d'Or* se mit sous la souveraineté de l'empereur, qui lui donna en récompense des terrains situés entre le Lech, le Glon et l'Amper. Il fonda à Altdorff un couvent, dans lequel plusieurs membres de sa famille ont été enterrés et qui fut habité par des moines de l'ordre de Saint-Benoît. C'est à ces derniers que l'on doit le *Chronicon Weingartense*, qui date de la fin du onzième siècle et qui est une des principales sources de l'ancienne histoire des Guelfes.

La vie de *Rudolf*, fils et successeur de Henri, n'a laissé aucun souvenir remarquable.

Guelfo ou *Welfo II*, fils de Rudolf, vécut au commencement du onzième siècle. Il se lia avec le duc Ernest de Souabe contre l'empereur Conrad II, et attaqua, durant l'absence de ce dernier, Bruno, évêque d'Augsbourg, ami intime de Conrad II. Il lui enleva le trésor épiscopal, pilla et ravagea ses terres, et se posa franchement en adversaire décidé de l'empereur. Cette querelle fut le commencement de la longue lutte entre les guelfes et les gibelins. Lorsque Conrad II revint de l'Italie (1027), Welfo II fut jeté en prison et forcé de dédommager l'évêque d'Augsbourg de la perte qu'il lui avait fait subir. Il laissa deux enfants, *Welfo III* et *Cunégonde*.

Guelfo ou *Welfo III*, mort vers 1055, fut nommé, par l'empereur Henri III, duc de Carinthie. Cette promotion fut le prix de la valeur qu'il avait déployée dans la guerre de l'empereur contre Aba, roi de Hongrie. A son patrimoine d'Altdorff et à son duché de Carinthie fut jointe la marche de Vérone. Il gouverna ces terres avec modération et sagesse, et transféra le monastère d'Altdorff dans son propre palais, situé sur une montagne voisine, appelé *Weingarten* (Jardin des Vignes). L'empereur Henri III, dans un diplôme donné au mois de novembre 1055, en faveur de l'église de Saint-Zénon de Vérone, parle du duc Welfo avec éloge. Il ne paraît pas qu'il ait prolongé ses jours au delà de l'année suivante. On ignore s'il fut marié; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut sans postérité. Par son testament il avait légué ses vastes domaines à différentes églises; mais Irmengarde, sa mère, empêcha l'exécution de ce testament. Elle rappela de l'Italie son petit-fils Welfo, neveu de Welfo III, qui succéda à son oncle, sous le nom de Welfo IV.

Guelfo ou *Welfo IV*, premier de ce nom des ducs de Bavière, dit *le Grand*, mort en 1101. Son père, Azzo ou Ezzelin, de la maison d'Este en Italie, mort en 1097, maître de Milan, de Gênes et d'autres villes de la Lombardie, avait épousé Cunégonde, sœur de Guelfo III et héritière de ses biens. Guelfo IV, qui, grâce à l'intervention de sa grand'-mère Irmengarde, avait été mis en possession de tous les biens de ses ancêtres maternels, vint en 1055 en Allemagne, où il fonda la seconde maison des Guelfes, d'où sont sortis les ducs de Brunswick, les rois de Hanovre et les rois d'Angleterre (1). Henri IV, empereur d'Allemagne, donna à Guelfo IV le duché de Bavière, et celui-ci servit alors l'empereur pendant plusieurs années avec zèle et succès. Il répudia même, pour plaire à ce prince, sa première femme, fille de son prédécesseur Othon de Nordheim, auquel Henri IV venait d'enlever le duché de Bavière. Plus tard cependant il crut devoir se déclarer contre Henri, et à la diète de de Fribourg, tenue à la mi-octobre 1076, il se distingua parmi les partisans de l'anti-césar Rodolphe de Souabe. Henri, pour se venger de son adversaire le plus redoutable, entra en 1078 sur les terres de Guelfo et y fit de grands dégâts. Ce dernier, de son côté, lutta avec une fortune inégale contre l'empereur. Il défit, en commun avec Herman de Luxembourg, une armée de Henri dans la plaine de Hochstet, assiégea la ville d'Augsbourg et s'empara de l'évêque Sigefroi, qui ne parvint à recouvrer sa liberté qu'en payant une très-forte rançon. Un combat acharné entre lui et Henri eut lieu en 1086 sous les murs de Wurtzbourg; l'empereur fut défait, et perdit 4,000 hommes; mais étant revenu avec de nouvelles forces, il prit la ville et força Guelfo à se retirer. En 1097, enfin, les deux ennemis firent la paix, et quatre ans plus tard Guelfo se joignit à la grande armée des croisés qui traversait l'Allemagne sous la conduite de Guillaume le Jeune, duc d'Aquitaine, pour aller à la conquête de la Terre Sainte. Il eut part à la déroute qu'essuya cette armée en traversant l'Asie, et parvint, non sans grande peine, à Jérusalem. En reprenant la route de l'Europe, une maladie l'obligea à s'arrêter en Chypre, où il mourut, en 1101 ou 1102. Il fut enterré à Paphos, mais plus tard son fils fit transporter son corps à Altdorff, où il fut enseveli avec honneur. Guelfo IV laissa la réputation d'un vaillant guerrier et d'un prudent souverain. Durant les dernières années de sa vie, il s'adonna beaucoup à la dévotion. Il avait épousé en premières noces Ethelinde, fille du duc Othon II, qu'il répudia sans avoir eu d'enfants d'elle. De Judith, sa seconde femme, veuve de Toston, frère de Harold II, roi d'Angleterre, et fille de Baudouin V, comte de Flandre, morte en 1091, il laissa : *Guelfo II* ou *V*, *Henri le Noir*, et *Judith*, qui épousa, selon quelques historiens, le duc d'Autriche Léopold le Beau (2).

Guelfo ou *Welfo V* (deuxième de ce nom des

(1) La maison de Brunswick, en recouvrant ses possessions de Hanovre, qu'elle fit ériger en royaume, institua, au mois d'août 1815, un ordre de chevalerie, *l'ordre des Guelfes*, dont le nom est un hommage rendu à la mémoire du fondateur de l'illustre lignage des Guelfes. L'insigne de l'ordre est une croix d'or, à huit pointes pommetées, anglée de léopards; au centre est un médaillon de gueules chargé d'un cheval d'argent, lancé sur un tertre de sinople, avec cette légende : *Nec aspera terrent*.

(2) Voir pour la règne de Guelfo IV : Lucæ, *Fürsten-Saal*. — Arenpeck, *Chron. Boioar ap. Leibnit. Script. Rer. Brunsw.*, t. III. — Sundheim, *De Guelph.* — Bünau : *Leben Kayser Friedrich I*, p. 6, 358. — Lam-

ducs de Bavière), mort vers 1119, successeur de son père au duché de Bavière, avait été marié, par l'intervention du pape Urbain II, avec la célèbre comtesse Mathilde, la plus riche héritière de l'Europe et veuve, depuis l'an 1076, de Godefroi le Bossu, duc de Lorraine. Dans le contrat de mariage, il était stipulé qu'après la mort de Mathilde tous ses États reviendraient à son époux; mais le dévouement de cette princesse aux intérêts de l'Église, son attachement au pape Grégoire VII mirent des obstacles à l'exécution de ce contrat. On dit que dès l'an 1077 elle avait fait secrètement donation de tout son patrimoine à l'Église de Rome, et que la découverte de cette disposition, qui frustra Guelfo de l'espérance de recueillir l'immense succession de Mathilde, fut la principale cause qui détermina le duc de Bavière à se séparer de son épouse (1095) et à retourner en Allemagne (1), où il prit parti pour le jeune roi Henri V, révolté contre son père, Henri IV. En 1107 il vint, comme ambassadeur de Henri V, en France pour traiter avec le pape Pascal II de l'affaire des investitures, et en 1111 il accompagna l'empereur à Rome, où il fut témoin de l'arrestation du pape, sans néanmoins s'en rendre complice. L'année suivante il rendit de nouveaux services à Henri V, en l'aidant à combattre les Saxons, et en 1115 il se joignit à l'évêque de Wurtzbourg pour aller traiter de la paix avec ce peuple, irrité de ce que leur duc Lothaire avait été mis au ban de l'Empire.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'année de la mort de Guelfo V, décédé sans laisser de postérité. Il est probable qu'il finit ses jours en 1120, à Kauffingen sur le Lech, d'où son corps fut transféré à l'abbaye de Weingarten en Souabe, pour y être inhumé auprès de celui de son père (2).

Henri VII, dit *le Noir*, de 1120 à 1126, successeur de Guelfo V. (Voir *Henri VII*, dit *le Noir*, duc de Bavière.)

Henri VIII, dit *le Superbe*, de 1126 à 1138, successeur de *Henri VII*. (Voir *Henri VIII le Superbe*, duc de Bavière.)

Henri X, dit *le Lion*, fils de Henri le Superbe, de 1139 à 1195. (Voir *Henri le Lion*, duc de Saxe.)

Guelfo VI (troisième duc de Bavière), né en 1115, mort en 1191, fils de Henri le Noir et frère de Henri le Superbe, épousa Uta, fille de Godefroi de Calbe, comte palatin du Rhin, et débuta dans la carrière des armes en luttant victorieusement contre le comte Albert, cousin de sa femme, et qui réclamait en cette qualité une partie de l'héritage de Godefroi de Calbe. Plus tard Guelfo se posa comme protecteur de son neveu Henri le Lion, et demanda pour lui le duché de Bavière, que l'empereur Conrad III avait donné en 1138, après la mise au ban de Henri le Superbe, à Léopold d'Autriche, dit *le Libéral*. Ce dernier prit les armes pour soumettre ceux de ses nouveaux sujets qui ne voulaient pas reconnaître sa souveraineté, et commença les hostilités en 1139 par le siége de la forteresse de Phalei, dans laquelle les deux comtes Othon et Conrad, demeurés fidèles à Henri le Superbe, s'étaient enfermés. Il attaqua la citadelle à différentes reprises, mais avant qu'il eût pu s'en emparer, Guelfo VI attaqua à l'improviste le duc Léopold, et le mit en fuite. Cet événement eut de grandes conséquences, car beaucoup de nobles, qui jusque alors n'avaient pas osé se prononcer contre Léopold, se déchaînèrent contre lui et contre ses partisans. Mais Guelfo VI, le vainqueur de Phalei, changea alors de langage. Il avait, comme nous l'avons dit, pris les armes pour conduire les affaires de son neveu, le mineur Henri le Lion; maintenant, comme c'était lui qui soutenait le grand mouvement qui s'élevait en Bavière contre Léopold, il se déclara lui-même duc de Bavière. On ne peut assurer quelles raisons poussèrent Guelfo à cette conduite. Il est probable qu'il se saisit du duché, préférant opérer pour lui-même que pour son neveu; mais il se peut aussi qu'il ait été forcé par les ennemis de l'empereur Conrad III et du duc Léopold à prendre la dignité de duc. En tous cas il ne parvint pas à jouir tranquillement de ses nouvelles possessions; car à peine eut-il fait valoir ses prétentions à la Bavière, qu'on lui annonça que Conrad III, conjointement avec son frère Frédéric, avait attaqué les possessions héréditaires des Guelfes et assiégeait la ville de Weinsberg. Guelfo, fier de sa victoire, espérait éloigner l'empereur aussi facilement de Weinsberg qu'il avait chassé le duc Léopold de Phalei. Il conduisit donc pendant l'hiver son armée contre Conrad, et risqua une bataille sous les murs de Weinsberg, le 21 décembre 1140. Mais la fortune ne lui fut pas favorable. Le cri de guerre des siens : *Ici, Welfes!* fut étouffé par le cri de guerre de ses adversaires : « *Ici, Waiblingen* (1)! Il perdit la bataille. Beaucoup des siens y trouvèrent la mort; un grand nombre furent faits prisonniers, et Guelfo même ne

bertus Schaffnab, anno 1077, p. 246; anno 1076, p. 235. — *Chronic. Weingart. de Guelphis.* — Arnulph, *Hist. media*, t. VI. — Bünting, *Braunscheig Chronik.*, t. IV, p. 559. — Crusius, *Annales*, t. I, vol. 1. — Muratori, *Annali d'Italia*, t. VI, 386. — Berthold. Constant, *Chron.*

(1) Razzi (Silvano), *Vita overo azioni della contessa Matilda*; Florence, 1587. — Kœler (J.-D.), *Dissertatio de donatione Mathildina pontifici Romano Gregorio VII*; Altdorff, 1715; et Iéna, 1742. — Joachim (Joh.-Fried.), *Dissertatio de spurio Mathildino Dono*; Halle, 1736.— Erra (C.-A.), *Memorie storico-critiche della gran contessa Matilda*; Rome, 1768. — Mozzi de Capitani (Ferdinando), *Sulla Contessa Matilda, i suoi contemporanei et l'uzanze nostre d'allora.*

(2) Lucæ, *Fürsten-Saal*, II, 3, p. 361 seq. — Krantzius, *Saxon.*, I, 35. — *Chron. Weingart. de Guelphis.* — Adelez, *Annales*, P. I, p. 492. — Leibnitius, *Introductio in T. I, Script. Brunsw.*, n. 40, et p. 785 sq. — Feller, *Genealog. Historie des Braunschw. Hauses VII.* — Bünau, *Leben Kayser Friedrich I*, p. 96

(1) De ces deux noms *Welfes* et *Waiblingen* dérivent les expressions *Guelfes* (partisans de l'Église) et *Gibelins* (partisans de l'Empire), adoptées par les deux grands partis qui luttèrent l'un contre l'autre pendant toute la seconde

se sauva qu'avec peu de monde. Weinsberg tomba entre les mains de Conrad (1). Ce événement détruisit momentanément les espérances du duc Guelfo, mais n'anéantit pas son courage.

Sur ces entrefaites, Léopold, duc de Bavière, vint à mourir (18 octobre 1142). Conrad résolut dès lors de conférer l'investiture du duché de Bavière à son autre beau-frère, Henri d'Autriche, surnommé *Jasomirgott*, et de conclure un mariage entre lui et Gertrude, duchesse de Saxe, veuve de Henri le Superbe, à de telles conditions que, hormis le duc Guelfo, tous les partis seraient contents. Le mariage fut célébré à Francfort aux frais de l'empereur, avec la plus grande magnificence (Pentecôte, 1142).

Le duc Guelfo, irrité, fit irruption en Bavière. La guerre se ralluma, mais n'aboutit à rien de décisif. Enfin la croisade de 1147, pour laquelle Conrad III partit en compagnie de son puissant ennemi, Guelfo, mit une trêve aux hostilités (2). Durant la croisade, l'empereur témoigna de la considération pour le duc Guelfo dans ses discours et sa conduite, comme s'il avait entretenu l'espoir d'apaiser enfin la haine de son ancien adversaire. De son côté Guelfo se conduisit envers Conrad comme s'il avait réellement oublié le passé. Mais lorsque Conrad et Louis, roi des Français, résolurent d'attaquer Damas, Guelfo, prétextant une maladie qui le mettait dans l'impossibilité de prendre part à cette affaire, resta en arrière, et s'embarqua au mois d'août de l'année 1148 pour retourner dans sa patrie. Pendant la traversée il se rétablit, mais ne rejoignit point l'armée des croisés, et dirigea sa course vers la Sicile, pour y visiter le roi Roger, son ancien allié. Reçu avec beaucoup de solennité par Roger, et richement pourvu d'argent, il promit volontiers de renouveler en Allemagne la guerre contre le gibelin Conrad. Il continua son voyage pour Rome; il y arriva secrètement, et fut protégé par les anciens ennemis de l'empereur, à la tête desquels se trouvait alors la maison des Frangipani. Il continua sa route, et dès son arrivée en Allemagne il envahit les terres de Conrad, se rendit maître de quelques biens de la maison des Waiblingen, et commença à assiéger leurs places fortes. Mais il fut interrompu dans ses entreprises par l'arrivée du duc Frédéric de Souabe, qui le décida à conclure en 1150 un traité de paix. Guelfo obtint comme fiefs quelques terres de l'Empire, parmi lesquelles Merdingen parait avoir été la plus considerable, et renonça, en revanche, à son inimitié contre les Waiblingen, ainsi qu'à ses prétentions sur le duché de Bavière. Les prisonniers furent rendus.

La mort de Conrad III (15 février 1152) mit enfin un terme à la lutte acharnée que Guelfo VI avait soutenue contre l'Empire. Frédéric Barbe-Rousse, fils de Judith, sœur de Guelfo, attacha au contraire son oncle aux intérêts de la couronne impériale. Il l'investit dès 1153 de la marche de Toscane, des biens allodiaux de Mathilde et du duché de Spolète. Guelfo prit en 1154 possession de ses nouveaux biens, et prouva sa reconnaissance à l'empereur en l'aidant en 1159 à réduire la ville de Crême, qui s'était révoltée. Il retourna l'année suivante en Allemagne, laissant Guelfo VII, son fils, pour gouverner la Toscane en son absence. Le jeune Guelfo se comporta de manière à mériter l'affection des peuples, tandis que son père, malgré son âge avancé, parvint à soumettre quelques vassaux qui s'étaient révoltés contre lui. Guelfo VII étant mort en 1167, son père, qui se voyait sans enfants, institua son héritier Henri le Lion, à la charge de lui payer une certaine somme d'argent (1). Mais Henri, négligeant de payer cette somme, Guelfo VI changea de dispositions à son égard, et céda, l'an 1169, tous ses biens à l'empereur Frédéric. Il passa ses dernières années dans le repos fastueux d'un riche souverain, consacrant des sommes considérables à l'entretien de sa maison. La république de Lucques conserve dans ses archives un monument précieux de sa libéralité; c'est un privilége par lequel il lui accorde, dans une étendue de six milles, la juridiction qui lui appartenait dans cette ville et ses environs comme marquis de Toscane. Il mourut en 1191, à Memmingen, âgé de soixante-seize ans, puissant et redoutable jusqu'aux derniers moments de sa vie. A la fin de ses jours, il

molité du moyen âge, entraînant dans leurs combats la plupart des peuples de l'Europe.

(1) On raconte dans les anciennes chroniques que les femmes de Weinsberg ayant obtenu la permission de sortir de la ville en emportant leurs meilleures richesses, se chargèrent chacune de son mari, qu'elles sauvèrent ainsi d'une mort certaine. Cette légende, très-populaire en Allemagne, ne manque pas d'un certain fondement historique, quoique les auteurs contemporains n'en fassent pas mention. (Arenpeck : *Chron. Baioar ap. Leibnit. Script. Rer. Bruns.*, t. III, p. 664. — *Chron. S. Pantaleon. ad. an.* 1140. Voir aussi l'article CONRAD III de notre dictionnaire.)

(2) « On ne peut, dit Luden, s'empêcher de croire que Conrad, déjà depuis longtemps à Francfort, s'était entendu avec saint Bernard, et avait fait à celui-ci le serment d'une croisade, à la condition que Guelfo, son ennemi le plus dangereux, devait être et serait amené à prendre la croix; que pour cette raison saint Bernard, reconnaissant la justice de cette demande, avait négocié, par l'entremise de ses amis et de ses partisans, avec le duc Guelfo, et que pour la même raison Conrad avait ajourné sa déclaration publique pour attendre l'issue de la négociation. ......Dans tous les cas, il est certain que le duc Guelfo avait, pendant la nuit de la fête de la naissance du Sauveur, dans la ville de Betengen, prêté le serment d'entreprendre une expédition en Terre Sainte, et avait reçu la croix avec plusieurs de ses partisans; et de ce serment et de cette prise de croix Conrad pouvait sans contredit être instruit le 27 décembre. Quelle que soit cependant la manière dont on raisonne sur ces événements, le lendemain, 28 décembre, eut lieu la déclaration de Conrad. (Luden, *Histoire des Allemands*, t. IV, p. 307).

(1) Les États que Guelfo VI possédait sont connus par les titres qu'il prend en plusieurs documents : telle est, entre autres, la lettre qu'il écrivit au roi Louis le Jeune, et dont l'inscription est dans ces termes : *Welphus, Dei gratia dux Spoleti, marchio Tusciæ, princeps Sardiniæ ac Corsicæ, et dominus totius domus comitissæ Mathildis* (*Origin. Guelph.*, t. II, p. 616).

était devenu aveugle. Son corps fut inhumé dans le couvent de Steingaden, auprès des dépouilles mortelles de son fils (1).

Guelfo VII, fils du précédent, gouverna pendant quelque temps la Toscane, lutta en 1164 contre le comte palatin Frédéric de Franconie et contre les comtes de Zollern, et fut défait par eux dans le sanglant combat de Tubingue. Il accompagna plus tard l'empereur Frédéric Barbe-Rousse en Italie, où il mourut de la peste, en 1167. Avec lui et son père le nom de Guelfo s'éteignit (2). R. LINDAU.

Eichorn, *Urgeschichte des Hauses der Welfen*. — *Chronicon Weingartense de Guelphis*. — *Constitutio de Expedit Rom., cum notis Freheri*. — Feller, *Geneal. hist. des Braunsch. Luneb. Hauses*. — Crusius, *Schwæb. Chronik. origin. Guelf.* — M. Mallet, *Histoire de la Maison de Brunswick*. — *L'Art de vérifier les dates*. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*. — Leibnitius, *Scriptores Rerum Brunsw.*

GUELFO, peintre italien. *Voy.* GRAZIA (*Leonardo*).

GUELON-MARC (*Pierre-Prosper*), connu par sa lettre au président de la Convention lors du procès de Louis XVI, né à Troyes (Champagne), le 5 septembre 1752, mort dans la même ville, le 24 décembre 1822. Il appartenait à une famille de la bourgeoisie, et ne devait rien au roi ni à son gouvernement. « Étranger à la cour, disait-il lui-même, je n'ai jamais eu de rapports avec Louis; jamais je ne sollicitai sa faveur ni celle de sa maison, ni celle des dépositaires du pouvoir. Je le chéris et le révère, parce que je suis Français, et qu'il serait le plus infortuné des hommes s'il n'était pas le plus vertueux. » Plein d'enthousiasme en effet pour les vertus de Louis XVI, Guelon-Marc se fit inscrire en août 1791 sur la liste des otages qui s'offraient pour obtenir la liberté du roi, et après le 20 juin 1792 il lui envoya une adresse. Quand il sut que Louis XVI, enfermé au Temple, allait être mis en jugement, il écrivit, le 16 décembre 1792, au président de la Convention, une lettre qu'il le priait de mettre sous les yeux de ce corps délibérant : « Elle est, disait-il, l'expression fidèle d'un homme qui n'a prévenu qui que ce soit de sa démarche; son épouse, son fils, ses parents, ses amis l'ignorent; il doit être seul responsable de ses suites. » Voici d'ailleurs comment il plaidait la cause de Louis XVI : « Si Louis périt, la France sera précipitée dans un abîme; des millions de bras s'élèveront pour venger un pareil attentat. Les puissances étrangères, qui ont gardé la neutralité, se coaliseront pour garantir leurs têtes menacées du même sort; elles allumeront le flambeau d'une guerre sanglante, et ne l'éteindront que dans le sang du dernier votant la mort... Qui ne frémirait point à l'aspect d'une hache suspendue sur la tête d'un roi que j'ambitionne de soustraire en sacrifiant la mienne !... Jamais la France n'eut de plus grands intérêts à ménager qu'au moment où l'univers attend, dans une morne stupeur, l'issue des débats dont les préliminaires annoncent l'irrévocable projet d'un assassinat. Que la vie de Louis soit respectée, et les puissances se prêteront à des accommodements qui peuvent seuls mener à la paix... Que le salut du peuple, que la Convention dit être la loi suprême, soit la base du décret qui laisse à Louis la faculté d'aller avec son auguste famille se consoler loin de la terre natale par le souvenir de ses bienfaits. Ne familiarisez pas une nation sensible avec l'ingratitude et le sang. Si, comme l'affirme l'auteur de la *Défense préliminaire* inédite (Foulaines), le décret de mort fut porté dans les assemblées électorales; si ce vote anticipé devint le gage de votre nomination, acceptez une victime fière de se dévouer; que le sang d'un fidèle sujet soit seul versé. J'offre ma tête pour celle du meilleur des rois... » Cette offre héroïque, comme il était à prévoir, ne fut point acceptée. La lettre de Guelon-Marc ne fut pas seulement lue à la Convention. Guelon-Marc en avait envoyé une copie à Louis XVI, qui le fit remercier par Malesherbes : « Votre action, lui écrivait celui-ci, vous place au rang des plus grands héros! » D'un autre côté, Olympe de Gouges disait que « l'adresse de Guelon-Marc lui avait rappelé qu'elle était Française ». Cependant, Guelon-Marc échappa à la terreur. Au mois d'octobre 1792, il avait déjà écrit en faveur de soixante ecclésiastiques condamnés à la déportation, et il avait eu le bonheur de les sauver du massacre. Au mois de septembre 1795, il réclama la liberté de la fille de Louis XVI, encore enfermée au Temple. La révolution lui avait fait perdre sa fortune. Sous le gouvernement de Napoléon I[er], il refusa toutes les places qui lui étaient offertes. En 1814, le jour même de l'entrée des alliés à Troyes, il signa le premier de sa ville une adresse à l'empereur Alexandre, pour demander le rétablissement des Bourbons. Ce prince l'accueillit avec distinction, et le surnomma le *Décius français*. Il lui offrit de l'emmener en Russie, de frapper une contribution sur la ville de Troyes pour le dédommager de la perte de ses biens; mais Guelon-Marc refusa, disant qu'il aimerait mieux mourir de faim que d'aggraver le sort de ses concitoyens. Sa démarche faillit lui être funeste, car lorsque les troupes françaises rentrèrent dans la ville de Troyes, il aurait sans doute eu le sort du chevalier de Gounault, coupable d'avoir repris sa croix de Saint-Louis, condamné à mort par un conseil de guerre et exécuté pendant que l'empereur si-

(1) Voyez sur la vie de Guelfo VI : Behrends (Peter-Wilhelm), *Herzog Welf VI, letzter Welfischer Stammherr in Süd-Deutschland und seine Zeitgenossen*; Brunswick, 1835, in-8°. — *Chron. Weing. ap. Leibnit.*, t. I, p. 781 seq. — Lucæ, *Fürsten-Saal*, vol. II, c. III, p. 367-368. — Feller, *Geneal.-Historie des Braunschw. Lüneb. Hauses*, t. X. — Von Bunau, *Leben Friedrich I*, p. 18, 97, 119, 120, 195, 207.

(2) Voir pour plus de renseignements sur Guelfo VII : Sandheim, *Hist. de Guelph. ap. Leibnit. Script. R. Brun.*, t. I, p. 804. — Arenpeck, *Chron. Bavarior. ap. Leibn.* I, c. t. III, p. 672-673. — Morena, *Res Laudens., apud Leibnit.*, 1, c. t. I, p. 846. — Luden, *Histoire des Allemands*, traduction française par M. A. Savagner; Paris, 1844, t. IV.

gnait sa grâce, si un colonel ne l'avait informé qu'il avait l'ordre de l'arrêter. A la seconde rentrée des alliés à Troyes, on joua une pièce en l'honneur de Guelon-Marc sur le théâtre de cette ville, et on avait gravé cette inscription sur sa maison : « J'offre ma tête pour le meilleur des rois. » Après la restauration, Guelon-Marc vint à Paris. Fêté par les royalistes, son grand dévouement fut tout simplement récompensé par une place de commissaire de police à Troyes, place dont il se contenta et dont il remplit les devoirs avec zèle jusqu'au moment où il obtint une retraite honorable : « Jouissez du repos, lui dit alors un magistrat, vous étiez trop aimable pour faire un commissaire de police. » On a encore de Guelon-Marc : *De l'influence de la morale publique et de la médecine légale sur le jugement par jury*; Paris, 1814, in-8°; — *Lettre de M. Guelon-Marc, otage de Louis XVI, sur l'ouvrage de M. de Foulaines, intitulé : De l'éducation selon l'Évangile, la Charte et l'esprit du siècle*; Paris, 1820, in-8°. L. LOUVET.

Le Moniteur du 5 janvier 1833.

* **GUELPHE** (*François*), théologien janséniste français, né à Beauvais, vers 1650, mort à La Ville-l'Évêque, près Paris, le 27 juillet 1720. Il débuta par être enfant de chœur à Notre-Dame de Paris, et fit ses études au collége de Fortet. Ayant refusé de signer le formulaire, il fut expulsé de cette institution, mais Arnauld et Nicole le recueillirent; il les aida beaucoup dans la transcription de leurs ouvrages. En 1679, il accompagna Arnauld dans ses voyages; et lorsque ce docteur mourut, ce fut Guelphe qui en rapporta le cœur à Port-Royal-des-Champs (1694). Il prononça à cette occasion une oraison funèbre de son bienfaiteur. Guelphe vécut depuis dans la retraite, quoiqu'il ne cessât pas de prendre une part active à la lutte théologique qui préoccupait alors si vivement tous les esprits. Il mourut fort âgé, chez les bénédictines de La Ville-l'Évêque, et y fut enterré. Ses écrits, publiés sous le nom de *M. François*, ne sont d'aucun intérêt aujourd'hui. On distingue cependant sa *Relation de la Retraite de M. Arnauld dans le Pays-Bas* (posthume); avril 1733, in-12. L—z—E.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*, édit. de 1759.

* **GUELVA** (*Alonso-Sancho* DE), marin espagnol; il vivait à une époque où sa patrie allait occuper le premier rang parmi les peuples navigateurs, et quelques années avant la découverte du Nouveau Monde il publia un *Compendio del arte de navegar*, imprimé à Barcelone, en 1484, in-folio; on y trouve des détails de quelque intérêt sur la tactique navale. Guelva était natif de l'Andalousie, mais on manque de renseignements sur sa vie; les biographes nationaux et les écrivains qui se sont occupés de l'archéologie nautique l'ont laissé dans l'oubli. G. B.

Documents inédits.

GUÉMADEUC (*Baudouin* DE), pamphlétaire français, né en Bretagne, en 1734, mort en 1817. Il fut élevé à Paris, par un de ses oncles, l'abbé Baudouin, chanoine de Notre-Dame, et épousa une fille du fermier général d'Arlincourt. Il suivit la carrière de la magistrature, et devint en 1762 maître des requêtes. Il fut obligé de se démettre à la suite d'une accusation de vol et emprisonné à Vincennes (1), puis durant quinze mois au couvent des Cordeliers à Tanlay. Sa détention était très-rigoureuse; pour en charmer les ennuis, il s'adonna à l'astronomie et à la littérature. Il fit paraître plusieurs pamphlets biographiques, dans lesquels les principaux personnages de la cour et de la magistrature étaient rudement malmenés. Depuis sa sortie de prison, Guémadeuc vécut riche et ignoré. Soulavie écrivait de lui : « C'est un homme instruit et retors, dont la réputation a croulé tout à coup, sans qu'il soit bien prouvé s'il est coupable ou s'il n'est que malheureux. » On a de Guémadeuc des *Dissertations* intéressantes *sur les étoiles doubles* et *la planète d'Herschel*, insérées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1782; — *L'Espion dévalisé*; Neufchâtel, 1782, in-8°. Les scandaleuses anecdotes, vraies ou supposées, que renferme cet ouvrage le fit rechercher de tous; mais elles attirèrent contre son éditeur, le libraire Fauche, de Neufchâtel, des persécutions de la part des gouvernements français et prussien. H. LESUEUR.

Nouvelles à la main, n° 102, du 22 décembre 1779. — *Paris, Versailles et les Provinces*; Paris, 1809, in-8°, t. II, p. 131. — Manuel, *La Police dévoilée*, t. II, p. 62. — *Mémoires secrets de la République des Lettres*, t. XXI, p. 86. — Soulavie, *Mémoires du Ministère du duc d'Aiguillon* (2e édit., Paris, 1792), p. 90. — F. Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

GUEMPAK (*Srigitæ*). *Voy.* GEMPAK.

GUEN-KÔ. *Voy.* GEN-KÔ.

GUEN-NÉI, impératrice du Japon. *Voy.* GEN-MÉI-TEN-WÔ.

GUEN-SÉI, impératrice du Japon. *Voy.* GEN-SÉI-TEN-WÔ.

GUÉNARD (*Constance*), en religion le P. *Léandre*, prédicateur français, né à Dôle, en 1584, mort vers 1625. Il était fils d'un pauvre cordonnier, mais doué de grandes facilités naturelles; il trouva de riches protecteurs, qui lui firent faire de brillantes études. Il suivit quelque temps les cours de droit, puis tout à coup se fit capucin à Dôle. Sous le nom de *Père Léandre*, il parcourut la Franche-Comté, et obtint de grands succès comme prédicateur. Il sollicita

(1) Suivant le rédacteur de *Paris, Versailles et les Provinces*, M. de Miroménil, alors garde des sceaux, fut prévenu par son intendant qu'il manquait souvent des pièces d'argenterie après ses réceptions. Il invita alors à ses dîners un agent de police très-adroit : celui-ci ne tarda pas à se convaincre que l'auteur des larcins dénoncés était Baudouin de Guémadeuc. M. de Miroménil prit le coupable en particulier, et lui reprocha sa conduite. Loin de nier ou de s'excuser, Guémadeuc répondit effrontément « que monsieur le garde des sceaux lui ayant annoncé qu'il y aurait toujours à sa table un couvert pour lui, il avait cru pouvoir emporter le sien sans indiscrétion ».

une place de lecteur en théologie ou en philosophie; mais ses envieux, arguant de sa jeunesse, firent avorter son espoir. Il résolut alors de quitter un ordre où le mérite était si mal récompensé, et se rendit à Rome pour obtenir du souverain pontife d'être relevé de ses vœux. Sa demande fut repoussée; il revint dans sa patrie, et entra chez les cordeliers. Les capucins le réclamèrent. Peu soucieux de subir les peines disciplinaires qu'il avait encourues, il s'enfuit à Montbéliard, et se fit protestant. Il se consacra à l'instruction particulière, accompagna des élèves à Bâle et à Genève, où il fit paraître la *Déclaration des causes de la conversion de Constance Guénard;* 1618, in-8°. Cette apologie de sa conduite fut condamnée par le parlement de Dôle et brûlée par le bourreau. Le P. Gratien (Bordey) de Montfort, provincial des capucins, lança, sous l'anagramme de *Denis de Formont*, une violente diatribe contre son ancien subordonné : elle est intitulée *La Tarentule du Guenon de Genève, ci-devant nommé* Léandre, *et à présent* Constance Guénard, *hérétique, contenant une entière réponse aux causes impertinentes de sa conversion au calvinisme;* Saint-Mihiel, 1620, in-8°. Le style de cet opuscule était peu fait pour ramener le Père Léandre dans le giron de l'Église. Claude d'Esternod attaqua aussi l'ancien moine dans son *Espadon satirique;* Lyon, 1619, in-12. Guénard était alors correcteur d'imprimerie à Yverdun : il y surveilla plusieurs éditions d'auteurs anciens grecs et latins, entre autres les *Œuvres de Xénophon* (1619). On le perd de vue vers cette époque. L—A.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique* (édit. de 1759). — Bayle, *Dict. hist.*

GUÉNARD (*Antoine*), littérateur français, né à Damblin (Lorraine), le 25 décembre 1726, mort à Bléville, près Nancy, en 1806. Il fut élevé chez les jésuites, et entra dans leur congrégation. Il se fit remarquer par son érudition et son goût pour la haute littérature. On a de lui : *En quoi consiste l'esprit philosophique, conformément aux paroles de saint Paul : Non plus supere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem;* Paris, 1755, in-4°. Ce discours, couronné la même année par l'Académie Française, a été réimprimé dans le t. II des *Tablettes d'un Curieux*, 1789, 2 vol. in-12, et dans le t. II de *La Morale en exemples* (compilation de Bérenger); Lyon, 1801, 3 vol. in-12; — *Sommaire de la doctrine* du P. Berruyer, in-12. — Guénard avait composé une *Réfutation des Principes de l'Encyclopédie :* il crut devoir brûler ce travail, en 1793. « On a peine à concevoir, dit La Harpe, qu'un homme qui écrivait si bien soit resté depuis dans une entière inaction, ou du moins dans un silence absolu, et qu'il se soit refusé à son talent ou au public. » L—Z—E.

Bon de Sainte-Croix, *Notice sur le P. A. Guenard;* dans les *Mélanges de Philosophie*, etc., t. Ier. — *Mémoires de l'Académie Française*, année 1755. — Quérard, *La France littéraire*. — Barbier et Desessarts, *Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de Goût*, t. III, p. 12.

GUÉNARD (*Élisabeth*), baronne DE MÉRÉ, la plus féconde de toutes les romancières françaises, née à Paris, en 1751, morte dans la même ville, le 18 février 1829. Durant trente années elle fut la providence des libraires et des cabinets de lecture, et ses ouvrages inspirèrent souvent les auteurs de mélodrames. Contrairement au bon goût, ses productions eurent une très-grande vogue, et la plupart furent réimprimées plusieurs fois. Son abondance a été telle que plusieurs biographes ont attribué ses œuvres à divers personnages, ne pouvant croire qu'une seule main ait suffi pour tracer tant de pages. La liste de ses ouvrages est un pêle-mêle étrange, où se trouvent confondus et côte à côte tous les genres : histoire, chroniques scandaleuses, romans de mœurs, mémoires plus ou moins véridiques, chastes ou licencieux, contes moraux, allégories politiques, livres d'éducation. Mme Guénard traitait de front la vérité et le mensonge, le sacré et le profane; elle dédiait des vers à Mme la duchesse d'Angoulême et adressait une préface à Pigault-Lebrun. Sa vie est peu connue : quelques malins critiques ont insinué que souvent dans ses romans elle n'a été que sa propre historienne; rien ne prouve ce méchant trait, mais on doit constater qu'elle avait beaucoup d'expérience ou une imagination bien active. M. Quérard nous dit d'elle que « honteuse de sa fécondité, d'une part, et voulant de l'autre conserver des lecteurs de goûts et de besoins tout à fait différents, car cette dame *écrivait à la fois pour l'instruction de la jeunesse et pour l'amusement des casernes*, madame Guénard a été souvent obligée de publier ses productions sous le voile de l'anonyme, ou sous des marques qui, comme on doit bien le penser, ne peuvent pas toutes être connues. Elle n'a pas craint d'attacher son nom aux ouvrages composés pour les pensionnats, les gens du monde et même les antichambres; mais ses ouvrages graveleux sont anonymes ou ont paru sous le pseudonyme de *A. L. de Boissy, du chevalier de Guénard de Faverolles, ancien capitaine de dragons*, de *J.-H.-F. de Geller*, etc. » On connaît d'elle : *Lise et Valcourt, ou le bénédictin* (sous le pseudonyme du citoyen G—d); Paris, 1799, 2 vol. in-8°; — *Zulmé, ou la veuve ingénue*, nouvelle traduite de l'italien (traduction supposée); Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Les Capucins, ou le secret du cabinet noir* (sous le pseudonyme de *Guénard de Faverolles, capitaine de dragons*), histoire très-véritable; Paris, 1801 et 1815, 2 vol. in-12; 1808 et 1815, 2 vol. in-18; — *Les Forges mystérieuses, ou l'amour alchimiste* (même pseudonyme); Paris, 1801, 4 vol. in-12; — *Irma, ou les malheurs d'une jeune orpheline*, histoire indienne; Paris, 1801, 2 vol. in-12, ou 4 vol. in-18.

Dans ce roman, qui eut un grand succès et de nombreuses éditions, l'auteur a essayé de retracer les infortunes de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI. Après la Restauration, Mme Guénard ajouta une *Conclusion*, qui porta l'ouvrage à 6 vol. in-8°, Paris, 1815; plus tard elle fit paraître *Le Triomphe d'une auguste Princesse*, suite d'*Irma;* Paris, 1825, 3 vol. in-18, qui compléta enfin son sujet; — *La Malédiction paternelle, ou la perfidie d'une belle-mère :* histoire véritable des malheurs de Hurtado et Miranda; Paris, 1801, 2 vol. in-12; — *Mémoires historiques de Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Lamballe*, etc.; Paris, 1801, 4 vol. in-12 et in-18; 4e édit., 1815, 2 vol. in-12; — *Blanche de Ransi, ou histoire de deux jeunes Françaises dans les déserts et chez les sauvages;* Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Le Captif de Valence, ou les derniers moments de Pie VI;* Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Le Chevalier de Blamont, ou quelques folies de ma jeunesse* (sous le pseudonyme de Faverolles); Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *Dialogue de Pie VI avec Tarquin;* ibid.; — *L'Enfant du Prieuré, ou la chanoinesse de Metz;* Paris, 1802, 2 vol. in-12, fig.; 1802, 2 vol. in-18, fig.; — *Histoire de Mme Élisabeth de France, sœur de Louis XVI*, avec des détails sur ce qui s'est passé dans les châteaux des Tuileries et de Versailles, ce qui lui est arrivé de plus remarquable pendant sa détention au Temple, auxquels on a joint un grand nombre de lettres écrites par cette princesse; Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *Histoire d'une Chatte*, griffonnée par elle-même; Paris, 1802, in-12; — *Pauline de Ferrière, ou histoire de vingt jeunes filles enlevées de chez leurs parents sous le règne de Louis XIV* (sous le pseudonyme *de Faverolles*); Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Vie du duc de Penthièvre;* Paris, 1802, in-12; — *Hélène et Robert, ou les deux Pères;* Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Chrysostôme, père de* Jérôme (de Pigault-Lebrun), sous le pseudonyme de *P.-L. B.*) (Boissy); Paris, 1803, 2 vol. in-12; — *Hommage à la Gloire et à la Religion;* Paris, 1803, in-8°; — *Maître Pierre, ou jeunesse et folie :* histoire plus que véritable, précédée d'une *Dédicace à l'auteur de* L'Enfant du Carnaval (Pigault-Lebrun); Paris, 1803, 3 vol. fig.; — *Mémoires d'Athénaïse, comtesse d'Ormont;* Paris, 1803, 4 vol. in-12; réimprimés sous le titre d'*Athénaïse, ou l'orpheline de qualité, pensionnaire de l'abbaye Saint-Antoine;* — *Mémoires de Mlle de Montpensier, petite-fille de Henri IV;* contenant ce qu'elle a vu et ce qui lui est arrivé pendant les dernières années de la vie de Louis XIII, la minorité et le règne de Louis XIV, écrits par elle-même, mis en ordre par *A. L. de Boissy* (pseudonyme); Paris, 1803, 4 vol. in-12; — *Mémoires historiques de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse Dubarry, dernière maîtresse de Louis XV;* rédigés sur des pièces authentiques; Paris, 4 vol. in-12 : le même sujet a été traité avec autant d'exactitude par le baron de Lamothe-Langon; — *Les trois Moines;* Paris, an XI (1803), 8 vol. in-18, et sous le pseudonyme *de Faverolles;* Paris, 1815 et 1821, 2 volumes in-18; — *Achille, fils de Roberville, ou le jeune homme sans projets*, histoire morale; Paris, 2 vol. in-12; — *Histoire de soixante-trois descentes faites dans les trois royaumes d'Angleterre, par les Français, les Saxons, les Danois, depuis Jules César jusqu'à l'expédition du général Hoche en Irlande;* Paris, 1804, in-18; — *Laure et Hermanee, ou les victimes de la cour de Savoie*, fait historique; Paris, 1804, 3 vol. in-12; — *Le Page de la reine Marguerite, ou l'ermite du mont Apennin;* Paris, 1806, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Le Palais royal, ou mémoires secrets de la duchesse d'Orléans, mère de Philippe* (sous le même nom); Paris, 1806, 2 vol. in-12; — *Mystères sur Mystères, ou les onze chevaliers*, histoire merveilleuse, imprimée d'abord sous le titre de *Rodolphe;* Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Mémoires historiques de Mlle Aïssé;* Paris, 1807, 2 vol. in-12; — *Madame de Chaumont, ou les soirées des Alpes;* Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Éléonore, ou la belle blanchisseuse;* Paris, 1807 et 1808, 2 vol. in-12; — *Agathe d'Entragues*, roman historique; Paris, 1807, 6 vol. in-12, avec 6 fig.; — *L'Abbaye de Saint-Remy, ou la fille de l'abbesse*, histoire véritable; Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Émilie de Valbrun, ou les malheurs du divorce;* Paris, 1808, 3 vol. in-12; — *Histoire des amours de Louis XIV, roi de France*, ouvrage contenant des particularités intéressantes sur la minorité du roi, sur ses liaisons avec les nièces du cardinal Mazarin, sur ses amours secrets et publics avec plusieurs filles d'honneur de sa cour et avec la Belle Jardinière; les intrigues galantes de Louis avec différentes princesses, et des détails curieux sur la retraite de Mme de La Vallière, sur celle de Mme de Montespan, et principalement sur la fin malheureuse de la belle de Fontanges, et le mariage secret du roi avec Mme de Maintenon; Paris, 1808, 5 vol. in-12, avec cinq portr. (publiée sous le nom de M. de Boissy); — *Madame Billy, ou les bourgeois de Paris;* Paris, 1808, 4 vol. in-12; — *Les Matinées du Hameau, ou contes d'un grand-père à ses petits-enfants;* Paris, 1808, 4 vol. in-12 et in-18; — *Agnès Sorel, ou la cour de Charles VII*, roman historique; Paris, 1809, 4 vol. in-12 (sous le nom de M. de Boissy); — *Le Parc aux Cerfs, ou histoire de jeunes demoiselles qui y ont été renfermées;* Paris, 1809, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Sophie de Valençay, ou la beauté persécutée;* Paris, 1809, 4 vol. in-12, avec fig. (sous le nom de Faverolles); — *Isaure et Elvire;*

Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *Aventine de Mercœur, ou le secret impénétrable;* Paris, 1811, 2 vol. in-12, ou 3 vol. in-18 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Madame de Sainte-Hermine, ou la famille napolitaine; histoire d'Inès et de Clara;* — *Les Princes jumeaux;* Paris, 1811, 4 vol. in-12; — *Les Amies du couvent, ou mémoires de Mlle de Monglas;* Paris, 1812, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Antonine de Châtillon;* Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *Le Château de Vauvert, ou le chariot de feu de la rue d'Enfer,* manuscrit trouvé dans les décombres de l'ancien couvent des Chartreux (sous le nom de B***); Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *Les deux Filles naturelles, ou bonheur et malheur;* Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *L'Enfant du Marché-Neuf, ou les aventures du duc ***;* Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *Les Repaires du Crime, ou histoire de brigands fameux en Espagne, en Italie, en Angleterre, et dans les principales contrées de l'Europe,* etc., imitation libre de l'anglais et de l'allemand; Paris, 1812; in-18, — *Le Ministre de Wastbury, ou Fanny Balding;* Paris, 1813, 2 vol. in-12; sec. édition, rev., corr. et augm. d'un *Coup d'œil sur les bandes de Schinderhannes et autres associés des bords du Rhin;* Paris, 1814, in-18; — *L'Abbaye d'Harford, ou Lise et Amédée;* Paris, 1813, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de M. de Boissy); — *La Duchesse de Kingston, ou mémoires d'une Anglaise célèbre, morte à Paris en* 1789; Paris, 1813, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Cécile de Châtenay, ou le pouvoir et les charmes de l'harmonie;* Paris, 1814, 2 vol. in-12; — *Eugène de Nerval, ou le tuteur infidèle;* Paris, 1814, 4 vol. in-12; — *Nella de Sorville, ou la victime des événements de* 1814; Paris, 1814, 2 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Les Soirées du château de Valbonne, ou la morale évangélique mise en action;* Paris, 1816, 2 vol. in-18 (sous le nom de Faverolles); — *La Vallée de Mittersbach, ou le château de Blackenstein;* Paris, 1816, 4 vol. in-12 (sous le même nom); — *Lucien de Murcy, ou le jeune homme d'aujourd'hui* (sous le nom de P.-L. Boissy); Paris, 1816, 2 vol. in-12; — *Méline, ou les horreurs de la jalousie;* Paris, 1816, 5 vol. in-12; — *Charles le Mauvais, ou la cour de Navarre,* roman historique; Paris, 1817, 4 vol. in-12; — *Le Charpentier de Saardam,* anecdote du règne de Pierre le Grand; Paris, 1817, 3 vol. in-12; — *Le petit Conteur de poche, ou l'art d'échapper à l'ennui;* 3e édition, rev., corr. et augm., Paris, 1817, in-18; — *Madame Bloc, ou l'intrigante;* Paris, 1817, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Le Prévôt de Paris, ou mémoires du sire de Caparel,* sous le règne de Philippe V, dit *le Long;* Paris, 1817, 4 vol in-12; — *La Laitière de Bercy,* anecdote historique du siècle de Louis XIV; Paris, 1817, 2 vol. in-12; — *Les augustes Victimes du Temple;* Paris, 1818, 3 vol. in-12; — *La Fille sans souci;* Paris, 1818, 2 vol. in-12; — *Saint Vincent de Paul, l'apôtre des affligés;* Paris, 1818, 4 vol. in-12; — *Les Enfants voyageurs, ou les petits Botanistes;* Paris, 1819 et 1826, 4 vol. in-18; — *Garde à vous!!!, ou les fripons et leurs dupes,* aventures plaisantes des filous les plus renommés de la capitale, des provinces et de l'étranger; Paris, 1819, in-18; — *La Tour infernale, ou les aventures de Grégoire de Montnègre;* Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *La Sœur grise, ou les mémoires de Mme de Canès;* Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *L'Acquéreur, ou le château de Surville;* Paris, 1820, 3 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Altamor, ou les cinq frères,* histoire asiatique, manuscrit trouvé dans les ruines de Delhy, lors de la prise de cette ville par Thamas Koulikan, en 1739; Paris, 1820 et 1821, 3 vol. in-12 (sous le pseudon. de A.-L. Boissy); — *La Bannière noire, ou le siége de Clagenfurth,* suivie du *Baron de Falkenheim;* Paris, 1820, 5 vol. in-12; — *Le Capucin d'Afrique, ou la puissance de la barbe;* Paris, 1820, in-18; — *La Dame masquée, ou malheur et prospérité;* Paris, 1820, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Boissy); — *Elma, ou la morte vivante;* Paris, 1820, in-18 (sous le pseudon. de J.-H.-F. de Geller); — *Madame de Sedan, ou la cour de François Ier;* Paris, 1820, 4 vol. in-12 (sous le pseudon. de Faverolles); — *Atala et Musacop,* histoire péruvienne, suivie des *Petits Orphelins des hameaux;* Paris, 1821, 2 vol. in-12 (sous le pseudon. de J.-H.-F. de Geller); chacune de ces deux nouvelles a été imprimée aussi séparément la même année en 2 vol. in-18; — *L'Homme au masque de fer, ou les illustres jumeaux,* histoire véritable; Paris, 1821 et 1823, 4 vol. in-12, fig.; — *La jolie Ferme, ou la vertu récompensée;* Paris, 1821, in-18, avec 6 fig.; — *Le fut-il? Ne le fut-il pas? ou Julie et Charles,* suite et conclusion de *L'Égoïsme* de M. Pigault-Lebrun; Paris, 1821, 2 vol. in-12; — *Paul et Virginie, ou les amants des Bermudes,* suivis de *Victor, ou l'enfant des bois;* Paris, 1821, 2 vol. in-12 (sous le pseudon. de J.-H.-F. de Geller); ces deux nouvelles ont été imprimées séparément, 1821 et 1827, 2 vol. in-18; — *Thérèse de Volmar, ou l'orpheline de Genève;* Paris, 1821, 3 vol. in-12; — *La Meunière du Puy-de-Dôme, ou l'infortune et le crime,* histoire véritable de deux forçats; Paris, 1822, 2 vol. in-12; — *Les Petits Amis, ou bonheur et innocence;* Paris, 1822, 1825, in-18, avec 6 fig.; — *Pierre, Paul et Jean, ou le jeune tambour;* Paris, 1822, 2 vol. in-12, fig.; — *Les Souterrains de Birmingham, ou Henriette Herrefort;* Paris, 1822, 4 vol. in-12; — *Vie et Aventures de Marion de Lorme,* contenant l'histoire de ses liaisons avec les plus

grands personnages de la cour de Louis XIV, roman historique, écrit par elle-même; Paris, 1822, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); troisième édition, Paris, 1828; — *Histoire des invasions et des expéditions militaires en Espagne, depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours*, ouvrage donnant un aperçu géographique et statistique de la Péninsule, avec l'origine, les mœurs et le caractère de ses habitants; Paris, 1823, in-18 (sous le nom de Boissy); — *L'Hermite de la forêt de Loizia*; Paris, 1823, 4 vol. in-12; — *Albano, ou les horreurs de l'abîme*, suivi d'une nouvelle espagnole; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Jeanne et Isabelle, ou la cour de Henri IV, roi de Léon*, sujet tiré de l'histoire d'Espagne au quinzième siècle; Paris, 1824, 3 vol. in-12; — *Mahamouth, ou l'aventurier espagnol*; Paris, 1824, 4 vol. in-12; — *Précis de l'histoire d'Espagne depuis l'origine de cette puissance jusqu'à ce jour*; Paris, 1824, in-18, avec une carte et une grav. (sous le nom de Boissy); — *Contes à nos enfants*, suivis des *Deux Agneaux*, pastorale en un acte et en prose; Paris, 1825, in-18, avec fig.; — *Les jeunes Pèlerins, ou la famille provençale*; Paris, 1825, in-18, avec 6 fig.; — *Libassa, reine de Bohême*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Robert de Neustrie, ou le château d'Annebeau*; Paris, 1825, 4 vol. in-12, avec pl.; — *La Thébaïde, ou le Diable ermite*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Vingt Années de captivité, ou mémoires d'une grande dame*; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Philiberte, ou le cachot*, roman anecdotique du règne de Louis XIII; Paris, 1828, 4 vol. in-12; — *Le Fou criminel, roman historique, ou mémoires d'une jeune Anglaise enlevée à sa famille dans le jardin des Tuileries*; Paris, 1829, 4 vol. in-12 (sous le nom de Faverolles); — *Nouvelles à l'usage de l'enfance*, où l'on a inséré des sentences tirées de l'Évangile; Paris, 2 vol. in-18. C'est à tort que Pigoreau a ajouté à l'immense bagage littéraire de Mme Guénard de Méré, qui ne compte pas moins de cent vingt ouvrages et trois cents vingt volumes : *La Duchesse de Mazarin*, qui est de Nougaret; — *Appoline, ou la novice de Saint-Paul* (Paris, 1824, 4 vol. in-12), qui est de Mme de Courval; — *Madame de Lignolles*, qui est de Mme de Rome; — *Histoire du jeune comte d'Angeli*, qui est du docteur ***, et quelques autres productions anonymes et contemporaines. Après avoir parcouru cette longue liste, on est singulièrement surpris de voir qu'un aussi grand nombre d'ouvrages irréligieux ou obscènes soient sortis de la plume d'une femme. E. Desnues.

Pigoreau, *Bibliographie biographico-romancière*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — L. Prud'homme père, *Biographie universelle des Femmes célèbres*.

GUENDATS (*Matsouwoka*). *Voy*. Gendats.

GUENEAU (Saint). *Voy*. Guenoel.

GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD (*Philibert*), naturaliste français, né à Semur (Auxois), vers 1720, mort dans la même ville, le 28 novembre 1785. Après avoir, dit Desessarts, passé une partie de sa jeunesse à Dijon et à Paris, parmi les savants de ces deux villes, il revint se fixer sans retour dans sa ville natale. Le premier travail par lequel il s'annonça dans le monde littéraire fut la continuation d'un grand ouvrage commencé par Jean Berryat, sous le titre de : *Collection académique concernant la médecine, l'anatomie, la chirurgie, la chimie, la physique expérimentale*, etc.; Dijon, 1754, 2 vol. in-4°, recueil qui contient un choix de tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les mémoires des différentes académies de l'Europe; mais n'ayant pas été assez secondé par les coopérateurs que ce travail exigeait, il se vit obligé de l'abandonner. Ce ne fut pas du moins sans y laisser une preuve de son talent : à la tête du troisième volume, on trouve un discours rempli de vues sages et profondes. L'élégance et la clarté du style y rehaussent des idées philosophiques, que Bacon lui-même n'eût pas désavouées. La destinée de Guéneau était d'inscrire son nom sur des ouvrages qui devaient être des monuments. Lorsque Buffon, pour compléter son œuvre, voulait écrire l'histoire des minéraux, il proposa à Guéneau de Montbéliard, son ami, de s'occuper de la description des oiseaux. Gueneau accepta; mais il laissa paraître les premiers articles sous le nom de l'illustre écrivain qui l'associait à son travail. Sa gloire fut de ne pas être reconnu; le plus grand nombre des lecteurs ne s'aperçut point d'une main étrangère, et ce fut Buffon qui eut le plaisir de nommer au public son collaborateur dans une préface où il écrivait de lui : « C'est l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire a le plus de rapports avec la mienne. » Lorsque la partie des oiseaux fut achevée, Guéneau s'occupa de celle des insectes, qu'il n'eut pas le temps d'achever.

La sensibilité et la gaieté formaient le caractère de ce savant distingué. Nul ne possédait comme lui le don d'être ami; il aurait tout sacrifié pour ceux qu'il aimait, et en mourant il voulait encore leur sacrifier sa vie même. « Je suis bien aise de cesser de vivre, leur disait-il : vous n'aurez plus à souffrir de mes douleurs! » L'habitude singulière qu'il avait de commencer presque toutes ses journées par un madrigal ou par une chanson n'avait pu le quitter dans ses derniers instants. On a de lui : *Abrégé de l'Histoire et des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, contenant l'histoire générale et particulière, la physique, la chimie, la médecine, et toutes les sciences naturelles*; Paris, 1770, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage fait partie de la *Collection académique*; — *L'Homme de Lettres bon citoyen*, discours philosophique et poétique, trad. de l'italien du prince Luigi Gonzaga di Castiglione; Genève, 1777, in-4°; —

Discours sur la peine de mort; — un autre *sur l'Inoculation*. Il a donné à l'*Encyclopédie* les articles *Étendue* et *Histoire des Insectes*. L—z—e.

Journal de Paris du 16 décembre 1788. — N.-L.-M. Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

GUÉNEAU DE MUSSY (*Philibert*), pédagogue français, parent du précédent, né en Bourgogne, en 1776, mort le 9 février 1834. Il entra à l'École Polytechnique en l'an IV (1795); mais il dut quitter cette institution pour refus de serment à la république. Il se livra alors à la littérature, et fut attaché comme critique à la rédaction du *Mercure* et à celle du *Journal des Débats* (1800). C'est dans les bureaux de ces journaux qu'il fit la connaissance de Fontanes; et lorsque celui-ci devint grand-maître de l'université, il nomma son ami inspecteur général et conseiller ordinaire de l'université. Guéneau en devint secrétaire après 1815. Il sut garder sa place jusqu'à sa mort, et sous tous les nombreux gouvernements qui se succédèrent en France. Il avait été nommé officier de la Légion d'Honneur par les Bourbons. On a de lui : *Discours sur la question des petits séminaires*, inséré par le baron Ambroise Rendu dans son *Code universitaire, ou lois et statuts de l'Université de France* (Paris, 1827 et 1835, in-8°); — *Observations sur les développements présentés à la Chambre des Députés par M. Murard de Saint-Romain sur l'instruction publique et l'éducation*; Paris, 1816, in-8°. Il fit paraître (sous la direction de Fontanes et avec la collaboration de Rendu) une nouvelle édition du *Traité des Études* de Rollin; Paris, 1805, 4 vol. in-12, et des *Mélanges religieux*, par Nathalie P*** (Pitois); Paris, 1827, 2 vol. in-12, et 1833, in-8°. L—z—e.

Moniteur universel, ann. 1834, nos 294 et 342. — Quérard, *La France littéraire*.

GUÉNEBAULD (*Jean*), antiquaire français, né à Dijon, dans le seizième siècle, mort dans la même ville, en 1629 ou 1630. Après ses premières études, il se rendit à Padoue, où il apprit la médecine et fut reçu docteur. Il exerça ensuite son art à Padoue et à Rome, et revint à Dijon en 1596. Il s'y maria, et devint médecin de l'écurie du roi et du maréchal de Biron, gouverneur de Bourgogne. Deux ans après son retour, on découvrit dans une de ses vignes un tombeau qui excita la curiosité publique. Casaubon vint exprès de Genève pour examiner ce monument. Saumaise en promit l'explication. De Thou demanda à en faire l'acquisition, mais Guénebauld lui en envoya seulement une copie figurée. Ce tombeau en pierre, de forme ronde, haut de trente centimètres, renfermait une urne en verre. Autour de la pierre se lisait une inscription grecque grossièrement sculptée, que Guénebauld traduisait comme suit : « Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chindonax, grand-prêtre. Retire-toi, impie; car les dieux sauveurs gardent mes cendres. » Gruter publia cette inscription; mais Guénebauld y trouva des inexactitudes, et se décida à donner au public un livre qu'il intitula : *Le réveil de Chindonax, prince des Vacies, druydes celtiques dijonnois, avec la sainteté, religion et diversité des cérémonies observées aux anciennes sépultures*; Dijon, 1621, 1623, in-4°, avec la figure du tombeau et de l'urne. Quelques savants révoquèrent en doute l'authenticité de cette inscription; mais on ne pouvait accuser Guénebauld d'imposture, d'autant que les jésuites, qui possédaient un terrain voisin du sien, y découvrirent en 1727 des urnes, un lacrymatoire et d'autres objets funéraires, qui prouvaient que ce lieu avait servi à des sépultures. Le fils aîné de Guénebauld donna le monument qui avait fait la réputation de son père au cardinal de Richelieu; ce monument passa ensuite à Gaston, duc d'Orléans, et l'abbé Lebeuf assurait déjà, dans le *Mercure* du mois de juin 1738, avoir vu ce tombeau servant d'abreuvoir dans la basse-cour d'un curé de village près de Versailles. J. V.

Biblioth. des Auteurs de Bourgogne. — P. Lelong, *Bibl. histor. de la France*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Moréri, *Grand Dictionn. histor.*

* **GUÉNEBAULT** (*Louis-Jean*), archéologue français, né à Paris, le 25 janvier 1789. Il était depuis longtemps employé au ministère des finances lorsqu'il donna sa démission pour consacrer tous ses moments à l'étude. Il devint membre de la Société des Antiquaires de France, dont il se retira pour faire partie de la Société de Sphragistique de Paris. On a de lui : *Dictionnaire iconographique des Monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge, depuis le Bas-Empire jusqu'à la fin du seizième siècle*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *Dictionnaire iconographique des attributs, des figures et légendes des saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament*, etc.; Paris, 1850, in-8°; — *Tableau historique de l'influence des papes sur les beaux-arts depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours*, dans les *Annales de Philosophie chrétienne* (tom. X, XI et XIII); — *Glossaire liturgique des églises grecque et latine* (ibid., tom. XIV, XVI, XVII, et tom. II de la 3e série); — *Notice sur le plan et la disposition d'une basilique chrétienne des premiers siècles, pour servir à l'intelligence des auteurs ecclésiastiques*, etc. (ibid., t. XVIII). M. Guénebault est l'un des collaborateurs de la *Revue Archéologique*, du *Magasin pittoresque* et de la *Revue de Sphragistique*. Il a rédigé les tables des matières de nombreux ouvrages, notamment de la cinquième édition de la *Bible* de Vence, de la quatrième édition de l'*Histoire des Croisades* de Michaud, de la cinquième édition de l'*Histoire des Ducs de Bourgogne* de M. de Barante, de l'*Histoire des Révolutions de la Philosophie en France*,

pendant le moyen âge jusqu'au seizième siècle de M. de Caraman, et de l'ouvrage intitulé : *Les Arts au Moyen Age*, par Du Sommerard. Depuis plusieurs années M. Guénebault s'occupe de la composition d'un *Dictionnaire iconographique et raisonné de la sigillographie, offrant l'inventaire et la description des sceaux, cachets, bagues et autres instruments servant à sceller les actes à toutes les époques de la civilisation*. Des fragments de ce travail ont été insérés dans les trois premiers volumes de la *Revue de Sphragistique*.

E. REGNARD.

Documents particuliers.

GUÉNÉE (*Antoine*, abbé), controversiste français, né à Étampes, le 23 novembre 1717, mort à Fontainebleau, le 27 novembre 1803. Il fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et fut agrégé à l'université de cette ville. Professeur de rhétorique au collége du Plessis pendant vingt ans, il fut déclaré émérite, et se retira avec la modeste pension qui était attachée à ce titre. Profitant d'un voyage qu'il fit avec quelques élèves en Italie, en Allemagne et en Angleterre, pour apprendre les langues de ces pays, il publia à son retour quelques traductions. Plus tard il combattit Voltaire dans ses *Lettres de quelques Juifs*. Le succès de ce livre lui valut un canonicat de la cathédrale d'Amiens, et le cardinal de La Roche-Aymon, grand-aumônier, l'attacha ensuite à la chapelle de Versailles. En 1778 il fut reçu associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et peu après nommé sous-précepteur des enfants du comte d'Artois. En 1785 il obtint l'abbaye de Loroy, au diocèse de Bourges. Il en jouit peu de temps : la révolution changea son existence. Enlevé à ses élèves, il se retira à la campagne, dans un bien qu'il avait acheté près de Nemours. Il approuva la constitution civile du clergé. « Il s'était proposé, disent les *Annales de la Religion*, et avait promis par plusieurs lettres aux évêques réunis de se rendre aux conciles nationaux (1797 et 1801); son grand âge et ses infirmités l'en empêchèrent. » Enfermé à Fontainebleau sous la terreur, il retourna à ses travaux champêtres après dix mois de détention. Il vendit son domaine quand son grand âge lui interdit les soins qu'il exigeait, et se retira avec son frère à Fontainebleau, vivant tous deux des rentes que leur avait assurées la vente de ce bien. On a de lui : *Les Témoins de la Résurrection de Jésus-Christ examinés suivant les règles du barreau*, ouvrage traduit de l'anglais de Sherlock contre Woolston, par Lemoine; Paris, 1753, in-12; — *La Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, ouvrage traduit de l'anglais de Lyttleton, auquel le traducteur a ajouté deux discours d'un autre Anglais, Seed, *Sur l'Excellence intrinsèque de l'Écriture;* Paris, 1754, in-12; — *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la Résurrection de Jésus-Christ*, ouvrage traduit de l'anglais du chevalier West, contre Woolston; Paris, 1757, in-12; — *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire, avec un petit commentaire extrait d'un plus grand, à l'usage de ceux qui lisent ses œuvres;* Paris, 1769, in-8°; plusieurs fois réimprimées, avec des additions de l'auteur, notamment dix lettres contenant des *Considérations sur la loi mosaïque*, 6e édition, donnée par le baron de Sainte-Croix; précédée d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, Paris, 1805, 3 vol. in-8° et in-12; 7e édition, avec une notice par Dacier, et les *Mémoires sur la fertilité de la Judée*, de l'abbé Guénée, Paris, 1815, 4 vol. in-8°; 8e édition, par Beuchot, Paris, 1817, in-8°, reproduite un grand nombre de fois sous différents formats; nouvelle édition, revue et augmentée de plusieurs notes nouvelles, par M. Desdouits, professeur de physique au collége Stanislas, Lyon et Paris, 1857, 3 vol. in-12. Cet ouvrage parut au moment où Voltaire faisait une guerre acharnée au christianisme et défigurait à plaisir la Bible par des sarcasmes, des traductions inexactes et des travestissements bizarres. Déployant toutes les ressources d'une instruction profonde et étendue, Guénée, comme l'a dit un critique, suit pas à pas son adversaire dans la discussion des faits, lui démontre son ignorance, ses méprises, sa mauvaise foi, ses innombrables contradictions, et le poursuivant sous toutes les formes qu'il se plaît à revêtir successivement, le presse sans relâche et le serre toujours plus fortement dans les liens d'un raisonnement vigoureux, jusqu'à ce qu'ayant forcé ce mobile Protée à redevenir lui-même, il finit par le traiter en dieu, et achève de l'accabler sous une multitude d'hommages d'autant plus désespérants qu'ils sont sincères et que la franchise de l'éloge prouve l'impartialité des censures. « Avec l'arme de la plaisanterie, dit M. Bordas-Demoulin, Guénée défendit la Bible contre les sarcasmes de Voltaire. Il lui fut d'autant plus redoutable, qu'il ne cessa d'applaudir à ses efforts pour réformer la société, établir la tolérance, la liberté et l'égalité civiles, et provoquer toutes les améliorations populaires. » Voltaire rendit justice à l'abbé Guénée, dans une lettre à D'Alembert, où il disait : « Le secrétaire juif n'est pas sans esprit et sans connaissances; mais il est malin comme un singe : il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main; » mais publiquement il n'en accabla pas moins de moquerie son adversaire, et continua à frapper la religion dans son origine, dans son histoire, dans ses dogmes, dans ses rites, dans les hommes qui lui ont fait le plus d'honneur et dans le peuple qui, au milieu des plus grandes ruines, se prétendait l'unique dépositaire des promesses divines. Le 4 mai 1779 Guénée lut à l'Académie des Inscriptions son premier *Mémoire sur la fertilité de la Judée depuis la*

captivité de Babylone jusqu'à l'expédition d'Adrien contre les Juifs; ce mémoire fut suivi de trois autres, où il considère la Judée depuis Adrien jusqu'à la conquête faite par Selim. Ce travail avait été imprimé en 1808, dans le 50e volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, sous ce titre : *Recherches sur la Judée considérée principalement par rapport à la fertilité de son terroir, depuis la captivité de Babylone jusqu'à nos temps*. Dans ces mémoires Guénée cherche à réfuter ce que Voltaire et d'autres écrivains ont avancé, d'après l'état actuel de la Palestine, contre l'autorité de la Bible, et à prouver, par une foule de témoignages, que la Judée était véritablement dans les temps anciens telle qu'elle est représentée dans l'Écriture, c'est-à-dire abondante et fertile.

L. LOUVET.

Dacier, *Notice sur l'abbé Guénée*, en tête de la 7e édition des *Lettres de quelques Juifs*. — Bordas-Demoulin, *Dict. de la Conversation*. — Quérard, *La France littéraire*.

*GUÉNÉGAUD (DE), famille de financiers français, dont le plus connu est :

GUÉNÉGAUD (*Henri Ier*), marquis DE PLANCY, comte DE MONTBRISON, vicomte DE SEMOINE, baron DE SAINT-JUST, seigneur DU PLESSIS et DE FRESNE, né en 1609, mort à Paris, le 16 mars 1676. Il était fils aîné de Gabriel Ier de Guénégaud, trésorier de l'Épargne. Il servit si utilement dans sa jeunesse, et surtout dans le voyage que la cour fit en Languedoc en 1632, que le cardinal de Richelieu lui accorda la survivance de son père, qui mourut le 6 février 1638. En 1643, le comte de Brienne se démit de sa charge de secrétaire d'État en faveur d'Henri de Guénégaud, qui fut chargé du département de la maison du roi. Celui-ci, dont les biens étaient déjà immenses, les augmenta encore par d'heureuses et adroites spéculations; il aida beaucoup le roi durant les troubles de la Fronde et en reçut de grands honneurs. En 1656, il fut nommé garde des sceaux des ordres royaux. Mais en 1669 il tomba en disgrâce, et fut contraint de se démettre de la secrétairerie d'État : Colbert fut son successeur. Guénégaud avait épousé, en 1642, Isabelle de Choiseul-Praslin (morte en 1677), dont il eut *Gabriel II*, comte *de Montbrison*, blessé d'une grenade devant Candie, le 24 novembre 1668, et mort le 9 décembre suivant; — *Roger*, marquis *de Plancy*, mestre de camp du régiment Royal (cavalerie), mort à Fresne, le 7 septembre 1672; — *Henri II de Guénégaud*, marquis *de Plancy*, etc., né en 1647, mort le 22 mai 1722; il avait épousé, le 11 octobre 1707, Anne-Marie-Françoise, comtesse de Mérode, mais il n'eut pas d'enfants, et en lui s'éteignit la ligne masculine de sa famille; — *César*, vicomte de Semoine, né en 1650, mort en 1668; — *Emanuel de Guénégaud*, dit le *Chevalier de Plancy*, mort à Paris, le 5 avril 1706. Il entra dans l'ordre de Malte; plus tard il servit honorablement en France, comme capitaine des gendarmes de Bourgogne. Il était maréchal de camp lorsqu'il fut blessé dangereusement à la bataille d'Hochstet, en 1704. Fait prisonnier dans Ulm, il fut retenu contrairement à la capitulation; il trouva moyen de s'échapper, en décembre 1705, mais mourut bientôt, des suites de ses blessures; — *Claire-Bénédictine*, née en 1646, morte en décembre 1675; elle avait épousé, en 1665, Just-Joseph François de Tournon, de Cadar d'Ancezune, duc de Caderousse; enfin, *Élisabeth-Angélique*, morte le 11 janvier 1710, après avoir été mariée à François, comte de Boufflers, lieutenant général au gouvernement de l'Isle-de-France.

Henri de Guénégaud aimait le luxe, les arts, et dépensait noblement sa fortune. Il se fit construire, par François Mansard, un hôtel magnifique sur le quai Conti : l'intérieur en était décoré avec autant de faste que de goût. Ce monument, remarquable par sa belle ordonnance, occupait l'emplacement de l'Hôtel des Monnaies. Une rue qui lui est latérale porte encore le nom de *Guénégaud*.

A. D'E—P—C.

Fauvelet du Toc, *Histoire des Secrétaires d'État*. — Le P. Anselme, *Table chronologique des Grands-Officiers de la Couronne*. — Michel Saugrain, *Curiosités de la ville de Paris*; 1700.

GUÉNEPIN (*Jean-Marie-Auguste*), architecte français, né à Paris, le 17 juin 1780, mort le 5 mars 1842. Élève de Peyre, il remporta en 1805 le prix de Rome. Pendant son séjour en Italie, il mesura et dessina les édifices construits par Vignole, et fut chargé de restaurer l'arc de triomphe de Titus. De retour en France, il exécuta quelques travaux importants, entre autres l'*Église de Noisy-le-Sec*, le *Maître Autel de l'Église de Saint-Thomas-d'Aquin ;* les *Plans du village de Belle-Vue ;* plusieurs *projets d'abattoirs*, etc. Il fut nommé architecte de la mairie du 12e arrondissement, et en 1833 admis au nombre des membres de l'Académie des Beaux-Arts.

G. DE F.

Annuaire des Artistes français, 1836. — *Journal des Beaux-Arts*, 1842.

GUÉNIN (*Marc-Claude*), ecclésiastique et journaliste français, plus connu sous le nom d'*abbé de Saint-Marc*, né à Tarbes, en 1730, mort à Paris, le 12 avril 1807. Élevé au séminaire d'Auxerre, il se retira en Hollande à la mort de l'évêque de Montpellier, Caylus, dont le diocèse était devenu un asile pour les opposants. Ce parti forma une école dans les Pays-Bas. Guénin y acheva ses études. Après le décès de Fontaine de La Roche, on chargea Guénin de venir à Paris continuer les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il s'occupa mystérieusement de ce travail, et ce fut alors qu'il prit le nom d'*abbé de Saint-Marc*. Un conseil de théologiens lui fut adjoint. Son recueil était une continuelle déclamation contre les papes, la cour de Rome, les évêques et le clergé. Partisan de la révolution, Guénin défendit hardiment la constitution civile de 1790. Son journal se maintint jusqu'à la fin de 1793. Après la Ter-

reur, Saint-Marc travailla aux *Annales de la Religion*. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **GUÉNIOT** (***), poëte français, né à Avallon, mort dans la même ville, vers 1802. Il étudia la médecine à Lyon, se fit recevoir docteur, exerça quelques années dans sa patrie, puis renonça à son art pour se consacrer à la poésie. On a de lui : *Ode sur l'abolition de la servitude dans les domaines du roi, par Louis XVI*, couronnée par l'Académie de Rouen. On y remarque plusieurs belles strophes ; — *Ode sur l'électricité*, pièce pleine de verve ; — de nombreuses poésies fugitives, insérées dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils littéraires du temps. E. D—s.

Mémoires de l'Académie de Rouen. — *Dictionnaire historique*, édit. de 1822.

GUENNOËL ou **GUÉNAU** (1) (Saint), abbé breton, né aux environs de Quimper, mort en Cornouailles (Angleterre), le 3 novembre 570. Il était fils du comte Romual et de Lectice, tous deux de la première noblesse de Bretagne. Il fut élevé au monastère de Landevenec, par saint Guignolé ou Guingalois, qui en était l'abbé. Il y prit l'habit dans la suite, et fut appelé à succéder à Guignolé. Il n'accepta qu'à la condition de se démettre au bout de sept années. Ce temps expiré, il passa en Angleterre avec douze religieux, et prêcha l'Évangile sur les côtes de l'Angleterre. Il alla ensuite en Irlande, y convertit un grand nombre de païens, et rétablit la discipline dans plusieurs monastères : les moines s'étaient écartés de l'esprit de leur institut, et vivaient dans le désordre. De retour en Bretagne, Rualon, seigneur de Quimper, lui donna le territoire de Landevenec, sur lequel Guenoël construisit un monastère. Il en éleva un autre dans l'île de Groix. Le désir de la solitude le fit repasser en Cornouailles, où il termina ses jours, dans un modeste ermitage. Divers miracles rendirent son tombeau célèbre, et une congrégation vint s'y former. Le corps de saint Guenoël fut levé de terre trois cents ans après et inhumé dans la nouvelle église du monastère. En 966, la crainte des Danois décida les moines à transporter en France les reliques de leur fondateur. Elles y furent d'abord déposées à Paris, dans l'ancienne église de Saint-Barthélemy. Peu de temps après, Teudon ou Thiou, prévôt de Paris, les emporta dans sa maison de Cour-Couronne, et leur bâtit une chapelle. Les excursions des Normands nécessitèrent une nouvelle translation ; le corps de saint Guénau fut porté à Corbeil, et placé dans une chapelle du faubourg Saint-Jacques. En 1007, le comte Bouchard lui fit bâtir une église dans l'intérieur de Corbeil ; en 1134, Louis le Gros érigea cette église en prieuré de chanoines réguliers, dépendant de Saint-Victor de Paris. Les reliques de saint Guénau n'ont pas cessé d'être honorées à Corbeil depuis 966 : « on ne sait donc pourquoi, font remarquer Richard et Giraud, la cathédrale de Vannes prétend posséder le corps du saint abbé, sous l'invocation duquel elle s'est même placée, et qui est en grande vénération dans toute cette partie de la Bretagne. » En présence de ces doubles reliques, il faudrait supposer deux saints du même nom. L'église pourtant n'en honore qu'un : c'est le 3 novembre. A. L.

(1) En latin *Guinailus*, *Guennailus* et *Wenialus*.

Godescard, *Vies des principaux Saints*, t. XI, p. 84, au 3 novembre. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 3 novembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **GUÉNOIS** ou **GUÉNOYS** (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Issoudun, en 1520, mort vers 1600. Il fut d'abord précepteur de Louis de La Chastre, qui porta depuis le titre de maréchal de France. Sa position dans la maison des La Chastre le mit en relation avec les Guise, et, sur leur recommandation, Henri III lui offrit une charge de conseiller au parlement de Paris ; mais il la refusa pour se livrer tout entier à l'étude. S'il en faut croire La Thaumassière, sa réputation de savant à cette époque était déjà faite. Cependant, il est à présumer que le désintéressement ne fut pas le seul motif qui le guida dans son refus ; car lorsqu'en 1589 Claude de La Chastre, père de son ancien élève et chef de la Ligue en Berry, y tenait levé le drapeau de la révolte en faveur de la Sainte-Union, il accepta de lui les fonctions, bien inférieures, de lieutenant particulier au siége d'Issoudun. Il s'y montra fougueux ligueur, et son premier soin fut de chasser de la ville Claude Dorsanne, le lieutenant général, son ennemi politique. Guénois ne paraît pas avoir depuis lors quitté sa ville natale, où il mourut, dans un âge assez avancé. Étienne Pasquier (*Lettres*, liv. IX, 1), écrivant au président Brisson, dit que Guénois réduisit les royales ordonnances « en ordre un peu plus raccourci ». On a de lui : *La Conférence des Coutumes, tant générales que locales et particulières du royaume de France*; Paris, 1596, ou, avec un nouveau titre, Paris, 1620, 2 vol. in-fol.; — *La grande Conférence des Ordonnances et Édits royaux distribués en XII livres, à l'imitation et selon l'ordre et disposition du Code de l'empereur Justinian;* Paris, 1578, Lyon, 1660, et Paris, 1778, 3 vol. in-fol. : ces deux dernières éditions contiennent les notes et observations de Charondas (Le Caron), de N. Frérot, de G. Michel, de Matthieu de La Faye, de L. Bouchel, de J. Joly et de J. Thomas. Guénois a publié et annoté : *Traité des Lois abrogées et inusitées en toutes les cours, terres, juridictions et seigneuries du royaume de France, réduit en cinq livres par Philibert Bugnyon; dernière édition, revue et augmentée d'un sixième livre;* Paris, 1602, in-4° ; — *La Practique judiciaire, tant civile que criminelle, reçue et observée par tout le royaume de France, composée par Jean Imbert, illustrée et enrichie de plusieurs doctes commentaires*, etc.; Paris, 1602, 1604,

1606, 1612, in-4° — *La Pratique de Masuer, traduite de latin en françois, par Antoine Fontanon, augmentée de plusieurs annotations et traités, outre les précédentes éditions*; Paris, 1620, in-4°.

E. R—D, et H. B—R.

La Thaumassière, *Histoire du Berry*. — Bretonnier, *Préface du Recueil des principales Questions de Droit*. —*Catalogue de la bibliothèque de la cour de cassation*, —Camus, *Bibl. choisie des Livres de Droit*. — Dalphonse, *Statistique de l'Indre*.— Chevaliers de St-A., *Biographie Berruyère*.

GUENZI (*Jean-François*), humaniste italien, né le 28 décembre 1713, à Frassinetto-del-Po (Montferrat), mort à Turin, le 21 novembre 1753. Après avoir étudié la théologie et les belles-lettres à Casal, et ensuite à Turin, il entra dans les ordres. Il fut plus tard appelé à professer la rhétorique au collége de Verceil. Un an après il fut nommé professeur d'humanités à Turin; au bout de trois ans il y devint professeur de rhétorique. En 1741 Guenzi reçut un canonicat; la même année il fut nommé membre de l'Athénée royal, dont il devint président quelques mois avant sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Demetrio*, tragédie; — *La Cherofila*, comédie; Verceil, in-8°; — *Dissertatio de expolienda oratione et de stilo exercendo*, ouvrage dont on se sert encore en Piémont pour les classes de rhétorique; — *Dialoghi academici sopra la Poesia lirica*; — *Partitiones Oratoriæ M. Tullii Ciceronis notis illustratæ*; — plusieurs morceaux de poésie; — une traduction de *la Religion* de Louis Racine. — Après sa mort furent publiés par les soins du P. Loreri, son ami : *Panegyrici sacri*; Venise, 1756, in-4°; — *Prediche quaresimali*; Venise, 1758, in-4°.

E. G.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III.

* **GUÉPIN** (*Joseph*), sculpteur français, né à Toulouse, en 1559, d'une famille originaire de Touraine, mort à Toulouse, vers 1637. Il entra d'abord dans l'atelier de Bachelier, et parcourut ensuite l'Italie et la France. Des parents qu'il avait en Touraine le retinrent longtemps dans cette province, où il fit plusieurs statues et quelques mausolées. De retour à Toulouse, il y exécuta de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : le buste de *Henri IV*, actuellement au musée de Toulouse; — les statues d'*Apollon*, de *Mercure*, de *Junon*, de *Pallas* pour l'hôtel de M. Clari; — pour la décoration de la place du Pont, deux statues : *La Vengeance foulant aux pieds le monstre de l'hérésie* et *Le Christ tenant sa croix*, copié d'après Michel-Ange; — le buste de *Louis XIII*; — les figures de *captifs* et les *trophées* qu'on voit près de la barrière du Bazacle, à Toulouse; — et quelques autres figures qui faisaient partie d'un monument triomphal encastré dans le mur d'une maison jointe à la culée du pont, du côté de la ville; — la statue qui décore le fronton de l'arc de triomphe du pont, élevé sur les dessins de François Mansart; — le bas-relief représentant *Louis XIII*, qui était placé sur ce dernier monument, du côté de la ville; — la statue équestre de *Louis XIII*; — et celles de *La Force* et de *La Justice*, pour l'ancienne façade du Capitole, à Toulouse. Lorsque cette façade fut rebâtie, sur les dessins de Guillaume Cammas, ces trois dernières statues furent transportées à la place Mage, et firent partie d'un monument élevé en ce lieu à la gloire de Louis XIII; elles subsistent encore, mais la statue de ce roi a été brisée pendant la révolution. Enfin, Guépin est auteur du *mausolée* du savant *Sponde*, et des *sculptures de la porte d'entrée de l'église Saint-Étienne*, à Toulouse. Il ajoutait indifféremment à sa signature la qualité de *Tolosain* ou de *Tourangeau*; ce qui a occasionné quelque incertitude sur le lieu de sa naissance, et qu'on s'explique, toutefois, par l'affection qu'il portait à la Touraine, patrie de sa famille et séjour de sa jeunesse.

GUYOT DE FÈRE.

Biographie Toulousaine.

GUÉPIN (*Jean*), érudit hollandais, né à Flessingue, en 1716, mort en 1768. Il était échevin et conseiller dans sa ville natale. Très-versé dans les littératures grecque et latine, il a laissé des poésies dans ces deux langues, ainsi qu'en français et en hollandais. On connaît aussi de lui plusieurs épigrammes contre Pierre Datheen (*voy.* DATHENUS), auteur d'une traduction en vers hollandais des Psaumes de David (Leyde, 1617), ajustée sur la musique de la traduction française de Th. Bèze et de Marot.

L—z—E.

De Vries, *Histoire de la Poésie hollandaise*; Amsterdam, 1808 et 1810. — *Mnemosyne* (en hollandais), VI[e] partie, p. 179-202. — Van Kampen, *Histoire littéraire de Hollande*, t. II, p. 687.

* **GUÉPIN** (*Auguste*), polygraphe français, né à Pontivy, en 1808. Il étudia la médecine à Paris, et, reçu docteur, il enseigna la chimie à l'École de Médecine de Nantes. En 1848 il remplit les fonctions de commissaire de la république à Nantes et dans le Morbihan. On a de lui : *Histoire de Nantes*, 1831, in-8°; une 2[e] édit., avec planches, en 1837; — *Statistique des Canaux de Bretagne*; 1831, in-8°; — *Statistique de Nantes* (avec M. Bonamy); 1834, in-8°; — *Traité d'Économie sociale* (pour la *Biblioth. populaire*); 1834, in-18; — *Lettre à Ribes, de Montpellier, sur divers sujets de chirurgie, de médecine et d'hygiène*; 1836, in-8°; — *Voyage de Nantes à Indret*; 1837, in-18; — *Notice sur le tombeau de François II, duc de Bretagne, par Michel Colomb, placé dans l'église cathédrale de Nantes*; 1839, in-8°; — *Monographie de la Pupille*, suivie de la *Description d'une opération nouvelle qui a pour but la distension permanente de la pupille*; 1841, in-8°; — *Étude d'oculistique*; 1845, in-8°; — *Royalistes et Républicains*; 1849, in-4°; — *Philosophie du Socialisme, ou étude sur les transformations dans le monde et l'humanité*; 1850, in-8°; — *Le Socialisme expliqué aux enfants du peuple*; 1851, in-18;

— *Philosophie du dix-neuvième siècle, étude encyclopédique sur le monde et l'humanité;* 1854, in-12; — de nombreux articles dans les *Annales de la Société académique de Nantes;* dans la *Revue encyclopédique;* dans le *Lycée Armoricain.* GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

* GUÉPRATTE (*Charles*), hydrographe français, né à Nancy, le 5 décembre 1777. Il suivit en l'an VI les cours de mathématiques, de physique et de chimie de l'École centrale des Quatre-Nations, fut admis à l'École Polytechnique en l'an VII (1798), et entra le 1er février 1799 dans la 7e demi-brigade d'artillerie de marine, où un examen le fit recevoir sous-lieutenant. Ayant quitté le service militaire, le 23 décembre de l'année suivante, il se livra à l'enseignement des mathématiques dans divers établissements d'éducation, et après avoir suppléé pendant deux ans le professeur Duval-Leroy à l'École d'Hydrographie du port de Brest, il fut nommé directeur de l'Observatoire de ce port, fonctions qu'il a occupées jusqu'à sa retraite, en 1832, et qu'il a cumulées de 1812 à 1819 avec celles de professeur à bord du vaisseau-école *Le Tourville*. On a de lui : *Traité élémentaire et complet d'Arithmétique, à l'usage des écoles secondaires;* Paris, 1809, in-12; — *Problèmes d'Astronomie nautique et de navigation;* Brest, 1816, in-8°, avec pl.; 2e édit., augmentée de la *Description et de l'Usage des Instruments*, et d'un *Recueil de tables nécessaires à la résolution de ces problèmes;* Brest, 1823, 2 vol. in-8°. En 1825 et 1827, l'auteur a publié de nouvelles *additions* à cette seconde édition; — *Abrégé des Problèmes d'Astronomie nautique et de navigation, à l'usage des maîtres au petit cabotage;* Brest, in-8°; — *Instructions sur le planisphère céleste à l'usage de la marine, et déterminant des éclipses de lune, de soleil et des occultations d'étoiles;* Brest, 1826, in-8°; — *Vade-Mecum du Marin, ou manuel de navigation;* Brest, 1832, 2 vol. in-4°, dont un volume de texte et l'autre de tables. C'est un recueil complet des calculs à faire dans toutes les positions à la mer; l'auteur y a rassemblé toutes les tables nécessaires au navigateur, éparses avant lui, et les a complétées. P. LEVOT.

Archives de la marine.

GUER (*Jean-Antoine*), littérateur savoyard, né à Salanches, mort à Paris, en 1764. Il fit ses études à Lyon, s'y fit recevoir avocat, et vint à Paris suivre le barreau. La clientèle lui fit défaut : il était sans ressources, lorsqu'il obtint, vers 1749, un emploi dans les finances. Il put consacrer alors ses longs loisirs à la littérature, et produisit un assez grand nombre de volumes, dont le style ne s'élève guère au-dessus du médiocre. On a de lui *César aveugle et voyageur;* Londres, 1740, in-12, réimprimé sous le titre de *Pinolet, ou l'Aveugle parvenu*, histoire véritable, composée sur les faits fournis par Pinolet lui-même, etc.; *Amsterdam* (Paris), 1755, 4 vol. in-12; ce Pinolet était un aveugle du passage des Feuillants, et alors fort connu dans Paris. Fréron cite un jugement rendu sur cet ouvrage, qui y est qualifié « abominable, exécrable, ordurier, sans esprit, ni bon sens et plein de platitudes »; — *Histoire critique de l'âme des bêtes, contenant le sentiment des philosophes anciens et modernes sur cette matière; Amsterdam* (Paris), 1749, 2 vol. in-8° : compilation indigeste, sans critique ni but; — *L'Infortuné reconnaissant*, poëme en IV chants, suivi de *pièces fugitives;* Paris, 1751, in-8°. L'*Infortuné reconnaissant* est ici l'auteur, qui raconte ses ennuis passés et dédie son livre à son bienfaiteur, M. de Machault, contrôleur général des finances; — *Mœurs et Usages des Turcs : leur religion; leur gouvernement civil, militaire et politique*, suivis d'un *Abrégé de l'Histoire Ottomane;* Paris, 1746, 2 vol. in-4°, fig., ouvrage vieilli, mais qui contient des documents encore curieux; — *Histoire générale et particulière de l'Électricité;* 1752, 3 vol. in-12. L'auteur parcourt les différentes phases de la science de l'électricité depuis Otto de Guericke jusqu'à Franklin; il rapporte les explications, connues alors, des phénomènes qui s'y rattachent, et croit assez à la puissance médicale de l'électrisation pour proposer l'établissement d'un appareil électrique dans chaque établissement sanitaire; c'est sans contredit l'ouvrage le plus intéressant de Guer; — *La Cour du Soleil*, dédiée à Mme de Pompadour; — *Décameron historique, ou entretiens sérieux et réfléchis sur tout ce que les peuples anciens et modernes ont pensé au sujet de la nature et de l'immortalité de l'âme;* in-4°; — des *Réflexions sur la* Mérope *de Voltaire* et quelques autres écrits cités par l'auteur, s'ils ont été imprimés, sont aujourd'hui perdus. Dans les manuscrits qu'il a laissés on cite un *Pantheisticon* et l'*Histoire des Ambassadeurs de Constantinople* (sic). Il fut le premier éditeur de *Telliamed, ou entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français*, sur la diminution de la mer, la formation de la Terre, l'origine de l'homme, etc.; Amsterdam, 1748, 2 part. in-8°. E. D—S.

Fréron, *Année littéraire*, ann. 1755, t. IV, p. 91. — Grillet, *Dictionnaire du département du Mont-Blanc*, t. III, p. 846. — Quérard, *La France littéraire.*

GUER. *Voyez* MARNIÈRE (*Julien-Hyacinthe*, chevalier DE).

GUÉRAI *Voy.* AZYREF-GUÉRAI.

GUÉRARD (Dom *Robert*), savant bénédictin français, né à Rouen, vers 1641, mort dans la même ville, en 1715. Il consacra sa vie à l'édition des œuvres de saint Augustin que préparaient les religieux de sa congrégation. Ses premières recherches, commencées avec François Delfau et Jean Durand, furent interrompues lors de la publication de l'*Abbé commendataire*, livre sa-

tirique, dont on accusa Delfau d'être l'auteur. Guérard fut relégué dans l'abbaye d'Aimbournay, où les ouvrages de saint Augustin continuèrent d'être l'objet de sa sollicitude. Il retrouva à la chartreuse des Portes l'*Imperfectum Opus*, connu par d'inexactes copies. Rentré en grâce en 1676, il visita depuis lors les différentes communautés de son pays natal, ne cessant d'étudier son auteur de prédilection et de travailler à un livre qui vit le jour en 1707, et qu'on réimprima à diverses reprises après sa mort : *Abrégé de la sainte Bible, en forme de questions et de réponses familières, avec des Éclaircissements tirés des saints pères et des meilleurs interprètes ; divisé en deux parties, l'Ancien et le Nouveau Testament*; 2 vol. in-12.

Louis LACOUR.

Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, éd. 1725, I, p. 80.

GUÉRARD (*Benjamin - Edme - Charles*), célèbre archéologue français, né à Montbard (Bourgogne), le 15 mars 1797, mort le 10 mars 1854. Sa famille, depuis plusieurs générations, occupait honorablement les magistratures locales de Montbard, et il eut pour parrain M. Nadault, conseiller au parlement de Dijon, beau-frère de Buffon. Il fut élève du Lycée de Dijon depuis 1807 jusqu'à 1815, et se destinait à l'École Polytechnique ; mais une maladie grave l'empêcha de se présenter aux examens. Déjà il avait voulu entrer dans la carrière militaire et s'était même engagé dans les voltigeurs de la garde impériale. En 1815 il venait de perdre sa mère, et l'ardente réaction des premières années de la restauration avait privé son père du modeste emploi de greffier de la justice de paix et secrétaire de la mairie ; il lui fallut non plus se préparer pour une carrière, mais trouver sans noviciat une position qui lui permît de ne rien demander à sa famille. Il fut pendant deux ans professeur de mathématiques et maître d'études au collége de la très-petite ville de Noyers. Son père fut nommé commissaire de police à Paris, et il revint vivre auprès de lui. Il suivit alors les cours du Jardin des Plantes, et son ambition était de devenir un de ces voyageurs qui reçoivent du gouvernement des missions scientifiques. Sa santé, qui exigea toujours beaucoup de ménagements, ne lui permettait pas une telle destination, et il se laissa à contre-cœur placer dans les bureaux d'un banquier. Il trouva enfin sa véritable vocation. En 1821 il fut nommé surnuméraire à la Bibliothèque royale, avec quinze cents francs d'appointements, et attaché au département des manuscrits. Dans son ardeur, il entreprit le triage d'une masse énorme de parchemins entassés pêle-mêle dans les combles de la Bibliothèque. En remuant les parchemins poudreux ou moisis, il contracta une maladie dangereuse ; mais il était venu à bout de son entreprise, et elle lui avait été utile. L'École des Chartes venait d'être fondée, il y fut nommé élève. Deux ans après il devint un des employés de la Bibliothèque. L'Académie Française avait mis au concours un discours *Sur la Vie et les Ouvrages du président de Thou* (1824), et Guérard reçut une mention honorable. Il fut moins heureux dans le concours de poésie, et son poëme *Sur la bienfaisance de M. de Montyon* n'obtint pas de succès. Dès lors il renonça à faire des vers. On proposa à Guérard de devenir un des collaborateurs du marquis de Fortia, qui, dans son zèle pour la science historique, avait consacré sa fortune et sa vie aux travaux et aux recherches relatifs à ce genre d'études. Sa bibliothèque nombreuse, sa collection de manuscrits, les éditions qu'il préparait faisaient de sa maison un atelier d'érudition. Il employait des jeunes gens à mettre un peu d'ordre dans la confusion de ces innombrables matériaux, et parmi la variété de ses projets et de ses entreprises, Guérard devint le plus laborieux de ses collaborateurs. Il contribua ainsi à la publication des *Mémoires de Jacques de Guise*, en vingt-deux volumes, et aux nouvelles éditions de l'*Art de vérifier les dates*, et de l'*Itinéraire d'Antonin*. Il avait d'abord hésité à accepter une position qui lui semblait subalterne et qui l'inquiétait pour son indépendance ; mais il accepta pour logement un petit bâtiment situé dans le vaste jardin de M. de Fortia, où il passa quinze ans ; il se réservait toutefois pour ses propres travaux et pour ses devoirs de la Bibliothèque et de l'École des Chartes, son temps et ses études. En 1830, l'Académie des Inscriptions couronna le mémoire de Guérard *Sur les divisions territoriales de la Gaule, depuis l'époque romaine jusqu'à Charlemagne*. Ce fut à ce moment que ses travaux et ses pensées se portèrent sur un sujet spécial, mais vaste. Il prit pour l'objet de ses travaux l'état social de la France au moyen âge, la distribution de la propriété, ses conditions, les droits qu'elle conférait aux uns, la sujétion qu'elle imposait aux autres. A cette étude se rattachait la connaissance du plus ou moins de bien-être ou de liberté des diverses classes d'une nation qui était en travail, pour confondre, dans une seule unité, trois races différentes, les Gaulois, les Romains, et les conquérants germaniques. La législation, les mœurs, les formes de l'administration se trouvaient nécessairement comprises dans cette conquête, qui demandait à la fois tant de sagacité et de travail. Telle fut la tâche à laquelle se dévoua Guérard. Elle lui donna un rang distingué parmi les écrivains qui ont porté le plus de lumière sur les anciens temps de la France. A son mémoire sur les divisions de la Gaule, il avait joint un aperçu de la *Statistique de Palaiseau à la fin du règne de Charlemagne*. Il avait ainsi indiqué comment une statistique bien faite était le plus fidèle tableau de la condition d'un pays. Ce premier ouvrage de Guérard attira l'attention de tous les hommes qui s'occupaient sérieusement

de l'histoire, et marqua sa place parmi eux. En 1833 il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions, en remplacement d'Abel Rémusat. Les devoirs que lui imposaient ses fonctions à la Bibliothèque et à l'École des Chartes ne l'empêchaient pas de continuer l'ouvrage qui devait être son principal titre à la renommée d'érudit distingué, ouvrage qui a répandu une nouvelle lumière sur les premiers siècles de l'histoire de France.

Dès les premiers temps du moyen âge, les grandes communautés religieuses apportaient un soin extrême à l'administration de leurs vastes domaines. Un registre contenait le dénombrement des terres, des menses, des colons, des serfs, des redevances et des revenus de l'abbaye. Ce registre se nommait *polyptique*; c'est ce que plus tard, sous le régime féodal, on a appelé du nom de *terrier*. D'un tel document, examiné avec sagacité et sans esprit de système, Guérard sut tirer une connaissance non-seulement de l'état de la propriété et de la culture, mais de la condition des personnes, la diversité ou plutôt la confusion des classes qui possédaient ou cultivaient le sol, le titre en vertu duquel les uns étaient propriétaires et les autres sujets ou serfs, les changements et modifications successives d'où résulta le régime féodal. Les garanties accordées à la propriété devenant, par le progrès du temps, la cause et l'origine de l'adoucissement et de l'affranchissement du servage, voilà ce que Guérard déduisit avec certitude du *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, rédigé au commencement du neuvième siècle, par l'abbé Irminon*; Paris, 1844, 2 vol. in-4°. Une longue introduction, où se manifeste cet esprit philosophique qui sait tirer de l'examen des faits la connaissance générale de leurs causes, de leurs conséquences et de leurs liaisons, explique ce qu'il a démêlé dans les titres de propriété, les contrats, les donations, les testaments, les comptes de recettes, les actes de la vie individuelle. Il en composa un tableau du pays et de la nation. Avant lui les questions des origines françaises avaient donné lieu à des systèmes plutôt qu'à des recherches. Boulainvilliers, Dubos, Montesquieu, Mably, Montlosier avaient voulu donner à la féodalité une origine soit germanique, soit romaine. De nos jours M. Guizot et M. Thierry avaient montré que la monarchie, livrée au désordre et à l'anarchie, avait, vers le dixième siècle, commencé à prendre un caractère d'unité, et qu'alors la féodalité était devenue une sorte de constitution, qui ne devait pas tarder à être modifiée et diminuée dès qu'on commencerait à la rendre soumise aux lois et au pouvoir royal, dès que le sentiment de la justice du droit s'éveillerait dans les classes inférieures. Guérard apporta de nouvelles preuves à ce système ou, pour parler plus exactement, à ce récit des faits; mais il avait sur le caractère général de cette époque une opinion à lui qui, sans contredire les deux savants historiens, n'était pas prise au même point de vue. Il se refusait à admettre que l'invasion des barbares eût été un remède nécessaire à la décadence de l'Empire Romain; il n'accordait pas que l'idée fondamentale de la liberté eût été apportée à l'Europe par ses conquérants. Guérard aimait à croire que le droit avait reparu avec le respect de la propriété, devenue plus fixe, et lorsque les conditions de la possession et de l'exploitation devinrent légalement définies. Dans la renaissance de la civilisation, il faisait une grande et juste part à l'influence de la religion chrétienne et au pouvoir de l'Église.

La vie entière de Guérard fut consacrée presque exclusivement à une même tâche; aussi a-t-il réussi à porter la lumière sur l'histoire des deux premières races et à tracer un tableau vivant de cette époque, où il n'y avait pas encore une nation française, où la société et la civilisation ne pouvaient pas même être entrevues dans le chaos d'où elles devaient sortir. Presque tout ce que Guérard a publié sur ce vaste sujet se trouve résumé dans un article de la bibliothèque de l'École des Chartes: *De la Formation de l'état social, politique et administratif de la France*. — Guérard était membre du comité institué au ministère de l'instruction publique pour surveiller la publication des documents de l'histoire de France, et avait contribué à la fondation de la Société de l'Histoire de France. Il donnait à ses collaborateurs l'exemple de l'exactitude et du zèle pour les devoirs qu'il avait acceptés. En 1853 il ne trouva pas le loisir d'aller aux eaux du Mont-Dore, qui lui avaient déjà été salutaires. Après un voyage de peu de jours en 1853, il se remit, avec son ardeur accoutumée, aux travaux qu'il avait entrepris et à ses fonctions de bibliothécaire; un an après il avait cessé de vivre. Au grand regret du monde littéraire et savant, il ordonna expressément de brûler tous ses papiers sans examen, et aussitôt après sa mort; il excepta une *notice sur M. Daunou* (publiée par M. de Wailly, son exécuteur testamentaire). Liste de ses écrits: *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*; Paris, 1840, 2 vol. in-4°; — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*; Paris, 1840, in-4°; — *Polyptique de l'abbaye de Saint-Remi de Reims*; Paris, 1853, in-4°; — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*; 2 vol. in-4°; — De nombreux articles dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, *La France littéraire*, le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, l'*Annuaire historique*, la *Galerie de Numismatique*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, le *Journal des Savants*, les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, etc. B—E.

M. de Wailly, *Notice sur Guérard*, 1855. — Naudet, *Notice historique sur B. Guérard*, lue à l'Académie des Inscriptions, en juillet 1857.

* **GUÉRARD DE ROUILLY** (Le baron *Antoine*), administrateur français, né à Troyes, le 13 septembre 1777, mort vers 1832. Il fut successivement auditeur au conseil d'État (1810), trésorier de la 15ᵉ division militaire (mars 1812), sous-préfet de Bar-sur-Aube (mars 1814), et auditeur à la section des finances du conseil d'État (1815). Rentré dans la vie privée, il fit paraître plusieurs écrits pleins de sagacité et d'excellentes vues; on remarque surtout : *Principes généraux d'administration, ou essai sur les devoirs et les qualités indispensables d'un bon administrateur*; Paris, 1815, in-8°; — *De l'Esprit public et de la Toute-Puissance de l'opinion*; Paris, 1820 et 1821, in-8°; — *Du Système financier, ou coup d'œil analytique sur le budjet de 1822*; Paris, 1822, in-8°.

L—z—e.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*.

GUERBOIS (*Denis-François-Noël*), chirurgien français, né le 17 juillet 1775, mort le 22 octobre 1838. Il fut chirurgien du collége Louis-le-Grand et de l'hospice Cochin, et membre honoraire de l'Académie de Médecine. On a de lui : *Anatomie pathologique des organes les plus importants du corps humain*, trad. de l'anglais de Baillie; 1815, in-8°; — *La Chirurgie d'Hippocrate, extraite de ses aphorismes, examinés sous leur point de vue chirurgical, avec des commentaires*; 1836, in-8°; — *Des Complications des plaies après les opérations, contenant le tétanos, la commotion, la douleur, la phlébite, l'érysipèle, le phlegmon, les hémorrhagies, les caries et la nécrose, la gangrène et l'inflammation, la suppuration, la résorption, la pourriture d'hôpital*; 1836, in-8°. G. de F.

Éloge de Guerbois, 1839.

GUERCHEVILLE (*Antoinette* de Pons, marquise de), femme vertueuse française, morte à Paris, en 1632, épousa en premières noces Henri de Silly, comte de La Roche-Guyon, et en secondes, au mois de février 1594, Charles du Plessis, seigneur de Liancourt; mais elle ne voulut point quitter le nom de son premier mari, parce que la duchesse de Beaufort, Gabrielle d'Estrées, avait porté le nom de Liancourt. « La marquise de Guercheville, dit l'abbé de Choisy, étoit une des plus belles femmes de son temps; mais la beauté la rendit moins recommandable que la vertu. Elle échappa à la plus sensible des tentations, aux soins empressés d'un roi le plus galant des rois. Henri le Grand sentit pour elle tout ce que l'estime et l'amitié peuvent inspirer de plus tendre... Il eut de profonds respects pour Mᵐᵉ de Guercheville; il voulut lui faire des présents : elle n'écouta rien, n'accepta rien, et pour lui ôter toute espérance, elle évita de le voir, et se priva des plaisirs de la cour pour se conserver tout entière à son honneur. « Il ne faut pas, disoit-elle, qu'une femme soit assez téméraire pour attendre son ennemi; elle succombera en sa présence, qu'elle évite le combat, si elle veut être la plus forte. Il est de certaines victoires qu'on ne remporte qu'en fuyant. » Mᵐᵉ de Guercheville se confina dans ses maisons de campagne, et ne parla jamais au roi que malgré elle, et toujours avec une fierté respectueuse qui le faisait rentrer en lui-même. « Selon Choisy, elle fit un jour à Henri IV cette réponse que Bayle attribue à Catherine de Rohan, duchesse de Deux-Ponts : « Je ne suis peut-être pas d'assez bonne maison pour être votre femme, et j'ai le cœur trop noble pour être votre maîtresse. » Henri IV ne renonçait cependant pas au dessein de lui plaire et à l'espoir de réussir. Vingt fois il lui fit reprocher sa vie retirée, lui faisant dire que sa place était à la cour, où elle brillerait par sa beauté et son esprit. Elle ne voulut pas quitter sa retraite. Sachant qu'elle était à La Roche-Guyon, près de Mantes, Henri IV feignit une partie de chasse de ce côté, s'éloigna de son monde, et envoya un gentilhomme à Mᵐᵉ de Guercheville lui demander pour le roi le souper et le couvert pour une nuit. Elle répond qu'elle sera très-flattée de recevoir le roi chez elle, et fait préparer un magnifique souper. A la nuit, Henri ne manque pas au rendez-vous. Mᵐᵉ de Guercheville se présenta à lui parée et radieuse. Elle le mène à sa chambre, et aussitôt elle ordonne d'atteler son coche. Henri, surpris et affligé, accourt lui dire : « Quoi, madame, je vous chasserais de votre maison? — Sire, lui répond Mᵐᵉ de Guercheville, un roi doit être le maître partout où il est; et pour moi je suis bien aise d'avoir quelque pouvoir dans les lieux où je me trouve. » Et, sans l'écouter davantage, elle part se coucher chez une amie à deux lieues de là. « Le roi tenta la même aventure une seconde fois, dit Choisy, et Mᵐᵉ de Guercheville y répondit de la même manière, toujours honnête, polie, respectueuse, mais toujours sage (1). Une pareille conduite désarma le roi; et ne voulant pas laisser sans récompense une vertu si rare et si bien éprouvée, il l'envoya chercher lorsqu'il se maria, et la mit auprès de la reine Marie de Médicis, en lui disant : « Madame, je vous donne pour dame « d'honneur une véritable femme d'honneur. » Ce fut la marquise de Guercheville qui introduisit l'abbé, depuis cardinal, de Richelieu (*voy.* ce nom), auprès de Marie de Médicis, et elle commença la fortune de ce prêtre homme d'État, dont les sermons l'avaient charmée. Elle avait eu de son premier mari un fils, mort sans postérité, en 1594, et du second un autre fils, Roger du Plessis, duc de Liancourt. L. Louvet.

Abbé de Choisy, *Mémoires*, livre XII (manuscrits de Choisy, tome Iᵉʳ, fol. 168), collection Petitot des *Mé-*

(1) On trouve la même anecdote dans l'*Histoire des Amours du grand Alcandre* (*Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III*; Cologne, 1663, p. 224). Mᵐᵉ de Guercheville y est désignée sous le nom de *Sellinde*.

moires relatifs à l'Hist. de France, 2e série, tome LXIII, p. 515.

GUERCHIN (*Francesco* BARBIERI, dit LE), célèbre peintre de l'école bolonaise, né à Cento, petite ville entre Bologne et Ferrare, le 2 février 1590, mort à Bologne, le 22 décembre 1666. On raconte que dans son enfance, ayant été réveillé en sursaut par un grand bruit, il eut une convulsion qui le rendit louche de l'œil droit; de là le surnom de *Guercino* (louche), que l'histoire lui a conservé. Ses parents étaient pauvres, et faisaient métier de charroyer du bois à brûler; ils l'envoyèrent dans une modeste école, où il apprit à lire et à écrire : là se borna son éducation. Cependant, dès l'âge de dix ans il attirait déjà l'attention générale par ses heureuses dispositions pour la peinture : il dessina et coloria un jour au-dessus de la porte de la maison paternelle une madone fort remarquable. Son père le plaça alors chez un mauvais peintre de gouache, P. Zagnoni, qui ne lui apprit rien. Quelques biographes lui donnent pour second maître, mais sans preuves, Cremoni de Bologne; toujours est-il qu'à dix-sept ans il était assez habile pour que son compatriote Benedetto Gennari l'associât à ses travaux. Cento et ses environs furent d'abord le théâtre restreint de la réputation naissante du Guerchin; mais vers 1612 ses peintures excitèrent l'enthousiasme d'un chanoine régulier de sa ville natale, le P. Mirandola, prieur du monastère del Santo-Spirito à Cento. Il vanta si bien son protégé que plusieurs peintres en renom vinrent de Bologne voir *Les Vertus cardinales* que le jeune artiste avait peintes à fresque, en clair-obscur, sur une des parois intérieures du monastère, et *Le Triomphe de tous les saints*, tableau à l'huile pour le maître autel du même couvent. L'admiration fut universelle. En mai 1615 le Guerchin se rendit à Bologne, et fit exposer à la procession des Rogations un *Saint Matthieu*, qui fut pris par chacun pour une œuvre des Carrache. Ce fut en effet sous l'inspiration de ces maîtres, dont il étudia le grandiose, et du Caravage, si énergique dans sa couleur, que le Guerchin se perfectionna. Pour se faire connaître tout d'un coup, il fit une exposition publique de toutes ses productions : peintures et dessins de divers genres, figures, animaux, paysages. Ses dessins surtout eurent un immense succès; ils étonnèrent par leur rapidité d'exécution autant que par leur expression. La plupart étaient attaqués à la plume avec une vigueur sans égale; l'effet y était obtenu par des taches d'encre ou de bistre, hardiment jetées dans les fortes ombres et reliées à la lumière par des hachures, tantôt fermes comme des coups de burin, tantôt inégales, libres, saillantes comme les morsures d'une eau-forte.

Sûr de lui, il ne craignit pas d'ouvrir une académie (1616), et aussitôt les élèves y accoururent de toutes parts. Ferrare, Bologne, Reggio, Modène, Rimini, fournirent de nombreux disciples au peintre de Cento. En peu de temps le Guerchin devint riche; il n'en demeura pas moins modeste, généreux et désintéressé. Lorsqu'il avait vendu un tableau, il s'en rapportait pour le prix à l'acheteur lui-même, souvent même il faisait estimer son œuvre par un émule, un rival. C'est ainsi, rapporte M. Charles Blanc, qu'ayant peint à fresque, en une demi-journée, un *Saint Roch*, pour la confrérie de ce nom à Bologne, il s'en remit à l'expertise de Lodovico Carrache, qui déclara loyalement qu'aucune somme d'argent ne pouvait payer une aussi belle peinture : *Che non vi era danaro che lo pagasse*. Mais il faut ajouter que le Guerchin, au lieu de mener la vie turbulente et passionnée des artistes d'alors, fuyait les somptueuses orgies, et coulait ses jours comme un cénobite, entre le travail et la prière. Demeuré célibataire, il employait la plus grande partie de sa fortune au bonheur de sa nombreuse famille, qu'il aimait tendrement, et consacrait le reste en aumônes ou en secours aux jeunes artistes nécessiteux. Ses qualités lui firent cependant plus d'ennemis que d'amis; injurié sans cesse par ses confrères, il ne rendit jamais l'insulte pour l'insulte. Son caractère gai et affable ne se démentit pas un seul instant durant sa longue et glorieuse existence.

En 1619, le Guerchin fit un voyage à Venise, en compagnie du P. Pederzani. Ce religieux le conduisit chez le célèbre Jacobo Palma comme un jeune artiste qui désirait prendre des leçons; en même temps il lui présenta un recueil de principes dessinés par le Guerchin. Mais le peintre vénitien, ayant jeté un coup d'œil sur le livre qu'on lui offrait, leur dit en souriant : « Voilà un élève, mon père, qui en sait beaucoup plus que moi..... qu'en pensez-vous ?.. » Le Guerchin fut contraint de se nommer; Palma le serra dans ses bras, et depuis lors la plus vive amitié régna entre ces deux hommes de génie.

A son retour, le Guerchin eut peine à satisfaire aux nombreuses commandes qui lui arrivèrent de tous côtés. Il fit en moins d'une année *Suzanne entre les deux vieillards*, pour le vice-légat de Ferrare; *Apollon et Marsyas*, pour le duc de Toscane; *Tancrède et Herminie*, pour Marcello Provenzale, excellent mosaïste de Cento; *Samson et Dalila*, *Saint Sébastien*, et *l'Enfant prodigue* pour le cardinal légat Serra. Ce prélat fut si satisfait de l'exécution de ces trois dernières productions qu'il obtint du pape des titres de noblesse pour leur auteur. Mais de tous les ouvrages sortis à cette époque (1620) du pinceau du Guerchin, le plus remarquable est le *Saint Guillaume* qui orne la chapelle de' Locatelli à Saint-Grégoire de Bologne. Le saint y est représenté recevant l'habit de moine des mains de saint Félix, évêque. Ce célèbre morceau est composé d'une grande manière. La touche est plus douce que celle des autres tableaux du maître, et les ombres ne sont pas si prononcées : toutefois, il est éclatant de lumière et d'un effet si surprenant qu'il écrase le

Saint Georges de Lodovico Carrache, placé dans la même chapelle; aussi Carrache disait-il. « Je ne redoute rien tant que de voir un de mes tableaux dans le voisinage d'une toile du Guerchin, parce que les yeux, une fois fixés sur ses ouvrages, en sont tellement éblouis, qu'ils ne peuvent plus rien regarder. »

En 1621, Grégoire XV appela le Guerchin à Rome; mais la mort prématurée du souverain pontife arrêta les travaux que le peintre avait commencés à la loge *della Benedizione*. Cependant, il laissa de belles traces de son séjour à Rome. En 1623 il revint à Cento, et y fut plus recherché que jamais. Vers 1642 il fut obligé de s'éloigner de sa ville natale, menacée par la guerre. Il se retira à Bologne, où le comte Aldrovandi le logea dans son palais et lui donna la plus magnifique hospitalité, *ove fu accolto e tenuto alla grande*, dit Baldinucci; c'est là qu'il reçut la visite de la reine Christine de Suède, qui lui prit la main, disant « qu'elle voulait toucher une main qui avait peint tant de belles choses ». Jusqu'à sa mort le Guerchin ne cessa de produire et d'enseigner. Il fut inhumé avec de grands honneurs et en habit de capucin, selon sa volonté et l'usage du temps, dans l'église San-Salvatore de Bologne.

Comme la plupart des artistes, le Guerchin eut plusieurs manières: la première se distingue par un ton de couleur bleuâtre; la seconde par un ton rougeâtre, quelquefois descendant au gris. Lié intimement avec le Guide, il s'abstint de l'imiter tant qu'il vécut, pour ne pas nuire aux intérêts de cet ami. « Rien, dit M. Ch. Blanc, ne peut donner une plus brillante idée du génie du Guerchin que sa *Sainte Pétronille*, peinte à Rome pour Grégoire XV et aujourd'hui au Capitole. En homme qui aime la peinture pour la peinture, il s'est fort peu inquiété des lois de l'unité, des lois du costume et des autres convenances; il a voulu produire un puissant effet, et pour cela il a fait jouer dans son tableau une lumière invraisemblable, mais éclatante; il a inventé un idéal de clair-obscur. La scène représente sur le premier plan l'exhumation du corps de sainte Pétronille: beau cadavre, que soutiennent délicatement de rudes fossoyeurs à la peau brune, auprès desquels on remarque un jeune homme élégant. C'est le fiancé de la morte ou plutôt de la sainte ressuscitée; car en levant les yeux on retrouve encore son image dans le haut de la composition: on la voit monter sur les nues vers l'Éternel, entourée d'anges qui lui ouvrent le paradis. Quelle naïveté de conception!.. et comme c'est bien là une idée de peintre! Pour nous faire comprendre qu'une âme s'envole aux cieux, le Guerchin ne s'embarrasse point dans les subtilités poétiques; il nous montre ingénûment deux fois la même figure: ici morte, là vivante. En bas, c'est le corps, en haut, c'est l'âme; mais l'âme, aussi bien que le corps, a des formes humaines et s'enveloppe de draperies terrestres; elle est visible à l'œil, sensible au toucher, car il a fallu que le peintre fît passer la peinture avant la poésie. De loin tout le tableau n'est qu'une masse brune, semée confusément de tâches blanches; de près, chaque figure se prononce, chaque objet se modèle, s'accentue, chaque détail se caractérise; une exécution chaleureuse et magique enchante le regard, à ce point que le spectateur n'a pas le loisir de se demander si une telle lumière est possible, si une scène en plein air peut offrir des ombres aussi tranchées et des clartés semblables à celles d'une lampe dans un tombeau. » Comme le Caravage, le Guerchin tirait son jour d'en haut, afin d'obtenir des lumières vives et franches et des ombres fortement prononcées. Ce système, bon dans les sujets de lieux fermés, l'égara quand il l'employa pour la représentation d'actions se passant en plein air ou dans les salles spacieuses d'un palais; ces tons noirs à l'aide desquels il a donné à ses ouvrages un magique relief ne se comprennent plus, et laissent indécis une partie des contours et des détails inférieurs. Quoique généralement harmonieux, le Guerchin entendait mieux le clair-obscur simple que le clair-obscur composé; il combinait mieux l'effet des parties que l'ensemble. Il est moins fort dessinateur qu'habile coloriste; cependant, sa manière est large, facile, naturelle. Négligeant trop la partie historique pour l'exacte imitation des objets qu'il représente, il manque souvent d'élévation de style et de noblesse dans l'expression. Ce cachet de trivialité dont toutes ses œuvres ont gardé une certaine empreinte s'explique par les premières impressions de sa vie. Fils d'un pauvre paysan, ses premiers modèles avaient été des rustres. Il avait habitué son œil à leurs airs de tête, aux tons que lui offrait leur peau épaisse et basanée, aux plis grossiers de leurs vêtements, et ces impressions premières, qui sont toujours les plus vives, avaient laissé dans son esprit une trace ineffaçable. Cependant, s'il embellit rarement son modèle, jamais il ne le dégrade et toujours il le rend avec sentiment. Il est remarquable que même lorsqu'il improvisait, ce *magicien de la peinture*, comme on l'appelait, ne se contentait point d'une ébauche mise à l'effet, d'une hâtive et intelligente indication; il finissait tout, et ses héritiers purent dire qu'il ne laissa rien d'inachevé: *Non lascio opera veruna imperfetta.* C'est en parlant de cette faculté rare et brillante que le Tiarini lui disait: « Vous faites, Seigneur, ce que vous voulez; nous faisons nous ce que pouvons! »

L'œuvre du Guerchin s'élève pour les tableaux d'autel seulement à cent six, et pour les autres peintures à cent quarante-quatre. Nous signalerons les plus célèbres: la *Coupole du dôme de Plaisance*, commencée par le Morazzone, peintre milanais, et où le Guerchin représenta les prophètes et les évangélistes groupés avec des anges. Cette coupole fut terminée en six mois, avec une verve et une facilité

que nul maître ne porta plus loin ; — *La Mort de Didon*, exécutée pour la reine de France. Le Guide, qui venait de voir ce tableau, en fut tellement émerveillé, qu'en rentrant chez lui il dit à ses élèves : « Vite, vite, laissez là votre ouvrage, habillez-vous, et courez voir et apprendre comment on manie les couleurs. » — *L'Aurore*, peinture à fresque de la villa Ludovisi : elle est aussi célèbre que celle du Guide et n'est pas moins belle ; — *Saint Jean Chrysogone* dans le soffite de l'église de Borghèse ; — *Judith mettant la tête d'Holopherne dans un sac, que lui présente Abra, sa servante* (1652) ; — *Sainte Claire recevant entre ses bras l'Enfant-Jésus, que lui remet la Vierge ;* — *Énée portant son père et accompagné de son fils Ascagne ;* — *Endymion endormi ;* — *Saint Grégoire ;* — *Saint Laurent en prière devant la Vierge et l'Enfant-Jésus ;* — *Sainte Marie Égyptienne et sa compagne ;* — *Saint Pierre martyr* (1623), tableau de la galerie de Modène, plein de chaleur et d'enthousiasme ; — *La Mort de Caton d'Utique* ; — *Coriolan fléchi par les prières de sa mère ;* — *Les Enfants de Jacob lui montrant la robe ensanglantée de Joseph ;* — *Saint Pierre ressuscitant Tabitha ;* — *Saint Antoine de Padoue ;* — *La Vierge apparaissant à trois religieux ;* — *La Présentation au Temple ;* — *David et Abigaïl*. Le Louvre possède de ce grand maître : *Loth et ses filles*, acheté cent mille francs ; — *Hersilie séparant Romulus et Tatius*, superbe toile ; — *La Vierge et l'Enfant-Jésus ;* — *La Résurrection de Lazare ;* — *La Vierge et saint Pierre ;* — *Saint Pierre en prière ;* — *Saint Paul ;* — *Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste ;* — *Une Vision de saint Jérôme ;* — *Saint François d'Assise et saint Benoît ;* — *Circé ;* — *Saint Jean dans le désert ;* — enfin, un *Portrait du Guerchin* par lui-même. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs pièces très-recherchées, entre autres : *Saint Antoine de Padoue ;* — *Saint Jean ;* — *Saint Pierre pleurant ;* — *Saint Jérôme adorant le crucifix ;* — buste d'un *Homme en bonnet*, avec barbe frisée ; — buste d'une *Femme en cheveux frisés ;* — buste d'un *Homme en costume oriental*. Les dessins du Guerchin ne sont pas rares ; on en trouve dans toutes les villes de l'Italie et dans toutes les galeries de l'Europe ; leur prix moyen est d'environ cent francs. Il a laissé d'excellents élèves ; les plus remarquables furent son beau-frère Ercole Gennari, les deux fils d'Ercole, Benedetto et Cesare Gennari ; Fulgenzio Mondini ; Cristoforo Serra et Sebastiano Bombelli. A. DE LACAZE.

Comte Cesare Malvasia, *Felsina pittrice ;* Bologne, 1678, 2 vol. in-4°. — Filippo Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno da Cimabue in quà ;* Florence, 1681-1688, 6 vol. in-4°. — Lanzi, *Storia di Pittura*, t. II, p. 176 ; IV, 234. — De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 388. — Soyer, dans *l'Encyclopédie des Gens du Monde*. — Mundler, *Analyse de la Notice des tableaux italiens*. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 178.

GUERCHOIS. *Voy*. LE GUERCHOIS (*Madeleine*),

GUERCHY (*Claude-François-Louis* RÉGNIER, comte DE), général français, né en 1715, mort à Paris, en 1767. Il appartenait à une ancienne famille de Bourgogne ; un de ses ancêtres avait été tué à la Saint-Barthélemy. Entré au service en 1729, il fit ses premières armes sous le marquis de Guerchy, son père. Il passa en Italie en 1734 comme capitaine de cavalerie, et fut blessé à la bataille de Guastalla. Quelques années après le roi lui donna le régiment de Royal-Vaisseaux, qui était en Bohême. S'étant emparé d'Ems, il y soutint un siége, et lorsqu'il se vit sur le point de recevoir le dernier assaut, il s'ouvrit un passage à travers les ennemis, rejoignit l'armée, et entra dans Lintz (1741). Cette ville fut bientôt assiégée ; apprenant que les chefs voulaient se rendre, il proposa des sorties, et reprit ainsi une barrière au pouvoir des assiégeants. On capitula malgré lui, et il refusa de signer la capitulation. Il fut employé ensuite en Flandre, dans l'armée commandée par le maréchal de Saxe. A la bataille de Fontenoy, il chargea trois fois, à la tête de son régiment, la colonne anglaise, et fut repoussé malgré des prodiges de valeur. Tous les officiers furent mis hors de combat ; Guerchy ne fut point blessé, quoique son habit eût été criblé de balles. Le roi en le voyant après la bataille, lui dit : « Vous venez me demander mon régiment ; je vous le donne. » Guerchy prit part encore à la victoire d'Hastembeck (1757), se distingua à Corbach et dans la retraite de Crevelt. Voyant les Français céder le terrain à Minden, il accourut à la tête de l'armée, et jetant sa cuirasse, il dit aux soldats : « Vous voyez que je ne suis pas plus en sûreté que vous. Allons, Français, suivez-moi ; venez combattre des gens que vous avez vaincus plus d'une fois. » Après la paix de 1763, il fut envoyé à Londres comme ambassadeur. Le chevalier d'Eon se trouvait dans cette ville. Il contraria le comte de Guerchy de toutes les façons, et envenima leur querelle par des mémoires injurieux. Le roi donna publiquement raison à son ambassadeur, et chargea cependant secrètement d'Éon de le surveiller. Au bout de quatre ans, Guerchy, fatigué, demanda son rappel. Il mourut peu de temps après son retour. J. V.

Lettres et Mémoires du Maréchal de Saxe. — Voltaire, *Poëme sur la bataille de Fontenoy*.

GUERCHY (*Louis* RÉGNIER, marquis DE), architecte français, né vers 1780, mort à l'Hôtel des Invalides de Paris, le 7 mai 1852. Son père avait été membre de l'assemblée provinciale de l'Ile de France et de la Société royale d'Agriculture, et avait traduit de l'anglais le *Calendrier du Fermier*, publié en 1789. Louis de Guerchy fils se voua à l'architecture, et plus particulièrement à la construction des théâtres. Il restaura la salle du Vaudeville, rue de Chartres, brûlée en 1838 ; il construisit le théâtre du Gymnase, et dirigea avec Huvé la construction de la salle de l'Opéra-Comique (Ventadour). A. DE L.

Biographie universelle, édit. de Bruxelles, 1843-1847. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GUÉRECH**, en latin *Guerckus*, *Erechus*, *Warochus*, évêque et comte de Nantes, mort en 988. Il était fils d'Alain Barbe-Torte et frère du comte de Hoël. Son père l'ayant fait élever dans un monastère, il fut, à la première vacance, appelé par les suffrages populaires sur le siége épiscopal de Nantes. Cependant, peu de jours après avoir reçu la nouvelle de son élection, Guérech apprit la mort de son frère. La voix du peuple l'avait fait évêque; la loi du sang le faisait comte. Il prétendit occuper simultanément ces deux emplois. Ses guerres avec Conan le Tors, comte de Rennes, l'ont rendu célèbre. Il le battit dans les landes de Conquereul, près de Guémené. La mort de Guérech a été la matière d'une légende tragique. On assure qu'il fut empoisonné par son médecin, Heroïcus, abbé de Redon. Mais s'il y a du vrai dans cette histoire, il y a certainement aussi du faux. Le cartulaire de Redon ne parle pas de cet abbé Heroïcus. Il y a plus : en l'année 990 nous voyons un certain Arufus, abbé de Redon, se rendant à Rennes auprès de Conan pour être témoin d'une donation faite par ce prince au mont Saint-Michel. On raconte, d'ailleurs, que le corps de Guérech fut, aussitôt après sa mort, transporté de Nantes à Redon. Il n'est guère vraisemblable que le comte Alain, fils de Guérech, ait fait enterrer son père aux lieux mêmes où s'exerçait l'autorité de l'empoisonneur. B. H.

* **GUÉRECH II**, prélat français, né dans la première moitié du onzième siècle, mort le 31 juillet 1079. Il était fils d'Alain, comte de Cornouailles, et de Judith, fille de Judicael, comte de Nantes. Quand des rejetons d'aussi noble race se destinaient alors à l'Église, ils prétendaient au bâton pastoral, et quand les suffrages ne venaient pas les inviter à occuper quelque siége vacant, ils s'imposaient eux-mêmes aux électeurs intimidés. Airard, évêque de Nantes, était chassé de sa ville épiscopale, en l'année 1052, par un mouvement populaire dont les chefs temporels du pays nantais n'avaient pas eu souci de tempérer la violence. Le clergé lui-même avait pris une part très-active à ce soulèvement, ne supportant pas dans la personne d'Airard un évêque étranger, nommé par le pape. Il fut aussitôt remplacé par Guérech, qui, sans attendre sa consécration, occupa le palais épiscopal, et saisit l'administration de l'église. Il n'avait pas encore obtenu l'ordination canonique, lorsqu'il se rendit, en 1059, au concile de Reims. On se trompe cependant lorsqu'on recule à l'année 1063 la date de cette ordination. En rapprochant un acte de l'année 1063 concernant les droits et les usages du chapitre nantais (*Preuves de l'Hist. de Bret.*, t. I, col. 413) et une charte de 1064, relative à l'église de Prugny, que dom Étienne Housseau a tirée des archives du Ronceray, on établit péremptoirement que Guérech fut consacré en 1061. Il était à Angers en 1062, où il entendit les abbés de Redon et de Marmoutiers se disputer si vivement le prieuré de Béré. On le trouve à Tours en 1064 et en 1065; en 1067, à Saumur, à Bordeaux; puis encore à Tours en 1068. C'était un grand ami des moines de Marmoutiers. Non-seulement il leur fit des largesses, mais il soutint leurs prétentions dans toutes les assemblées ecclésiastiques auxquelles il prit part ; et ce n'était pas un patron timide et réservé. M. Marchegay, traduisant en français la charte de Prugny (*Revue des provinces de l'Ouest*, t. II), a fait remarquer le ton hautain de cette pièce ; le fils du comte de Cornouailles ne savait pas s'exprimer autrement. C'est lui qui, dit-on, domina le concile de Tours en 1068, et décida la majorité des juges à terminer enfin au profit de Marmoutiers le long procès de Béré. Il fit aussi quelques libéralités aux moines de Saint-Florent et de Kemperlay. B. H.

N. Travers, *Hist. de l'Église de Nantes*, t. I. — *Preuves de l'Hist. de Bretagne*, t. I. — *Gallia Christiana*, par les frères de Sainte-Marthe, t. III. — Lobaud, *Hist. de Bretagne*.

GUÉRET (Le P. *Jean*), jésuite français, mort en Angleterre, en 1595. Il professait depuis plusieurs années la philosophie au collége de Clermont, lorsque le 27 décembre 1594 Jean Chastel porta un coup de couteau au roi Henri IV. Le jeune assassin avait fait ses études chez les jésuites; on prétend que dans les horribles tortures qu'on lui fit endurer, il déclara avoir été poussé au régicide par ses anciens maîtres. Cette déclaration, vraie ou fausse, fournit au parlement un prétexte pour sévir contre les jésuites, qui affectaient de braver la première magistrature du royaume, d'être au-dessus des lois et de ne relever directement que de la cour de Rome. Le jour même du supplice de Chastel (29 décembre), le parlement rendit un arrêt ordonnant « que les prêtres du collége de Clermont, leurs disciples, et en général tous les membres de la Société de Jésus, sortiroient de Paris, et de toutes les villes où ils auraient des colléges, trois jours après que cet arrêt leur auroit été signifié, et dans quinze jours hors du royaume, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, et ennemis du roi et de l'État ». En cas de désobéissance, ils devaient être traités comme criminels de lèse-majesté. Le dimanche 8 janvier 1595 on les vit en effet, au nombre de trente-sept, les uns dans trois charrettes, les autres à pied, sortir de Paris, conduits par un huissier de la cour. La veille le P. Guignard (*voy.* ce nom), régent du collége de Clermont, avait été pendu et brûlé en Grève. Le P. Guéret, sous lequel Jean Chastel avait fait sa philosophie, ainsi que le P. Alexander Haym, Écossais, furent mis à la question ; on ne put leur arracher aucun aveu. Ils furent relâchés le 11 janvier, mais expulsés de France. Guéret se retira en Angleterre, où il mourut peu après, des suites des mauvais traitements qu'il avait eu à su-

tir, ainsi que de l'émotion violente qu'il avait éprouvée en présence des interrogateurs.

A. D'E—P—O.

L'Estoile, *Journal*, t. III, p. 109-112. — De Thou, *Historia*, l. CXI, p. 586. — Davila, l. XIV, p. 951. — Cayet, *Chronologie*, l. VI, p. 851. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXI, p. 281.

GUÉRET (*Gabriel*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1641, mort dans la même ville, le 22 avril 1688. Il fut reçu avocat au parlement de sa ville natale en 1660. S'il plaida peu, il fut extrêmement occupé dans le cabinet, où son savoir et son expérience lui amenèrent une nombreuse clientèle. Dans sa jeunesse, il composa beaucoup de poésies, mais n'en fit imprimer aucune. Il était d'un goût excellent, avait un discernement fin, une critique judicieuse, une conversation agréable. Recherché à cause de son esprit, de son égalité d'humeur, il avait été un des premiers que l'abbé d'Aubignac choisit pour former sa réunion académique. Guéret en fut le secrétaire tant qu'elle exista, et y prononça des discours applaudis. Ces distractions littéraires n'entravaient nullement ses travaux de jurisprudence, auxquels il se livra tout entier lorsqu'il eut laissé échapper les premiers traits de son esprit. Gautier, célèbre avocat au parlement, étant mort n'ayant donné au public que le premier tome de ses plaidoyers, Guéret donna le second tome, sur les mémoires manuscrits du défunt, qu'il avait achetés en 1669, et auxquels il fit de nombreuses additions. En 1672, de concert avec Claude Blondeau, aussi avocat au parlement, il entreprit de recueillir les principales décisions de tous les parlements et cours souveraines de France à mesure qu'elles seraient rendues. Ils travaillèrent à ce grand recueil, sous le nom de *Journal du Palais*, si utile alors au barreau et à la magistrature, et le dédièrent à Jean-Jacques de Mesmes, président au parlement. Après la mort de Guéret, le *Journal du Palais* fut continué par Blondeau seul. Guéret a augmenté et annoté les œuvres de Bacquet et les *arrêts notables du parlement* recueillis par Le Prêtre. On a de lui : *Les sept Sages de la Grèce*, dédiés à de Caumartin, maître des requêtes; Paris, 1662, in-12; — *Les Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau*, dédiés à Colbert; Paris, 1666; — *La Carte de la Cour*, dédiée au même; c'est un écrit ingénieux, allégorique et critique, qui causa une vive sensation lors de son apparition; — *Le Parnasse réformé*; Paris, 1669, 1697, in-12; — *La Guerre des Auteurs*; Paris, 1671, in-12. Ces deux ouvrages ont été réimprimés ensemble avec beaucoup de changements, sous le titre de *La Guerre des Auteurs, anciens et modernes*; Amsterdam, 1723, in-12. *Le Parnasse réformé*, dédié à l'abbé des Roches, est, suivant Taisand, « une satire très-fine et fort estimée »; — *La Promenade de Saint-Cloud, ou dialogue sur les auteurs*, satire en prose; Guéret l'avait condamnée à demeurer manuscrite, parce qu'elle était écrite contre Boileau-Despréaux, qui y était trop clairement désigné; mais elle fut imprimée après la mort de l'auteur, à la suite des *Mémoires* de Bruys; Paris, 1751; — *L'Orateur*, discours académique, inséré dans les *Divers Traités d'histoire, de morale et d'éloquence*; Paris, 1672; — *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour?* autre discours, imprimé dans le même recueil; — *Journal du Palais* (avec Blondeau), de 1672 à 1701, 12 vol. in-4°. Les deux derniers volumes sont de Blondeau seul. Ce *Journal* a été réimprimé, avec augmentations; Paris, 1701, 2 vol. in-fol. Guéret a laissé en manuscrit des *poésies*, des *satires* et plusieurs *commentaires* sur des questions de droit.

L—z—e.

Journal des Savants, années 1688 et 1740. — Taisand, *Les Vies des Jurisconsultes anciens et modernes*, p. 238. — *Mercure de France*, juin 1737. — Quérard, *La France littéraire*. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

GUÉRET (L'abbé *Louis-Gabriel*), théologien janséniste français, fils du précédent, né à Paris, en 1678, mort dans la même ville, le 9 septembre 1759. Il choisit la carrière ecclésiastique, se fit recevoir docteur en Sorbonne, devint grand-vicaire du diocèse de Rodez, puis curé de Saint-Paul à Paris. Il s'attacha aux jansénistes, et en défendit vivement les doctrines. Son opposition aux propositions des molinistes lui attira souvent les remontrances de ses supérieurs. N'en ayant pas tenu compte, il fut plusieurs fois suspendu de ses fonctions. C'était du reste un homme de bonnes mœurs, sincère dans sa croyance et fort érudit. On a de lui : *Réflexions d'un théologien sur l'instruction pastorale de M. de Cambray*; 1735, in-4°; — *Observations sur le sentiment de M. l'archevêque de Cambray*; in-4°; — *Avis d'un docteur de Sorbonne au sujet de la Déclaration du roi du 17 août 1750 et de la Réponse du clergé de France*; Paris, 1751, in-12; — *Lettre d'un théologien sur l'exaction des billets de confession, pour administrer le saint viatique*; 1751, in-12; — *Mémoire sur les immunités du clergé*; 1751, in-12; — *Éloge de Bernard Couet*, en tête du *Catalogue de la bibliothèque de ce théologien*; 1751, in-12; — *Mémoire sur le refus des sacrements*; 1752, in-12; — *Lettre au sujet du nouveau Bref de Benoît XIV*; 1756, in-4°; — *Droits qu'ont les curés de commettre leurs vicaires et les confesseurs dans leurs paroisses*, suivi d'une *Dissertation sur les interdits arbitraires des confesseurs* (par Jérôme Besoigne); Paris, 1759, in-12; — plusieurs brochures sur les affaires ecclésiastiques.

A. L.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

***GUERGUIL** (Abbé, *Jean-Baptiste*), théologien et orateur français, né à Toulouse, dans les premières années du dix-huitième siècle,

mort à Narbonne, en mars 1764. Il professa la théologie avec quelque distinction dans sa ville natale. M. de Beauvau, archevêque de Narbonne, ayant apprécié son mérite, le fit pourvoir d'un canonicat dans le chapitre de sa métropole, qui usa plus tard, en sa faveur, de son droit de collation, en l'appelant aux fonctions de grand-archidiacre. A la mort du vénérable prélat, l'abbé Guerguil exprima dignement les regrets du diocèse et les siens, dans une *Oraison funèbre* qui fut prononcée à Montpellier, devant l'assemblée des états généraux de Languedoc, et qui eut deux éditions dans la même année (Paris, 1740, in-4°). La seconde est ornée du portrait de l'archevêque. L'abbé Guerguil fut encore choisi pour rendre le même hommage à la mémoire de M. de Crillon, successeur de M. de Beauvau. Cette dernière oraison funèbre a été publiée en 1753, in-4°. Le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux* ont rendu un compte favorable de ces deux morceaux oratoires. J. L.

Bibliothèque historique de la France des PP. Lelong et Fontette. — Albert, *Dictionnaire des Prédicateurs*.

GUERICKE (*Otto* DE), célèbre physicien allemand, né à Magdebourg, le 20 novembre 1602, mort à Hambourg, le 11 mai 1686. Il fit ses études à Leipzig, Iéna, Helmstædt et Leyde, visita ensuite la France et l'Angleterre, et devint, après son retour en Allemagne, membre du sénat et plus tard, en 1646, bourgmestre de la ville de Magdebourg. Il garda cette place pendant trente-cinq ans, et se rendit en 1681 auprès de son fils, à Hambourg, où il mourut.

Les travaux de Guéricke font époque dans l'histoire de la physique, et ont rendu son nom à jamais célèbre. Les expériences de Galilée et de Pascal sur la pesanteur de l'air le portèrent à imaginer d'abord un moyen propre à faire le vide. A cet effet, il prit un baril assez solidement fermé pour que l'air du dehors n'y pût entrer; puis il le remplit d'eau, et adapta à la partie inférieure une pompe, pensant qu'à mesure qu'il en retirerait ainsi l'eau par en bas, il se produirait en haut un espace vide. Trois hommes robustes travaillaient à cette pompe; mais pendant l'opération on entendait, sur tous les points du baril un fort sifflement, dû à l'air qui y pénétrait pour remplir le vide qui s'était produit. Le but était donc manqué. Guericke refit l'expérience, en mettant un vase rempli d'eau dans un autre vase plus grand et également plein d'eau, et il opéra sur le premier vase comme dans l'expérience précédente. Mais cette fois encore il fut trompé dans son attente : le petit vase se remplit d'eau. Enfin, il se fit construire un globe de cuivre, susceptible d'être ouvert ou fermé en haut à l'aide d'un robinet; à la partie inférieure il adapta une pompe pour faire sortir l'air du globe comme il avait fait pour l'eau : c'est donc une *pompe à air :* au lieu de pomper l'eau, le même instrument servait à pomper l'air. Dès que les coups de piston ne donnaient plus de courant appréciable, il supposait tout l'air sorti du globe; en effet, dès qu'il ouvrait le robinet l'air s'y précipitait avec sifflement, et son courant était facile à constater. Cependant, Guericke ne tarda pas à voir que le globe vide se remplissait peu à peu lui-même d'air. Il songea donc à le perfectionner, et parvint ainsi, vers 1650, à inventer une machine qu'il appelait *antlia pneumatica :* c'était la *machine pneumatique*. Cette machine de nouvelle invention fit beaucoup de bruit, et l'auteur la fit fonctionner, en 1654, en présence de l'empereur Ferdinand III et des princes allemands réunis à la diète de Ratisbonne.

Jusque là Guericke n'avait, avec tous les physiciens d'alors, regardé l'air que comme un corps pesant. Avec la machine pneumatique, il constata le premier l'élasticité de l'air; il démontra comment une bulle d'air peut, par sa seule élasticité, faire équilibre à toute la colonne atmosphérique. Il varia à ce sujet fort ingénieusement ses expériences (1). Ainsi deux hémisphères en cuivre, d'environ un tiers d'aune de diamètre, parfaitement adaptés l'un à l'autre et dans lesquels il avait fait le vide, ne furent disjoints que par la force de seize chevaux, et avec un bruit semblable à celui d'un fort pistolet. Cette expérience, connue sous le nom des *hémisphères de Magdebourg*, fut pendant longtemps répétée dans les laboratoires de physique.

Ses expériences avec des tubes très-longs, remplis d'eau ou d'autres liquides et renversés dans un bain, l'avaient conduit à l'invention d'un instrument qu'il appelait d'abord *semper vivum :* c'était le baromètre, qui reçut aussi le nom d'*anémoscope*, à cause d'un petit homme en bois qui nageait à la surface du liquide et en marquait avec le doigt le niveau.

Guericke a fait aussi de curieuses observations astronomiques, et paraît avoir eu le premier l'idée de la périodicité des comètes. Les résultats les plus importants de ses recherches se trouvent réunis dans l'écrit : *Experimenta nova, ut vocant, Magdeburgica de vacuo spatio;* Amsterdam, 1672. Il laissa en manuscrit une *Historia civitatis Magdeburgensis occupatæ et combustæ*. L. et H.

Conversations-Lexikon. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.* — Zedler, *Universal Lexikon*. — *Nova Litter. Hamburg.*; 1704, p. 356. — Paschius, *De Inventis*, *VII*, § 29. — Fontenelle, *Éloges historiques des Académiciens*, tome II. — Stolle, *Hist. der Gelahrt.*, vol. II, cap. 4, § 44.

*GUERICKE (*Henri-Ernest-Ferdinand*), théologien protestant allemand, né le 23 février 1803, à Wettin (Prusse), étudia la théologie à Halle, et devint, en 1829, professeur extraordinaire de la

(1) Le P. Schott, qui était en correspondance avec Guericke, décrivit le premier la machine pneumatique, d'abord dans sa *Mechanica hydraulico-pneumatica*, puis dans sa *Technica curiosa*. C'est par ce correspondant que Robert Boyle en eut le premier connaissance en Angleterre.

faculté théologique. Appartenant par ses opinions religieuses aux plus fervents partisans du parti protestant, dit *vieux luthéranisme*, il fut bientôt cité comme un des chefs de cette secte, et s'attira ainsi de nombreuses persécutions de la part de ses adversaires, très-puissants en Prusse vers la fin du règne de Frédéric-Guillaume III. Il perdit successivement ses places d'examinateur (1833), de professeur (1835) et de pasteur (1838), et n'obtint sa réhabilitation qu'en 1840, lors de l'avénement au trône du roi actuel. Ses principaux ouvrages sont : *Beiträge zur historisch-kritischen Einleitung ins Neue Testament* (Études pour servir à l'introduction historique-critique au Nouveau Testament); Halle, 2 parties, 1828 et 1831; — *Historisch-kritische Einleitung in das Neue Testament* (Introduction historique-critique au Nouveau Testament); Leipzig, 1843; — *Handbuch der Kirchengeschichte* (Manuel d'Histoire ecclésiastique); Halle, 1833, 2 vol.; 8e édit., Berlin, 1854, 3 vol.; — *Allgemeine christliche Symbolik* (Symbolique chrétienne générale); Leipzig, 1839 et 1846; c'est un tableau comparé des diverses confessions chrétiennes au point de vue protestant; — *Lehrbuch der christlichen Archæologie* (Traité d'Archéologie chrétienne); Leipzig, 1847; — *Geschichte der Reformation* (Histoire de la Réformation); Leipzig, 1855. M. Guericke a publié avec Rudelbach une revue périodique de théologie intitulée : *Zeitschrift für die lutherische Theologie*. R. L.

Conversations-Lexikon. — Kayser, *Index Librorum*. — Gersdorf, *Leipzig. Repertor*. — Hinrichs, *Verzeichniss der Bücher*. — Kirchhoff, *Bücher-Catalog*.

GUÉRIN ou **GAÉRIN** (Saint), né vers 626, lapidé en 678. Il était frère de saint Léger ou Léodegaire, évêque d'Autun, et parent de Grimoald, maire d'Austrasie. Il prit part à la lutte que son frère engagea contre Ébroïn, maire de Neustrie, et partagea ses alternatives de triomphe et de persécution. Ébroïn, s'étant emparé de ses rivaux, les fit traduire en justice après avoir fait crever les yeux à saint Léger. Le jugement fut sommaire à l'égard de Guérin, qui, convaincu de complicité dans le meurtre de Childéric II, fut attaché à un poteau et assommé à coups de pierres. L'Église l'honore comme un martyr, le 2 octobre. A. D'E—P—C.

Vita sancti Leodegarii, cap. XII-XV, p. 619-623. — Adrien de Valois, *Gesta Francorum*. — Godescard, *Vies des principaux Martyrs*, t. X, p. 84, au 2 octobre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. II, p. 76.

GUÉRIN ou **GARIN**, prélat et ministre français, originaire du Limousin, né en 1160, mort le 19 avril 1230. Il fut d'abord frère profès dans l'ordre des Hospitaliers de Jérusalem, et succéda en 1213 à Geoffroi, évêque de Senlis. Il devint un des principaux conseillers de Philippe-Auguste. Ce roi l'employa pour apaiser la querelle d'Hugues de Saint-Paul, qui avait souffleté Renaud, comte de Boulogne. Guérin étant allé trouver Renaud, celui-ci lui répondit : « Je ne pardonnerai jamais à mon ennemi, à moins que je ne parvienne à lui remettre dans le visage le sang qui en est sorti. » Cette réponse déplut au roi, et le comte de Boulogne ainsi que celui de Flandre se liguèrent contre lui, et s'emparèrent de Tournay. Guérin fut envoyé contre eux avec Hugues de Saint-Paul, et il ne tarda pas à recouvrer la place. En 1214, il assistait à la célèbre bataille de Bouvines. Laissons ici parler Guillaume le Breton, auteur contemporain : « Le vicomte de Melun, s'étant avancé vers le côté d'où venait Othon, fut suivi d'un homme très-brave, d'un conseil sage et admirable, prévoyant avec une grande habileté ce qui pouvait arriver, Guérin, l'élu de Senlis, et qui alors, quoique évêque, n'avait point cessé de porter comme auparavant son habit de religieux. Ils s'éloignèrent de plus de trois milles de l'armée du roi, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans un lieu élevé d'où ils pussent voir clairement les bataillons ennemis s'avancer. Le vicomte étant resté quelque temps en cet endroit, l'évêque se rendit promptement vers le roi, lui dit que les ennemis venaient rangés et prêts à combattre, et lui rapporta ce qu'il avait vu, les chevaux couverts de chevaliers et les hommes d'armes à pied, marchant en avant. Les grands du royaume ne conseillèrent pas à Philippe-Auguste d'accepter la bataille; Guérin fut d'un avis contraire, proclamant et affirmant qu'il fallait nécessairement combattre ou se retirer avec honte et dommage. La marche rapide de l'ennemi fit suivre son avis, et il prit place au premier front, non pour combattre, mais pour exhorter les hommes d'armes et les animer pour l'amour de Dieu, du royaume et du roi, et pour leur propre salut. Il voulait exciter surtout le très-noble Eudes, duc de Bourgogne, Gaucher, comte de Saint-Paul, soupçonné de trahison, et qui ce jour-là adressa ces paroles à l'évêque : « Je serai un bon traître »; Matthieu de Montmorency, Jean, comte de Beaumont, etc... Tous ces combattants, ajoute le même chroniqueur, avaient été rangés dans un seul bataillon par l'évêque, qui mit aux derniers rangs quelques-uns de ceux qui étaient à la tête et qu'il savait de peu de courage et d'ardeur. Il plaça sur un seul et premier rang ceux de la bravoure et de l'ardeur desquels il était sûr, et leur dit : « Le champ est vaste, étendez-vous en ligne droite à travers la plaine, de peur que les ennemis ne vous enveloppent. Il ne faut pas qu'un chevalier se fasse un bouclier d'un autre chevalier, mais tenez-vous de manière que vous puissiez tous combattre d'un seul front. » Alors, d'après le conseil du comte de Saint-Paul, il lança en avant cent cinquante hommes d'armes à cheval pour commencer le combat. La bataille gagnée, il livra au prévôt de Paris les prisonniers de Bouvines. A cette même bataille, Philippe-Auguste ayant fait vœu de fonder une abbaye en l'honneur de Dieu et de la Vierge, Guérin lui rappela ce vœu, et l'abbaye fut fondée dans le diocèse de Senlis, sous le nom de Notre-Dame de la

Victoire. Ce fut encore Guérin qui engagea le roi de France à bâtir un lieu destiné à conserver les chartes et les titres de la couronne, qui auparavant suivaient le roi en tous lieux. Il fut du nombre de ceux qui accompagnèrent Louis, fils du roi, envoyé contre les Albigeois, et Philippe-Auguste le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires (1222). Louis VIII étant monté sur le trône en 1223, Guérin lui continua ses services, et en reçut la dignité de chancelier. Il fut également du nombre de ses exécuteurs testamentaires. En 1228, deux ans après la mort de Louis VIII, il se retira du monde, et entra au monastère de Châlis, diocèse de Senlis, où il mourut. Guillaume le Breton a dit de Guérin, pour en compléter l'éloge, qu'il traita les affaires du royaume d'une manière irréprochable, comme étant le second, après le roi, pourvoyant de tout son zèle, comme un homme lettré, aux besoins de l'Église et conservant sains et saufs sous son manteau leurs libertés et priviléges de toutes sortes. Martial AUDOIN.

Guillaume le Breton, *De Gestis Philippi-Augusti*. — Guizot, *Collection des Mémoires*, t. II, p. 267 et suiv. — L'anonyme moine de Saint-Denis, *Testament de Philippe-Auguste*. — L'anonyme de la vie de Louis VIII, *Testament de Louis VIII*. — D'Avrigny, *Les Vies des Hom. illust.*, t. I, p. 93 et suiv.

GUÉRIN, GÉRIN ou **GUARIN**, dont on ignore le surnom et la patrie, grand-maître de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, mort en 1243 ou 1244, succéda à Bertrand de Taxis, en 1240. C'était un moment difficile; les templiers et les hospitaliers étaient divisés. Thibaud VI de Champagne étant passé en Palestine à la tête d'une croisade, conclut une trêve avec les infidèles après la perte de la bataille de Gaza. Les templiers souscrivirent à cette trêve, et conclurent même une ligue avec Nazar, émir de Karak, contre le soudan d'Égypte; mais les hospitaliers n'y voulurent point prendre part. Le frère du roi d'Angleterre, Richard, vint ensuite en Palestine, et marcha sur Jaffa. Il conclut un traité avec le soudan d'Égypte, qui rendit Jérusalem : à leur tour les templiers restèrent en dehors de ce traité. Le grand-maître des hospitaliers porta le trésor de l'ordre au patriarche de Jérusalem, pour l'aider à réparer les murailles de cette ville. Mais à peine avait-on fait quelques retranchements que la Palestine se trouva inondée de barbares appelés Korasmiens. Les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, se trouvant à Jérusalem presque sans troupes, pensèrent qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de conduire les habitants à Jaffa. Quelques-uns essayèrent de se défendre à Jérusalem. Ils furent impitoyablement massacrés. Les Korasmiens ayant laissé la croix sur les tours, d'autres chrétiens revinrent et périrent; une troupe de religieuses, d'enfants et de vieillards fut immolée au pied du Saint-Sépulcre. Cependant les templiers ayant appris qu'un détachement des troupes du soudan d'Égypte avait joint les Korasmiens, appelèrent à leur secours les soudans de Damas et d'Émesse, ses ennemis. Ces infidèles leur envoyèrent quatre mille chevaux commandés par Moucha. Les seigneurs chrétiens prirent les armes; il y eut d'abord quelques escarmouches entre les deux partis, combats dans lesquels les Korasmiens perdirent plus de monde que les chrétiens. Enfin, par la précipitation du patriarche, et contre l'avis des principaux officiers, on en vint à une action générale. L'armée chrétienne était partagée en trois corps : le grand-maître des hospitaliers avec ses chevaliers, soutenus par Gautier III, comte de Jaffa, tenait l'aile gauche; Moucha, à la tête de ses Turcomans, commandait la droite; et les templiers, avec les milices du pays, se trouvaient au centre. Les Korasmiens étaient dix fois plus nombreux. Dès qu'on en vint aux mains, la plupart des soldats de Moucha se débandèrent. Les chrétiens n'en parurent point ébranlés. La bataille dura deux jours. Les chevaliers des deux ordres firent des prodiges de valeur; enfin, épuisés de forces et accablés par la multitude, presque tous furent tués ou faits prisonniers, et il n'échappa que vingt-six hospitaliers, trente-trois templiers, et trois chevaliers Teutoniques. Les deux grands-maîtres des Hospitaliers et des Templiers et un commandeur des chevaliers Teutoniques perdirent la vie à la tête de leurs compagnies, en 1243. D'autres historiens disent qu'ils furent seulement faits prisonniers, et que Guérin mourut en 1244, en esclavage ou peut-être après avoir été racheté. Les hospitaliers remplacèrent Guérin par Bertrand de Comps.

L. L—T.

Joinville, *Vie de saint Louis*. — Matth. Paris, *in Henr. III, ad ann.* 1241, 1244. — Vertot, *Hist. des Chevaliers de Malte*, liv. III. — Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*.

* **GUÉRIN** *le Brun*, poëte provençal, du douzième siècle, natif du Puy-Sainte-Marie (Velay). « Il fut, dit un manuscrit de la Bibliothèque impériale, bon trouveur, non de vers ni de chansons, mais de tensons (1). » Par les morceaux qui nous sont restés de Guérin on voit que la langue provençale était dans sa perfection au douzième siècle et qu'elle était généralement parlée dans toutes les provinces méridionales de la France et même dans le Roussillon et la Catalogne. E. D—s.

Manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7225. — Dom Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, t. II, p. 520.

* **GUÉRIN** *de Gy l'Evesque*, hagiographe français, né vers 1280, mort à Montmeillan, le 31 juillet 1348. Il tirait son surnom du lieu de sa naissance, village situé près d'Auxerre. Il se fit dominicain au commencement du quatorzième siècle, et fut reçu docteur en théologie par la Faculté de Paris en 1333. Il avait déjà une telle réputation que la même année Philippe de Valois l'appela près de lui pour avoir son avis

(1) Le tenson était une espèce de poésie par stances et en forme de dialogue.

touchant la vision béatifique. En 1336 il enseigna la théologie à Paris, et en 1338 il fut un des théologiens qui accompagnèrent le général de l'ordre de Saint-Dominique à Avignon, où Benoît XII l'avait mandé pour modifier la discipline de l'ordre. Guérin demeura longtemps à Avignon, où il fut chargé de la conduite des études. En 1343 il fut élu provincial de France, et en 1346 général de tout son ordre. Il s'occupa beaucoup de réformes, et dans trois chapitres généraux promulgua de bons règlements. On a de lui : *La Vie de la bienheureuse Marguerite de Hongrie*. Moréri recommande de ne pas lire cette vie dans Surius, mais dans Bollandus, t. II, p. 900, mois de janvier. A. L.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I. — l'abbé Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, t. II, p. 498.

GUÉRIN DE LA DOROUVIÈRE (1), auteur dramatique français du commencement du dix-septième siècle, né à Angers. Il fut d'abord avocat dans sa ville natale, ensuite au parlement de Paris, et plus tard jésuite. On a de lui : *Panthée, ou l'amour conjugal*, tragédie ; Angers, 1608, in-8°. « L'enflure, le faux brillant, les épithètes inutiles, les raisonnements à perte de vue, les détails les plus bas et les moins en place, tout est, dit Parfaict, du ressort de cette pièce. » On pourra juger du galimatias de Guérin par cette tirade en manière d'épitaphe qui termine la pièce après la mort des principaux personnages :

Cy gisent deux aimés, dont l'un pour l'autre est mort ;
Par la mort séparez, et rejoints par la mort,
Deux ! non : car divisez par un mortel encombre,
Rejoints par le trépas, ils ne l'ont pu souffrir :
Morts, non, car leur vertu ne doit jamais mourir.
Non plus que l'unité ne peut souffrir de nombre.

E. D—s.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre françois*, t. IV, p. 118, 122. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (1810). — Louis-César, duc de La Vallière, *Bibliothèque du Théâtre français, depuis son origine* ; Dresde (Paris), 1768, 3 vol., petit. in-8°.

***GUÉRIN** (*François*), controversiste protestant, né dans le Dauphiné, au commencement du dix-septième siècle. On sait seulement qu'il était ministre à Pragelas. On a de lui : *Le Pèlerinage chrétien* ; Genève, 1646, in-8°, et sept autres ouvrages de controverse ou d'édification dont Benedict Pictet, dans sa *Théologie chrétienne*, tom. III, pag. 147, donne les titres, sans indiquer le lieu ni l'année de l'impression. Ce que Guy Allard en dit dans sa *Bibliothèque du Dauphiné* est encore moins satisfaisant. M. N.

MM. Haag, *La France protestante*.

GUÉRIN (*Gilles*), habile et fécond sculpteur, né à Paris, en 1606, mort dans la même ville, en juin 1678. Il naquit à l'hospice des Quinze-Vingts, dont son père, aveugle, était pensionnaire. Il commença la sculpture dans l'atelier de Lebrun, statuaire distingué. Ses rapides progrès le mirent bientôt en état de travailler pour son compte. Le comte de Cheverny lui fit exécuter un grand nombre de figures et d'ornements pour la décoration de son château, situé près de Blois. De retour à Paris, Guérin travailla au Louvre d'après les dessins de Sarrazin, et y sculpta les *deux groupes de cariatides*, à gauche du grand pavillon sur la cour, et *La Renommée* qui les domine ; les sculptures de droite sont de Buyster. Il travailla ensuite pour l'église Saint-Germain-le-Vieux (1), et y fit au retable six figures de bois de grandeur naturelle représentant *Saint Jean l'Évangéliste*, *saint Germain*, *évêque de Paris*, et *quatre anges en dévotion*. En 1646, il construisit le *mausolée* en marbre élevé au château de Valery (Gâtinais) à la mémoire de *Henri de Bourbon, prince de Condé* ; ce prince, couché sur le côté, reposait sur un plan soutenu par quatre grands termes ; de petits génies éplorés portaient l'écusson de Condé ; le monument était surmonté de quatre figures de six pieds de haut : *La Force*, *La Justice*, *La Prudence* et *La Tempérance*. En 1650, René de Longueil, marquis de Maisons, employa Guérin à la décoration de son château de Maisons, près de Saint-Germain-en-Laye. L'artiste fit dans le vestibule quatre bas-reliefs représentant *les quatres parties du monde*. Des *symboles* et des *ornements* embellissent presque toutes les pièces du château. On remarquait surtout, dans la grande salle du premier étage, des *nymphes* qui portaient des corbeilles de fleurs ; elles étaient accompagnées d'enfants qui jouaient avec des guirlandes et des cornes d'abondance : rien n'était plus gracieux que cette composition. Guérin fit aussi pour le président de Maisons les modèles du retable de l'église de Conches (Normandie). Le sujet principal est *Le Christ sortant du tombeau* ; deux anges agenouillés sont auprès de lui, et de chaque côté de l'autel s'élèvent un *Saint Pierre* et un *Saint Paul*. Regnaudin exécuta ces figures, qui ont cinq pieds et demi de hauteur. Le maréchal de La Mothe-Houdancourt, vice-roi en Catalogne, confia à Guérin les ouvrages de sculpture de son château de Fayel, près Compiègne. On y voyait, en divers appartements, différentes figures de Renommées et d'esclaves ; plusieurs bas-reliefs, où paraissaient des enfants folâtrant parmi des trophées et des attributs guerriers. Un goût parfait avait présidé à cette œuvre. Hesselin, maître de la chambre aux deniers, et grand amateur des arts, eut aussi recours au talent de Guérin pour l'embellissement de son hôtel de l'île Notre-Dame (2). Après en avoir orné la riche façade, l'habile sculpteur exécuta dans le vestibule *huit Termes* agroupés et *Atlas portant le globe céleste*, où le cercle du

(1) Le duc de La Vallière le nomme *Guérin d'Aronières* ; nous avons suivi l'orthographe la plus usitée.

(1) Aujourd'hui démolie ; elle était située rue Saint-Martial, dans la Cité.

(2) Cet hôtel était situé sur le quai dit *des Balcons*, en face de celui de la Tournelle, et devint la propriété de la famille Molé.

zodiaque marquait les heures par le mouvement d'une machine en fer ingénieusement combinée. Dans la cheminée de la salle de réception on voyait en bas-relief *Marcus Curtius* se précipitant, pour le salut de sa patrie, dans un gouffre vomissant des flammes. Un autre immense bas-relief surmontait la porte d'honneur et représentait *Apollon au milieu des Muses;* sur un des côtés, *Homère* et *Virgile* écoutaient le dieu et semblaient être inspirés de l'enthousiasme poétique. Guérin fit aussi d'autres travaux pour la belle maison qu'Hesselin possédait à Essonne. Entre autres morceaux d'élite, on y admirait dans le parterre un enfant de marbre qui portait sur ses épaules une coquille d'où s'élançait un jet d'eau. Cette sculpture avait le cachet de l'antique.

Le 1er février 1648 fut fondée l'Académie royale dePeinture et de Sculpture; Guérin y fut reçu dès le 7 mars suivant, et prit place parmi les professeurs. Il présenta pour œuvre de réception deux statues excellentes et d'un genre bien différent, une *Vierge* et un *Atlas*. Ces deux pièces suffiraient pour prouver la flexibilité de son talent.

La ville de Soissons l'appela pour la décoration de l'église Saint-Gervais. Guérin en dessina le jubé, et y laissa de sa main *Saint Pierre*, *Saint Paul*, *Saint Gervais*, *Saint Protais*, *Saint Rufin* et *Saint Valère*. Ces statues sont de hauteur humaine. Dans la même cité, au couvent des filles de Notre-Dame, il fit *Saint Benoît*, *Sainte Scolastique* et tous les ornements de marbre qui encadrent la grille du chœur. Au monastère de Saint-Jean, il exécuta quatre anges et plusieurs autres figures. Les ouvrages du Louvre rappelèrent Guérin à Paris. Il eut la conduite des ornements d'architecture de la chambre du roi. Il y fit un bas-relief de cinq pieds carrés et posé au-dessus de la cheminée; il y représenta, avec les attributs convenables, *La Fidélité*, *L'Autorité* et *La Justice*. Les quatre enfants qu'on voyait à l'alcôve et qui en soutenaient le pavillon sortaient aussi de son ciseau. Il donna également les modèles des figures et des ornements qui sont à la gorge du plafond. En 1654, le prévôt des marchands de Paris confia un ouvrage capital à Guérin; c'était la *Statue en pied de Louis XIV*, qui fut posée dans la cour de l'hôtel de ville. Le monarque tenait le sceptre en main, et terrassait la Discorde; le piédestal qui le soutenait avait trois de ses faces ornées de trophées, la quatrième portait une inscription latine. Cette statue fut remplacée en 1689 par une de bronze de Coysevox, qui s'y voit encore. Guérin travailla quelque temps après pour l'abbaye de Ferrières près Montargis. Il y fit le retable du grand autel avec cinq figures : *La Vierge*, *deux anges*, *Saint Savinien* et *Saint Potentien*. De retour à Paris, il exécuta à Saint-Laurent *Le Christ en croix* qui dominait l'entrée du chœur; au grand autel, *Le Christ sortant glorieux du sépulcre* avec *quatre anges en adoration*, et une *Sainte Apolline* dans la chapelle de cette sainte. Ces diverses figures étaient en bois blanchi. Viole, président aux enquêtes, lui commanda pour son château de Guermande, près Lagny, deux bas-reliefs de six pieds de long. Il représenta sur l'un des *Amours jouant avec un lion* et sur l'autre *Deux Nymphes qui s'embrassent*. Guérin a aussi beaucoup fait pour l'église des Minimes de la place Royale; au grand autel *La Vierge portant l'Enfant-Jésus*, *Saint François de Paule* et *deux anges en adoration;* dans la troisième chapelle de gauche le *mausolée* en marbre *de Charles de la Vieuville* surintendant des finances sous Louis XIII et Louis XIV, et de son épouse, Marie Bouhier, tous deux morts en 1653. Des piédestaux de marbre, accompagnés de pilastres et de corniches, portaient les statues agenouillées de l'un et de l'autre, et de grandeur naturelle; ils étaient parés de leurs vêtements ducaux. Sur les faces du piédestal, des enfants portaient leurs écussons, dans des niches réservées, et aux quatre coins de l'autel l'artiste avait posé *La Justice*, *La Tempérance*, *La Prudence* et *La Force*, avec leurs symboles. Dans la voûte de la chapelle étaient *les quatre Évangélistes* et *plusieurs anges* de diverses grandeur, dont les uns portaient les instruments de la Passion, les autres des couronnes ducales. L'ensemble de cette décoration était véritablement grandiose.

Guérin excellait à sculpter des portraits en bas-relief. La ressemblance s'y trouvait toujours accompagnée de la beauté du travail. La liste des ouvrages qu'il a exécutés en ce genre est trop longue pour trouver place ici. Nous nous bornerons à citer un de ses plus parfaits médaillons, c'est celui de *René Descartes*, à Sainte-Geneviève-du-Mont (1). Le célèbre philosophe est de profil; sa physionomie respire le génie : on comprend merveilleusement quel homme c'était en contemplant son image.

Guérin a aussi travaillé pour Versailles. Dans le bosquet des bains d'Apollon, on admire de lui deux beaux chevaux de marbre abreuvés par des tritons. Près de là pyramide d'eau se voit aussi, du même artiste, *L'Amérique*, avec un alligator à ses pieds. C'est le dernier de ses ouvrages. Pendant qu'il le finissait, il fut attaqué de la maladie qui mit fin à sa longue et glorieuse carrière. Il laissa trois filles, qui furent richement établies.

Alfred DE LACAZE.

Manuscrit de Guillet de Saint-Georges, publié dans les *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des Membres de l'Académie royale de Sculpture et de Peinture* (Paris, 1754, in-8°), t. 1er, p. 459—268. — *Discours* du même prononcé à la dite Académie, le 7 juillet 1691. — Marin Sangrain, *Les Curiosités de Paris* (1700), p. 103, 138, 192, 339, 352. — *Encyclopédie méthodique* : *Beaux-Arts*.

* **GUÉRIN** (*Gérard*), prédicateur français, né à Châlons-sur-Saône, en 1626, mort à Rome,

(1) Aujourd'hui à Saint-Étienne-du-Mont.

le 11 août 1696. Il entra dans la congrégation des frères Mineurs à Avallon, le 15 juin 1643. Il se fit rapidement une belle réputation comme prédicateur, devint confesseur du cardinal de Janson, qu'il accompagna dans ses voyages et ses ambassades. On a du F. Gérard Guérin : *La Harangue funèbre de Loüis Donis d'Attichy, évêque d'Autun*; Châlons-sur-Saône, 1664, in-4°; — *Oraison funèbre de Loüis de Châlon du Blé, marquis d'Uxelles, gouverneur de Châlon*; suivie de l'*Éloge d'Étienne Bernard*; idem *de Jacques de Germigny*; *Histoire de ses négociations*; Lyon et Châlons-sur-Saône, in-4°, imprimé à la suite du 1er vol. de l'*Illustre Orbandale*. A. L.

Baluze, *Catalogue*, p. 366, n° 4614. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

* **GUÉRIN D'ESTRICHÉ** (*Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth*, née BÉJART, veuve du célèbre *Jean-Baptiste* POCQUELIN DE MOLIÈRE et dame), actrice française, née en Languedoc, vers 1645, morte le 3 novembre 1700. Elle était fille de Joseph Béjart et de Marie Hervé, tous deux comédiens de province (1). Sa sœur, Madeleine Béjart, après avoir longtemps parcouru le midi de la France, jouait les soubrettes dans la troupe de Molière. Pendant ce temps Armande Béjart était élevée avec soin en Languedoc, par une dame noble (2). Sa sœur la fit ensuite venir près d'elle. Molière fit la connaissance des Béjart à Lyon, en 1645. « La jeune Armande, écrit Grimarest, accoutumée avec Molière, qu'elle voyoit journellement, l'appela *son mari* dès qu'elle sçut parler, et à mesure qu'elle croissoit ce nom déplaisoit moins à Molière. Celui-ci passa des amusements que l'on se fait avec un enfant à l'amour le plus violent qu'une maîtresse puisse inspirer. Il voulut remplir sa passion, mais il hésitoit d'en parler à mademoiselle Béjart, qui ne paraissoit pas disposée à lui accorder sa sœur. Cependant la jeune Armande, qui ne s'accommodoit point de la mauvaise humeur de Madeleine (qui sembloit la jalouser de l'affection de Molière) et lui faisoit endurer tous les désagréments possibles, se détermina un matin de s'aller jetter dans l'appartement de Molière, fortement résolue de n'en point sortir qu'il ne l'eût reconnue pour femme, ce qu'il fut contraint de faire (1662). Ce mariage causa un vacarme terrible; Madeleine donna des marques de fureur et de désespoir comme si sa sœur étoit tombée entre les mains d'un malheureux, et Molière perdit par ce mariage tout l'agrément que son mérite et sa fortune pouvoient lui procurer s'il avoit été assez philosophe pour se passer de femme. » Armande ne fut pas plus tôt l'épouse de Molière qu'elle fut entourée d'un grand nombre d'adorateurs. « C'étoit, dit Titon du Tillet, une coquette des plus aimables, qui avoit le talent de plaire à presque toutes les personnes qui la voyoient, et dont l'humeur ne sympathisa nullement avec celle de Molière, qui pourtant l'aimoit avec beaucoup de tendresse. » Les soins extraordinaires qu'elle donnait à sa parure firent naître de douloureux soupçons dans l'esprit de son mari. Elle négligea de le désabuser; et loin de profiter des leçons qu'il lui donnait dans un intérêt mutuel, elle affecta souvent d'exciter sa jalousie. Molière dissimula son chagrin, et chercha à s'en distraire par un excès de travail, qui le conduisit rapidement à la mort (17 février 1673). On prétend qu'Armande regretta sincèrement son mari; pourtant la passion qu'elle conçut pour Guérin d'Estriché, comédien de la troupe du Marais, lui fit bientôt oublier sa douleur. Elle épousa Guérin le 31 mai 1677. On fit sur cette nouvelle union le quatrain suivant, pour être placé au bas du portrait d'Armande :

Les grâces et les ris règnent sur son visage,
Elle a l'air tout charmant, et l'esprit tout de feu.
Elle avoit un mari d'esprit, qu'elle aimoit peu :
Elle en prend un de chair, qu'elle aime davantage.

Elle vécut en effet très-honorablement avec Guérin, dont elle eut un fils, qui mourut jeune (*voy.* ci-après). Elle avait eu une fille de Molière, qui se nommait Esprit-Marie-Madeleine, et se fit enlever par Claude-Rachel de Montalant, qu'elle épousa dans la suite.

Armande d'Estriché resta au théâtre jusqu'au 14 octobre 1694, époque à laquelle elle obtint son congé, avec une pension de mille livres. Elle jouait avec une grâce parfaite les rôles de coquette, et remplissait fort bien les seconds emplois dans la tragédie. Sans être belle, elle était piquante, avait tout l'esprit qu'il faut pour plaire et séduire. Elle avait une voix très-agréable, et chantait avec beaucoup de goût le français et l'italien. Son portrait a été tracé de main de maître par Molière lui-même dans celui de Lucile, qu'il met dans la bouche de Cléante (*Le Bourgeois gentilhomme*, acte III, scène IX). On a publié sur Armande Guérin d'Estriché un libelle intitulé : *La fameuse Comédienne, ou histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*; Hollande, 1688, in-12. La plupart des aventures qui y sont rapportées sont de pure invention, les au-

(1) C'est à tort que Grimarest et d'autres biographes ont fait naître Armande Béjart du mariage secret d'un gentilhomme d'Avignon, nommé Raymond de Modène, et de Madeleine Béjart. Cependant, ce bruit était si bien accrédité qu'on prétendit que Molière avait épousé la fille de sa maîtresse. L'acteur Montfleury alla plus loin; il présenta, à la fin de décembre 1663, une requête au roi Louis XIV, dans laquelle il accusait Molière d'avoir épousé sa propre fille. Molière ne crut pas devoir répondre à cette calomnie; mais il paraît qu'il s'en expliqua avec le roi, qui la réfuta en tenant, le 28 février suivant, sur les fonts de baptême, avec la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, le premier enfant de Molière, auquel il donna le prénom de Louis. M. Beffara a jeté la plus grande lumière sur la véritable naissance d'Armande Béjart, en retrouvant et publiant l'acte de mariage de Molière. Or, dans cet acte Marie Hervé est désignée et a signé comme mère de la mariée, et Louis et Madeleine Béjart y figurent et y signent comme frère et sœur d'Armande.

(2) Probablement une parente de M. de Modène, ce qui fit penser qu'Armande était fille de ce gentilhomme.

tres appartiennent à une fille nommée la Tourelle, qui ressemblait si parfaitement à M[lle] Béjart qu'il était difficile de ne pas s'y méprendre, et qui souvent profita de cette ressemblance pour duper les adorateurs de la comédienne. Cette intrigante fut enfin découverte et fouettée par ordre du lieutenant de police devant l'hôtel des comédiens. A. JADIN.

Grimarest, *Vie de Molière*. — Molière, *L'Impromptu de Versailles*, scène I[re]. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. XI, p. 905-925. — Grandval père, *Mémoires*. — *Le Parisien*, année 1682. — *Entretiens galants* (Paris, 1681, 2 vol. in-12), tom. II, p. 91-96. — Titon du Tillet, *Parnasse français*, p. 318. — Beffara, *Dissertation sur Molière*.— Taschereau, *Vie de Molière*.

GUÉRIN (*Nicolas-Armand-Martial*), auteur français, fils de la précédente et d'Isaac-François Guérin d'Estriché, né à Paris, vers 1678, mort en décembre 1707 ou janvier 1708. Sa mauvaise santé l'empêcha de profiter complétement des soins qui furent donnés à son éducation; cependant il crut que sa vocation l'appelait à la poésie, et accabla la princesse douairière de Conti d'une quantité de méchants vers. Le précepteur de Guérin ayant été nommé curé à Fucherolle, il l'accompagna dans ce village, devint amoureux de la nièce de cet abbé, et après une liaison assez romanesque, il se maria. Cette liaison lui a fourni le sujet de sa *Psyché de village*. Guérin mourut de la poitrine, à peine âgé de trente ans; sa veuve fut pendant quelques années folle de douleur. Les railleurs de son temps disaient de lui : « Quoiqu'il tranche du petit maître, il a l'air d'un manche à balai habillé. » On a de lui : *Myrtil et Mélicerte*, pastorale héroïque en vers libres, avec prologue; janvier 1699; — *La Psyché de village*, comédie en quatre actes, avec prologue et intermèdes; 29 mai 1705, musique de Gilliers. Les pièces de Guérin eurent peu de succès. A. JADIN.

Mercure Galant, octobre 1699. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. XIV, p. 386.

GUÉRIN (*Jean-Louis*), astronome français, né à Paris, le 21 juillet 1732, mort on ne sait à quelle époque. Son père était receveur des tailles à Amboise, où il occupa la même charge. En 1770, il entra en correspondance avec Lalande, qui l'engagea à travailler pour les *Éphémérides*. Guérin fournit en effet un grand nombre d'observations à ce recueil, qui contient de lui une table d'ascensions droites et de déclinaisons pour toutes les minutes de l'écliptique. J. V.

Lalande, *Bibliographie astronomique*, p. 339.

GUÉRIN (*François*), latiniste français, né à Loches (Touraine), en 1681, mort le 19 mai 1751. Il était professeur d'éloquence au collége de Beauvais, à Paris. On a de lui : *Ode ad musam historiæ præsidem*; 1710, in-4°; — *Lettre de M*** à un de ses amis, au sujet de l'Oraison funèbre de Louis XIV prononcée par le P. Porée, jésuite*; 1716, in-12; — *Réflexions critiques sur l'éloge funèbre du roi* (Louis XIV) *prononcé par le R. P. P**** (Porée), J. (jésuite); 1716, in-12; — *De regis a morbo vindicati incolumitate, Carmen*; cum *Ode gratulatoria Ant. Portail de recenti honore*; 1724, in-12; — *Histoire Romaine*, trad. du latin de Tite Live; Paris, 1730; La Haye, 1740-1741, 10 vol. in-12; traduction faible si l'on en croit quelques critiques; fidèle, exacte, et même non dépourvue d'élégance suivant d'autres, mais qui fut assez bien accueillie du public. On ne tarda pas néanmoins à s'apercevoir que cette traduction avait besoin de corrections et d'améliorations. L'édition s'en trouvant épuisée, Cosson entreprit de revoir la traduction de Guérin, et la retoucha en entier; il la fit réimprimer avec les *Suppléments* de Freinshemius; Paris, 1769-1771 et 1782, 10 vol. in-12; — *Les Annales et Histoires de Tacite* avec la *Vie d'Agricola*; Paris, 1742, 3 vol. in-12; traduction encore moins estimée et plus diffuse que la précédente. L—z—E.

Quérard, *La France littéraire*.

GUÉRIN (*Hippolyte-Louis*), imprimeur français, né en 1698, mort en 1765. Reçu imprimeur à Paris en 1718, il a mis son nom à quelques éditions estimées, notamment au *Cicéron* de l'abbé d'Olivet; 1740-1742, 9 vol. in-4°. Les premiers volumes sortaient des presses de Coignard. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ., hist. et crit.*

GUÉRIN (*Nicolas - François*), humaniste français, né à Nancy, le 20 janvier 1711, mort à Paris, le 23 avril 1782. Placé au collége des Grassins, à Paris, il fit sa rhétorique au collége des jésuites, sous le père Porée. Ses études terminées, il fut reçu maître ès arts, et entra au collége Sainte-Barbe comme sous-maître de rhétorique. Peu de temps après il devint maître de quartier des rhétoriciens au collége du Plessis. On vint bientôt de tous côtés lui demander des harangues, des discours, des vers, etc., travaux dont il se fit largement rétribuer. Il occupa différentes chaires dans l'université, et fut enfin nommé professeur d'éloquence au collége Mazarin, en 1761. Syndic de l'université, en 1755, il en fut recteur en 1760 et 1761, puis de 1773 à 1776. Outre quelques hymnes insérées dans les bréviaires des différents diocèses, on a de lui : *Discours sur l'émulation*; — *Oraison funèbre du Dauphin*; 1766; — *Ode sur la paix*; 1739; — *La Victoire de Fontenoy*, poëme; 1745; — *Discours en vers sur l'education d'un prince*; 1753, in-4°; — *Perambulatio poetica, seu Lutetia renovata, ornata, amplificata*; 1752, in-4° : description en vers latins des embellissements de Paris, réimprimée en 1768, sous ce titre : *Deambulatio poetica, sive Lutetia recentibus ædificiorum substructionibus his annis magna ex parte renovata, ornata, amplificata, carmen*; in-4°. Il a en outre laissé un grand nombre de discours sur différents sujets. L. L—T.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

* **GUÉRIN** (*Jean*), généalogiste français, né

le 20 octobre 1703, à La Guerche, où il est mort, le 24 octobre 1789. Il était procureur, notaire et syndic des procureurs de la baronnie de La Guerche. On a de lui : *Histoire généalogique des seigneurs de la ville et baronnie de La Guerche*, en manuscrit in-4°, qui porte la date de 1750. Le marquis de Préaulx en a publié un extrait sous le titre de : *Notice généalogique et historique sur Pouancé et La Guerche*; Paris, 1832, in-8°, avec une vue lithographiée du château de Pouancé.

P. Levot.

Biographie Bretonne. — Documents inédits.

Guérin du Rocher (Le P. *Pierre*), archéologue français, né aux environs de Falaise, en 1731, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et après la dissolution de son ordre il se livra à la littérature et à des recherches d'érudition. Il parcourut l'Italie, l'Allemagne, et s'arrêta en Pologne, où il professa quelques années le droit canonique. Là, retrouvant dans les dialectes des peuples du nord la trace des langues anciennes de l'Orient, il s'occupa exclusivement de cette étude. De retour en France, il mit en usage les observations intéressantes qu'il avait recueillies dans ses voyages. Il prit part à la rédaction de *La Connaissance des Temps*, et fit paraître l'*Histoire véritable des Temps fabuleux*, Paris, 1776, 3 vol. in-fol.; réimprimée avec l'*Histoire véritable des Temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites*, par l'abbé Chapelle, et *Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir*, par l'abbé J.-J. Bonneau, Paris et Besançon, 1824, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage est fort curieux : l'auteur eut pour but de prouver que l'Écriture Sainte a fourni la matière des anciennes histoires et des diverses mythologies, et que celles d'Égypte, en particulier, ne sont qu'un travestissement des faits rapportés dans la Bible. Guérin prétend que les prêtres égyptiens ayant eu connaissance des livres hébreux et s'étant aperçu qu'ils contenaient des détails sur leur patrie, ils s'en servirent pour se fabriquer des annales et une longue suite de rois, dont les noms, altérés à la vérité, se retrouvent dans l'histoire sacrée. Par suite de ce système, plus ingénieux que vrai, Menès n'est autre que Noë; Mœris devient Misraïm; Sésostris, Jacob; Protée, Joseph; etc. Le travail du P. Guérin fut loin d'être exempt de critique; mais on ne put s'empêcher d'y reconnaître une grande érudition. Les plaisanteries de Voltaire et les réfutations sérieuses d'Anquetil, de Guignes, de Duvoisin et d'autres savants n'ébranlèrent pas les convictions de l'ex-jésuite. L'ouvrage de Guérin devait comprendre l'histoire des Assyriens, des Babyloniens, des Lydiens, expliquée dans le même système et une partie de celle des Mèdes et des Perses : le tout devait former douze volumes; mais il renonça à publier cette continuation. Une pension qu'il recevait de Louis XVI le mettait à même de vivre obscur et tranquille. A la révolution, il refusa de prêter le serment exigé des ecclésiastiques; il fut arrêté et enfermé au séminaire de Saint-Firmin, situé à Paris, rue Saint-Victor. Il fut une des premières victimes des massacres de septembre.

A. L.

Voltaire, *Journal de Politique et de Littérature*, année 1777, n° 15, et *Œuvres complètes* (édit. in-8°), vol. XXXVIII. — *Journal des Savants* de septembre et de décembre 1777. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*. — Anquetil Duperron, *Avant-propos de la Législation orientale, ou le despotisme considéré dans les trois États : La Turquie, la Perse, et l'Indoustan*; Amsterdam, 1778, in-4°. — J.-B. Duvoisin, évêque de Nantes, *L'Autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*; Paris, 1778, in-12. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

Guérin du Rocher (Le P. *François-Robert*), missionnaire français, frère du précédent, né à Falaise, le 23 octobre 1736, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Il fit profession chez les jésuites en 1761, et obtint d'aller prêcher l'Évangile en Orient. Il y resta plusieurs années après la suppression de son ordre, et ne revint qu'au commencement de la révolution. Avant son départ il s'était occupé avec le P. Jean Grou de la composition d'un *Traité dogmatique de la vraie Religion*, ouvrage étendu, qui fut revu, augmenté et publié par l'abbé Bergier (1) en 1786, 12 vol. in-12. Il refusa de prêter le serment à la constitution, fut emprisonné au séminaire de Saint-Firmin avec son frère, et partagea son triste sort, le 2 septembre 1792. On a de lui : *Lettre d'un Missionnaire apostolique, curé dans le Levant, à monseigneur l'archevêque de Paris, touchant l'état présent de la religion parmi les Grecs*; Paris, 1792, in-8°; — *Architecturæ Leges, seu prima principia*, poëme latin, imprimé dans le *Supplément* aux *Poemata didascalica*; Paris, 1813.

A. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*.

* **Guérin** (*Christophe*), graveur français, né à Strasbourg, en 1758, mort en 1830. Élève de Jeulain et de F. Muller, il obtint une médaille à l'exposition de 1810, devint conservateur du musée de Strasbourg et professeur à l'école gratuite de dessin de cette ville. Ses principales gravures au burin sont : *L'Amour désarmé*, d'après le Corrége; — *L'Ange conduisant Tobie*, d'après Raphael; — *La Danse des Muses*, d'après Jules Romain; — deux paysages d'après Loutherbourg, etc.

L. L—t.

Soyer, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*.

* **Guérin** (*Jean*), peintre français de miniature et à l'aquarelle, frère du précédent, né en 1760, à Strasbourg, mort à Obernay, en 1836. Ses bril-

(1) Par un procédé blâmable, et malheureusement souvent employé, l'abbé Bergier publia le *Traité dogmatique* sous son nom seul, et ne fit aucune mention des deux véritables auteurs.

lants débuts l'avaient, bien jeune encore, appelé à Paris, et lui avaient valu la protection de la reine Marie-Antoinette. Garde national de la section des Filles-Saint-Thomas, il se trouvait aux Tuileries au 20 juin 1792, et plaça sa poitrine entre la reine et les armes des insurgés. Proscrit pendant la terreur, Jean Guérin revint à Paris au commencement du consulat, et alors il marqua son rang entre Augustin et Isabey dans l'art de la miniature. Il a exposé un grand nombre de portraits en ce genre, de 1800 à 1827; on y distingue ceux du comte Fries, du baron Lejeune, de l'empereur Napoléon et du lieutenant général Damas. Au salon de 1824, on voyait en outre de Jean Guérin une *Mère mourant en présence de sa fille*. L. L—T.

Moniteur, 8 nov. 1836. — Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*.

* GUÉRIN (*Gabriel-Christophe*), peintre français, fils du graveur Christophe Guérin, et neveu du précédent, né à Kehl, en 1790, mort à Hornbach (Bavière rhénane), le 20 septembre 1846, par suite d'une chute de voiture. Élève de Regnault, il avait remplacé son père comme professeur de dessin à l'école industrielle de Strasbourg et comme conservateur du musée de cette ville. Ce musée possède de lui un grand tableau ayant pour sujet: *La Mort de Polynice*, qui valut à son auteur une médaille d'or à l'exposition de 1817. Il a encore exposé : *Le Baptême de Jésus-Christ* (1819), qui est à l'église Saint-François d'Assises de Paris; — *Portrait en pied de Louis XVIII* (1819); — *Servius Tullius* (1822); — *L'Invention de la lyre et du chant* (1822); — *Invention de l'imprimerie à Strasbourg en* 1436 (1827); — *Le Compte de la cuisinière*; — *Intérieur de cuisine* (1834); — *Le cardinal de Richelieu chez Mme la duchesse de Chevreuse*; — *Le Prince de Condé arrivant chez Mlle de Montpensier, après sa défaite de la porte Saint-Antoine*; — *Une Alsacienne* (1835); — *La Vierge et l'Enfant Jésus* (1844).

Son frère, *Jean-Baptiste* GUÉRIN, né à Strasbourg, en 1798, a suivi la même carrière. Élève aussi de Regnault, il a exposé plusieurs fois et enseigné la peinture dans sa ville natale. L. L—T.

Soyer, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*. — *Livrets de l'exp.*, 1817, 1819, 1822, 1827, 1834, 1835, 1844.

GUÉRIN (*Pierre-Narcisse*), peintre français, né à Paris, le 13 mai 1774, mort à Rome, le 16 juillet 1833. Ses parents étaient dans le commerce. Sa première éducation fut fort négligée. Comme il montrait des dispositions pour le dessin, il fut placé chez un peintre nommé Brennet. Il se fit renvoyer de l'atelier pour sa négligence, et y rentra lorsque Regnault en eut pris la direction après la mort de Brennet. « Il continua d'étudier assez mollement pendant plusieurs années, dit Miel. Mais si son talent n'acquérait pas toute la consistance qu'une application soutenue peut seule procurer, son esprit se faisait remarquer par une finesse et une sagacité extraordinaires. Il peignit quelques tableaux de chevalet, qui, quoique faibles d'exécution et maigres de style, annonçaient un pinceau facile, de la pensée et du goût. » *La Brouille* et *Le Raccommodement*, œuvres de sa jeunesse, sont devenues populaires par la gravure. La première réquisition vint interrompre ses études artistiques. Il partit pour l'armée dans une compagnie dont son frère aîné était le capitaine. Il n'y resta que quatre mois : le comité de salut public ayant accordé des congés aux jeunes gens qui avaient fait preuve de talent dans les arts, Guérin fut compris dans la liste. Le lendemain de son départ, son malheureux frère était tué et sa compagnie presque entièrement détruite dans une chaude affaire.

Revenu à Paris, Pierre Guérin comprit la nécessité d'un travail plus ferme. Il entreprit des études littéraires et historiques, en même temps il s'initiait davantage à la pratique de son art, et bientôt il était en état de tenter l'épreuve du grand concours. La révolution avait supprimé l'école de Rome; mais les études du modèle nu et les concours d'émulation subsistaient toujours à l'école de Paris. En 1796, Guérin entra en loge, et obtint le second prix : le sujet de la composition était *Le corps de Brutus rapporté à Rome*. Il concourut de nouveau l'année suivante sur le sujet de *Caton d'Utique déchirant ses entrailles*. Trois grands prix étaient arriérés : ils furent décernés tous trois à Guérin, Bouillon et Bouchet. Guérin s'imposa et exécuta volontairement à Paris la tâche qu'il aurait dû remplir à Rome. Son talent grandit. En 1800 il exposa *Marcus Sextus*. La composition primitive était le *Retour de Bélisaire dans sa famille*; un émigré lui donna l'idée de substituer au principal personnage un Romain sauvé des proscriptions et trouvant à son retour dans ses foyers sa femme morte et sa fille dans la douleur. Son tableau avait cinq figures; il en effaça deux, et ouvrit les yeux de son Bélisaire aveugle, qui devint ainsi *Marcus Sextus*. Cette œuvre pathétique et saisissante, recommandable par des beautés supérieures, dut surtout son immense succès à l'allusion politique; car elle parut au moment où beaucoup d'émigrés rentraient dans la patrie. « Peu de triomphes ont été plus vifs et plus unanimes, dit Miel. Au salon, le tableau fut couronné de lauriers, et pendant toute la durée de l'exposition il ne se passa guère de jour sans qu'on y attachât des vers : c'était l'explosion du sentiment public. Ce fut aussi à qui fêterait le peintre. Les grands théâtres lui donnèrent solennellement ses entrées. Un banquet lui fut offert par les artistes : il y prit place entre Regnault, son maître, et Vien, le maître de Regnault. La satisfaction universelle éclata dans les toasts les plus énergiques, dans les couplets les plus flatteurs. » — « Il faut avoir été témoin de la frénésie

avec laquelle le public admira le *Marcus Sextus* à l'exposition, dit un autre critique, M. Delécluze, pour savoir ce qu'était alors un succès. A la porte du musée, dans l'escalier, dans le grand salon et surtout près du tableau, on s'étouffait, tant la presse était serrée et violènte. Or, cet enthousiasme dura tout le temps de l'exposition. Mais ce n'était pas tout : il n'y eut pas un ministre qui n'invitât P. Guérin à dîner; les opulents et les dames à la mode voulurent l'avoir à leur table. »

En 1802, Guérin exposa *Phèdre et Hippolyte*. Cette toile eut encore une grande vogue; cependant, on y trouvait trop de réminiscence du théâtre, où Mlle Duchesnois faisait alors valoir la tragédie de Racine. Le jury des prix décennaux, en proposant plus tard ce tableau pour une mention honorable, mit de nombreuses restrictions à son éloge. Mais l'école de Rome s'était reconstituée sous la direction de Suvée; Guérin demanda à jouir des avantages auxquels le prix qu'il avait remporté lui donnait droit : la pension lui fut accordée. Bientôt sa santé s'affaiblit; après six mois de séjour à Rome, il dut aller à Naples pour la rétablir; là il peignit les *Bergers au tombeau d'Amyntas*. Il parcourut ensuite les principales villes d'Italie, et revint à Paris après deux ans d'absence. En arrivant il fut chargé de représenter *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire* (1810). Ce tableau eut moins de succès que les précédents. *Orphée au tombeau d'Eurydice* et l'*Offrande à Esculape* (1802) avaient fait peu de bruit, quoique la composition de ce dernier tableau fût d'une belle simplicité. *L'Aurore enlevant Céphale* (1810) laissa le public froid. La critique fut dure pour *Andromaque* (1810), où l'influence du théâtre était trop marquée. David en fit pourtant l'éloge, et dit devant l'auteur que cette production, comme résultat classique, faisait beaucoup d'honneur à l'école de Regnault. « Monsieur David, répliqua Guérin, quiconque tient un crayon ou un pinceau vous reconnaît pour son maître. »

Vers cette époque, Guérin ouvrit un atelier d'élèves. Cette école fut très-fréquentée. « Mais en vertu de cette loi qui fait qu'assez ordinairement à père avare succède enfant prodigue, il en fut de la placide école de Guérin, dit M. Delécluze, comme de ce lac si calme, situé anciennement auprès de Naples, qui par l'effet subit d'un soulèvement volcanique fut transporté en montagne du jour au lendemain. En effet c'est du sein de l'école du sage et classique Guérin que s'est élevé l'escadron romantique. » Les principaux élèves de Guérin furent Géricault, Scheffer, Léon Cogniet, Orsel, Monvoisin, Alaux, Bodinier, Périn, Potier, Dupont. Admirateur des auteurs anciens, mais ne connaissant leurs œuvres que par la voix des interprètes, « il n'avait lu l'*Énéide*, dit Miel, que dans la traduction de Delille. Sa *Didon*, si tendre, si passionnée, si charmante, se ressent de cette origine; sa *Clytemnestre* est plus caractérisée. » Ces deux ouvrages eurent encore un vrai succès en 1817. L'année précédente Guérin avait été nommé directeur de l'école de Rome : il avait refusé, à cause de sa santé. Il accepta le même poste en 1822, espérant terminer en Italie une vaste composition représentant la *Mort de Priam* et la dernière nuit de Troie, qu'il avait ébauchée à Paris et que les entraînements du monde l'empêchaient de mener à bonne fin. Il n'en fit rien. « Le directorat, devenu difficultueux, exigea tous ses soins, dit Miel; il y déploya une fermeté d'action qui put surprendre dans un être aussi frêle; mais, sous un extérieur doux et timide, il renfermait une ardeur extraordinaire et une grande énergie de volonté. Son administration fut utile à l'établissement, qui avait besoin d'être relevé; mais ses efforts lui occasionnèrent une maladie grave, l'affection même dont il mourut, et ce fut six années perdues pour l'art. » De retour à Paris, Guérin travailla encore à ce tableau pour lequel il s'était livré à de nombreuses et sérieuses études; mais il n'eut pas le temps de l'achever, non plus que *La mort du maréchal Lannes* et *Saint Louis rendant la justice sous un chêne*, ni *Psyché présentée par l'Amour à Jupiter*. Il avait une grande répugnance à faire des portraits; il fit cependant pour la restauration les portraits des deux La Rochejaquelein, et commença celui de Chateaubriand, qu'il ne put terminer. Enfin, il peignit une *Sainte Geneviève*, qui fut exécutée en tapisserie.

Sentant ses forces épuisées, Guérin s'imagina que le climat de l'Italie le rétablirait. Il partit donc pour Rome dans le plus grand mystère avec son successeur, M. Horace Vernet, qui avait fait une courte apparition à Paris. Il éprouva d'abord un peu de mieux; mais au bout de quelques mois son mal s'aggrava, et il mourut à Rome, où il fut inhumé dans l'église de la Trinité-du-Mont. Il avait obtenu toutes les distinctions qu'un artiste peut espérer. Décoré de la Légion d'Honneur en 1803, lorsqu'il était à Rome encore élève pensionnaire, il fut nommé professeur de l'École des Beaux-Arts en 1814 et appelé à l'Institut en 1815, au moment où le nombre des membres de la section de peinture de la classe des beaux-arts fut élevé de huit à quatorze. En 1819 il reçut le cordon de Saint-Michel et en 1829 le titre de baron; enfin, il avait été élevé au grade d'officier de la Légion d'Honneur peu de temps avant sa mort.

Causeur spirituel et bienveillant, connaisseur en musique, bon chanteur, Pierre Guérin fut recherché du monde, dont il aimait les distractions et se plaisait surtout dans un petit cercle d'amis, particulièrement dans la famille des Didot : le jour de la fête de Pierre Didot, Pierre Guérin lui offrit un charmant petit tableau représentant *le Génie de l'Amitié*, s'appuyant sur deux pierres, l'une *grande*, l'autre *petite*, par allusion à la taille des deux amis. Mais les lon-

gues soirées et les distractions de la société nuisirent à ses travaux, comme ils ruinaient sa santé, qui fut toujours chancelante. Sa taille était petite, et sa constitution plus que délicate. Sa physionomie, d'une extrême finesse, a été bien reproduite dans le portrait en pied peint par Robert Lefebvre et dans le buste en marbre sculpté par Dumont. Son talent semble s'être ressenti de son organisation physique : en général il préfère les scènes sentimentales aux actions passionnées. La pureté dans le contour, la mesure dans l'expression, le goût dans les détails, l'harmonie dans la couleur, voilà ce qui le distingue. « Dans ses diverses compositions, qui ne manquent ni de grandeur ni de majesté, il règne cependant deux défauts, dit M. Delécluze, l'appareil théâtral dans l'ordonnance générale, et l'exécution pittoresque, qui est privée de soudaineté et d'énergie. Le peintre de *Marcus Sextus* et de *Phèdre*, dont la gloire viagère fut si éclatante, est mis aujourd'hui au nombre des peintres simplement estimables. » Artisan de son instruction, Guérin lisait beaucoup. Il était ainsi parvenu à bien écrire lui-même. Sa correspondance était pleine de naturel et d'agrément. Il est sorti de sa plume plusieurs morceaux élégants, où il traite de l'art. On cite particulièrement celui qu'il lut dans une séance publique des quatre Académies de l'Institut en 1821, et qui est intitulé : *Réflexions sur une des opérations distinctives du génie.*

Guérin n'avait que des collatéraux éloignés. Il légua presque toute sa petite fortune à trois cousines, qui vivaient l'une d'un travail stérile, les autres de l'enseignement des arts; une petite réserve servit à doter deux filleuls de Guérin et une artiste à qui il laissait 700 fr. de rente comme *un hommage à la vertu, au talent et au malheur.* Neuf de ses élèves héritèrent de ses tableaux, de ses dessins, de ses esquisses; deux amis et son médecin se partagèrent quelques ébauches et des dessins d'après ses tableaux. M. Léon Cogniet acquit en bloc ses plâtres et ses ustensiles d'atelier, les seules choses que Guérin avait ordonné de vendre, avec sa maison.

Le musée du Louvre possède de Pierre Guérin : *Le retour de Marcus Sextus* (1800); — *L'Offrande à Esculape* (1802); — *Phèdre et Hippolyte* (1802); — *Andromaque implorant pour son fils la protection de Pyrrhus* (1810); — *Didon et Énée* (1817); — *Clytemnestre* (1817). *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire* (1810) est au musée de Versailles. A une exposition de la Société des Artistes, on vit figurer de lui une esquisse de *La Mort de Priam* et une autre de *Thésée et le Minotaure.* Il légua le tableau-esquisse de *La Mort de Priam* à son ami Pierre David, et le grand tableau représentant le même sujet, et resté inachevé, est religieusement conservé par son élève Cogniet.

L. LOUVET.

Quatremère de Quincy, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de P. Guérin*, lu à la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts en 1833. — Miel, *Encycl. des Gens du Monde.* — Pierre David, *Nécrologie*, dans le *Moniteur* du 16 août 1833; et *De Pierre Guérin, du caractère de ses ouvrages et de son talent*, dans le *Moniteur* du 17 juillet 1834. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. et port. des Contemp.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Delécluze, *Salles du Louvre : École française*, dans le *Journal des Débats* du 18 février 1834.

GUÉRIN (*Georges-Maurice* DE) DU CAYLA, poëte français, né le 4 août 1810, au château du Cayla, près d'Albi, mort au même endroit, le 17 juillet 1839. Il descendait d'une ancienne famille, originaire, dit-on, de Venise, et depuis des siècles établie dans le midi de la France. D'après le témoignage de sa sœur, il se montra dès l'enfance rêveur et profondément sensible aux beautés de la nature dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus pénétrant. Élevé dans une famille où régnaient les croyances chrétiennes, Guérin annonça du goût pour l'état ecclésiastique. A onze ans il fut mis au petit séminaire de Toulouse. Deux ans plus tard, on l'envoya à Paris, au collége Stanislas. Son âme délicate et précoce, dans un corps frêle, était déjà atteinte de ce vague ennui qui depuis *Werther*, *René* et *Obermann*, semblait épidémique parmi les plus nobles intelligences. En 1833 il alla à La Chesnaye en Bretagne, auprès de Lamennais, qui avait le projet de fonder un établissement d'études religieuses; mais Maurice de Guérin était plus propre à la rêverie qu'à l'étude, et Lamennais fut bientôt emporté vers d'autres idées. Il n'avait point deviné les éminentes facultés de son élève. « C'était, disait-il plus tard, un jeune homme timide, d'une piété douce et timorée, d'une organisation si frêle qu'on l'eût crue près de se briser à chaque instant, et ne montrant point encore les facultés d'une intelligence remarquable. » La vie de Maurice de Guérin, après son départ de La Chesnaye, continua d'être très-simple, très-obscure; elle n'offre aucun événement, même littéraire. Il n'écrivit dans aucun journal, ne composa aucun ouvrage en vue de publication, et partagea son temps entre ses lectures, ses études et de courtes ébauches, qu'il n'eut pas la force d'achever et de coordonner. Il se maria à Paris, en 1838; mais, déjà atteint d'une maladie de poitrine, il revint dans son pays natal, où bientôt il succomba. Moins d'un an après sa mort, Georges Sand publia, dans la *Revue des Deux Mondes*, des pages éloquentes sur « ce génie moissonné dans sa fleur et ignoré de lui-même ». A la suite de sa notice, elle donna deux fragments, « seul héritage qu'il laissait, comme malgré lui, à la postérité ». Un de ces fragments, intitulé : *Le Centaure*, « révélait, dit M. Sainte-Beuve, une nature de talent si neuve, si puissante, si vaste, que le mot de génie semblait naturellement s'y appliquer ». — « L'originalité de Maurice de Guérin, ajoute le même critique, était dans un sentiment de la nature, tel qu'aucun poëte ou peintre français ne l'a rendu à ce degré, sentiment non pas

tant des détails que de l'ensemble et de l'universalité sacrée, sentiment de l'origine des choses et du principe souverain de la vie. L'auteur suppose qu'un être de cette race intermédiaire à l'homme et aux puissantes espèces animales, un centaure vieilli raconte à un mortel curieux, à Mélampe, qui cherche la sagesse, et qui est venu l'interroger sur la vie des centaures, les secrets de sa jeunesse et ses impressions de vague bonheur et d'enivrement dans ses courses effrénées et vagabondes. Par cette fiction hardie, on est transporté tout d'abord dans un univers primitif, au sein d'une jeune nature, encore toute ruisselante de la vie, et comme imprégnée du souffle des dieux. Jamais le sentiment mystérieux de l'âme des choses et de la vertu matinale de la nature, jamais la poétique et sauvage jouissance qu'elle fait éprouver à qui s'y replonge et s'y abandonne éperdûment, n'a été exprimée chez nous avec une telle âpreté de saveur, avec un tel grandiose et une précision si parfaite d'images. » Maurice de Guérin laissait quelques autres fragments en prose et en vers, dont on promet la publication prochaine. Sa sœur, Mlle Eugénie de Guérin, personne d'une rare distinction d'esprit et de caractère, mérite, elle aussi, de n'être point oubliée. Plus âgée de cinq ans que son frère, elle lui survécut huit ans. Elle veilla sur son enfance, s'inquiéta de le voir dériver vers des idées différentes du christianisme, et se réjouit lorsqu'il se rattacha fortement à ses premières croyances. Elle eut bientôt à pleurer sa mort prématurée. Pieusement dévouée à sa mémoire, elle rassemblait ses essais épars, et caressa l'espoir de voir son nom briller d'une gloire posthume. « Ne soyez pas en peine pour le cours de notre poëte, écrivait-elle à un ami, son lit est creusé dans les pentes où coulent les fleuves d'or, et il n'a qu'à jaillir. » Elle n'eut pas le bonheur de voir réaliser son projet, et mourut avant la publication encore attendue des *Œuvres* de son frère. Les lettres de Mlle Eugénie de Guérin, des pages de son *Journal* ou *Mémorandum*, productions charmantes, qui n'étaient pas destinées à la publicité, mais qui en étaient fort dignes, ont été recueillies par MM. J. Barbey d'Aurevilly et G.-S. Trébutien; Caen 1855, in-8° (volume imprimé à petit nombre). L. J.

Georges Sand, *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 mai 1840, et dans ses *Œuvres complètes*, t. XIV, édit. de 1843. — Sainte-Beuve, *Athenæum français*, n° du 9 février 1856, et dans les *Causeries du lundi*, t. XII.

GUÉRIN (*Joseph-Xavier* BENEZET) (1), médecin, littérateur, historien et naturaliste français, né à Avignon, le 21 août 1775, mort vers 1850. Il fut reçu docteur en médecine à Montpellier, devint médecin en chef de l'hôpital général et de la maison de santé royale d'Avignon. Il professa la physique au collége de la même ville, et la physique et la botanique à l'École centrale de Vaucluse. Secrétaire, puis vice-président de la Société de Médecine d'Avignon et de l'Athénée de Vaucluse, membre de nombreuses académies ou sociétés littéraires, il était en 1836 bibliothécaire conservateur du Musée Calvet. C'est à ses soins qu'est due la création du jardin botanique d'Avignon. On a de ce savant : *Essais de Médecine et d'Histoire naturelle* (ouvrage périodique avec Waton) publié de nivôse an VI à floréal an VII; (1798 et ann. suiv.); Carpentras, 3 vol. in-12; — *Mémoire sur les propriétés hygrométriques du lichen plicatus*, messidor an VI; — *Fragments d'une Topographie physique et médicale du département de Vaucluse*; Montpellier, in-4°; — *Discours sur l'étude de la médecine*; Montpellier, in-8°; l'auteur signale le danger des innovations en médecine; — *Observations sur la Vaccine*; 1802, in-8°, — *Rapport sur la vaccination générale de l'arrondissement d'Orange*; in-8° : ouvrage récompensé par le gouvernement; — *Réflexions sur l'inoculation moderne*, suivies de l'*Instruction du docteur Ed. Jenner, inventeur de cette précieuse découverte*; Avignon, an XI (1803), in-8°; — *Mémoire sur le décroissement des températures souterraines en raison de la hauteur des lieux sur le niveau de la mer*; dans les *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*; — *Descriptions de la fontaine de Vaucluse*, suivie d'un *Essai sur l'histoire naturelle de cette source*, et d'une *Notice sur la vie et les écrits de Pétrarque*; Avignon, 1804 et 1813, in-12, avec 2 pl.; — *Discours sur l'histoire d'Avignon*; Avignon, 1807, in-12; — *Vie d'Esprit Calvet*, suivie d'une *Notice sur ses ouvrages et sur les objets les plus curieux que renferme le muséum dont il est le fondateur*; Avignon, 1825, in-18; — *Voyage à la grande Chartreuse et à la Trappe* d'*Aigue-Belle*, suivi d'une *Notice sur les pétrifications des environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux*; Avignon, 1826, in-12; — *Panorama d'Avignon, de Vaucluse, du mont Ventoux et du col Longet*, suivi de quelques *Vues des Alpes françaises*, avec 8 pl.; Avignon, 1829, in-12; — *Mesures barométriques suivies d'Observations d'histoire naturelle et de physique faites dans les Alpes françaises* et d'un *Précis de la météorologie d'Avignon*; Avignon, 1829, in-12; — *Observations sur le plus ou moins d'exactitude des mesures barométriques prises à de grandes distances du baromètre sédentaire*, suivies de *Recherches sur la pente du Rhône d'Avignon à la mer et sur la pression moyenne de l'atmosphère au niveau de la Méditerranée*; in-12; — *Observations météorologiques faites à Avignon*; suivies d'un *Tableau monographique des taches du Soleil, et de Considérations sur l'aspect physique du globe lunaire*; Avignon, 1839, in-18. C'est le résultat de plus de cent

(1) Et non GUÉRIN (*Jean*), comme le nomme M. Quérard.

mille observations météorologiques; — *Preuves de la vérité et de l'excellence du christianisme, d'après les auteurs sacrés et profanes;* Avignon, 1839, in-12; — *Abrégé de l'Histoire d'Avignon*, etc.; Avignon, 1841, in-16; — *Observations météorologiques relatives à l'inondation de* 1840; — divers articles dans les journaux d'Avignon, entre autres les *Biographies de P.-F. de Tonduti-S.-Légier* et *de A.-F. Payen.* L—z—e.

Messager de Vaucluse des 2 et 5 mai 1839. — *L'Écho de Vaucluse*, 29 avril, 6, 16 et 23 mai 1841. — Quérard, *La France littéraire.* — Barjavel, *Dictionnaire historique*, etc., *de Vaucluse.* — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

* GUÉRIN (*Camille*), fils du précédent, publiciste et médecin, né à Avignon, a publié *Discours contre l'impiété, ou essais sur l'égarement de l'esprit humain;* Avignon, 1819, in-8°; — *Nouveau Cours : Aux amis de la nature, et en particulier à messieurs les élèves en médecine* (programme); Lyon, 1823, in-8°; — *La Légitimité reposant sur sa véritable base*, discours dédié à Charles X, suivi d'un *Essai sur le moyen général de prévenir les résultats, souvent funestes, de l'étude des sciences;* Paris, 1824, in-8°; — *Essai sur l'enchaînement des sciences considérées dans leurs rapports avec l'ordre social;* Avignon, in-8°; — *Esquisse du génie de la liberté;* 1830, in-8°; — *Vers à un méchant poëte qui critique tout;* et autres opuscules politiques, scientifiques et littéraires.

Son épouse, Mme Guérin de Roberty (*Marie*), s'est fait connaître par quelques nouvelles historiques et par *La sainte Baume et sainte Magdeleine;* Paris, 1838, in-8°, avec 2 grav. L—z—e.

Quérard, *La France littéraire.* — Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse.*

GUÉRIN (*Jean-Baptiste-Paulin*), peintre français, né à Toulon, le 25 mars 1783, mort à Paris, le 16 janvier 1855. Fils d'un serrurier, il apprit d'abord le métier de son père, et l'exerça à Marseille, où ses parents étaient venus s'établir, en 1794. Pendant son apprentissage, il avait fréquenté une école de dessin, et y avait fait des progrès extraordinaires. Tous ses loisirs il les passait à peindre. En 1802, les travaux de serrurerie venant à manquer chez son père, il prit activement ses pinceaux, bien décidé à ne plus les quitter. Un amateur, frappé de ses dispositions, lui commanda une copie de tableau, qu'il paya une centaine d'écus; avec cette petite somme Paulin Guérin vint à Paris. Ses ressources s'épuisèrent rapidement, il tomba malade, et il n'avait d'autre perspective que de reprendre la lime et le marteau quand, après son retour à la santé, il fut présenté à Gérard. Celui-ci lui donna quelques occupations, et vers 1805 il le fit entrer gratuitement dans l'atelier de Vincent; mais Guérin ne put y rester : il fallait vivre, et il revint chez Gérard préparer des toiles, barbouiller des fonds, peindre des fourreaux de sabre, des schakos, des gibernes, des satins, des velours, des broderies, etc. Guérin partageait avec sa famille ce qu'il tirait de ce labeur fastidieux et machinal. Cependant, las de ce travail sans gloire, il se mit à peindre secrètement un sujet dont il s'était inspiré dans la Bible, et en 1812 il exposa *Caïn après la mort d'Abel*, tableau plein d'énergie, qui eut un grand succès et qui fut acheté par le gouvernement. On y remarquait en effet une grande vérité de dessin, une certaine fermeté d'exécution et une admirable entente du clair-obscur. Denon lui proposa de peindre un plafond aux Tuileries. Guérin fit les cartons; mais les événements en empêchèrent l'exécution. En 1814 et 1815 il participa à la restauration des anciennes peintures de Versailles. En 1817 il exposa *Jésus mort et la Mère des douleurs, entourée des apôtres et des saintes femmes.* Ce tableau, destiné à l'église catholique de Baltimore, lui valut une médaille d'or. On vit encore de lui au salon, en 1822, *Anchise et Vénus*, acquis par le gouvernement; — en 1824, *Ulysse en butte au courroux de Neptune*, placé au musée de Rennes; — en 1827, *Adam et Ève exilés du paradis terrestre*, qui est un des bons tableaux de l'école française et fut très-remarqué à cette exposition; — en 1829, *La sainte Famille attristée par le pressentiment de la passion du Sauveur*, placée à la cathédrale de Toulon; — en 1833, *Trait de dévouement du chevalier Roze lors de la peste de Marseille en* 1720, placé à l'intendance sanitaire de Marseille; — en 1834, *Jésus en croix entre le génie du bien et du mal*, envoyé à l'église de La Nouaille, près de Sarlat; — en 1838, *Sainte Catherine*, placée à l'église Saint-Roch; et *La Rêverie;* — en 1844, *La Conversion de saint Augustin.* De plus, Paulin Guérin a fait un grand nombre de portraits, parmi lesquels on cite ceux de *Ch. Nodier* (1824), de *Lamennais*, de *Charles X*, du *marquis d'Elbée* (1827); de *l'amiral Truguet*, du *baron Hyde de Neuville* (1833), du *marquis de Dreux-Brézé* (1842), de M. *de Salinis*, alors évêque d'Amiens, et du *docteur Récamier* (1853). Il a peint aussi une *Anne d'Autriche*, régente, avec ses deux enfants, *Louis XIV et le duc d'Orléans*, et plusieurs des portraits de la galerie des maréchaux à Versailles. Sous la restauration, il avait été nommé directeur des études de dessin et de peinture à la maison d'éducation de la Légion d'Honneur de Saint-Denis. L. Louvet.

Paul Autran, *Éloge historique de Paulin Guérin* (Marseille, 1857). — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome IV, 1re partie, p. 200. — Soyer, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.*

* GUÉRIN (*Adolphe-Claude*), officier supérieur français, né à Mortagne, le 5 novembre 1805, tué devant Sébastopol, le 13 juin 1855. Son père était conservateur des hypothèques de sa ville natale. Il fit ses premières études à Caen, entra à l'École Polytechnique, puis le 1er oc-

tobre 1826, à l'École d'Application de Metz, en qualité d'élève sous-lieutenant du génie. Nommé lieutenant en 1830, il reçut la croix d'Honneur l'année suivante, et prit part à diverses expéditions en Algérie. Promu au grade de capitaine en 1832, il servit tour à tour en France et en Afrique. Étant chef du génie à Ghelma, qui lui doit ses principaux établissements, il poussa, en 1838, à la tête de quelques hommes, une reconnaissance stratégique contre les Haractas, et contribua à leur soumission. Ses travaux de fortification ont profité, en France, aux places de Sedan, de Bitche, de Condé et de Lyon. Il est l'inventeur du nouveau cavalier de tranchée aujourd'hui adopté par l'arme du génie et beaucoup plus ménager de la vie des hommes que l'ancien. La révolution de février 1848 le trouva à Lyon amendant le fort Lamotte, qui était le grand dépôt d'armes et de munitions de la place : sommé par la multitude de livrer ce dépôt, il répondit qu'il avait donné ordre de faire sauter le fort plutôt que de le rendre. Sa fermeté décida du salut de ce dépôt, qui fut remis intact au nouveau gouvernement. Guérin fut appelé par le suffrage de ses concitoyens du département de l'Orne à l'Assemblée constituante, où il fit partie de plusieurs commissions ; il fut nommé rapporteur du budget de la guerre pour 1849, soutint plusieurs amendements, et fit diverses propositions importantes. A l'expiration de son mandat, il rentra dans la vie militaire, fut nommé chef de bataillon au mois de mars 1850 et envoyé en Algérie, comme chef du génie de la subdivision de Tlemcen (province d'Oran). La position de la ville de Tlemcen lui ayant paru favorable à l'établissement d'une citadelle qui commanderait au Maroc, il fit adopter ses plans par le comité du génie, qui lui en confia l'exécution : moins de trois ans lui suffirent pour commencer et mener à fin ce bel ouvrage. Quand on organisa l'armée d'Orient pour faire la guerre à la Russie, en 1854, Guérin fut nommé directeur du parc et commandant de la réserve du génie; il déploya dans ces fonctions les talents d'organisateur et d'administrateur que l'on attendait de lui. Lors de l'incendie de Varna, il se signala par son calme énergique en dirigeant les sapeurs du génie. A la bataille de l'Alma, il était au centre de l'armée, à la tête de son parc, que les Russes canonnèrent un moment avec violence, prenant les prolonges du génie pour l'artillerie française. Arrivé devant Sébastopol avec l'armée victorieuse, il tint à cumuler un commandement de tranchée avec sa direction du parc, voulant partager les fatigues et les périls de ses camarades (1). Les actes de sang-froid et d'intrépidité abondent dans sa vie. Les soldats de l'armée d'Orient le surnommèrent, dans leur langage imagé : *Trompe la mort*, surnom qu'à force d'audace il devait à la fin démentir. Le grade de lieutenant-colonel lui fut conféré le 22 décembre 1854. Cinq jours après il reçut la croix d'officier de la Légion d'Honneur, qui fut bientôt suivie de celle d'officier de l'ordre ottoman du Medjedjé. Nommé chef d'état-major du génie au moment où le général Pélissier succéda au général Forey en qualité de commandant en chef du 1[er] corps ou corps de siége, Guérin eut alors la direction de tous les travaux de la gauche; sur ses instances réitérées, on se décida à faire cesser les incessants travaux en terre extérieurs du général Totdleben, qui peu à peu avaient presque changé les assiégeants en assiégés. Les Russes avaient construit entre autres, à la fin d'avril 1855, entre le bastion Central et le bastion du Mât, un ouvrage de contre-approche qui menaçait sérieusement les travaux français les plus rapprochés de la place et déjà était armé de neuf mortiers. Bientôt cet ouvraga serait devenu une place d'armes d'où les ennemis auraient pu faire des sorties. Après quelques hésitations, inspirées par le désir de ne pas sacrifier un grand nombre d'hommes pour obtenir un résultat qui lui semblait difficile et de moindre étendue que ne le voyait le génie, le général en chef Canrobert, cédant aux instances du colonel Guérin, vivement appuyé par le général Pélissier, donna l'ordre d'attaquer l'ouvrage, confiant la direction du génie au premier instigateur du projet. L'attaque eut lieu, sur trois colonnes, dans la nuit du 1[er] au 2 mai par un brillant clair de lune. Les troupes emportèrent la position, dont le colonel prit possession, avec ses sapeurs, sous un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie. Les parapets furent retournés avec une célérité inouïe contre l'ennemi, qui, n'ayant pas flanqué son ouvrage, ne pouvait battre d'enfilade les vainqueurs, ce qu'avait habilement prévu le chef d'état-major du génie. Le terrain conquis fut relié en arrière aux parallèles des assiégeants et 380 gabions furent posés sur les lignes tracées par Guérin. On s'était avancé d'un seul bond, par cette conquête, de 150 mètres vers le centre de la place. Le lendemain l'ennemi fit de vains efforts pour reprendre le terrain perdu. Un rapport et un ordre du jour rendirent justice aux talents et à l'intrépidité de Guérin. Quelques jours après cette affaire, qui modifia tout le système adopté jusque alors et rendit aux alliés une attitude décidément offensive, le général Canrobert remit le commandement en chef de l'armée au général Pélissier, qui, poursuivant avec ardeur l'œuvre commencée le 2 mai, ordonna l'attaque du cimetière, et chargea encore le colonel Guérin de la direction du génie. Cette nouvelle attaque commença le 22 mai; avec un premier résultat douteux, on n'était parvenu à occuper qu'une faible partie de la position, et bien des opinions penchaient pour l'a-

(1) La *Presse d'Orient* lui attribua, dans ce temps, un trait d'audace reproduit par tous les journaux français, qui prouve du moins ce dont on le croyait capable. Suivant cette feuille, il serait descendu la nuit, accompagné de deux zouaves seulement, dans la tranchée russe pour en étudier les détails.

bandon. Guérin insista pour que l'on conservât ce qui était pris et pour qu'on poursuivît l'attaque le lendemain. En présence de la certitude qu'il donnait de se maintenir, on se rangea à son avis; l'attaque fut reprise le 23 mai, et réussit complétement. Guérin fut de nouveau mentionné avec les plus grands éloges dans le rapport du général en chef, et son nom fut encore mis à l'ordre du jour de l'armée. Il avait conduit les travaux de la gauche jusqu'au pied pour ainsi dire de Malakoff, et venait de recevoir l'avis officieux de sa nomination au grade de colonel, quand, le 13 juin 1855, au matin, en passant, suivant son habitude de chaque jour, l'inspection des tranchées, monté souvent sur les banquettes et dépassant de la tête les parapets, il fut mortellement frappé à la tempe par une balle russe. Le colonel Jourjon et le général Niel rappelèrent sur sa tombe ses éclatants services dans ce siége héroïque. Ses restes mortels reposent au cimetière du Clocheton, auprès du général Bizot, son ami, et du lieutenant-colonel de La Boussinière, de la Sarthe, ses frères d'armes. Sa tombe est marquée par une croix portant ces simples mots : *Le brave Guérin*. Le colonel Guérin a laissé une correspondance précieuse concernant la campagne de 1854-1855, et un manuscrit relatif à des questions de physique et de chimie. H. L.

Archives de la guerre. — Documents particuliers.

*GUÉRIN (*Léon*), littérateur français, frère du précédent, né à Mortagne (Orne), le 29 novembre 1807. Il fit ses études aux lycées de Caen et d'Angers, entra dans l'administration de l'enregistrement et des domaines, l'abandonna presque aussitôt pour suivre la carrière des lettres, et vint à Paris, où il publia, à l'âge de vingt ans, un premier recueil de poésies, empreint des souvenirs du collége. En 1830 il présenta, sous le patronage de Casimir Delavigne, une pièce de théâtre en cinq actes et en vers, intitulée *Cromwell, ou la mort de Charles Ier*, qui, accueillie et mise sur-le-champ à l'étude, ne fut pourtant pas représentée. Il collabora ensuite au *Voleur*, à *La Mode*, au *Musée des Familles*, à la *Revue de Paris*, où il publia les *Souvenirs du dernier comte de Lyon;* à *L'Europe littéraire*, etc.; beaucoup de ses articles sont signés du pseudonyme : *Léonide de Mirbel*. Plusieurs des nouvelles qu'il avait fait paraître séparément, dans ces divers recueils, ont été réunies, en 1836, sous le titre de *Vieilles et nouvelles Histoires*, avec le pseudonyme de *Guérin-Dulion*. Il fonda, avec M. Lautour-Mezeray, le *Journal des Enfants ;* il y publia un grand nombre de contes et nouvelles, tant en prose qu'en vers. Il fonda ensuite la *Gazette des Enfants et des jeunes Personnes*, feuille hebdomadaire. M. Léon Guérin publia beaucoup d'ouvrages destinés à la jeunesse, dont les plus connus et ceux qui ont eu le plus d'éditions ont pour titres : *Les Voies naïves*, contes en vers destinés à l'éducation du comte de Paris; — *Simples récits historiques et moraux ;* — *Les bons petits Garçons ;* — *Les Jours de Bonheur ;* — *Le Tour du Monde* illustré, dix petits volumes; — *Le Conteur des petits Enfants*, huit petits volumes illustrés : *Enfants du Peuple*, *ou les fils de leurs œuvres*, *Physiologie des Enfants*, *Les jeunes Navigateurs*, *Les Jours de Congé*, *La Morale en images*, *Les Veillées du vieux Matelot*, *Histoire des Français*, *depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à Louis XVI*, destinée à la jeunesse (sous le pseudonyme de Léonide de Mirbel). En 1839 M. Léon Guérin fit, sous les auspices de la duchesse d'Orléans, un voyage littéraire en Allemagne, d'où il apporta le manuscrit de la traduction de la naïve tragédie de *Griseldis*, traduction due au professeur Millenet, de Gotha, que publia M. de Latour, secrétaire des commandements de M. le duc de Montpensier. L'*Histoire maritime de France*, qui depuis 1842 à 1851 a eu quatre éditions et qui forme maintenant six volumes in-8°, accompagnés de cartes et plans de batailles, valut à M. Léon Guérin, en 1847, le titre d'historien de la marine et la croix de la Légion d'Honneur. Comme suite à cet ouvrage *Histoire maritime de France*, l'auteur a publié *Les Marins illustres de la France* et *Les Navigateurs français*, 2 vol. grand in-8°; ce sont des études biographiques et des esquisses de voyages, accompagnées de notes et commentaires critiques; — les *Prêtres illustres de la France*, études biographiques sur quelques hommes du clergé français, in-8°, avec notes; — *Histoire de Toulon;* dans l'*Histoire des Villes de France*, publiée par Furne; — *Histoire de la dernière Guerre avec la Russie*, en partie à l'aide de la correspondance que lui a laissée le colonel du génie Guérin, son frère (ouvrage sous presse). H. L.

Doc. particuliers.

*GUÉRIN-MÉNEVILLE (*Félix-Édouard*), naturaliste français, né à Toulon, le 12 octobre 1799. Son père était ingénieur de la marine militaire, et présida à son éducation. En 1823 M. Guérin-Méneville s'initia à la zoologie, sous la direction de Cuvier, Latreille et Geoffroy-Saint-Hilaire. Il professa l'entomologie dans divers établissements, et en 1850 au Collége de France : chaque année il se rendait à Sainte-Tulle (Basses-Alpes) pour y faire un cours de sériciculture. Il est membre d'un grand nombre de sociétés scientifiques, littéraires, secrétaire du conseil de la Société d'Acclimatation et administrateur de la Caisse franco-suisse du Cheptel et de l'Agriculture. Ses principaux ouvrages sont : *Iconographie du règne animal de M. le baron Cuvier, ou représentation, d'après nature, de l'une des espèces les plus remarquables, et souvent non encore figurée, de chaque genre :* ouvrage pouvant servir d'atlas à tous les traités de zoologie; Paris, 1829, in-8° et in-4°; — *Iconographie des reptiles, ou collection de figures représentant les reptiles qui peuvent servir de types pour*

chaque degré d'organisation et de formes, avec des *détails anatomiques* dessinés sur pierre, accompagnés d'une *Explication des planches* donnant un *Résumé d'Erpétologie*, par le colonel Bory de Saint-Vincent; Paris, 1828, 52 planches; cet ouvrage fait partie *de l'Encyclopédie portative*; — *Iconographie des Mammifères, ou collection de figures représentant les mammifères qui peuvent servir de types pour chaque degré d'organisation et de forme*, et faisant le complément du *Résumé de Mammologie*; Paris, 1828, in-32, avec 48 pl.; — *Magazin de Zoologie, d'Anatomie comparée et de Paléontologie*; recueil destiné à faciliter aux zoologistes de tous les pays les moyens de publier leurs travaux, les espèces nouvelles qu'ils possèdent et à les tenir surtout au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science; Paris, in-8°, 1831-1844, 33 vol., avec 1767 planches; — *Genera des Insectes, ou exposition détaillée de tous les caractères propres à chacun des genres de cette classe d'animaux* (avec A. Percheron); Paris, 1835, 6 vol. in-8°, avec 60 pl.; — *Mémoire sur un insecte et un champignon qui ravagent les caféiers aux Antilles*; Paris, 1842, in-8°, avec 2 pl.; — *Études sur la Maladie de la Vigne et autres végétaux* (qui lui ont valu une médaille décernée par la Société d'Encouragement); — *Etudes sur les Vers à Soie*, résumées à l'Exposition universelle de 1855, qui lui ont valu une mention honorable et une médaille d'argent au concours de la Société impériale d'Acclimatation. Il a publié, en collaboration avec M. Eugène Robert, un *Guide de l'Éleveur des Vers à Soie, résumé du cours de sériciculture pratique fait à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle*; Paris, in-12, 1856; — *Production de la Soie, situation, maladies et amélioration des races du ver à soie*; in-8°, 1857; — *Notes sur les éducations pour graine qu'il conviendrait de faire pour atténuer les désastreux effets de l'épizootie des vers à soie*; Paris, in-8°, 1857. Enfin, M. Guérin a collaboré à l'*Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba*; — au *Voyage autour du Monde* du capitaine Duperrey; — au *Voyage aux Indes orientales* de Bellanger; — à l'*Encyclopédie moderne*; — à l'*Expédition de Morée*; — aux *Instructions pour le peuple* : cent traités sur les connaissances les plus indispensables; — aux *Planches de Seba*; — à la *Revue Zoologique*; — au *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle*; — à la *Collection des Suites à Buffon* et à divers autres recueils d'histoire naturelle. L—z—E.

Félix Bourquelot, *La Littér. franç.* — *Documents particuliers.*

* GUÉRIN (*Jules*), médecin français, né à Boussu (Belgique), le 11 mars 1801. Il fut reçu docteur à Paris en 1826. Il se livra de bonne heure à une étude approfondie des vices de conformation de la taille, créa, en 1834, un établissement orthopédique au château de la Muette à Passy, et remporta, en 1836, le grand prix proposé par l'Académie des Sciences sur les déviations de la colonne vertébrale. Il est membre de l'Académie de Médecine (section de pathologie médicale), chargé du service spécial des difformités à l'Hôpital des Enfants, et dirige avec un incontestable talent la *Gazette médicale* de Paris, dont il est un des fondateurs. On a de lui : *De l'Observation en Médecine*, thèse; 1815 et 1827; — *Rapport de la Commission chargée par M. le ministre de l'instruction publique de l'examen préparatoire de toutes les questions relatives à l'organisation de la Faculté de Médecine de Paris*; Paris, 1830, in-4°; — *Mémoire sur l'éclectisme en médecine*, précédé d'un *Rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris*; Paris, 1831, in-8°; — *Appréciation de la doctrine physiologique appliquée au choléra*; 1832; — *Mémoire sur l'établissement des bains de mer de Dieppe*; 1833, in-8°; — *L'Extension sygmoïde et la Flexion dans le traitement des déviations latérales de l'épine*, lu à l'Académie de Médecine en 1835; — *Moyens de distinguer les déviations simulées de la colonne vertébrale des déviations pathologiques*; 1836, présenté à l'Académie, et précédé de trois *Rapports*; — *Détermination rigoureusement scientifique des principes, méthode et procédés de l'orthopédie, sous le double rapport de la pratique et de la théorie*; 1837; — *Mémoire sur la cholérine considérée comme période d'incubation du choléra-morbus*; 1837, in-8°; ce travail, présenté à l'Académie, a obtenu le grand prix de clinique; il se compose de 16 vol. in-fol., de 100 tableaux et de 400 planches; il n'a pas encore été publié intégralement : l'auteur s'est borné à en communiquer de simples fragments à des sociétés savantes ou à en donner des extraits dans des recueils spéciaux; — *Mémoire sur une nouvelle méthode de traitement du torticolis ancien*; 1838, présenté à l'Académie des Sciences, le 2 avril 1838; Paris, 1839, et 2ᵉ édit., 1841; — *Mémoire sur l'étiologie générale des pieds-bots congénitaux*; 1838; lu à l'Académie, 2ᵉ édit., 1841, in-8°; — *Mémoire sur les variétés anatomiques du pied-bot congénital dans leurs rapports avec la rétraction musculaire*; 1839, in-8°; — *Mémoire sur les caractères généraux du rachitisme*; 1839, in-8°; — *Vues générales sur l'étude scientifique et pratique des difformités du système osseux*; 1839, exposées à l'ouverture des conférences cliniques sur les difformités, à l'Hôpital des Enfants de Paris; suivies du *Résumé général de la première série des conférences cliniques*; 1840, in-8°; — *Mémoire sur l'intervention de la pression atmosphérique dans le mécanisme des exhalaisons séreuses*; 1840; — *Mémoire sur l'étiologie générale des déviations latérales de l'épine*

par rétraction musculaire active; 1840, in-8°; — *Cas de luxation traumatique de la seconde vertèbre cervicale, datant de sept mois, et réduite par une méthode particulière;* — *Mémoire sur l'étiologie générale du strabisme;* 1841, 1843, in-8°; — *Nouvelles Recherches sur le Torticolis ancien, et sur le traitement de cette difformité par la section sous-cutanée des muscles rétractés;* — *Recherches sur les luxations congénitales*, exposées dans les conférences cliniques du 29 janvier et du 3 février 1841, à l'Hôpital des Enfants malades; in-8°; — *Mémoire sur le traitement des déviations de l'épine par la section des muscles du dos;* 1843, in-8°; — *Programme des conférences sur la chirurgie sous-cutanée*, ouvertes à l'Hôpital des Enfants de Paris; 1844, in-8°. L—z—E.

Sachaille (Lachaise), *Les Médecins de Paris*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

GUÉRIN. *Voy.* BOUSCAL (*Guyon* DE).

GUÉRINEAU DE SAINT-PÉRAVY (*Jean-Nicolas-Marcelin*), polygraphe français, né à Janville (Beauce), le 12 octobre 1735, mort à Liége, en 1789. Collaborateur du marquis de Mirabeau et de Dupont (de Nemours) au *Journal de l'Agriculture et du Commerce*, il se livrait avec succès à la littérature lorsqu'en 1779 une affaire d'honneur l'obligea de se réfugier en Belgique. Il y essaya du théâtre, du journalisme, de la poésie, mais sans succès, et mourut d'ennui et de détresse. Il était au surplus très-paresseux, et comme il le dit lui-même, « fait pour le présent, il négligeait l'avenir ». Puis, il ajoutait :

Que m'importent à moi ces chefs-d'œuvre si beaux,
Produits dans les accès d'une céleste ivresse!
Valent-ils les douceurs d'un indolent repos
Et les rêves de ma paresse?

On a de lui sept volumes sur la politique, l'agronomie, l'horticulture; ils contiennent aussi de nombreuses poésies en tous genres; odes, épîtres, stances, idylles, élégies, romances, épigrammes : on y remarque, entre autres, des *Stances sur la Vie;* — *Philène et Laure*, idylle; — *Épître sur la Consomption*; Londres et Paris, 1761, in-8°; — *La Foiropédie;* 1761; — *Lucrèce et Tarquin*, romance; — *L'Optique, ou les Chinois à Memphis;* Londres et Paris, 1763, 2 parties, in-12: J.-J. Rousseau lui-même l'attribuait à Voltaire; — *Traité de la Culture de différentes Fleurs* (des narcisses, des tubéreuses, des giroflées, etc.); Paris, 1765, in-12; — *Stances sur une infidélité;* Londres, 1766, in-12; — *Mémoire sur les effets de l'impôt indirect, sur les revenus des propriétaires de biens-fonds;* Londres et Paris, 1768, in-12; — *Zaluka et Joseph*, héroïde suivie de *La Nouvelle Betzabée* et de quelques autres pièces; Paris, 1769, in-8°; — *Ode sur l'Érection de la Statue du prince Charles de Lorraine;* Bruxelles, 1772, in-8°; — *Le Poëte voyageur et impartial, ou journal en vers*, accompagné de notes et prose; Liége, 1783 et 1784, in-12; — *Principes du Commerce opposé au trafic*, développé par un homme d'État; 1787, in-12; — — *Plan de l'Organisation sociale, divisée dans ses trois parties essentielles;* Paris, 1790, 2 vol. in-8°; — *Les deux Femmes*, comédie représentée avec succès à Liége; et quelques pièces publiées dans l'*Almanach des Muses*.

E. DESNUES.

B. Vincent, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 253.

* GUERINI ou GUERRIERI (*Giovanni-Francesco*), peintre de l'école romaine, né à Fossombrone (duché d'Urbin), travaillait dans sa patrie dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut élève ou au moins imitateur de Michel-Ange de Caravage. On voit de lui dans l'église des Philippins de Fano plusieurs traits de la vie de saint Charles Borromée et le *Songe de saint Joseph;* dans ces peintures, on reconnaît une tendance à adoucir le coloris outré et heurté du Caravage. A Fossombrone, on remarque, entre autres ouvrages du Guerini, une *Sainte Irène pansant les blessures de saint Sébastien*, tableau qui approche beaucoup du style du Guerchin. Ses têtes de femme se ressemblent toutes, parce qu'il prenait toujours pour modèle une femme qu'il aimait. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

GUÉRINIÈRE. *Voy.* ROBICHON DE LA GUÉRINIÈRE.

GUERNIER. *Voy.* DUGUERNIER.

* GUÉRINOIS (*Jacques-Casimir*), théologien français, né à Laval, en 1640, mort à Bordeaux, le 24 septembre 1703. A seize ans, Guérinois fit profession d'observer la règle de Saint-Dominique. Il étudiait alors les belles-lettres au couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris. Il fut ensuite professeur de théologie à Bordeaux. On a de lui *Clypeus Philosophiæ Thomisticæ contra veteres et novos ejus impugnatores;* Bordeaux, 1703, in-8°. C'est un écrit dirigé principalement contre les cartésiens. B. H.

Échard, *Script. Ord. Præd.*, t. II, p. 769. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III, p. 19

GUERLE. *Voy.* DEGUERLE.

* GUERNERIO DELLI BERNI, chroniqueur italien du quinzième siècle, né à Gubbio (marche d'Ancône). Il était de famille noble, et vivait à la cour de Federigo, comte de Monte-Feretro, puis duc d'Urbin, auquel il dédia en 1672 une chronique de la marche d'Ancône. Le récit de Guernerio commence en 1350 et s'arrête à 1472. Muratori l'a insérée dans ses *Scriptores Rerum Ital.*, t. XI. L—z—E.

Biografia universale, édit. de Venise.

GUERNES ou GARNIER DE PONT-SAINT-MAXENCE, poëte anglo-normand, vivait dans le douzième siècle. Né dans la ville de Pont-Saint-Maxence (Beauvaisis), il devint ensuite moine de Canterbury, et composa une *Vie de saint Thomas Becket* en vers anglo-normands. Il la commença deux ans après la mort du prélat, en 1172, et l'acheva en 1175. On n'a pas d'au-

très détails sur sa vie, et on ne connaît pas de lui d'autre ouvrage. La *Vie de saint Thomas Becket* est surtout importante au point de vue philosophique, et a été publiée par Emmanuel Bekker, d'après un manuscrit de Wolfenbüttel : *Leben des h. Thomas von Canterbury;* Berlin, 1838, in-8°. Z.

Wright, *Biographia Britannica literar.*, t. II. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII.

GUERNIERI ou **WERNER** (Le duc), fameux chef de condottieri, commanda en Italie de 1343 à 1348. Il était d'origine allemande, et l'on ne sait de quel droit il portait le titre de *duc*. Il combattait avec assez de fidélité et de courage au service des Pisans, de 1340 à 1343; et lorsque ces derniers eurent fait la paix avec les Florentins et Visconti, seigneur de Milan (16 novembre 1343), il rassembla les soldats licenciés par les deux partis, et s'engagea à leur payer une solde avantageuse s'ils voulaient rester unis et le reconnaître pour chef. Il y réussit facilement, car pour la plupart d'entre eux la guerre était leur seul métier. Guernieri ne se proposait pas de faire des conquêtes, mais seulement de frapper des contributions partout où il en trouverait le moyen. En sortant de Pise, sa troupe, qu'il nomma *la grande Compagnie*, était forte de deux mille chevaux, mais de toutes parts de nombreuses recrues vinrent se ranger sous ses drapeaux. Il marcha aussitôt vers Sienne, dont il mit le territoire au plus affreux pillage : les maisons furent saccagées, le bétail enlevé et les habitants soumis aux plus cruelles tortures s'ils refusaient leur argent. Les Siennois essayèrent en vain de résister. Outre la supériorité du nombre, les aggresseurs avaient une habitude des armes que ne pouvaient avoir des miliciens rassemblés à la hâte. Guernieri offrit cependant d'évacuer le territoire de Sienne moyennant la somme, assez faible, de douze mille florins. Elle lui fut payée aussitôt; il se jeta alors sur Monte-Pulciano, Città-di-Castello et Pérouse; ces trois villes furent à leur tour obligées de se racheter. Après avoir désolé le Patrimoine de Saint-Pierre, Guernieri traversa la Romagne en la mettant à feu et à sang. Cette province était alors divisée entre un grand nombre de petits tyrans, ennemis les uns des autres : ils offraient de l'argent à Guernieri pour ruiner chacun son adversaire; puis ils étaient à leur tour forcés par leur condottier à lui payer leur propre rançon. Francesco dei Ordelaffi, seigneur de Forli, Malatestino de Malatesti, seigneur de Rimini, Ferrantino Malatesta, seigneur de Cesena, furent ainsi tour à tour aidés et rançonnés par la grande Compagnie. Une licence effrénée régnait dans le camp des brigands qui la composaient. Aucun crime, aucune cruauté ne les arrêtaient; leurs chefs applaudissaient à ces excès, afin de gagner l'affection de leurs soldats et d'attirer de nouvelles recrues. Guernieri lui-même se qualifiait d'*ennemi de Dieu, de la pitié et de la miséricorde*. Il avait fait graver ces titres odieux sur une plaque d'argent qu'il portait sur la poitrine.

Appelé par les exilés de Bologne pour les aider à recouvrer la liberté de leur patrie, Guernieri préféra traiter, moyennant soixante mille livres, avec Taddeo de Pepoli, qui s'était emparé du souverain pouvoir dans cette ville. Il envahit ensuite les territoires de Modène, de Reggio et de Mantoue; mais là il vit venir à sa rencontre le marquis d'Este, les Gonzague, Mastino della Scala, Luchino Visconti et même Pepoli avec des forces considérables. La crainte d'une défaite, qui eût été sans lendemain pour lui et ses bandits, l'empêcha de livrer bataille. Il parlementa, et consentit, moyennant une grosse somme d'argent qui lui fut payée par les princes lombards, à conduire en Allemagne sa formidable troupe et à la distribuer en détachements assez faibles, pour ne plus inspirer d'effroi aux provinces qu'il traverserait. Ces conventions furent exécutées de part et d'autre, et jusqu'à ce que Guernieri et les siens eussent dissipé dans le jeu et la débauche l'argent amassé par le pillage, ils ne reparurent plus en Italie.

En 1348, Guernieri offrit ses services au roi Louis de Hongrie, qui allait à Naples venger son frère André, assassiné par Jeanne, sa femme, et Louis de Tarente, cousin et amant de cette reine. Louis de Hongrie, après avoir fait la conquête du royaume de Naples sans coup férir, congédia ses mercenaires. Guernieri s'empressa de réunir les gens de guerre licenciés, et en forma une compagnie nouvelle, qui, plus régulièrement organisée que la première, devait plus longtemps aussi répandre la terreur en Italie. Guernieri entra par Terracine dans les États du pape, et les ravagea, bravant les foudres pontificales. Il se mit ensuite à la solde de Jeanne, et l'assista contre les Hongrois; mais il se laissa surprendre à Carneto par le comte Conrad Wolfart de Souabe, général de Louis de Hongrie, et passa sous les drapeaux de son vainqueur. Cependant, lassé de carnage, gorgé de richesses, il accepta une belle seigneurie dans la marche d'Ancône, où il devint le chef d'une famille qui joua un grand rôle dans l'histoire de son pays. La retraite de Guernieri n'entraîna pas la dissolution de sa bande. Il céda ou vendit son commandement à deux de ses lieutenants, le comte Lando de Souabe, et Gianni d'Ornich, qui menèrent la grande Compagnie dans l'Italie septentrionale et y continuèrent le brigandage.

A. d'E—p—c.

Giovanni Villani, *Hist.*, t. XII, p. 883-994. — *Cronica di Pisa*, t. XV, p. 1012. — *Istorie Pistolesi*, p. 487. — Andrea Dei, *Cronica Sanese*, t. XV, p. 105. — *Cronica Riminese*, t. XV, p. 900. — *Cronica di Bologna*, t. XVIII, p. 387. — *Cortusiorum Historia*, lib. VIII, cap. X, p. 909. — *Cronica Estense*, t. XV, p. 408. — Domenico de Gravina, *Chron.*, p. 586-599. — Bonfini, dec. II, lib. X, p. 2-3. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. V, p. 370-376; t. VI, p. 34.

** **GUERNON-RANVILLE** (*Martial-Annibal*, comte DE), l'un des derniers ministres de

Charles X, est né à Caen, le 2 mai 1787. Il entra dans les vélites de la garde impériale, mais renonça bientôt au service militaire, et suivit quelque temps le barreau de Caen. Lors du débarquement de Napoléon en 1815, il passa à Gand à la tête d'une compagnie de volontaires royaux, puis il revint en France protester, par un vote énergique, contre l'acte additionnel et le pouvoir dont il émanait. M. de Guernon-Ranville fut nommé, en 1820, président du tribunal civil de Bayonne, puis avocat général à Colmar; en 1822 il fut appelé aux fonctions de procureur général à Limoges, d'où il passa en 1826 en la même qualité à la cour royale de Grenoble, et en 1829 à celle de Lyon. Il se fit remarquer dans ces divers postes par ses talents, par une intégrité rigide et éclairée, et par l'activité de son zèle pour l'administration de la justice. Ces qualités avaient fixé dès longtemps sur lui l'attention du gouvernement royal, pénétré de la nécessité de s'entourer d'hommes habiles et énergiques pour lutter contre les orages que les passions politiques, fortifiées par sa propre imprévoyance, accumulaient autour de lui. Dans son discours d'installation à la cour royale de Lyon, M. de Guernon-Ranville se déclara franchement *contre-révolutionnaire*, qualification à laquelle il n'attachait d'ailleurs aucun sens rétrograde, car personne n'avait plus constamment professé l'amour des institutions constitutionnelles. Ce fut à cet incident qu'il dut d'entrer dans le cabinet du 8 août 1829, comme ministre de l'instruction publique (18 novembre), en remplacement de M. de Montbel. M. de Guernon-Ranville marqua par des règlements sages et utiles la courte durée de son administration. Il améliora le sort des instituteurs et de leurs veuves, et fit rendre, le 14 février 1830, une ordonnance qui étendait libéralement à toutes les communes du royaume le bienfait de l'instruction primaire. Ces vues généreuses furent malheureusement bientôt entravées par les événements qui amenèrent la chute du régime de la restauration. Le comte de Guernon-Ranville combattit avec vigueur le projet d'adresse des 221, comme exprimant une improbation prématurée, et par conséquent injuste, contre le ministère; il s'éleva avec la même chaleur, au sein du conseil, contre le parti extrême de la dissolution d'une chambre dont la majorité, malgré le caractère évident de son opposition, ne lui paraissait pas animée d'un sentiment d'hostilité déclaré contre le trône. Lors de la discussion du projet des ordonnances de Juillet, M. de Ranville se prononça contre ces mesures extrêmes, et démontra que rien, dans l'état actuel des choses, n'en justifiait la nécessité. Quand la royauté vaincue fut contrainte à capituler devant l'insurrection populaire, le comte de Ranville se rendit à Saint-Cloud comme ses collègues, et repoussa avec énergie l'idée d'une transaction avec le parti révolutionnaire, qui dans son opinion n'aurait d'autre effet que de reculer de quelques mois la chute de la monarchie. Après le départ de la famille royale pour Rambouillet, il dut pourvoir à sa sûreté personnelle, et prit à pied, avec M. de Chantelauze, la route de Tours, où ils supposaient que le roi avait l'intention de se rendre pour y établir momentanément le siége du gouvernement. Ils furent arrêtés à l'entrée de la ville et conduits, avec M. de Peyronnet, au donjon de Vincennes, dans la nuit du 25 au 26 août. Quoique M. de Guernon-Ranville n'eût pas approuvé l'adoption des ordonnances de Juillet, il ne crut pas devoir devant la cour des pairs séparer son système de défense de celui de ses collègues, et fut frappé d'une condamnation à la prison perpétuelle. Mais, après six ans environ de captivité au fort de Ham, il profita du bénéfice de l'amnistie accordée par le roi Louis-Philippe, et se retira dans la tour de Ranville près de Caen, qu'il a constamment habitée depuis lors.

Cet ancien ministre de Charles X fut au nombre des Français qui portèrent, en décembre 1843, au duc de Bordeaux, à Londres, l'hommage de leurs sentiments de fidélité. M. le comte de Ranville a écrit des mémoires curieux, mais encore inédits, sur les principales circonstances de sa vie ministérielle, et notamment sur les débats relatifs à l'expédition d'Alger et sur la discussion des ordonnances qui ont amené la révolution de Juillet.

A. Boullée.

Guernon-Ranville, *Mémoires* (inédits). — *Documents particuliers.*

* **Gueroand** (*Guillaume*), médecin français, vivait au commencement du seizième siècle. Il étudia la médecine à Caen, sous Jean Conlif et Noël Étienne. Il pratiqua son art avec succès, et suivit en 1501 les armées françaises en Italie. A son retour il fit paraître plusieurs écrits, dont le principal est un commentaire sur l'ouvrage supposé d'Æmilius Macer, *De Virtutibus Herbarum*. Le livre de Gueroand parut sans date, in-8° et in-4°, orné de soixante-dix-sept planches sur bois, très-médiocres; quoique destiné spécialement à l'instruction des jeunes médecins, il ne contient rien de nouveau. La distinction que l'auteur fait de la *mentagre* et du mal vénérien montre qu'il était assez bien renseigné sur l'origine de cette dernière maladie.

L—z—e.

Reinesius et Daumius, *Epistolæ* VIII et IX. — *Dictionnaire historique* (1822). — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, t. I, p. 322. — Dessessarts, *Les Siècles littéraires.*

Guéronnière. *Voy.* Laguéronnière.

Gueroult (*Guillaume*), en latin *Guillermus Guervaldus*, littérateur français du seizième siècle, né à Caen, vivait encore à Lyon en 1569. Il apprit la médecine dans sa ville natale, et étudia ensuite la botanique. Il voyagea quelque temps en Italie, s'arrêta à Genève, d'où suivant de Bèze sa vie scandaleuse le fit chasser. Il se rendit à Lyon, où il changea de conduite,

et vécut tranquillement de la révision et de la correction des nombreux ouvrages de science et de théologie qui s'y imprimaient alors. Il fit aussi plusieurs traductions. On connait de lui : *L'Histoire des Plantes*, mise en commentaires; Lyon, 1548, in-4°. C'est une traduction incomplète de l'*Historia Plantarum* de Laurent Fuchs; — *Description philosophale de la Nature des Animaux*, en rimes, 2 liv.; Lyon, 1548-1550, avec figures; — *Chansons spirituelles*, mises en musique par Didier Lupi second; Paris et Lyon, 1548, in-8°; — *Emblèmes*, 1er livre; Lyon, 1550, in-8°, avec figures; — *Sentences des bons auteurs grecs et latins*, traduites en rhythme françoise, suivies de celles *de Cicéron*, traduites par Pierre Lagnier, de Compiègne; — *L'Hymne du temps et de ses parties; assavoir de Lucifer et de l'Aurore, du jour, de la nuit, des heures, de janvier, février et des autres mois de l'an; avec leurs pourtraits, sortis de l'invention de maître Bernard Salomon, excellent peintre et tailleur d'histoires*; Lyon, 1552-1560, 2 vol. in-4°; — *Chroniques et Gestes admirables des Empereurs de Rome jusqu'à Charles V;* Lyon, 1552, 2 vol. in-4°. « Le premier tome est depuis Jules César jusqu'à Charlemagne. Le second décrit ceux qui régnèrent en Occident après la division de l'empire, faite par Michel Curopalates avec Charlemagne; — le premier livre des *Narrations fabuleuses, avec le discours de la vérité et Histoire d'icelles, ecrites premièrement en grec, par Palephatus, puis en latin, par Philippus Phasianinus, Bouloignois, et de latin en prose françoise, par le dit Gueroult, où sont ajoutees aucunes œuvres poétiques du même traducteur; assavoir Prière de Jonas le Prophète, étant au ventre de la baleine; Ode à Philippe Le Comte, baron de Nonnant en Normandie;* — *Congratulation à Joachim du Bellay, sur sa* Lyre chrétienne; deux *Odes ;* cinq *sonnets ;* Lyon, 1558, in-4°. La Fontaine a emprunté quelques traits aux *Narrations* de Gueroult : le passage suivant en est une preuve, et donne une idée de la manière du fabuliste normand. Il s'agit des *Animaux malades de la peste ;* l'âne fait sa confession au milieu de l'assemblée des animaux : il raconte qu'un jour son maître l'emmena à la foire ;

Mais arrivé, jeun il me laisse là,
Et s'en va droit à la taverne boire.
Marri j'en fus (car celui qui travaille
Par juste droit doit avoir à manger) :
Où je trouvai, pour le compte abréger,
Ses deux souliers remplis de bonne paille.
Je la mangeai, sans le su de mon maître :
En ce faisant, j'offensai grandement :
Dont je requiers pardon très-humblement,
N'espérant plus telle faute commettre.
— O quel forfait ! ô la fausse pratique
Ce dit le loup fin et malicieux.
Au monde rien n'est plus pernicieux
Que le brigand ou larron domestique.
Comment ! la paille aux souliers demeurée
De son seigneur, manger à belles dents !
Et si le pied eût été là dedans,
Sa tendre chair eût été dévorée !

Le dénoûment est le même dans les deux auteurs. Quoique le récit de l'âne soit plus comique dans La Fontaine, on ne peut contester à Gueroult beaucoup de simplicité dans le récit. — On a enfin de Guéroult une traduction française de la rapsodie politique de Giovanni-Pietro Cermenati : *De recta Regnorum et Rerum publicarum Administratione*, ouvrage très-médiocre, dont Du Verdier donne de longs extraits : cette traduction est intitulée : *Discours de la droite Administration des Royaumes et des Républiques, en quarante-deux chapitres;* Lyon, 1561 ; — *Huictains françois pour l'illustration, interprétation et intelligence des figures et pourtraits de l'Ancien Testament;* Lyon, 1565, in-8°. E. D—s.

Th. de Bèze, *Vita Calvini*. — Reinesius et Daumius, *Epist.* VIII et IX. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, t. I, p. 328; IV, 86-102.

GUEROULT (*Pierre-Claude-Bernard*), connu sous le nom de *Gueroult aîné*, érudit français, né à Rouen, le 7 janvier 1744, mort à Paris le 11 novembre 1821. Il était professeur au collége d'Harcourt lorsque éclata la révolution. Il en embrassa les principes, et fit, avec son frère, hommage à l'Assemblée constituante d'un plan d'éducation et d'enseignement national (22 octobre 1790). La Convention lui accorda, comme homme de lettres, une gratification de trois mille francs. Lors de l'ouverture des écoles centrales, il entra dans l'instruction publique, et devint successivement, sous l'empire, proviseur du lycée Charlemagne à titre de conseiller titulaire de l'université, directeur de la nouvelle École normale, chevalier de l'ordre de la Réunion; il fut décoré de la Légion d'Honneur par Louis XVIII, en 1814. Il conserva sa place pendant les Cent Jours; mais il fut destitué lors de la seconde Restauration. On a de lui : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline;* 1785, in-8°; 2e édition, Paris, 1809, 2 vol. in 8°, avec le texte latin. « Les différents morceaux qui composent cette traduction, dit La Harpe, sont choisis avec goût, classés avec méthode. Le style est très-heureusement adapté aux objets qui sont traités, et suppose une égale connaissance des deux langues. » — *Tome VIII de la traduction des œuvres de Cicéron* (avec son frère). Cette traduction, dirigée par Clément de Dijon et Desmeuniers, fut publiée à Paris, 1783-1789, 8 vol. in-12, ou 3 vol. in-4°. Le tome dû à MM. Gueroult frères contient la *Harangue sur les réponses des aruspices*, celle *pour Sextus*, les *Plaidoyers pour Plancius* et *pour Célius*, et l'*Invective contre Vatinius;*— *Constitution des Spartiates, des Athéniens et des Romains ;* 1794, in-8° ; — *Nouvelle Méthode pour étudier la Langue Latine*, suivant les principes de Dumarsais; 1798-1799, in-8°, ouvrage fréquemment réimprimé; la 6e édition a paru en 1805, in-12; — *Histoire naturelle des Animaux de Pline* avec le texte en regard; Paris, 1803, 3 vol. in-8°;

— *Grammaire Française;* Paris, 1806, in-12, plusieurs fois réimprimée; — *Discours choisis de Cicéron*, traduction nouvelle, avec le texte en regard; Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Les discours contenus dans ces deux volumes sont : *le Plaidoyer pour Sextus Roscius;* — la Verrine *de Signis*, — celle *de Suppliciis;* — la *Harangue du peuple* prononcée par Cicéron, après son retour de l'exil; — le *Plaidoyer pour Milon;* — le *Remercîment à César*, au sujet du rappel de Marcellus, le *Plaidoyer pour Ligarius*, les 2ᵉ, 9ᵉ et 14ᵉ *Philippiques*. E. D—s.

La Harpe, *Correspondance*. — Le même, *Cours de Littérature*. — Quérard, *La France littéraire*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1821.

GUEROULT (*Pierre-Remy-Antoine-Guillaume*), érudit français, frère du précédent, né à Rouen, le 16 janvier 1749, mort le 14 décembre 1816. Il étudia au collége d'Harcourt, et professa successivement au collége Louis-le-Grand (1769, 1774) et au collége des Grassins. En 1794 il fut attaché au bureau de la police. Plus tard il écrivit dans le *Journal de Paris*. Sous l'empire, il occupa successivement la chaire d'éloquence latine au lycée Napoléon, puis celles de l'éloquence latine au Collége de France et à la Faculté des Lettres. Il reçut du roi Louis XVIII la décoration de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Origine de la république une et indivisible*, pièce dramatique, présentée à la Constituante; Paris, 1790; — *Dictionnaire abrégé de la France monarchique;* Paris, 1802, in-8°. Ses autres ouvrages, composés et publiés avec son frère, se trouvent à l'article précédent. Il a laissé en manuscrit la traduction de plusieurs *Discours de Cicéron* et un opéra, *Étéocle et Polynice*, non représenté. E. D—s.

Quérard, *La France littéraire*. — Mahul, *Annuaire nécrologie de* 1821, article de *Gueroult aîné*.

* **GUEROULT D'UBERVILLE** (*Nicolas-François*), né à Abbeville, 17 septembre 1768, est l'un des gardes du corps qui, dans les journées des 5 et 6 octobre 1789, opposa une énergique résistance à la multitude qui vint outrager la famille royale jusque dans le palais de Versailles. Gueroult d'Uberville revenait de porter un ordre : il se fraye avec effort un passage au milieu des groupes qui investissaient le palais; il reçoit à la tête un coup violent, et tombe. Mais apercevant le danger qui menaçait la reine, dont la foule hurlait le nom en se précipitant vers ses appartements, d'Uberville se relève, atteint l'une des portes d'entrée, qu'on lui ouvre de l'intérieur et qu'on referme malgré les assaillants. Il monte dans l'antichambre de la reine, avertit les femmes de service, et la reine, qui entend son récit confirmé par les imprécations de la populace, se précipite, demi-vêtue, vers la chambre du roi, qui au même instant venait par une issue dérobée au secours de cette princesse. D'Uberville barricade les portes avec des meubles, et l'épée à la main reconduit le roi jusqu'à l'appartement où l'auguste famille se réunit. D'Uberville, blessé et que son courage seul avait soutenu, tombe sanglant aux pieds de leurs majestés. La reine le fait secourir et panser dans le palais même, où il subit l'opération du trépan. Louis XVI le nomma chevalier de Saint-Louis et brigadier des gardes du corps. Le brevet de l'ordre mentionne l'importance du service. La reine lui fit écrire par sa première femme de chambre de service, Mᵐᵉ Thibaut, en lui annonçant qu'une pension de 1,000 livres lui était accordée. Cette lettre et le brevet de nomination de *chevalier de Saint-Louis* attestent cette belle action, qu'on retrouve authentiquement signalée dans les pièces de l'enquête sur les journées d'octobre, faite au Châtelet. La famille Gueroult d'Uberville existe encore en Picardie.

De Pongerville.

Les Procès-verbaux et enquêtes du Châtelet et les journaux de Picardie.

* **GUEROULT** (*Adolphe*), publiciste français, né à Radepont (Eure), en 1810. Son père, ancien membre du conseil du commerce et des manufactures, a été le fondateur des premières filatures élevées dans la vallée d'Andelle. Ses études achevées, le jeune Gueroult entra en 1830 dans la société saint-simonienne. Après la dispersion des saint-simoniens, Bertin l'aîné lui donna une mission en Espagne, où il resta une année, tantôt à Madrid, tantôt dans les provinces, et d'où il écrivait une correspondance qui fut insérée dans le *Journal des Débats*. Il voyagea ensuite en Italie, et publia pendant six ans, dans le *Journal des Débats*, d'assez nombreux articles sur *Fourier et son école*, sur *l'Espagne*, sur *Venise et la Lombardo-Vénétie*, sur *la question des prisons*, etc. M. Guizot le nomma, en 1842, consul à Mazatlan (Mexique), puis à Jassy, en 1847. Destitué après la révolution de février 1848, il défendit néanmoins le gouvernement issu de cette révolution dans *Le Crédit* et dans *La République*. Depuis le 2 décembre 1851 il s'est occupé à peu près exclusivement de l'étude des questions industrielles, et devint un des rédacteurs les plus actifs du journal *L'Industrie*. Il est depuis 1852 sous-chef de bureau à la société du Crédit foncier de France. On a imprimé de lui séparément : *Lettres sur l'Espagne;* Paris, 1838, in-8°; — *De la question coloniale en* 1842; *les Colonies françaises et le sucre de betterave;* Paris, 1842, in-8°. L. Louvet.

Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — *Renseignements particuliers.*

GUERRA (*Giovanni*), peintre, architecte et graveur de l'école de Modène, né dans cette ville, en 1544, mort en 1618. Il fut un des deux artistes qui présidèrent aux travaux commandés à Rome par Sixte V. Son compagnon et son ami fut Cesar Nebbia, d'Orvieto. Doués d'une égale fécondité d'invention, jointe à une grande habileté d'exécution, sachant confier à chacun de leurs aides des travaux en rapport avec leur capacité, ces deux artistes convenaient merveilleusement au caractère impatient de Sixte V; aussi dans l'es-

pace de cinq années, menèrent-ils à fin les immenses peintures de la chapelle Sixtine à Sainte-Marie-Majeure, de la bibliothèque du Vatican, de la Scala-Santa et des palais du Quirinal, du Vatican et de Latran, comme toute chose. Comme architecte, Guerra a donné les dessins de l'église San-Andrea-delle-Fratte, à l'exception de ceux de la coupole et du clocher, qui sont du Borromini, et de la façade, qui n'a été construite qu'en 1826, sur les plans de Valadier. Giovanni était frère de deux autres habiles artistes, Gasparo et Giovanni-Battista Guerra.

Il y eut à Modène, vers la même époque, un autre peintre, nommé également Giovanni Guerra, qui peut-être appartenait à la même famille. Il avait peint en 1625, au chœur de l'église des Bénédictins, quelques figures de saints tellement médiocres qu'on les a badigeonnées en 1697.

E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Baglione, *Vite de Pittori, Scultori e Architetti dal 1572 al 1642*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali de Belle-Arti*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

* **GUERRA** (*Giovanni-Andrea*), sculpteur italien, né à Bologne, en 1568, mort en 1640. Dans sa patrie, on ne connaît guère de lui qu'un ornement d'autel à S.-Bartolommeo; mais à Modène il a modelé, de 1623 à 1626, plusieurs statues pour l'église et le monastère des Bénédictins, telles qu'un *Saint Benoît donnant à saint Maur la règle de son ordre* et la *Conception de la Vierge avec deux anges en adoration et deux autres soutenant une couronne*.

E. B—N.

Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Lazzarelli, *Vita del P. Giovanni-Crisostomo Barbieri Fontana*, manuscrit de la *Biblioteca Estense*.

GUERRAPAIN (*Claude-Thomas*), astronome français, né à Méry-sur-Seine, le 21 décembre 1754, mort à Troyes, le 17 mars 1821. Il fit ses études au collége de Troyes, son droit à Reims, et fut reçu avocat à Paris, en 1781. Nommé bailli de sa ville natale, il conserva cette charge jusqu'à la révolution, où il fut élu procureur syndic d'Arcis, puis administrateur de l'Aube. Sous le consulat, il fut appelé au conseil général du même département, mais il refusa toutes places salariées, qui l'eussent éloigné de son goût pour les sciences naturelles. Il s'adonnait surtout à l'amélioration des prairies artificielles et à l'agriculture. Il possédait au moins neuf cents ruches. En 1807, la Société d'Agriculture de la Seine lui décerna une médaille d'encouragement en or. Lors de l'invasion des coalisés en 1815, Guerrapain vit ses propriétés dévastées et les fruits d'une vie entière d'études et de soins violemment anéantis. Lui-même fut forcé de chercher un réfuge à Troyes. Il s'y fixa, dans le faubourg de Preize, et, fécondant par son expérience les débris de sa fortune, il créa encore de belles serres et une riche pépinière. Lorsqu'il mourut, il était membre de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, et correspondant des Sociétés d'Agriculture de Paris, de Châlons-sur-Marne et de Provins. On a de lui : *Notice sur la culture du sophora, du platane et de l'aune*; Paris, 1809, in-8°; — *Almanach des Roses*, dédié aux dames; Paris et Troyes, 1811, in-8°.

L—z—E.

Dr Bédor, *Notice nécrologique sur Claude-Thomas Guerrapain*; Troyes, 1822, in-8°. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GUERRAZZI** (*François-Dominique*), littérateur et homme d'État italien, naquit à Livourne, en 1805. Il étudia le droit à l'université de Pise, et consacra ses moments de loisir à la culture des lettres. Une tragédie de *Priam* et une *Ode* à lord Byron furent ses premiers essais littéraires. En 1828, il fut condamné à un exil de six mois pour avoir prononcé l'éloge de Cosme del Fante. A la suite de cette condamnation, un de ses parents, Pierre Guerrazzi devint fou, et tenta de se donner la mort, le 7 janvier 1830. La sympathie que Guerrazzi montra pour les révolutionnaires du dehors lui valut en 1831 et en 1834 plusieurs emprisonnements. Au commencement de 1848 M. Guerrazzi fut arrêté, dans les circonstances suivantes, dont il s'est fait lui-même l'historien, dans un livre publié en 1851. Le 7 janvier, jour où la ville de Pontremoli, contre la volonté de ses habitants, passa sous la domination du duc de Parme, une proclamation fut répandue à Livourne, dénonçant « la trahison du grand-duc, montrant l'invasion autrichienne comme imminente, et appelant le peuple aux armes ». On reconnut dans cette pièce le style de Guerrazi; sa voix fut entendue, et le peuple de Livourne se souleva. Mais Ridolfi, envoyé par le grand-duc, et secondé par la garde civique, se saisit de Guerrazzi, qui s'était mis à la tête du mouvement : il fut enfermé de nouveau à Porto-Ferrajo, en attendant qu'on lui fît son procès. Sa captivité se prolongea jusqu'au 17 février, date de la promulgation de la constitution toscane. Bientôt après M. Guerrazzi fut nommé représentant : il commença sa campagne parlementaire par une polémique si vive et si brillante contre les ministres, que le grand-duc dut dissoudre son cabinet et en reconstituer un autre. Des troubles ayant éclaté à Livourne, le 23 août, la chambre de commerce de cette ville fit demander, pour rétablir l'ordre, MM. Guerrazzi et Neri Corsini. M. Guerrazzi se rendit dans la ville, et la gouverna seul pendant plusieurs jours. Dans cet intervalle Montanelli arriva en Toscane, entouré du prestige de son patriotisme. La lutte s'était engagée entre les différents partis au sujet de la formation d'un nouveau ministère. Les modérés portaient MM. Ricasoli, Salvagnoli, Azeglio et Corsini : les candidats démocrates se groupaient autour de MM. Montanelli et Guerrazzi. Après dix jours d'agitation, pendant les-

quels les clubs et les municipalités ne cessèrent d'envoyer à toute heure des députations au grand-duc, ce dernier parti l'emporta. M. Montanelli fut nommé président du conseil et ministre des affaires étrangères, M. Guerrazzi ministre de l'intérieur, M. Mazzoni ministre de grâce et de justice, M. Adami ministre des finances, M. d'Ayala ministre de la guerre, et M. Franchini ministre de l'instruction publique. Ce ministère, qui s'intitulait *ministère démocratique*, publia un programme, rédigé sous l'inspiration de M. Guerrazzi; il insistait sur l'urgence des réformes et sur la nécessité de convoquer une assemblée constituante.

Cependant M. Guerrazzi, dont le grand-duc s'était d'abord montré fort éloigné, gagna tout à coup les bonnes grâces du prince, tandis que M. Montanelli en était exclu. Cette sympathie inattendue surprenait tout le monde, lorsque le grand-duc, cédant aux menées de son entourage, quitta subitement ses États pour se retirer à Gaète, où le pape s'était déjà réfugié. La retraite du grand-duc donna une nouvelle énergie aux clubs, qui exercèrent une forte pression sur l'assemblée, agitèrent la ville, et provoquèrent la création d'un triumvirat destiné à rétablir l'ordre en Toscane. Ce triumvirat, composé de MM. Montanelli, Guerrazzi et Mazzoni, nomma un nouveau ministère, et adressa un manifeste aux Toscans. Peu de temps après, les intrigues du parti réactionnaire obligèrent le parti démocratique à prendre une mesure extrême; M. Guerrazzi fut nommé dictateur. A partir de ce moment jusqu'au 12 avril 1849 la responsabilité du gouvernement de la Toscane lui incomba tout entière.

M. Montanelli s'était rendu à Rome, où il travaillait à l'annexion de la Toscane aux États Romains, contre les vues de M. Guerrazzi, qui voyait avec jalousie le pouvoir croissant de son ancien ami Joseph Mazzini. Outre cette dissension, il avait à lutter à l'intérieur contre les dispositions du peuple, qui penchait pour le grand-duc et même pour l'intervention autrichienne, et contre une partie de l'armée, qui, sous les ordres du général de Laugier, s'était prononcé contre le gouvernement dictatorial. A la tête des troupes demeurées fidèles, M. Guerrazzi fut assez heureux pour triompher du général de Laugier. Malgré cet échec, le parti grand-ducal releva la tête lors d'une rixe survenue entre la garde nationale de Florence et les volontaires livournais, à la nouvelle de la bataille de Novare. Si Guerrazzi a voulu jouer le rôle de Monk, sa conduite manqua de décision et d'énergie. Il s'aliéna d'un côté le parti démocratique, en éloignant du pays M. Montanelli, qu'il envoya, dès son retour de Rome, en mission diplomatique auprès du gouverment français; et de l'autre, en hésitant à dissoudre l'assemblée, devenue un foyer de discordes, et en effrayant par ses proclamations le parti modéré, il perdit tout moyen de se réconcilier avec le grand-duc. Cependant, il sut organiser vigoureusement la résistance contre les forces autrichiennes; mais il laissa le champ libre aux factions, qui firent marcher les événements plus vite qu'il ne le voulait. Le chef du parti modéré, le comte Serristori, partit pour Gaète; les constitutionnels, profitant de l'ancienne antipathie de Florence et de Livourne, se réunirent dans l'hôtel de ville de cette dernière cité, proclamèrent la restauration du grand-duc, et soulevèrent les paysans contre Florence. Le conseil municipal, d'accord avec plusieurs membres de l'Assemblée, prit les rênes du pouvoir, et pendant que le peuple renversait les arbres de la liberté ils annoncèrent le rétablissement de l'ancien régime. M. Guerrazzi fut arrêté et enfermé dans la forteresse du Belvédère, où il subit une longue détention, qui se termina par un jugement rendu devant une cour spéciale, et qui lui permit d'échanger la captivité contre l'exil. L'ancien dictateur se retira à Bastia, où il reprit ses occupations littéraires, après avoir publié une apologie dans laquelle il reconnait que son intention était d'amener par les voies pacifiques la restauration du gouvernement grand-ducal. Ses principaux ouvrages sont: *La Battaglia di Benevento, storia del secolo XIII*; Florence, 1828; — *L'Assedio di Firenze, romanzo storico*; 1834; — *Isabella Orsini, racconto*; — *Veronica Cybo*; *la Serpicina*; *I nuovi Tartufi*, nouvelles; Florence, 1847; — *I Bianchi ed i Neri*, drame, avec quelques pièces traduites de Schiller et de lord Byron; 3 vol.; 1847; — *Apologia della sua vita politica*, Florence, 1850, et des *Mémoires sur lui-même*, Livourne, 1848. — Des pièces relatives à son procès: *Prova testimoniale ed atti relativi per la difesa di Guerrazzi*; — *Collezione di documenti per servire alla storia della Toscana*, etc.; — *Beatrice Cenci, storia del secolo XVI*; 2 vol., Pise, 1854. M. Guerrazzi a obtenu récemment l'autorisation de s'établir en Piémont: il s'y occupe à mettre la dernière main à un ouvrage important: *Le Plutarque italien*.

G. VITALI.

Guerrazzi, *Mémoires écrits par lui-même*; Livourne, 1848. — Id., *Mon Apologie*; Florence, 1850. — Mazzini, *Préface* au roman l'*Assedio di Firenze*. — La Farina, *Histoire d'Italie*.

GUERRE (*Martin*), né à Andaye (pays basque), dans le seizième siècle, tient une assez large place dans les causes célèbres, en raison de l'imposture d'Arnaud du Tilh, qui avait été son ami, et dont la trahison a donné lieu à un procès unique dans les annales de la justice. Marié en janvier 1539, avec Bertrande de Rols, du bourg d'Artigues, au diocèse de Rieux, en Languedoc, il demeura dix ans auprès d'elle, puis passa en Espagne, où il prit les armes.

Privé d'une jambe à la bataille de Saint-Quentin, il n'en continua pas moins de servir et ne donna plus de ses nouvelles. On le croyait mort, lorsque huit ans après son départ, Arnaud du

Tilh se présenta à Bertrande, en lui disant qu'il était son mari, et son dire fut appuyé de tant de détails et de renseignements particuliers, qu'il tenait de Martin Guerre, qu'elle l'admit chez elle en qualité d'époux. Il portait du reste tous les signes extérieurs qu'on avait pu remarquer sur celui dont il avait pris la place et le nom : deux doubles dents à la mâchoire inférieure, une cicatrice au front, un ongle enfoncé au premier doigt, trois verrues sur la main droite avec une quatrième placée sur le petit doigt ; une tache de rouge à l'œil gauche et plusieurs autres marques du même genre servirent à rendre plus ferme la croyance qu'Arnaud du Tilh était bien le véritable Martin Guerre; les sœurs et l'oncle de ce dernier l'avaient reconnu pour tel. Une fille était née de la supercherie; tout allait bien pour lui, lorsque le dessein de s'assurer de la fortune de Bertrande le perdit.

Pierre Guerre lui intenta un procès, dans lequel Bertrande exposa les soupçons qui lui arrivaient en foule depuis quelque temps. Cent cinquante témoins furent entendus : quarante reconnurent l'imposteur pour Martin Guerre; soixante se retranchèrent derrière le doute, à cause de la ressemblance, cinquante autres soutinrent qu'il n'était autre qu'Arnaud du Tilh, dit Pansette, du bourg de Sagies. L'embarras des juges était grand lorsque, pour y mettre fin, Martin Guerre arriva juste à point de la Flandre, et se fit reconnaître pour le mari véritable.

Arnaud du Tilh, convaincu de mensonge, d'adultère et de sacrilége, fut pendu et son corps livré au bûcher à Artiguat, devant la maison de Martin Guerre, le 16 septembre 1560. Ses biens furent donnés à la fille qu'il avait eue de Bertrande. TH. MIDY.

Richer, *Causes célèbres*, 2e P.

GUERRE. *Voy.* JACQUET et LAGUERRE.

GUERRE-DUMOLARD (*Jean*), jurisconsulte français, né en 1761, à Allevard (Dauphiné), mort à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône), le 15 août 1845. Avocat au parlement de Grenoble, en 1785, il y acquit une grande réputation d'éloquence et de savoir. Il fut député à l'assemblée de Vizille (1788) et à celle de Romans (1789); il s'y montra partisan de la royauté constitutionnelle. Après la suppression des parlements, Guerre-Dumolard vint habiter Lyon. Lorsque, en mai 1793, cette ville s'insurgea contre la Convention, Guerre fut secrétaire, puis président de sa section. Il fut chargé officiellement par la municipalité de Lyon d'écrire la relation de cet événement mémorable et de ses suites. Après la prise de la ville, il dut sauver sa tête par la fuite. Il ne reparut qu'après la terreur, épousa, en l'an III, Marie-Madeleine Robin, parente du savant Poivre, et reprit ses plaidoiries. En l'an XIII il fut nommé juge par intérim au tribunal d'appel de Lyon; il y siégea jusqu'en 1808, époque à laquelle il rentra pour toujours dans le barreau. Entre autres causes célèbres qu'il plaida il faut citer ses défenses courageuses d'un grand nombre d'accusés devant les cours prévôtales, et notamment plusieurs des accusés politiques compromis dans les affaires de juin 1817. En 1831 il fut élu bâtonnier de son ordre. Il fit partie du conseil municipal de Lyon de 1808 à 1814 et de 1834 jusqu'à sa mort; il était depuis longtemps membre de l'Académie de Lyon. On a de lui : *Histoire de la Révolution de Lyon*; 1793, in-8° : cet ouvrage, très-rare aujourd'hui, contient cent quarante-et-une pièces justificatives, qui sont aujourd'hui un document curieux de l'histoire de cette époque; — *Éloge de M. Bureaux de Pusy*; 1807; — *Considérations sur les taxes extraordinaires de guerre établies ou projetées à Lyon* (anonyme); Lyon, 1815, in-8°; — *Campagnes de Lyon et du midi en 1814 et* 1815; Lyon, 1816, in-8°; — *Dissertation sur l'importance de la pépinière de naturalisation du département du Rhône*; 1823, in-8°; — *Notice historique sur l'Abbaye de Saint-Pierre* (devenue le palais des Arts); Lyon, in-8°; — *Mémoire contre l'opinion qui attribue à L. Manœlius Plancus la fondation de Lyon*; dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Lyon*; — *Dissertation sur la manière d'écrire l'histoire*; même recueil; — *Dissertation sur les couleurs royales et nationales de France*; même recueil; — *Notice historique sur la vie de P. Rieussec, conseiller honoraire à la cour royale de Lyon*; Lyon, 1827, in-8°; — *Mémoire sur une fausse accusation de parricide par empoisonnement, avec des Observations sur quelques points de l'administration de la justice en France*; Lyon, 1829, in-8°; — *Discours pour l'organisation intérieure de l'école de La Martinière*, etc.; 1832, in-8°; — *De l'Autorité des lois civiles et politiques de chaque État sur son territoire, à l'occasion d'une contestation existant devant le sénat de Chambéry entre un Français et des Savoisiens*; 1838, in-8°; — *Considérations historiques sur les avantages et les inconvénients des étangs de la Bresse marécageuse*; Bourg, 1833, in-8°; — *Considérations sur le tracé et le mode d'exécution de la grande ligne de communication à établir entre le canal de la Manche et la Méditerranée*; 1842, in-8°; — de nombreux mémoires littéraires ou scientifiques dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Lyon*; — des dissertations historiques ou d'économie politique dans les *Archives du Rhône*, etc. Il a laissé en manuscrits ou inachevés plusieurs ouvrages intéressants. L—z—E.

J.-B. Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Quérard, *La France littéraire*. — Félix Bourquelot, *La Littérature française*.

GUERREIRO (*Affonso-Alvarez*), théologien et jurisconsulte portugais, né à Almodovas, mort en 1587. Il était docteur en droit, passa de bonne heure en Italie, et alla se fixer dans le

royaume de Naples, où il devint conseiller du roi et président de la chancellerie; on le nomma en 1582 à l'évêché de Monopoli. C'était une des lumières du droit pontifical. On a de lui : *De Administratione Justitiæ*, suivi de *De Bello justo et injusto;* Naples, 1543, in-4°; — *De Modo et Ordine generalis Concilii celebrandi;* Naples, 1543, in-4°; — *Thesaurus christianæ Religionis, et Speculum summorum Pontificum, Imperatorum, Regum et SS. Episcoporum;* Venise, 1559, in-fol.; — *Festas que se fizeram na entrada de Filippe I em Lisboa;* 1581, in-4°. Il a laissé en manuscrits: *Chronica del Rey D. Sebastiam;* — *Chronica da religiaõ da SS. Trinidade em Portugal.* F. D. et L—z—e.

André Schot et Nicolas Antonio, *Bibliotheca hist.* — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 18. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*

GUERREIRO (Le P. *Fernão*), historien portugais, né à Almodovar (1), vers 1550, mort à Madère, en 1617. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et dirigea le collége à Madère. Ce zélé collecteur de renseignements nous a transmis sur l'état du Japon au dix-septième siècle les plus précieux détails. Ses ouvrages sont : *Relaçam annual des cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus na India e Japão nos annos de* 1600 *et* 1601, *e do processo da conversão e christiandade d'aquellas partes; tiradas das cartas geraes que de la vieram, dividida em tres livros, um das causas da India e outro do Japão;* Evora et non Lisbonne (comme le dit Barbosa); 1603, in-4°. Cette première partie fut traduite en espagnol et publiée à Valladolid, en 1604, comme en fait foi le catalogue de Salva; — *Relação annual das cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus nas partes da India oriental, e no Brazil, Angola, cabo Verde e Guine, nos annos de* 1602 *e* 1603, *e do processo da conversão a Christiandade d'aquellas partes; tirada das cartas dos mesmos padres, que de la vieram, dividida em quatro livros : o primeiro do Japão, o segundo da China e Maluco, o terceiro da India, o quarto do Brazil, Angola e Guine;* Lisbonne, 1605, in-4°; — *Relaçam annual das cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus nas partes da India oriental, e em algumas outras da conquista deste reino, nos annos de* 1604 *e* 1605, *e do processo da conversão e christiandade d'aquellas partes; tirada das cartas dos mesmos padres que de la vieram, dividida em quatro livros : o primeiro de Japão, o segundo da China, terceiro da India, quarto da Ethiopia e Guine;* Lisbonne, 1607, in-4°; — *Relação annal* (sic) *das cousas que fizeram os padres da Companhia de Jesus nas partes da India oriental, e em algumas outras da conquista deste Reino, nos annos de* 1606 *e* 1607... *dividida em quatro livros : o primeiro da provincia do Japão e China, o secundo da provincia do Sul, o terceiro da provincia do Norte, o quarto da Guine e Brasil;* Lisbonne, 1609, in-4°; — *Relação annual*, etc., *nos annos* 1607 *e* 1608... *com mais uma addiçao a Relaçao d'Ethiopia... dividida em cinco livros : o primeiro da provincia de Goa, emque se contem as missões do Monomotapa, Mogor e Ethiopia; o segundo da provincia de Cochim, em que se contem as cousas do Malabar, Pegu e Maluco; o terceiro das provincias de Japão e China; o quarto em que se referem as cousas de Guine e Serra-Leoa; o quinto em que se contem uma addição a Relação d'Ethiopia;* Lisbonne, 1601, in-4°. F. D.

Barbosa-Machado, *Bib. Lusitana*. — César de Figanière, *Bib. historica*.

GUERREIRO (Le P. *Bartholomeu*), jésuite portugais, né à Almodovar, en 1564, mort le 24 avril 1642. Il se fit recevoir dans l'ordre des Jésuites, le 7 décembre 1578. On a de lui : *Jornada dos vassalos da coroa de Portugal para de recuperar a cidadi do Salvador na Bahia de Todos-os-Santos tomada, pelos olandezes a 8 de mayo de 1624, e recuperada n° 1° de mayo de* 1625; Lisbonne, 1625, in-4°; — *Gloriosa Coroa de esforçados religiosos da Companhia de Jesus, mortos pela fe catholica, nas conquistas dos reinos da coroa de Portugal;* 1642, in-fol. F. D.

GUERREIRO (Le P. *Francisco*), voyageur portugais du dix-huitième siècle. La relation de son pèlerinage a été écrite par Vict. Jozé da Costa: *Itinerario da viagem que fez a Jerusalem o padre Franc. Guerreiro, racioneiro e mestre de capella da santa Igreja de Sevilha, natural da cidade de Beja;* Lisbonne, occid., 1734, in-4°. F. D.

***GUERREIRO CAMACHO DE ABOÏM** (*Diogo*), jurisconsulte portugais, né à Campo-de-Ourique (province d'Alentejo), mort à Lisbonne, le 15 août 1709. Il étudia le droit canon à l'université de Coïmbre, et s'acquit une belle réputation de savoir et d'intégrité. Il fut successivement juge des orphelins à Lisbonne, conseiller au parlement de Porto, et président de celui de Lisbonne. On a de lui : *De Munere judicis orphanorum;* Coïmbre, 1699-1700, 6 vol. in-fol.; Lisbonne, 1733-1734, in-fol.; — *De Privilegiis familiarium S. Inquisitionis;* Coïmbre, 1699, in-fol.; Lisbonne, 1735, in-fol.; — *De Recusationibus omnium judicum;* Coïmbre, 1699, in-fol.; — *De Divisionibus;* Lisbonne, 1700; — *Escolla moral, politica christaã*, etc. (posthume); Lisbonne, 1733, in-fol.; — *Decisiones et quæstiones forens.*, etc. (posthume); Lisbonne, 1738, in-fol. L—z—e.

Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Summario da bibliotheca Lusitana*.

(1) Petit village voisin du champ d'Ourique, où se donna la bataille qui amena l'indépendance du Portugal.

*GUERRI (*Dionisio*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1610, mort en 1640. Il fut élève de Domenico Feti, qui lui inspira le bon goût du dessin de l'école romaine; puis, de retour dans sa patrie, il s'appliqua à étudier le coloris du Titien et de Paul Véronèse. Tout annonçait en lui un peintre destiné à consoler Vérone de la perte récente de tant de grands artistes, quand il fut lui-même enlevé à l'art par une mort prématurée; aussi possède-t-on peu d'ouvrages de cet artiste, dont les tableaux, peu nombreux, sont presque tous sortis de l'Italie. E. B—N.

Del Pozzo, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Veronesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

GUERRIC, prédicateur belge, du douzième siècle, né à Tournay, mort vers 1155. Étant chanoine et écolâtre de Tournay, il fut attiré à Clairvaux, en 1131, par la réputation de saint Bernard. Son but n'était que de s'édifier; mais, entraîné par la parole de l'abbé de Clairvaux, Guerric résolut d'embrasser la vie de cénobite sous un si habile maître. Il devint en peu temps un de ses plus dévoués disciples, et l'abbé d'Igni, Humbert, ayant abdiqué en 1138, saint Bernard crut ne pouvoir lui donner un plus digne successeur que Guerric. Celui-ci justifia ce choix. Se voyant près de mourir, il se fit apporter le recueil qu'il avait fait de ses sermons, et le jeta au feu de sa main, dans la crainte, disait-il, d'avoir violé un statut de l'ordre qui défendait de publier aucun livre sans la permission du chapitre général. Sa mort est rapportée dans le nécrologe de Cîteaux au 19 août, mais l'année de cet événement n'est pas certaine. La dernière époque connue de son gouvernement est de l'an 1151 et la première de son successeur est de l'année 1555; c'est tout ce que l'on sait. Les sermons de Guerric furent sauvés au moyen de quatre copies que ses disciples en avaient tirées; ils se multiplièrent beaucoup dans la suite, et l'impression les répandit en tous lieux. On en compte plusieurs éditions. Jean de Gaigny, chancelier de l'église et de l'université de Paris, donna la première, par ordre de François Ier, d'après un exemplaire de l'abbaye de Vauluisant, sous ce titre : *D. Guerrici, abbatis Igniacensis, Sermones antiqui, eruditionis et consolationis pleni;* Paris, 1539, in-8°. Cette édition fut réimprimée en 1547, avec une traduction française du même éditeur. Une autre édition, corrigée sur d'anciens manuscrits, parut à Anvers en 1546; la 3e fut imprimée à Paris en 1563; la 4e à Lyon en 1630. Le texte de l'édition d'Anvers a été reproduit dans les grandes *Bibliothèques des Pères* de Cologne et de Lyon, et dans la *Bibliothèque des Prédicateurs*, du père Combefis, où les sermons de Guerric se trouvent dispersés et mêlés avec d'autres, suivant l'ordre des matières. On les rencontre de plus à la suite des œuvres de saint Bernard recueillies et publiées successivement par Merlon, Horstius et D. Mabillon. « Tous ces sermons ne sont pas d'un égal mérite, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire*. Quelques-uns, quoiqu'en petit nombre, sont obscurs, abstraits, et presque sans ordre. Mais la plus grande partie sont écrits d'une manière claire, solide et touchante. Il n'est pas rare d'y trouver des pensées neuves, des applications heureuses de l'Écriture, des traits sublimes de morale. Le style en est clair, simple et nourri des expressions des livres saints, à l'imitation de saint Bernard, dont Guerric approche le plus de tous les disciples du saint qui ont écrit, quoiqu'il en approche à vrai dire d'assez loin. » On lui attribue en outre un traité ou discours *De Languore Animæ*, que l'on trouve à la bibliothèque de Saint-Martin de Tournay et dans celle des Dunes; — des postilles sur les *Psaumes*, dont il y a un exemplaire en deux volumes à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, sous ce titre : *Postillæ fratris Guerrici super Psalterium;* mais il reste à savoir si ce frère Guerric est l'abbé d'Igni ou Guerric de Saint-Quentin, dominicain du treizième siècle, dont on a divers commentaires sur l'Écriture, entre autres des postilles sur les *Épîtres de saint Paul;* — un *Commentaire sur saint Matthieu*, qui se rencontre parmi les manuscrits de la bibliothèque de Turgovie en Suisse; — un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul* et un autre sur les *Épîtres* canoniques, qui ne nous sont connus que sur l'attestation de Dom de Visch. En outre Trithème lui attribue un volume de lettres, qu'il déclare cependant n'avoir pas vu. J. V.

Histoire littéraire de la France, tome XII, pages 450 et suiv. — Manriquez, *Annal. Cisterc., ad ann.* 1131 *et seq.* — Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta*. — Valère André, *Biblioth. Belg.* — Charles D. de Visch, *Biblioth. Cisterc.* — Sander, *Manusc. Belg.*

* GUERRIER DE DUMAST (*Aug.-Prosper-François*, baron), né à Nancy, en 1796, polygraphe français. Destiné comme ses ancêtres à la magistrature d'épée, il fit, avec le grade de sous-intendant, la campagne de 1823, en Espagne, et se fit remarquer au siége de Cadix par des qualités administratives et la facilité de son travail. Il quitta bientôt cette carrière pour se livrer tout entier aux lettres et aux fonctions gratuites dans sa ville natale. Il fut le premier des écrivains français qui, en 1821, appela l'attention publique sur la cause de la Grèce par sa traduction du *Salpisma polemisterion* (Fanfare guerrière); ce morceau, auquel le docteur Coray avait joint en grec une chaleureuse préface, grécisée à son tour par des Philhellènes, fut répandu dans le Péloponnèse. En 1822, après les massacres de Chios, M. Guerrier de Dumast publia un dithyrambe intitulé *Chios, la Grèce et l'Europe*.

Les écrits historiques de M. Guerrier de Dumast ont pour objet principal la Lorraine, sa patrie, et il rehausse l'importance de cette petite

nation, qui a longtemps joui d'une indépendance offrant quelque analogie avec celle des républiques italiennes et de la Suisse. Orientaliste savant et zélé, il a fourni plusieurs articles intéressants au *Journal Asiatique*, et s'est efforcé de faire sentir l'importance de l'étude des langues de l'Asie dans les écoles publiques.

On a de M. Guerrier de Dumast : *Éloge de Gilbert*; Nancy, 1817, in-8°; — *Le Rime*, épître en vers adressée à Mme la princesse de Salm; Paris, mai 1819, in-8°; — *La Maçonnerie*, poëme en trois chants; Paris, 1820, in-8°; — *Appel aux Grecs*; Paris, 1821, in-8°; — *Chios, la Grèce et l'Europe*, poëme lyrique; Paris, 1822, in-8°; — *Le pour et le contre sur la résurrection des provinces*; Nancy, in-8°; — *Nancy, Histoire et Tableau*; Nancy, 1837, in-8°; — *Mémoire sur la question de l'unité des langues*, dans le volume *Foi et lumières*; Paris, Nancy, 1843, in-8°; — *Le duc Antoine et les Rustauds*; Nancy, Paris, 1849, in-8°; — *L'Orientalisme rendu classique dans la mesure de l'utile et du possible*; Paris et Nancy, 1854, in-8°; — *Maximes traduites des Courals de Tirou Vallouvar, ou la morale des Parias*; Nancy, 1854, in-8°; — *Sur la vraie prononciation du G arabe*; Paris, 1857, in-8°.

A. Fée.

Documents particuliers.

* **Guerrini** (*Giacomo*), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, en 1718, mort en 1793. Il était encore jeune quand il peignit, dans sa patrie, une décollation de saint Jean-Baptiste pour l'oratoire de Saint-Jérôme. Il fit ensuite pour l'église Saint-Augustin deux tableaux représentant la *Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne* et la *Présentation de la Vierge au temple*. L'église des SS. Quirico et Giuletta de la même ville, et celle de S.-Francesco al Corso de Milan possèdent aussi des ouvrages de ce peintre, qui tient un rang honorable parmi ses contemporains. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*. — Grasselli, *Guida di Cremona*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

Guerrino (*Tomaseo*), mathématicien italien du dix-septième siècle, était né à Milan. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement qu'il fut hallebardier de sa ville natale, qu'il était sans fortune, et que de 1668 à 1668 il fit paraître à Milan divers ouvrages estimés, parmi lesquels on remarque : *Euclide in campagna*, traité d'arpentage; — *Tavole Gnomoniche*; — *Trattato di Geometria*; — *Trattato di Stereometria*; — *Trattato di Geodesia*. J. V.

Biogr. Universale, édit. Venise.

Guerrois (*Marie-Nicolas* des), théologien français, né à Arcis-sur-Aube, vers 1580, mort à Paris, le 22 décembre 1676. Il fit ses études à Paris et sa théologie à la Sorbonne, sous André Duval. Il alla ensuite à Troyes, où il fut ordonné prêtre, et obtint un canonicat à Saint-Urbain. En 1617 il passa de cette église à celle Saint-Jean, où il a rempli jusqu'en 1660 la place de pénitencier. Il se distinguait comme prédicateur. Outre une grande connaissance de l'histoire sacrée et profane, qu'il avait puisée dans l'étude des originaux, il savait parfaitement la langue grecque : ce fut lui qui donna l'explication des inscriptions grecques du parement d'autel que l'évêque Garnier avait envoyé de Constantinople à son église de Troyes. On a de l'abbé des Guerrois : *La Sainteté chrétienne*, contenant la vie, mort et miracles de plusieurs saints de France, dont les reliques sont dans le diocèse de Troyes; 1637, in-4°; — la *Vie de saint Gaond* ou *Gon*, qui a été insérée par le P. Martenne dans son *Thesaurus Anecdotorum*; et celle *de saint Alderald*, qui fut imprimée séparément, avec une *Dissertation critique* de Breyer; Troyes, 1724; — *Sancti Lupus et Memorius cum Attila rege, Disquisitio*; Troyes, 1643, in-18; — *Ephemeris Sanctorum insignis ecclesiæ Trecensis, jussu et auctoritate illustrissimi et reverendissimi in Christo patris DD. Renati de Breslay, episcopi Trecensis; suis mendis repurgata, et historiis aucta et illustrata, etc.*; Troyes, 1642, in-12. A. L.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique.*

Guersens (*Julien*, dit *Caye Jules* (1) de), auteur dramatique français, né à Gisors, en 1543 ou 1548, mort à Rennes, le 5 mai 1583. Issu d'une bonne famille, il fut envoyé à Paris pour faire ses études. Sa mémoire exceptionnelle lui permit d'apprendre en peu de temps non-seulement les langues anciennes, mais la plupart des langues modernes de l'Europe. Cette facilité polyglotte lui valut un grand renom et la protection du duc de Joyeuse, ainsi que celle d'Arthur de Cossé, évêque de Coutances, qui le firent pensionner par le roi. Il devint amoureux de Catherine Fadonnet-Desroches (*voyez* Desroches), et pour lui plaire il fit des vers et même des œuvres dramatiques, qu'il publia sous le nom de celle qu'il aimait. Mais cette belle et rigide Catherine n'ayant jamais voulu se marier, pour rester auprès de sa mère, à ce que dit Pasquier, « l'historique de cette passion n'a pas eu de retentissement », du moins n'aboutit-elle point au mariage. Guersens se fit recevoir avocat au parlement de Bretagne, et vint s'établir à Rennes, où il obtint la charge de sénéchal. On a de lui : *Panthée*, tragédie; Poitiers, 1571. L'auteur, dans l'Épître dédicatoire adressée à l'évêque de Coutances, déclare qu'il n'a pas d'autre mérite que d'avoir « emprunté son sujet au Grec Xénophon »; puis il ajoute : « Je proteste devant Dieu que cet œuvre n'est jamais sorti de la boutique de mon esprit, mais d'un Jupiter, du cer-

(1) « Son vrai prénom, dit un de ses contemporains, était *Julien*; mais par une affectation ridicule et pédantesque, assez ordinaire cependant à un grand nombre de sçavants, il voulut le changer en un approchant du latin. »

veau duquel la Pallas de notre France l'a fait naistre, et d'après laquelle je l'ai mis en ordre. » En effet cette pièce fut représentée sous le nom de Catherine Desroches. On y trouve ces vers, qui donnent une idée de la morale et de la versification de Guersens :

La richesse corrompt et la terre et les cieux,
Les mânes, les démons, les hommes et les dieux.
Il n'y a pied de saint qui peust ce ne se change ;
Un diable mesmement pas ne deviendroit ange !...

Selon Scaliger, les vers de Guersens ne paraissaient passables que lorsqu'il les déclamait lui-même. Baillet ajoute : « C'était un poëte assez mauvais, peu estimé de ses contemporains ; sa façon était singulière et même cynique, si on en juge par son poëme intitulé : *Les Cornus*, dans lequel on trouve un éloge des cocus et du cocuage. » A. Jadin.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*, t. III, p. 357. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, t. 40. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, p. 441. — *Scaligerana*. — Baillet, *Jugements des Savants*.

GUÉRU (*Hugues*). *Voyez* Gautier Garguille.

***GUERRY** (***), appelé communément *le capitaine Guerry*, né à Paris, vivait au milieu du seizième siècle. Il a rendu son nom célèbre par la valeur et l'intelligence qu'il déploya pour le service royal et catholique durant les guerres de religion. En 1567, à la bataille de Saint-Denis, les protestants, irrités de leur défaite, vinrent attaquer dans la plaine un moulin en pierre environné d'un fossé profond et bien percé de tous côtés, d'où l'on tirait sur eux de nombreuses arquebusades : ils l'environnèrent avec toute leur infanterie, commandée par les braves capitaines de Vallefrenières et Beauregard, mais ils en furent toujours repoussés par Guerry, qui défendait ce moulin avec peu de soldats : les protestants regagnèrent Saint-Denis après avoir perdu leurs plus vaillants hommes. Ce moulin fut depuis appelé *le moulin Guerry*, du nom de son vaillant défenseur, que le roi Charles IX, en récompense de cette belle action, éleva au rang de colonel. A. d'E—p—c.

Maimbourg, *Histoire du Calvinisme*.

***GUÈS-VILLER** (*Antoine*), général français, sénateur, né à Paris, le 10 mars 1791. Entré à l'École Militaire de Saint-Cyr le 1er octobre 1808, il en sortit le 16 janvier 1810 avec le grade de sous-lieutenant dans le 66e de ligne, passa lieutenant en 1811, et fit avec ce corps les guerres d'Espagne de 1810 à 1812. Nommé capitaine le 14 avril 1813, il suivit son régiment à la grande armée, et se distingua pendant les campagnes de 1814 et 1815. Appelé, le 27 mars 1816, à faire partie de la légion de Seine-et-Oise, devenue 38e régiment d'infanterie de ligne, il fut promu au grade de chef de bataillon le 28 juin 1822, et fit la campagne d'Espagne de 1823. Lieutenant-colonel du 62e de ligne le 9 juin 1832, il se signala pendant les campagnes d'Afrique de 1832 à 1840, notamment au combat de la Sickack, le 6 juillet 1836, où il gagna le grade de colonel du 23e. Il se fit remarquer, à la tête de ce régiment, à la défense du camp de Nudjez-Ammar (septembre 1837), à l'expédition des Bibans (octobre et novembre 1839), et à la prise du col de Mouzaïa. Maréchal de camp le 21 juin 1840, il reçut l'année suivante le commandement du département de Loir-et-Cher, qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848. Le 12 juin de la même année, il fut nommé général de division et mis à la tête de la 3e division du corps expéditionnaire de la Méditerranée. Au retour de la campagne de Rome (1850), il prit le commandement de la 5e division militaire (Besançon). Le prince-président de la république lui confia, en 1851, le commandement supérieur des 15e et 16e divisions militaires (Nantes et Rennes). Le général Guès-Viller a été compris dans le décret du 31 décembre 1852, qui créa trente-huit sénateurs. Placé dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général, par décision du 1er mars 1856, il a été maintenu dans son commandement de la 15e division militaire. Le général Guès-Viller est grand-officier de la Légion d'Honneur, et grand-officier de l'ordre de Pie IX. Sicard

États de Services. — *Documents partic.*

***GUESDOU** (1) (*Adrien* de), sieur de Saussay, poëte français du seizième siècle, né en Thimerais, peut-être à Châteauneuf. Il y passa une grande partie de son existence. Riche et libre de son temps, il voulut voir l'Italie, et fit un séjour à Rome. Il ne fut pas satisfait de cette capitale du monde catholique, et déplora l'état d'abaissement dans lequel elle était tombée :

Rome, qui fut sans Rome et sans ses habitans,
En lieu d'avoir mes yeux satisfaits et contens,
Qui tant ont désiré de vous voir cette grâce ;
Ne voyant plus de vous qu'un peu d'ombre et de trace,
Qui fustes autres fois terre et mer surmontans,
En lieu de rafraîchir mon corps de tant de peines
Que, pour venir icy, j'ay eu par monts et plaines,
Mon cœur pour votre estat est saisi de douleur, etc.

Les discordes religieuses qui ensanglantaient la France troublaient aussi l'Italie. Dégoûté de voir partout les princes s'entr'égorger au nom d'un dieu de paix et de fraternité, il revint chez lui, et y mourut triste et obscur.

On a de lui : *Les Paysages*, contenant 19 odes, 1570, et diverses autres poésies ; — *La Marguerite*, autrement *La Jeunesse de l'auteur*, contenant 39 sonnets ; 1573 ; — *L'Hermitage*, compris en 19 sonnets ; — *Répréhension notale pour ce temps de Vetturie, dame romaine, à son fils Coriolan, tenant Rome assiégée*, suivis de plusieurs *sonnets*, composés par l'auteur à Rome, in-4°. E. D—s.

Ch. Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 170. — Du Verdier, *Bibliothèque française*. — L'abbé Goujet, *Bibliothèque française*. t. XIII, p. 123. — Rigoley de Juvigny, *Les Bibliothèques françaises*, t. I, p. 7. — Dom Liron, *Bibliothèque chartraine*, p. 172.

(1) Quelques auteurs le nomment *de Gadou*.

GUESCLIN (1) (*Bertrand* DU), connétable de France, le plus grand des généraux français du quatorzième siècle, né en 1320 (2), au château de La Motte de Bron, à six lieues de Rennes, mort le 13 juillet 1380. Il appartenait à une famille ancienne, mais peu riche et jusqu'à lui sans illustration. Son frère avait épousé Jeanne de Malesmains, dame de Sens près de Fougères, dont il avait eu dix enfants, quatre fils et six filles. Le futur connétable grandit au milieu des paysans du voisinage, désolant sa noble famille par sa mauvaise mine, la grossièreté de ses manières et ses combats continuels avec les petits vilains de son âge. Selon le plus ancien de ses chroniqueurs, Cuvelier :

..... Il n'ot si lait de Resnes à Disnant.
Camus estoit et noirs, malostru et massant (nuisant).
Li pères et la mère si le héoient tant,
Que souvent en leurs cuers aioient désirant
Que fust mors ou noiez en une eaue corant.

Bien des légendes se formèrent plus tard au sujet de cette enfance, sombre et maudite. Le barde Merlin avait prédit, dit-on, la grandeur de du Guesclin. Une religieuse, l'apercevant relégué à la table des domestiques, lui prit la main, et y découvrit les signes de la plus glorieuse destinée. En attendant que ces magnifiques présages s'accomplissent, le jeune Bertrand se livrait à de rudes exercices, qui développaient sa force et son adresse. Il soupirait après les luttes, plus nobles, des tournois. Pendant les fêtes célébrées à Rennes en 1338, à l'occasion du mariage de Jeanne de Penthièvre avec Charles de Châtillon, comte de Blois, il entra pour la première fois en lice, et désarçonna les plus brillants chevaliers de la Bretagne. Mais ces combats de parade ne suffisaient pas au sens pratique de ce jeune homme de dix-huit ans, et les sanglantes luttes de la succession de Bretagne allaient le former au métier de la guerre. Charles de Blois et Jean de Montfort, soutenus l'un par la France, l'autre par l'Angleterre, se disputaient la Bretagne. Du Guesclin se jeta dans le parti de Charles de Blois et de la France. Il n'était pas assez grand seigneur pour mener des vassaux aux combats, et il se souciait peu de figurer dans la troupe d'un suzerain. Il se fit donc partisan, et par son audace et son bonheur il attira bientôt autour de lui une foule d'aventuriers. Après une action d'éclat au siége de Vannes, en 1342, on le perd de vue pendant les années suivantes, qui furent signalées en Bretagne d'abord par les succès, puis par la défaite (1347) et la captivité de Charles de Blois, mené prisonnier à Londres. Il est facile de deviner ce que du Guesclin fit dans cette période de sa vie, que son chroniqueur résume ainsi :

De jour fut ès forès et par nuit chevaucha ;
Et de nuit et de jours plenté d'Anglois greva.

Il allait donc à travers les bois de son pays natal, la hache pendue au cou, l'épée au côté, détroussant et tuant les Anglais, et les partisans de Montfort. Un jour que l'argent lui manquait pour payer ses compagnons, il força la huche de sa mère, et enleva les joyaux et l'or fin qui s'y trouvaient. Heureusement il se signalait vers le même temps par des exploits plus honorables. A la suite du combat de Montmuran, il fut fait chevalier par un Normand nommé Élatre du Marais; peu après il s'empara de Fougeray; et il compta dès lors au premier rang des défenseurs de Charles de Blois. En 1351, il passa en Angleterre avec les principaux seigneurs bretons envoyés pour traiter de la rançon de ce prince. Charles de Blois ne fut rendu définitivement à la liberté que le 10 août 1356, un mois environ avant la bataille de Poitiers, qui assura la suprématie des Anglais. Charles de Blois et le parti français possédaient encore Nantes et Rennes. Cette ville fut assiégée par le duc de Lancastre dès le 3 octobre 1356. Du Guesclin se jeta dans la place avec Bertrand de Saint-Pern, le chevalier de Penhoet et d'autres gentilshommes, et la défendit jusqu'au 30 juin 1357, époque où le siége fut levé, à la suite de la trêve de Bordeaux. Charles de Blois lui donna en récompense de ce service la seigneurie de la Roche d'Airien. L'expiration de la trêve fournit à du Guesclin une nouvelle occasion de se signaler par la défense de Dinan; mais le chevalier breton, sans se lasser de cette guerre d'aventures, qui convenait à son humeur batailleuse, et sans abandonner son seigneur, s'attacha au service du régent de France. Du Guesclin était alors peu connu hors de la Bretagne, c'est Froissart qui l'assure; aussi n'obtint-il d'abord que le grade de capitaine de cent hommes d'armes et la place de gouverneur de Pontorson. Là encore se rencontre dans la vie de du Guesclin une période obscure. Placé sur un autre théâtre, mêlé à d'autres hommes, il eut pour ainsi dire à recommencer sa carrière. Vers cette époque il se maria, à Dinan, avec Épiphanie ou Tiphaine Raguenel, et célébra, dit-on, ses noces par un combat contre les Anglais. Ces perpétuelles escarmouches n'avaient rien de décisif; il était temps qu'elles fissent place à une guerre féconde en résultats. Le retour du roi Jean à Londres, bientôt suivi de sa mort, laissa le trône de France à un prince débile, maladif, peu courageux, mais plein de sens, de finesse, et de suite dans ses projets. Charles V, qui depuis longtemps avait distingué du Guesclin, le chargea avec Boucicaut de débarrasser le cours de la basse Seine des ennemis qui l'occupaient, et d'enlever la Normandie au roi de Navarre.

(1) Le nom du célèbre connétable se trouve écrit de bien des manières différentes dans les documents contemporains : *Claquin*, *Glaicquin*, *Klesquin*, *Gleaquin*, *Cleyquin*, *Clasquin*, *Guescquin*, *Guaquin*, *Glayaquin* ou *Glay-Aquin* (sur cette dernière forme, *voy.* Froissart, l. III, 70). L'orthographe qui a prévalu, et que nous donnons ici, est celle de l'épitaphe de son tombeau à Saint-Denis, de plusieurs actes de famille et de quelques pièces officielles du règne de Charles V.

(2) Il y a incertitude sur la date de la naissance de du Guesclin. Quelques historiens le font naître en 1314 et même en 1311, d'autres en 1324.

Les deux généraux enlevèrent Mantes et Meulan les 7 et 8 avril 1364. Les farouches bandes bretonnes commirent beaucoup de dévastations, et Charles V, pour éloigner ces redoutables auxiliaires, les envoya combattre un lieutenant du roi de Navarre, le captal de Buch, qui venait de débarquer à Cherbourg avec le dessein de pénétrer dans l'Ile de France. Du Guesclin, à la tête de quinze cents hommes environ, rencontra sur les bords de l'Eure, à Cocherel (16 mai 1364), le captal, qui avait des forces à peu près égales. Le combat dura depuis une heure après midi jusqu'au soir, et se termina par la défaite complète des Gascons et des Anglais, qui laissèrent leur chef entre les mains des vainqueurs. La nouvelle de cette victoire arriva à Reims le 18 mai, la veille du sacre de Charles V. Ce prince ne fut pas ingrat envers le vaillant Breton; il le nomma maréchal de Normandie, et l'investit du comté de Longueville, confisqué sur la maison de Navarre. En échange de ce domaine, du Guesclin céda au roi les prisonniers de Cocherel. La guerre un moment interrompue venait de se rallumer en Bretagne; Charles V envoya au secours de Charles de Blois du Guesclin avec mille lances, tandis que de son côté le prince de Galles expédiait à Jean de Montfort deux cents lances et autant d'archers, sous les ordres de Jean Chandos. Les deux partis ainsi renforcés en vinrent aux mains le 28 septembre, auprès d'Auray. Les savantes manœuvres de Chandos l'emportèrent sur les habiles dispositions de du Guesclin, et Jean de Montfort remporta une victoire qui coûta la vie à Charles de Blois, la liberté ou la vie à la plupart des chefs de ce parti. Du Guesclin fut du nombre des prisonniers. La bataille d'Auray termina la guerre; le roi de France abandonna un parti désespéré, et reconnut Jean de Montfort duc de Bretagne par le traité de Guérande (11 avril 1365). Il restait à débarrasser le royaume de ces *compagnies* qui laissées sans emploi par la paix formaient des armées de brigands. « Quand le roi, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, donna à Bertrand du Guesclin le comté de Longueville, celui-ci lui promit, en retour, de délivrer le royaume des compagnies; mais, loin de là, il souffrit que ses Bretons enlevassent dans les villages et sur les grands chemins argent, habits, chevaux, bétail; bref, tout ce qu'ils rencontraient. » Charles V songea d'abord à envoyer ces bandes dévastatrices à la conquête de la Terre Sainte, mais il reconnut bientôt que ce projet était impraticable. Heureusement Henri de Transtamare, compétiteur du royaume de Castille, offrit de les prendre à son service, et demanda que du Guesclin les commandât. Le capitaine breton était encore prisonnier des Anglais, qui l'avaient conduit à Niort, et Chandos ne voulait pas le rendre à moins de 100,000 fr. Le roi, le pape et don Henri se cotisèrent pour réunir la somme, dont la plus grande partie fut payée par Charles V, à la condition que le comté de Longueville lui serait rétrocédé, et que du Guesclin emmènerait les compagnies hors de France. En même temps on avait ouvert des négociations avec les principaux chefs des routiers, et Châlons-sur-Saône fut indiqué comme le lieu de rendez-vous général des compagnies, qui y affluèrent, au nombre de trente mille. Du Guesclin s'y rendit, les harangua, leur promit 200,000 florins, l'absolution du pape, et un nouveau pays à piller. Le discours que Cuvelier prête à du Guesclin est caractéristique; en voici la conclusion :

Faisons à Dieu honneur, et le deable laissons.
A la vie visons comment usé l'avons :
Efforcées les dames et arses les maisons,
Hommes, enfans occiz, et tous mis à rençons;
Comment mengié avons vaches, buefs et moutons;
Comment pillié avons oies, poucins, chappons,
Et beu les bons vins, fait les occisions,
Eglises violées et les religions.
Nous avons fait trop pis que ne font les larrons;
Pour Dieu, avisons-nous, sur les paiens alons;
Je nous ferai tous riches, se mon conseil créons,
Et arons paradis ausi quant nous morrons.

D'aussi puissants motifs entraînèrent les routiers sur les pas de du Guesclin, qui, après la remise au roi des places occupées par les compagnies, marcha vers Avignon. Il réclama du pape l'absolution et 200,000 florins d'or. Il exigea de plus que cet argent ne fût pas levé sur le peuple, mais sur le clergé. Il fallut bien souscrire à ses conditions, et les routiers continuèrent leur marche. Ils franchirent les Pyrénées au cœur de l'hiver, et se trouvèrent réunis à Barcelonne dans les premiers mois de 1366. Don Pèdre, abandonné de presque tous ses sujets, ne put tenir contre cette invasion formidable; il perdit rapidement toutes les provinces de son royaume, s'échappa de Séville, traversa le Portugal, et alla demander asile et protection au prince de Galles en Aquitaine. Don Henri, maître du royaume de son frère, récompensa richement ceux qui l'avaient aidé à le conquérir, mais ne se soucia pas de les garder auprès de lui. Il retint seulement quinze cents hommes d'armes, sous les ordres de Bertrand du Guesclin, qu'il nomma connétable de Castille, et comte de Transtamare. Les compagnies licenciées repassèrent les Pyrénées, et entrèrent en grande partie au service du prince de Galles, qui préparait une expédition pour rétablir don Pèdre. L'armée du prince de Galles descendit en Espagne au mois de février 1367, et passa plus d'un mois à escarmoucher contre les forces de don Henri et de du Guesclin. Une bataille, que la prudence du connétable de Castille aurait voulu éviter, s'engagea le 13 avril 1367, près de Najara et de Navarrette. La cavalerie de don Henri prit la fuite, et laissa tomber tout le faix de la bataille sur quatre mille lances françaises, aragonaises et bretonnes, commandées par du Guesclin et d'Audeneham.

Cette troupe vaillante ne put tenir contre le nombre, et ses deux chefs furent faits prisonniers; mais don Henri parvint à s'échapper, et

la guerre recommença bientôt après. Aussitôt que le prince de Galles eut quitté l'Espagne, don Henri y rentra (septembre 1367). Du Guesclin, rendu à la liberté au prix d'une rançon de 100,000 doubles d'or, dont le roi de France avança encore une fois une grande partie, et à laquelle la princesse de Galles voulut contribuer, repartit pour l'Espagne, emmenant les compagnies licenciées par le prince anglais (octobre 1368). Don Henri avait déjà reconquis presque toute la Castille, et don Pèdre, à bout de ressources, avait appelé à son aide les Maures de Grenade et de l'Afrique. Ces bandes infidèles furent écrasées à Montiel, le 14 mars 1369, par les Castillans de don Henri et les routiers de du Guesclin. Le lendemain de cette action décisive don Pèdre tomba sous le poignard de don Henri, et celui-ci n'eut plus de compétiteur pour le trône de Castille. Le général breton, créé duc de Molinas, passa encore un an environ en Espagne. Il quitta ce pays au mois de mai 1370, sur l'ordre de Charles V, qui, venant de déclarer la guerre à l'Angleterre, l'avait choisi pour connétable de France. De Léon, où l'avaient trouvé les messagers de Charles V, il se rendit directement à Toulouse, auprès du duc d'Anjou, qui l'attendait pour entrer en campagne. En moins de six semaines il réduisit les villes de Moissac, d'Agen, de Tonneins et d'Aiguillon. Puis il quitta le duc d'Anjou pour aller à Limoges, qu'assiégeaient les ducs de Berry et de Bourbon. Sa présence hâta la reddition de cette place. Il ne put empêcher le prince de Galles de la reprendre et de la saccager impitoyablement; mais ce fut le dernier exploit du prince anglais, qui bientôt après quitta la France pour toujours. Bertrand du Guesclin, aussitôt arrivé à Paris, fut déclaré connétable. Il s'excusa grandement, disant qu'il était « un pauvre homme et petit bachelier et de basse venue », en comparaison des grands seigneurs de France, et qu'il n'oserait leur donner des ordres. Charles V triompha de ses scrupules en lui déclarant que tout le monde, même les frères du roi, lui obéiraient. Après avoir prêté serment le 20 octobre, il partit de Paris avec cinq cents lances françaises et bretonnes, commandées en second par Olivier de Clisson, et suivit les Anglais, qui, sous les ordres de Robert Knolles, se retiraient vers le midi; il les atteignit à Pontvalain, et les dispersa. Il revint ensuite à Paris, où il fut accueilli comme un libérateur et choisi pour être le parrain de Louis d'Orléans, second fils de Charles V. Il partit pour l'Auvergne dans les premiers mois de 1371, et fit une de ces campagnes, plus utiles qu'éclatantes, qui remplirent les dernières années de sa vie. Avec un petit nombre d'hommes il attaquait une à une les places que les Anglais occupaient dans l'ouest et le midi de la France: souvent heureux, quelquefois repoussé, mais jamais découragé, il tâchait, à force de courage, de ruse, d'audace, et avec un incontestable génie militaire et politique, de reconstituer l'unité du territoire français. Un publiciste contemporain, M. de Carné, a parfaitement exprimé le caractère et les résultats de ces *campagnes poliorcétiques* que « du Guesclin continua pendant près de dix années en Poitou, en Saintonge, en Guienne, en Auvergne, arrachant toutes ces provinces aux Anglais ville par ville, château par château, et pour ainsi dire bastion par bastion. A chaque marche sur ce sol hérissé de forteresses féodales, on était arrêté par une barrière, et l'on n'avançait qu'à force d'assauts. La mine et l'incendie détruisaient l'une après l'autre ces tours de granit, devenues les derniers asiles de l'étranger. D'affreuses cruautés, d'horribles souffrances, venaient de part et d'autre imprimer à cette guerre un caractère inexorable; elles élevaient une barrière éternelle entre les combattants. A la longue apathie des populations avaient succédé la fureur de l'agression et le désespoir de la résistance. Le cours des idées changeait visiblement, et cette longue lutte se transformait de jour en jour en un immense duel de peuple à peuple. Ce n'étaient plus deux familles rivales qui se disputaient un trône et une suprématie d'honneur, c'étaient la France et l'Angleterre qui se heurtaient avec rage l'une contre l'autre; c'étaient deux nationalités qui naissaient à la fois dans des couches laborieuses et sanglantes. » Pendant cette lutte Jean IV de Montfort, duc de Bretagne, malgré la reconnaissance qui l'entraînait du côté de l'Angleterre, avait été forcé par ses barons de rester neutre. Se sentant menacé par le roi de France, il eut l'imprudence d'appeler les Anglais dans son duché. Charles V, qui attendait cette démarche avec impatience et qui n'avait rien négligé pour gagner les nobles bretons, lança aussitôt contre le duc Jean IV une armée commandée par du Guesclin, et où figuraient les plus grands seigneurs du duché, les Clisson, les Rohan, les Laval. Cette armée entra en Bretagne au commencement de 1373, et s'empara de tout le duché, excepté de Brest et d'Auray. Le duc passa en Angleterre pour y chercher des secours. Il en revint en 1375 avec des Anglais auxiliaires, qui passèrent par la Picardie et se dirigèrent sur l'Aquitaine à travers toute la France. Du Guesclin conseilla le plan de résistance passive, déjà mis en usage dans les expéditions précédentes; et au lieu de chercher une bataille, il se contenta de harceler les ennemis dans leur marche à travers le territoire; on parle cependant d'une grande bataille livrée près de Périgueux, mais ce fait est extrêmement douteux. L'armée anglaise arriva épuisée à Bordeaux, et hors d'état de rien entreprendre. Au mois de juin 1375 une trêve fut conclue entre les parties belligérantes. A l'expiration de la trêve la guerre recommença, sans péripéties éclatantes, mais toujours au désavantage des Anglais. Enhardi par le succès et imprudent pour la première fois, Charles V fit prononcer, le 18 décembre

1378, par le parlement de Paris, la confiscation de la Bretagne et sa réunion à la France. Cette mesure injuste et impolitique excita l'indignation générale des Bretons, et une ligue formidable s'organisa pour repousser l'invasion française. Charles V manda à Paris Bertrand du Guesclin et Olivier de Clisson, leur accorda la confirmation de toutes les franchises et privilèges du pays de Bretagne, et leur fit jurer de seconder l'exécution de ses plans. Les deux chefs bretons prêtèrent ce serment avec une profonde répugnance, et Clisson ne s'inquiéta guère de le tenir. Du Guesclin, plus fidèle, essaya vainement de soumettre le comté de Rennes, et demanda qu'on renonçât à une entreprise qui allait livrer la Bretagne à l'Angleterre. Charles V persista dans son projet, et manifesta des soupçons contre du Guesclin. Celui-ci, irrité, renvoya au roi l'épée de connétable, et lui annonça qu'il allait se retirer à la cour de Castille. Charles V, comprenant sa faute, lui dépêcha les ducs d'Anjou et de Bourbon pour le conjurer de reprendre son office. L'on croit que du Guesclin céda; mais, ne voulant pas continuer une guerre que réprouvait son bon sens et son patriotisme, il se rendit dans le midi, qu'infestaient des compagnies anglaises et gasconnes. Au commencement de juillet 1380, il mit le siége devant Château-Neuf de Randon, forteresse située dans les montagnes du Gévaudan, entre Mende et Le Puy. Il tomba malade presque aussitôt, et mourut au moment même où la place capitulait. Tel est du moins le récit de Cuvelier. Suivant la *Chronique* de du Guesclin, les assiégés ne se rendirent que le lendemain de la mort du connétable, et vinrent déposer les clefs de la place sur les genoux du héros.

Le corps du connétable fut déposé dans l'église des jacobins du Puy, et embaumé pour être transporté à Dinan, où il avait choisi lui-même sa sépulture. Charles V fit arrêter le convoi au Mans, et ordonna de le conduire à Saint-Denis, dans la sépulture des rois. « Le roi, dit Froissart, fit faire à messire Bertrand, son connétable, des obsèques aussi honorables que s'il eût été son propre fils, et le fit ensépulturer en l'église Saint-Denis, assez près de sa propre tombe, qu'il avait fait faire de son vivant. » Neuf ans plus tard, le 7 mai 1389, Charles VI fit célébrer avec une pompe extraordinaire un service pour le connétable, et l'évêque d'Auxerre prononça l'oraison funèbre. Ces honneurs étaient dus au gentilhomme breton, qui fut le plus loyal et le meilleur lieutenant de Charles V, au grand capitaine qui, au milieu d'une multitude d'expéditions, travailla toujours à l'affranchissement de la France, et qui mérite d'être compté parmi les fondateurs de l'unité française. En dehors de sa haute importance politique, du Guesclin est extrêmement remarquable par l'originalité de sa physionomie. Ce rude Breton, laid, presque difforme, ne garda des anciens chevaliers que le courage et le respect de sa parole; il n'eut pas ce profond dédain du peuple qui caractérise les héros du moyen âge. Il avait l'instinct de la tactique moderne, et, malgré sa violence de soldat, il fut digne d'être le bras et l'épée de ce Charles le Sage, qui, au quatorzième siècle, sauva par sa prudence la nationalité française de la plus rude épreuve qu'elle eût jamais eu à subir.

Du Guesclin, marié en premières noces à Tiphaine Raguenel, épousa en deuxièmes noces (1373) Jeanne de Laval; il ne laissa pas d'enfant légitime. Son fils naturel, Michel du Guesclin, et son frère, Olivier du Guesclin, héritèrent de ses biens. L. J.

Cuvelier, *La vie du vaillant Bertrand du Guesclin*, chronique en vers, publiée par M. Charrière dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*; Paris, 1839, in-4°. — Froissart, *Chroniques*. — *Chroniques de Saint-Denis*. — *Le Triomphe des neuf Preux, ou histoire de Bertrand du Guesclin, duc de Molines*; Abbeville, 1487, in-fol. — *Le livre des faits d'armes de Bertrand du Guesclin*. — *Histoire des prouesses de Bertrand du Guesclin*; Lyon, 1529, in-4°. — *Histoire de messire Bertrand du Guesclin, connestable de France, duc de Molines, comte de Longueville et de Burgos, escrite en prose, l'an 1387, et mise en lumière par Claude Menard*; Paris, 1618, in-4°. — Paul Hay du Chastelet, *Histoire de Bertrand du Guesclin*; Paris, 1666, in-fol. — Jacques Lefebvre, *Mémoires du quatorzième siècle, depuis peu découverts, contenant la vie du fameux Bertrand du Guesclin*. — Guyard de Berville, *Histoire de Bertrand du Guesclin*; Paris, 1767, 2 vol. in-12. — Auvigny, *Vies des Hommes illustres de la France*, t. VIII. — Mazas, *Capitaines du Moyen Age*, t. III. — Dom Martène, *Thesaurus Anecdotorum*, vol. III, p. 1467. — Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, t. II. — Fréminville, *Histoire de Bertrand du Guesclin*. — Carné, *Les fondateurs de l'unité française*, t. I.

GUESLE. *Voy.* LA GUESLE.

GUESNAY (*Jean-Baptiste*), hagiographe français, né à Aix, en 1585, mort à Avignon, le 4 novembre 1658. Il était fils de Jean Guesnay, conseiller du roi, et trésorier général des finances dans le bureau de Provence. Il fit ses études chez les jésuites d'Avignon, et entra dans leur ordre en 1601. Il y professa successivement les belles-lettres, la théologie et la philosophie. Plus tard il fut élevé à la charge de recteur, vint à Marseille, et s'adonna avec succès à la prédication. Il consacrait ses loisirs à l'étude de l'histoire de la Provence. « Mais, dit Lenglet-Dufresnoy, il figure médiocrement par les ouvrages qu'il a publiés ». On a de lui : *Magdalena Massiliensis advena, sive de ejus in Provinciam appulsu; dissertatio theologico-historica in Joannem Launoyum*; Lyon, 1643, in-4°. Le docteur Launoy avait nié la venue de sainte Madeleine en Provence. Le P. Guesnay entreprit de justifier la légende; Launoy répondit au jésuite, qui répliqua à son tour, et pour combattre son contradicteur il opposa autorité à autorité, invective à invective. La dispute finit comme la plupart des disputes d'érudits : chacun resta dans son opinion; — *Auctuarium historicum de Magdalena Massiliensi advena*, etc. (sous le pseudonyme de *Pierre Henri*); Lyon, 1643, in-4°, et 1657, in-fol.; —

Le Triomphe de la Magdelaine, ou réponse à une lettre intitulée : Les Sentiments de M. Launoy sur le livre que le P. Guesnay, jésuite, a fait imprimer sous le nom de Pierre Henry : Guesnay prit cette fois le pseudonyme de *Denis de la Sainte-Baume;* Lyon, 1647, in-8°, et 1657, in-fol.; — *S. Joannes Cassianus illustratus, sive chronologia vitæ S. Joannis Cassiani abbatis, et monasterii Sancti-Victoris ab eodem Massiliæ conditi;* Lyon, 1652, in-4°; — *Provinciæ Massiliensis et reliquiæ Phocensis Annales, seu Massilia gentilis et christiana;* Lyon, 1657, in-fol. « Les connaisseurs, dit le P. Le Long, font fort peu de cas des *Annales* de Guesnay, qui sont en effet très-pitoyables. L'auteur est un plagiaire, qui copie souvent d'autres historiens sans les nommer, surtout Antoine de Ruffi. Jamais homme n'a avancé des faits avec moins de preuves ni avec plus de hardiesse. Les conjectures les plus mal fondees sont pour lui des preuves authentiques. » — « C'est ainsi, vient ajouter Pitton, que le P. Guesnay a avancé que sainte Marthe, ayant annoncé l'Évangile à Avignon, passa en 48 à Tarascon ; que saint Trophime était un citoyen de Marseille; que l'apôtre saint Paul, allant de Rome en Espagne, s'arrêta à Marseille, et salua saint Lazare, à qui il laissa un de ses disciples nommé *Restitut*. Dans l'histoire de Cassien il n'est pas plus exact; tantôt il le fait arriver à Marseille avec un vent favorable, tantôt il le peint dans les horreurs d'une tempête ; les routes qu'il lui fait parcourir dans la Terre Sainte n'ont jamais existé que dans son imagination : aussi ses partisans les plus déclarés n'ont pu s'empêcher d'avouer que ses ouvrages sont remplis de recherches, mais qu'elles sont obscurcies par une foule d'erreurs et de faussetés. » A. L.

Bouche, *Histoire de la Provence.* — V. Pitton, *Sentiments sur les Historiens de la Provence*; Aix, 1682, in-12 ; — *Dictionnaire des Hommes illustres de la Provence.*

*GUËT (*Charlemagne-Oscar*), peintre français, né à Meaux, le 24 février 1802. Il eut pour maîtres MM. Hersent et Horace Vernet; et, mettant bientôt à profit les conseils de ces habiles professeurs, il ne tarda pas à acquérir une assez belle réputation comme peintre de genre. Ses toiles offrent une heureuse alliance de naturel et de grâce, de sentiment et de verve. Nous ne citerons ici que ses principales productions : Salon de 1822, un *Corps-de-garde de cuirassiers de la garde*, une *Salle de police de dragons*, un *Petit Joueur d'orgue*, pour lesquels il reçut une médaille d'or; — en 1824, un *Goutteux*, quatre scènes de *Pêcheurs de Granville;* — en 1831, *Danse de Montagnards* (acheté par la liste civile); — *Louis XIII et mademoiselle de La Fayette;* — *Le Cacolet :* une médaille d'or de deuxième classe fut décernée à l'artiste pour ces trois tableaux; — en 1833, *Marino-Faliero;* — le *Retour du Petit Savoyard;* — en 1834, *Enfants de Pêcheurs bretons jouant sur la plage;* — *La Fête de la Bonne Maman;* — *Les Contes de la Grande-Tante;* — en 1835, *Adélaïde de Waldorf et le Page* (tiré de Gœthe); — *La Confession de Violette* (tiré du *Bravo* de Cooper); — *Petits Paysans béarnais;* — en 1836, un sujet tiré de *Zadig*, et *L'Enfant malade;* — en 1837, *Phébus chez madame de Gondelaurier;* — *Phébus et Esmeralda chez la Falourdel* (tiré de *Notre-Dame de Paris*); — en 1838, une *Porteuse d'eau de Venise;* — des *Glaneuses suisses;* — une petite *Scène suisse;* — en 1839, *La Conversation à la Fontaine;* — *Costume béarnais;* — *Le Convalescent amateur de musique;* — une *Scène d'inondation*, une *Madeleine :* cette exposition mérita à M. Guët une médaille d'or de première classe; — en 1840, *La Récolte des Figues aux environs de Gênes;* — une *Bouquetière, costumes de la Spezia;* — en 1841, *Le Retour au Châlet;* — *Le Repos des Moissonneuses;* — en 1846, *Le Bonheur de la Famille*, scène italienne (achetée par le ministère de l'intérieur); — *La Sieste;* — *La Fiancée d'Abydos;* — *L'Amphore*. A la clôture de cette exposition, M. Guët fut décoré de la Légion d'Honneur. Depuis 1846 il a produit : *Les Plaisirs de l'Été; La jeune Mère abandonnée*, tableaux qui appartiennent à la famille impériale de Russie; — Trois gracieuses têtes de femme, faisant partie du cabinet du roi de Hollande, et une *Virginie au bain*, commandé par le ministre de la maison de l'empereur. Ces ouvrages se recommandent par une grande suavité de pinceau et une bonne entente du clair-obscur. A. DE L.

De Vaucher, *Archives des Hommes du Jour.* — Livrets des salons de 1822-1846. — *Archives du Musée.* — *Documents particuliers.*

GUET. *Voy.* DU GUET.

GUETTARD (*Jean-Étienne*), naturaliste français, né à Étampes, le 22 septembre 1715, mort à Paris, le 7 janvier 1786. Petit-fils d'un médecin d'Étampes nommé Descurais, qui, par ses études sur la botanique, avait mérité de devenir le correspondant et l'ami de Bernard de Jussieu, Guettard prit dès son enfance, dans la conversation de son grand-père, le goût des sciences d'observation. Ce fut Bernard de Jussieu qui engagea le jeune Guettard à venir à Paris pour y étudier la médecine. Reçu docteur, Guettard se livra entièrement à l'histoire naturelle, sous les auspices de Réaumur, et entra en 1743 à l'Académie des Sciences, comme botaniste. La science commençait alors à sortir des écoles, et à devenir un amusement pour les puissants du monde qui réunissaient, avec plus de curiosité que de goût scientifique, les objets d'histoire naturelle remarquables par leur rareté ou la singularité de leurs formes. Telle était la collection que le duc d'Orléans, fils du régent, avait réunie au couvent de Sainte-Geneviève, où il s'était retiré. Guettard fut choisi par le prince pour garde de cette collection, et pour aide dans

ses travaux scientifiques. Plus tard le duc d'Orléans lui légua un cabinet d'histoire naturelle fort riche pour l'époque. Guettard renonça au legs en faveur du fils du duc d'Orléans, qui le nomma garde de son cabinet, avec une pension modique et un logement au Palais-Royal. C'est dans cette position qu'il passa le reste de sa vie. Les nombreux mémoires de Guettard, consignés dans les recueils scientifiques du temps, constituent sa véritable biographie : ils assignent une place éminente, dans l'histoire scientifique du dix-huitième siècle, à ce savant, trop oublié de nos jours. Guettard appartenait encore à cette première époque de l'histoire des sciences naturelles où le nombre des faits connus n'était pas encore un obstacle à l'universalité des connaissances : il a laissé des mémoires sur toutes les parties de l'histoire naturelle théorique et appliquée : zoologie, botanique, physiologie végétale, paléontologie et géologie, météorologie, médecine.

Plusieurs de ces mémoires sont consacrés à la description des objets de la collection du duc d'Orléans, et ne méritent guère de fixer aujourd'hui l'attention des savants que comme recueils de faits curieux et exceptionnels. Mais à côté de ces mémoires se trouvent des travaux fort importants sur diverses branches d'histoire naturelle, travaux qu'il est bon de rappeler à une génération trop oublieuse du passé.

La botanique avait été l'une des premières études de Guettard. Un de ses premiers ouvrages fut la publication d'un travail de son grand-père, Descurais, sur les plantes des environs d'Étampes, travail qui mérite encore d'être consulté comme flore locale. Il fit de très-longues recherches sur l'organisation des glandes chez les végétaux et sur l'application des caractères que l'on tire de ces glandes à la classification naturelle. Ses mémoires sur la transpiration des végétaux contiennent de très-remarquables expériences, qui l'ont conduit à un résultat longtemps contesté, et que les beaux travaux de M. Duchartre ont récemment établi d'une manière définitive; c'est que l'eau qui pénètre dans les organes des plantes n'y pénètre que par les racines, et que les feuilles ne concourent point à son absorption. On lui doit également des indications curieuses sur les plantes dont les fibres pourraient servir à la fabrication du papier. Partant du principe émis par Jussieu sur la similitude des propriétés des plantes d'une même famille naturelle, il a signalé l'existence d'une matière colorante analogue à celle de la garance dans une rubiacée indigène du genre *galium*. Ce travail a été complétement oublié; les expériences qui y sont mentionnées sont fort intéressantes. Duhamel venait de montrer le parti que l'on pouvait tirer de la coloration des os par la garance, dans l'étude du développement des os. Guettard montra que la racine du galium produit les mêmes phénomènes de coloration : il mentionne également un fait curieux, et qui n'a pas été, que je sache, indiqué par les physiologistes plus récents qui ont répété les expériences de Duhamel. Ayant fait manger de la garance à une lapine pleine, cet animal eut quelque temps après un lait coloré; et les os des petits furent eux-mêmes colorés, tandis que ceux de la mère ne l'étaient pas.

En zoologie, Guettard s'appliqua surtout à la détermination des corps organisés fossiles, question qui occupait alors beaucoup les savants et même le public. La véritable nature de ces corps avait été déjà établie dans l'antiquité par Xénophane, et depuis la renaissance par un grand nombre de savants, et particulièrement par Bernard Palissy. Mais le public et même certains savants ne pouvaient admettre que les fossiles dussent leur origine à des corps organisés, et on continuait à y voir des jeux de la nature. Ces idées avaient pour défenseur Voltaire lui-même. Les nombreux travaux de Guettard contribuèrent efficacement à rectifier sur ce point les idées du public. Dans son mémoire sur les ardoisières d'Angers, il signale le premier l'existence des *trilobites*, dont il a reconnu les affinités avec les crustacés, car il les compare aux poux de mer, ou *cyames*. C'est principalement à Guettard que l'on doit la connaissance de la vraie nature des polypiers et des éponges fossiles, qui jouent un si grand rôle dans les formations géologiques : il faisait aux polypiers fossiles l'application des belles découvertes que Marsigli, Peyssonnel et Bernard de Jussieu venaient de faire sur les polypes vivants. Il faut citer également la découverte faite par Guettard près d'Étampes d'un bois fossile de renne, découverte qui excita vivement l'étonnement du public, et la première indication des ossements fossiles du gypse de Montmartre, dont la détermination devait plus tard porter si haut le nom de Georges Cuvier.

Mais les travaux les plus remarquables de Guettard concernent la géologie ou plutôt la géographie minéralogique. Guettard passa une grande partie de sa vie à voyager en France, pour y étudier la répartition géographique des substances minérales. Il poursuivit ces explorations jusqu'en Allemagne et en Pologne. Tout était alors à faire dans ce genre de travail; car, à l'exception de quelques anciennes indications très-incomplètes de Palissy, dans son *Traité sur la Marne*, et plus tard de l'abbé Coulon, dans son ouvrage sur la *Description des Rivières de France*, la constitution minéralogique de notre patrie était alors aussi inconnue que celle de l'intérieur de l'Afrique l'est de nos jours. Guettard ne pouvait faire un pas en France sans rencontrer des faits nouveaux; aussi ses découvertes en ce genre sont-elles innombrables. Il nous suffira d'indiquer ici les faits les plus saillants. L'un de ces premiers fut de montrer que la France minéralogique se partage en plusieurs régions, qui sont nettement caractérisées

par la nature du sol et par celle des mines que l'on y rencontre. C'est dans ce travail que fut signalée pour la première fois l'analogie remarquable, et qui devait paraître alors bien singulière, entre la disposition des substances minérales en France et en Angleterre, disposition qui paraît indiquer d'une manière bien évidente que ces deux pays ont été jadis réunis l'un à l'autre, puisque nous observons une correspondance parfaitement établie entre les terrains qui bordent les deux côtés de la Manche. On doit aussi à Guettard la découverte des volcans éteints de l'Auvergne, également fort inattendue. C'est à Moulins que Guettard, qui voyageait alors avec Malesherbes, eut la première idée de l'existence de ces volcans. En examinant des pierres de construction, il y reconnut une texture analogue à celle des laves du Vésuve qu'il avait observées dans la collection du duc d'Orléans. Il s'enquit de l'origine de ces pierres, et ayant appris qu'elles venaient de Volvic, ce dernier mot Volvic, *Vulcani vicus*, le confirma dans son hypothèse sur leur origine volcanique. Aussitôt les deux voyageurs se rendirent en Auvergne; et ils ne furent pas médiocrement étonnés de trouver dans la plupart des montagnes de ce pays des traces bien manifestes d'anciens volcans. Cette découverte, bientôt confirmée par celle de Desmarets, qui reconnut que les basaltes, si abondants dans certaines parties de l'Auvergne, ont dans plusieurs points leur origine au centre des volcans et se comportent comme des laves, eut un retentissement d'autant plus grand que des phénomènes volcaniques produits sur divers points du globe (le fameux tremblement de terre de Lisbonne qui se fit sentir dans presque toute l'Europe occidentale et les éruptions du Vésuve) venaient tout récemment d'exciter au plus haut point l'attention et l'effroi du public; et que les convulsions de l'écorce consolidée du globe pouvaient faire redouter en Auvergne l'apparition de nouveaux phénomènes volcaniques. Mais elle eut surtout une grande importance dans l'histoire de la géologie, car elle devint le point de départ de la théorie du *Vulcanisme*, qui cherche dans les phénomènes volcaniques l'explication des faits géologiques, théorie incomplète, sans doute, mais qui, restreinte à ses justes limites, est restée et restera une féconde théorie. On ne doit pas oublier non plus les travaux de Guettard sur les rivières de France, sur la nature des substances minérales qu'elles tiennent en suspension par suite de la nature des terrains dont elles proviennent, ou sur lesquels elles coulent, et sur la nature des dépôts d'alluvion auxquels elles donnent naissance. Il est aussi le premier qui ait cherché à montrer que les eaux thermales sont réparties à la surface du sol suivant certaines lois. Toujours préoccupé des applications utiles de la science, en même temps que des questions théoriques les plus élevées, Guettard ne manquait aucune occasion de signaler sur le sol français les matériaux dont on pourrait tirer parti pour les arts. C'est ainsi qu'il montra que la France contient des granits aussi beaux que ceux de l'Égypte et pouvant leur faire concurrence. On lui doit la découverte en France des matières qui servent à la fabrication de la porcelaine. On sait avec quelle ardeur, en Allemagne et en France, les savants s'occupaient alors de trouver le secret de la fabrication de cette précieuse poterie. On était déjà arrivé en France, depuis un certain nombre d'années, à faire cette espèce de verre que l'on connaît sous le nom de *porcelaine tendre*. Mais la fabrication de la porcelaine dure, à l'imitation de celle de la Chine, était restée un secret. Le duc d'Orléans ayant fait venir de Chine les substances que l'on emploie à la fabrication de la porcelaine dure, Guettard reconnut que cette substance, le kaolin, ressemblait beaucoup à une terre qui existe près d'Alençon; et il parvint, avec l'aide et le concours du duc d'Orléans, à fabriquer de la porcelaine avec le kaolin d'Alençon. Telle est l'origine de l'industrie de la poterie d'Alençon, qui ne donne, il est vrai, qu'une porcelaine de qualité inférieure. Guettard indiqua également dans son travail le gisement de kaolin des environs de Limoges. On sait que ce gisement est devenu le point de départ d'industries qui sont aujourd'hui très-importantes. Toutefois, il ne paraît pas que cette indication de Guettard ait été suivie. Ce n'est que quelques années plus tard, que Macquer, alors directeur de la manufacture de Sèvres, constata l'existence de ce gisement d'après l'indication d'un chimiste de Bordeaux, nommé Villaris. Ce dernier le tenait, d'après M. Brongniart (*Traité des Arts céramiques*), d'un chirurgien de Limoges nommé Darnet.

Ces études avaient conduit Guettard à concevoir un projet qui n'a été complétement réalisé que de nos jours, celui de faire une carte minéralogique de la France. Ce projet, Guettard l'avait conçu depuis longtemps; mais l'absence de bonnes cartes géographiques en arrêtait l'exécution. « Qu'on me dresse de bonnes cartes, disait-il, et je me charge de faire connaître dessus la nature des terrains qu'elles comprendront. » La publication de la carte de Cassini permit à Guettard d'entreprendre son travail, qu'il avait fait agréer au ministre Bertin, en lui faisant comprendre les services qu'il rendrait à l'administration et aux arts utiles. Il commença, avec l'aide de Lavoisier, qui débutait alors dans la carrière des sciences. Mais l'entreprise était au-dessus de ses forces. Il s'arrêta après la publication des seize premières cartes, qui avaient exigé de lui des voyages de plus de seize cents lieues. Le travail fut continué pendant quelque temps par Monnet, que Guettard s'était adjoint, et qui publia dix-sept nouvelles cartes; mais Monnet, lui aussi, fut contraint d'y renoncer, et l'ouvrage resta inachevé. Il faut ajouter que la géologie était encore trop peu avancée pour permettre la réa-

lisation complète d'un si grand projet. On ne connaissait pas alors les lois de la superposition des terrains, et par suite on ne pouvait reconnaître d'une manière exacte les terrains appartenant à une même formation. Les beaux travaux de MM. Dufresnoy et Élie de Beaumont sur la carte géologique de France ont laissé bien loin derrière eux les essais de Guettard. Mais Guettard n'en a pas moins l'honneur d'avoir conçu le premier un semblable travail, d'avoir prévu tous les avantages qu'il pourrait présenter, et d'en avoir tenté la réalisation.

La vie de Guettard est toute dans ses travaux scientifiques. Il ne se maria point. Condorcet, qui en a prononcé l'éloge devant l'Académie des Sciences, nous apprend qu'il faisait beaucoup de bien; et que, peu fait au commerce des hommes, il mettait dans ses relations une franchise qui allait jusqu'à la rudesse.

Les principaux ouvrages de Guettard sont : *Mémoires sur les corps glanduleux des plantes et sur l'usage que l'on peut faire de ces parties dans l'établissement des genres* (dix mémoires); publiés de 1749 à 1752 dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*; — *Mémoire sur la transpiration insensible des plantes*; ibid., 1752-1753; — *Mémoires sur quelques montagnes de France qui ont été des volcans*; ibid., 1752; — *Mémoire et Carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre*; ibid., 1751; — *Mémoire sur les granits de France comparés à ceux d'Égypte*; ibid., 1755; — *Mémoire sur les avantages que l'on peut retirer pour les ponts et chaussées d'une carte minéralogique de la France*; dans le *Journal Économique*, t. II et III, 1752; — *Expériences par lesquelles on fait voir que les racines de plusieurs plantes de la famille de la garance rougissent aussi les os, et que cette propriété paraît être commune à toutes les plantes de cette classe*; dans les *Mém. de l'Ac. des Sc.*; 1761; — *Mémoire sur les effets de la poudre de la racine de caillelait, donnée à une lapine pleine, dont le lait fut coloré en rose assez vif, et les os des petits furent également colorés, sans que ceux de la mère eussent changé de couleur*; ibid., 1752; — *Mémoires sur diverses questions d'histoire naturelle de Science et d'Art*; 6 vol. in-4°; — *Atlas et Description minéralogique de la France entrepris par ordre du roi par MM. Guettard et Monnet, publié par ce dernier d'après ses nouveaux voyages*, 1re partie, comprenant le *Beauvaisis*, la *Picardie*, le *Boulonnais*, la *Flandre française*, la *Lorraine allemande*, la *Lorraine française*, le *Pays Messin* et la *Champagne*; 1 vol. in-fol.; Paris, 1778-1780; — *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné*; un vol. in-4°; Paris, 1779.

DARESTÉ.

Condorcet, *Éloge de Guettard*.

GUETTE. *Voy.* LAGUETTE.

GUETTE (*Samuel* DE LA). *Voy.* CITRI DE LAGUETTE.

GUEUDEVILLE (*Nicolas*), littérateur français, né à Rouen, vers 1650, mort à La Haye, vers 1720. Son père était médecin. Il fit ses études dans sa ville natale, et y prit l'habit des Bénédictins. Il se distingua comme prédicateur; mais la hardiesse de ses opinions; en contradiction avec les principaux dogmes acceptés par l'Église, lui attira plusieurs fois des admonitions, puis des punitions de ses supérieurs. Dégoûté des entraves apportées à l'expansion de ses idées et n'écoutant que la fougue de son caractère, il s'évada de son couvent, se réfugia en Hollande, et abjura publiquement en faveur du protestantisme. Vers 1690, il se maria à Rotterdam, et y ouvrit des cours où il enseignait la philosophie, la littérature et les langues anciennes. Le succès ne répondit pas à son attente; il dut chercher dans sa plume un autre moyen d'existence. En 1699, il fonda à La Haye une feuille politique, *L'Esprit des Cours de l'Europe*. Le gouvernement français était surtout l'objet de ses attaques : le comte d'Avaux, ambassadeur de France auprès des états généraux, obtint l'interdiction du journal de Gueudeville. Celui-ci éluda cette suppression en modifiant le titre de sa publication, qu'il nomma *Nouvelles des Cours de l'Europe*; l'esprit en resta le même, et la persécution que son rédacteur venait de subir lui attira une grande vogue. Néanmoins, soit dissipation ou toute autre cause, Gueudeville ne s'enrichit point, et mourut septuagénaire, dans un état voisin de la misère. On a de lui, outre les *Nouvelles*, dont la collection, rare et curieuse aujourd'hui, forme de 1699 à 1710 18 vol. in-12, les ouvrages suivants : *Critique générale des* Aventures de Télémaque; Cologne, 1700, 2 vol. petit in-12. Cette critique eut beaucoup de succès; elle est divisée en cinq parties : la première a eu quatre éditions, et la seconde trois. La cinquième partie, publiée en 1702, a pour titre : *Le Critique ressuscité, ou la fin de la* Critique des Aventures de Télémaque, *où l'on voit le véritable portrait des bons et des mauvais rois*; — *Dialogue de M. le baron de La Hontan et d'un sauvage de l'Amérique*; Amsterdam, 1704, in-8°; réimprimé à la suite du *Voyage de La Hontan*; Amsterdam, 1724, 2 vol. in-12, dont Gueudeville fut l'éditeur. « Ce *Dialogue* est, dit Quérard, une critique très-amère dirigée contre l'Église romaine et ses usages »; — *Le grand Théâtre historique, ou nouvelle histoire universelle, tant sacrée que profane*, avec médaillons; trad. libre de l'allemand de Imhof; Leyde, 1703 et années suivantes, 5 vol. in-fol.; — *Atlas historique, ou nouvelle introduction à l'histoire*, avec un *Supplément*, par Limiers; Amsterdam, 1713-1721, 7 vol. in-fol. : Lenglet-Dufresnoy fait l'éloge de la partie géographique, qui est de Châtelain; — *Éloge de la Folie*, trad.

du latin d'Érasme; Leyde, 1713, in-12, et Amsterdam, 1728, petit in-8°, orné de quatre-vingts figures, d'après Holbein. Cette traduction est médiocre et remplie de froids quolibets; ce n'est qu'à cause des gravures dont elle est illustrée qu'on recherche cette édition. Elle a été corrigée par Meunier de Querlon, Paris, 1751, in-8°, et par Falconet, Paris, 1757, in-12; — *Utopie*, trad. de l'anglais de Thomas Morus; Leyde, 1715, et Amsterdam, 1736, in-12, avec figures; — *Le Censeur, ou le Caractère des mœurs de La Haye;* La Haye et Amsterdam, 1715, in-12; — *Parallèle de Paul III et de Clément XI*, suivi de *Pensées libres*, et imprimé à la suite des *Maximes politiques de Paul III;* La Haye, 1716, in-12; — *Les Comédies de Plaute*, nouvellement traduites en style libre, naturel et naïf, augmentées de *Notes* et de *Réflexions* de critique, d'histoire, de morale et de politique, avec fig.; Leyde, 1719 et 1726, 10 vol. in-12. Pour apprécier cette traduction et l'esprit du traducteur, il ne faut que le laisser parler : « Ma traduction, dit-il, est fort libre; je ne me suis gêné que pour le sens de mon auteur : encore est-il vrai qu'il y a tels endroits obscurs, où je ne sais pas trop moi-même ce que je dis. Du reste, je n'ai rien omis pour habiller ce vieux comique à la mode; j'étends, sans façon, ses pensées, liberté qu'on condamnera comme une licence impardonnable. Mettre du sien à un célèbre auteur, c'est le corrompre, le défigurer, lui ôter tout son prix..... J'ai suivi mon penchant; et je me flatte que les lecteurs de vrai goût, petit troupeau, me sauront gré d'avoir voulu contribuer à les mieux divertir »; — *Colloques*, traduits du latin d'Érasme; Leyde, 1720, 6 vol. in-12, avec figures. « C'est, dit Quérard, plutôt un travestissement des *Colloques* qu'une traduction »; — Traité de Corneille Agrippa, *Sur la Noblesse et l'Excellence du sexe féminin*, suivi d'un autre du même auteur, *Sur l'Incertitude et la Variété des Sciences;* Leyde, 1726, 3 vol. petit in-8°. — Gueudeville fut aussi l'éditeur de l'*Éloge de la Goutte*, par Coulet, suivi de l'*Éloge de la Fièvre quarte*, trad. du latin de Guillaume Menapius. C'est à tort qu'on lui a attribué l'*Éloge de l'Ivresse;* cet opuscule est de Albert-Henri Sallengre (1712, in-12).

L—z—e.

Bayle, *Lettres*. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*. — Leschevin, *Notes sur le Chef-d'œuvre d'un inconnu*. — *Catalogue de la Bibliothèque de Mac-Carthy*. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale*. — Barbier, *Critique des Dictionnaires*. — Quérard, *La France littéraire*.

GUEULETTE, dit *Desmay* (*Simon*), historien français, né à Noyon, mort à Paris, en 1699. Il fit profession fort jeune dans l'ordre des Bernardins, à Ourscamp, passa dans la congrégation de Cluny, et devint prieur de Courcelles. Sous le pseudonyme de D..... (*Desmay*, qui était le nom de sa mère), il a publié de nombreux ouvrages, la plupart traitant de l'histoire. Parmi ceux qui ont obtenu le plus de succès, on cite : *Méthode facile pour étudier l'histoire de France*, Paris, 1684, in-12; avec des additions, Paris, 1685-1689-1691, 3 vol. in-12; il en fit un *Abrégé*, qui eut plusieurs éditions, 1693, 1696 et 1709, in-12; — *Méthode pour apprendre facilement la fable héroïque ou l'histoire des dieux;* 1692, in-12; — *Méthode pour apprendre l'histoire de l'Église;* Paris, 1693, 3 vol. in-12. Le dernier volume, qui contient l'*Histoire de l'Église gallicane*, a été réimprimé séparément; Paris, 1699, in-12; — *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement l'histoire romaine;* 1694, in-12; — *Abrégé de l'Histoire généalogique de la Maison de France et de ses alliances, avec les noms des grands-officiers de la couronne, sous chaque roi;* Paris, 1699, in-12. Le grand ouvrage du P. Anselme a fourni les matériaux de cet *Abrégé*.

L—z—e.

Journal des Savants, janvier 1699. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. I, n° 4918; t. II, n°s 15683 et 24848; t. IV, n° 15683. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

GUEULETTE (*Thomas-Simon*), conteur français, né à Paris, le 2 juin 1683, mort à Charenton, le 22 décembre 1766. Il était fils d'un procureur au Châtelet, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Plus tard il devint substitut du procureur du roi. Il habita longtemps, à Choisy-le-Roi, une fort belle propriété, dans laquelle il avait fait construire un théâtre. Là, avec ses parents et ses amis, il représentait des pièces de sa composition. Plusieurs d'entre elles furent vivement applaudies au Théâtre-Italien. Il s'éteignit plus qu'octogénaire, après une paisible et honorable existence, dont la littérature occupa la meilleure part. Il excellait surtout dans la composition de contes et de nouvelles, qui eurent une grande vogue. Ses principaux ouvrages sont : *Les Soirées bretonnes*, nouveaux contes de fées; Paris, 1712, in-12; réimprimées dans le *Cabinet des Fées*, t. XXX et XXXII; — *Les mille et un Quarts d'heure*, contes tartares; Paris, 1715, 2 vol., 1723 et 1753, 3 vol. in-12, avec fig., réimprimés dans le *Cabinet des Fées*, t. XXI et XXII; — *La Vie est un songe*, tragi-comédie imitée de l'espagnol de Calderon; 1717; — *Les Comédiens par hasard;* 1718; — *Arlequin-Pluton;* 1719; — *Les Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam*, contes chinois; Paris, 1723, et Amsterdam, 1728, 2 vol. in-12; réimprimées dans le *Cabinet des Fées*, t. XIX; — *Le Trésor supposé*, comédie en trois actes; Paris, in-12; — *L'Amour précepteur*, comédie en trois actes; Paris, 1726, 1729, 1732, in-12; — *L'Horoscope accompli*, comédie; Paris, 1727, 1729 et 1732, in-12; — *Les Pieds de mouche, ou les nouvelles Noces de Rabelais* (avec Jamet aîné); 1732, 6 vol. in-8°; — *Les Sultanes de Guzarate, ou les songes des hommes éveillés*, contes mogols; Paris, 1732, 3 vol. in-12, réimprimés sous le titre des *Mille*

et une Soirées; La Haye (Paris), 1749, 3 vol. in-12; et dans le *Cabinet des Fées*, t. XXII et XXIII; — *Mémoires de mademoiselle Bontemps, ou de la comtesse de Marlou*; Amsterdam, 1738, in-12; — *Les mille et une Heures*, contes péruviens; Amsterdam, 1733, 1734, et 1759, 2 vol. in-12; — *Caracataca et Caracataqui*, parade en trois actes, imprimée dans le *Théâtre des Boulevards*; 1756, 3 vol. in-12; — *Le Muet aveugle, sourd et manchot*, parade, même recueil, et un grand nombre d'autres pièces de divers genres non imprimées. « Ces ouvrages, dit l'abbé Sabatier, sont le fruit d'une plume facile, mais plus attentive à consulter le goût des personnes frivoles et oisives que l'utilité du lecteur éclairé et judicieux. »

Gueulette a édité : *Histoire du petit Jehan de Saintré*, par Antoine de Lasalle, avec l'*Explication des termes de chevalerie*, des *Remarques sur les tournois*, et des *Notes grammaticales*; Paris, 1724, 3 vol. in-12; — *Contes et Fables* de Pilpay et de Lockman; 1724, 2 vol. in-12; — *Histoire de Gérard, comte de Nevers, et d'Euryant de Savoie, sa mye*, par Gibert de Montreuil, avec des *Notes instructives*; 1725, in-8°; — *Essais* de Montaigne; 1725, 3 vol. in-4°; — *Œuvres* de Rabelais; 1732, 6 vol. in-8°; — La farce de *Pathelin*, par Pierre Blanchet; 1748, in-12. E. Desnues.

Nécrologe des hommes célèbres, année 1768. — Mayer, *Notice sur Gueulette*; dans le *Cabinet des Fées*, t. XXXVII. — Abbé Sabatier, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

Guevara (*Antoine* de), historien et moraliste espagnol, né dans la province d'Alava, vers 1490, mort en 1545. Il passa sa jeunesse à la cour de la reine Isabelle. En 1528 il entra dans l'ordre des Franciscains, et n'en continua pas moins de suivre la cour. Il accompagna Charles Quint dans ses voyages en Italie et dans d'autres parties de l'Europe, et fut successivement élevé aux dignités de prédicateur de la cour, d'historiographe impérial, d'évêque de Cadix, d'évêque de Mondonedo. Ses ouvrages sont nombreux, et lors de leur apparition, ils jouirent d'une grande popularité, qui ne s'est pas soutenue. Guevara fut un des écrivains déclamateurs, mais élégants, qui, au commencement du seizième siècle, contribuèrent à fixer la langue espagnole et à lui donner une fermeté plus grande et plus d'éclat. On a de lui : *Relox de principes, o Marco Aurelio*; Valladolid, 1529, in-fol. Guevara nous apprend que cet ouvrage lui coûta onze ans de travail. C'est une espèce de roman, qui rappelle la *Cyropédie* de Xénophon. L'auteur offre à Charles Quint l'exemple du prince le plus parfait de l'antiquité. Il a seulement le tort de vouloir faire passer son roman pour une histoire authentique, et de le donner comme la traduction d'un manuscrit grec qui lui avait été envoyé de Florence. Cette assertion frauduleuse, qui dupa beaucoup de personnes, fut dénoncée, en 1540, par Pedro de Rua, professeur de belles-lettres au collége de Soria, dans une épître bientôt suivie de deux autres, et auxquelles Guevara ne put rien opposer de solide. Il appela alors un singulier paradoxe au secours de son premier mensonge, et prétendit que toutes les anciennes histoires n'étant pas plus vraies que son roman, il avait eu, aussi bien que Tite Live et Hérodote, le droit d'inventer des fictions qui convenaient à son but. Cette polémique, où Guevara eut si évidemment le désavantage, ruina son autorité comme historien, sans nuire immédiatement à la popularité de son *Marco Aurelio*, qui eut les honneurs de la traduction dans plusieurs langues vivantes. La première traduction française parut sous ce titre : *Livre doré de Marc Aurèle, empereur et éloquent orateur, traduict du vulgaire castillian en francoys, par R. B.* (René Berthault de La Grise, secrétaire du cardinal de Gramont); Paris, 1531, in-4°; la seconde traduction est intitulée, *L'Orloge des princes, traduict d'espaignol en langaige françois*; Paris, 1540, in-fol.; elle ne porte pas de nom de traducteur, mais elle paraît être aussi de Berthault, et faite sur une nouvelle édition de l'original. Une troisième traduction, commencée par Herberay des Essars, parut à Paris, en 1555, in-fol. C'est à une de ces versions françaises plutôt qu'au texte espagnol que La Fontaine a emprunté son admirable fable du *Paysan du Danube*. Guevara est l'inventeur de cette heureuse fiction; mais elle a été bien perfectionnée par le fabuliste français. C'est aussi sur une des versions françaises qu'a été faite la traduction anglaise de Th. North; Londres, 1619, in-fol. Enfin il en existe une traduction latine, publiée à Torgau, 1611, in-fol., et plusieurs fois réimprimée; — *Prologo solemne en que el autor toca muchas historias; Una decada de las Vidas de los X Cesares emperadores romanos, desde Trajano a Alexandro; De Monosprecio de la Corte, y alabanza de la Aldea; Aviso de privados, y doctrina de cortesanos; De los inventores del marear y de muchos trabajos que se passan en las galeras*; Valladolid, 1539, in-fol. Le second et le plus important des ouvrages réunis dans ce volume se rapproche du *Marco Aurelio*, par le but; et sans être une fiction, il n'est pas non plus une histoire. L'auteur prétend bien imiter Plutarque et Suétone, et suivre les historiens de l'empire romain, mais il ne résiste pas à la tentation d'insérer dans son récit des lettres fictives et des faits de son invention. La *Decada* et le *Monosprecio* ont été traduits en français (*voy.* Allègre); — *Epistolas familiares*; Valladolid, 1539, in-8°. Beaucoup de ces lettres sont adressées à des personnes considérables du temps, telles que le marquis de Pescaire, le duc d'Albe, Inigo de Velasco, grand-connétable de Castille, et Fadrique Enriquez, grand-amiral. Mais quelques-unes sont évidemment des pièces d'apparat, qui n'ont jamais été envoyées à leur adresse;

d'autres sont de pures fictions, comme par exemple une correspondance de Trajan avec Plutarque et le sénat romain, et une longue épître sur Laïs et d'autres courtisanes de l'antiquité. On ne doit pas chercher dans de pareilles compositions les qualités du bon style épistolaire, mais on y trouve, avec beaucoup de rhétorique, un certain éclat de pensée et de style; elles furent souvent réimprimées en Espagne, et elles ont été traduites dans les principales langues de l'Europe. La traduction française a pour titre les *Épîtres dorées* (1) *et Discours salutaires traduits d'espagnol par Guttery; ensemble La Révolte que les Espagnols firent contre leur jeune prince l'an* 1520, *avec un Traité des travaux et privilèges des galères, le tout du même auteur;* Paris, 1565, in-8°. La traduction de la *Révolte des Espagnols* est de Dupinet. Les *Lettres dorées* ont été traduites trois fois en anglais par Édouard Hellowes, 1574, par Geoffroy Fenton, 1575, et par Savage 1657. — On a encore de Guevara : *Monte Calvario;* Salamanque, 1542, traduit en anglais, 1595; — *Oratorio de religiosos y exercicio de virtuosos;* Valladolid, 1542, in-8°; traduit en français par Dany; Soissons, 1582, in-8°. Plus de deux siècles après la mort de Guevara, on publia en quatre langues, latine, italienne, française et allemande, un recueil de quatre cents maximes et traits d'histoire choisis dans ses lettres et dissertations, sous le titre de l'*Esprit de don Antonio de Guevara;* Francfort-sur-le-Mein, 1760, in-8°. L. J.

Vie de Guevara, par lui-même, dans le *Prologue* du *Monosprecio de Corte*. — *Vie de Guevara*, en tête de ses *Epistolas;* Madrid, 1673, in-4°. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 496. — Bayle, *Diction. hist. et critique*.

GUEVARA (*Antoine* DE), théologien espagnol, qu'on a quelquefois confondu avec le précédent, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut chapelain de Philippe II, et prieur de Saint-Michel de Escalada dans le royaume de Léon. Il composa plusieurs *Commentaires* sur l'*Écriture Sainte;* un seul a été publié, sous le titre de : *In Habacuc prophetam Commentarii;* Madrid, 1585, in-4°. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

GUEVARA (Don *Felipe* LADRON Y), peintre espagnol, né vers 1510, mort à Madrid, en juillet 1563. Il était fils (2) de don Jaime de Guevara y Onate, seigneur d'Escalante et de Treceno, conseiller et grand-maître auprès de don Philippe, archiduc d'Autriche, et ambassadeur de Charles V en France. Il reçut une brillante éducation, profita bien de tout ce qui lui fut enseigné, et montra un goût particulier pour le dessin. En février 1530, il suivit Charles Quint en Italie, lorsque ce monarque se rendit à Bologne pour y recevoir la couronne impériale des mains du pape Clément VII. Dans les fêtes qui se donnèrent à cette occasion, don Guevara eut occasion de connaître le Titien, et dès lors devint son ami. Par les conseils de cet illustre maître, il acquit les principes les plus exacts de la peinture et du dessin. Il perfectionna ses idées, son goût, et exécuta de fort beaux morceaux, dont quelques-uns se trouvent encore dans les grandes galeries de l'Espagne. En 1535, Guevara accompagna comme militaire Charles Quint au siége de Tunis; dans une surprise des ennemis, ce fut à son sang-froid et à son courage que la cavalerie espagnole dut son salut. L'empereur récompensa magnifiquement le vaillant peintre, et lui dit : « Il est beau de voir unir le goût des arts à la bravoure. » Guevara mourut d'une maladie épidémique : il a laissé d'excellents commentaires sur la peinture, qui ont été publiés par don Antonio Pons; Madrid, 1788. Cet ouvrage montre combien son auteur était versé dans la connaissance de l'art chez les anciens. A. DE LACAZE.

Don Antonio Pons, *Préface* de *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

GUEVARA (*Sébastien* VELEZ DE), poëte espagnol, né à Valladolid, en 1558, mort en 1610. Il était prébendaire de la collégiale de Santander. Il continua la collection des romances espagnoles (*Romancero*), dont le premier volume avait paru en 1593; il publia le second volume, sous le titre de *Quarta e quinta parte de flor de Romances;* Burgos, 1594, in-12. On connaît encore quelques poëtes espagnols du nom de Guevara, mais ils sont insignifiants. Z.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 581.

GUEVARA (*Juan-Beltran*), prélat espagnol, né à Medina-de-Las-Torres, en 1541, mort en mai 1622. Il se rendit habile dans le droit, reçut les ordres, et fut employé dans les affaires publiques de son pays. Envoyé avec une mission importante dans le royaume de Naples, il écrivit pour le pape Paul V contre les Vénitiens; le souverain pontife récompensa son zèle par l'évêché de Salerne. Guevara fut ensuite nommé à l'évêché de Badajoz, et mourut archevêque de Compostelle. Ses contemporains le peignent comme « étant d'un caractère emporté et donnant beaucoup à son imagination ». On a de lui : *Propugnaculum ecclesiasticæ libertatis adversus leges Venetiis latas*, et quelques autres écrits, un entre autres contre le cardinal Baronius au sujet de la Sicile. A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

GUEVARA (*Louis* VELEZ DE), poëte dramatique et romancier espagnol, né à Ecisa (Andalousie), en 1570, mort à Madrid, en 1644. On a peu de détails sur sa vie, sauf quelques anecdotes, qui le représentent comme un joyeux et

(1) Les *Lettres familières* de Guevara étaient généralement désignées sous le titre, beaucoup trop flatteur, d'*Épîtres dorées*. « Ceux qui les ont appelées dorées, dit Montaigne, en faisaient jugement bien autre que celui que j'en fais. » (Mont., *Essais*, l. I, 48.)

(2) Les rédacteurs du *Dictionnaire historique* (édit. 1822) ont attribué à Felipe de Guevara les charges de son père.

spirituel personnage, très-bien accueilli du roi Philippe IV, à cause de ses facéties. On voit dans le *Catalogue dramatique* de Montalvan, publié en 1632, qu'à cette époque, c'est-à-dire douze ans avant sa mort, il avait écrit quatre cents pièces de théâtre; et comme ni la faveur publique ni celle de la cour, qui l'avaient soutenu jusque là, ne semblent l'avoir abandonné dans la dernière partie de sa vie, on peut affirmer qu'il fut un des plus heureux et des plus féconds auteurs de son temps. Ses pièces n'ont jamais été recueillies, et il n'en est venu jusqu'à nous qu'un petit nombre. Parmi ces dernières se trouve heureusement une de ses meilleures, si on en juge par le succès qu'elle obtint lors de son apparition et par la réputation qu'elle conserve encore. Le sujet en est emprunté à la *Cronica de don Sancho el Bravo*. C'est l'histoire bien connue d'Alonzo Perez de Guzman, qui défendit en 1293 la ville de Tarifa contre les Maures commandés par l'infant don Juan, frère du roi don Sanche, et aima mieux abandonner son fils à une mort certaine, que de rendre la ville à l'infant rebelle. La rudesse féroce et le sentiment exalté de fidélité au roi qui respirent dans la vieille chronique sont reproduits avec une vérité frappante, et parfois admirable, dans la pièce de Guevara qui porte le titre de *Mas pesa el rey que la sangre* (Plus importe le roi que le sang). Le style n'est pas exempt d'emphase et d'affectation; mais dans beaucoup de scènes la vigueur des sentiments triomphe du mauvais goût du temps, et se produit par des accents d'une noble fierté. Toutes les pièces de Guevara ne sont pas montées à ce ton de haute tragédie. *La Lune de la Sierra* est une peinture poétique de la loyauté, de la dignité, et de l'énergie du caractère espagnol, jusque dans les classes inférieures. Il s'agit d'un paysan qui, aussitôt après avoir épousé une beauté de ses montagnes, s'aperçoit qu'elle est poursuivie par l'amour d'un grand seigneur, et qui sauve son honneur en réclamant l'intervention de la reine Isabelle. *Le Potier d'Ocana* appartient au même genre d'inspiration; et *L'Empire après la mort* est une mélancolique et douce tragédie, parfaitement en harmonie avec la triste histoire d'Inez de Castro, sur laquelle elle est fondée. Les drames religieux de Guevara, comme les autres pièces espagnoles de ce genre, offrent un singulier mélange d'aventures d'amour avec ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectable. Ainsi dans *Les Trois Miracles* on voit d'abord saint Paul amoureux de Marie-Madeleine, et dans *La Cour de Satan* Jonas vit à la cour de Ninive, pendant le règne de Ninus et de Sémiramis, « au milieu de telles atrocités qu'il semble impossible, dit M. Ticknor, qu'on les ait jamais représentées devant un respectable auditoire chrétien ». Les pièces connues de Guevara sont dispersées dans plusieurs recueils, tels que la *Flor de las mejores doce Comedias*, et les *Comedias escogidas*. De tous ses ouvrages il n'en est aucun qui ait plus contribué à maintenir sa réputation que son roman fantastique et satirique intitulé : *El Diablo cojuelo, novela de la otra vida;* Madrid, 1641, in-8°. Un diable boiteux, délivré par un étudiant de la fiole où un magicien l'avait enfermé, reconnaît ce service, en transportant son libérateur au-dessus de Madrid, à travers les airs, et en lui montrant, pendant toute une nuit, les secrets qui se cachent au fond des maisons. Dans ce cadre heureux, Guevara a placé de nombreux tableaux peints en général avec beaucoup d'esprit et d'originalité, mais souvent aussi défigurés par le mauvais goût, si commun à cette époque. Cette ingénieuse fiction a été imitée et fort embellie par Le Sage. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Montalvan, *Para Todos*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, II, 272; III, 102, 389.

GUEVARA (Fra *Juan*), théologien espagnol, né à Tolède, en 1564, mort à Salamanque, en septembre 1660. Il prit l'habit des Ermites de Saint-Augustin dans sa ville natale. Il professa durant trente-six années la théologie à Salamanque, où il mourut, à quatre-vingt-seize ans. Antonio le désigne ainsi : « Singulari vir memoria et doctrina deinde clarus. » On a de fra Guevara : *Commentarii doctissimi in IV lib. Sententiarum; — De Sacramentis in genere.*

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. III, p. 708. — Herrera, *Alphab. August.*

GUEZ. *Voy*. BALZAC.

GUFFROY (*Armand-Benoît-Joseph*), publiciste et homme politique français, né à Arras, en 1740, mort à Paris, en 1800. Il exerçait la profession d'avocat, lorsque les états d'Arras le choisirent pour député près du roi en 1787. Chaud partisan de la révolution, il fut nommé en 1790 juge de paix à Arras, et envoyé en septembre 1792 à la Convention nationale. A son arrivée à Paris, il entreprit la rédaction d'un journal qu'il intitula *Rougiff* (1), *ou la France en vedette*, feuille pleine de cynisme et de férocité. « Abattons, disait-il un jour, abattons les nobles, et tant pis pour les bons, s'il y en a; que la guillotine soit en permanence dans toute la république; la France a assez de cinq millions d'habitants. » Il fit aussi paraître un discours contre le roi; et appelé à voter sur la peine qu'on devait appliquer à Louis XVI, il dit : « La vie de Louis est une longue chaîne de crimes; la nation, la loi me font un devoir de voter pour la mort, et point de sursis. »

Le 14 septembre 1793, Guffroy fut nommé membre du comité de sûreté générale. Le 4 octobre, sur sa proposition, la Convention décréta qu'on placerait au Panthéon le buste de Descartes fait par le célèbre Pajou. Il proposa ensuite d'y faire transférer les cendres du sage et vertueux

(1) Anagramme de Guffroy.

Fénelon, mais l'assemblée décréta l'ordre du jour. Le 1er mars 1794, Chasles dénonça au club des Jacobins le journal de *Rougiff* comme « le tombeau du bon sens ». Après la discussion, on demanda que Guffroy fût rayé de la société, mais on arrêta qu'il serait invité à s'expliquer auparavant. Deux jours après il se présenta aux Jacobins; Chasles y soutint que le journal de Guffroy propageait le modérantisme et des principes contre-révolutionnaires. Lecture faite du dernier numéro de *Rougiff*, la société en exclut le rédacteur de son sein; et cependant il semblait avoir donné assez de gages aux montagnards, celui qui à l'occasion du 31 mai et de la chute des girondins avait dit : « Enfin, le peuple triomphe, et les aristocrates courent porter, comme saint Denis, leur tête à madame *la guillotine*. » Au 9 thermidor, Guffroy se vengea de l'affront qu'on lui avait fait aux Jacobins en se jetant parmi les plus furieux réacteurs. Membre de la commission chargée d'inventorier les papiers de Robespierre, il eut soin, dit-on, d'anéantir ce qui pouvait le compromettre lui-même. Le 5 août 1794 Guffroy dénonça à la Convention Jos. Lebon, qui faisait salarier la garde nationale à Arras, donnait une solde aux oisifs et aux femmes, et laissait la guillotine en permanence. Le 21 du même mois il déposa sur le bureau de la Convention des dons patriotiques trouvés dans les papiers de Robespierre. Le 5 janvier 1795 il rentra au comité de sûreté générale. Le 4 février suivant, au nom de ce comité, il rendit compte de la situation de Marseille, et représenta le parti de Robespierre comme la machine oppressive qui avait rempli la république de crimes et de désolation. Le 25 du même mois il fit renvoyer Carentan, secrétaire du comité de salut public, devant le tribunal criminel de Paris, pour un déficit de 138,000 liv. sur 2 millions qu'il avait été chargé de porter le 10 août 1793 à l'armée de Mayence. Le 25 mars suivant il accusa Duhem d'avoir des relations avec « les coquins » en ce moment à la maison d'arrêt de la Bourbe. Le 28 du même mois, il fit décréter que Barère, Collot et Billaud, renvoyés devant le tribunal criminel de la Charente-Inférieure, seraient entendus. Le 2 juillet il fut fortement inculpé par Jos. Lebon, qui, dans sa défense, lui reprocha de s'être emparé de ses papiers, et d'avoir, dans son journal *Rougiff*, dit qu'il fallait dresser soixante-treize guillotines, et faire tomber à la fois les têtes des soixante-treize députés qu'il appelait les « crapauds du marais, des royalistes, des Vendéens, des agents de Pitt et de Cobourg ». Guffroy ne fut pas réélu au Conseil des Cinq-Cents. Le 9 juin 1797, Couchery lui reprocha à la tribune de ce conseil d'avoir dénoncé le fils de Rougeville comme émigré, et de l'avoir fait détenir pendant vingt-trois mois, alors qu'il était le débiteur et après avoir été vingt ans l'homme d'affaires de cette famille. Guffroy se condamna dès lors au silence, et après quelques mois de séjour à Arras, il revint dans la capitale, et se fit nommer, à force de sollicitations, chef adjoint au ministère de la justice.

On a de Guffroy : *Le Tocsin sur la permanence de la garde nationale, sur l'organisation des municipalités et des assemblées provinciales, sur l'emploi des biens de l'Église à l'acquit des dettes de la nation* ; 1789, in 8°; — *Lettre en réponse aux observations sommaires de l'abbé Sieyès sur les biens ecclésiastiques* ; 1789, in-8°; — *Offrande à la nation*; 1789, in-8°; — *La Sanction royale examinée par un Français*; 1789, in-8°; — *Discours sur ce que la nation doit faire du ci-devant roi*; 1792, in-8°; — *La liberté, Barra et Viala*, ode, par un représentant du peuple, an II (1794), in-8°; — *Censure républicaine, ou lettre de Guffroy aux Français habitants d'Arras et communes environnantes, à la Convention nationale, et à l'opinion publique*, an III (1794), in-8°; — *La Queue de Robespierre*; 1794, in-8°; — *Les Secrets de Joseph Lebon et de ses complices, ou lettre de A.-B.-J. Guffroy à la Convention nationale et à l'opinion publique*; Paris, an III (1794), in-8°. J. V.

Moniteur, 1789 à 1800. — Rabbe, Boisjolin, et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Arnauld, Jay, Jouy, Norvins, *Biog. Nouv. des Contemp.* — *Documents communiqués.*

GUGLIELMI (*Pierre*), compositeur italien, né en mai 1727, à Massa-Carrara, mort à Rome, le 19 novembre 1804. Son père, qui était maître de chapelle du duc de Modène, lui donna les premières leçons de musique. Le jeune Guglielmi fut ensuite envoyé au conservatoire de Loreto, à Naples, où il étudia la composition sous la direction de Durante, et devint un de ses meilleurs élèves. Il avait vingt-huit ans lorsqu'il fit jouer à Turin son premier opéra. Après ce début, qui fut couronné de succès, il visita les principales villes de l'Italie, et se rendit à Venise; partout ses ouvrages furent accueillis favorablement. Appelé à Dresde avec le titre de maître de chapelle de l'électeur, il resta quelques années dans cette ville, puis alla à Brunswick et plus tard à Londres, où il séjourna cinq ans. Enfin, en 1777, après une absence de quinze ans, il revit l'Italie. Guglielmi, dont les ouvrages avaient vieilli, trouva à Naples Cimarosa et Paisiello. Ces deux compositeurs, pleins de verve et de jeunesse, brillaient alors de tout l'éclat de leur talent. Guglielmi avait cinquante ans; il ne se dissimulait pas la lutte redoutable qu'il allait avoir à soutenir; le danger doubla ses forces, et de nouveaux succès vinrent bientôt le placer au rang des premiers artistes italiens de son temps. Moins abondant que Cimarosa en motifs heureux, moins tendre et moins pathétique que Paisiello, il rachetait ce qui lui manquait par de précieuses qualités. Ainsi, dans le genre bouffe, il avait plus d'animation, plus de franche gaieté et d'entraînement que ses deux rivaux. Ses morceaux d'ensemble ont presque

tous un effet vif et pénétrant. Ce compositeur a écrit, dit-on, plus de deux cents opéras sérieux ou bouffes, parmi lesquels on cite particulièrement : *I Viaggiatori ridicoli; La Serva innamorata*; *La bella Pescatrice; I Fratelli Pappa Mosca; Enea e Lavinia*; *La Didone; I Due Gemelli; La Pastorella nobile*. En 1793, Guglielmi ayant été nommé maître de chapelle du Vatican, montra son talent sous un nouveau jour en écrivant plusieurs morceaux de musique d'église; il mourut onze ans après, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Voici l'indication des principales productions de ce compositeur : OPÉRAS : *I Caprici d'una Marchesa* (1759); — *I Due Soldati* (1760); — *Il finto Cicco* (1762), — *Don Ambrogio* (1762); — *Siroe* (1765); — *Tamerlano* (1765); — *Il Matrimonio villano* (1765); — *Farnace; — Iphigenia in Aulide; — Semiramide; — L'Inganno amoroso; — Adriano in Siria* (1766); — *La Convenienze teatrali; — Lo Spirito di contradizzione* (1766); — *Sesostri* (1767); — *Il Re pastore* (1767); — *I Rivali placati* (1768); — *La Pace tra gli Amici; Il Ratio della Sposa; — La Donna Scaltra; — L'Impresa d'opera* (1769); — *Ruggiero* (1769); — *L'Amante che spende* (1769); — *Orfeo*, Londres (1770); — *Il Carnavale di Venizia;* ibid. (1770); — *Ezio;* ibid. (1770); — *Le Pazzie d'Orlando*; ibid. (1771); — *Il Desertore* (1772); — *La Sposa fidele;* ibid. (1772); — *I Viaggiatori ridicoli* (1772); — *La Frascatana* (1773); — *Mirandolina* (1773); — *Demetrio* (1773); — *I Ruggieri della Serva* (1774); — *Don Papirio* (1774); — *La Finta Zingara* (1774); — *La Virtuosa in Margellina* (1774); — *Due Nozze ed un sol Marito* (1774); — *La Scelta d'uno Sposo* (1775); — *Le Nozze in Campagna* (1775); — *Il Sedecia* (1775); — *Tito Manlio; — Artaserce; — Gli Uccellatori; — Il Raggiatore di poco fortuna* (1776); — *L'Impostore punito*, Parme (1776); — *Ricimero*, Naples (1778); — *La Serva innamorata* (1778); — *La bella Pescatrice; — Narcisso* (1779); — *La Quakera spiritosa*, Naples (1783); — *I Fratelli Pappa Mosca*, Milan (1783); — *La Donna amante di tutti e fidele a nessuno*, Naples (1784); — *Le Vicende d'amore*, Rome (1784); — *Enea e Lavinia*, Naples (1785); — *I finti Amori*, Palerme (1786); — *Didone*, Venise (1785); — *La Clemenza di Tito*, Turin (1785); — *I Fuorosciti*, Castel-Nuovo (1785); — *La Donna al peggior s'appiglio*, Naples (1786); — *Pallade*, cantate, Naples (1786); — *Lo Scoprimento inaspettato* (1787); — *Guerra aperta*, Florence (1787); — *La Vedova contrastata* (1787); — *Le Astuzzie villane* (1787); — *I due Gemelli*, Rome (1787); — *La Pastorella nobile*, Naples (1788); — *Le Nozze disturbate*, Venise (1788); — *Ademira* (1789); — *Arsace*, Venise (1789); — *La Sposa bisbelica*, Naples (1789); — *Rinaldo*, Venise (1789); — *Alvaro*, Vienne (1790); — *La Lanterna di Diogenio*, Naples (1791); — *Lo Stocco poeta* (1791); — *Paolo e Virginia* (1792). — ORATORIOS : *La Morte d'Abele; — Betulia liberata; — La Destruzione di Gierusalemme; — Le Lagrime di San-Pietro; — Debora e Sisara;* ce dernier oratorio a été considéré en Italie comme l'une des plus belles productions musicales de la fin du dix-huitième siècle. — MUSIQUE D'ÉGLISE : — *Messa a cinque voci con stromenti; — Salmo Laudate, a due cori concertato; — In Convertendo, a 8 voci; — Miserere, a 5*; — *Motetti a 2, 3 e 4*; — *Regina cœli, a 4*; — *Gratias agimus tibi*, motet à voix seule et orchestre; — *Hymmes* des vêpres et de complies, à quatre voix. — Parmi les œuvres de musique instrumentale de Guglielmi on trouve six divertissements pour clavecin, violon et violoncelle, six quatuors pour clavecin, deux violons et violoncelle; six solos pour le clavecin.

Dieudonné DENNE-BARON.

Notice biographique sur Guglielmi, publiée par J. Le Breton dans le *Magasin encyclopédique*, 1806, t. VI. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

GUGLIELMINI (*Domenico*), mathématicien et médecin italien, né à Bologne, le 27 septembre 1655, mort à Padoue, le 12 juillet 1710. Il étudia les mathématiques sous Geminiano Montanari et la médecine sous Malpighi. En 1676 il parut en Italie un météore aussi lumineux que la lune en son plein. Montanari chercha à en fixer la distance de la terre. Cavina, qui avait observé le même phénomène à Faenza, lui donna une distance trois fois plus grande. La discussion s'échauffa; et comme elle dégénérait en injures, Montanari déclara publiquement qu'il y renonçait. Guglielmini demanda à son maître la permission de répondre pour lui; Montanari la lui refusa, dans la crainte qu'on crût voir le maître caché derrière le disciple; mais Guglielmini trouva le moyen de vaincre cette difficulté : il proposa et obtint de soutenir des thèses publiques où Montanari n'assisterait pas et où Cavina serait invité. Celui-ci n'y vint point; « et il paraît qu'il fit bien, » dit Fontenelle. « Il y eut assez d'écrits et d'assez gros sur une matière qui au fond ne les méritoit pas. Deux ou trois pages auroient suffi pour la vérité; les passions firent des livres. » Reçu docteur en médecine à Bologne en 1678, Guglielmini s'occupa en 1680 et 1681 de la nature et de la génération des comètes, à qui il donne des tourbillons fort étendus. Ses connaissances astronomiques se manifestèrent de nouveau dans l'observation qu'il fit à Bologne de l'éclipse solaire du 12 juillet 1684. Le sénat de Bologne nomma Guglielmini premier professeur de mathématiques, et lui donna en 1686 l'intendance générale des eaux de cet État. En 1690 et 1691, il publia un traité d'hydrostatique, dont « le principe fondamental, dit Fontenelle, est que les vitesses d'une eau qui sort d'un tuyau ver-

tical ou incliné sont à chaque instant comme les racines des hauteurs de sa surface supérieure, ce qui amène nécessairement la parabole dans toute cette matière ». Les *Actes de Leipzig* ayant rendu compte du livre de Guglielmini sur la mesure des eaux, Papin fit quelques remarques et quelques objections sur l'extrait qu'il en avait vu, et les fit insérer dans le même journal. Leibnitz en écrivit à Guglielmini, qui eut peur de s'être trompé; mais quand il vit les *Actes de Leipzig*, il se rassura, écrivit à Leibnitz, qu'il rendit juge du différend. En 1692 il adressa une autre lettre à Magliabecchi, sur les siphons, pour combattre Papin qui, dans les *Actes de Leipzig*, avait fait une fausse application de sa doctrine sur la vitesse comparée de l'eau qui sort d'un tuyau plein ou d'un même tuyau lorsqu'il se vide.

A la même époque, une difficulté s'éleva entre les villes de Bologne et de Ferrare à propos de cours d'eaux, et principalement du Reno. Le pape envoya deux cardinaux pour décider la question. « Les deux cardinaux, dit Fontenelle, avec lesquels Guglielmini traita, prirent une si haute idée de sa capacité qu'ils l'employèrent nonseulement pour les eaux du Boulonois, mais encore pour celles du Ferrarais et du territoire de Ravenne, et l'engagèrent à faire des dessins de différents travaux utiles ou nécessaires. Mais il lui arriva ce qui était arrivé à M. Viviani en pareille matière : des projets qui ne regardoient que le bien public n'eurent point d'exécution. Comme Guglielmini avoit porté la science des eaux plus loin qu'elle n'avoit été, du moins en Italie, et qu'il en avoit fait une science presque nouvelle, Bologne fonda dans son université, en 1694, une nouvelle chaire de professeur en *hydrométrie*, qu'elle lui donna. Le nom d'hydrométrie était nouveau, aussi bien que la place, et l'un et l'autre rappelleront toujours la mémoire de celui qui en a rendu l'établissement nécessaire. » Lorsque Cassini retourna à Bologne, en 1695, pour raccommoder la méridienne qu'il avait tracée quarante ans auparavant dans l'église de Sainte-Pétronne, Guglielmini l'aida dans ce travail et fit imprimer un mémoire des opérations qu'avait nécessitées la construction et la vérification de cet instrument, dont il se servit pendant plusieurs années pour observer les mouvements du Soleil et de la Lune.

Guglielmini avait été reçu en 1687 membre de l'Académie de Physique établie à Bologne par le comte Marsigli. Peu de temps après il fut nommé membre de la Société Royale de Londres. Plus tard il fit partie de l'Académie de Berlin. En 1696 l'Académie des Sciences de Paris l'admit au nombre de ses associés, sur la recommandation de l'abbé Bignon, à qui il dédia son traité *Della Natura de' Fiumi*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Après avoir établi les principes de l'écoulement des eaux des fleuves et des rivières, il en fait l'application à tout ce qu'il appelle l'*architecture des eaux*, c'est-à-dire aux ouvrages hydrauliques, aux canaux, aux écluses, au desséchement des marais, etc. « Ce livre original eut un grand éclat, dit Fontenelle. Crémone, Mantoue et quelques autres villes eurent recours au fameux architecte des eaux. Il ordonna les travaux qui leur étoient nécessaires; mais son art brilla principalement dans des levées qu'il fit au Pô, au-dessous de Plaisance, où ce fleuve faisoit de grands ravages et menaçoit d'en faire encore de plus grands. » La république de Venise lui donna en 1698 la chaire de mathématiques à Padoue. Cependant Bologne voulut qu'il gardât le titre de professeur dans son université, avec les émoluments qui y étaient attachés. En 1700 Venise l'envoya en Dalmatie réparer les ruines de Castel-Novo, et quelque temps après dans le Frioul, où un torrent impétueux menaçait la forteresse de Palme.

En 1702 Guglielmini prit la chaire de médecine théorique à Padoue, vacante par la démission de Pompeo Sacchi, et quitta celle qu'il avait auparavant. Il publia encore différents ouvrages; le grand-duc de Toscane lui fit des offres considérables pour l'attirer auprès de lui en qualité de son médecin et de son mathématicien. Le pape Clément XI lui fit aussi offrir une place de camérier d'honneur à Rome. En 1709 des vertiges le forcèrent à abandonner son cours, et il mourut l'année suivante, d'une hémorragie. L'abbé Felix Viali, son ami, professeur de botanique, lui fit élever un monument de marbre blanc dans l'église de Saint-Antoine, à Padoue, où il avait été inhumé. « Sa vie entière, dit Fontenelle, a été dévouée aux sciences. Ceux qui les aiment avec moins d'emportement pourroient lui reprocher ses excès, qui à la vérité minèrent en lui un tempérament très-robuste, mais qui cependant ne peuvent être blâmés qu'avec respect. Il avoit cet extérieur que le cabinet donne ordinairement, quelque chose d'un peu rude et d'un peu sauvage, du moins pour ceux à qui il n'étoit pas accoutumé; il méprisoit, dit le *Journal des Savants* d'Italie, cette politesse superficielle dont le monde se contente, et s'en étoit fait une autre, qui étoit toute dans son cœur. » On a de Guglielmini : *Volantis flammæ a D. G. Montanario, Bononiensis Archigymnasii professore mathematico, optice, geometrice examinatæ Epitropeia, conclusiones a D. Guglielmino propugnandæ*; Bologne, 1677, in-4°; — *Volantis flammæ Epitropeia, sive propositiones geographico-astronomico-geometrico-opticæ a D. G. D. Montanarii discipulo demonstratæ*; Bologne, 1677, in-4°; — *De Cometarum natura et ortu epistolica Dissertatio, occasione novissimi cometæ sub finem superioris anni et inter initia currentis observati conscripta*; Bologne, 1681, in-4°; — *Observatio solaris eclipsis anni* 1684 *Bononiæ habita die* 12 *julii ejusdem anni*; Bologne, 1684, in-4°; — *Riflessioni philosophiche dedotte dalle figure de' sali, esprisse*

in uno discorso recitato nella Academia filosofica esperimentale di Monsign. Marsigli, la sera delli 21 *marzo* 1688; Bologne, 1688, in-4°; Padoue, 1706, in-4°; traduit en latin par Fiot; — *Aquarum fluentium Mensura nova methodo inquisita ;* Bologne, 2 parties, 1690-1691, in-4°; — *Epistolæ duæ hydrostaticæ, altera apologetica adversus observationes contra Mensuram aquarum fluentium a C.-V. Dionysio Papino factas ; altera de velocitate et motu fluidorum in syphonibus recurvis ductoriis ;* Bologne, 1692, in-4° ; — *Della Natura de' Fiumi, trattato physico-mathematico;* Bologne, 1697, in-4° ; trad. en latin par Fiot, nouv. édit., comprenant le texte et la traduction, avec une préface et des additions d'Eustache Manfredi, Bologne, 1739, in-4°; — *De Sanguinis Natura et constitutione, exercitatio physico-medica ;* Venise, 1701, in-8°; Utrecht, 1704, in-8°; — *Pro theoria medica adversus Empiricam sectam, prælectio habita Patavii, dum a mathematicarum scientiarum Cathedra ad primam Theoricæ medicinæ transitum fecit ;* Venise, 1702, in-8°; Utrecht, 1704, avec l'ouvrage précédent; — *De Salibus dissertatio epistolaris physico-medico-mechanicha ;* Venise, 1705, in-8°; — *Exercitatio de idearum vitiis, correctione et usu ad statuendam et inquirendam morborum naturam;* Padoue, 1707, in-8°; Leyde, 1709, in-8°, avec le traité de Louis Testi : *De Saccharo lactis; — De principio sulphuræo;* Venise, 1710, in-8°. On lui attribue aussi un ouvrage intitulé : *Julii Monilieni ad D. Franciscum-Alfonsum Donnoli Profes. Patav., de ejus Bello civili medico Epistola;* Padoue, 1705, in-8°; mais le *Journal de Venise* dit qu'à en juger par le style cette pièce n'est point de lui. On lui attribue également *Josephi Donzellini Symposium medicum*, ouvrage dans lequel il s'agit de l'utilité des mathématiques pour la médecine ; et une pièce qui traite des règles morales de la critique, écrite à l'occasion d'une dispute fort vive entre Sbaralea et Malpighi. Quelques-unes des lettres de Guglielmini ont été imprimées avec celles de G. Desnoues, à Rome en 1706. Enfin, on a fait un recueil de tous ses ouvrages sous ce titre : *D. Guglielmini, etc., Opera omnia, mathematica, hydraulica, medica, et physica; accessit vita auctoris a Joan. B. Morgagni, M. D., scripta ;* Genève, 1719, 2 tomes in-4°; nouv. édit., 1740 : on y trouve des lettres inédites, deux dissertations : *De Materiæ affectionibus primis et de earum origine et proprietatibus;* une lettre sur le *quinquina*, datée de 1702. Il avait aussi commencé deux autres ouvrages, l'un *De Febribus*, l'autre *De Methodo medendi*. L. LOUVET.

J.-B. Morgagni, *Vie de Guglielmini*, en tête de ses œuvres. — *Éloge de Guglielmini*, dans le *Journal de Venise*, tome III. — Fontenelle, *Éloge de Guglielmini, Hist. de l'Acad. des Sciences*, 1710. — *Acta Erud. Lips.*, janvier 1711. — *Mémoires histor. et crit.*, du 1er juin 1722. — Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.* — P. Nicéron, *Mémoires pour servir a l'histoire des hommes illustres dans la républ. des lettres*, tome I, p. 98, tome X, p. 10. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, tome III, p. 691 et suiv. — Bossut, *Hydrodynamique*, tome II, p. 445.

GUGLIELMO *de Bergame. Voy.* BERGAMASCO (*Guglielmo*), et BERGAMO (*Guglielmo* DA).

GUGLIENZI (*Jean-Paul*), astronome italien, mort à Vérone, en 1750. Il était de Vérone, gentilhomme, et se livra avec succès à l'étude de la physique et de l'astronomie. On lui doit quelques opuscules insérés dans le recueil de Calogera. On cite surtout ses *Osservazioni della cometa dell' anno 1744, e di due eclissi lunari, fatte in Verona da Gian-Paolo Guglienzi e da Gian-Francesco Seguier, con la posizione geografica di detta città ;* Vérone, 1744, in-8°. J. V.

Lalande, *Bibliogr. Astronomique.*

* **GUHRAUER** (*Gottschalk-Édouard*), écrivain allemand, est né en 1809, à Bojanowo (grand-duché de Posen). Il étudia à Breslau et à Berlin, et occupa, de 1836 à 1837, une place de professeur au collége de Cologne. Il séjourna ensuite pendant deux ans à Paris, où il continua des études, commencées en Allemagne, sur les œuvres de Leibnitz, et se fixa enfin en 1841 à Breslau, où il remplit actuellement les fonctions de conservateur de la bibliothèque et de professeur extraordinaire d'histoire littéraire universelle. Ses principaux ouvrages sont l'édition critique des *Deutsche Schriften* (Œuvres allemandes) de Leibnitz; Berlin, 1838-1840, 2 vol.; — *Leibnitz;* Breslau, 1842, 2 vol., excellente étude biographique; — *Quæstiones criticæ ad Leibnitii Opera philosophica pertinentes ;* Breslau, 1842; — édition critique d'après un manuscrit inédit des *Leibnitii Animadversiones ad Cartesii principia philosophica ;* Bonn, 1844; — *Goethe's Briefwechsel mit Knebel* (Correspondance de Gœthe avec Knebel); Leipz., 1852, 2 vol. R. L.

Conv.-Lex.

I. **GUI** *souverains ou seigneurs*, classés par ordre alphabétique de pays.

GUI Ier, comte d'*Auvergne*, mort en 989. Il était fils de Robert II, vicomte d'Auvergne, et d'Ingelberge de Beaumont (Châlonais). Il fut pourvu, en 979, du comté d'Auvergne par Guillaume IV, dit *Taille-Fer*, comte de Toulouse, qui s'était emparé de l'Auvergne après la mort de Guillaume III, dit *Tête d'Étoupe*. Le règne de Gui Ier ne présente aucun fait saillant. Il avait épousé Ausinde, dame auvergnate, dont il n'eut pas d'enfants.

GUI IIe, comte d'Auvergne, mort en 1224. Il était second fils de Robert IV et de Mahaud de Bourgogne. Il succéda à son frère aîné, Guillaume X d'Auvergne, mort en 1194. A l'instigation de Richard Ier, dit *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, il voulut se soustraire à l'hommage-lige envers la France. Philippe-Auguste entra aussitôt en Auvergne, et le réduisit bientôt à implorer sa clémence. Gui n'obtint son

pardon que par la cession d'importants territoires. Une rupture éclata en 1197 entre le comte Gui et Robert, évêque de Clermont, son frère. Le prélat, après avoir excommunié Gui, soudoya des bandes de *cottereaux*, avec lesquelles il dévasta les terres du comte. Celui-ci s'adressa à Innocent III, afin que le pontife interposât son autorité et fit cesser les brigandages de tous genres dont se rendait coupable l'évêque. La réponse se fit attendre. Gui, poussé à bout, dispersa les bandits de Robert, et le fit prisonnier. Innocent III rompit aussitôt le silence; il réclama la mise en liberté du prélat, et donna pouvoir aux évêques de Riez et de Conserans et à l'abbé de Cîteaux d'absoudre le comte Gui « moyennant une pénitence et une satisfaction proportionnée aux excès qu'il avait commis ». Le comte refusa de se soumettre à un arrêt qui intervertissait si étrangement les rôles. Enfin, Henri de Sully, archevêque de Bourges, parent des deux frères, vint à bout de les réconcilier, en juillet 1199. La réconciliation fut sincère de la part du comte, qui donna en garde à Robert sa ville et ses sujets de Clermont, jusqu'à ce que lui ou les siens eussent aplani leurs différends avec la couronne de France. Forts de ce traité, les évêques de Clermont se crurent autorisés à conserver la seigneurie de cette ville jusqu'en 1552, époque où ils en furent évincés par arrêt du parlement rendu en faveur de Catherine de Médicis, comme régente de France. En 1206, les conflits recommencèrent entre Gui et son frère : le comte se vit forcé d'emprisonner une seconde fois le turbulent évêque. Robert invoqua Innocent III et Philippe-Auguste. Tous deux répondirent à son appel. Le pape excommunia Gui, et le roi de France entra en Auvergne avec une forte armée. Gui fut obligé de relâcher son prisonnier et de donner caution pour le payement des frais de guerre. En 1208, Gui augmenta ses domaines du comté de Rodez, que le comte Guillaume de Rouergue lui laissa en mourant; mais l'année suivante il le vendit à Raimond IV, dit de *Saint-Gilles*, comte de Toulouse et de Rouergue, qui en possédait déjà une partie. Cette même année, il prit parti dans la croisade contre les Albigeois; mais il semble que ce fut plutôt par crainte que par zèle. En 1211 son frère se révolta de nouveau; Gui, exaspéré, détruisit l'abbaye de Mausac, l'une des résidences de l'évêque. Philippe-Auguste intervint encore en faveur de Robert. Par ses ordres Gui de Dampierre, sire de Bourbon, envahit l'Auvergne, et enleva rapidement cent vingt places, entre autres le fort de La Tourniole, dont le roi gratifia le vainqueur. Quoique toujours battu, Gui d'Auvergne continua cette lutte inégale jusqu'à sa mort. Il fut enterré à l'abbaye du Bouschet. Il avait épousé, en 1180, Pernelle de Chambon et de Combraille, dont il eut *Guillaume XI*, qui lui succéda; *Hugues*, qui vivait encore en 1239; *Gui*; *Hélis*, mariée à Raymond IV, comte de Turenne; *Marguerite*, femme d'Eracle de Montflour, et une autre fille, qui prit le voile.

A. D'E—P—C.

Baluze, *Histoire de la Maison d'Auvergne*, t. I, p. 26, t. II, p. 82. — *Bibliothèque impériale* : Mss. du fonds de Saint-Germain, n° 100. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, p. 800-845. — Bernard Ithier, *Chronique*.

GUI Ier *de Châtillon*, comte de Blois, mort en 1342. Il succéda à son père Hugues dans les comtés de Blois, de Dunois et dans la seigneurie d'Avesnes. Philippe le Bel le fit chevalier le jour de la Pentecôte de l'an 1313. Gui accompagna Philippe de Valois dans les guerres contre les Anglais, et se distingua en maintes occasions, disent les chroniqueurs, « par ses rudes coups de lance ». Il fut enterré à La Guiche. Il avait épousé, le 22 juillet 1309, Marguerite de Valois (morte en juillet 1342), dont il eut *Louis Ier*, qui lui succéda; *Charles* de Blois, duc de Bretagne; et *Marie*, qui épousa Raoul, duc de Lorraine.

GUI II *de Châtillon*, comte de Blois, de Soissons et seigneur de Chimay, mort à Nesle, le 22 décembre 1397. Il succéda en juin 1381 à son frère Jean II de Châtillon. Gui avait été l'un des otages donnés aux Anglais pour la délivrance du roi de France Jean; et quoique le monarque ne fût pas remis en liberté, lui-même fut obligé, pour payer sa rançon, de céder son comté de Soissons au roi d'Angleterre, Édouard III (15 juillet 1367). Il alla ensuite guerroyer en Prusse, et mérita des grades élevés dans l'ordre des chevaliers Teutoniques. A son retour, il suivit les ducs d'Anjou et de Berry dans la guerre qu'ils firent aux Anglais en Guienne. En 1382 il commandait l'arrière-garde de l'armée française à Rosebecque. L'année suivante, quoique malade, il joignit l'armée de Charles VI, qui entrait en Flandre; « et si par nulle manière, dit Froissart, ne pouvant endurer le chevaucher: mais il se mit en litière, et partit de son hôtel de Beaumont (Hainault). » Malgré sa faiblesse de santé, le roi n'hésita pas à lui confier le commandement de l'aile gauche des troupes françaises. Gui passait pour un des plus vaillants hommes de son temps; mais l'économie et la sobriété n'étaient pas ses vertus : il était tellement adonné à la bonne chère qu'il devint gros « comme un tonneau ». C'était enfin un vrai dissipateur; se voyant accablé de dettes, il céda en 1391 ses comtés de Blois, de Dunois, de Romorantin et de Chateau-Renaud à Louis de France, duc d'Orléans, moyennant deux cent mille francs d'or. Il avait épousé, le 22 août 1374, Marie de Namur, dont il eut un fils *Louis*, comte de Dunois, mort sans enfants, le 16 juillet 1391. A Gui II s'arrête la série des comtes de Blois. A. D'E—P—C.

Jean-Joseph Expilly, *Dictionnaire géographique*, etc. — Froissart, *Chronique*, passim.

GUI Ier (*Geoffroi*), premier seigneur de *Laval*, vivait au commencement du onzième siècle. Il est qualifié de *potentissimus* dans une charte d'Avesgaud, évêque du Mans, qui contient les conventions matrimoniales de Mathilde, fille d'Hébert

seigneur de Mont-Jean : « Ita quod nos, y est-il dit, et potentissimum virum Gaufridum Guidonem, dominum de Valle de præfato conventu tenendo plegios posuerunt. » La date de cet acte porte : « Anno quinto regnante glorioso rege Roberto, indictione XV. » Ce qui revient à l'an 1002. C'est tout ce qu'on sait de Gui Geoffroi.

GUI II, seigneur de Laval, fils, selon toute apparence, du précédent, mort vers 1067. Il fonda, l'an 1040, à la prière de Richilde, première abbesse de Ronceray, le prieuré de Notre-Dame d'Avenières, avec plusieurs franchises et coutumes. On lui attribue la construction des murs de Laval. Il eut des démêlés avec Robert, seigneur de Vitré, qu'il fit prisonnier lorsqu'il revenait du pèlerinage de la Terre Sainte. Ynogen de Fougères, mère de Robert, obtint sa délivrance en payant sa rançon. Gui II fut inhumé à Marmoustier. Il avait épousé Berthe, qui lui donna *Jean*, religieux de Marmoustier ; *Hamon*, qui lui succéda ; et *Hildelingue* ; et de Rotrude de Chateau-du-Loir, sa seconde femme, il eut *Gui*, *Gervais*, *Agnès*, prieure d'Avenières, et *Hildeburge*. Rotrude survécut à son époux.

GUI III, dit *le Jeune* et *le Chauve*, seigneur de Laval, mort en 1095. Fils aîné d'Hamon et d'Hersende, il avait accompagné son père en Angleterre, et mérité par sa valeur l'estime de Guillaume le Conquérant. Ce monarque lui en donna la preuve en lui faisant épouser, en 1078, Denyse, sa nièce, fille de Robert, son frère utérin, comte de Mortain, et de Mahaut de Belême. En 1080 Gui III succéda à son père. En 1085 il eut guerre avec le seigneur de Château-Gonthier. « Fuit bellum, dit sur cette année la *Chronique de Saint-Aubin*, inter Castro-Gontherianos et Lavallenses. » Gui fit à divers monastères, et surtout à celui de Marmoustier et à ceux de Saint-Serge et de Ronceray d'Angers, des libéralités consignées dans les cartulaires de ces maisons. On y remarque qu'il avait épousé en secondes noces Cécile, que quelques-uns font sortir de la maison de Mayenne. Gui fut enterré à Marmoustier, auprès de sa première femme. De ses deux mariages il laissa un grand nombre d'enfants, dont les principaux furent *Gui IV*, *Gervais*, *Bonnor*, *Hamon*, *Jean*, et une fille, *Agnès*, femme de Hugues, sire de Craon.

GUI IV, seigneur de Laval, fils aîné du précédent, mort en 1146. Il succéda à son père en 1095, et était à peine en jouissance de la terre de Laval lorsque la première croisade fut prêchée. Il prit la croix avec cinq de ses frères dans l'église de Saint-Julien du Mans, et partit l'année suivante pour la Terre Sainte, à la tête d'un grand nombre de ses vassaux. Il se signala dans toutes les entreprises des croisés, jusqu'à la prise de Jérusalem. Il revint en France, et vit, en passant à Rome, le pape Pascal II, qui lui fit un accueil distingué. Robert, dans la *Gallia Christiana*, à l'article de Pierre de Laval, archevêque de Reims, dit que Pascal ordonna que le nom de *Gui* serait désormais affecté au possesseur de la terre de Laval. Il ne paraît pas qu'aucun des frères de Gui IV revint de la Terre Sainte, soit qu'ils y aient péri, soit qu'ils s'y fussent établis.

En 1110 les habitants de Laval demandèrent à leur seigneur un emplacement dans la ville pour y construire une église. Gui leur accorda le mont Jupiter ; ce fut là qu'ils élevèrent l'édifice sacré qui fut dédié à la Trinité. Gui prit parti pour Foulques V, dit *le jeune*, comte d'Anjou, contre Henri Ier, roi d'Angleterre. En 1118, il eut part à la victoire que Foulques remporta sur le monarque anglais, entre Seez et Alençon. En 1129 Gui se ligua avec le vicomte de Thouars, les seigneurs de Mirebeau, de Parthenay, de Sablé, d'Amboise et d'autres vassaux de l'Anjou, contre Geoffroi V *Plantagenet*, qui venait de succéder à Foulques le jeune, son père. Geoffroi vint assiéger Gui IV dans le château de Menlais, qu'il prit d'assaut. Le sire de Laval obtint néanmoins un généreux pardon. En 1135, Robert de Vitré, dépouillé de sa vicomté par Conan le Gros, duc de Bretagne, vint chercher un asile auprès de Gui IV, qui était son cousin germain. Celui-ci l'accueillit d'abord, et lui prêta même ses châteaux de La Gravelle et de L'Aulnaie, afin qu'il fût à même de recouvrer son patrimoine. Mais Conan gagna Gui en lui donnant les terres enlevées à Robert. Cette trahison ne porta pas d'heureux fruits. Plantagenet se rangea du côté du vicomte de Vitré, qui fut également soutenu par son beau-frère, le seigneur de La Guerche, et Thibault de Mâte-Felon, son gendre. Après une guerre de huit années, le sire de Laval et Conan, vaincus en 1143, durent restituer Vitré et son territoire. Gui IV fut inhumé à Marmoustier : il avait épousé Emme, dont il laissa *Gui V* ; *Hamon*, qui s'illustra en Terre Sainte (1158), et *Emma*, abbesse de Ronceray.

GUI V, sire de Laval, fils aîné du précédent, mourut vers 1170. Il succéda à son père en 1146. Il avait, en 1144, épousé Emme Plantagenet, fille du comte d'Anjou. Les vexations qu'il exerça contre l'abbaye de Marmoustier lui attirèrent, en 1150, l'excommunication de Guillaume Passavant, évêque du Mans, dûment autorisé à cela par le pape Eugène III. Gui obtint sa réhabilitation en 1152, moyennant la fondation de l'abbaye de Clair-Mont, à deux lieues et demie de Laval. Il y installa des moines cisterciens, qu'il dut doter de mille arpents en prés, terres labourables et bois. Henri II Plantagenet, son beau-frère, duc de Normandie et d'Aquitaine et comte d'Anjou, étant parvenu, en 1154, au trône d'Angleterre, le nomma lieutenant général régent des provinces d'Anjou et du Maine. La fin de la vie de Gui V n'offre plus de remarquable que des fondations religieuses à Laval, à Saint-Thugal, etc. Sa femme, qui lui survécut, lui avait donné *Gui VI* ; *Geoffroi*, évêque du Mans, et *Agnès*, qui épousa Éméric, vicomte de Thouars

GUI VI, dit *le Jeune*, sire de Laval, fils aîné du précédent, mourut en 1210. Il succéda à son père en 1170; il était alors en bas âge, car ce ne fut qu'en 1190 qu'il épousa Havoise de Craon. Gui VI fut un des plus braves chevaliers de son temps. Il suivit son suzerain, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, dans toutes ses guerres; mais on n'a pas de preuves qu'il l'ait accompagné en Terre Sainte. Lorsque Richard eut, en 1196, attaqué Constance, veuve de Geoffroi Plantagenet, son frère, duc de Bretagne, et épouse separée de Ranulfe, comte de Chester, le seigneur de Laval seconda les entreprises des Anglais commandés par Marcadé, contre André de Vitré, partisan de la duchesse. Cependant, après quelques hostilités, un accommodement intervint en 1197, par lequel il fut convenu que les vassaux des deux seigneuries auraient sauf-conduit réciproquement sur leurs terres et qu'ils se prêteraient un secours mutuel contre leurs ennemis anglais ou bretons. Gui, par un désintéressement bien rare à son époque, abolit la même année dans toute sa seigneurie le droit de main-morte établi par son père, et qu'il nommait *pravam consuetudinem*. Il confirma cette abolition entre les mains de Barthélemy, archevêque de Tours, et de Hamelin, évêque du Mans, dans une assemblée de tous ses vassaux, se soumettant à l'excommunication s'il rétablissait cet impôt. Gui était fort attaché à Artus, duc de Bretagne, dont il défendit énergiquement les droits contre son oncle Jean sans Terre. Après l'assassinat d'Artus, le sire de Laval se joignit avec les barons d'Anjou et du Maine au roi Philippe-Auguste pour tirer vengeance du meurtrier. Gui fut inhumé à Clair-Mont. De sa femme Havoise, qui lui survécut et se remaria avec Ives le Franc, l'un de ses gentilshommes, il laissa *Guionnet*, qui lui succéda et mourut en bas âge, en 1213; *Emme*, mariée 1° à Robert III, comte d'Alençon, 2° à Matthieu de Montmorency, connétable de France, 3° à Jean, baron de Choisy et de Toey, seigneur de Puisaye; et *Isabelle*, mariée à Bouchard VI, baron de Montmorency.

GUI VII, *de Laval de Montmorency*, petit-fils du précédent, mourut en janvier 1267. Il était fils de Matthieu de Montmorency et d'Emme de Laval: il succéda à son père en 1230, et devint la tige des LAVAL-MONTMORENCY (*voy.* ce nom). Dans la suite, la seigneurie de Laval passa entre les mains de plusieurs maisons alliées (*voy.* MONTFORT, LA ROCHE-BERNARD, SAINT-MAURE, COLIGNY, LA TRÉMOUILLE). A. d'E—P—C.

Jean de Marmoustier, *Chronic.* — *Cartulaires* de Marmoustier. — *Chronique* de Saint-Aubin, an 1085. — *Cartulaires* de Saint-Serge et de Ronceray d'Angers. — Robert, *Gallia Christiana.* — *Gesta Cons. Andegav.* — Chopin, *De Doman.*, lib. IV, tit. ultimo. — *Archives* de Laval et de Vitré. — Héronval, *Manuscrits.* — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.* — Dom Morice, *Bibliothèque de Bretagne*, t. II, p. 42-130. — Froissart, *Chron.* — Le P. Anselme, *Chronologie historique des grandes Maisons de France.* — Blondel, *Assertio Genealogiæ Franciciæ.* — *L'Art de vérifier les dates*, t. XIII, p. 106-141. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.* — L'abbé Foucher, *Histoire* (manuscrite) *des Sires et Comtes de Laval.*

* **GUI Ier**, vicomte de *Limoges*, mort le 27 octobre 1025, était fils de Gérard, vicomte de la même ville, et de Rothilde. Il épousa la fille d'Aymar, la belle et pieuse Emma, qui lui apporta en dot le vicomté de Ségur. Gérard étant mort en l'an 1000, une ligue formidable de seigneurs se forma contre Gui, pour lui ravir l'héritage qu'il tenait de sa mère, c'est-à-dire la moitié du château de Brosse. Gui n'attendit pas ses ennemis sur la brèche: il fit une sortie contre eux, et, après un combat meurtrier, les força à lever le siége. Il avait été secondé dans cette lutte par son fils Adémar, non moins ambitieux et audacieux que lui. Cette victoire remportée, il obtint de Geoffroy, son frère, abbé de Saint-Martial, la justice du château de Limoges, et pour contenir plus facilement les habitants de cette ville, il transmit ses droits de haut-justicier à dix des plus nobles et des plus puissants de l'endroit, les appela *vigiers*, et leur accorda le tiers des amendes et des confiscations, à la charge « par eux, *leurs hoirs et successeurs, de rendre foi* et hommage aux vicomtes ». Il se rendit ensuite à Rome. Dans cet intervalle Adémar envahit les propriétés de ses voisins, s'empara de l'autre moitié du château de Brosse, appartenant à Hugues de Gargilesse, et mit le siége devant la ville et le prieuré de Saint-Benoît-du-Saut. Gui, en faisant son voyage à Rome « espérait, dit Aimoin, donner le change et faire croire à sa pénitence, tandis qu'il conseillait à son fils de nouveaux attentats ». Selon un autre auteur, le voyage de Rome aurait eu un motif différent. Gui, qui convoitait depuis longtemps le monastère de Brantôme, ce qui avait amené entre lui et Boson II une bataille fort sanglante, n'avait pas renoncé à ses projets, malgré sa défaite. Toujours désireux de posséder ce monastère, propriété de Grimoard, évêque de Périgueux, il s'était saisi de ce prélat et l'avait enfermé dans la tour de Limoges, afin d'en obtenir par force ce qu'il n'avait pu en obtenir par persuasion; mais le peuple prit la défense de l'évêque, qu'il fit relâcher sous certaines conditions. Grimoard, étant de retour chez lui, cita son adversaire devant le pape Sylvestre II. « Si le pape, disait-il à Gui, consent à ce que je renonce à mon abbaye en votre faveur ou en faveur de vos enfants, je n'y mettrai aucun obstacle. » Le vicomte de Limoges eut l'imprudence d'obéir à cette citation, et ce fut en plein consistoire, en présence de Sylvestre II et de tous les cardinaux, que Grimoard raconta sa détention et ses souffrances dans la tour de Limoges. La cour romaine, transportée d'indignation, condamna sur-le-champ le vicomte à être écartelé par des chevaux, puis jeté à la voirie, exemple mémorable de la puissance pontificale au onzième siècle et d'une barbarie telle que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* refusent d'y

toire; mais un auteur presque contemporain, Adémar de Chabanais, rapporte cette sentence, qui s'étendait à tous ceux qui oseraient attenter à la liberté d'un évêque. L'exécution devait avoir lieu trois jours après, et Gui fut mis sous la garde de Grimoard. Ce dernier, trouvant le châtiment trop terrible et craignant que les parents du vicomte de Limoges et les hauts seigneurs de ce pays n'usassent de sanglantes représailles, se réconcilia avec son prisonnier, et s'évada nuitamment avec lui. Ils rentrèrent tous les deux en France, où ils vécurent depuis en bonne amitié. Le malheur, dit Jean Besly, en voulait à la maison des vicomtes de Limoges. Emma étant allée à Saint-Michel-en-L'Herm pour y expier les crimes de son mari, fut rencontrée par des pirates normands qui l'enlevèrent et qui la tinrent trois ans en captivité au delà des mers. Il fallut payer pour sa rançon une somme considérable, et le trésor de l'église Saint-Martial fut mis à contribution. On détacha même de cette antique basilique une image en or de saint Michel. Les pirates touchèrent la rançon, et refusèrent de rendre leur captive, et la pieuse Emma serait morte en esclavage, sans le duc de Normandie, Richard le Bon, qui en obtint la délivrance. Ce fut pour remercier le ciel de cette faveur, que les deux époux firent divers dons à l'abbaye d'Uzerche, entre autres celui de l'église Saint-Pardoux (1002), et que plus tard Gui Ier alla en pèlerinage à Jérusalem. Ce vicomte, qui sur la fin de ses jours avait cherché à se réconcilier avec Dieu et avec les hommes, donna encore à l'abbaye d'Uzerche le monastère de Tourtoyrac, sous la condition expresse qu'on y maintiendrait sévèrement la discipline de Saint-Benoît. Il restitua, à titre de donation, ce qu'il avait usurpé des biens de l'Église, et mourut peu de mois après.

Martial AUDOUIN (de Limoges.)

Adémar de Chabanais. — Aimoin, *De Mirac. S. Benedicti*, liv. V, ch. V. — Labbe, *Bib. nov. mss.*, t. I, p. 291. — *Chron. Vosieus, ap. Labbeum*, t. II, p. 147. — Jean Besly, *Hist. des Comtes du Poitou*, chap. 16, p. 52; et chap. 18, p. 61. — Dupuy, *État de l'église du Périgord.* — Amable Bonaventure, *Annal. du Lim.*, p. 338, 379 et suiv. — Bouquet, t. X, p. 146. — Duvoux, *Essai hist. sur la Senatorerie de Limoges*, p. 128 et 129. — Deverneilh-Puiraseau, *Hist. d'Aquitaine*, t. II, p. 126. — Marvand, *Hist. du Bas-Limousin*, t. I, p. 145 et suiv. — Leymarie, *Hist. du Lim.*, t. II, p. 182.

GUI *de Lusignan*, roi de Jérusalem et premier roi de Chypre, né vers 1140, mort en 1194. Il appartenait à une ancienne famille du Limousin (*voy.* LUSIGNAN), et ses ancêtres s'étaient distingués dans les premières croisades. Ce fut à la réputation de sa famille, beaucoup plus qu'à son mérite personnel, qu'il dut d'épouser, en 1180, Sibylle, sœur de Baudouin IV, roi de Jérusalem, et veuve de Guillaume de Montferrat. Cette princesse lui apporta en dot le comté d'Ascalon et de Joppé, et Baudouin, atteint d'une maladie incurable, lui conféra la régence du royaume de Jérusalem. Mais son incapacité et son orgueil le rendirent insupportable aux seigneurs qui se partageaient et se disputaient les faibles restes de la puissance franque en Orient. Baudouin ne tarda pas à regretter son choix, et, en 1183, il retira la régence à Gui de Lusignan pour la rendre au comte de Tripoli. Ce fut l'occasion d'une nouvelle guerre civile dans le petit royaume de Jérusalem; elle durait encore lorsque Baudouin IV mourut, en 1185. Il eut pour successeur Baudouin V, enfant de six ans, fils de Sibylle et de Guillaume de Montferrat. Cet enfant survécut peu à son oncle: il mourut au commencement de septembre 1186. On pensa qu'il avait été empoisonné par Gui de Lusignan; Sibylle elle-même ne fut pas à l'abri des soupçons, que sa conduite postérieure sembla justifier. Devenue l'héritière du trône de Jérusalem, la sœur de Baudouin IV annonça l'intention de se séparer de son mari et de donner au plus digne des seigneurs français sa main et la couronne. En effet, dans l'église du Saint-Sépulcre, elle fit le simulacre d'un divorce solennel. Héraclius, patriarche de Jérusalem, prononça la séparation, et remit la couronne à la reine, en lui recommandant de la confier au plus digne; Sibylle, après l'avoir reçue, couronna à son tour Gui de Lusignan, et déclara qu'elle le reconnaissait pour son mari et pour roi de Jérusalem. Cette singulière cérémonie et l'élévation peu méritée de Gui indignèrent la plupart des seigneurs français. Geoffroi, frère du nouveau roi, s'écria, en apprenant ce couronnement: « S'ils ont fait un tel homme roi, sans doute ils me feront Dieu. » Gui justifia bientôt tout ce qu'on pensait de son incapacité. Des déprédations de Renaud de Châtillon, baron de Krak ou Kerek, commises contre des caravanes de Saladin avaient amené une rupture entre ce prince et les chrétiens, vers la fin du règne de Baudouin V. Saladin dévasta les environs de Kerbek et de Schambek, tandis que son fils Al. Afdhal, passant le Jourdain, battit à Nazareth, le 1er mai 1186, quelques centaines de chrétiens qui succombèrent après des prodiges de valeur. Le grand-maître du Temple et deux de ses chevaliers échappèrent seuls à un désastre qui coûta la vie à cent-quarante chevaliers des deux ordres de Jérusalem et du Temple. Deux mois après, Saladin prit Tibériade, et mit le siége devant la citadelle de cette ville. Gui de Lusignan résolut de la délivrer, malgré le danger d'attaquer les forces très-supérieures de Saladin et de traverser avec une armée, au milieu des plus brûlantes chaleurs d'un été de Syrie, la plaine sans eau qui s'étend de Séphoris à Tibériade. Il rassembla tout ce que son royaume put lui fournir de soldats, et il se mit en marche avec vingt mille hommes environ, faisant porter devant lui le bois de la vraie croix. Raymond, comte de Tripoli, représenta les périls de cette agression imprudente, et demanda que l'armée chrétienne restât à Séphoris, où elle avait de

l'eau et des vivres. Le grand-maître des templiers accusa Raymond de trahison, et Gui donna l'ordre d'avancer. Les chrétiens quittèrent Séphoris dans la matinée du 3 juillet 1187; mais ils furent arrêtés près de la colline de Hottéin par les musulmans, qui leur fermèrent l'approche du lac de Tibériade. Les soldats de Lusignan passèrent une nuit affreuse, tourmentés par la soif, accablés de flèches que leur lançaient les mahométans, et, pour comble de malheur, enveloppés de flamme et de fumée : car Saladin avait fait mettre le feu aux bruyères qui couvraient la plaine où les chrétiens étaient campés. Le matin venu (4 juillet), Saladin se précipita sur l'armée chrétienne, qui fit une vaillante mais inutile résistance. Le bois de la vraie croix tomba aux mains des infidèles. Gui de Lusignan fut pris avec Renaud de Châtillon, Geoffroi, prince d'Antioche, Boniface, marquis de Montferrat, Josselin de Courtenay, comte d'Édesse, Amaury de Lusignan, connétable du royaume, le grand-maître des templiers, et presque toute la noblesse. Saladin usa cruellement de sa victoire à l'égard des chevaliers du Temple et de Jérusalem; mais il se montra humain pour Gui de Lusignan. Ce prince, aussi faible dans le malheur que dans la prospérité, acheta sa liberté en livrant au vainqueur la ville d'Ascalon. Jérusalem capitula le 2 octobre 1187. Ainsi finit, après une durée de quatre-vingt-neuf ans, le royaume fondé par Godefroy de Bouillon. En Europe la chute de la ville sainte causa une immense consternation, et provoqua une nouvelle croisade. En attendant l'arrivée des chrétiens d'Occident, Gui de Lusignan, qui, après avoir juré de ne plus porter les armes contre Saladin, s'était fait relever de son serment par le patriarche de Jérusalem, vint avec une petite armée mettre le siége devant Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïs) vers la fin de l'année 1188. Des secours lui arrivèrent d'Europe; mais il ne sut pas en tirer parti. Le siége se prolongea indéfiniment au milieu des plus rudes souffrances de l'armée des croisés. Sibylle mourut sur ces entrefaites, et sa couronne, qui n'était plus qu'un vain titre, fut disputée entre Gui de Lusignan et Conrad de Montferrat, mari d'une sœur de Sibylle. Pendant ces déplorables contestations, Philippe, roi de France et Richard, roi d'Angleterre, arrivèrent devant Ptolémaïs, et dès lors le faible Gui n'eut plus aucune autorité sur les assiégeants. Le seul usage qu'il fit de son titre de roi de Jérusalem fut de le céder en 1192 à Richard pour prix de la souveraineté de l'île de Chypre que ce prince venait d'enlever au petit tyran grec Isaac Comnène ; il s'engagea de plus à payer vingt-cinq mille marcs que les templiers avaient prêtés à Richard. Gui trouva Chypre dévastée et presque déserte; il la repeupla avec des colons tirés d'Arménie et d'Antioche. Il offrit aussi un asile à beaucoup d'habitants de la Palestine qui fuyaient la domination musulmane. Après un règne paisible de deux ans, il transmit sa couronne à son frère Amaury. Tel fut le commencement du royaume de Chypre, qui après avoir subsisté trois cents ans, sous dix-sept rois, passa par donation au pouvoir de la république de Venise. Z.

Guillaume de Tyr, l. XXI-XXIII. — Bernard le Trésorier, *De Acquisitione Terræ-Sanctæ*, cap. 148-158. — Michaud, *Histoire des Croisades*, l. VII, VIII. — Mas-latrie, *Histoire de la Domination française dans l'île de Cypre.*

GUI *de Lusignan* (en arménien *Govidon* ou *Gid*), aussi appelé *Sirgius* (1), roi de la petite Arménie, tué en 1345. Il était le plus jeune des trois fils d'Amauri (Maurice), comte de Tyr et de Sidon, et d'Isabelle (Zabloun), fille de Léon III, roi de Cilicie. Amauri détrôna son frère Henri II, roi de Chypre, et s'empara du trône; mais il fut assassiné en 1310, et sa famille fut envoyée en Cilicie. Longtemps après, Isabelle et ses fils, mécontents de ce que le roi Oschin, prince de Gorigos, écartait systématiquement des places et des honneurs les princes d'origine latine, excitèrent ces derniers à la révolte. Leur appel fut entendu; mais cette tentative n'eut point une heureuse issue. Les rebelles furent vaincus; Isabelle et l'un de ses fils tombèrent entre les mains du roi vainqueur, tandis que Gui se réfugia en Chypre avec son frère Jean. Ne recevant aucun secours de son oncle Henri II, il accepta volontiers l'invitation de sa tante Marie, veuve d'Andronic II, qui, sur le bruit de ses exploits, l'appela à Constantinople auprès d'Andronic III, son fils, en 1326. Il épousa la fille d'un seigneur grec, appelé Sergianus, et obtint le gouvernement de l'Achaïe. Un grand nombre d'Arméniens vinrent se joindre aux troupes grecques, qu'il avait sous son commandement. Gui s'acquitta de ses fonctions avec honneur et pour le bien de ses administrés. Il fit également preuve de fidélité envers son souverain. En 1341, Jean Cantacuzène essaya de l'entraîner dans sa rebellion contre Jean, fils d'Andronic III. Irrité de ce que ses propositions avaient été rejetées avec indignation, il alla assiéger la ville de Phères. Mais Gui le repoussa vigoureusement; il le vainquit en plusieurs rencontres, et rentra à Phères chargé des dépouilles de l'ennemi, en 1343. La même année les Ciliciens déposèrent son frère Jean, qu'ils avaient élu en 1342, et qui s'était fait couronner sous le nom de Constantin III. Ils offrirent le trône à Gui, qui l'accepta et se rendit immédiatement à Sis. La prudence et la sagesse qui l'avaient jusque alors distingué semblèrent avoir abandonné le nouveau monarque. La préférence injuste qu'il accorda aux nobles d'origine latine le rendit odieux aux Arméniens, et fut une source de discordes. Le sultan mamelouk d'Égypte profita de ces divisions pour envahir la Cilicie, qu'il ravagea tout à son aise, tandis que le roi était enfermé dans une forteresse. Il

(1) Ce nom ne lui vient pas de ce qu'il avait épousé la fille de Sergian ; c'est tout simplement une forme altérée du nom de *Gui*, précédé du mot *sire*.

revint l'année suivante et s'en retourna encore avec un butin considérable. Incapable de résister par ses propres forces, Gui demanda des secours au pape; et pour exciter davantage l'intérêt, il s'engagea à réunir l'Église arménienne à celle de Rome. Le souverain pontife répondit avec empressement à ces ouvertures; il envoya au roi des membres de son clergé, et lui promit un secours de 1,000 cavaliers. Mais avant d'avoir reçu ce secours, Gui fut massacré, en 1345, avec son frère, par les princes, qui blâmaient le projet d'union. Il ne laissa qu'une fille, qui fut mariée à Manuel, fils de Jean Cantacuzène. Un de ses parents, Constantin IV, lui succéda.

E. BEAUVOIS.

Vahram, *Chronique du royaume de Cilicie*, trad. par Ch.-Fréd. Neumann, dans *Translations from the Chinese and Armenian*; Londres, 1831, in-8°. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, t. III. — Cantacuzène, *Hist.*, l. III, ch. 31. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, réédité par Saint-Martin et Brosset, t. XX, p. 62, 63, 510.

GUI, comte de *Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre*, né vers 1153, mort le 18 octobre 1175. Il était fils de Guillaume III, comte de Nevers et d'Auxerre, et d'Ide de Carinthie. Il succéda fort jeune à son frère Guillaume IV (1168). Il était alors en Palestine. De retour en 1170, il servit Louis le Jeune, roi de France, contre Geoffroi, baron de Donzi, et se trouva le 11 juillet à la prise de cette ville, dont le roi fit raser le château. Il confirma en 1171 les immunités du monastère de Saint-Étienne de Nevers, à la charge par le prieur de lui payer trois mille sous *nivernois* dans les trois cas suivants : s'il était fait prisonnier, s'il mariait son fils à naître, et s'il entreprenait de nouveau le voyage de Terre Sainte. Il se porta à de telles attaques contre le temporel du clergé d'Auxerre et des moines de Vézelay qu'il s'attira une excommunication. Une maladie dangereuse, qui vint le frapper sur ces entrefaites, lui fit croire à l'intervention céleste : il demanda l'absolution aux évêques de Nevers et d'Auxerre, et l'obtint à la condition de restituer tout ce qu'il avait levé sur les ecclésiastiques. En 1174 il convertit la taille arbitraire qu'il percevait à Tonnerre en une redevance de la dixième partie du blé, du vin et des légumes, plus une prestation annuelle de cinq sous par maison habitée. Gui ayant refusé de rendre hommage à son beau-frère Hugues III, duc de Bourgogne, pour quelques terres qu'il possédait en Bourgogne, du fief de sa femme, une guerre s'en suivit : Gui fut battu et fait prisonnier dans l'Auxerrois. Le sire de Beaujeu se porta médiateur, et amena une paix signée à Beaune en 1174. Le comte Gui s'y reconnut homme-lige du duc pour les terres dont la mouvance était en litige entre eux, s'engagea à détruire les forteresses d'Argenteuil-sur-Armanson, de Saint-Cyr et quelques autres aux environs de Vézelay. En 1175, il voulut introduire quelques changements dans la Coutume d'Auxerre; mais l'évêque de cette ville s'y opposa. L'affaire fut portée devant le conseil du roi de France, qui prononça en faveur de l'évêque. Gui mourut peu après. Il avait épousé Mahaut de Bourgogne, dont il eut *Guillaume V*, qui lui succéda, et *Agnès*, qui épousa Pierre de Courtenay et gouverna après la mort de son frère.

A. D'E—P—C.

Gallia Christiana, t. XII, col. 343, et *prob.*, col. 135, n° 1. — *Bibliothèque des Chartes : Archives du comté de Tonnerre.* — Chambre des Comptes de Paris, *Fiefs de Bourgogne*, fol. 9, v°. — Le Beuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II. — Plancher, *Hist. de Bourgogne*, t. II, p. 170-197.

GUI, empereur *d'Occident* et roi d'*Italie*, mort près de Taro, en 894. Il était fils de Gui duc de Spolète et d'Adélaïde fille de Pépin roi d'Italie. Gui descendait par les femmes de la maison souveraine de France, et jouissait des terres dont Charles le Chauve l'avait investi. A la mort de Charles III, dit *le Gros*, il s'entendit avec son parent Bérenger, duc de Frioul, et tous deux résolurent de se partager l'Empire. Ils convinrent que Gui aurait le titre d'empereur avec la France, et que Bérenger régnerait sur l'Italie. Ils trouvèrent un redoutable compétiteur dans Arnoul, roi de Germanie. Bérenger se soumit à Trente, et obtint d'Arnoul la continuation de la possession de ses États, à la charge d'en rendre hommage. Gui en appela aux armes. Battu d'abord sous les murs de Brescia, il fut complétement victorieux sur les bords de la Trebia (889). Il assembla aussitôt une grande diète à Pavie, et s'y fit proclamer. N'espérant faire aucun progrès du côté de la France, il se rabattit sur l'Italie, attaqua Bérenger, et le vainquit en deux sanglantes batailles (890). Il se rendit alors à Rome, et se fit couronner par le pape Étienne V, le 21 février 891. Là s'arrêtèrent ses succès : Arnoul lui enleva Pavie, le chassa de toute la Lombardie, et le contraignit à se retirer dans Spolète (893). Il travaillait à réunir une nouvelle armée, lorsqu'il mourut d'une hémorrhagie. Il avait épousé Agiltrude, fille d'Adelgise, prince de Bénévent, dont il eut Lambert, qui lui succéda.

A. D'E—P—C.

Luitprand, *Chronicon ad Tractemundum illiberitanum*, etc., liv. I. — Othon de Frisingen, *Chronicon*, lib. IV, cap. X et seq. — Léon d'Ostie, *Chron. Cassinense*, lib. I. — Sigonius, *De Regno Ital.*, lib. III. — Aventin, *Annales*, lib. IV. — Muratori, *Ann. Ital.*, t. IV. — Anonyme, *De Laudibus Berangeri Augusti*, cap. VI. — Leo et Botta, *Storia d'Italia*, t. I, lib. III, cap. V, p. 162-166.

GUI Ier, duc de *Spolète*, né vers le commencement du neuvième siècle, mort en 866. Il est probable qu'il était Allemand d'origine. Vers 838 il reçut de l'empereur Lothaire la moitié du duché de Spolète. En 843 Radelgise, duc de Bénévent, étant assiégé par Siconulfe, prince de Salerne, beau-frère de Gui, implora le secours de ce dernier, lequel, après avoir reçu soixante-dix mille écus de Radelgise, empêcha par ruse Siconulfe de poursuivre ses succès jusqu'au bout.

E. G.

Art de vérifier les dates, t. V, p. 12.

GUI, marquis de *Toscane*, né dans la seconde moitié du neuvième siècle, mort en 929. Il succéda à son père, Adalbert II, vers 917. Deux

ans après, il fut empoisonné à Mantoue, par ordre de l'empereur Bérenger; mais les villes de la Toscane lui étant restées fidèles, il fut bientôt relâché. En 925, il épousa la fameuse Marozie, veuve d'Albéric, fille de la courtisane Théodora, qui dominait alors dans Rome. En 928 Hugues, comte de Provence, frère utérin de Gui, s'étant fait proclamer roi d'Italie, eut une entrevue avec le pape Jean X; Gui, poussé par sa femme, qui craignait que le pape et le roi ne s'unissent pour détruire sa puissance, envoya au palais de Latran des spadassins, qui massacrèrent Pierre, le frère du pape, que Gui haïssait depuis longtemps, et qui jetèrent en prison Jean X. Bientôt après le souverain pontife fut assassiné, par ordre de Gui, auquel la mort enleva peu de mois après le fruit de ses forfaits. E. G.

Luitprand. *Antapodosis*, lib. IV, cap. 12. — *Art de vérifier les dates*, t. XVIII, p. 88.

II. Gui *non souverains*, classés par ordre chronologique.

GUI DE RAVENNE, géographe et historien italien, vivait au neuvième siècle. Le seul détail qu'on ait sur sa vie, c'est qu'il entra dans les ordres. Il a écrit : *Vitæ Pontificum Romanorum* et *Historia de Bello Gothorum*, ouvrages perdus. Il avait aussi rédigé un traité de géographie, dont Gerlatius a donné quelques extraits en 1500. Depuis ce livre a disparu ; la *Cosmographia* de l'anonyme de Ravenne, publiée par Porcheron (*voy.* ce nom), que Beretti et Fabricius considérent comme identique avec l'ouvrage de Gui, ne contient pas les fragments communiqués par Gerlatius. De plus, ces fragments sont assez purement écrits, tandis que la *Cosmographia* fourmille de barbarismes. E. G.

Fabricius, *Bibliotheca Latina med. et inf. ætatis*, t. III. — *Miscellanea Berolinensia*, t. IV, pars II, p. 217. — *Commentaria Societatis Gottingensis*, t. XIII, p. 180. — Astruc, *Sur le Nom et les Ouvrages du géographe de Ravenne*; dans les *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province du Languedoc*, p. 148. — Heumann, *Poecile*, t. II, p. 217.

GUI D'AUXERRE, prélat français, né vers la fin du neuvième siècle, dans le diocèse de Sens, mort le 6 janvier 961. Après avoir été élevé à la cathédrale d'Auxerre, par les soins de l'évêque Hérifrid, il devint archidiacre de cette même cathédrale. Il se rendit ensuite en qualité de chapelain à la cour du roi Raoul et de la reine Emme. Nommé, par l'influence du roi, évêque d'Auxerre, il fut sacré solennellement le 19 mai 933. Il fit restaurer somptueusement la cathédrale de son diocèse. Ce fut à lui qu'Hébert, comte de Vermandois, remit pour l'élever son fils Hugues, qui devint archevêque de Rheims. En 949 Gui amena une trêve entre Louis d'Outremer et Hugues le Grand, suivie peu de temps après d'une paix durable. On a de lui des *Responsoria* et des *Antiphonæ* en l'honneur de saint Julien. E. G.

Labbe, *Bibl. nova*, t. I, p. 444. — *Gallia Christiana*, t. XII, p. 281. — *Histoire litt. de la France*, t. VI, p. 288.

***GUI DE CHÂLONS**, chroniqueur français du dixième siècle. Il était moine de l'abbaye de Saint-Pierre de Châlons-sur-Saône, et était renommé par son savoir et sa piété. On a de lui la relation d'un orage extraordinaire qui arriva le 29 août 965 (*voy.* Chifflet, *Hist. de Tournus*). Le tonnerre tomba trois fois sur le monastère de Saint-Pierre, et en réduisit la plus grande partie en poudre. L'auteur entre dans des détails très-curieux, et il le fait avec une naïveté qui pour être fort simple n'en est pas moins vive et animée. Il profita de cet événement pour exhorter ses frères à une pénitence plus sévère. Gui, ajoute dom Rivet, en parlant de la tour où étaient les cloches, dit que le vulgaire la nommoit *Coloccarium*, d'où est venu sans doute le mot français *clocher*. A. L.

Chifflet, *Histoire de Tournus*, p. 292-297. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 330.

GUI, prélat français, trente-et-unième évêque du Puy, né dans la première partie du dixième siècle, mort en 996. Il était fils de Foulques le Bon, comte d'Anjou. Il entra dans les ordres, et fut pourvu de plusieurs abbayes et bénéfices. Ce cumul, que l'Église interdisait sans pouvoir l'empêcher, finit par lui causer des scrupules. Par un acte authentique, qui a la forme d'une confession publique, il se démit de trois abbayes, et restitua ce qu'il avait enlevé à divers monastères. Il ne se réserva que l'abbaye de Cormeri, qu'il administra avec une régularité exemplaire. A la mort de son frère Drogon, évêque du Puy, en 975, il fut placé sur le siége épiscopal de cette ville. Il rétablit l'ordre dans son diocèse, bâtit l'église de Saint-Michel de l'Aiguille, et fonda au Puy le monastère de Saint-Pierre. Vers la fin de sa vie, il se donna pour successeur son neveu Etienne. Le pape refusa de ratifier cette disposition contraire aux canons. Gui n'a pas laissé d'ouvrages, mais on a de lui deux pièces intéressantes pour l'histoire ecclésiastique; la première est le manifeste par lequel il se démit de ses abbayes (dans Mabillon, *Annales Ord. Bened.*, I, 47); la deuxième est un diplôme relatif à la fondation du monastère de Saint-Pierre (dans la *Gallia Christiana*, t. III). Enfin, on a encore sous son nom des *statuts* à l'effet de faire cesser les pillages et les violences auxquels se trouvaient exposés les clercs, les moines, et en général tous ceux à qui leur profession défendait le port des armes. Ces *statuts* ont été insérés dans la *Diplomatique* de Mabillon, I, 6, et dans la *Gallia Christiana*, t. III, p. 225-226. Z.

Histoire littéraire de la France, t. VI.

GUI, trente-quatrième évêque d'Amiens, né vers le commencement du onzième siècle, mort en 1076. Il était fils d'Ingelramne Ier, comte de Ponthieu. Après avoir fait ses études à l'abbaye de Saint-Riquier, sous la direction du célèbre Ingelramne (*voy.* ce nom), il fut nommé, vers 1049, archidiacre d'Amiens. L'évêque de cette ville l'envoya quelque temps après à Rome, afin d'y faire sanctionner par le pape la préten-

tion de l'évêque de ne pas tenir compte des priviléges et immunités appartenant au monastère de Corbie. Gui, de retour en France, sans avoir réussi dans sa mission, fut nommé évêque d'Amiens, en 1058. Une lutte s'engagea entre lui et l'abbé de Corbie, qui fut excommunié par Gui contre tout droit. Le pape menaça l'évêque de la déposition; mais ce dernier ne cessa de poursuivre les moines de Corbie qu'après qu'ils lui eurent fait, en 1064, abandon d'une terre considérable. Gui figure comme témoin dans beaucoup de diplômes royaux de Philippe Ier. Il sut obtenir du comte d'Amiens l'affranchissement des terres épiscopales situées près du château de Conty; en 1063 il géra l'administration du comté d'Amiens comme tuteur du fils mineur du comte Rodolphe. En 1068 il accompagna en Angleterre Mathilde, la femme de Guillaume le Conquérant, en qualité d'aumônier, office qui lui avait probablement été confié parce qu'il savait composer en latin. On a de lui un poëme latin sur la bataille d'Hastings. Il le composa à la demande de Guillaume, et le dédia à Lanfranc. Ce poëme contient des détails authentiques et intéressants sur les premiers actes des Normands après leur arrivée en Angleterre; mais le style en est très-médiocre. Le poëme de Gui, dont il existe un manuscrit dans la bibliothèque de Bruxelles, a été publié dans les collections suivantes : *Appendix c. to Mr. Purton Cooper's Report on Rymer's Fœdera*, p. 78-86; — *De Bello Normannico, seu de conquisitione Angliæ per Guilelmum ducem Normanniæ, carmen elegiacum* (publ. par W.-H. Black); — *Collection of historians, edited by order of the Record Commission*; — *De Bello Hastingensi Carmen, auctore Widone*, vol. 1, p. 856-872; — *Chroniques Anglo-Normandes*, etc., recueil publié par M. Francisque Michel; *Widonis Carmen de Hastingæ Prælio*; Rouen, 1840, in-8°; t. III, p. 1-38. E. G. et Z.

Gallia Christiana, t. X, p. 1164. — Mabillon, *Annales Ordin. S. Bened.*, t. IV, p. 571. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 20. — Wright, *Historia Britannica lit.*, t II.

GUI ou GUIMAR *d'Étampes*, prélat français, né vers le milieu du onzième siècle, mort en 1135. Il fit ses études dans la célèbre école du Mans, et fut le disciple d'Hildebert de Lavardin. Il visita ensuite plusieurs autres écoles pour perfectionner ses connaissances, et alla jusqu'en Angleterre étudier auprès de saint Anselme, archevêque de Canterbury. De retour en France, il remplit les fonctions de professeur sous Hildebert, et lui succéda en 1097 dans la place de directeur de l'école du Mans. D'après l'*Histoire littéraire*, « Hildebert avait plus de talent pour la composition et la déclamation; mais Gui le surpassait dans la connaissance des arts libéraux et de tout ce qui les concerne, ce qui lui attira un grand concours d'étudiants ». Gui succéda à Hildebert dans la dignité d'évêque du Mans en 1126, et il n'en continua pas moins de s'occuper de l'école, quoiqu'elle eût un scolastique ou directeur particulier. Il n'a pas laissé d'ouvrages. Z.

Hist. littéraire de la France, t. IX. — *Gallia Christiana*, continuation de M. Hauréau.

***GUI**, instituteur de l'ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit de Montpellier, mort en 1208; on sait fort peu de chose sur son compte. Ce fut en 1197, à ce qu'il paraît, qu'il réunit quelques personnes pieuses et qu'il rédigea les règles de cette nouvelle institution, qui fut reconnue et confirmée par une bulle du pape Innocent III du 23 avril 1198. Ce pontife appela Gui à Rome avec quelques-uns de ses religieux, et leur donna l'administration de l'hôpital de Sainte-Marie en Saxe qu'il avait fait rebâtir. L'ordre fondé par Gui avait pour but spécial de donner l'hospitalité aux malades; cet ordre fut ensuite regardé comme militaire. G. B.

Hélyot, *Histoire monastique*, t. II, p. 199. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. III, p. 544. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 590.

GUI (Le cardinal), surnommé *Gallus* ou *Burgundus*, prélat français, né en Bourgogne, vers 1210, mort à Lyon, le 20 mai 1274. Il fut élu abbé de Cîteaux en 1260. Deux ans après il entreprit un voyage à Rome pour les affaires de son ordre. Pendant son séjour dans cette ville, il fut promu cardinal par le pape Urbain IV, avec le titre de Saint-Laurent *in Lucina*. Clément IV lui confia diverses missions en France, en Danemark, en Suède et en Allemagne. En 1267, il présida le concile de Vienne en Autriche, et on peut lui attribuer la rédaction des actes de cette assemblée. Ils ont été recueillis dans la collection de Mansi, *Concilia*, t. XXIII, 1167-1178. Les dispositions du concile ont généralement pour objet la discipline ecclésiastique. Gui mourut au concile de Lyon. Z.

Frizon, *Gallia Purpurata*, p. 232-233. — Auberi, *Histoire des Cardinaux*, t. I, 296, 297. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 614.

GUI DE MUNOIS, historien ecclésiastique français, né à Munois, près de Flavigny (Bourgogne), vers 1240, mort le 23 février 1313. Il fut abbé de Saint-Germain d'Auxerre. N'étant encore que simple *grenetier* de Saint-Germain, il s'appliqua à déchiffrer tous les anciens diplômes des rois et autres seigneurs contenus dans les archives de cette abbaye, les fit transcrire avec soin, et en forma un cartulaire, qui subsiste encore aujourd'hui dans la bibliothèque d'Auxerre. Mabillon, Baluze, Lebeuf en ont tiré plusieurs chartes curieuses. Gui entreprit aussi l'histoire des abbés ses prédécesseurs, depuis l'abbé Heldric, c'est-à-dire depuis 989. Il se démit de sa charge en 1308, et se retira à Summa-Casa, Sommecaise ou Soncaise, village à sept lieues d'Auxerre. Il y vécut dans une complète solitude, et y mourut, au bout de cinq ans. Le P. Labbe a publié dans sa *Bibliotheca*, t. I, l'ouvrage de Gui, sous le titre de *Historia Abbatum S. Germani Autissiodor. ab anno* 989 *ad an.* 1277. Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina med. et inf. æt.* — *Gallia Christiana*, t. XII. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de la Bourgogne*, t. I.

GUI DE DOUCIÉ (Le frère), poëte français du quatorzième siècle, plus souvent désigné par les anciens biographes sous le nom de *Gad de Ouciu*, né en Franche-Comté, mort après 1336. Il entra chez les dominicains de Poligny, et n'est connu que par une traduction du traité de Boëce *De Consolatione Philosophiæ*. Cette traduction, dont il existe une copie à la Bibliothèque impériale de Paris, a pour titre : *Cy commence Boece de Consolation :*

Si vous voulez savoir l'année
Et la ville et la journée
Ou li freres parfist sentence
L'an mil CCC et chix et trente
Le darrenier jour de may,
Si saurez quant à fin menez
Fut cil romans à Pouloignie,
Dont li frère est peu eloignie
Qui le roman en rime a mis,
Dieu gart au frère ses amis!

On lui attribue un autre poëme en vers de huit syllabes : il a pour sujet la rivalité de Marguerite de France et d'Isabelle, dauphine du Viennois ; plusieurs parties de ce poëme ont été imprimées dans les *Mémoires de la république séquanoise* de Gallut, pages 493-498. L—z—E.

Prosper Marchand, *Dictionnaire critique*, art. *Gad d'Ouciu*. — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 590.

GUI I, hagiographe français du quatorzième siècle, fut abbé de Saint-Denis, entre Gilles de Pontoise, mort en 1325, et Gauthier de Pontoise, qui succéda à Gui en 1333. Dom Félibien dit que l'abbé Gui, élu en 1326, fut très-ardent à faire observer la constitution du pape Benoît XII sur les études. Il l'appelle *Gui de Castres*, comme s'il eût été de Castres en Languedoc, tandis que c'était de Châtres, au diocèse de Paris, qu'il avait pris son surnom. Gui avait composé un recueil de vies des saints, en latin, sous le titre de *Sanctilogium*, qui est resté manuscrit et qui se trouvait dans la Bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor : ce sont des observations sur le martyrologe d'Usuard, religieux de Saint-Germain-des-Prés au neuvième siècle. Elles forment une sorte de légende partagée en quatorze livres, compris en deux tomes. On attribue aussi à Gui différents sermons. J. V.

Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du quatorzième siècle*. — Dom Félibien, *Histoire de Saint-Denys*, p. 267. — Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. III, p. 207.

GUI II, abbé de Saint-Denis, mort le 28 avril 1398, était du conseil des rois Charles V et Charles VI. Docteur en droit canon et civil, et très-versé dans les lettres sacrées et profanes, il assista en 1380 au sacre de Charles VI et en 1389 au couronnement d'Isabelle de Bavière. J. V.

Dom Félibien, *Hist. de Saint-Denys*.

GUI DE BOULOGNE ou **D'AUVERGNE**, prélat français, né en 1320, mort à Lerida, le 25 novembre 1373. Fils de Robert, comte d'Auvergne, et de Marie de Flandre, sa seconde femme, il était oncle du roi Jean, qui avait épousé en secondes noces sa nièce Jeanne de Boulogne ou d'Auvergne. Entré dans les ordres, il devint chanoine, puis chancelier de l'église d'Amiens. En 1340 il fut élu archevêque de Lyon, et deux ans après nommé cardinal par Clément VI. Ce pape, ayant réduit le jubilé de cent ans à cinquante, envoya en 1350 le cardinal Gui de Boulogne avec le cardinal de Ceccan à Rome pour y faire l'ouverture de l'année sainte. Ils y apaisèrent en même temps une sédition. Peu de temps après, Gui fut envoyé comme légat en Hongrie pour pacifier le différend qui s'était élevé entre Louis, roi de Hongrie, et la reine Jeanne de Naples au sujet de la mort violente du roi André, frère de Louis. A son retour en France, il assista au pardon accordé par le roi à Charles, roi de Navarre, à cause de l'assassinat de Charles d'Espagne, connétable de France, et ce fut lui qui prononça l'acte de grâce. Grégoire XI l'envoya en Espagne pour travailler à réconcilier les rois de Castille et de Portugal, qui étaient en guerre. Il vint heureusement à bout de cette mission, et mourut en revenant en France. Il fut inhumé à l'abbaye de Bouchet, diocèse de Clermont. J. V.

Bosquet, *In vita Clementis VI*. — Justel, *Hist. d'Auvergne*. — Frizon, *Gall. Purpurata*. — Auberi, *Hist. des Cardinaux*. — *Gallia Christ.*, tome IV.

* **GUI** (*Pierre* DE), philosophe espagnol, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il était prêtre à Montalban (Andalousie), et composa divers ouvrages, qui révèlent un homme laborieux et un penseur qui était initié à tout ce que l'on savait de son temps sur les matières métaphysiques, à l'égard desquelles le dix-neuvième siècle ne sait guère davantage. Les idées de Raymond Lulle attirèrent surtout l'attention de Gui. Les historiens de la philosophie ne paraissent pas avoir connu les ouvrages de Gui, qui ne s'élèvent point d'ailleurs au-dessus des théories de la scolastique et qui sont devenus très-rares. En voici les titres : *Tractatus de Differentiis*; Jaen, 1500, in-4°; — *In Artem magnam Lulli Tractatus*; Barcelone, 1489, in-8°; — *Janua Artis*; Barcelone, 1489, in-4°; Séville, 1491, in-4°; — *Metaphysica, seu de Formalitatibus*; Séville, 1491, 1495, 1500, in-4°. G. B.

N. Antonio, *Biblioth. Hisp. vetus*.

GUI. *Voy.* GUIDO.

GUI-PAPE. *Voy.* PAPE.

GUI DE CRÊME. *Voy.* PASCAL.

GUIB. *Voy.* GIBBS.

GUIARD (*Antoine*), écrivain religieux, né à Saulieu (diocèse d'Autun), en 1692, mort à Dijon, en 1760. Il était bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. On a de lui : *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siècle*; Nancy, 1736, in-12; — *Réflexions politiques sur la régie du temporel des bénéfices consistoriaux*, sans lieu, 1738, in-12; — *Dissertation sur l'honoraire des messes*; sans lieu, 1748, in-8°; 1757, in-8°. Dans ce

livre il blâme l'usage de faire payer une rétribution pour offrir le sacrifice de la messe dans un but déterminé. J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.*

GUIART (*Guillaume*), chroniqueur français, né à Orléans, vers la fin du treizième siècle. Il était sergent d'armes. A la bataille de Mons-en-Puelle, lors de l'attaque de la maison Haiguerie ou Hainguerie, il fut blessé

Du fer d'un quarrel el pié destre
Et d'un épée el bras senestre.

Il se fit soigner à Arras, et ce fut dans cette ville qu'il versifia une histoire de France, sous le titre de *La Branche des royaux Lignages*. Cet ouvrage est composé sur le modèle de la Chronique latine de Guillaume le Breton, que Guiart avait lue dans l'abbaye de Saint-Denis. Dans le prologue l'auteur indique son nom et sa patrie :

Par quoy, je, Guillaume Guiart,
D'Orliens né, de La Guillerie, etc.

Son récit commence à la naissance de Philippe-Auguste, c'est-à-dire vers 1165, et s'arrête après 1306; il n'a pas moins de vingt mille six cents quarante vers. On y trouve l'histoire du règne de Louis IX, dont Du Cange a inséré un extrait dans la *Vie* de ce monarque publiée à Paris en 1668. Le style de Guiart est assez correct pour l'époque, mais il manque de chaleur. L'auteur rapporte beaucoup de faits qui ne se trouvent point ailleurs et qui offrent beaucoup d'intérêt. A. D'E—P—C.

D. J., dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. Ier, p. 103.

GUIBAL (*Barthélemy*), sculpteur et architecte français, né à Nîmes, en 1699, mort à Nancy, en 1757. Il passa en Lorraine avec Dumont, premier sculpteur du duc Léopold, qui lui conféra ce même titre à la mort de son maître. Le roi Stanislas ajouta à cette charge celle de son second architecte. C'est à ces titres qu'il coopéra avec Chifflet à l'érection du monument élevé en l'honneur de Louis XV sur la place de Nancy.

Barthélemy fut le maître de son fils *Nicolas*, qui abandonna la sculpture pour la peinture. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura.*

GUIBAUD (*Eustache*), écrivain ascétique français, né à Hières, le 20 septembre 1711, mort en 1794. Sa mère était une cousine de Massillon. Après être entré dans la congrégation de l'Oratoire, Guibaud fut professeur d'humanités et de philosophie dans plusieurs colléges de son ordre. On a de lui : *Gémissements d'une âme pénitente;* Bruxelles, 1778, in-18 : cet ouvrage, qui a eu beaucoup d'éditions, a été traduit en italien; — *Explication du Nouveau Testament, à l'usage principalement des colléges;* Paris, 1785, 8 tomes formant 5 volumes in-8°; — *La Morale en action;* Lyon, 1787, in-12; publiée ensuite sous le titre de *Élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives contenant le manuel de la jeunesse française;* Paris, 1824, in-12; Lyon, 1830, in-12; ibid., 1836, in-32. — Guibaud a encore publié plusieurs articles dans le *Dictionnaire historique* de l'abbé Barral, notamment une longue notice biographique sur l'abbé de Saint-Cyran. E. G.

Chaudon, *Dictionnaire.* — Quérard, *Bibliographie de la France.*

* **GUIBÉ** (*Robert*), cardinal français, né à Vitré, mort à Rome, le 9 septembre 1513. Il était fils d'Adenet Guibé et d'Olive Landais, sœur du célèbre trésorier de Bretagne. Cette parenté fit le commencement de sa fortune. Son ambition, son aptitude à conduire les affaires les plus difficiles et les plus audacieuses intrigues le rendirent ensuite un des personnages les plus considérables de son temps. Nommé évêque de Tréguier en 1483, il obtint ses bulles le 20 mai; mais comme il n'avait pas atteint l'âge requis par les canons, le pape confia le gouvernement du diocèse à un administrateur provisoire. Au mois de février 1485 Guibé se rendait à Rome comme ambassadeur du duc François, chargé d'une nouvelle mission près de la cour romaine. En 1499 il revint en Bretagne pour être élevé du siége de Tréguier à celui de Rennes. Il prêta serment au roi comme évêque de Rennes le 21 mai 1502. Presque aussitôt après il partit de nouveau pour Rome, comme nous l'apprennent des lettres de ses vicaires généraux données en son absence, le 13 juillet. Jules II le nomma cardinal au titre de Sainte-Anastasie, le 1er janvier 1506. Le 24 janvier 1507, d'autres lettres apostoliques l'appelaient sur le siége épiscopal de Nantes. Mais il ne résida pas dans sa nouvelle église, préférant le séjour de Rome, où il était puissant dans les conseils du pape. Il remplit les fonctions de légat d'Avignon en 1511. C'est alors que le roi de France et le pape se brouillèrent. Guibé oublia, dans cette délicate circonstance, les serments qu'il avait prêtés au roi de France, et se prononça pour le pape. Le roi, pour se venger, mit aussitôt la main sur les revenus des bénéfices du cardinal : c'était une riche proie et que le fisc pouvait envier, car, outre l'évêché de Nantes, Guibé possédait encore les abbayes de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Melaine, de Saint-Gildas de Ruis et plusieurs prieurés. Guibé se démit alors de l'évêché de Nantes en faveur de François Hamon, son neveu. Enfin, en 1512, il assistait au concile de Latran. B. H.

Gallia Christiana, t. XIV. — Dom Morice, *Hist. de Bretagne.* — L'abbé Tresvaux, *L'Église de Bretagne.* — Nic. Travers, *Hist. de l'église de Nantes.*

GUIBERT, anti-pape, né à Parme, au onzième siècle, et mort en 1100, à Ravenne. Il s'appelait Correggia, et sa famille, qui descendait, dit-on, des comtes d'Augsbourg, s'était attachée à la fortune des empereurs d'Allemagne. Créé archevêque de Ravenne par la protection d'Henri IV, il fut élu pape dans le conciliabule tenu en 1080 à Brescia, et prit le nom de *Clément III*. Son premier acte fut d'excommunier Grégoire VII, le pape légitime, qui à son tour le mit en interdit

et ne voulut jamais l'absoudre. Guibert se rendit maître de Rome par les armes, et mourut misérablement, après avoir mené une vie des plus scandaleuses. C'était au reste un homme éloquent et lettré. L'élection de Guibert donna lieu au schisme des *Henriciens*, condamnés par divers conciles, et qui soutenaient qu'à l'empereur seul appartenait le droit de nommer le pape et les évêques; ce schisme s'éteignit à la fin du douzième siècle. P. L—Y.

Artaud, *Histoire des souverains Pontifes*, t. II. — *Art de vérifier les dates*. — *Dictionnaire des Hérésies*.

GUIBERT *de Nogent*, célèbre philosophe scolastique et historien, né près de Clermont (Beauvaisis), en 1053, mort en 1124. Il fut élevé à l'abbaye de Saint-Germer, où il reçut les leçons de saint Anselme (1064). Quoiqu'il n'aimât pas à faire parler de lui (*delectabar esse modicus*), il accepta, à l'âge de cinquante ans, la direction de l'abbaye de Notre-Dame de Nogent; c'est là qu'il composa la plus grande partie de ses nombreux ouvrages. Guibert de Nogent est un des rares écrivains de son temps qui aient fait preuve de critique. On mentionne comme exemple son *Traité des Reliques des Saints* (*De Pignoribus Sanctorum*), où il discute avec beaucoup de bonne foi et de sagacité quelles peuvent être les vraies et les fausses reliques; mais généralement il les blâme toutes. « Qu'on en pense ce qu'on voudra, pour moi j'avance hardiment que ce ne fut jamais une chose agréable à Dieu et à ses saints d'ouvrir leurs tombeaux, d'en tirer leurs corps et d'en diviser les membres. » Les inventeurs de miracles lui semblent mériter un blâme sévère : « Dieu par leur bouche ment, dit-il, autant qu'eux-mêmes. » Puis il se récrie contre les moines de Saint-Médard de Soissons, qui prétendaient avoir une dent du Christ, et il les rejette au rang de ceux qui honorent le nombril de Notre-Seigneur. Sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, Guibert a donné une histoire estimée de la première croisade. C'est celui de tous les anciens chroniqueurs qui fasse partir sa narration d'un acte authentique : il commence à la lettre que l'empereur de Constantinople, Alexis, écrivit au comte de Flandre pour implorer le secours des chrétiens contre les musulmans. Il raconte en détail le concile de Clermont, les prédications de Pierre l'Ermite, le voyage; il nomme et il dépeint les seigneurs qui en firent partie. Ce livre, divisé en huit chapitres, fut écrit de 1105 à 1111 et publié en 1112. Un anonyme a publié un neuvième chapitre, que l'on joint ordinairement à l'ouvrage de Guibert. L'abbé de Notre-Dame de Nogent avait lu les auteurs de la bonne latinité; mais il ne s'était point inspiré de leur style : le sien est lourd et obscur : « *Multa ille scripsit non inerudite, sed scabroso stilo* », a dit Mabillon; il faut se ranger à ce jugement. Ses autres ouvrages, la plupart inférieurs aux précédents, sont : *Vie de Guibert*, autobiographie très-confuse et inspirée à l'auteur par les Confessions de saint Augustin; — *Sermon* prononcé le jour de Sainte-Madeleine; — *Traité sur la manière de prêcher*; — Dix livres de *Commentaires moraux sur la Genèse*; — *Commentaires tropologiques sur les prophètes Osée et Amos et sur les Lamentations de Jérémie*; — *Traité sur l'Incarnation, contre les Juifs*; — *Sur le Morceau de pain trempé donné à Judas durant la Cène*; — *Traité des Louanges de la vierge Marie*; — *Traité de la Virginité*. Tous ces écrits ont été réunis par D'Achery, sous le titre : *Venerabilis Guiberti abbatis B. M., de Novigento, Opera*, etc.; Paris, 1651, in-fol. Guibert a encore composé des *Commentaires sur les petits prophètes*, conservés autrefois en manuscrit dans les bibliothèques de Vauclair et de Pontigny; au premier livre de sa vie, il dit aussi avoir écrit : *Capitularis libellus de diversis Evangeliorum et propheticorum voluminum*: cet ouvrage ne s'est point retrouvé. On lui attribue faussement : *Elucidarium, sive dialogus summam totius christianæ religionis complectens*, livre qui ne paraît pas être non plus de saint Anselme ni d'Honoré d'Autun. L. L.—I.

Guiberti Opera, etc. — Charma, *Vie de saint Anselme*. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 80, 91, 118, 124, 146; IX, 133. — *Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum historia*, etc.; Hanovre, 1611, in-fol.

* GUIBERT, abbé de Gembloux et de Florennes, né vers l'an 1120, dans le Brabant, mort le 22 février 1208. Il vécut quelque temps dans l'abbaye de Saint-Martin de Tours. En 1188, il fut élu abbé de Florennes, et cinq ans plus tard il fut mis à la tête du monastère de Gembloux; il gouverna avec sagesse ces deux communautés, mais il abdiqua, peu de temps avant sa mort; il avait composé de nombreux ouvrages, notamment un poëme sur saint Martin, une vie de sainte Hildegarde, de nombreuses lettres (dont la plupart ont été publiées par dom Martenne, *Amplissima Collectio*, t. I, p. 916). Un incendie survenu dans le monastère de Gembloux, à la fin du dix-septième siècle, a détruit presque tous les ouvrages de Guibert. G. B.

Histoire littéraire de la France, tom. XVI, p. 166.

* GUIBERT DE TOURNAY, théologien français; on ignore l'époque de sa naissance, mais on sait qu'il mourut en 1270. Il était entré dans l'ordre des Cordeliers. Il est auteur d'une vie de saint Éleuthère, évêque de Tournay, insérée dans la collection des *Acta Sanctorum* publiée par le jésuite Bolland et ses continuateurs et réimprimée dans la *Bibliothèque des Pères*, t. VIII. Il composa également deux recueils de sermons qui ont été imprimés à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle. D'autres sermons, un grand nombre de traités sur des sujets de piété, des vies de saints et divers autres ouvrages sortis de la plume de cet écrivain laborieux, sont restés inédits. G. B.

Oudin, *Comment. de Scriptorib. Eccles.*, t. III, p. 499. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 386. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 188.

GUIBERT (*Nicolas*), médecin alchimiste, né vers 1547, à Saint-Nicolas (Lorraine), mort à Vaucouleurs, vers 1620. Il fit ses études à l'université de Pérouse, s'occupa surtout d'alchimie, et parcourut l'Italie, l'Allemagne, la France et l'Espagne pour se perfectionner dans cet art. Il fit à cette occasion la connaissance de François de Médicis, du cardinal de Granvelle, vice-roi de Naples, d'Altovitus, archevêque de Florence, du cardinal d'Este et de plusieurs autres grands personnages qui s'étaient comme lui lancés à la recherche de la pierre philosophale. Guibert s'établit ensuite à Casteldurante, petite ville d'Italie, où il exerça la médecine pendant plusieurs années. Il se fit connaître dans cette modeste position comme habile praticien, et fut appelé à Rome, où il occupa, pendant les années 1578 et 1579, l'emploi de médecin provincial de l'état ecclésiastique. Il abandonna cette place pour se livrer de nouveau à l'alchimie, et se lia d'amitié avec Othon de Truchsés, cardinal d'Augsbourg, qui travaillait comme lui au *grand œuvre*. Guibert abusa longtemps encore de la crédulité publique; mais enfin il fit des réflexions sérieuses sur l'obscurité de l'art qu'il pratiquait, et cessa de faire de nouvelles dupes. Depuis cette époque il devint le plus zélé adversaire des alchimistes. Il se retira dans son pays, et se fixa à Vaucouleurs, où il mourut, dans un état voisin de la misère. On a de lui : *Assertio de murrhinis, sive de iis quæ murrhino nomine exprimuntur*; Francfort, 1597, in-12; — *De Balsamo, ejusque lacrymæ, quod opobalsamum dicitur, natura, viribus et facultatibus admirandis*; Strasbourg, 1603, in-8°; — *Alchymia, ratione et experientia, ita demum viriliter impugnata et expugnata, una cum suis fallaciis et deliramentis, quibus homines imbobinarat, ut numquam in posterum se erigere valeat*; Strasbourg, 1603, in-8°. Ce livre fut vivement attaqué par André Libavius, alchimiste allemand; — *De Interitu Alchymiæ, metallorum transmutatione, tractatus aliquot multiplici eruditione referti : accedit Apologia in sophistam Libavium alchymiæ refutatæ furentem calumniatorem, quæ loco Præfationis esse possit*; Toul, 1614, in-8°; — *Grammaire guibertine, dédiée à Nicolas-François de Lorraine, évêque de Toul*; Toul, 1618. Dr L.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*. — Thillaye, dans la *Biographie médicale*. — Hyde, *Bibl. Bodlej*. — Barberini, *Biblioth*. — Kestner, *Medic. Gelehrten-Lexik*. — Van der Linden, *De Scriptor. medic.*

GUIBERT (*Charles-Benoît*, comte DE), général français, né à Montauban, en 1715, mort à Paris, le 8 décembre 1786. Il entra en 1731 dans la compagnie des cadets gentilshommes établie à Metz. Il fit ensuite avec distinction les campagnes d'Italie, de Bohême et de Flandre. En 1757, le maréchal de Broglie le choisit pour son major général. Guibert, fait prisonnier à la bataille de Rosbach, le 5 novembre 1757, profita de son séjour forcé en Prusse pour étudier la tactique militaire du grand Frédéric. Au bout de dix-huit mois, il fut rendu à la liberté, et reprit son service auprès du maréchal de Broglie. A la paix, il se retira à Montauban, où il s'occupa, sur la demande du duc de Choiseul, de rédiger les ordonnances du service des places et de campagne. Il consacra ensuite à l'agriculture ses loisirs de général en retraite. Le ministère français le tira de ses terres en 1782 pour lui confier le gouvernement des Invalides. Guibert mourut après quatre ans d'une honorable administration. Il était lieutenant général et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Il fut enseveli dans l'église des Invalides. Son tombeau, brisé pendant la révolution, fut rétabli en 1805 par l'ordre de l'empereur Napoléon. N.

E. Forestié neveu, *Biographie de Tarn-et-Garonne*.

GUIBERT (*Jacques-Antoine-Hippolyte*, comte DE), général et littérateur français, fils du précédent, né à Montauban, le 11 novembre 1743, mort le 6 mai 1790. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il suivit en Allemagne son père, major général du duc de Broglie, et après la bataille de Berghen (12 avril 1759) il entra lui-même dans l'état-major comme aide de camp de son père. Tout en faisant son service avec une rare intelligence, il étudia la tactique prussienne, et conçut dès lors le projet de l'introduire en France. La paix conclue en 1763 lui fournit des loisirs pour méditer sur ce grand sujet. En 1769 il fit la campagne de Corse comme aide de camp du comte de Vaux. Sa brillante conduite dans toute cette expédition, et particulièrement au combat de Ponte-Nuovo, lui valut la croix de Saint-Louis et le grade de colonel commandant d'un régiment nouvellement levé sous le nom de *légion corse*. De retour en France, il publia son *Essai général de Tactique*. Cet ouvrage est précédé d'un *Discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe*, discours qui contient, au milieu de beaucoup de passages emphatiques et déclamatoires, des vues fermes et pénétrantes. S'appropriant une idée de Montesquieu, Guibert prétend que les nations modernes, énervées par leurs mœurs et leurs gouvernements, sont dans une mutuelle impossibilité de s'agrandir par des conquêtes. Il se demande ce qu'il arriverait « si rompant ce singulier équilibre d'impuissance, un peuple s'élevait en Europe, vigoureux de génie, de moyens et de gouvernement; un peuple qui joignit à des vertus austères, à une milice nationale, un plan fixe d'agrandissement. On le verrait subjuguer ses voisins et renverser nos faibles constitutions comme l'aquilon plie de frêles roseaux ». Les guerres de la révolution montrèrent vingt ans plus tard ce qu'il y avait de prophétique dans ces paroles. A la fin de son discours l'auteur fait des vœux pour qu'il se trouve sur le trône de

France un prince qui limite lui-même ses prérogatives, et qui partage le pouvoir avec la nation. L'*Essai sur la Tactique*, qui heurtait les préjugés et la routine des officiers généraux, souleva de nombreuses susceptibilités, et donna lieu à d'interminables discussions. Dénigré avec injustice par les uns, loué par les autres avec enthousiasme, Guibert vit son livre interdit par le pouvoir et recherché par toute la haute société de Paris. Il reçut les compliments du grand Frédéric, et Voltaire lui adressa une épître étincelante d'esprit, qui se terminait par ces vers :

Je conçus que la guerre est le premier des arts,
Et que le peintre heureux des Bourbons, des Bayards,
En dictant leurs leçons, était digne peut-être
De commander déjà dans l'art dont il est maître.
Mais, je vous l'avoûrai, je formai des souhaits
Pour que cet art si beau ne s'exerçât jamais;
Et qu'enfin l'équité fit régner sur la terre
L'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre.

« L'*Essai de Tactique*, dit le général Bardin, a survécu et survivra à ses antagonistes : c'est le traité militaire qui, sous le rapport didactique et littéraire, a le premier excité une vive attention. Sauf quelques erreurs maintenant démontrées, les propositions de l'auteur ont fait règle, ou sont restées comme des jalons plantés dans l'avenir. » Enfin Napoléon Ier a fait le plus bel éloge de cet ouvrage en disant « qu'il était propre à former de grands hommes ». Au moment où ce livre était dans toute sa vogue, vers septembre 1772, Guibert fit la connaissance de Melle de Lespinasse, et inspira à cette personne distinguée une passion ignorée des contemporains et révélée à la postérité par la correspondance de Melle de Lespinasse. Cette liaison, qui ne tint jamais une grande place dans sa vie, durait depuis cinq ou six mois, lorsqu'il entreprit un voyage en Allemagne. Très-bien accueilli du grand Frédéric et de l'empereur Joseph II, il revint à Paris au mois d'octobre 1773 avec un nouvel éclat. Jusque là tout lui avait réussi. On prononçait volontiers à son sujet le mot de gloire, et lui-même, par une illusion excusable, espérait, selon l'expression de Frédéric, aller à la gloire par tous les chemins. Il avait composé des tragédies nationales, et allait concourir à l'Académie pour l'éloge de Catinat. « Il ne prétend à rien moins, disait La Harpe, qu'à remplacer Turenne, Corneille et Bossuet. » Ces hautes prétentions n'aboutirent qu'à de tristes échecs. L'Académie n'accorda que l'accessit à l'*Éloge de Catinat* en 1774, et *Le Connétable de Bourbon* fut joué sans aucun succès, le 27 août 1775. Malheureux dans les lettres, Guibert put espérer une éclatante revanche dans la haute administration militaire. Le comte de Saint-Germain, arrivé au ministère en octobre 1775, avec l'intention d'opérer de grandes réformes dans l'armée, s'adjoignit aussitôt l'auteur de la *Tactique*. Celui-ci fut le collaborateur le plus intelligent du ministre, et prit surtout une part très-active à la rédaction de la belle ordonnance de 1776 sur les manœuvres d'infanterie, reproduite avec de légères modifications dans les ordonnances de 1791 et de 1831 sur le même objet. Mais bientôt le comte de Saint-Germain quitta le ministère, et Guibert dut revenir aux fonctions, peu remarquées, de colonel commandant du régiment de Neustrie. En 1779, il appela encore une fois l'attention sur lui par sa *Défense du système de guerre moderne*, dans lequel il soutenait « l'ordre mince », contre « l'ordre profond », qu'on appelait aussi le système français. Cet ouvrage, écrit avec plus de simplicité et de modération que la *Tactique*, passe aux yeux de beaucoup de militaires pour être le chef-d'œuvre de l'auteur. Nommé brigadier le 5 décembre 1781, inspecteur des Invalides en 1782, rapporteur du conseil de la guerre en 1787, maréchal de camp en 1788, Guibert ne trouva point cette occasion de s'illustrer qu'il attendait avec tant d'impatience. Son dernier succès fut sa réception à l'Académie Française, où il succéda à Thomas, le 13 février 1786. Lors de la convocation des états généraux, en 1789, il brigua les honneurs de la députation, et se présenta devant la réunion des électeurs du bailliage de Bourges. Mais d'odieuses calomnies avaient été répandues sur son compte. On prétendait qu'il avait voulu qu'on mît les officiers aux fers, que l'on coupât les jarrets aux déserteurs, etc. On refusa même de l'admettre à la réunion. Cette révoltante injustice porta un coup terrible à cette âme délicate et fière, qui voyait fuir son dernier espoir de gloire. Pour tromper son désappointement, il multiplia les apologies et les mémoires adressés à l'Assemblée nationale. Au milieu du tumulte général, ces écrits, quel que fût leur mérite, passèrent inaperçus. Le mal qui minait Guibert fit de grands progrès, et au commencement de mai le malheureux écrivain expira, en s'écriant : « On me connaîtra un jour, et on me rendra justice. » La postérité a réalisé ce vœu de Guibert. On reconnaît aujourd'hui en lui un des plus beaux caractères de son temps et un talent supérieur dans tout ce qui touche à l'art militaire. Dans ses productions littéraires, il eut des idées, de généreuses inspirations, mais non du génie, pas même le talent qui assure une longue durée aux œuvres de l'esprit. Voici les titres de ses ouvrages : *Essai général de Tactique, précédé d'un Discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe, avec le plan d'un ouvrage intitulé : La France politique et militaire*; Londres (Liége), 1772, 2 vol. in-4° ; — *Éloge du maréchal Catinat*; Édimbourg (Paris), 1775, in-8° ; — *Le Connétable de Bourbon*, tragédie en cinq actes; Paris, 1775, in-18; — *Éloge de Michel de l'Hôpital*; 1777, in-8° ; — *Observations sur la constitution politique et militaire des armées de S. M. prussienne, avec quelques anecdotes de la vie privée de ce monarque; suivies de l'État militaire de la Prusse en* 1774; Amsterdam (Paris), 1778,

in-12; — *Défense du système de guerre moderne, ou réfutation complète du système de M. de Mesnil-Durand;* Neufchâtel, 1779, 2 vol. in-8°; — *Discours prononcé à la réception du comte de Guibert;* Paris, 1786, in-4°; — *Éloge du roi de Prusse;* Londres (Paris), 1787, in-8°; — *Précis de ce qui s'est passé à l'assemblée du Berry;* 1789; — *Discours aux trois ordres;* id.; — *Discours de l'orateur des trois ordres aux États généraux;* id.; — *Lettre à l'Assemblée nationale* (sous le pseudonyme de G.-T. Raynal); 1789, in-8°; — *Mémoire adressé au public et à l'armée sur les opérations du conseil de la guerre;* sans lieu, ni date, probablement vers la fin de 1789, in-8°; — *De la Force publique;* Paris, 1790, in-8°; — *Œuvres militaires de Guibert publiées par sa veuve, sur les manuscrits de l'auteur;* Paris, 1803, 5 vol. in-8°. Le cinquième contient une *Histoire de la Constitution militaire de France;* un *Tableau de la Décadence de l'Empire Romain*, etc.; — *Journal d'un Voyage en Allemagne, fait en* 1773; Paris, 1803, 2 vol. in-8°; — *Voyages dans diverses parties de la France et en Suisse*, faits en 1775, 1778, 1784 et 1785; Paris, 1806, in-8°; — *Éloges de Catinat, de l'Hospital, de Thomas, suivis de l'Éloge inédit de Claire-Françoise de Lespinasse;* Paris, 1806, in-8°; — *Œuvres dramatiques;* Paris, 1822, in-8°. Ce volume renferme *Le Connétable de Bourbon, Les Gracques, Anne de Boleyn*, tragédies; *Apelle et Campaspe*, opéra. — Guibert ne laissa de son mariage avec Mlle Boutinon de Courcelles qu'une fille, *Apolline-Charlotte*, née en 1776, morte en 1852. Elle épousa son cousin, le comte René de Villeneuve, aujourd'hui sénateur. N.

Mme de Stael, *Éloge de Guibert*. — Toulongeon, *Notice historique sur Guibert;* Paris, 1802; — Le général Bardin, *Notice hist. sur Guibert;* Paris, 1836, in-8°, et dans *Le Plutarque français*. — Fl. d'Aldéguier, *Discours sur la vie de Guibert;* Toulouse, 1855, in-8°; — Forestié neveu, *Biographie du comte de Guibert;* Montauban, 1855, in-8°.

* **GUIBERT** (*Alexandrine-Louise* BOUTINON DE COURCELLES, comtesse DE), femme de lettres française, épouse du précédent, née vers 1765, morte à Saint-Ouen, près Paris, en janvier 1826. Elle se distingua toujours par son goût pour la littérature, et parlait avec facilité plusieurs langues modernes. On a d'elle les romans suivants, annoncés comme traduits de l'anglais: *Margaretha, comtesse Rainsfort;* Paris, 1797, 2 vol. in-12; — *Agatha, ou la religieuse anglaise;* Paris, 1797, 3 vol. in-12; — *Fedaretta;* Paris, an XI (1803), 2 vol. in-12; — *Leçons sur la Nature, ou description morale de quelques objets de physique et d'histoire naturelle;* Paris, 1806, in-18. Mme de Guibert a édité plusieurs ouvrages de son mari, cités dans l'article précédent, et les *Lettres de Mlle de L'Espinasse*, avec une *préface* par Barrère de Vieuzac; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; 1812, 2 vol. in-12.

E. DESNUES.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1821. — Quérard, *La France littéraire*.

GUIBERT (Madame), femme auteur française, née à Versailles, le 31 mars 1725, morte vers 1788. Sa vie est inconnue: on sait seulement qu'elle était pensionnaire du roi Louis XV. D'après *Les Siècles littéraires*, « il y a beaucoup d'esprit dans les ouvrages de Mme Guibert; elle en dut le succès autant à l'intérêt qu'ils inspiraient qu'aux agréments de sa figure, qui lui faisaient des partisans nombreux ». On a de Mme Guibert: *Poésies et Œuvres diverses;* Amsterdam, 1764, in-8°; — *Le Sommeil d'Amynthe;* Amsterdam, 1768, in-8°; — *Les Filles à marier*, comédie en un acte, en vers; Amsterdam, 1768, in-8°; — *Pensées détachées;* Bruxelles, 1770, in-12; — *Les Philéniens, ou le patriotisme;* 1775, in-8°; et beaucoup de poésies insérées dans l'*Almanach des Muses*. N.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

* **GUIBOURT** (*Nicolas-Jean-Baptiste-Guillaume*), chimiste français, né à Paris, en 1790. Il est professeur d'histoire naturelle à l'École de Pharmacie de Paris et membre de l'Académie de Médecine. On a de lui: *Histoire des Drogues simples:* cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1849, en 3 vol. in-8°; — *Pharmacopée raisonnée, ou traité de pharmacie théorique et pratique;* 2e édit., en 1834, in-8°; — *Observations de Pharmacie, de Chimie et d'Histoire naturelle* (avec M. F. Henry); 1838, in-8°; une 3e édition, revue et considérablement augmentée par M. Guibourt, 1840, un vol. grand in-8°, avec 22 pl.; — *Recherches expérimentales sur les oxides de fer considérés comme contre-poisons arsénicaux;* 1839, in-8°; — *Mémoire sur les caractères distinctifs des térébenthines*, etc.; 1839, in-8°; — *Mémoire sur les astringents connus sous les noms de* Cachou, Gambir *et* Kino; 1847, in-8°; — *Note sur la mousse du Dafna ou de Ceylan, et sur les nids des salanganes;* 1832, in-8°. Il a collaboré au *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques* et au *Journal de Chimie médicale*. Enfin, M. Guibourt est l'auteur de nombreux rapports à l'Académie de Médecine. G. DE F.

Renseignements particuliers.

GUICHARD, archevêque de Lyon, mort vers 1180. On n'a aucun détail sur le lieu de sa naissance ni sur les premières années de sa vie. Il entra dans l'ordre de Cîteaux, devint abbé de Pontigny, et fut en 1165 promu par le pape Alexandre III à l'archevêché de Lyon, en remplacement d'un autre prélat, déposé à cause de ses relations avec l'empereur d'Allemagne. Guichard rendit d'utiles services à son église; il termina, en 1173, à l'amiable avec le comte de Forez, des contestations qui depuis longtemps troublaient la province. Il s'est conservé quelques-unes de ses lettres, et Dom Martène a publié

(*De antiq. Ecclés. Ritibus*, t. III) des statuts promulgués par cet archevêque et qui, relatifs pour la plupart au service divin, ont de l'intérêt pour les études liturgiques. G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XIV, p. 179.

GUICHARD (*Claude*), érudit français, né à Saint-Rambert (Bugey), mort à Turin, le 15 mai 1607. Il fut docteur en droit civil et en droit canon de l'université de Turin. Secrétaire d'État, grand-référendaire et historiographe de Savoie, il joignit à une solide érudition une parfaite intelligence des langues grecque et latine. Il débuta dans les lettres par une traduction de Tite Live qu'il présenta à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, vers 1578. On s'est livré à des recherches opiniâtres sans avoir pu retrouver des preuves de l'existence réelle de cette traduction, soit imprimée, soit manuscrite. Il nous reste de Guichard : *Funérailles et diverses Manières d'ensevelir des Romains, Grecs et autres nations, tant anciennes que modernes*; Lyon, 1581, in-4°. Dans cet ouvrage Guichard interprète les lois romaines, les médailles et inscriptions antiques d'une manière habile, qui prouve ses profondes connaissances de l'histoire et du droit. Il a reproduit, chap. 6e, les diverses espèces de couronnes militaires, avec de petites estampes sur bois très-gracieuses. Il s'en trouve quinze dans le chap. 13, où il traite de la *Consécration* et de l'*Apothéose* des empereurs; l'une d'elles porte le nom de *Cruchi*, dont le burin a aussi reproduit les figures du cirque, chap. 14. Ce livre mérite d'être recherché; il est dédié à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et daté de Lagnieu, le 1er juin 1581. Guichard était aussi excellent poëte français et latin. Il a composé en vers français l'*Alphabet moral*, qu'il a dédié au dauphin, depuis Louis XIII. Enfin, on a du même auteur : *Agréables nouvelles à tous bons catholiques, de la conversion du duché de Chamblais*; Chambéry, 1598. R.—R.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Guichenon, *Hist. du Bugey*.

GUICHARD (*Étienne*), linguiste français, vivait au commencement du dix-septième siècle, à Paris, où il enseignait les langues étrangères. On a de lui : *Harmonie étymologique des Langues, où se démontre que toutes les langues sont descendues de l'hébraïque*; Paris, 1606, 1610, 1618 et 1619, in-8°. L'auteur fait dériver le grec et le latin de l'hébreu, de même qu'il fait dériver toutes les langues modernes du grec et du latin. H.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

GUICHARD (Le P. *Louis-Anastase*), écrivain ecclésiastique, mort à Paris, le 15 août 1737. Il était religieux du tiers ordre de Saint-François, dit de Picpus, et a publié, sous le voile de l'anonyme : *Histoire du Socinianisme*; Paris, 1723, in-4°; — *Traité anonyme sur les livres défendus*; 1721; — *Histoire de Sens*, restée inédite.

Dictionn. des Anonymes t. IV.

GUICHARD (*Jean-François*), littérateur français, né le 5 mai 1731, à Chartrette, près Melun, village où il est mort, le 23 février 1811. Successivement employé dans la marine, les finances et les vivres, il mena une vie obscure, et fut réduit, après avoir été réformé en 1790, à vivre d'une petite pension qui lui fut accordée à titre de secours. Malgré sa pénurie, il ne put se résoudre à se séparer d'une assez belle collection de livres et d'estampes, dont on lui offrit plusieurs fois un prix élevé. Il se disait élève de Piron, auquel il ressemblait par l'insouciance du caractère et aussi par la forme épigrammatique et licencieuse de ses écrits. On a de Guichard : *Ode sur la paix*; 1748; — *L'Amant statue*, opéra-comique; 1759; — *Le Bûcheron, ou les trois souhaits* (avec Castel); 1763 : une des plus jolies productions du répertoire de l'ancien Théâtre-Italien; — *Fables et autres poésies*; 1802, in-12 : il y en a cent quatre-vingt-seize, divisées en huit livres, et se distinguant moins par la naïveté que par le tour épigrammatique; — *Contes et autres, poésies*; 1802, in-12 : où l'on trouve des passages d'un goût équivoque; — *Épigrammes faites dans un bon dessein*; 1809 : dirigées contre le critique Geoffroy; — plusieurs *Odes* à la louange des victoires de l'empire. Enfin, Guichard avait préparé une édition complète de ses œuvres, sous le titre de : *Le Dessert des Muses*; elle n'a pas été imprimée. P. L—Y.

Quérard, *France littéraire*. — *Biographie univ. des Contemporains*. — *Biographie ancienne et moderne*.

GUICHARD DE BEAUJEU. *Voy.* BEAUJEU.

GUICHARDIN, en italien GUICCIARDINI (*François*), célèbre historien italien, naquit à Florence, le 6 mars 1482, d'une famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et mourut le 22 mai 1540. Il était le troisième fils de Pierre Guichardin, connu par ses ambassades auprès de l'empereur Maximilien Ier et de Léon X. Sa mère était Simone de Gianfigliazzi. Le jeune Guichardin s'appliqua d'abord à l'étude du droit, et suivit tour à tour les cours faits à Florence, à Ferrare, et enfin à Padoue. Il avait à peine vingt-trois ans lorsqu'il fut, par un choix exceptionnel, chargé d'enseigner la jurisprudence. Mais il quitta bientôt l'enseignement pour suivre la carrière plus active du barreau. Il y donna des preuves éclatantes de cette éloquence qui nous a valu les beaux discours, taillés sur l'antique, de son histoire. La cause de la patrie ne tarda pas à réclamer exclusivement les services de Guichardin. Par une rare exception, une dispense d'âge leva l'obstacle qui s'opposait à son entrée aux affaires : il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Ferdinand V, roi de Castille et d'Aragon, prêt à venir exécuter avec une armée l'anathème papal que Florence avait attiré sur sa tête par son alliance imprudente et généreuse avec Louis XII. Guichardin fit dans cette négociation, que les circonstances rendaient très-délicate, preuve d'une habileté et d'une expérience précoces et il

y fut utile à son pays, sans cesser d'être agréable à Ferdinand.

Au retour de cette mission, qui dura deux ans, le pape Léon X, qu'il était allé recevoir à Cortone (1515), le nomma *avocat consistorial*, puis l'appela à Rome, et lui donna le gouvernement de Modène et de Reggio (1518). Il le revêtit bientôt après de la charge de commissaire général de ses troupes en Lombardie, avec des pouvoirs illimités et la prééminence sur le marquis de Mantoue, qui les commandait en qualité de capitaine général. Guichardin conserva le gouvernement de Modène et de Reggio durant le pontificat d'Adrien VI. Sa faveur ne fit qu'augmenter sous Clément VII, qui lui confia la difficile, pour ne pas dire impossible, administration de la Romagne, alors comme aujourd'hui le pays le plus indisciplinable du monde. Guichardin, qu'aucun devoir ne faisait reculer, accepta la dangereuse mission de pacifier cette province, vouée aux factions, où de nombreuses bandes de brigands ajoutaient leurs attentats aux représailles sanglantes des deux partis en guerre, les guelfes et les gibelins. La seule nouvelle de l'arrivée de Guichardin fit autant d'effet qu'une armée. Chacun pressentait dans le nouvel envoyé un juge inflexible. Aussi quand le magistrat redouté arriva dans ce pays, qu'il était chargé de réduire, il n'y avait plus à combattre, il n'y avait plus qu'à punir. Guichardin, qui avait dans le caractère cette inexorabilité stoïque des hommes de l'ancien temps, envoya au supplice chefs de bande et chefs de parti. Puis le juge fit place à l'administrateur, et il embellit par des routes et des édifices le pays qu'il venait de pacifier. Une nouvelle mission de Clément VII, qui venait de se liguer avec la France, l'arracha à des loisirs si bien employés. Guichardin, sous le titre de lieutenant général du saint-siége, reçut le commandement des troupes pontificales. Cet homme, né pour toutes les gloires, avait déjà fait ses preuves de capitaine et même de soldat, et le choix de Clément VII était justifié par la défense de Parme, qu'il avait dirigée contre les Français. Les évolutions imprévues de la politique papale ne surprirent point l'âme inébranlable de Guichardin, et les Français apprécièrent dans leur allié les mêmes qualités qu'ils avaient appris à redouter dans leur ennemi. Les Florentins ne furent pas moins bien inspirés que le pape en déférant à leur compatriote le commandement de ces fameuses *bandes noires* qui avaient le droit, après avoir obéi à un Jean de Médicis, d'être difficiles sur leur nouveau chef. Guichardin ne leur parut pas indigne du héros qu'elles avaient perdu, et elles regrettèrent moins le grand capitaine si bien remplacé, sans cesser cependant de porter son deuil dans la couleur si éloquente de leurs drapeaux.

Cependant le pape Clément VII le réclamait encore aux Florentins, jaloux enfin de conserver pour leur service ce concitoyen précieux qui était, selon l'occasion, ambassadeur habile, administrateur d'élite, ou général victorieux. Une dernière fois, Guichardin prêta à ce Médicis de Rome un concours désormais réservé aux Médicis de Florence. Il fallait faire à Bologne ce qu'il avait déjà fait dans la Romagne, des prodiges d'habileté; il fallait réduire au silence un peuple mutiné, auquel un sénat anarchique et une famille ambitieuse (les Pepoli) promettaient l'indépendance, dans le seul but de la lui ravir. Guichardin remplit si bien cette mission compliquée que la mort du pape Clément VII lui-même ne put troubler la paix qu'il avait rétablie. Paul III, successeur de Clément VII, aurait bien voulu conserver à son service un homme si précieux, mais Guichardin était fatigué d'honneurs qui lui coûtaient si cher. Le capitaine, en lui, se ressouvenait avec envie des lauriers pacifiques de l'université, et l'administrateur regrettait les succès de l'avocat. Il refusa les offres pontificales.

Guichardin voulait désormais n'appartenir qu'à lui-même. Il avait depuis longtemps voué la dernière partie de sa vie à une retraite qu'il se proposait d'occuper par la rédaction de ses *Mémoires*, cette consolation ou cette vengeance de tous les hommes d'État. Il avait d'abord borné ces mémoires à sa personne et à sa vie, lorsque son ami Nardi l'engagea à l'étendre en horizon, et à élever jusqu'à la hauteur de l'histoire un récit purement autobiographique. Telle est l'origine de cette belle histoire d'Italie qui demeure le principal titre de Guichardin à l'immortalité. C'est dans sa délicieuse villa d'Aratri que Guichardin entreprit, à la fin de 1534, de couronner sa vie par ce chef-d'œuvre. Il n'avait cependant pas fait vœu si exclusif de solitude qu'il ne sortît de temps en temps de son cabinet d'historien pour rentrer dans les conseils du gouvernement. Il s'était imposé le noble et difficile devoir, justifié par la confiance des Médicis, de surveiller et de modérer la fougueuse jeunesse d'Alexandre, duc de Florence, pour lequel il obtint et à qui il conserva la protection de Charles Quint. Après la fin tragique d'Alexandre, assassiné le 6 janvier 1536, par son cousin Lorenzo, le cardinal Cibo assembla les principaux citoyens pour déterminer la forme qu'on donnerait à l'État en de si pressantes conjonctures. La majorité inclinait vers la république, lorsque Guichardin fit comprendre aux délibérants les dangers d'une forme de gouvernement qui avait toujours été si fatale à Florence : Côme de Médicis fut élu souverain. Après ce grand acte, Guichardin rentra dans la retraite, pour n'en plus sortir. Il mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, donnant par cette fin prématurée quelque consistance à des soupçons d'empoisonnement qui se réveillaient si facilement en cette époque orageuse. Il ne laissa pas de postérité masculine; mais Marie d'Alamanno Salviati, qu'il avait épousée en 1506, lui avait donné sept filles, dont trois furent mariées dans les

plus grandes maisons de Florence; les autres l'avaient devancé dans la tombe. Guichardin voulut être inhumé modestement pour rester jusqu'au bout fidèle à ses habitudes, et il défendit expressément qu'on lui fît une oraison funèbre. Son corps fut, selon ses désirs, porté sans pompe à Sainte-Félicité et mis dans le tombeau de ses ancêtres, fondateurs de cette Église.

Ses contemporains eux-mêmes, dont nous analysons le témoignage, n'ont pu nous laisser que peu de renseignements sur la vie intime et domestique de Guichardin. Il était d'ailleurs, par caractère, d'une réserve qu'augmentaient ses efforts incessants pour dominer un tempérament naturellement irascible, et les obligations d'une politique où le secret jouait un si grand rôle. Magistrat inflexible, général inexorable, il devait porter dans ses sentiments quelque peu de cette austérité qui régnait dans ses actions et se reflétait jusque sur ses traits.

Son *Histoire d'Italie*, qui commence à l'année 1494 et va jusqu'en 1532, a mérité les éloges de la plupart des savants et des politiques. Guichardin joignait en effet à l'impartialité d'un juge l'exactitude d'un homme à qui une position privilégiée permettait les informations les plus directes et les plus sûres. Aussi son neveu, Agnolo Giucciardini, qui s'était chargé de mettre ses papiers en ordre et de publier son œuvre, disait-il avec raison, dans sa dédicace de 1561 (3 septembre), à Cosme de Médicis : « Il est peu d'hommes qui aient eu plus que Francesco Guicciardini les moyens de remonter à la vérité des choses. » Les plus grands ennemis de Guichardin eux-mêmes rendent justice à cette double qualité de sincérité et d'impartialité, qui est le mérite universellement reconnu de son livre et son trait saillant comme historien. Ils conviennent qu'il n'y a rien d'aussi achevé que les cinq premiers livres, dont la perfection a même paru si intolérable à quelques-uns qu'ils en ont fait le fruit d'une collaboration inavouée, en l'attribuant aux corrections d'un savant ami, peut-être à Nardi lui-même. Ils ajoutent que les autres livres, qu'il n'a pas revus, en portent la preuve dans leur infériorité. Mais ces critiques oublient que Guichardin fut surpris par la mort au milieu de son ouvrage. Les suites de cette brusque interruption étaient même si marquées dans les derniers livres de l'*Histoire d'Italie*, qu'Agnolo n'osa publier, en 1561, que les seize premiers, de peur de compromettre, peut-être avant de l'avoir établie à jamais, la gloire littéraire de son oncle. Les quatre derniers livres, qui, de l'aveu de l'exécuteur testamentaire, n'étaient qu'ébauchés, ne furent publiés par lui qu'en 1564, avec toutes sortes d'excuses de sa « témérité ». Les critiques n'ont pas eu de peine à fonder leurs reproches sur la partie du livre en quelque sorte désarmée, mais il y avait peu de justice à le faire. Parmi les détracteurs de Guichardin, les uns l'accusent d'être généralement hostile à la France, d'autres se contentent de relever contre lui un excès de partialité dont aurait à se plaindre le duc François-Marie d'Urbin. Ils attribuent cet écart de l'historien à des rancunes personnelles contre le duc, qui lui en aurait donné le motif par quelques paroles blessantes prononcées dans un conseil de guerre. Pour ce qui concerne les Français, nous avons tenu à vérifier un grief qui nous touche de plus près. Nous avons ouvert au hasard l'*Histoire d'Italie*, et nous y avons trouvé l'éloge de l'armée française, supérieure, selon Guichardin, à toutes les autres. Nous y trouvons un portrait peu flatté de l'aventureux Charles VIII; mais il est encore moins bien traité par les historiens français eux-mêmes. Louis XII y est apprécié à sa valeur, et il rend justice à la prudence de La Trémoille et à l'héroïsme de François I[er] et de Gaston de Foix. Il n'y a que deux hommes qu'il ait représentés sans défauts, dit le vieil Antoine Teissier, c'est Gaston de Foix et Jean de Médicis. Lui reprocherait-on de raconter froidement et comme malgré lui les avantages les plus signalés des Français, tandis qu'il enregistre soigneusement leurs moindres revers? Mais Guichardin, après tout, est un Italien, et dut recevoir le contrecoup des malheurs de la patrie. Ce qui prouve du reste que le reproche est peu fondé, c'est que le Père Daniel n'a pas hésité à copier littéralement Guichardin en ce qui concerne la France. La controverse est plus vive encore relativement au rang à accorder à Guichardin parmi les historiens anciens et modernes.

Ceux qui estiment le plus Guichardin ne peuvent s'empêcher de blâmer la diffusion de son récit, peu proportionné à l'importance des événements, et l'abondance parfois stérile, souvent inopportune, de ses harangues. Ce double défaut suffirait à le placer au-dessous des anciens; car il n'a ni la clarté concise de Thucydide, ni le mouvement de Xénophon, ni la profondeur de Tacite, ni la mâle élégance de Salluste. Celui dont il se rapprocherait le plus, ne fût-ce que par le goût des harangues, c'est Tite Live. Mais ce qui lui manque surtout, c'est cette qualité toute grecque, l'ordre. Il s'attarde à propos du moindre incident, sur la prise d'un colombier, par exemple, et l'histoire des guerres de Pise est interminable. Les Italiens eux-mêmes conviennent volontiers de ces défauts, rachetés par tant de qualités. Ils ont donné lieu à la plaisanterie de Boccalini, qui, dans ses *Ragguali di Parnasso*, feint qu'un bourgeois de Lacédémone ayant dit en trois mots ce qu'il pouvait dire en deux (crime capital à Sparte), fut condamné à lire la guerre de Pise, écrite par Guichardin. Il lut avec une sueur mortelle les premières pages, puis n'y pouvant plus tenir, il courut se jeter aux pieds des juges, les suppliant de l'enfermer, fût-ce aux galères, ou même de l'écorcher tout vif plutôt que de prolonger le lent supplice de son ennui. Ces harangues ne sont pas toutes sans mérite. Il en est de remarquables, notamment celle de Gas-

ton de Foix, au camp de Ravenne, et celle du duc d'Albe à Charles Quint pour le dissuader de rendre la liberté à François Ier.

Voilà les jugements sur Guichardin, éloges et critiques qu'on peut lire dans Bodin (*Méthode pour lire l'histoire*, p. 70), qui le préfère aux anciens, et le trouve le mieux informé et le plus sincère des trente auteurs italiens à peu près qui ont écrit sur les affaires d'Italie; dans Juste Lipse (*Notes sur le chapitre IX du livre Ier de ses Politiques*), qui voit en lui, comparé aux modernes, le plus philosophe des historiens, mais qui en avoue l'infériorité comparativement aux anciens; dans *Sponde* (*Hist. Eccles.*, année 1534) qui ne le sacrifie qu'à très-peu d'anciens, et le disculpe de cette âpreté critique dont ses modèles, et non lui, doivent porter la faute. Antoine Teissier, dans ses *Additions aux Éloges de M. De Thou* (t. II), se fait l'écho de tous les reproches faits à Guichardin à l'égard des Français et du duc d'Urbin, ce qui ne l'empêche pas de l'admirer vivement. Il en est de même de Gilbert Burnet, de Du Verdier, de La Popelinière, de Lenglet, de Sorel, du P. Nicéron, du P. Daniel, etc..., cités par le P. Lelong. Le meilleur jugement sur Guichardin a peut-être été énoncé par Montaigne, bien que la conclusion nous en paraisse trop sévère. « Il est, écrivait l'auteur des *Essais* sur son exemplaire, historiographe diligent et duquel, à mon advis, autant exactement que de nul aultre, on peut apprendre la vérité des affaires de son temps; aussi en la pluspart en a-t-il esté acteur luy-mesme et en rang honnorable. Il n'y a aulcune apparence que par haine, faveur ou vanité, il ayt desguisé les choses. De quoy font foy les libres jugements qu'il donne des grands, et notamment de ceulx par lesquels il avait esté advancé et employé aux charges, comme du pape Clément septiesme. Quant à la partie de quoy il semble se vouloir prévaloir le plus, qui sont ses digressions et ses discours, il y en a de bons et enrichis de beaux traicts; mais il s'y est trop pleu. Car, pour ne vouloir rien laisser à dire, il en devient lasche et sentant un peu le cacquet scholastique. J'ay aussi remarqué cecy que de tant de causes et d'effets qu'il juge, de tant de mouvements et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, à la religion et conscience, comme si ces parties-là estoient du tout esteinctes au monde, et de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles soient d'elles-mêmes, il en rejette la cause à quelque occasion vicieuse ou à quelque prouffit..... Cela me fait craindre qu'il y aye un peu du vice de son goust, et peult estre advenu qu'il ayt estimé d'aultruy selon soy. » C'est là un reproche digne de Montaigne, et qui fait honneur au moraliste. Peut-être est-il mérité jusqu'à un certain point. Pourquoi s'en étonner? Guichardin était en politique de l'école de Machiavel. Il avait beaucoup vécu parmi les hommes, et il savait comment on les mène. Il avait vu, sous les Borgia, la corruption triomphante et érigée en système. Il avait vu l'Italie, assaillie de tous côtés, prendre les mœurs d'un camp comme elle en avait la figure. Il avait servi successivement trois pontifes. Il savait de quels ressorts se composait la politique papale, la plus artificieuse de toutes. Mais ces moyens immoraux, dont il avait dû se servir lui-même quand il avait acheté, au prix de deux cent mille ducats, la grâce d'Alexandre, n'atteignirent pas cette honnêteté inaccessible à toute contagion. Pourquoi lui reprocher un désabusement qu'il ne pratiqua point? Il n'eut que plus de mérite à demeurer fidèle à la vertu sans y croire chez les autres.

L'édition originale de l'*Histoire d'Italie*, recherchée, quoique incomplète, est intitulée : *Della Historia dell' anno* 1494, *fin all' anno* 1526. *Libri sedeci da Francesco Guicciardini, gentilhuomo Fiorentino;* Florence, chez Torrentino, 1561, in-fol. d'abord, puis in-8°, 2 vol. A cette édition il faut joindre, pour avoir l'*Histoire* complète, l'édition de Porcacchi ou l'édition des quatre derniers livres publiés séparément à Venise chez Giolito di Ferraro, in-4°, 1564 (et non 1567). La même édition des quatre derniers livres parut aussi à Parme, avec des annotations en marge et un sommaire à chaque livre, par Papirio Picedi, chez Viotti, 1564, in-4°. Dès 1563 Remy Narmi, religieux dominicain de Florence, avait, pour la troisième fois, publié les seize premiers livres in-4°, avec des notes, à Venise, chez Nicolas Bevilacqua. En 1567 et en 1569, le même Remy publia deux éditions nouvelles de l'*Histoire d'Italie* avec les vingt livres complets, in-4°, chez Giolito. Enfin parut (1574) à Venise, chez Georges Angelieri, une édition de Tomaso Porcacchi, avec des notes précieuses. Cette édition, qui, selon Bayle, est la meilleure, fut renouvelée à Genève (1610), in-4° et in-8° (1621). En 1583 parut la grande édition du même Porcacchi : *Historia d'Italia di M.-F. Guicciardini*, *gentilhuomo Fiorentino*, *divisa in vinti libri*, *riscontrata con tutti gli oltri historici ed autori per Tomaso Porcacchi da Castiglione*, *Arretino*. Cette édition contient des jugements sur les principales beautés du livre, un recueil des sentences qui s'y trouvent, deux tables, l'une des auteurs cités en marge, l'autre des événements les plus mémorables, et enfin la vie de Guichardin par Remy de Florence. L'auteur-éditeur a relevé fort à propos plusieurs méprises de l'historien. Il y a des éditions subséquentes en 1587, 1590, 1599, 1610, 1616, 1623. Curtio Marinello en avait, de son côté, donné en 1580 son édition in-4°, avec un discours sur la manière d'étudier l'histoire pour gouverner les États. F. Sansovino publia aussi des éditions en 1621, sans nom de lieu (à Genève), et à Venise, 1636, 1645, in-4°, 2 vol. La même édition, augmentée de tous les morceaux retranchés dans les

précédentes, a été réimprimée *con le considerazioni di Giov. Bat. Leoni, presso Jacopo Stoër*, à Genève, 1636, in-4°; et ensuite en 2 vol. in-8°. Une édition publiée en 1748, à Venise, contient une vie de l'auteur, par Guis. Manni, qui est la seconde après celle de Remy et celle de Sonsovino (1645). En 1740, à La Haye et à Venise, on publia un fragment de 12 pages contenant quelques passages inédits. Parmi les éditions tout à fait modernes, il faut citer celle de Fribourg en Brisgau (Florence), 1775-1776, 4 vol. in-4°, publiée sur le manuscrit autographe de la bibliothèque Magliabecchi, par les soins du chanoine Bonso-Pio Bonsi. Il ne manque rien à cette édition. Le professeur Rosini a publié la sienne (Pise, 1819, 10 volumes), et M. Botta a dignement continué Guicciardini, 1834, 6 vol. in-8°.

La première traduction de Guichardin est latine, Bâle, 1566, in-fol., et 1567, in-4°, par Cœlius Secundus Curio. La première traduction française est de 1568; Paris, in-fol., ibidem, 1577; Genève, 1577, 1588, in-8°. Cette traduction est de messire Jérôme Chomedey, gentilhomme et conseiller de la ville de Paris; elle est faite sur la première édition de Genève, d'où il n'a été rien retranché. Elle a reparu, avec des remarques de François de La Noüe, à Genève, 1593, in-8°, 2 vol., et à Paris, 1612, in-fol. La traduction la plus moderne est la préférable: elle avait été trouvée manuscrite dans les papiers d'un nommé Favre, qui avait été intendant de quelque maison noble. Elle fut trouvée trop littérale, et remise entre les mains de M. Hippolyte-Louis Guérin, qui la confia à M. Gargeon et non Georgeon, comme le disent M. Buchon et la *Biographie* Michaud. Les passages retranchés y furent compris. M. de Vicquefort les avait fait imprimer à la suite du *Thuanus restitutus* (Amsterdam, 1663). Cette traduction française a paru à Londres (Paris), 1738, in-4°, 3 vol.; elle a été corrigée et donnée par M. Buchon dans le *Panthéon littéraire*, Paris, 1839. Nous avons cité deux publications des passages retranchés de la plupart des éditions. Ils se trouvent encore à la suite de l'ouvrage intitulé: *Augusti Thuani Recensio, auctore Joann. Petro Titio*; Sedan, 1665, in-12. Au sujet de ces paralipomènes, d'un morceau retranché du livre IV, et d'une dissertation de M. Pithou sur ce morceau, consultez la vie de MM. Pithou par Grosley (t. II, p. 76). Ces passages sont, dit le P. Lelong, satiriques de l'autorité des papes. On trouve à la fin: *Josephi Scaligeri Scazon in curiam romanam*. Deux autres morceaux, retranchés *dolo malo*, ont été publiés, Bâle, 1569, in-8°, et Francfort, 1609, in-4°.

Remy de Florence a publié, outre la vie de Guichardin, des considérations sur plusieurs histoires de Guichardin (Venise, 1582 et 1603), traduites par Gabriel Chappuys; Paris, 1583. Plusieurs passages de l'*Histoire d'Italie*, hostiles à la république de Venise, ont été réfutés par J.-B. Leoni; Venise, 1583, 1599, 1600, in-4°. Girolamo Canini a donné des aphorismes politiques tirés de Guichardin; Venise, 1625, in-12 (1). — Guichardin passe aussi pour l'auteur des *Consigli aurei ed avvertimenti politici*; traduits en français; Paris, 1577, in-8°. La date de l'édition italienne nous est inconnue. A ce recueil, contenant la quintessence de la philosophie politique de Guichardin, il faut ajouter le Discours sur la réforme politique de Florence et plusieurs Lettres. On a même imprimé à Paris, d'abord en 1664, puis sous la rubrique de Cologne, 1758, un volume intitulé: *Il Sacco di Roma*, attribué à Francesco Guicciardini. L'éditeur de 1758 prétend même que c'est d'après cet ouvrage que Jacques Buonaparte a écrit celui que nous connaissons sur le même sujet, et qui avait été publié deux ans auparavant, en 1756. Quant à la ressemblance des deux ouvrages, elle s'explique facilement, leurs deux auteurs ayant été témoins de ce qu'ils racontent. Quant à savoir si François Guichardin en est l'auteur, la science italienne a repoussé cette hypothèse, réduite à l'absurde. M. DE LESCURE.

Nicéron, *Mémoires*, etc., tome XVII. — *Archivio storico*. — Antoine Teissier, *Éloges des hommes sçavants tirez de l'histoire de M. De Thou*, etc. — F. Sansovino, *Vie de Guichardin*, en tête de l'édition de Genève, 1683. — G. Manni, *Vie de Guichardin*, en tête de l'édition de Venise, 1738. — Remigio, *Vie de Guichardin*; Venise, 1569, Préface de l'édition publiée avec la traduction française par M. Gargeon. — Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*. — Zirardini, *Italia letteraria*, p. 224. — G. Rosini, *Saggio sulle azioni e sulle opere di F. Guicciardini*; Pise, 1822.

GUICHARDIN (*Louis*), neveu du précédent, naquit à Florence, en juin 1523, de Jacques Guichardin, et mourut en 1589. Il occupa divers emplois sous Cosme de Médicis. Puis il se mit à voyager, et finit par s'arrêter à Anvers, où le retint la faveur du duc d'Albe. Il ne tarda pas à perdre les bonnes grâces de ce protecteur cauteleux, effrayé encore plus qu'épris de la vivacité italienne. Il lui avait donné de ces conseils audacieux qui entraînent tôt ou tard une disgrâce: il l'avait engagé, dit De Thou, à abolir le carême, et avait même mis son sentiment par écrit. Mais quoique ce conseil fût *très-salutaire*, remarque l'historien, il lui coûta cher, et il ne tarda pas à aller l'expier en prison. Le duc d'Albe avait été poussé à cette vengeance, moins par indignation contre un avis qu'il partageait, sans doute, secrètement, que par mécontentement d'avoir été trahi innocemment par Guichardin. Celui-ci, en effet, avait cru pouvoir confier à un ami, avec son manuscrit, le secret compromettant de l'adhésion du duc, que la crainte de l'inquisition rendit inexorable. La vie politique de Guichardin se résume dans cette malencontreuse affaire. Il mourut loin de l'amitié, si dangereuse, des grands, à Anvers, où il avait fixé sa demeure. Louis

(1) Il existe de Guichardin une traduction anglaise, Londres, 1618, in-fol.; allemande, Bâle, 1574, in-fol.; flamande, Dordrecht, 1599, in-4°; espagnole, Baeza, 1581, in-fol.

Guichardin a donné une description complète des Pays-Bas, sous le titre : *Descrizione di tutti i Paesi Bassi, altrimente Germania inferiore;* Anvers, 1567, in-fol. Il fut traduit en latin par Jean Branzius et Reiner Vitellius; Amsterdam, 1635, 2 vol. in-12; en français par Fr. de Belleforest, avec figures nombreuses; Paris, 1612, in-fol. On a aussi de lui : *Commentarie delle cose memorabili accadute nell' Europa e massime nella Fiandra dell' anno* 1530 à 1565; Anvers, 1665, in-4°; — *Racolta dei Detti e fatti Memorabili;* 1581, in-8° : recueil assez intéressant de sentences et d'anecdotes; — *Hore di Recreazione, detti e fatti piacevoli e gravi raccolti dal Guichardin, e ridotti a moralità;* Florence, 1660. Ce livre amusant a été traduit en français; 1576, in-16. M. DE L.

Teissier, *Les Éloges des hommes sçavants, tirez de l'histoire de M. De Thou*, avec des additions, etc.

GUICHE (*Diane* D'ANDOUINS, dite *la belle Corisande*, veuve de Philibert de Gramont, comte DE), née vers 1554, morte en 1620. Elle était fille unique de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny, et épousa fort jeune encore, en 1567, le comte de Guiche, gouverneur de Bayonne, qui fut tué au siége de La Fère en 1580, la laissant veuve à l'âge de vingt-six ans. Comme elle était encore pourvue de toute sa fraîcheur et qu'elle était douée d'une grande beauté, Henri IV en devint fort amoureux, à ce point que, voulant la prendre pour femme, il demanda l'avis de d'Aubigné sur ce mariage. C'était peu après 1586, époque à laquelle le roi de Navarre s'était éloigné de son camp pour aller mettre aux pieds de la belle Corisande quelques-uns des drapeaux pris devant Castels.

D'Aubigné, en fidèle et sage conseiller, répondit à Henri, qui lui citait bon nombre de princes ayant donné la main à leurs sujettes : « Sire, vous n'avez plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône. Si vous devenez l'époux de votre maîtresse, vous vous le fermez pour jamais. Ce n'est qu'après avoir subjugué le cœur des Français et mérité leur estime par de grandes vertus et de belles actions, que vous pourrez contracter un mariage qui aujourd'hui ne ferait que vous avilir à leurs yeux. » Henri abandonna donc son projet et peu après Diane elle-même. Elle mourut survivant à sa beauté, disparue; car non-seulement elle était devenue obèse, mais encore sa peau avait acquis un teint cuivré qui ne permettait de retrouver en elle aucune trace de sa beauté primitive. Sully dit qu'elle avait honte qu'on pût dire que le roi l'avait aimée, surtout depuis que sa laideur éloignait d'elle ceux qui auraient pu la consoler de l'inconstance de Henri.

Diane laissa du comte de Guiche, *Antoine de Gramont, II*[e] du nom, et une fille nommée *Catherine*, qui épousa le comte de Lauzun, François-Nompar de Caumont. Les lettres de Henri IV à la belle Corisande passèrent de la bibliothèque des comtes d'Argenson dans celle du président Hénault, qui les communiqua à La Place; celui-ci les publia dans le *Mercure* de 1765. Prault fils les recueillit dans le livre intitulé : *L'Esprit de Henry IV;* 1775, in-8°. Revenues dans la Bibliothèque de M. de Paulmy, elles se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ces lettres ont été publiées dans la *Correspondance de Henri IV*. Th. MIDY.

Mémoires de Sully. — D'Aubigné, *Mémoires*.

GUICHE (*Armand*, comte DE). *Voyez* GRAMONT.

GUICHE (Seigneurs DE LA). *Voy.* LA GUICHE.

GUICHEN (*Luc-Urbain* DU BOUEXIC, comte DE), lieutenant général des armées navales françaises, né à Fougères, en 1712, mort à Morlaix, en 1790. Il entra dès 1730, comme garde de la marine, dans la carrière qu'il a parcourue si honorablement, et passa par tous les grades jusqu'à celui de capitaine de vaisseau, qu'il reçut en 1756. L'année suivante il obtint le commandement de la frégate *L'Atalante*, avec laquelle il s'empara de quatre corsaires anglais et de neuf navires marchands. En 1778 il fut nommé chef d'escadre et commandeur de Saint-Louis. La guerre s'étant allumée de nouveau, la même année, il fut employé sous les ordres du comte d'Orvilliers, et se trouva le 27 juillet au combat qui se livra à la hauteur d'Ouessant entre la flotte française et celle de l'amiral anglais Keppel. Le comte du Chaffaut de Besné, qui commandait l'arrière-garde des Français, ayant été blessé, Guichen lui succéda dans sa division, et la conserva lors de la réunion des flottes espagnole et française. En 1779 il obtint le grade de lieutenant général et la direction de la marine de Brest. En 1780 il partit de ce port avec quinze vaisseaux pour remplacer d'Estaing dans son commandement des Antilles. Il escortait en même temps un convoi considérable destiné aux colonies américaines. Arrivé heureusement en mars à La Martinique, Guichen en fit voile le 13 avril, avec vingt-deux vaisseaux et cinq frégates ou cutters. Le 17 il rencontra la flotte anglaise de l'amiral Rodney. Un combat très-vif s'engagea sous le vent de La Dominique; l'avantage resta aux Français. Le 15 mai suivant il y eut une seconde rencontre entre les deux armées; enfin, une troisième le 19. Rodney, cette fois encore, fut forcé d'abandonner le champ de bataille après avoir perdu le vaisseau *Cornwall*, de 74, qui coula avec son équipage. Le temps dont l'amiral anglais eut besoin pour remettre ses navires en état fut mis à profit par Guichen, qui protégea l'arrivée d'une escadre espagnole de douze vaisseaux, portant douze mille hommes de débarquement, que don Solano conduisait à La Havane et de laquelle Rodney avait annoncé assez publiquement la capture. Guichen avait espéré que cette jonction lui permettrait de faire des tentatives sur les îles anglaises; mais les instructions précises de don Solano, qui avait ordre de

conquérir La Jamaïque, et les maladies qui vinrent assaillir les équipages alliés entravèrent ses dispositions; il profita néanmoins de l'inaction forcée de Rodney pour réunir tous les bâtiments de commerce des îles françaises et espagnoles, et les convoya sans coup férir jusqu'en Europe.

En 1781, Guichen fut nommé grand'croix de l'ordre de Saint Louis, le 10 décembre, et chargé d'escorter un immense convoi de bâtiments chargés de troupes, de munitions et de marchandises, pour l'Inde et les îles d'Amérique. Il partit de Brest avec dix-neuf vaisseaux de ligne. L'amiral Kempenfeld, sorti des ports anglais le 2 du même mois, épiait son passage : profitant habilement d'une brume qui, accompagnée d'un coup de vent, avait mis du désordre dans la flotte française, il tomba sur le convoi, en amarina rapidement quinze navires, et s'éloigna aussitôt. Le comte de Guichen se porta avec célérité à la poursuite des Anglais, mais ne put parvenir à les atteindre. Quoique le gros temps eût contribué à cet échec, l'amiral français doit être blâmé de n'avoir pas maintenu son escorte au vent de son convoi. Cette position eût fait échouer l'entreprise de Kempenfeld, qui, inférieur en forces, n'eût pas osé risquer un combat; mais à cette époque, l'escorte des navires de charge était devenue pour les officiers de la marine royale une chose secondaire, un soin même au-dessous de leur dignité.

En 1782, la flotte de Brest fut encore une fois sous les ordres de Guichen. Il prit la mer en juin avec dix-huit vaisseaux, et vint rejoindre sous Cadix don Luiz de Cordova. Ils espéraient porter des coups terribles à l'Angleterre. Les cinquante voiles qu'ils commandaient vinrent croiser à la hauteur des Sorlingues, et forcèrent l'escadre de Darby à se renfermer dans Torbay; l'alarme fut générale sur les côtes britanniques; mais Guichen ne put faire prévaloir ses avis, et les vents contrarièrent les alliés : ils rentrèrent dans leurs ports respectifs sans avoir rien accompli de sérieux. La paix ayant été signée au mois de janvier suivant, Guichen quitta le service actif. Louis XVI, par une faveur insigne, le fit, en 1784, chevalier du Saint-Esprit, cette décoration n'étant pas ordinairement réunie avec la grand' croix de Saint-Louis. Alfred DE LACAZE.

Archives de la marine. — Gérard, *Vies des plus célèbres Marins français*, p. 183-186. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III, 380-384. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

GUICHENON (*Samuel*, comte DE), généalogiste français, né à Mâcon, le 18 août 1607, mort le 8 septembre 1664. Son père, Grégoire Guichenon, natif de Châtillon-lès-Dombes, était chirurgien; professant la religion réformée, il avait dû quitter Bourg en Bresse, où il s'était établi, et était allé se fixer à Mâcon. Après avoir terminé ses études, Guichenon visita l'Italie; il y abjura, en 1630, le calvinisme, et embrassa la religion catholique. De retour en France, il étudia la jurisprudence, et fut ensuite pendant quelque temps avocat au présidial à Bourg en Bresse. Ayant épousé une riche veuve, il consacra le reste de sa vie à des travaux historiques très-estimés. Vers 1640, il fut nommé historiographe de France. Il alla présenter le manuscrit de son *Histoire de la Maison de Savoie* à Christine, mère du duc de Savoie, laquelle lui fit donner le brevet d'historiographe de Savoie et la croix de Saint-Maurice, qui n'était accordée qu'aux nobles. En 1651 l'empereur Ferdinand III nomma Guichenon à la dignité de comte palatin, et enfin Louis XIV lui donna des lettres d'anoblissement en 1658. Les ouvrages de Guichenon contiennent beaucoup de documents intéressants. Il fit preuve d'une impartialité consciencieuse, lorsque, chargé par mademoiselle de Montpensier d'écrire l'histoire de la principauté de Dombes, appartenant à cette princesse, il ne déguisa nullement que la souveraineté de Dombes n'était que le résultat d'usurpations successives. Guichenon a cependant été accusé de plagiat par Varillas, qui lui reprochait d'avoir copié dans son *Histoire de Savoie*, sans en citer l'auteur, des passages de l'historien Nani; mais l'ouvrage de ce dernier ne parut que deux ans après celui de Guichenon. On a de cet historien : *Episcoporum Bellicensium chronologica Series; accessit Catalogus Priorum Charitatis-ad-Ligerim, item Prioratuum et aliarum ecclesiarum ex eo dependentium*; Paris, 1642, in-4°; — *Projet de l'Histoire de Bresse et de Bugey*; 1645, in-4°; — *Histoire de Bresse et de Bugey, jusqu'à l'échange du marquisat de Saluces, avec les fondations des abbayes, l'origine des villes, châteaux, principaux fiefs et généalogies de toutes les familles nobles, justifiés par chartes*; Lyon, 1650, in-fol.; Germain Guichenon, religieux augustin, publia un abrégé de cet ouvrage; Lyon, 1709, in-8°. Philibert Collet fit une critique sévère de ces deux livres : il reproche à Guichenon, entre autres, d'avoir fait remonter très-haut les généalogies de plusieurs familles récemment anoblies; le manuscrit de cette critique se trouve à la bibliothèque publique de la ville d'Aix; — *Dessein de l'Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*; Lyon, 1653, in-4°; — *Dessein de l'Histoire de la Souveraineté de Dombes*; Lyon, 1659, in-4° : l'histoire complète de la principauté de Dombes fut remise par Guichenon à la grande Mademoiselle, qui ne fit pas imprimer cet ouvrage, parce que, ainsi que nous l'avons rapporté, Guichenon s'était borné à écrire les faits tels que l'histoire les lui présentait; le manuscrit original de cette *Histoire de Dombes* se trouve en double à la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier; — *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoye*; Lyon, 1660, 3 vol. in-fol.; les manuscrits originaux recueillis par Guichenon pour la composition de cette histoire se trouvent aussi à la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier;

ils forment trente-quatre volumes in-fol., et in-4° ; — *Bibliotheca Sebusiana, seu variarum chartarum, diplomatum centuriæ II* ; Lyon, 1660, in-4°, ibid., 1666, in-4° ; augmentée de deux cent quatorze chartes ; un abrégé étendu s'en trouve dans la *Nova Scriptorum Collectio de Chr.-God. Hoffmann* ; Leipzig, 1731, in-4°. Dans cet ouvrage Guichenon a réuni les pièces justificatives à l'appui de son *Histoire de la Bresse*. —Enfin, Guichenon a laissé en manuscrit des *Remarques sur Mézeray* et une *Histoire de Christine de France, duchesse de Savoie*. — Il existe deux volumes manuscrits in-4° de lettres adressées à Guichenon par divers érudits à la bibliothèque de l'Institut de France. E. G.

Bayle, *Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXI. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

GUIDACERIO (*Agathon*), hébraïsant italien, né à Rocca-Coragio (Calabre), vivait encore en 1539. On a prétendu qu'il était juif ; mais il nous apprend lui-même, dans la préface de sa première grammaire, qu'il était chrétien et né de parents chrétiens. Après avoir pris les ordres, il étudia l'hébreu à Rome, sous un rabbin portugais, et fut ensuite chargé d'enseigner publiquement cette langue. Sa vie fut fort exposée lors du sac de Rome en 1527. S'étant retiré à Avignon, il trouva un protecteur dans l'évêque d'Apt, Jean Nicolaï, qui le tira de la misère profonde où il était tombé et le conduisit à Paris. Guidacerio fut nommé professeur royal par François I[er], en 1530. Il expliquait au Collége de France, en même temps que Paul Paradis et Vatable, le texte hébreu et le texte grec de l'Écriture Sainte. On a de lui : *Grammatica Ebraicæ Linguæ*, 1[re] édition, dédiée à Léon X, Rome, 1514 ; 2[e] édition, abrégée et refondue, Paris [1529], in-4° ; 1539 et 1546, in-8° ; 3[e] édition, sous le titre de *Peculium*, Paris, partie I[re], en latin, 1537 ; part. II, en latin et en hébreu, 1539, in-8° ; — une dizaine de traités, ou de commentaires, d'éditions et de traductions d'un ou de plusieurs psaumes : quelques-uns de ces écrits ont eu jusqu'à trois éditions ; — *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, avec le texte hébreu et latin ; Rome, 1524, Paris, 1531 et 1539, in-4° ; et *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, 1531 et 1539, in-4°. E. B.

Lelong, *Bibliotheca sacra*, 78, 79, 301, 787. — Goujet, *Mém. histor. sur le Collége de France*, part. I, p. 83-87. — J. Fuerst. *Biblioth. Hebraica*, t. I.

GUIDAL (*Maximilien-Joseph*), général français, né à Grasse, en 1765, fusillé dans la plaine de Grenelle, à Paris, le 29 octobre 1812. Entré de bonne heure au service comme simple soldat, il parvint jusqu'au grade de général de brigade. Il se fit remarquer dans la guerre contre les Vendéens, et détruisit en l'an VIII une bande de chouans commandée par Charles. D'un caractère fier et violent, il eut des démêlés avec différents ministres de la guerre ; et enfin son peu de ménagement dans l'expression de sa haine contre l'empereur Napoléon le fit arrêter et enfermer à la prison de la Force. Il devait être transféré à Marseille, comme impliqué dans un complot jacobin, quand, le 24 octobre 1812, Malet (*voy.* ce nom) vint à la tête de 1,200 hommes le délivrer ainsi que le général Lahorie. Sans leur laisser le temps de se reconnaître, car ils étaient sans doute étrangers à la conspiration, Malet leur remet ce qu'il appelle leurs instructions, partage avec eux l'effectif de la cohorte, et leur enjoint de se rendre maîtres du préfet de police, des ministres de la police et de la guerre. Guidal conduisit en effet le préfet de police à la prison d'où lui-même venait de sortir. Mais le succès des conjurés fut court. Mis en jugement avec Malet, Lahorie et d'autres accusés, il fut condamné à mort comme complice de l'attentat de Malet contre la sûreté intérieure de l'État et dont le but était de détruire l'ordre de successibilité au trône et d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité impériale. Guidal ne sut pas, en allant au supplice, imiter le calme et la dignité que gardèrent ses deux principaux compagnons, et jusqu'à ses derniers instants on l'entendit vociférer contre Napoléon. L. L—T.

Moniteur, 1811, p. 1199-1201. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, tome XIV. — Norvins, *Hist. de Napoléon*. — Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*.

GUIDALOTTI (*Diomède*), littérateur italien, né à Bologne, vers 1482, mort en 1526. Après s'être fait recevoir docteur en philosophie à l'université de sa ville natale, il y enseigna successivement la langue grecque et la rhétorique. On a de lui : *Il Tirocinio delle cose volgari* ; Bologne, 1504, in-4°, rare : c'est un recueil de sonnets, sestines, et de pièces poétiques de divers autres genres ; ces pièces sont assez médiocres au jugement de Tiraboschi ; — *Commentaria in eclogas Calpurnii et Nemesiani* ; Bologne, 1504, in-4° ; réimprimé dans les *Poetæ latini Rei Venaticæ*, publiés à Leyde en 1728. On a encore de Guidalotti deux sonnets remarquables, insérés dans la *Scelta di sonetti e canzoni di piu eccellenti rimatori d'ogni secolo* ; Venise, 1739. E. G.

Quadrio, *Storia della Letteratura*, t. II.

GUIDE (*Philibert*), fabuliste français, né le 22 mars 1535, à Châlons-sur-Saône, mort à Mâcon, le 29 novembre 1595. Son père remplissait les fonctions du procureur du roi au bailliage de Châlons-sur-Saône. Philibert lui succéda, et sut allier ses devoirs avec la culture de la poésie et l'amour de la retraite. A la fin de sa vie, il embrassa les doctrines de Calvin, et mourut en revenant d'un voyage à Genève. Philibert Guide a imprimé sous le nom grec d'*Hegemon*, qui est la traduction du sien : *La Colombière et Maison rustique, contenant une description des douze mois et des quatre saisons de l'année, avec enseignement de ce que le laboureur doit faire par chacun mois ; plus L'Abeille françoise ; Fables morales et autres poésies* ; Paris, 1583, in-8°. Ce petit volume,

très-rare, renferme vingt-deux fables. Quelques-unes ont été imitées par le P. Desbillons dans ses *Fabulæ Æsopicæ*. Guide avait encore composé une *Paraphrase des Psaumes et du Cantique des Cantiques*, qui périt dans un incendie après sa mort. Le père Jacob lui attribue une traduction française de l'ouvrage de Guillaume Paradin : *De Rebus in Belgio gestis*. J. V.

Jacob, *De claris Scriptor. Cabilonensib.* — Goujet, *Bibl. franç.*, tome XIII, p. 419.

* GUIDE (*Philippe*), médecin français, arrière petit-fils du précédent, mort à Londres, en 1718. Il pratiqua la médecine à Paris jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. On lui attribue : *Observations anatomiques sur plusieurs animaux au sortir de la machine pneumatique;* Paris, 1674, in-12; — *Du mal vénérien;* Paris, 1676, in-8°; — *Expérience de la vertu singulière du vin rouge pour guérir la rétention d'urine;* Paris, 1685, in-12; — *Observations des bons et mauvais usages du quinquina dans les fièvres intermittentes;* Paris, 1685, in-12; réimpr. avec l'ouvrage précédent, 1688, in-8°; — *An essay concerning nutrition in animals;* Londres, 1699, in-8°; — *Warning to patients;* Londres, 1710, in-8°.

Son père, aussi nommé *Philippe* GUIDE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, poëte comme son aïeul, composa un grand nombre de vers en latin et en français et un *Examen omnium quæ præter Hippocratis et Galeni mentem in universa medicina vel admissa vel rejecta sunt.* Aucun de ses écrits n'a été imprimé, J. V.

MM. Haag, *La France protestante.*

GUIDE (LE), célèbre peintre italien, dont le nom véritable est RENI (*Guido*), né à Calvenzano, près de Bologne, en 1574 ou 1575, mort en 1642. Son père, bon musicien, le destina à sa profession, et lui apprit le clavecin, mais Guido montrant plus de goût pour le dessin que pour la musique, il le plaça chez Denis Calvart, peintre flamand établi à Bologne, et demeuré plus connu par la célébrité de ses élèves que par le mérite de ses propres ouvrages. Aussi Guide avait-il à peine vingt ans qu'il quittait son maître pour entrer dans l'école des Carrache, alors les *princes* de l'art en Italie. Son amabilité, sa beauté remarquable, l'élégance de ses manières, ne tardèrent pas à lui attirer l'affection de ses nouveaux maîtres, qui en firent d'abord leur élève de prédilection et l'initièrent aux grands secrets de l'art; mais ils ne tardèrent pas à se repentir lorsqu'ils découvrirent en Guido un génie aussi rare qu'avide de gloire. Ses premiers pas se marquaient par des efforts qui prouvaient combien il aspirait à produire quelque chose de grand, de neuf, et de ses maîtres il ne prit guère que les conseils, car il s'écarta bientôt de leur manière pour imiter les formes du Cesi. Comme le Passeri, il s'appliqua ensuite à l'anatomie, à la représentation du jeu des muscles; puis il adopta le style fier, coloré, et souvent surchargé d'ombres du Caravage. On voit dans le palais Buonfiglioli et dans d'autres galeries choisies des essais du Guido, tantôt se rapprochant, tantôt s'éloignant de chacun de ces maîtres et cherchant toujours un mieux que son génie ne lui révélait pas. Ce mieux, un conseil, ou plutôt une réflexion d'Annibal Carrache le lui fit rencontrer. Il y avait à cette époque des *réalistes* en Italie; Caravage en était le chef, et gagnait chaque jour des admirateurs. Annibal dit un jour qu'il faudrait pouvoir opposer à la manière du Caravage une manière absolument contraire, c'est-à-dire opposer la douceur à la rudesse, une lumière ouverte, franche, à ses lumières incertaines et hésitantes, substituer à ses contours vagues et obscurs des lignes nettement accusées et changer ses formes communes en d'autres élégantes et mieux choisies. Ces paroles pénétrèrent Guido, qui s'appliqua aussitôt au style qui lui était indiqué. La douceur en était le but; il le chercha dans le dessin, dans la touche du pinceau, dans le coloris, et il commença dès lors à faire usage du blanc de céruse, couleur négligée jusque alors; il prédit que ses toiles seraient durables : le temps a confirmé sa croyance. Cependant, la transformation de sa peinture ne fut pas immédiate; il mit plusieurs années pour atteindre la délicatesse qu'il ambitionnait; aussi, après des essais multipliés et de genres si divers, distingue-t-on encore deux manières ou plutôt deux époques dans la vie *artistique* du Guide. Il en existe une troisième, celle de sa vieillesse prématurée, mais elle n'appartenait plus à l'art.

Sûr de lui, Guido se laissa emmener à Rome par l'Albane, son émule alors, son ennemi plus tard. Là il fut accueilli avec joie par le Josépin, qui vit en lui non un talent supérieur, mais un homme capable de servir la haine qu'il portait au Caravage. Celui-ci fut d'abord désarmé par la jeunesse et la douceur du rival qu'on lui opposait; mais quand, sur la demande du cardinal Borghèse et à la recommandation du Josépin, Guido eut peint dans le goût du Caravage *Le Martyre de saint Pierre* (aujourd'hui au Vatican), composition où brille une élévation d'idée, un goût de dessin et une noblesse d'ordonnance que jamais le Caravage n'atteignit, ce maître se porta à de telles extrémités, que Guido n'eut que la fuite pour préserver ses jours. Il retourna à Bologne, et augmenta sa réputation à un si haut point que Paul V crut devoir le rappeler à Rome, l'assurant de sa protection. Le souverain pontife récompensait magnifiquement les moindres productions de son peintre favori, ce qui n'empêcha pas Guido d'avoir une querelle avec le trésorier du saint-père et de retourner brusquement à Bologne. Il fallut que le pape entamât une véritable négociation pour regagner l'artiste. Fier dans son atelier, le Guide disait : « Je n'échangerais pas mon pinceau contre la barrette d'un cardinal. » Il céda cependant, et se trouva, par un sort singulier,

encore en rivalité à Rome avec les meilleurs peintres de son temps. L'Albane vit ses pinceaux dédaignés : de grands travaux dont il espérait être chargé furent accordés au Guide ; et le Dominiquin trouva un concurrent pour peindre, à l'église Saint-Grégoire, *Le Martyre de saint André*. De cette dernière lutte le Guide sortit encore vainqueur : car Annibal Carrache, entre tous ses contemporains, lui refusa seul son suffrage. Le Guide est moins profond, moins naturel que le Dominiquin, mais il n'est pas moins savant, et il lui est supérieur sous le rapport de la composition, de l'élégance et du coloris.

Après avoir achevé les travaux de la chapelle Sainte-Marie-Majeure, qu'il exécuta avec le Josépin et Civoli, le Guide abandonna encore une fois Rome, et résolut de finir ses jours dans sa patrie. D'une modestie charmante dans la société, il s'était fait aimer de tous ses concitoyens les plus nobles, les plus distingués et les plus riches. Il refusa les offres magnifiques de plusieurs princes qui voulaient l'attirer à leur cour. « Mais, dit un de ses contemporains, il était célibataire et de mœurs irréprochables : l'ennui le prit ; il se laissa tenter encore une fois, et fut à Naples pour prendre part aux magnifiques travaux de la chapelle du trésor de Saint-Janvier. » Là il se vit menacé par Corenzio, Bellisario, l'Espagnolet, Caccaciolo et d'autres peintres napolitains (1) ; il craignit même d'être empoisonné. L'énergie n'était pas la qualité dominante chez le Guide, il quitta Naples. Malheureusement il s'arrêta à Rome, et le grand artiste, qui n'avait jamais connu qu'un mobile, l'ambition ou plutôt la gloire, succomba à une triste passion, au jeu. Ce fut le terme de sa prospérité ; il avait reçu cinq cents écus d'arrhes pour peindre dans Saint-Pierre l'*Histoire d'Attila*, il les perdit ; au lieu de regagner cette somme par son travail, il emprunta, désintéressa la fabrique papale, puis la tête perdue effaça un groupe d'anges déjà commencé, et s'enfuit dans la crainte d'être poursuivi. De ce moment le jeu fut son existence ; il y perdit des sommes considérables, et avec elles l'estime de ses amis. Délaissé de tous, cet illustre maître, qui avait longtemps dédaigné de mettre un prix à ses chefs-d'œuvre, qui par respect pour son art se couvrait pour travailler même devant le pape, fut réduit dans sa vieillesse à marchander pour placer ses œuvres méprisées. Il mourut trop tard, dans la misère et l'oubli.

Le nombre de ses productions est immense : il se compose de plus de cent tableaux de piété, d'histoire, de mythologie, et d'une quantité de figures à mi-corps, modèles de grâce, de beauté ou d'expression. Les plus remarquables sont, à Rome : *La Fortune*, au Capitole ; — *Le Crucifiement de saint Pierre*, au Vatican ; — *L'Aurore* au palais Rospigliosi ; — *Hérodiade*, des Corsini ; — *La Madeleine*, des Barberini ; — — *Portrait du cardinal Spada* ; — *Saint Michel*, d'une grâce parfaite ; — *Le Portrait de Sixte V*, dans le palais Galli, à Ravenne ; — *Le Miracle de la Manne*, à Forli ; — *La Conception*, à Bologne ; — *Le Massacre des Innocents* ; — *Job*, et le célèbre tableau de *Saint Pierre et saint Paul*, peint par les Sampieri ; — à Pesaro, *Saint Thomas*, apôtre ; — à Gênes, *L'Assomption* : cette toile est une des plus étudiées du Guide ; — au couvent de Saint-Michel de Bosco, *La Vie de saint Benoît* ; — au Louvre de Paris, quatre tableaux représentant des *Scènes de la vie d'Hercule* ; — *La Purification* (n° 252, venant de Modène) ; — *Repos de la sainte Famille* (n° 396, faussement attribué au Pesarèse) ; — *L'Enlèvement d'Hélène* (n° 271, venant de la galerie des Spada à Rome) ; — à Dresde, *Le Christ couronné d'épines*.

Suivant l'usage des maîtres italiens, Le Guide a gravé à l'eau-forte, et avec talent, un grand nombre d'estampes, tant d'après ses propres inspirations que d'après les Carrache, Le Parmesan, Luca Cambiasi et autres bons peintres italiens. Le Guide enseigna à Rome et à Bologne ; ses élèves furent nombreux. Si l'on en croit Crespi, il n'en eut pas moins de deux cents. Ce n'est point d'après le nombre des élèves que l'on doit mesurer le mérite du maître ; mais on doit le considérer surtout comme l'un des chefs d'école les plus importants, parce qu'il introduisit dans la peinture une manière plus suave, plus douce, dont ses rivaux mêmes profitèrent. On distingue parmi ses meilleurs disciples, Giacomo Semenza, Francesco Gessi, Giandomenico Cerrini, et Luigi Scaramuccia.

Alfred DE LACAZE.

Vasari, *Vite de' più eccellenti Pittori*. — Baldinucci, *Notizie de' Professori*, etc. — Raphael Mengs, *Opere diverse*. — Lanzi, *Storia della Pittura*, t. II, 206-390 ; IV, 810. — Malvasia, *Felsina pittrice*. — Lazzarini, *Pitture di Pesaro*, p. 69. — Crespi, *Vite de' Pittori Bolognesi* ; Rome, 1769, in-4°. — Lebreton, dans la *Galerie historique*, etc. — L.-C. Soyer, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Otto Mündler, *Analyse critique de la notice des tableaux italiens du Louvre*.

GUIDETTO, sculpteur et architecte lucquois du treizième siècle. On lui doit la façade ajoutée en 1204 à la cathédrale de Lucques, dont la construction remontait à 1060. L'année précédente, Guidetto avait dessiné la façade et sculpté l'architrave de l'église de *S.-Pietro-Somaldi*.

E. B—N.

Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

GUIDI (*Tommaso*), dit MASACCIO, peintre de l'école florentine, né en 1402, à San-Giovanni di Val d'Arno à dix-huit milles de Florence, mort en 1443. Guidi est un de ces hommes qui font époque dans l'histoire de l'art ; il fut le premier, selon Stendhall, qui ait passé du mérite historique au mérite réel. Il était fils de ser Giovanni di Mone-Guidi, qui, bien que notaire, aimait aussi à cultiver la peinture, et petit-fils de Si-

(1) Deux inconnus accablèrent de coups son valet, et lui firent dire qu'il devait se préparer à mourir ou partir sur le champ.

mone, de l'illustre famille des Guidi della Scheggia, dont les membres ont joué un rôle important dans la république florentine. Le nom de *Tommaso*, réduit, selon l'usage italien, à celui de *Maso*, fut à son tour changé en celui de *Masaccio*, sous lequel seul cet artiste est connu. Cet *augmentatif de mépris* ne doit point être pris pour une satire contre son caractère, car il était bon et serviable, mais bien pour le témoignage de ses bizarreries. Complétement indifférent à tout ce qui était en dehors de l'art, il ne pouvait se résoudre à s'occuper de la moindre affaire, et se serait presque laissé mourir de faim plutôt que de demander de l'argent à ses débiteurs.

Il est probable que Masaccio reçut de son père les premières notions de l'art, puisqu'on conserve encore dans l'église de San-Giovanni di Val d'Arno, et dans la maison où il naquit, quelques essais qui datent de sa première jeunesse. Il se forma ensuite sur les ouvrages des sculpteurs Ghiberti et Donatello, et cultiva même leur art pendant quelque temps. On lui attribue un *Crucifix* sculpté en bois placé au-dessus de la porte de la sacristie de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Brunelleschi lui montra la perspective, dont Masaccio sembla plus tard prendre plaisir à affronter les plus grandes difficultés. Nul doute aussi que pendant le temps qu'il passa à Rome il n'ait étudié l'antique et reçu les conseils de Gentile da Fabriano et de Vittore Pisanello. Pour la peinture, il fut l'élève favori de Masolino da Panicale.

Presque tous les premiers ouvrages de Masaccio sont perdus, et nous ne les connaissons que par la description qu'en a donnée Vasari. Ainsi nous ignorons le sort d'un tableau du *Christ guérissant un possédé* et d'une *Annonciation* dont il avait enrichi l'église Saint-Nicolas de Florence. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur plusieurs de ses fresques; le *Saint Yvon* de Bretagne de la *Badia*, la *Trinité* de Sainte-Marie-Nouvelle, la *Vierge avec sainte Catherine et saint Julien*, et la *Nativité de Jésus-Christ.*, de Sainte-Marie-Majeure de Florence, n'ont laissé aucune trace, non plus que *la Vierge et plusieurs saints* qu'il avait peints pour l'église del Carmine de Pise et *une Femme et un Homme nus*, de grandeur naturelle, qu'il fit à son retour à Florence. Ce fut après avoir exécuté ces divers travaux qu'entraîné par l'amour de son art, Masaccio se décida à partir pour Rome. On pense que ce voyage eut lieu sous le pontificat de Martin V, c'est-à-dire avant 1431. Pendant son séjour dans la capitale du monde chrétien, Masaccio fut chargé par Gabriel Condulmero, qui depuis fut le pape Eugène IV, mais qui alors n'était que le cardinal titulaire de la curieuse et primitive église de Saint-Clément, d'y décorer la chapelle de la Passion. Masaccio y représenta le *Crucifiement de Jésus-Christ.*, et divers traits de la vie de sainte Catherine d'Alexandrie. La *Décollation de la sainte*, et surtout le *Déluge d'Alexandrie* conservent encore les traces de l'ancien style; mais dans son plus beau temps la peinture a produit peu de chefs-d'œuvre comparables à *La dispute* et au *Supplice des roues*. Ces fresques, maladroitement et trop souvent restaurées, ont perdu une grande partie de leur mérite original; cependant, plusieurs têtes, qui ont été moins retouchées, suffisent encore pour donner la mesure du talent de l'artiste. Les *Docteurs* et les *Évangélistes* de la voûte sont intacts, et conservent encore vierge la touche originale du maître. Les fresques du Masaccio à Saint-Clément ont été publiées à Rome in pl°., en 1809, sous ce titre : *Le Pitture di Masaccio esistenti in Roma nella basilica di S.-Clemente, colle teste lucidate del signor Carlo Labruzzi e pubblicate da Giovanni dall' Armi*. Les sujets entiers sont gravés au simple trait et de petite proportion, et toutes les têtes séparément en grand en manière de crayon. L'ensemble de l'intérieur de la chapelle a été plus récemment gravé, au trait, par Ferrari et Fontana.

Plusieurs tableaux en détrempe que Masaccio fit à la même époque se sont égarés ou ont été détruits au milieu des bouleversements de Rome; au seizième siècle, il en existait cependant encore un à Sainte-Marie-Majeure, dans une petite chapelle près la sacristie; il représentait le pape *Martin V accompagné de l'empereur Sigismond et de plusieurs saints traçant avec une pioche le plan de l'église*. « Un jour, dit Vasari, Michel-Ange donna en ma présence les plus grands éloges à ces figures, qui, disait-il, devaient être vivantes au temps de leur auteur. »

Masaccio quitta Rome vers 1434, pour retourner dans sa patrie, où venait de rentrer son protecteur Cosme l'Ancien; lorsqu'il revint à Florence, son maître était mort, laissant inachevée la chapelle des Brancacci dans l'église del Carmine; Masaccio fut chargé de la terminer. Avant d'y mettre la main, et comme pour prouver d'avance ce dont il était capable, il commença par peindre dans un autre endroit de la même église un *Saint Paul*, qui a été détruit en même temps que le *Saint Pierre* de Masolino, lorsqu'en 1675 on construisit la somptueuse chapelle de Saint-André Corsini. A l'époque où Masaccio entreprit les fresques del Carmine, cette église venait d'être consacrée; il représenta cette cérémonie en camaïeu de terre verte au-dessus de la porte qui conduit au couvent. Nous devons d'autant plus regretter la perte de cette fresque, qui a également disparu, que Masaccio y avait introduit les portraits de divers personnages illustres de son temps, entre autres ceux de *Brunelleschi*, et de *Masolino da Panicale*. Enfin, il attaqua cette chapelle, qui devait être son plus beau titre à l'immortalité. Les sujets qu'il peignit sont, à l'exception de la *Punition d'Adam et Ève*,

tirés de la vie de saint Pierre. Plusieurs de ces peintures avaient été commencées par Masolino, et furent terminées par Masaccio. Les deux principales fresques, la *Mort de saint Pierre* et la *Résurrection d'un enfant*, sont celles où il développa surtout ces qualités sublimes qui lui ont assuré une place au premier rang parmi les artistes du quinzième siècle. Il n'avait pas encore terminé la dernière, qui fut achevée plus tard par Filippino Lippi, quand une mort impitoyable vint l'enlever à l'âge de quarante-et-un ans. Masaccio, comme tant d'autres jeunes gens de cœur et de génie, mourut empoisonné.... Par qui? C'est ce que l'histoire ne nous a point révélé; mais c'est sans doute à la jalousie qu'il faut attribuer ce forfait. A cette époque, Florence, la ville des gibelins, ne voyait que trop souvent le stylet et le poison à l'ordre du jour quand il s'agissait de se débarrasser d'un rival en gloire ou en amour.

Quand Brunelleschi apprit la mort de Masaccio : « C'est, s'écria-t-il, la plus grande perte que l'art ait pu faire ! » Peu célèbre pendant sa vie, Masaccio fut enterré sans honneurs dans l'église del Carmine; plus tard les poëtes s'exercèrent à l'envi à lui composer des épitaphes; la meilleure est d'Annibal Caro :

Pinsi e la mia pittura al ver fù pari;
L'atteggiai, l'avvivai, le diedi il moto
Le diedi affetto; insegni il Buonarotto
A tutti gli altri e da me solo impari.

Des deux derniers vers, il ne faut pas conclure que Masaccio ait été le maître de Michel-Ange, né seulement en 1474; Masaccio a été le maître de Michel-Ange comme il l'a été de tous les grands peintres de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième, qui ne cessèrent d'étudier ses fresques à l'église del Carmine, devenue le rendez-vous de tous ceux qui dans les progrès que le peintre avait fait faire à l'imitation voyaient les pas nouveaux qu'elle était encore appelée à faire. Un seul peintre, Filippo Lippi, fut réellement élève du Masaccio, dont il saisit le faire avec une telle perfection qu'il est souvent fort difficile de distinguer les ouvrages du maître de ceux de l'élève. « Raphael lui-même, dit Vasari, nous a montré et l'estime qu'il avait pour ces peintures et le parti qu'il en avait tiré.... Ses *Adam* et *Ève* des loges du Vatican et l'*Ange* qui tient l'épée flamboyante sont plus que de simples souvenirs du même sujet traité par Masaccio. » Raphael copiant Masaccio! n'est-ce pas là le plus beau tribut d'éloges payé à son génie? C'est une sorte de réparation accordée au peintre et à la postérité que d'avoir sauvé les admirables chefs-d'œuvre del Carmine du terrible incendie qui dévora l'église entière en 1771, et n'épargna que la seule chapelle des Brancacci.

Toutes les qualités qui constituent le grand peintre se retrouvent dans Masaccio. Mengs le place au premier rang parmi ceux qui tracèrent à l'art une route nouvelle, et dit que la vue de ses œuvres et de celles du Frate donna à Raphael les premières idées du clair-obscur, que jusque là il avait complétement ignoré. Le premier il sut, qu'on me pardonne cette expression énergique d'atelier, il sut *camper* d'àplomb les figures, qui chez ses prédécesseurs posaient presque toujours sur la pointe des pieds. Ses raccourcis sont admirables, ses poses variées; les nus que les anciens maîtres évitaient le plus possible d'attaquer, sont traités avec une vérité et un art infinis. Certaines têtes, telles que celle de sainte Catherine, de la *Dispute*, de saint Clément, montrent que né cent ans plus tard, Masaccio eût été un rival redoutable pour Raphael lui-même. Il fut encore le premier à donner aux draperies des plis amples et majestueux, à en bannir ces détails mesquins qu'on y prodiguait avant lui; il avait su joindre à une entente parfaite de la perspective et au style simple et naïf de son siècle plus de pensée, plus d'expression, plus de variété d'ajustements, plus de vigueur de ton; son coloris est riche, vrai, harmonieux et plein de relief. « Masaccio, dit Borghini, est celui à qui doivent avoir obligation tous les peintres qui sont venus et qui viendront après lui; le premier il a ouvert la voie vers la bonne et moderne manière de peindre, et détruit une grande partie des imperfections et des difficultés de l'art; il fut le premier qui donna de la beauté aux attitudes, de la noblesse, du relief et de la grâce aux figures, enfin il traita les raccourcis mieux qu'aucun de ses devanciers. » — « Il n'a pas moins peint l'âme que le corps de ses personnages, » a dit Raphael Mengs. Enfin, pour résumer en un seul mot tous les éloges dont fut digne ce grand homme, disons, avec Vasari, que tout ce qu'on avait fait avant lui était peint, « que tout ce qu'il a fait est vrai et animé comme la nature même ».

Les ouvrages de Masaccio sont en très-petit nombre. La grande galerie de Florence ne nous offre que son portrait peint à fresque sur une toile, et à la galerie de l'Académie des Beaux-Arts de la même ville il n'existe qu'un seul tableau, mais de premier ordre, *La Vierge*, *l'enfant, sainte Anne et un chœur d'anges*, tableau que Masaccio avait fait pour l'église Saint-Ambroise. D'Agincourt a publié un tableau sur bois qui, à la fin du siècle dernier, faisait partie de la collection de M. Curti Lepri, à Rome, un *Miracle de saint Zénon ressuscitant un enfant*. La Pinacothèque de Munich renferme une *Tête de moine* peinte à fresque, un *Saint Antoine de Padoue convertissant un hérétique*, et le portrait du peintre vêtu de la barrette rouge des Florentins, comme Dante et Pétrarque, tableau peint sur bois à la détrempe.

Masaccio eut un frère, nommé *Giovanni*, qui exerça également la peinture, mais dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les Monuments*. — Mengs, *Opere diverse*. — Benvenuto Cellini, *Memorie*. — Borghini, *Il Riposo*. — Roger de Beauvoir, *Musées d'Italie*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues de Florence et de Munich*. — Ernest Breton, *Notice sur Tommaso Guidi, dit le Masaccio*, insérée dans le *Journal de l'Institut historique*, 1850.

GUIDI (*Charles-Alexandre*), poëte italien, né à Pavie, le 14 juin 1650, mort le 12 juin 1712. A l'âge de seize ans il se rendit à Parme, où il entra en faveur auprès du duc Ranuccio II, qui l'estimait à cause de son talent pour la poésie. En 1681 il fit représenter sur le théâtre du Collége des Nobles son opéra d'*Amalsunta*, vivement applaudi. En 1683 on le retrouve à Rome; ses poésies l'y firent bien venir de Christine, reine de Suède, qui le retint auprès d'elle et le nomma membre de son académie, en 1685. Plusieurs hommes éminents de Rome, avec lesquels il entra en relation, l'engagèrent à s'opposer, par des œuvres conçues sur le modèle des anciens, au mauvais goût toujours croissant qui régnait alors dans la poésie italienne. Il suivit ces conseils, se pénétra de Pindare et d'Horace, et étudia à fond le Dante, Pétrarque et Chiabrera. Rompant entièrement avec le style affecté des imitateurs de Marini, il composa bientôt des poésies, remarquables par l'élévation des idées et la noblesse de l'inspiration, mais qui péchaient par une certaine rudesse du style. En 1691 l'Académie des Arcades, fondée l'année précédente dans le but de réformer le goût littéraire en Italie, l'appela à siéger parmi ses membres. En 1700 le cardinal Albani, depuis longtemps le protecteur de Guidi, devint pape, sous le nom de Clément XI; Guidi eut l'idée malheureuse de mettre en vers six homélies prononcées autrefois par ce pape : il s'attira par cette paraphase de nombreuses épigrammes de la part des disciples de l'ancienne école poétique. Il aurait encore plus prêté le flanc à la critique s'il n'avait pas abandonné, sur l'instance de ses amis, son projet de composer des tragédies. Sur l'avis de Crescimbeni, il se mit alors à traduire les Psaumes de David, son genre d'esprit le rendant très-apte à rendre avec fidélité les ouvrages bibliques. Mais il interrompit ce travail en 1709, pour se rendre à l'appel de ses concitoyens, qui le députèrent auprès de l'empereur, pour réclamer contre les nouveaux impôts dont le Milanais était accablé. Guidi réussit complétement dans sa mission. De retour à Rome, il fit imprimer sa paraphase des homélies du pape Clément XI. Le 10 juin 1712, il se mit en route pour Castel-Gandolfo, où le pape avait sa résidence d'été, pour lui remettre un exemplaire de cette paraphrase. Pendant le voyage, il s'aperçut d'une grosse faute typographique qui s'y trouvait. Il en fut si fortement contrarié que le lendemain il eut une attaque d'apoplexie, et mourut après quelques heures de souffrances. Sur l'ordre du pape, il fut enterré à Saint-Onuphre, près du tombeau du Tasse. Guidi avait un extérieur disgracié de la nature; il était borgne et bossu. Ses poësies ont contribué à faire bannir de la littérature italienne les *concetti* précieux et les pointes péniblement recherchées; mais elles ont, d'un autre côté, ouvert la porte à l'affectation de la fausse grandeur, poussé par les imitateurs de Guidi jusqu'à l'enflure. On a de Guidi : *Poesie liriche*; Parme, 1681, in-12; — *Amalsunta in Italia*; Parme, 1681, in-4°; — *Endimione*; Rome, 1692, in-4° : pastorale écrite par Guidi sur le désir de la reine Christine, recommandée comme modèle du genre par Vincent Gravina dans son *Ragionamento sopra l'Endimione*; — *La Dafne, cantata*; Rome, 1692, in-4°; — *Rime*; Rome, 1704, in-4°; — *Sei Omelie di N. S. Clemente XI, spiegate in versi*; Rome, 1712, in-fol.; — *Poesie*; Vérone, 1726, in-12; Padoue, 1818, in-8°; recueil complet des œuvres de Guidi. E. G.

La Vite degli Arcadi illustri, t. III. — Crescimbeni, *Vita di Guidi* (en tête des *Poesie de Guidi*). — Nicéron, *Memoires*, t. XXVII. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XI.

GUIDI (*Jean-Baptiste*), écrivain ascétique, né à Bologne, au commencement du dix-huitième siècle, mort dans la même ville, le 15 avril 1771. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit de bonnes études, reçut les ordres sacrés, remplit des fonctions ecclésiastiques dans différentes paroisses, et fut enfin nommé archiprêtre de l'église Sainte-Marie des Allemands. On a de lui : *Duplicato annuale di parochiali discorsi, per tutte le domeniche e solennità del Signore*; Bologne, 1745, revu et augm.; Venise, 1782, 2 vol. in-4°; — *Discorsi per tutte le feste della beata Vergine et dei santi*; Venise, 1781, in-4°. J. V.

Biografia univ.; édit., Venise.

GUIDI (*Louis*), écrivain religieux français, né à Lyon, en 1710, d'une famille originaire de l'Italie, mort à Paris, le 7 janvier 1780. Il enseigna pendant dix ans les humanités dans le collége des Oratoriens, prit l'habit ecclésiastique, et fit au collége de Juilly des conférences qui eurent de la réputation. Ayant remis avec éclat un acte d'appel entre les mains de M. Soanen, il dut chercher un asile dans diverses maisons de son ordre, puis il vint se cacher à Paris, où il travailla à la *Gazette ecclésiastique*, et composa différents ouvrages. On cite de lui : *Vues proposées à l'auteur des Lettres pacifiques*; 1753, in-12; — *Lettres à l'auteur de l'écrit intitulé La Légitimité et la nécessité de la loi du silence*; 1759, in-12; — *Jugement d'un philosophe chrétien sur les écrits pour et contre La Légitimité de la loi du silence*; 1760, in-12; — *Lettres à un ami sur le livre de D'Alembert : Sur la destruction des Jésuites en France*; 1765, in-12; — *Réflexions sur le despotisme des évêques et les interdits arbitraires*; 1769, in-12; — *Lettres à M. le chevalier de****, en-

traîné dans l'irréligion par un libelle intitulé: Le Militaire philosophe; 1770, in-12; — *Entretiens philosophiques sur la religion*; Paris, 1772, 1781, 3 vol. in-12; — *Dialogue entre un curé et un évêque sur le mariage des protestants*; Paris, 1775, in-12; suite, 1776, in-12 : dans ce livre Guidi établit la nécessité d'autoriser le mariage des protestants devant les magistrats; — *Lettre à l'auteur de la prédication sur les moyens de réformer les mœurs*; 1780, in-12; — *L'Ame des Bêtes*; Paris, 1783, in-12. Le P. Guidi a laissé de nombreux manuscrits. J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

GUIDI (*Jean-Baptiste-Marie*), écrivain français, neveu du précédent, né vers 1732, mort à Paris, en juin 1816, doyen des gentilshommes ordinaires du roi et des censeurs royaux. Le garde des sceaux l'ayant chargé d'examiner *Le Mariage de Figaro*, Guidi refusa son approbation à cette pièce, la trouvant contraire à la morale; et sous le rapport littéraire, il y signalait des longueurs qui devaient nuire au succès. Il assista cependant à la représentation de cette comédie de Beaumarchais, jouée malgré son avis, et il y rit beaucoup. L'auteur se permit alors de lui rappeler son jugement; Guidi lui répondit : « Si l'on affichait que tel jour les nymphes de l'Opéra danseront sans prendre les précautions qu'exige la décence, croyez-vous, monsieur, que le parterre ne serait pas plein, et qu'on n'y rirait pas aux éclats? » On a de Guidi : *La véritable Dévotion*, traduite de l'italien de Muratori; 1778, in-12; — *Lettres contenant le journal d'un voyage fait à Rome* en 1773; Genève (Paris), 1783, 2 vol. in-12. J. V.

Chandon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et biblioq.*

GUIDI (*Guido*). *Voy.* VIDIUS.

GUIDICCIOLO (*Levanzio* DA), conteur italien, vivait en Lombardie au milieu du seizième siècle. On manque de renseignements sur son compte; il n'est connu que comme l'auteur d'un recueil de contes en prose intitulé : *Antidoto della Gelosia, distinto in dei libri*; Brescia, 1565; quelques exemplaires de la même édition portent la date de 1566 et l'épître dédicatoire a été changée : l'imprimeur F. Rampazatto, à Venise, s'était hâté de réimprimer, en 1565, l'ouvrage sous sa forme primitive. Les Nouvelles que contient ce volume ont d'ailleurs reparu dans le *Novelliero Italiano*; Venise, 1754. Circonstance assez curieuse, mais dont le seizième siècle offre plusieurs exemples; quoique la décence y soit très-peu respectée, ces nouvelles virent le jour revêtues de l'approbation de l'inquisition de Brescia. G. B.

Cambu, *Bibliografia degli Novellieri Italiani.*

GUIDICCIONI (*Jean*), prélat et littérateur italien, né à Lucques, le 25 février 1500 (1), mort à Macerata, au mois d'août 1541. Son oncle, Barthélemy Guidiccioni, nommé cardinal par la suite, lui fit donner une éducation soignée. Guidiccioni fit des études brillantes aux universités de Pise, de Bologne et de Ferrare, où il obtint le grade de docteur en droit, puis il se rendit à Rome, où il se lia avec les principaux littérateurs, notamment avec Annibal Caro.

Bientôt après il entra au service du cardinal Farnèse, auquel son oncle, alors vicaire général de ce cardinal, l'avait recommandé. En 1534, le cardinal Farnèse, étant devenu pape sous le nom de Paul III, nomma Guidiccioni gouverneur de Rome, et l'appela la même année à l'évêché de Fossombrone (1). L'année suivante Guidiccioni fut envoyé comme nonce auprès de Charles Quint, qu'il accompagna dans l'expédition de Tunis et ensuite dans la campagne de Provence; il fit des efforts infructueux pour terminer le différend entre Charles Quint et François Ier. De retour à Rome, il fut envoyé en 1539 dans la Romagne comme gouverneur de cette province, où il parvint à apaiser les troubles qui y régnaient. Un spadassin payé par les rebelles, s'étant un jour approché de lui pour l'assassiner, se sentit saisi de respect à la vue de la figure bienveillante du prélat, se jeta à ses pieds, et lui avoua son projet criminel; doucement repris par Guidiccioni, il alla racheter les fautes de sa vie dans un cloître. Après avoir été en 1540 commissaire général dans la guerre de Paliano, Guidiccioni fut nommé gouverneur de la Marche d'Ancône en 1541. Il mourut quelques mois après. Il avait cultivé les lettres pendant toute sa vie. Les poésies que nous avons de lui, sur des sujets graves et élevés, sont remarquables par la noblesse des pensées; mais elles sont quelquefois entachées d'obscurité, à cause de l'extrême concision du langage. Guidiccioni réussit moins dans la poésie légère. Ses lettres, qui ont trait aux événements de l'époque, sont instructives et remplies d'esprit. Ses ouvrages ont pour titres : *Orazione alla Republica de Lucca*; Florence, 1558, in-8° : c'est avant d'être évêque qu'il prononça ce discours, dans lequel il indique la manière de remédier à plusieurs abus existant dans le gouvernement de Lucques; — *Rime*; Bologne, 1709, in-12; Bergame, 1753 : ces poésies avaient paru par parties à Venise, 1567, in-12, avec celles de Bembo et de La Casa, ainsi que dans divers recueils; — *Lettere*, dans la collection de lettres publiée par Dolce; Venise, 1554; — les *Œuvres complètes* de Guidiccioni ont été réunies par le P. Al.-Pomp. Berti; Naples, 1718; Gênes, 1749 et 1767, in-8°; — *Lettere inedite*; Lucques, 1855. E. G.

Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati*. — Ughelli, *Ital. sacra*, t. II, 838. — Niceron, *Mémoires*, t. XII. — *Giornale de' Letterati d'Italia*, t. I, p. 194. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, parte III, p. 8. — J.-B.

(1) C'est la date que porte son acte de baptême, conservé aux archives de l'église S.-Frediano de Lucques.

(1) C'est alors seulement, et non en 1524, comme on l'a souvent écrit, que Guidiccioni fut nommé évêque, ainsi que le prouve Rota dans sa biographie de Guidiccioni, qui rectifie beaucoup d'erreurs admises auparavant sur le compte de ce dernier.

Rota, *Vita di Guidiccioni*; en tête de l'édition des *Rime* de Guidiccioni; Bergame, 1753.

GUIDICCIONI (*Christophe*), prélat et littérateur italien, né à Lucques, en 1536, mort en 1582. Après avoir été recteur de l'église de Saint-Synesius de Lucques, il fut nommé en 1578 évêque d'Ajaccio en Corse. On a de lui : *Tragedie trasportate dalla greca nell' italiana favella*; Lucques, 1747, in-4°; ce recueil contient la traduction de l'*Electre* de Sophocle, des *Bacchantes*, des *Suppliantes*, de l'*Andromaque* et des *Troyennes* d'Euripide, en *versi sciolti*, en décasyllabes non rimés. On reproche à Guidiccioni de trop laisser apercevoir dans son style les efforts du travail. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*. — D. Fel. Leonardi, *Vita di Guidiccioni*, en tête des *Tragedie* de ce dernier.

GUIDICCIONI (*Zelio*), littérateur italien, né à Lucques, vivait dans le dix-septième siècle. En 1635 il obtint un canonicat à Sainte-Marie-Majeure de Rome. On a de lui : *De Paulo V oratio*; Rome, 1623, in-fol.; — *Rime*; Rome, 1637, in-12; — *L'Eneide tradotta in versi sciolti*; Florence, 1701. Guidiccioni a encore laissé en manuscrit : *Vita Pauli V*; — *Latinæ Epistolæ*; — *Censura de' Poeti*; — *Lettere volgari*. E. G.

Allatius, *Apes urbanæ*. — Rossi, *Pinacotheca*, parte II, n° 40.

GUIDO D'AREZZO ou **GUI**, moine bénédictin de l'abbaye de Pompose, célèbre dans l'histoire de la musique au moyen âge par les inventions qui lui sont attribuées, naquit vers l'an 990, à Arezzo, petite ville de Toscane; on ignore l'époque de sa mort. Deux lettres, citées par Baronius et Mabillon, sont les seules sources où l'on trouve des renseignements sur sa vie et sa personne. Il résulte de ces deux lettres, et particulièrement de la dernière, que Gui d'Arezzo, qui jeune encore était entré au monastère de Pompose, n'aurait pas tardé à s'y faire remarquer par ses connaissances, surtout dans la musique et dans le chant ecclésiastique, qu'il fut chargé d'enseigner dans son couvent. Frappé des difficultés que présentait le mode d'enseignement musical usité de son temps, il imagina divers procédés, qui par leur simplicité permettaient d'apprendre en un an ce qui exigeait auparavant dix années de pénibles études. Les progrès de l'art musical au onzième siècle, la révolution qui s'opéra alors dans le système de notation et dans l'enseignement de la musique, l'invention de l'harmonie même et du contre-point, toutes ces innovations ont été considérées comme étant dues à Gui d'Arezzo, quoiqu'il soit constant, par la lecture de ses ouvrages, qu'il a ignoré les unes et que les autres étaient connues avant lui. Mais ce qui ne peut lui être contesté, c'est le système à l'aide duquel ce moine ingénieux simplifia la notation. Avant lui, on employait, pour désigner les sept sons compris dans l'octave, les lettres A, B, C, D, E, F, G. En l'absence du maître, il n'existait aucun moyen d'étude pour les élèves, faute d'un instrument qui pût servir à régler les intonations. Le *monocorde* dont on a attribué l'invention à Gui d'Arezzo était connu depuis longtemps (1), mais il n'avait servi jusque là qu'à faire des recherches spéculatives sur les proportions de l'échelle des sons. Gui en fit un régulateur du chant, en faisant construire un monocorde d'une forme simple, sur lequel les lettres représentatives des sons étaient marquées ; un chevalet mobile se plaçait sur la lettre de la note que l'on cherchait et la corde pincée donnait l'intonation. A ce moyen, Gui joignit l'usage d'une certaine mnémonique des sons qui consistait à apprendre par cœur une mélodie connue, pour s'en servir comme d'un point de comparaison, en donnant pour nom aux notes de cette mélodie les syllabes placées sous chacune d'elles, afin de conserver ces mêmes sons à toutes les notes semblables. Dans la lettre à son ami Michel, il dit qu'il avait l'habitude de se servir, dans l'école qu'il dirigeait, du chant de l'hymne de saint Jean-Baptiste :

Ut queant laxis *Re*sonare fibris
*Mi*ra gestorum *Fa*muli tuorum,
*Sol*ve polluti *La*bii reatum,
Sancte Johannes.

Au commencement et à la fin de la leçon, Gui d'Arezzo faisait chanter à ses élèves cette strophe, dans laquelle l'intonation de la note, s'élevant d'un degré sur chacune des syllabes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, correspondait à une des lettres de l'échelle diatonique que nous avons citée. On a conclu de là qu'il avait voulu désigner par ces syllabes les notes de l'échelle, bien que dans aucun de ses traités il ne se soit servi de ces noms, ce qui tendrait à prouver, comme le pense M. Fétis, que Gui d'Arezzo n'aurait eu d'autre intention que de créer une méthode d'enseignement par analogie et ayant uniquement pour but de graver l'intonation des sons dans la mémoire de ses élèves. De là aussi l'opinion généralement admise qu'il fut l'inventeur de la *gamme* à laquelle il donna ce nom, à cause de la lettre grecque appelée *gamma* qu'il aurait ajoutée, dit-on, au-dessous de la note la plus grave de l'ancien système de saint Grégoire; mais Gui d'Arezzo nous apprend lui-même que cette adjonction avait eu lieu avant lui : *In primis ponatu* Γ *græcum a modernis adjunctum*, dit-il au deuxième chapitre de son traité intitulé *Micrologue*. Il paraît toutefois que les noms *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, furent bientôt adoptés pour indiquer les six notes de la gamme du plain-chant, car Jean Cotton, qui écrivait dans

(1) On trouve la description du *monocorde* dans le huitième chapitre des *Harmonies* de Ptolémée, dans le *Traité de Musique* de Boèce et dans d'autres écrits antérieurs à Gui d'Arezzo. Ce moine n'est donc pas plus l'inventeur de cet instrument qu'il ne l'est du *clavecin*, du *clavicorde* et d'autres instruments dont on lui a fait honneur; mais il est le premier qui enseigna à faire usage du monocorde pour apprendre la musique pratique.

la seconde moitié du onzième siècle, dit que de son temps ces noms, dont il rapporte l'origine à l'hymne de saint Jean-Baptiste, étaient déjà en usage en France, en Allemagne et en Angleterre.

La méthode de Gui d'Arezzo était simple et claire, en comparaison de celle qu'on suivait avant lui; elle était cependant très-incomplète, car elle n'offrait que les six syllabes *ut, re, mi, fa, sol, la*, pour solfier les sept notes de la gamme, Gui n'ayant pas donné de nom au son correspondant à la lettre B que nous désignons aujourd'hui par la syllabe *si*. L'absence de cette septième note, nécessaire pour arriver au complément de l'octave, et après laquelle seulement les tons et demi-tons se représentent dans un ordre régulier comme dans la formule grégorienne A, B, C, D, E, F, G, donna naissance à une méthode de *solmisation* hérissée de difficultés et digne des temps barbares. On ne trouva rien de mieux que de substituer à la division de l'échelle par tétracordes des Grecs, et à celle que saint Grégoire avait faite par octaves, conformément à la constitution des tons du chant d'église, une autre division, qui ne comprenait que six notes, et qui fut appelée *hexacorde*. L'échelle des sons alors employée dans la musique comprenait une étendue de deux octaves et une sixte, du *sol* grave de la voix de basse au *mi* supérieur de la voix de femme ou d'enfant; on la divisa en sept hexacordes, dont le premier commençait au *sol* grave, le second à l'*ut*, le troisième au *fa*, le quatrième au *sol* audessus de ce *fa*, le cinquième à l'*ut* de l'octave supérieure, le sixième au *fa* de la même octave, et le septième au *sol* aigu. Dans cette nouvelle division, la gamme, qui commençait par *ut*, ne contenait pas le septième son que nous appelons *si* : on lui donnait à cause de cela le nom d'*hexacorde naturel*; la gamme qui commençait par *fa* avait pour quatrième note le *si* bémol : on l'appelait *hexacorde bémol*; celle qui commençait par *sol* avait pour troisième note le *si* bécarre; on lui donnait le nom d'*hexacorde dur*. De là sont venues les expressions que l'on trouve souvent chez les anciens auteurs, *chanter par nature, par bémol, par bécarre*. Toutes les fois que la mélodie dépassait les limites d'un hexacorde, soit en haut, soit en bas, on était obligé de passer à un autre hexacorde; ces transitions, qui se rencontraient fréquemment dans le cours d'un même chant, et qui forçaient de changer à chaque instant le nom des notes selon l'ordre dans lequel elles se présentaient, étaient appelées *muances*. Pour aider à reconnaître les sons dans la solmisation, on avait imaginé de tracer une main gauche ouverte, sur les doigts de laquelle étaient représentés les sons de l'échelle générale; on avait établi des règles pour le passage d'une note à l'autre, et cette main, qu'on appelait *main harmonique*, était placée comme un indicateur universel dans toutes les écoles et dans tous les traités de musique élémentaire. On disait d'un musicien qui possédait toutes les règles des muances *qu'il savait bien sa main*. La chronique de Sigebert de Gembloars, terminée en 1112, et Angelbert d'Aimont, écrivain du treizième siècle, donnent la théorie de la solmisation par l'hexacorde et par les muances, dont la main harmonique est une conséquence, comme une invention de Gui d'Arezzo, bien que ce moine déclare dans ses ouvrages qu'il y a sept sons dans la musique de même qu'il y a sept jours dans la semaine, et qu'il faut sept lettres ou caractères pour représenter ces sons, preuve évidente qu'il reconnaissait les sept degrés de la gamme (1).

On a dit que pour la notation Gui d'Arezzo substitua des points aux lettres latines, et plaça ces points sur des lignes de différentes couleurs et entre les intervalles qui les séparent, afin de rendre sensible à l'œil les divers degrés de l'intonation. Les clefs d'*ut* et de *fa* déterminant la portée des voies dans l'étendue de l'échelle générale, lui sont aussi attribuées, de même que l'invention de l'harmonie et du contre-point, mais il est certain que les notes ou *neumes*, dont Gui recommande l'usage dans ses ouvrages, existaient avant lui. Réginon, abbé de Prum, qui écrivait en 885, a donné, à la suite de son exposition des huit tons du chant grégorien, les formules des neumes d'un grand nombre d'antiennes et de répons tirés en partie du chant de l'Église grecque, et Jean Cotton, que nous avons cité plus haut, avoue qu'il existait déjà avant Gui d'Arezzo une manière de noter les neumes par des lignes de convention dont on trouve l'explication dans le traité de musique d'Hermann, surnommé Contract. Dans son *Micrologue*, Gui d'Arezzo a traité de la *diaphonie*, sorte d'harmonie grossière, composée de successions de quartes et de quintes qui était alors en usage dans la musique d'église; de là est venu sans doute que l'on a considéré ce moine comme l'inventeur de l'harmonie et du contre-point; la diaphonie était cependant bien plus ancienne que Gui d'Arezzo; Isidore de Séville, écrivain de la fin du septième siècle, en parle dans ses sentences sur la musique, et Hucbald, moine de Saint-Amand au dixième siècle, en donne les règles dans son livre intitulé *Musica enchiriadis*. Quant à l'harmonie régulière, désignée communément sous le nom de contre-point, il n'en est pas question dans les ouvrages de Gui d'Arezzo, bien qu'elle fût connue à deux parties antérieurement à lui. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus grands détails sur le mérite des inventions de ce

(1) L'usage incommode des muances ne fut abandonné qu'au dix-septième siècle, époque à laquelle la septième note de la gamme reçut le nom de *si*. Brossard dit que ce nom lui fut donné par un musicien nommé Lemaire, qui vivait en 1666. — Diverses tentatives du même genre avaient déjà été faites, mais sans succès. Les Allemands sont les derniers qui aient continué à se servir des lettres de l'alphabet pour solfier.

main célèbre ; on peut voir à ce sujet la savante dissertation de Forkel dans son *Histoire de la Musique*, t. II, p. 339.

Quoi qu'il en soit des inventions attribuées à Gui d'Arezzo, les succès qu'il obtenait par sa méthode dans l'école qu'il avait fondée à l'abbaye de Pompose avaient répandu son nom dans toute l'Italie. Quelques-uns de ses confrères, possédés d'une basse jalousie, lui suscitèrent de cruelles tracasseries, et parvinrent à lui nuire dans l'esprit de son abbé. Les continuelles persécutions auxquelles il était en butte l'obligèrent de quitter son monastère et de chercher dans l'exil une retraite plus tranquille, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa lettre à Michel. Il se retira à Arezzo, dans un couvent de son ordre. Mais le bruit des merveilles qu'il opérait par son mode d'enseignement était parvenu aux oreilles du pape Jean XIX ; ce pontife, qui régna de 1024 à 1033, lui envoya un message pour l'inviter à se rendre à Rome. Ce ne fut qu'après trois invitations semblables que Gui d'Arezzo se décida à faire ce voyage. Il partit accompagné de Grimoald, son abbé, et de Pierre, doyen du chapitre d'Arezzo. Gui présenta lui-même au pape un antiphonaire qu'il avait noté d'après sa méthode ; le saint-père se mit à le parcourir ; et après quelques explications, il fut à même de faire l'application de la nouvelle méthode à un verset qu'il chanta de suite avec facilité. Saisi d'admiration, il voulut déterminer Gui d'Arezzo à se fixer à Rome ; mais la santé de celui-ci, dérangée par les chaleurs de l'été et les fièvres qui règnent à certaines époques dans cette ville, ne lui permit pas d'y rester. Gui avait retrouvé à Rome son ancien abbé du monastère de Pompose, qui se réconcilia avec lui, approuva ses travaux et lui exprima le regret d'avoir écouté ses ennemis ; il l'invita à retourner à son ancien couvent, lui représentant que pour un homme tel que lui la vie paisible d'un monastère était préférable aux honneurs de l'épiscopat auxquels il pouvait prétendre. Dans la lettre que Gui d'Arezzo écrivit ensuite à son ami Michel, on voit que son intention était de suivre cet avis ; mais on ignore s'il la réalisa. Ici se terminent les renseignements authentiques sur la vie de ce moine, dont les dernières années ne sont pas connues. Les annalistes de l'ordre des Camaldules ont dit que Gui d'Arezzo aurait été s'enfermer dans un monastère de Sainte-Croix d'Avellano, et serait mort en 1050, prieur de ce couvent ; des opinions contradictoires ont été soutenues par d'autres écrivains, mais tout cela se borne à de simples conjectures.

Dans sa collection des écrivains ecclésiastiques sur la musique, le savant Gerbert, prince abbé de Saint-Blaise, a réuni sous les titres suivants tous les ouvrages de Gui d'Arezzo qu'il a pu trouver : *Micrologus de Disciplina Artis Musicæ* ; ce traité, écrit vers 1030 et dédié à Théobald, évêque d'Arezzo, est le plus important des ouvrages du moine de Pompose. Dans beaucoup de manuscrits, particulièrement dans celui de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 7211, le *Micrologue* est divisé en vingt chapitres ; ce nombre a été diminué ou augmenté dans d'autres manuscrits ; mais le contenu en est le même, et ne diffère que par la division des chapitres. Guy d'Arezzo y traite de la nature des notes, de leur disposition sur le monocorde, de l'octave et pourquoi elle ne renferme que sept notes, de la division des quatre modes, qu'il sous-divise en huit, des tropes, de la composition du chant, de la diaphonie, et enfin de l'invention de la musique par le bruit des marteaux ; — *Versus de musicæ explanatione, suique nominis ordine*, suivi des *Regulæ Rhythmicæ in Antiphonarii sui prologum prolatæ ;* — *Aliæ Regulæ de ignoto Cantu, identidem in Antiphonarii sui prolatæ*. Ce traité est suivi de : *Epilogus de Modorum Formulis et cantuum qualitatibus ;* — *Epistola Guidonis Michaeli monacho, de ignoto Cantu diruta*. Le commencement de cette lettre avait déjà été publié par Baronius et Bernard Pez ; Gerbert a donné en entier ce document important, dans lequel Gui d'Arezzo a expliqué sa méthode ; — *Tractatus correctorius multorum errorum qui fiunt in cantu Gregoriano in multis locis :* ce traité a été publié d'après un manuscrit du quatorzième siècle ; — *Quomodo de arithmetica procedit musica :* mais Gerbert n'est pas certain que ce dernier ouvrage, dont la copie se trouve à la suite du *Micrologue*, dans un manuscrit du couvent de Saint-Emmeran, soit de Gui d'Arezzo. Les catalogues de plusieurs grandes bibliothèques indiquent sous des titres différents des ouvrages de *Guido* ou *Wido*, mais ce sont ou des extraits de ceux que nous venons de citer, ou des écrits faussement attribués à cet auteur. Les ouvrages qui lui appartiennent incontestablement sont le *Micrologue*, précédé de l'épître dédicatoire à l'évêque Théobald, l'*Antiphonaire* avec deux préfaces, l'une en vers l'autre en prose, la lettre au moine Michel, et un petit traité intitulé *De sex Motibus Vocum a se invicem*, dont Gerbert a supprimé le titre ainsi que la division. Dieudonné Denne-Baron.

Burney, *A general History of Music*. — Le P. Martini, *Storia della Musica*. — Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de Musica sacra*. — Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald et sur ses traités de musique, suivi de Recherches sur la notation et sur les instruments de musique*. — Le même auteur, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*. — Le P. Lambillotte, *Esthétique du Chant grégorien*.

*GUIDO DA COMO, sculpteur lombard du treizième siècle. Il sculpta en 1250, et non en 1199, comme le dit par erreur Vasari dans la vie d'Andrea Tafi, une chaire de marbre blanc, qui existe encore dans l'église de S.-Bartolommeo-in-Pantano de Pistoja. L'artiste y a représenté grossièrement en huit bas-reliefs le commencement

de la vie de Jésus-Christ avec cette inscription :

Sculptor laudatur qui doctus in arte probatur,
Guido de Como quem cunctis carmine promo.
Anno Domini (1) CCL. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

GUIDO DA SIENA ou **GUIDONE DA GHEZZO**, peintre de l'école siennoise, vivait de 1221 à 1230. Il fut le contemporain de Giunta Pisano; mais ce dernier était déjà connu en 1210, quand le plus ancien tableau de Guido, la *Madone*, ne date que de 1221. Cette madone fameuse dans l'histoire de l'art est placée à Sienne, dans la chapelle Malevolti de l'église Saint-Dominique; elle porte cette inscription :

Me Guido de senis diebus depinxit amœnis,
Quem Christus lenis nullis velit agere pœnis.
MCCXXI.

La célébrité de Guido était telle en 1230 qu'à cette époque il fut, comme Giunta, appelé à décorer l'église des Franciscains d'Assise; il y peignit des fresques qui, toutes défigurées qu'elles sont par les retouches les plus maladroites, n'en sont pas moins supérieures à celles de son prédécesseur. On voit que s'il ne put parvenir à secouer la manière des maîtres grecs, il s'efforça au moins de ne leur emprunter que ce qu'ils avaient de meilleur. Sa composition est souvent mieux entendue, et quelquefois ses figures ne manquent ni de grâce ni de noblesse. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — P. Angeli, *Storia del Duomo d'Assisi*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les Monuments*.

GUIDO GUERRA, capitaine italien du treizième siècle, était le chef de la branche des comtes Guidi attachée au parti guelfe et alliée aux Florentins. Plusieurs fois il commanda les troupes florentines, notamment en 1254. En 1260 il ne put s'opposer à une expédition dans l'État de Sienne, qui fut si fatale aux guelfes, et qui se termina par leur déroute à Monte Aperto, près de l'Arbia. Guido Guerra quitta alors Florence, et se retira dans ses châteaux du Cosentin, où il offrit asile aux débris de son parti. Charles d'Anjou étant entré dans le royaume de Naples, Guido Guerra alla le rejoindre avec quatre cents gentilshommes guelfes, à la tête desquels il prit part à la victoire de Grandella, en 1266. Dante place Guido Guerra dans l'Enfer, avec Jacques Rusticucci, en punition d'un vice honteux, quoiqu'il le cite en même temps comme un des plus grands hommes de l'Italie. J. V.

Sismondi, *Hist. des Répubi. italiennes*, tome III, p. 180. — Giovanni Villani, *Stor. Fiorent.*, livr. VI. — Leonardo Aretino, liv. II. — Dante, *Enfer*, ch. XVI, v. 41.

GUIDO NOVELLO, capitaine italien du treizième siècle, appartenait à la famille des Guidi. Il s'attacha au parti gibelin, contribua en 1260 à la victoire de l'Arbia, et entra à Florence; il y présida l'assemblée où l'on discuta si l'on raserait cette ville. Dévoué à Mainfroi, il gouverna la Toscane jusqu'à la mort de ce prince. En apprenant la perte de la bataille de Grandella, Guido Novello voulut faire sa paix avec les guelfes. Mais ceux-ci insurgèrent le peuple de Florence; Guido Novello abandonna cette ville le 11 novembre 1266, et se retira à Prato. Le lendemain il voulut rentrer dans Florence, mais il fut repoussé et dut chercher un refuge dans les montagnes. J. V.

Sismondi, *Hist. des Républ. italiennes*, tome III, p. 388. — Giov. Villani, *Stor. Florent.*, liv. VI.

* **GUIDO DELLE COLONNE** (en latin *de Columnis* ou *de Columna*), historien et poëte italien du treizième siècle. Peut-être appartenait-il à l'illustre famille romaine des Colonna; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Messine, où probablement il était né, et y exerça de hautes fonctions dans la magistrature : le titre de *Messanensis judex* qu'il se donne lui-même, et qui lui est conservé par tous les écrivains qui font mention de lui, entre autres par Dante, ne permet point de doute à cet égard. Ce fut aussi à Messine qu'il mourut, si nous en croyons une préface des savants académiciens de cette ville. Sa naissance est placée par Fazellus, auteur d'une histoire de la Sicile, sous le règne de l'empereur Frédéric II. Il composa son principal ouvrage sous le pontificat de Nicolas IV. La date de sa mort est inconnue. Guido se livra à l'étude avec autant de succès que d'ardeur, et acquit bientôt une grande réputation d'érudit. Le jésuite Oudin prétend même, d'accord en cela avec Vossius, qu'Édouard d'Angleterre, en traversant la Sicile au retour de la croisade, se prit pour le juge de Messine d'une admiration passionnée et l'emmena avec lui dans son pays; mais cette assertion, fondée sur le témoignage d'un moine anglais du quatorzième siècle, Jean Boston, a été victorieusement combattue par Tiraboschi. Nous croyons encore que Vossius s'est trompé quand il a attribué à Guido une Histoire d'Angleterre (*De Regibus et Rebus Anglorum*) et une Grande Chronique (*Chronicon magnum*) en vingt-six livres; et nous pensons que ces deux ouvrages, que nous n'avons rencontrés nulle part, ne sont autre chose que la fameuse *Histoire de Troie* dont nous parlerons plus bas. Peut-être le texte de cette romanesque compilation, tel que nous le possédons aujourd'hui, n'est-il pas complet; peut-être la rédaction primitive, comme une vieille traduction espagnole que nous avons lue, commençait-elle par un préambule remontant au déluge, et poursuivait-elle l'histoire des descendants d'Énée jusqu'à la fondation de l'empire breton par les Brutus des légendes. Ajoutons que dans certains manuscrits, et spécialement dans le n° 5697 de la Bibl. imp., l'*Historia Trojana* est immédiatement suivie de l'Histoire des Bretons par Geoffroy de Monmouth; et l'on comprendra comment le savant hollandais a pu être induit en erreur, soit qu'il ait attribué au jurisconsulte sicilien l'œuvre du prélat anglais, soit qu'il ait pris pour des ouvrages différents les diverses rédactions d'un même ouvrage.

En revanche, on ne peut douter que Guido delle Colonne n'ait composé quelques poésies en italien sur le modèle des *chansons* provençales, et Léon Allatius dans ses *Poeti antichi* (Naples, 1661, in-8°, page 421) nous a donné, d'après les manuscrits du Vatican, deux de ces petites pièces, dont l'une commence ainsi : *La mia gran pena e la gravosa affanno*, et la seconde : *Giojosamente canto*. Le juge de Messine se montre ici le fidèle disciple des troubadours, et traite comme eux, sans beaucoup d'originalité, les lieux communs de la métaphysique amoureuse : nous citerons pourtant quelques-uns de ses vers qui nous ont paru curieux à plus d'un titre, soit à cause de la bizarre idée qu'ils expriment, soit comme spécimen de la langue italienne de cette époque. « Votre visage, dit Guido à sa dame, est plus frais que les roses, *votre bouche embaumée exhale un plus doux parfum que ne fait cet anim l qu'on appelle la panthère* » :

Ben passa rose et fiori
La vostra fresca cera,
Lucente più que spera;
E la bocca aulitosa
Più rende aulente audore
Che non fa una fera
Ch' a nome la pantera.

Dante, dans son traité *De Vulgari Eloquentia*, lib. II, cap. 5, cite comme exemple d'une certaine disposition métrique une pièce qu'il attribue au juge de Messine, *Judex de Columpnis de Messina*, et dont il donne le premier vers :

Amor che lungiamente m' ai menato.

Enfin, dans le même ouvrage, il mentionne, sans en nommer l'auteur, une chanson que le Trissin croit être de Guido, et qui commence ainsi :

Ancor che l' aigua per lo foco lassi.

Mais le principal ouvrage de Guido delle Colonne, c'est son Histoire de la guerre de Troie, en latin; traduit ou imité dans presque toutes les langues de l'Europe, ce livre jouit au moyen âge d'une vogue immense. Il eut l'honneur de fournir à Boccace le sujet de son *Filostrato*, et par suite d'inspirer à Chaucer son poëme de *Troilus et Cresside*, et à Shakespeare son drame de *Troilus et Cressida*, sans parler des écrivains moins célèbres qui, comme Lydgate ou Caxton, puisèrent largement dans la vaste composition de notre auteur, et comme maître Jacques Milet, *la mirent* tout entière *par personnages*. L'*Historia Trojana* ou *Historia Destructionis Trojæ* (on trouve les deux titres) se compose de trente-cinq livres, et renferme tous les événements de la guerre de Troie, depuis l'expédition des Argonautes et la première destruction de cette ville par Hercule, jusqu'à la mort d'Ulysse, tué par son fils, Telegonus. Dans une sorte d'avant-propos, intitulé *Prologus*, Guido déclare suivre Dictys et Darès, de préférence à Homère, à Virgile, et à Ovide de Sulmone, dont il trouve les récits entachés de mensonge. Il ajoute que le traducteur de Darès le phrygien, Cornelius Nepos, dans son amour excessif de la brièveté, a écourté l'original et supprimé mal à propos (*indecenter*) bien des détails qui auraient pu intéresser les lecteurs : c'est pourquoi il croit devoir raconter de nouveau l'histoire de la chute de Troie, pour divertir ceux qui entendent *la grammaire*, c'est-à-dire la langue latine. Mais Darès et Dictys ne sont pas les seules sources où Guido ait puisé : Tiraboschi a émis à cet égard un soupçon (1) que nos études personnelles nous mettent en mesure de confirmer; le juge de Messine doit beaucoup à un poëte anglo-normand, Benoît de Sainte-More, auteur d'un roman de Troie, dont nos bibliothèques possèdent de nombreux manuscrits, et qui florissait vers le milieu du douzième siècle. Guido suit pas à pas notre trouvère; il commence au même endroit et s'arrête au même point; enfin, il reproduit jusqu'à ses erreurs. Ainsi Benoît donne le nom de Peleus à Pélias, oncle de Jason; Colomna commet la même méprise. A la fin du roman français, Diomède se fait l'auxiliaire d'*Enéas*, demeuré à Troie et inquiété par ses voisins; le même fait se trouve raconté dans *l'Historia Trojana*, tandis que Dictys conduit tout simplement le fils de Tydée au secours du roi d'Étolie *Œneus*. En voyant notre auteur se laisser ainsi tromper par le poëte anglo-normand, on serait tenté de croire qu'il s'est borné à le traduire, sans remonter aux deux écrivains qu'il prétend avoir consultés. Cependant Guido connaissait parfaitement Darès et Dictys. Il indique avec une grande exactitude à la fin de son ouvrage les points sur lesquels le prétendu compagnon d'Idoménée et le pseudo-Phrygien ne sont pas d'accord : il signale entre eux des différences que Benoît de Sainte-More n'avait point constatées. Le juge de Messine était d'ailleurs beaucoup plus savant que le trouvère : il cite souvent des écrivains de l'antiquité qu'il paraît avoir lus; il étale çà et là son érudition et interrompt sa narration, soit pour raconter l'histoire de l'idolâtrie, soit pour entrer dans quelque digression géographique ou donner une étymologie. Ainsi, après avoir nommé Delos, il ajoute : « *Delos* dicit quasi manifestatio, nam *delon* grece manifestum dicitur. » Il est vrai que, trompé par la ressemblance des mots, il confond Delos avec Delphes, et pense que le second de ces deux noms, qui pour lui désigne une même *île*, doit son origine à une erreur d'écriture « *vitio scriptoris* ». Il savait le grec, comme on vient de le voir, ou du moins il savait du grec; et cela ne doit point nous surprendre, puisque cette langue était restée longtemps l'idiome national de la Sicile. Il serait possible aussi qu'il ait eu entre les mains le texte grec de Dictys et de Darès : Mongitore a vu dans la bibliothèque des

(1) In alcune edizione e in alcuni esemplari, quest' opera ci si dà, come una traduzione dal greco, di que due storici, fatta dal nostro Guido, *benchè pur egli altre cose vi aggiugnesse prese da altri scrittori*.

Frères Prêcheurs à Padoue un manuscrit de l'histoire de Troie ainsi intitulé : *Clarissimi Guidonis de Columnis Translatio Ditis Cretensis e græco in latinum de Historia Trojana.* Dans une espèce d'épilogue qui termine l'ouvrage, Guido nous donne quelques renseignements précieux sur les circonstances dans lesquelles il l'a composé : il l'avait commencé à l'instigation de l'archevêque de Salerne, Matthieu della Porta (1263-1272). Ce prélat étant mort, il suspendit son travail ; le regret de voir cette mémorable histoire défigurée par d'illustres écrivains comme Homère, Virgile, etc., le lui fit reprendre ; et pour être sûr de le mener à bonne fin, il s'interdit toutes les digressions et les ornements qui auraient pu retarder l'accomplissement de sa tâche. Et en effet, par la grâce du Saint-Esprit, *Spiritus sancti gracia ministrante*, il termina son livre en trois mois, du 15 septembre au 25 novembre de l'année 1287.

L'*Historia Trojana* nous a été conservée par un grand nombre de manuscrits : l'un des plus beaux et des plus anciens est assurément celui que nous avons trouvé à la Biblioth. imp. sous le n° 5694 : il porte le nom du copiste et la date de sa transcription : « Finitum est hoc opus per manus Theoderici de Virginum Castello, anno Domini millesimo tricentesimo trigesimo quarto. » Cette histoire a été imprimée plusieurs fois, à Cologne, en 1476, in-fol.; à Strasbourg, en 1488, également in-fol. Elle a été traduite en italien par Bellebuoni, en 1333 ; cette traduction est conservée, manuscrite, à Florence, dans la biblioth. Ricardi. Une autre version italienne, attribuée à Philippe Cetti, a été imprimée à Venise, en 1481, in-fol. La bibliothèque de l'Arsenal possède, sous le n° 253, une traduction française du livre de *maistre Guy de Corompres* qui paraît avoir été écrite au commencement du quinzième siècle. Nous avons parlé plus haut de la version anglaise de Caxton, qui a été souvent réimprimée ; nous connaissons aussi une traduction hollandaise faite en 1479 par Gheraert Leeu, à Goude, in-fol., et une espagnole par Nuñez Delgado, imprimée à Séville, en 1545, également in-fol.

Léon Allatius, à la page 500 de ses *Poeti antichi*, cite deux chansons d'un *Odo delle Colonne* de Messine, que Crescimbeni donne pour un frère et Tiraboschi pour un fils ou un neveu de Guido.

Alexandre Pey.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, tom. I, p. 265. — Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ ætatis*, liv. II. — Vossius, *De Historicis latinis*, II.— Tiraboschi, *Histoire de la Littérature italienne.* — Crescimbeni, *Comment. Poet. vulg.*, I. — *Documents inédits.*

* **GUIDO** *de Bologne*, peintre de l'école bolonaise, vivait à la fin du quinzième siècle. Élève d'Ercole Grandi de Ferrare, il peignit en 1491, sous le portique de Saint-Pierre de Bologne, un *Christ sur la croix avec les Marie, les larrons et plusieurs autres figures*, fresque qui, au dire de Vasari, ne manquait pas de mérite. Malheureusement Guido n'avait commencé le dessin qu'à dix-huit ans, et pour gagner le temps perdu il se livra à un travail si opiniâtre, se soumit à tant de privations, qu'il mourut à l'âge de trente-huit ans. S'il eût vécu, nul doute qu'il n'eût surpassé son maître. E. B—n.

Vasari, *Vite.* — Malvasia, *Pitture di Bologna.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

GUIDO UBALDI (Le marquis), mathématicien italien, né à Urbin, vers 1540, mort au château de Monte-Baroccio, vers 1601. Il appartenait à la maison del Monte, qui possédait alors de grands biens en Italie. Son goût pour les sciences exactes se développa de bonne heure, et il y fit de grands progrès, sous la direction de Frédéric Commandin. Exempt d'ambition, Guido Ubaldi passa paisiblement sa vie, livré à l'étude, dans son château de Monte-Barroccio. On a de lui : *Planispheriorum universalium Theoria;* Cologne, 1560, 1581, in-8°; Pise, 1579, in-4°; — *Mecanicorum Libri VI;* 1577. « Cet ouvrage, dit Montucla, contient sur plusieurs points une doctrine judicieuse et solide. Ubaldi y fait usage de la méthode employée, au rapport de Pappus, par les mécaniciens anciens, savoir, de réduire toutes les machines au levier, et il l'applique heureusement à quelques puissances mécaniques, entre autres aux poulies, dont il examine avec soin la plupart des combinaisons. Ce livre du reste n'est pas entièrement exempt d'erreurs » ; — *De ecclesiastici Calendarii Restitutione;* Pise, 1580, in-4°; — *Perspectivæ Libri VI;* Pise, 1600, in-fol. « Il est le premier, dit Montucla, qui ait entrevu la généralité des principes de la perspective. Dans ce traité, il établit ce principe extrêmement fécond, savoir que toutes les lignes parallèles entre elles et à l'horizon, quoiqu'inclinées au plan du tableau, convergent toujours vers un point de la ligne horizontale, et que ce point est celui où cette ligne est rencontrée par celle qui est tirée de l'œil parallèlement à ces premières ; » — *Problematum astronomicorum Libri VII;* Venise, 1609, in-fol.; — *De Cochlea;* 1615, ouvrage posthume, publié par son fils, et qui traite de la vis d'Archimède; — *In Archimedem De Æquiponderantibus Paraphrasis.* L. L—t.

Bernard Baldi, *Chronica Mathem.* — Montucla, *Hist. des Mathém.*, tome 1er, p. 691, 709.

GUIDO GUIDUCCIO. *Voyez* Guiduccio.

GUIDO DI GHEZZO. *Voy.* Guido da Siena.

GUIDOBONO (*Bartolommeo*), dit *le Prêtre de Savone*, prêtre et peintre italien, né à Savone, en 1654, mort en 1709. Il travailla d'abord pour la cour de Savoie avec son père, peintre de faïences d'un talent médiocre. Quelques heureux essais qu'il fit de la peinture à l'huile l'encouragèrent à persévérer dans cette voie. Il alla à Parme et à Venise se former par l'étude du Corrége et du Titien. Il copia aussi des tableaux du Castiglione avec une telle perfection que l'on distingue difficilement les copies des originaux. De retour en Piémont, il obtint à Savone, à Turin et à Gênes de nombreuses

commandes, qu'il exécuta avec succès et qui lui valurent une brillante réputation. Ses figures sont loin d'être irréprochables, mais il savait embellir ses compositions de charmants accessoires, de fleurs, de fruits et d'animaux, qui faisaient oublier ce que les personnages pouvaient avoir de défectueux. Il joignait une grande suavité de pinceau à une entente parfaite du clair-obscur, ainsi que l'attestent l'*Ivresse de Loth* et plusieurs autres tableaux sacrés et profanes conservés à Gênes dans le palais Brignole-Sale, aussi bien que ses fresques au chœur de l'église de La Trinité. Un bien triste événement termina la carrière de cet artiste : pendant le mémorable hiver de 1709, il glissa dans son escalier; n'ayant pu se relever ni appeler du secours, il mourut de froid. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Genovesi.* — Soprani, *id.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*

GUIDOBONO (*Domenico*), peintre de l'école génoise, frère et élève du précédent, né à Savone, en 1670, mort en 1746. Il peignit dans la cathédrale de Turin une *Gloire d'anges*, qui rappelle la manière du Guide, tant est grande la délicatesse et la grâce de son pinceau. S'il eût persévéré dans cette voie, il eût certainement fini par être supérieur à son frère; mais il a laissé à Gênes et dans d'autres villes du Piémont, parmi quelques ouvrages dignes de louange, une foule de peintures au dessous du médiocre. E. B—N.

Ratti, *Vite de' pittori genovesi.* — Soprani, *id.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

GUIDON. *Voy.* CHAULIAC.

GUIDONIS (*Bernard*), célèbre dominicain et prélat français, naquit aux environs de Limoges, près La Roche-L'Abeille, en 1260, et mourut le 30 décembre 1331. Il entra au couvent des Dominicains de Limoges, le 16 septembre 1279. Là il connut Pierre de Saint-Astier, qui, après avoir vieilli dans l'épiscopat, avait pris le froc de Saint-Dominique. Les premiers emplois qu'il eut dans son ordre furent ceux de professeur et de prieur. En 1293 il enseignait la théologie au couvent d'Alby, et lorsque l'évêque de cette ville, suivi des prêtres et des moines, fut poser la première pierre de l'église des frères Prêcheurs, Bernard Guidonis l'assista dans cette cérémonie, en qualité de diacre. Nommé prieur de cette communauté (1294), il en remplit les fonctions jusqu'en 1297, et y reçut Nicolas Bocasini, qui fut plus tard pape, sous le nom de Benoît XI. Il l'accompagna ensuite jusqu'à Narbonne. De retour à Carcassonne, il y trouva le célèbre Bernard Deliciosi, dont les discours soulevaient le peuple contre les Dominicains et les ministres du pape. Nommé au prieuré de Castres, en 1301, il ne le quitta qu'en 1305, pour passer à celui de Limoges. Le 21 avril 1306 Clément V, étant venu dans cette ville, mit pied à terre au couvent des frères Prêcheurs; Guidonis le complimenta, et tous les Dominicains obtinrent les indulgences qu'ils demandèrent. Peu de temps après, le pape l'ayant chargé de fonctions inquisitoriales contre les Albigeois, Guidonis se rendit à Toulouse (1307), et y exerça pendant dix ans son triste ministère. Ce fut dans cette ville qu'il composa son *Sanctoral, ou miroir des saints.* Élu en 1317 procureur général de son ordre à la cour de Rome, il fut chargé par le pape Jean XXII de plusieurs négociations. L'Italie était alors troublée non-seulement par Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, tous deux prétendants à l'Empire, mais encore par les vieilles factions des guelfes et des gibelins. Il reçut plein pouvoir de casser tous les traités faits au préjudice du bien public et contraires à l'honneur de la religion. Une trêve de six mois fut accordée, et le pape menaça de l'anathème quiconque oserait la violer. Guidonis fut encore chargé d'une mission de Jean XXII, ayant pour but de conclure un traité de paix entre la France et la Flandre. Jean XXII, pour le récompenser des services qu'il en avait reçus, le nomma évêque de Tuy en Galice (1323), et l'année suivante il l'appela à l'évêché de Lodève (bas Languedoc).

Guidonis avait passé quarante-quatre ans comme dominicain prédicateur et inquisiteur de la foi, puis huit comme évêque, lorsqu'il mourut : une indulgence plénière de ses péchés lui fut envoyée par le pape. Son corps, ainsi qu'il l'avait demandé, fut transféré de Lodève à Limoges, au couvent des frères Prêcheurs (1). Plusieurs ouvrages de Guidonis ont été publiés dans les œuvres de Baluze, du P. Labbe, de François Bosquet, de Surius, de Castel, de Martène, de Bollandus. Les autres sont restés manuscrits; ils se trouvaient avant la révolution dans la bibliothèque des frères Prêcheurs à Toulouse et dans plusieurs autres bibliothèques de France. Quelques-uns avaient passé de la bibliothèque de Colbert dans celle du roi. Voici les principaux : *Traités théologiques touchant les articles de foi;* — *Traité de la Pauvreté de Jésus-Christ*, *contre les Fratricelles;* — *Pratique de l'office d'Inquisiteur;* — Deux volumes de *Sermons;* — *Le Miroir des Saints;* — *La vie de saint Fulcran* et celle *de saint Thomas d'Aquin;* — une *Chronique des souverains Pontifes depuis Jésus-Christ jusqu'en* 1331; — une *Description des Gaules et l'Origine de la Monarchie française;* — La *Généalogie des Comtes de Toulouse;* — un Livre de la *Fondation de l'ordre de Grandmont;* — un *Traité chronologique des Conciles généraux;* — les *Vies de Clément V et de Jean XXII.*

(1) On lisait cette inscription sur son tombeau : *Sub hoc humili loco jacet frater Bernardus Guidonis, ordinis fratrum Prædicatorum, post nonnullas per Italiam, Galliam et Flandriam legationes apostolicas, primum Tudensis in Galæcia, deinde Lodovensis episcopus in Gallia Narbonnensi, qui animam cælo reddidit anno salutis M. CCCXXXI, die XXX decembris. Requiescat in pace.* Amen.

Baillet a dit de cet auteur : « Il avait plus d'érudition et de jugement que le commun des savants de son temps; et l'on prétend qu'il s'est montré plus exact et plus sévère sur les fables et les faits incertains que ceux qui l'avaient devancé. Il s'est attaché principalement à recueillir les actes anciens, mais au lieu de les donner en entier, il semble avoir voulu abréger ceux qui étaient longs et retrancher ce qui lui paraissait suspect et superflu. »

Martial AUDOIN (de Limoges).

Gallia Christiana, t. I et VI. — Échard, t. I, p. 576 et suiv. — Bernard Guidonis, *In Hist. Conv. Lemov. ord. Præd.*, *ap. Baluz.*, t. I, *Pap. Aven.* — Odoric, *ad an.* 1313, 1317 et 1318. — Sponde, *Ad an.* 1330. — Bzovius, *ad an.* 1317. — Baillet, *Discours sur la Vie des Saints*, t. I, in-fol. — *Histoire générale du Languedoc*, t. IV, p. 155. — Le R. P. Touron, *Hist. des Hom. illust. de l'Ord. de Saint-Domin.*, t. II.

GUIDOTTI-BORGHÈSE (*Paolo*), peintre, sculpteur, architecte italien, né à Lucques, en 1569, mort à Rome, en 1629. Dès son enfance il fut envoyé à Rome, où il apprit le dessin et la peinture, sous divers maîtres. Sixte V avait conçu pour lui une grande estime, et l'employa, quoique bien jeune encore, dans presque tous les édifices élevés sous son règne. Malheureusement entraîné aux études les plus opposées par une imagination ardente, Guidotti ne sut en poursuivre aucune avec une assiduité suffisante; et dans aucun art, dans aucune science il ne put arriver à la perfection. Ses peintures sont en général assez médiocres de couleur et de dessin. Telles sont les fresques à la bibliothèque du Vatican, à la Scala Santa, et à Saint-Jérôme des Esclavons, où il a peint à la voûte d'une chapelle *Le Père éternel dans une gloire*, et sur les murailles plusieurs traits de la vie de saint Jérôme. A Reggio de Modène, on voit de lui au fond du chœur de l'église *Saint Jean* une *Résurrection de Jésus-Christ*, également à fresque, et dans la cathédrale de Pise un grand tableau représentant les *Noces de Cana*.

Guidotti s'adonna aussi à la sculpture, et un groupe de six figures qu'il exécuta pour le cardinal Scipion Borghèse lui valut la faveur de Paul V, qui lui permit d'ajouter à son nom celui de Borghèse, le nomma chevalier du Christ et conservateur du Capitole. Dans ce poste éminent, Guidotti sut se concilier tous les suffrages, et c'est sur ses instances que fut rendu le décret qui rappelait l'Académie de Saint-Luc à la stricte observation de ses statuts. Comme architecte, il donna des dessins de décorations pour plusieurs canonisations et autres solennités. Il commença un poëme épique intitulé : *Gerusalemme distrutta*, étudia la musique, la jurisprudence, les mathématiques, l'astrologie, l'anatomie, etc. Enfin il lui prit même la fantaisie de voler; il se fabriqua des ailes, avec lesquelles il se lança du haut d'un édifice de Lucques; il se soutint quelques instants, puis tombant sur une maison, il enfonça le toit et se cassa une cuisse, accident qui abrégea sa carrière. E. B—N

Baglione, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti dal 1578 al 1642.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Morrona, *Pisa.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.*

* **GUIDOTTI** *de Boulogne*, littérateur italien, vivait au commencement du quinzième siècle. Il enseigna la grammaire dans sa ville natale, et entra dans l'ordre des Dominicains. Un de ses ouvrages, *Fiore de Rettorica*, publié vers 1490, sans lieu ni date, a paru digne d'être remis en lumière et a été réimprimé à Venise en 1821. On conjecture que c'est également à Guidotti qu'il faut attribuer une traduction de la *Rhétorique* de Cicéron dont on connaît trois éditions anciennes, sans lieu ni date (entre 1478 et 1490), in-4°. Cette version porte le nom de *Galeoto da Bologna, eximio maestro*. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII, p. 845. — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. IV, p. 897.

GUID'UBALDO. *Voy.* GUIDO UBALDI.

* **GUIDUCCIO** (*Guido*), l'un des plus anciens peintres de l'école romaine. De 1110 à 1120 il travaillait à Rome avec Pietro di Lino, et son nom se voit encore sur une peinture de la tribune de l'église des Quattro-Santi-Coronati. E. B—N.

Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

GUIENNE (*Éléonore* DE). *Voy.* ÉLÉONORE de Guienne.

GUIENNE (*N....* DE). *Voy.* GUYENNE.

* **GUIFFART** (*Pierre*), naturaliste français du dix-septième siècle. Né dans la religion protestante, il se convertit au catholicisme, et devint doyen en charge du collége de Rouen. Il a laissé entre autres écrits : *Discours du vide sur les expériences de Pascal et le traité de Pierius*; Rouen, 1647, in-8°; — *Motifs de ma conversion à la religion catholique.* Partisan zélé des opinions de Pecquet, il avait écrit un livre pour défendre les ouvrages de ce dernier. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist., crit. et bibliogr.*

GUIGNARD (*Jean*), nommé quelquefois *Briquarel*, jésuite français, condamné au dernier supplice sous Henri IV, comme coupable du crime de lèse-majesté, né à Chartres, exécuté à Paris, le 7 janvier 1595. Il était à l'époque de la Ligue régent et bibliothécaire du collége de Clermont à Paris. Après l'attentat de Jean Châtel sur la personne de Henri IV, les jésuites furent impliqués dans son procès, parce qu'il avait étudié chez eux et qu'il déclarait leur avoir entendu dire « que c'était une action méritoire devant Dieu que de tuer un roi hérétique ». On fit chez les jésuites une visite sévère, et l'on trouva dans les papiers du père Guignard des écrits injurieux contre le dernier roi et le roi régnant, qu'il donnait pour thèmes à ses élèves, s'il faut en croire le *Journal* de L'Étoile. Un de ces écrits portait : « Ni Henri III, ni Henri IV, ni la royne Élisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe ne sont de véritables rois. Henri III est un Sardanapale, le

Bearnois un renard, Élizabeth une louve, le roi de Suède un griffon, l'électeur de Saxe un porc.... Jacques Clement a fait un acte héroïque, inspiré par le Saint-Esprit... Si on peut guerroyer le Béarnois qu'on le guerroye; si on ne peut le guerroyer, qu'on le fasse mourir. » Guignard fut arrêté. Interrogé sur ces écrits, il ne les désavoua pas, mais il soutint qu'ils avaient été composés avant la conversion du roi et la réduction de Paris, et que par conséquent il était couvert par le pardon général que le roi avait accordé. Il prétendait que depuis la conversion du roi il avait été d'avis qu'on devait lui obéir et prier Dieu pour lui, ajoutant que personnellement il ne l'avait jamais oublié au *memento* de la messe. On lui répondit qu'il avait au moins contrevenu aux ordonnances qui défendaient de conserver des écrits injurieux au roi et prescrivaient de les détruire. Le procès de Guignard fut vite instruit, et le 7 janvier 1595 un arrêt de la cour du parlement le déclara « atteint et convaincu du crime de lèse-majesté », et pour réparation d'icelui le condamna « à faire amende honorable, nu, en chemise, la corde au cou, devant la principale porte de l'église de Paris, tenant de sa main une torche ardente; de là être conduit en place de grève pour y être pendu, et son corps réduit en cendres. « L'arrêt fut exécuté le même soir. Lorsqu'on lut à Guignard la formule pour l'amende honorable, où il était dit qu'il demandait pardon à Dieu, au roi et à la justice, il répondit qu'il demandait pardon à Dieu, mais que pour le roi, ne l'ayant point offensé, il n'avait point de pardon à lui demander. Sur la place de Grève il protesta encore de son innocence, pria à haute voix pour le roi, parla au peuple en faveur des jésuites, le conjurant de ne pas croire aux rapports mensongers de leurs ennemis, et subit son supplice avec résignation. Le lendemain, les jésuites, bannis à perpétuité par l'arrêt prononcé contre Jean Châtel, sortirent de Paris. Rien ne prouvait certainement une participation réelle des Jésuites au crime de Châtel; tout au plus aurait-on pu les accuser de complicité morale. On sacrifia le Père Guignard pour faire un exemple et pour intimider les fanatiques. Ravaillac prouva bientôt qu'on n'y avait pas réussi. Depuis, quelques jésuites, le père Jouvency par exemple, dans l'histoire de son ordre, ont mis Guignard au rang des martyrs. L. L—T.

Sully, *OEconomies royales*. — L'Étoile, *Journal de Henri III*. — De Thou, *Hist*, liv. CXI. — Sismondi, *Hist. des Français*. tom. XXI, p. 332.

GUIGNES (*Joseph* DE), orientaliste français, né à Pontoise, le 19 octobre 1721, mort à Paris, le 22 mars 1800. A l'âge de quinze ans, il étudia sous Fourmont (*voy.* ce nom) les langues orientales. Le chinois (1) surtout eut pour lui le plus grand attrait. A la mort de son maître, il fut, à peine âgé de vingt ans, nommé à sa place de secrétaire-interprète pour les langues orientales. En 1752 la Société royale de Londres le reçut parmi ses membres, et en 1754 l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris l'accueillit dans son sein. Deux ans plus tard il sut justifier le choix dont il avait été l'objet en publiant son *Histoire générale des Huns*, qui lui valut surtout la réputation qu'il a conservée jusqu'à nos jours. En 1757 la chaire de syriaque du Collége royal de France vint à vaquer, par la mort de Jault : Joseph de Guignes fut nommé pour lui succéder. Enfin, il remplit successivement les fonctions de censeur royal, de garde des antiques du Louvre, de membre du comité de publication des *Notices et extraits des Manuscrits* et de celui du *Journal des Savants*. — Son *Histoire générale des Huns, Turcs, Mogols et autres Tartares occidentaux avant et depuis Jésus-Christ et jusqu'à présent*, Paris, 1756-1758 (4 tomes en 5 vol. in-4°) (1), rédigé en grande partie d'après les ouvrages des Orientaux, est un travail extrêmement remarquable et de la plus haute importance pour l'étude des révolutions successives des peuples européens et asiatiques : il est accompagné de tables chronologiques, qui facilitent considérablement les recherches, et permettent d'atteindre presque toujours (2) une assez grande exactitude sous le rapport des dates. Les innombrables recherches et les veilles que nécessitait la rédaction de cette histoire firent languir Joseph de Guignes dans un épuisement à la suite duquel il eût sans doute succombé sans les soins assidus dont il fut l'objet de la part de son épouse, née Hochereau de Gassonville, à laquelle il fut tout à la fois redevable de la santé et du bonheur de sa vie. Les principaux ouvrages de Joseph de Guignes qu'il nous reste à citer sont : *Abrégé de la Vie d'Étienne Fourmont, avec la notice de ses ouvrages*; Paris, 1747, in-4°; — *Mémoire historique sur l'origine des Huns et des Turcs*; Paris, 1748, in-12, publié en quelque sorte comme annonce de son *Histoire des Huns*; — *Principes de composition typographique*,

(1) M. Jourdain, auteur de l'article *Jos. de Guignes* dans la *Biographie universelle* (Michaud), a pensé, mais bien gratuitement, que ce savant, guidé « par *le célèbre* Fourmont, acquit *en peu de temps une grande connaissance* de la langue chinoise et *des divers idiomes de l'Orient* ». (DE R.)

(1) Une addition à cet ouvrage fut publiée en Russie dans le courant de 1824, sous le titre suivant : *Supplément à l'Histoire générale des Huns, des Turcs et des Mogols*, contenant un abrégé de l'Histoire de la domination des Uzbeks dans la grande Bukharie, depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à l'an 1709 (par Mouhammad-Youssouf el Mounschi, fils de Khodja-Bega); et une continuation de l'Histoire de Kharizm, depuis la mort d'Aboul-Ghazi-Kan, jusqu'à la même époque, par Jos. Senkowski; Saint-Pétersbourg, de l'impr. acad., 1824, in-4° (de 132 p. et 24 p. de texte persan). (DE R.)

(2) Je dis presque toujours, parce que les simples fautes d'impression suffisent pour corrompre l'exactitude première d'un travail de chronologie.. Ainsi de Guignes commence soixante années trop tôt le cycle chinois, de telle sorte qu'il y a une erreur de soixante années de trop chaque fois qu'on emploie sa table de chronologie chinoise cyclique. (DE R.)

pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'Imprimerie royale; Paris, 1790, in-4°; — *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*; Paris, 1759-1760, in-12 : ce travail est basé sur des raisonnements et des faits aujourd'hui inadmissibles. Deshauterayes, autre élève de Fourmont, publia sur ce sujet : *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes qui a pour titre: Mémoire dans lequel, etc., proposés à Messieurs de l'Académie des Belles-Lettres*; 1759, in-12. Cette critique combattait de point en point les faits et les hypothèses présentés par M. de Guignes. Celui-ci crut devoir y répondre; mais les raisons qu'il allégua pour sa défense ne contribuèrent qu'à prouver le peu de solidité de ses arguments dans cette voie trompeuse où s'étaient déjà engagés plusieurs savants, et entre autres Huet, qui s'efforçait de déduire de grandes conséquences de divers rapports plus ou moins réels entre les hiéroglyphes des anciens Égyptiens et les caractères idéographiques de la Chine. De Guignes père est également l'éditeur de l'*Éloge de Moukden* du P. Amyot (1770) et de la traduction du *Chou-King*, un des livres sacrés des Chinois, rédigée par le même missionnaire apostolique. Enfin, Joseph de Guignes publia successivement un grand nombre d'articles et de notices dans le *Journal des Savants*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* et dans les *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. Il a laissé plusieurs manuscrits, dont on trouve un catalogue détaillé dans le tome premier du *Voyage à Canton*, publié par son fils. A sa haute réputation d'homme de lettres Joseph de Guignes joignit celle d'homme vertueux. La révolution, qui lui ravit presque toute sa fortune et ne lui laissa pour vivre que le plus strict nécessaire, ne l'empêcha pas de poursuivre ses beaux travaux et de supporter noblement les privations qu'il dut s'imposer vers la fin de sa noble et laborieuse existence.

L. DE ROSNY.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XLVIII. — Quérard, *La France littéraire*. — *Docum. partic.*

GUIGNES (*Chr.-Louis-Joseph* DE), orientaliste français, né à Paris, le 25 août 1759, mort à Paris, le 9 mars 1845. Il était fils du précédent, de qui il reçut les premières leçons de langues orientales, et notamment de chinois, dont il voulait faire sa spécialité. En 1784 il fut nommé résident de France en Chine et consul à Canton; avant son départ, l'Académie des Sciences et celle des Inscriptions et Belles-Lettres lui accordèrent l'une et l'autre le titre de correspondant. Dans les années 1794 et 1795, il accompagna l'ambassade hollandaise envoyée à Péking, auprès de l'empereur de la Chine, et eut occasion de rendre quelques services importants à cette ambassade. Enfin, après avoir habité dix-sept années la Chine, il retourna en Europe. Louis de Guignes avait débuté dans la carrière littéraire par deux articles qui furent insérés dans le tome X (1785) du Recueil des mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie des Sciences : le premier *Sur le planisphère céleste chinois*, le second sur *Les comètes connues et observées par les Chinois*. Quelque temps après il publia, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, des *Observations sur l'ouvrage manuscrit d'un historien arabe nommé Masoudi, concernant l'histoire de Chine* (t. XLV, 1793). Ses *Observations sur le Voyage de Barrow à la Chine*, en 1794 (Paris, 1809, in-8°), furent aussi accueillies favorablement du public. En 1808 les presses de l'Imprimerie impériale mirent au jour ses *Voyages à Péking, Manille et l'Ile de France, faits dans l'intervalle des années* 1784 *à* 1801 (3 vol. in-4° et atlas in-fol. de 6 cartes et 59 planches). Enfin, cinq ans plus tard parut une édition du Vocabulaire Chinois-Latin du P. Basile de Glemona, que l'éditeur crut devoir intituler : *Dictionnaire Chinois-Français et Latin, publié d'après l'ordre de S. M. l'empereur et roi Napoléon le Grand*, par M. de Guignes, résident de France à la Chine, attaché au ministère des relations extérieures, etc.; Paris, de l'Imprimerie impériale, 1813, in-fol. Comme c'est à cet ouvrage, qualifié, par un bibliographe juge peu compétent en ces matières, d'*immense, le plus complet de ce genre qui existe en Europe*, que de Guignes fils doit en grande partie sa réputation de sinologue, nous nous y arrêterons un instant, afin de rendre justice à qui de droit, et afin d'éclairer la religion de ceux qui s'intéressent à l'étude du chinois.

Au nombre des importants projets littéraires conçus sous le grand règne de Louis XIV se trouvait la publication d'un dictionnaire de la langue chinoise. Malheureusement les circonstances ne permirent pas de réaliser tout d'abord cet utile dessein; et l'entreprise paraissait abandonnée, lorsqu'en 1801 on se décida de nouveau à en ordonner la rédaction. On fit venir à cet effet un étranger de Londres (voy. *Hager*), qui après avoir résidé quatre années consécutives à Paris se retira sans avoir fait avancer le travail dont il avait été chargé. Sept ans après, c'est-à-dire en 1808, on proposa au ministre de l'intérieur de choisir M. Antonio Montucci, de Sienne, pour composer le dictionnaire chinois en question. Au moment où cette présentation allait être agréée, on se figura que l'honneur national recevrait quelque atteinte si un pareil ouvrage n'était pas rédigé par un Français. En conséquence, on fit de nouvelles recherches pour trouver un sinologue capable de satisfaire les vues du gouvernement. On eut l'idée de s'adresser à de Guignes fils; et, par un décret du 22 octobre 1808, ce savant reçut l'ordre de rédiger un dictionnaire chinois-français-latin, et d'en suivre l'impression, qui serait faite avec les gros caractères chi-

nois gravés sur bois dès 1742 en un assez grand nombre d'exemplaires sous la direction d'Étienne Fourmont (*voy.* ce nom). Afin d'éviter des longueurs justement regrettables et pour assurer à la publication projetée une exactitude très-grande on résolut de donner à de Guignes fils pour base de son travail un exemplaire manuscrit du Vocabulaire Chinois-Latin du père Basile de Glemona, religieux de l'ordre des Mineurs de l'étroite observance et missionnaire apostolique en Chine, lequel exemplaire provenait de la riche bibliothèque du Vatican. Ce vocabulaire chinois du P. Basile, connu sous le nom de *Hán-tsé-sī-yĭh*, c'est-à-dire « interprétation occidentale (européenne) des caractères chinois », était considéré comme le meilleur des lexiques chinois composés par les missionnaires, tant par l'heureux choix des signes qui y sont expliqués, que par l'exactitude de la plupart des définitions. Aussi les copies s'en étaient-elles assez rapidement propagées, et celle du Vatican eût pu fournir un livre à la sinologie à peine naissante, si l'on s'était contenté de le publier dans un format modeste et commode, et sans le détériorer tout en voulant le perfectionner. C'est à la connaissance de tous les sinologues, notamment depuis 1819, que de Guignes fils a publié sous le titre de *Dictionnaire Chinois, etc.*, le Vocabulaire Chinois-Latin du P. Basile de Glemona, tout en omettant sur le titre de l'ouvrage le nom du modeste et laborieux auteur, et que cet ouvrage a été peu amélioré par l'éditeur, auquel on doit, au contraire, quelques erreurs et des suppressions maladroites, dont il faut lui laisser toute la responsabilité. Du reste, il faut l'avouer, la postérité, qui est appelée à rendre justice au mérite des hommes, a suffisamment puni de Guignes fils de son injustice envers le modeste religieux : le nom de ce dernier serait resté peut-être perpétuellement ignoré des lecteurs du *Dictionnaire Chinois* sans les critiques sévères dont fut l'objet celui qui avait substitué son nom à la place due au savant auteur du *Hán-tsé-sī-yĭh*. Après avoir ainsi établi les droits de chacun, il est juste de savoir gré à Chr.-Louis-Jos. de Guignes du petit nombre d'additions utiles qu'il a faites au Vocabulaire du P. Basile, ainsi que de ses divers ouvrages et mémoires dont nous avons cité ci-dessus les plus importants et les plus appréciés.

L. Léon de Rosny.

Biographie nouvelle des Contemporains (Arnault). — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Quérard, *La France littéraire.* — *Examen critique de l'édition du Dictionaire Chinois du P. Basile de Glemona*, publié par M. de Guignes (rédigé par Abel Rémusat). — Klaproth, *Supplément du Dictionnaire Chinois-Latin du P. Basile*, etc. (Paris, 1819, in-fol.). — *Documents particuliers.*

GUIGNET (*Adrien*), peintre français, né à Annecy (Savoie), le 24 décembre 1817, mort à Paris, le 19 mai 1854. Son père, intendant d'un château, l'avait placé chez un géomètre arpenteur; mais, entraîné par un goût invincible pour la peinture, il s'échappa, vint à Paris, et entra dans l'atelier de Blondel. Après mille privations, il parvint à se faire un nom en suivant les traces de Salvator Rosa et de Decamps. Il a exposé en 1840 : *Moïse exposé sur le Nil*; — *Voyageurs égarés surpris par un ours*; — *Joseph expliquant ses songes à ses frères*; — *Agar dans le désert*; — en 1841, *Cambyse et Psamménite*; — en 1842, *Saint Jean-Baptiste prêchant*; — *Combat de barbares, dans un défilé*; — en 1843, *Épisode de la retraite des Dix mille*; — en 1844, *Une Mêlée*; — *Salvator Rosa chez les brigands*; — en 1845, *Joseph expliquant les songes de Pharaon*; — en 1846, *Xerxès pleurant sur son armée*; — *Condottieri après un pillage*; — en 1847, un *Paysage*, une *Forêt*, un *Gaulois*; — en 1848, *Don Quichotte faisant le fou*; — *Le mauvais Riche*; — *La Fuite en Égypte*; — *Deux Philosophes*; — *Un Chevalier errant*. Il a exécuté pour le château de Dampierre, à M. le duc de Luynes : *La Défaite d'Attila par Aétius*; *Le Festin de Balthazar*, et *Les Jardins d'Armide*, toile qu'il n'a pas eu le temps de terminer complétement.

Son frère aîné, *Jean-Baptiste* Guignet, né à Autun (Saône-et-Loire), en 1807, mort en juillet 1857, à Viriville (Isère), a exposé quelques tableaux d'histoire et un grand nombre de portraits, entre autres ceux du général Pajol, de M. Duprez, de M. Falloux, etc. Élève de Regnault et de Blondel, il avait remporté un second grand-prix à l'école des Beaux-Arts en 1837.

L. L—t.

Documents particuliers. — *Livrets du Salon.*

* **GUIGNIAUT** (*Joseph-Daniel*), helléniste et archéologue français, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), le 15 mai 1794. Après avoir achevé ses études au lycée impérial, il entra, en 1811, à l'École Normale. De 1810 à 1817 il enseigna les humanités au lycée Charlemagne, et en 1818 il fut nommé maître de conférences d'histoire à l'École Normale par Royer-Collard. Après la suppression de cette école, en 1822, il demeura en disponibilité; il y rentra en 1826, comme maître de conférences de littérature grecque. En 1828 il devint directeur des études de la même école, et suppléant du cours de littérature grecque de Boissonade à la Faculté des Lettres. En 1830, après la révolution de Juillet, il fut nommé directeur de l'École Normale, rétablie sous son vrai titre : il y laissa le souvenir de ses savantes leçons et de son habile administration. En 1835 M. Guigniaut quitta l'École Normale, lorsqu'il fut nommé professeur de géographie à la Faculté des Lettres de Paris, en remplacement de M. Barbié du Bocage; il entra en 1837 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et reçut en 1847 la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Il remplissait de 1845 à 1850 les fonctions de secrétaire général du conseil de l'université; enfin, en 1854, il fut chargé temporairement au Collége de France

du cours d'histoire et de morale. Les travaux de M. Guigniaut sont : *Dissertations sur la Vénus de Paphos et sur le dieu Sérapis, son origine et son histoire;* Paris, 1826 et 1828. Ces dissertations ont été publiées à la suite du *Tacite* de M. Burnouf; — Édition du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, texte et variantes; Paris, 1829; — deux autres dissertations, l'une en latin : *De Ἑρμοῦ, seu Mercurii mythologia;* l'autre en français : *La Théogonie d'Hésiode;* Paris, 1835, thèses composées pour le doctorat; — *Les Religions de l'antiquité*, formant 10 volumes in-8°, avec un grand nombre de planches; Paris, 1851. Cette savante publication avait été commencée par M. Guigniaut dès 1825, et deux volumes avaient paru dès lors. Elle fut continuée de 1829 à 1851. L'ouvrage, dans son ensemble, est une traduction développée, avec notes et éclaircissements, de la *Symbolique* de Fr. Creuzer. M. Guigniaut a coopéré, en outre, à la rédaction de divers ouvrages périodiques ou recueils, tels que l'ancien *Globe*, depuis 1824; le *Lycée*, l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, où il a inséré de nombreux articles de littérature ancienne, d'archéologie et de géographie, entre autres sur *Homère, Hésiode, Hérodote, Xénophon, Strabon, Ptolémée* et sur la *Mythologie* en général. C. Mallet.

Docum. particuliers.

GUIGNON (*Jean-Pierre*), violoniste italien, né à Turin, le 10 février 1702, mort à Versailles, le 30 janvier 1774. Venu de bonne heure en France, il fit de si rapides progrès sur le violon qu'il devint bientôt l'émule de Le Clair. Du concert spirituel, où il s'était acquis une grande réputation, Guignon passa à la musique de la chapelle du roi, en 1733, et ensuite à celle de la chambre. Le dauphin, père de Louis XVI, et Mme Adélaïde, à qui il donna des leçons, lui firent obtenir de fortes pensions. Depuis longtemps il n'existait plus de *roi et maître des ménestriers;* le 15 juin 1741 Guignon fut nommé pour occuper ce trône vacant, et essaya d'en faire revivre les prérogatives. Il assigna en conséquence les musiciens de l'Opéra pour qu'ils eussent à verser entre ses mains les droits annuels fixés par les anciens statuts. Ces statuts, qui avaient reçu autrefois la sanction royale, portaient défense à tout musicien d'exercer ses talents dans l'enceinte de Paris sans la permission du chef de la confrérie des Ménétriers, qui ne l'accordait que moyennant une rétribution au profit de la communauté. Ce droit avait d'abord été confirmé par un arrêt du parlement du 22 août 1659; mais les musiciens de la chapelle du roi, qui avaient toujours décliné l'autorité du chef des ménétriers, en avaient été définitivement affranchis par un arrêt de 1695. Un arrêt du parlement du 30 mai 1750 repoussa les prétentions de Guignon sur les musiciens de l'Opéra. On trouve toutes les pièces de ce procès dans le *Recueil d'édits, arrêts du conseil du roi, lettres patentes, mémoires et arrêts du parlement, etc., en faveur des musiciens du royaume;* Paris, 1751, in-8°. En 1773 Guignon se démit de sa place de roi des ménétriers, et ce titre fut définitivement supprimé par un édit du mois de mars de la même année. Guignon avait d'abord joué du violoncelle, puis il avait abandonné cet instrument pour le violon. Laborde accorde beaucoup d'éloges à la qualité des sons que Guignon tirait du violon et à la légèreté de son archet. Il excellait aussi à conduire un orchestre. Sa maison fut pendant toute sa vie une sorte d'école publique et gratuite où il enseignait son art aux jeunes gens qui semblaient annoncer des talents. Il mourut d'apoplexie. On a de lui des *Sonates* et des *Concertos* estimés de son temps. « C'est à Guignon, dit l'abbé de Fontenay, qu'on doit attribuer les progrès des musiciens français sur le violon. » J. V.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes.* — Fayolle, *Histoire du Violon.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel historique, critique et bibliographique.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

GUIGOUD-PIGALE (*Pierre*), auteur dramatique français, né à Lyon, en 1748, mort dans la même ville, le 20 août 1816. Il débuta vers 1788, par *Le Baquet magnétique*, pièce en deux actes et en vers, qui fut suivie d'*Arlequin à Genève.* Ayant embrassé le parti de la révolution, il fit imprimer, en 1790, une *Adresse aux Lyonnais, à l'occasion de l'installation de leur municipalité.* Cette brochure lui valut une place de secrétaire en chef de l'administration du département. Le 31 mai de la même année, à l'occasion de la fédération des gardes nationales, il fit jouer un impromptu intitulé : *Le Camp de Salente.* En 1793 il fit imprimer à *Commune affranchie*, nom que Lyon venait de recevoir de la Convention, une autre pièce patriotique, ayant pour titre : *Le Triomphe de la raison publique, dédié aux sans-culottes.* Il garda sa place jusqu'à la réaction, et devint ensuite secrétaire du général Moncey, qu'il suivit à Paris lorsque celui-ci, nommé maréchal de France, fut appelé à l'inspection générale de la gendarmerie. Guigoud resta secrétaire de Moncey jusqu'en 1814. Il revint alors à Lyon, où il obtint avec peine un modeste emploi dans les bureaux de la préfecture. Il laissa en manuscrit sept comédies, dont voici les titres : *Les Fous, ou le baron de l'Oripeau; — Les Folles Épreuves; — Les Protecteurs, ou l'appel du bon goût; — La Famille extravagante; — Les Quiproquo; — Guerre au mélodrame; — Le Fat, ou l'école des veuves.* J. V.

Beuchot, *Journal de la Librairie*, année 1818, n° 10.

GUIGUES Ier, dit *le Vieux*, souche des dauphins du Viennois, mort vers 1063, possédait le comté d'Albon et quelques autres terres dans les environs de Grenoble, vers 1044. Avant lui cette ville appartenait à son évêque. « N'est-il pas connu, dit saint Hugues, évêque de Grenoble, dans une charte écrite sous le règne de Gui-

gues III, qu'il n'y avait point de comte au temps de l'évêque Isarn, et qu'il possédait en alleu, et sans aucun trouble de la part de personne, toute la terre de son évêché qu'il avait délivrée des barbares. Mais Guigues le Vieux, père de Guigues le Gras, commença à posséder injustement ce que les comtes tiennent aujourd'hui à Grenoble. » Profitant des troubles qui amenèrent la chute du second royaume de Bourgogne, Guigues accrut ses domaines, et les fit ériger en principauté. Il fonda le prieuré de Saint-Robert dans son château de Cornillon près de Grenoble, et dota plusieurs établissements pieux. En 1063 Guigues fit certaines donations à l'église d'Oux, en qualité de comte d'Albon. Vers la même époque il entra dans l'abbaye de Domène, de l'ordre de Cluny, et la chronique de cette abbaye raconte qu'en prenant l'habit, il avait mis pour condition qu'il conserverait ses étoffes de soie sur la chair. L'abbé Hugues y consentit, et lui permit de porter, sous l'habit religieux, les mêmes tuniques précieuses qu'il portait dans le monde. Mais Guigues, voyant l'austérité de ses frères, rougit de sa mollesse, et se dépouilla de ces restes mondains, qui le distinguaient de la communauté. Guigues mourut après n'avoir vécu qu'environ vingt jours dans sa retraite. J. V.

GUIGUES II, dit LE GRAS (*Guigo Pinguis*), fils du précédent, mort vers 1080. Sa vie est enveloppée de la plus épaisse obscurité : Guigues II ne paraît s'être occupé qu'à augmenter ses possessions territoriales aux dépens des évêques de Grenoble, Arthaud, Ponce I et Ponce II. R—s (de Die).

GUIGUES III, fils du précédent, mort en 1125. Sa vie racontée avec quelques détails offrirait un tableau curieux des mœurs féodales au douzième siècle. Continuant le système d'usurpations et d'empiétements commencé par ses pères, il arriva à jouir par indivis avec les évêques de Grenoble de presque tout le patrimoine de cette église. Saint Hugues, qui en occupait alors le siége, incapable de lui résister par les armes, eut recours aux foudres spirituelles, et l'excommunia; au lieu de se soumettre, Guigues arma ses vassaux, alla attaquer le prélat jusque dans son palais épiscopal, et le chassa de Grenoble. Un accommodement eut lieu entre les deux adversaires en 1098; mais leur bonne intelligence ne fut pas de longue durée. Le seigneur féodal recommença ses usurpations; l'évêque l'excommunia de nouveau, et une seconde fois le saint prélat fut chassé de son siége. Un traité de paix définitif termina, en 1116, cette querelle, qui durait depuis plus de vingt ans (1). Peu de temps après, ayant promis sa fille à deux gendres à la fois, Guigues fut entraîné contre le comte de Genève dans une guerre dont les succès et les revers sont diversement racontés par les chroniqueurs dauphinois et savoyards. Sur la fin de sa vie, il fonda près de Voreppe (Isère) le monastère de Chalais, à la sollicitation de sa femme, Mathilde, que de vieux cartulaires disent issue du sang royal d'Angleterre. ROCHAS (De Die).

(1) Albert Du Boys, *Vie de saint Hugues*, ch. VII, VIII et IX.

GUIGUES IV, dauphin du Viennois, fils du précédent, mort en 1142, à la fleur de l'âge. C'est lui qui le premier porta le titre de dauphin : il est nommé ainsi dans un acte passé, vers l'an 1140, entre lui et Hugues II, évêque de Grenoble (1). C'était, selon les historiens, un grand homme de guerre, qui passa toute sa vie dans les exercices militaires. Il mourut d'une blessure reçue près de Montmélian, dans un combat contre le comte de Savoie, Humbert III. Il avait épousé Marguerite, fille d'Étienne, comte de Bourgogne, et nièce du pape Calixte II. Il en eut Guigues V, qui suit; Marchèse, femme de Robert III, comte d'Auvergne; et Béatrix, femme de Guillaume de Poitiers, comte de Valentinois. Après la mort de son époux, la princesse Marguerite prit soin de l'éducation de ses enfants, et administra leurs États avec sagesse pendant leur minorité. J. V.

GUIGUES V, comte de Viennois, fils du précédent, né en 1132, mort au château de Vezille, en 1162. Très-jeune encore, il se rendit, par les conseils de sa mère, à la cour de l'empereur Frédéric II, qui l'accueillit avec distinction, l'arma chevalier, et lui fit épouser Béatrix, fille de Guillaume III, marquis de Montferrat, sa parente, en lui donnant une mine d'argent qui était à Rame, dans le Briançonnais, avec le droit de battre monnaie. Guigues V prit le premier de sa race le titre de comte de Viennois, en vertu de la cession que lui fit en 1155 Berthold IV, duc de Zæhringen, de tous les droits que ses ancêtres avaient possédés dans la ville de Vienne. En mourant, Guigues laissa la régence du Dauphiné à sa mère, avec le soin d'élever une fille unique, aussi du nom de Béatrix. La régente mourut à son tour en 1163. La jeune dauphine épousa d'abord Albéric-Taillefer, fils de Raymond V, comte de Toulouse, pendant la jeunesse duquel Alfonse, son oncle, administra le Dauphiné. Albéric étant mort sans enfant, en 1180, Béatrix se remaria en 1183, à Hugues III, duc de Bourgogne. Elle perdit ce second mari en 1192, et épousa, en troisièmes noces, Hugues de Coligny, sire de Revermont. Béatrix mourut en 1228, laissant de son second mariage André ou Guigues VI et une fille nommée Mahaut, et de son troisième mariage Marguerite, femme d'Amédée III, comte de Savoie. J. V.

GUIGUES VI ou GUIGUES-ANDRÉ, dauphin ou palatin de Viennois, mort le 5 mars 1237. Fils de Béatrix et de Hugues III, duc de Bour-

(1) « La raison de cette dénomination est encore un problème aujourd'hui, disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. Ce qu'on avance de plus probable, c'est qu'elle lui vient d'un dauphin qu'il prenait pour emblème dans les tournois, où il se signala. On vantait, dit-on, le chevalier du *dauphin*, et ce nom célèbre devint un titre de dignité pour ses descendants. »

gogne, il succéda à sa mère dans le Dauphiné, du vivant même de cette princesse. Il épousa Semnoresse, fille d'Aimar de Valentinois, dont il n'eut point d'enfant, puis Marie de Sabran, de Castellar, dite *de Claustral*, petite-fille de Guillaume IV, comte de Forcalquier, d'Avignon, d'Embrun et de Gap, qui lui apporta en dot l'Embrunois et le Gapençois, comtés qui restèrent depuis unis au Dauphiné. Dégoûté de cette seconde épouse, Guigues la répudia en 1210, sous prétexte de parenté, quoiqu'il en eût une fille, qui épousa successivement Amaury, fils aîné de Simon, comte de Montfort, et Démétrius de Montferrat. Guigues se remaria à Béatrix, fille de Boniface le Géant, marquis de Montferrat. Il eut de cette troisième femme Guigues VII, qui suit. Béatrix, sa fille, étant veuve de ses deux maris, lui fit cession de tout ce qui lui appartenait du chef de sa mère. Dès 1210, avec le consentement de sa seconde femme, il avait cédé la suzerainé du comté d'Embrun à Rémond, archevêque de cette ville, et à ses successeurs, pour le reprendre d'eux en fief. En 1225, Guigues VI acquit de Guillaume I[er], dauphin d'Auvergne, les terres de Voreppe et de Varaccin. L'année suivante il établit à Champagnier un chapitre de treize chanoines, qu'il transféra en 1227 à Saint-André de Grenoble. J. V.

GUIGUES VII, dauphin de Viennois, comte d'Albon, de Gap et d'Embrun, fils du précédent, mort vers la fin de 1269, succéda à son père en 1237. En 1243 il fit hommage de ses comtés de Vienne et d'Albon à l'archevêque de Vienne, et en 1245 il reçut de l'empereur Frédéric II, comme roi d'Arles, l'investiture des comtés de Gap et d'Embrun. Charles d'Anjou, comte de Provence, fit à cette occasion revivre ses prétentions sur ces deux comtés, et fut sur le point d'en venir à une guerre ouverte avec le dauphin. Les choses s'arrangèrent en 1257, par un acte qui assurait au comte de Provence l'hommage des domaines contestés. Ce traité fit naître une nouvelle difficulté avec l'archevêque d'Embrun, qui prétendait que cet acte portait atteinte à ses droits. Le pape se déclara en faveur du prélat, et l'affaire n'était point terminée à la mort de Guigues. De Béatrix, fille de Pierre, comte de Savoie, que Guigues avait épousée, le 3 décembre 1241, il laissa Jean, qui lui succéda, et Anne, qui succéda à son frère. Quelques auteurs regardent Guigues VII comme le huitième du nom, en comptant Hugues de Bourgogne pour le sixième, Guigues André pour le septième. Jusqu'à Guigues VII, les dauphins de Viennois avaient toujours gardé les armes des comtes d'Albon, qui étaient un château à trois tours crénelées de trois pièces. Guigues VII est le premier dauphin de Viennois qui ait pris un dauphin dans son sceau privé, ce qu'il paraît avoir imité des dauphins d'Auvergne; mais son grand sceau portait les armes d'Albon. J. V.

GUIGUES VIII, dauphin de Viennois, né en 1310, tué devant le château de La Périère, près de Voiron, le 28 juillet 1333. Fils aîné de Jean II, il lui succéda, à l'âge de neuf ans, sous la tutelle et régence de Henri de la Tour, son oncle, élu évêque de Metz. Il épousa, en 1323, Isabelle, troisième fille du roi Philippe le Long (1). En 1325 Guigues se déclara pour Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, son vassal, contre Édouard, comte de Savoie, qui lui faisait la guerre. Édouard les battit deux fois; mais la même année ils remportèrent sur lui une victoire importante, le 9 août, dans la plaine de Saint-Jean le-Vieux, devant le château de Varey, dont il faisait le siége. Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre, Jean de Châlons, comte d'Auxerre, et Guichard, sire de Beaujeu, furent faits prisonniers. Guigues ne les rendit que contre une forte rançon; il amena des troupes à Charles IV, roi de France, et commanda la septième ligne à la bataille de Cassel, en 1328 (2). Le comte de Savoie, Aymon, successeur d'Édouard, voulant le contraindre à lui faire hommage des villes qu'il possédait dans le Genevois, Guigues marcha à sa rencontre, et périt dans cette guerre. Il ne laissa point d'enfant de son mariage, et son héritage passa à son frère Humbert. Isabelle, veuve de Guigues, se retira en Franche-Comté, où elle épousa en secondes noces Jean, baron de Faucognie. J. V.

Valbonnays, *Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de Dauphins*. — Claude de Rubys, *Histoire des Dauphins et des Vicomtes de Viennois*. — Tricaut, *Histoire des Dauphins français*. — André Duchesne, *Histoire généalogique des Dauphins*. — Lequien de La Neuville, *Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France*. — Gaya, *Histoire généalogique des Dauphins*. — *Chronologie des Dauphins*, dans l'*Art de vérifier les dates*. — *Historia Delphinorum* (Manuscrit de la Bibliothèque de Lyon). — *Mercure* d'avril 1711. — *Histoire du Dauphiné* par Fontanieu (Manuscrit de la Bib. imp.). On trouve en tête du 2e vol. de cet ouvrage une savante dissertation sur l'origine et les ancêtres de *Guigues le Vieux*. — A. Lancelot, *Recherches sur Guy Dauphin*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VIII.

GUIGUES I[er], surnommé selon les uns *du Châtel*, et selon les autres *du Pin*, cinquième prieur de la *Grande Chartreuse*, né en 1083, à Saint-Romain (Dauphiné), mort à la Grande Chartreuse, le 27 juillet 1137. Né de parents nobles, il reçut une bonne éducation, et au moment de s'établir dans le monde, il préféra entrer chez les chartreux. Occupé d'abord à copier des livres, il amassa ainsi un trésor de science,

(1) Mézeral raconte que le seigneur de Sassenage, l'un des vassaux du dauphin, étant venu faire la demande de la princesse, un maître d'hôtel du roi lui dit brutalement « qu'une si belle dame n'était pas faite pour un gros cochon comme le dauphin, » injure dont l'ambassadeur tira aussitôt vengeance en perçant de son épée le maître d'hôtel. Le comte de Savoie, qui se trouvait alors à Paris, donna retraite au meurtrier, et lui fit faire sa paix avec le roi.

(2) Le roi, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui donna une maison située à Paris, sur la place de Grève, et nommée la maison aux Piloris. Cette maison, achetée par le prévôt des marchands, pendant la captivité du roi Jean et démolie ensuite sous François I[er], occupait l'emplacement de l'hôtel de ville actuel. ROCHAS (de Die).

et il y avait à peine trois ans qu'il avait pris l'habit religieux lorsque ses pieux compagnons le mirent à leur tête. La sagesse de son gouvernement contribua à l'accroissement de son ordre, qui était encore renfermé dans la Grande Chartreuse. Pressé par des personnes de mérite et de crédit, il envoya successivement sept colonies de son désert en différentes contrées de la France. En même temps il fit reconstruire les édifices de la Grande Chartreuse, renversés en 1133 par un accident terrible, et leur donna une forme plus commode. Loin de mettre son ordre au-dessus des autres religieux, il avait pour les cisterciens une vénération particulière. Pierre le Vénérable et saint Bernard vinrent le visiter. « Les fréquents entretiens que j'ai eus avec cet homme incomparable, dit l'abbé de Cluny, m'enlevaient comme hors de moi-même. Ses paroles m'enflammaient comme si c'eût été des étincelles sorties de sa bouche. Je ne tenais plus à la terre en l'écoutant, et toutes les idées de ce monde s'évanouissaient de mon esprit. »

Guigues s'est distingué dans la carrière littéraire comme éditeur et comme auteur. « Ses ouvrages sont en petit nombre, lisons-nous dans l'*Histoire littéraire de la France*, mais ils suffisent pour justifier les éloges qui ont été donnés de tous temps à la beauté du génie et à l'excellence de la piété de Guigues. On y aperçoit en effet de très-beaux sentiments, un certain air de noblesse, et de ces traits vifs et perçants que saint Bernard admirait dans les lettres qu'il reçut de lui. La liberté avec laquelle il s'élève contre les abus de la cour de Rome, en écrivant au cardinal Haimeric, montre une âme élevée au-dessus des préjugés de son siècle et incapable de déguiser la vérité. Il fut le seul qui osa blâmer ouvertement l'usage que faisoit le pape Innocent II des armes temporelles pour la défense de sa cause. Sa morale est puisée dans les grands principes de la religion. Les applications qu'il fait de l'Écriture sont fréquentes, et presque toujours heureuses. Sa diction n'est pas la même dans tous ses écrits. Elle est plus correcte dans ses lettres, parce qu'elles étoient adressées à des personnes instruites; ailleurs elle est plus négligée. » Comme éditeur, Guigues prit soin de réunir en un seul corps les lettres de saint Jérôme, auparavant éparses en divers manuscrits, d'en corriger le texte, et d'en retrancher celles qui ne lui paraissaient pas appartenir au célèbre Père de l'Église. Il rend compte de ce travail dans une lettre aux chartreux du Durbon. Comme auteur, Guigues composa une grande quantité de lettres, dont six seulement ont échappé aux injures du temps. Il rédigea par écrit les coutumes de son ordre, que saint Bruno s'était contenté de tracer de vive voix. Dom Griot, prieur de la chartreuse du Mont-Saint-Jean, près de Fribourg, les mit à la tête de son Recueil des anciens et nouveaux Statuts des Chartreux, imprimé en 1510, à Bâle, in-fol. L'auteur du premier volume des *Annales des Chartreux*, publié en 1683, à la Correri, a réimprimé le texte des coutumes de Guigues, dans sa pureté originale; avec un commentaire. Enfin, dom Innocent Masson renouvela l'édition de 1510, avec une préface et des remarques de sa façon, sous ce titre : *Disciplina Ordinis Cartusiensis*; Paris, 1703, in-fol. Guigues écrivit, à l'invitation du pape, la *Vie de saint Hugues*, premier du nom, évêque de Grenoble. On la trouve dans Surius et Bollandus. Guigues composa aussi des méditations qui ont eu un grand nombre d'éditions, imprimées à Anvers, en 1550, 1554 et 1589, in-24; avec celles de Guillaume de Saint-Thierry; elles furent réimprimées à Paris, en 1600, dans un format plus petit. On joignit à l'écrit de Guigues, dans une quatrième édition, qui parut à Munich, en 1685, deux autres opuscules, l'un de saint Eucher de Lyon, l'autre de saint Martin de Brague. Enfin, ces méditations ont été placées dans les trois grandes Bibliothèques des Pères. Elles sont distribuées en vingt chapitres, dont chacun, à l'exception des trois derniers, qui forment des discours suivis, consiste en pensées détachées, mais relatives à un même sujet. Ces pensées, courtes, nobles et solides, sont exprimées avec force et onction. On a encore attribué à Guigues différents ouvrages, qui ne sont sans doute pas de lui. La lettre aux chartreux du Mont-Dieu *Sur l'excellence et les devoirs de la vie solitaire* a été restituée par dom Mabillon à Guillaume de Saint-Thierry. *L'Échelle du Paradis* ou *L'Échelle du Cloître* appartient plus vraisemblablement au second Guigues, prieur des Chartreux.

Histoire littéraire de la France, tome XI, p. 640. — Labbe, *Bibl. manusc.* — Mabillon, *Annal.* — Saint Bernard, *Opera*.

GUIGUES II, prieur de la *Grande Chartreuse*, mort vraisemblablement vers 1188 ou 1189. Ce prieur, sur le nom duquel il y a eu quelque doute, succéda au prieur Basile, mort le 14 juin 1173. Un anonyme qui a composé vers le milieu du quinzième siècle une petite histoire des Chartreux l'appelle *Hugues*; et cette erreur est cause que dans aucun des historiens de l'ordre il n'est parlé de Guigues II. C'est pourtant à Guigues, prieur de la Chartreuse, qu'est adressée une bulle du pape Alexandre III, en 1176. Le Guigues à qui cette bulle est adressée ne pouvant être le prieur du même nom qui mourut en 1137, on a dû en induire qu'il a existé un second Guigues, et ce qu'on dit du Hugues qui se serait démis de sa charge après deux ans de prélature peut être rapporté à Guigues. La bulle d'Alexandre III permet même de lui accorder une prélature plus longue, et l'on accorde qu'il vécut encore une douzaine d'années après sa déposition. C'était un homme entièrement livré à la contemplation des choses du ciel et peu propre à gouverner les affaires de la terre : ce qui l'a fait regarder non comme un homme, mais comme un ange. On lui

attribue : *Scala Paradisi*, ou *Scala Claustralium, sive tractatus de modo orandi*, que l'on trouve sous l'un ou l'autre titre dans les éditions de saint Augustin et de saint Bernard. Les éditeurs de saint Augustin et dom Mabillon s'accordent à dire que ce traité n'est ni de saint Augustin ni de saint Bernard ; et comme dans un manuscrit de la Chartreuse de Cologne ce traité a pour titre : *Epistola domni Guigonis Cartusiensis ad fratrem Gervasium de vita contemplativa*, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* l'ont attribué à Guigues II. Le Père F. Chifflet attribue aussi à Guigues II un ouvrage plus considérable, intitulé : *De quadripartito exercitio cellæ*, qu'il a publié sur des manuscrits anonymes, mais qui a beaucoup d'analogie avec le précédent ; il semble pourtant plus raisonnable de le regarder comme une amplification du premier ouvrage de Guigues faite par un chartreux de Wittenham inconnu. Cet ouvrage, imprimé par Chifflet, à Dijon, en 1657, dans un volume in-8° auquel il a donné pour titre : *Manuale Solitariorum, e veterum patrum cartusiensium cellis depromptum*, a été ensuite réimprimé dans la grande *Bibliotheca maxima Patrum*, édit. de Lyon. J. V.

Histoire littéraire de la France, tom. XV, p. 11 et suiv.

GUIJON, nom d'une famille française dont les membres plus remarquables sont :

GUIJON (*Jean*), médecin et orientaliste, natif de Saulieu (Bourgogne), vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il entreprit un voyage en Orient, pendant lequel il étudia « moins les monuments des villes que les mœurs des hommes ». C'était au moment où les Turcs chassèrent de l'île de Rhodes les chevaliers de Saint-Jean-de Jérusalem ; il prit du service sous Philippe de Villiers de L'Isle-Adam, grand-maître de l'ordre, et en 1522 assista à la défense de l'île, où il fut blessé de telle sorte qu'il boita le reste de sa vie. Il rapporta en France une version du Nouveau Testament, manuscrit grec du onzième siècle. Il se retira à Autun, où, tout en cultivant les langues orientales, il exerça la profession de médecin. Il a laissé quatre fils, qui méritent tous, le premier surtout, d'être mentionnés dans cette Biographie.

GUIJON (*Jacques*), jurisconsulte et poëte, fils aîné du précédent, naquit à Autun, en 1542, et mourut en octobre 1625. Un biographe le fait avocat au parlement de Dijon ; mais ce qui est certain, c'est qu'il fut lieutenant criminel au bailliage de sa ville natale. Ses principaux ouvrages, auxquels sont joints ceux de ses trois frères, ont été réunis par les soins de leur ami Philibert de La Mare, conseiller au parlement de Dijon, en un volume in-4° de 612 pages, dont ils occupent les deux bons tiers, et dont voici le titre : *Jacobi, Joannis, Andreæ, et Hugonis fratrum Guijonorum Opera varia. Ex bibliotheca Philiberti de La Mare, senatoris Divionensis* ; Dijon, 1658. Ces ouvrages se composent de divers morceaux en prose, dont deux seulement en français, et d'une assez grande quantité de pièces de poésie latine, adressées à de notables contemporains ou célébrant la mort de personnes aimées. De ce nombre est l'*Éloge funèbre de Marguerite de Busseul, épouse d'Héliodore de Thiard de Bissy*. Parmi les autres poésies latines de Jacques Guijon, on remarque une traduction en distiques, et par conséquent un peu concise, des *Quatrains de Pibrac*, — une paraphrase élégante de l'*Ecclésiaste*, — et surtout l'*Oceanus*, commencement de Denis d'Alexandrie, dit le *Périégète*. — Parmi ses opuscules français, on doit citer *Le Devoir du Sujet vray françois*, etc., éloquent plaidoyer, en réponse à Me E. B., avocat au parlement de Dijon, qui ne voulait point d'Henri IV pour roi, parce qu'il n'était pas catholique. Il a laissé aussi une *Grammaire Arabe*.

GUIJON (*Jean*), jurisconsulte, botaniste et géographe, frère du précédent, né à Autun, en 1544, et mort en décembre 1605. Il professa avec éclat la rhétorique, et devint un profond légiste. Versé dans la connaissance des plantes, il avait rédigé une nomenclature botanique en plusieurs langues. Il était des plus savants en mathématiques, en astronomie et en géographie, et les plans et cartes qu'il avait lui-même dressés, dessinés et calligraphiés, faisaient un des plus beaux ornements des bibliothèques du conseiller Jean Bouhier et du jurisconsulte J. A. Chevanes. Comme son frère, il a laissé des travaux en prose et en poésie latines. On remarque dans la première catégorie *Dissertation et Pronostic sur l'éclipse de soleil de l'année* 1605, et dans la seconde plusieurs *Éloges funèbres* qui ne manquent pas de mérite.

GUIJON (*André*), prélat et orateur, frère des précédents, né à Autun, en novembre 1548, et mort en septembre 1631. Il devint grand-vicaire du cardinal de Joyeuse, puis évêque d'Autun. Il fit un voyage à Rome pour y revêtir sa nouvelle dignité, et revint en France en 1586. On a de lui : *Remontrance à la cour de Parlement de Normandie sur l'octroy des sentences fulminatoires*. On regrette son *Éloge funèbre de Pierre Jeannin*, qui ne nous est pas parvenu. Cl. Perry et Jacq. Vignier ont tous deux écrit la vie d'André Guijon ; mais ces études sont restées inédites.

GUIJON (*Hugues*), jurisconsulte, le dernier des quatre frères, né à Autun, en 1552, mort à Paris, en 1622. Il occupa tout jeune un rang distingué dans le barreau de Paris, où il professa le droit. C'est lui qui, lorsqu'il fut question de vendre à vil prix le Pré aux Clercs (propriété de l'université) à Marguerite de Valois, sœur du roi, s'y opposa énergiquement, eut gain de cause, et se concilia au plus haut degré les bonnes grâces du docte corps, auprès duquel il fut toujours en grande estime. On a de lui trois

opuscules latins sur *l'Origine, l'Excellence, l'Utilité*, etc., *du Droit canon*.

GUIJON (*Jacques*), prélat et écrivain de la famille des précédents, né à Noyers, en 1663, et mort en 1739. Il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint des succès dans la carrière de l'enseignement. On a de lui : *Apophthegmes, ou les belles paroles des saints*; Paris, 1709, in-12; — *Éloge de Rassicod*, avocat au parlement (*Journal des Savants*, 1718); — *Longueruana*; Paris, 1754, in-12, et un travail manuscrit assez important, intitulé : *Réflexions sur les Mœurs des Français*. F. FERTIAULT.

Œuvres des frères Guijon. — Philibert de La Mare, *Vitæ Guijoniorum*. — *Documents inédits.*

GUILANDINUS ou **GUILANDINI** (*Melchior*), naturaliste allemand, dont le vrai nom était *Wieland*, né à Kœnigsberg, au commencement du seizième siècle, mort le 25 décembre 1589. N de parents pauvres, il se livra avec ardeur à l'étude, apprit le grec et le latin, suivit un cours de philosophie, et passionné pour l'histoire naturelle, il partit pour l'Italie. Il était à Rome, dans une extrême détresse, vivant du produit de la vente de quelques herbes médicinales, lorsque l'ambassadeur de Venise le prit sous sa protectien. Ce seigneur pourvut aux besoins du jeune naturaliste, et l'emmena avec lui lorsqu'il retourna dans sa patrie. Guilandinus trouva un autre protecteur dans le sénateur Marie Cabello, un des directeurs de l'université de Padoue. Celui-ci lui procura les moyens d'exécuter un voyage en Asie et en Afrique. Il revenait chargé des productions les plus curieuses lorsqu'un corsaire s'empara de son vaisseau, près de Cagliari. Emmené comme esclave en Barbarie, il y resta longtemps. Enfin, Gabriel Fallope en paya la rançon. De retour à Padoue, Guilandininus obtint, en 1561, la direction du jardin botanique. A la mort de Fallope, la chaire de botanique lui fut confiée. Il conserva cette place jusqu'à sa mort, qui fut causée par l'administration d'un purgatif trop violent. Il légua sa bibliothèque à la république de Venise. On a de lui : *De Stirpium aliquot nominibus vetustis ac novis, quæ multis jam sæculis aut ignorarunt medici, vel de iis dubitarunt, ut sunt mamiras, moles, oloconites, doronicum*, etc.; Bâle, 1557, in-4°; — *Apologiæ adversus Petrum-Andream Mathiolum Liber primus qui inscribitur Theon; item de stirpibus epistolæ quinque; præterea manucodiatæ, hoc est aviculæ Dei descriptio*; Padoue, 1558, in-4°; — *Papyrus, hoc est commentarius in tria Caii Plinii majoris de papyro capita*; Venise, 1572, in-4°; Amberg, 1613, in-8°. Il avait entrepris un travail dans lequel il cherchait à établir la correspondance des noms vulgaires des plantes avec leurs noms grecs. J.-G. Schenetz l'a fait paraître longtemps après la mort de Guilandinus, sous ce titre : *Conjectanea Synonymica Plantarum, cum horti Patavini catalogo sub annum* 1591; Francfort, 1600, in-8°. Linné a consacré à ce savant botaniste le genre *Guilandina*. J. V.

Histor Gymnas. Patav. — Manget, *Biblioth. Scriptor. medicor.* — De Thou, *Hist.* — Vander Linden, *De Script. medic.* — Moréri, *Grand Dict. histor.* — *Biogr. médicale.*

GUILBERT (*Pierre*), écrivain religieux, né à Paris, en 1697, mort le 20 octobre 1759. Il était clerc tonsuré et précepteur des pages du roi. On a de lui : *Offices propres de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois*; 1729, in-12; — *Description de Fontainebleau*; Paris, 1731, 2 vol. in-12; — *Jésus au Calvaire*; 1731, in-16; — *L'Amour pénitent*, traduit du latin de Jean Neercassel, évêque de Castorie; Utrecht, 1741, 3 vol. in-12; — *Mémoires historiques et chronologiques de Port-Royal*; 3e partie, de 1668 à 1752; Utrecht, 1755, 7 vol. in 12; 1re partie, depuis l'origine jusqu'à 1632; 1758, 2 vol. in-12; la 2e partie n'a pas été imprimée. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist.. crit. et bibliog.*

GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT (*René-Charles*), le plus fécond des dramaturges français, surnommé plaisamment le *Shakspeare* et le *Corneille des boulevards*, né le 22 janvier 1773, à Nancy, mort dans la même ville, en 1844. Fils d'un ancien major au régiment de Royal-Roussillon, « il fut, selon Rabbe, élevé très-durement par son père, ce qui paraît avoir singulièrement influé tant sur son caractère que sur le genre d'ouvrages pour lequel il a eu une prédilection marquée et qui a le plus contribué à sa fortune et à sa réputation. Il venait de faire son droit lorsque la révolution éclata : il suivit son père à Coblentz, et fit comme officier au régiment de Bretagne, sous les ordres des princes de Bourbon-Condé, la campagne de 1792 contre la France. Après le licenciement de l'armée royaliste, Guilbert ne craignit pas de venir à Paris sous un nom supposé, et écrivit pour le théâtre. Mais ses productions ne furent pas jouées, et il fut obligé, pour vivre, d'enluminer des éventails. *La Forêt de Sicile*, *Victor, ou l'enfant de la forêt*, et *Les Petits Auvergnats* lui ouvrirent enfin la carrière dramatique, et dès lors il obtint dans l'opéra, dans le vaudeville, mais surtout dans le mélodrame, des succès aussi brillants que productifs. »—« Pendant trente ans, dit-il, j'ai travaillé seul; j'ai produit cent-onze pièces, dont soixante-neuf ont été imprimées; j'ai gagné jusqu'à vingt-cinq mille francs par an. Depuis 1830 seulement, j'ai été forcé, par les habitudes nouvelles, de m'associer, contre mon gré, avec quelques confrères. Qu'en est-il résulté? Des succès frêles. » Guilbert eût été plus équitable en constatant que le goût général s'était épuré, et que ses intrigues ténébreuses, ses dénoûments sanglants étaient passés de mode. Lorsqu'il fit représenter ses premières pièces, la révolution finissait : le besoin des émotions fortes, que l'on ne rencontrait plus dans les clubs, dans les rues, sur le places publiques, les fit rechercher sur le

théâtre, et le mélodrame devint la tragédie du peuple.

Dans les productions de Guilbert de Pixérécourt, et encore moins dans celles de ses imitateurs, il ne faut chercher la raison ni la vraisemblance; mais on trouve du moins chez lui du mouvement, des situations pathétiques, des contrastes, des surprises, une grande entente des effets dramatiques, un enchaînement heureusement ménagé des événements. Ajoutez à ces éléments un dialogue heurté, parfois solennellement emphatique, exerçant en conséquence un puissant effet sur la foule, et l'on aura l'explication de l'immense succès qu'obtinrent la plus grande partie des mélodrames de Guilbert. Quant au fond, c'est toujours le même canevas, sur lequel ressortent un tyran des plus barbares, un traître lâche et dissimulé, une innocente héroïne, s'exposant plus ou moins volontairement à des dangers de toutes espèces; un niais, le personnage de prédilection du parterre et du paradis, qui vient, par des lazzis d'un comique douteux, jeter çà et là quelques lueurs de gaieté sur la noire intrigue qui se développe en cinq longs actes; enfin, la Providence, qui, dans un invariable dénoûment, vient punir le crime et venger la vertu. Guilbert dirigea en 1827 et 1828 l'Opéra-Comique, et de 1832 à 1835 la Gaieté. Il fut malheureux dans ces deux opérations, et l'incendie de la Gaieté en 1835 lui enleva la plus grande partie de sa fortune. Il se retira alors dans sa ville natale, sans cesser toutefois de s'occuper de littérature. Il aimait beaucoup les livres, avait rassemblé une fort belle bibliothèque, et fonda la *Société des Bibliophiles français*. Parmi ses nombreuses productions en divers genres, nous citerons : *Seligo, ou le nègre généreux*, drame en quatre actes, tiré de Florian; Nancy, 1793; — *Claudine, ou l'Anglais généreux*, comédie mêlée de couplets tirée du même; — *Alexis, ou la maisonnette dans les bois*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes; — *Jacques et Georgette;* comédie mêlée d'ariettes, deux actes; — *Marat Mauger, ou le jacobin en mission*, fait historique mêlé de vaudevilles; Nancy, 1794 : défendu par le comité révolutionnaire; — *Sot-Car, ou le mari complaisant*, parodie d'*Oscar*, deux actes; — *Zamor et Zulmé*, ballet pantomime, trois actes; 1796; — *Le Docteur amoureux, ou les vieillards dupés*, comédie en trois actes et en vers; — *Le Mannequin vivant, ou le mari de bois*, opéra-bouffon, en vers, musique de Gaveaux; — *Auguste et Sophie*, vaudeville; — *Les Fausses Déclarations, ou la veuve*, comédie en vers; — *Le Moine, ou la victime de l'orgueil*, en quatre actes et à grand spectacle; — *La Forêt de Sicile*, drame lyrique en deux actes; Paris, an VI (1798), in-8°; — *Victor, ou l'enfant de la forêt*, mélodrame en trois actes, an VI (1798), et an XI (1803), in-8° : durant trente ans cette pièce attira le public; elle fut un des grands succès du commencement du siècle; — *Les Petits Auvergnats*, vaudeville; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Le Château des Apennins, ou le Fantôme vivant*, drame en cinq actes; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Rosa, ou l'ermitage du torrent*, drame en trois actes; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *La Soirée des Champs-Élysées*, comédie épisodique, mêlée de vaudevilles; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Zozo, ou le malavisé*, comédie; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Le petit Page, ou la prison d'État*, comédie mêlée d'ariettes; Paris, an VIII (1800), et an XIII (1805), in-8°; — *Le Chansonnier de la Paix*, impromptu-vaudeville (avec Lambert et Pillon); Paris, an IX (1801), in-8°; — *Flaminius à Corinthe*, opéra en vers (avec Lambert); Paris, an IX (1801), in-8°; — *Le Pèlerin blanc*, drame en trois actes à grand spectacle; Paris, an IX (1801), in-8°; — *L'Homme à trois visages, ou le proscrit*, drame en trois actes; Paris, an X; — *Cœlina, ou l'enfant du mystère* drame en trois actes; Paris, an IX (1801) et an XI (1803), in-8°; — *Le vieux Major*, vaudeville (avec F.-P.-A. Léger); Paris, an IX (1801), an X (1802), in-8°; — *La Peau de l'Ours*, folie-vaudeville; Paris, an X (1802) in-8°; — *Les Mines de Pologne*, mélodrame en trois actes; Paris, 1803, in-8°; — *Pizare, ou la conquête du Pérou*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1803, in-8°; — *Raymond de Toulouse, ou le retour de la Terre Sainte*, drame lyrique en trois actes; Paris, 1803, in-8°; — *Les Deux Valets*, comédie; Paris, an XI (1803), in-8°; — *La Femme à deux maris*, mélodrame en trois actes; Paris, 1803, 1813 et 1822, in-8°; — *Avis aux Femmes, ou le mari en colère*, comédie mêlée d'ariettes; Paris, an XIII (1804), in-8°; — *Le grand Chasseur, ou l'île des Palmiers*, mélodrame en trois actes (avec Joseph-Marie Loisel de Tréogate); Paris, 1804, in-8°; — *Les Maures d'Espagne, ou le pouvoir de l'enfance*, mélodrame en trois actes; Paris, 1804, in-8°; — *Tekeli, ou le siége de Montgatz*, mélodrame en trois actes; Paris, 1804 et 1811, in-8°; — *Souvenirs de Paris en* 1804, trad. de l'allem. de Kotzebue; Paris, 1805, 2 vol. in-12; — *Robinson Crusoé*, mélodrame en trois actes; Paris, 1805 et 1813, in-8°; — *La Forteresse du Danube*, mélodrame en trois actes; Paris, 1805, in-8°; — *Souvenirs d'un Voyage en Livonie, à Rome, et à Naples*; etc., trad. de l'allem. de Kotzebue; Paris, 1806, 4 vol. in-12; — *Le Solitaire de la Roche Noire*, mélodrame en trois actes; Paris, 1806, in-8°; — *Koulouf, ou les Chinois*, opéra comique en trois actes; Paris, 1807, in-8°; — *L'Ange tutélaire, ou le démon femelle*, mélodrame en trois actes et à grand spectacle; Paris, 1808, in-8°; — *La Rose blanche et la Rose rouge*, drame lyrique en trois actes; Paris, 1809, in-8°; — *Les Ruines de Babylone, ou Giafar et Zaïda*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1810,

in-8° ; — *Les trois Moulins*, divertissement allégorique, mêlé de chants (avec J.-B. Dubois); Paris, 1810, in-8°; — *Vie de Dalayrac*, etc., contenant la liste complète des productions de ce célèbre compositeur; Paris, 1810, in-12; — *Marguerite d'Anjou*, mélodrame historique en trois actes, sec. édit.; Paris, 1810, in-8°; — *Le Berceau*, divertissement, à l'occasion de la naissance du roi de Rome; Paris, 1811, in-8°; — *Le Fanal de Messine*, mélodrame en trois actes; Paris, 1812, in-8°; — *Le petit Carillonneur, ou la tour ténébreuse*, mélodrame en trois actes; Paris, 1812, in-8°; — *Le Précipice, ou les forges de Norvège*, mélodrame en trois actes; Paris, 1812, in-8°; — *Charles le Téméraire, ou le siége de Nancy*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1814, in-8°; — *Le Chien de Montargis, ou la forêt de Bondi*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1814, in-8° : le succès de ce drame se renouvelle chaque fois qu'un intelligent quadrupède peut remplir le rôle du principal acteur; — *L'Ennemi des Modes, ou la maison de Choisy*, comédie en trois actes; Paris, 1814, in-8°; — *Christophe Colomb, ou la découverte du Nouveau Monde*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1815, in-8°; — *Le Suicide, ou le vieux sergent*, mélodrame en trois actes; Paris, 1816, in-8° (sous le pseudonyme de *Charles*); — *Le Monastère abandonné, ou la malédiction paternelle*, mélodrame en trois actes (sous le même pseudonyme); Paris, 1816 et 1821, in-8°; — *Des Faits opposés à des Mensonges, ou réponse à un libelle intitulé :* « Confidences de l'hôtel Bazancourt » (par *Pigeon*); Paris, 1818, in-8°, attribué à de Pixérécourt; — *Guerre au mélodrame!* Paris, 1818, in-8°; — *La Chapelle des Bois, ou le témoin invisible*, mélodrame en trois actes; Paris, 1818, in-8°; — *Le Belvéder, ou la vallée de l'Etna*, mélodrame en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *Bouton de Rose, ou le pêcheur de Bassora*, mélodrame-féerie en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *Les Chefs écossais*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *La Citerne*, mélodrame en quatre actes; Paris, 1819, in-8°; — *La Fille de l'Exilé, ou huit mois en deux heures*, mélodrame en trois actes; Paris, 1819, in-8°; — *Le Mont Sauvage*, mélodrame en trois actes, 1821, in-8°; — *Valentine, ou la séduction*, mélodrame en trois actes; Paris, 1821, in-8°; — *Ali-Baba, ou les quarante voleurs*, tiré des *Mille et une Nuits*, mélodrame en trois actes; Paris, 1822, in-8°; — *Charles XII*, roman trad. de l'allem.; Paris, 1822; — *Le Château de Loch-Leven*, mélodrame historique en trois actes, imité de W. Scott.; Paris, 1822, in-8°; — *Le Pavillon de Fleurs, ou les pêcheurs de Grenade*, comédie-vaudeville; Paris, 1822, in-8°; — *La Place du Palais*, mélodrame en trois actes; Paris, 1824, in-8°; — *Le Baril d'olives*, comédie-vaudeville (avec Brazier); Paris, 1825, in-8°; — *La Tête de Mort, ou les ruines de Pompéia*, mélodrame en trois actes; Paris, 1827, in-8°; — *Le Moulin des Étangs*, mélodrame en quatre actes; Paris, 1827, in-8°; — *Les Natchez, ou la tribu du Serpent*, mélodrame en trois actes; Paris, 1827, in-8°; — *Guillaume Tell*, mélodrame en six parties, imité de l'allem. de Schiller (avec Benjamin Antié); Paris, 1828, in-8° : cette pièce a eu trois éditions la même année; — *La Muette de la Forêt* (avec M. Antié); 1828; — *La Peste de Marseille*, mélodrame historique en trois actes; Paris, 1828, in-8°; — *Polder, ou le bourreau d'Amsterdam* (avec Victor Ducange), mélodrame en trois actes; Paris, 1828, 1840 et 1844, in-8°; — *L'Aigle des Pyrénées*, mélodrame en trois actes (avec Melesville); Paris, 1829, in-8°; — *Alice*, mélodrame en trois actes; Paris, 1829, in-8°; — *Ondine, ou la nymphe des eaux*, féerie en quatre actes; Paris, 1830, in-8° : grand succès; — *Judacin, ou la fille de la veuve*, mélodrame en six tableaux; Paris, 1830, in-8°; — *Fénelon*, tragédie de Chenier, réduite en trois actes; Paris, 1830, in-8°; — *Le Jésuite*, drame en trois actes et en six tableaux (avec Victor Ducange), tiré du roman des *Trois Filles de la Veuve*; Paris, 1830, et 1840, in-8°; — *L'Oiseau bleu*, vaudeville-féerie en trois actes; Paris, 1831, in-8°; — *La Lettre de Cachet*, drame en trois actes; Paris, 1831, in-8°; — *L'Abbaye-aux-Bois, ou la femme de chambre*, histoire contemporaine (avec H. Martin); 1832; — *Six Florins, ou le broc et la dame*, mélodrame en six tableaux; Paris, 1832, in-8°; — *L'Allée des Veuves, ou la justice en 1773*, mélodrame en trois actes; Paris, 1833, in-8°; — *Valentine, ou le château et la ferme*, mélodrame en cinq actes (avec Francis Cornu); Paris, 1834, in-8° et in-12; — *Latude, ou trente-cinq ans de captivité*, mélodrame en cinq actes (avec Anicet Bourgeois); Paris, 1834; — *Bijou, ou l'enfant de Paris*, féerie-vaudeville en quatre actes (avec Brazier et Duvert); Paris, 1838, in-8°; — *Théâtre choisi*, précédé d'une *Introduction* par Charles Nodier et accompagnée de *Notices* par des membres de l'Académie et autres hommes de lettres; Nancy, 1841-1842, 4 vol. in-8° : c'est le recueil des productions de l'auteur qui ont eu le plus de vogue. Comme morceaux inédits, on y rencontre une notice de l'auteur sur lui-même intitulée : *Souvenirs du jeune âge; Benserade, ou une visite à Mme de La Vallière; L'Évasion de Marie Stuart* et quelques *Réflexions* de Sédaine *sur l'Opéra Comique*. — *Esquisses et Fragments de voyages en France, à Bade, en Suisse et à Chamouny*, avec un plan du souterrain des Francs-Juges; Paris, 1843, in-8°; — *Le petit Homme rouge*, féerie (avec Brazier et Carmouche). Enfin, Guilbert de Pixérécourt a édité, en 1801, l'*Almanach des Spec-*

tacles de Paris et les *Œuvres inédites de Florian*; Paris, 1824, 4 vol. in-18, avec fig. Il a donné *Le Mélodrame* dans le *Livre des Cent-et-un*, t. VI, p. 319. E. DESNUES.

Guilbert de Pixérécourt, sa *Notice* écrite par lui-même, sous le titre de *Souvenirs*, dans le t. Ier de son *Théâtre choisi*. — Ch. Nodier, dans la *Revue de Paris*, juillet 1835. — *Journal des Débats* du 19 août 1844. — Jules Janin, *Histoire de la Littérature dramatique*. — Quérard, *La France littéraire*. — Rabbe et Vieilh de Boisjolin, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Felix Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

GUILFORD. *Voy.* NORTH.

GUILHEM DE CLERMONT. *Voyez* SAINTE-CROIX.

GUILHEN OU GUILLEN DE CASTRO. *Voy.* CASTRO.

***GUILHERME** (Frà *Manoel*), hagiographe portugais, né en 1658, mort à Lisbonne, en 1730. Il entra dès l'âge de dix-huit ans chez les frères Prêcheurs. Sa science lui acquit bientôt une grande réputation. Il prêcha plus de quarante ans à Lisbonne, dans la chapelle royale. Ses sermons et ses ouvrages lui procuraient des sommes assez considérables, qu'il employa soit à l'accroissement d'une riche bibliothèque, soit à l'achat d'œuvres d'art d'une grande valeur, dont il se plaisait à orner divers établissements religieux. Il mourut dans le couvent des Dominicains de Lisbonne. Guilherme est l'auteur de *l'Agiologio Lusitano*; Lisbonne, 1709, première part.; les parties seconde et troisième parurent successivement jusqu'à la quatrième, qui fut imprimée en 1712. Ce vaste travail est complété par celui de F. Manoel de Lima. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

GUILHERMY (*Jean-François-César*, baron DE), homme politique et archéologue français, né dans le Languedoc, vers 1760, mort le 12 mai 1829 (1). Il descendait d'une ancienne famille de robe, et fut successivement conseiller au présidial de Castelnaudary, lieutenant particulier en 1783 et procureur du roi l'année suivante. En 1789, il fut envoyé par le tiers état de la sénéchaussée de Castelnaudary aux états généraux. Il s'y montra zélé défenseur de la monarchie et ennemi des idées nouvelles. Dans la séance du 21 octobre 1790, au sujet de la substitution du pavillon tricolore au pavillon blanc sur les vaisseaux de la marine française, il interrompit Mirabeau aîné, qui parlait en faveur du projet, par les épithètes d'assassin et de scélérat. Sur la proposition de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Guilhermy fut condamné aux arrêts pour trois jours. Il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, et à la fin du même mois il vota pour que l'assemblée nationale présentât à la nation le compte des finances. Il émigra ensuite en Allemagne, où il se mit à la solde des princes frères de Louis XVI. Il était à Mittau le 10 juin 1799, et assista comme témoin au mariage du duc d'Angoulême et de sa cousine, Madame de France. Il passa en Angleterre vers 1803, et se trouva mêlé à toutes les intrigues politiques de l'époque. Le comte d'Escars, de La Puisaye, d'Entraignes, l'abbé Montgaillard, Fauche-Borel étaient ses intimes; cependant, il fit plusieurs voyages en France sans être inquiété par la police impériale. Il ne rentra officiellement en France qu'en 1814, à la suite de Louis XVIII, et fut nommé maître des requêtes honoraire au conseil d'État et intendant à la Guadeloupe (13 juin 1814). Il arriva dans cette colonie le 20 janvier suivant; mais s'y trouvant en rivalité avec le contre-amiral Linois et l'ordonnateur, il en résulta un conflit scandaleux et des désordres des plus regrettables. L'annonce du retour de Napoléon (29 avril 1815) vint encore compliquer les embarras causés par l'incapacité, l'avidité, et la faiblesse des autorités. Le 18 juin, le colonel Boyer, commandant de la Pointe-à-Pitre, ayant décidé un mouvement impérialiste, Guilhermy se sauva d'abord à Capesterre, puis aux Saintes, où il essaya de rallier les royalistes. Il ne craignit même pas de solliciter le secours de l'amiral anglais Leith pour rentrer dans la colonie. Chassé des Saintes, il se réfugia à la Martinique, et rentra à la Guadeloupe après que les Anglais s'en furent emparés (août 1815). Il fut alors un des plus vifs accusateurs de Linois et de Boyer. Remplacé dans l'intendance par Foullon d'Écotier, Guilhermy revint en France (mai 1816). Louis XVIII le créa baron, et le nomma successivement conseiller maître en 1821, président à la cour des comptes, commandeur de la Légion d'Honneur, membre de la commission de l'indemnité des émigrés, de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, etc. On a de lui : *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, tombeaux et figures historiques, avec pl.; Paris, 1838, in-18°; — *Mémoire sur les antiquités de Montmartre*, couronné par l'Académie des Inscriptions et inséré dans les *Mémoires des savants étrangers à l'Institut*, t. Ier; — des documents dans le *Bulletin du Comité des Arts et Monuments*; — des notices *Sur l'iconologie au moyen âge* et une *Explication du lay d'Aristote* dans la *Revue d'Architecture*; — un Mémoire *Sur le jubé de Saint-Fiacre* de Tahouet (Bretagne), dans les *Annales archéologiques*. — Il a laissé en manuscrit des *Recherches historiques* ayant pour but de démontrer l'identité d'origine entre la seconde et la troisième race des rois de France. François Hue a donné un extrait de cet ouvrage dans ses *Dernières années de Louis XVI*; Londres, 1806, trad. en anglais. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, ann. 1790, nos 295-296; ann. 1791, no 273. — Montgaillard, *Mémoires*, 1807. — Fauche-Borel, *Précis historique des différentes missions* de l'auteur; Paris, 1815, in-8°, fig. — *Archives du ministère de la marine*, ann. 1814, 1815 et 1816. — Baron Boyer de Peyreleau, *Histoire des Antilles*.

(1) C'est à tort que la *Biographie moderne* (Paris, 1806) le fait mourir « dans sa terre, écrasé par la chute d'un escalier, en 1805 ».

GUILLAIN (Saint). *Voy.* Ghislain.

GUILLAIN (*Simon*), sculpteur français, né à Paris, en 1581, mort dans la même ville, en 1658. Fils d'un sculpteur de Cambray, qui avait acquis quelque réputation, le jeune Guillain apprit de son père les éléments du dessin, et se rendit à Rome, où pendant plusieurs années il travailla sous des maîtres habiles. De retour à Paris, il fut chargé de travaux importants. Le premier, avec Sarrasin, il imagina de former une réunion composée des meilleurs artistes du temps, dont les réflexions et les lumières pouvaient servir au progrès des arts. Les assemblées se tinrent d'abord dans des maisons particulières; mais Le Brun, en revenant d'Italie, obtint des lettres patentes, qui donnèrent une existence réelle et officielle à cette académie de peinture et de sculpture, dont Guillain fut un des premiers recteurs. Il laissa une fortune considérable. Parmi ses ouvrages on cite les quatre statues en marbre qui décoraient les niches du portail de l'église de la Sorbonne et des statues en pierre de Tonnerre représentant des apôtres et des anges, dans les niches de l'intérieur de ce monument; les statues de la Vierge et de saint François de Paule dans les niches de côté du maître autel du couvent des Minimes de la place Royale; les quatre Évangélistes qu'on voyait à Saint-Gervais; le maître autel de Saint-Eustache, etc. On lui attribue aussi le monument qui avait été élevé à l'extrémité du pont au Change, du côté de la rue Saint-Denis ou du grand Châtelet, contre une maison faisant face à la chaussée du pont et qui a été démolie en 1787. On y voyait la statue du roi Louis XIV, à l'âge de dix ans environ, couronné de lauriers par les mains d'une Victoire. Cette statue était élevée sur un piédestal, d'un côté duquel se trouvait le roi Louis XIII, et de l'autre la reine Anne d'Autriche, représentés en bronze de grandeur naturelle, sur un fond de marbre noir. Ces statues étaient posées sous un arc orné de deux pilastres ioniques et d'un fronton dans lequel étaient les armes de France et d'Autriche accolées. Il y avait au bas des captifs représentés en demi-relief. Une inscription du piédestal rappelait que le pont au Change avait été bâti de 1639 à 1647. Germain Brice dit que ce monument était de *Thomas* Guilin. Presque tous ces morceaux ont été dispersés et détruits pendant la révolution. Alex. Lenoir en avait réuni quelques-uns au Musée des Monuments français, ainsi qu'un bas-relief représentant le dernier combat de Louis Potier, marquis de Gesvres, dans lequel on remarquait les figures de la Renommée et des Parques. L'entrée de l'hôtel Baillet, où siégeait le tribunal de commerce avant la construction de la Bourse actuelle, était aussi ornée d'une figure de Louis XIII de Guillain (1).

L. L—t.

Alex. Lenoir, *Musée des Monuments français*, tome V. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., hist., crit. et bibliogr.* — G. Brice, *Description de la ville de Paris*.

***GUILLARD** (*Charles* de), magistrat français, né à Souligné-sous-Vallon (Maine), mort au même lieu, le 13 novembre 1537. Il était fils de Jean Guillard, secrétaire du roi. Reçu conseiller au parlement de Paris, le 30 décembre 1482, il fut nommé maître des Requêtes le 27 août 1496, et président du parlement en 1508. En 1515 il allait en ambassade en Allemagne, pour y négocier la paix avec l'Empire. On l'honora longtemps comme un des magistrats qui avaient protesté le plus vivement contre la vente des offices; aussitôt que cet abus eut été consacré, il prit sa retraite. La Croix du Maine lui attribue une *Oraison* prononcée devant François Ier à son retour d'Espagne. Elle n'a pas été imprimée.

B. H.

La Croix du Maine, *Bibl. française*. — Blanchard, *Généalogie des Maîtres des Requêtes*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV.

GUILLARD (*Nicolas-François*), poëte lyrique français, né à Chartres, le 16 janvier 1752, mort à Paris, le 26 décembre 1814. Il était fils de François Guillard, secrétaire de la chambre ecclésiastique du diocèse de Chartres, et de Marie-Aimée Brissard. Élève du collége de Chartres, il fit de bonnes études, et montra dès sa jeunesse un goût particulier pour les poëtes grecs. A quatorze ans il gagna un prix de poésie sur le sujet proposé de *La Mort de Charles Ier, roi d'Angleterre*. En 1771, il publia une *Épître sur l'exil du duc de Choiseul*; cette petite pièce, remarquable par des pensées nobles et généreuses, valut à son auteur une place à l'intendance. Ami de Colin-Harleville, de l'abbé Barthélemy et de Favart fils, il fut bientôt en relation avec l'élite des littérateurs de la capitale; il fut admis membre de la société fondée sous le nom de *La Table ronde* par la marquise de Turpin, et l'abbé de Voisenon le fit travailler à un petit recueil intitulé *La Journée de l'Amour* (1776). Guillard néanmoins restait confondu dans la foule des versificateurs agréables lorsqu'une circonstance fortuite vint décider sa vocation pour la tragédie lyrique. Après avoir vu une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, il conçut le plan d'une *Iphigénie en Tauride*, et en composa aussitôt les deux premiers actes : il les porta au bailli du Rollet, qui le conduisit chez Glück. Ce célèbre compositeur accueillit favorablement le jeune poëte, et écrivit pour sa pièce un chef-d'œuvre musical. Encouragé par ce brillant début, Guillard fit de nombreux opéras, qui presque tous eurent de beaux succès et furent traduits en diverses langues. Il manquait d'invention et était fort paresseux; mais son dialogue a de la noblesse, de la chaleur sans enflure, et son style, élégant et correct, sait se plier aux diverses inflexions du chant.

Rejeté par l'Institut, il n'en obtint pas moins

(1) Guillain a aussi gravé à l'eau-forte, en 20 planches, l'histoire de saint Dominique, d'après Annibal Carrache et l'Albane, et les fêtes de Bologne en 81 pièces, gravées sous la direction de l'Algarde. E. B—n.

des pensions du gouvernement et de l'Académie de Musique, qui lui permirent de vivre honorablement, et jusqu'à sa mort il fut membre du comité de lecture de l'Opéra. On a de lui : *Iphigénie en Tauride*, tragédie lyrique, en quatre actes et en vers libres; Paris, 1779, in-4°; 1781, in-8°; Bordeaux, 1786, in-8°; — *Chimène, ou Le Cid*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres; Paris, 1783, in-8°, et 1784, in-4°; — *Émilie*, comédie lyrique en vers libres, faisant partie de *La Fête de Mirza*, ballet de Gardel; 1781; — *Électre*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres; Paris, in-8°; — *Les Horaces*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres, mêlée d'intermèdes; Paris, 1786, in-4° et in-8°; an IX (1801), in-8°; — *Œdipe à Colone*, opéra en trois actes et en vers libres, couronné par l'Académie Française; Paris, 1786, et an X (1802), in-8°; 1787, in-4°; — *Arvire et Évélina*, tragédie lyrique en trois actes, couronnée par l'Académie Française; Paris, 1788, in-8°; réduite en deux actes; Paris, 1820, in-8°; — *Louis IX en Égypte*, opéra en trois actes et en vers libres (avec Andrieux); Paris, 1790, in-8°; — *Elfrida*, représentée au Théâtre-Italien, 1791; — *Miltiade à Marathon*, opéra en deux actes et en vers libres; Paris, 1794, in-4° et in-8°; — *Olympie*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres: Paris, an VII (1799), in-4°; — *La Mort d'Adam et son Apothéose*, tragédie lyrique en trois actes et en vers libres; Paris, 1809, in-8°; — des Poésies fugitives dans divers recueils périodiques; — *Orosta*, tragédie lyrique non représentée, quoique couronnée par l'Académie Française. — Enfin, Guillard a retouché et remis au théâtre *Dardanus*, opéra de La Bruère, 1784, et *Proserpine*, opéra de Quinault, 1803. E. DESNUES.

Quérard, *La France littéraire*. — Mel.-Gaubert, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 171.

GUILLARD (*Nicolas-Antoine*), mathématicien français, né à Orbais (Aisne), mort à Paris, le 26 octobre 1820. Il commença ses études à Soissons et les termina au collége Louis-le-Grand à Paris. Admis en 1783 à ce collége comme maître d'études et maître de conférences de philosophie, il garda ces doubles fonctions jusqu'à la révolution. Pour vivre, il dut alors donner des leçons de mathématiques. Employé au cadastre en 1794, il fut attaché par Prony au calcul des grandes tables logarithmiques. En 1803 il fut nommé professeur supplémentaire de mathématiques au Prytanée (depuis Lycée impérial et Collége Louis-le-Grand); à la création de l'université, il reçut le titre d'agrégé de mathématiques, et fut chargé d'une classe dont il devint professeur titulaire en 1816. On a de lui : *Traité élémentaire d'Arithmétique décimale*, spécialement destiné aux orfèvres et autres personnes qui font le commerce des matières d'or et d'argent; Paris, 1802; — *Traité des opérations de change et des arbitrages de change*, etc.; Paris, 1803, in-8°; — *Arithmétique des premières écoles et des écoles secondaires*, approuvée par le ministre de l'intérieur, contenant un grand nombre d'applications au commerce, aux impositions et aux mesures de superficie et de solidité, et terminée par une instruction familière sur le mode de peser et de calculer avec les nouveaux poids; Paris, 1803, in-8°. Guillard a en outre publié une nouvelle édition du *Cours de Mathématiques* de Bezout; Paris, an VIII (1800).

Son fils, aussi professeur de mathématiques au collége Louis-le-Grand, a publié un recueil intitulé : *Le Géomètre*, la *Gazette des Écoles*, et plusieurs mémoires à propos de ses démêlés avec le conseil de l'instruction publique. J. V.

Quérard, *La France littéraire*.

*GUILLARD (*J.-Cl.-Achille*), statisticien et naturaliste français, docteur ès sciences, né à Marcigny-sur-Loire, le 28 septembre 1799. Il a fondé dans les bâtiments dits du Verbe-Incarné à Lyon l'institut qui porte ce nom, et qui a pour objet spécial de « répandre dans l'enseignement privé la méthode d'émancipation intellectuelle ». On a de lui : *Exposé et Rappel de la* Méthode d'émancipation intellectuelle, *avec Application à la lecture et aux* cinq langues *française, italienne, espagnole, allemande et anglaise;* 1829, Lyon, 5 vol. in-12; — *Analyse de la Langue Latine;* 1830, in-8°; — *De la Moelle des Plantes ligneuses et des cohortes foliales;* dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1847; — *Formules botaniques* et *Mémoire sur la formation des organes floraux;* in-4°, 1834; — *Fragment de Statistique humaine;* 1853, in-8°; — *Éclaircissements sur les Tables de Survie;* dans l'*Annuaire de Statistique;* 1854; — *Éléments de Statistique humaine, ou démographie comparée* (science de la population); 2 vol. in-8°, Paris, 1855; — divers articles sur l'enseignement dans *Le Précurseur*, et sur la *Démographie* dans le *Journal des Économistes*.

Documents particuliers.

GUILLAUME (*Guilielmus*, *Wilhelm*, *William*), nom commun à un grand nombre de personnages de tous pays, classés ci-dessous en *Guillaume* saints, *Guillaume* princes ou souverains, et *Guillaume* historiens, savants, littérateurs, etc., par ordre chronologique pour chaque classe.

I. GUILLAUME saints.

GUILLAUME (Saint), duc d'Aquitaine, surnommé *le Grand*, mort le 28 mai 812 ou 813. Fils du comte Thierry, qu'on croit avoir été parent de Charlemagne, il fut honoré de la bienveillance de cet empereur, qui le fit entrer dans son conseil, lui donna le titre de comte, puis celui de duc d'Aquitaine, en récompense des services qu'il avait rendus en forçant les Sarrasins à se retirer en Espagne. Guillaume fonda un monastère à Gellone, petite vallée sur les confins du diocèse

de Lodève, et y entra nu-pieds et revêtu d'un cilice en 806, après avoir pourvu ses enfants et obtenu le consentement de sa femme. Saint Benoît d'Ancône lui donna l'habit monastique, et depuis ce moment sa vie ne fut plus qu'un exercice continuel de pénitence. Guillaume se soumit aux travaux les plus pénibles. Après trois ou quatre ans passés dans ces emplois laborieux, son abbé, Juliofroi l'obligea de se retirer dans une cellule près de la chapelle de Saint-Michel, pour y vaquer uniquement à la prière et à la lecture des livres saints. Il y pratiqua de grandes mortifications, se tenant par exemple dans l'eau glacée en hiver, et se faisant donner rudement la discipline par un religieux. Son corps fut trouvé, en 1679, sous le grand autel de l'église du monastère de Gellone, qui prit le nom de Saint-Guillaume ou Saint-Guillem du Désert. J. V.

Dom Mabillon, *Acta Sanct. Ordinis Sancti-Benedicti*. — Ordéric Vital, *Hist. eccles.*, l. VI. — Bulteau, *Hist. Benedict.*, l. V. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, tome VI de mai. — Baillet, *Vies des Saints*, 1er février.

GUILLAUME (Saint), abbé de Saint-Benigne de Dijon, né en 961, près de Novarre (Italie), mort à Fécamp (Normandie), le 1er janvier 1031. Il appartenait à une noble et riche famille de Souabe. Voué à Dieu dès sa naissance, il fut élevé avec soin dans l'étude des lettres sacrées et profanes. Désirant se retirer à Cluny, il s'attacha à saint Mayeul, qui l'emmena avec lui. Nommé abbé titulaire de Saint-Benigne, et supérieur d'un grand nombre de monastères, il y introduisit des réformes avec autant de prudence que de zèle. De concert avec ses frères, il fonda dans une terre de leur patrimoine l'abbaye de Frutare, vulgairement Saint-Balain, au diocèse d'Yvrée. Il établit encore d'autres monastères dans le même pays. Une de ses maximes était d'instituer des écoles dans tous les couvents de sa réforme : il y en avait d'intérieures pour les moines et d'extérieures pour les personnes du dehors; il voulait aussi que ses disciples qui avaient les dispositions nécessaires étudiassent les lettres et les sciences, la médecine même. Possédant à fond le plain-chant et la musique, il corrigea et rectifia les offices divins. De son temps on joignait dans ses monastères la culture des beaux-arts à la culture des sciences. Il mourut dans le cours de ses visites abbatiales. Il avait été toute sa vie un modèle de perfection chrétienne et religieuse. On a de lui quelques lettres rapportées par Glaber, dans la vie du saint abbé, et par Hugues de Flavigny dans la *Chronique de Verdun*, imprimée dans la Bibliothèque des manuscrits donnée par le père Labbe. J. V.

Glaber, dans Mabillon, *Acta Sanct.*, tome VII, p. 380. — P. Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, tome VIII. — Dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, tome VII, p. 318.

GUILLAUME (Saint) *d'Hirsauge*, célèbre abbé et mathématicien allemand, né vers le commencement du onzième siècle, mort le 4 juillet 1091. Il fit profession dans l'abbaye de Saint-Emmeramne près de Ratisbonne. Nommé en 1068 abbé d'Hirsauge, il envoya plusieurs moines à Cluny, afin d'y prendre connaissance de la règle qui avait été introduite dans ce couvent, pour rétablir l'ancienne discipline. A leur retour il réforma son monastère d'après les préceptes de cette règle, qu'il sut faire observer strictement. L'austérité de mœurs maintenue ainsi par lui dans son couvent y fit affluer de nombreux cénobites, ce qui nécessita, en 1082, l'agrandissement des bâtiments du monastère. Trois ans après, Guillaume fit terminer l'église abbatiale, dont les ruines existent encore aujourd'hui. Sa réputation d'homme pieux et savant s'étendit bientôt dans toute l'Allemagne; à tous moments il était consulté sur les mesures à prendre pour remettre dans sa première autorité la règle de Saint-Benoît. Le couvent d'Hirsauge devint sous sa direction une pépinière d'hommes éminents, dont un grand nombre arrivèrent plus tard aux fonctions d'évêque ou d'abbé. Pour son époque Guillaume possédait les connaissances les plus étendues; versé dans toutes les sciences du *quadrivium*, il était de plus renommé pour la finesse de ses raisonnements philosophiques. On a de lui : *Prologus Consuetudinum Monachorum Hirsaugiensium*, dans le t. IV des *Analecta* de Mabillon; — *Consuetudines seu Constitutiones Monachorum Hirsaugiensium*, inséré à la p. 375 de la *Vetus Disciplina monastica* de Marquard; — *Philosophicarum et astronomicarum Institutionum Libri VII*; Bâle, 1531, in-8°; — *De Musica et Tonis*, inséré dans le t. VI des *Scriptores ecclesiastici de Musica sacra* de Gerbert; cet ouvrage, dans lequel Guillaume traite longuement des tons du plain-chant, prouve que la méthode de solmisation par les nuances attribuée à Guido d'Arezzo (*voy.* ce nom) n'était pas encore adoptée en Allemagne à la fin du onzième siècle. On a encore de Guillaume en manuscrit : *De Correctione Psalterii*; — *Quæstiones de Computo*; — *De Horologio*; — *Epistolæ ad diversos et ad Anselmum Cantuariensem* (1).

E. G.

Trithème, *Chronicon Hirsaugiense*, p. 88. — Le même, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 352. — Le même, *De illustribus Benedictinis*, lib. II, cap. 102. — Dom Cellier, *Hist. des Auteurs sacrés*, t. XXI, p. 79. — Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, sæculum VI, t. II.

GUILLAUME (Saint), fondateur de la congrégation religieuse appelée du Mont-Vierge, né à Verceil (Piémont), mort à Salerne, le 25 juin 1142. A l'âge de onze ans, il entreprit le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, à la suite duquel il voulait aller en Palestine; mais ayant changé d'avis, il se retira dans une solitude du royaume de Naples appelée le *Mont Virgilien*; il y fit bâtir une église, et ce lieu se nomma depuis le *Mont-Vierge*. Plusieurs personnes y étant venues, il jeta en 1119 les fondements de la con-

(1) Dans le recueil de lettres de S. Anselme il y en a quelques-unes qui sont adressées à ce Guillaume.

grégation qui porta ce nom. Ceux qui composaient cette communauté s'étant révoltés contre lui, à cause de l'austérité de sa règle, il les abandonna, établit plusieurs autres monastères d'hommes et de filles, passa en Sicile, et y fonda un couvent à Salerne, où il termina saintement sa vie. J. V.

Vie de saint Guillaume, par Félix Benda, abrégée par Sylvestre Marulli. — Baronius, *Annal. eccles.*, douzième siècle. — Baillet, *Vies des Saints*.

GUILLAUME (Saint), *de Malaval*, fondateur des *Guillemites* ou *Guillemins*, mort le 10 février 1157. C'était, à ce qu'on croit, un gentilhomme français, qui avait embrassé le parti des armes et vécu dans la dissipation. Voulant faire pénitence, il alla à Rome, où le pape Eugène III lui ordonna le pèlerinage de Jérusalem, vers l'an 1145. Revenu en Toscane, en 1153, il se fixa, en 1155, dans une vallée déserte du territoire de Sienne et du diocèse de Grosseto, qu'on appelait alors *Étable de Rhodes*. Au mois de janvier de l'année suivante, il s'associa un disciple nommé Albert. Guillaume passait sa vie à prier et à travailler des mains. Il mourut dans les bras de son disciple. Un médecin, nommé Reinald ou Renaud, s'étant joint à Albert, ils bâtirent un ermitage avec une chapelle sur le tombeau de leur maître. Ce fut le berceau de l'ordre des Guillemites, qui se répandit en Allemagne, en Flandre et en France. On croit que ce fut Innocent III qui canonisa Guillaume de Malaval. J. Y.

Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

GUILLAUME (Saint), chanoine régulier, sous-prieur de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris, puis abbé d'Eskild en Danemark, né à Saint-Germain près de Crépy, vers 1105, mort en Danemark, en 1203. Élevé dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, par les soins de Hugues, son oncle, qui en était abbé, il fut nommé chanoine de l'église collégiale de Sainte-Geneviève-du-Mont; mais ne pouvant souffrir le relâchement de discipline de ses religieux, il accepta la prévôté d'Espinac. Dans l'intervalle la réforme et la régularité furent établies dans l'église de Sainte-Geneviève par les religieux de l'abbaye de Saint-Victor. Guillaume y revint alors, et fut élu sous-prieur de la maison en 1148. Vers le même temps, Absalon, évêque de Roeskild, en Danemark, voulut réformer un monastère de chanoines réguliers qui était dans l'île d'Eskild; il demanda des moines à l'abbé de Sainte-Geneviève. Guillaume y fut envoyé avec trois autres chanoines, qui l'abandonnèrent. Arrivé en Danemark en 1171, il fut fait abbé de Saint-Thomas du Paraclet. Il rétablit la discipline dans cette maison, et vécut dans les plus grandes austérités jusqu'à un âge avancé. Honorius III le mit au rang des saints, en 1224. On connaît de saint Guillaume plus de cent lettres publiées en 1786, dans les *Rerum Danicarum Scriptores*, tome VI, et quatre opuscules sur lesquels dom Brial a lu une courte notice à l'Institut le 2 septembre 1814. J. V.

Baillet, *Vies des Saints*, 6 avril.

GUILLAUME (Saint), prélat français, né au bourg d'Arthel (Nivernais), mort en 1209. Il appartenait à une noble famille : Pierre de Courtenay, qui fut en 1217 nommé empereur de Constantinople, était un de ses neveux. Élevé par Guillaume l'Ermite, archidiacre de Soissons, son oncle, Guillaume fut d'abord chanoine de l'église de Paris et de Soissons. Puis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de Grammont, au diocèse de Limoges, d'où il passa dans celui de Cîteaux à l'abbaye de Pontigny. Il fut en 1181 élu abbé de Fontaine-Jean au diocèse de Sens, puis de Charlieu ou Châlis. C'est là que le choix d'Eudes de Sully, évêque de Paris, et celui des chanoines de Saint-Étienne de Bourges vinrent le prendre pour le mettre sur le siége épiscopal de cette dernière ville, en 1199. Il fut sacré par Élie de Malmort, archevêque de Bordeaux, qui revendiqua cet honneur comme le premier suffragant de la province. L'épiscopat de Guillaume fut marqué par des discussions avec Philippe-Auguste au sujet de la répudiation de la reine Ingeburge. L'évêque, qui prenait le parti de la reine, fut menacé d'exil et de confiscation; mais il tint bon contre la colère royale, et Philippe s'étant décidé à reprendre Ingeburge, l'accord se rétablit entre lui et le prélat. Guillaume mourut au moment où il se disposait à marcher contre les Albigeois, dont l'hérésie s'était propagée jusqu'en Berry. Neuf ans après, Honorius III le canonisa. Son corps, qui reposait dans la crypte de la basilique de Saint-Étienne de Bourges, en fut retiré et élevé sur deux colonnes derrière le maître autel, où il resta exposé dans une châsse d'argent, jusqu'en 1562, où les huguenots, s'étant emparés de la ville, brûlèrent ces reliques. B—R.

P. Anselme, *Hist. généalogiq.* — Labbe, *Nova Bibliotheca*. — Fleury, *Hist. ecclésiastique*. — Raynal, *Hist. du Berry*.

* **GUILLAUME PINCHON** (Saint), prélat français, né en 1184, dans la paroisse de Saint-Alban, diocèse de Saint-Brieuc, mort en 1234. Son père s'appelait Olivier Pinchon, sa mère Jeanne Fortin. C'étaient de pauvres agriculteurs. Admis dès sa jeunesse parmi les clercs de l'église de Saint-Brieuc, Guillaume ne tarda pas à se distinguer entre tous ses collègues. Sa bonne renommée lui mérita d'abord un canonicat : quelque temps après, en 1220, il fut salué évêque de Saint-Brieuc. Les évêques de Bretagne avaient alors de graves démêlés avec Pierre Mauclerc. Guillaume, sommé d'obéir aux impérieuses injonctions de ce redoutable maître, osa lui répondre par une sentence d'excommunication. La réplique de Pierre Mauclerc fut l'exil du prélat et l'emprisonnement des prêtres signalés comme ses plus dévoués partisans. Mais la cour de Rome ayant pris la défense de Guillaume, son exil dura peu de temps. Il avait quitté son diocèse en 1228 : il y reparaît en l'année 1231, car

nous le voyons alors sceller un accord entre le prieur de Lamballe et un certain Guillaume Jean. Une lettre d'Innocent IV, du 17 des calendes de mai 1247, annonce à l'archevêque de Tours que, sur le rapport du patriarche de Constantinople, l'Église de Rome vient d'inscrire le nom de Guillaume Pinchon au catalogue des saints confesseurs, et ordonne que sa fête soit célébrée le 4 des calendes d'août. B. H.

Ch. Guimart, *Hist des Év. de S.-Brieuc.* — M. l'abbe Tresvaux, *Église de Bretagne*, p. 313. — Le même, *Vies des Saints de Bretagne*, t. II.

II. Guillaume princes souverains, classés par ordre alphabétique de pays : les princes non souverains sont placés les derniers.

A. Guillaume d'Angleterre.

Guillaume Ier, dit *le Conquérant* ou *le Bâtard*, roi d'Angleterre et septième duc de Normandie, né en 1027, mort en 1087. Il était fils de Robert *le Magnifique* ou *le Diable*, sixième duc de Normandie. Celui-ci l'avait eu d'une jeune Normande, nommée Arlette, fille d'un pelletier de Falaise, et ses hautes destinées furent, dit-on, révélées à sa mère dans un songe au début de sa grossesse : elle rêva qu'elle voyait sortir de son sein un arbre immense qui tenait l'Angleterre et la Normandie sous son ombre. On dit encore qu'au moment où l'enfant vint au jour et fut mis à terre, il saisit de ses deux mains les roseaux qui, selon l'usage à cette époque, recouvraient le sol de l'appartement, et retint avec force ce qu'il avait pris. Ce fait fut considéré comme un présage heureux, et chacun se mit à prédire qu'assurément cet enfant serait un roi. Quoi qu'il en soit, Guillaume donna de bonne heure des signes d'une grande capacité et fut élevé avec le plus grand soin. Il avait sept ans lorsque son père entreprit le voyage de Jérusalem pour la rémission de ses péchés; et comme ses barons voulaient le retenir, afin que l'État ne fût pas sans chef : « Je ne vous laisserai point sans seigneur, répondit Robert en leur présentant son fils ; il grandira s'il plaît à Dieu, acceptez-le dès à présent, et il sera mon successeur. » Robert fut d'abord obéi, mais après sa mort à Nicée (1035), ses barons et ses proches se ravisèrent. « Un bâtard, dirent-ils, n'était pas digne de les commander. » Quoique l'illégitimité de la naissance chez les peuples du Nord ne fût point une cause d'exclusion du trône, les seigneurs normands voilèrent de ce prétexte les criminels motifs de leur révolte, et donnant l'essor à leurs passions anarchiques, ils eurent d'abord recours à la trahison et au meurtre. Gilbert, comte d'Eu, tuteur du jeune prince, Théroude, son précepteur, et Osbern, intendant de sa maison, sont tour à tour assassinés. Ce dernier même est frappé dans la chambre de son maître; enfin, Roger de Toeni, porte-enseigne général de Normandie, leva le premier l'étendard de l'insurrection. Sa défaite et sa mort n'arrêtèrent pas les révoltes et les conspirations, qui se succédèrent pendant quinze années, contre l'autorité du jeune duc. Les barons normands, dévorés d'ambition et de cupidité, se faisaient en même temps entre eux une guerre sanglante, signalée par d'effroyables cruautés. Toute la France était à cette époque affligée des mêmes maux, et les populations avaient accueilli comme un bienfait céleste la paix imposée par le clergé et dite *paix de Dieu ;* mais tel était l'état de la Normandie que cette trêve, qui durait du mercredi soir au lundi matin de chaque semaine, ne put être établie que cinq ans plus tard et à la suite d'une peste terrible. Encore fallut-il l'autorité d'un concile tenu à Caen en 1042. Pendant ces temps d'anarchie, les forces et l'intelligence de Guillaume se développaient chaque jour ; il venait d'atteindre sa vingtième année, et c'était, disent les historiens contemporains, le plus redoutable chevalier de la Gaule, quand une vaste conspiration, dont son cousin Guy de Bourgogne était l'âme, éclata en basse Normandie. A cette nouvelle le duc, hors d'état de résister seul, sollicite et obtient le secours du roi de France Henri Ier, et en 1047 leurs armées réunies rencontrent les rebelles au Val des Dunes, à trois lieues de Caen. Là s'engage aussitôt une bataille acharnée, dans laquelle Guillaume déploya un courage indomptable. On le vit toujours au milieu de la mêlée cherchant des adversaires dignes de lui jusqu'à ce que la victoire lui fût assurée. Cette seule journée ruina les projets des insurgés ; un grand nombre en fuyant se noyèrent dans la rivière d'Orne, les autres furent dispersés et massacrés. Guy de Bourgogne, qui avait fui des premiers, s'était retiré dans son château de Brionne ; son cousin courut l'y assiéger, et le força de se rendre.

Guillaume ne tarda pas à s'acquitter envers son suzerain, en l'aidant à soumettre le célèbre comte d'Anjou, Geoffroi Martel ; mais celui-ci ne pardonna pas au prince normand sa coopération, et bientôt après, en 1048, envahissant ses États, il s'empara de Domfront et d'Alençon, qu'il abandonna toutefois à l'approche de Guillaume, sans essayer de combattre.

L'année suivante, de redoutables conspirations troublèrent de nouveau la Normandie ; cette fois encore elles étaient formées par des parents du prince, portant même son nom : c'étaient Guillaume comte d'Eu et Guillaume comte d'Arques, l'un petit neveu de Richard Ier et l'autre petit-fils de Richard II. Tous deux échouèrent dans leur tentative, et le vainqueur généreux se contenta de les exiler comme Guy de Bourgogne. On remarque en effet que Guillaume, si sévère et même si cruel, pardonna presque toujours à sa famille, dont il eut souvent à se plaindre. Cette indulgence ne l'empêcha pas cependant de faire déposer, par un concile, son oncle Mauger, archevêque de Rouen, que le scandale de ses mœurs rendait indigne d'occuper ce siége.

Le sentiment de sa force, joint à l'horreur de l'anarchie, dont il eut tant à souffrir dans son enfance, concourut, avec un naturel altier et fougueux, à rendre toute opposition intolérable

à Guillaume. Il résista même à l'Église dans quelques circonstances importantes, quoique d'ailleurs il lui fût soumis et qu'il secondât l'action civilisatrice du clergé; c'est ainsi que voulant conclure un mariage où le portait son inclination et l'intérêt politique, il ne fut pas arrêté par la défense du pape Léon IX, et épousa, malgré le pontife, Mathilde, fille du comte Beaudouin de Flandre. Excommunié pour cette cause, tout orgueilleux et tout irritable qu'il était, il évita prudemment de provoquer de nouveau les foudres du saint-siége. Il garda sa femme, mais en même temps il mit tout en œuvre pour fléchir le pouvoir qui avait voulu l'en séparer. Cette réconciliation du duc avec la cour romaine fut l'œuvre du célèbre Lanfranc, et devint l'origine de la haute fortune de ce prêtre, qui fut tout ensemble habile et savant homme d'Église et homme d'État. Mais un plus grand danger menaçait alors la couronne de Guillaume. Plusieurs seigneurs bannis de Normandie s'étaient réfugiés à la cour du roi de France, et animaient ce prince contre son ancien allié, en lui montrant la puissance toujours croissante de ce vassal. Il se forma alors entre le roi et ses autres feudataires, jaloux de la prépondérance de Guillaume, une ligue redoutable, destinée à chasser de France tous les descendants de Rollon. Outre les forces de la couronne, celles de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Poitou, de l'Anjou, de l'Aquitaine, de la Gascogne et même de la Bretagne s'ébranlèrent à la fois, et envahirent le duché au midi et à l'est. Au milieu d'un péril si imminent, Guillaume ne désespéra pas de la fortune. Il fit face à l'ennemi vers les deux frontières, et grâce à sa prudence, à son habile stratégie et à la téméraire confiance de ses ennemis, il détruisit complétement à Mortemer, près Neufchâtel, l'une des deux armées alliées; la seconde, que commandait le roi de France en personne, effrayée par ce désastre, plie bagage et évacue le territoire ennemi. Une seconde coalition l'envahit de nouveau, en 1058. L'armée royale pénétra cette fois jusqu'aux bords de la Dive, petit cours d'eau de la vallée d'Auge. Déjà la moitié de l'armée avait traversé la rivière, quand le flux de la mer, en grossissant tout à coup les eaux, rendit la Dive non guéable. A ce moment, Guillaume, qu'on croyait loin de là, apparaît avec ses Normands sur la rive gauche, et se jetant sur les troupes qui y étaient restées il en fait un affreux carnage, sans que les autres puissent les secourir. Après cet échec il fallut se retirer pour la seconde fois, et une paix définitive ne tarda pas à être conclue à Fécamp entre le puissant vassal et son suzerain. Pendant les quatre années suivantes, la Normandie fut en paix avec ses voisins, mais désolée à l'intérieur par des violences et des meurtres effroyables, auxquels, il faut le dire, Guillaume ne resta pas toujours étranger; son autorité, d'abord méprisée puis combattue, grandissait chaque jour; tous les moyens lui étaient bons pour la rendre absolue, et bientôt prêtres et laïques durent s'humilier sous sa main de fer. Mais ce n'était pas assez pour ce prince, dévoré d'ambition; il voulait aussi reculer les bornes de ses États. La mort d'Herbert, dernier comte du Maine, lui en offrit une première occasion. Malgré le testament de ce prince, qui instituait Guillaume son héritier, et au mépris d'une antique donation faite à Rollon par Charles le Simple, Gauthier, comte de Mantes, oncle du défunt, osa lui disputer sa succession; mais la mort subite et mystérieuse de ce compétiteur laissa le duc de Normandie en paisible possession de cette belle province, qui fut annexée à son duché. Insatiable de conquêtes, Guillaume songeait à envahir la Bretagne, quand une autre entreprise, plus digne de son génie et de son ambition, s'offrit à lui. Pour bien comprendre cet immense événement, quelques détails sont nécessaires.

Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, venait de mourir. Ce prince, l'un des derniers rejetons de la race du Saxon Cerdic, avait été chassé de sa patrie pendant la seconde domination danoise. Réfugié en Normandie, contrée à laquelle il appartenait par sa mère Emma, sœur du duc Richard II, il y vécut jusqu'au jour où la mort de Hardi Canut, dernier roi danois, lui ouvrit le chemin du trône. A peine proclamé roi, Édouard songeait à appeler près de lui les amis et les compagnons de sa jeunesse, et des rapports fréquents s'établirent dès lors entre la Grande-Bretagne et la Normandie. Les seigneurs saxons et surtout le célèbre comte Godwin voyaient avec ombrage cette influence étrangère, et leurs murmures dégénérèrent bientôt en révolte ouverte. Ce fut encore aux Normands qu'Édouard s'adressa pour le soutenir contre ses sujets insurgés. Guillaume régnait alors; il se hâta de répondre à l'appel de son parent, dont déjà il convoitait l'héritage, et aborda en Angleterre avec une flotte nombreuse. Reçu par Édouard comme un frère, il parcourut en voisin et en ami le pays qu'il devait bientôt fouler en conquérant, et prétendit plus tard en avoir remporté la confirmation d'une ancienne promesse de succession qu'Édouard lui avait faite durant son séjour en Normandie. La révolte des seigneurs saxons avait été comprimée avant même l'arrivée de Guillaume; mais la disgrâce passagère de Godwin ne lui fit rien perdre de son influence; il avait déjà marié sa fille Édith au roi, et partagea entre ses enfants toutes les grandes charges du royaume; après sa mort, son fils Harold hérita de son crédit et de sa popularité, et Édouard étant mort sans enfant et sans désigner son successeur, le grand conseil se réunit à Londres et proclama Harold roi, en 1066. Ce même Harold, dans une excursion maritime, peu d'années auparavant, jeté par la tempête sur la côte de Normandie, avait été forcé par Guillaume de lui jurer sur des reliques de seconder ses efforts pour monter sur le trône d'Angleterre (*voy.* HAROLD). Le messager qui

porta à Guillaume la nouvelle de cette élection le trouva près de Rouen au moment de partir pour la chasse. Quand le duc l'eut entendu, il demeura pensif, disent les chroniqueurs, déposa l'arc qu'il tenait à la main, et, traversant la Seine, il alla sur l'autre bord, en son hôtel, en proie à la plus vive agitation. Tous ceux qui le voyaient gardaient le silence et nul n'osait l'approcher, mais sa résolution éclata bientôt; toutefois, aussi prudent que hardi, il négocia avant de combattre. Il envoya donc un messager au nouveau roi d'Angleterre pour lui rappeler son serment. Harold répondit qu'en promettant le trône il avait promis ce qui ne lui appartenait pas; « car, dit-il, ma royauté n'est point à moi et je ne saurais l'abdiquer sans la volonté de la nation ». Après cette réponse il ne restait à Guillaume, pour soutenir ses prétendus droits, qu'à recourir aux armes. L'entreprise était gigantesque et entraînait des frais immenses. Guillaume convoqua donc, selon l'usage, l'assemblée générale, composée des principaux d'entre les gens de guerre, les prêtres et les marchands. Il obtint ainsi de l'argent, des vaisseaux et des soldats; à ces moyens matériels de succès le duc en joignit un tout puissant alors sur les esprits. Il connaissait la force qui réside dans le bon droit, et ne négligea rien pour faire reconnaître son entreprise comme juste et légitime. Il fut servi surtout en cela par l'opinion dominante à cette époque, qui faisait considérer comme inviolable et sacré tout serment prononcé sur les reliques, comme l'avait été celui d'Harold; on reconnut donc à Rome pour valable le legs supposé qu'Édouard aurait fait à Guillaume de sa couronne, et il fut décidé que le duc de Normandie étant parent du feu roi d'Angleterre par sa mère devait être son héritier, et pouvait avec justice s'emparer du royaume. Cette décision fut transmise en forme de bulle au futur conquérant; le pape Alexandre II lui envoya en même temps un cheveu de saint Pierre enchâssé dans un anneau, et une bannière à l'effigie de l'apôtre, dont la vertu devait le garantir de tout mal.

Pendant ce temps, Français, Bretons, Poitevins, Bourguignons accouraient sous les drapeaux de Guillaume, aspirant avec avidité à la proie que leur offrait l'Angleterre; les uns demandaient une ville, les autres un château, un domaine, et le duc ne rebutait personne. De toutes parts il rassemblait l'immense matériel nécessaire à son expédition, de sorte qu'au mois d'août 1066 le duc de Normandie possédait plus de neuf cents navires à grandes voiles, sans compter les transports, et réunissait à l'embouchure de la Dive, assignée pour rendez-vous, cinquante mille cavaliers et dix mille hommes de pied de toute nation.

La flotte normande, contrariée par les vents, dut relâcher à Saint-Valery-sur-Somme; mais le 29 septembre 1066 elle appareilla de nouveau, et aborda sans résistance à Pevensey, dans le comté de Sussex; le duc descendit à terre le dernier. On raconte qu'il fit un faux pas en touchant le rivage, et tomba. Mais se relevant aussitôt, et s'adressant gaiement à ses compagnons pour détruire l'effet d'un fâcheux présage, il s'écria : « J'ai saisi cette terre de mes mains, et aussi loin qu'elle peut s'étendre elle est à nous. » Ce qui explique le facile débarquement des Normands, c'est qu'à ce moment l'armée saxonne était occupée au nord à repousser l'invasion du roi de Norvège, qui, à l'instigation du traître Tosti, frère de Harold, avait abordé sur la côte septentrionale et investi la ville d'York. Les armées s'étaient rencontrées à Stamfordbridge, où les Norvégiens essuyèrent une défaite complète; mais cette victoire fut fatale au vainqueur. Harold avait été blessé et son armée était épuisée par une marche forcée et par un combat meurtrier; néanmoins, sans perdre un instant, à la nouvelle du débarquement de Guillaume, le roi saxon traverse toute l'Angleterre, et vient établir son camp près d'Hastings, en face de celui de Guillaume.

Avant d'en venir aux mains, les deux chefs s'envoyèrent sans résultat plusieurs messagers. Guillaume offrait, dit-on, de s'en rapporter au pape ou de terminer le différend par un combat singulier; mais les négociations ayant échoué, des deux parts on fit les apprêts de la bataille. L'armée normande fut divisée en trois corps: en tête et sur les ailes étaient les archers et les arbalétriers, l'infanterie formait la seconde ligne et la cavalerie la troisième. Le duc parcourait les rangs portant à son cou les reliques sur lesquelles Harold avait juré. A ses côtés un chevalier, nommé Toustain, portait l'étendard béni par le pape. Les Saxons, tous à pied sur le côteau de Seulac, leur hache d'armes à la main, les boucliers serrés l'un contre l'autre, se tenaient fermes et immobiles comme un mur d'airain. La bannière royale flottait au centre et tout auprès étaient le roi Harold, ses frères et les principaux chefs. L'attaque commença par des nuées de traits que lancèrent les archers de l'armée normande; ceux-ci, après les avoir épuisés, se replièrent derrière l'infanterie qui se brisa contre les lignes des Saxons; la cavalerie chargea à son tour, et son choc fut effroyable. Mais les Anglais le soutinrent sans fléchir. Étonnés d'une si intrépide résistance, les assaillants se mirent à reculer, leur aile gauche lâcha pied, et se débanda; le duc lui-même fut un moment entraîné et son cheval s'abattit sous lui. Guillaume tomba; le bruit de sa mort se répandit, et le découragement s'empara de toute l'armée. Remontant à cheval aussitôt, et se jetant le visage découvert au milieu des fuyards, le duc s'écria : « Regardez-moi, je vis, et avec l'aide de Dieu je serai vainqueur. » Sa vue rendit courage et confiance à ses soldats; ils se rallièrent : un gros de cavalerie chargea les Anglais attachés à la poursuite des fuyards, et les extermina. Ce premier succès

suggéra au duc un heureux stratagème : il donna l'ordre à un corps de cavaliers d'attaquer les Saxons et de les attirer après eux par une fuite simulée. Cette ruse de guerre réussit. Lorsque les Saxons virent fuir les assaillants, ils se crurent vainqueurs, et un grand nombre se détachant de la masse impénétrable s'engagea témérairement à la poursuite. Les fuyards s'arrêtèrent, et en même temps un corps nombreux aposté par Guillaume chargea rapidement les suivants, et en fit un grand carnage; ce stratagème fut renouvelé deux fois avec le même succès.

Cependant l'armée saxonne, quoique affaiblie, n'était point vaincue, et la victoire demeurait indécise. Harold avait perdu ses deux frères, tombés morts au pied de son étendard; mais lui combattait toujours, et nul ne l'approchait impunément. Un seul guerrier, ce jour-là, lui fut comparable; ce fut Guillaume, son rival. Trois chevaux tombaient tués sous lui, mais rien n'ébranlait son courage héroïque. Vers le soir, comme il vit l'épaisse phalange des Saxons toujours inébranlable; malgré d'immenses pertes, il tenta un dernier effort, et ayant fait avancer pour la deuxième fois ses archers; il leur commanda de viser en l'air et par dessus les premiers rangs pour atteindre par cette pluie de fer le centre de l'armée ennemie. Une flèche atteignit ainsi Harold à l'œil, et pénétra jusqu'au cerveau; il mourut sur le coup, et sa chute donna la victoire à Guillaume. Profitant du désordre qu'elle occasionna, les chevaliers normands s'élancèrent de nouveau, forcèrent les retranchements, et se firent jour jusqu'à la bannière royale, qui fut abattue après une lutte désespérée. Les Saxons alors lâchèrent pied, et s'enfuirent dans les bois. Telle fut la bataille d'Hastings, qui décida du sort de l'Angleterre. Avec Harold et ses frères tomba, moissonnée, toute la jeunesse saxonne; à côté d'elle quinze mille étrangers, le quart de l'armée normande gisaient morts ou mourants. Guillaume passa la nuit en ce lieu, et depuis il y fit construire une célèbre abbaye, nommée abbaye de la Bataille, et dans laquelle un registre conservait les noms de tous ceux qui avaient combattu dans cette mémorable journée.

La nation anglo-saxonne ne se releva point du grand désastre d'Hastings; mais elle était encore en mesure d'opposer au vainqueur une résistance formidable : la population de la ville de Londres avait pris les armes; les deux frères Edwin et Morcar, comtes de la Northumbrie et de la Mercie, s'y étaient enfermés, et de tous côtés arrivaient des renforts. Mais il manquait aux Saxons un chef; les frères d'Harold étaient morts avec lui, et ses fils étaient trop jeunes pour lui succéder; les suffrages des *wittaus* (1) proclamèrent l'étheling Edgar, petit-neveu d'Édouard le Confesseur, seul et dernier descendant de Cerdic; mais ce prince, dégénéré, ne disputa pas longtemps la couronne à son terrible rival.

Guillaume attendit quelques jours immobile après sa victoire, espérant que les habitants de Londres lui enverraient leur soumission. Trompé dans son attente, il marcha sur cette capitale après s'être ménagé, en cas de revers, un refuge dans la ville de Douvres, dont il se rendit maître. Ayant trouvé Londres bien défendue, il n'essaya point d'y entrer de vive force, et se borna à l'investir. Le duc fit alors porter aux habitants des paroles de paix; il ne prétendait point, disait-il, leur imposer un maître, il les invitait à ratifier, par leurs suffrages, le don de la couronne qu'il affirmait lui avoir été fait par le roi Édouard. Cette conduite habile entraîna le peuple et les grands; ils retirèrent leur obéissance au faible Edgar, qui ne savait ni gouverner ses sujets ni vaincre les ennemis, et résolurent de prêter serment au conquérant. Edgar vint lui-même déposer sa couronne entre les mains de Guillaume. Celui-ci reçut ces hommages avec une apparente modestie; il feignit de consulter ses barons, et s'étant fait presser par eux pour accepter le trône qu'on lui offrait, il parut céder à leurs désirs en y montant. Le couronnement eut lieu le jour de Noël 1066, dans l'église de Westminster, selon les rites en usage pour le sacre des rois saxons. Trois mois s'étaient écoulés depuis le débarquement des Normands à Pevensey. La conduite du nouveau souverain fut, à cette époque, prudente et louable; il s'efforça d'arrêter les violences et les rapines inséparables d'une conquête et de se concilier les cœurs des vaincus par sa justice et sa modération; il ne distribuait à ses compagnons que les biens du domaine royal ou ceux des Anglais tués à Hastings. Puis il revint jouir sur le continent de son triomphe, emmenant à sa suite les principaux chefs soumis. Une prompte révolte des Saxons le rappela en Angleterre; l'étheling Edgar s'était enfui, et avait trouvé en Écosse un asile; de là il appela à lui les Danois, et avec leur aide il s'empara de la ville d'York, où trois mille Normands périrent égorgés. Guillaume étouffa cette première insurrection dans des flots de sang; tout le territoire insurgé fut partagé entre les chefs et les soldats de son armée, et bientôt tout le pays entier des anciens royaumes anglo-saxons fut subjugué sinon soumis.

La cupidité et la violence des vainqueurs s'accrurent avec leurs succès, et provoquèrent de nouveaux et nombreux soulèvements; mais la résistance ne se montra nulle part aussi acharnée que dans l'île d'Ély, située au milieu des marais du comté de Cambridge. Là, sur un sol fangeux, impraticable aux chevaux et aux hommes pesamment armés, une foule de Saxons fugitifs se rendirent par l'embouchure des fleuves avec leurs familles et les débris de leur fortune. Ils y élevèrent des fortifications de terre et de bois, et y établirent un vaste camp retranché, qui prit

(1) Le mot *wittan* en saxon signifie sage. On appelait *wittena gemot* l'assemblée des évêques et des thanes à qui appartenait l'élection des rois.

le nom de *Camp du Refuge*. Des prêtres, des évêques chassés de leur siége, des chefs renommés, et parmi eux le plus populaire de tous, le célèbre Hereward, se retirèrent dans ce dernier asile de l'indépendance nationale. La flotte danoise vint de nouveau prêter aux insurgés sa coopération; de tous côtés l'Angleterre s'agitait sous le joug, et la ville de Londres elle-même menaçait les conquérants d'une rébellion redoutable. A ces nombreux périls Guillaume opposa d'abord sa dissimulation habituelle; il appela autour de lui à Berkamsted les chefs saxons encore indécis, et les consulta sur les intérêts du pays, puis il jura sur les Évangiles d'observer les lois établies par ses prédécesseurs. Ces anciennes lois n'étaient point écrites; par ordre du roi on en fit un code, qui fut publié dans toute l'Angleterre. Cette satisfaction accordée aux vœux du pays affaiblit les ressentiments populaires; en même temps Guillaume achetait la neutralité des Danois, et se défaisait par la ruse ou par la corruption d'un grand nombre de chefs rebelles. Quand il eut ainsi tout préparé, jugeant le moment venu de détruire le foyer de l'insurrection, il fit construire à travers les marais, avec des efforts inouïs, une immense chaussée destinée à joindre l'île d'Ély à la terre ferme. Les insurgés, privés de tout secours, épuisés par les combats et la famine, finirent par se rendre, à l'exception d'Hereward, qui parvint à s'échapper, et se montra encore, dans plus d'une rencontre, terrible aux oppresseurs de son pays.

Avec le Camp du Refuge tomba la dernière espérance du peuple anglo-saxon; la conquête était désormais consommée, et le roi Guillaume eut d'autres adversaires à combattre. Après avoir forcé le roi d'Écosse Malcolm à lui rendre hommage et étouffé une révolte des Manceaux, il vit ses anciens compagnons d'armes se soulever contre lui; quelque généreux qu'il eût été à leur égard, leur ambition était plus grande que ses largesses et causa enfin la rébellion de 1072. Les conjurés normands associèrent à leurs projets ambitieux le comte saxon Waltheof, gouverneur de la Northumbrie, qui jouissait chez ses compatriotes d'une immense influence, espérant par son nom donner à leur rébellion l'apparence d'une guerre nationale. L'arrestation de Waltheof, trahi par sa femme, hâta l'explosion de la conspiration, mais elle fut étouffée par l'évêque de Bayeux, Odon, frère de Guillaume, et par le primat Lanfranc, qui gouvernait le royaume en l'absence du roi. Celui-ci, à la première nouvelle des troubles, repassa en Angleterre, et cita devant sa cour les auteurs du complot. Le comte de Norfolk fut banni à perpétuité; Roger, comte d'Hereford, perdit ses biens et mourut en prison; enfin, au bout d'un an, Waltheof comparut à son tour, et fut condamné à perdre la tête. Le roi, en l'année 1081, conduisit une armée nombreuse dans la Cambrie contre les Gallois, et soumit une grande partie du pays. Ses plus graves alarmes lui vinrent ensuite des Danois; et dans les dernières années de son règne, Guillaume se vit encore sérieusement menacé par ce peuple. Canut le Jeune éleva des prétentions à la couronne d'Angleterre; il projeta de conquérir ce royaume, et fit alliance, dans ce but, avec le roi de Norvège, Olaüs, et avec son beau-père, Robert, comte de Flandres, qui lui promit six cents vaisseaux. Guillaume conçut les plus vives craintes de cet armement formidable, auquel il opposa une foule immense de mercenaires rassemblés de toutes les parties de l'Europe et soldés avec l'or des Anglais. L'armée danoise se dispersa comme les précédentes, sans avoir combattu, soit par défaut de vivres, par insubordination ou par trahison, soit peut-être par toutes ces causes réunies. Mais là s'arrêta le cours des prospérités du conquérant; depuis lors sa vie fut empoisonnée par les troubles domestiques. Sa femme Mathilde lui avait donné quatre fils. En partant pour la conquête de l'Angleterre, Guillaume avait confié à Robert, l'aîné, le gouvernement de la Normandie; plus tard, quand il voulut ressaisir ses domaines héréditaires, son fils éclata en plaintes et en menaces, qui se traduisirent bientôt en rébellion ouverte. Toujours faible pour sa famille, Guillaume pardonna deux fois à son fils, qui, rebelle une troisième fois, s'exila de la Normandie jusqu'à la mort de son père. L'ambition de son frère Odon, évêque de Bayeux, fut pour le roi une nouvelle source d'inquiétude. Ce prelat aspirait à la tiare malgré sa défense; il fallut le tenir prisonnier, et personne n'osant exécuter l'ordre de Guillaume, celui-ci l'arrêta de sa propre main.

Le roi, dans l'année 1087, quitta encore une fois l'Angleterre, qu'il ne devait plus revoir. Peu après son arrivée sur le continent, une contestation s'éleva entre lui et le roi de France Philippe, son suzerain, au sujet du comté de Vexin. Durant ces débats Guillaume tomba malade; et comme il avait un embonpoint excessif, Philippe en plaisanta, et dit que Guillaume était en couches. Le propos rapporté au roi malade enflamma sa fureur. « Par la vertu de Dieu, s'écria-t-il, je jure qu'à la messe des relevailles j'irai présenter à Philippe cent mille lances en guise de cierges. » Aussitôt rétabli, il se mit en marche et ravageant tout sur son passage, il fond sur Mantes avec son armée, et livre la ville au pillage et à l'incendie; mais comme il courait à travers les débris enflammés, son cheval, posant le pied sur des charbons ardents, bondit, et jetant le roi sur le pommeau de la selle lui occasionna une grave blessure. On le ramena à Rouen. Là, sentant la mort approcher, il exprima un profond repentir de ses injustices et de ses cruautés, et pour les réparer en partie il donna l'ordre de mettre en liberté ses prisonniers. Puis, il désigna son fils Guillaume pour lui succéder sur le trône d'Angleterre, et laissa à Robert son duché de Normandie. Quant à Henri, son troisième fils, il ne reçut que cinq

mille livres d'argent. Mais son père lui prédit un avenir plus brillant que celui de ses deux frères aînés. Ses enfants n'attendirent pas son dernier soupir pour s'éloigner : Henri courut recevoir son or; Guillaume franchit le détroit pour saisir une couronne.

Le jeudi 9 septembre 1087, après une dernière prière, Guillaume expira. Aussitôt les médecins et les autres assistants s'éloignèrent pour mettre leurs biens en sûreté; les domestiques d'un rang inférieur, se voyant seuls, pillèrent les armes, les vases, les vêtements, et s'enfuirent laissant le corps du roi presque nu gisant sur le plancher. Un chevalier du pays, nommé Herluin, touché de compassion, se chargea seul du soin des funérailles, et conduisit jusqu'à Caen le corps de son maître. Tous les évêques et les abbés de Normandie se réunirent pour faire au roi de splendides funérailles dans l'église Saint-Étienne, où il devait être enseveli. Mais avant que le corps ne fût descendu dans la fosse un homme, nommé Anelin, se leva au milieu de la foule, et dit : « Cette terre où vous êtes fut l'emplacement de la maison de mon père; Guillaume la lui enleva, lui refusant toute justice; c'est pourquoi je revendique ce terrain. Je m'oppose au nom de Dieu à ce que le corps du ravisseur soit enseveli dans mon héritage. » Les évêques et les grands, entendant confirmer par les assistants ces paroles d'Anelin, lui payèrent sur la tombe entr'ouverte le prix de son bien. Puis on descendit le corps dans la fosse, qui se trouva trop étroite; et comme on le foulait il se rompit, et l'odeur qui s'en exhala mit en fuite tout l'assemblée. L'historien auquel ces détails sont empruntés termine par les réflexions suivantes : « Ainsi, dit-il, un monarque si terrible aux peuples nombreux de tant de provinces resta nu sur le carreau, délaissé par ses enfants et par ceux qu'il avait nourris. Il eut besoin de l'argent d'autrui pour ses funérailles. Il fut porté à l'église à travers l'incendie par un cortége tremblant, et celui qui avait été le prince de tant de villes et de tant de places fortes n'eut pas même un terrain libre pour recevoir la sépulture; son corps, nourri de tant de délices, se déchira ignoblement, et apprit aux sages comme aux insensés ce qu'est la gloire charnelle. »

C'est de Guillaume surtout qu'on peut dire qu'il ne laissa rien au hasard de ce qu'il put lui ravir par la prudence. Son ambition insatiable fut servie par une persévérance invincible. Il réussit parce qu'aidé de la fortune il s'empara des événements avec l'habileté qui les dirige et la volonté qui les domine. C'était assez pour vaincre, il fallait davantage pour imprimer la durée aux faits accomplis, pour fonder après avoir conquis : il déploya dans ce but des vues élevées, une fermeté incroyable et une sorte de grandeur morale visiblement imprimée sur ses traits comme dans son âme, et que n'effacèrent jamais complétement les sombres passions auxquelles il s'abandonna. S'il employa souvent pour s'élever et s'affermir des moyens criminels, il fit voir aussi dans plusieurs actes de sa vie un respect sérieux, un zèle sincère pour la religion et pour la justice; sa sagesse, enfin, consolida ce que la violence avait établi. Il avait reçu de la nature une organisation physique en harmonie avec ses facultés intellectuelles et morales. Son front large et dépouillé annonçait une pensée vaste et toujours agissante; son regard, sévère et dur, imprimait la terreur et commandait l'obéissance. Sa taille était haute, sa force prodigieuse et sa corpulence, qui s'accrut avec l'âge, n'ôtait rien à son activité. Dans quelque condition que le sort l'eût placé, il serait parvenu à s'agrandir : il était né conquérant.

Il nous reste maintenant à dire un mot des institutions de Guillaume; et cette étude mérite une grande attention, car l'histoire de l'Angleterre en grande partie est là. Son système politique reposa sur trois fondements principaux : la force militaire, les tribunaux, l'Église, et tous les trois sur la *propriété*. Il profita des rapports nombreux qui existaient entre les institutions saxonnes et celles des Normands pour déguiser les changements qu'il fit aux premières. Il conserva donc dans les anciennes institutions du pays tout ce qui pouvait s'accorder avec sa situation et faire illusion aux vaincus, et s'associa pour complice le grand conseil national, d'origine à la fois saxonne et normande, dont il choisit à son gré les membres, et qui, après un certain temps, composé presque tout entier de spoliateurs, eut intérêt à maintenir les spoliations. Les divisions territoriales, les formes administratives, les tribunaux, les procédures judiciaires, les usages qui réglaient les transactions des citoyens, et les rapports hiérarchiques des hommes entre eux, tout cela était à peu près établi de même chez les deux peuples, tout cela fut donc à peu près conservé; mais sous le respect apparent et facile pour les choses établies, Guillaume déguisa des changements qu'il introduisit graduellement durant une période de vingt années. Il fit ainsi, au profit de la couronne, une révolution véritable, et pour la juger il ne faut point oublier que dans les derniers temps de la monarchie anglo-saxonne, à la mort d'Édouard le Confesseur, tout tombait en dissolution, l'Église, l'aristocratie et le trône.

Dans les institutions des Anglo-Saxons, les germes de la féodalité, sinon la féodalité, existaient déjà. Ce peuple en connaissait les principaux caractères, surtout en ce qui touchait la dépendance et la subordination des personnes; il connaissait le serment qui liait l'homme libre au seigneur, et le châtiment qui en punissait l'infraction; c'étaient là autant de pierres d'attente pour l'édifice politique de Guillaume; il en profita avec une habileté extrême pour établir en Angleterre le système féodal, tel à peu près qu'il était en vigueur en Normandie, toutefois

utilement modifié dans l'intérêt de son pouvoir. Lorsqu'il se crut suffisamment affermi dans sa conquête pour en disposer, lorsque d'une part l'espoir du gain et d'autre part la crainte d'une spoliation totale lui eurent donné un pouvoir à peu près absolu sur ses compagnons d'armes et sur ceux des vaincus qui avaient conservé leurs biens, il se fit reconnaître pour le seul roi propriétaire du sol, dont il distribua de vastes parts aux principaux chefs de son armée, à charge d'hommage et de service militaire. Un grand nombre de seigneurs anglo-saxons furent maintenus dans leurs possessions à des conditions semblables : ils devinrent ainsi ses hommes en le reconnaissant pour le maître et le seigneur dont ils tenaient en don les terres qu'ils possédaient auparavant à titre d'héritage. Guillaume se réserva ou s'adjugea ainsi à lui-même le *domaine direct* de toutes les terres de son royaume dont il laissa à ses sujets normands ou anglo-saxons le *domaine utile*. Tous ceux qui rendirent ainsi directement hommage à Guillaume pour leurs biens furent les principaux vassaux, les tenanciers directs de la couronne, et ils s'engagèrent chacun à fournir un nombre déterminé d'hommes qui devaient se rendre à cheval et en armes au lieu désigné par chaque convocation royale. Les seigneurs normands partagèrent leurs vastes domaines en un grand nombre de parcelles : ils en donnèrent une partie, à condition d'hommage de fidélité et de services de différentes natures, à des hommes nouveaux, Normands comme eux, et laissèrent le reste, à des conditions semblables, à leurs anciens possesseurs. Les uns et les autres devinrent les tenants ou les vassaux des tenanciers directs de la couronne, et parmi eux ceux dont les domaines furent assez étendus les partagèrent de la même manière, et les sous-divisèrent d'après les mêmes principes.

Toutes ces parcelles des grands fiefs primitifs ne furent pas concédées à charge des mêmes services, et toutes les tenures n'obligeaient point au service militaire. Lorsque les tenants ou propriétaires avaient distrait de leurs domaines ou fiefs militaires autant de terre qu'il en fallait pour entretenir le nombre de chevaliers qu'ils s'étaient engagés à fournir, ils disposaient du reste, soit en le réservant pour leur propre entretien, soit en le donnant à charge de rente ou d'autres services. Il y eut ainsi diverses sortes de tenures, qui avec le temps reçurent différents noms. Ce furent les tenures en *chevalerie*, *en grande et en petite sergenterie*, *en franche aumône*, *en bourgage*, *en soccage et en villenage*.

Les trois premières seules étaient réputées tenures nobles et militaires. Les terres données en franche aumône étaient certaines concessions faites volontairement aux églises à titre de charité ou de don gratuit : leurs tenures dispensaient du service de guerre ; les tenures en bourgage étaient restreintes au droit d'habitation dans les villes ; les terres tenues en *soccage* étaient cédées à charge de rente ou de tout autre service libre et conditionnel ; enfin, les tenures en *villenage* obligeaient à tous les services inférieurs que rendaient ordinairement les *vilains*. Elles étaient en général possédées par des *ceorls* (1) de la plus basse condition, qui, libres de leur personne, prêtaient serment de fidélité au seigneur, et avaient ainsi des droits à sa protection. Un grand nombre obtinrent de transmettre leurs ténements à leurs enfants, qui prononçaient le même serment. Leurs terres restèrent ainsi durant plusieurs générations dans les mêmes familles, qui avec le temps furent censées en avoir obtenu la propriété légale, et ces mêmes tenures devinrent ensuite célèbres sous le nom de tenures en *copy hold*.

On vit en Angleterre ce qu'on avait vu sur le continent dans l'anarchie du dixième siècle. Beaucoup d'hommes libres allèrent au-devant de cette servitude nouvelle, et échangèrent contre la protection des hommes puissants le titre de propriété de leurs *alleux*, qu'ils reçurent d'eux ensuite à titre de fiefs ; de telle sorte qu'un siècle plus tard aucun homme descendant de la nation romaine et possédant une propriété territoriale ou toute autre, ne fut considéré comme propriétaire au seul titre d'héritage ou succession paternelle. Dans le double but d'établir une taxe proportionnelle par toutes les terres et de régulariser le nouvel état de la propriété dans le royaume, Guillaume fit faire une enquête territoriale et dresser un registre de toutes les mutations opérées dans la propriété depuis la conquête. Là fut consigné dans quelles mains avaient passé les domaines des Saxons, et combien d'entre eux gardaient encore leurs héritages ; le nombre d'arbres et d'arpents que renfermait chaque domaine et qui suffisait à l'entretien d'un homme d'armes ; à quelle somme pouvait être évalué le produit des cités, des villes, des bourgs et des hameaux ; combien chaque propriétaire foncier, prêtre ou laïc, avait de terres, d'hommes assujettis au service féodal, de serfs et d'animaux. Les commissaires préposés à cette enquête eurent l'ordre de former partout où ils se transporteraient et sur tous les points du royaume, dans les villes comme dans les campagnes, un jury composé de Normands et d'Anglais, sur le témoignage desquels les rôles devaient être établis. Ce registre fameux, et dont la rédaction demanda cinq années, devint le grand livre de la conquête, et fut soigneusement conservé dans la cathédrale de Winchester. Les Normands le nommèrent le *Livre royal ;* il fut appelé par les Anglo-Saxons le *Domesday Book* (livre du jugement), sans doute parce que leur sort y fut fixé d'une manière irrévocable. L'Angleterre comprit 60,215 fiefs de chevalerie, dont les tenan-

(1) Les *ceorls* formaient chez les Saxons la classe des hommes libres au dessous des thanes ou seigneurs.

ciers parurent en armes sous la bannière des dignitaires spirituels ou temporels, à la grande réunion convoquée par Guillaume en 1086, à Winchester. Les titres des nouveaux possesseurs y furent solennellement vérifiés, et tous ceux qui en obtinrent la confirmation se reconnurent les hommes-liges du roi et prêtèrent serment en ses mains pour les terres qu'ils tenaient de lui. Là peut-être fut promulguée la *Charte* dite de Guillaume, par laquelle ce prince s'obligeait à respecter les droits de chacun et rappelait les obligations de tous envers lui. « Nous ordonnons, disait le conquérant, que tous les hommes libres de ce royaume se considèrent comme frères d'armes unis pour le défendre. Nous voulons que tous les hommes libres de notre royaume jouissent de leurs terres en paix, qu'ils soient exempts de toute taille, de toute exaction injuste, de sorte qu'il ne soit rien exigé d'eux que le service qui nous est légalement dû selon le droit et selon qu'il a été établi par le grand conseil. »

Outre le service militaire, que tous les tenants des fiefs en chevalerie devaient au roi, les vassaux directs de la couronne, nommés aussi *barons*, étaient tenus de se rendre à la cour du prince trois fois par an ou de justifier de leur absence. Là ils délibéraient avec le monarque, *in communi concilio*, sur les lois comme sur les matières qui intéressaient la sûreté de l'État et formaient le tribunal judiciaire le plus élevé du royaume. Les attributions de ce grand conseil étaient à peu près semblables à celles du *wittenagemot* des Anglo-Saxons, et ses membres constituèrent ce qu'on appela le *baronnage* d'Angleterre. Diverses causes ayant dans la suite diminué les biens d'un grand nombre, ceux-ci furent moins assidus, et finirent par s'exclure eux-mêmes des assemblées de leurs collègues mieux partagés de la fortune : de là vint la distinction des grands et petits barons, et avec le temps les premiers furent seuls considérés comme membres du baronnage d'Angleterre. C'est ainsi que la main ferme et victorieuse de Guillaume établit dans toute sa vérité le système féodal en Angleterre; la vassalité y devint réelle, de personnelle qu'elle était auparavant. La subordination des personnes les unes aux autres y dépendit des choses ou des terres possédées; celles-ci furent classées hiérarchiquement, et elles réglèrent les rangs de leurs possesseurs. Ce système se présentait ainsi en Angleterre à peu près tel qu'il subsistait dans le royaume de France, et pourtant il en différait sous deux points d'une importance extrême. En France, au commencement de la troisième race, les grands vassaux ni leurs tenanciers n'étaient pas réputés tenir en réalité leurs hommes et leurs titres de possession du roi lui-même : c'était lui au contraire qui tenait d'eux sa couronne; mais en Angleterre la main toute-puissante du roi avait seule distribué les dignités et les terres. Cette situation si différente des deux couronnes amena dans les deux pays des conséquences très-diverses. Elle eut les résultats suivants : c'était en France à leur seigneur direct que les sous-tenanciers rendaient hommage pour leurs fiefs, tandis qu'en Angleterre les sous-tenanciers se considéraient tous comme possesseurs par permission ou confirmation royale, et c'était au roi lui-même que l'hommage pour leurs terres était rendu. Cette première différence en amena une seconde, plus importante encore. Le serment de fidélité, depuis la chute de la dynastie carlovingienne, se prêtait en France par les sous-vassaux à leur seigneur direct : il fut prêté par eux en Angleterre à la personne même du souverain. Guillaume ne négligea rien pour maintenir l'ancien usage du serment prêté à la personne du prince, usage en vigueur sous les rois saxons, dans la Grande-Bretagne jusqu'à la conquête normande, et qui dans l'ancienne Gaule s'était conservé en Normandie durant les dixième et onzième siècles. Il résulta de ce fait important que la couronne eut en Angleterre une influence et une force très-supérieures à celles qu'elle possédait sur le continent. Le vassal guerroyait en France contre le roi lui-même, sous la bannière de son seigneur, tandis qu'en Angleterre la place de bataille de tout franc tenancier était sous la bannière royale, et quiconque tirait l'épée contre le roi était rebelle et traître à son serment. En France la féodalité devait sa naissance à l'aristocratie; en Angleterre elle fut régulièrement établie par le monarque. Elle prit en France des forces aux dépens de l'autorité du souverain; elle fut en Angleterre sous la main du prince un instrument de pouvoir et de despotisme.

Guillaume, en organisant la justice, ne se montra pas moins supérieur qu'en disciplinant la féodalité; il comprit qu'après avoir promis aux vaincus de maintenir leurs lois, le plus sûr moyen de prolonger leur illusion était de conserver à peu près intacts les tribunaux qui les appliquaient : il eut d'ailleurs à cet égard peu d'efforts à faire. Sa politique fut secondée par la grande ressemblance entre les tribunaux des Saxons et ceux des Normands. Les rapports entre les institutions des deux peuples n'étaient sur aucun point plus nombreux que sur celui-là.

Guillaume conserva donc soigneusement toutes les juridictions inférieures de cours du manoir ou *hall-motes*, qui furent appelés après la conquête *cours barons* ou *courts leet*; il maintint également les cours du *Hundred* et les *shire motes* ou cours du comté. Les attributions de toutes ces cours demeurèrent à peu près telles qu'elles étaient sous les rois saxons; c'est-à-dire que les premiers continuèrent à connaître des affaires civiles et criminelles, tandis que dans les dernières on décidait des questions qui intéressaient l'Église, la couronne et les particuliers; mais si les attributions subsistèrent en partie, les hommes furent changés; c'était bien comme

autrefois le seigneur du manoir qui habituellement présidait la *cour baron*, c'étaient encore les francs tenanciers qui siégeaient dans celles du *hundred* et du comte; mais la plupart étaient, depuis la conquête, des étrangers, et il y avait entre les juges et les justiciables la distance qui sépare les vainqueurs des vaincus. La langue française fut seule autorisée dans les débats judiciaires, et il fallut que les Anglo-Saxons apprissent l'idiome des conquérants pour ne pas succomber sous leurs subtiles chicanes comme sous leurs armes. Il introduisit, selon la coutume normande, quelques changements importants soit dans la procédure judiciaire, soit dans la composition des cours de comté. L'appel au combat judiciaire y fut admis et l'épreuve des Normands par le duel y fut substituée dans beaucoup de cas aux anciennes épreuves germaniques par le feu et l'eau.

Les assistants ou assesseurs des cours saxonnes étaient souvent autrefois tous les hommes libres du canton; mais les jurateurs étaient des hommes presque toujours appelés par l'accusé à témoigner pour lui : les uns et les autres furent graduellement remplacés par des jurés limités à douze, au choix de l'assemblée ou de l'officier du prince d'après l'usage de Normandie. Guillaume contribua ainsi à établir en Angleterre, au moins en principe, l'institution du jury, quoique sous une forme encore très-imparfaite; mais l'ancienne coutume prévalut longtemps, et l'usage normand ne devint universel que sous Henri II. Le changement le plus grave introduit par Guillaume dans les tribunaux de comté fut la distinction qu'il établit de fait, et pour les laïcs comme pour les clercs, entre la justice temporelle et la justice spirituelle, en séparant la cour du comte ou du sheriff de celle de l'évêque. La coutume qu'il introduisit à cet égard, innovation dans le pays conquis en ce qui touche les laïcs, était depuis longtemps en vigueur dans celui des conquérants; elle était favorable à l'Église, et il n'eut aucune peine à la faire prévaloir. En conservant les cours locales en Angleterre, Guillaume n'oublia point la plus importante des prérogatives dont il jouissait comme duc de Normandie; il maintint soigneusement son droit de juridiction suprême, et en dernier ressort sur tous les appelants, à son propre tribunal, et cette prérogative, dont lui-même et ses successeurs abusèrent tant de fois, eut néanmoins pour la nation, dans les premiers temps surtout, d'incontestables avantages.

A la suite du bouleversement général qui suivit la conquête, une foule de nouveaux propriétaires étaient des étrangers dans leurs domaines; il n'y avait aucun lien fondé par l'habitude, les souvenirs ou la sympathie entre eux et les anciens habitants, qui, en butte à des violences perpétuelles, rencontraient souvent leurs oppresseurs sur le siége des juges; et tandis que les conquérants guerroyaient et se déchiraient entre eux, les tribunaux des *hundreds* (1) et des comtés étaient impuissants contre les désordres. Cette situation violente donna une très-grande importance aux tribunaux où la justice du prince était rendue : ce n'était pas que l'équité y fût beaucoup plus respectée pour elle-même; mais les juges royaux avaient un intérêt moins direct à l'enfreindre, et tandis que dans les tribunaux inférieurs l'homme dépendant et pauvre obtenait rarement justice contre l'homme riche et puissant, la couronne au contraire trouvait souvent son avantage à soutenir le faible contre le fort. C'est là surtout ce qui fit la fortune du tribunal célèbre connu sous le nom d'*aula* et de *curia regis*. Cette cour dans l'origine n'était pas distincte du parlement, ou grand conseil national, qui réunissait sous la domination normande, comme auparavant le *wittena-gemot* du temps des Saxons, les attributions législatives et judiciaires. Le grand conseil présidé par le monarque tenait ses séances solennelles trois fois l'an, aux fêtes de Noël, de Pâques, et de la Pentecôte, et les causes les plus importantes y étaient appelées. Dans la suite, la multiplicité des appels et le nombre toujours croissant des affaires firent sentir la nécessité d'établir un haut tribunal qui, composé du chancelier, des principaux officiers de la couronne, de quelques hommes versés dans l'étude des lois et d'un certain nombre de barons désignés par le roi, qui siégeait dans la résidence royale et qui retint le nom de cour du roi (*aula* ou *curia regis*). On confondit souvent encore ce tribunal avec le parlement, ou grand conseil national, parce qu'aux jours où le parlement s'assemblait les barons d'Angleterre, qui tous en étaient membres, avaient aussi droit de siéger dans la *curia regis* et jugeaient en commun avec les juges ordinaires les grands procès d'État. « C'était, dit le savant Madox, un privilége très-envié que celui de n'être jugé qu'en la *cour du roi*; elle était sous les premiers rois normands l'asile des opprimés; et pour que les sujets vécussent en paix et protégés, il importait qu'elle fût puissante et souveraine. Avec le temps elle dégénéra, ses abus devinrent intolérables; et après avoir été une garantie contre la tyrannie locale, elle fut dans les mains du prince un redoutable instrument de despotisme et d'oppression. Toute l'Angleterre était soumise à sa juridiction, sauf quelques portions du territoire les plus exposées aux invasions et où il était nécessaire que l'autorité locale fût plus active et plus forte. Guillaume accorda pour cette cause des *droits réguliers* aux comtés de Chester et de Durham; dans la suite l'île d'Ely et les comtés de Pembroke et de Lancastre les obtinrent également : ces divers comtés furent désignés sous le nom de *palatins*.

Une autre cour, non moins digne d'attention que la cour du roi, était celle qui reçut le nom

(1) On appelait *hundred* chez les Saxons la réunion de cent familles.

de l'*échiquier*, emprunté à la cour célèbre ainsi nommée en Normandie. Mais il y avait une différence capitale entre l'échiquier normand et l'échiquier d'Angleterre. Le premier était la cour suprême et d'appel de toutes les juridictions inférieures, le second limitait sa compétence aux causes qui intéressaient les revenus de la couronne, qu'il avait pour objet de défendre et d'accroître. Il était composé à peu près des mêmes membres que la cour du roi, mais il s'assemblait dans un lieu différent, dit *ad scaccarium* ou *à l'échiquier*. Les barons, presque tous complétement étrangers à la science des lois, étaient peu jaloux de leur droit de présence dans ces cours. Le roi désignait pour chaque session ceux d'entre eux qu'il invitait à y siéger. La plupart des causes étaient débattues en présence seulement du grand-justicier et des légistes ses assesseurs. Ceux-ci bientôt furent seuls arbitres des jugements; ils n'avaient d'autre mandat que celui qu'ils tenaient du bon plaisir du roi, dont l'autorité acquit ainsi rapidement une extension prodigieuse.

Parmi les lois ou ordonnances empruntées par le roi Guillaume aux règlements en vigueur en Normandie, il faut compter la célèbre ordonnance du *couvre-feu*, qu'il avait depuis longtemps fait observer dans son duché, et qui, là comme en Angleterre, obligeait les habitants à rentrer dans leurs maisons et à éteindre leurs feux et leurs lumières à une certaine heure après le coucher du soleil: cette ordonnance eut pour but d'empêcher les meurtres et les brigandages nocturnes.

Guillaume, si habile à importer de Normandie en Angleterre les lois favorables à son autorité, ne se montra pas moins politique dans les emprunts qu'il fit aux anciens codes anglo-saxons.

Il laissa le taux des amendes, tel qu'il était fixé par les lois *saxonnes*, *suéviennes* et *danoises*, varier comme avant la conquête selon l'ancienne division des grandes provinces : cependant il marqua en toute occasion une grande préférence pour la loi danoise. C'était, disait-il, en vertu de l'origine commune des Norvégiens et des Anglo-Saxons; mais son véritable motif fut l'élévation des peines plus fortes, pour la plupart des cas, dans cette loi que dans les autres.

Sous la domination danoise, les Anglo-Saxons de chaque *hundred* étaient responsables du meurtre d'un Danois commis sur leur territoire, et devaient produire le coupable ou payer une amende. Guillaume appliqua aux Normands ou Français le bénéfice de cette loi.

Il conserva une autre loi, dont le maintien établissait entre les deux peuples une différence à l'avantage des Normands : par cette ancienne loi du pays, les Saxons accusés de brigandage ou de meurtre n'étaient admis à se justifier que par l'épreuve du feu ou de l'eau; mais les Normands sous le poids d'accusations semblables purent, en vertu de leurs propres coutumes, se défendre par le duel ou par le serment.

Au nombre des ordonnances les plus rigoureuses de Guillaume sont celles qui interdirent la chasse dans ses forêts; et c'est à tort qu'il en a été dit l'auteur. Leurs dispositions sévères contre les infracteurs furent extraites presque en totalité du code foncier de Canut le Grand. Tout homme libre durant la domination saxonne devait donner des cautions de sa conduite non-seulement pour le passé, mais encore pour l'avenir : Guillaume conserva soigneusement une telle loi, si avantageuse au pouvoir absolu. Les cautions d'un homme libre devaient le produire en justice à chaque sommation, prouver en cas de fuite qu'elles le croyaient innocent ou acquitter une amende : tout homme enfin sommé de comparaître était tenu de se présenter ou de payer pour son absence. Une loi enfin, qui fut comme la clef de tout l'édifice, rendit le roi seul et souverain juge de toute infraction commise par les dépositaires de l'autorité. Tout officier royal, comte, sheriff ou prévôt, n'était justiciable que de la cour du roi. C'est par de tels moyens qu'il parvint à rétablir la paix publique et qu'il mit un terme dans son royaume aux brigandages et aux meurtres.

Guillaume avait eu recours à la religion pour préparer sa conquête; il ne négligea aucun des moyens qu'elle lui offrit pour le consolider, et il fit dans ce but de grands efforts. Nous avons vu qu'il sépara le tribunal de l'évêque de la cour du comté, et en cela sa conduite fut d'accord avec l'intérêt réel de l'Église. Cette séparation, qui n'avait été précédemment établie en Angleterre qu'en ce qui touche les ecclésiastiques, devint sous Guillaume permanente et complète; elle eut pour effet de soustraire au jugement d'hommes trop souvent cupides, ignorants et grossiers, les causes qui semblaient plus spécialement du ressort de la religion et de la morale. Le clergé plus tard en profita pour attirer à lui toutes les causes et pour se rendre tout à fait indépendant non-seulement des tribunaux laïcs, mais de la couronne. Cet abus ne pouvait se produire sous un prince aussi vigilant et aussi ferme que Guillaume; il était d'ailleurs trop grand politique pour séparer entièrement l'Église de l'État, et il eut recours à plusieurs mesures fort importantes pour conserver sur le clergé la portion d'influence qu'il jugeait nécessaire à son pouvoir. La première de ces mesures fut de transférer la plupart des évêchés et des abbayes à des prélats normands, sur l'obéissance desquels il comptait à proportion des besoins qu'ils avaient de son appui : la seconde fut de soumettre d'une manière plus étroite et plus précise que sous la domination saxonne tout le clergé de l'Angleterre à une direction unique et centrale sous un chef spirituel de son choix; mais il fit voir aussi dans ce choix même une piété sincère, une sollicitude véritable pour le progrès de la foi et de l'enseignement religieux dans son royaume : il montra que les grands hommes ne craignent pas de faire

approcher d'eux de grandes lumières, et s'honora lui-même en élevant sur le siége de Cantorbéry l'illustre Lanfranc. (*Voy.* LANFRANC.) Autorisé par le souverain pontife et par le roi, il remplit une mission sévère, mais il y apporta beaucoup plus de modération qu'on ne l'a dit, et plus de sympathie pour les Saxons qu'on n'aurait pu l'attendre du ministre d'un conquérant. C'est à lui surtout qu'ils furent redevables des franchises qu'ils conservèrent, et c'est grâce à sa sagesse et à sa pieuse influence qu'en introduisant de si grands changements dans l'Église, Guillaume parut agir plus en réformateur qu'en tyran. Convaincu de l'importance et de l'utilité des anciennes prérogatives de l'église de Cantorbéry, Lanfranc porta Guillaume à désirer qu'elles fussent affermies et même augmentées, afin que l'autorité métropolitaine de ce siége s'étendit sur tous les siéges épiscopaux du royaume, et depuis lors le siége épiscopal de Cantorbéry obtint d'une manière durable sur celui d'York une autorité qui auparavant avait été accidentelle ou temporaire, souvent même plus nominale que réelle. Guillaume contribua ainsi pour une forte part à consolider et à rendre permanent cet établissement hiérarchique qui soumit toutes les églises d'Angleterre à une seule, et qui eut plus tard des résultats si considérables et si imprévus. Les prélats étaient tenus de prêter serment de fidélité à Guillaume; ils devaient, comme tous les tenanciers de la couronne, le service militaire pour leurs fiefs: ce furent là autant de liens par lesquels il eut soin de les assujettir. Le résultat néanmoins ne répondit pas dans la suite à son attente, et les intérêts du clergé furent unis d'une manière indissoluble à ceux de l'aristocratie. Les évêques, comme les barons temporels, plièrent sans doute sous le sceptre de Guillaume; mais plus tard, lorsque l'aristocratie laïque se souleva contre ses successeurs, le clergé, qui n'avait en Angleterre, comme ordre distinct, aucun pouvoir politique, fit longtemps cause commune avec les barons, et leur union devint dangereuse pour la couronne. Guillaume était trop puissant pour redouter ce péril; et quoiqu'il eût rendu la juridiction des congrès indépendante des officiers royaux et qu'il eût écrit dans ses lois que pour les délits spirituels tout laïc serait jugé par le tribunal ecclésiastique, il n'entendait nullement rendre les prélats indépendants de lui-même, et il cita les évêques coupables à son propre tribunal. Enfin, et malgré son désir très-sincère d'affermir la religion dans son royaume, il osa résister au pape Grégoire VII; et ce pontife si absolu, qui s'était prêté aux désirs de Guillaume, ne put le faire plier aux siens. Le roi lui paya, comme il s'y était engagé, le denier de saint Pierre; mais lorsque Grégoire le somma de se reconnaître pour son vassal, de lui faire hommage de son royaume comme d'un fief du saint-siége, la fierté du conquérant se révolta, et il opposa un refus péremptoire aux demandes du pontife. Guillaume restreignit les droits de l'Église sur trois points capitaux au profit de sa prérogative: 1° il fit défense de reconnaître dans ses domaines l'autorité d'aucun pontife sans son assentiment préalable, et il ordonna que toutes les lettres venant de la cour de Rome seraient soumises à son approbation royale; 2° il ne permit point que les décisions des synodes nationaux ou provinciaux fussent mises à exécution sans son aveu; 3° il défendit aux cours ecclésiastiques de poursuivre ou d'excommunier aucun individu relevant du chef de la couronne jusqu'à ce qu'il eût reconnu lui-même la nature de l'offense.

Ce tableau que nous avons tracé des institutions de Guillaume ne serait pas complet si nous ne terminions par quelques mots sur les résultats généraux de sa conquête. La conquête normande mit fin aux invasions danoises et affranchit la contrée d'un péril jusque là aussi persistant que redoutable: elle doubla les forces de l'Angleterre, qui posséda la Normandie plus qu'elle n'en fut possédée, et qui pesa d'un poids nouveau dans les intérêts européens: il y eut peu de grandes affaires ou de négociations importantes où elle n'intervînt, et son commerce maritime prit alors, soit en Europe, soit en Asie, un immense développement.

A l'intérieur, dans sa constitution religieuse, civile et politique, l'Angleterre retira de la conquête d'autres avantages, dont quelques-uns cependant ne furent aperçus qu'à une époque beaucoup plus avancée. Quant à la religion, les Normands, étant plus rapprochés que les Saxons du temps de leur conversion au christianisme, avaient une foi plus vive, sinon plus pure, et peu après la conquête le clergé normand se montra supérieur à celui de l'Église saxonne par ses lumières et par la discipline. Le corps ecclésiastique fut en majeure partie renouvelé, instruit et discipliné par Lanfranc, qui fit pour l'Église anglo-normande ce que le primat Théodore avait fait, plusieurs siècles avant lui, pour l'Église anglo-saxonne; la foi se manifesta par un grand zèle pour les fondations pieuses, et la contrée se couvrit rapidement des beaux monuments qui ont fait une de ses gloires.

Dans l'ordre civil et politique, l'avantage le plus immédiat de la conquête de l'Angleterre, lorsque le temps eut mis un terme aux spoliations et aux ravages, fut l'établissement d'une police supérieure, rendue facile par la constitution hiérarchique et régulière de l'aristocratie terrienne et mieux encore par son étroite dépendance de la couronne. La paix publique fut ainsi maintenue et tous les ressorts de la société raffermis; on vit même disparaître sous l'autorité du conquérant un usage abominable: Guillaume défendit de vendre à l'étranger les jeunes gens des deux sexes, source de honteux profits pour les seigneurs saxons; et tout oppresseur qu'il était, il fit à Londres comme Gélon à Car-

thage, des décrets pour l'humanité. Pour être obéi dans la situation exceptionnelle où le plaça la victoire, il avait besoin d'une puissance à peu près sans limites, et ce fut à l'accroissement indéfini de la prérogative royale que tendaient la plupart des modifications qu'il apporta aux lois saxonnes. Sa main de fer s'appesantit également sur les Normands et sur les Saxons; il fut imité en cela par ses successeurs, et le peuple vaincu se montra d'abord envers ses nouveaux princes plus fidèle et plus soumis que la nation victorieuse. Cependant, c'est le propre du despotisme que le bien qu'il fait soit inséparable de grands maux, et il était dans la nature des choses que le pouvoir des rois anglo-normands, sans contrepoids et oppressif pour tous, devint promptement intolérable. Il en résulta deux faits d'une extrême importance, savoir : en premier lieu, la fusion rapide du peuple conquérant et du peuple conquis, rendue d'ailleurs plus facile par les nombreux rapports d'origine, de coutumes, de mœurs et de culte qui existaient entre eux, et en second lieu, lorsque cette fusion fut accomplie, le rapprochement de toutes les classes, aristocratie et bourgeoisie, grande et petite propriété, contre l'oppresseur commun, circonstance rare, et qui fut singulièrement propice à la renaissance des vieilles franchises nationales, à leur développement et à leur durée.

Émile de Bonnechose.

Malmesbury, *De Rebus gestis Regum Anglorum*. — Idem, *De Gestis Pontificum Anglorum*. — Ordéric Vital, *Historiæ ecclesiasticæ*. — Guillaume de Poitiers, *Vie de Guillaume le Conquérant*. — Matthieu Pâris, *Historia major Angliæ*. — *Anglia sacra*. — Aug. Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. — Bicquet, *Histoire du Duché de Normandie*.

GUILLAUME II, dit *le Roux*, roi d'Angleterre, né en 1056, mort en 1100, était fils puîné du précédent. Son père, à son lit de mort (1087), écrivit à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, pour lui désigner son successeur au trône d'Angleterre, et remit sa lettre, signée de son sceau, à son fils Guillaume le Roux, en lui prescrivant de passer sur-le-champ en Angleterre. Ce prince obéit, et, sans attendre la mort du roi, il traversa la mer, et son premier soin fut de communiquer les dernières volontés de son père au primat. Celui-ci, avant de le sacrer, exigea de lui la promesse de gouverner toujours selon la justice, la miséricorde et la loi. Serment dérisoire, que le prince, qui n'avait de son père que les vices, se hâta d'oublier.

Une révolution s'était opérée en Normandie après la mort du Conquérant, auquel son fils aîné, Robert, avait succédé dans son duché; les barons, que l'autorité de son père avait contenus dans le calme et la soumission, reprirent aussitôt leurs habitudes de guerre et de brigandage. Ceux qui possédaient en outre des biens en Angleterre, comprenant que sujets de deux maîtres ils seraient exposés, dans les rivalités qui s'élevaient déjà entre les enfants du Conquérant, à perdre soit leur ancien patrimoine, soit leurs nouvelles acquisitions, résolurent de réunir les deux États dans une seule main. Préférant le facile et indulgent Robert pour souverain, à cause des défauts même qui le rendaient impropre à régner, ils conspirèrent contre le roi Guillaume avec ses deux oncles, Robert, comte de Mortagne, et Odon, évêque de Bayeux.

Guillaume le Roux sollicita dans ce péril l'assistance de la population vaincue; il promit aux Saxons les meilleures lois qu'ils voulussent choisir : il leur rendit le droit de porter les armes et la jouissance des forêts; il arrêta la levée des tailles et de tous les tributs odieux. Les Saxons accoururent à l'appel royal; ils marchèrent avec joie contre les Normands, parmi lesquels ils voyaient quelques-uns de leurs anciens et cruels oppresseurs. Guillaume leur dut la conservation de son trône, et il oublia bientôt ce qu'il leur avait promis. Il passa en Normandie, et rendit avec usure à son frère tous les maux qu'il en avait reçus. Robert appela à son aide le roi de France, son suzerain, dont Guillaume acheta ensuite la neutralité au poids de l'or. La paix fut enfin conclue. Guillaume garda les places par lui conquises en Normandie, et pour lesquelles il promit d'indemniser le duc. Le traité, juré par douze barons des deux partis, stipulait ces indemnités et portait que le survivant des deux frères hériterait de l'autre (1090). A peine les deux frères furent-ils réconciliés, qu'ils se liguèrent contre le troisième, Henri. Celui-ci n'avait reçu de son père que 5,000 livres d'argent; mais avec cet or il avait obtenu de Robert la cession de tout le Cotentin. Néanmoins il n'en demeura pas longtemps possesseur. Guillaume et Robert se réunirent pour l'en chasser; ils prirent ses châteaux, et l'assiégèrent au Mont-Saint-Michel. Henri capitula, et accompagna bientôt son frère en Angleterre. Mais la paix entre le roi et le duc ne fut pas de longue durée : Robert, n'obtenant pas les indemnités promises par le roi Guillaume, déclara son frère faux et parjure, et fit appel à l'épée. Guillaume vint plaider sa cause devant les vingt-quatre barons signataires du traité. Condamné par eux, il recommença la guerre. Le roi de France vint de nouveau en aide au duc de Normandie, son vassal. Guillaume, pour le désarmer, eut recours à un expédient honteux : il avait appelé 20,000 hommes sous son étendard; au moment où ceux-ci se disposaient à s'embarquer, ils furent sommés de payer chacun dix shellings au roi et renvoyés dans leurs foyers : avec l'argent qu'il acquit ainsi, Guillaume acheta une seconde fois la neutralité de Philippe.

Le but de l'ambition de Guillaume était de dépouiller son frère et de réunir le duché de Normandie à son royaume d'Angleterre : il n'avait pu réussir par la violence, il obtint davantage d'un accord volontaire. C'était le temps de la première croisade. Le chevaleresque Robert

partagea l'enthousiasme général; mais manquant d'argent à l'époque où il résolut de se joindre aux princes confédérés, il vendit à son frère Guillaume, moyennant mille marcs d'argent, le gouvernement de ses États pour cinq années, et aussitôt après son départ Guillaume vint prendre possession de la Normandie et du Maine (1095).

Les Manceaux, refusant de reconnaître l'autorité du roi d'Angleterre, avaient adopté pour souverain un chevalier nommé Hélie de La Flèche, neveu de leur ancien comte, et mis le siége devant la ville du Mans, défendue par une garnison normande. La nouvelle en vint au roi pendant qu'il chassait à peu de distance de la côte méridionale de l'Angleterre; tournant aussitôt son cheval vers la mer, il galopa jusqu'au rivage, où il s'embarqua sur le premier navire qu'il rencontra. Ce prince violent et esclave de tant de passions mauvaises montra cependant quelques traits d'une âme grande et royale : le patron du navire menacé de la tempête hésitait à tenter un passage dangereux : « Sois sans crainte, lui dit Guillaume, je n'ai jamais ouï dire qu'un roi ait fait naufrage. » Il débarqua le lendemain à Honfleur, où il rassembla quelques troupes à la hâte; à leur tête il fondit sur le Maine avant que le bruit de sa présence sur le continent s'y fût répandu, et ravageant tout sur son passage, il courut au secours de la garnison assiégée dans la ville du Mans. Hélie osa combattre, et fut vaincu; son armée se dispersa, et lui-même tomba aux mains des vainqueurs.

Outre les guerres que Guillaume le Roux fit sur le continent pour étendre sa domination, il en soutint d'autres pour s'affermir contre ses voisins les Écossais et les Gallois. Il contraignit le roi d'Écosse Malcolm à lui rendre l'hommage qu'il avait rendu à Guillaume le Conquérant (1091). Les frontières de l'ouest, exposées aux incursions des Gallois, étaient le théâtre des plus affreux ravages. Guillaume, reconnaissant son impuissance à vaincre dans leur pays ces terribles montagnards, dut se borner à les contenir par une chaîne de forteresses gardiennes des frontières. L'audace des barons normands fut plus redoutable sur le sol anglais à Guillaume le Roux, comme à son père, que le ressentiment des vaincus; il eut à combattre un puissant vassal, Robert Mowbray, comte de Northumberland, coupable dans son gouvernement de déprédations et de tyrannie. Mowbray opposa au roi, dans ses châteaux de Tinmouth et de Bemborough, une longue résistance; il fut pris enfin, et Guillaume découvrit la trame d'une vaste conspiration qui avait pour but de le renverser du trône, et dans laquelle Mowbray avait pour complices plusieurs puissants barons normands. Les coupables expièrent leur crime, les uns par des supplices, les autres par la prison et surtout par d'énormes amendes, dont Guillaume garnit son trésor (1095). Ce roi prodigue était insatiable de richesses, et ne reculait devant aucun moyen, quelque odieux qu'il fût, d'amasser de l'or pour le jeter ensuite aux compagnons de ses débauches. Le primat Lanfranc, qu'il écoutait peu, mais qu'il respectait, avait contenu dans de certaines limites les penchants vicieux du prince; il mourut en 1089; et après sa mort Guillaume lâcha la bride à toutes ses passions, et prit pour ministre un homme avide et sans conscience, nommé Ralf, dont il fit un justicier et un évêque, et à qui ses rapines valurent le surnom de *Flambard* ou *Torche ardente*. Guillaume, par ses conseils, ordonna de réviser le cadastre au profit du fisc, imposa sur les riches et sur les pauvres des taxes inusitées, et porta une main violente sur les bénéfices de l'Église. Ces coupables abus provoquèrent la courageuse résistance de l'archevêque de Cantorbéry. Anselme, ancien abbé du Bec, honoré pour sa science et ses vertus, refusa de confirmer l'aliénation perpétuelle d'une partie des biens appartenant à son église, et ne put se soustraire que par l'exil au courroux du prince.

Guillaume, chasseur jaloux et cruel, osa rétablir les lois impitoyables dont il avait juré de maintenir l'abolition et qui protégeaient ses sauvages plaisirs dans les forêts. Ce fut là que la justice divine l'atteignit : il trouva une mort violente dans la forêt neuve que son père avait plantée sur les ruines d'une population entière. Des charbonniers y découvrirent un soir son corps gisant sur la terre et souillé de sang : une flèche lui traversait le cœur. On ne sut jamais d'une manière certaine de quelle main elle était partie. On dit qu'un chevalier français, Guillaume Tyrrel, avait été vu seul dans la forêt avec le prince, et l'on crut qu'une flèche lancée par lui sur une biche avait frappé un arbre et blessé le roi en rebondissant sur lui. Ce bruit fut confirmé par la fuite précipitée de Tyrrel, qui passa sur le continent aussitôt après la mort de Guillaume. Le corps du roi fut rapporté sur un chariot à Winchester, et enterré sans aucune pompe, dans la cathédrale (1100).

On découvre dans l'histoire de ce prince de rares éclairs indices d'une certaine grandeur naturelle, et quelques-unes de ses paroles laissent entrevoir une flamme dont l'activité mieux dirigée eût produit de grandes choses; mais s'il eut des qualités, il n'eut rien de ce qui les rend utiles et en fait des vertus. Les chroniqueurs nous représentent ce prince, depuis la mort du primat Lanfranc, comme un tyran licencieux et barbare. « Sa cruauté, dit Matthieu Pâris, le mettait hors du genre humain : il avait pris l'Angleterre à la gorge, et ne la laissait pas respirer. » Son règne, marqué par beaucoup de dévastations et de guerres, ne le fut par aucune institution utile ou durable. Émile de BONNECHOSE.

Odéric Vital, *Historiæ ecclesiasticæ*. — Malmesbury, *De Gestis Regum Anglorum*. — Mathieu Pâris, *Historia major Angliæ*.

GUILLAUME III, roi d'Angleterre, successeur de Jacques II, né le 14 novembre 1650, de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange et stathouder des Provinces-Unies, et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre, élu stathouder de Hollande en 1672, proclamé roi d'Angleterre en 1689, mort le 19 mars 1702. Son père était mort quelques jours avant sa naissance, et les partisans de la maison d'Orange espéraient que le jeune prince obtiendrait le stathoudérat. Mais l'influence de Cromwell venant appuyer le parti anti-orangiste, les états généraux des Provinces-Unies s'engagèrent à ne jamais donner à un seul homme la charge de stathouder et d'amiral. Le rétablissement de Charles II sur le trône d'Angleterre ranima en Hollande le zèle des amis du prince d'Orange. La guerre qui recommença entre les deux nations (1665-6667) sembla d'abord devoir déranger leurs projets; mais les revers, en affaiblissant le gouvernement établi, fortifièrent leurs espérances; les états, effrayés, rendent en 1667 le fameux *édit perpétuel*, qui supprime encore une fois la charge de stathouder. Quelques années après (1672), Louis XIV envahit la Hollande. L'Espagne, gouvernée par un jésuite, le P. Nitard, confesseur de la régente, n'était plus que l'ombre d'elle-même; l'Angleterre, prête à rompre l'alliance conclue avec la Hollande en 1667 et à s'unir à la France, ne fournit aucun secours; les armées françaises arrivèrent aux portes d'Amsterdam. Le peuple croit l'État trahi ou mal gouverné; d'une voix unanime, il demande un stathouder. Jean de Witt et son frère Corneille, derniers soutiens de la république, sont massacrés, et Guillaume, vivement soupçonné d'avoir ordonné ce crime, est élu. Le nouveau stathouder nourrissait, sous le flegme hollandais, un ardent désir d'ambition et de gloire; son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant; son énergie indomptable fit supporter à son corps languissant des fatigues inouïes; courageux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste, né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant à la fois les affaires et la guerre, tel est le prince que les Hollandais opposèrent à Louis XIV. Le roi de France passe le Rhin (1672), et envahit les provinces d'Utrecht, de Gueldres et d'Over-Yssel; les habitants se montrent disposés à traiter, mais la dureté des conditions imposées et surtout les efforts de Guillaume arrêtent les négociations. Aussitôt, le stathouder abandonne au trésor public ses biens et le revenu de ses charges; par son ordre, les digues sont abattues, les écluses ouvertes, et partout l'armée française se trouve arrêtée par l'envahissement des eaux, pendant que Ruyter soutient vaillamment sur mer sa vieille réputation. L'année 1673 se passe en actions sans résultats, mais en 1674 la paix est signée avec l'Angleterre; Guillaume voit sa force morale doublée par l'affection des Hollandais, qui se donnent à lui sans réserves et déclarent le stathoudérat héréditaire dans la maison d'Orange. L'Europe, heureuse d'abord de voir humilier les Provinces-Unies, commence à redouter l'agrandissement de la France, et se ligue tout entière contre elle par le traité de Londres, le 19 février. Conduite par le prince de Condé, par Turenne, la guerre dura trois ans encore, léguant à l'histoire un nombre considérable de batailles inutiles. Guillaume, souvent vaincu, mais toujours prêt à combattre, et opérant des retraites qui valaient des victoires, sort avec gloire de la lutte; car le traité de Nimègue, signé le 10 août 1678, respecte l'intégrité de la Hollande. Trois jours après, Guillaume, feignant d'ignorer la signature du traité, fond près de Mons sur le maréchal de Luxembourg, tranquille dans ses quartiers, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, qui n'eut d'autre résultat que la mort de quatre mille hommes. Lorsqu'on lui reprocha cette infraction, il répondit « qu'il n'avait pu se refuser cette dernière leçon de son métier ». Désormais, c'est vers l'Angleterre que Guillaume va diriger son infatigable activité.

Le prince d'Orange avait épousé Marie Stuart, fille de Jacques II, dans un temps (1677) où ce roi n'avait pas d'enfant mâle; les droits éventuels que ce mariage donnait au stathouder sur le trône d'Angleterre lui avaient fait ménager son beau-père, malgré la différence de leurs principes religieux : Jacques soutenait avec ardeur le catholicisme, qu'il s'efforçait de mettre au-dessus de l'Église anglicane; Guillaume, au contraire, dont la foi protestante avait un caractère plus politique que religieux, s'appuyait sur la Réforme parce qu'elle représentait la majorité, et proclamait en même temps des idées de large tolérance, afin de ne pas trop éloigner les catholiques. La naissance d'un fils de Jacques II (1688) vint enlever au stathouder l'espoir de régner en Angleterre sous le nom de sa femme; la faute et l'aveuglement de Jacques II, dont il sut habilement profiter, lui montrèrent le chemin du trône. Le clergé anglican, cruellement persécuté, reporta toutes ses espérances sur le prince d'Orange; la plus grande partie de la nation se joignit à ces vœux. Guillaume fomente habilement le mécontentement général, pendant qu'en secret il réunit une flotte de cinq cents voiles et une armée de quatorze mille hommes. Le 15 novembre 1688 il débarque à Torbay; l'élite de la noblesse anglaise s'empresse vers lui; il entre triomphalement à Londres, et chasse Jacques II, qui, abandonné par tous, va se réfugier en France. Le prince d'Orange, trop politique pour s'emparer illégalement d'une couronne qui était à ses pieds, convoque un parlement sous la forme de *convention nationale* pour délibérer sur les derniers événements. Les communes déclarent « qu'il y avait un contrat national entre le roi et le peuple, et que le roi ayant rompu ce contrat, le trône est vacant ».

Guillaume refuse la régence; le parlement lui donne le trône conjointement avec Marie, sa femme. Guillaume toutefois était seul investi du gouvernement. Mais en même temps on adopte un bill qui fixe les bornes de la puissance royale: il réglait l'ordre de successibilité au trône dans la ligne protestante; il supprimait les cours ecclésiastiques, garantissait la liberté des élections, celle de la tribune, et prescrivait la convocation des parlements à des intervalles rapprochés; il établissait que le parlement seul pouvait fixer l'impôt et permettre l'entretien d'une armée permanente en temps de paix; il accordait à tous les citoyens le droit de présenter des pétitions au roi, qui, en revanche, était maître de dissoudre les parlements, d'apposer son *veto* sur les bills et de conférer tous les emplois. Tels sont, en substance, les résultats de cette fameuse révolution de 1688, bases de la liberté actuelle de la Grande-Bretagne. Dès les premières années du règne de Guillaume les parlements se montrèrent bien résolus à ne céder sur aucune de leurs prérogatives; le roi obtint avec peine les subsides nécessaires pour rembourser à la Hollande les frais de son expédition, et les revenus de la liste civile furent soumis à un sévère examen. L'Écosse accepta presque sans lutte la nouvelle forme de gouvernement; la catholique Irlande résista. Jacques, soutenu par Louis XIV, se rendit à Dublin à la tête d'une forte escadre; il lutta d'abord avec quelque avantage contre les généraux du roi; mais Guillaume passe en Irlande, et détruit l'armée de Jacques à la bataille de La Boyne (1690), où fut tué le maréchal de Schomberg, qui commandait les troupes anglaises; le roi accorda aux Irlandais amnistie complète et liberté de conscience. Guillaume fit à La Boyne des prodiges de valeur. Blessé à l'épaule dès le commencement de l'action, il se fit panser au milieu de ses troupes, et resta à cheval jusqu'à ce que la bataille fût gagnée: « Changeons de roi, disaient le lendemain les prisonniers irlandais aux Anglais, nous vous livrerons bataille, et nous sommes sûrs de vous battre. » Cette victoire est du reste la seule que Guillaume ait remportée pendant sa vie, si remplie. Turenne avait dit déjà que le prince d'Orange pouvait se vanter d'une chose, c'est qu'aucun général à son âge n'avait levé tant de siéges et perdu tant de batailles. En 1692, pendant que Guillaume avait été visiter la Hollande, Louis XIV fit de nouveaux efforts pour replacer Jacques sur le trône: Tourville fut vaincu à La Hogue pendant que Louis XIV prenait Namur, et que le duc de Luxembourg battait les Hollandais à Steinkerque. Guillaume est encore battu l'année suivante à Nerwinde, mais il reprend Namur; la guerre continua pendant quatre années stériles en événements importants, et se termina en 1697, par le traité de Riswyck. Louis XIV abandonnait toutes ses conquêtes et reconnaissait Guillaume comme roi d'Angleterre. La paix fut courte. Charles II, roi d'Espagne, n'avait pas d'enfant, et sa mort menaçait de détruire l'équilibre européen, car Louis XIV et l'empereur Léopold étaient ses parents au même degré. Guillaume et Louis entreprennent de partager l'Espagne du vivant même de Charles. Par le traité de 1698, la France, l'Angleterre et l'Empire s'attribuent une portion de la Péninsule. Charles, indigné, jure de briser cette ligue; il consulte Innocent XII, et sur ses avis nomme, en 1700, pour son héritier le duc d'Anjou, fils puîné du dauphin. Après de longues hésitations, Louis XIV accepta le testament; c'était accepter une guerre européenne. Guillaume conservait dans un corps usé une incroyable activité; ses intrigues ne restent pas stériles: l'Angleterre, la Hollande et l'Empire s'unissent contre la France Louis XIV, pour toute réponse, donne le titre de roi d'Angleterre au fils de Jacques II, qui venait de perdre son père. Le parlement anglais, d'abord opposé aux vues de Guillaume, se regarde comme insulté, et accorde tous les subsides nécessaires. La guerre allait éclater quand Guillaume, dont le délabrement de santé annonçait la fin prochaine, mourut à la suite d'une chute de cheval. Sa femme était morte dès 1695: ce fut la princesse Anne Stuart, sa belle-sœur, qui lui succéda. Guillaume n'avait aucune des qualités qui font aimer l'homme et le prince; aussi les Anglais, d'abord éblouis par sa gloire, cessèrent-ils de l'aimer dès qu'il fut leur maître; l'opposition qu'il rencontra souvent dans les parlements fit dire de lui qu'il n'était que stathouder en Angleterre, et qu'il était roi en Hollande. Sa haine contre la France était le seul titre qui lui attachât les Anglais; mais en même temps cette haine lui créa des ennemis qui, châtiés par les armes, se vengèrent par de sanglants pamphlets; on peut voir dans le douzième chapitre des *Caractères* de La Bruyère quel jugement on portait alors sur son usurpation, et le volume d'Arnauld qui le qualifie de *nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Néron*, eut un immense retentissement, sans faire d'ailleurs grande impression sur celui qui en était l'objet. Cette indifférence lui inspira parfois des paroles qu'on croirait sorties d'un plus noble cœur: Duclos raconte que Guillaume se trouvant à la représentation d'un opéra dont le prologue était à sa louange, s'écria, en montrant l'acteur: « Qu'on me chasse ce drôle: me prend-il pour le roi de France? » Dans une autre circonstance, un de ses courtisans qui revenait de Versailles, lui disant que ce qu'il avait vu de plus plaisant à la cour de France, c'était que le roi eût une vieille maîtresse et un jeune ministre (Barbezieux). « Cela doit vous apprendre, dit sèchement Guillaume, qu'il ne se sert ni de l'une ni de l'autre », mot plus ingénieux que vrai. Le roi d'Angleterre n'était pas traité en France avec tant d'indulgence; à sa mort la cour ne prit point le deuil, et Louis XIV défendit aux Boui-

lon et aux La Trémouille, alliés de la maison d'Orange, de le porter. Le génie militaire de Guillaume ne saurait être contesté; ses ennemis même lui ont rendu justice à cet égard; on ne peut oublier qu'il lutta, non sans succès, contre Louis XIV et ses généraux les plus habiles : on disait de lui qu'avec de grandes armées il faisait admirablement la petite guerre, comme Turenne faisait admirablement la grande guerre avec de petites armées. Il sut enfin s'attacher les Hollandais, auxquels il laissa de larges libertés, bien qu'ils lui eussent accordé une autorité absolue, basée sur l'estime et la confiance.

Alfred FRANKLIN.

W. Harris, *History of the Life and Reign of William Henry, prince of Nassau and Orange, king of England*; Dublin, 1749, in-fol. — A. Montalbus, *Leven en bedrijf van William Hendrick III*; Amsterd., 1703, in-4°. — H. Trevor, *Life and Times of William III, king of England and statholder of Hollande*; Londres, 1839, 2 vol. in-8°. — Arnaud, *Le véritable Portrait de Guillaume de Nassau, nouvel Absalon, nouveau Cromwell, nouveau Neron*; Bruxelles, 1689, in-18. — *Apologie contre un infâme libelle intitulé* Véritable Portrait, etc.; La Haye, 1699, in-18. — P. Samson, *Histoire de Guillaume III, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre.....*; La Haye, 1703, 3 vol. in-12. — Raynal, *Histoire du Stathoudérat*; La Haye, 1748, in-12, p. 161. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Abel Boyer, *Histoire de Guillaume III*; Londres, 1703, 3 vol. in-8°. — A. Leers, *Relation du voyage de S. M. Britannique en Hollande et de la réception qui lui a été faite*; La Haye, 1692, in-12. — *Histoire véritable et secrète des Vies et Règnes de tous les Rois et Reines d'Angleterre*; Amsterd., 1729, 3 v. in-12; t. III, p. 154. — *Le Roi prédestiné par l'esprit de Louis XIV*; Cologne, 1688, in-18. — Lacroix, *Anecdotes anglaises*; Paris, 1768, in-12. — J. Mackintosh, *History of the Revolution in England in 1688*; Londres, 1834, in-4°. — Smolett, Millot, Larrey, G. Burnet, Rapin Toyras, Th. Ledlard, B. de Molleville, P. d'Orléans et Turpin, *Histoires d'Angleterre*. — Macaulay, *Hist. of England*.

GUILLAUME IV, roi d'Angleterre, troisième fils de Georges III, et successeur de Georges IV, né à Windsor, le 21 août 1765, roi depuis le 28 juin 1830, mort le 20 juin 1837. Dès l'âge de quatorze ans, Guillaume IV, alors duc de Clarence, entra dans la marine; il fit ses premières armes sous Nelson pendant la guerre d'Amérique, à bord du *Royal-George*; nommé lieutenant en 1785 et capitaine en 1786, en 1790 il commandait *Le Vaillant*. La révolution française venait d'éclater : les mauvaises dispositions du ministère à l'égard du duc de Clarence, qui était zélé partisan des wighs, le forcèrent, pendant les années suivantes, à abandonner momentanément la marine. Le mécontentement que lui fit éprouver cette espèce de disgrâce, les loisirs de la vie inoccupée succédant à la vie si active qu'il avait menée jusque là, le jetèrent dans des dissipations dont la famille royale chercha vainement à l'éloigner. Il ne tarda pas à se lier avec la célèbre actrice mistriss Jordans; cette liaison, qu'on regarda d'abord comme passagère, prit rapidement un autre caractère; le duc de Clarence, renonçant à la vie publique, se consacra tout entier à sa maîtresse; six enfants naquirent de cette union morganatique, qui dura de 1792 à 1817. Il fallut à cette époque toute l'insistance du parlement pour décider Guillaume à rompre une liaison qui lui avait donné vingt-trois années de bonheur. Les considérations politiques finirent par l'emporter, et le 11 juin 1818 le duc épousa Adélaïde-Louise-Thérèse-Caroline-Amélie de Saxe-Meiningen; mistriss Jordans mourut de douleur. La vie de Guillaume resta fort retirée, et bien qu'il se soit parfois mêlé aux discussions de la chambre des lords, aucun événement important n'interrompit sa calme existence jusqu'à la mort de Georges IV, qui lui donnait le trône. Les principes du prince s'étaient en partie modifiés sous l'influence de sa femme, dont le torysme était fort prononcé. La chute de Charles X, qui inaugura le nouveau règne, fut apprise sans peine par Guillaume, car elle lui faisait espérer la rupture de l'alliance franco-russe; le cabinet anglais s'empressa de reconnaître le gouvernement de Juillet et accepta la révolution belge, première et grave infraction aux traités de 1815, mais qui allait mettre sur le trône de Bruxelles le prince de Cobourg, dévoué aux intérêts anglais. L'effet produit par ces révolutions sur les nouvelles élections anglaises fut très-défavorable au ministère; Guillaume, en montant sur le trône, avait trouvé un cabinet tory, et l'avait conservé par égard surtout pour le duc de Wellington, son président, dont les antécédents militaires pouvaient intimider la Russie. Mais l'opinion publique se prononça si énergiquement contre les torys qu'ils durent céder, et lord Grey, chef du parti wigh, fut chargé de former une nouvelle administration; lord Brougham, lord Althorp, le duc de Richmond, sir J. Graham, lord Holland et lord John Russel en firent partie. Après l'acceptation du bill de régence, par lequel la duchesse de Kent devenait, en cas de mort du roi, régente de la princesse Victoria, le cabinet eut à soutenir une lutte opiniâtre pour le projet de réforme électorale. Des bourgs insignifiants, qui comptaient à peine quelques maisons, jouissaient des droits électoraux, tandis que des villes considérables en étaient privées; le ministère proposait de dépouiller de sa franchise électorale toute localité qui n'aurait pas une population de deux mille habitants, et de la transmettre aux villes importantes qui n'en jouissaient point, ainsi qu'à certains quartiers de Londres; il voulait augmenter le nombre des électeurs et rectifier le mode d'élection. Ces propositions donnèrent lieu à une fermentation extraordinaire dans tout le royaume. Les grandes familles, qui disposaient souverainement de l'élection dans les *bourgs pourris*, comprirent combien leur influence diminuerait sous l'empire de cette loi; aussi les torys firent-ils une résistance opiniâtre. Dans une première lutte, le ministère fut défait et le bill rejeté après de violents débats; le roi sentit qu'il jouait sa popularité : il dissout le parlement, et le convoque pour le 14 juin (1831). Le bill de la réforme est présenté à la nouvelle chambre avec quelques

modifications; quoique vivement combattu par Georges Murray, Robert Peel et lord Brougham, le projet fut accepté à une majorité de cent neuf voix. Restait à obtenir l'assentiment de la chambre haute; soutenu par lord John Russel et lord Grey, combattu par le duc de Wellington, le marquis de Lonsdown, le marquis de Londonderry et lord Plunkett, lẽ projet fut ajourné à six mois. Les réformistes prennent alors une attitude menaçante, des cris de révolte se font entendre; le duc de Wellington et le marquis de Bristol voient leurs fenêtres brisées à coups de pierres par la foule; le duc de Cumberland et le marquis de Landonderry ne doivent la vie qu'à la protection active de la police; toute l'Angleterre est en émoi. L'Irlande, par la voix d'O' Connell, profite de ces troubles pour demander la révocation de l'union et la restitution de ses anciens priviléges. O'Connell, traduit devant le grand jury, est acquitté; l'esprit de résistance semble se fortifier partout. La seule ressource qui restât au ministère était une création de pairs pour changer la majorité de la chambre haute; Guillaume IV refuse cette mesure: lord Grey donne sa démission (9 mai 1832). Wellington cherche vainement à composer un cabinet tory : il faut revenir à lord Grey et aux wighs. Renonçant à lutter, cent membres de la chambre haute se retirent enfin; la majorité est dès lors acquise au ministère, et le bill est adopté (1832). Les élections commencèrent aussitôt, et furent partout favorables aux wighs. Le premier parlement réformé s'ouvre le 19 janvier 1833.

Une grave question surgit alors, celle de l'Irlande. O'Connell demande que l'acte d'union, obtenu, dit-il, par les moyens les plus déshonorants, soit déchiré, et que l'Irlande, arrachée au gouvernement despotique de ses maîtres, soit remise en possession de sa législation nationale. Ces prétentions rencontrèrent naturellement peu de défenseurs. Robert Peel et Canning énumérèrent les avantages que l'Irlande avait retirés de l'union et firent ressortir les dangers d'une rupture. Guillaume répondit dans le même sens à une adresse qui lui fut présentée par la majorité de la chambre des communes et qu'avait approuvée l'unanimité de la chambre des lords. Décidé à ne point céder sur ce terrain, le cabinet se montra moins absolu sur un autre; les vices que présentait l'organisation de l'Église d'Irlande furent habilement montrés comme étant la cause des troubles et de la misère qui affligeaient l'île. On nomma une commission chargée de présenter un rapport à ce sujet; mais d'autres événements vinrent distraire l'opinion, et malgré les efforts d'O'Connell, le bill relatif à la dîme d'Irlande fut rejeté. L'Église d'Angleterre allait à son tour occuper les chambres. Les communions dissidentes de l'Église anglicane, privées d'un grand nombre de priviléges civils, se plaignaient qu'on les forçât de soutenir une institution dont elles ne faisaient point partie; elles demandaient à être exemptées des taxes ecclésiastiques; les dissidents réclamaient surtout contre la loi qui les empêchait d'être admis dans les universités d'Oxford et de Cambridge à moins qu'ils ne consentissent à signer une déclaration de conformité avec l'Eglise anglicane. L'effervescence fut extrême; le projet rencontra les défenseurs les plus intrépides et les adversaires les plus ardents; mais sir Robert Peel se fit inutilement le champion de l'*Église établie :* le bill fut adopté après la troisième lecture. Il rencontra une opposition si vive à la chambre des pairs que le gouvernement ne jugea pas à propos de poursuivre la question; elle fut ajournée, et les dissidents, qui comptaient peu alors sur un entier succès, se contentèrent du petit avantage qu'ils avaient remporté à la chambre des communes.

Quelques divisions dans le cabinet amenèrent en 1834 la retraite de lord Grey et de plusieurs de ses collègues (juin 1834), et lord Melbourne fut le chef du cabinet pendant quelques mois. Ce ministère ne tarda pas à recevoir de rudes atteintes; les tentatives inutiles qui furent faites pour reviser les lois sur les céréales et faciliter l'importation et l'exportation du blé, pour remédier à la détresse de l'agriculture, des manufactures et du commerce, altérèrent vite sa popularité. Guillaume forma un nouveau cabinet, qui, en l'absence du duc de Wellington, eut sir Robert Peel pour chef (décembre 1834); mais celui-ci, voulant se concilier à la fois les torys et les wighs, mécontenta les premiers sans inspirer de confiance aux seconds, et se vit bientôt abandonné des deux partis; le roi, au milieu de ces difficultés, prit le parti de dissoudre le parlement, qui fut ajourné au 19 février 1835.

La session de 1835 se présentait fort mal pour le ministère; les radicaux, en haine des torys, s'étaient ralliés aux whigs, contre lesquels ils s'étaient déchaînés pendant leur séjour au pouvoir. Guillaume fit lui-même l'ouverture des chambres, et dans son discours il traita assez vivement l'opposition; le ministère chercha à prolonger son existence par quelques projets assez populaires : sur sa proposition, on dégagea les dissidents de l'obligation de célébrer leurs mariages dans les églises protestantes; on s'occupa ensuite des revenus du clergé d'Irlande et d'une foule d'autres mesures qui avaient pour but de résoudre des questions restées en suspens jusqu'alors; mais tous les plans qui rentraient dans le système administratif de Robert Peel furent si souvent contrariés et entravés par le parti de l'opposition que le ministère dut se retirer. Le 9 avril 1835, lord Melbourne, chargé de composer un cabinet, s'adjoignit lord Palmerston et lord John Russel. L'opposition s'affaiblit, et la réforme municipale fut votée, malgré les efforts du duc de Wellington et de lord Lyndhurst; enfin, le roi, en prorogeant le parlement, put annoncer

à la nation qu'il avait conclu avec le Danemark, la Suède et la Sardaigne, des traités pour l'abolition complète de l'esclavage. L'accord des radicaux et des wighs ne se maintint pas pendant la session suivante; cependant, on abolit la loi absurde qui déclarait nuls les mariages contractés entre catholiques et protestants, et une convention postale entre la France et l'Angleterre fut signée par lord Grenville et M. Thiers. La mauvaise santé de Guillaume ne lui permit point d'ouvrir en personne le parlement de 1837. Les questions qui y furent discutées avaient peu d'importance en elles-mêmes, mais il devenait évident que le vieux torysme ranimait ses forces à mesure que la santé du roi déclinait; l'influence de la reine et de la baronne de Lisle, sa fille, n'étant plus balancée par l'extrême prudence du prince, reprenait le dessus. Guillaume, comme son frère Georges IV, était atteint d'une maladie de cœur: son âge la rendit incurable, elle l'emporta en quelques jours. Le rôle effacé que la constitution anglaise fait au souverain rend difficile une appréciation exacte de sa conduite politique; Guillaume surtout, par ses goûts, ses habitudes, sa prédilection pour la vie privée, échappe souvent aux investigations de l'histoire. Deux choses lui concilièrent pendant tout son règne les sympathies de la nation, sa réputation comme marin et son éloignement calculé pour les torys, éloignement que les idées contraires de sa famille firent d'ailleurs paraître plus grand qu'il n'était en réalité. Alfred FRANKLIN.

P. Goldsmith, *Histoire d'Angleterre*, continuée par Alex. Aragon; Paris, 1837, 4 v. in-8°. — J. Graenne, *O'Connell, his contemporaries and career*; Dublin, 1842, 3 v. in 8°. — O. d'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848*; Paris, 1850, 2 v. in-12. — Friedrich Gleich, *Geschichte Wilhem's IV Königs von England, und Ludwig Philipp's, Königs der Franzosen*; Leipzig, 1830, 3 vol. in-8°. — W. Harvey, *Life of the richt hon. sir R. Peel, baronet, political and social, as subject and citizen, as legislator and minister....*; Londres, 1850, in-12.

B. *Guillaume ducs d'Aquitaine et comtes d'Auvergne.*

GUILLAUME Ier, dit *le Pieux*, né dans la seconde moitié du neuvième siècle, mort le 6 juillet 918. Il commença de régner en 886. Les faits importants de sa vie sont des fondations de monastères, au nombre desquelles l'abbaye de Cluny, le 11 septembre 910. Il fut enterré dans l'église Saint-Julien de Brioude. L. L—R.

GUILLAUME II, dit *le Jeune*, fils du comte de Carcassonne, Alfred, et d'Adelinde, sœur de Guillaume Ier, mort le 16 décembre 926. Il succéda à son oncle, et aussitôt il eut à entreprendre diverses guerres contre les Bourguignons et les Normands. Son refus de reconnaître Raoul comme roi de France fut suivi d'une invasion; il se soumit, et le Berry, qui venait de lui être enlevé, lui fut rendu. Sa conduite n'avait pas été sincère; quand il se vit affermi de nouveau, il se révolta, et Raoul allait diriger ses armes contre lui, lorsqu'une irruption bien plus menaçante des Hongrois l'appela vers le Rhin. Guillaume le Jeune mourut sur ces entrefaites. L. L—R.

GUILLAUME III, auquel la couleur de ses cheveux valut le surnom de *Tête d'étoupe*, naquit à Poitiers, au commencement du dixième siècle, et mourut dans la même ville, en 965. Peu de temps après la mort du roi Raoul, il fut contraint par Louis d'Outre-mer de céder à Hugues le Grand une part des pays soumis à sa domination. Il parut le faire de bonne grâce; son intimité avec ce dernier ne dura pas. Hugues mit le siége devant la ville de Laon, et allait s'en emparer, lorsque Guillaume, secondé par le roi de France, le fit battre en retraite. Désormais, Guillaume fut seul comte de Poitiers, et il hérita de l'Auvergne et de l'Aquitaine, en 951, à la mort de Raymond Pons. Après la mort de Louis, Lothaire, conduit par Hugues le Grand, que les immenses possessions de Guillaume inquiétaient, vint assiéger Poitiers (août 955). La ville, bien défendue, résista; mais en bataille rangée Guillaume fut complétement battu par Lothaire et Hugues. Après la mort de ce dernier, Hugues Capet fut pourvu du duché d'Aquitaine; néanmoins, il n'y régna pas, Guillaume s'étant réconcilié avec le roi de France. Il eut d'une fille de Rollon, duc de Normandie, *Guillaume*, qui suit, et *Adèle*, femme de Hugues Capet. L. L—R.

GUILLAUME IV, dit *Fier-à-bras* (*Ferox brachium*), né vers 935, mort le 3 février 994. On croit que son père abdiqua en sa faveur pour se retirer à l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. Dès le commencement de son règne il eut à soutenir plusieurs guerres; la première, contre le comte d'Anjou, qui lui prit Loudun; la seconde (988), contre Hugues Capet, lequel renouvela contre Poitiers l'inutile tentative de son père. Cependant les soldats de l'usurpateur du trône de France furent vainqueurs dans les plaines de la Loire. Guillaume se soumit, tout en ouvrant les portes de son palais et en rendant des honneurs royaux aux fils de Charles de Lorraine, qu'il regardait comme les seuls héritiers de la couronne. Guillaume Fier-à-bras alla, comme son prédécesseur, finir ses jours dans un monastère. Sa femme, Emmeline, fille de Thibaut le Tricheur, comte de Blois, lui donna deux fils. L. L—R.

GUILLAUME V, surnommé *le Grand*, né vers 960, mort à Maillezais, le 31 janvier 1030. Son père lui céda le trône en 990 : il commença dès lors à se distinguer dans les armes par ses victoires sur Boson, comte de la Marche, qui, sur la fin du règne de son père, avait fait en Aquitaine des incursions multipliées. Il ne réussit pas si bien à contenir les Normands que chaque année voyait paraître menaçants sur les côtes de ses États. La paix fleurit sous son règne; les belles-lettres et les arts trouvèrent en lui un protecteur expert et vigilant. Séduits par les nombreuses qualités de ce prince, les Italiens lui proposèrent de le mettre à leur tête; il refusa pour lui et pour sa race.

L'amitié des monarques ses contemporains suffisait à l'ambition de Guillaume ; il faisait chaque année un pèlerinage à Rome ou en Espagne, et était reçu dans ces contrées avec une pompe toute royale. Henri, empereur d'Allemagne, Robert, roi de France, Alphonse, roi de Castille, Canut, roi de Danemark, se faisaient représenter auprès de lui par des ambassadeurs. Il était lié avec tous ceux de ses contemporains que leur goût portait vers l'étude : Fulbert et Reinold ou Renaud trouvèrent en lui un Mécène. L'Église lui doit la fondation des abbayes de Maillezais (1010) et de Bourgueil, ainsi que la reconstruction de la cathédrale et de divers autres monuments religieux de Poitiers, détruits par un incendie.

L'*Histoire littéraire de la France* a consacré à Guillaume V une notice où elle a analysé ses lettres, au nombre de six, et la plupart relatives aux propositions que lui firent les Italiens de la couronne de leur pays. Duchesne les a insérées dans son *Recueil des Hist. des Gaules*, t. IV, 191-194 ; Bealy, dans ses preuves de l'*Histoire des Comtes de Poitiers*. L. L—R.

GUILLAUME VI, dit *le Gras*, né au commencement du onzième siècle, mort en mars 1038. On suppose qu'il succéda à son père en 1025. Son règne fut court. En 1034 (20 septembre), il demeura prisonnier dans les plaines de Moncontour, à la suite d'un combat contre Geoffroi Martel, comte de Vendôme, lequel prétendait au gouvernement de la Saintonge. On acheta la délivrance de Guillaume par la cession des comtés de Bordeaux et de Saintes. Il mourut en rentrant à Poitiers ; son corps fut inhumé à Maillezais.

L. L—R.

GUILLAUME VII, dit *le Hardi*, frère consanguin du précédent, né vers 1025, mort dans l'automne de l'année 1058, succéda en 1040 à un autre de ses frères, nommé Eudes. Son beau-père, Geoffroy Martel, ne lui laissa pas de repos qu'il n'eût obtenu de lui une part de ses États. Guillaume ne se rendit à ce désir qu'avec l'arrière-pensée de rentrer par force en possession de son patrimoine. Il attaquait inopinément Geoffroy Martel, renfermé dans Saumur, lorsqu'une dyssenterie l'emporta. L. L—R.

GUILLAUME VIII, frère du précédent, né vers 1027, mort le 24 septembre 1086, avait été duc d'Aquitaine avant d'hériter du comté de Poitiers, et il portait alors le nom de Gui Geoffroy. L'histoire nous le montre d'abord, en cette qualité de duc de Guienne ou d'Aquitaine, au sacre du roi Philippe Ier : il y tint le premier rang après le clergé. Nous le retrouvons ensuite disputant Saintes aux neveux et successeurs de Geoffroy Martel, les fameux Foulques le Rechin et Geoffroy le Barbu, qui le 20 mars 1061 mettent ses troupes en déroute, non loin de Chef-Boutonne. Il reconquit Saintes l'année suivante, et la soif des conquêtes le poussa jusqu'en Espagne. Il bat les Sarrasins, pille plusieurs de leurs villes, brûle Balbastro, et revient dans sa patrie pour s'emparer des châteaux de Saumur et de Luçon, d'où Foulques le Rechin menaçait de descendre pour ravager le Poitou. Il mourut au château de Chizé, et fut enseveli dans l'église de Moustier-Neuf, sous un mausolée de marbre que la chute de la voûte détruisit au milieu du dix-septième siècle. L. L—R.

GUILLAUME IX, né le 22 octobre 1071, mort le 10 février 1126 ou 1127. Héritier du trône à l'âge de quinze ans, il dut faire preuve d'une énergie peu commune pour repousser les tentatives de ses grands vassaux, qui, profitant de sa jeunesse, voulaient le forcer à des concessions onéreuses. En 1096 il préside à Bordeaux une assemblée de barons, et prend indûment la qualité de comte de Toulouse. Le maître de ce riche domaine, Raymond IV, était à la croisade ; bientôt après Guillaume, honteux sans doute de faire parade d'un vain titre, s'empara du riche territoire dont il s'était donné le nom ; mais son usurpation, combattue par les amis de Bertrand, fils de Raymond, fut de courte durée. Il se démit du comté de Toulouse en 1100, et la même année prit la croix à la tête d'une armée formidable. Ordéric Vital la fait monter à 300,000 hommes ; l'historien du Languedoc dit 30,000. Guillaume se joignit en Allemagne au duc de Bavière et à Ide, marquise d'Autriche. Leurs troupes pouvaient alors se composer de 160,000 personnes de l'un et de l'autre sexe. Alexis, empereur de Constantinople, le reçut avec joie ; mais un but ambitieux conduisait Guillaume ; il ne voulut pas promettre de faire hommage de ses conquêtes au souverain qui l'accueillait : de là sa ruine. Alexis entrava la marche des soldats du duc d'Aquitaine, et les fit tomber dans les embûches des Turcs ; l'armée entière fut mise en pièces. Le duc de Bavière et Guillaume trouvèrent leur salut dans la fuite. La marquise d'Autriche fut faite prisonnière. Errant de pays en pays, Guillaume trouva enfin asile auprès du prince d'Antioche, qui le conduit à Jérusalem, où il assiste aux fêtes de Pâques de l'an 1102. De retour dans sa patrie, sa conduite désordonnée provoqua son excommunication. Aussitôt (1114), comme pour fronder le pouvoir ecclésiastique, il s'empara une seconde fois du comté de Toulouse, et s'y maintint jusqu'en 1120. L'année précédente Alphonse, roi d'Aragon, avait sollicité son aide pour repousser les Maures. Leurs armées réunies les battirent près de Cordoue ; mais durant ce temps les Toulousains expulsaient Montmaurel, capitaine que Guillaume avait mis à leur tête. En 1124, le duc d'Aquitaine, de concert avec Louis le Gros, marcha contre les Allemands, prêts à envahir la Champagne. Ce fut la dernière affaire à laquelle il assista. On déposa son corps au monastère de Moustier-Neuf.

Quoique les contemporains de Guillaume IX le regardent comme un prince des plus habiles dans

l'art de la guerre, il paraît avoir été aussi bon poëte que bon soldat. C'est l'un des plus anciens versificateurs en langue provençale. Il rimait certainement déjà avant de partir pour la croisade. Une seule de ses chansons est parvenue jusqu'à nous; c'est le manuscrit 7225 de la Bibliothèque impériale qui nous l'a conservée; en tête on le qualifie de *Bon troubadour*.

Guillaume IX se maria trois fois; celui de ses fils qui lui succéda naquit de sa seconde femme, Philippe ou Mathilde, fille de Guillaume IV, comte de Toulouse. L. L—R.

GUILLAUME X, né à Toulouse, en 1099, mort le 9 avril 1137. Aussi ambitieux que son père, il voulut d'abord s'emparer de l'Aunis; il prit par la famine le maître de ce riche domaine, et le força à capituler. En 1131 il embrassa le parti de l'antipape Anaclet; ce fut saint Bernard qui, en 1135, le contraignit de se ranger à l'obédience d'Innocent II. L'année suivante, uni à Geoffroi Plantagenet, il ravage la Normandie, et meurt dans un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. La fameuse Éléonore, épouse répudiée de Louis le Jeune, roi de France, était sa fille.

Louis LACOUR.

Bouquet, *Rec. des Hist.* — Duchesne, *Script. Hist. Gall.*— J. Besly, *Hist. des Comtes de Poitou*, 1647, fol.— D. Vaissette, *Hist. du Languedoc.* — Thibaudeau, *Abr. de l'Hist. du Poitou*, éd. de Vandoré, 1889, 3 vol. in-8°. — Guerinière. *Hist. du Poitou*, 1840, in-8°. — *Hist. de l'Abb. de Cluny.* — Orderic Vital, éd. de la Soc. de l'Hist. de France. — *Art de vérifier les dates*, éd. 1784, II, p. 282. — *Hist. litt. de la France*, VII, 284, XI, 37.

C. *Guillaume de Bade*. *Voy*. BADE.

D. *Guillaume de Brunswick*. *Voy*. BRUNSWICK.

E. *Guillaume d'Écosse*.

GUILLAUME *le Lion*, roi d'Écosse, monta sur le trône le 9 décembre 1165, mourut le 14 décembre 1214. Il succéda à Malcolm IV, son frère. Il réclama de Henri II, roi d'Angleterre, la restitution du Northumberland; il ne put l'obtenir, et fut même obligé de venir au couronnement de ce prince et de lui jurer fidélité. Malgré son serment, il entra dans une ligue contre Henri II, et envahit l'Angleterre. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Alnwick, en 1174, par Ranulphe de Glanville, transporté en Normandie et enfermé dans la tour de Falaise. Le roi ne lui rendit la liberté qu'aux conditions suivantes : le 8 décembre 1174, dans la petite ville de Valognes, Guillaume plia le genou devant Henri, et se déclara son homme lige et son vassal. On stipula en outre que, sur la réquisition du roi d'Angleterre, le clergé écossais et la noblesse feraient serment d'allégeance et jureraient que si Guillaume rompait ses engagements, ils soutiendraient Henri contre leur souverain même. Comme garantie du traité, les cinq châteaux de Roxburgh, Berwick, Jedburgh, Edinburgh et Stirling seraient confiés à des garnisons anglaises. Guillaume fut aussitôt après remis en liberté. Ce célèbre traité, qui l'année suivante fut solennellement ratifié à York, plaça l'Écosse sous la suzeraineté de l'Angleterre. Mais en 1190 Richard Cœur de Lion, fils et successeur d'Henri II, sur le point de partir pour la croisade, rendit à Guillaume ses places fortes pour la somme de dix mille livres et le releva de son serment d'allégeance. Le roi d'Écosse ne fut plus vassal de l'Angleterre que pour les fiefs qu'il possédait dans ce pays. Ce fut à ce titre seulement qu'il rendit hommage au roi Jean à Lincoln, en 1200. Il mourut à Stirling, après un règne de quarante-neuf ans, laissant un fils, qui lui succéda, sous le nom d'Alexandre II. Guillaume le Lion fut enterré à l'abbaye cistercienne d'Arbroth, qu'il avait fondée en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry. Z.

Hoveden, *Annales*; dans la collect. des *Scriptores post Bedam*. — Rad. de Diceto, *Historia de Regibus Britonum*; dans les *Hist. Angl. Script.*, X. — Buchanan, *Historia Scotica*.

F. *Guillaume de Hesse*.

GUILLAUME IV, landgrave de Hesse-Cassel, surnommé *le Sage*, fils de Philippe le Magnanime, né le 14 juin 1532, mort le 25 août 1592. Il eut de bonne heure le goût des sciences, et il n'avait pas quatorze ans lorsqu'il fut envoyé à Strasbourg pour achever son éducation pendant la guerre que son père soutenait contre l'empereur. Le landgrave Philippe ayant été fait prisonnier à la bataille de Muhlberg, le jeune prince Guillaume revint dans son pays; au bout de quatre années, il obtint la liberté de son père, lui rendit le pouvoir, et retourna à ses études. A la mort de son père, en 1567, il eut en partage la basse Hesse, dont Cassel était la capitale, avec le comté de Ziegenhain, et une partie de la seigneurie d'Iter. Guillaume ne tarda pas à se faire une grande réputation par sa prudence et son habileté. A la politique il joignit l'étude des mathématiques, et s'occupa d'astronomie avec succès. En 1561, il avait fait élever à l'une des portes de Cassel une tour où il vint lui-même sans aucun aide observer les astres pendant lontemps. Ensuite il associa à ses travaux le savant mathématicien Christian Rothmann, et un habile constructeur d'instruments de mathématiques, Juste Byrge. Le pape Grégoire XIII ayant publié, en 1582, la réforme du calendrier, avec ordre à tous les peuples de l'adopter, l'électeur de Saxe écrivit au landgrave Guillaume, comme à un des plus habiles astronomes de son temps, pour le consulter à ce sujet. Guillaume, sans entrer dans l'examen de la réforme grégorienne, fut d'avis de ne point adopter le nouveau calendrier à cause du ton impérieux que prenait le pape dans sa bulle. Cet avis, qu'il soutint surtout à la diète de Ratisbonne, fut adopté par tous les princes protestants. Guillaume s'était également occupé de déterminer la valeur des monnaies, afin d'empêcher leur altération, et il avait soumis un tableau de leurs valeurs diverses à la diète de Worms.

Guillaume laissa de Sabine, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, Maurice, qui lui succéda, et trois filles. Il avait augmenté ses États de plu-

sieurs domaines, qui lui vinrent par succession. Le résultat de ses recherches astronomiques a été publié par W. Snellius, sous ce titre : *Cœli et Siderum in eo errantium Observationes Hassiacæ;* Leyde, 1628, in-4° : ce recueil, que Lalande trouve très-important, a été inséré dans l'*Historia Cœlestis* d'Albert Curtius ou Lucius Barretus. On y trouve un catalogue des étoiles fixes. Le landgrave Guillaume était en correspondance avec Tycho-Brahé, et quelques-unes de ses lettres ont été publiées dans la première centurie de celles du célèbre astronome danois.

J. V.

Freher, *Theatrum Erudit.* — Hubner, *Polit. hist.* — Peckenstein, *Wittikindeæ Familiæ illustr. Sax. Prosapia.* — Ruchenbecker, *Analecta Hassiaca.* — *L'Art de vérifier les dates*, 2e partie, t. XV, p. 18. — *Conversat.-Lexikon.*

GUILLAUME Ier, électeur de Hesse, né le 3 janvier 1743, mort le 27 février 1821. Il était fils de Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel. Après avoir épousé, en 1764, une fille de Frédéric V, roi de Danemark, il fut chargé du gouvernement du comté de Hanau. En 1778, il prit part à la guerre de la succession de Bavière en qualité de major général prussien. Dès lors se manifesta chez lui le goût d'avoir de nombreuses troupes, bien organisées. Son père étant venu à mourir, il lui succéda, en 1785, et prit alors le nom de Guillaume VIII. Il commença par défendre à tous ses sujets de porter les modes françaises et par introduire à la cour une économie rigoureuse. Il prit beaucoup de mesures utiles à son pays, chercha surtout à améliorer le sort des agriculteurs, à répandre l'instruction, et à empêcher les abus de pouvoir dont les fonctionnaires étaient devenus coutumiers. Mais il dépensa, d'un autre côté, de fortes sommes pour augmenter son armée et pour construire des palais. Il conclut en 1787 avec l'Angleterre un traité par lequel il s'engageait à fournir à cette puissance 12,000 hommes de troupes, moyennant une rétribution de près de deux millions de francs par an. L'idée de la prérogative suprême des princes, dont il se montra imbu pendant toute sa vie, lui fit prendre une part active à la ligue qui se forma contre la révolution française; c'est lui qui reprit Francfort, en décembre 1792. Après avoir combattu encore pendant deux ans et demi en Flandre et en Westphalie contre les armées de la république, il fit en 1795 la paix avec la France. Ayant abandonné à ce pays une petite partie de ses États, il reçut huit ans après en compensation le titre d'électeur ainsi que quelques districts de l'électorat de Mayence. Il prit dès lors le nom de Guillaume Ier. Il ne voulut pas entrer en 1806 dans la Confédération du Rhin, et il se rapprocha de plus en plus de la Prusse. Dans la guerre de 1806, il garda une neutralité armée; mais Napoléon prétendit découvrir, peut-être avec raison, dans cette attitude de Guillaume, que celui-ci avait seulement voulu attendre que la Prusse obtînt quelques succès afin de se déclarer pour elle, et fit marcher son huitième corps d'armée contre l'électeur. Ce dernier s'enfuit en Danemark, avec les trésors qu'il avait amassés; son pays fut peu de temps après incorporé au royaume de Westphalie. Plusieurs tentatives eurent lieu pour rétablir Guillaume dans ses droits; elles échouèrent. Leurs auteurs, proscrits par la police française, ayant perdu tout ce qu'ils possédaient, se présentèrent devant l'électeur, qui les reçut très-froidement et les laissa dans la misère, donnant ainsi raison à ceux qui l'accusaient d'une avarice sordide. Il abandonna de même sans la secourir l'armée qu'il avait réunie en 1809, dans le but, qu'il ne put atteindre, pour prendre part à la guerre contre Napoléon. En novembre 1813 Guillaume rentra dans ses États; l'année suivante vingt mille hommes, sous le commandement de son fils, furent envoyés par lui contre les Français. En 1815 il fit marcher contre eux douze mille hommes. Dans son exil Guillaume n'avait rien appris ni rien oublié; il ne songea plus qu'à remettre l'organisation de son pays juste dans le même état où elle se trouvait lors de sa fuite en 1806. L'avancement que les fonctionnaires avaient obtenu pendant l'occupation française fut regardé par lui comme non avenu; toutes les dispositions législatives et administratives prises par le roi Jérôme furent abolies, excepté cependant le mode des impôts, parce qu'il était d'un excellent rapport. Les domaines aliénés en 1810 rentrèrent dans la possession de l'État, sans que les acheteurs aient jamais pu obtenir la moindre compensation. Guillaume alla jusqu'à rétablir dans l'habillement de ses soldats la poudre et la queue. Après avoir convoqué les états dans leur ancienne forme, il leur proposa un projet de constitution, qui allait être voté avec quelques modifications, lorsque des difficultés graves s'élevèrent entre l'électeur et les états. Ces derniers demandaient à pouvoir contrôler la fortune du pays, et exigeaient que la cassette particulière du prince fût dorénavant séparée du trésor de l'État. L'électeur prononça alors en 1816 la clôture de la session, et depuis il ne convoqua plus une seule fois cette assemblée. Le simulacre de charte qu'il octroya en 1817 à ses sujets lui donnait le droit de lever les impôts et de décréter les lois selon son bon plaisir. On ne peut pas dire qu'il ait par trop abusé de ce droit. Guillaume mourut subitement, d'une attaque d'apoplexie. Ses intentions étaient bonnes; mais son intelligence bornée ne put jamais s'accommoder aux exigences de l'époque. Grand travailleur, sobre de plaisir, il aurait pu faire le bonheur de son pays, qu'il plongea au contraire dans un malaise croissant, par son obstination contre les réformes les plus légitimes et par sa parcimonie excessive (1).

E. G.

Zeitgenossen, n° XXXIV. — *Convers.-Lexikon.* — Rommel, *Wilhelm der Erste;* Cassel, 1822, in-8°. — *Art de vérifier les dates.*

(1) Voici un trait plaisant de son avarice. Après avoir établi une loi très-sévère sur la presse, il ne put jamais

GUILLAUME II, électeur de Hesse, fils du précédent, né le 28 juillet 1777, mort le 20 novembre 1847. Il épousa, en 1797, la princesse Auguste, fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Les Français s'étant emparés des États de son père, il se rendit d'abord à Prague, puis à Berlin. Après avoir combattu à la bataille de Leipzig, dans les rangs de l'armée prussienne, il prit en 1814 le commandement des troupes hessoises, chargées de surveiller les forteresses de Metz, Thionville et Luxembourg. Ayant succédé en 1821 à son père, il fit disparaître un certain nombre d'abus, sans cependant vouloir consentir à rétablir les états abolis par Guillaume Ier, et sans faire la moindre concession aux idées libérales. Le mécontentement atteignit son comble lorsque Guillaume, ayant donné le titre de comtesse de Reichenbach à sa favorite, Émilie Orlöp, eut mis la désunion dans sa propre famille. Une lettre de menaces qui lui fut adressée à ce sujet, sous le couvert de l'anonyme, fut cause que pour en découvrir l'auteur Guillaume soumit un grand nombre de ses sujets à des mesures arbitraires. En septembre 1830 des émeutes ayant éclaté sur plusieurs points de la Hesse, Guillaume se décida enfin à convoquer les états: il leur soumit un projet de constitution, laquelle fut publiée le 9 janvier 1831. La comtesse de Reichenbach étant revenue à Wilhelmshöhe, fut forcée, par un mouvement populaire, d'en repartir aussitôt. Guillaume, irrité, quitta sa capitale, et alla résider à Hanau; toutes les instances des états ne purent le faire retourner à Cassel; il préféra remettre à son fils Frédéric-Guillaume l'administration de l'électorat, ne se réservant que l'usufruit des biens de sa maison. Il vécut depuis tantôt à Hanau, tantôt à Francfort. En 1841 il épousa la comtesse de Reichenbach.

E. G.

Conversat.-Lexik.

G. *Guillaume de Hollande.*

GUILLAUME Ier, comte de Hollande, fils de Florent III, né vers 1165, mort en 1223. Il accompagna son père à la croisade en 1189, et se signala surtout au siége de Damiette, où il inventa une machine pour couper les chaînes qui fermaient l'entrée du port. Revenant en Europe après la mort de son père, en 1190, il passa par l'Allemagne, et épousa une fille de Frédéric, duc de Souabe. De retour en Hollande, il essaya de reprendre sur son frère Thierry une partie de l'héritage paternel. Un accord survenu entre les deux frères assura à Guillaume l'Ost-Frise et la West-Frise. Thierry mourut en 1203, ne laissant qu'une fille, nommée Ada, qui lui succéda. Guillaume profita de la faiblesse de sa nièce pour envahir la Hollande. Il s'en empara, et s'y maintint malgré les efforts de Louis, comte de Loos, mari d'Ada. En 1213, il se ligua avec Jean sans Terre, Ferrand, comte de Flandre, et l'empereur Othon contre Philippe, roi de France. Il fut fait prisonnier à la bataille de Bouvines (27 juillet 1214). Il ne tarda pas à être mis en liberté, et dès l'année suivante il s'allia avec la France contre l'Angleterre. En 1217 il partit pour la croisade, accompagna Jean de Brienne en Égypte, et contribua beaucoup à la prise de Damiette (9 novembre 1219). Depuis son retour dans ses États jusqu'à sa mort, son règne n'offre plus rien de remarquable. Il laissa de son second mariage, avec Adélaïde, fille d'Othon III, comte de Gueldre, trois fils, dont l'aîné lui succéda, sous le nom de Florent IV.

Z.

François Le Petit, *La grande Chronique de Hollande et de Zélande*, t. I. — Kluit, *Historia critica Comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*.

GUILLAUME II, comte de Hollande et empereur d'Allemagne, fils et successeur de Florent IV, né vers 1227, mort le 28 janvier 1256. Agé de six ou sept ans à l'époque de son avénement, il eut pour tuteur Othon III, évêque d'Utrecht. En 1247, après la mort de Henri, landgrave de Thuringe, compétiteur de l'empereur Frédéric II, plusieurs seigneurs allemands, à l'instigation du pape Innocent IV, l'élurent roi des Romains. Il s'empara d'Aix-la-Chapelle, et s'y fit couronner par l'archevêque de Cologne, le 1er novembre 1248. La plupart des villes du Rhin le reconnurent; mais en son absence ses États héréditaires furent envahis par Marguerite, comtesse de Flandre. Il fit un accommodement avec Marguerite, par l'intervention du légat du pape, et après la mort de Frédéric II, en 1250, il fut proclamé empereur. La victoire d'Oppenheim, au mois de mars 1251, amena la soumission du margrave de Brandebourg et du duc de Saxe. En 1252, à la diète de Francfort, Guillaume déclara Conrad son compétiteur déchu du duché de Souabe, et priva de leurs fiefs tous les vassaux de l'Empire qui pendant un an et un jour, à partir de son couronnement, ne lui auraient pas rendu hommage. Il confisqua ensuite une partie des domaines de Marguerite. Celle-ci appela à son secours Charles d'Anjou, auquel elle céda le Hainaut. Malgré les renforts que lui amena Charles d'Anjou, Marguerite n'en fut pas moins vaincue, et vit ses États envahis en 1254. La même année la mort de Conrad laissa Guillaume en paisible possession du titre d'empereur. Mais ce prince, que ses contemporains appelaient ironiquement *le roi des prêtres*, s'occupait bien plus de ses guerres avec ses voisins que des affaires générales de l'Empire. Depuis longtemps il travaillait à réduire les Frisons, petit peuple qui, protégé par des marais, défendait courageusement son indépendance. Au mois de janvier 1256, l'empereur profita de la gelée qui avait raffermi le sol, et pénétra dans la West-Frise. Après quelques escarmouches heureuses, il se dirigeait vers Hoochtwoud, et marchait assez en avant de ses soldats, lorsque

se décider ni à payer des censeurs ni à acheter, pour les faire examiner, les livres nouveaux qui venaient de paraître en Europe.

la glace se rompit sous les pieds de son cheval. L'empereur s'enfonça dans la boue du marais, sans qu'il fût possible de lui porter secours. « Les Frizons, dit François Le Petit, embuschez ez rozeaux et ozierages, voyans cest homme de cheval ainsi embourbé, y accoururent, et l'assommèrent povrement à coups de massue, ne pensant point que ce fût il; mais après qu'ils eurent veu son esceu et son baudrier, ils aperçurent que ce devoit estre quelque grand seigneur..... Quand ils sceurent que c'étoit le roy Guillaume, comte de Hollande, il n'y eut celuy vieil, ni jeune, qui n'en fût fort triste et desplaisant; puis s'estans sur ce fait conseillez par ensamble, ils advisèrent de l'enterrer secrètement en une maison à Hoochtwoud; enfin qu'en temps advenir la mémoire et la vengeance en fust estainte. » Guillaume avait épousé à Brunswick, le 25 janvier 1252, Élisabeth, fille d'Othon, duc de Brunswick, morte en 1266, dont il eut un fils, qui lui succéda, sous le nom de Florent. V. Z.

Meerman, *Vita Guillelmi*. — Franc. Le Petit, *Grande Chronique de Hollande et Zélande*. — Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*.

GUILLAUME III, *le Bon*, comte de Hollande et de Hainaut, fils du comte Jean II et de Philippine de Luxembourg, né vers 1280, mort le 7 juin 1337. Il succéda à son père en 1304, et l'année suivante il se rendit à Paris, où il épousa la princesse Jeanne, fille de Charles de France, comte de Valois. Son règne, comme celui de la plupart de ses prédécesseurs, fut rempli par de longues guerres contre la Flandre. Enfin, un traité signé à Paris en 1322 termina ces différends en accordant la Zélande à la Hollande et le comté d'Alost à la Flandre. En 1326, Guillaume maria sa fille Philippine avec le jeune Édouard d'Angleterre, et quelques années plus tard il s'allia contre la France avec son gendre, devenu roi d'Angleterre. La mort l'empêcha de voir les effets de cette ligue. Il laissa un fils (*Guillaume IV*), qui lui succéda, et quatre filles: *Marguerite*, depuis comtesse de Hollande; *Jeanne*, mariée à Guillaume, comte de Juliers; *Philippine*, femme d'Édouard III, et *Élisabeth*, morte sans enfants. Z.

Oudegherst, *Chronique de Flandre*. — Goudhovoden, *Chronique de Hollande*.

GUILLAUME IV, comte de Hollande, fils du précédent, né vers 1307, mort en 1343. Il succéda à son père, et entra aussi dans la ligue formée par le roi d'Angleterre contre la France, mais il n'y prit pas une part active, et alla guerroyer en Espagne contre les Maures. Puis il continua sa route jusqu'à Jérusalem; et après avoir visité le saint-sépulcre, il retourna dans son pays. En 1341 son humeur belliqueuse le poussa jusqu'en Prusse, au secours des chevaliers de l'ordre Teutonique, « où il se fit tellement valoir, dit François Le Petit, que longtemps après on ne parloit que de la proësse et vertus du comte Guillaume de Hollande. Et après avoir couru toute la Lithuanie, il fait bonne guerre aux Russes et autres payens infidelles; il retourna en Hollande chargé des riches dépouilles de ces barbares. » A peine revenu, Guillaume s'engagea dans une guerre contre l'évêque d'Utrecht, et mit le siége devant cette ville. Les soumissions des assiégés le décidèrent à se retirer, et il tourna ses armes contre les Frisons, toujours indomptables dans leurs marais. Le comte Guillaume II ne fut pas plus heureux que son aïeul l'empereur: il tomba dans une embuscade près de Staveren, et fut tué. Il ne laissa pas d'enfant; sa sœur Marguerite lui succéda. Z.

Kluit, *Historia critica Hollandiæ*. — François Le Petit, *Grande Chronique de Hollande*.

GUILLAUME V, *l'Insensé*, comte de Hollande, second fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, comtesse de Hollande, né vers 1330, mort en 1389. Sa mère, par lettres du 5 janvier 1349, données à Munich, céda à Guillaume la propriété de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, sous la réserve d'une pension viagère; puis comme cette condition ne fut pas observée, et pour divers autres motifs, tirés de la mauvaise conduite du jeune prince, elle rétracta sa donation. Guillaume résista, et, soutenu par la noblesse, il remporta, le 4 juillet 1351, une grande victoire navale sur sa mère, qui fut forcée de se réfugier en Angleterre. Ce succès rendit Guillaume odieux à la plupart de ses sujets, et quoiqu'il eût obtenu son pardon de sa mère en 1354, il n'en parut pas moins frappé par la malédiction divine. En 1357, au retour d'un voyage à Londres, il donna de telles preuves de démence que l'on fut obligé de l'enfermer au château du Quesnoy, où il mourut après une longue captivité. Il eut pour successeur son frère Albert, qui depuis 1357 gouvernait la Hollande. Z.

Van Mieris, *Historia Hollandiæ*, t. II. — Dujardin, *Histoire générale des Provinces-Unies*.

GUILLAUME VI, comte de Hollande et de Hainaut, fils aîné d'Albert, né vers 1365, mort le 31 mai 1417. Le 12 avril 1385, il épousa Marguerite, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Il succéda à son père en 1404. Un de ses frères était évêque de Liége; mais ce personnage, qui n'avait d'ecclésiastique que le nom, et qui était en réalité un chef de bande, fatigua tellement ses diocésains par ses exactions qu'ils l'expulsèrent. Le comte de Hollande prit la cause de son frère, mais ne se sentant pas assez fort pour faire le siége de Liége, il dévasta avec une atroce cruauté tout le territoire du diocèse. L'intervention du duc Jean de Bourgogne amena la soumission de Liége, qui fut traitée avec la dernière rigueur. Il maria sa fille à Jean, quatrième fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, et en 1416 donna un asile à son gendre. Il s'efforça de le réconcilier avec la reine, et ménagea entre elle et le jeune prince une entrevue à Compiègne. Le comte d'Armagnac, qui avait tout intérêt à entretenir la discorde entre la mère et

le fils, voulut faire arrêter le comte de Hainaut; mais celui-ci, prévenu à temps, s'enfuit. Il mourut peu après. Z.

Froissart, c. 221. — Monstrelet, c. 46, 168. — Religieux de Saint-Denis, l. XXVIII. — Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. III. — Dujardin, *Histoire générale des Pays-Bas*. — *Art de vérifier les dates*, art. *Comtes de Hollande* et *Comtes de Hainaut*.

GUILLAUME LE TACITURNE. *Voy.* NASSAU.

H. *Guillaume de Normandie.*

GUILLAUME, surnommé *Longue Épée*, deuxième duc de Normandie, mort en 943, était né de Rollon Ier, duc de Normandie, et de la fille de Bérenger, comte de Rennes. Ce prince, en faveur de qui son père avait abdiqué en 927, eut dès le commencement de son règne à repousser une invasion des Bretons conduits par son propre aïeul, le comte de Rennes, et Alain, comte de Vannes. Guillaume, victorieux, s'empara d'Avranches et du Cotentin, pénétra jusqu'en Bretagne, et força ses deux ennemis à reconnaître sa suzeraineté. A peine cette guerre fut-elle terminée qu'une révolte y succéda. Ruilf, lieutenant de Guillaume dans le Cotentin, vint à la tête des mécontents camper sous les murs de Rouen, où il essuya une défaite complète au lieu appelé encore aujourd'hui *Pré de la Bataille*. Vainqueur des Bretons et maître à l'intérieur, Guillaume, dont les États comprenaient alors toute la Normandie, le Maine et une partie de la Bretagne, était devenu, avec Hugues le Grand, le plus puissant vassal de la couronne de France. Profitant de la faiblesse du roi Louis d'Outre-mer, infortuné successeur de Charles le Simple, le duc de Normandie se joignit à Hugues le Grand, au comte de Vermandois et à Othon Ier, empereur d'Allemagne, pour lui ravir les restes de son héritage. La lutte dura quatre ans avec des chances diverses, et l'intervention du pape put seule, en 940, arrêter les hostilités. Mais Guillaume ne tarda pas à s'engager dans une nouvelle guerre contre Arnould, comte de Flandre, qui, vaincu par les armes, eut recours à la trahison. Sous prétexte d'une entrevue, il attire son ennemi dans une île de la Somme, près Pecquigny; là il feint de se soumettre, et reçoit le baiser de paix. On se sépare, et déjà Guillaume touchait à la rive opposée, quand il est rappelé. Sans défiance, le duc, laissant débarquer sa suite, retourne seul vers l'île. A peine y est-il descendu qu'il tombe égorgé aux yeux de son armée, rangée sur la rive et impuissante à le secourir. Son corps fut ramené à Rouen, et inhumé dans la cathédrale, à côté de celui de Rollon. Telle fut la fin de ce prince, dont les historiens du temps font de grands éloges comme législateur et comme guerrier; on prétend même que Louis d'Outre-mer et l'empereur Othon ne restèrent pas étrangers à ce meurtre, qui les délivrait d'un rival redoutable et laissait la Normandie entre les mains de son fils Richard, encore enfant.

ÉMILE DE BONNECHOSE.

Dudon de Saint-Quentin, *Historiæ Normanorum Scriptores*. — *Chronique* de Frodoard, *Chronique* de Guillaume de Jumiéges. — Licquet, *Histoire du Duché de Normandie*.

GUILLAUME *de Tello*, comte d'Arques, fils de Richard II, duc de Normandie, et de Papie, sa troisième femme, né vers 1020, mort vers 1070. Oncle de Guillaume le Bâtard, il réclama à titre d'enfant légitime l'héritage de Richard II, dont Guillaume était en possession depuis longtemps. Quoique soutenu par le roi de France Henri Ier, il échoua dans ses prétentions, fut fait prisonnier par Guillaume, et dut se contenter du comté d'Arques. N.

Licquet, *Histoire de Normandie*.

GUILLAUME-ADELIN, fils d'Henri Ier, roi d'Angleterre, né en 1102, mort en 1120. Il n'avait que dix-huit ans lorsque, à la suite du combat de Brenneville, il reçut du roi de France l'investiture du duché de Normandie. Son père, dont cet événement comblait l'ambition, résolut de revenir en Angleterre, qu'il n'avait pas vue depuis quatre ans, et Guillaume dut l'accompagner. Harfleur fut choisi pour le point de départ. Les vaisseaux qui devaient transporter les nobles passagers allaient mettre à la voile, lorsqu'un marin normand, Fitz-Stephen, sollicita l'honneur de conduire dans son vaisseau, appelé *La Blanche-Nef*, Henri Ier et la famille royale. Le roi déclara qu'il ne pouvait pas accepter pour lui-même, mais qu'il confierait à *La Blanche-Nef* son fils Guillaume et ses deux enfants naturels, Richard et Adèle. En effet, tous ces jeunes princes avec une suite nombreuse prirent place sur *La Blanche-Nef*. Guillaume fit distribuer aux matelots trois tonneaux de vin, de sorte qu'au moment du départ tous les marins étaient ivres. Fitz-Stephen n'en mit pas moins à la voile, et se plaçant lui-même au gouvernail, il dirigea hardiment son vaisseau le long de la côte de Normandie. *La Blanche-Nef*, emportée par le courant, alla donner contre le rescif de Raz de Gatte (aujourd'hui Raz de Gatteville), et s'entrouvrit. Fitz-Stephen fit descendre dans une chaloupe le prince et quelques-uns de ses compagnons, et leur cria de faire force de rames vers la terre. Mais Guillaume, voyant que sa sœur Adèle était restée à bord, revint pour la prendre. Aussitôt beaucoup de passagers se précipitèrent dans la chaloupe, qui s'engloutit. Le vaisseau sombra peu d'instants après. Un seul homme, Bevold, boucher de Rouen, se soutint sur l'eau, et fut recueilli le lendemain par des pêcheurs. C'est de lui que l'on apprit les détails de cet affreux événement, qui priva le roi d'Angleterre de son seul fils légitime. N.

Ordéric Vital, *Historia*. — *Chronicon Saxonicum*.

GUILLAUME CLITON, ou *le Normand*, comte de Flandre, fils de Robert Courte Heuse, duc de Normandie, et de Sibylle de Conversano, né en 1102, mort en 1128. Robert, vaincu et fait prisonnier en 1106 par son frère Henri, roi d'Angleterre, perdit le duché de Normandie, et alla

mourir captif dans un donjon du pays de Galles. Le vainqueur trouva le jeune Guillaume au château de Falaise, et le confia à la garde de Hélie de Saint-Saën, qui avait épousé une fille naturelle de Robert. Plus tard il regretta cet acte de générosité, qui pouvait lui donner à lui et à ses enfants un redoutable compétiteur. Il essaya donc de reprendre Guillaume en l'absence de Hélie; mais ce projet échoua. Guillaume, aimable et insinuant, trouva de puissants protecteurs. Louis le Gros, roi de France, et Foulques, comte d'Anjou, prirent en main sa cause, et attaquèrent la Normandie. La guerre durait depuis deux ans lorsque Foulques d'Anjou fit sa paix avec Henri. Guillaume, privé par cette défection de son plus puissant défenseur, se retira à la cour de Baudouin, comte de Flandre, qui lui fit un très-bon accueil. Cependant le roi de France, qui n'avait point abandonné les intérêts du jeune fils de Robert, parvint à reformer contre Henri une ligue puissante, dans laquelle figuraient Foulques d'Anjou et Baudouin de Flandre; mais la mort de Baudouin, une nouvelle défection de Foulques et la défaite de Louis le Gros à Brenneville (1119), délivrèrent Henri de cette confédération et lui laissèrent la paisible possession de la Normandie. Après la mort de Guillaume, fils de Henri, le fils de Robert essaya encore une fois de faire valoir ses droits sur ce duché; mais un troisième abandon de Foulques le força d'y renoncer pour un temps. Il reçut de Louis le Gros le comté de Vexin en 1126. Le même prince le fit élire comte de Flandre, l'année suivante. Son oncle Henri d'Angleterre ne le laissa pas tranquille dans cette province : il suscita contre lui divers seigneurs, dont le principal était Thierry d'Alsace. Guillaume défit Thierry le 21 juin 1128, et l'assiégea dans Alost. Il était sur le point de s'emparer de cette ville lorsqu'il fut mortellement blessé, le 27 juillet 1128. A ses derniers moments, il écrivit à son oncle pour lui demander la grâce des seigneurs normands qui avaient embrassé sa cause, et particulièrement de Hélie de Saint-Saën, son fidèle tuteur. Henri, heureux d'être débarrassé d'un si redoutable rival, se hâta d'accorder l'amnistie que lui demandait son neveu mourant.

N.

Ordéric Vital, *Historia*, l. XI, XII. — Guillaume de Malmesbury, l. V. — Hen. de Huntington, l. VII. — Oudegherst, *Chronique de Flandre*. — Suger, *Vita Ludovici Grossi*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. V.

I. *Guillaume des Pays-Bas.*

GUILLAUME Ier, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, naquit à La Haye, le 24 août 1772, et mourut à Berlin, en 1843. Il était fils de Guillaume V, stathouder de Hollande, qui fut dépossédé du stathoudérat par les Français en 1795, et mourut sur les côtes d'Angleterre, en 1806. Sa mère, Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse, était une nièce du grand Frédéric. Guillaume épousa, en 1791, Frédéricque-Louise de Prusse, fille de Frédéric-Guillaume II. Dans sa jeunesse, il s'occupa d'études sérieuses, et montra de bonne heure du goût pour les affaires publiques. La rude école de l'adversité trempa son caractère. Il servit avec zèle en 1793 et 1794, sous le prince de Saxe-Cobourg. Vainement essaya-t-il de disputer la Hollande à l'invasion française; obligé de se réfugier en Angleterre, puis en Prusse, il se vit dépouillé en 1806 de ses possessions patrimoniales en Allemagne, pour avoir refusé d'accéder à la Confédération du Rhin. Il rentra en Hollande après la bataille de Leipzig, et y prit le titre de *prince souverain des Provinces-Unies*. La rapide succession de différents pouvoirs avait désorganisé ce pays. Le premier soin de Guillaume fut de former une armée, qui coopéra à la conquête de la Belgique; et comme cette province se trouvait en litige, les puissances alliées lui en confièrent l'administration provisoire jusqu'à ce que le congrès du 9 juin 1815 eut réuni les dix-sept provinces séparées depuis près de trois siècles, et créé le royaume des Pays-Bas. Ce fut après la bataille de Waterloo, où le prince d'Orange fut blessé en combattant vaillamment à la tête de ses troupes, qu'il monta sur le trône, sous le nom de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas. En décrétant la réunion de la Belgique et de la Hollande, les puissances alliées avaient eu en vue de récompenser les services rendus à la coalition par la maison d'Orange et de maintenir un juste équilibre en Europe. Dans leur pensée, cette réunion devait être intime et complète, de façon que les habitants des deux pays jouiraient d'une protection et de droits égaux, sans qu'aucune entrave ou restriction pût être imposée aux uns au profit des autres. Si cette fusion avait pu s'opérer de la sorte, nul doute que les Pays-Bas ne fussent devenus un État prospère. En effet, la Hollande, épuisée par une longue suite de bouleversements, avait perdu une grande partie de son importance politique; ses finances étaient délabrées, sa marine et son commerce déchus de leur ancien éclat. La Belgique, de son côté, pouvait craindre de retomber sous la domination de l'Autriche ou d'être réunie à la Prusse. En s'identifiant, au contraire, les deux nations constituaient un État viable : en combinant leurs forces, elles étaient capables de grandir au dedans et de se faire respecter au dehors. L'une possédait d'immenses ressources naturelles, l'autre les moyens de les faire valoir; il ne fallait, pour assurer leur union politique, qu'un bon contrat qui consacrât leurs droits respectifs, et la ferme volonté de l'observer. Les événements en disposèrent autrement. On ne peut méconnaître que le roi Guillaume n'eût la sincère volonté de consolider son nouveau royaume sur des bases solides; la sage constitution et le gouvernement représentatif qu'il accorda aux Pays-Bas témoignent de ses bonnes intentions. Il était d'ailleurs populaire en Belgique aussi bien qu'en Hollande, plein de solli-

citude pour le commerce et l'industrie, qui se développèrent d'une manière remarquable par la libre navigation de l'Escaut et par la création d'un grand nombre de routes et de canaux. Des mesures politiques arbitraires, dues moins au roi qu'à des ministres impopulaires, succédèrent bientôt à ces bienfaits, et amenèrent l'antipathie entre les Belges et les Hollandais. Le culte catholique fut inquiété, la presse atteinte par des lois repressives; la langue française proscrite des actes administratifs et des tribunaux; la langue nationale, c'est-à-dire hollandaise, déclarée obligatoire pour l'obtention des places ou emplois, le fisc rendu plus intolérant et plus dur, la partialité établie ouvertement en faveur des sujets des provinces septentrionales au détriment de ceux des provinces méridionales. Entraîné dans cette voie déplorable, le gouvernement ne devait plus s'y arrêter. Le ministère ne tint compte ni de l'opposition déjà ferme qu'il rencontrait au sein de la législature, ni des énergiques réclamations de la presse belge, écho de l'opinion publique, de jour en jour plus menaçante. Lorsque le pouvoir se vit enfin au bord de l'abîme, il commença par faire droit à quelques griefs, mais il était trop tard. Il ne fallait qu'une occasion pour que le mécontentement fit explosion. Elle s'offrit tout à coup : la révolution de Juillet, qui engloutit le trône des Bourbons, fut le signal de l'insurrection belge. Le 26 septembre 1830, les Belges, dans un moment de colère et d'enthousiasme, brisèrent l'œuvre du congrès de Vienne et conquirent leur indépendance. Malgré la longue et énergique résistance que leur opposa le roi Guillaume, la séparation des deux pays fut définitivement consommée; il n'y donna toutefois son assentiment qu'en 1838. Fatigué du trône, il abdiqua peu de temps après (1840), en faveur du prince d'Orange (Guillaume II), et se retira à Berlin, après avoir épousé en secondes noces une dame belge et catholique, la comtesse d'Oultremont. Il laissa une fortune de plus de 200 millions. François DRIESEN.

De Gerlache, *Histoire du Royaume des Pays-Bas*; Bruxelles, 1842, 3 vol. in-8°. — Northomb, *Essai historique et politique sur la Revolution belge*. — *Guillaume Frédéric d'Orange-Nassau avant son avénement au trône des Pays-Bas*, par un Belge. — Thonissen, *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*; Liége, 1855, 4 vol. in-8°.

GUILLAUME II (*Frédéric-Georges-Louis*), roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg (1840-1849), fils du roi Guillaume Ier, né le 6 décembre 1792, mort le 17 mars 1849. Il fit ses études à l'École militaire de Berlin et à l'université d'Oxford, embrassa la carrière militaire, et devint en 1811 lieutenant-colonel. Nommé aide de camp du duc de Wellington, il se distingua par sa bravoure à l'assaut de Ciudad-Rodrigo, à la prise de Badajoz et dans la bataille de Salamanque. Lors de l'avénement de son père au trône des Pays-Bas (1815), il fut chargé du commandement des armées de ce pays. Il assista ensuite au combat de Quatre-Bras, et à la bataille de Waterloo, où il fut blessé, rejoignit les alliés à Paris, et épousa, le 21 février 1816, la grande-duchesse Anna Pawlowna, sœur de l'empereur Alexandre de Russie. Lors de la révolution de 1830, il essaya vainement d'amener les affaires à une solution pacifique : ses actes, par lesquels il avait reconnu la liberté des Belges, furent désavoués par son père. Il passa alors un an en Angleterre. En 1831 il revint en son pays, pour prendre le commandement en chef de l'armée hollandaise. Victorieux dans la courte campagne du mois d'août, il dut se retirer devant l'intervention armée de la France.

Le 7 octobre 1840, il succéda à son père au trône de la Hollande. Il introduisit quelques réformes dans l'administration des finances, mais ne put se résoudre à aller aussi loin que les circonstances semblaient l'exiger. La révolution de 1848 le força enfin à faire de larges concessions, qui eurent pour suite le remaniement complet de l'administration des finances et des douanes.

Guillaume laissa deux fils : *Guillaume III* (voy. l'article suivant) et le prince *Henri*, né le 13 juin 1820, stathouder de Luxembourg, et une fille, *Sophie*, née le 8 avril 1842, épouse du grand-duc régnant de Saxe-Weimar.

V—U.

Conversations-Lexikon.

* **GUILLAUME III**, roi des Pays-Bas, fils du précédent, né le 19 février 1817. Ayant succédé à son père en mars 1849, il se vit forcé d'appeler aux affaires un ministère libéral, sous la présidence de M. de Thorbecke. Ce ministère prit à cœur de mettre toute l'organisation politique du royaume en harmonie avec la nouvelle constitution et de relever la prospérité matérielle du pays par des lois de finance opportunes, par des traités de commerce et par de grandes entreprises de chemins de fer et de canaux. Lors du rétablissement des évêques de Hollande, obtenu par le pape en 1853, le ministère Thorbecke crut devoir rester fidèle à ses principes de tolérance religieuse, inscrits dans la constitution, en ne s'opposant pas à la reconstitution de la hiérarchie catholique. Mais le parti réactionnaire exploita habilement le ressentiment que l'allocution du pape avait fait naître chez les protestants zélés; par suite de la pression exercée par ce parti sur l'opinion publique, le roi fut obligé de s'entourer d'un ministère rétrograde, dont firent partie entre autres MM. Donker Curtius, van Hall et van Doorn. Mais ce ministère ne put éviter de faire de nombreuses concessions à l'esprit libéral; les tarifs des douanes furent modifiés dans le sens du système du libre échange, l'abolition de l'esclavage dans les colonies fut décrétée pour l'année 1860, les impôts furent répartis d'une manière plus équitable. En juin 1856, l'administration fut confiée à des hommes décidés à couper court à cette tendance et à renverser même la constitution. Mais les chambres résistèrent

avec énergie contre leurs projets; elles refusèrent entre autres de voter une loi sur l'enseignement, marquée de l'intolérance la plus oppressive contre les catholiques. Cette loi, entièrement modifiée selon les idées libérales, fut enfin décrétée vers le milieu de l'année 1857. Le parti ultra-protestant vit ses manœuvres échouer entièrement; le représentant le plus prononcé de ce parti, M. Grœn van Prinsterer, vient de donner sa démission, comme membre de la chambre, abandonnant le terrain à ses adversaires. Dans le grand-duché de Luxembourg, au contraire, le système réactionnaire obtint un triomphe complet en 1856; dans le mois de novembre de la même année, la constitution de ce pays fut abolie d'un trait de plume par le roi, qui y gagna entre autres avantage une augmentation de sa liste civile.

Guillaume a épousé en 1839 la princesse Sophie, fille du roi de Wurtemberg. Il cultive beaucoup la musique; des couplets composés par lui ont été chantés sur les théâtres de Paris. E. G.

Conversations-Lexikon.

K. *Guillaume ducs de Pouille.*

GUILLAUME *Bras de Fer*, fondateur de la puissance normande dans l'Italie méridionale, mourut en 1046. Il était l'aîné des douze fils de Tancrède de Hauteville. On raconte de différentes manières l'événement qui inspira aux gentilshommes normands l'idée d'aller chercher fortune en Italie. D'après le récit le plus accrédité, sous le règne de Pandulfe III, prince de Bénévent, quarante chevaliers revenant du pèlerinage du mont Gargan, pénétrèrent dans Salerne assiégée par les Sarrasins, en 1016. Ils demandèrent à Guaimar (*voy.* ce nom), prince de cette ville, de leur donner des armes, firent une sortie, et mirent les assiégeants en déroute. Ils retournèrent en Normandie, comblés des présents de Guaimar, et parlèrent à leurs compatriotes de la beauté de l'Italie méridionale, de ses richesses et de la faiblesse des Grecs qui la possédaient. Dès l'année suivante une nombreuse troupe d'aventuriers normands vint se mettre au service de Melo, un des chefs de la Pouille, et guerroya contre les Grecs avec des alternatives de succès et de revers. Après la mort de Melo, les Normands passèrent au service des princes de Capoue et de Salerne, et se grossirent successivement de nouveaux aventuriers de leur pays. L'Italie méridionale était alors dans la plus complète anarchie. Les Grecs, l'empereur Henri et les seigneurs des petites principautés de Salerne, Capoue, Bénévent, Naples s'en disputaient la possession. Les Normands, passant tour à tour dans chaque parti, finirent par obtenir de Sergius, duc de Naples, un terrain fertile situé entre Naples et Capoue. Ils y fondèrent la ville d'Aversa, et leur chef, Rainulf, prit le titre de comte. Sur ces entrefaites arrivèrent en Italie, en 1036, les trois fils aînés de Tancrède d'Hauteville : Guillaume, Drogon et Humfroi. Ils se mirent à la solde du général grec Maniacès, qui s'efforçait de reconquérir la Sicile sur les Sarrasins, et se signalèrent surtout à l'assaut de Syracuse en 1039. Guillaume mérita à cette occasion le surnom de Bras de Fer. Grâce à la valeur des Normands, l'île entière allait être reconquise, lorsque Maniacès, devenu suspect à la cour de Constantinople, fut privé du commandement, en 1040. Le nouveau général, Docean, n'ayant pas voulu donner aux Normands une assez large part de butin, ceux-ci s'insurgèrent, repassèrent le détroit de Rhegium, prirent Amalfi, et se partagèrent d'avance la Pouille et la Calabre, qu'ils se proposaient de conquérir. Docean les poursuivit, mais il fut défait en plusieurs rencontres par Guillaume et ses frères. Exauguste, qui lui succéda, n'eut pas plus de succès; il tomba même entre les mains de Guillaume, et les Grecs ne conservèrent que les quatre grandes villes de Tarente, Brindes, Otrante et Bari. La cour de Constantinople, effrayée, rendit le commandement à Maniacès, dans l'espoir que ce chef habile arracherait aux conquérants les possessions de l'empire. Maniacès en effet commença par remporter sur ces aventuriers la brillante victoire de Matera, en 1042, et il les aurait probablement chassés d'Italie, si la crainte d'un second rappel ne l'avait décidé à se révolter contre l'empereur Monomaque. Cette sédition, quoique bientôt terminée par la mort de Maniacès, annula les efforts des Grecs, et permit aux Normands d'asseoir solidement leur domination. Ils se partagèrent les villes conquises, auxquelles ils attachèrent le titre de comtés. Sans asservir les comtes l'un à l'autre, ils nommèrent un chef, et conférèrent, en 1043, cet honneur à Guillaume Bras de Fer, avec le titre de comte de Pouille. La ville d'Amalfi fut choisie pour être la capitale de cette aristocratie militaire. Guillaume remporta encore à Trani une victoire sur les Grecs, le 8 mai 1046, et mourut sans laisser d'enfants. Suivant un poëte contemporain (Guillaume de Pouille), il était « un lion dans le combat, un agneau dans la vie ordinaire, un ange dans le conseil ». Son frère Drogon lui succéda. N.

Léon d'Ostie, *Chronicon Montis Cassini.* — Borgia, *Memorie di Benevento.* — De Blasio, *Scrip. Princ. Salern.* — Geoffroi Malaterra, *Hist.* — Cedrenus, *Compendium*, t. II, édit. de Bonn. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXVII, LXXVIII.

GUILLAUME, duc de Pouille, petit-fils de Robert Guiscard, né en 1097, mort le 20 juillet 1127. Il succéda à son père, Roger, dans le duché de Pouille et de Calabre, et reçut en 1114, du pape Pascal II, l'investiture de ses États. Fidèle aux traditions de sa famille, il aurait voulu empêcher les Allemands de s'établir en Italie, et prit activement le parti de Calixte II contre l'anti-pape Grégoire VIII, qui était protégé par l'empereur Henri V. Il profita de la minorité de son cousin Roger II de Sicile pour s'emparer de quelques places qui appartenaient au jeune prince. Plus tard Roger, profitant à son tour d'un voyage que Guillaume

fit à Constantinople, reprit ces places, et probablement quelques autres qui dépendaient du duché de Pouille. Cette guerre se termina promptement, par un traité qui rétablit Roger dans tout ce qu'avait possédé son père; mais beaucoup de vassaux de Guillaume s'étaient révoltés. Pour les réduire, ce prince fut obligé d'emprunter à Roger une somme de 60,000 pièces d'or, qu'il hypothéqua sur la Calabre. Il mourut peu de temps après, sans laisser d'enfant. Sa mort fut le signal d'une révolte générale dans le duché de Pouille. Mais Roger, qui le réclamait à titre d'héritier de Guillaume, accourut de Sicile, et fit reconnaître son autorité. Ainsi se trouvèrent réunies sur une seule tête les conquêtes des descendants de Tancrède d'Hauteville. N.

Romuald de Salerne, *Chronicon*; dans les *Rerum Italicarum Scriptores*, t. VII.

L. *Guillaume rois de Sicile.*

GUILLAUME Ier, dit *le Mauvais*, roi de Sicile, né vers 1120, mort le 7 ou le 15 mai 1166. Après la mort de ses deux frères aînés, il fut, en 1151, associé au gouvernement par son père, Roger II. L'année précédente, il avait épousé Marguerite, fille de Garcia V, roi de Navarre. Ayant succédé, en 1154, à son père, il fit demander au pape Adrien IV l'investiture de la Sicile. Celui-ci la lui refusa, et ne lui donna dans ses lettres que le simple titre de seigneur. Guillaume, en fureur, chasse le légat du pape; ce dernier excommunie alors le roi, et soulève contre lui les barons de l'Apulie et de la Calabre, que Roger avait soumis au régime d'une administration régulière. Adrien engagea ensuite l'empereur Frédéric Barbe Rousse à venir faire la conquête de la Sicile pour le compte du saint-siége; Frédéric déclina cette proposition, mais s'allia à l'empereur grec pour partager en commun les États de Guillaume. En 1155 ce dernier, qui s'était retiré en Sicile, avait perdu presque toutes ses possessions d'Italie; mais Frédéric ayant dû retourner en Allemagne, Guillaume passa la mer en 1156; et après avoir remporté une grande victoire sur les barons et les Grecs, il fit rentrer en peu de temps toute l'Apulie sous sa domination. Dans le mois de juin de la même année, une alliance fut conclue entre lui et le pape, qui, devinant les projets d'envahissement de Frédéric, voulut se ménager un auxiliaire fidèle pour la lutte qui allait s'engager entre l'Allemagne et l'Italie. Guillaume reçut d'Adrien, moyennant un tribut annuel, la confirmation de ce que ses ancêtres avaient possédé. Dans la guerre que ce traité occasionna entre Frédéric et le saint-siége, Guillaume, disposant d'une très-grand nombre de vaisseaux, fut d'un grand secours aux papes. Après avoir ensuite mis fin pour toujours à la domination des Grecs en Italie, ce prince alla s'enfermer dans son palais de Palerme, où il s'était formé un sérail à l'imitation des souverains musulmans. Le grand-chancelier Maïone et l'archevêque Hugo administraient le royaume de la manière la plus tyrannique. La désunion se mit parmi eux en 1160; Maïone fit donner du poison à l'archevêque. Mais, avant de mourir, ce dernier fit éclater contre son adversaire une conspiration conduite par un certain Bonnello, qui tua le chancelier de sa propre main. Trois ans après, ce même Bonnello se mit à la tête des grands, qui ne voulaient plus supporter le gouvernement arbitraire des odalisques de Guillaume; celui-ci fut emprisonné et son fils Roger, âgé de neuf ans, proclamé roi. Mais le peuple et le clergé se déclarèrent pour Guillaume, lequel fut rétabli sur le trône. Dans sa première colère, il donna à Roger un coup de pied d'une telle violence, que ce malheureux enfant en mourut peu de temps après. En 1164 une nouvelle révolte, suscitée par Bonnello, fut promptement étouffée, et dans les deux dernières années Guillaume put s'abandonner librement à son penchant pour la volupté et la cruauté. Avide comme tous les Normands de son temps, il ne se fit jamais scrupule de violer les coutumes qu'il avait juré de maintenir, et de faire peser sur ses sujets les exactions les plus arbitraires. Un des grands griefs des barons contre lui était qu'il n'autorisait le mariage des filles nobles que lorsqu'elles étaient arrivées à un âge très-avancé; comme elles restaient ainsi presque toujours sans enfants, leurs fiefs faisaient retour dans les mains du roi. Après sa mort, la reine empêcha pendant quelques jours que le bruit ne s'en répandît dans le public, de crainte que le peuple ne se soulevât en apprenant qu'il était délivré. Guillaume fut enseveli à Montréal, où la reine lui fit élever un tombeau de porphyre, qui subsiste encore aujourd'hui. En 1810, lors de l'incendie de l'église de Montréal, le corps fut transféré dans un autre lieu jusqu'en 1845; il était d'une conservation parfaite. On trouva un cadavre gigantesque, sur les traits duquel régnait un caractère d'affreuse férocité. E. G.

Hugo Falkiandus, *Historia Sicula*; dans le t. VII des *Scriptores* de Muratori. — Romuald de Salerne, *Chronicon*; dans le même volume. — *Art de vérifier les dates*. — Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen*, t. II.

GUILLAUME II, dit *le Bon*, roi de Sicile, fils du précédent, né selon Romuald de Salerne en 1152, selon Hugues Falcland en 1154, mort le 16 novembre 1189. Couronné roi en juillet 1166, il gouverna d'abord sous la tutelle de sa mère, Marguerite de Navarre. Les premières mesures qu'il prit, ce fut d'ouvrir les prisons, emplies par son père, et d'abolir les impôts illégaux introduits par celui-ci. Mais l'affection que les peuples en conçurent pour lui cessa bientôt lorsque la régente se mit à favoriser outre mesure son cousin Étienne de Perche et plusieurs autres Français. En 1169 une révolte ayant éclaté à Palerme, Étienne fut forcé de se retirer en Syrie, après quoi la tranquillité se rétablit. Fidèle à la politique de son père, Guillaume soutint le pape Alexandre III contre Frédéric Barbe-Rousse, et ne voulut pas conclure avec celui-ci une paix

séparée, que l'empereur lui avait offerte, avec la main de sa fille. En 1177 il épousa Jeanne, fille de Henri II, roi d'Angleterre; le seul enfant qu'il eut d'elle mourut peu de temps après sa naissance. En 1185 Guillaume soutint par les armes les droits d'Alexis, neveu de l'empereur grec Manuel, contre l'usurpateur Andronic. L'armée sicilienne avait déjà fait la conquête de presque toute la Grèce, lorsqu'elle fut battue à Démétrice par les troupes d'Isaac l'Ange, successeur d'Andronic; Guillaume l'envoya alors contre le roi du Maroc, qui fut forcé de lui rendre la ville de Media, comme rançon de sa fille, faite prisonnière par les Siciliens. Il expédia ensuite en 1188 une flotte nombreuse au secours de la ville de Tyr, assiégée par Saladin. Il mourut l'année suivante, léguant son royaume à l'empereur Henri VI, mari de Constance, fille de Roger II, acte qui amena le malheur de la Sicile. L'époque de Guillaume est célèbre dans l'histoire de ce pays; les chroniqueurs la prônent comme un temps de prospérité générale, due à la sollicitude du roi pour ses sujets et à son amour de la justice. « La durée si courte de ce règne ajouta sans doute à son prestige, dit M. de Saint-Priest (*Histoire de la Conquête de Naples*), et d'ailleurs, pour y voir une ère de bonheur, il suffit de penser à celle qui la précéda et la suivit. » Une tradition généralement acceptée fait naître à la cour brillante de Guillaume les premiers essais de la poésie italienne; mais Fauriel (*Dante*, t. I, p. 320) a parfaitement établi que ce n'est guère qu'à l'époque de Frédéric II qu'on a commencé à se servir du dialecte sicilien pour des compositions en vers. E.. G.

Romuald de Salerne, *Chronicon*. — Muratori, *Scriptores*, t. VII, p. 206. — Hugues Falcland, *Historia*. — Muratori, *Scriptores*, t. VII, p. 302.

GUILLAUME III, roi de Sicile, né vers la fin du onzième siècle, mort dans le commencement du douzième. Il était fils de Tancrède, roi de Sicile, auquel il succéda en 1194, sous la tutelle de sa mère Sibylle. La même année l'empereur Henri VI lui enleva toutes ses possessions en Italie, ainsi que Messine et Palerme. En 1195 Sibylle et Guillaume firent avec lui un accord, moyennant lequel l'empereur devait avoir le royaume de Sicile, et Guillaume la principauté de Tarente. Mais bientôt après, Henri fit arrêter Guillaume, l'envoya dans la forteresse de Hohen-Ems, dans le pays des Grisons, et lui fit crever les yeux. Le malheureux prince passa le reste de ses jours dans sa prison. E. G.

Otton de Saint-Blaise, *Chronicon*. — Jean de Ceccan, *Chronicon Fossæ-Novæ*.

M. Guillaume roi de Wurtemberg.

* **GUILLAUME Ier**, roi de Wurtemberg, est né le 27 septembre 1781, à Luben, petite ville de Silésie, où son père, depuis roi de Wurtemberg, sous le nom de Frédéric Ier, était en garnison en qualité de général major prussien et de chef d'un régiment de dragons. Son enfance fut rudement éprouvée. Après avoir longtemps erré avec ses parents de Silésie en Russie, puis en Allemagne, en Suisse et sur les bords du Rhin, ce ne fut qu'en 1790 qu'il lui fut permis de se fixer en Wurtemberg. Il perdit sa mère, la princesse Auguste-Caroline-Frédérique-Louise de Brunswick-Wolfenbuttel, le jour même où il atteignait sa septième année.

Le duc (depuis roi) Frédéric aimait sincèrement ses enfants; il les remit en de bonnes mains, et leur donna d'excellents précepteurs; mais il était d'une sévérité outrée, fort irritable et d'un despotisme inouï dans sa famille. Les études du prince Guillaume furent deux fois interrompues par les invasions des Français dans le duché de Wurtemberg, gouverné depuis 1795 par son grand-père, Frédéric-Eugène, auquel succéda, en 1797, le duc Frédéric. Toute sa famille se vit forcée de quitter le duché en 1796 et en 1799, et en 1800 le prince Guillaume entra comme volontaire dans l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Charles. Il se distingua à la bataille de Hohenlinden. Son père voulant toujours le maintenir dans une grande dépendance, le jeune prince reconnut que le mieux pour lui était de s'éloigner de la cour, et en 1803 il entreprit en France et en Italie un voyage qui eut les plus heureux résultats pour son instruction. Il ne revint en Wurtemberg qu'en 1806, après que son père, électeur depuis 1803, eut reçu de Napoléon le titre de roi. Le prince royal vécut dans la retraite la plus profonde à Stuttgard, entouré seulement d'un petit cercle d'amis, jusqu'en 1812. L'alliance qu'il contracta, en 1808, avec la princesse Caroline-Auguste de Bavière n'apporta guère de changement dans sa manière de vivre et ne fut pas heureuse; d'un commun accord les deux époux rompirent leur union, en 1814.

Lorsqu'en 1812 Napoléon lança toutes les forces de l'Europe contre la Russie, 15,000 Wurtembergeois formèrent le contingent du roi Frédéric, et le prince royal, conformément au désir de son père, se mit à la tête de ces troupes. A peine entré sur le territoire russe, il tomba dangereusement malade; forcé de s'arrêter à Wilna, il retourna dans sa patrie dès qu'il fut rétabli. Il reprit les armes après la bataille de Leipzig, mais pour une cause qui paraissait avoir toutes ses sympathies. Son père, à l'exemple des autres États allemands, venait d'accéder à la coalition contre la France : le prince royal de Wurtemberg fut chargé du commandement d'un corps d'armée composé des troupes wurtembergeoises et de plusieurs régiments russes et autrichiens. Il fit preuve de talents militaires dans la campagne de France, et contribua puissamment aux succès remportés par les alliés à Épinay, Brienne et Sens, et couvrant leur retraite à Montereau, il arrêta tout un jour l'armée française, plus forte que la sienne et conduite par Napoléon en personne. Dans la campagne de 1815, il commandait encore un

corps d'armée considérable, à la tête duquel il refoula le général Rapp derrière les murailles de Strasbourg. Ces faits d'armes, en l'associant à la délivrance de l'Allemagne, augmentèrent beaucoup la popularité du prince royal. Arrivé à Paris, il y fit la connaissance de la grande-duchesse de Russie, Catherine Paulowna, princesse douairière de Holstein-Oldembourg, avec laquelle il se maria en 1816, mais qui mourut le 9 janvier 1819, après lui avoir donné deux filles, les princesses Marie et Sophie.

Bientôt après la conclusion de son second mariage, la mort de son père, arrivée le 30 octobre 1816, appela le prince Guillaume au trône. Une amnistie générale fut l'un des premiers actes de son règne, et à la suite de nombreuses délibérations il promulgua, le 25 septembre 1819, la nouvelle constitution, qui fut suivie d'importantes réformes administratives. Sous le règne de Guillaume Ier, le Wurtemberg marcha dans la voie du progrès et jouit d'une des constitutions les plus libérales de l'Allemagne. La révolution de Juillet y agita à peine les esprits. On découvrit seulement à Ludwisbourg, en 1833, une espèce de conjuration militaire, mais qui n'avait aucune portée. A la diète de Francfort, le Wurtemberg se fit remarquer par son opposition aux mesures de la politique rétrograde du prince de Metternich. En 1848, le Wurtemberg eut bien à souffrir de l'effervescence générale, mais ce fut un des premiers États où le calme se rétablit. Le roi prit d'abord un ministère de l'opposition, et entra largement dans la voie des réformes; mais en même temps il s'opposa de toutes ses forces à l'omnipotence prussienne dans les affaires de l'Allemagne. Il contint la révolution dans le Wurtemberg, et s'opposa aux mesures démocratiques du parlement de Francfort; mais après la compression de la révolution le Wurtemberg garda sa constitution. Certains droits seigneuriaux avaient été rachetés par la nation; les seigneurs firent des réclamations, et la diète germanique soutint leur cause; comme les chambres repoussaient leurs prétentions, il en résulta des difficultés constitutionnelles assez graves, qui n'empêchèrent pas cependant le roi d'instituer le mariage civil, de promulguer une nouvelle loi sur la presse et de négocier un concordat avec Rome, en même temps qu'il augmentait le réseau des chemin de fer. Roi constitutionnel dans son pays, il a exprimé dans une lettre célèbre au prince de Schwarzenberg le vœu de réformes utiles et nécessaires dans la représentation fédérale de l'Allemagne.

En 1820, Guillaume Ier épousa en troisièmes noces sa cousine Pauline, fille de son oncle le duc Louis de Wurtemberg, de laquelle il eut deux filles et un fils, le prince royal de Wurtemberg, Charles, né le 6 mars 1823, marié en 1846 avec la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas. La sœur du roi Guillaume, Catherine, morte en 1835, avait épousé le prince Jérôme Bonaparte, alors roi de Westphalie, frère de Napoléon. Depuis le rétablissement de l'empire, le ro. de Wurtemberg a visité deux fois la France en 1856 et 1857. L'empereur Napoléon III lui a rendu visite le 25 septembre 1857 à Stuttgard, où il s'est rencontré avec l'empereur Alexandre II de Russie.

L. L—T.

Conversations-Lexikon.

III. GUILLAUME *princes non souverains.*

GUILLAUME (*Frédéric-Guillaume-Charles*), prince de Prusse, frère du roi Frédéric-Guillaume III, né à Berlin, le 3 juillet 1783, mort dans son domaine de Fischbach (Silésie), le 28 septembre 1851. Quatrième fils du roi Frédéric-Guillaume II, il épousa, le 12 janvier 1804, Amélie-Marianne, fille du landgrave Frédéric-Louis de Hesse-Hombourg, de laquelle il eut dix enfants. Entré en 1799 dans la garde, il commanda une brigade de cavalerie, dans la guerre de 1806, avec le grade de lieutenant-colonel, et se distingua particulièrement à la bataille d'Auerstædt par une brillante charge sur l'infanterie française. Au mois de décembre 1807, il vint à Paris solliciter du vainqueur quelques adoucissements aux dures conditions que celui-ci avait imposées à la Prusse; mais il obtint seulement la réduction de la contribution de guerre à 140,000,000 au lieu des 154,500,000 fr. qui avaient été demandés. A la fin de 1808, le prince Guillaume accompagna à Saint-Pétersbourg le roi et la reine de Prusse. Dans la campagne de 1813, il fit partie du quartier général de Blücher; à la bataille de Lützen, il commandait, à l'aile gauche de l'armée, la réserve de la cavalerie, et enfonça un carré d'infanterie à la tête de ses cuirassiers. Il ne prit pas une part moins importante à la campagne de Silésie. A la journée de Leipzig, il facilita la jonction des corps de Blücher et du prince royal de Suède à Breitenfeld, ce qui décida du sort de la bataille. Plus tard il fut chargé du commandement d'une brigade du corps d'armée aux ordres du général York, et lui fit franchir le Rhin. Le 30 mars 1814, il prit part à l'attaque des villages de La Villette et de La Chapelle, attaque à la suite de laquelle les Prussiens s'emparèrent des hauteurs de Belleville et de Montmartre. Dans la campagne de 1815, au combat de Belle-Alliance (Waterloo), il commandait la cavalerie de réserve du quatrième corps, et dans la nuit il poursuivit les Français en déroute. Il marcha ensuite à l'avant-garde sur la capitale de la France. Après la seconde paix de Paris, le prince de Prusse vécut alternativement à Berlin et au château de Fischbach, en Silésie. C'est là qu'il se trouvait lorsque éclata la révolution de Juillet. La situation critique dans laquelle cet événement plaça aussitôt les provinces rhénanes engagea le roi de Prusse à lui en confier le commandement général. Le prince vint alors habiter Cologne pendant une année. En mars 1834 il fut nommé gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence, fonctions qu'il avait déjà remplies de 1824 à 1829. Mais quand la mort lui eut enlevé sa femme, il ne

quitta presque plus son domaine de Fischbach.
L. L—T.

Conversat.-Lexik.

* **GUILLAUME** (*Frédéric-Louis*), prince de Prusse, frère du roi Frédéric-Guillaume IV, aujourd'hui régnant, est né le 22 mars 1797. Second fils du roi Frédéric-Guillaume III, il prit part aux campagnes de 1813 et de 1814. Promu à de hautes charges militaires et politiques depuis l'avénement de son frère au trône, nommé alors gouverneur de Poméranie et appelé à faire partie de la première diète convoquée en Prusse, il prit depuis une part importante aux affaires de son pays. La prédilection qu'il manifestait en toute occasion pour l'état militaire et tout ce qui s'y rattache le fit considérer comme l'un des principaux soutiens du gouvernement absolu, et dans les sanglantes journées de mars 1848 ce préjugé provoqua dans les masses une vive irritation contre lui. Les choses en vinrent à ce point qu'il crut alors prudent de quitter la Prusse, et pour donner aux passions le temps de se calmer il se rendit en Angleterre; mais le ministère Camphausen travailla à faciliter son retour, qui eut lieu en effet dès le mois de juin. Élu député à l'assemblée nationale, il accepta ce mandat, mais n'alla pas siéger. Quand, au printemps de 1849, la Prusse réunit une armée pour réprimer la révolution au sud de l'Allemagne, le prince Guillaume en reçut le commandement. En quelques semaines il mit fin au mouvement insurrectionnel du Palatinat et du grand-duché de Bade. Nommé, en 1849, gouverneur militaire de la Westphalie et des provinces du Rhin, il alla s'établir à Coblentz. En 1854 il fut nommé colonel général de l'infanterie prussienne et gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence. Lorsqu'en 1855 la guerre éclata entre la Russie et les puissances occidentales, il aurait voulu, dit-on, que la Prusse prît un parti plus énergique et renonçât à la neutralité pour soutenir l'Empire Ottoman.

Le prince de Prusse, qui est l'héritier présomptif du trône de son frère, s'est marié en 1829, avec Marie-Louise-Auguste, princesse de Saxe-Weimar, de laquelle il a eu deux enfants : le prince *Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles*, né le 18 octobre 1831, qui vient d'épouser la princesse royale d'Angleterre, fille aînée de la reine Victoria et du prince Albert, et la princesse Louise-Marie-Élisabeth, née le 3 décembre 1838 et mariée au grand-duc de Bade. J. V.

Conversations-Lexikon.

IV. GUILLAUME *historiens, savants, littérateurs*, **etc., rangés par ordre chronologique.**

GUILLAUME *de Chester*, poëte latin du onzième siècle. On n'a pas de détails sur sa vie. L'*Histoire littéraire* suppose avec vraisemblance qu'il était Normand et moine du Bec. Il fut sans doute un des moines de cette abbaye que saint Anselme transporta à Chester. On a de lui deux petits poëmes en vers élégiaques latins, l'un sur l'élévation de saint Anselme à l'archevêché de Canterbury, l'autre sur la mort de ce prélat; ils ont été insérés dans les *Miscellanea* de Baluze, t. IV, in-fol., p. 15, 16, sous le titre de *Carmen in obitum sancti Anselmi, archiepiscopi Cantuariensis; Epicedion in obitum ejusdem.* Z.

Saint Anselme, *Epist.*, l. III, ep. 34. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis.* — *Histoire littéraire de la France*, t. X. — Wright, *Biographia Britannica lit.*, t. II.

GUILLAUME *de Poitiers*, historien français, né au village de Préaux, près de Pont-Audemer (diocèse de Lisieux), vers 1020, mort on ne sait à quelle époque. De Normandie il alla étudier à Poitiers, d'où il prit son surnom. Il reçut dans cette école tous les éléments du *quadrivium*. Bientôt il embrassa la profession des armes, qu'il suivit pendant quelques années, et se trouva à plusieurs actions vives et périlleuses. Ayant conçu du dégoût pour cet état, il le quitta pour se faire clerc. Devenu prêtre, il fut longtemps chapelain du duc Guillaume, depuis roi d'Angleterre. Enfin Hugues, évêque de Lisieux, lui ayant donné un archidiaconat dans son diocèse, Guillaume s'y fixa pour le reste de ses jours. Il continua ses fonctions sous Gilbert Maminot, successeur de Hugues, et rendit à l'un et à l'autre de grands services dans l'administration de leur diocèse. Dom Mabillon s'est trompé lorsqu'il a dit que Guillaume avait même gouverné ce diocèse en qualité d'évêque. Gilbert aimait l'astronomie et les mathématiques; il réunit autour de lui quelques dignitaires de sa cathédrale qui avaient le même goût que lui pour les lettres et les sciences, et forma ainsi dans sa maison une sorte d'académie dont Guillaume faisait partie. Il n'était pas seulement philosophe et mathématicien, il possédait encore l'histoire ancienne et connaissait bien les bons auteurs grecs et latins. Sur la fin de ses jours, il fit sa principale occupation de la prière. Le plus considérable des ouvrages de Guillaume de Poitiers et le seul qui soit venu jusqu'à nous est son *Histoire de Guillaume le Conquérant*. Guillaume de Jumiéges avait déjà écrit la même histoire jusqu'à la conquête de l'Angleterre. Guillaume de Poitiers écrivit la sienne peu de temps après la mort de son héros. Personne n'était plus propre à réussir dans ce travail. Il avait vu par lui-même tous les faits qu'il raconte. Malheureusement ce qui nous en reste ne va que jusqu'aux événements de l'année 1070, et le peu de manuscrits qui contiennent son ouvrage le présentent mutilé au commencement. André Duchesne l'a publié dans cet état. Le manuscrit de la Bibliothèque cottonienne, qu'il a suivi, paraît être l'original même de l'auteur. Ordéric Vital dit que Guillaume de Poitiers avait aussi du talent pour la poésie, et qu'il faisait souvent des pièces de vers, où l'on trouvait de la délicatesse, de l'harmonie, de la douceur; mais peut-on se fier au goût d'Ordéric Vital? On ne

sait pas du reste sur quels sujets roulaient ces poésies, dont il ne nous reste rien. On trouve dans les manuscrits de quelques bibliothèques un *Traité de la Profession monastique* et une *Somme Théologique* qui portent le nom de Guillaume de Poitiers, mais ce théologien est fort différent de l'historien, et lui est postérieur de plus d'un siècle. J. V.

Orderic Vital, *Hist.* — Dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, tome VIII, pag. 192 et suiv.

GUILLAUME *le Wallon*, abbé de Saint-Arnoul de Metz, mort vers 1089. On ne sait rien de sa famille ni du lieu de sa naissance. On le croit cependant Lorrain. On pense qu'il reçut l'instruction à l'école de Liége. A la fin de ses études, il se retira dans un cloître. Son maître lui écrivit une lettre pour l'engager à quitter sa retraite et à entrer dans le clergé séculier; mais Guillaume ne s'attacha que davantage à l'état qu'il avait embrassé, et à son tour il tâcha, par les motifs les plus puissants, de porter son maître à suivre son exemple. On croit que ce fut à Saint-Arnoul de Metz qu'il se retira. En 1050, il y succéda à Warin dans la dignité d'abbé. Il gouverna cette maison avec sagesse; l'étude faisait une de ses principales occupations. En 1073, Guillaume fut élu abbé de Saint-Remi à Reims. Depuis 1071, ce monastère était sans chef et exposé aux pillages de l'archevêque Manassé. Guillaume eut de vifs démêlés avec l'archevêque, et voulut abdiquer; il écrivit au pape, et ne recevant point de réponse, il partit pour Rome. Le pape l'accueillit avec bonté, et à son retour l'archevêque Manassé le fit remplacer. Guillaume se retira à Metz, et quoiqu'il aimât l'évêque Hermann, il eut la faiblesse de se laisser sacrer à sa place, lorsque l'empereur Henri IV eut chassé Hermann de son siége, en 1085. Dès l'année suivante, Guillaume alla trouver cet évêque, et en présence des principaux membres du clergé, il renonça solennellement à l'épiscopat. Pour preuve de son repentir, et par pénitence, il se retira à l'abbaye de Gorze. On lui confia le soin des enfants qu'on y élevait, et au bout de quelque temps l'évêque Hermann lui rendit l'abbaye de Saint-Arnoul. On a de Guillaume le Wallon un recueil de sept lettres à diverses personnes, dont une à Grégoire VII et deux à l'archevêque Manassé, lettres dans lesquelles il l'admoneste sévèrement et lui reproche ses vices avec beaucoup de véhémence. On lui doit en outre une belle prière en l'honneur de saint Augustin. Dom Mabillon ayant trouvé ces opuscules dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, qui paraissait être du temps même de l'auteur, les a publiés dans le premier volume de ses *Analectes*, et les a accompagnés de savantes observations.

J. V.

Mabillon, *Anal.*, tome Ier, p. 247-251. — *Hist. littéraire de la France*, tome VIII, p. 308.

* **GUILLAUME**, moine français, prélat anglais, né au diocèse de Bayeux, dans la première moitié du onzième siècle, mort à Windsor, le 2 janvier 1096. Nous le trouvons d'abord moine dans l'abbaye de Saint-Calais au Maine. Cependant rejetons le témoignage de Guillaume de Malmesbury, qui l'inscrit au nombre des abbés de cette maison : la plus haute dignité qu'il y occupa fut celle de prieur. Il fut abbé de Saint-Vincent, dans la ville du Mans. On l'y voit transiger, à ce titre, avec l'évêque Arnauld, au sujet de terres situées à Coulaines. Guillaume le Conquérant le choisit pour évêque de Durham, le 9 novembre 1080. L'historien de cette église, Siméon ou Turgot, loue beaucoup le zèle de Guillaume dans l'administration de son diocèse. Il commença la nouvelle cathédrale de Durham, et bâtit un nouveau monastère dans la même ville. Cependant sous Guillaume le Roux, suspect d'avoir pratiqué quelques intrigues avec Odon, évêque de Bayeux, il fut exilé sur le continent. Cet exil dura du mois de mars 1089 au mois de septembre 1091. Rétabli sur son siége, Guillaume paraît s'y être comporté dans la suite en plus fidèle sujet : il fut même un des prélats normands qui se déclarèrent avec le plus d'énergie contre Anselme, dans l'assemblée de Rockingham, en 1095. Guillaume a laissé des *Lettres*, et un écrit intitulé : *Opus Wilhelmi de S. Carilefo in triennio exilii sui*. Ces ouvrages sont mentionnés parmi les manuscrits de l'église de Durham.

B. H.

Simeonis Mon., *Dunelmensis Hist.* — *Anglia Sacra*, t. I. — *Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 438. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 457.

GUILLAUME *de Jumiéges*, historien français, vivait dans la seconde moitié du onzième siècle. Il avait le surnom de *Calculus*, provenant, dit-on, de ce qu'il souffrait de la gravelle. Après avoir fait profession dans le monastère des bénédictins de Jumiéges, il y rédigea ses *Historiæ Normannorum Libri VII*, qu'il dédia à Guillaume le Conquérant. Un passage de cette histoire prouve que Guillaume commença son livre après 1070; il a dû le terminer avant 1087. Il existe un huitième livre de cette histoire; on s'accorde à l'attribuer non à Guillaume, mais à un moine inconnu de l'abbaye du Bec. Le style est différent de celui des livres précédents, et on y trouve rapportés des faits datant de 1137, époque où Guillaume devait déjà être mort selon toute vraisemblance. Plusieurs interpolations ont été constatées dans l'ouvrage de Guillaume, notamment dans le chapitre IX du livre VI, et dans les chapitres XII, XXII, XXV et XXXVIII, du livre VII (1). Dom Rivet reproche à tort à Guillaume d'avoir rapporté sur les premiers temps de l'histoire des Normands des récits fabuleux, puisque personne ne pouvait lui fournir

(1) *Voy.* dans la 2e partie du *Mercure* de décembre 1723 : *Lettre à l'abbé Vertot, touchant un manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor, qui contient l'histoire des premiers ducs de Normandie par Guillaume de Jumiéges sans aucune des interpolations ni additions qu'on remarque dans les éditions de Camden et de Duchesne.*

des faits authentiques sur cette époque de barbarie. Pour l'histoire des deux derniers Richard de Normandie, Guillaume est la principale et presque unique source. « Non-seulement, dit M. Guizot, il nous a conservé sur l'histoire des ducs de Normandie des détails qu'on ne trouve pas ailleurs, mais il peint avec plus de vie et de vérité qu'aucun autre les mœurs nationales, les caractères individuels, et sa narration ne manque pas d'intérêt. » L'*Historia Normannorum* fut publiée la première fois par Camden dans les *Angliæ Scriptores*, etc. Duchesne en donna une édition relativement meilleure, mais encore défectueuse dans ses *Normannorum antiqui Scriptores;* Paris, 1619, in-fol. La traduction de l'ouvrage de Guillaume se trouve dans le t. XXIX de la *Collection de Mémoires* publiée par M. Guizot; elle est précédée d'une *Notice sur Guillaume.* E. G.

Histoire littéraire de France, t. VIII, p. 167.

GUILLAUME *de Pouille*, historien italien (1), vivait à la fin du onzième siècle. Aucun détail sur sa vie n'est parvenu jusqu'à nous. On croit, avec vraisemblance, qu'il était ecclésiastique et qu'il assista au concile de Bordeaux tenu en 1096; les actes de ce concile en effet sont signés par un clerc de second ordre, nommé *Willelmus Apulus*. Guillaume nous apprend lui-même que ce fut sur l'ordre de Roger, duc de Calabre, et sur les instances du pape Urbain II qu'il entreprit d'écrire en vers l'histoire de la conquête de l'Italie par les Normands. Son ouvrage, dont la rédaction a dû être commencée après 1087 et terminée avant 1099, est intitulé : *De Rebus Normannorum in Sicilia, Appulia et Calabria gestis;* il fut d'abord publié par J. Tiremois, en 1582, à Rouen, in-4°, et reproduit dans le tome Ier des *Scriptores Rerum Brunswicarum* de Leibnitz, dans le tome Ier des *Scriptores Historiæ Siciliæ* de Carusio, et dans le tome V des *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori. Le poëme de Guillaume, assez purement versifié pour l'époque, n'est pas une épopée, mais une relation généralement fidèle de faits historiques; c'est une des sources les plus importantes sur l'histoire de l'Italie au onzième siècle. Il est divisé en cinq livres. Dans les deux premiers se trouvent racontées les premières expéditions des Normands en l'Italie; dans les trois derniers Guillaume fait le récit des conquêtes de Robert Guiscard; il s'arrête à la mort de ce dernier. E. G.

Histoire littéraire de la France, t. VIII, p. 488. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. III, p. 306.

*__GUILLAUME__, abbé de Saint-Florent, né dans la première moitié du onzième siècle, mort le 30 ou le 31 mai 1118. Il était d'une illustre naissance. Son père, Rivallon, nous est bien connu, ainsi que ses frères Jean et Gilduin. Rivallon était seigneur de Dol, en Bretagne A la mort de Sigon, en 1070, les moines de Saint-Florent choisissent Guillaume pour leur abbé. On le voit dès cette année, dans les titres de son abbaye, recevant de Geoffroy, évêque de Paris, l'église de Bruyères. Guillaume jouit bientôt d'une grande renommée : elle se répandit si loin, qu'en l'année 1080 Raimond, évêque de Bazas, ayant à se plaindre des moines de Saint-Ferme, lui soumit cette abbaye et le chargea de la réformer. Vers le même temps Robert Guiscard, duc d'Apulie, lui envoyait les plus riches présents, et Alain, duc de Bretagne, lui donnait une église qu'il avait construite à Dol sous l'invocation de Saint-Florent. Nous voyons Guillaume en 1092 au concile de Bordeaux, en 1104 au concile de Troyes, en 1105 au concile de Nantes. L'historien de Saint-Florent, l'abbé Michel, célèbre dans les termes les plus pompeux les vertus et la renommée de Guillaume. Ce fut en effet un des hommes les plus considérables de son temps. B. H.

D. Huynes, *Hist. de S.-Florent*, manuscrit des Archiv. de Maine-et-Loire. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 625. — *Hist. S.-Florentii*, a Michaele abbate, inter *Rer. Gallic. Script.*, t. XI, XIV.

*__GUILLAUME__, abbé de Marmoutiers, né vers la seconde moitié du onzième siècle, mort le 23 mai 1124. Il était Breton d'origine, et son père s'appelait Apengrin, sa mère Aremburge. Avant de prendre la robe noire, il avait été archidiacre de Nantes. Les moines de Marmoutiers le choisirent pour leur abbé, en 1104, après la mort d'Hilgode. Entre ces moines et l'archevêque de Tours il y avait alors un grave débat. Raoul, qui tenait le siége métropolitain, exigeait que les abbés nouvellement élus, dans la cérémonie de leur consécration, lui prêtassent serment de fidélité à haute voix et la main tendue. Très-fiers de leurs richesses et de leur puissance, les moines refusaient cet hommage, qu'ils déclaraient humiliant. Sur le refus de Guillaume, Raoul porte ses plaintes devant le pape. Yves de Chartres défend la cause des moines. Rainaud, évêque d'Angers et Hildebert, du Mans, s'efforcent, mais en vain, d'apaiser le différend. Pendant que la question s'agite, et que la province de Tours est tout entière troublée par les discours, par les écrits des uns et des autres, Guillaume se rend à Rome, et se fait consacrer par le pape. Ainsi la solution du débat fut encore ajournée. Les titres de Marmoutiers nous font connaître que Guillaume était de retour dans son abbaye en 1105. En 1106 il siège au concile de Poitiers, et attaque vivement un seigneur Manceau qui s'était emparé de l'église de Chahaignes; le concile rend cette église à Marmoutiers. En 1108 Guillaume obtint de Benoît, évêque d'Aleth, l'église de S.-Malo de Dinan. En 1109 on le voit au concile de Laon, plaidant contre les chanoines de Chemillé; en 1123, au concile de Chartres, Guillaume fut, parmi les abbés de Mar-

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* prétendent qu'il était Normand de naissance; mais Tiraboschi a trouvé dans un vers du poëme de Guillaume la preuve qu'il était d'origine italienne.

moutiers, un de ceux qui eurent le plus de renom. Fort occupé des affaires de son abbaye, il soutint pour elle tant de procès, il reçut pour elle tant de domaines et tant d'églises, que la reconnaissance des moines l'a rendu célèbre.

B. H.

Martène, *Hist. de l'Abbé de Marmout.*, manuscrit de la Biblioth. impériale. — *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 213.

GUILLAUME *de Saint-Thierry*, théologien belge, né à Liége, à la fin du onzième siècle, mort en 1150. Après avoir fait ses études à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, dont il fut nommé prieur en 1112, il devint huit ans après abbé de Saint-Thierry près de Reims. En 1134 il se retira dans le monastère de Ligny, de l'ordre de Cîteaux. Ami intime de saint Bernard, il combattit les opinions d'Abailard et de Guillaume de Conches. On a de lui : *Orationes sive Meditationes;* Louvain, 1546, in-16; Anvers, 1550 et 1590, in-16; et dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XXII, p. 1142. — Les autres ouvrages de Guillaume se trouvent dans le t. IV de la *Bibliotheca Cisterciensis;* ce sont pour la plupart des traités ascétiques, parmi lesquels on remarque : *Disputatio catholicorum Patrum contra dogmata Petri Abailardi; — De Erroribus Guillelmi de Conchis.* Le *S. Bernardi Vita et Res gestæ* se trouve dans les *Acta Sanctorum* au 20 août, et dans diverses éditions de saint Bernard, notamment dans celle de 1690, t. VI, col. 1061. On avait encore au dix-huitième siècle, à l'abbaye de Ligny, en manuscrit, un ouvrage de Guillaume intitulé *Sententiæ de Fide.* E. G.

S. Bernardi *Epistolæ* (les lettres 79, 88, 84, 85 et 88). — De Visch, *Bibl. Scriptorum Cisterciensium*, p. 187 — Ceillier, *Hist. générale des Auteurs sacrés*, t. XXII, p. 267. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. II, p. 207.

GUILLAUME *de Malmesbury*, célèbre historien anglais, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort vers 1150. On n'a sur sa vie que quelques renseignements, recueillis dans ses ouvrages. Destiné à l'Église, il consacra sa jeunesse à l'étude, acquit les diverses connaissances qui constituaient alors une bonne éducation, et s'appliqua particulièrement à l'histoire. Il lut d'abord les principaux écrivains de l'histoire étrangère, puis passant aux annales de son propre pays, et les trouvant très-imparfaites, il recueillit les matériaux d'un ouvrage plus complet sur le même sujet. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, et fit profession à l'abbaye de Malmesbury; il en devint bibliothécaire et *precentor*, et en aurait été élu abbé en 1140, s'il n'eût résigné ses prétentions en faveur de son compétiteur l'abbé Jean. C'est le seul événement de la vie de Guillaume dont on connaisse la date précise. Pour tout le reste, on est réduit à des inductions. Dans son histoire des rois anglais, ouvrage de sa jeunesse, on voit qu'il fut contemporain de Guillaume le Roux et de Henri, et dans son *Commentaire sur Jérémie*, qu'il n'avait pas encore quarante ans à la mort de ce dernier prince. Son *Histoire des Évêques anglais* ne peut avoir été écrite avant 1140, et son *Histoire nouvelle* après 1147 ; et ce fut postérieurement à cette date qu'il composa son *Histoire de Glastonbury*, qui paraît être son dernier ouvrage. Guillaume de Malmesbury est le premier écrivain anglais qui depuis le temps de Bède ait réussi à faire de l'histoire autre chose qu'une sèche et indigeste chronique. Il se vante, avec raison, du zèle qu'il a mis à rassembler des matériaux. Pour toute la partie ancienne, il n'employa cependant que des autorités bien connues; mais il vivait à une époque où existaient encore un grand nombre de traditions et de légendes des temps saxons, et il en a recueilli et conservé un grand nombre dans son ouvrage, qui à cet égard est après la *Chronique Saxonne* l'autorité la plus précieuse pour l'histoire anglo-saxonne. Son récit de la période normande est judicieux et, autant qu'il était possible alors, exempt de préjugés. Son latin est correct et son style plus agréable que celui d'aucun historien anglais précédent. Guillaume de Malmesbury avait beaucoup écrit, et plusieurs de ses ouvrages sont venus jusqu'à nous. Voici les titres de tous ceux que l'on connaît : *Historia Regum Anglorum*, en cinq livres, s'étendant depuis la première entrée des Saxons jusqu'à l'année 1120, imprimé; — *Historia novella*, en deux livres, renfermant l'histoire d'Angleterre depuis 1126 jusqu'à 1143, imp.; — *De Gestis Pontificum Anglorum*, en quatre livres, imp.; — *De Antiquitatibus Glastoniensis Ecclesiæ*, imp.; — la *Vie d'Aldhelm*, aussi imprimée et généralement considérée comme le cinquième livre du *De Gestis Pont.;* — *Vie de Wulstan*, dans l'*Anglia sacra* de Wharton; — la *Vie de Dunstan*, manuscrit; — Quatre livres de *Commentaires sur les Lamentations de Jérémie*, man.; — *De Miraculis S. Andreæ*, man.; — *Abbreviatio Amalarii De ecclesiasticis Officiis*, man.; — *Epitome Historiæ Aimonis Floriacensis*, man.; — *Le Martyre de saint Indractus*, man.; — une *Vie de saint Patrick:* Leland en a donné des extraits dans ses *Collectanea*, vol. II, p. 236; — La *Vie de saint Benigne*, que l'auteur mentionne dans son *Histoire de Glastonbury;* — une *Collection des Miracles de la Vierge*, citée par Leland; — un *Récit du Voyage de Jean, abbé de Malmesbury, jusqu'à Rome;* cité par Leland; — un poëme en quinze livres, intitulé : *De Serie Evangelistarum*, cité par Leland. Les trois premiers livres de l'*Historia Regum Anglorum* furent publiés sans nom d'auteur, d'après un manuscrit mutilé, dans les *Rerum Britannicarum..... Scriptores vetustiores* de Jérôme Commelin; Leyde, 1587, in-fol., p. 281-348. Les cinq livres de l'*Hist. Reg. Ang.*, les deux des *Historia novella*, et les quatre premiers livres du *De Gestis Pontificum* parurent dans les *Rerum Anglicarum*

Scriptores post Bedam præcipui, publiés par Savile; Londres, 1596, in-fol., p. 6-294. Le *De Antiquit. Glastoniensis Ecclesiæ*, et le cinquième livre du *De Gestis Pont.* (la vie *d'Aldhelm*) furent insérés dans les *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglo-Danicæ, Scriptores quindecim*, de Thomas Gale; Oxford, 1691, in-fol., 3 vol. p. 291-381; — la *Vie d'Aldhelm* et la *Vie de Wulstan* parurent dans l'*Anglia Sacra* de Wharton; Londres, 1691, in-fol.; seconde partie, p. 1-49, 239-270; — le *De Antiquit. Eccles. Glast.* a été réimprimé en tête de l'*Historia de Rebus gestis Glastoniensibus* d'Adam de Domerham; Oxford, 1727, in-8°, vol. I, p. 1-122. Les deux principaux ouvrages de Guillaume de Malmesbury ont été réimprimés sous le titre de *Willelmi, Malmesbiriensis monachi, Gesta Regum Anglorum, atque Historia novella. Ad fidem codicum manuscriptorum recensuit Thomas Duffus Hardy*; Londres, 1840, 2 vol. in-8°; ils ont été traduits en anglais par le révérend John Sharpe; Londres, 1815, in-4°. Z.

Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. II, p. 1089. — Leland, *Collectanea*, vol. II, p. 296; vol. III, 264, 272; vol. IV, p. 155. — Tanner, *Bibliotheca*, p. 360. — Bale, *Illustrium Majoris Britanniæ Scriptorum Summarium*. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Ziegelbauer, *Historia lit. Ordinis S.-Benedicti*, t. IV. — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

GUILLAUME *de Conches*, célèbre grammairien et philosophe français, né à Conches, en Normandie, en 1080, mort vers le milieu du douzième siècle : en 1150, suivant Fabricius; après 1154, suivant Albéric de Trois-Fontaines. Il eut une chaire à Paris, où il enseigna avec beaucoup d'éclat, en observant, comme nous l'atteste Jean de Salisbury, la méthode de Bernard de Chartres. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* répètent, d'après Oudin, qu'il eut pour disciple Henri II, roi d'Angleterre; mais c'est une erreur, déjà signalée par le président Bouhier à la marge d'un manuscrit de la bibliothèque de Troyes. Oudin, au lieu de Henri II, aurait dit avec plus de vérité Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, père de Henri. Geoffroy le Bel a été choisi par Guillaume de Conches pour son interlocuteur, dans le dialogue qui a pour titre : *Dragmaticon Philosophiæ*. On a signalé dans les écrits de Guillaume de Conches plus d'une nouveauté, et même plus d'une hérésie. Ajoutons que cette accusation n'a pas été mal justifiée. Dès l'ouverture des écoles, le but de l'étude de la science fut signalé par quelques hommes fiers et entreprenants, et ils cherchèrent aussitôt dans les livres des philosophes la vérité nue, dégagée des voiles que lui prêtent toutes les religions. Noble et laborieuse recherche, qui ne pouvait cependant mener fort loin des intelligences dépourvues de toute discipline. On s'empressa d'ailleurs de les arrêter. Aussitôt que l'Église entendit parler une autre langue que celle des saint Augustin et des saint Ambroise, elle fut saisie de terreur, et criant d'une voix lamentable qu'on avait vu paraître à l'horizon les signes précurseurs de l'Antechrist, elle demanda le châtiment des profanes. Cette satisfaction ne lui fut pas refusée; mais elle y eut peu de profit. Nos docteurs changèrent simplement le ton de leurs discours. L'école eut alors des théologiens qui prétendaient expliquer les mystères en suivant les principes d'Aristote, et des philosophes, zélés partisans de Platon, qui invoquaient l'autorité des dogmes catholiques pour justifier les thèses les plus aventureuses de leurs condisciples, les Alexandrins. Guillaume de Conches fut de ce dernier parti. C'est en effet un prétendu platonicien. Mais vainement il s'efforça de mettre toujours d'accord sa religion et sa philosophie; il sacrifia plus d'une fois l'une à l'autre. Pour la philosophie personne ne devait réclamer. Guillaume de S.-Thierry se porta vengeur de la religion outragée.

Si la vie de Guillaume de Conches est mal connue, le recensement de ses ouvrages authentiques ou apocryphes présente, d'autre part, d'assez grandes difficultés.

L'*Histoire littéraire de la France* lui attribue d'abord un grand traité philosophique intitulé *Magna de Naturis Philosophia*, et publié, dit-on, vers 1474, en deux volumes in-fol., sans date, et sans nom d'imprimeur ni de lieu. Mais cette attribution est douteuse. Fabricius, qui avait parlé du même ouvrage avant les Bénédictins, l'a confondu avec le *Speculum* de Vincent de Beauvais. Les Bénédictins n'ont-ils pas à leur tour commis quelque autre et semblable erreur? L'édition qu'ils signalent était, disent-ils, fort rare en 1763 : on ne trouvait alors à Paris qu'un seul des deux volumes, conservé dans la bibliothèque du collége de Navarre. Or ce volume a lui-même disparu depuis l'année 1763; on ne le rencontre, du moins, dans aucune des grandes bibliothèques de Paris. N'est-ce pas le même ouvrage qui est mentionné dans le *Répertoire* de Hain sous cet autre titre : *De Opere sextæ diei et primo de animalibus*? Cela est vraisemblable; mais la collation des deux écrits est bien difficile. Aucun des catalogues de la Bibliothèque impériale, ni ceux des livres imprimés, ni ceux des manuscrits, ne nous offre soit le *Magna de Naturis Philosophia*, soit le *De Opere sextæ diei*. Non-seulement il est permis de supposer que ces deux titres appartiennent au même ouvrage, puisque le *Répertoire* de Hain omet le *Magna de Naturis Philosophia*; mais on peut conjecturer encore que l'un et l'autre titre désignent un traité improprement inscrit parmi les œuvres de Guillaume de Conches. Ces encyclopédies, ou recueils d'extraits sur toutes matières, se rencontrent souvent dans les manuscrits du douzième et du treizième siècle, ornées des titres les plus variés, et attribuées aux auteurs les plus différents.

Voici un exemple éclatant de ces étranges confusions. On trouve dans les *Œuvres de*

Beda, édition de 1612, in-fol., un ouvrage ayant pour titre : Περὶ Διδαξέων, *sive quatuor libri de elementis philosophiæ*. Le même ouvrage est inséré dans le *Maxima Bibliotheca Patrum*, édition de Lyon, t. XX. pag. 995, sous le titre de : *De Philosophia Mundi, libri quatuor*, et sous le nom d'Honoré d'Autun. Enfin, il se rencontre dans plusieurs manuscrits, et notamment dans le num. 796 de Saint-Victor, sous le nom de Guillaume de Conches, et sous le titre de : *Tractatus Philosophiæ*. Les éditeurs de Beda le Vénérable, avant de lui attribuer cet ouvrage, l'avaient-ils lu ? Il faut le croire. Ils étaient alors ou peu attentifs, ou peu clairvoyants. Non-seulement en effet ni l'esprit ni le style même du livre ne se rapportent au temps de Beda ; mais on y trouve cités des auteurs qui ont vécu trois ou quatre siècles après lui, comme le moine Constantin et Joannicius. « Sunt quidam qui neque Constantini scripta, neque alterius physici unquam legerunt... ; » au livre I du traité, chap. 21 : et quelques lignes plus bas : « Reclamant iterum ore Joannicii, qui « in Isagogis suis... » En ce qui regarde Beda la question est donc résolue : sans hésiter, retranchons le Περὶ Διδαξέων du catalogue et de l'édition de ses œuvres. Mais les mêmes arguments ne peuvent pas être invoqués contre Honoré d'Autun, et la discussion de ses droits sur le *De Philosophia Mundi* est une affaire beaucoup plus délicate. L'*Histoire littéraire de la France* ne vient pas ici à notre secours. Par une singulière inadvertance, les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont deux fois analysé le même ouvrage dans leur douzième tome ; et la première fois, pag. 178, ils l'attribuent à Honoré d'Autun, la seconde, pag. 457, à Guillaume de Conches, oubliant à la page 457 ce qu'ils avaient dit à la page 178, et croyant successivement parler de deux traités différents. Eh bien, c'est à la page 178 qu'ils se sont trompés. Non, l'ouvrage n'est pas d'Honoré d'Autun. Dans son traité *De Luminaribus Ecclesiæ*, Honoré d'Autun dresse lui-même le catalogue de ses propres ouvrages. Or, on n'y trouve point le *De Philosophia Mundi*. Jean de Tritenheim a plus tard reproduit le même catalogue, et il n'a pas non plus compris le *De Philosophia Mundi* parmi les manuscrits laissés par Honoré. Sur quel témoignage se sont donc fondés les éditeurs de la Bibliothèque des Pères pour insérer ce traité dans la collection de ses œuvres ? Sur un témoignage bien équivoque. Honoré se déclare l'auteur d'un traité qu'il intitule : *Clavis Physicæ de naturis rerum* : or, les éditeurs de la Bibliothèque des Pères, ne possédant aucun manuscrit de ce traité, et voulant, autant qu'il était possible, compléter leur édition des écrits d'Honoré, ont supposé que sous ce titre bizarre pouvait bien se cacher le *De Philosophia Mundi*, et par cette conjecture, assez légère, ils se sont crus, ou plutôt ils se sont dits autorisés à introduire le *De Philosophia Mundi* dans le fatras de ses œuvres. Mais sur ce point ils sont formellement contredits par Bernard Pez. Ce dernier a découvert le *Clavis Physicæ* dans le monastère de Zuetlen, et l'a fait connaître par une courte analyse, se proposant d'en donner plus tard une édition. Cette édition est encore attendue. Il résulte toutefois des explications données par B. Pez que le *Clavis Physicæ* et le *De Philosophia Mundi* sont deux ouvrages absolument distincts. Ainsi tombe l'unique raison que les éditeurs de la Bibliothèque des Pères avaient eue de placer le second de ces ouvrages parmi les œuvres d'Honoré. Maintenant est-il bien de Guillaume de Conches ? Cela nous est d'abord attesté par le numéro 796 du fonds de Saint-Victor. Mais voici un autre témoin plus authentique : c'est Guillaume de Saint-Thierry. Quelque moine ayant transmis à Guillaume de Saint-Thierry un ouvrage de Guillaume de Conches où étaient agitées diverses questions théologiques, celui-ci se troubla quand, lisant cet ouvrage, il y vit de graves et anciens problèmes résolus en des termes nouveaux et contraires à la foi. Ce fut le sujet d'une de ses lettres à saint Bernard. Il dénonce dans cette lettre Guillaume de Conches comme auteur de propositions paradoxales et dangereuses sur la Trinité, sur l'âme du monde, sur les démons et sur la création de la première femme. Or, où se trouvent réunies ces propositions, censurées par Guillaume de Saint-Thierry sous le nom de Guillaume de Conches ? Elles appartiennent textuellement au *De Philosophia Mundi*. Voilà certes une preuve décisive. Eh bien, nous en possédons une qui l'est plus encore. Ces erreurs dont le *De Philosophia Mundi* nous offre la série, Guillaume de Conches déclare qu'il les a commises dans un écrit de sa jeunesse intitulé *De Philosophia*, qu'on l'en a justement accusé, et qu'il les condamne lui-même avec la sincère contrition d'un vrai chrétien. Et où cette déclaration se rencontre-t-elle ? Dans le *Dragmaticon Philosophiæ*, ouvrage dont nous parlerons tout à l'heure, et qui présente sans équivoque le nom de Guillaume de Conches. De tout ce qui précède il résulte que le *De Philosophia Mundi* est incontestablement de cet illustre écrivain.

Cela prouvé, lisons attentivement quelques passages du *De Philosophia Mundi*. Au livre I[er], ch. 15, dissertant sur l'âme du monde, il s'exprime en ces termes : *Hanc dicit Plato ex dividua et individua substantia esse excogitatam, et ex eadem natura et diversa. Cujus expositionem si quis quærat in Glossulis nostris super Platonem inveniet*. Guillaume de Conches avait donc commenté quelques livres de Platon. Il avait aussi commenté quelques chapitres de Priscien, comme nous l'apprennent les dernières lignes du même traité : *Et cum in omni doctrina grammatica præcedit, de*

ea dicere proposuimus, quam etsi Priscianus... Tamen obscuras dat definitiones... Antiqui vero glossulatores satis bene litteram continuaverunt...; sed in expositione accidentium erraverunt. Quod ergo ab istis minus bene dictum est, dicere proposuimus... »

Parlons d'abord des gloses sur Platon. Lorsque M. Cousin étudiait les archives, encore inexplorées, de la philosophie scolastique, préparant son éloquente Introduction aux ouvrages inédits de Pierre Abélard, il rencontra dans le numéro 1095 des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés un commentaire anonyme sur le *Timée*, qui lui sembla, par la date de l'écriture, remonter au douzième siècle. Qui avait laissé ce commentaire? M. Cousin, sur la foi des Bénédictins, n'hésita pas à l'attribuer à Honoré d'Autun, auteur supposé du *De Philosophia Mundi*. Mais c'est une supposition à laquelle M. Cousin ne s'arrêta pas longtemps. M. Ch. Jourdain ayant en effet revendiqué le *De Philosophia Mundi* pour Guillaume de Conches, dans sa *Dissertation sur l'état de la Philosophie naturelle au douzième siècle*, M. Cousin admit aussitôt, avec M. Ch. Jourdain, que le commentaire du manuscrit de Saint-Germain devait passer au catalogue des œuvres du même docteur (*Fragments philosophiques*, 1840, p. 371). Plus tard, M. Ravaisson, retrouvant dans la Bibliothèque d'Avranches un exemplaire plus complet de la glose renfermée dans le numéro 1095 de Saint-Germain, signala l'identité des deux manuscrits, mais n'osa pas se confier entièrement à l'hypothèse de MM. Cousin et Ch. Jourdain, et rendre avec eux ce travail à Guillaume de Conches. C'est que l'hypothèse était justifiée d'une manière insuffisante. On prouvait bien en effet que Guillaume de Conches avait commenté Platon; mais on ne démontrait pas aussi clairement que ce commentaire sur Platon (*Glossulæ nostræ super Platonem*) était précisément la glose sur le *Timée* offerte par les manuscrits de Saint-Germain et d'Avranches. Eh bien, cette démonstration que M. Ravaisson attendait pour être convaincu, la voici. Une des habitudes de Guillaume de Conches est de se copier lui-même : il transporte, sans en prévenir, de longs fragments de ses écrits précédents dans ses écrits postérieurs. Or à la page 58, *verso*, de la glose sur le *Timée*, manuscrit de Saint-Germain, se présente une dissertation sur les éléments qui se retrouve tout entière et littéralement reproduite dans le livre I du *De Philosophia Mundi*, chap. 21. Le commencement du même chapitre est lui-même emprunté au feuillet 29, *verso*, de la glose sur *Timée*. C'est ce qu'on n'avait pas encore remarqué. Maintenant, nous le croyons du moins, tous les doutes sont levés. C'est bien à Guillaume de Conches qu'appartient l'intéressante glose sur le *Timée* des manuscrits de Saint-Germain et d'Avranches.

Quant aux gloses sur Priscien, nous croyons les avoir récemment découvertes. En effet, après le commentaire sur le *Timée*, dans le manuscrit de Saint-Germain, on lit un long discours intitulé : *Glossæ super Priscianum de Constructione*, qui paraît tout à fait se rapporter au passage cité plus haut du *De Philosophia Mundi*. Ces gloses sont anonymes, mais elles suivent d'autres gloses qui appartiennent à Guillaume; elles sont, comme l'écriture l'atteste, du même temps; enfin, on y trouve les explications les plus étendues sur tout ce qui regarde les accidents, matière grave et délicate, suivant Guillaume, et que les anciens glossateurs avaient trop négligée. Voilà des circonstances que l'on jugera peut-être concluantes. Abstenons-nous de conclure, puisqu'en ces matières on ne saurait avoir trop de prudence. Que d'attributions incontestées se fondent sur de moindres arguments! Voici les premiers mots des gloses sur Priscien : *Materia Prisciani : in hoc libro sunt quatuor genera constructionis : transitiva, retransitiva, reciproca et intransitiva constructio.*

Un des écrits les plus intéressants de Guillaume de Conches est celui qui a pour titre *Dragmaticon Philosophiæ*, imprimé à Strasbourg, en 1566, in-8°. Nous avons analysé cet écrit (*De la Philos. scolast.*, t. I, p. 290 et suiv.), dont la Bibliothèque impériale possède un fort beau manuscrit, n° 6415 de l'ancien fonds. Il en existe un autre à la bibliothèque de Troyes (*Catalog. génér. des Mss. des biblioth. publiques*, t. II, p. 558). Aucune discussion ne s'étant élevée sur l'auteur du *Dragmaticon*, il n'est pas nécessaire de prouver que les manuscrits et l'édition de 1566 l'attribuent légitimement à Guillaume de Conches.

Parmi les autres écrits du même auteur, vous signalerons : *Secunda Philosophia Guillelmi de Conchis*. Cet ouvrage, qui est inédit, nous est offert par un manuscrit du Roi, sous le num. 6588. Il y porte le nom de Guillaume de Conches. On y trouve des passages entiers du *De Philosophia Mundi*, entre autres une analyse phrénologique des opérations de l'âme, empruntée par notre philosophe au célèbre voyageur qui le premier a introduit dans l'Occident les doctrines médicales des Arabes, le moine Constantin. Ce traité fait encore partie du numéro 1112 de Saint-Germain-des-Prés. M. Cousin en a publié quelques fragments dans l'Appendice de son recueil intitulé : *Ouvrages inédits d'Abélard*, p. 670. — Le catalogue récemment imprimé de la bibliothèque de Troyes indique, page 773, des fragments philosophiques, *Quædam Philosophica*, attribués à Guillaume de Conches par l'ancien catalogue de Clairvaux. Cette attribution est exacte. Ainsi que nous apprend l'*Incipit* de ces fragments; ils appartiennent au traité de Guillaume de Conches qui a pour objet la *Philosophie seconde*, et se retrouvent dans les manuscrits du Roi et de Saint-Germain que nous avons désignés.—

Tertia Philosophia Guillelmi de Conchis. Cette troisième partie de la philosophie est la physique. L'auteur disserte sur la constitution du monde, la pluie, l'arc-en-ciel, la neige, le tonnerre, etc., etc Inédit comme le précédent, cet ouvrage nous a été aussi transmis par le num. 6588 du Roi et le num. 1112 de Saint-Germain. — *Guillelmi de Conchis Glossulæ super Boetium, De Consolatione Philosophiæ*. Ces gloses inédites sont conservées dans la bibliothèque de Troyes, qui les a reçues de l'abbaye de Clairvaux. M. G. Haënel en désigne un autre exemplaire, à la bibliothèque d'Orléans.

Nous venons pour ainsi dire de dresser le catalogue des Œuvres de Guillaume de Conches. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ayant déjà retranché de ce catalogue un commentaire sur les Évangiles, mentionné par le P. Lelong, nous acceptons cette rectification, comme bien fondée.

B. Hauréau.

Hist. littér. de la France, t. XII, p. 455. — M. V. Cousin, *Ouvrages inédits d'Abélard*, append. — M. Ch. Jourdain, *Dissertation sur l'état de la philosophie naturelle en Occident pendant la première moitié du douzième siècle*. - M. X. Rousselot, *Études sur la Philosophie dans le moyen âge*. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 288. — *Dictionn. des Sciences philosoph.*, au mot *Guillaume de Conches*

Guillaume de Passavant, prélat français, né en Saintonge, dans les premières années du douzième siècle, mort à Yvré, au Maine, le 26 janvier 1187. Son père s'appelait aussi Guillaume de Passavant et sa mère Lucie de Martigné. Rainaud de Martigné, son cousin, ayant été nommé archevêque de Reims, Guillaume le suivit dans cette église, et y remplit les fonctions d'archidiacre, jusqu'au mois de janvier 1144. Il fut alors appelé par les suffrages des clercs et du peuple sur le siége épiscopal du Mans. On le trouve dans les titres dès l'année 1145, où il souscrivit la charte de fondation de la célèbre abbaye de Perseigne. C'était un homme fier, âpre défenseur des priviléges ecclésiastiques. Prié par les moines de Marmoutiers d'intervenir en leur faveur contre Guy de Laval, qui s'était emparé d'un de leurs prieurés, il n'hésita pas à excommunier ce puissant seigneur. Quelque temps après, en 1151, une église vassale, l'église de Brûlon, avait refusé l'hommage à sa suzeraine, l'église abbatiale de la Coûture. Guillaume ordonna par sentence que l'église rebelle fût rasée. Cette sévérité fut bientôt taxée d'intolérance, et Guillaume fut obligé d'aller à Rome justifier sa conduite. Saint Bernard écrivit en sa faveur à Hugues, évêque d'Ostie, et au pape Eugène III. En 1158 Guillaume est à Mayenne, où il bénit solennellement les armes des croisés partant pour la Terre Sainte. Un contemporain nous a transmis le détail de cette cérémonie. L'année suivante, Guillaume reçoit au Mans Henri, roi d'Angleterre. Ce prince faisait grand cas de l'évêque du Mans, et lui demandait volontiers des conseils, avec l'intention de les suivre. Cependant ce fut en vain que Guillaume lui recommanda d'épargner Thomas Becket. En 1172, Henri, se décidant à faire la paix avec Louis le Jeune, roi de France, Guillaume est un des ambassadeurs qu'il charge de cette difficile négociation. Elle réussit : la paix fut signée vers la fin de septembre. Les autres affaires auxquelles ce prélat fut employé dans les dernières années de sa vie sont de moindre importance. Les plus anciens annalistes de l'église du Mans célèbrent sa magnificence, sa charité, sa paternelle bienveillance pour les faibles et pour les pauvres. Sa mort fut un grand événement.

B. H.

Gesta Pontif. Cenom.; in *Analect.* Mabillonii, t. III. — Le Corvaisier de Courteilles, *Hist. des Év. du Mans.*; *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 383.

Guillaume *de Tyr*, prélat et historien français, né vers 1130, mort à une époque incertaine. Il y a quelque incertitude sur la patrie de Guillaume; on ne peut douter, il est vrai, qu'il ne fut Français, mais on ignore s'il naquit en France ou s'il reçut la vie de parents français, à Tyr ou à Jérusalem. De ces deux opinions la première a été admise dans l'*Histoire littéraire*, bien que la seconde paraisse plus probable. Étienne de Lusignan dit dans son Histoire de Cypre que Guillaume de Tyr tenait par le sang aux premiers seigneurs du royaume de Jérusalem. Lui-même nous apprend que, encore enfant, il vit Raoul, patriarche d'Antioche, qui fut déposé en 1141 et mourut en 1142; plus tard, il vint en France, et il y étudiait (sans doute à l'université de Paris) lorsqu'eut lieu le divorce d'Amaury Ier, roi de Jérusalem, et d'Agnès de Courtenay, fille du comte d'Édesse. De retour en Palestine, il fut archidiacre de Tyr, à la demande d'Amaury Ier, qui le chargea bientôt après d'aller négocier à Constantinople une alliance entre l'empire grec et le royaume de Jérusalem. Le même prince lui confia l'éducation de son fils Baudoin, alors âgé de neuf ans. Guillaume de Tyr a raconté les belles espérances que donnait cet enfant, ses heureuses dispositions et sa bonté. Mais le prélat fut averti de bonne heure par les compagnons de Baudoin que celui-ci était insensible aux coups et à tout ce qui touchait sa peau. Cette étrange insensibilité, vainement combattue par les soins de la médecine, se changea avec le temps en éléphantiasis, espèce de lèpre dont les progrès privèrent le jeune prince de l'usage de presque tous ses membres. A la suite de discussions qui s'élevèrent entre son archevêque et lui, Guillaume fit le voyage de Rome. Presque aussitôt après l'avénement de Baudoin, en 1173, il fut nommé chancelier du royaume de Jérusalem, et au mois de mai de l'année suivante, il devint archevêque de Tyr. En cette qualité il assista au concile tenu à Rome dans l'église de Saint-Jean-de-Latran en 1179. En revenant du concile, il passa plusieurs mois à Constantinople, auprès de l'empereur Manuel. Il était à peine de retour à Tyr lorsque la mort du patriarche Amaury fit vaquer le siége de Jérusalem. Guillaume, qui prétendait

à cette haute dignité, fut évincé par Héraclius, archevêque de Césarée. L'archevêque de Tyr en appela de cette élection, et alla porter lui-même ses plaintes à Rome. On prétend qu'il y trouva la mort, en 1180 ou 81, et qu'il fut empoisonné par un agent d'Héraclius. Le témoignage du continuateur français de Guillaume de Tyr est formel : « Quand Eracle, dit-il, sut qu'alé à Rome, dist à un sien fisicien, qu'il alast après et qu'il l'empoisonast, et cil si fist, si fu mort. » A ces paroles si précises on oppose qu'un Guillaume archevêque de Tyr alla en 1188 solliciter les secours des chrétiens d'Europe. L'identité de cet archevêque avec le prélat historien est probable, sans être certaine. Dans tous les cas Guillaume de Tyr mourut avant 1193, puisqu'à cette époque le siége archiépiscopal de cette ville était occupé par un autre prélat. Guillaume de Tyr a écrit l'histoire des événements survenus dans la Terre Sainte depuis la première croisade, en 1095, jusqu'en 1184, année qui précéda la mort de Baudoin IV. Il divisa son ouvrage en vingt-trois livres, mais il n'eut pas le temps de terminer le vingt-troisième livre, qui fut achevé par Hérold. Ce dernier y en ajouta six autres, qui conduisent l'*Histoire* de Guillaume jusqu'en 1321. Un écrivain français du treizième siècle, Hugues Plangon, l'avait déjà continuée jusqu'en 1275. L'ouvrage de Guillaume de Tyr est un des plus intéressants de ceux qui nous restent sur l'époque des croisades. L'auteur, sincère et plein de bon sens, ne se laisse pas aveugler par sa piété et par son enthousiasme, d'ailleurs bien naturel, pour les croisades. Il rapporte franchement ce qu'il a entendu raconter, ou ce qu'il a vu, sans dissimuler les fautes et quelquefois les crimes des chrétiens, sans refuser à leurs adversaires les éloges qu'ils méritèrent souvent. La latinité du prélat n'est pas irréprochable, mais elle est simple, énergique et même élégante pour le temps. L'*Histoire* de Guillaume de Tyr fut publiée pour la première fois au seizième siècle par Philibert Poyssenot, sous ce titre : *Belli sacri Historia, libris XXIII comprehensa, de Hierosolyma ac Terra Promissionis, adeoque universa pene Syria, per occidentales principes recuperata, narrationis serie usque ad regnum Balduini quarti, per annos LXXXIIII continuata*......; Bâle, 1549, in-fol. Pantaléon, médecin de Bâle, en donna une seconde édition, sous le titre de *Historia Belli sacri verissima, lectu et jucunda et utilissima*...; Bâle, 1564, in-fol. Ce volume contient aussi la continuation de Jean Hérold. Bongars inséra l'*Histoire* de Guillaume de Tyr, mais non la continuation, dans son grand recueil des *Gesta Dei per Francos*. La plus ancienne traduction française de l'*Histoire* de Guillaume de Tyr date du treizième siècle : elle est de Hugues Plagon, et a été imprimée dans l'*Amplissima Collectio* de dom Martène. Il existe encore deux autres traductions de cet ouvrage, savoir celle de Gabriel du Préau : *Histoire de la Guerre sainte, dite proprement la Franciade orientale*; Paris, 1574, in-fol., et celle de M. Guizot, publiée dans les tomes XVI, XVII, XVIII de sa *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Joseph Horologgi publia une traduction italienne de l'*Histoire* de Guillaume; Venise, 1562, in-4°. Thomas Baglioni en donna une seconde, à Venise, 1610, in-4°. Guillaume de Tyr avait composé plusieurs autres ouvrages, dont le plus important, cité par lui-même, était une *Histoire des Princes d'Orient et de leurs actions*. On l'a confondu quelquefois avec un autre Guillaume archevêque de Tyr, né en Angleterre et mort vers 1130. Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Lemire, dans la *Bibliotheca ecclesiast*. de Fabricius. — Bongars, *Præfat*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIV. — Guizot, *Notice sur Guillaume de Tyr*, en tête de sa traduction.

GUILLAUME *aux blanches Mains*, de Blois, dit *le cardinal de Champagne*, né en 1135, mort à Laon, vers 1202 ou 1203, premier ministre sous Philippe-Auguste, quatrième fils de Thibault III, le Grand ou le Vieux, comte de Champagne, dont le roi Louis VII avait épousé la fille. Dès sa jeunesse il fut recommandé par son père à saint Bernard, qui lui inspira l'amour de l'étude et de la vertu. Après avoir été chanoine de Saint-Quiriace de Provins, prévôt des églises de Soissons et de Troyes, Guillaume aux blanches Mains fut, en 1164, élu évêque de Chartres. Sacré archevêque de Sens par le vénérable Maurice, évêque de Paris, le 11 des calendes de janvier 1168, il cumula les revenus de l'évêché de Chartres jusqu'en 1176, époque où il le résigna en faveur de Jean de Salisbury. En 1164 il dressa, concernant la résidence des chanoines, des statuts qui ont été approuvés par le chapitre de Chartres. Après avoir réuni à la mense capitulaire les prévôtés et justices de cette église, il ordonna, en 1174, que plusieurs chanoines se mettraient ensemble pour faire valoir leurs prébendes en commun, et que ces prébendes s'exerceraient au nom du chapitre, tant au spirituel qu'au temporel. En 1168 le pape Alexandre III, qui se trouvait alors en France, le choisit pour légat à l'occasion du différend survenu entre Thomas, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, et le roi Henri II. La prudence et le zèle qu'il apporta dans la manière dont il remplit sa mission le firent appeler au siége archiépiscopal de Reims. Peu de temps après, il passa en Angleterre pour être témoin des miracles qui s'opéraient sur le tombeau de l'archevêque de Cantorbéry. Le roi Henri II, qui commençait à témoigner un profond repentir de son crime, lui fit une réception magnifique, alla au-devant de lui avec toute sa cour, et le combla de présents. Après un court séjour en Angleterre, Guillaume revint en France, et se rendit à Reims, où il eut bientôt après l'honneur de sacrer son neveu Philippe-Auguste, associé au trône par son père Louis le Jeune. Guillaume, profitant du crédit dont il jouissait près de Louis le Jeune,

obtint de lui un règlement qui assurait à perpétuité aux archevêques de Reims le privilége de pouvoir seuls sacrer les rois de France ; ce règlement fut après confirmé par une bulle du pape.

Disgracié au commencement du règne de Philippe-Auguste, il tourna son attention du côté de la cour de Rome, qui lui donna peu après le chapeau de cardinal. Il prit alors le nom de *cardinal de Champagne*. Enfin, Philippe-Auguste, rendant justice à son mérite et à sa capacité, l'appela près de lui et le fit ministre d'État. Alors le cardinal s'occupa uniquement de réparer les désordres qui s'étaient glissés dans les affaires, et à extirper l'hérésie des Vaudois. Il employa pour cela le moyen ordinaire dans ce siècle de barbarie : par son ordre, et à la sollicitation du comte de Flandre, un grand nombre d'hérétiques furent brûlés à Arras. En 1186 il porta Philippe-Auguste à faire la guerre au comte de Flandre, et après une lutte sanglante, il amena le roi à conclure la paix. Comme le pape cherchait à attirer le cardinal auprès de lui, Philippe-Auguste, qui avait besoin de ses services, écrivit au pape une lettre dans laquelle il lui dit « qu'il ne peut consentir à laisser partir un homme qui était l'œil de ses conseils et le bras droit de ses desseins; qu'il l'avait rendu le dépositaire et le défenseur de ses intérêts, qu'il le regardait comme aussi vaillant que la lance qu'il portait, et reconnaissait que sans lui il se croirait incapable de faire la guerre ou la paix ». Malgré la lettre du roi, le pape Lucius III insista pour que le cardinal de Champagne se rendît auprès de lui. Le roi se décida à laisser son ministre faire le voyage de Rome, en 1185. Le pontife mourut peu de jours après l'arrivée du cardinal, qui assista à l'élection d'Urbain III, son successeur. Le cardinal fit dans la suite un second voyage en Italie. En 1190, Philippe-Auguste partant avec Richard Cœur de Lion pour la Terre Sainte confia la régence de son royaume à sa mère, Alix de Champagne, et au cardinal de Champagne, frère de cette princesse; il reçut ensuite à Saint-Denis le bourdon, la besace et les sandales de pèlerin des mains du cardinal. Au retour de Philippe-Auguste, il négocia avec beaucoup d'habileté un accommodement entre le roi de France et le comte de Flandre, Baudouin IV. Il fit ensuite un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. En 1193, il montra une servile condescendance au roi en déclarant nul son mariage avec Engelburge, fille du roi de Danemark. Le pape, bien qu'il n'eût pas approuvé la conduite du légat dans cette affaire et qu'il eût obligé Philippe-Auguste de reprendre Engelburge, nomma Guillaume son légat dans toutes les Gaules. Il ne survécut pas longtemps à ce surcroît d'honneur. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Reims, où il a été enterré. On lui reproche d'avoir montré une dureté odieuse à l'égard de l'évêque-prince de Liége, persécuté par l'empereur, qui s'était réfugié à Reims, et qu'il y laissa mourir de faim. Cependant, presque tous les contemporains parlent de Guillaume avec estime. Pierre de Blois, qui lui adressa deux lettres, fait un grand éloge de ses vertus (1). Étienne de Tournay lui en écrivit vingt-cinq, sur divers sujets. Pierre Comestor lui dédia son *Histoire scholastique* et le poëte Gautier son *Alexandriade*

R.

D'Auvigny, *Vie des Hommes illustres de la France*, t. I, p. 72. — Mss. de la *Bibliothèque de Chartres*.

GUILLAUME *de Newbury*, historien anglais, né à Bridlington (comté d'York), en 1136, mort en 1208. Il fut élevé dans le monastère de Newbury, et en devint chanoine. On l'appelle quelquefois *Guillaume le Petit* (Gulielmus Parvus). Il eut pour protecteur Roger, élu abbé de Byland en 1141, et, sur sa demande, il compila un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*. A un âge plus avancé, il entreprit d'écrire une histoire de son temps, et voulut s'élever au-dessus du commun des chroniqueurs et des annalistes. Dans sa préface il proteste contre l'absurdité de l'histoire fabuleuse du roi Arthur et les prophéties de Merlin, et traite avec le plus grand mépris l'autorité de Geoffroy de Monmouth. Son ouvrage se divise en cinq livres : le premier, après un court récit de l'histoire anglo-normande, comprend le règne d'Étienne; le second et le troisième contiennent l'histoire d'Henri II; le quatrième et le cinquième sont consacrés au règne de Richard I[er] jusqu'en 1197, époque où s'arrête le récit de Guillaume. Son style est correct, et beaucoup plus simple que celui de la plupart de ses contemporains. Le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, qui du temps de Leland existait dans la bibliothèque de Newbury, paraît être perdu aujourd'hui. L'*Histoire* ou *Chronique* fut publiée pour la première fois à Anvers, 1567, in-8°, réimprimée en 1577 et 1587, dans la *Collection des Chroniques anglaises* de Heidelberg. Le texte de ces premières éditions est incorrect et incomplet. Les autres éditions, bien préférables, sont : *Guilielmi Neubrigensis Angli.., De Rebus Anglicis sui temporis, libri quinque; nunc primum auctiores XI capitulis hactenus desideratis et notis Joannis Picardi Bellovaci æque canonici S.-Victoris Parisiensis;* Paris, 1610, in-8°; — *G. N, Historia sive Chronica Rerum Anglicarum... studio atque industria Thomæ Hearnii. Accedunt Homiliæ tres eidem Guilielmo a viris eruditis adscriptæ;* Oxford, 1719, 3 vol. in-8°. On trouve des extraits de l'*Histoire* de Guillaume de Newbury dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France;* Paris, 1822, in-fol., t. XVIII, p. 1-58.

Z.

Cave, *Historia literaria*. — Leland, *Comment. de*

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 348.

Script. Britannicis. — Tanner, *Bibliotheca.* — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

GUILLAUME *le Breton*, chroniqueur et poëte célèbre du moyen âge, né dans le douzième siècle, dans la Bretagne armorique, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la préface de son *Histoire en prose des Gestes de Philippe-Auguste*, où il se nomme *Brito Armoricus*. On ignore le lieu de sa naissance; on sait seulement qu'il dut naître de 1165 à 1170; c'est ce que fait connaître un passage de sa *Philippide*, composée de 1218 à 1224 : il avait alors cinquante-cinq ans. Envoyé à Nantes à l'âge de douze ans pour achever ses études, il y cultiva les dispositions poétiques par lesquelles il s'était déjà fait remarquer dans le sein de sa famille. Entré dans les ordres, il fut très-promptement appelé, en qualité de clerc ou de chapelain, à la cour de Philippe-Auguste, qu'il suivit dans plusieurs expéditions, notamment, en 1202, au siége de La Roche-Gaillard, dont il nous a laissé un récit touchant. Guillaume accompagna encore le roi à la guerre de Flandre en 1213, et il se trouva, le 27 juillet de l'année suivante, à la bataille de Bouvines, où il remplit les fonctions de sa charge au milieu des combattants. Le roi, qui avait une confiance absolue en lui, l'envoya plusieurs fois à Rome pour obtenir du pape l'approbation de son divorce avec Ingelburge de Danemark. Cette mission, qui lui a été reprochée par un de ses amis, Gilles de Paris, prouve à la fois son habileté et la complaisance de son zèle; et quoi qu'il ait pu dire de son influence dans les conseils, on est fondé à croire que son crédit auprès du roi tenait à des services plus intimes. Il fut le précepteur de Pierre Charlot, fils naturel de Philippe, mort en 1249, évêque de Noyon. Il semblerait qu'il n'avait pas profité de sa position pour se faire conférer aucune dignité ecclésiastique, car il n'était que chanoine de Notre-Dame de Senlis, et encore devait-il son canonicat à l'évêque Guérin, qui le lui conféra en 1219. On ignore l'époque de sa mort; on sait toutefois qu'il survécut à Louis VIII, mort en 1226.

Ses ouvrages sont : *Historia de Vita et Gestis Philippi-Augusti*. C'est une chronique en prose faisant suite à la Vie de ce prince écrite par Rigord jusqu'en 1208. Les *Gestes de Philippe-Auguste* s'arrêtent en 1219, époque où très-vraisemblablement Guillaume publia pour la première fois cette Histoire. La continuation, de 1219 à 1223, est d'un anonyme, moine de Saint-Denis. On trouve le travail de Guillaume jusqu'à l'année 1215, à la suite de l'Histoire de Rigord, dans toutes les éditions et traductions de cet auteur. Le premier éditeur de Rigord, P. Pithou, avait attribué cette continuation à Rigord lui-même, et n'avait fait des deux chroniques qu'un seul et même ouvrage, dans sa *Collection des Historiens de France* publiée en 1596. Cette erreur, qu'aurait dû prévenir la simple lecture des premières phrases de Guillaume le Breton, s'est continuée assez longtemps dans les écrits des commentateurs. Duchesne la releva le premier, et laissa pourtant les deux Chroniques réunies dans le t. V de sa collection. La chronique de Guillaume a été publiée par D. Brial, dans le t. XVII des *Historiens de France*; elle y a même été complétée et corrigée d'après un manuscrit conservé dans la bibliothèque Cottonienne. Ces corrections et additions, renvoyées à la fin de ce volume du *Recueil des Historiens de France*, déjà imprimé lorsqu'on eut connaissance pour la première fois du manuscrit, ont été rétablies dans la traduction de la chronique de Guillaume le Breton publiée dans le t. II de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France jusqu'au treizième siècle*, par M. Guizot. Plus animé que Rigord, Guillaume le suit fidèlement jusqu'à 1202 ; il ne s'est guère permis d'additions qu'en faveur de son pays natal. Le soin qu'il a pris de raconter certains événements accomplis de 1163 à 1171 dans le pays de Léon, son récit de la mort de l'évêque Hamon, qu'il dit avoir été assassiné à Reims en 1191, celui de la prise d'Angers par Arthur de Bretagne, en 1199, et celui de la prise de Dol et de Fougères, en 1202, par Jean, roi d'Angleterre, en font un annaliste de la province de Bretagne, si pauvre en historiens du douzième siècle. La partie de cette histoire qui lui appartient en propre est très-intéressante, par les développements qu'il a su donner à sa narration, et elle forme le véritable canevas sur lequel il a brodé le poëme suivant : *Philippidos Libri duodecim, sive gesta Philippi-Augusti versibus heroicis descripta*. Cette chronique retrace, en plus de neuf mille vers, les événements si importants de la vie de Philippe-Auguste. Supérieur à son époque, Guillaume est vraiment poëte; s'il ne s'affranchit pas toujours du mauvais goût alors dominant, il s'élève pourtant quelquefois jusqu'au sublime, et se fait toujours remarquer par une grande fidélité dans les détails qui concernent la topographie, la stratégie, la poliorcétique, etc. « *La Philippide*, dit M. Guizot, est supérieure en importance et en mérite au poëme d'Ermola le Noir et à celui d'Abbon. Cette chronique, sous le point de vue moral et littéraire aussi bien qu'historique, est d'une grande valeur. Si elle ne porte pas l'empreinte du génie de l'auteur, elle atteste les progrès de la civilisation et de l'esprit humain dans son pays et de son temps. *La Philippide* sort de la sécheresse d'une pure narration. Si le poëte ne peint pas, du moins il décrit les mœurs des peuples, la situation des lieux, la forme des armes et des machines. Les phénomènes de la nature entrent dans sa composition, et y font passer quelque chose du monde intellectuel, qui commençait à se produire en France. Deux faits importants se révèlent d'ailleurs dans ce poëme : la puissance complétement démontrée du lien féodal et la

naissance d'un sentiment national, complétement démontrée par plusieurs passages. » *La Philippide*, adressée par Guillaume à son élève Charlot, parut pour la première fois du vivant de Philippe. L'auteur y ajouta en 1224 tout ce qui a rapport aux derniers moments et aux obsèques de ce prince, mort l'année précédente, et il en fit alors hommage, par une nouvelle dédicace, au roi Louis VIII. Elle a été imprimée, d'abord en 1596, dans la *Collection des Historiens de France* de Pithou, ensuite, en 1649, dans celle de Duchesne, t. V, p. 93. Gaspard Barthius en a donné une édition avec un commentaire de près de 1,000 pages, sous ce titre : *Speculum boni, pii, cordati et fortunati principis, qualis describitur et revera fuit Francorum rex Philippus-Augustus, a Deo datus, qui regnavit ab anno Christi* 1180 *usque ad annum* 1223 *semi inclusum* ; Zwickau (Cygneæ), 1697, in-4°. Ce commentaire, d'une grande érudition, rapporte tous les passages de l'histoire en prose de Guillaume le Breton de celle de Rigord et des autres auteurs qui peuvent jeter quelque lumière sur les faits dont il est parlé dans le poëme. Enfin, un long fragment de *La Philippide*, comprenant la guerre que Philippe-Auguste fit à l'empereur Othon, en 1214, a été publié par Jacques Meyer, sous ce titre : *Bellum quod Philippus, Francorum rex, cum Othone, Anglis Flandrisque gessit*; Anvers, 1534, in-8°.

GUILLAUME *le Breton*, que M. Miorcec de Kerdanet place au nombre des Bretons armoricains, et que la *Biographie universelle* (t. XIX, p. 150) fait vivre dans le pays de Galles, où l'on croit qu'il mourut, en 1356, appartenait à l'ordre des frères Mineurs. On lui doit : *Synonyma Britonis, nec non duodecim decades Johannis de Gallandia*, etc. ; Paris, 1496, 1498, et 1504, in-4°. Ce n'est ni à lui ni à l'auteur de *La Philippide* qu'il faut attribuer la Chronique dont parle Lacurne-Sainte-Palaye. Cette chronique manuscrite, qui existe à la Bibliothèque impériale, est écrite en latin ; elle commence au déluge et s'arrête à Philippe de Valois. On y lit, à la fin, qu'elle fut terminée la veille de l'Ascension de l'an 1484, par un Guillaume le Breton, dont on voit à la fin deux signatures. Pour que cette chronique fût de l'auteur des *Synonymes*, il faudrait que le manuscrit de la Bibliothèque impériale fût une copie de l'original composé par cet écrivain, qui du reste était contemporain de Philippe de Valois.

P. LEVOT.

M. Guizot, *Notice sur Guillaume le Breton*; dans le t. II des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France jusqu'au treizième siecle*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVIII. — Lacurne Sainte-Palaye, *Mémoire*; t. XII *des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — *Bibliothèque des frères Mineurs*. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*.

*GUILLAUME, juif de Bourges, d'origine espagnole, dont on ignore le nom hébreu. Il prit celui de saint Guillaume, archevêque de Bourges de 1199 à 1210, qui le convertit au christianisme, le mit au nombre de ses disciples et lui conféra le diaconat. Guillaume fit ses études à Paris. Il est auteur d'un *Traité contre les Juifs*, imprimé dans le *Supplementum Patrum* de J. Hommey, Paris, 1624, in-8°. On lui a reproché d'avoir fait tourner son apostasie contre ses anciens coréligionnaires.

H. BOYER.

Histoire littéraire de la France, t. XV, p. 586. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiq.*

*GUILLAUME, abbé de Saint Denis, né à Gap, vivait au douzième siècle. Il paraît qu'après avoir étudié la médecine il embrassa la vie monastique; tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut mis, en 1178, à la tête de cette célèbre abbaye, qu'il gouverna avec zèle et avec sagesse; mais il déplut au roi Philippe-Auguste, et il abdiqua en 1186. C'était un homme fort instruit pour l'époque; il s'était appliqué à l'étude du grec, genre de connaissance très-peu répandu alors en Europe; il traduisit en latin l'éloge de saint Denis l'Aréopagite, composé par Michel Syncelle, patriarche de Jérusalem, et une vie anonyme du philosophe Secundus. Ces écrits et plusieurs autres qu'on lui attribue sont restés inédits.

G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XIV, p. 374.

* GUILLAUME, abbé d'Auberive et théologien français, vivait au douzième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'en 1165 et en 1180 il était à la tête de cette abbaye, qui était de l'ordre de Cîteaux et dans le diocèse de Langres. Il composa divers ouvrages, qui sont demeurés manuscrits ; on cite entre autres quatre lettres sur le jugement dernier et un traité sur les nombres, dans lequel, à côté d'observations justes et qui révèlent une connaissance approfondie de l'arithmétique, on rencontre aussi de bizarres rapprochements de texte suivis d'explications mystiques tout à fait arbitraires. Il suffira, pour donner une idée de ces rêveries, de rappeler qu'en combinant de diverses manières le chiffre parfait 28 (produit du nombre virginal 7 multiplié par le nombre évangélique 4) l'auteur arrive à penser que le nombre 130,816 doit être le chiffre exact des saints du Paradis.

G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XIV, p. 200.

GUILLAUME *de Blois*, bénédictin et poëte latin du douzième siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort ; mais on sait qu'il était frère puîné de Pierre de Blois, archidiacre de Bath, l'un des meilleurs écrivains du douzième siècle, lequel mourut vers 1198. Après avoir pris le grade de docteur à l'université de Paris, Guillaume de Blois se fit bénédictin : son frère, qui aurait voulu le pousser dans les honneurs ecclésiastiques, le vit avec regret négliger l'étude de la théologie et se livrer à son goût pour la poésie, et pour la poésie du genre le plus léger. Ayant été appelé en 1167 en Sicile comme précepteur du roi Guillaume II, Pierre de Blois l'emmena avec lui, et le fit nommer abbé de Sainte-Marie de Maniaco, dans le diocèse de

Messine : ni l'un ni l'autre ne firent un long séjour en Sicile ; Pierre revint en France en s'écriant : « Qu'ils vivent en Sicile, ceux qui aiment les trahisons et les empoisonnements, ceux qui se plaisent à caresser de leurs adulations les oreilles des grands ! » (*Epist.* 93). Guillaume ne tarda pas à résigner son abbaye et à rejoindre son frère (1169). Guillaume de Blois est l'un des principaux auteurs de ces sortes de poëmes élégiaques, moitié narratifs, moitié dialogués, si répandus au douzième siècle, sous le titre de *tragédies* et de *comédies*, et qui n'ont de ces ouvrages que le nom. Jusqu'à ces dernières années on ne connaissait ceux qu'il avait composés que par la mention qu'en fait Pierre de Blois dans une de ses lettres (*Epist.* 93). On a perdu, et la perte n'est pas grande, ses *Vers sur la Puce et la Mouche*, sa *Tragédie de Flora et Marcus*, ses *Sermons*. M. Thomas Wright a récemment édité (*A Selection of latin Stories of the thirteenth and fourteenth centuries*; in-8°, 1842, Londres) sa *Comédie d'Alda*. C'est une œuvre peu digne d'un prêtre ; en vain Guillaume de Blois nous dit dans son *Prologue* :

Lector, materiæ non mea culpa fuit.

Comme un auteur est toujours libre de choisir son sujet, il est responsable lorsque ce sujet est licencieux : or le sujet de l'*Alda* a de grands rapports avec celui de l'*Eunuque* de Térence, dont c'est peut-être une imitation :

Dum parit Alda, perit : Ulfus pro conjuge natam
Diligit, atque vices in patre matris agit.
Ne vir eam videat, aut ipsa virum, pater illam
Claudit ; Pirrus eam nomine captus amet,
Servus eam fallit, anus adjuvat ; hanc mulierem
Mentitum sentit clausa puella marem.
Concipit illa ; pater queritur, tandemque reperto
Artifici fraudis fit socer, acta placent.

Ces vers du Prologue suffisent à donner une idée du sujet, du style, et de la prosodie, qui est loin d'être correcte. L'*Alda* est du reste un ouvrage faible et mal conçu, où la grâce ne rachète nulle part la licence : il n'y a pas d'image lascive que l'auteur n'aime à présenter tout au long, pas de mot obscène qui le fasse reculer : Boccace et l'auteur de *Daphnis et Chloé* sont réservés auprès de lui. M. Th. Wright lui attribue, mais sans preuve autre que la ressemblance du mètre et du style, une tragédie d'*Affra et Flavius*, où l'on voit une mère, pressée par la faim, dévorer son enfant. A. CHASSANG.

Hist. littér. de la France, t. XV, p. 413-415, et XXII, p. 52-64.

* **GUILLAUME de *Ferrières***, dit aussi *Guillaume de Chartres* et plus fréquemment le *Vidame de Chartres*, poëte français, vivait au commencement du treizième siècle. Le vidame de Chartres était depuis longtemps héréditaire dans sa famille. Lors de la quatrième croisade, il prit les armes, et partit pour l'Orient, sous les ordres et à la sollicitation de Louis, comte de Chartres et de Blois. A peine arrivé sous les murs de Zara, il profita du départ de quelques-uns de ses amis pour quitter l'armée et revenir en France : c'était moins l'amour du pays que celui de sa dame qui le faisait agir. Ses poésies nous font connaître qu'il n'eut pas à se féliciter de l'accueil qu'il reçut d'elle ;

Li plus des confortés du mont
Sui, et si chant come en voisiés,
Ne ja Diex joie ne me doint
De ce dont je vueil estre liés,
S'uns autres n'en fust enragiés ;
Mais ma loiauté me confont :
Or voi bien que li amant sont
Mort et trai,
Qu'a guerredon ai failli,
Pour ce que j'ai trop servi.

Après un court séjour dans sa patrie, il reprit la croix, et arriva en Palestine exténué de fatigue : on possède quelques dispositions du testament qu'il écrivit étant à Saint-Jean-d'Acre.

M. P. Paris, qui s'est occupé de Guillaume de Ferrières à trois reprises différentes, croit pouvoir reconnaître notre chansonnier dans un grand-maître des templiers nommé Guillaume de Chartres, vivant en 1217, il y a quelques probabilités pour cette opinion ; mais nous n'y trouvons pas assez de caractères de certitude pour la mentionner autrement que comme une fort ingénieuse hypothèse. Les chansons de Guillaume de Ferrières, que le châtelain de Coucy n'eut certes pas reniées, se trouvent éparses dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale dont les numéros suivent : 184, suppl. fr. — 65, Cangé. — 66, id. — 67, id. — 59, la Vall. — 7222, anc. fonds. — 7613, id. — 8, Mouchet (Copies des mss. de Berne). — 1989. — 7182. — 7364. — On peut consulter aussi le n° 63 des mss. de la Bibl. de l'Arsenal.

Nous venons de publier les œuvres de Guillaume de Ferrières, dans le *Trésor des Pièces rares*, avec des notes et une introduction, à laquelle nous renvoyons pour de plus longs détails.

LOUIS LACOUR.

Fauchet, *Œuvres*, in-4°, 1610, p. 569. — Dom Liron, *Bibliothèque Chartraine*. — Doyen, *Histoire de Chartres*, t. II. — Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Bibl. du Roi* : tables. — Le même, *Le Romancero français*, p. 211. — *Histoire littéraire de la France*, tom. XXIII (1856). — *Chansons et Saluts d'amour de Guillaume de Ferrières, dit le Vidame de Chartres*, réunis et publiés pour la première fois d'après les manuscrits ; Paris, 1856, in-12.

* **GUILLAUME *le Clerc***, poëte normand, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Quoiqu'il fût clerc, il écrivit en français au lieu d'écrire en latin (1). D'après l'*Histoire litté-*

(1) Il nous apprend lui-même, dans un de ses ouvrages, qu'il avait passé quelques années à Paris, où il avait entendu les sermons du *bon évêque* Maurice de Sully, qui occupa le siége épiscopal de 1118 à 1185. Il composa son *Bestiaire divin* au temps où l'Angleterre gémissait sous l'interdit dont le pape Innocent III l'avait frappée, par suite du refus fait par le roi Jean sans Terre de reconnaître l'élévation d'Étienne de Langtoft à l'archevêché de Cantorbéry, c'est-à-dire en 1208 :

Ceste ovraigne fu faite nueve,
Ou tans que Phelippes tint France ;
Ou tans de la grant mésestance,
Qu'Angleterre fu entredite,
Si qu'il n'i avoit messe dite
Ne cors mis en terre sacree.

raire, on ne peut douter « qu'il n'ait vécu sous le roi anglais Jean sans Terre, lorsqu'il avait la Normandie, et ensuite sous Philippe-Auguste, sous Louis VIII, et même sous saint Louis ». Son poëme le plus populaire au moyen âge, à en juger par le grand nombre des manuscrits, a pour titre : *Li Bestiaire divins*. C'est une espèce d'histoire naturelle, où les descriptions des différents animaux sont suivies de moralités et d'interprétations symboliques. L'auteur commence par le lion, et passe en revue les principaux animaux, oiseaux, poissons, alors connus ; il en décrit aussi d'imaginaires, mais qui prêtent aux leçons du moraliste, comme les sirènes, par exemple :

La sereine, qui si haut chante
Que par son chant les gens enchante,
Donc essample à ceus chastier
Qui par cest mont deivent nagier.
Nos qui par cest munde passon
Sommes deceüz par tel son,
Par la glorie, par le délit
De cest munde qui nos ocit.

Dans un âge avancé, Guillaume composa le *Besant de Dieu*, autre poëme moral. Le titre est symbolique. Le poëte entend par *Besant de Dieu* les facultés que chaque homme en naissant a reçues de Dieu, comme un don, pour l'employer à de bonnes actions, et il se demande comment il a usé de ce don du créateur. Entre autres péchés dont il s'accuse, il se reproche d'avoir consacré sa plume à des sujets profanes, contes et fabliaux :

Guillaume un clers qui fu Normans,
Qui versifia en Romans
Fables et contes, soleit dire
En fole et en vaine matire,
Pécha sovent ; Deus li pardônt !
Mult aima les délits del mond.

Comme expiation, Guillaume pense à faire un ouvrage moral capable d'inspirer la haine du monde et le désir de servir Dieu. Il commence par décrire les devoirs des rois et princes, et de leurs courtisans, blâme leur amour de la guerre, et s'indigne contre l'ambition du pape et les exactions de ses légats. Guillaume exprime la plus forte désapprobation de la croisade contre les Albigeois,

Quant Franceis vont sor Tolosains,
Qu'il tiennent à publicains,
Et la legacie Romaine
Les i conduit et les i maine,
N'est mie bien, ce m'est avis ;
Bons et mals sont en tes païs ;
Et per eco veit Deus qu'on atende,
Car mult li plaist que home amende.

Guillaume est aussi l'auteur d'un roman qui appartient au cycle de la Table ronde, et qui est intitulé : *Li Romans des Aventures de Fregus*. La scène de cette histoire se passe en Écosse. Fregus est le fils d'un paysan. Il désire devenir chevalier, honneur qu'il reçoit de la main du roi Arthur. Il se met alors en quête d'exploits et d'aventures, défait le chevalier Noir, qui avait insulté le monarque breton. Dans le cours de ses aventures, il obtient l'amour d'une jeune dame d'une grande beauté, nommée Gallienne. La séparation des deux amants et leurs courses à la recherche l'un de l'autre occupent la plus grande partie du poëme. — On a encore de Guillaume deux fabliaux : *De la mal Honte ; Du Prestre et d'Alison* ; ils ont été insérés dans les *Fabliaux et Contes des Poëtes françois*, de Barbazan, (édit. de Méon) ; Paris, 1808, in-8°, t. III, p. 210-215, t. IV, p. 227-241. *Le Roman des Aventures de Fregus* a été publié par M. Francisque Michel ; Édimbourg, 1841, in-4°. Le *Bestiaire divin* et le *Besant de Dieu* ont été publiés par M. Hippeau, avec une introduction sur les bestiaires volucraires et lapidaires du moyen âge ; Caen, 1852, in-8°. Z.

Histoire littéraire de la France, t. XIX. — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II. — L'abbé De La Rue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, t. III, p. 12 et suiv.

*GUILLAUME *de Carmin*, surnommé le Grand, sixième abbé de Loos (Flandre), né à Carmin, vivait dans la première moitié du treizième siècle, et mourut le 30 décembre de l'an 1251. Cet abbé est l'un des plus célèbres dans les fastes de l'abbaye de Notre-Dame de Loos (ordre de Cîteaux et filiation de Clairvaux) ; on lui doit d'immenses agrandissements dans ce monastère. C'est également Guillaume (de Carmin) qui fit construire le vaisseau de l'église, qui existait encore en 1623. Ce supérieur de l'abbaye de Loos, à une époque où les moines envahissaient la France et agrandissaient chaque jour leurs domaines, sentit que le moment était propice d'enrichir la communauté qu'il dirigeait et d'étendre ainsi son influence sur les populations avoisinantes. Il se hâta donc d'acquérir les propriétés qui entouraient le monastère, partie en argent comptant, partie en rentes de diverses natures, et partie, non moins grande, en promesse d'indulgences. La crainte de l'excommunication lui assurait une tranquille jouissance de ces propriétés « quelles que fussent les circonstances qui pussent advenir ». — « C'était assez l'usage, dit l'abbé Ignace Delfosse, que lorsque nous faisions quelque acquisition, l'on nous mettait en possession du bien que nous avions acquis *per virgam et cæspitem*, que l'on prenait sur le grand autel de la paroisse où le bien était situé ; et le curé, revêtu de ses ornements sacerdotaux, portait à haute voix l'excommuni-

Il a probablement vécu sous Philippe-Auguste, Louis VIII et saint Louis. Son poëme le plus populaire au moyen âge, à en juger par le grand nombre des manuscrits parvenus jusqu'à nous, a pour titre *Li Bestiaire divins*. C'est une sorte d'histoire naturelle, comme on l'entendait au moyen âge, c'est-à-dire une suite de descriptions d'animaux, d'oiseaux et de poissons, réels ou imaginaires, servant de thèmes à des enseignements moraux ou à des interprétations symboliques. Des publications récentes ont fait connaître l'importance de ces sortes d'ouvrages, non pas au point de vue scientifique, mais comme pouvant faire apprécier l'état des connaissances en histoire naturelle à l'époque où ils ont été écrits, et la tendance générale des esprits à faire tout concourir à l'enseignement religieux ; on peut donner pour exemple ce qu'il dit des *syrènes*.

cation devant le peuple, contre tous ceux qui viendraient nous troubler dans cette possession. » Guillaume avait également acquis la confiance de Marguerite, comtesse de Flandres. Lorsque celle-ci fonda, bientôt après (en 1247), l'hôpital de Seclin, elle jeta de suite les yeux sur l'abbé de Loos pour lui en confier l'administration, charge qui deviendrait héréditaire parmi ses successeurs; et en leur donnant ce témoignage de son affection, elle gratifia l'abbaye d'une partie des marais qui entouraient sa nouvelle fondation. Au milieu de toutes les donations qui signalent l'administration de Dom Guillaume, on voit que cet abbé, fort économe de son temps, se plaint au pape de ce que le grand nombre d'affaires religieuses qu'on soumettait à sa décision en vertu des bulles du saint-siége troublaient la vie contemplative du cloître. Le pape Honoré III, par bulle du 15 février 1226, se rendit à sa prière en l'affranchissant de juger les causes religieuses, à moins qu'un bref spécial ne dérogeât à la présente bulle dans des circonstances exceptionnelles. P. F.

Histoire de l'Abbaye de Notre-Dame de Loos, par Lucien de Rosny, pages 82 et suiv. — *Archives du département du Nord*.

GUILLAUME *de Ramsey*, hagiographe anglais, vivait dans la première moitié du treizième siècle. On croit qu'il était né dans la localité dont il porte le nom, et l'on voit par le seul ouvrage de lui qui soit venu jusqu'à nous qu'il était moine de Croyland. Cet ouvrage est une *Vie du Saxon Watheof*, qui fut décapité par l'ordre de Guillaume le Conquérant, et enseveli à Croyland, dont il avait été le bienfaiteur. Guillaume de Ramsey avait aussi écrit en vers latins les *Vies de saint Guthlæ, du roi Edmond le Martyr, de saint Bivin* et *de saint Fremund ;* mais le manuscrit qui les contenait a péri dans un incendie. La *Vie de Watheof* a été publiée par M. Fr. Michel, sous le titre de *Vita et Passio Waldevi comitis. Miracula sancti Waldevi, gloriosi martyris*, dans son recueil des *Chroniques Anglo-Normandes ;* Rouen, 1836, in-8°, t. II, p. 99-142. Z.

Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

GUILLAUME *de Beaumont*, prélat français, né en 1177, mort le 31 août 1240. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* inscrivent sa mort au 2 septembre; mais c'est une erreur, qu'il faut corriger, puisque le nécrologe de son église dit expressément: *Decessit pridie cal. septembris, sub occasu solis, anno* 1240. Il appartenait à l'illustre famille des vicomtes de Beaumont. Son oncle Raoul était mort évêque d'Angers, le 3 des ides d'avril 1197, et il avait eu pour successeur Guillaume de Chemillé. Après le décès de Guillaume de Chemillé, qui eut lieu le 8 des calendes de juin 1202, Guillaume de Beaumont réunit les suffrages du peuple et du clergé, et fut sacré le 23 septembre 1203. « L'histoire, suivant M. Petit-Radel, ne nous a rien transmis sur sa vie, et ses titres littéraires ne sont point importants. » Ces termes manquent d'exactitude. Les chartes où est écrite l'histoire de l'Église d'Angers nous parlent souvent de Guillaume, et, sans répéter tout ce qu'elles nous apprennent de lui, nous ferons du moins connaître quelques actes de sa vie épiscopale. En 1209 il met fin à un grand procès entre les religieuses du Ronceray et les frères de l'hôpital Saint-Jean. En 1213 il consacre l'église de la Boissière; en 1216 l'église de Saint-Nicolas, à Craon. En 1220 il est à Saumur, où il assiste aux obsèques de l'abbé Michel : en 1222 il accorde les honneurs d'une splendide sépulture au célèbre sénéchal Guillaume des Roches. En 1223 il prête serment au roi Louis VIII. Enfin, en 1236 il admet les Frères Prêcheurs dans la ville d'Angers. Quant à ses œuvres littéraires, elles sont, il est vrai, peu considérables. M. Petit-Radel a mentionné ses Statuts, publiés en 1680, par un de ses successeurs, Henri Arnauld. Diverses chartes, la plupart inédites, peuvent être jointes aux Statuts de Guillaume, pour compléter la liste de ses écrits; mais au point de vue littéraire elles n'ont pas d'intérêt. B. H.

Hist. littér. de la France, t. XVIII, p. 250. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 572.

GUILLAUME *d'Auvergne*, dit aussi *de Paris*, prélat et théologien français, né à Aurillac, vers la fin du douzième siècle, mort à Paris, le 30 mars 1248. Il était signalé parmi les plus doctes régents de l'école de Paris quand, en l'année 1228, à la mort de l'évêque Barthélemy, il fut élu son successeur. On le voit figurer dans plusieurs actes de cette année. En 1229, il autorise la construction du prieuré de Sainte-Catherine, dans la paroisse de Saint-Paul. Vers le même temps, il accorde aux religieux de La Sainte-Trinité l'église de Saint-Mathurin. Ce sont là les premiers actes de sa vie épiscopale. Mais dès lors il prenait déjà part aux grandes affaires de l'État. Envoyé par le roi Louis IX dans la province de Bretagne, où le comte Pierre, allié des Anglais, cherchait ardemment à recruter des complices, il fit déclarer par l'assemblée d'Ancenis, au mois de juin 1230, que ce comte rebelle était déchu de tous ses droits. La même année, ayant la plus haute opinion de sa prudence, le connétable Matthieu de Montmorency le nommait un des exécuteurs de son testament. On sait combien au moyen âge les moines étaient jaloux de leurs franchises, combien ils redoutaient les empiétements de l'Église séculière, et avec quelle énergie ils la repoussaient, aussitôt qu'elle s'approchait d'eux avec la prétention de les dominer. Eh bien, tel était le crédit de Guillaume, même chez les moines, qu'en 1231 les religieux de Lagny résolurent de recevoir un abbé de sa main. Il n'y a pas beaucoup d'exemples d'une semblable abdication. Guillaume consacrait le 2 juin 1233 la nouvelle église de Saint-Antoine-des-Champs. Dans les années suivantes, il intervint de la manière la plus active dans les débats qui s'éle-

vèrent au sujet de la pluralité des bénéfices, et personne ne poursuivit cet abus avec plus de constance et de vigueur. Il soutenait qu'on ne pouvait sans péché mortel posséder deux bénéfices dès que l'un d'eux rapportait quinze livres de Paris. Quand l'autorité des papes et plus tard celle des rois prévalurent dans l'Église gallicane, le relâchement des mœurs y fit de si grands progrès, que tout clerc de qualité réunit alors en sa main le titre et les fruits d'au moins huit ou dix bénéfices. La corruption atteignit alors sa limite extrême. Tous les historiens félicitent Guillaume d'avoir prévu les funestes conséquences des premières concessions faites à l'esprit mondain. C'était un ferme censeur de tous les écarts. Une autre preuve de cette fermeté est la sentence qu'il fit publier en 1243 contre quelques propositions téméraires. On trouvera le détail de ces propositions dans la Bibliothèque des Pères, t. XXV, et dans plusieurs éditions des *Sentences* de Pierre Lombard. Nous ne les reproduirons pas ici, parce qu'il serait long de les expliquer, et plus long de motiver la sentence même qui les a condamnées. Disons simplement que Guillaume se montra dans cette affaire moins homme de parti que pasteur prudent. Très-fervent réaliste, comme ses écrits nous le font connaître, il censura le même jour et ceux de ses adversaires et ceux de ses adhérents dont le langage lui parut suspect d'hérésie.

En février 1244, il baptisa le fils aîné de Louis IX. En 1245 nous le trouvons à Cluny, présent à l'entrevue de Louis IX et d'Innocent IV, et travaillant à dissuader le roi d'entreprendre une nouvelle croisade. C'était son plus sage conseiller, et le pape n'avait pas en lui moins de confiance. On le vit bien en 1247, quand il fut désigné par le saint-siége comme un des juges de Gilles, archevêque de Sens. Après sa mort, dont nous avons plus haut marqué la date, les victorins reclamèrent ses dépouilles, pour les ensevelir dans leur église. Son prédécesseur et son successeur furent déposés sous les dalles de Notre-Dame. Pourquoi les obsèques de Guillaume étaient-elles célébrées à Saint-Victor? Cette circonstance pourrait faire supposer qu'il était sorti de cette illustre école, supposition que ses écrits ne démentent pas. Guillaume est un théologien de la secte des mystiques, et l'on sait que dès le douzième siècle le cloître de Saint-Victor fut leur séminaire, ou plutôt leur académie.

Il y a plusieurs éditions des Œuvres de Guillaume d'Auvergne. La dernière et la plus complète a été publiée en 1674, à Orléans, par les soins du chanoine Blaise Leféron, en deux volumes in-fol. Ces deux volumes renferment un grand nombre de traités séparés, qui pour la plupart sont peu considérables. On regrette de n'y pas trouver en outre divers autres opuscules transcrits sur le vélin, ou même imprimés séparément sous le nom de Guillaume d'Auvergne. Cependant l'authenticité des attributions est loin d'être prouvée : il paraît même certain que plusieurs ouvrages insérés dans l'édition de Leféron sont de Guillaume Pérault, ou de quelques autres docteurs portant le même surnom. On sait combien les erreurs de ce genre sont fréquentes dans les manuscrits. M. Daunou, à qui nous devons la notice de Guillaume d'Auvergne dans l'*Histoire littéraire*, n'aurait peut-être pas dû négliger l'examen de cette question, car elle est fort intéressante; et que recherche-t-on d'abord dans l'*Histoire littéraire*, après la biographie des écrivains, si ce n'est la distinction de leurs œuvres sincères et de leurs œuvres supposées? Quoi qu'il en soit, le plus authentique, le plus considérable et le plus important des ouvrages de Guillaume est son traité *Du Tout* (*De Universo*). C'est là qu'on trouve, avec d'abondants détails, une exposition complète de sa doctrine. Entre les deux partis qui se disputent l'école de Paris, il est réaliste, il réalise dans le monde des choses des abstractions intellectuelles : c'est, il est vrai, le procédé commun des théologiens. Mais Guillaume raisonne en philosophie comme en théologie. Après avoir disserté sans le moindre trouble sur l'entité des substances transphysiques, comme Dieu, les anges, les démons et les âmes séparées, il prétend démontrer de la même manière que les espèces, les genres subsistent au sein de la nature absolument comme l'esprit les conçoit et les nomme. L'ontologie et l'idéologie sont, dans ce système, une même science. Guillaume l'accorde volontiers, et cette concession ne le gêne guère. Est-ce toutefois un simple sectaire, qui s'engage témérairement en des voies inconnues, à la suite de quelque maître renommé? Il fut, il est vrai, le contemporain d'Alexandre de Halès, et il y a beaucoup de rapports entre leurs opinions; mais il y en a moins entre leurs méthodes. Alexandre méprisait l'antiquité : Guillaume a lu tous les écrits d'Aristote traduits par les Juifs et les Arabes et transmis par eux à la chrétienté latine. C'est un érudit, presque un libre penseur. S'il interprète si mal Aristote, ce n'est pas sa faute, puisqu'il n'a dans les mains qu'un Aristote falsifié. B. Hauréau.

Gallia Christ., t. VII, col. 94. — *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. 357. — Jourdain, *Recherches critiques*. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 432-456. — A. Javary, *Guillelmini Arverni Psychologica Doctrina* (1850).

*GUILLAUME *de Rennes*, frère prêcheur, qui vivait vers 1250, est auteur d'une *Glose* de la *Somme* de Raymond de Peñafort, *De Pœnitentia et Matrimonio*, glose dont l'importance nous a été révélée par le savant Daunou. Guillaume y touche plusieurs points du droit coutumier français, peu connu de Raymond, notamment en ce qui concerne l'usure, la légitimité des enfants, la faute grave des clercs qui assistent par curiosité à un supplice ou à un duel judiciaire, etc. Cette glose est insérée dans le *Speculum doctrinale*, ou *Miroir scienti-*

fique, formant la seconde partie de la vaste encyclopédie rassemblée, au treizième siècle, par Vincent de Beauvais, sous le titre de *Speculum quadruplex*, *naturale*, *doctrinale*, *morale*, *historiale*; Argentinæ, 1473 et 1476, 7 vol. grand in-fol. P. LEVOT.

Histoire littéraire de la France, t. XVIII, p. 403-406. — Quétif et Échard, *Biblioth. FF. Prædic. auct.*, t. I, p. 109. — *Biographie Bretonne*.

GUILLAUME *de Lorris*, l'un des auteurs du fameux *Roman de la Rose*, mort vers 1260. Sa mémoire est restée populaire à Lorris, sa ville natale, et l'on y montre encore aujourd'hui sa maison. Sa vie a été écrite par Guillaume Colletet; mais ni Méon, ni Lenglet-Dufresnoy, ni aucun des érudits qui se sont occupés depuis du *Roman de la Rose*, n'ont cru devoir tenir compte de cette biographie peu véridique; et tout ce que nous savons de positif sur notre auteur se trouve renfermé dans quelques vers de son continuateur, Jean de Meung. L'Amour, dans ce passage si précieux pour nous (édit. Méon, v. 10583 et suiv.), prédit qu'un jour Guillaume de Lorris commencera « *li Romans où seront mis tous ses commans* », et le poursuivra jusqu'à l'endroit où il dira à Bel-Accueil :

James n'iert riens qui me confort,
Se ge pers vostre bienvellliance,
Car ge n'ai mes aillors fiance;

C'est-à-dire jusqu'au vers 4068 de l'édition citée plus haut (vol. I, p. 460). « Ici se reposera Guillaume, continue Amour; puisse son tombeau être plein de baume, d'encens, de myrrhe et d'aloès, pour le récompenser de m'avoir si bien servi, si bien loué! Et ensuite viendra Jehan Clopinel, qui se chargera de parfaire ce roman » :

Car quant Guillaume cessera,
Jehan le continuera
Apres sa mort, que ge ne mente,
Ans trespassés plus de quarente.

Or ces vers si concluants ont dû être écrits entre 1300 et 1305, comme nous le prouverons quand nous nous occuperons de leur auteur; ils nous autorisent donc à placer, comme nous l'avons fait, la mort de Guillaume de Lorris vers 1260. Ils nous apprennent aussi, ce qui n'est guère moins important, la part qui revient à notre poëte dans la composition du vaste *Roman de la Rose*, environ quatre mille vers sur plus de vingt-deux mille, un peu moins du cinquième! Il est vrai qu'il peut revendiquer l'honneur d'avoir conçu le plan général de l'ouvrage et dessiné le cadre dans lequel Jean de Meung est venu plus tard jeter les trésors de son érudition un peu confuse et de sa verve satirique. Mais croit-on qu'une gracieuse mais froide allégorie eût suffi pour assurer la fortune du poëme, et ne voit-on pas qu'il a dû sa vogue immense moins à l'ingénieuse idée de Guillaume qu'aux hardis développements qu'elle a reçus de son continuateur, à ses peintures cyniques, à ses sanglantes invectives contre les femmes et contre le clergé, contre les moines et contre les grands? Si le *Roman de la Rose* a servi de texte aux discussions des théologiens et aux commentaires des savants, c'est à Jean de Meung que doit en remonter la responsabilité; c'est lui seul qui a encouru les foudres de Jean Gerson et les verges des dames de la cour (1). L'honnête poëte de Lorris ne mérita jamais

Ni cest excès d'honneur ni cette indignité.

Rien en effet de plus innocent que la partie du poëme dont il est l'auteur : nous allons en donner une rapide analyse.

Guillaume songea qu'il était allé se promener hors de la ville, que cette promenade l'avait insensiblement conduit dans une prairie bordée par une petite rivière; que de là il était venu à l'entrée d'un beau jardin, entouré de murailles, sur lesquelles étaient peintes, en or et en azur, la *Haine*, la *Félonie*, l'*Avarice*, la *Villenye*, la *Convoitise*, l'*Envie*, la *Tristesse*, la *Vieillesse*, la *Papelardie*, et la *Pauvreté*. Description de ces dames. L'auteur passe ensuite à celle du jardin dont la porte fut ouverte par *Oyseuse*, qui le conduisit aussitôt près du maître de ces beaux lieux, nommé *Déduit*. Cet aimable bachelier était en train de se divertir avec quelques amis; près de lui était *Liesse*, sa maîtresse, une autre dame appelée *Courtoisie*, et enfin l'*Amour*. Le Dieu faisait porter ses armes par *Doulx-Regard*, qui tenait deux arcs, l'un beau et l'autre laid, et dix flèches, cinq dorées, dont les noms étaient : *Toute-Beauté*, *Simplesse*, *Franchise*, *Compagnie* et *Beau-Semblant*, et cinq de fer noir et rouillé : *Orgueil*, *Villenye*, *Honte*, *Convoitise* et *Désespoir*. Tandis que, sans songer à mal, notre auteur considérait l'*Amour* et son cortége, le dieu malin ordonnait à son écuyer de tendre son arc, et saisissant ses flèches, il s'apprêtait à en percer l'imprudent visiteur. Celui-ci prit la fuite à travers le jardin; mais arrivé près d'un beau rosier, chargé de fleurs, il ralentit un instant sa course pour considérer un délicieux bouton, qu'il brûlait de cueillir. Aussitôt il se sentit frappé d'une flèche, puis successivement de cinq autres. Vaincu, il se jette aux pieds de son irrésistible ennemi, lui fait hommage humblement, suivant le cérémonial consacré, et lui donne comme gage de sa foi son cœur, que le Dieu, pour plus de précautions, ferme avec une petite clef d'or « tout souef, sans entamer la chemise ». L'Amour donne à son nouveau vassal plusieurs conseils, lui enseigne comment il doit se conduire avec les dames, et disparaît. Resté seul, l'amant ne peut résister au désir de se rapprocher du charmant bouton de rose. Il rencontre *Bel-Accueil*, fils de *Courtoisie*, qui lui facilite l'accès du rosier, à condition pourtant « qu'il se gardera de folie ». Mais respirer le parfum de la fleur ne lui suffit pas, et au moment où il étend une main téméraire, sort d'un buisson un grand homme noir

(1) Voy. la notice sur Jean de Meung.

et hérissé, au visage hideux, aux yeux « rouges comme feu ». C'était *Dangier*, un des portiers du jardin, qui d'une voix menaçante ordonne à l'Amant de se retirer. Cet homme si discourtois avait avec lui *Male-Bouche*, *Honte*, et une autre femme dont le nom était la *Peur*. *Honte* avait eu de son mariage une fille, à qui l'on avait donné le nom de *Chasteté*; Vénus lui faisait une guerre continuelle. L'Amant expulsé par cet impitoyable gardien se désespère, et reçoit assez mal les conseils de *Raison*; il écoute plus volontiers un *Ami*, qui l'engage à tout mettre en œuvre pour fléchir *Dangier*; il y réussit, aidé par *Franchise* et *Pitié*, et pénètre de nouveau auprès du rosier, toujours guidé par le complaisant *Bel-Accueil*. Cependant la condescendance de celui-ci ne va pas jusqu'à autoriser notre amoureux à donner, comme il le désire, un baiser à la rose. Vénus intervient en faveur du nouveau vassal de son fils, et lui obtient la permission tant souhaitée. Mais à peine en a-t-il profité, que *Male-Bouche* va tout conter à *Jalousie*. Cette méchante dame accable *Dangier* de reproches, et enferme *Bel-Accueil* dans une haute tour, dont elle fait garder les portes par *Peur*, *Honte*, *Male-Bouche* et *Dangier*, qui a promis de ne plus se laisser séduire. L'Amant est au désespoir; il regrette surtout d'avoir causé le malheur de *Bel-Accueil*, et déclare que rien au monde ne le consolera s'il perd sa *bienveillance*. C'est ici que notre poëte s'est arrêté, comme nous l'avons dit plus haut, et comme l'ont fort bien fait remarquer les transcripteurs de divers manuscrits, avertis sans doute par Jean de Meung.

> Cy endroit trespassa Guillaume
> De Loris, et n'en fist plus pseaulme;
> Mais après plus de quarante ans,
> Maistre Jehan de Meung ce Roumans
> Parfist, ainsi que je treuve;
> Et ici commence son œuvre.
>
> Méon., vol. II, p. 1.

« Guillaume de Lorris », a dit un critique contemporain, « avait intention de composer un Art d'aimer. Pour les détails, souvent il imite, il traduit même Ovide; pour la forme générale, il s'inspire de la poésie des Provençaux. C'est un trouvère d'un esprit délicat et doux, plus ingénieux que savant, plus naïf que hardi. » A la vraie inspiration poétique, qui lui manque, il supplée par de l'esprit et de la grâce; il prodigue les descriptions, « cette ressource des décadences, où les poëtes s'amusent à analyser comme pour se dispenser d'analyser ». Mais ce qu'il est surtout important de constater, ce qui caractérise vraiment la période littéraire dont le *Roman de la Rose* est le premier et le principal monument, c'est la substitution des êtres symboliques, des abstractions personnifiées aux héros historiques et fabuleux, mais toujours vivants, qui animaient les épopées chevaleresques. L'œuvre de Guillaume est aux chansons de geste ce que les froides ballades de Charles d'Orléans seront aux poésies de Thibaut de Champagne, ce que sur le théâtre les moralités seront aux mystères. L'enthousiasme s'éteint; la foi hésite et chancelle, la poésie devient raisonneuse: Luther n'est pas loin. Il est curieux de rencontrer de pareils symptômes dès le siècle de saint Louis: nous nous bornons à les signaler. Nous ne croyons pas non plus devoir nous occuper ici de tout le bruit qui se fit autour du *Roman de la Rose* dans le monde philosophique et même religieux du moyen âge. On sait combien est petite la part qui revient à notre auteur dans cet immense succès de scandale ou de gloire. Mais l'allégorie qui fait le fond même du poëme lui appartient sans conteste, et nous ne pouvons nous dispenser de rappeler à quels étranges commentaires elle a donné lieu. Jean Molinet, chanoine de Valenciennes et historiographe de Maximilien, y découvrit des intentions pieuses, auxquelles assurément Guillaume de Lorris n'avait point songé. Clément Marot fit plus; il consacra une longue préface à exposer la portée morale et religieuse du très-profane poëme. « Je dis premièrement que par la Rose est entendu l'estat de sapience... secondement, on peult entendre par la Rose l'estat de grâce... tiercement nous povons entendre par la Rose la glorieuse vierge Marie.... quartement nous povons par la Rose comprendre le souverain bien infiny et la gloire d'éternelle béatitude, etc.... » Et pour faciliter la lecture de ce livre si édifiant, il se mettait à en rajeunir le langage vieilli, et suivant ses expressions « à le restituer en meilleur estat et plus expédiente forme pour l'intelligence des lecteurs et auditeurs ». Il tenait notre poëte en haute estime, comme le prouvent ces deux vers :

> Nostre Ennius Guillaume de Lorris
> Qui du roman acquist si grand renom.
>
> (*Compl. au Gén. Preudhomme.*)

Il rendit pourtant un médiocre service à l'objet de son admiration en traduisant dans la langue du seizième siècle le poëme de Guillaume et de Jean de Meung. Il supplanta complétement le texte primitif, qui à partir de 1527 ne fut plus imprimé. Ce ne fut qu'en 1734 qu'il en parut une édition assez médiocre, publiée par Lenglet-Dufresnoy; celle de 1799, en cinq grands volumes in-8°, ne fut guère meilleure; mais en 1814 parut l'excellent travail de Méon, et le public français put enfin se flatter de connaître un poëme qui avait exercé sur la littérature française une si grande influence et joui pendant plusieurs siècles d'une immense popularité. Alexandre Pey.

Le Roman de la Rose par Guillaume de Lorris et Jehan de Meung, par M. Méon; Paris, 1814, 4 vol. in-8°. — Lantin de Damerey, *Dissertation sur Le Roman de la Rose*. — S. Demogeot, *Histoire de la Littérature française*; Paris, 1858. — D. Nisard, *Hist. de la Litt. fr.*

*GUILLAUME, patriarche de Jérusalem et légat du pape en Palestine, mourut à Saint-Jean-d'Acre, en 1270. Évêque d'Agen vers 1247, il fut souvent choisi comme arbitre dans les querelles qui s'élevaient autour de lui. Jacques Pantaléon,

patriarche de Jérusalem, devenu pape sous le nom d'Urbain IV, le désigna en 1262 pour son successeur au patriarchat, et, lui conférant le titre de légat, il l'envoya à Paris pour recevoir les subventions qu'il demandait pour la Terre Sainte; réunis par le légat le 30 et 31 août, les prélats de France lui refusèrent tout secours pécuniaire. Débarqué le 25 septembre 1263 à Saint-Jean-d'Acre, dont il était chargé d'administrer l'Église, tant pour le temporel que pour le spirituel, il prit, de concert avec Jeoffroy de Sergines, sénéchal du royaume de Jérusalem, la direction des affaires de Palestine.

On a de Guillaume diverses lettres. Saint Louis l'autorisa, avant sa seconde croisade, à contracter en son nom plusieurs emprunts pour l'entretien de la vaillante troupe de chevaliers qui combattaient à Acre. — Les frères Sainte-Marthe l'ont confondu avec Guillaume de Pontoise, prieur du monastère de La Charité-sur-Loire, abbé de Cluny en 1244, évêque d'Olena, ville d'Achaïe, en 1250, mort en 1264.

G. Servois.

Gallia Christiana, t. II, col. 918. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici*, éd. de Mansi (1747-56), t. III, p. 73 (note dans laquelle Mansi relève les erreurs de H. de Sponde, des Bollandistes et des Pagi), p. 102, 104, 169, 271, 300. — Lequien, *Oriens Christianus*. — Eudes Rigaud, *Historiens de France*, t. XXI, p. 587; *ibid.*, p. 6. — Martène, *Amplissima Collectio*, t. V, col. 738. — *Art de vérifier les dates*, éd. in-fol., t. I, 305. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 806. — Archives de l'empire, J, carton 385, pièce 5; cart. 473, p. 21.

* **GUILLAUME** *de Tripoli*, écrivain latin, né vers 1220, dans la ville de Syrie, dont il porte le nom, vivait encore en 1273. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et fit profession à Saint-Jean-d'Acre. Il affirme avoir baptisé plus de mille infidèles. En 1171, Thébalde ou Grégoire X, qui se trouvait en Palestine et qui venait d'être élu pape, le députa au khan des Tartares et l'adjoignit avec un autre frère prêcheur à Marco Polo et à ses compagnons. Mais les deux dominicains, effrayés des périls du voyage, n'allèrent pas plus loin que Laïasso ou Issus en Cilicie. On a de lui : *De Statu Saracenorum et de Mahomete, pseudopropheta eorum, et eorum lege et fide*, ouvrage qui est resté manuscrit, mais dont un fragment, relatif à l'état des Sarrasins après 1250 et aux invasions des Tartares en Galilée, a été inséré par Duchesne dans les *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 432. L'auteur rapporte bien des faits qui ne méritent aucune confiance. On lui attribue : *Clades Damietæ*.

E. B—s.

Marco Paolo, *Voy.* — Quétif et Échard, *Script. Ord. Prædicatorum*, t. I, p. 264. — Michaud, *Bibliogr. des Croisades*, t. VI, p. 204.

GUILLAUME *de Chartres*, historien et prédicateur français, né dans la ville dont il porte le nom, vers 1225, mort vers 1280. La reine Blanche l'avait attaché à la chapelle de son fils; il accompagna en Orient Louis IX, et y fut captif avec lui (1250). De retour en France, le roi récompensa le dévouement de son aumônier en l'instituant trésorier d'une abbaye que l'on croit être celle de Saint-Quentin. Cinq ou six années après, il entra dans l'ordre des frères Prêcheurs, et bientôt suivait saint Louis dans sa nouvelle croisade. Il assista le roi au lit de mort, et en ramena les dépouilles (1270). Peu de temps après, il écrivit diverses particularités de la vie du monarque, dont il avait été l'ami. On regrette qu'il l'ait plutôt envisagé comme saint que comme roi. L'administration de la reine Blanche durant la minorité de son fils y est complétement passée sous silence. L'ouvrage de Guillaume de Chartres et celui de Geoffroy de Beaulieu (Gaufridi de Belloloco *Liber de Vita sancti Ludovici*), dont il semble être le complément, furent imprimés d'abord par Mesnard, à la suite de l'Histoire de Joinville; on les trouve encore dans Duchesne, *Script. Rer. Gallic.*, V, 477-480, dans les Bollandistes et dans le tome X de la grande collection des historiens de France. Guillaume de Chartres a laissé en outre trois sermons, autrefois conservés en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne. Louis Lacour.

Collectio de Rebus Gall., XX, 41-44. — *Scriptores Ord. Præd.*, I, 267, 861. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, *aug.* V, 276. — *Hist. litt. de la France*, IX, 380.

* **GUILLAUME** *l'Amant*, prieur de Saint-Aubin-des-Bois, ordre de Cîteaux, diocèse de Saint-Brieuc, en 1280, a translaté du latin en prose française le *Roman des Bannerets de Bretagne*, qu'un autre moine, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, mit en vers en 1377. Jacques Moisant de Brieuc donna une première édition de ce curieux opuscule, dans l'ouvrage intitulé : *Les Origines de quelques Coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers bannerets de Bretagne*; Caen, 1672, petit in-12 de 200 pages. Cette rareté bibliographique a été réimprimée au nombre de cent exemplaires, par les soins de M. G. Duplessix, sous ce titre : *L'Ordre des Bannerets de Bretagne depuis leur origine, translaté sur le latin, mis en rimes françaises*; Caen, 1827, in-4° de 5 feuilles. On trouve aussi le *Roman des Bannerets* dans le t. III des *Preuves de l'Histoire de Bretagne* de Dom Morice, col. 1761-1766; mais le texte qu'il en a donné est très-incorrect; comparé à celui des éditions de 1672 et 1827.

P. Levot.

Biographie Bretonne.

GUILLAUME *d'Auxerre*, prélat français, mort à Saint-Cloud, le 23 novembre 1223 (1). Il était de la maison de Seignelay, et parent de saint Bernard. Il eut quelques différends avec les chanoines de son église; ce qui obligea le pape Honorius III à le transférer à l'évêché de Paris. Vincent de Beauvais le nomme *libertatis Ecclesiæ defensor mirabilis* (2). Il est auteur d'un

(1) Et non 1240, comme l'a dit Bellarmin.

(2) Jean de Saint-Victor, dans sa *Chronique*, année 1220, dit de ce prélat : « Tunc Guillelmus Autissodorensis epis-

ouvrage non imprimé intitulé : *De Officiis ecclesiasticis*. On lui attribue une *Summa Theologiæ*, 1500, in-fol., imprimée sous le nom de Guillaume d'Auxerre, mais elle est du prélat dont le nom suit. A. L.

Histoire de l'Église d'Auxerre, p. 479. — Rigord, *Vita Philippi-Augusti*. — Vincent de Beauvais, liv. XXXI, cap. XXIV. — *Chroniques* de Flandre, de Tours et d'Auxerre. — Pierre Moine des Vaux de Cernay, *Historia Albig.*, cap. LXIX, CXXI, CXXII. — Trithème et Bellarmin. *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Robert de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. — Le P. Desmolets, *Dissertation sur Guillaume d'Auxerre*, t. III, p. 11 de ses *Mémoires*.

GUILLAUME *d'Auxerre*, théologien français, mort à Rome, en 1230. Il était professeur de théologie à Paris, et avait une grande réputation de savoir. Albéric, dans sa *Chronique*, le qualifie de « théologien très-connu et très-profond dans ses questions ». Milon de Châtillon ou de Nanteuil l'attacha à sa personne, et le fit archidiacre de son évêché de Beauvais. Il l'emmena ensuite à Rome, où Guillaume mourut. Ce théologien a laissé une *Summa Theologica, in quatuor libros distributa*, composée à Paris, vers 1216. Elle a été abrégée par un prélat italien et par le célèbre Denis le Chartreux. A. L.

L'abbé Lebeuf, *Dissertation sur Guillaume d'Auxerre*; dans les *Mémoires du* P. Desmolets, t. III, part. II. — *Catal.* de la bibliothèque de Chartres. — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*

GUILLAUME *d'Auxerre*, prédicateur français, mort en 1294. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, dont il devint provincial; il avait professé avec distinction la théologie à Paris. Il n'est connu que par quelques sermons, dont les manuscrits se trouvent à la bibliothèque de la Sorbonne. A. L.

Le P. Desmolets, *Mémoires de Littérature*, t. III, part. II, p. 317.

GUILLAUME *de Bapaume*, trouvère artésien, vivait au treizième siècle. Il cultiva l'épopée romane, et composa l'une des branches de la cantilène connue sous le nom de Guillaume d'Orange, dit au Court Nez, qui appartient au cycle carlovingien. Son style si pur a fait penser qu'il vécut à la cour de France, dont il a tracé un éloge pompeux. Plusieurs manuscrits du *Roman de Guillaume au Court Nez* sont à la Biblioth. impér. de Paris. Parmi les auteurs qui se sont occupés de ce trouvère, nous citerons Sinner, qui a donné un long extrait de son poëme dans le catalogue des manuscrits de Rome, tome III, p. 333, et le baron de Reiffenberg, qui en a publié un fragment d'environ 150 vers dans son introduction à la *Chronique rimée de Philippe Mouskes*; Bruxelles, 1836, in-4°, tome Ier, p. CLIX et suiv. J. PERIN.

Arth. Dinaux, *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France, Artésiens*, tome III.

GUILLAUME *de Limoges*, troubadour au treizième siècle; il ne reste de lui qu'un *Sirvente* contre les barons et les clercs. G. B.

Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V.

* **GUILLAUME** *de Tournay*, théologien du treizième siècle; on ignore la date de sa naissance; il mourut vers l'an 1293; sa patrie est indiquée par le surnom qu'il porte. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et il y occupa un rang distingué. Il laissa de nombreux ouvrages, entre autres des sermons; des commentaires sur la Bible et sur les livres des *Sentences* de Pierre Lombard; un traité sur l'instruction à donner aux enfants. Tous ces écrits sont restés inédits. B.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 344. — *Histoire littéraire de la France*, t. XX, p. 208.

GUILLAUME *de Nangis*, chroniqueur français, mort vers 1302. Ses contemporains ne nous ont pas laissé de renseignements sur sa vie, et lui-même n'a pas été plus explicite à ce sujet. Dans son histoire de saint Louis, il se qualifie de « frère Guillaume de Nangis, moine indigne, de l'église de Saint-Denis en France. » Il est probable qu'il était né dans la bourgade dont il porte le nom. Il vécut sous saint Louis, et son existence se prolongea au moins jusqu'en 1301, époque où finit sa chronique. C'est par conjecture seulement qu'on le fait mourir l'année suivante. On a de lui une histoire de saint Louis, sous le titre de *Gesta S. Ludovici IX, Francorum regis*. Gilon de Reims, moine de Saint-Denis, avait entrepris d'écrire la *Vie* de saint Louis : il mourut avant d'avoir achevé son œuvre, dont il ne reste plus rien aujourd'hui; Geoffroy de Beaulieu écrivit aussi une *Vie* du saint roi; Guillaume reprit la tâche de ses deux prédécesseurs, ou plutôt il fondit leurs deux ouvrages dans une composition dénuée d'élégance et souvent de clarté, mais instructive et exacte (1). Son *Histoire* est un complément indispensable de l'œuvre touchante, mais trop exclusivement hagiographique, de Geoffroy de Beaulieu. « Guillaume de Nangis, dit Daunou, sans négliger les faits et les détails de ce genre, s'est tracé un plan moins resserré, plus historique, qui embrasse au moins en partie les affaires militaires et civiles. Il n'a pas, comme Joinville, le talent d'intéresser, d'attacher les lecteurs : son langage a moins de naïveté, moins de charme; ses récits ont moins d'entraînement. Le métier des armes n'est pas le sien; il n'a été le témoin d'aucune croisade, ni pu même observer d'assez près les penchants, les habitudes et les actions du prince qu'il entreprend de célébrer. Malgré ces désavantages, il est encore après Joinville le plus utile des historiens originaux de ce règne. » Sa *Vie* de saint Louis a été insérée dans la *Collection des Historiens de France* de Pithou; Francfort, 1596, in-fol., p. 400, et dans celle de Duchesne, t. V,

copus translatus est ad cathedram Parisiensem ; vir quidem nimis severus, et regi Philippo infensus, et universitati scholarium Parisiensi, cujus improbitate est actum ut per dimidium annum Parisius cessaretur a lectionibus. »

(1) Comme Guillaume de Nangis ne dit rien de la canonisation de Louis IX, on doit supposer qu'il écrivit son livre avant 1297, peut-être avant 1282.

p. 326. MM. Daunou et Naudé en ont donné une nouvelle et excellente édition dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XX; Paris, 1840, in-fol. (p. 309-462). Guillaume de Nangis traduisit lui-même son ouvrage en français. Sa traduction fut publiée par Capperonnier, en 1761, à la suite de Joinville; elle a été réimprimée par MM. Daunou et Naudé en regard du texte latin; — *Gesta Philippi III, Audacis dicti* (Histoire de Philippe III, le Hardi). Guillaume de Nangis, qui dans son précédent ouvrage n'avait guère fait que transcrire Gillon et Geoffroy de Beaulieu; a été plus original dans celui-ci. Il parle de ce qu'il a vu ou de ce qu'il a appris des personnes qui prenaient le plus de part aux affaires du royaume; malheureusement son *Histoire* n'est qu'un abrégé succinct, souvent aride et quelquefois obscur. Les *Gesta Philippi III* ont été insérés dans la collection de Pithou, dans celle de Duchesne, t. V, p. 516, et dans le *Recueil des Hist. des G. et de la Fr.*, t. XX, p. 466, 1540. L'auteur avait traduit son *Histoire* en français. Il ne reste aucun manuscrit particulier de cette traduction. On peut y suppléer par la partie correspondante des *Grandes Chroniques* de Saint-Denis, traduction quelquefois littérale, plus souvent libre, du texte latin. Ainsi traduite, cette *Vie* de Philippe le Hardi se lit à la suite du Joinville de Capperonier; elle a été réimprimée par MM. Daunou et Naudé en regard du texte. M. Guizot a donné une traduction française des *Vies* de saint Louis et de Philippe III dans sa *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XIII; — *Chronicon Guillelmi de Nangiaco, ab anno 1112 ad annum 1301*. Cette *Chronique* commence à la création du monde, et va jusqu'à l'année 1301. Le P. D'Achery, qui la publia le premier, dans son *Spicilegium*, t. XI, a omis tout ce qui précède l'an 1112, parce que ce n'est qu'une répétition de Sigebert de Gemblours. Le reste de la *Chronique* est compilé d'après divers auteurs, entre autres Rigord; pour les règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi, Guillaume n'a fait qu'abréger ce qu'il avait dit dans ses *Vies* de ces deux princes. La partie qui s'étend depuis 1285 jusqu'en 1301 est la plus originale et la plus intéressante de tout l'ouvrage. Guillaume de Nangis est en général judicieux, mais sa narration, sèche et confuse, manque de clarté. Sa *Chronique* fut continuée par un moine de l'abbaye de Saint-Denis, de 1301 à 1340. Un autre moine de la même abbaye conduisit l'ouvrage jusqu'en 1368. Ces deux continuations ont été publiées dans le *Spicilegium* de D'Achery, t. XI, p. 603. MM. Daunou et Naudé ont publié la seconde section de cette chronique, celle qui s'étend de 1226 à 1328. Ils ont aussi publié en partie un opuscule attribué au même Guillaume et portant aussi le titre de *Chronique* (1). C'est une sorte d'abrégé historique, qui remonte à l'an 845 avant J.-C., va jusqu'à l'an 1300 de l'ère vulgaire, et atteint 1468, au moyen de continuations anonymes (1). Il paraît que l'auteur avait écrit ce livre d'abord en latin, puis en français; mais le texte latin ne se retrouve nulle part. Voici le jugement que Lacurne de Sainte-Palaye a porté sur les premiers articles de cet *epitome*: « L'auteur débite toutes les fables si souvent rebattues sur l'origine des Français venus des Troyens et des Parisiens descendus de Pâris. Tout ce qu'on lit ensuite jusque bien avant dans la troisième race ne contient qu'un abrégé très-succinct des choses les plus connues de notre histoire (2) ». Si Guillaume de Nangis a lui-même traduit en français sa *Chronique latine*, on ne connaît aucun manuscrit particulier de cette version; mais on peut la trouver dans les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, auxquelles cet historien a probablement coopéré. La *Chronique* de Guillaume de Nangis avec les continuations a été publiée par Hercule Géraud, pour la Société de l'Histoire de France; Paris, 1843, 2 vol. grand in-8°. On attribue à Guillaume de Nangis des fragments relatifs aux années de 977 à 990; une *Vie* de Robert, fils de saint Louis et chef de la branche royale des Bourbons, et un traité du sacre des rois France. On n'a trouvé nulle part trace de ce traité, mentionné seulement par Duchesne; la prétendue *Vie* de Robert n'existe pas non plus. Quant aux fragments qui concernent l'avénement d'Hugues Capet, ils sont apocryphes. Z.

Félibien, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denys*, p. 284. — Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXVIII. — Lacurne de Sainte-Palaye, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscript.*, t. VIII. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. II, 1696. — Daunou, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 138.

GUILLAUME *de Bresse* ou de *Bresis*, en latin *Guilelmus de Bressia*, médecin français, vivait au quatorzième siècle. Il fut docteur régent de la faculté de Montpellier, et pourrait être, selon Astruc, né à Bresis, dans le diocèse d'Uzès. Joubert prétend qu'il est le même que ce *Guilelmus Brixiensis* qui fut *aggregator* et dont on a un ouvrage : *Practica ad unamquamque ægritudinem, a capite ad pedes*; Venise, 1508, in-fol. Si cela est, ce médecin devait être déjà âgé en 1308, puisque Clément V en parle comme de son médecin et de son chapelain, dans une bulle datée de cette année et accordée à la faculté de Montpellier sur la manière de « promouvoir les bacheliers à la licence ». L—z—e.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

* **GUILLAUME** *de Guilleville*, moine de Cîteaux vers l'an 1310. On a de lui, en vers :

(1) *Recueil des Hist. des G. et de la F.*, t. XX, p. 543-581.

(1) *Ibid.*, 647-654.

(2) « A l'égard des faits anciens, dit Daunou, Guillaume de Nangis est aussi crédule qu'aucun des historiens que nous avons nommés avant lui; il l'est à tel point qu'il ne doute pas que Jean des Temps n'ait vécu depuis Charlemagne jusqu'à l'an 1139, c'est-à-dire au moins trois cent vingt-cinq ans. »

Le Livre ou Romans fait aussy comme par manière de songe, qui en rappelle la voye et la dreste de povreté et de richesse (mss.); — *Le Romans fait aussy comme par manière de songe, que fist un religieux de l'abbaye de Chaalit, appellé le* Livre du Pèlerinage du Monde, en quatre livres; Lyon, 1499, et Paris 1511. R—R.

Moréri, *Grand Dictionnaire*. — *Catal. des mss. de la bibl. publ. de Chartres*, pag. 89, n° 428.

* GUILLAUME *de Mandagot*, prélat et canoniste français, né d'une famille illustre de Lodève, mort à Avignon, en novembre 1321. Il fut successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de l'église de Toulouse (1), archevêque d'Embrun vers l'an 1295, et créé cardinal et évêque de Palestrina en 1312, par Clément V. En 1296, Boniface VIII le choisit pour composer le sixième livre des Décrétales, avec Bérenger de Frédol et Richard de Sienne. L'année suivante, il leur adjoignit Dinus, professeur de droit romain à Bologne, qui selon Savigny a rédigé le titre *De Regulis Juris*, presque entièrement extrait des textes du droit romain. Mais Dinus en attribue la composition à ce pape même. « Bonifacius VIII, dit-il, lux mundi, regula morum, Ecclesie decor, patrie honor, et jurium illuminatio, post precedentes tractatus posuit titulum *De Regulis*, in quo, sub brevitate verborum, *collegit* ea que in aliis jurium partibus proverbia plura et varia disseruntur (2). » Si, comme le croit Savigny, Dinus est l'auteur de ce titre du *Sextus*, Boniface VIII n'en a pas moins recueilli la gloire; et ce professeur s'est contenté de celle que lui a value son commentaire sur le même sujet. Guillaume de Mandagot fit preuve d'une grande habileté en droit canon dans l'exécution du *Sextus*, et se concilia l'amitié de Bérenger de Frédol, qui lui dédia son *Œil* sur la somme du cardinal d'Ostie. Il a joui d'un grand crédit auprès de Boniface VIII, à cause de la manière nette et ferme avec laquelle il avait posé dans le *Sextus* des décisions et des lois qui proclamaient l'omnipotence du pape et le plaçaient au-dessus de tous les rois. Guillaume de Mandagot composa vers 1300 *Summa Libelli Electionum*, ouvrage curieux sur l'une des matières spéciales du droit canonique, où se trouvent des détails très-intéressants sur l'église de Toulouse. Jean Andreæ l'a retouché dans la suite; il est dédié à Bérenger de Frédol. Ce traité a été imprimé à Cologne, en 1573, et a eu depuis d'autres éditions. R—R.

Fr. Walter, *Manuel du Droit eccl.*; Paris, 1840, in-8°, pag. 148, note 412. — Moréri, *Grand Dictionnaire*. — mss. de la Bibl. publ. de Chartres, n° 257. — El. Dupin, *Bib. des Aut. eccles. du quatorzième siècle*.

(1) Al. du Mège ne le désigne pas dans sa liste des prévôts de l'église de Toulouse; mais Guillaume de Mandagot dit dans son *Traité des Élections* qu'il a été chargé de cette dignité. *Hist. des Institut. de Toulouse*, t. III, page 1348.

(2) *Tractatus super titulo de Regul. Juris*, mss. à la Bibl. publ. de Chartres, n° 257, in-4°.

* GUILLAUME (Maître), grammairien français, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il est indiqué comme auteur de trois petits ouvrages transcrits dans un manuscrit latin que conserve la Bibliothèque impériale. Le premier est une Liste des mots contenus dans chacune des déclinaisons latines; le second est un Exposé de quelques règles grammaticales; le troisième est un Traité de l'art d'écrire des lettres. G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XXII, p. 28.

GUILLAUME *de Machau*, en latin *Guillelmus de Mascaudio*, en italien *Guglielmo de Francia*, poëte et musicien français, né à Machau près Rethel (Champagne), en 1284, vivait encore en 1370. En 1301 il était attaché au service de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, roi de France. Il devint valet de chambre de ce monarque, et conserva son emploi jusqu'à la mort de Philippe, arrivée en novembre 1314. En 1316, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, le prit pour *clerc* (secrétaire). Ce nouvel emploi l'obligea à quitter la France: il a exprimé dans des vers touchants le chagrin qu'il eut de s'éloigner de sa patrie. Il demeura trente ans en Bohême, et ne se fixa en France que lorsque son maître eut été tué, à la bataille de Crécy (1346). Bonne de Luxembourg, duchesse de Normandie, le prit alors à son service. Après la mort de cette princesse, il fut secrétaire de Jean le Bon, duc de Normandie, et continua à lui être attaché lorsque ce prince eut succédé comme roi de France à son père, Philippe de Valois. Jean le Bon ayant cessé d'exister, Guillaume conserva sa charge auprès de Charles V; il l'exerçait encore en 1369, époque à laquelle il composa un poëme intitulé *La Mort de Pierre, roi de Jérusalem et de Chypre*. Guillaume avait alors plus de quatre-vingt-cinq ans. Il a laissé un grand nombre de poésies de tous genres, parmi lesquelles on remarque *Li Tems pastour*. Dans le chapitre qui a pour titre: *Comment li amant fut au dîner de sa dame*, l'auteur donne le nom et la description des instruments de musique de son temps. Les compositions musicales de Guillaume consistent en *motets* français et latins, à deux ou trois voix; en *ballades* à une ou deux voix; en *rondeaux*; en *chansons badines* et en une *messe* à quatre parties exécutée à Reims lors du sacre de Charles V. Les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris n°s 7609, 7612, 7995, 7221 (ancien fonds) et 2771 (fonds de La Vallière) contiennent le plus grand nombre de ces curieuses pièces. Perne a lu à l'Institut de France, en 1817, un mémoire intéressant sur la *messe* du poëte musicien qu'il a mise en partition et traduite avec exactitude en notation moderne. E. Desnues.

Comte de Caylus, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Guillaume de Machau*. — L'abbé Rive, *Idem*. — Fétis, *Revue musicale*, p. 106-113. — Le même, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale*. — Kalkbrenner, *Histoire de la Musique*,

pl. 6. — Kiesewetter, *Histoire de la Musique européenne*. — *Mémoires de l'Institut*, année 1817. — Roquefort, *De l'État de la Poésie française dans les douzième et treizième siècles*, p. 105-118.

GUILLAUME (Frère), architecte et peintre français, né à Marseille, en 1475, mort à Arezzo, en 1537. Compagnon de Claude de Marseille, il fut appelé par Jules II à partager les travaux de Michel-Ange et de Raphael. A la fois architecte, peintre à l'huile, à fresque et sur verre, il portait en arrivant à Rome la robe de dominicain, qu'il avait prise pour assoupir une affaire fâcheuse. Après la mort de Claude, Guillaume redoubla d'efforts pour justifier les encouragements donnés pour le cardinal de Cortone et la république d'Arezzo, dont il reçut un domaine en reconnaissance de ses beaux travaux à la cathédrale et à l'église de Saint-François de cette ville. Rome possédait du frère Guillaume des vitraux merveilleux au Vatican et aux églises de l'*Anima* et de *La Madona del Popolo*. Florence et Cortone s'enrichirent aussi de ses travaux en divers genres. Il fonda une école, à laquelle Vasari reconnait que la Toscane doit d'avoir porté l'art de peindre sur verre au plus haut degré de délicatesse et de perfection. Vasari reçut lui-même les leçons de Guillaume. Les vitraux peints par Claude et Guillaume au Vatican furent brisés lors du siége de Rome par les Impériaux, en 1527. Guillaume avait été successivement chanoine et prieur d'Arezzo. J. V.

Vasari, *Vies des Peintres, Sculpteurs et Architectes les plus illustres*.

GUILLAUME (Maître), l'un des derniers fous en titre d'office qui se soient montrés à la cour des rois de France, naquit à Louviers, vers 1550, et mourut en 1605. Son nom de famille était *Marchand*; il exerçait la profession d'apothicaire, et habitait Lisieux, où il se faisait remarquer par la bizarrerie de sa conduite; il était le jouet de ses concitoyens. Une blessure qu'il reçut au milieu des guerres civiles de l'époque acheva de déranger son cerveau. Le jeune cardinal de Bourbon le prit à son service; de là Guillaume passa à la cour d'Henri IV, amusant les courtisans par ses saillies, presque toujours hardies, souvent grossières, rarement spirituelles, tourmenté par les laquais et les pages, avec lesquels il échangeait des coups et des invectives: entre la valetaille des châteaux royaux et lui il y avait une guerre continuelle. A peine fut-il mort, qu'on s'avisa de le présenter comme l'auteur d'opuscules satiriques dont les véritables écrivains ne se souciaient pas d'être connus. Cette idée fut trouvée heureuse, et pendant vingt années au moins maître Guillaume enfanta une multitude de pamphlets sur les affaires du temps. La collection de ces écrits serait curieuse, mais elle serait bien difficile à former; quelques-uns sont en vers; il en est où se montrent en germe le style et les principes démocratiques des feuilles de 93. On y trouve souvent de la verve, de la gaieté, des détails curieux sur les mœurs et les événements de l'époque. M. Weiss en a donné dans la *Biographie universelle* de Michaud une liste qu'il avait cherché à rendre complète, mais qui est bien loin de l'être, quoiqu'il y ait ajouté quatorze autres ouvrages à l'article consacré à P. de L'Hospital. Nous ne le reproduirons point, mais nous y ajouterons l'indication de quelques pièces qui ne sont point sans intérêt : *Voyage de maistre Guillaume en l'autre monde vers Henri le Grand*; 1612; — *Articles des Cayers généraux présentés par maistre Guillaume aux Estats*; 1615; — *Le Pétard d'éloquence de maistre Guillaume*; 1621; — *Révélations de maistre Guillaume estant une nuit au grand couvent des Cordeliers de Paris*; 1622. On avait donné pour devise à ce pauvre fou, qui appelait le roi *son ami*, deux flacons mi-partis l'un de vin blanc, l'autre de clairet, et pour devise : *Tout est de caresme prenant*.

G. Brunet.

Perroniana, 1691, p. 154. — Dreux du Radier, *Récréations historiques*. — De Reiffenberg, *Histoire des Fous en titre d'office*, dans le *Lundi*; Paris, 1837, p. 290. — J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 290. — Leber, *Catalogue de sa bibliothèque*, t. II, p. 288. — E. Fournier, *Les Caquets de l'Accouchée*, édition de 1855, p. 263, note.

GUILLAUME (*Edme*), musicien français, de la fin du seizième siècle. Chanoine d'Auxerre, il était commensal d'Amyot, qui en avait fait son économe. Ce prélat aimait beaucoup la musique. Vers 1590, Guillaume inventa un nouvel instrument pour soutenir le chant grégorien : c'était une sorte de cornet, qu'il avait trouvé le moyen de tourner en forme de serpent. On s'en servit d'abord dans les concerts donnés chez l'évêque Amyot. Perfectionné ensuite, cet instrument devint commun dans les églises; puis on l'employa comme basse dans la musique militaire. Ses imperfections lui ont fait substituer l'ophicléide et le basson russe. J. V.

Abbé Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

GUILLAUME (*Jacquette*), femme de lettres française, née à Paris, vivait au milieu du dix-septième siècle. On a d'elle : *Les Dames illustres, où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*; Paris, 1665, in-12. Ce livre, dédié à Mlle d'Alençon, est un mélange indigeste de vers et de prose, au milieu duquel se trouve quelques portraits de femmes célèbres présentés avec assez d'art sous le voile transparent du pseudonyme.

Une autre Guillaume (*Marie-Anne*), a publié : *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*; Paris, 1668, in-12. Th. Midy.

Menard et Desenne, *Dictionnaire historique critique*.

GUILLAUME (*Jean-Baptiste*), historien français, né à Besançon, en 1728, mort près de Dijon, en 1796. Il s'appliqua dès sa jeunesse aux études paléographiques, et dressa l'inven-

taire des archives de l'officialité de sa ville natale. En récompense il obtint un bénéfice, et bientôt après il embrassa l'état ecclésiastique. Vers 1760, il vint à Paris, où le comte de Saint-Florentin le nomma son archiviste. Il obtint en outre quelques emplois lucratifs, dont la révolution le priva. Il se retira alors près de Dijon. On lui doit : *Histoire des Sires de Salins, au comté de Bourgogne, avec des notes historiques et généalogiques sur l'ancienne noblesse de cette province;* Besançon, 1757-1758, 2 vol. in-4°. Dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, dont il était membre, on trouve de lui : *Dissertation sur l'usage de la preuve du duel, tel qu'on l'observoit anciennement en Franche-Comté; — Éloge historique de Jean de Vienne, amiral de France; — Éloge de Guy Arménie, président du parlement des deux Bourgognes; — Dissertation sur une statue antique trouvée à Mandeuze en* 1753. Parmi les manuscrits de l'abbé Guillaume, on cite une *Généalogie de la Maison de Bauffremont* et des *Notes sur le Nobiliaire de Franche-Comté;* 4 vol. in-fol. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains.*

*GUILLAUME (*Claude-Jean-Baptiste-Eugène*), sculpteur français, né à Montbard (Côte-d'Or), le 4 juillet 1822. Élève de Pradier, il exposa au salon de 1852 *Anacréon*, statue en marbre, qui fut achetée par l'État; — en 1853, *Un Faucheur*, statue en bronze,et le *Tombeau des Gracques;* — en 1855, à l'exposition universelle, buste en marbre de *M. Hittorff*, architecte. Th. M.

L'Artiste. — *Livrets du Salon.*

GUILLAUME DE CHAMPEAUX. *Voy.* CHAMPEAUX.

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR. *Voy.* AMOUR.

*GUILLAUMET, troubadour du treizième siècle; il n'est connu que par une satire dirigée contre un prieur, dont il attaque l'avarice. G. B.

Raynouard, *Choix de Poésies*, t. V, p. 176. — Millet, *Hist. des Troubadours*, t. III, p. 42. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 610.

GUILLAUMET (*Thévenin* selon Éloy, ou *Tanneguy* selon d'autres biographes), chirurgien français, vivait de 1560 à 1630. Il était né à Nîmes, et fut chirurgien juré de cette ville. Il est connu par les ouvrages suivants, qu'Éloy qualifie de puérilités et de préjugés insoutenables : *Traité sur les Plaies d'armes à feu :* l'auteur, critiquant l'ouvrage de Jacques Veyras sur le même sujet, prétend que les plaies d'armes à feu sont produites par la brûlure, et non par la contusion. Jacques Veyras lui démontra combien cette prétention avait peu de fondement. Guillaumet publia alors une *Réplique à la Réponse de Jacques Veyras;* Lyon, 1590, in-8°; — *Traité de la Maladie nouvelle appelée cristalline;* Lyon, 1611, in-12 : il s'agit d'un mal vénérien qui selon l'auteur venait de se révéler au siége de Naples, parce que des soldats avaient mangé de la viande humaine; — *Livre Xénodochal*, c'est-à-dire *Hospitalier, ou lieu de pauvre séjour;* Lyon, 1611, in-8°; — *Traité des Ouvertures, trous et ulcères spontanés;* Lyon, 1611, in-8°. L—z—E.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — Thillaye, dans la *Biographie médicale.*

GUILLEBAUD (*Pierre*), en religion *Pierre de Saint-Romuald*, historien français, né à Angoulême, le 21 février 1585, mort à Paris, le 29 mars 1667. Il avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique comme prêtre séculier et obtenu un canonicat dans sa ville natale; mais étant venu à Paris, il y entra, en 1615, dans la congrégation des Feuillants. Il consacra une grande partie de son temps à l'étude, et publia de nombreux ouvrages, qui témoignent d'une immense lecture, mais qui manquent de critique; et si on les consulte encore, c'est parce qu'ils renferment des dates et des particularités qu'on ne trouverait pas ailleurs. On a de lui : *Hortus Epitaphiorum selectorum, ou Jardin d'épitaphes choisies, où se voyent les fleurs de plusieurs vers funèbres, tant anciens que nouveaux, tirés des plus fleurissantes villes de l'Europe*, deux parties; Paris, 1648, 1666, in-12 : ce travail est divisé en deux parties; l'une contient les épitaphes latines, l'autre les épitaphes françaises; — *Trésor chronologique et historique, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable et curieux dans l'État, tant civil qu'ecclésiastique, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an* 1647; Paris, 1642-1647, 3 vol. in-fol., 2e édit., revue et augm., Paris, 1658, in-fol.; — *Abrégé du Trésor chronologique et historique;* Paris, 1660, 3 vol. in-12; — *Éphémérides, ou journal chronologique et historique pour tous les jours de l'année, depuis le commencement des siècles jusqu'en* 1648; Paris, 1664, 2 vol. in-12; extrait du *Trésor;* — *Historiæ Francorum, seu Chronici Ademari epitome, a Faramundo usque ad annum* 1029, *cum continuatione usque ad annum* 1652; Paris, 1652, 2 vol. in-12; traduite en français par l'auteur, Paris, même année et même format. Cet ouvrage fut condamné par l'archevêque de Paris Jean-François de Gondi, comme renfermant plusieurs erreurs et des assertions injurieuses aux papes, aux conciles et aux souverains. Guillebaud appela de cette censure au parlement, et eut la satisfaction de la voir réformée par un arrêt. J. V.

Nicéron, *Mémoires*, tom. XIX, p. 187.

*GUILLEBERT *de Metz* vivait au commencement du quinzième siècle. Il n'est connu que par une description de Paris qu'il écrivit de 1422 à 1427, et dont un manuscrit (le seul connu) existe à la bibliothèque royale de Bruxelles, avec la date de 1434. Cette description, divisée en dix chapitres, vient à la suite de détails sans in-

térêt sur l'histoire générale de la France, empruntés à divers auteurs; elle mérite d'être lue, car elle est importante pour la connaissance de l'état de Paris à cette époque et renferme des particularités curieuses. Signalé pour la première fois en 1845 par M. Bonnardot, l'ouvrage de Guillebert a été publié en 1855; Paris, in-12, par M. Leroux de Lincy, qui y a joint une introduction et des notes; le travail du savant éditeur ajoute à l'utilité que peut offrir cet ancien texte.

G. B.

Revue Archéologique, 1855, p. 441.

GUILLEMAIN (*Charles-Jacob*), auteur dramatique français, né à Paris, le 23 août 1750, mort dans la même ville, le 25 décembre 1799. Quoique né de parents sans fortune, il reçut une instruction variée, et demanda à sa plume les moyens de vivre. Aussi mourut-il dans l'indigence, en ne laissant à ses trois sœurs, qu'il soutenait de son travail, que quelques pièces manuscrites. On porte à près de quatre cents le nombre des pièces qu'il fit jouer, presque toujours avec succès. Parmi les plus connues, nous citerons : *Annette et Basile*, représentée en 1786 sur le théâtre de Beaujolais, où elle eut plus de cent représentations, et reproduite en 1793 sous le titre du *Nid d'oiseau, ou Collin et Colette*; — *Les Cent Écus*, comédie, 1783; — *L'Enrôlement supposé*, comédie, 1781; mise en vaudeville par Maignan, en 1799; — *Le Mensonge excusable*, comédie; 1783; — *Le Vannier et son seigneur*, comédie; 1783; — *L'Auberge isolée*; comédie-vaud ; 1794; — *Encore les bonnes gens*; id., 1792; — *Les Émigrés chassés de Spa*; id., 1793; — *Le Nègre aubergiste*, fait historique; 1793. Guillemain fut aussi le fournisseur le plus actif du spectacle de marionnettes fondé par Dominique Séraphin. « Il faisait pour les *Ombres-Chinoises*, dit Dumersan, de petites pièces dans lesquelles il y avait toujours une idée comique, qu'on lui payait 12 francs, qu'on jouait cinq cents fois et qu'on joue encore; le soir, il en composait pour le Vaudeville, les Variétés-Amusantes, les Jeunes-Artistes; elles étaient plus littéraires, et cependant elles ne l'ont pas immortalisé comme sa *Chasse aux Canards*. » Il fit représenter, en 1795, sur cette scène enfantine, *Le Directeur forain*, pièce épisodique, jouée en 1783, qui prit alors le titre de *L'Entrepreneur de spectacle*. Il composa *La Mort tragique de Mardi-Gras*, en vers; *Le Gagne-Petit* et *L'Écrivain public*.

Ed. de Manne.

Quérard, *La France littéraire*. — *Catalogue de la Bibliothèque de M. de Soleinne*. — Charles Magnien, *Histoire des Marionnettes*.

* **GUILLEMAIN** (*Gabriel*), violoniste et compositeur français, né à Paris, le 15 novembre 1705, mort près de Châville, le 1er octobre 1770. Il dut son talent à une étude approfondie des ouvrages de Corelli. Il se distinguait surtout par la dextérité de la main gauche, qui lui permettait de doigter des passages dont la difficulté rendait impossible l'exécution à ses contemporains. En 1738, il fut admis comme musicien ordinaire dans la chapelle et à la chambre du roi Louis XV. Malgré ses succès, le caractère sombre et inquiet de Guillemain l'éloignait de ses confrères. Une extrême défiance en lui-même ne lui permit jamais de jouer au concert spirituel; sa tête finit par se déranger complétement, et lorsqu'il se rendait de Paris à Versailles, il se tua de quatorze coups de couteau. On a de lui *Dix-sept œuvres* de musique instrumentale, consistant en *sonates et trios pour le violon et le clavecin*; publiés de 1735 à 1759; — *La Cabale*, divertissement musical; 1749.

E. Desnues.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **GUILLEMARD** (*Louis-Nicolas*), littérateur français, né vers 1729, à Rouen, où l'on croit qu'il est mort, dans les premières années du dix-neuvième siècle. Il servit successivement dans la cavalerie, dans l'artillerie et dans l'administration de la marine, d'où il prit sa retraite en 1802, comme sous-commissaire. On a de lui : *Caton d'Utique*, tragédie, traduite de l'anglais d'Addisson; Brest, 1767, in-8°. « Ses vers, dit Fréron, sont nobles, soutenus, mâles, pleins de force et de pensées; son ton est celui de la véritable grandeur et de la bonne tragédie; en un mot, on croit lire Corneille quand Corneille écrit bien. » — *L'Odyssée ultramontaine*; Avignon, Brest, 1791, in-8°; — *Le Dervis et le Loup*; ibid., 1795, in-8°; — *Épître d'un Père à son fils, Prisonnier en Angleterre*; 1802, in-8°.

P. Levot.

Fréron, *Année litt.* — M. de Kerdanet, *Notices chronologiques*.

GUILLEMARDET (*Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée*), homme politique français, né en 1765, mort à Moulins, vers 1808. Il était médecin à Autun lorsque éclata la révolution. Député à la Convention, il vota la mort de Louis XVI. Sur sa proposition, la Convention fit frapper une médaille en l'honneur du 10 août, pour être distribuée aux députés des assemblées primaires. C'est encore sur sa proposition que la Convention décréta la création d'une commission de santé correspondant avec les hôpitaux, et la suppression des chirurgiens majors. En nivôse an II (décembre 1794), il fut envoyé en mission dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Yonne et de la Nièvre. A Nevers il fit arrêter les membres du comité révolutionnaire qui s'étaient rendus coupables de dilapidations et d'exactions. De retour au sein de la Convention, il demanda, le 29 floréal an III (18 mai 1795), l'établissement de l'impôt en nature. Le 1er prairial suivant (20 mai), il insista pour qu'on interdît l'entrée de la grande tribune aux femmes, qui troublaient les séances de la Convention par les cris répétés : « Du pain! du pain! » Le 11 du même mois il appuya Lanjuinais, qui proposait de reconnaître le libre exercice des cultes. Le 7 thermidor suivant (25 juillet 1795), il prit part à la discussion de la constitution, et demanda qu'elle

fixât le traitement des membres de l'assemblée. Le 2 fructidor suivant (19 août 1795) il demanda que les assemblées électorales choisissent parmi les membres de la Convention les deux tiers des membres de la législative, et s'opposa à la proposition de conférer à la Convention le droit d'opérer elle-même sa réduction. Envoyé en mission au Havre en vendémiaire an IV (septembre et octobre 1795), il s'entendit avec le général Huet pour la défense des côtes de l'Océan contre les attaques des Anglais. Réélu au Conseil des Cinq Cents, il défendit Barbé-Marbois contre les attaques de Tallien, proposa de laisser au Directoire la faculté de diminuer les droits de poste sur les journaux pour propager non les principes de la terreur, mais ceux de la véritable liberté, et combattit une proposition de Dumolard relative aux radiations des listes d'émigrés. Le 8 thermidor an V (juillet 1797), il proposa de célébrer dans l'enceinte du conseil la journée du 9 thermidor an II par un discours commémoratif du président. Le 23 pluviôse suivant il fit hommage au conseil d'un ouvrage intitulé : *Journée du 18 fructidor*. Après avoir fait un rapport sur les opérations électorales de la Seine et fait valider celles de la salle de l'Institut, Guillemardet sortit du Conseil des Cinq Cents. En mai 1798, nommé par le Directoire ambassadeur en Espagne, il partit, le 14 juin suivant, pour Madrid, où le roi d'Espagne lui fit un accueil distingué. Rappelé par le premier consul, à cause de l'inertie qu'il montrait au milieu des troubles de l'Espagne, il fut nommé préfet de la Charente-Inférieure. Passé en juillet 1806 à la préfecture de l'Allier, il ne s'y comporta pas très-prudemment, et mourut deux ans après, atteint d'aliénation mentale. Auguste ROULLIER.

Moniteur universel. — *Correspondance inédite et manuscrite du général Huet.*

GUILLEMEAU (*Jacques*), chirurgien français, né à Orléans, vers 1520, mort à Paris, le 13 mars 1613. Il étudia à Paris sous d'habiles professeurs, Riolan, Courtin et Ambroise Paré, qui le prit surtout en affection. Il fut attaché au service du comte de Mansfeld, et servit pendant quatre années l'armée espagnole en Flandre. En 1581 on le retrouve chirurgien de l'hôtel-Dieu à Paris. Le roi Charles IX l'avait attaché à sa personne, et il remplit le même emploi de chirurgien ordinaire auprès de Henri III et de Henri IV. « Guillemeau guérissait les anévrismes, dit la *Biographie médicale*, en liant d'abord l'artère au-dessus et au-dessous de la tumeur, et en ouvrant ensuite ou en extirpant le sac, procédé qui a été adopté généralement jusqu'à Anel, Desault et Hunter. » Il ne se borna pas seulement aux études scientifiques et à celles des langues savantes, qui lui étaient familières, il s'appliqua aussi aux belles-lettres, qu'il cultiva avec succès. On a de lui : *Ambroise Paré*, traduction latine; Paris, 1582, in-fol.; — *Traité de la Chirurgie françoise;* Paris, 1594, traduit en anglais et imprimé à Londres, en 1612; — *Traité des Maladies de l'œil;* Paris, 1585, in-8°, trad. en flamand et en allemand; — *Tables anatomiques, avec les pourtraitures;* Paris, 1571-1586, in fol., ouvrage dédié au roi Henri III; — *Apologie pour les Chirurgiens;* Paris, 1593; — *La Chirurgie françoise, recueillie des anciens médecins et chirurgiens, avec plusieurs figures des instruments nécessaires pour l'opération de la main;* Paris, 1594, in-fol.; — *De la Grossesse et Accouchement des Femmes, du gouvernement d'icelles, et moyens de subvenir aux accidents qui leur arrivent;* Paris, 1609, in-8°, avec figures; — *Œuvres de Chirurgie;* Paris, 1598-1612; Rouen, 1649, in-fol., qu'il présenta, en 1612, à Louis XIII.

H. H.

Les Hommes illustres de l'Orléanais. — *Biographie médicale.* — Dom Gérou, *Dictionnaire historique*, tom. I.

GUILLEMEAU (*Charles*), chirurgien français, fils du précédent, né à Paris, en 1588, mort dans la même ville, le 21 novembre 1656. Habile praticien, il devint premier chirurgien du roi. En 1626 il se fit recevoir docteur en médecine, et fut nommé, en 1634, doyen de la faculté de Paris. Il défendit sa compagnie contre la faculté de Montpellier, qui lui contestait la prééminence. Guillemeau se distingua dans cette lutte par de nombreux écrits, pleins de verve et d'esprit, mais injurieux, suivant le goût du temps, et composés dans le style dont Molière a donné un échantillon célèbre dans son *Malade imaginaire*. Son adversaire était J. Courtaud. Le parlement mit fin à la querelle en condamnant la faculté de Montpellier (1er mars 1644). On a de Charles Guillemeau : *Histoire des Muscles du Corps humain*, dissertation imprimée dans les *Œuvres* de son père; Paris, 1598-1612, et Rouen, 1649, in-fol.; — *Ostomyologie, ou discours sur les os et les muscles;* Paris, 1615, in-8°; — *Aphorismes de Chirurgie;* Paris, 1622, in-12; — *Cani injurio, sive Curio fustis, hoc est responsio pro se ipso ad alteram apologiam impudentissimi et importunissimi Curtii, Monspelliensis canis cellarii, hoc est J. Courtaud, medici Monspelliensis;* Paris, 1654, in-4°; — *Defensio altera adversus impias, impuras et impudentes, tum in se, tum in principem medicinæ Scholam Parisiensem, anonymi Copreæ* (nominatim J. Courtaud, med. Monspel.) *calumnias et contumelias;* Paris, 1655, in-4°; — *Margarita, scilicet e sterquilinio et cloaca Leonis..... Cotyllii, baptæ, spurcidici, barbari, solæcistæ, imo holobarbari, holosolæci, verberonis Curti* (sive ejusdem Joh. Courtaud, med. Monspel.), *Heroardi, verissimi aniatri, indignissimi, quos fuerunt, archiatri, ut vulgo loquuntur, nepotis purulentia. Ad stolidos, lividos, indoctos, absurdos ejus amatores, admiratores, buccinatores et infamis operæ diribitores;* 1655, in 4°. L—Z—E.

Baron, *Notice des Médecins de Paris.* — Gui Patin, *Lettres.* — Gaillic, *Histoire de la Chirurgie.* — Eloy,

Dictionnaire historique de la Médecine. — L.-J. Bégin, dans la *Biographie médicale.*

GUILLEMEAU (*Jean-Jacques-Daniel*), érudit français, né à Niort, en 1736, mort dans la même ville, en octobre 1823. Il descendait d'une famille dont les membres exercent sans interruption la médecine depuis plus de trois siècles. Lui-même étudia cet art, complétà son éducation scientifique et littéraire par des voyages en Angleterre et en Italie, et noua des relations suivies avec les savants les plus distingués de ces deux pays. Il entra ensuite dans le service de santé des armées, qu'il quitta pour exercer la pratique particulière dans sa ville natale. Il avait des idées fort libérales, devint maire de Niort en 1793, et montra beaucoup d'énergie et de patriotisme durant les guerres de la Vendée. Il fonda l'Athénée de Niort, et en fut le président plusieurs années. En mourant il légua à sa ville natale sa bibliothèque, composée de plus de trois mille volumes. Il a composé un grand nombre d'ouvrages; parmi ceux qui ont été imprimés on cite : *Mémoire sur l'Égypte et la Guyane;* — *Moyens pour cultiver avec succès la garance dans le département des Deux-Sèvres;* — *Conjecture sur le but, les motifs et la destination du monument souterrain découvert à Niort, hors de la porte Saint-Gelais*, en 1818; — *Notice sur Jacques Gateau de Niort, mort en* 1628, *prêtre de l'Oratoire, et sur ses divers établissements dans les villes de Niort et de La Rochelle;* — *Mémoire sur les chats*, que l'auteur propose gravement de remplacer par des serpens; et quelques autres productions fort médiocres et parfois bizarres, qu'il écrivit lorsqu'il était octogénaire. Il a laissé en manuscrit *Nosologie méthodique, ou classification de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine;* — *Histoire de la Ville de Niort;* — *Jeanne de Fouquet, ou le Siége de Beauvais*, tragédie en cinq actes et en vers; — *Histoire des Sommeils extrêmement longs, avec leurs causes;* — *Vies de la Comtesse de Caylus, d'Isaac de Beausobre et de quelques autres personnages nés à Niort;* — *Notice sur la Famille de Théodore-Agrippa d'Aubigné;* — *Mémoire sur la manière de guérir à volonté les fièvres intermittentes*, etc. L—z—e.

H.-A. Briquet, *Biographie des Deux-Sèvres.* — Félix Bourquelot, *La Littérature fr. contemp.*

GUILLEMEAU (*Jean-Louis-Marie*), médecin et naturaliste français, parent du précédent, avec lequel il a été souvent confondu, né à Niort, le 6 juin 1766, mort vers 1850. Il fit ses études chez les oratoriens de sa ville natale, sa philosophie à Poitiers, et fut reçu médecin à Montpellier, le 10 juillet 1789. De retour à Niort, il adopta les principes démocratiques, et fut élu procureur de la commune, puis conseiller municipal. Il exerçait les fonctions de médecin des hôpitaux lorsqu'en 1793 il fut appelé pour le même service à l'armée du Rhin; six mois après, il passa à l'armée de l'ouest. Durant quarante années, il pratiqua ensuite la médecine dans sa ville natale. Il fut l'un des fondateurs et le premier président de la société de médecine de Niort, et publia pendant dix-huit ans le *Journal des Deux-Sèvres*. On a de lui : *Quod cogitant auctores de hymene et de signis virginitatis diversis;* Montpellier, 1788, in-8°; — *Le Vasselage*, poëme en douze chants, trad. de l'italien de *Il Fodero;* Niort, 1791, in-12; — *Coup d'œil historique, topographique et médical sur la ville de Niort et ses environs;* Niort, 1793, in-12; réimprimé, sous le titre de *Coup d'œil sur Niort;* 1795, in-18; — *Essai sur les minéraux et les fossiles des départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne;* Niort, 1798, in-8°; — *Histoire naturelle de la Rose*, où l'on décrit ses différentes espèces, sa culture, ses vertus, ses propriétés; suivie de la *Corbeille de Roses, ou choix de ce que les anciens et les modernes ont écrit de plus gracieux sur la Rose* et de l'*Histoire des insectes qui vivent sur le rosier*; Paris, 1800, in-12, et 1801, in-8°, avec fig.; — *Calendrier de Flore des environs de Niort, ou temps approximatif de la floraison d'à peu près onze cents plantes*, décrites méthodiquement d'après le système sexuel de Linné; précédé d'un *Abrégé élémentaire de Botanique;* Niort et Paris, 1801, in-12; — *Annuaire statistique du département des Deux-Sèvres;* Niort, 1802-1803, 2 vol. in-12; — *Histoire naturelle de la marguerite;* Paris, 1802, in-12; — *Essai sur l'histoire naturelle des Oiseaux du département des Deux-Sèvres;* Niort, 1806, in-8° : dans cet ouvrage les oiseaux sont classés d'après la méthode dichotomique : elle permet de déterminer très-aisément le nom de l'oiseau inconnu que le hasard a fait tomber entre ses mains; — *Les Aphorismes d'Hippocrate*, etc.; Niort, 1807, in-12; — *Constitutions médicales et météorologiques de la ville de Niort et de ses environs durant les années* 1804, 1805 et 1806, 3 vol. in-8°; — *Notes et observations sur l'Astrologie et ses différentes branches;* Niort, 1818, in-8°; — *Sur le Choléra-Morbus;* Niort, 1831, in-8°; — *Extrait analytique de l'Essai sur les Dyssenteries, et particulièrement sur celle qui a régné épidémiquement à Niort et dans quelques cantons du département des Deux-Sèvres durant les mois d'août et de septembre de l'année* 1804; Niort, 1838, in-8°; — *Notice sur la situation ancienne et actuelle des forêts des Deux-Sèvres;* 1838, in-8°; — *Notice sur quelques manuscrits de la bibliothèque de Niort;* 1840, in-8°; — *Tableau de la Vie des Champs;* 1840, in-8°; — *Le Marché aux Légumes et aux herbes potagères du célèbre Linné;* 1841, in-8°; — *Petit Catéchisme d'Agriculture;* 1842, in-8°; — *Des Inconvénients de la Saignée dans les apoplexies;* 1843, in-8°; — *Météorologie élémentaire*, terminé par un petit

Traité d'Uranographie; Paris, 1846, in-8°, avec 4 tableaux et carte; — *Quelques Fables du docteur Guillemeau;* Niort, 1846, in-12. L—z—E.

Quérard, *La France littéraire.* — H.-A. Briquet, *Biographie des Deux-Sèvres.* — Félix Bourquelot, *La Littérat. franç. contemporaine.*

GUILLEMEAU DE FRÉVAL (*Claude-François*), mathématicien français, né à Paris, le 26 juillet 1745, mort le 2 octobre 1770. Il était conseiller au parlement de Paris, charge dont il se démit pour voyager en Europe. Il unissait à la culture des sciences celle des lettres, et faisait partie de plusieurs sociétés savantes. On a de lui: *Histoire raisonnée des Discours de Cicéron;* 1765, in-12; — *Essais métaphysico-mathématiques;* Amsterdam, 1764, où il démontre que tout vient de l'unité et y retourne:

Omnia sunt unum, respondet et omnibus unum.

CH—P—C.

Dict. histor., critique et bibliographique.

GUILLEMETTE. *Voy.* GUILLEMINE.

GUILLEMIN (*Jean-Antoine*), naturaliste français, né à Pouilly-sur-Saône, le 20 janvier 1796, mort en janvier 1842. Il fit ses premières études au collége de Seurre, apprit la pharmacie à Dijon, et étudia plus tard la botanique, sous la direction de J.-P. Vaucher et P. Decandolle à Genève. Vers 1819 il vint à Paris, et fut employé aux collections botaniques de Benjamin Delessert, dont il devint, en 1827, conservateur. Peu de temps après, il fut nommé aide-naturaliste au Muséum, et enseigna de 1830 à 1834 la botanique à l'Institut horticole de Fromont. Il était lié d'amitié avec le célèbre botaniste voyageur Auguste Saint-Hilaire, qui paraît l'avoir le premier engagé à se rendre au Brésil, pour en rapporter des plants de thé en qualité telle qu'on pût en essayer la culture sur divers points de la France. Le ministère de l'agriculture et du commerce l'ayant chargé de cette mission, Guillemin partit le 10 août 1838 pour Rio-de-Janeiro, en compagnie de M. Houlet, jardinier sous-chef des serres du Muséum. Son voyage fut des plus heureux. Favorisé par les autorités locales et par quelques compatriotes éclairés, en tête desquels il se plaisait à nommer les membres de la famille Taunay, et le docteur Sigaud, mort récemment directeur de l'Institut des Aveugles de Rio, il commença d'abord par visiter les plantations de thé à Rio-de-Janeiro, puis se rendit à Saint-Paul, où ce genre de culture a créé une branche de commerce bien plus fructueuse qu'on ne le croit en Europe. Il revint ensuite dans la capitale du Brésil, visita la Serra dos Orgãos, où M. de March faisait de si belles tentatives d'acclimatation, et il se trouva prêt le 26 mai 1839 pour prendre la mer à bord du vaisseau commandé par le capitaine Cécille. Il amenait dix-huit caisses remplies d'échantillons de plantes plus ou moins rares. Malheureusement les vents, l'absence de lumière, l'air de la mer, en firent avarier un assez grand nombre. A son arrivée en France, le 24 juillet 1839, Guillemin ne comptait guère plus de quinze cents plants de thé; le voyage de mer en avait détruit plus des deux tiers. La réunion de 150 espèces de bois, provenant des forêts du Brésil, l'envoi d'une foule de gommes, de résines, d'écorces et de fruits choisis avec discernement, furent une sorte de compensation aux pertes éprouvées durant l'expédition. Souffrant depuis longtemps, Guillemin se retira à Montpellier, pour rétablir sa santé; et c'est là qu'il mourut. On a de lui: *Mém. sur l'hybridité des plantes, et partic. des gentianes*, avec J. Dumas; dans les *Mém. de la Soc. nat. de Paris*, t. I, 1823; — *Notice sur une monstruosité des fleurs de* l'Euphorbia esula; ibid.; — *Recherches microscopiques sur le pollen;* Paris, 1825, in-4°, avec planch.; — *Icones lithographicæ Plantarum Australiæ rariorum, decades duæ;* ibid., 1832, in-4°; — *Notice sur une monstruosité du* Syringa vulgaris; dans les *Mém. de la Soc. d'Hist. nat.*, 1828; — *Considérations sur l'amertume des végétaux;* Paris, 1832, in-4°; — *Énumération des plantes découvertes dans les îles de la Société et surtout à Taïti;* dans les *Annal. de la Nat.*, 1836 et 1837; — *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur la mission au Brésil ayant pour objet principal des recherches sur les cultures et la préparation du thé et le transport de cet arbuste en France;* inséré dans la seizième livraison de la *Revue agricole*. Guillemin a collaboré à *Floræ Senegambiæ Tentamen;* Paris, 1830 à 33, aux *Icones Plantarum* de B. Delessert; aux *Plantes grasses* de Redouté; au *Dict. des Drogues* de A. Chevallier et A. Richard. Il a dirigé les *Archives de Botanique*, et publié beaucoup d'articles dans les *Annal. des Sc. nat.* F. D.

Documents particuliers.

* **GUILLEMIN** (*Alexandre-Marie*), peintre français, né à Paris, le 15 octobre 1817. Élève de Gros, il exposa en 1840: *Premier succès* (souvenir d'atelier); — *Chasseurs et Laitière;* — en 1844, *Dieu et le Roi;* — *Les Bleus sont là!* épisode de la guerre de Vendée; — *La Consultation;* — *Le vieux Matelot;* — en 1845, *L'Avare;* — *La Lecture de la Bible;* — *Le Marchand d'images;* — *Pâques fleuries;* — *La petite Frileuse;* — en 1849, *Milton;* — *Une Heure de liberté;* — en 1852, *L'Empirique;* — *La Vierge;* — *Après le repas.* Un dessin correct, l'étude constante de la nature, un coloris brillant, distinguent les productions de cet artiste.

TH. MIDY.

Renseignements particuliers.

GUILLÉMINE ou **GUILLEMETTE**, visionnaire bohême du treizième siècle, morte en 1280, selon Moréri, et en 1300 suivant la chronique de Bossi. Venue de la Bohême à Milan, elle s'y donna pour la fille de la reine de Bohême Constance, prétendant qu'elle avait été conçue d'une

manière miraculeuse, comme Jésus-Christ; que l'archange Raphael l'avait annoncée à sa mère neuf mois avant sa naissance, le jour de la Pentecôte; et qu'elle était le Saint-Esprit incarné que Dieu le Père avait envoyé à son tour sur la terre pour consommer la rédemption du genre humain, en sauvant les mauvais chrétiens, les Sarrasins et les juifs. Prenant un langage d'inspirée et les dehors d'une pénitence austère, elle fit beaucoup de prosélytes parmi les femmes et les jeunes gens, et avant de les admettre dans le temple souterrain où elle avait établi son culte, elle soumettait ses adeptes à des épreuves. Les femmes elles-mêmes n'étaient point dispensées du signe d'initiation qu'elle avait prescrit, et qui consistait en une sorte de tonsure, qu'elles devaient par prudence tenir cachée sous la tresse de leur chevelure. On se réunissait de grand matin, avant le lever du soleil; la salle était faiblement éclairée. Guillemine commençait par une exposition de sa doctrine qu'elle terminait par une exhortation; alors elle revêtait les ornements du sacerdoce, récitait quelques prières analogues à ses dogmes devant un autel, et disait la messe. Ensuite on éteignait la lumière, et chacun se trouvait libre de se livrer aux penchants du cœur ou de la nature. Enfin, chacun allait vaquer à ses affaires domestiques.

Guillemine avait pour adjoint un prêtre nommé André Saramita; mais ce prêtre n'eut guère qu'un ministère obscur et subalterne tant qu'elle vécut. Les exercices de la secte étaient toujours présidés par elle. Il y avait déjà cinq ans qu'elle les continuait sans être inquiétée quand elle mourut. Saramita prit alors plus d'importance; mais le premier rôle était réservé à une religieuse de l'ordre des frères humiliés, nommée Mainfrède Pirovana, que Guillemine avait choisie en mourant pour la remplacer comme vicaire du Saint-Esprit. Les adeptes de Guillemine croyaient qu'elle n'était morte que pour ressusciter, et que, comme le Christ, elle monterait bientôt au ciel en leur présence. Son tombeau devait être honoré comme celui du Sauveur; Pirovana devait un jour y dire la messe, elle devait même être appelée à la célébrer sur l'autel de la métropole de Milan, et enfin à Rome, où elle devait ceindre la tiare et siéger sur la chaire de saint Pierre; alors elle chasserait les cardinaux, et leur substituerait quatre docteurs de la secte, qui deviendraient quatre nouveaux évangélistes. Le corps de Guillemine, qui avait été porté avec la plus profonde vénération dans une église de la ville, passait pour y opérer des miracles, et les offrandes y abondaient. Les religieux du monastère de Chiara-Valle, fondé par saint Bernard, près de Milan, voulurent avoir chez eux le corps de cette thaumaturge. Ils l'obtinrent facilement, à raison du crédit dont ils jouissaient, et la translation s'en fit avec une très-grande solennité. Ils instituèrent même dans l'église de leur couvent une fête pour honorer la gloire de cette sainte.

Il y avait déjà six ans que Guillemine était morte, et sa secte continuait à prospérer sous la direction de Saramita et de Pirovana, lorsqu'un marchand de Milan, nommé Coppa, curieux de savoir ce que sa femme allait faire de si grand matin dans les assemblées de ses coréligionnaires, s'avisa de l'y suivre et s'y introduisit furtivement. Témoin des scènes lubriques auxquelles on s'abandonnait dans ce lieu quand la lumière était éteinte, il avertit d'autres maris intéressés, et tous ensemble provoquèrent l'action de l'autorité. Les femmes furent saisies, emprisonnées et condamnées à diverses peines. Saramita et Pirovana furent livrés à l'inquisition de Milan, qui commença leur procès : ils furent condamnés à être brûlés avec le corps de Guillemine, qu'on enleva à son tombeau du couvent des Bernardins. Leurs cendres furent jetées au vent; la maison où la secte se réunissait fut rasée, et à la place on éleva un petit ermitage, qui fut plus tard compris dans un couvent de Carmes. Quelques historiens ont cependant cherché à disculper Guillemine et ses partisans des reproches d'impudicité. J. V.

Rossi, *Chron.* — Charles Torre, *Ritratto di Milano.* — Mabillon, *Museum Ital.*, tome Ier. — Bayle, *Dict. histor.*

GUILLEMINOT (*Armand-Charles*, comte), général et diplomate français, né à Dunkerque, le 2 mai 1774, mort à Bade, le 14 mars 1840. Il servit d'abord en Belgique, dans les rangs des Brabançons soulevés contre l'Autriche. Il rentra ensuite en France. Nommé sous-lieutenant le 23 juillet 1792, il était à l'armée du nord quand eut lieu la défection du général Dumouriez. A la suite de cet événement, il fut, ainsi que beaucoup d'autres officiers, arrêté comme suspect, puis réintégré bientôt après, et adjoint à l'état-major général de cette armée, qui venait de passer sous le commandement de Pichegru. Promu capitaine en l'an VI, il fut envoyé à l'armée d'Italie, où il devint chef de bataillon et aide de camp du général Moreau, qu'il suivit à l'armée du Rhin pendant les campagnes de l'an VII, de l'an VIII et de l'an IX. Après la paix d'Amiens, il fut attaché au dépôt de la guerre pour la mise au net de la carte de Souabe, et ces travaux l'occupaient encore lorsqu'on découvrit la conspiration de Georges Cadoudal, dans laquelle se trouvaient impliqués les généraux Pichegru et Moreau. Les liaisons que Guilleminot avait conservées avec ces deux généraux le firent mettre en réforme; mais à la reprise des hostilités contre l'Autriche, en 1805, ses connaissances topographiques lui valurent d'être employé au grand quartier général de l'armée, et les services qu'il y rendit le firent nommer adjudant commandant. Au commencement de 1808, il passa de l'état-major du prince de Neuchâtel à celui du maréchal Bessières, qui commandait un des

corps destinés à agir en Espagne sous les ordres immédiats de l'empereur. Sa valeur au combat de Medina del Rio-Secco, le 14 juillet 1808, attira sur lui l'attention de Napoléon, qui le créa général de brigade cinq jours après. L'année suivante, il servit à l'armée d'Italie; en 1810 il revint à l'armée de Catalogne, et en 1812 il passa à l'état-major général de la grande armée en Russie. Il se trouvait à la bataille de la Moskowa, avec le corps sous les ordres du vice-roi d'Italie, et dans la retraite il remplit auprès de ce prince les fonctions de chef d'état-major.

Nommé général de division le 28 mars 1813, il se distingua en différentes occasions, notamment à Zahna, à Dessau, à Lamboi, à Hochheim. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le gouvernement royal nomma Guilleminot chef d'état-major de l'armée réunie sous les ordres du duc de Berry pour marcher contre l'empereur. Après la bataille de Waterloo, il remplit les mêmes fonctions dans l'armée rassemblée sous les murs de Paris aux ordres du prince d'Eckmuhl. Désigné pour la délicate mission de commissaire du gouvernement provisoire, chargé de traiter avec les généraux étrangers, il se rendit avec Bignon et le comte de Bondy à Saint-Cloud, où Blucher avait établi son quartier général. Il y signa la suspension d'armes du 3 juillet 1815, et plus tard il suivit l'armée sur les bords de la Loire. Le général Guilleminot ne resta pas inactif sous la Restauration. Au mois de mai 1816 il fut chargé d'aller établir la ligne de démarcation des frontières de l'est de la France, du pays de Bade au Piémont, d'après les traités de 1814 et 1815. A son retour, il reçut la direction générale du dépôt de la guerre. Il eut ainsi une grande part à la réorganisation de cet établissement. Lorsque en 1823 le gouvernement français eut décidé l'invasion de l'Espagne, le général Guilleminot, consulté par Louis XVIII, lui présenta un plan de campagne d'une exécution facile, qui le fit choisir pour en diriger l'exécution sous les ordres du duc d'Angoulême. « Son caractère ferme et loyal, ses idées libérales surtout, déplurent aux hommes du parti ultra-royaliste, dit M. Dolly; de toutes parts on entendit s'élever des récriminations, et comme le roi persistait dans son choix, on eut recours, pour le faire changer d'avis, aux moyens les plus ridicules. Des caisses remplies d'uniformes, de cocardes et de drapeaux tricolores furent expédiées à Bordeaux, et saisies à l'adresse d'un aide de camp du général : on voulut y voir une conspiration; et malgré les observations judicieuses émises en conseil par M. de Villèle, une ordonnance royale remplaça le général Guilleminot par le maréchal duc de Bellune, ministre de la guerre. Dans cette circonstance délicate, le duc d'Angoulême sut montrer de la fermeté : non-seulement il ordonna au major général de ne remettre ses pouvoirs qu'au général en chef et de continuer ses fonctions jusqu'à son arrivée; mais il ajouta que si on lui enlevait son lieutenant, il quitterait l'armée avec lui. Cette persistance du prince eut le succès qu'il en avait espéré ; la nomination du duc de Bellune fut révoquée, et le général Guilleminot, tout en conduisant l'armée victorieuse à Cadix, sut en même temps accorder une protection généreuse au parti libéral et s'opposer aux vengeances des soldats de la foi. La proclamation d'Andujar, noble inspiration à laquelle le général Guilleminot eut une grande part, fit naître contre lui de nouvelles défiances ; on résolut de l'éloigner de l'armée; et pour que cet éloignement n'eût point le caractère d'une disgrâce, on lui donna l'ambassade de Turquie. » Il venait aussi d'être élevé à la pairie, le 9 octobre 1823.

A son arrivée à Constantinople, en 1824, le général Guilleminot trouva Mahmoud II tout occupé de la réforme de son empire L'ambassadeur français profita de cette disposition pour maintenir l'influence de la France. Il donna des conseils pour la réorganisation d'une armée à l'européenne. Malgré la bataille de Navarin, l'expédition de Morée et la conquête d'Alger, la France resta l'alliée de la Turquie. Le général Guilleminot avait dû, à la vérité, quitter Constantinople, par suite du refus de la Porte de souscrire aux stipulations du traité de Londres du 6 juillet 1827 ; mais il y était retourné en 1829, et avait amené un arrangement amiable de concert avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. Après la révolution de 1830, la Russie semblait vouloir se mettre en hostilité avec la France; Guilleminot prit aussitôt ses précautions pour le cas d'une rupture éventuelle, et usa de son influence auprès de la Sublime Porte pour la mettre dans les intérêts de son pays. « On assure même, ajoute M. Dolly, que sa prévoyance s'étendit sur la Perse et sur d'autres États voisins de la Russie. Il préparait ainsi une diversion d'autant plus formidable qu'en peu de jours une grande partie de ces populations pouvait donner la main aux Polonais, dont l'insurrection ne tarda pas à éclater. Le 19 mars 1831 il remit au réis-effendi une note confidentielle pour lui annoncer une conflagration imminente et exhorter la Porte à se tenir prête à entrer en campagne; cette note, à laquelle aucune instruction positive n'autorisait l'ambassadeur, parvint à la connaissance du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui, effrayé de ces projets, s'en plaignit au gouvernement français, qu'il avait reconnu, exigeant le rappel de son représentant. » Appuyé par les autres puissances, le gouvernement russe obtint facilement ce rappel. Le 2 novembre 1831 le général Guilleminot, qui venait de reprendre sa place à la chambre des pairs, donna des explications sur sa conduite. Il se déclara prêt à prouver, par des documents officiels, qu'à la fin de février 1831 il était en droit de regarder la guerre comme imminente, malgré le manque d'instructions dont il avait à se plain-

dre de la part de son gouvernement. Le maréchal Sebastiani, ministre des affaires étrangères, protesta contre toute communication de ce genre, et, rendant hommage aux talents de l'ambassadeur, déclara expressément que son rappel n'était pas une destitution. Le général Guilleminot resta longtemps en disponibilité. En 1839 il fut nommé président d'une nouvelle commission chargée de fixer en quelques points la ligne de nos frontières de l'est et membre de la commission de défense du royaume. Il remplissait sa mission lorsqu'il mourut, des suites d'une inflammation de poitrine. On voit encore son tombeau dans le cimetière de Bade.

Accusé avec le général Bordesoulle d'avoir trempé dans les marchés Ouvrard (*voy.* ce nom), conclus à l'occasion de la guerre d'Espagne, le général Guilleminot publia pour sa justification un mémoire intitulé : *Campagne de* 1823; *exposition sommaire des mesures administratives adoptées pour l'exécution de cette campagne;* Paris, 1826, in-8°. La cour des Pairs déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre les deux officiers généraux. L. Louvet.

C. Dolly, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Dict. de la Conversation*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires des armées de terre et de mer, de* 1789 *à* 1850.

* **GUILLEMOT** (*Alexandre-Charles*), peintre français, né en 1787, à Paris, où il est mort, en novembre 1831. Élève de David, il fut admis à l'âge de douze ans comme élève à l'École des Beaux-Arts; à vingt-et-un ans il y obtint le premier grand prix sur le sujet de *Philippe, médecin d'Antiochus, découvrant la cause de sa maladie dans son amour pour Stratonice*. Après son retour de Rome, il exposa en 1819 : *Jésus ressuscitant la fille de la veuve de Naïm*, grande composition, pour laquelle il reçut une médaille de première classe; — un tableau de la *Mort d'Hippolyte*, exécuté par lui vers la même époque, mérita d'être placé au Luxembourg. Chargé de peindre les fresques de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, dans l'église de Saint-Sulpice, il représenta *Saint Vincent près de Louis XIII malade; Saint Vincent haranguant les dames de charité qu'il a rassemblées pour décider du sort des enfants trouvés;* enfin, l'*Apothéose de saint Vincent de Paul*. Il exposa aussi les esquisses de ces trois tableaux au salon de 1824, avec un sujet de la *Prise de Loria* et le portrait équestre de *René d'Anjou*. Il peignit ensuite, dans la première salle du conseil d'État, au Louvre, un tableau ayant pour sujet la *Clémence de Marc-Aurèle envers les rebelles de l'Asie*. En 1817 il exposa au Salon : *Le Combat d'Hercule et de Mars sur le corps de Cyanus; — Les Amours d'Atis et Galatée; — Mars et Vénus surpris par Vulcain*, et une *Adoration de la Vierge*. Enfin, il fit paraître deux tableaux au Salon de 1829 : *Saint Étienne lapidé* et *Jésus avec les trois Marie*. Guyot de Fère.

Annuaire des Artistes, 1832. — *Archives de l'École Imp. des Beaux-Arts*.

* **GUILLEMS** (*Peire*), troubadour languedocien, né à Toulouse, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle. Il fut recherché des personnages les plus élevés de sa patrie, qu'il charmait par ses poésies, mais il s'abandonnait trop à sa facilité. Suivant un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 7225, où l'on trouve sa vie et ses poésies « il était homme affable et courtois, faisait de bons couplets, mais par trop emphatiques ». On ajoute « qu'il fit des *sirventés jongleurs*, qu'il médit des barons, et qu'il se mit de l'ordre de l'Épée ». Le manuscrit rapporte trois de ses chansons ou pièces de vers, et, à la tête de sa vie, il est représenté avec l'habit de l'ordre des chevaliers de l'Épée. Il porte, sur cette vignette, une grande barbe, un bonnet vert, une robe de couleur incarnat et une chape blanche. A son côté droit est attachée une longue épée, dont le fourreau est de couleur rouge, la poignée, en forme de croix, dépasse le coude. E. D—s.

Vies des Troubadours. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, 519. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Biographie Toulousaine*.

* **GUILLEN** (*Filippe*), mathématicien, et naturaliste espagnol, né à Séville, vers 1492, mort après 1561. Il se livra d'abord à l'étude des sciences naturelles, et tint boutique de pharmacien dans sa ville natale. La culture des sciences mathématiques ayant bientôt pris tous ses instants, il se livra à la solution de certains problèmes fort en vogue à son époque; il acquit la renommée du plus habile joueur d'échecs que l'on connût dans la ville : il inventa en même temps un instrument décrit par Navarrete, pour observer la longitude en mer. Bientôt son nom devint très-populaire parmi les navigateurs; il passa alors en Portugal, et il fut attaché, dès 1527, aux bureaux chargés de l'administration des Indes. En 1538, il s'embarqua pour le Brésil avec sa famille, sur la flotte qui emmenait Vasco Fernandes. Là commencèrent ses premières explorations minéralogiques; il est bien certain que dès 1552 le premier évêque du Brésil, Fernandez Sardinha, écrivant au roi de Portugal, l'engageait à faire sonner bien haut en Europe les découvertes métalliques qui venaient d'être faites à San-Vicente. Les connaissances scientifiques de Guillen étaient mises à profit vers ce temps à Bahia. Ayant perdu sa femme dans cette capitale naissante, il alla avec trois fils qui lui restaient se fixer dans la province déserte de Porto-Seguro; il y remplissait un emploi dans les finances, et il est infiniment probable qu'il eut vaguement connaissance alors des gisements aurifères des régions appelées plus tard *Minas* par les Indiens, qui communiquaient du littoral avec l'intérieur par le

Rio doce et le *Giquitinhonha* (1). En 1551 Guillen fut créé chevalier du Christ, et il recevait du gouvernement portugais une pension de 30,000 réaux. Sur sa demande, en 1555, il fut choisi par Thomé de Souza pour commander une grande expédition destinée à explorer les régions auxquelles son établissement était limitrophe; mais ayant été tout à coup frappé d'une cécité presque complète, il fut contraint d'abandonner cette importante mission à Georges Dias, qui à la tête de douze hommes seulement ne craignit pas d'explorer ces parages inconnus, et se rendit avec le P. Azpilcuelta Navarro jusqu'au San-Francisco. Guillen, après avoir recouvré la vue, retourna à Bahia, où il s'occupa de l'amélioration des travaux publics et traça le chemin de la Ribeira. Vers la même époque, Braz Cubas et un certain mineur, nommé Martins, venu récemment du Portugal, s'occupaient de la recherche de l'or; et ce furent, avec Guillen, les premiers hommes intelligents qui s'occupèrent de l'exploitation systématique de ce métal. Guillen eut aussi l'occasion d'observer durant leur invasion primitive ces terribles Aymorès dont les Botocondos descendent, et le premier il décrivit les mœurs sauvages de cette race impitoyable : ceci avait lieu en 1561. A cette époque le minéralogiste espagnol était fixé de nouveau, par un emploi important, dans cette province de Porto-Seguro, où les Aymorès exerçaient leurs ravages. Ces terribles Indiens ne commencèrent à être réprimés que vers l'année 1589, par Alvaro Rodriguez. Cet explorateur des forêts de la côte orientale était parvenu à se faire prendre par eux pour le fils du Soleil.

Guillen ne revit pas l'Europe, mais il est probable que ses études minéralogiques furent mises à profit, vers la fin du siècle, par un gouverneur qui n'eut d'autre but que de découvrir des gisements aurifères. D. Francisco de Souza, nommé en 1591, subordonna tout en effet à ce genre d'exploration; il s'était fait accompagner par un autre mineur, nommé Godoy, et par un lapidaire expert dans la connaissance des émeraudes. On a aujourd'hui la certitude que c'est aux connaissances positives de ces hommes pratiques qu'on doit l'extraction considérable de métaux précieux obtenue sur toute l'étendue de l'Amérique portugaise pendant le dix-septième siècle. Dès cette époque la péninsule possédait en métallurgie un guide excellent dans le *Quilatador de Oro y Plata*, Valladolid, 1560, petit in-4°, publié par Juan de Arphe y Villafañe, l'essayeur de la monnaie de Philippe II. Arphe était un artiste éminent : ses compatriotes l'ont surnommé le Benvenuto Cellini de l'Espagne. Guillen et ses successeurs durent tirer un grand profit de son traité spécial.

Ferdinand Denis.

Fernandez de Navarete. *Historia de la Nautica*. — Adolfo de Varnhagen, *Historia do Brasil*; Madrid, 1858, in-8°, t. I. — Ceau Bermudez, *Diccionario de los Professores*, etc.

(1) Ou *Jiquitinhonha*. Ce beau fleuve, dont le nom est presque toujours altéré dans nos géographies, prend la dénomination de *Belmonte* en se jetant à la mer. Il prend naissance à huit lieues du Serro do Frio, et traverse le district diamantin.

* **GUILLEN** (*Moïse-Francisco*), peintre espagnol, né à Valence, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il a orné les principaux monuments de sa ville natale de plusieurs belles toiles.

A. de L.

Don Felipe de Guevarra. *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y actas de la Academia de Santa-Barbara* de Valence.

* **GUILLEN** (*Pedre*), peintre espagnol, né à Séville, et mort dans la même ville, en 1793. Il était élève de Salvador de Illanes, et a laissé plusieurs tableaux, aussi remarquables par le coloris que par le dessin.

A. de L.

Viage artistico a varios pueblos de España, etc.; Madrid, 1804. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

GUILLERAGUES (*Gabriel-Joseph* de Lavergne, comte de), diplomate français, né à Bordeaux, mort à Constantinople, le 5 mars 1684. Il était premier président de la cour des aides de Bordeaux, lorsqu'il s'attacha au prince de Conti. Après avoir successivement rempli les fonctions de secrétaire des commandements de ce prince, puis celles de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, il fut nommé en 1677 ambassadeur à la cour ottomane. Cette charge lui fut donnée à la prière de Mme de Maintenon, qu'il avait connue du vivant de Scarron et dont il fut toujours l'admirateur passionné. Guilleragues ne se rendit à son poste qu'en 1679. Dès son arrivée à Constantinople, il manifesta l'intention de se soustraire au cérémonial avilissant que les fonctionnaires de la Porte avaient imposé aux représentants des puissances chrétiennes. Déjà son prédécesseur Nointel avait eu de grandes difficultés à ce sujet; et malgré ses démarches, il n'avait pu obtenir que son sofa fût placé, dans les audiences solennelles, au même niveau que celui du grand-vizir. Ce dernier résista également aux mêmes prétentions, renouvelées par Guilleragues, et il ne lui accorda qu'une entrevue particulière, où il ne pouvait être question de sopha et de prééminence : c'était tourner la difficulté au lieu de la résoudre. Une autre circonstance donna lieu à de nouvelles complications. En 1681, Duquesne avait poursuivi des pirates tripolitains jusque dans le port de Khio, et lancé contre leurs vaisseaux 4,000 boulets dont une partie atteignit la ville. Le vizir demanda 75,000 écus à titre d'indemnité. Guilleragues ayant refusé de payer cette somme fut mis aux arrêts; il n'obtint la liberté que sur la promesse de faire un présent au grand-seigneur. Comme la valeur n'en avait pas été fixée, elle fut l'objet de vives discussions. Après plusieurs débats, il fut convenu que Guilleragues donnerait pour 12,000 écus de pierreries et

d'objets d'ameublement. La fermeté dont il fit preuve dans ces diverses affaires plut fort au sultan, qui voulut avoir son portrait. Dans la suite, il le traita avec beaucoup de faveur, parce qu'il avait besoin de l'appui de la France, et il lui fit enfin accorder les honneurs du sofa, dans une grande audience tenue à Andrinople, le 28 octobre 1684. Guilleragues obtint en outre plusieurs firmans, dont les principaux sont ceux qui accordent à la France la protection des lieux saints, et qui défendent aux corsaires barbaresques d'attaquer les vaisseaux français sous les canons des ports ottomans. Il mourut d'apoplexie peu de temps après, et fut remplacé, d'abord provisoirement par le négociant Fabre, ensuite par le conseiller de Girardin. On a publié sur son ambassade : *Relation de l'audience donnée sur le Sopha*; dans *Curiosités historiques*, Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12, t. I, p. 55-87; — *Ambassades du comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès du Grand-Seigneur*; Paris, 1687, in-12. Les instructions qui lui furent données lors de son départ se conservent aux manuscrits de la Bibliothèque impériale.

Guilleragues avait l'intention d'établir à Galata, dans la maison des jésuites, une école où les futurs missionnaires étudieraient le grec, le slavon, l'arabe, le turc, le persan et l'arménien, et où l'on enseignerait les sciences naturelles à de jeunes Turcs. Mais ces projets s'évanouirent à la mort de celui qui les avait conçus. Il écrivait avec facilité, et il dirigea pendant quelque temps la *Gazette de France*, où il publia l'éloge de Turenne. On le regarde comme l'un des auteurs du sonnet contre le duc de Nevers, et on lui attribue, en même temps qu'à Subligny, la traduction des *Lettres d'une religieuse portugaise*. Son esprit, sa politesse exquise et la délicatesse de son goût le faisaient rechercher de la cour et des meilleures sociétés. Boileau lui dédia sa cinquième épître, qui commence par ces vers :

> Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire,
> Guilleragues, qui sais et parler et te taire,
> Apprends-moi si je dois ou me taire ou parler.

Saint-Simon le donne également pour un homme d'esprit, mais le représente comme un Gascon gourmand et dissipateur, qui vivait en parasite. On rapporte de Guilleragues plusieurs bons mots. C'est lui qui a dit « que Pellisson abusait de la permission que les hommes ont d'être laids ». Lors de son départ pour Constantinople, le roi lui dit qu'il espérait être plus content de lui que de son prédécesseur. « Sire, répliqua-t-il, je ferai en sorte que vous ne fassiez pas le même souhait à mon successeur. » F. BEAUVOIS.

De Flassan, *Histoire de la Diplomatique française*, IV, p. 40, 90. — De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, trad. par Hellert, XII, p. 55-58, 166-7, 189. — Lacroix, *Turquie chrétienne*; Paris, 1695, in-12. — *OEuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. I, p. 320, 382. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Mme de Caylus, *Souven.* — Saint-Simon, *Mém.* — *Lettres d'une Religieuse portugaise* (dans la collection de la *Bibliothèque choisie*); Paris, 1853, in-16, préf.

GUILLERAULT-BACOIN (*Jean-Guillaume*), homme politique français, né à Pouilly-sur Loire, en 1752, mort dans la même ville, en août 1819. Il était avocat avant la révolution, et jouissait d'une réputation d'orateur et de légiste. Il accepta les principes nouveaux, et fut élu procureur syndic du district de La Charité, puis député à la Convention nationale pour la Nièvre. Sa chaleur démocratique se refroidit bientôt, et à l'Assemblée il siégea dans *la plaine* (1). Lors du jugement de Louis XVI, il vota pour la mort en ces termes : « J'ai reconnu Louis convaincu du crime de haute trahison : c'est dire que je le juge à mort. » Mais il demanda l'appel au peuple. Après le 9 thermidor il fut envoyé en mission dans le département de l'Allier ; sa conduite lui attira l'accusation de royalisme. En 1795 il entra par le sort dans le conseil des Cinq Cents. Sa carrière législative terminée, il fut successivement président de l'administration centrale de la Nièvre, juge au tribunal civil de Nevers, et après le 18 brumaire an VIII juge au tribunal d'appel de Bourges; il ne fut pas compris dans la réorganisation de 1811, et rentra momentanément dans la vie privée. La Restauration le fit conseiller à la cour royale de Bourges, mais la loi d'amnistie du 12 janvier 1816 l'atteignit comme régicide, et il fut obligé de se retirer momentanément en Suisse. Rappelé d'exil en 1819, il mourut quelques mois après. H. LESUEUR.

Moniteur universel, an II, n° 20 ; an V, n° 183. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouvelle Biographie des Contemporains* (1822).

GUILLERVILLE (FOURCROY DE). *Voy.* FOURCROY DE GUILLERVILLE.

GUILLERY (Les), fameux brigands, qui au commencement du dix-septième siècle répandaient la terreur dans une partie de l'ouest de la France. Ils étaient trois frères, issus d'une famille de gentilshommes bretons, dont les historiens ont caché le nom; celui qu'ils adoptèrent était célèbre bien avant eux dans les légendes saintongeoises et vendéennes. Les Guillery combattirent d'abord brillamment pour la cause de la Ligue sous les ordres du gouverneur de Bretagne. Comme la plupart des soldats indisciplinés, pour lesquels la guerre civile n'était qu'un moyen de vivre impunément de rapines, ils ne voulurent pas se soumettre à Henri IV, et rallièrent autour d'eux leurs anciens compagnons d'armes. Organisés en bandes, ils se construisirent des retraites fortifiées dans les forêts de Machecoul, des Essarts, de la Chastenerie,

(1) C'était ainsi que l'on nommait alors les bancs inférieurs de l'assemblée, où siégeaient les membres modérés. Ce mot de *plaine* avait été adopté par opposition à celui de *montagne*, qui désignait dans l'amphithéâtre législatif les gradins élevés sur lesquels s'agitaient les républicains exaltés. Par mépris, ceux-ci donnaient quelquefois, aussi, le nom de *marais* à la place qu'occupaient leurs adversaires politiques.

au bas Poitou. Chacun des trois frères commandait un corps d'armée destiné, soit à dévaliser les voyageurs, soit à piller les riches châteaux d'alentour; on cite parmi ceux qu'ils dévastèrent Saint-Hermine et Mareuil. « Dans ces derniers temps, dit L'Estoile, personne n'ose négocier ni aller aux foires à trente et quarante lieues de la retraite de ces voleurs. » Bientôt ils furent cinq cents, leurs incursions durèrent dix ans. Enfin, Parabère, gouverneur de Niort, reçut d'Henri IV l'ordre de les exterminer à tout prix. Avec des hommes et du temps on vint à bout de leur résistance acharnée. Pendant le siége de la principale forteresse, le cadet des Guillery, le plus féroce d'entre eux, tenta une sortie : lui et quatre-vingts des siens, faits prisonniers, furent conduits sous bonne escorte à Saintes et roués. D'autres subirent le même supplice à La Rochelle. Quelques-uns parvinrent à s'échapper; mais leur existence vagabonde se termina bientôt comme celle de leurs compagnons.

L'histoire du capitaine Guillery et de sa bande a été racontée dans plusieurs ouvrages, intitulés : *La Prinse et Deffaicte du capitaine Guillery, qui a été pris avec soixante-deux volleurs, qui ont estez roués le 25 novembre 1608, avec la complaincte qu'il a faict avant que mourir* (1); Paris, 1609, in-8°; — Rosset, *Histoires tragiques*, dix-neuvième histoire; Lyon, 1701, in-8°, p. 349; — *Histoire de Guillery*, livre populaire, qui se réimprime sans cesse à Épinal; — *Histoire véridique des grandes et exécrables voleries et subtilitez de Guillery, depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes*; Fontenay, 1848, in-8°. Louis Lacour.

L'Estoile, *Journal de Henri IV*, année 1608. — *Histoire du capitaine Guillery*, 4e pièce des 19 du mss. des Minimes, 38, Bibliothèque impériale. — *Prise, Deffaicte et Punition des Guilleris, fameux voleurs*, *Choix des journaux*, tom. VI, p. 32. — Fournier, *Variétés historiques et littéraires* (*Bibl. Elzevirienne* de P. Jannet, t. I, p. 289.)

***GUILLERY** (*Pierre*), théologien français, né à Beauvais, en 1617, mort à La Ferté-Milon, le 15 février 1673. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, en 1636. Il y fit sa philosophie et sa théologie. Malgré sa jeunesse, il fut envoyé à Rouen pour y réformer les chanoines. En 1653, il accepta le prieuré de Saint-Ferréol-d'Essôme, près Château-Thierry. En 1659 il était député au chapitre général de sa congrégation, et en fut élu secrétaire. Peu après on le fit prieur de Saint-Lô; il y organisa des conférences de morale pour les ecclésiastiques du diocèse de Coutances. En 1661 il revint à Paris, et ne tarda pas à occuper la cure-prieuré de La Ferté-Milon. On a de lui : *Instructions catholiques des mystères de la foi, en faveur de ceux qui sont parmi les religionnaires* : cet ouvrage eut plusieurs éditions. La *Vie de Guillery* a été écrite, et se trouve en manuscrit à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

A. L.

Blondel, à la fin de sa *Vie des saints pour chaque jour de l'année*, Paris, 1722, in-fol.; — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

GUILLET (*Pernette du*), femme poëte, née à Lyon, vers 1520, morte en 1545. Durant une carrière si courte, elle se distingua par son esprit, son goût pour la musique, et par les qualités les plus aimables. Plusieurs de ses compatriotes lui ont décerné les plus grands éloges, mais ils n'apprennent rien de bien positif sur sa vie. Elle se maria, et après une carrière irréprochable, elle mourut à la fleur de l'âge, très-regrettée de son mari, qui réunit ce qu'il trouva des poésies de sa femme et qui les fit paraître dans l'année même où il l'avait perdue. Pernette est loin d'égaler sa compatriote Louise Labbé, mais elle a de la naïveté, de la grâce, de la gaieté; elle badine avec l'amour, tandis que la belle cordière retrace avec une chaleur émouvante les entraînements de la passion. L'édition originale des poésies de cette muse lyonnaise, publiée chez Jean de Tournes, 1545, est devenue d'une rareté extrême; un exemplaire avait été payé 3 francs à la vente du duc de La Vallière, en 1784; un autre s'est élevé à 1,005 fr. en 1847, à la vente des livres de M. Aimé Martin : exemple frappant du surcroît de valeur qu'ont acquis les raretés bibliographiques. Une seconde édition, augmentée de quelques pièces, qui ne sont pas sorties de la plume de Pernette du Guillet, vit le jour à Paris, en 1546. Enfin, une troisième, plus complète que les deux précédentes, sortit en 1552, à Lyon, des presses de Jean de Tournes. On assure qu'on ne connaît qu'un seul exemplaire de ce volume; M. Coste n'avait pu le placer dans sa Bibliothèque lyonnaise, qui possédait les éditions de 1545 et de 1546. En 1830, quelques bibliophiles lyonnais firent réimprimer, d'après l'édition originale, les *Rymes* de leur compatriote; on y joignit des notes, un glossaire et une notice sur Pernette, extraite du travail de Colletet, sur les *Vies des Poëtes français*, dont le manuscrit fait partie de la bibliothèque du Louvre. Ce volume, exécuté avec grand soin, n'a été tiré qu'à cent exemplaires (1). G. Brunet.

Goujet, *Bibliothèque française*. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 179. — Dugas-Montbel, dans le *Bulletin* de M. de Férussac, *Sciences historiques*, t. XVIII, p. 106.

GUILLET (*Benoît*), moraliste savoyard, et fondateur d'établissements ecclésiastiques, né à Chambéry, le 2 juin 1759, mort le 7 novembre 1812. Il prit la carrière ecclésiastique, reçut les ordres, et entra en 1782 comme directeur au sé-

(1) Ce livre a été intitulé inexactement dans quelques recueils : *Prise et Lamentation du capitaine Guillery* (L. L.).

(1) M. de Monfalcon, bibliothécaire de Lyon, a publié en 1857 : *Rymes de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet, Lyonnaise, première édition complète*; Lyon, 1857, in-8°, tirée à 125 exemplaires. L. L—T.

minaire d'Annecy. En 1792 il s'enfuit devant les armées françaises, et se réfugia à Turin. Il rentra clandestinement dans sa patrie; mais il y fut arrêté le 20 mars 1798, sous la prévention d'exercer un culte sans autorisation légale. Il fut transporté à l'île de Ré, d'où il s'évada et revint en Savoie. Il réunit quelques jeunes gens à Saint-Ombre près Chambéry, et forma un petit établissement ecclésiastique occulte. Il ne fut pas inquiété, et en 1803 M. de Mérinville, évêque de Chambéry, le nomma supérieur du séminaire des cordeliers de sa ville épiscopale. Depuis, Guillet organisa le petit séminaire de Neuilly, et fonda à ses frais celui de Saint-Louis-du-Mont. Former des disciples capables de répandre la foi catholique était la constante préoccupation du P. Guillet. On a de lui : *Projets pour un cours complet d'instructions familières*, à l'usage des ecclésiastiques; Paris, 1815; Lyon et Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Petit règlement de vie, à la portée des gens de campagne;* Poitiers et Dijon, 1818; Rodez, 1827, in-24. A. L.

Quérard, *La France littéraire*.

GUILLET DE SAINT-GEORGES (*Georges*), historiographe français, né à Thiers (Auvergne), vers 1625, mort à Paris, le 6 avril 1705. Il fut le premier historiographe de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture de Paris, où il fut reçu, le 31 janvier 1682. Il s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont fort estimés, moins pour l'érudition que pour la clarté du style et l'ordre du récit. Tels sont : *Les Arts de l'Homme d'Épée, ou le dictionnaire du gentilhomme, qui traite de l'art de monter à cheval, de l'art militaire et de la navigation;* Paris, 1670, 3 vol. in-12, avec fig.; — *Histoire de Castruccio Castracani, souverain de Lucques*, trad. de l'italien de Machiavel; Paris, 1671, in-12; — *Histoire des grands-visirs Mahomet Coprogli bacha et Achmet Coprogli bacha, son fils*, avec l'*Histoire des trois derniers Grands-Seigneurs, de leurs sultanes*, etc.; Paris, 1676, in-12; — *La vie de Mahomet II;* 1681, in-12; — *Athènes ancienne et nouvelle*, et l'*État présent de l'empire des Turcs, contenant la vie du sultan Mahomet IV;* Paris, 1675 et 1676, in-12. Guillet de Saint-Georges prétendit qu'il avait tiré ses documents des Mémoires de son frère Guillet de La Guilletière, qu'il disait avoir été prisonnier quatre ans à Tunis et visité l'Italie septentrionale, la Hongrie, la Grèce, la Turquie et une partie de l'Asie Mineure. Ce livre eut un grand succès; mais la fraude fut découverte : le prétendu voyageur n'était jamais sorti de son cabinet, ce qui n'empêcha pas Guillet de publier l'année suivante *Lacédémone ancienne et nouvelle, où l'on voit les mœurs et les coutumes des Grecs modernes, des mahométans et des juifs du pays*, suivie de la *Relation d'un voyage de Napoli de Malvoisie;* Paris, 1676, 2 volumes in-12. Cet ouvrage eut autant de vogue que le précédent. Jacob Spon cependant l'attaqua vivement dans ses *Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (Lyon, 1677, 3 vol. in-12); il y releva de nombreuses inexactitudes, soutint que l'auteur n'avait jamais mis le pied en Grèce et avait composé son histoire sur les rapsodies des missionnaires. Loin de se laisser battre, Guillet répliqua par ses *Lettres écrites sur une Dissertation d'un voyage de Grèce, publiée par M. Spon, médecin antiquaire, avec des remarques sur les médailles, les inscriptions, l'histoire ancienne et la moderne, la géographie, la chronologie, et une carte des détroits de Constantinople, selon les nouvelles découvertes de l'antiquaire;* Paris, 1679, in-12. Si dans ce livre l'auteur ne fit pas preuve de bonne foi, au moins montra-t-il du savoir, beaucoup d'esprit et de convenance; il parvint ainsi à se faire de nombreux partisans, même après que Spon eut fait paraître une *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le* Voyage de Grèce *de Jacob Spon, avec* quatre lettres *sur le même sujet; le* Journal d'Angleterre *du sieur Vernon, et la liste des erreurs commises par M. Guillet dans son* Athènes ancienne et nouvelle (Lyon, 1679, in-12). L—z—e.

Bayle, *Lettres*. — Des Maiseaux, *Notes sur les Lettres de Bayle*. — Châteaubriand, *Itinéraire*.

GUILLE-VILLE (*Guillaume* DE), en latin, *Guilelmus de Deguilla-Villa*, poëte français, né à Chaliz, en 1295 (1), vivait encore en 1358. Il était moine du couvent de Pontigny-Fille, de l'ordre de Cîteaux. On a de lui un poëme intitulé *Le Pèlerinage de l'Homme*, revu et corrigé par un moine de Clairvaux, et imprimé à Paris en 1511. Ce même ouvrage, mis en prose, avait déjà été imprimé à Lyon, 1485, in-4°, avec figures, sous le titre de *Pèlerinage de la vie humaine*. Ces deux éditions sont fort rares. L'ouvrage de Guille-Ville est plus généralement appelé le *Roman des trois Pèlerinages;* le premier traite de l'homme durant sa vie; le second de l'âme séparée du corps; le troisième de Jésus-Christ et de sa gloire. Il finit ainsi :

Cy fine le Romant du moine
Des Pèlerins de vie humaine.

E. D—s.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, tom. Ier, p. 329. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. III, p. 309.

GUILLHEM DE BALAUN. *Voy.* BALAUN.

GUILLIAUD (*Maximilien*), musicographe et compositeur français, né à Châlons-sur-Saône, vers 1522, mort à Sens, en août 1597. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et vint étudier la philosophie à Paris. Il fut reçu licencié en théologie en 1560, et docteur de la maison de Navarre en 1562. On lui confia l'éducation du prince Charles, cardinal de Bourbon. Guilliaud devint

(1) Quelques auteurs le font naître en 1310.

successivement grand-archidiacre de Cave (diocèse de Rouen), chanoine et chantre de Châtillon-sur-Loire, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, et prieur de Sainte-Geneviève près Sens. Il avait beaucoup de goût pour la musique et composa avec succès divers morceaux dans le style ecclésiastique. On a de lui : *Rudimens de Musique pratique, réduits en deux briefs traittez. Le premier contenant les préceptes de la plaine, l'autre de la figurée, dédiés à excellent musicien M. Claude de Sermisy, maître de chapelle du roi et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris*; Paris, 1554, in-4° oblong. Ces traités, divisés en vingt chapitres, renferment des explications fort claires sur les diverses proportions de la notation. On trouve plusieurs compositions de Guilliaud dans le *Recueil de douze Messes à quatre parties*; Paris, 1554. Il fut l'éditeur de plusieurs ouvrages de son parent Claude Guilliaud, entre autres du *Commentaire sur saint Mathieu*; Paris, 1562, in-fol., qu'il mit en ordre et auquel il ajouta une *préface*; — et des *Homiliæ quadragesimales*; Paris, 1568, in-4° et in-8°. Il y joignit quatre *distiques* latins et une *Préface* adressée à Pierre Hennequin, conseiller au parlement de Paris.

A. L.

Bernard Durand, *Deffense pour la préséance de Châlon*, p. 48. — Jacob, *De claris Scriptor. Cabilon.*, p. 52. — De Launoy, *Histoire du Collége de Navarre*, p. 758. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de la Bourgogne*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

*GUILLIAUD (*Christophe*), industriel français, né à Saint-Étienne, en 1753, mort le 18 décembre 1821. Il embrassa de bonne heure la profession de fabricant d'armes, et contribua puissamment à l'extension des manufactures de sa ville natale. Guilliaud, qui avait d'abord embrassé les principes de la révolution, prit, dit-on, parti contre la Convention lors de l'insurrection de Lyon; arrêté après la reddition de la ville, il était condamné à mort lorsque la chute de Robespierre lui sauva la vie. Il ne se mêla plus de politique, et, sa fortune faite, il tomba dans une grande dévotion. Deux fois il entreprit le voyage de Rome pour en rapporter des indulgences et y acheter des statues de Vierges et de saints, dont il orna sa maison de campagne. En 1814, il rétablit à ses frais auprès de Lyon un calvaire avec des croix de fer et des figures de marbre. On a de lui : *Moyens de porter l'agriculture, les manufactures et le commerce de France au plus haut degré de splendeur et d'utilité publique*; Paris et Lyon, 1797, in-8°. Ce travail portait pour épigraphe cette phrase de l'ouvrage même : « Quand le gouvernement le voudra, le peuple français sera l'agriculteur le plus actif, l'artiste le plus ingénieux et le premier commerçant du monde »; — *Mémoire sur la mise en œuvre de tous les métaux du département de la Loire.* J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouv. Biogr. des Contemporains*.

* GUILLIM (*John*), héraldiste anglais, né en 1565, dans le comté d'Hereford, et mort le 7 mai 1621, à Londres. Il fit ses études à Oxford, devint membre du collége héraldique de Londres, et y remplit depuis 1617 l'emploi de rose-croix poursuivant d'armes. On a sous son nom un ouvrage de blason : *The Display of Heraldry*, 1610, in-fol., dont le manuscrit lui fut donné par le chanoine Barkham, et qui a eu de nombreuses éditions; la cinquième, augmentée par le capitaine Loggan d'un *Treatise of Honour civil and military*, 1679, est la plus estimée.

P. L—Y.

Noble College of Arms. — *Biographia Britannica.* — Chalmers, *Biographical Dictionary*.

GUILLIMAN (1) (*François*), historien suisse, né vers le milieu du seizième siècle, à Romont (canton de Fribourg), mort selon les uns en 1612, selon les autres en 1623. Il devint professeur d'histoire à Fribourg en Brisgau, et fut nommé en 1609 historiographe de la maison d'Autriche. On a de lui : *De Rebus Helvetiorum Libri V*; Fribourg, 1598, in-4°; S. Vittorino, 1627, in-4°; inséré dans le *Thesaurus Historiæ Helveticæ*, et réimprimé à Leipzig, en 1710, in-fol., avec les *Annales Boiorum* d'Aventinus, par les soins de N.-H. Gandling; — *Habsburgica, seu de vita et gestis comitum Habsburgicorum*; Milan, 1605, in-4°, inséré dans le *Thesaurus Historiæ Helveticæ*; — *De Episcopis Argentinensibus*; Fribourg, 1608, in-4°; — *De Origine et Stemmate Conradi VI, imperatoris Salici*; Fribourg, 1609, in-4°; inséré dans le tome III des *Selecta Juris et Historiarum* de M. Chr. Senkenberg. E. G.

Gassler, *Abhandlung über Fr. Guilliman's Leben und Schriften*; Vienne, 1783, in-8°. — Gundling, *Præfatio*; en tête de l'édition faite par cet auteur du *De Rebus Helvetiorum* de Guilliman. — D. Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. IX, p. 313.

* GUILLO (*Vincente*), peintre espagnol, né à Alcala-de-Gibert, vers 1660, mort à Valence, en 1701. Il peignait la fresque avec beaucoup de facilité, et était heureux dans le choix de ses compositions et de son coloris. Quoiqu'il mourut dans la force de l'âge et de son talent, il a laissé de nombreux ouvrages. On en voit plusieurs à Barcelone, où il résida quelques années; à Taragone, il fit pour l'hôpital de Sainte-Thècle l'*Adoration des Mages*; à Valence il décora l'ermitage de Saint-Paul et une partie de l'église San-Juan-del-Mercado; mais dans ce dernier monument s'étant vu préférer l'habile don Antonio Palomino y Velasco pour la peinture des voûtes, il mourut de dépit. A. DE L.

Raphael Mengs, *Las Obras*. — Don Felipe Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* GUILLO (*Agostino*), peintre espagnol, fils du précédent, né à Valence, vers 1690. Sa vie est peu connue; son talent était médiocre; cependant, on cite de lui quelques bons tableaux dans

(1) Son vrai nom était *Vuillemain*.

l'église San-Juan-del-Mercado de Valence et une fresque dans le couvent des Dominicains de la même ville. A. DE L.

Don Felipe Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y actas de la Academia de San-Carlos* de Valence.

* **GUILLO** (*Florent*), peintre espagnol, fils du précédent, mort vers 1750. Il fut élève de son père, et ne le dépassa pas pour le mérite. Ses meilleures compositions se voient à Valence, dans les couvents des Franciscains, des Dominicains et des Carmes déchaussés. A. DE L.

Don Felipe Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Las Constituciones y actas de la Academia de San-Carlos* de Valence.

* **GUILLON** (*René*), grammairien français, né à Saint-Osmanne (bas Vendômois), en 1500, mort à Paris, le 8 décembre 1570, fut attaché à Guillaume Budé, et apprit le grec sous cet habile maître. On a de lui une traduction latine des lettres d'Isocrate : *Isocratis, oratoris Atheniensis, Epistolæ græcæ;* Paris, 1547, in-4°. L'année suivante il publiait un traité sur la prosodie grecque, divisé en deux parties, qui sont intitulées *Gnomon* et *De Generibus Carminum græcorum*. Il a commenté la grammaire de Nicolas Clénard : *Institutiones in Linguam Græcam, Nic. Clenardo auctore, una cum Ren. Guillonii Annotationibus;* Paris, 1606, in-8°. Du Verdier indique encore parmi les œuvres de René Guillon : *De Dialectis Verborum et Nominum;* Paris, 1561, et *Tabulæ monstrantes viam qua itur in Græciam;* Paris, 1567. B. H.

Bibliothèques de La Croix du Maine et de Du Verdier. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. I, p. 201.

GUILLON de Montléon (*Aimé*), écrivain controversiste, théologien et historien français, né à Lyon, le 24 mars 1758, mort à Paris, le 12 février 1842. Il fit ses études dans un des collèges de sa ville natale, entra ensuite au séminaire, et fut ordonné prêtre en 1782. Il commença par la prédication, et obtint du succès, puis il se mit à écrire contre la révolution, et atteint par la loi qui, après le 10 août 1792, prononçait la déportation contre les prêtres qui n'avaient pas voulu prêter serment à la constitution civile du clergé, il se réfugia d'abord à Chambéry. L'entrée en Savoie de l'armée du général Montesquiou le força de fuir vers la Suisse. Il y passa les années 1793 et 1794, et revint à Lyon en 1795; mais s'y trouvant sans ressources, il résolut de venir à Paris, avec un passe-port de marchand, s'étant véritablement occupé de négoce pendant son séjour en Suisse. Avec les notes qu'il avait recueillies sur le siége de Lyon en 1793, il écrivit une relation de ce siége qui, après le 18 fructidor, fut signalée au Directoire comme une machine de guerre lancée contre la république. Ce livre était anonyme; mais le libraire fit connaître l'auteur, qui était déjà emprisonné pour un petit livre qu'on lui attribuait, et dans lequel on cherchait à tourner en ridicule le pouvoir exécutif, et particulièrement son président, La Revellière-Lepeaux, fondateur de la religion théophilanthropique. Le soi-disant marchand Aimé Guillon eut donc à subir pour ces deux ouvrages deux procès successifs devant le tribunal criminel, le même jour 10 septembre 1798. Le jury ne pouvant s'accorder pour le reconnaître l'auteur de ces livres jugés contre-révolutionnaires, Guillon échappa à une condamnation; mais il fut livré au bureau central de la police, qui voulait le faire déporter comme ecclésiastique. Il parvint à se soustraire à ce danger, et quelques mois après il créa un journal caustique, qui fut bientôt supprimé. En 1800 il révéla dans une brochure un secret qu'il tenait de l'abbé Bernier, suivant lequel le premier consul avait le projet de se faire nommer empereur, le pape ayant pris l'engagement de venir le sacrer. Alors Aimé Guillon fut arrêté comme rédacteur et distributeur d'un journal clandestin. Il resta dix-huit mois en prison à Sainte-Pélagie, et à la fin il fut emmené pour le fort Saint-Georges, près de Mantoue. A Milan, le vice-président de la république italienne, Melzi, ayant pitié de lui, le garda dans la geôle de cette ville, et six mois après il obtint de n'avoir d'autre prison que les murs de la cité. Étranger et sans ressources, il se résigna pour vivre à donner des leçons de langue française à quelques Italiens; il publia aussi quelques ouvrages philologiques. Son sort s'améliora lorsque, en 1805, Napoléon se fut fait couronner roi d'Italie. Le vice-roi, Eugène de Beauharnais, voulant alors relever la rédaction du journal officiel, en chargea l'abbé Guillon, qui fut en même temps nommé professeur de langue et de littérature françaises des pages de la maison royale. Après la restauration, l'abbé Guillon revint à Paris. Il n'obtint rien d'abord du nouveau gouvernement, et se mit à écrire des livres politiques. En 1816, M. de Vaublanc lui donna enfin l'emploi de conservateur à la bibliothèque Mazarine. Guillon s'occupa dès lors plus particulièrement de matières religieuses. Attaché aux libertés de l'Église gallicane, il attaqua vigoureusement les jésuites et les évêques sans diocèse. La révolution de Juillet lui laissa sa place, qu'il garda jusqu'à sa mort. Pour se distinguer de son homonyme, qui devint évêque de Maroc, l'abbé Aimé Guillon ajouta à son nom, à partir de 1824, le nom *de Montléon*, qui lui venait de ce qu'il avait été prieur de l'abbaye de Saint-Benoît de Monteleone.

On lui doit : *Tribut de l'amitié à la mémoire de M. Borde, réfutateur de J.-J. Rousseau, éloge historique;* Lyon, 1785, in-8°; — *Ressemblances historiques entre les commencements de la révolution française et ceux de la révolution d'Angleterre qui fit périr Charles Ier;* Lyon, 1789, in-8° : publiée après les journées des 5 et 6 octobre; — *Exhortation royaliste prêchée à Lyon* le 14 no-

vembre 1790; Lyon, 1790, in-8°; — *Lettre à M. C.* (Charrier), *curé d'A...* (Ainay), *député à l'Assemblee nationale;* 5 janvier 1791; — *Seconde Lettre à M. Charrier de La Roche, curé d'Ainay de Lyon;* Paris, 1791, in-8°; — *Épître à M. Lamourette, évêque de Rhône-et-Loire, sur son instruction pastorale du* 16 *juillet* 1791; Paris (Vienne en Dauphiné), 1791, in-8° : brochure qu'il ne faut pas confondre avec une brochure anonyme qui porte le même titre, et qui est de Camille Jordan et de Degerando; — *Nouvelle Lettre à M. Lamourette;* Paris (Lyon), 1791, in-8°; — *Lettre du Chevalier*** à M. l'abbé Charrier, au sujet de son écrit de janvier* 1792, *sur sa conduite dans la démission de l'évêché constitutionnel de Rouen;* Lyon, 6 février 1792, in-8°; — *Tableau historique de la ville de Lyon;* Lyon, 1792, in-12; réimprimé, avec des additions, sous ce titre : *Lyon tel qu'il est et tel qu'il était;* Paris, 1797, 1807, in-12; — *Histoire du Siége de Lyon, des événements qui l'ont précédé et des désastres qui l'ont suivi;* Paris, 1797, 2 vol. in-8°; — *La Politique chrétienne, ouvrage périodique*, par Aimé G.; Paris, 1797, in-8° : cet ouvrage, par lequel l'abbé Guillon débuta à son arrivée à Paris, eut du succès; mais la catastrophe du 18 fructidor le fit supprimer. En 1798 et 1799, il fit paraître *Feuille impartiale et Variétés morales;* Paris, 3 vol. in-8° : cette feuille périodique subsista jusque après le 18 brumaire. Napoléon la comprit dans le nombre des journaux qu'il supprima dès qu'il fut premier consul. L'année suivante l'abbé Guillon publia la *Politique chrétienne et Variétés morales et littéraires pour l'an* 1800, *par l'auteur de celle de* 1797; Paris, 1800, in-8° : dirigé, en faveur de la légitimité, contre les promesses et serments de fidélité que Napoléon exigeait du clergé, cet écrit fut bientôt supprimé par Fouché. Au commencement de 1815, l'abbé Guillon reprit encore une fois la publication de cet ouvrage, sous le titre de *La Politique chrétienne de* 1815, *et Variétés morales et littéraires, faisant suite à celles de* 1797 *et* 1800; mais le 20 mars arriva, et l'abbé Guillon arrêta sa publication : 4 livraisons avaient paru; — *Étrennes aux amis du* 18 *fructidor, ou almanach pour l'an de grâce* 1798, avec cette épigraphe : Le vrai seulement est aimable; Paris, de l'imprimerie des Théophilanthropes, à l'enseigne de Polichinelle, an VII de la république 1799), in-8°; en face du frontispice se trouvait une gravure où l'on voyait un polichinelle en costume de directeur (La Revellière-Lepeaux), posé sur le point le plus élevé d'un quart de cercle figurant une portion de calendrier républicain avec ces mots en bas : *Mahomet théophilanthrope;* — *Le grand crime de Pépin le Bref, dissertation historique et critique sur l'usurpation et l'intronisation du chef de la seconde dynastie française*, Londres (Paris), 1800, in-8°. publiée sous le pseudonyme de G. Andry, P. D. L. E. M. D. P. A. (prêtre de Lyon, et membre de plusieurs académies)... : cette brochure, qui révélait un arrangement suivant lequel Napoléon devait se faire porter au trône de France par une décision du pape Pie VII, fut saisie par ordre du gouvernement; on n'en sauva qu'un petit nombre d'exemplaires; — *Le Sylphe, ou journal invisible;* Paris, 1800, in-8° : « ce journal, dit M. Quérard, tendait à détromper le public de l'illusion que lui faisait Bonaparte et à déconcerter les manœuvres de son ministre Fouché »; — *Lettre à l'abbé Valdastri, secrétaire perpétuel de l'Académie Virgilienne de Mantoue, sur quelques propriétés de la langue française comparativement à la langue italienne;* Milan, 1805; — *De quelques préventions des Italiens contre la langue et la littérature françaises, lettre à M. Denina;* Milan, 1805, in-8° : c'est une réponse à l'opuscule que l'abbé Denina avait composé par ordre de Napoléon, et qui avait pour titre : *Dell' Uso della Lingua Francesa nel Piemonte;* — *L'Abréviateur Grammatical, ou la grammaire française réduite à ses plus simples éléments, en italien et en français, à l'usage des pages d'Italie;* Milan, 1807, in-12; — *Belisario, romano istorico, trad. del francese;* Milan, 1808, in-8°; — *Réflexions sur la compétence ou l'incompétence en fait de jugements littéraires, à l'égard d'une littérature étrangère, en italien et en français;* Milan, 1808, in-8°; — *Le Cénacle de Léonard de Vinci, rendu aux amis des beaux-arts, essai historique sur ce chef-d'œuvre et ses copies;* Milan, 1811, in-8°; — *Sulle sedici Colonne corintie antiche di marmo stanti in Milano, volgarmente chiamate Colonne di San-Lorenzo, e sulle terme Ercolee cui appartenevano, Dissertazione*, etc.; Milan, 1812, in-8° : imprimée aux frais du gouvernement du royaume d'Italie; — *Machiavel commenté par Napoléon Bonaparte, manuscrit trouvé dans le carrosse de Bonaparte, après la bataille de Mont-Saint-Jean, le* 15 *juin* 1815; Paris, 1816, in-8°; le même traduit en espagnol; Paris, 1827, 2 vol. in-12; — *Preuve de la fidélité des Français à leurs rois légitimes, lors du passage de la première à la seconde dynastie, résultant de l'examen de cette question, encore indécise : Est-il vrai que Pépin ait été autorisé par le pape Zacharie à s'emparer de la couronne des Mérovingiens?* Paris, 1817, in-8°; cette dissertation fut reproduite la même année sous ce titre : *Pépin et le pape Zacharie, ou la consultation dans laquelle le premier aurait été autorisé par le second à s'emparer de la couronne des descendants de Clovis démontrée fausse*, etc.; Paris, in-8°; — *Sur l'ancienne copie de la Cène de Léonard de Vinci qu'on voit maintenant au Musée royal,*

comparée à la plus célèbre de toutes, celle des chartreux de Pavie, et à la copie récente d'après laquelle s'exécute à Milan une mosaïque égale en dimensions à l'original; dissertation lue à la quatrième classe de l'Institut de France, le 15 février 1817; Paris, 1817, in-8°; — *Les Martyrs de la foi pendant la Révolution française, ou martyrologe des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïques de l'un ou de l'autre sexe qui périrent alors pour la foi;* Paris, 1820-1821, 4 vol. in-8°; — *Notice sur l'édition princeps du recueil des œuvres de Cicéron, et sur Alexandre Minutianus, auteur de cette édition;* Paris, 1820, in-8° : extrait de la *Bibliographie de la France* des 10 et 17 juin de la même année; — *Sur deux traductions nouvelles de l'Imitation de Jésus-Christ, et principalement sur celle de M. Genoude. Lettre d'un docteur en théologie à M. l'abbé de Bonnev.... à Vienne en Autriche;* Paris, 1820, in-8° : extrait de la *Chronique religieuse;* — *Histoire générale de l'Église pendant le dix-huitième siècle, dans laquelle s'expliquent les causes, l'origine, les développements et les catastrophes de la Révolution française* (tome Ier et unique); Besançon et Paris, 1823, in-8° : cet ouvrage devait avoir six volumes, mais l'éditeur s'arrêta au premier, parce qu'il crut voir que ce livre ne plaisait point au clergé, à cause des principes gallicans que l'auteur y professe; — *Des conflits de la juridiction de l'ordinaire avec les prétentions des grands-aumôniers de France;* Paris, 1824, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon;* Paris, 1824, 3 vol. in-8° : les deux premiers volumes font partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* des frères Beaudouin; le troisième volume, allant du 5 décembre 1793 au 28 avril 1794, a paru séparément; — *Basilidès, évêque grec de Carystos en Eubée, tant en son nom qu'en celui de la plupart des archevêques et évêques de l'Église grecque, à M. le comte de Montlosier sur son Mémoire à consulter* (relativement aux jésuites), *et sur les raisonnements que lui opposent les prélats qui, sans clergé ni troupeau, se parent commodément en France du titre de nos églises, sans vouloir en supporter les charges ni courir les dangers, trad. du grec moderne, par N.....;* Paris, 1826, in-8°; — *Seconde Lettre du même, adressée à son drogman de Marseille, en février* 1828, *trad. du grec moderne par ledit drogman, sur le triomphe indestructible de l'ultramontanisme en France, par la puissance du seigneur d'Hermopolis et les manéges patents ou secrets des autres évêques in partibus et ci-devant in partibus;* Paris, 1828, in-8°; — *Raoul ou Rodolphe, devenu roi de France l'an* 923, *ne serait-il pas le même personnage que Rodolphe II, roi de Bourgogne Transjurane? et d'où vient que le cinquième de nos rois du nom de Charles n'est pas appelé Charles IV, dissertation historique;* Paris, 1827, in-8°, avec des figures de médailles et des tables généalogiques; — *De la fraternité consanguine du peuple lyonnais avec la nation vraiment milanaise, dissertation;* Lyon, 1828, in-8°; — *De quatre tableaux attribués à Léonard de Vinci, dans lesquels la sainte Vierge, assise, se penche vers son enfant qui joue avec un agneau, mais en deux desquels est intercalée une sainte Anne,* dissertation; Paris, 1836, in-8°. En outre, l'abbé Aimé Guillon publia pendant son exil en Italie une *Lettre aux Académiciens de Mantoue sur la mort du célèbre Bettinelli*, insérée dans le recueil de *Prose e Poesie in morte dell' abbate Bettinelli;* Mantoue, 1808. De 1805 à 1814 il rédigea la majeure partie des articles de littérature italienne dans le *Giornale italiano.* Plus tard, il travailla en France à *La Quinzaine littéraire*, et à *La France catholique*, dont il était le principal rédacteur, et donna à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin un article sur les libertés gallicanes. Comme éditeur il a fait paraître une nouvelle édition corrigée et augmentée de l'*Éloge de madame Élisabeth, sœur de Louis XVI*, par M. Ferrand (1795), et l'ouvrage de M. Baston intitulé : *Réclamation pour l'Église de France et pour la vérité*, auquel il ajouta une préface (1821). L. Louvet.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour,* tome II, 2e partie, p. 76. — Quérard, *La France littéraire.*

GUILLON (*Marie-Nicolas-Silvestre*), prélat, professeur, humaniste français, né à Paris, le 1er janvier 1760, mort à Montfermeil, le 16 octobre 1847. Il commença ses études au collége du Plessis, et les termina au collége Louis le Grand, où il eut pour condisciples Robespierre et le cardinal de Cheverus. Puis, il suivit des cours d'éloquence sacrée et profane, en même temps que des cours sur la médecine, sur les sciences naturelles et sur les sciences exactes. Nommé agrégé de rhétorique dans l'université en 1789, et entré dans les ordres, il s'était fait connaître par quelques publications, lorsque l'archevêque de Paris, de Juigné, le plaça comme premier élève dans l'établissement fondé par lui en faveur des aspirants à la chaire. Le jeune abbé se livra avec succès à la prédication. La princesse de Lamballe se l'attacha comme lecteur, titre auquel elle ajouta bientôt ceux de bibliothécaire et d'aumônier, qu'il conserva jusqu'à la sanglante catastrophe de septembre 1792. Il sut alors se soustraire aux proscriptions en se réfugiant à Sceaux, sous le nom de *Pastel*, qui était celui de sa mère, et en exerçant ouvertement la médecine, substituant ainsi, selon ses propres expressions, un autre genre de sacerdoce à celui dont l'exercice public était devenu impossible, parfois même faisant de l'un le passeport

de l'autre. Plus tard il se retira à Meaux, où il continua de s'occuper du soin des malades, et en 1798 il revint à Paris pour s'y créer une clientèle. Ses *Recherches sur le concordat, la pragmatique et les élections populaires* lui valurent de la part de Fouché une détention de quatre mois au Temple. Rendu à la liberté, il publia des *Entretiens sur le Suicide*, à l'occasion de la tentative de suicide d'un jeune écrivain dont il avait pansé les blessures et relevé le courage. A la même époque l'abbé de Fontenay l'attacha à la rédaction du *Journal général de Littérature, des Sciences et des Arts*.

Après le rétablissement du culte, l'abbé Guillon reprit l'habit ecclésiastique, et le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le nomma chanoine honoraire bibliothécaire de l'archevêché. Bientôt le premier consul le désigna pour accompagner à Rome le cardinal Fesch, en qualité d'auditeur théologien de la légation française. De retour à Paris au bout d'une année, l'abbé Guillon se livra au double ministère de la prédication et de l'instruction publique. Il se fit entendre dans les principales chaires de la capitale, et prononça en plusieurs occasions l'éloge du chef que la France s'était donné. Fontanes, devenu grand-maître de l'université, nomma l'abbé Guillon professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, et lorsqu'il s'agit, quelque temps après, de rétablir la faculté de théologie, il l'appela à la chaire d'éloquence sacrée, en y joignant les fonctions d'aumônier au lycée Louis-le-Grand. A la restauration, l'abbé Guillon se rangea bien vite du côté des vainqueurs, et le 22 décembre 1814 il disait dans son cours d'ouverture : « Avec les Bourbons l'esprit de vie est rentré dans tous les membres du corps politique; la patrie se sent renaître, et voit chaque jour se cicatriser quelqu'une de ses nombreuses plaies; la religion a recouvré ses antiques domaines; elle est allée d'elle-même se rasseoir sur le trône de nos rois, et l'impiété a fui avec l'usurpation. »

La réputation de l'abbé Guillon fixa sur lui l'attention du duc d'Orléans, qui lui confia la direction de l'instruction religieuse de ses enfants et le fit nommer en 1818 aumônier de la duchesse. L'abbé Frayssinous le porta au nombre des inspecteurs de l'académie de Paris, mais sans qu'il cessât de professer en Sorbonne. Après la révolution de Juillet, l'abbé Guillon s'empressa de montrer son dévouement à la dynastie nouvelle par un discours prononcé dans l'église de la Sorbonne sur l'avénement de Louis-Philippe au trône. Ce discours lui suscita de violentes persécutions de la part du clergé; elles éclatèrent surtout lorsque le roi, qui n'avait déjà pu le faire agréer pour l'évêché de Cambray, le nomma évêque de Beauvais. « M. Guillon, disait *L'Avenir* du 15 juin 1831, est l'élu premier-né de l'alliance d'un gouvernement légalement athée avec la religion catholique, apostolique et romaine. Ce choix est le symbole vivant de la conscience ministérielle, la prophétie de l'épiscopat qu'il nous destine. Or n'est-il pas singulièrement remarquable que le clergé de la ville qui devait subir ce premier essai en matière d'épiscopat ait été conduit à protester contre cette *nomination modèle*. » Vers la même époque l'abbé Grégoire (*voy.* ce nom), sentant sa fin s'approcher, réclama de l'abbé Guillon les consolations du saint ministère. L'abbé Guillon répondit à cet appel, et sur le refus du curé de l'Abbaye-aux-Bois, il administra l'extrême onction au mourant, après avoir rappelé ces paroles du pastoral de Paris : « Tout prêtre qui se trouve présent peut administrer l'extrême onction, de peur que le malade ne meure privé du secours de ce sacrement. » Il fit dresser procès-verbal de cette cérémonie religieuse, et transmit des duplicata de ce procès-verbal au roi, à la reine et à l'archevêque de Paris. M. de Quélen répondit : « Mon silence me rendrait votre complice; je dois à mon diocèse, à l'Église de France, au saint-siége, à l'Église universelle de le rompre de la manière la plus solennelle, et de demander en leur nom une réparation éclatante. » L'abbé Guillon se hâta de déclarer en toute humilité qu'il soumettait sa conduite à la censure de M. de Paris, comme à celle de *son évêque* et de *son juge*. Il se présenta le soir même à l'archevêché; le prélat délégua un de ses grands-vicaires pour poser les conditions auxquelles l'ancien conventionnel pourrait se réconcilier avec l'Église. L'abbé Grégoire ne les accepta pas. L'archevêque fulmina une pastorale à son clergé par laquelle il enveloppa dans une condamnation générale toutes les personnes qui avaient assisté M. Grégoire dans ses derniers moments, et qui avaient ainsi *méconnu leurs devoirs*.

L'abbé Guillon en appela d'abord à la cour de Rome, et sans en attendre la décision il donna sa démission de l'évêché de Beauvais. Il publia en outre un exposé de sa conduite, dans lequel se trouvent reproduites toutes les hésitations qui l'avaient agité dans cette circonstance. Enfin, s'humiliant devant son supérieur, il vint faire amende honorable de sa conduite, et fut pardonné. L'orage s'étant calmé, la cour intervint auprès du saint-siége, et l'abbé Guillon fut promu évêque de Maroc *in partibus infidelium*. Il fut sacré le 7 juillet 1833, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, en présence des princes de la famille royale. En 1837, il devint doyen de la faculté de théologie; mais lorsque le gouvernement de Louis-Philippe crut devoir se rapprocher du clergé, l'abbé Guillon fut en quelque sorte sacrifié : nommé doyen honoraire de la faculté de théologie de Paris, il fut envoyé comme dans une sorte d'exil à la garde de la chapelle mortuaire de Dreux, qui venait de recevoir coup sur coup les restes de plusieurs enfants du roi. Il y languit quelques années, et vint finir sa vie à sa maison de Montfermeil. Châteaubriand maltraite l'abbé Guillon,

qui a cependant laissé la réputation d'un prêtre instruit et tolérant.

On a de lui : *Nouveaux Contes arabes, ou Supplément aux Mille et une Nuits*, par M. l'abbé *** ; Paris, 1788, in-12 ; — *Mélanges de Littérature orientale, traduits de l'arabe, suivis de Lettres et Dissertations ;* Paris, 1788, in-8° ; — *Qu'est-ce donc que le pape? par un prêtre ;* Paris, 1789, in-8° ; — *Collection ecclésiastique, ou recueil complet des ouvrages faits depuis l'ouverture des états généraux relativement au clergé ;* Paris, 1791 et ann. suiv., 7 vol. in-8° : publiée sous le nom de l'abbé Barruel ; — *Parallèle des Révolutions sous le rapport des hérésies qui ont désolé l'Église ;* Paris, 1791, in-8° ; réimpr. plusieurs fois depuis ; — *Rapprochements de la lettre des évêques soi-disant constitutionnels au pape Pie VI avec des lettres de Luther à Léon X ;* Paris, 1791, in-8° ; — *Recherches sur les maladies nerveuses*, par le docteur Pastel, insérées dans le *Journal encyclopédique ;* Paris, 1792, in-8° ; — *Brefs et instructions du saint-siége relatifs à la Révolution française ; collection accompagnée de discours, notes et dissertations qui en prouvent l'authenticité ;* Paris, 1799, 2 vol. in-8° ; — *Promenade savante des Tuileries, ou notice historique et critique des monuments du jardin des Tuileries, dans laquelle sont relevées les erreurs commises dans les précédentes descriptions*, par M. N. S. G. P*** (Pastel) ; Paris, an VII (1799), in-8° ; — *Sur le respect dû aux tombeaux et sur l'indécence des inhumations actuelles*, par le C. N. S. G. ; Paris, 1799, in-8° ; — *De la nomination aux évêchés dans les circonstances actuelles, ou recherches historiques et critiques sur les élections populaires, la pragmatique sanction, le concordat ;* Paris, an IX (1801), in-8° ; — *Discours prononcé dans l'église de Saint-Sulpice sur l'autorité de l'Église romaine ;* Paris, 1802, in-8° ; — *Entretiens sur le Suicide, ou courage philosophique opposé au courage religieux, et réfutation des principes de J.-J. Rousseau, de Montesquieu, et de Mme de Staël, en faveur du suicide ;* Paris, an X (1802), in-18 ; 1809, in-18 ; nouv. édition, considérablement augmentée, Paris, 1836, in-8° ; — *La Fontaine et tous les fabulistes, ou La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs ;* nouv. édit., avec des observations critiques, grammaticales, littéraires et des notes d'histoire naturelle ; Paris, 1803, 2 vol. in-8° ; nouv. édit., Paris, 1829, 2 vol. in-12 ; — *Discours pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge et de la naissance de S. M. l'empereur et roi ;* Paris, 1805, in-8° ; — *Discours pour l'anniversaire du sacre de S. M. l'empereur et roi, et de la victoire d'Austerlitz, prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Roch, le 7 décembre* 1806 ; Paris, 1807, in-8° ; — *Éloge de M. d'Orléans de Lamotte, évêque d'Amiens*, suivi de notes historiques, discours qui a remporté le prix à l'Académie des Sciences et Lettres d'Amiens en 1809 ; Paris, 1809, in-8° ; — *Discours prononcés à l'ouverture des cours de la faculté de théologie de Paris ;* Paris, 1814 et ann. suiv., in-8° ; — *Chant funèbre sur la mort de Louis XVI, exécuté dans l'église royale de Saint-Germain-l'Auxerrois*, traduit du français de Baour-Lormian en latin ; Paris, 1817 ; — *Discours du pape Pie VI sur la mort de Louis XVI*, traduit du latin et accompagné de notes ; Paris, 1818 ; — *Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé le* 25 *août* 1818 *devant Messieurs de l'Académie ;* Paris, 1818, in-8° ; — *Dissertation sur les Psaumes*, traduite du latin, avec des notes ; 1822 ; — *Du rétablissement des études, discours suivi de notes, avec un Tableau historique et chronologique des plus célèbres docteurs de l'université et de la faculté de théologie* (*de la Sorbonne*), *depuis le neuvième siècle jusqu'à nos jours ;* Paris, 1823, in-8° ; — *Discours prononcé en l'église de la Madeleine, au service de M. Charles Delamalle, procureur général en la cour royale d'Angers ;* Paris, 1827, in-8° ; — *Lettre à monseigneur l'archevêque de Paris ;* Paris, 1828, in-8° ; — *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum, complectens exquisitissima opera, tum dogmatica et moralia, tum apologetica et oratoria* (avec M. Caillau et plusieurs autres membres du clergé français) ; Paris, 1829 et ann. suiv., in-8° ; — *Histoire générale de la Philosophie ancienne et moderne jusqu'à nos jours, ou supplément à la Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins ;* Paris, 1835, 2 vol. in-8° et 4 vol. in-12 ; 1848, 4 vol. in-12 ; — *Histoire de la nouvelle Hérésie du dix-neuvième siècle, ou réfutation complète des ouvrages de M. l'abbé de La Mennais ;* Paris, 1835, 3 vol. in-8° ; — *Lettre pastorale. M.-N.-S. Guillon, par la miséricorde divine et la grâce du saint-siége apostolique évêque de Maroc, aux prêtres et fidèles catholiques répandus dans le royaume de Maroc ;* Paris, 1836, in-8° ; — *De la prédication moderne. Discours prononcé à l'ouverture du cours d'éloquence sacrée en Sorbonne ;* Paris, 1836, in-8° ; — *Modèles de l'éloquence chrétienne en France, après Louis XIV, ou annee apostolique, composée des sermons des prédicateurs les plus renommés depuis Bossuet, Bourdaloue et Massillon, pour chacun des dimanches et fêtes de l'année ; précédée d'un discours préliminaire contenant l'histoire abrégée de la prédication en France depuis saint Bernard jusqu'à nos jours ;* Paris, 1837, 2 vol. in-8° : la couverture porte *Bibliothèque du Clergé ;* — *Comparaison de la méthode des Pères avec celle des prédicateurs du dix-septième siècle ;* Paris, 1837, in-8° ; — *Œuvres*

complètes de saint Cyprien, traduction nouvelle, précédée d'une notice historique sur la vie du saint docteur et accompagnée de remarques critiques; Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Observations au sujet des nouveaux sermons publiés sous le nom de saint Augustin*; Paris, 1838, in-8°; — *Oraison funèbre de Mme la princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg*; Paris, 1839, in-8°; — *Manuel chrétien des enfants, livre d'office et de prières pour le premier âge, à l'usage des colléges et des maisons d'éducation*; Paris, 1839, in-24; — *Examen critique des doctrines de Gibbon, du docteur Strauss et de M. Salvador sur Jésus-Christ, son Évangile et son Église*; Paris, 1841, in-8°; — *Regrets sur la mort prématurée de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans*; Paris, 1842, in-8°; — *Pèlerinage de Dreux, dédié à S. M. le roi des Français*; Paris, 1846, in-12.

L'abbé Guillon a en outre revu, corrigé et augmenté le *Manuel chrétien des Étudiants* de l'abbé Yves Bastiou; 1814 et 1825. Il a enrichi d'un Discours préliminaire une édition du *Dictionnaire apostolique à l'usage des Curés des villes et des campagnes* du P. Hyacinthe de Montargon. Il a donné une édition des *Sermons* du père Lenfant, 1818; des Œuvres complètes de Massillon, avec un discours préliminaire sur sa vie et sur ses écrits, 1828. Il a fourni des articles à l'*Encyclopédie des Gens du Monde* et à d'autres recueils. Il avait préparé une nouvelle édition de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, qu'il avait soumise à l'abbé Émery, supérieur général de Saint-Sulpice; mais ce travail, fruit de quarante années de recherches, a peri durant la seconde invasion, en 1815, dans l'incendie de sa bibliothèque à Montfermeil. L. LOUVET.

Léon Laya, *Notice biogr.*; dans le *Moniteur* du 15 décembre 1847. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tom. III, 2e partie, pages 111 et suiv. — *Encyclopédie des Gens du Monde*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemp.* — Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe*, 4e volume.

*GUILLON (*L.-Gabriel*), chirurgien français, né à Chanay, près de Tours, en 1798. D'abord chirurgien dans les hussards de la garde royale, il fut reçu docteur à Paris en 1820. Le zèle qu'il montra en 1830 pour les blessés de Juillet, et pendant le choléra de 1832, lui mérita la nomination de chirurgien consultant du roi Louis-Philippe et la croix d'Honneur. Il démontra dans sa thèse inaugurale, contrairement à l'opinion de ses maîtres, qu'on peut sans danger redresser les os des membres accidentellement courbés. Parmi ses inventions et ses travaux qui ont particulièrement servi aux progrès de la chirurgie, nous signalerons : l'invention d'une ceinture orthopédique pour le redressement de la taille; un bandage pour les fractures de la clavicule; le forceps dit *arsenal*; l'*ephelcomètre*, pour diriger et redresser l'utérus; ses bougies en baleine à renflements successifs qui lui ont valu en 1857 une récompense Montyon à l'Académie des Sciences; ses procédés, aussi ingénieux que patients, pour surmonter des rétrécissements urétraux qu'on regardait jusque alors comme incurables; sa méthode de *stricturotomie*; le *speculum uteri, vesicæ et urethri*; son *brise-pierre* à levier avec évacuateur, au moyen duquel la lithotritie est rendue plus prompte et moins douloureuse (prix Montyon en 1847). Les perfectionnements apportés à la lithotritie des enfants lui ont fait décerner par l'Institut en 1850 un autre prix Montyon. Le jury pour l'Exposition universelle de 1856 a mentionné honorablement son lithotriteur pour le cheval, animal souvent calculeux, surtout en Angleterre, à raison d'une nourriture trop substantielle et trop azotée. Enfin, M. Guillon a été des premiers à employer les insufflations de nitrate d'argent dans la gorge des diphtériques, de même qu'à employer l'iodure de fer, dont on fait aujourd'hui un grand abus : l'*insufflateur* de son invention est d'une grande utilité dans le croup commençant. Le Dr Guillon est un praticien aussi habile que modeste et désintéressé.

Documents particuliers.

GUILLORÉ, prédicateur français, né au Croisic, en 1615, mort à Paris, le 9 juin 1684. Il entra novice chez les jésuites en 1635, et enseigna durant onze années la rhétorique et les belles-lettres dans divers établissements de leur ordre. Il s'acquit surtout la réputation d'un bon prédicateur, et devint supérieur de la maison de Nantes. Ses contemporains le regardaient comme un mystique profond : quelques critiques ont pensé, sans beaucoup de raison, qu'il tendait vers le quiétisme. On a de lui : *Maximes spirituelles pour la conduite des âmes, également utiles aux directeurs et aux pénitents*; Nantes, 1668-1671, in-12; Paris, 1670-1671, 1673, 1674, 1687, 1703 et 1841, 2 vol. in-12; — *Les Progrès de la vie spirituelle selon les différents estats de l'âme*, suivis des *Secrets de la vie spirituelle qui en découvrent les illusions*; Paris, 1675, 1676, 1703, in-12; Évreux, in-8°; Paris, 1842, in-8°; les *Secrets de la Vie spirituelle* ont été imprimés séparément; Paris, 1673, in-12, et trad. en italien; — *La Manière de conduire les âmes dans la vie spirituelle*, suivie d'une *Retraite pour les prêtres*; Paris, 1676, in-12; nouvelle édition, augmentée d'une *Retraite pour les religieuses*, d'une *Retraite pour les dames*, d'*Entretiens sur divers sujets de sainteté*; Paris, 1842, in-8°; la *Retraite pour les dames* a été imprimée séparément, Paris, 1684 et 1685, in-12; la même, refondue complétement par l'abbé A. Ch.; Tours, 1842, 1843, in-18; — *Conferences spirituelles pour bien mourir à soi-même et pour bien aimer Jésus*; Paris, 1683, 2 vol. in-12; et 1841, in-8°; — *Entretiens curieux pour les dames*; Paris et Louvain, 1746,

in-12; trad. en italien sous le titre de *Ritiramento per le dame, con gl' Esercizj da farsi in esso*, par Bernardino Pomatelli; Ferrare, 1702, in-12; Venise, 1705, in-12. — Les *Œuvres spirituelles* de Guilloré ont été publiées par lui-même; Paris, 1684, in-fol., et Paris, 7 vol. in-12. A. L.

Nicole, *Traité de l'Oraison*, dans les deux derniers livres. — *Nouvelles ecclésiastiques* du 5 juin 1750. — Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Brunet, *Manuel du Libraire.* — Augustin et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Société de Jésus*, 1re série.

* **GUILLOT-GORJU** (*Bertrand* HARDOIN DE SAINT-JACQUES, dit), célèbre farceur et comédien français, né d'une bonne famille, vers 1598, mort à Paris, en 1648. Il commença par faire ses humanités, puis ses parents l'obligèrent à étudier en médecine, ce qui devait lui être fort utile plus tard, sur les planches, pour se moquer, en fils ingrat, de la Faculté qui l'avait nourri dans son sein. Hardoin de Saint-Jacques manquait de vocation; aussi ne tarda-t-il pas à quitter secrètement Paris pour courir la province avec des *opérateurs*, comme on disait alors, c'est-à-dire avec des charlatans nomades qui allaient débiter partout la panacée universelle et guérir tous les maux du genre humain. Ces opérateurs avaient coutume, pour attirer la foule, de s'entourer de singes, de Marocains et de Mores plus ou moins postiches, et surtout d'acteurs bouffons; Hardoin de Saint-Jacques prit le rôle de celui qui annonce les drogues et qui amuse le public par ses lazzis. Dans cet emploi il montra une véritable supériorité, et trouva moyen de surpasser tous ses prédécesseurs. Après quelques années de ce métier, Saint-Jacques revint à Paris. C'était en 1634; Gaultier Garguille était mort depuis quelque temps, et l'hôtel de Bourgogne pleurait sa perte, qu'il croyait irréparable. Notre héros se présenta pour le remplacer. Ce fut sous le nom de *Guillot-Gorju* qu'il débuta dans la farce, avec un grand succès. Comme ses prédécesseurs, il avait adopté un rôle qu'il jouait de préférence : c'était celui d'un médecin ridicule. On voit qu'il précéda Molière dans ses escarmouches contre la Faculté, et peut-être même ne lui fut-il pas inutile, car notre grand comique était certainement un des auditeurs les plus attentifs de Guillot-Gorju, à l'hôtel de Bourgogne, où le menait son grand-père. Guillot-Gorju était doué d'une éminente mémoire, qui lui permettait de débiter avec une volubilité surprenante les noms d'une multitude de drogues, de simples, d'instruments de chirurgie, comme font souvent les docteurs ridicules de Molière. De haute taille, noir, fort laid, avec ses yeux enfoncés, son nez très-long (son nez de pompette, comme dit Sauval), et sa grosse perruque, il ne ressemblait pas mal à un singe. Il jouait toujours sous le masque.

Au bout de huit ans, Guillot-Gorju quitta l'hôtel de Bourgogne, où il avait éprouvé quelques désagréments de la part de ses camarades, et alla professer la médecine à Melun, étrange détermination, qui a tout l'air d'une plaisanterie, et qu'on prendrait volontiers pour une nouvelle raillerie contre la Faculté. Mais il ne tarda pas à s'ennuyer de cette vie et à retourner à Paris; il se logea dans la rue Montorgueil, tout près du théâtre de son ancienne gloire, qu'il regrettait sans doute, mais où il ne devait pas remonter. Il mourut peu de temps après, n'ayant pas plus de cinquante ans, et il est permis de croire que l'ennui et le chagrin abrégèrent ses jours. Il fut enterré, comme Gaultier Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin, en l'église Saint-Sauveur, ce Saint-Denis des rois de la farce. On a son portrait, gravé par Rousselet.

Victor FOURNEL.

Sauval, *Antiquit. — Parf.*, *Hist. du Th. fr.*

GUILLOT DE LA CHASSAGNE. *Voy.* LA CHASSAGNE.

GUILLOTIN (*Joseph-Ignace*), médecin français, né à Saintes, le 28 mai 1738, mort à Paris, le 26 mars 1814. Il entra d'abord chez les Jésuites, et professa pendant quelques années au collége des Irlandais à Bordeaux; mais l'indépendance de son caractère l'ayant fait renoncer à la vie religieuse, il étudia la médecine à Paris, où il fut élève assidu et distingué d'Antoine Petit. En 1770 il obtint le grade de docteur à la faculté de Reims, puis il devint bientôt, à la suite d'un concours, régent de la faculté de Paris. Nommé l'un des commissaires chargés d'examiner le système du magnétisme animal introduit en France par Mesmer, ce fut lui surtout qui, par d'ingénieuses épreuves, essaya d'en démontrer le peu fondement.

Au commencement de la révolution, Guillotin publia une brochure connue sous le nom de *Pétition des six corps*, dans laquelle il demandait notamment que le nombre des députés du tiers état fût au moins égal à celui des députés des deux autres ordres. Cité devant le parlement à raison de cet écrit, Guillotin fut acquitté, et reconduit en triomphe par le peuple. La pétition avait été imprimée sous ce titre : *Pétition des citoyens domiciliés à Paris; résultat du conseil d'État du roi, et très-humble adresse de remerciment présentée au roi par les six corps de la ville de Paris*; 1788, in-8°.

Député de Paris aux états généraux, Guillotin s'occupa d'objets d'utilité publique, et notamment de l'organisation de la médecine et de la pharmacie. Le 10 octobre 1789 il proposa, pour détruire le préjugé des peines infamantes, de réduire toute exécution à mort au genre de supplice qui n'emportait pas infamie (c'était alors la décapitation par la hache), et il exprima le vœu qu'on pût substituer au bourreau une machine dont l'action serait plus rapide, mais dont il ne donna aucune description. Cette demande ayant été ajournée jusqu'à la discussion du Code Pénal, il fit décréter, le 1er décembre de

la même année, l'égalité des peines, sans distinction de rang ou d'état. En 1791, lors de la discussion du Code Pénal, l'Assemblée constituante, sur la demande de Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau, adopta pour la peine de mort la décapitation. Le 20 mars 1792 l'Assemblée législative, après avoir pris l'avis du docteur Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, décréta que l'article du Code Pénal portant que tout condamné à la peine de mort aurait la tête tranchée serait exécuté « suivant la manière indiquée et le mode adopté par la consultation signée du secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie ». La machine de mort fut construite sous la direction du docteur Louis, par Schmitt, mécanicien allemand, qui se trouvait alors à Paris, et le charpentier du domaine. Guillotin fut donc étranger au plan et à la construction de l'instrument qui porte cependant son nom, après avoir été d'abord appelé *Louison* ou *Louisette* (1). Emprisonné pendant la terreur, Guillotin ne recouvra la liberté qu'à la mort de Robespierre. Il se livra de nouveau à la pratique de l'art de guérir, et vécut estimé du public et de ses confrères. Il avait fondé, après la destruction des sociétés savantes, la réunion connue sous le nom de l'*Académie de Médecine*, depuis confondue avec le *Cercle médical*, sous cette dernière dénomination. E. REGNARD.

Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.* — *Éloge funèbre de Guillotin, par un de ses condisciples et de ses amis*; Paris, 1814, in-4°. — *Le docteur Guillotin*, dans la *Revue de Paris*, 1844, t. Ier, p. 842 et 846. — Réveillé-Parise, *Étude biographique, sur Guillotin*; Paris, 1851, in-8°. — *Notice historique et physiologique sur le supplice de la guillotine*; Paris, 1830, in-8°. — *Sur la Potence et la Guillotine*; dans la *Revue Britannique*, mars 1841. — Louis Du Bois, *Recherches historiques et physiologiques sur la guillotine, et détails sur Sanson*; Paris, 1848, in-8°. — Croker, *The Guillotine, an historical essay*; Londres, 1850, in-18.

(1) Le nom de *guillotine* avait été inventé par les rédacteurs d'un journal royaliste, fort connu alors, *Les Actes des Apôtres*, lesquels insérèrent dans leur feuille une chanson intitulée : *Sur l'inimitable Machine du médecin Guillotin, propre à couper les têtes, et dite de son nom* guillotine.

Un voleur de grand chemin, nommé Pelletier, exécuté le 25 avril 1792, fut le premier individu guillotiné. Le 21 août suivant, Louis-David Collenon d'Angremont, condamné par le tribunal criminel extraordinaire chargé de juger les prétendus crimes du 10 août, ouvrit la longue et déplorable liste des accusés de délits politiques tombés sous le fer de la guillotine.

Après l'époque de la terreur, une vive discussion s'engagea entre divers médecins (Sue, Œlsner, Sœmmering, Cabanis, etc.) sur l'insoluble problème de savoir si la tête séparée du corps survivait à l'amputation, et si, par conséquent, la douleur se prolongeait après la décapitation. On pourrait former une collection nombreuse en réunissant les volumes, les brochures et les articles de journaux que firent éclore les diverses questions relatives à l'instrument de mort inauguré en 1792. Il faut observer d'ailleurs que la *guillotine*, si l'on peut s'exprimer ainsi, existait bien avant Guillotin; une machine semblable avait été plusieurs fois employée dans les Pays-Bas, et surtout en Écosse, pour la décapitation; le chroniqueur Jean d'Auton décrit le supplice de Giustiniani, qui eut lieu à Gênes, en 1507, au moyen d'un instrument semblable. De vieux graveurs, tels que Pencz et Aldegrever, montrent l'un un des douze apôtres, et l'autre, Manlius Torquatus, décollés au moyen d'un couperet contenu entre deux coulisses. Il serait facile de citer d'autres exemples du même genre. G. B.

GUILLOU (*Jean-René*), prédicateur français, né à Châteaudun, en 1730, mort aux Essarts-le-Roy, en 1776. Il était curé des Essarts-le-Roy, et a publié : *Oraison funèbre de feu monseigneur le Dauphin, prononcée le 27 février 1766, dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Remy-des-Landes, paroisse de Sonchamp*; Chartres, 1766, in-8°. La dauphine après avoir lu cette oraison funèbre dit à l'abbé Soldini : « Hélas! c'est la seule où j'aie reconnu mon mari. » En 1768 Guillou prononça l'*Oraison funèbre* de la feue reine dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Cyr. R—R.

Doyen, *Hist. de Chartres*, II, p. 461.

* **GUILMOT** (*Pierre-Joseph*), archéologue français, né à Douay, le 27 novembre 1753, mort le 22 juin 1834. Son père, pauvre maître tailleur, réussit à lui faire donner de l'éducation. Ardent à l'étude, le jeune Guilmot suivait les cours de sa ville natale. Il devint plus tard membre de la commission administrative des hospices, fonctions auxquelles il renonça en 1819, pour se livrer à des travaux littéraires. Il s'attachait à recueillir des matériaux sur l'histoire et les antiquités de sa province. On a de lui : *Mémoire sur les habitations rurales du département du Nord, sur les terres qui étaient affectées à chacune d'elles et sur la diversité de leurs mesures*; 1806, in-8°; réimprimé en 1832, dans les *Archives historiques du Nord*; — *Dissertation sur le* Vicus Helena, *lieu par lequel les Francs entrèrent dans la Gaule* (*Magasin encyclopédique* de Millin). Les commentateurs ne sont pas d'accord sur ce lieu cité par Sidoine Appollinaire. A l'aide de quelques données et d'ingénieuses déductions, Guilmot a voulu prouver que cet endroit est le village d'Hévin, ou *Évin*, selon l'orthographe la plus ordinaire, et qu'on voit inscrit sur de très-anciennes cartes sous le nom d'*Hévic*, syncope d'*Helena vicus*. Ce lieu faisait partie de l'Artois; c'est aujourd'hui une commune du département du Pas-de-Calais. L'opinion de Guilmot fut combattue par MM. Mangon-Delalande en 1823, par M. de Caumont en 1832, et par M. Vincent en 1840; — *Mémoire historique sur le Wede ou pastel employé autrefois dans les teintureries de la ville de Douay*; 1838, in-8°; — *Dissertation sur la fondation de Valenciennes*, dans l'*Annuaire statisque du dép. du Nord pour l'année* 1833. Guilmot a fourni une partie importante des matériaux qui ont servi à la statistique du département du Nord et les deux tiers des notices du troisième volume du *Supplément au Glossaire de la Langue Romane*, sans que MM. Roquefort et Dieudonné l'aient nommé. Les *Petites Histoires de la Flandre et de l'Artois*, publiées par M. Duthilhœul, sont extraites en grande partie de ses manuscrits.

Le docteur GUILMOT, son fils, est auteur de

Recherches et Doutes sur la naissance du duc de Bordeaux; 1834, in-8°; d'une *Explication philosophique du musée de Versailles, ou paradoxes sur la politique et le pouvoir royal*; 1841, in-18; — d'une brochure intitulée : *Préservation de la famine; Des Céréales par rapport aux indigents; Moyen d'assurer le pain aux ouvriers pendant les années de disette*; 1841, in-8°, etc.

GUYOT DE FÈRE.

Archives histor. du Nord, t. II.

* **GUIMAN** ou **WIVANNE**, religieux de l'abbaye de Saint-Vast d'Arras, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle, et mourut en 1182. Il compila un cartulaire, à la tête duquel il plaça l'histoire de la fondation de son monastère. Ce recueil a été fort utile à l'auteur d'une histoire de l'abbaye de Saint-Vast, écrite en 1583, et conservée à la Bibliothèque impériale.

Histoire littéraire de la France, t. XV, p. 95.

GUIMARD (*M*lle). *Voy.* DESPRÉAUX (*Marie-Madeleine*).

* **GUIMET** (*Jean-Baptiste*), chimiste français, né le 10 juillet 1795, à Voiron (Isère). Il fit de bonnes études à l'École Polytechnique, entra dans l'administration des poudres et salpêtres, et obtint, après quelques années de service, la place de commissaire adjoint à Toulouse. Ce fut là qu'il découvrit, à la fin de l'année 1826, la fabrication de l'outremer artificiel, composé, en 100 part., de 31 à 37 de silice, 20 à 25 d'alumine, 7 à 12 de soufre, et 17 à 20 de soude. Cette substance colorante fut dès 1827 employée par deux peintres célèbres, MM. Ingres et Horace Vernet, qui déclarèrent qu'elle pouvait rivaliser avec l'outremer naturel. Ancien président de l'Académie des Sciences de Lyon, M. Guimet habite actuellement cette dernière ville, dans les environs de laquelle il possède une fabrique d'outremer artificiel. A l'exposition universelle de Londres de 1851 il a obtenu la grande médaille (*council-medal*), et à l'exposition universelle de Paris de 1855 la grande médaille d'honneur et la croix d'officier de la Légion d'Honneur. « Il existe maintenant en Europe, dit le rapport du jury, soixante à quatre-vingts fabriques d'outremer artificiel, produisant annuellement 2,500,000 kilogr. au prix moyen de 2 fr. 10 cent. le kilogr. Si l'on compare ce résultat à la consommation de l'outremer naturel, dont il s'employait à peine trois kilogr. par an, au prix moyen de 3,000 fr. le kilogr., on appréciera l'importance des résultats économiques et industriels réalisés par cette invention qui a permis de livrer à un prix très-modique une des plus belles et la plus durable de toutes les couleurs. »

R. L.

Rapport du Jury de l'exp. univ. de 1855. — *Unsere Zeit*, livrais. n° 6, article *Ultramarin*.

GUIMOND DE LA TOUCHE (*Claude*), poëte français, né à Châteauroux (Berry), le 17 octobre 1729, mort le 14 février 1760. Son père était procureur du roi au bailliage; il fit ses études à Rouen, chez les jésuites, et entra dans leur Société dès le 14 septembre 1739. Il étudia les lettres, l'histoire, la philosophie, et professa ces sciences au collége de Rouen jusqu'en 1748. A la suite de tracasseries ordinaires dans les congrégations religieuses, il rentra dans la vie civile, et se consacra aux lettres. On a de lui : *Mars au berceau*, ode sur la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne; 1751, in-8°; — *Épître à l'Amitié*; Londres (Paris), 1758, in-8° : cette épître eut une vogue de salon; — *Iphigénie en Tauride*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1758, 1784, 1811, 1815, 1818; Amsterdam, 1758, in-8°; et dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres*, 1784, in-18 : cette tragédie offre de grandes beautés, particulièrement dans la scène où Oreste et Pylade se disputent à qui sacrifiera sa vie pour sauver celle de l'autre. Cette pièce eut un grand succès, et se joue encore fréquemment; — *Les Soupirs du Cloître, ou le triomphe du fanatisme*; épître de 750 vers, où l'auteur attaque avec violence les ordres monastiques; Londres, 1765, 1770; Paris, 1795, in-8°. Cette dernière édition, avec une *Notice sur la vie et les ouvrages* de l'auteur, par Mercier de Compiègne; Paris, 1795, in-18.

E. D—s.

Catalogue des Jésuites, p. 22. — La Harpe, *Cours de littérature*. — Mlle Clairon, *Mémoires et Réflexions sur la Déclamation théâtrale*. — Fréron, *Année littéraire*, t. V, ann. 1758. — *Journal des Débats* du 11 janvier 1803.

* **GUINACCIA** (*Deodato*), peintre de l'école napolitaine, né à Messine, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut l'élève favori à Messine de Polydore de Caravage, dont, après sa fin déplorable, il termina les ouvrages, et entre autres *La Nativité* de l'église d'Alto-Basto, regardée comme l'une de ses meilleures peintures. Les compositions originales de Guinaccia rappellent la manière de son maître; parmi celles-ci le premier rang appartient à une Transfiguration qu'il peignit pour l'église de San-Salvatore de' Greci. Il tint une école, de laquelle sortirent d'habiles élèves, qui pendant longtemps maintinrent en Sicile le bon goût de l'école romaine, qu'y avait importé Polydore de Caravage.

E. B—n.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **GUINAMAND**, architecte et sculpteur français de la fin du onzième siècle, était moine à l'abbaye de La Chaise-Dieu. Un document récemment découvert le présente comme un fort habile homme (*peritissimus*). Il enrichit de ses ouvrages la célèbre cathédrale de Périgueux, et l'on connaît même le nom d'un de ses protecteurs : Étienne Ithier, chanoine. Ce fut sous ses auspices qu'il sculpta, de 1077 à 1082, le *Tombeau de Saint-Front*, ouvrage remarquable si l'on en croit une pièce publiée par le P. Labbe.

L. L.

Dom Genoux, mss. S. G. lat. 555[2] p. 69, à la Bibl. imp. — Ph. Labbe, *Nova Bibliotheca Manuscript.*; Paris, 1757,

in-fol ; t. II, p. 780. — De Montaiglon et Guigne, *Arch. de l'Art franç.*, t. VII, p. 80.

GUINAND (*N.....*), opticien suisse, né vers 1745, mort en 1825. Fils d'un menuisier des Brenets (canton de Neuchâtel), il s'occupa d'abord de la fabrication des boîtes de pendule en bois. Il y joignit bientôt la fabrication des moulures en métal et des boîtes de montre. Ayant eu l'occasion de voir et de démonter un télescope anglais, il se mit à en faire un semblable, et Droz, reconnaissant en lui un génie inventif, l'initia aux lois de l'optique. Guinand, qui avait mauvaise vue, se fit des lunettes pour lui-même, puis il en fit pour les autres, et pensa enfin à faire des lentilles pour les lunettes astronomiques et pour les télescopes. Droz lui montra des verres achromatiques ; aussitôt Guinand fit des essais, et chercha pendant sept ans un verre qui pût remplacer le flint-glass des Anglais. Ces expériences étaient loin de l'enrichir ; il entreprit alors de faire, sur commandes, des timbres de pendule, et recommença ses recherches de vitrification dans un établissement qu'il forma auprès des Brenets sur le Doubs. Il y construisit lui-même un énorme fourneau, et parvint, à force d'essais, à fondre un morceau de verre assez grand et assez pur pour servir aux télescopes. Vers 1798 il apporta à Lalande, à Paris, des disques de verre de quatre à six pouces. Il fit mieux encore, et perfectionna le sciage et le polissage du verre. A la même époque, Fraunhofer (*voy.* ce nom) arrivait à des résultats analogues en Bavière. En 1805 Guinand fut appelé à seconder Fraunhofer et ses associés. Un établissement se créa dans l'ancienne abbaye de Benedict-Beuern. Guinand y resta neuf ans, mais en sous-ordre. De retour aux Brenets, il y fabriqua des lunettes, et prépara du flint-glass et du crown-glass. En 1824 il avait obtenu un disque de plus d'un pied de diamètre et d'un pouce trois lignes d'épaisseur. Il en fit de plus grands encore, et le roi Louis XVIII ayant vu de Guinand un superbe objectif achromatique adapté à une lunette de grande ouverture, offrit au fils de l'opticien de faire les frais de l'établissement de son père en France ; mais le vieillard n'était plus de force à se déplacer, et mourut dans son pays.

Guinand obtint un des premiers sur le continent du flint-glass égal à celui de l'Angleterre. On admire les lunettes qu'il était parvenu à fabriquer avec des ressources et des connaissances aussi bornées ; mais ses verres manquaient quelquefois d'exactitude dans les courbures. Son fils continua ses travaux d'opticien. P. A.

Notice dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. XXV. — *Some Account of the late M. Guinand and the important discovery made by him* ; Londres, 1836, in-8°.

GUINAND. *Voy.* GIENANTH.

* **GUINARD** (*Auguste-Joseph*), homme politique français, né à Paris, le 28 décembre 1799. Son père, qui fut successivement membre du Conseil des Cinq Cents et du Tribunat, lui laissa de la fortune. Condisciple de Godefroy Cavaignac et de Charles Thomas au collége Sainte-Barbe, il fut un des fondateurs de la charbonnerie française sous la Restauration, et se trouva impliqué dans les conspirations de Nantes, de Béfort, et du général Berton. En juillet 1830 il combattit avec les insurgés. Après la victoire il fut appelé à faire partie de la commission des récompenses nationales. Depuis que la loi interdisait les réunions politiques, il se réfugia, avec beaucoup de républicains, dans l'artillerie de la garde nationale ; il y devint capitaine, et se fit remarquer dans les insurrections qui amenèrent en 1832 la dissolution de ce corps spécial, qu'une propagande active avait entièrement converti aux idées républicaines. Arrêté à la suite des événements d'avril 1834, M. Guinard parvint à s'échapper de la prison de Sainte-Pélagie, avec ses coaccusés, au moyen d'un souterrain creusé de leurs mains et aboutissant dans le jardin d'une maison voisine. Il passa une dizaine d'années exilé en Angleterre. Le 24 février 1848, on le retrouve dans les rangs des combattants. A la tête de quelques hommes, il s'empara de la caserne des Minimes, et avec la huitième légion il marcha sur l'hôtel de ville, où il proclama le premier la république. Aussitôt le gouvernement provisoire institué, il fut nommé adjoint au maire de Paris, puis préfet de police, place qu'il refusa, et enfin chef d'état-major de la garde nationale de la Seine. La légion d'artillerie ayant été reconstituée, il en fut élu colonel ; mais il préféra garder son poste à l'état-major. Après le 15 mai il donna sa démission, et fut rappelé au commandement de la légion d'artillerie. Il avait été élu à l'Assemblée constituante par plus de 106,000 voix dans le département de la Seine. Il ne trouva pas l'occasion de se faire remarquer à l'Assemblée, et ne fut pas réélu à la législative. Le 13 juin 1849 il reçut l'ordre de réunir sa légion au Palais-Royal, et bientôt après celui de la congédier. Il assembla alors ses hommes autour de lui, et leur dit qu'il allait marcher vers le Conservatoire des Arts et Métiers, invitant ceux qui ne partageaient pas ses opinions à se retirer. La colonne traversa Paris avec quelques représentants à sa tête. Lorsqu'ils furent arrivés au Conservatoire, l'artillerie de la garde nationale essaya en vain de protéger les délibérations qui devaient se faire sous la présidence de M. Ledru-Rollin (*voy.* ce nom). Sans munitions, abandonnés en quelque sorte à eux-mêmes, attaqués bientôt par la troupe de ligne et la garde nationale, les artilleurs cédèrent la place, et se dispersèrent. Accusé d'avoir pris part à cette échauffourée, M. Guinard fit insérer au *National* une lettre dans laquelle il cherche à expliquer sa conduite. Il renvoyait, dit-il, sa légion, lorsque des gardes nationaux sans armes vinrent à passer dans le jardin du Palais-Royal en criant à l'assassinat et disant qu'on frappait des gens inoffensifs sur le boulevard. Des représentants lui demandèrent alors protection ; croyant la constitution en danger, il courut où il pensait pouvoir la défendre.

Du reste, il ne fit rien pour s'échapper, et le 8 juillet il obtint encore 94,634 voix aux élections complémentaires pour la Législative à Paris. Ce n'était pas assez pour être élu, et pourtant son nom se trouvait sur toutes les listes républicaines et socialistes, même sur celle de M. Proudhon, qui lui faisait représenter la réconciliation de la garde nationale et du peuple. Un mois après, M. Guinard était mis en accusation pour complot et attentat contre le gouvernement et renvoyé devant la haute cour de Versailles. Devant cette cour, les défenseurs ne crurent pas devoir prendre la parole dans les limites qu'on leur imposait. M. Guinard fut condamné à la déportation, et enfermé à Doullens, d'où il fut transféré à Belle-Isle-en-Mer au mois d'octobre 1850. Il a été rendu à la liberté après le rétablissement de l'empire. L. LOUVET.

C. M. Lesaulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Assemblée nationale.* — *Biogr. impartiale des Représ. du peuple à la Constituante.* — Noël Ségur, *Biogr. des Repres. du peuple a l'Ass. nationale*, p. 97. — *Dict. de la Conversation.* — Pouillet, brochure *Sur les Événements de juin* 1849. — *National* du 23 juin 1849. — *Moniteur*, 1848, 1849.

GUINCHARD (*François-Marie*), traducteur, théologien et philanthrope français, né à Arpajon, le 2 septembre 1754, mort à Paris, le 6 juin 1856. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut ordonné prêtre, et devint vicaire à Saint-Jean-en-Grève, puis curé d'Arpajon. En 1789, il refusa le serment civil, émigra en Angleterre, de là en Suisse, où le nonce Gravina le prit pour son théologien. De retour à Paris, Guinchard fonda une institution, qui vit sortir de son sein plusieurs sujets distingués. Il agrandit aussi l'hôpital de sa ville natale, y créa une école de charité et d'autres établissements utiles, qui lui méritèrent la croix d'Honneur. On a de lui : *Extrait poétique et Morceaux choisis dans les meilleurs Poëtes anglais* ; Paris, 1807, in-12 ; — *Supplément au* Catéchisme de l'empire français; Paris, 1807, in-12. A. L.

Quérard, *La France littéraire.*

GUINDEY (*Laurent*), officier français, né à Vendôme, en 1784, tué à Hanau, le 30 octobre 1813. Il était maréchal des logis au 10e hussards lors de la campagne de Prusse en 1806. Au combat de Saalfeld (Saxe-Meiningen), livré le 9 octobre 1806, la cavalerie prussienne, commandée par le prince Louis-Ferdinand de Prusse, fut mise en déroute. Atteint par Guindey, qui lui cria de se rendre, le prince fit volte-face, et chargea son adversaire. « Rendez-vous ! » lui répéta Guindey, qui le prenait pour un simple officier. Louis de Prusse lui répondit par un coup de sabre sur la figure ; Guindey riposta par un coup de pointe qui renversa le prince roide mort : on trouva dans ses habits des lettres fort importantes. Guindey entra depuis lors dans les grenadiers à cheval de la garde, et mérita un grade à chaque affaire. A la bataille de Hanau, séparé des siens par un gros de cuirassiers bavarois, il tomba criblé de douze ou quinze blessures. Il était capitaine et officier de la Légion d'Honneur. A. DE L.

Victoires et Conquêtes des Français. — Le Bas, *Dictionnaire historique de la France.* — *Documents particuliers.*

GUINES (*Adrien-Louis* DE BONNIÈRES, comte, puis duc DE), diplomate français, né à Lille, le 14 avril 1735, mort à Paris, le 21 décembre 1806. Il servit dès sa première jeunesse dans la maison du roi, fit la guerre de Sept Ans sous le nom de *comte de Souastre* et en qualité de colonel dans le régiment des grenadiers de France; nommé au régiment de Navarre, le 28 février 1761, il y rétablit la discipline, et fut créé brigadier des armées du roi le 29 décembre 1762. En 1766 il fit un voyage en Prusse pour assister aux grandes manœuvres de Frédéric II. Le roi le reçut avec distinction, et se prit d'amitié pour lui, ce qui contribua à faire nommer le comte de Guines ambassadeur à Berlin, en 1768. Il ne réussit pas à rétablir la bonne intelligence entre les deux cours ; il eut des discussions d'étiquette, aida à faire rentrer en France bon nombre de déserteurs français enrôlés dans les troupes prussiennes, et étudia surtout l'organisation militaire de la Prusse. Depuis que Frédéric le recevait avec froideur, le comte de Guines se borna au simple rôle d'observateur, jusqu'à ce que son gouvernement le rappela, au mois de décembre 1769. En novembre 1770 le comte de Guines fut nommé ambassadeur à Londres, poste qu'il occupa jusqu'en 1776. Il n'y fit rien d'important : le gouvernement anglais ne voulut rien entreprendre pour empêcher le partage de la Pologne, et les sympathies de la France pour les Américains insurgés devaient nécessairement nuire à toutes les négociations que l'ambassadeur français aurait voulu entamer avec l'Angleterre. Le comte de Guines fut d'ailleurs ramené en France par un procès assez désagréable, que lui suscita son secrétaire, Tort de la Sonde, lutte judiciaire qui se termina à son avantage. Le duc de Lauzun raconte que Guines faillit avoir une autre affaire en Angleterre, pour *conversation criminelle* avec la fameuse lady Craven. Le mari voulait demander aux tribunaux une indemnité de 250,000 fr. Lauzun prétend l'avoir sauvé de ce mauvais pas, ce qui serait d'autant plus généreux, qu'à l'entendre, le comte de Guines poursuivait en même temps la princesse Czartoryska, dont Lauzun était épris. Du reste, la galanterie du comte de Guines s'était déjà révélée à Berlin, où Mme de Hatzfeld, dame d'honneur de la reine de Prusse, avait été l'objet de ses recherches. Le roi dédommagea de Guines de la perte de son ambassade de Londres par le cordon de l'ordre du Saint-Esprit et le brevet de duc. Il rentra dans la carrière militaire comme lieutenant général, fut nommé l'un des inspecteurs généraux de l'armée, et à la mort du duc de Lévis, en 1788, il reçut le gouvernement général de l'Artois. A la révolution, le duc de Guines émigra en Allemagne ; il rentra en France à l'époque du con-

sulat. Il avait épousé, vers 1763, une demoiselle de Montmorency, de la branche de Flandre, sœur de la comtesse de Broglie et du père de la princesse de Vaudemont. Il en eut deux filles; l'une épousa le duc de Castries, l'autre le marquis de Juigné. J. V.

Flassan, *Hist. de la Dipl. française.*— Lauzun, *Mémoires.* — *Archives du ministère des affaires étrang.*

GUINET (*Nicolas*), jurisconsulte français, né dans le comté de Charolais, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort vers 1630. Après avoir fait ses études à l'université de Paris, il fut pendant vingt ans professeur d'éloquence au collége royal de Navarre. Le cardinal Charles de Lorraine, un de ses élèves, ayant été chargé de la direction de l'université de Pont-à-Mousson, Guinet y fut nommé en 1601 professeur de droit canon. On a de lui : *Pacti nudi Vindiciæ, seu nomocanonica prælectio in titulum de Pactis apud Gregorium;* Pont-à-Mousson, 1629, in-12. E. G.

Calmet, *Bibliothèque Lorraine.*

GUINET (*François*), avocat français, fils du précédent, né à Pont-à-Mousson, le 4 mars 1604, mort le 13 septembre 1681, à Nancy. A dix-huit ans il obtint le grade de docteur en droit. Après avoir été pendant quelque temps professeur de droit à l'université de sa ville natale, il alla se fixer à Nancy comme avocat, et y acquit bientôt une très-grande réputation. Malgré les nombreux procès dont il fut chargé, il trouva le temps d'acquérir une connaissance approfondie de la théologie. On a de lui : *Justinianus Magnus, seu vita Justiniani;* Nancy, 1627 et 1628, in-8°; — *Caroli IV, ducis Lotharingiæ, auspiciis Astræa revocata.* On a encore de Guinet plusieurs opuscules imprimés et manuscrits. E. G.

Calmet, *Bibliothèque Lorraine.*

GUINET (*Nicolas*), canoniste français, frère du précédent, né à Nancy, en 1621, mort le 25 janvier 1696. Il entra dans l'ordre des Prémontrés de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, en 1639. Reçu docteur en théologie, il professa cette science avec succès dans les principales maisons de son ordre. Il fut successivement prieur de Longwy, de Belleval, abbé de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson (1653), et vicaire général de son ordre. On a de lui : *Vie de Philippe de Gueldre*, femme de René II, duc de Lorraine et de Bar, roi de Sicile, 1685, et 1691 avec une addition de douze chapitres; — la *Liste des Abbesses du monastère de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson;* — *Ramusculus, sive successio abbatum regularium Sanctæ-Mariæ;* — seize *Mémoires pour la défense de l'ordre des Prémontrés;* Pont-à-Mousson, in-4°; — *La Couronne du bon Religieux en la mort du R. P. Louis Bosimon, prieur de Cuisy;* — un grand nombre de *Mémoires* et d'opuscules. A. L.

Annales Præmonst., t. II, p. 210. — Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine.*

GUINICELLI (*Guido*), célèbre poëte italien, né à Bologne, dans la première moitié du treizième siècle, mort en 1276. Il était de la célèbre famille de' Principi. Son père, après avoir exercé des fonctions élevées dans le gouvernement de Bologne, entre autres celles de podestat de Varni, tomba dans un état d'idiotisme complet. Guinicelli étudia la jurisprudence, et fut bientôt promu à la dignité de juge. En 1274 il fut exilé avec toute sa famille, attachée aux gibelins. Il mourut deux ans après, dans la force de l'âge. Guinicelli fut le fondateur de la seconde école de la poésie italienne; tout en imitant les troubadours provençaux, comme les Siciliens, ses devanciers, il fit preuve d'une certaine originalité, tandis que ces derniers en manquaient complétement. C'est avec raison que le Dante (1) l'appelle « son père ainsi que celui des autres poëtes italiens ». Il nous reste une vingtaine de pièces de poésie de Guinicelli; l'amour chevaleresque est le sujet de toutes. Les raffinements platoniques de sa muse n'empêchèrent pas Guinicelli d'être très-adonné à la volupté, ainsi que nous l'apprend Benevenuto d'Imola, dans son *Commentaire sur Dante.* « Dans ses poésies, dit Fauriel, on trouve plus de suite et plus d'art dans l'ensemble que chez les Siciliens, plus d'imagination et de traits ingénieux dans les détails, plus d'élévation de sentiments et d'idées. La langue est incomparablement plus souple, plus polie, plus grammaticale. Certains vers de Guinicelli pourraient être regardés comme les premiers beaux vers qui aient été faits en langue italienne; comme les premiers d'un tour libre, élégant et vraiment italien. » La révolution opérée par Guinicelli dans la poésie italienne est indiquée par le sonnet suivant, qui lui fut adressé par son contemporain Bonagiunta Urbiniani, de Lucques. « O vous qui pour éclipser tous les autres troubadours avez changé la première manière, l'ancienne forme des plaisants dires d'amour, vous avez fait comme la lumière, qui dissipe l'obscurité à distance, mais qui ne se laisse point regarder elle-même. Vous surpassez tout le monde en subtilité et en savoir, mais votre langage est si obscur qu'à peine se trouve-t-il quelqu'un qui le comprenne. » Par ces derniers mots Bonagiunta fait allusion à ce que Guinicelli avait introduit dans la poésie amoureuse des idées philosophiques, peu accessibles au vulgaire. On a de Guinicelli : quatre *canzone* dans le livre IX du recueil des *Giunti;* une dans celui d'Alacci; deux autres et cinq sonnets à la fin de la *Bella-Mano* de Giusto di Conti (2); enfin, plusieurs pièces inédites, conservées dans les manuscrits de la bibliothèque du Vatican, portant les n°s 3214 et 3753, ainsi que dans le

(1) *Purgatorio*, ch. XXVI.
(2) Dans les anciennes éditions de la *Bella Mano*, ces poésies sont faussement attribuées à Guido Ghislieri.

manuscrit n° 37 de la Bibliothèque Laurentienne (1). E. G.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. IV. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. I, p. 409. — Fauriel, *Dante*, t. I, p. 237.

GUINIFORTE, surnommé *Barzizzio* ou *Barzizza*, orateur et diplomate italien, né à Pavie, en 1406, mort vers 1460. Fils du savant philologue Gasparino Barzizzio, il montra une telle précocité d'esprit que son père lui donna le surnom de *divin*. Il termina ses études longtemps avant l'âge où les règlements universitaires de Padoue permettaient de prendre le grade de docteur. Malgré d'aussi brillants succès, il ne put obtenir à Milan la chaire d'éloquence, vacante par la mort de son père (1430). Il alla professer à Novarre, où il expliqua le *De Officiis* de Cicéron et les *Comédies* de Térence. Son séjour dans cette ville fut de courte durée, puisqu'au mois de mars 1432 on le trouve à Barcelone haranguant le roi d'Aragon Alphonse, qui lui donna le titre de conseiller. En cette qualité, Guiniforte accompagna Alphonse dans une expédition sur la côte de Tunis, et le suivit ensuite en Sicile. Le soin de sa santé le rappela dans sa patrie, vers la fin de la même année. Le duc de Milan, Philippe-Marie, le nomma son vicaire général. Cette dignité ne l'empêcha pas d'occuper la chaire de philosophie morale à l'universite de Pavie et de remplir plusieurs missions que le duc Philippe-Marie lui confia auprès des papes Eugène IV et Nicolas V et du roi Alphonse. Après la mort de Philippe-Marie, Guiniforte fut pendant quelque temps au service du marquis de Monferrat, et du duc Borso d'Este; mais François Sforza le rappela à Milan, et lui conféra le titre de secrétaire ducal. On ignore la date de sa mort; mais comme à partir de 1459 il n'est plus fait mention de lui, il est probable qu'il mourut vers cette époque. Ses ouvrages, qui consistent en lettres et en discours, sont écrits dans une latinité élégante, et contiennent des faits intéressants pour l'histoire du temps; ils ont été recueillis par le cardinal Furietti, à la suite des *Œuvres* de Gasparino Barzizzio; Rome, 1723, in-4°. Z.

Tiraboschi, *Storia della Let. Ital.*, t. VI, p. II, p. 318

(1) Il importe de remarquer que Guinicelli fut le premier Italien qui ait fait mention de la boussole. Dans une de ses chansons il dit positivement que l'aiguille est attirée vers le nord parce qu'il y a là des montagnes de *calamite*, rattachant ainsi la propriété directrice de l'aiguille à l'attraction magnétique. Voici les vers de Guinicelli :

« In quelle parti dotto tramontana
Sono li monti della calamita,
Che dan virtute all' aere
Di trarre il ferro : ma perche lontana,
Voie di simil pietre havere aita :
A farla adaperare
Et dirizare l'ago inver la stella. »

A. DE L.

Voy. notre article GIOJA et M. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques*; Paris, 1838, 4 vol. in-8°. t. II, p. 66-67.

GUINIGI (*Paul*), seigneur de Lucques de 1400 à 1430. Seul membre survivant d'une famille guelfe puissante, que les dissensions domestiques et la peste de 1400 avaient presque entièrement détruite, il se fit décerner le titre de capitaine de la ville et des soldats (14 octobre 1400), et s'empara peu à peu du pouvoir suprême. Il l'exerça pendant trente ans d'une manière peu glorieuse, mais modérée et intelligente. Au milieu des guerres perpétuelles qui déchiraient les petits États d'Italie, il resta neutre, et fit jouir ses sujets des bienfaits d'une excellente administration. Mais les richesses que la paix avait répandues dans Lucques tentèrent la cupidité des États voisins. Le condottiere Forte-Braccio, engagé au service de la république florentine, envahit, le 22 novembre 1429, le territoire de Lucques, et bientôt après les Florentins eux-mêmes prirent directement part à la guerre. Les Lucquois se défendirent longtemps, grâce aux armes à feu, dont l'usage était peu connu, et qu'ils employèrent avec succès contre les assiégeants. L'ingénieur florentin Bruneleschi essaya de submerger Lucques au moyen de grands travaux hydrauliques, qui coûtèrent inutilement beaucoup d'argent. Enfin Fr. Sforza, condottiere, qui du service du duc de Milan passa à celui de Guinigi, força les Florentins à lever le siége. Mais le petit prince de Lucques se lassa bien vite de payer François Sforza, dont les Florentins achetèrent chèrement le départ. Les Lucquois, se voyant abandonnés par Sforza, ne voulurent pas soutenir la lutte plus longtemps. Ils arrêtèrent Paul Guinigi et son fils Ladislas, et les livrèrent au duc de Milan, qui les fit enfermer dans une prison de Pavie. Guinigi mourut après deux ans de captivité. Z.

Neri Capponi, *Commentari*. — Léonard d'Arezzo, *Comment.* — Pogge, *Hist. Florent.*

GUION (*François*). *Voy.* GÉRARD (*Balthazar*).

GUIOT (*Georges*), poëte latin, né à Nozeroy (Franche-Comté), dans les premières années du seizième siècle, mort à Bruxelles, en 1566. Il fit ses études à l'université de Dôle, fut reçu prêtre, et vint professer à Paris, d'abord au collége du cardinal Lemoine, puis en Sorbonne. Son compatriote le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, qui l'honorait de sa protection, l'appela dans les Pays-Bas durant sa faveur (1559), et lui fit obtenir la charge de médecin de la duchesse d'Arschot. Gilbert Cousin (*Cognatus*), son ami, eut la douleur de le perdre, au moment où, poursuivi par les inquisiteurs, il aurait pu faire un utile appel à sa protection. Outre un petit poëme à la louange de Granvelle, *In Anton. Perrenoti cardin. Granvellani, votum Burgundiæ*, 1562, in-8°, on a de lui : *De Pacis in Europam reditu et Bellonæ expulsione Dialogus*; Thiers, 1559, in-8°; — *Venatio christiana*; Louvain, 1562, in-8°; —

Dianæ christianæ paranymphus; Louvain, 1562, in-8°. L. L—R.

Moreri, *Le grand Dictionn. historique.*

GUIOT (L'abbé *Joseph-André*), littérateur français, né à Rouen, le 31 janvier 1739, mort à Bourg-la-Reine, le 21 septembre 1807. Il fut successivement vicaire de Saint-Cande-le-Jeune; secrétaire de l'Académie de l'Immaculée Conception (1763-1768), bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor (1768), et prieur de Saint-Guénault à Corbeil (18 mai 1785). Il se cacha durant la terreur, et, ce mauvais temps écoulé, obtint la cure de Bourg-la-Reine, où il finit ses jours. L'abbé Guiot était très-versé dans la littérature latine et dans l'archéologie française. On a de lui : *Tumulus Joannis Saas*, dans le *Recueil de l'Académie de l'Immaculée Conception;* année 1774, page 148; — *Gallicas ad oras debellatus Anglus*, inséré dans le même *Recueil* sous le titre d'*Épigrammes sur Saint-Cast;* l'auteur chante dans cette pièce la victoire remportée à Saint-Cast, sur les Anglais, lors de leur descente sur les côtes de France, le 4 septembre 1758; — *Sancti Christophori, Parisiensis, Elegia;* Paris, 1784, in-8° : cette élégie est relative à la statue colossale de Saint-Christophe qui était adossée à l'un des piliers de Notre-Dame de Paris; — *Nouveau Supplément à la France littéraire;* Paris, 1784, en deux parties, petit in-8°. L'origine de *La France littéraire* remonte à 1753; elle fut fondée par J.-H.-Sam. Formey, et réimprimée en 1757; Berlin, in-8°. Une nouvelle édition en avait été donnée, refondue par les abbés Hébraïl et de Laporte, 1769, 2 vol. petit in-8°. C'est à ces trois vol. que fait suite le travail de Guiot, qui pour l'exactitude est bien inférieur aux premiers volumes; — *Cantiques en l'honneur de saint Spire ou Exupère, premier évêque de Bayeux, patron de Corbeil et de Palluau;* Corbeil, 1788, in-8°, avec musique; — *Almanach de la ville, châtellenie et prévôté de Corbeil, pour l'année* 1789; Paris, Didot, 1789, in-16 : ce petit almanach est de beaucoup supérieur aux Annuaires statistiques publiés longtemps après; — *Notice périodique de l'histoire moderne et ancienne de la ville et district de Corbeil;* Paris, Didot, 1792, in-8° ; cet ouvrage fait suite à l'*Almanach*, et contient des recherches et renseignements intéressants sur les antiquités civiles et ecclésiastiques de Corbeil, sur l'histoire littéraire de cette ville, etc.; — *Fasti Corbolienses :* ce sont de très-courts fragments de cet ouvrage, qu'il a publiés sous les titres suivants : *Majoris Instauratio;* in-18; — *Typographia Corbolii instituta;* 1799, in-18; — *Bibliotheca Corboliana publici juris facta;* 1799, in-18; — *Joannis de Labarre Antiquitates Corbolienses, bibliothecæ Corboliensi publicæ hacce donatæ die;* in-18; — *Georgius Ambrosius, cardinalis Lugduni, 25 maii extinctus, olim Corbolii captivus*, in-18 : c'est à Corbeil que, sous le règne de Charles VIII, Georges, cardinal d'Amboise, fut emprisonné, en 1488. Ces cinq fragments en vers latins sont accompagnés d'une traduction en prose française, et suivis d'une imitation en vers français; — *Petit Manuel scholastique pour apprendre facilement à lire;* Corbeil, an VIII (1800), in-8°; — *Mélanges historiques, oratoires et poétiques, relatifs à quelques événements de la fin de l'an* VIII *et du commencement de l'an* IX; Corbeil, 1800, in-12; — *Hymnes et Proses en l'honneur et pour les fêtes de saint Spire et de saint Leu, patrons de Corbeil;* 1801, in-18, mises en vers français : c'est la traduction des hymnes qu'avait composées Simon Gourdan pour ces deux saints; — *Cantiques nouveaux, à l'usage des catéchismes, en l'église paroissiale de Saint-Spire à Corbeil;* Paris, 1801, in-16; — *Adieux d'un curé à ses paroissiens, le dimanche veille de la Toussaint;* Corbeil, 1802, in-8° : imprimés en faveur des absents et à la prière des présents; — *Le Présent de Noces, ou almanach historique et moral des époux; Hymenopolis* et Paris, 1802, in-8° : ce volume, attribué à l'abbé Guiot, donne à chaque jour de l'année des anecdotes assez curieuses et relatives au mariage : le genre de quelques-unes de ces anecdotes autorise à douter qu'un ecclésiastique en soit l'auteur; — *Sermons sur l'altération de la foi;* Paris, 1805, in-8°; — *Discours sur la translation des reliques de saint Étienne, pape et martyr, en l'église de Marly-la-Ville, le 7 mai* 1805; Paris, 1805, in-8°; — *Abrégé de la vie du vénérable frère Fiacre, contenant plusieurs traits d'histoire et faits remarquables, arrivés sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV; ceux aussi relatifs à son ordre et à sa maison, sous Louis XV, sous Louis XVI et Napoléon;* Paris, 1805, in-8°; — *Translation du tombeau de sainte Geneviève en l'église de Saint-Étienne-du-Mont*, traduction libre d'un poëme latin; Paris, 1804, in-8°. Le poëme latin dont il s'agit ici est anonyme et du traducteur. Il a paru avec ce titre : *B. Genovefæ Tumulus in eccl. S.-Stephani-de-Monte translatus, carmen;* Paris, 1805, in-8°. A. L.

Quérard, *La France littéraire.*

* **GUIOT** (.....), mathématicien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il était garde-marteau de la maîtrise des eaux et forêts de Rambouillet, et géographe du duc de Penthièvre. On a de lui : *L'Arpenteur forestier, ou méthode nouvelle de mesurer, calculer, et construire toutes sortes de figures, suivant les principes géométriques et trigonométriques, avec un Traité d'Arpentage très-utile, tant aux arpenteurs et géographes qu'aux marchands et propriétaires de bois;* Paris, 1764, in-8°. R—R.

Journal de Verdun, 1764, juillet, pag. 48-6.

GUIOT. *Voy.* GUYOT.

* **GUIRAGOS** ou **CYRIAQUE**, patriarche d'Arménie, né à Kharabasd, dans la province de Khadjperouni, mort vers 1143. Il résida trente-deux ans dans le couvent de Khor-Virab, d'où lui vient le surnom de *Virabetsi*. C'était un homme humble, pieux et très-versé dans l'Écriture Sainte. Il fut élu patriarche en 1141, lorsque Grégoire IX, patriarche d'Arménie, résidant à Sis (Cilicie), eut refusé de transporter son siége à Edchmiadzin (Grande Arménie). Guiragos est le premier patriarche qui ait résidé à Edchmiadzin; il y fit élever des couvents, des églises, répara la cathédrale, et fit cesser le schisme qui séparait le patriarche d'Aghthamar du reste de l'Église. Un certain Marcus, évêque géorgien, mécontent de cette réconciliation, prétendit que l'élection de Guiragos était nulle, parce qu'il n'avait pas été préalablement consacré évêque. On ajouta même qu'il n'avait pas été baptisé. Zacharie, évêque de Havouts-Tharhah, se joignit aux ennemis du patriarche qu'il avait fait élire, et se rendit à Edchmiadzin pour le déposer en 1143. Il était à la tête de trente évêques. Yacoub, khan d'Erivan, s'opposa d'abord à ce changement; mais séduit par les présents de Zacharie, il l'autorisa à recommencer l'élection. Les suffrages se portèrent sur Grégoire X. Guiragos, qui s'était caché durant les troubles, se retira dans un couvent, où il mourut, peu de temps après. E. B.

Thomas de Medzop, *Hist. des Invasions de Timour en Arménie*. — Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. III.

* **GUIRAGOS CANDZAGUETSI**, historien arménien, né à Candzag, vivait au treizième siècle. Il fut disciple de Jean Vanagan, et moine au monastère de Kédig. On a de lui une *Histoire d'Arménie*, qui embrasse la période comprise entre les années 300 et 1260. Elle contient des détails assez curieux; mais elle est moins estimée pour la partie contemporaine que l'histoire des Mongols par Malachie le Moine. Le style en est d'ailleurs très-simple. On en trouve un fragment traduit en russe dans le *Courrier de Sibérie*. Le même morceau, traduit du russe en français par Klaproth, a été inséré dans le *Journal Asiatique* de Paris, 1833, t. II, p. 279-289.

Suklas Somal, *Quadro*, p. 112. — Tchamtchian, *Hist. d'Arm.*, préface.

GUIRAN (*Gaillard*), jurisconsulte et antiquaire français, né à Nîmes, vers 1600, et mort dans cette ville, le 10 décembre 1680. Jeune encore, il fut conseiller au présidial de sa ville natale. En 1651 il résigna cette charge en faveur de son fils. Deux ans auparavant il avait été nommé par Henri Frédéric de Nassau conseiller au parlement d'Orange. Louis XIV, qui l'avait en quelques occasions employé dans des négociations avec les protestants du bas Languedoc, lui avait permis, en récompense de ses services, d'accepter cette charge, tout en continuant de remplir ses fonctions de conseiller au présidial de Nîmes. Il professait la religion réformée; mais il était de ceux qui espéraient qu'on obtiendrait plus sûrement la liberté de conscience en se soumettant au gouvernement qu'en lui résistant à main armée. L'étude des antiquités avait pour lui un charme particulier. Il avait fait de sa maison un véritable musée archéologique. Il avait réuni, entre autres, une magnifique collection de médailles. Il déposa le fruit de ses travaux en ce genre dans un grand ouvrage divisé en trois parties. La première, sous le titre de *Antiquitates Nemausenses*, traitait des édifices, statues, bas-reliefs, pierres gravées, etc., de la ville de Nîmes. Dans la seconde, intitulée : *Inscriptiones antiquæ urbis et agri Nemausensis, nec non locorum et oppidorum inter tertium et quartum lapidem*, il avait classé les inscriptions trouvées en ces lieux en seize espèces, dont chacune occupait un chapitre. Enfin, la troisième, sous ce titre : *De Re Nummaria veterum*, était un traité de numismatique, et se terminait par l'explication des médailles recueillies dans le territoire de la ville de Nîmes. Cet ouvrage, achevé en 1652, et formant 3 vol. in-fol., n'a jamais été publié. Vendu longtemps après la mort de l'auteur, à A.-H. de Sallengre, il passa plus tard du cabinet de ce savant dans celui du baron de Hohendorf, et de là dans la Bibliothèque impériale de Vienne. La bibliothèque de la ville de Nîmes en possède deux copies (nos 13799 et 13800 de son Catalogue), l'une in-fol. et l'autre in-4°. Cette dernière, faite sur le manuscrit autographe de Guiran, contient de nombreuses notes de la main de Seguier, et provient de la bibliothèque du président de Mazangues. Guiran se contenta de faire connaître le plan de cet ouvrage, à la suite d'une de ses productions intitulée : *Explicatio duorum vetustorum numismatum Nemausensium ex ære*; Araus., 1655, et 1657, in-4°, réimprimée plusieurs fois dans divers recueils, entre autres dans le *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, de Sallengre, t. III. Le présidial de Nîmes le chargea de la révision d'un ancien ouvrage de pratique qui avait pour titre : *Style formulaire des lettres qui se dépêchent ès cours du sénéchal de Nîmes*; Nîmes, 1597, in-12. Il le publia avec des notes en 1659. Sept ans après, il donna une nouvelle édition de ce livre, augmentée de *Recherches historiques et chronologiques sur l'établissement et la suite des sénéchaux de Beaucaire et de Nîmes*. Cette notice est curieuse et pleine d'intérêt, malgré quelques erreurs qu'il faudrait y relever. Michel NICOLAS.

Ménard, *Hist. de la Ville de Nismes*, t. VI, p. 252. — Michel Nicolas, *Hist. litt. de Nîmes*, t. I. — MM. Haag, *La France protest.*

GUIRAND (*Claude*), physicien français, né à Nîmes, à la fin du seizième siècle, mort dans la même ville, au mois de mars 1657. Savant modeste, il mit ses lumières à la disposition de tous ceux qui s'occupaient de la science qu'il cultivait. Descartes, le père Mersenne et Samuel

Sorbière ne dédaignaient pas de le consulter; c'est sur les observations de Guiraud que Gassendi corrigea son *Traité de la Grandeur apparente du Soleil*. Il avait composé différents ouvrages, mais il défendit à son héritier de les publier, et sa volonté fut respectée. C'était une *Dissertation sur le son; — Cinq traités sur l'optique, la catoptrique et la dioptrique; — Plusieurs dissertations sur le mouvement*, dans lesquelles il réfutait les opinions de Hobbes. J. V.

MM. Haag, *La France protestante*.

GUIRAUD (*Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre*, baron), poëte et auteur dramatique français, né à Limoux, le 25 décembre 1788, mort à Paris, le 24 février 1847. Fils d'un riche fabricant de draps, il fut élevé au sein de sa famille, sous la direction d'un précepteur; ensuite il alla suivre pendant trois ans les cours de l'école de droit à Toulouse. A la mort de son père, il vint diriger ses manufactures; mais l'amour des lettres l'entraînait : il adressa à l'Académie des Jeux Floraux des vers, qui furent couronnés. Encouragé par ces premiers succès, il prit confiance en son talent, et livrant à des mains amies le soin de sa fortune, il s'adonna complétement à la poésie. Il vint à Paris en 1813. Ses premiers essais furent dédiés à Mme de Staël, proscrite; les seconds furent en faveur des Grecs, dont le premier il chanta les exploits, en 1820. « La première tragédie d'Alexandre Guiraud, *Frédégonde et Brunehaut*, fut arrêtée encore en germe, dit M. J. Janin, par la *Frédégonde* de Népomucène Lemercier. Alfieri lui inspira un drame, *Myrrha*, espèce de Phèdre virginale, qui manqua d'interprète. *Pélage* n'a pas été représenté, non plus que *Frédégonde* et *Myrrha*. Il est fâcheux que la censure ait mis obstacle à la représentation de cette tragédie de *Pélage*, que les salons avaient approuvée. Mais le moyen, en 1820, de tolérer sur la scène un *archevêque de Tolède!* Il fallut renoncer à cette gloire décevante et tenter une autre composition, moins vaste, moins fière, moins *romantique*, comme on disait alors, et Guiraud fit représenter à l'Odéon *Les Machabées*. Cette pièce, un instant compromise par le brancard d'hôpital sur lequel se faisait apporter Joanny au sortir de la torture, se releva grâce au cinquième acte, qui fut applaudi à outrance... Après *Les Machabées* vint *Le comte Julien*, qui avait été emprunté par le poëte à sa tragédie de *Pélage;* la pièce est bien faite : elle ne manque ni de mouvement, ni de passion, ni de terreur; elle réussit, mais ce fut un de ces succès pénibles, qui laissent le public froid et mécontent. » La mort de Talma, qui devait jouer le rôle de *Virginius* dans une tragédie classique de ce nom par Alex. Guiraud, empêcha peut-être le succès de cette pièce, qui fut jouée par Joanny.

C'était la mode sous la Restauration de lire des vers dans les salons. Alexandre Soumet obtenait ainsi beaucoup de succès. Guiraud le suivait de loin. Son petit poëme intitulé *Élégies savoyardes*, vendu au profit de l'œuvre des petits Savoyards, produisit plus de 4,000 fr. Il est encore populaire dans les écoles. Guiraud publia ensuite des *Poëmes et Chants élégiaques*. Il travailla avec Ancelot et Soumet à l'opéra de *Pharamond*, joué à l'occasion du sacre de Charles X. Cette œuvre était bien faite pour nuire à la réputation de ses auteurs; et cependant elle fut peut-être pour beaucoup dans l'élection de Guiraud à l'Académie Française, où il remplaça, en 1826, M. de Montmorency. Son discours de réception renfermait quelques vérités timides, qui semblaient hardies à cette époque de réaction religieuse. Guiraud avait été nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1824; le roi lui conféra en outre le titre de baron en 1828. Après la révolution de Juillet, Guiraud publia un roman psychologique intitulé *Césaire*, qui fut recherché dans les salons aristocratiques. A la mort du duc de Reichstadt, il fit paraître son ode *Les deux Princes*. Plus tard il publia, sous le titre de *Flavien*, un ouvrage romanesque sur les origines du christianisme. Des salons de Paris, où Guiraud était recherché, il passait avec bonheur à sa terre de Villemartin, dont il a consacré le nom dans ses vers. — Les ouvrages de Guiraud ont pour titres : *Les Machabées, ou le martyre*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée à l'Odéon en 1822; Paris, 1822, in-8°; — *Le Comte Julien, ou l'expiation*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée au même théâtre, en 1822; Paris, 1823, in-8°; — *Élégies savoyardes;* Paris, 1823, in-8°; — *Cadix, ou la délivrance de l'Espagne*, ode; Paris, 1823, in-8°; — *Chants hellènes : Byron, Ipsara;* Paris, 1824, in-8°; — *Poëmes et Chants élégiaques;* Paris, 1824, in-8°; — *Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie Française pour la réception de M. Guiraud, le 18 juillet 1826*; Paris, 1826, in-4°; — *Le Prêtre*, en vers; Paris, 1826, in-8°; — *Virginie*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée au Théâtre-Français; Paris, 1827, in-8°; — *Césaire, révélation;* Paris, 1830, in-8°; — *La Communion du duc de Bordeaux;* Nantes, 1832, in-12; — *Les deux Princes*, ode; Paris, 1832; — *De la vérité dans le système représentatif;* Paris, 1834, in-8°; — *Flavien, ou Rome au désert;* Paris, 1835, 3 vol. in-8°; — *Poésies dédiées à la jeunesse;* Paris, 1836, in-18; — *Philosophie catholique de l'histoire;* Paris, 1839-1841, 3 vol. in-8°; — *Le Cloître de Villemartin*, poésie; Limoux, 1843, in-8°. En 1845, on a publié les Œuvres de Guiraud en 4 vol. in-8°. Enfin, Guiraud a donné des articles à *la Jeune France*, à la *Revue européenne*, à *L'Université catholique* et à d'autres revues religieuses. L. Louvet.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, tome III, 1re partie, page 273. — Ampère, *Discours de réception à l'Académie Française*, prononcé dans la séance publique du 18 mai 1848.

GUIRAUDET (*Charles-Philippe-Toussaint*),

littérateur et administrateur français, né à Alais, en 1754, mort à Dijon, le 5 février 1804. Quelques années avant la révolution, il avait accompagné, comme gouverneur, le prince de Rohan-Rochefort dans ses voyages; de retour à Paris, il devint lecteur de Madame. Ayant embrassé les principes de la révolution, il fut envoyé, comme député extraordinaire de la ville d'Alais, près de l'Assemblée constituante. Il se lia avec Condorcet, La Rochefoucauld, Marie-Joseph Chénier, et surtout avec Mirabeau, qu'il aida quelquefois de sa plume. D'abord secrétaire en chef de la mairie de Paris, il devint secrétaire général du ministère de la marine, et occupa ensuite la même place au ministère des Relations extérieures. Après le 18 brumaire, il devint préfet de la Côte-d'Or, et remplissait encore ces fonctions au moment de sa mort. Il était membre de l'Académie de Dijon. Ses principaux écrits sont : *Contes en vers*, suivis d'une *Épître sur les Bergeries;* Amsterdam, 1780, in-12; — *Qu'est-ce que la nation, et qu'est-ce que la France?* 1789, in-8°; — *Erreurs des Économistes sur l'Impôt, et Nouveau Mode de Perception, qui remédie à l'un des principaux vices de l'Impôt prétendu direct;* 1790, in-8°; — *De la Famille, considérée comme l'élément des sociétés;* Paris, 1797, in-18; — *Œuvres de Machiavel, traduites de l'italien;* Paris, an VII (1799), 9 vol. in-8°, reproduits avec de nouveaux titres portant : *seconde édition;* Paris, 1803. Cette traduction ne comprend ni les contes, ni les poésies, ni les pièces de théâtre de Machiavel. — Guiraudet est l'auteur des trois derniers volumes de la traduction (restée inachevée, et publiée sous le nom de Mirabeau), de l'*Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à la révolution*, par Mme Macaulay-Graham; Paris, 1791-1792, tom. I-V, in-8°. « Ils offrent, dit M.-J. Chénier, un assez grand nombre de termes impropres et même d'incorrections évidentes. » Guiraudet avait travaillé au *Journal de la Société de* 1789, commencé en juin 1790, et dont il n'a paru que quinze numéros in-8°.

E. Regnard.

Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemp.* — M.-J. Chénier, *Tableau hist. de l'état et des progrès de la Litt. franç. depuis* 1789. — Barbier, *Diction. des Auteurs anonym.*

GUIROY (*Antoine*) abbé, paléographe français, né au commencement du dix-huitième siècle, dans la principauté de Bidache (basse Navarre), mort à Paris, en janvier 1778. Il fut le premier collaborateur de M. de Sainte-Palaye dans l'entreprise du *Glossaire de l'ancienne Langue Française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XII.* Malheureusement l'impression de cet ouvrage, commencée seulement en 1780, fut interrompue à la syllabe Ast (p. 736), in-fol. Elle n'a pas été achevée, et peu d'exemplaires de cet essai ont échappé à la destruction. Le *Projet d'un Glossaire français;* Paris, 1756, in-4°, est également rare. On lit dans la préface de cet opuscule que M. de Sainte-Palaye avait inutilement « sollicité un grand nombre de gens de lettres de se joindre à lui pour l'aider dans son entreprise, et qu'il désespérait presque de trouver jamais celui qu'il cherchait, lorsque l'abbé Guiroy a bien voulu s'offrir ». L'auteur du projet lui rend ce témoignage que sans un pareil second il n'aurait pu qu'avec beaucoup de temps et des peines au-dessus de ses forces mettre son dessein à exécution. L'abbé Guiroy s'occupa de cet ouvrage comme s'il en avait lui-même formé le plan. M. Mouchet fut ensuite associé aux travaux des deux savants; mais aucun d'eux ne devait les mettre à fin. Guiroy mourut en 1778, M. de Sainte-Palaye en 1781; Mouchet, qui lui survécut plus d'un quart de siècle, ne laissa pas même des matériaux suffisants pour compléter l'impression du premier volume. L'abbé Guiroy fut censeur royal. Il a publié un *Calendrier de l'ordre de Malthe;* Paris, 1769, in-12. J. L.

P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

* **GUIRRI** (Le P. *Vicente*), peintre espagnol, né à Valence, vers 1580, mort dans la même ville, en 1640. Il peignait depuis longtemps le portrait, mais sans talent, lorsqu'une déception en amour le détermina à faire ses vœux, le 29 avril 1608, dans le couvent des augustins de Valence. Suivant le P. Jordan, il passa le reste de sa vie à prier, à faire pénitence et à peindre. En effet tous les saints qui ornent les hauts cloîtres du couvent de Saint-Augustin sont dus à sa main. Guirri mourut dans son couvent, et, dit Quilliet, tout religieux qu'il était, il n'en fut pas meilleur peintre. A. de L.

Felippe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — Le P. Jordan (*Historique du Couvent des Augustins de Valence*). — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GUIRRO** (*Francisco*), peintre espagnol, né à Barcelone, en 1630, mort dans la même ville, en 1700. Il est classé au nombre des bons maîtres espagnols. Cependant, on ne connaît aucun détail sur sa vie, et on ne cite de lui que quelques tableaux exécutés pour le couvent des Récollets de Barcelone. A. de L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

* **GUISAN** (*Samuel*), ingénieur agricole, né en Suisse (canton de Berne), mort à Saint-Eustache (petites Antilles), vers la fin du dix-huitième siècle. Il était employé comme régisseur d'une sucrerie à Surinam, et joignait à cet emploi les fonctions de lieutenant des milices et de directeur des travaux agraires, lorsque Malouet vint, en 1777, visiter la colonie hollandaise et y observer les cultures des terres basses, ainsi que les perfectionnements de l'industrie agricole pour les introduire à la Guyane française. Sentant la nécessité de s'attacher un homme capable, qui aux talents de l'ingénieur joignît la pratique du cultivateur, il s'adressa dans ce but aux amis comme aux adversaires du gouvernement, et

arrêta son choix sur Guisan, qui lui fut unanimement désigné des deux côtés. Après que Malouet l'eut engagé au service du gouvernement français, avec un traitement de mille écus et la promesse d'un brevet d'ingénieur, ils partirent pour Caïenne, où ils arrivèrent le 22 septembre 1777. Guisan parcourut immédiatement la colonie dans tous les sens, examina les différentes natures de terrains, et leur assigna, en raison de leur fertilité, une classification justifiée par quatre-vingts ans d'expérience. Ses premiers travaux furent des desséchements dans les environs de la ville, qu'il assainit au moyen de canaux d'écoulement; le premier qu'il exécuta fut le canal Sartine, servant au desséchement des savanes voisines et à la navigation. Le terrain compris entre le prolongement de ce canal et la rue des Marais fut aussi desséché. En même temps il forma une habitation normale, où tous les colons pouvaient s'instruire dans l'art de dessécher les terres et de les mettre en valeur. Ayant reconnu que de toutes les rivières celle d'Approuague offrait le plus d'avantages pour l'établissement d'une colonie agricole, et convaincu que si des communications faciles étaient ouvertes de Caïenne à cette rivière, toutes les cultures se porteraient de ce côté, il conçut le projet de relier ces deux points extrêmes par des canaux de desséchement et de navigation, Pour s'assurer de la possibilité d'exécution, il explora, de concert avec MM. de Bois-Berthelot et Couturier, habitants de Caïenne, très-aptes l'un et l'autre à le seconder, les immenses savanes comprises entre Mahuri et Approuague. Après quarante-neuf jours d'exploration, ils étaient arrivés sur les bords de la Kaw, et avaient déterminé l'emplacement d'un canal, dont ils avaient mesuré l'axe sur une longueur de dix-huit mille toises. On peut lire dans les *Mémoires de Malouet sur l'administration des colonies* (t. II. p. 213-235), le rapport de Guisan sur cette excursion, rapport daté du 3 mai 1778, et intitulé : *Journal d'un Voyage fait dans les savanes noyées comprises depuis la rive droite de la rivière de Mahuri à la rive gauche de celle de Kaw*, etc. La lecture de ce journal nous fait connaître les souffrances, les fatigues et les privations qu'éprouvèrent les trois explorateurs, marchant bien souvent dans l'eau et la fange jusqu'à la ceinture, réduits à se nourrir d'aliments gâtés par les pluies, devorés par des myriades de maringouins, de macks et de moustiques. La reconnaissance de ces marécages était d'une si grande importance pour l'avenir de la Guyane, et les explorateurs avaient donné de si grandes preuves de zèle et de dévouement dans cette entreprise, hérissée de difficultés de toutes espèces, que Fiedmond et Malouet, le premier gouverneur, le second administrateur de la Guyane, déclarèrent officiellement *qu'ils avaient bien mérité de la colonie*, et expédièrent à Guisan le brevet d'ingénieur; Couturier obtint celui de sous-ingénieur. Les marais compris entre Kaw et Approuague furent aussi explorés. La possibilité des communications de Caïenne à cette dernière rivière étant reconnue, des concessions sur ses bords furent délivrées, et les défrichements commencèrent immédiatement. Pour encourager les cultures et l'émigration des colons à Approuague, le gouvernement y fonda une habitation modèle, avec un moulin à marée pour l'exploitation des cannes à sucre. Cette habitation, qui reçut le nom de *collége*, était un établissement vraiment monumental, dont Guisan avait tracé le plan, et dont il avait dirigé la construction avec un soin tel que pas une pièce du moulin, pas une pierre, pas une brique n'avait été mise en place que sous ses yeux et après qu'il l'avait lui-même vérifiée. Tous les bâtiments en étaient coordonnés avec une admirable intelligence; le moulin à marée était surtout remarquable par sa puissance et par la perfection du travail. On créa aussi un bourg; on bâtit une église ainsi que des casernes, et l'on éleva une batterie à la pointe de l'îlot Aïproto. A tous ces travaux Guisan avait projeté d'ajouter l'établissement d'une ville sur le versant occidental de la montagne Carimaré, importante oasis qui domine la vaste étendue des terres basses comprises entre le Courouaye, l'Approuague et la mer, ville qui aurait communiqué par un large canal avec la rivière. Cette grande et belle conception n'a pas été réalisée.

Après avoir exécuté ces immenses travaux et avoir formé la plupart des colons à la pratique des desséchements, Guisan consigna les principes de la culture des terres basses dans un livre intitulé : *Traité sur les terres noyées de la Guyane, appelées communément* terres basses, *sur leur desséchement, leur défrichement, leur culture et l'exploitation de leurs productions, avec des Réflexions sur la régie des esclaves et autres objets, par M. Guisan, capitaine d'infanterie;* Caïenne, 1788, in-4°. Ce livre, que le baron Milins, gouverneur de Caïenne, eut l'heureuse idée de faire réimprimer en 1824, est le meilleur guide que les colons puissent suivre dans leurs travaux de culture. Guisan avait en outre dressé les cartes topographiques de toutes les parties de la Guyane qu'il avait explorées, les plans de tous les desséchements exécutés par ses soins et un grand nombre de dessins de machines et usines propres aux exploitations coloniales. Ces cartes, plans et dessins existent au dépôt géographique de Caïenne. Il avait enfin composé sur les productions animales et végétales de la colonie divers mémoires, dont le plus remarquable a pour objet des expériences sur la gymnote électrique, ou *anguille tremblante* de la Guyane. Les travaux de cette colonie ayant été forcément suspendus par les événements de la révolution, Guisan vint en France en 1791. Le roi le récompensa de ses services par la croix de Saint-Louis, et le chargea

d'examiner les marais de Rochefort, afin d'en proposer un plan de desséchement. Celui qu'il présenta a été exécuté depuis. Après un court séjour dans son pays natal et dans les États du prince de Saxe-Gotha, qui l'avait appelé près de lui, il se rendit à Saint-Eustache, et y mourut. Son nom n'est prononcé à Caïenne qu'avec admiration et reconnaissance. Malouet a fait de lui le plus beau et le plus juste éloge en disant : « Le plus grand bien que j'ai fait à la Guyane est de lui avoir donné Guisan. » En effet, grâce à ses travaux, la Guyane était parvenue avant 1789 à une grande prospérité, et elle en aurait atteint une plus grande encore si tous ses plans avaient été exécutés. P. Levot.

Noyer, *Notice sur la vie et les travaux de Samuel Guisan, ingénieur agraire à Caïenne*; dans les *Annales maritimes*, t. LV, p. 831-842. — Malouet, *Collection de Mémoires et Correspondances officielles sur l'Administration des Colonies, et notamment sur la Guyane française et hollandaise*; 5 vol. in-8°. — H. Ternaux-Compans, *Notice historique sur la Guyane française*; Paris, Firmin Didot frères, 1843, in-8°.

GUISARD (*Henri*), controversiste protestant français, ministre du Vigan au milieu du dix-septième siècle. Il n'est connu que par une discussion qu'il eut, en 1656, avec Ph. Codurc, autrefois professeur d'hébreu à l'Académie protestante de Nîmes et alors zélé catholique, et par l'ouvrage suivant de controverse auquel elle donna lieu : *Vindiciæ testamentariæ, seu dissertationis cujusdam in IX caput Epistolæ ad Hebræos a Ph. Codurco concinnatæ confutatio; hisce Vindiciis Dissertatio Codurciana subjungitur*; Genève, 1656, in-8°. M. N.

MM. Haag, *La France protest.*

GUISCARD (*Robert*), conquérant normand, le premier-né du second lit, le sixième des douze fils de Tancrède de Hauteville (1), et le plus glorieux des dix frères qui sortirent successivement de l'obscur manoir paternel pour naturaliser en Italie, par la victoire, leur famille de héros. Il n'y avait pas longtemps qu'il était venu se rallier aux drapeaux de ses aînés lorsque se livra la fameuse bataille de Civitella (1053) ; les précédentes avaient fait de ces soldats aventuriers des conquérants : celle-ci décida que les conquérants seraient fondateurs de royaumes et chefs de dynastie. Les guerriers d'Allemagne, avec leur pape allemand (Léon IX), venaient d'être vaincus comme l'avaient été les troupes des Grecs. Robert servait alors sous les ordres de Humfroi, et il alla, comme son lieutenant, porter la guerre en Calabre. Peut-être se montra-t-il trop brave et trop fier aussi : il irrita son frère et son général, qui dans une rixe, au milieu d'un repas, se précipita sur lui l'épée à la main, et l'aurait tué si l'on ne se fût jeté entre eux deux. Robert languit en prison durant sept mois, et recouvra ensuite sa liberté par une réconciliation qui laissait à l'offensé si peu de ressentiment, à l'offenseur si peu de défiance, que le premier reçut en don tout ce qu'il avait soumis dans la Calabre (1054). Humfroi mourut trois ans après; son fils, dans des circonstances ordinaires, aurait pu hériter de son titre de comte de la Pouille; mais les Normands avaient besoin de conquérir encore pour conserver. Il leur fallait un grand capitaine, un prince habile : Robert avait fait ses preuves de vaillance, et on le surnommait déjà du nom d'*Avisé* (*Wiscard*) (1), qu'il mérita si bien. Il prit le rang et les honneurs de son frère, le poste d'aîné de la famille (1057). Des avantages et des inconvénients de sa position, aucun n'échappa tout d'abord à sa sagacité. Les Normands étaient des nouveaux venus, des barbares, des intrus, dans l'opinion des indigènes, et ne possédaient, à l'exception d'Aversa, que ce qu'ils avaient pris de vive force. Robert avait de plus contre lui toujours un parti grec dans les villes, souvent l'humeur ambitieuse et rétive de ses principaux compagnons dans les camps et dans les citadelles; mais il avait pour lui de dépouiller les Grecs, souveraineté en décadence, lointaine, odieuse à cause du schisme; il avait pour lui sa supériorité incontestable et avouée, avec l'épée de son jeune frère Roger, l'Achille de cette Iliade scandinave, comme il en était lui-même l'Agamemnon. Ne laissons point passer sans l'observer ce trait de mœurs si remarquable, cette déférence constante pour le droit d'aînesse de la part de guerriers si braves et si entreprenants, pendant la succession de ces Hauteville, Guillaume Bras-de-fer, Drogon, Humfroi, Guiscard, Roger; mais le droit d'aînesse était constamment soutenu par une rare valeur. Les Grecs tenaient encore presque toutes les côtes, Bari, Brindes, Otrante, Gallipoli, Tarente, Squillace, Reggio, toute l'extrémité méridionale de la Péninsule. Guiscard comprit qu'il était nécessaire d'appuyer la force des armes sur une puissance morale, et, pour cela, de cesser d'être un étranger sur la terre d'Italie et de faire légitimer sa seigneurie de fortune par la grande autorité de ces temps-là. Les prétextes ne lui manquent pas pour répudier la Normande Albéralde (1058), et il épouse la fille du prince de Salerne et d'Amalfi, Gaymar IV, précisément l'héritier de ceux auxquels les Normands avaient enlevé la suzeraineté de la Pouille. La Calabre tout entière tombe sous son obéissance, après la prise de Reggio et de Cosenza (1060) : alors il se nomme duc, va faire hommage à Nicolas II, qui le proclame et l'institue duc de Pouille, de Calabre et de Sicile. Il n'en coûtait rien à Nicolas de lui donner ce qui appartenait encore aux Grecs et aux Sarrasins; mais il donnait beaucoup à Guiscard, aidé de Roger, capables l'un et l'autre de passer en Sicile et de prendre des villes (Messine, Palerme), et d'exterminer, non pas des bataillons, mais des armées nombreuses,

(1) Hauteville, bourg de Normandie, près de Coutances.

(1) *Wise*, en vieil allemand signifie *sage*, et non pas *rusé*, signification qu'on attribue communément au nom de Guiscard ou Wiscard.

avec moins de deux cents soldats. Pendant vingt ans les deux frères, tantôt séparés, tantôt réunis, passant d'Italie en Sicile, de Sicile en Italie, ne cessèrent point de combattre et Grecs et Sarrasins, taillant en pièces leurs troupes, chassant leurs garnisons, dispersant leurs flottes, presque toujours un contre cent.

Cependant les prospérités de Guiscard ne furent pas exemptes d'alarmes : Roger leva une fois l'étendard de la révolte, et mit son suzerain en grand péril (1062). Au milieu de ces épreuves, Guiscard demeurait intrépide, et même quelquefois la sagesse du prince se laissait emporter aux élans de témérité de l'aventurier, qui se réveillait tout à coup. La discorde éclata entre les deux frères au sujet de la Calabre, dont la moitié était promise à Roger; tandis que Guiscard l'assiège dans Melito, Gierace prend parti pour le rebelle : Guiscard vole pour châtier les mutins, mais on lui ferme les portes; on se défend. Impatient d'une attaque inutile, il entre, sous un déguisement, dans la ville, où il cherchait à se ménager des intelligences; mais il est reconnu : on le jette dans les fers; on veut le mettre à mort. Roger, à cette nouvelle, accourt à Gierace, et il use de son influence sur l'esprit des habitants pour rendre la liberté à son frère. Guiscard lui accorde, par un juste retour, cette moitié de la Calabre à laquelle Roger ne tiendra plus bientôt, quand il sera devenu maître au delà du détroit. Désormais rien ne troubla l'union par laquelle ils étaient invincibles. L'an 1072 Guiscard eut encore à réprimer les complots de plusieurs comtes normands et lombards qui s'étaient ligués avec Abagilard, son neveu. Sa politique autant que son courage désarma ses ennemis, et réduisit à la fuite et enfin à l'inaction, dans un exil obscur, Abagilard, le plus acharné de tous. Il en était arrivé à ce point de grandeur qu'il avait pu donner à son frère l'investiture de la Sicile, en se réservant Messine et Palerme, intervenir comme arbitre et comme protecteur du peuple, puis comme vainqueur, dans les démêlés des citoyens d'Amalfi avec leur seigneur, le prince de Salerne, et braver les excommunications du terrible Grégoire VII, qui s'efforçait en vain d'obtenir de lui l'hommage de vassal et de l'arracher du siége de Bénévent. Alors Guiscard régnait sans contestation et sans partage sur l'Italie méridionale et dominait médiatement sur la Sicile; alors (1077-80) un empereur d'Orient, Michel Ducas, lui demandait une de ses filles en mariage pour un prince impérial, et ses deux autres filles entraient l'une dans la maison des marquis d'Este, l'autre dans celle des comtes de Barcelone. Alors, par un de ces changements si fréquents dans les intérêts et les relations des princes, il se déclarait l'asile et le rempart du pape contre l'empereur d'Allemagne; et quarante ans seulement s'étaient écoulés depuis le jour où Conrad avait confirmé l'investiture d'Aversa au premier comte normand, trente-deux depuis que Drogon avait fait hommage à Henri III pour quelques villes de la Pouille. Guiscard et Grégoire VII, longtemps inconciliables, furent amenés à s'entendre, l'un par la peur de l'anti-pape Guibert, que soutenaient les Allemands, l'autre par sa politique ambitieuse, qui se trouvait à l'étroit dans les limites d'un duché. Guiscard fit hommage au pape, avec promesse d'un tribut de 12 deniers par charrue; Grégoire, disait-on, flattait le duc de le couronner roi d'Italie. Quelle que fût cette espérance, Guiscard obtenait dès à présent la confirmation entière de tous les États à lui concédés par Nicolas II et Alexandre II, et même de ses usurpations récentes, Salerne, Amalfi et partie de la marche de Fermo. Il voyait de plus dans cette alliance une caution sacrée pour ses conquêtes futures; car il convoitait plusieurs provinces de l'empire d'Orient, et, qui sait? peut-être l'empire même, à la faveur des déchirements et des scandales de la cour de Constantinople. Un imposteur qui se donnait pour Michel, l'empereur détrôné, fut reçu par lui avec trop d'empressement et d'éclat pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il l'avait lui-même suscité. Il part à la tête d'un puissant armement, déclarant son fils Roger prince de Pouille et de Calabre, et son héritier; Bohémond, né d'Albérade, l'accompagne dans cette expédition, où il se montrera digne de commander sous lui et pour lui en son absence. Corfou, Butronto, La Vallone, passent en son pouvoir; il met le siége devant Durazzo; et Alexis Comnène, dans l'espace de deux ans, est défait en trois grandes batailles, d'abord par lui, ensuite par Bohémond, tandis qu'il retourne en Italie pour dompter et punir des rebelles (1081-1083). Mais les cris de détresse de Grégoire VII l'appellent à Rome (1084) : l'empereur y tenait le pape assiégé dans le château Saint-Ange. L'ancien vassal des Césars annonce à Henri IV qu'il marche au secours du pape; trois jours avant qu'il parût, les Allemands s'étaient retirés. L'auteur contemporain fait remarquer que presque dans le même jour l'empereur d'Occident était mis en fuite par le père et l'empereur d'Orient taillé en pièces par le fils. Mais les libérateurs du pontife, reçus en ennemis par le peuple, se conduisent en ennemis : Rome est incendiée depuis le palais de Latran jusqu'au château Saint-Ange, et la population livrée aux horreurs du massacre et du pillage. Grégoire, pour se dérober à la vengeance des Romains, suit ses terribles auxiliaires, qui l'emmènent, avec leur immense butin et une multitude de citoyens réduits en esclavage, d'abord au mont Cassin, puis à Salerne, où il meurt, moins d'une année après (1085). L'exilé précéda de peu de mois le vainqueur. Guiscard avait traversé de nouveau l'Adriatique avec des forces imposantes; il avait battu les flottes combinées des Vénitiens et des Grecs, et il envahissait l'île de Céphalonie, lorsqu'une maladie mit fin subitement à ses

vastes projets (17 juillet 1085). Telle était la croyance et la foi des soldats en son génie, qu'au premier bruit de sa mort l'armée se rembarqua en tumulte; il y eut un sauve-qui-peut instantané, comme si les armes et le cœur leur manquaient avec Guiscard. Cependant le corps de ce puissant maître faillit être privé de sépulture : le vaisseau qui le portait fit naufrage sur les côtes de la Pouille; il fut retrouvé à grande peine et inhumé à Venouse. Guiscard laissait deux fils : il avait préféré le jeune Roger, né de son mariage italien et princier, à Bohémond (*voy.* ce nom), l'aîné, le plus brave, mais fils du simple gentilhomme normand; et Roger lui succéda dans le duché de Pouille et de Calabre, ainsi qu'il l'avait ordonné. [M. Naudet, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.*]

Guillaume de la Pouille, *De Rebus Normannorum*, lib. II, V. — Gaufridus a Mala Terra, *De Gestis Roberti Guiscardi.* — *Ystoire de li Normant*, avec *la Chronique de Robert Viscart*; 1 vol. in-8°.

GUISCARD ou **GUICHARD** *de Beaulieu*, poëte anglo-normand du douzième siècle. Il est connu par un poëme intitulé *Le Sermon de Guiscard*. Lui-même nous dit qu'il passa sa jeunesse dans les amusements du siècle, et que, s'étant dégoûté ensuite des vanités du monde, il se retira dans un monastère. Son *Sermon* est une longue satire contre les vices du siècle. On a dû longtemps se contenter de ces renseignements insuffisants, mais on peut les compléter aujourd'hui par le témoignage d'un écrivain contemporain ou presque contemporain, Gautier Mapes. D'après ce dernier, Guiscard était un homme riche, distingué par sa valeur. Dans sa vieillesse, il abandonna ses biens à son fils Imbert, prit l'habit de moine de l'ordre de Cluny, et composa des poëmes en français anglo-normand. Informé que son fils n'avait pas su défendre contre d'injustes ennemis les biens paternels, il revint dans le monde, prit les armes, et réinstalla son fils sur ses terres; il rentra ensuite dans son cloître, où il resta jusqu'à sa mort. L'abbé De La Rue induit du surnom de Guiscard qu'il fut moine dans le prieuré de Beaulieu, qui dépendait de la grande abbaye de Saint-Albans; mais Wright fait observer que l'abbaye de Beaulieu n'appartenait pas à l'ordre de Cluny, et il pense que Beaulieu était le nom de famille de Guiscard. On présume, d'après le récit de Gautier Mapes, que Guiscard vivait sous le règne d'Étienne, et qu'il mourut au commencement de celui d'Henri II. On ne connaît de Guiscard que son *Sermon*. Ce poëme est écrit dans la même forme de versification qui caractérise beaucoup d'anciens *romans* français, par exemple *La Chanson de Roland*; cependant les rimes de Guiscard sont plus parfaites que les assonnances de Turold, et son style n'est dépourvu ni d'élégance ni d'énergie. Le *Sermon* de Guiscard ou Guichard de Beaulieu a été publié pour la première fois par M. Achille Jubinal; Paris, 1834, in-8°. Z.

Gautier Mapes, *De Nugis Curialium*, *distinct.* I, c. 13. — Wright, *Biographia Britannica liter.*, t. II.

GUISCARD (*Antoine* de). *Voy.* Bourlie.

GUISCHARDT (*Carl-Gottlieb*), savant tacticien allemand, plus connu sous le nom de *Quintus Icilius*, né à Magdebourg, en 1724, mort à Berlin, le 13 mai 1775. Il fit ses études aux universités de Halle, de Marbourg et de Leyde. Dénué de fortune, il eut d'abord l'idée d'entrer dans la carrière de l'enseignement public, mais les grandes guerres qui survinrent à cette époque le firent renoncer à ce projet et embrasser l'état militaire. Il entra en 1747 dans un régiment d'infanterie hollandaise, et y obtint dès 1751, grâce à la protection du stathouder Guillaume-Charles-Henri de Frise, le grade de capitaine. Encouragé par un avancement rapide et par les éloges que lui valurent ses connaissances philologiques, il se livra à des études approfondies sur l'ancien art militaire, et publia à ce sujet des mémoires qui furent favorablement accueillis par tous les connaisseurs. En 1757 le roi de Prusse, Frédéric le Grand, l'appela auprès de lui, le nomma major, et l'attacha à sa personne en lui donnant le surnom du meilleur aide de camp de César, *Quintus Icilius*, surnom qui lui est resté. Depuis 1759 jusqu'en 1763 Guischardt prit une part très-active à la guerre que le roi de Prusse soutint alors, et après la paix de 1763 il s'installa à Potsdam, et fit pendant douze ans partie du petit cercle de Sans-Souci qui formait la société ordinaire du roi. Ce prince l'aima beaucoup; cependant Thiébault rapporte dans ses *Souvenirs* qu'il ne permit jamais à son favori d'user d'une trop grande liberté auprès de lui. Guischardt mourut à l'âge de cinquante-un ans, laissant pour toute fortune une belle collection de médailles et une bibliothèque choisie, que Frédéric II acheta pour 12,000 écus, et en fit donation à la Bibliothèque de Berlin. Durant son séjour à Potsdam, Guischardt avait été nommé successivement colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre du Mérite et membre de l'Académie des Sciences de Berlin. Durant les dernières années de sa vie il endura de cruelles souffrances corporelles, causées par les désordres de sa jeunesse et par les fatigues de la guerre. Ses ouvrages sont : *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains, pour servir de suite à l'Histoire de Polybe, commentée par le chevalier Folard*; avec une *Dissertation sur l'attaque et la défense des places des anciens, la traduction d'Onosandre de la Tactique d'Arrien, et l'Analyse de la campagne de Jules César en Afrique*; La Haye, 1757, 3 vol. avec figures; Lyon, 2e et 3e édit., 1760, 2 vol. in-4°; — *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires*; Berlin, 1773, 4 vol. in-8°, ou 1 vol. in-4° avec figures. R. L.

Von Buchholz, *Lebensbeschreibungen*, série II, p. 43-48. — Buchholz, *Geschichte der Khurmark Brandenburg*, vol. VI. — Büsching, *Wöchentliche Nachrichten*, [illegible] p. 185-188, p. 193-196. — Nicolai, *Anecdoten vom König*

Friedrich II von Preussen, cah. VI, p. 129-156. — Hirsching, *Handbuch*.

GUISE, nom d'une branche de la famille ducale de Lorraine, dont les principaux membres sont :

GUISE (*Claude* DE LORRAINE, premier duc DE), pair et grand-veneur de France, comte *d'Aumale*, marquis *de Mayenne* et *d'Elbeuf*, baron *de Joinville*, gouverneur de Champagne, de Brie et de Bourgogne, né au château de Condé, le 20 octobre 1496, mort en avril 1550. Il quitta son pays natal à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui et Antoine, son frère aîné. René II, duc de Lorraine, leur père, avait répudié, sous prétexte de stérilité, Marguerite d'Harcourt, sa première femme, et pris en mariage Philippe de Gueldre, dont il eut ces deux princes. Claude, venu au monde depuis la mort de Marguerite, réclama pour lui le duché de Lorraine, au détriment de son frère, qu'il disait bâtard, pour être né quand l'épouse délaissée vivait encore. L'échec que subirent ses prétentions le détermina à venir demeurer en France. Il accompagna François Ier en Italie, et reçut vingt-deux blessures à la bataille de Marignan (1515). Huit ans plus tard il chassait les Allemands de la Champagne. En 1542 on le voit combattre dans la Flandre sous les ordres du duc d'Orléans, et l'année suivante il alla rassurer les Parisiens, qu'effrayait l'approche des Impériaux. Le roi reconnut ses services, et l'érection du comté de Guise en duché-pairie (1527) fut au nombre des faveurs qu'il lui prodigua. Il se refroidit dans la suite, lorsqu'il découvrit sous ce dévouement une ambition profonde, qu'expliquaient, du reste, de réels talents, d'illustres alliances et une fortune considérable soutenue des revenus du riche cardinal de Lorraine, Jean, son frère, dévoué aux intérêts de sa maison (*voy.* plus loin). Vers la fin de son règne, le roi l'éloigna de la cour; et peu de jours avant sa mort il aurait, dit-on, donné conseil à son successeur de ne point admettre les Guise au gouvernement de l'État. Il est du moins certain qu'il pénétra leur esprit envahisseur, comme le prouve ce quatrain populaire :

> François premier predict ce poinct,
> Que ceulx de la maison de Guyse
> Mettroyent ses enfants en pourpoinct
> Et son povre peuple en chemise.

Claude désirait fort le titre de prince, et s'en parait quelques fois malgré la défense royale. Pierre Lizet, premier président du parlement de Paris, qui refusa constamment d'aider à cette prétention, fut persécuté par la famille des Guise, et mourut pauvre : « Monsieur de Saint-Paul, écrit à ce sujet de La Planche, n'ouït jamais le duc de Guyse, Claude de Lorraine, s'apeler prince, qu'en soubzriant il ne dist à quelcun des siens qu'il parloit alemant en françois. » Antoinette de Bourbon, sœur de Charles, duc de Vendôme, qu'il épousa, le 18 avril 1513, lui donna douze enfants, dont huit fils, nommément : François, duc de Guise; Charles, cardinal de Lorraine; Louis, cardinal de Guise; François, grand-prieur et général des galères, et René, marquis d'Elbeuf, tige des ducs d'Elbeuf. Marie, l'une de ses filles, mariée en 1534, à Louis II d'Orléans, duc de Longueville, épousa quatre ans après Jacques Stuart, cinquième du nom, roi d'Écosse, et fut mère de Marie Stuart. Il eut encore un fils naturel, Claude de Guise, dont nous parlons plus bas (1).

Il y a différentes versions sur la cause de sa mort. François de Guise, son fils, assure dans ses Mémoires qu'on l'empoisonna. Plusieurs discours solennels furent prononcés en cette circonstance; en voici les titres : *Oraison panégyrique pour Claude de Lorraine, duc de Guyse*, par Pierre Doré, Paris, 1550, pet. in-8°; — *Oraison funèbre de Claude de Lorraine, prononcée à Joynville* par maistre Claude Guilliaud; Paris, 1550, pet. in-8°; — *Le très-excellent Enterrement de Claude de Lorraine*, par Ed. du Boullay; Paris, 1550, pet. in-8°.

LOUIS LACOUR.

Louis Regnier de La Planche, *Histoire de l'état de France sous François II*, passim. — De Thou, *Historia*, lib. XXIV, p. 489 et ann. 1560. — *Collection des Mémoires*, ed. par Petitot, 1re série, t. XVI, p. 100, et t. XVII, p. 161-162. — D'Auvigny, *Vie de Claude de Lorraine*, t. X, p. 263-281 de ses *Hommes illustres*. — Anselme, *Hist. généalog.*, in-fol., t. III, p. 485. — Mezeral, *Abrégé chronol.*, IV, 480. — Bayle, *Dictionnaire historique*, au mot *Guise*. — René de Bouillé, *Histoire des Ducs de Guise*; Paris, 1849, 2 vol. in-8°.

GUISE (*Jean* DE LORRAINE, dit DE), cardinal, frère du précédent, né en 1498, mort le 18 mai 1550. De son vivant on ne l'appelait que *le cardinal de Lorraine*; toutefois, comme, au lieu de rester en son pays natal, il vint s'établir en France, et contribua puissamment à l'élévation de Claude de Lorraine, son frère, premier duc de Guise, et de sa famille, on conçoit que depuis longtemps on ait pu le classer parmi les Guise. Au mois d'avril 1536, François Ier l'envoya vers Charles Quint pour négo-

(1) C'est Claude de Lorraine qui fit construire à Joinville le château, qui s'est conservé presque en entier; sur la porte est gravé le millésime 1546, et sur les pilastres on lit les devises TOVTES POVR VNE. — LA ET NON PLVS. Les lettres C. A., initiales de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, sont souvent reproduites en sculpture. Voici l'origine de cette devise :

« Claude de Lorraine, quoique marié à Antoinette de Bourbon, avait remarqué dans la baronnie de Joinville une humble beauté, qu'il visitait secrètement et auprès de laquelle il oubliait, dit la chronique, le luxe de son palais et le rang élevé de son épouse. Celle-ci ne tarda pas à découvrir les faiblesses de son mari, et résolut de l'en faire repentir; mais un noble cœur ne peut recourir qu'à une généreuse vengeance. La jeune fille était pauvre, simple dans ses atours et modestement logée : la duchesse changea tout à coup cette misère en richesse; à l'insu de son époux, elle fit porter à sa rivale brillante parure et somptueux ameublement. Touché de ce procédé, Claude de Lorraine abjura, dit-on, ses erreurs, et résolut d'être désormais un modèle de fidélité conjugale. En mémoire de cette détermination, il fit élever le château du grand jardin, sur les murs duquel on grava, par son ordre, les devises TOVTES POVR VNE, faisant allusion à la foi donnée; LA, ET NON PLVS, indiquant qu'un repos champêtre sera désormais son seul plaisir. » (A. F.-D., *Notice sur Joinville*.)

cier un accommodement. « Le dix-septiesme jour de may, le cardinal, de retour à la cour, fit rapport au roy de tout ce qu'il avoit recueilli... en substance ; que de bonne composition avecques l'empereur il n'en falloit espérer aucune, et que sa délibération estoit de venir faire la guerre en France. » (Du Bellay). Vers 1542, le roi s'effraya du crédit du cardinal, et l'éloigna de la cour. Jean de Lorraine est surtout connu pour ses excessives libéralités, auxquelles une multitude de bénéfices lui donnaient les moyens de pourvoir. Il possédait en effet les archevêchés de Lyon, de Reims et de Narbonne, les évêchés de Metz, de Toul, de Verdun, de Thérouanne, de Luçon et de Valence, et les abbayes de Gorze, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutiers, de l'Isle-Barbe près Lyon, etc. On dit qu'un jour, se trouvant à Rome, il donna à un pauvre une aumône considérable, et que celui-ci s'écria : « Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine. » On trouve dans le *Recueil des Œuvres de feu Bonaventure des Périers*, donné à Lyon par Jean de Tournes, en 1544, le récit d'un voyage à Notre-Dame de l'Isle, occasionné par une fête magnifique dont les deniers du cardinal avaient fait les frais : il suffisait de parler de *la main lorraine*, pour comprendre aussitôt qu'il s'agit de Jean de Guise. François Ier n'avait eu que trop de motifs pour redouter un si puissant seigneur; sa disgrâce fut un acte de haute politique. Ce fut aussi un trait d'ingratitude, si l'on s'en rapporte à d'autres chroniqueurs, qui louent hautement le cardinal de Lorraine d'avoir servi de second au galant roi de France en certaines circonstances assez peu avouables. Plusieurs pages des *Dames* de Brantôme ont détaillé les « joyeusetés » auxquelles nous faisons allusion. Le lecteur curieux peut y recourir. Louis LACOUR.

G. du Bellay, *Mémoires*, coll. Petitot, 1re série, t XVIII, p. 362-419. — De Thou, *Histoire universelle* ; Londres, 1734, in-4°, t. I, 188. — Anselme, *Histoire généalogique*, 1726, in-fol., t. II. — Des Périers, *Œuvres françoises*, t. I, dans la *Bibliothèque Elzevirienne* de M. P. Jannet — Brantôme, *Dames galantes*, l. VII, p. 321, éd. Garnier, 1841, 1 vol. in-12. — Sismondi, *Histoire des Français*.

GUISE (*Antoinette* DE BOURBON, duchesse DE), née le 24 décembre 1493, de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg, morte le 22 janvier 1583. Louis XII lui fit épouser, en 1513, Claude de Lorraine, comte et depuis duc de Guise. Sa vie simple et charitable a mérité des éloges. On a dit que « ses habits estoient de serge, soit quelle fût en cour, soit en sa maison de Joinville », et qu'elle s'interdisait constamment l'usage de la soie. « Souvent on l'a veüe, durant le temps de la famine et de la guerre, distribuer aux pauvres artisans le pain, le vin, la viande et le salaire de leur travail. Faisant ces libéralités, elle vouloit que ses petites-filles (entre lesquelles estoit feu madame Marie de Lorraine d'Aumale, abbesse de Chelles, de qui je l'ay appris) fussent présentes, afin qu'estant grandes elles fussent soigneuses d'assister les pauvres. Elle visitoit les malades aux hôpitaux, nourrissoit les pauvres honteux et estropiés et faisoit apprendre quelque mestier aux enfants orphelins qui estoient en ses terres (Hil. de Coste). » Sa devise était : « *Foy montre, espérance, charité surmonte* ». Plusieurs églises furent enrichies par ses donations. Après sa mort, le monastère des religieuses de Notre-Dame-de-Pitié et celui des Cordeliers de Saint-Amé eurent « la dépouille de sa chambre et de son cabinet ». L. L.

Hilarion de Coste, *Vies des Dames illustres* ; Paris, 1630, in-4°, p. 55-69.

GUISE (*François* DE LORRAINE, deuxième duc DE), prince *de Joinville*, duc *d'Aumale*, marquis *de Mayenne*, pair, grand-maître, grand-chambellan et grand-veneur de France, gouverneur du Dauphiné et lieutenant général du royaume, né au château de Bar, le 17 février 1519, de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, morte le 24 février 1563. Au double point de vue du caractère et des talents, c'est le plus grand homme que la maison de Guise ait produit. Il s'acquit comme général une renommée européenne ; et les Espagnols, ses ennemis, l'appelaient « *el gran capitan de Guysa* ». Montmédy (1542), Landrecies (1543), Saint-Dizier (1544), et Boulogne (1545), servirent de théâtre à ses premiers exploits ; mais ce fut la défense de Metz (1552-1553) qui attira sur lui l'attention de la France. Charles Quint, arrivé devant la place avec une armée formidable, leva le siége au bout de deux mois, après avoir tiré onze mille coups de canon et perdu trente mille hommes. A la bataille de Renty (1554), il se signala de nouveau contre les Impériaux. En 1556, Henri II, cédant aux sollicitations de Caraffa, cardinal-légat, se ligua avec le pape Paul IV pour conquérir le royaume de Naples, et donna au duc de Guise le commandement de l'armée d'Italie. On a dit que cette expédition, désapprouvée par le connétable de Montmorency, fut décidée sur les seules instances du duc, dont la famille élevait des prétentions à la couronne de Naples. Les dépêches des ambassadeurs du temps démentent cette assertion. Quoi qu'il en soit, l'échec fut complet ; trahi par ceux qui le devaient soutenir, François de Guise s'emporta jusqu'à injurier et frapper le marquis Antoine Caraffa. Une pareille offense « à celuy dont la plus part de l'entreprise despendoit (*Mém. de Tavannes*) » ne pouvait manquer de lui devenir fatale, quand on le fit appeler pour « restaurer » la France après la défaite de Saint-Quentin (août 1557). Créé lieutenant général du royaume, il ramena la confiance par la prise, en moins d'un mois, de Calais, de Guines et de Ham, trois places jugées imprenables, et dont la première appartenait depuis 1347 aux Anglais. Thionville tomba aussi entre ses mains. La paix

désastreuse de Câteau-Cambrésis vint mettre un terme à ses succès (1559) : cette paix fut d'ailleurs conclue malgré son avis et après ces paroles au roi : « Mettez-moy dans la pire ville de celles que vous voulez rendre, je la conserveray plus glorieusement sur la bresche que je ne ferois jamais parmy une paix si désavantageuse qu'est celle que vous voulez faire ; vous avez, sire, assez d'autres serviteurs qui en feront autant que moy et deçà et delà les monts (*Mém. de Villars*). » Cependant Brantôme nous dit tenir de bon lieu qu'en récompense de ses grands services, le roi, à la veille de sa mort, poussé par le connétable et Diane de Poitiers, ennemis des Guise, se proposait de les chasser de sa cour. Avec François II, dont leur nièce Marie Stuart était la femme, ils acquirent un réel pouvoir. La duchesse de Valentinois et Montmorency durent s'éloigner, et François de Guise, nommé une seconde fois lieutenant général, se vit sans rival à la tête du parti catholique : lui et son frère le cardinal gouvernaient le royaume. La conjuration d'Amboise, qu'ils surent déjouer (1560), ne fit que grandir leur influence. Mais la mort du jeune roi y porta une soudaine atteinte. Le duc se retira dans ses terres, « résolu de n'en partir de longtemps ; et il n'y eut pas demeuré quinze jours » que, sur la crainte d'un soulèvement des huguenots, le roi lui envoya trois courriers « coup sur coup », le prier de revenir en toute hâte. Sa présence rétablit le calme. Mécontent du colloque de Poissy (1561), qui eut lieu peu après, il s'en alla de nouveau en ses maisons de Champagne et de Lorraine, « d'où il ne bougea que la guerre civille ne s'accomançast à esmouvoir, et ce six ou sept mois après. Il fut envoyé querir par le roy et la royne aussy tost, et passant par Vassy, arriva l'esmeute et le désordre que les huguenots, depuis et alors, ont tant appelé, crié et renommé le massacre de Vassy (Brantôme). » Les protestants, exaspérés par ce guet-apens, — que l'état des esprits explique sans le justifier, — s'emparèrent de plusieurs places importantes. François de Guise leur reprit Rouen, puis gagna la bataille de Dreux ; malgré les débuts malheureux de l'armée catholique, le connétable était déjà prisonnier et le maréchal de Saint-André tué, quand il rétablit le combat. Le prince de Condé, chef des huguenots, tomba en son pouvoir. Ce fait d'armes rendit au duc tout son crédit. Il est vrai « qu'il réussit à ceste battaille mieux qu'il ne l'eust sceu souhaitter, son compétitteur le connestable pris, ses ennemis, les forces et l'authorité estant entre ses mains (*Mém. de Tavannes*). » « Il alloit mettre le comble à sa fortune par la prise d'Orléans, boulevard des réformés, lorsque, le 18 février 1563, s'en retournant le soir à son logis, il fut blessé par ce maraut de Poltrot qui l'attendoit à un carrefour et luy donna à l'espaule, par le derrière, de son pistollet, chargé de trois balles (Brantôme). » Il expira de ses blessures, six jours après. Catherine, constante ennemie des Guise, « ne put se tenir de dire qu'elle avoit perdu un des hommes du monde qu'elle haïssoit le plus (L'Estoile). » Malgré les haines qui le poursuivirent, on ne peut lui refuser une âme grande et souvent généreuse. On connaît sa réponse à don Louis d'Avila, général de Charles Quint, qui lui réclamait un esclave fugitif : « La France ne veut recevoir nul esclave chez soy ; et quand ce seroit le plus barbare et estranger du monde, ayant mis seulement le pied dans la terre de France, il est aussy tost libre et franc ! » Les soins qu'il prit au siége de Metz des ennemis blessés ou demi-morts de froid ne furent point oubliés plus tard au siége de Therouanne. « Nos gens... prests à estre mis tous en pièces s'advisèrent à cryer : « Compaignons, souvenez-vous de la courtoysie de Metz ! » « Soudain les Espaignols, qui faisoient la première poincte de l'assault sauvèrent soldats et gentilshommes, et sans leur faire aucun mal les receurent tous à rançon (Brantôme). » On l'accusa plus d'une fois de jouer au grand homme ; mais si ses paroles adressées, lors du siége de Rouen, au gentilhomme qui le voulut tuer, visaient à l'effet et ont quelque chose de théâtral, sa conduite le soir de la bataille de Dreux, en recevant dans son lit le prince de Condé, son prisonnier, est celle d'un héros. Quant aux actes d'ambition personnelle qu'on peut lui reprocher, ils furent presque toujours, et de l'aveu des chroniqueurs, l'effet des conseils de son frère le cardinal de Lorraine.

François de Guise avait du goût pour les lettres. Tacite lui servait, dit-on, de lecture favorite. Il a laissé des *Mémoires*, véritable journal, retraçant les événements accomplis de 1547 à 1563, sans charme de rédaction, mais avec tout l'intérêt des révélations historiques. On les trouve imprimés dans la *Nouvelle Collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France* de MM. Michaud et Poujoulat ; Paris, 1839, in-4°, 1re série, t. IV, p. 1-539. Les manuscrits qui ont servi à cette édition consistent en deux volumes in-fol. On y remarque deux écritures distinctes ; l'une appartient au duc de Guise ; l'autre, plus fréquente, est celle de Millet, son secrétaire. Les nombreuses lettres royales qui accompagnent ces mémoires témoignent de l'habileté de François de Lorraine et de la confiance du monarque. Elles nous apprennent que les affaires importantes du royaume, les dépêches graves des ambassadeurs et des gouverneurs de province étaient, par ordre de Henri II, communiquées soigneusement au duc de Guise ; et qu'à plusieurs reprises, se trouvant absent lors de circonstances alarmantes, il fut mandé de venir « incontinent et en toute diligence, afin qu'en entendant l'estat des choses il peust conseiller le roy ».

Anne d'Este, fille d'Hercule II d'Este, duc de Ferrare, qu'il épousa en 1549, lui donna six

fils, parmi lesquels Henri, duc de Guise, Louis II, cardinal de Guise, et Charles, duc de Mayenne; enfin, une fille, Catherine, célèbre pendant la Ligue sous le nom de duchesse de Montpensier. L. L.

Brantôme, *Vies des grands Capitaines*. — L'Estoile, éd. Lenglet-Dufresnoy, t. II, p. 330. — *Mémoires de Gaspard de Saulx* (Coll. Petitot, 1re série, t. XXIV, p. 189, 190, 379, 380). — Du Villars, *Mémoires* (même collection, t. XXX, 267). — *Discours au vray de ce qui est advenu à Vassy*; Paris, 1562, in-4°. — Du Trousset de Valincourt, *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*; Paris, 1681, in-12. — Bertrand de Salignac, *Siége de Metz*; Metz, 1565, in-4° — Théodore de Bèze, *Hist. des Égl. réformées, de 1521 à 1563*; Anvers, 1580, 3 vol. in-8°. — Bayle, *Dictionnaire historique*. — Michaud et Poujoulat, *Notice sur François de Guise* (collect. de *Mém.*, t. VI, 1re série).

GUISE (*Charles* DE LORRAINE, cardinal DE), frère du précédent, plus connu sous le nom de *cardinal de Lorraine*, qu'il prit à la mort de Jean, son oncle, archevêque-duc de Reims et pair de France, naquit à Joinville, le 17 février 1524, et mourut le 26 décembre 1574. Dès 1538 il obtint les bulles qui le nommaient à l'archevêché de Reims, dont Jean de Lorraine se démit en sa faveur. Créé chancelier de l'ordre de Saint-Michel en 1547, il sacra Henri II, le 26 juillet de la même année, et fut créé cardinal le lendemain de cette cérémonie. « Comme il avoit un esprit fort subtil, parlant très-bien de toutes choses, entendant les affaires de la France, voire d'autres pays estrangers, » on lui confiait assez volontiers les négociations difficiles; mais sa conduite équivoque diminua, par la suite, son crédit à la cour. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il avait imprudemment remis en jeu les prétentions de sa famille sur le comté de Provence, en prenant le titre de *cardinal d'Anjou*. « On sçait en quel danger il cuida tomber pour cette folie, et sans la duchesse de Valentinois il n'eust osé revenir. » Quelques années après, dans une entrevue avec le cardinal Granvelle à Péronne (1558), il jeta les fondements de cette alliance des Guise et de la maison d'Espagne qui devait durer autant que les guerres civiles. On le tenoit du reste « pour fort caché et hipocrite en sa religion, de laquelle il s'aydoit pour sa grandeur », et Brantôme avoue qu'il l'a « veu souvent discourir de la confession d'Ausbourg et l'approuver à demy, voire la prescher, pour plus plaire à aucuns messieurs les Allemans que pour autre chose ». Son immense fortune servait aisément ses ambitieux projets. Des gens, « ses pensionnaires et gagés », lui transmettaient des nouvelles « de toutes les parts de la chrestienté... S'il eut esté aussy vaillant que M. son frère, il se fust faict chef de party; mais de nature il estoit fort poltron, mesmes il le disoit ». Sous François II il reprit faveur, et reçut ou plutôt usurpa l'administration des finances. Dans l'assemblée de Fontainebleau en 1560, il parla des libelles répandus contre lui à Paris et ailleurs, — vingt-deux étaient entre ses mains, — « marques éclatantes, ajoutait-il, de mon zèle pour la religion et de ma fidélité au roi ». Le 15 mai 1561, il sacra Charles IX, comme il avait sacré le père et le frère de Charles IX. Son intervention au concile de Trente (1562) fut ce que sa conduite offrit de plus remarquable sous le nouveau règne. Il y déclara, inspiré, il est vrai, par sa seule ambition, que « si le concile n'étoit pas reconnu supérieur au pape, il rédigeroit une protestation que six-vingts prélats signeroient avec lui ». Un curieux incident signala son retour en France. Au mépris d'un édit récent, qui défendait à qui que ce fût d'entrer en armes dans les villes, il se présenta aux portes de Paris avec une escorte. François de Montmorency, gouverneur de la ville et son ennemi personnel, tomba sur ses gens, dont il tua quelques-uns et le contraignit à se réfugier dans une boutique. Le cardinal, humilié, quitta la capitale, et resta deux ans dans son diocèse. Le 29 septembre 1568, on le revoit à Paris, portant le saint-sacrement en chasuble et nu-pieds. L'année suivante il négociait à Madrid le mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche, qu'il couronna reine dans Saint-Denis, le 25 mars 1571. Il paraît qu'il se trouvait à Rome quand éclata la Saint-Barthélemy; mais on ne peut douter qu'elle ne reçut son approbation, puisque, à plusieurs reprises, il tenta d'introduire l'inquisition en France. Après la mort de Charles IX, que, sur des bruits mal fondés, on a dit empoisonné par lui, il se rendit au-devant de Henri III, et fut pris dans Avignon de la maladie dont il mourut. Il se troubla tellement à ses derniers soupirs « qu'on l'entendit invoquant les diables. Ce jour-là, la royne-mère, se mettant à table, dit : « Nous aurons la paix à ceste heure! »

Le cardinal de Lorraine a été sévèrement jugé par les contemporains. « Le bon arbre, écrit L'Estoile, se connoist au fruict; pour luy ce fruict estoit, par le tesmoignage de ses gens, que pour n'estre jamais trompé, il falloit croire le contraire de ce qu'il disoit. » « M. le cardinal, insinue Brantôme, pourtant admirateur des Guise, avoit l'âme fort barbouillée, tout ecclésiastique qu'il estoit. » Toutefois, il faut avouer qu'il protégea les lettres. La ville de Reims lui dut son université (1547-1549). Orateur célèbre et sûr de lui-même, partout et toujours il parlait avec talent. Ainsi fit-il au concile de Trente, comme « en plusieurs endroicts et ambassades vers les papes, les potentats et républiques d'Italie, vers le roy d'Espaigne, aux congrégations des prélats, au colloque de Poissy, aux mercuriales ès cours de parlemens, aux grandes assemblées et recueils d'ambassadeurs ».

Ses efforts pour replacer, en 1565, les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun sous la protection de l'Empire suscitèrent contre lui un pamphlet intitulé *La Guerre cardinale*. L'auteur présumé (de Salcède), qui déjoua ces projets, paya de la vie son audace, au massacre de 1572. Une harangue sur le grand nombre des bénéfices du cardinal, attribuée à Théodore de Bèze, parut

vers la même époque (*Harenga....; Rhemis* in Campania, MDLXVI, pet. in-8°). Enfin, deux ans après sa mort, une satire, œuvre probablement de L. Regnier de La Planche, se répandit sous le titre : *Légende de Charles cardinal de Lorraine et de ses frères..., descrite en trois livres* par François de L'Isle; Reims, de l'imprimerie de Jacques Martin, 1576, in-8°. Ces trois écrits ont été réimprimés dans les *Mémoires de Condé;* Londres et Paris, 1743-1745, in-4°, t. VI, 1re partie, p. 1-115 et suiv.

Le cardinal de Lorraine a laissé plusieurs lettres, harangues ou sermons, dont voici les titres : *Oraison prononcée au colloque de Poissy*; Paris, 1562, in-8°; Reims, même année, in-4° et in-12; — *Harangue au roi Charles IX à son entrée en la ville de Rheims;* Reims, 1561; — *Harangue au sujet de la religion, prononcée en présence du roi;* dans les *Commentaires de l'état de la religion sous Charles IX*, par de La Place; 1565, in-fol. 22; — *Oratio habita in concil. Trident.*, 23 nov. 1562; dans *Concilium Trident., Orationes*, Louvain, 1567, in-fol., et dans les *Instructions sur le concile de Trente* par Dupuy; 1654, in-4°, p. 328; — *Lettre à mad. de Guise sur le trespas de feu son frère François de Lorraine, duc de Guise;* Lyon, 1563; — *Harangue faite au roi au département du clergé de Fontainebleau*, le 28 mai 1573; Paris, 1573; — *Sermon enseignant par quel moien nous devons préparer nos consciences pour recevoir Jésus-Christ venant à nous;* — *Ordinationes monasterii Cluniacensis*, editæ an. 1554 a Card. Loth. abb. — On conserve à la Bibliothèque impériale plusieurs recueils de ses lettres et négociations, fonds de Mesmes, Baluze et Gaignières; d'autres dépêches portent le n° 9739; son testament se trouve aussi dans le même dépôt. — On lui attribue 1° la harangue que Charles IX prononça au parlement en 1571; 2° une *Lettre d'un seigneur du païs de Hainaut envoyée à un sien voisin et ami :* voy. la critique de ce livre intitulée : *Réponse à l'épître de Charles de Vaudemont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire de Jérusalem et de Naples, duc et comte par fantaisie d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainaut;* 1563, in-8°; 3° *Henrici II Elogium, Effigies et Tumulus;* Paris, 1560, in-8°; ne serait-ce pas ce livre que, selon Joli, le cardinal aurait confié en mourant à Charles Pascal? Louis Lacour.

Brantôme, *Vies des grands Capitaines.* — L'Estoile, *Journal de Henri III*, tables. — *Mémoires de Condé;* 1743, in 4°, p. 1-183. — D'Auvigny, *Hommes illustres;* Amsterdam et Paris, 1739, in 12, t. II, p. 285, 436. — Bayle, *Dict. hist.* — Anselme, *Hist. généal.*, 1726, in-fol., t. II, p. 71 73. — Papire Masson, *Éloges*, t. I, p 443. — Joli, *Éloges de quelques Auteurs françois;* 1842, in-8°.

GUISE (*Louis Ier* de Lorraine, cardinal de), frère des précédents, archevêque de Sens, évêque de Troyes, de Metz et d'Alby, abbé de Saint-Victor de Paris, de Moissac et de Saint-Pierre de Bourgueil, né le 21 octobre 1527, mort à Paris, le 24 mars 1578. Créé cardinal le 22 décembre 1553, il assista à l'élection du pape Paul IV, qui lui donna le titre de Saint-Thomas in-Parione. Ce fut lui qui sacra le roi Henri III, le 13 février 1575. On lit dans plusieurs conteurs de l'époque, dont L'Estoile s'est fait l'écho, « qu'il aimoit fort à rire et à boire, et qu'il s'entendoit bien en cuisine ». Le peuple l'appelait « le cardinal des bouteilles (1) ». Quoi qu'il en soit, il aimait aussi les arts, et Brantôme peut sans injustice l'apprécier plus favorablement que l'annaliste de Henri III. « Sa jeunesse, écrit-il, fut un peu légère, mais sur ses vieux jours il se mit aux affaires, et il est mort en réputation d'un très-habile prélat et qui avoit (contre l'opinion vulgaire) aussi bon sens et jugement sollide que M. le cardinal son frère, et qui avec sa lentitude donnoit d'aussi bons advis... qu'aucun qui fust parmy les affaires et conseils du roy. » L. L.

Brantôme, *Vies des grands Capitaines.* — *Journal de Henri III*, tables. — Le même ouvrage, coll. Petitot, 1re série, t. XLV, p. 165-166. — *Gallia Christiana.* — Anselme, *Hist. généal.*, p. 483. — *Anti-Choppinus; cui accedit Epistola Benedicti Passavantii;* Willorbani, 1593, in-8°.

GUISE (*Claude* de), abbé de Cluny, né vers 1540, mort le 28 mars 1612. Il était fils naturel de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et d'une fille du président des Barres de Dijon. Charles, cardinal de Lorraine, qui protégea son enfance, le fit élever au collége de Navarre et lui donna l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims. Nommé plus tard coadjuteur à Cluny, Claude en devint titulaire en 1574. Ses nombreuses exactions firent éclore plus d'un libelle. Il faisait de tout argent; et quand éclata la Saint-Barthélemy, les huguenots de sa circonscription qui purent acheter leur vie furent tous épargnés. Il fallut en effet qu'il se montrât un bien mauvais sujet pour que le cardinal de Pellevé, idolâtre des Guise et leur client, osât lui écrire en avril 1593 : « Je vous supplie treuver bon que je vous die le désir que j'ay que mettiez peine de vous maintenir en bonne opinion vers nostre saint-père... J'ay ouy vent qu'il y en avoit quelques plaintes que je me suis efforcé d'excuser et d'assoupir. » Cette même année, saisie fut faite de son temporel et de son spirituel. Il est vrai qu'il obtint main levée en 1594. On conserve à la Bibliothèque impériale, parmi les manuscrits de Béthune, plusieurs lettres de lui. D'après une histoire de sa vie dont on va parler, il ne serait devenu abbé de Cluny qu'en administrant du poison à son oncle le cardinal de Lorraine. Le même document le fait naître d'un palefrenier,

(1) A son passage à Genève on lui fit goûter les truites du lac : « Ah! dit-il, il fait bon manger ici. Les habitants sont hérétiques; mais les poissons n'en peuvent mais! » Voy. aussi H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXII : *De la Gourmandise et Yvrognerie des Gens d'Église.*

et Claude, duc de Guise, l'aurait cru son fils par erreur. Cette légende renferme trop d'injures pour mériter toute confiance. Elle parut en 1574, sous le titre de *Légende de saint Nicaise*, in-8°, puis sous celui de *Légende de dom Claude de Guyse, abbé de Cluny;* sans lieu d'impression, 1581, pet. in-8°. On l'attribue avec beaucoup de vraisemblance à Jean Dagonneau; mais l'édition de 1581 fut certainement donnée par Gilbert Regnault, seigneur de Vaux, qui y fit des additions considérables. Cette légende a été réimprimée dans le sixième volume des *Mémoires de Condé*. Louis Lacour.

Mémoires de Condé, éd. Lenglet-Dufresnoy; Londres et Paris, 1743-1745, in-4°, VIe vol., 1re partie, p. x-xiii, et 2e part., p. 86-130. — Manusc. de Béthune, à la Bibl. Rich., vol. 9145, p. 19 et suiv. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

* GUISE (*Anne* d'Este et de Ferrare, duchesse de), née en 1531, d'Hercule II d'Este, duc de Ferrare, et de Renée de France, morte à Paris, le 17 mai 1607. Un mariage semblait arrêté entre elle et l'unique héritier de Sigismond Ier, roi de Pologne, quand Henri II, roi de France, la demanda, et l'obtint pour le fils aîné de Claude de Lorraine, duc de Guise. Ce fut en 1548, à Saint-Germain-en-Laye, qu'Anne d'Este épousa François de Lorraine, duc d'Aumale et depuis duc de Guise. Ronsard a dit d'elle :

Vénus la sainte en ses grâces habite,
Tous les amours logent en ses regards :
Pour ce, à bon droit, telle dame mérite
D'avoir esté femme de nostre Mars.

On prétend qu'à ses derniers moments François de Lorraine lui recommanda « d'entretenir ses fils en l'obeissance du roy, de la royne et de messieurs ses enfants ». Ces paroles, s'il les prononça, furent peu respectées. La duchesse de Guise ne cessa de réclamer justice contre l'amiral de Coligny, qu'elle accusait de la mort de son mari. Un jour, elle se jeta aux pieds du roi, vêtue de deuil et entourée de sa famille. La cour n'osa satisfaire à sa requête, et s'efforça de ménager entre elle et l'amiral une réconciliation, qui eut lieu en effet à Moulins, mais plus apparente que réelle. Vers la même époque, Anne d'Este, peu soucieuse des regrets qu'elle avait manifestés, épousa au château de Saint-Maur, près Paris, Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois. De ce nouveau mariage naquirent une fille, morte en bas âge, et deux fils : *Charles-Emmanuel*, duc de Nemours, né en 1567, mort à vingt-huit ans; et *Henri*, marquis de Saint-Sorlin, puis duc de Nemours, né en 1572, mort en 1632. Jacques de Savoie décéda dans le courant de l'année 1583. Anne d'Este, veuve pour la seconde fois, survécut encore à deux fils de son premier mari, le duc et le cardinal de Guise, les victimes de Blois. Arrêtée elle-même et prisonnière au château de cette ville, elle s'écria, dit-on, devant la statue de Louis XII, son aïeul maternel : « Ah! grand roy, avez-vous fait bastir ce chasteau pour y faire périr les enfants de vostre petite-fille? » Avant de mourir, elle vit l'illustre maison d'Este s'éteindre avec Alfonse II, cinquième et dernier duc de Ferrare. Le cœur d'Anne d'Este fut, selon ses vœux, porté au château de Joinville, près de François, duc de Guise; on inhuma ses entrailles en l'église des Augustins de Paris, et l'église de Notre-Dame d'Annecy (Savoie), où reposait déjà Jacques de Nemours, reçut le reste de sa dépouille mortelle.

L. L.

Hilarion de Coste, *Dames illustres*; Paris, 1647, in-4°, t. I, p. 60-66.

GUISE (*Henri Ier* de Lorraine, troisième duc de), prince *de Joinville*, pair et grand-maître de France, gouverneur de Champagne et de Brie, né le 31 décembre 1550, d'Anne d'Este et de François de Lorraine, mort à Blois, le 23 décembre 1588. Avec lui la fortune des Guise fit chanceler la royauté. Traits nobles, taille haute et souple, parole persuasive, courage, action prompte et sûre, il avait tout ce qui captive la foule; mais sous ces brillants dehors se cachait l'ambition profonde et persévérante d'un cardinal de Lorraine. La mort de son père, dont le bruit public accusa Coligny, le plaçait doublement à la tête du parti catholique. Avec un nom à soutenir, l'opinion lui confiait une vengeance. On ne le vit point en effet prendre part à la réconciliation qui eut lieu sous les auspices de la cour à Moulins, entre sa famille et le chef des protestants. Ce fut en Hongrie, à l'âge de seize ans, durant la guerre contre les Turcs, qu'il essaya ses premières armes. Trois années plus tard il se signalait en France aux journées de Jarnac et de Moncontour, et forçait Coligny à lever le siége de Poitiers (1569). Ses prétentions mal dissimulées à la main de Marguerite de Valois faillirent lui devenir fatales. Un mariage précipité, conclu la nuit, en quelques heures, avec Catherine de Clèves, put seul le soustraire à la colère de Charles IX (1570). Mécontent des faveurs accordées aux protestants, il quitta la cour, mais sut revenir à temps pour diriger le massacre du 24 août 1572. « L'heure de ceste sanglante feste, dit Brantôme, estant venue, M. de Guyse, bien ayse de l'occasion de venger la mort de M. son père, s'en alla très-bien accompaigné au logis de M. l'admiral, » et, tandis qu'on égorgeait celui-ci, il attendait à cheval dans la cour, et criait: « Est-il mort? » On jeta le cadavre à ses pieds: alors, suivi de ses sicaires, il courut au faubourg Saint-Germain, où d'autres victimes l'attendaient. C'était lui qui, l'avant-veille, avait commencé la tragédie en postant Maurevers près du Doyenné; il tenait à jouer son rôle jusqu'au bout. En 1575 il battit les huguenots non loin de Château-Thierry, et atteint d'un coup de feu au visage, recevait le surnom de *Balafré*, qu'a conservé l'histoire. L'année suivante la *Ligue* ou *Sainte-Union* s'organisa par son influence, et devint en peu de mois capable d'équiper 26,000 fantassins et 5,000 cavaliers. La défense de la religion catholique en fut le prétexte; son but fut

dévoilé par un mémoire adressé à Grégoire XIII et surpris par les protestants. Les Guise, qui se disaient issus de Charlemagne, se voulaient faire rois comme Pépin, et comme lui réclamaient l'appui du saint-siége. Henri III s'en effraya : pour balancer l'ascendant de son rival, il signe la Ligue à Blois, puis la proscrit à Poitiers, par un édit de pacification. Le faible monarque devint suspect aux catholiques et aux protestants par sa légèreté, et méprisable par sa vie licencieuse. La mort du duc d'Anjou en 1584, qui promet à un huguenot, Henri de Navarre, l'héritage du trône, rapproche plus étroitement les ligueurs. Soutenu de l'approbation du pape et de l'argent du roi d'Espagne Philippe II, le duc de Guise ne cache plus ses projets. A son instigation, le vieux cardinal de Bourbon, personnage ridicule, réclame pour sa part, dans un manifeste du mois de mars 1585, la succession à la couronne de France. La guerre civile éclate. La Champagne et la Picardie sont soulevées par les Guise : Toul, Verdun et d'autres villes tombent en leur pouvoir. Henri III conclut le traité de Nemours, qui fortifie la Ligue au lieu de la briser et fait reprendre les armes aux protestants. Pendant qu'un de ses favoris, Anne de Joyeuse, perd la bataille de Coutras contre le roi de Navarre, Henri de Guise défait les Allemands venus pour rejoindre celui-ci, aux deux combats de Vimory et d'Aulneau (1587). Inquiet des troubles que fomente la faction des Seize, le roi refuse aux vainqueurs l'entrée de la capitale; ses ordres sont méconnus, et le peuple le fait prisonnier dans son palais, à la journée des Barricades (12 mai 1588). Ce jour-là le duc de Guise, maître d'une foule enthousiaste, serait devenu roi de France, s'il eût osé davantage. Mais on négocia. Henri III, parvenu à s'échapper, signe à Rouen l'édit de réunion qui confirme la Ligue, exclut Henri de Navarre de la succession au trône, donne au duc de Guise des places de sûreté et le nomme lieutenant général du royaume. Aux états de Blois décembre (1588), Henri de Lorraine se flatta de ressaisir l'occasion qu'il avait perdue. Le roi le prévint. Henri III ne pouvait plus ignorer les projets du Lorrain; déjà, sur la fin de 1587, un secret avis l'informait que « le pape avoit envoyé au duc l'épée gravée de flammes et que le prince de Parme lui avoit envoyé ses armes, lui mandant qu'entre tous les princes de l'Europe, il n'appartenoit qu'à Henry de Lorraine de porter les armes et d'estre chef de l'Église (L'Estoile) ». La même année la Sorbonne avait, à son intention, sans aucun doute, déclaré « que l'on pouvoit ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au tuteur qu'on avoit pour suspect ». Sa mort fut résolue; les avis que ses partisans lui prodiguèrent ne servirent de rien; le 22 décembre, en se mettant à table, il trouva sous sa serviette ce billet . « Donnez-vous de garde : on est sur le point de vous jouer un mauvais tour; » il écrivit au bas : « On n'oseroit! » et le jeta. Le lendemain matin, au moment où il se présentait au conseil, il fut mandé par Henri III. « Comme il entroit en la chambre du roy, un garde luy marcha sur le pied; et cependant continua de marcher en le cabinet, et soudain par dix ou douze des quarante-cinq fut saisi aux bras et aux jambes et massacré... Sur ce pauvre corps fut jeté un méchant tapis et là laissé quelque temps exposé aux mocqueries des courtisans qui l'appeloient « le beau roy de Paris... » Sa Majesté estant en son cabinet en sortit, et donna un coup de pied par le visage de ce pauvre mort... » (L'Estoile). On découvrit sur lui un papier écrit de sa main, portant ces mots : « Pour entretenir la guerre en France il faut sept cent mille livres tous les mois. » (Miron). Ceux de sa famille qui se trouvaient au château de Blois se virent constitués prisonniers. Seul, le cardinal de Guise partagea le sort du duc son frère. Le soir du 24 décembre, leurs corps furent brûlés, et leurs cendres jetées au vent. Ce double assassinat provoqua contre Henri III une multitude de libelles. Voici les titres des plus remarquables; presque tous sont anonymes : *Le Martyre des deux frères;* 1589, in-8°; — *La Récompense du tyran de la France envers le Guyse;* 1589, in-8°; — *La double Tragédie jouée à Blois le* 23 *et* 24 *décembre* 1588; Paris, 1589, chez Fleurant des Monceaux, in-8°;— *Sermon funèbre pour l'anniversaire de Henri et de Louis de Lorraine*, par Le Bossu; 1590, in-8°; — *La Guisiade*, tragédie, obtint un succès prodigieux. Trois éditions parurent dans la même année. La première sans nom d'auteur; mais l'épître dédicatoire, datée de Lyon, 1589, est signée I. R. D. L. (Jacq. Roussin de Lyon). La deuxième, imprimée à Toulouse, est une copie de la précédente. Le nom de l'auteur : « Pierre Mathieu, docteur en droict et advocat à Lyon, » se trouve dans la troisième édition (Lyon, J. Roussin, 1589), pet. in-8°.

Henri Ier de Guise eut de Catherine de Clèves quatorze enfants, dont sept fils, parmi lesquels nous citerons : *Charles*, duc de Guise; *Louis*, cardinal de Guise; *Claude*, duc de Chevreuse, pair, grand-chambellan et grand-fauconnier de France, et *François-Alexandre-Paris*, chevalier de Malte, né posthume. L'une de ses filles, mariée, en 1605, au prince de Conti, est, dit-on, l'auteur de l'ouvrage intitulé : *les Amours du grand Alcandre.* Louis LACOUR.

L'Estoile, *Journal de Henri III*; La Haye, 1744, in-12, t. I, p. 433; II, 138-148, 403 et 459; III, in fine. — Brantôme, *Vie de l'admiral de Chastillon.* — J. de Mergey, *Mém.*; Coll. Petitot, 1re sér., XXXIV, 70. — *Discours déplorable du meurtre de Henri, duc de Guise;* Paris, 1587, in-8°. — *Procédures faites au parlement de la Ligue après la mort des duc et cardinal de Guise;* Bibl. imp., mss Brienne, n° 187. — Miron, *Relation de la Mort de MM. de Guyse* (Petitot, *Mém*, 1re série, XLV). — *Introduction aux Économies royales* (Petitot, *Mém.*, 2e série, I).

GUISE (*Louis II* DE LORRAINE, cardinal DE),

frère du précédent, archevêque-duc de Reims et pair de France, né à Dampierre, le 6 juillet 1555, mort à Blois, le 24 décembre 1588. Le cardinal de Lorraine, son oncle, le fit nommer, en 1572, son coadjuteur à l'abbaye de Saint-Denis, et lui transmit, à sa mort, avec l'archevêché de Reims, les abbayes de Fécamp et de Montier-en-Der (1574). Il reçut le chapeau de cardinal en 1578. Pendant le cours de l'année suivante, Nicolas Fumée, évêque de Beauvais, l'ordonna prêtre et Henri III le créa commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Sacré archevêque à Saint-Denis, le 17 février 1583, par le cardinal de Bourbon, il alla, quelques jours après, tenir son concile provincial à Reims, puis revint à Paris se mêler aux intrigues de la Ligue. On le voit en 1585 assister à la réunion ecclésiastique de Saint-Germain-en-Laye. Les Allemands et les Suisses ayant, vers le milieu d'octobre 1587, incendié son abbaye de Saint-Urbin en Champagne, le cardinal de Guise, pour s'en venger, « fit brûler en sa présence le château de Brème, sis à trois ou quatre lieues de Château-Thierry, appartenant au duc de Bouillon, et n'en partit qu'il ne fust réduit en cendre (L'Estoile) ». Aux états de Blois de 1588, il présidait l'ordre du clergé. Le jour où le duc de Guise fut assassiné on retint le cardinal prisonnier, « en un galetas bâty peu auparavant pour y loger des Feuillans et Capucins (23 décembre) ». Avant de le faire assassiner, Henri III voulut chercher un semblant de légalité dans les avis de son conseil : on lui dit que le cardinal, s'il était épargné, deviendrait un nouveau péril pour l'État. Le soir même quatre sbirres se vendaient à la royauté au prix de quatre cents écus, et Louis II expirait sous leurs coups (voy. GUAST [Du]). Le cardinal de Guise laissa d'Aymerie de Lescherenne, dame de Grimancourt, un fils naturel, nommé *Louis* de Guise, baron d'Ancerville, puis prince de Phalsbourg, mort à Munich, en 1631, sans enfants. LOUIS LACOUR.

L'Estoile, *Journal de Henri III*. — *Relation de la mort de MM. de Guise* par Miron, médecin du roi. — *Cruautés plus que barbares exercées envers le cardinal de Guyse*; 1589, in-8°. — Henrico Caterino Davila, *Historia delle Guerre civili di Francia*; Lyon, 1644, 2 vol. in-fol. — Anselme, *Hist. geneal.*, t. II, p. 78, et III, 486.

GUISE (*Catherine* DE CLÈVES, duchesse DE), naquit vers 1548, de François de Clèves, duc de Nevers, et de sa première femme, Marguerite de Bourbon-Vendôme, et mourut à Paris, le 11 mai 1633. Dans le courant d'octobre 1560, elle épousa Antoine de Croy, prince de Portien, qui lui persuada d'embrasser le calvinisme. Devenue veuve, en 1566, elle abjura dans la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye, sur les instances de Catherine de Médicis, sa marraine. En 1570, elle contracta un second mariage, avec Henri de Lorraine, troisième duc de Guise. On connait les légèretés de sa jeunesse. Elle et sa sœur aînée, la duchesse de Nevers, portaient leurs amants « peints en crucifix dans leurs *Heures* » (L'Estoile). Le comte de Saint-Mégrin, que favorisait Catherine, ayant été tué par ordre du duc de Guise, un soir qu'il sortait du Louvre, le roi de Navarre se prit à dire : « C'est ainsy qu'il faudroit accoustrer tous les petits galans de cour qui se meslent d'approcher les princesses ». La duchesse subit, pour sa part, un châtiment fort singulier : son mari entra dans sa chambre à quatre heures du matin avec un poignard, d'une main, et une écuelle d'argent remplie d'une liqueur noirâtre, de l'autre. Il la réveilla, lui reprocha son infidélité, puis l'avertit de s'apprêter à mourir, lui donnant le choix entre le poignard et le poison. Catherine essaya en vain de fléchir son époux ; elle prit l'écuelle, en avala le contenu et se mit à genoux devant son oratoire. Au bout d'une heure, le duc lui vint apprendre que ce poison était le meilleur consommé que l'on eût pu préparer. Un mois après la mort d'Henri de Lorraine (janvier 1589), elle accoucha d'un fils, dont la naissance excita l'enthousiasme dans Paris, François-Alexandre-Paris de Lorraine, tué d'un éclat de canon, en 1614. La soumission des Guise à Henri IV est due en grande partie aux efforts de Catherine de Clèves. En 1595, elle recueillit dans la succession de Catherine de Bourbon, sa nièce, le comté de Beaufort, qu'elle vendit plus tard pour payer les nombreuses dettes de son mari. Pendant le règne d'Henri IV, elle fit construire à Paris le riche hôtel de Clèves, où se trouvait une galerie de portraits figurant les plus illustres personnages des maisons de Guise, de Lorraine, de Nevers et de Clèves. Sur la fin de sa vie, les églises ne cessaient d'enregistrer ses prodigalités ; sans doute elle voulait racheter ses erreurs passées. Les jésuites furent les plus favorisés. Aussi la dit-on, dans plusieurs inscriptions, « brûlante d'amour pour la Société de Jésus (*amore incensa Societatis Jesu*) ». Ce fut à Eu, dans l'église du collége des Pères jésuites, fondée par ses soins, qu'on porta ses dépouilles mortelles. « Son mausolée, dit un critique moderne, est aujourd'hui dans l'église d'Eu, en face de celui du héros de la Ligue. Ils sont d'un excellent travail tous les deux ; mais, par un caprice ridicule ou par une singulière bévue de l'artiste, la balafre est sur le visage de la duchesse. » L. L.

Hilarion de Coste, *Dames illustres*, p. 292, 308. — Varillas, *Hist. de Henri III*, l. XII. — Bayle, *Dict. hist.*, art. *Henri de Lorraine*, notes. — Vanel, *Galanteries de la Cour de France*. — Tallemant, *Historiettes*, éd. Paulin Paris, 1854 et suiv., t. I, p. 79 et 80.

GUISE (*Charles* DE LORRAINE, quatrième duc DE), prince *de Joinville*, duc *de Joyeuse*, comte *d'Eu*, pair et grand-maître de France, amiral des mers du Levant, gouverneur de Champagne et de Provence, né le 20 août 1571, d'Henri Ier, troisième duc de Guise, et de Catherine de Clèves, mort à Cuna (Siennois), en 1640. Arrêté à Blois le jour où l'on assassina son père, il fut transféré au château de Tours, et y demeura prisonnier jusqu'à son évasion, en 1591. Trois ans de captivité nuisirent à sa fortune. Le duc

de Mayenne, son oncle, avait su rallier à lui tous ceux qui prétendaient arracher au roi de Navarre l'héritage de Henri III. Le conseil de l'Union et le parlement de Paris étaient dévoués au duc de Mayenne. Il ne restait à l'héritier de Guise que la faction des Seize, ennemie du lieutenant général et soutenue par la populace. Sa présence, comme l'avait prévu Henri IV, ne fit qu'augmenter les divisions intestines. Un instant aux états de Paris on agita la question de l'élire roi, en lui donnant pour femme la fille de Philippe II. Le duc de Mayenne déjoua cette tentative. Ce fut la deuxième et dernière fois que les Guise se virent proches du trône. Quand Henri IV eut acquis une supériorité réelle, Charles de Lorraine se reconnut son sujet (1594), et témoigna de son nouveau zèle en tuant de sa main le maréchal de Saint-Pol, vieux ligueur qui lui reprochait de mentir à la mémoire de son père. En 1595 le roi, qui voulait l'opposer à d'Épernon, lui retira le gouvernement de Champagne et lui confia la Provence, sur laquelle, pourtant, il n'ignorait pas, selon l'énergique expression du cardinal d'Ossat, « la vieille et rance prétention » des Guise.

L'année suivante, Charles de Lorraine réussit à remettre Marseille entre les mains de Henri IV, et contraignit d'Épernon à faire sa soumission. En 1611, il épousa la fille du fameux Henri de Joyeuse, madame de Montpensier « tenue alors pour le plus grand party de France.., veufve d'un prince du sang et qui avoit une fille accordée au second frère du roy ». Le rôle politique des Guise avait visiblement pris fin. Tel était cependant le souvenir de leur ancienne influence que ce mariage rencontra les oppositions les plus vives « à cause des advantages que la maison des Guyse en pourroit recevoir, se trouvant en beaucoup meilleurs termes (sy monsieur venoit à estre roy) que sous François second » (Fontenay-Mareuil). Vers 1615 on voit le duc de Guise épouser par procuration à Burgos, au nom de Louis XIII, l'infante Anne d'Autriche, puis diriger l'armée, qui couvre la marche du roi, de Bordeaux à Châtellerault. Un an après, la cour l'opposait, avec le comte d'Auvergne et le maréchal de Montigny, aux seigneurs rebelles que mécontentait l'emprisonnement du prince de Condé. En 1622 il battit les Rochellois sur mer. Le feu ayant pris à son vaisseau, M. de La Rochefoucauld lui vint dire : « Ah, monsieur, tout est perdu! » — « Tourne! tourne! dit-il au pilote, autant vaut être rôti que bouilli! » (Tallemant). Durant les divisions qui survinrent entre Louis XIII et Marie de Médicis, il se déclara pour la reine mère. Contraint par Richelieu de sortir du royaume, il alla, vers 1631, s'établir à Florence avec les siens. C'est de là qu'il écrivait un jour à Bassompierre, prisonnier dans la Bastille : « Je suis *ici* pour n'estre pas *là!* » Charles de Lorraine ne rappelait son père ni par les talents ni par la figure. « Il étoit camus et petit »; malgré cela « fort aimable » et, dit-on, libéral jusqu'à la prodigalité. Pour compléter ce portrait, ajoutons qu'il était « grand menteur(1), et que souvent à force de dire un mensonge, il croyoit enfin ce qu'il disoit » (Tallemant). Il eut de Henriette de Joyeuse, veuve du duc de Montpensier, dix enfants, dont sept fils, entre autres : *Henri II*, duc de Guise; *Roger*, chevalier de Malte, mentionnés plus loin, et *Louis*, duc de Joyeuse. Parmi ses filles nous citerons *Françoise-Renée*, abbesse de Montmartre, et *Marie*, qui succéda aux biens de sa maison après la mort de son petit-neveu François-Joseph (*voy.* ci-après). L. L.

Coll. Petitot, Fontenay-Mareuil, *Mém*, 1re série, t. L, p. 129 et 315. — Tallemant, *Historiettes*, éd. 1840, in-8°, t. II, p. 22-29. — Sully, *Mém. de Henri le Grand*, 1824, 6 vol. in 8°. — Petitot, *Collection de Mém.*, introd., 1567-1594, 1re série, XX, 282. — Hénault, *Abrég. chron.*, 1821, in-8°; II, 676, etc — *Discours veritable de la délivrance miraculeuse de M. le duc de Guise, naguères captif au chasteau de Tours*; Lyon, 1591, in-8°.

GUISE (*Louis III* DE LORRAINE, cardinal DE), frère du précédent, archevêque-duc de Reims, pair de France, né suivant les uns le 22 janvier 1575 (Moréri), ou suivant d'autres au mois de mai 1585 (Anselme), mort le 21 juin 1621. Il obtint en 1594 les abbayes de Saint-Denis et de Montier-en-Der, et, sept ans après, celle de Châlis. On le voit posséder encore, vers 1612, les abbayes de Cluny, de Corbie, d'Orcamp et de Saint-Urbin de Châlons. Sans avoir été jamais sacré, il prêta serment en qualité d'archevêque de Reims, et jouissait des honneurs de la pairie. Au mois de décembre 1615, le pape Paul V le créa cardinal. Ce fut contre son gré qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Son humeur était celle d'un soldat, et plus d'une fois il en donna les preuves. Un jour qu'il prétendait conférer à l'un des fils de madame des Essarts le prieuré de La Charité, le duc de Nevers éleva des difficultés. Louis de Guise proposa de terminer le différend par les armes, et les deux adversaires étaient sur le terrain quand le roi fit arrêter le cardinal, qui « fut mis à la Bastille, et de là au bois de Vincennes pour quelques jours (*Mém. de Richelieu*) ». En 1621 il suivit le roi dans son expédition de Poitou. Tombé malade au siége de Saint-Jean-d'Angely, il mourut peu après. Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin et l'une des maîtresses de Henri IV, qu'il épousa, dit-on, clandestinement, le 4 février 1611, lui donna cinq enfants, dont trois fils : *Charles-Louis* de Lorraine, évêque de Condom, mort en 1668; *Achille* de Lorraine, comte de Romorantin, tué en Candie, vers 1648; et *Henri*, chevalier de Lorraine, mort en 1668. Ses deux filles furent : *Charlotte*, abbesse de Saint-

(1) Un jour il racontait à quelques grands seigneurs qu'il avait une levrette laquelle courant après un lièvre se jeta dans les ronces; « une ronce coupa le corps de la levrette par le milieu, et la partie de devant alla happer le lièvre ».

Pierre de Lyon, et *Louise* de Lorraine, mariée, en 1639, à Claude Pot, seigneur de Rhodes.

Trois discours solennels furent prononcés à sa mort, puis imprimés; savoir : *Oraison funèbre du cardinal de Guise*, par Gabriel de Sainte-Marie ou Guillaume de Giffort; Reims, 1621, in-8°; — *Harangue funèbre* (par Giffort) *prononcée à l'enterrement du cœur de messire Louis, cardinal*, etc.; Paris, 1621, in-8°; — *La Mort généreuse d'un Prince chrétien*, etc., par André Chavyneau, de l'ordre des Minimes; Paris, 1623, in-12. Louis LACOUR.

Richelieu, *Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, t. XXII, p. 132 et 206. — Mezeray, *Abrégé chronol.*; Amst., 1702, in-12, 6 vol. — Anselme, *Hist. généal.*, t. II, p. 88, 89. — Moreri, *Dict.*, art. *Lorraine*.

* **GUISE** (*François-Alexandre-Paris* DE LORRAINE, chevalier DE), frère des précédents, né posthume, en 1589, mort en juin 1614. Les Parisiens, consternés encore de l'assassinat des Guise (23 et 24 décembre 1588), accueillirent sa naissance avec un enthousiasme superstitieux. Des fêtes s'organisèrent et l'enfant adopté par la ville « fust appellé Paris, de la grande amitié qu'ils portèrent au père (Brantôme). » La mort des de Luz l'a rendu célèbre. Le baron de Luz, vieux serviteur de la reine, avait eu, dit-on, connaissance des propos hostiles au gouvernement tenus par les Guise chez le duc d'Épernon. Pour prévenir une indiscrétion, le chevalier de Guise le tua un jour qu'il passait en carrosse dans la rue Saint-Honoré (5 janvier 1613), « sans lui donner le temps de descendre et quand ce bonhomme avoit encore un pied dans la portière (Tallemant des Réaux). » On prétendit, pour justifier l'agresseur, que le baron s'était vanté d'avoir eu quelque part au drame de décembre 1588; mais tous les mémoires de l'époque s'accordent à regarder cet acte comme un assassinat. La reine, courroucée, voulut faire juger le meurtrier par le parlement, puis « la crainte que ce démêlé ne causât de nouveaux troubles l'engagea de lui accorder sa grâce et de ne marquer plus de ressentiment contre sa famille (*Mém.* de Pontchartrain). » Plusieurs jours après (31 janvier), le chevalier de Guise donna la mort au fils de sa victime, mais en un duel régulier cette fois, et l'on fit silence. Vers le milieu de l'année 1614, « estant en un chasteau près d'Arles, nommé Le Baux, un canon... auquel il voulust mettre le feu, ayant crevé, un des esclats luy rompit la cuisse, dont il mourust aussitost après! Cette fin... fust attribuée par beaucoup de gens à un jugement de Dieu pour le sang des deux barons de Luz qu'il avoit respandu (*Mém.* de Fontenay-Mareuil). » Selon Tallemant, « il étoit brave, beau, bien fait et de bonne mine, et quoiqu'il eût l'esprit fort court, sa maison, son air agréable, sa valeur et sa bonté (car il étoit bienfaisant) le faisoient aimer de tout le monde. » Louis LACOUR.

Brantôme, *Vie de M. de Guyse le Grand.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes* (éd. 1840, in-12), t. II, p. 29-31. — Cardinal de Richelieu, *Mém.*, coll. Petitot, 2e série, t. XXI bis, p. 152 et 202; t. XVII, p. 19-23 et 43; t. XX, p. 1; 1re série, t. L, p. 203-209 et 248.

GUISE (*Louise-Marguerite* DE), sœur des précédents et princesse de Conti. *Voy.* CONTI.

GUISE (*Henriette-Catherine* DE JOYEUSE, duchesse DE). *Voy.* JOYEUSE (*Henriette-Catherine* DE).

GUISE (*Henri II* DE LORRAINE, cinquième duc DE), prince *de Joinville* et comte *d'Eu*, naquit à Blois, le 4 avril 1614, de Charles, quatrième duc de Guise, et d'Henriette de Joyeuse, duchesse de Montpensier, et mourut le 2 juin 1664. On le destina dès sa naissance à l'Église. A douze ans il possédait neuf abbayes; à quinze il devint archevêque de Reims. La mort de son frère aîné, le prince de Joinville, et celle de son père, survenue peu après (1639-1640), lui permirent, en le faisant duc de Guise, de quitter un état qu'il détestait. Beau, chevaleresque et d'humeur aventureuse (1), « c'estoit, dit madame de Motteville, le véritable portrait de nos anciens paladins ». Ses nombreuses galanteries l'ont rendu célèbre. Aimé d'Anne de Gonzague, fille du duc de Mantoue, il l'abandonna brusquement, et, sans sujet, se jeta dans le parti du comte de Soissons, puis s'enfuit à Bruxelles, où, le 11 novembre 1641, il épousa Honorée de Glimes, fille de Geoffroy, comte de Grimbert, et veuve d'Albert-Maximilien de Hennin, comte de Bossut. La condamnation capitale prononcée contre lui par le parlement de Paris le contraignit à séjourner longtemps en Allemagne. Après la mort de Louis XIII, il revint en France, « dégoûté de sa femme », dont il avait dissipé la fortune. Une passion violente l'entraîna bientôt vers mademoiselle de Pons, fille d'honneur de la reine. Il se mit en tête de l'épouser, et « l'on parloit de ce mariage comme s'il n'eût jamais été marié ». Cette fantaisie ne l'empêcha point d'aller prendre part, en qualité de volontaire, aux campagnes de 1644 et 1645. Il y montra une témérité aussi stérile qu'éclatante, puis reparut à la cour, toujours amoureux, et cette fois décidé à rompre son union avec la comtesse de Bossut. Le tribunal de la Rote, auquel il s'adressa, traînant l'affaire en longueur, il se rendit à Rome dans l'espoir que sa présence briserait tous les obstacles. Son attente fut trompée. Mademoiselle de Pons, inquiète d'un éloignement prolongé, pressa son retour par des lettres multipliées. Il allait obéir (juillet 1647), quand il apprit de mariniers napolitains que le peuple de Naples s'était, à la voix de Mazaniello, soulevé contre les Espagnols. L'idée lui vint alors qu'avec son épée, son nom, et le souvenir brûlant encore des prétentions de sa maison au royaume

(1) Nous ne parlons pas de son duel avec le dernier des Coligny, qu'il faut placer à cette époque, et qui fut loin d'avoir l'importance que certains écrivains trop fatalistes ont voulu lui attribuer. Coligny expira bien plutôt de chagrin que des suites de sa blessure (12 décembre 1643). (L. L.)

de Naples, il pourrait conquérir un trône et l'offrir à sa maîtresse. Il communiqua son projet à la cour de France ; on l'encouragea. Le 13 décembre 1647 il quitta Rome, suivi de vingt-deux personnes, et n'emportant avec lui que quelques barils de poudre et plusieurs milliers de pistoles. Son passage sur une simple felouque, à travers l'armée navale de don Juan, révèle une surprenante audace. Les Napolitains le reçurent comme « un Dieu eschappé des flots ; » on brûla de l'encens « au nez de son cheval (1) ». Henri de Guise se crut roi. Il écrivit à la cour en langue napolitaine, comme s'il eût traité de puissance à puissance, et posa sur ses armes la couronne fleurdelisée des anciens monarques de Sicile ; on prétend qu'il chargea le duc de Brancas d'épouser mademoiselle de Pons, avec une procuration écrite au nom « de Henri, par la grâce de Dieu, roi de Naples ». Mais ses galanteries imprudentes, les rivalités de la noblesse, le manque de secours, son attitude de souverain chez un peuple qui croyait accueillir en lui l'envoyé de la France, ruinèrent rapidement son crédit. Durant une sortie qu'il fit pour introduire un convoi dans Naples, on livra la ville aux Espagnols. Il tenta de rentrer, et fut pris (6 avril 1648). Transféré en Espagne, il y demeura prisonnier plusieurs années. Le prince de Condé demanda sa liberté en 1651, et l'obtint le 3 juillet 1652, par une lettre du roi d'Espagne, ainsi conçue : « Monsieur, la présente est pour vous donner avis qu'à votre instance j'ay consenti que le duc de Guise retourne en France ; et je laisse à votre discrétion de l'employer à ce que vous jugerez digne de lui. » Dans les premiers jours du mois d'août, Henri de Guise était à Bordeaux. Il publia aussitôt et répandit à profusion une pièce où il annonçait et sa délivrance et sa réunion aux ennemis de la cour et de Mazarin. Deux mois après il trahit cette cause, et rentre à Paris avec le roi (21 octobre). Il se trouva remplacé dans les bonnes grâces de mademoiselle de Pons par son propre écuyer, de Malicorne. Une accusation de vol, qu'il eut le mauvais goût d'intenter à sa maîtresse pour se venger, le couvrit de ridicule. Sur ces entrefaites, plusieurs lettres lui persuadèrent que le peuple napolitain le désirait. Une flotte fut mise à sa disposition. Il partit de Toulon en octobre 1654, vint débarquer à Castel-a-Mare, s'empara de la ville et du château ; mais il ne put s'y maintenir, et se vit contraint de regagner la mer. A son retour on le nomma grand-chambellan. Les fêtes brillantes de Louis XIV, qu'il dut diriger en cette qualité, lui permirent de se livrer encore à ses goûts chevaleresques. Il parut avec éclat dans une course de bague en 1655, et conduisit l'un des cinq quadrilles du fameux carrousel de 1662. Depuis on n'en parle plus. Tallemant a tracé de lui le portrait suivant : « Il a la mémoire excellente ; son grand jugement ne l'empêche pas d'en avoir beaucoup. Il sait quelque chose, a de l'esprit, dit les choses agréablement, n'est pas méchant, a de la générosité, du cœur, et est fort civil. C'est dommage qu'il est fou. » Voici, enfin, son épitaphe satirique, telle que nous l'a conservée Jean Mégret ; elle dit toute sa vie :

> Sans le nommer vous le pouvez connoistre :
> Prince acolit, archevesque amoureux,
> Mari sans femme et bien fasché de l'estre.
> Il vient en cour pour se faire paroistre
> Et s'élever au nombre des nepveux.
> Rome ne veut le dispenser des vœux,
> Et le remet aux censures d'un prestre.
> Il quitte Dieu, sa maistresse et son roy,
> Trompe un grand prince en luy donnant sa foy,
> Et pour monstrer où sa rage l'emporte,
> Dans le conseil il conclud à sa mort.
> Après ce coup, jugez si l'on a tort,
> En le voyant, de luy fermer la porte.

Henri de Guise mourut sans postérité. Son neveu Louis-Joseph (*voy.* ci-après) recueillit sa succession. Il laissa des mémoires sur sa première expédition de Naples, qui furent publiés après sa mort par Saint-Yon, son secrétaire, sous le titre de : *Mémoires de feu M. le duc de Guise, contenant son entreprise sur le royaume de Naples jusqu'à sa prison* ; Paris, 1668, in-4° ; Cologne, même année, 2 part., in-12 ; ibid., 1669, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12 ; Paris, 1681, in-12 ; Amsterdam, 1703, 2 part. in-12. Un nommé Sainte-Hélène, dont le frère, employé par le duc, est maltraité dans ces *Mémoires*, prétendit qu'ils étaient l'œuvre de Saint-Yon. Cette opinion est sans fondement (*Journal de Trévoux*, décembre 1703, art. 210). Esprit de Raymond de Mormoiron, comte de Modène, qui s'attacha au duc de Guise et le suivit à Naples, a composé sur cette première expédition un écrit fort estimé, sous le titre de : *Histoire des Révolutions du royaume et de la ville de Naples* ; en trois parties, dont la première fut publiée en 1665 ; les deux autres parurent en 1667 (Paris, 3 vol. in-12). On réimprima cet ouvrage en 1668, et une édition en a été donnée par le marquis de Fortia ; Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Enfin, on possède une relation de la deuxième expédition de Naples imprimée séparément, dans un recueil historique, Cologne, 1666, in-18, et publiée sous ce titre : *Suite des Mémoires de Henri de Lorraine, ou relation de ce qui s'est passé au voyage de Naples en* 1654 ; Paris, 1687, in-12.

Louis Lacour.

Mme de Motteville, *Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, XXXVII, p. 60 et 307. — L'abbé Arnauld, *Mémoires*, ibid., XXXIV, 256-263 — Monglat, *Mémoires*, ibid.,

(1) D'autres excentricités avaient eu lieu en son absence. Depuis onze ans Mignard habitait Rome ; en passant par cette ville, Henri de Guise avait sollicité du grand artiste l'honneur d'inspirer son pinceau : une excellente toile, sortie des mains de Mignard, fut envoyée à Naples. « L'espérance dont le peuple fut flatté de posséder dans peu son défenseur fit rendre à ce portrait une espèce d'hommage, jusque-là que les femmes se mettaient à genoux en le regardant, et y faisaient toucher leurs chapelets ». (*Vie de Mignard*, manuscrit de l'École des Beaux-Arts.)

XLIX. 816-820. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Monmerqué, 1840, t. VII, p. 111-122. — *Notice sur le duc de Guise*, coll. Petitot, 2e série, LV, p. 4-63. — Duc de Saint-Aignan, *Éloge du duc de Guise*, ibid., p. 65-67. — *Mémoires du duc de Guise*, ibid. — La relation originale du Carrousel de 1662, conservée à la bibl. publ. de Versailles, in-fol., et notre article GUISE (*Marie* DE).

* **GUISE** (*Roger* DE LORRAINE, chevalier DE), frère du précédent, né le 21 mars 1624, mort à Cambray, le 6 septembre 1653. A l'âge de vingt ans, il servit au siége de Gravelines. En 1649 on le voit se mêler aux factions qui signalèrent la régence d'Anne d'Autriche. Un refus qu'il subit à propos d'une abbaye fut cause d'une scission entre Mazarin et lui : « De ce pas, il alla faire offre de son service et de son amitié à M. le Prince, qui le reçut avec joie. » Une réconciliation eut lieu; car la veille du jour des Rois de l'année 1651 il soupait chez le cardinal avec le roi et le duc d'Orléans. « Là, s'animant tout de bon, il commença de chanter des chansons qu'on avoit faites contre le duc de Beaufort, et dit tout haut qu'il falloit jeter le coadjuteur par les fenêtres (Mme de Motteville). » Ce discours, traité « d'illustre », mit un moment le chevalier de Lorraine à la mode. Quelques mois après il expirait d'une fièvre continue. L. L.

Mme de Motteville, *Mémoires*, coll. Petitot, 1re série, t. XXXVIII, p. 35?, et t. XXXIX, p. 111-112. — *Mercure françois*, depuis l'année 1610. — Michel Le Vassor, *Histoire du Règne de Louis XIII*; Amsterdam, 1720, 10 vol. in-12. — Anselme, *Hist. gén.*, t. III, p. 488.

GUISE (*Honorée de Glimes*, comtesse de Bossut, puis duchesse DE). *Voy.* GLIMES (*Honorée* DE).

* **GUISE** (*Louis-Joseph* DE LORRAINE, sixième duc DE), duc *de Joyeuse* et *d'Angoulême*, naquit le 7 août 1650, de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, et de Françoise-Marie de Valois d'Angoulême, et mourut à Paris, le 30 juillet 1671. Il recueillit, en 1644, la succession de son oncle Henri II de Lorraine, cinquième duc de Guise, décédé sans enfants, et, vers 1667, épousa Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, fille puînée de Gaston de France, duc d'Orléans, dont il eut un fils, mort en bas âge; sa courte existence est sans intérêt. Toutefois, nous trouvons quelques lignes sur lui dans les *Mémoires* de Mlle de Montpensier. « M. de Guise, y lisons-nous, n'osoit rien faire sans le congé de Mlle de Guise (Marie de Lorraine, sœur de Henri II, cinquième duc de Guise); il avoit été élevé dans cette soumission, qui lui donnoit un air ridicule dans le monde. On disoit qu'il n'osoit parler à madame sa femme sans lui en avoir demandé la permission. » Après quatre ans de mariage, il mourut de la petite vérole. L. L.

Mlle de Montpensier, *Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, XLIII, p. 127. — Anselme, *Hist. généal.*, t. III, p. 490.

GUISE (*Élisabeth* D'ORLÉANS, duchesse D'ALENÇON et DE), née vers 1652, de Gaston de France, duc d'Orléans, morte le 17 mars 1696. En 1667, elle épousa Louis-Joseph de Lorraine, sixième duc de Guise, dont elle eut, au mois d'août 1670, François-Joseph de Lorraine, septième et dernier duc de Guise. Quand son mari fut atteint de la petite vérole qui le devait emporter, elle s'enferma quatorze jours auprès de lui sans craindre la contagion, et recueillit son dernier soupir (juillet 1671). L'éducation de son fils occupa dès lors tous ses instants. Quatre ans plus tard le jeune duc suivit son père au tombeau. Élisabeth demanda des consolations à la solitude. Chaque jour elle se retirait plusieurs heures dans ses appartements, et priait. Au dehors, ses moments, comme sa fortune, étaient consacrés au soulagement des pauvres. Ainsi fit-elle jusqu'à sa mort. Ses funérailles ne ressemblèrent point à celles d'une princesse : elle voulut les cérémonies en usage pour les filles de Sainte-Thérèse. Par testament son palais d'Alençon fut destiné à servir d'hôpital. Les trois oraisons funèbres prononcées à cette occasion ont été imprimées : *Oraison funèbre de la duchesse de Guise*, *prononcée dans l'église de Chartres*, *le* 12 *mai* 1696, par Maréchaux; Paris, 1697, in-4°; — *Oraison funèbre prononcée dans l'église de l'hôpital d'Alençon*, *le* 11 *mai* 1696, par le P. Yérothée (1) de Mortagne, capucin; Alençon, 1696, in-12; — *Oraison funèbre prononcée dans l'église de Notre-Dame d'Alençon*, par le P. de La Noe, jésuite; Alençon, 1696, in-12. Louis LACOUR.

Anselme, *Hist. généal.*, t. III, p. 490.

* **GUISE** (*François-Joseph* DE LORRAINE, septième et dernier duc DE), prince *de Joinville*, duc *d'Alençon*, *de Joyeuse* et *d'Angoulême*, *comte d'Aleth* et pair de France, né le 28 août 1670, de Louis-Joseph de Lorraine et d'Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, mort au palais d'Orléans dit *de Luxembourg*, le 16 mars 1675. Après lui, l'héritage des Guise tomba entre les mains de Marie de Lorraine, sœur de Henri II de Lorraine, cinquième duc de Guise. L. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*, art. *Lorraine*. — Anselme, *Hist. généal.*, III, 490.

* **GUISE** (*Marie de Lorraine*, duchesse DE), dite *mademoiselle de Guise*, *princesse de Joinville* et *duchesse de Joyeuse*, naquit le 15 août 1615, de Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise et d'Henriette de Joyeuse, comtesse du Bouchage, et mourut à Paris, le 3 mars 1688. La mort de son petit-neveu, François-Joseph, la rendit héritière des titres et de la fortune de Guise (1675). Son testament, fait le 6 février 1686, donne une idée de ses revenus. On y trouve un legs de 150,000 livres à l'abbaye de Montmartre pour vingt demoiselles de Lorraine, de Bar et de ses terres, et un autre de 100,000 devant servir à fonder un séminaire de douze gentilshommes originaires des mêmes localités. Elle laissait encore au fils du duc de Lorraine, qui porterait le nom de Guise, une rente de 35,000 l.

(1) Et non *Dorothée*, comme l'ont écrit à tort quelques biographes.

qu'elle possédait sur les gabelles du Languedoc. Enfin, chacune des demoiselles de L'Isle-Bonne devait recevoir 100,000 l. si elles ne se mariaient pas, etc. Par un codicille du 28 février 1688, elle nomma les administrateurs de l'hôtel-Dieu de Paris ses exécuteurs testamentaires (1). Quelques années auparavant elle s'était vue au moment de ne posséder plus un seul bijou. Henri de Guise, dont elle n'avait pas approuvé l'amour pour Mlle de Pons, accourut chez elle un jour, réclamant toutes les pierreries de la maison qui lui appartenaient; il y en avait pour 200,000 l. Après une courte résistance, elle les lui promit, moins un collier qu'elle avait l'habitude de porter. Il l'exige, elle allait le détacher, quand le pauvre amoureux, par une de ces lubies qui lui étaient si familières, la quitta pour un futile motif, et ne lui parla plus de rien. Marie de Lorraine mourut sans alliance, ayant refusé la main du roi de Pologne, Wladislas VII. On vantait la sagesse de sa conduite : elle vivait en effet sans luxe, tantôt à l'hôtel de Guise, tantôt au couvent de Montmartre, qu'elle affectionnait et où elle désirait être inhumée. Les discussions religieuses lui étaient chères, et sur ce sujet elle écrivit de nombreuses lettres, que l'on conserve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

Avec Marie de Lorraine s'éteignit l'illustre maison des Guise. On vendit peu après aux Rohan-Soubise l'ancien hôtel de la famille, qui avant de passer dans les mains de François de Guise avait appartenu au connétable de Clisson. Avec les dépendances, c'était un immense enclos borné par les rues du Chaume, des Quatre-Fils, Vieille-du-Temple et de Paradis. De nombreux et superbes bâtiments y avaient été construits jadis par les maisons de Laval et de La Roche-Guyon, auxquelles on les avait achetés. Les Soubise changèrent complétement la physionomie de ces édifices par de nouvelles constructions : c'est aujourd'hui le Dépôt des Archives de France. La porte de l'École des Chartes, en face la rue de Braque, date seule d'une époque reculée : les armes des Guise y brillent encore, comme il y a trois siècles. Louis LACOUR.

Mlle de Montpensier, *Mémoires*, coll. Petitot, 2e série, XLIII, 127. — Anselme, *Hist. généal.*, III, 488. — Moreri, *Dict. hist.*, art. *Lorraine*. — *Correspondance manuscrite* de Marie de Lorraine, à la Bibl. imp. — *Inventaire après décès de Mlle de Guise*, mss., aux Archives de l'État.

GUISE. *Voy.* GUYSE.

GUISNÉE (*N*.....), mathématicien français, mort en 1718. Disciple de Varignon, qui le fit admettre en 1702 au nombre des élèves de l'Académie des Sciences, il fut appelé à faire partie de cette société en 1707, à la place de Carré, comme mécanicien pensionnaire. En 1704, il publia dans les *Mémoires* de cette Académie une *Manière générale de déterminer géométriquement le foyer d'une lentille formée par deux courbes quelconques, de même ou de différente nature, telle que puisse être la raison de la réfraction, et de quelque manière que puissent tomber les rayons de lumière sur une des faces de cette lentille, c'est-à-dire soit qu'ils y tombent divergents, parallèles ou convergents.* En 1705 parut à Paris la première édition de son *Application de l'Algèbre à la Géométrie, ou méthode de démontrer par l'algèbre les théorèmes de géométrie, et d'en résoudre et construire tous les problèmes.* Aucun libraire ne voulut courir le risque de l'impression de cet ouvrage, et ce fut un des amis de l'auteur qui en fit les frais. Le livre fut apprécié cependant, et une seconde édition, in-4°, parut en 1733, avec des corrections nombreuses. Une autre édition, in-4°, parut encore en 1753. Guisnée a de plus fait imprimer dans les Mémoires de l'Académie des Sciences : *Observations sur les méthodes de maximis et minimis, où l'on fait voir l'identité et la différence de celle de l'analyse des infiniment petits avec celles de MM. Fermat et Hude* (1706); — *Théorie des Projections, ou du jet des bombes, selon l'hypothèse de Galilée* (1707); — *Sur les Courbes de la plus vite descente* (1709). J. V.

Montucla, *Hist. des Mathém.*, t. II, p. 169. — Quérard, *La France littéraire*.

* **GUITART** (*Pierre*), peintre espagnol, probablement d'origine française, né en Catalogne, vers 1540. De 1576 au 2 août 1579, il peignit pour la cathédrale de Reuss six grands tableaux à l'huile, représentant des traits de la vie de saint Pierre. Ces peintures sont aussi remarquables par la composition que par l'exécution. Il est fâcheux que les autres œuvres de ce peintre soient demeurées inconnues. Peut-être ont-elles été attribuées à quelqu'un de ses contemporains. A. DE L.

F. Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **GUITER**, abbé de Saint-Loup à Troyes, depuis l'an 1153 jusqu'à l'an 1197; il est auteur d'une petite histoire de son monastère publiée par Nicolas Camusat, dans son *Promptuarium Antiquitatum Tricassinæ Diœcesis*; Troyes, 1610, in-8°. G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XV, p. 282.

GUITON (*Jean*), amiral et maire de La Rochelle, né dans cette ville, où il fut baptisé, le 2 juillet 1585, et où il mourut, le 15 mars 1654, appartenait à une famille qu'on y trouve établie dès les premières années du seizième siècle. Son grand-père, Jacques, écuyer, sieur de La Valade, mort le 27 septembre 1584, échevin, était du corps de ville en 1558. Il fut nommé juge consulaire en 1571 et maire en 1575, en récompense vraisemblablement de sa conduite pendant le siége mémorable de 1573. Son fils aîné, Jacques le jeune, qui prit à la mort de son père le titre de sieur de La Valade, né en 1545, mort le 5 mai 1607, était entré au corps de ville en 1573,

(1) La plupart des terres provenant de sa succession passèrent à sa nièce, mademoiselle de Montpensier, et à la princesse de Condé, descendante du duc de Mayenne.

et fut choisi en 1581 pour être trésorier de la commune. Nommé échevin le 20 octobre 1584, et co-élu en 1585, il devint maire en 1586, et fut, en février 1593, l'un des six députés désignés par le conseil pour aller, au nom de la ville, saluer Henri IV à Saumur. Jean, sieur de L'Houmeau, né en 1547, mort en 1608, frère puîné du précédent, le remplaça comme échevin en 1584 et comme maire en 1587. La mairie des deux frères fut, comme celle de leur père, tourmentée par les guerres de la Ligue; ce fut sous l'administration de Jacques, en 1586, que les Rochellois tentèrent de fermer le port de Brouage, refuge des vaisseaux du roi, en faisant couler à son entrée vingt navires chargés de pierres, « fâcheux accident, qui fut la cause primitive de la détérioration de ce port », dit le P. Arcère, et cause indirecte, aurait-il pu ajouter, de la digue qui fut si funeste à La Rochelle. Jean mérite de fixer l'attention non-seulement parce qu'il fut le père de notre Guiton, mais plus encore en raison des services qu'il rendit pendant son administration. Il fit entièrement réparer les fortifications de la ville, releva le bastion de l'Évangile, foudroyé pendant le siége de 1573, commença le fort de Saint-Nicolas, et procura, par l'ordre qu'il mit dans les finances, les moyens de payer les dépenses occasionnées par ces travaux, de libérer la ville de nombreuses dettes et de recouvrer plusieurs revenus, engagés par ses prédécesseurs.

Jean Guiton, après avoir fait ses études au collége de La Rochelle, fut employé dans la maison de commerce de son père, et il fit probablement quelques voyages maritimes de 1600 à 1610. Or, comme pendant cette période de temps il n'y eut pas de guerre, et que la ville, protégée par Sully et par l'édit de Nantes, vivait en paix et se livrait avec sécurité au commerce, il est permis de croire que les expéditions de Guiton, s'il en fit quelques-unes, eurent un caractère exclusivement commercial et non belliqueux, comme le prétend Pontis, qui, cédant à son penchant pour l'exagération, lui attribue maintes conquêtes douteuses. Quant à l'intervalle qui s'écoula de 1610 à 1621, Guiton semble l'avoir passé à La Rochelle, dont il était un des principaux armateurs. Comme il avait peu de fortune patrimoniale, il dut, pour y suppléer, faire d'autant plus d'affaires que dès 1619 il avait déjà cinq filles issues d'un premier mariage, et qu'il lui fallait beaucoup travailler pour élever et entretenir cette famille. Investi de la confiance de ses confrères, il avait bien été nommé par eux, le 20 mai 1620, aux fonctions de juge consul; mais rien n'avait encore présagé en lui l'homme politique lorsque, bientôt après, le négociant pacifique fit place à l'échevin patriote et à l'amiral intrépide.

Louis XIII s'étant décidé, en 1621, à investir La Rochelle par terre et par mer, le corps de ville donna commission, le 22 août, à Guiton et à Jacques Ozanneau, pair, de rassembler le plus de navires possible, et, le 5 septembre, il nomma Guiton amiral de la flotte rochelloise, composée de seize navires seulement. Quoique ces navires ne fussent armés que de 90 canons, ils attaquèrent et mirent deux fois en fuite, le 6 octobre, ceux des royalistes, qui en portaient 124. Dans la seconde affaire, Guiton se voyant menacé par les forces réunies de Razilly et de Saint-Luc, vice-amiral du duc de Guise, évita leur premier choc par une manœuvre adroite, saisit l'avantage du vent, leur donna la chasse, et s'empara du navire l'*Avant-Garde*, monté par le chevalier de Rez; puis, apprenant que la flotte de Saint-Luc, renforcée des vaisseaux de M. de Nevers, était à se radouber devant Brouage, il s'y rendit le 6 novembre, tomba à l'improviste sur les vingt-cinq navires qui s'y trouvaient, en prit deux à l'abordage, et pour empêcher la sortie des autres, il fit couler à l'entrée du canal dix-huit bâtiments, malgré le feu des vaisseaux, de la ville et du fort aux Coquittes.

Guiton, qui, après s'être ravitaillé, avait repris la mer avec trente-neuf petits navires montés par 5,000 hommes et armés de 500 canons, soutint, le 27 octobre 1622, un combat contre le duc de Guise, sous les ordres duquel étaient plus de quarante vaisseaux armés de 643 canons et portant 40,000 hommes. Les Rochellois repoussèrent vigoureusement la flotte royale; mais, accablés par le nombre, ils durent battre en retraite et se réfugier dans la petite rade de Saint-Martin-de-Ré. L'année suivante, Guiton, devenu d'amiral négociateur, fut envoyé à Paris en septembre et octobre pour prendre soin des intérêts de ses coréligionnaires auprès de Louis XIII et terminer quelques affaires concernant la ville. Dix-huit mois plus tard, Soubise ayant relevé l'étendard de la rébellion, La Rochelle, qui ne pouvait obtenir qu'on effectuât la démolition du fort Louis, se joignit au chef calviniste, et confia de nouveau à Guiton, le 9 mai 1625, le commandement de sa flotte. Quoique les royalistes eussent soixante-six vaisseaux, tant français que hollandais et anglais, ce qui ne laissait à Guiton aucun espoir de succès, il se décida audacieusement, le 17 septembre, à tenter de forcer la ligne formidable qui lui fermait l'entrée du port de La Rochelle. Le choc fut terrible. Contrarié par le vent, Guiton se battit en désespéré, presque corps à corps, et se maintint jusqu'à la nuit, dont il voulut profiter pour se retirer et sauver sa flotte, désemparée; mais la lune ayant trahi ses projets, il fut poursuivi à outrance par l'ennemi, qui lui prit neuf vaisseaux, dont un, *La Vierge*, le plus puissant navire qu'on eût encore vu en France, armé de 80 canons de *fonte verte*, fut englouti avec ses quatre assaillants. Guiton, après avoir gagné les côtes d'Angleterre avec les vingt-deux navires qui lui restaient, rentra à La Rochelle à la faveur de la paix du 5 février 1626.

Il avait repris ses occupations commerciales lorsque ses concitoyens lui donnèrent de nouvelles preuves significatives de leur confiance, en le présentant, en 1627, comme l'un des candidats à la mairie, et en le chargeant, au mois de septembre de la même année, d'aller, ainsi que David de Fos, traiter avec Buckingham, qui assiégeait Saint-Martin. Échappé, à son retour, au feu des royalistes, qui coulèrent sa frêle embarcation, il fut nommé président du bureau de la mairie le 18 décembre, et maire le 2 juin 1628. Les circonstances étaient des plus graves. Assiégée depuis neuf mois par 40,000 hommes, entourée d'une ligne de circonvallation de trois lieues, que flanquaient dix-sept forts et un plus grand nombre de redoutes; privée de ses fontaines, dont les canaux venaient d'être coupés et détournés, La Rochelle était en outre menacée d'une prochaine et inévitable disette, et 28,000 âmes étaient enfermées dans ses murs! Aussi Guiton hésita-t-il à accepter une mission qui exigeait des qualités plus qu'ordinaires. Il se rendit pourtant aux instances de ses collègues, et, saisissant son poignard : « Je serai maire, puisque vous l'exigez, s'écria-t-il lors de son installation, mais à condition qu'il me sera permis d'enfoncer ce fer dans le cœur au premier qui parlera de se rendre; qu'on en use de même envers moi, si jamais j'en fais la proposition, et que ce poignard demeure sur la table de nos délibérations! » Ce discours énergique s'adressait aux pouvoirs intérieurs de la ville, jaloux les uns des autres. Une volonté inflexible devait, dans l'intérêt commun, dominer ces éléments de désordre et substituer l'unité du commandement à l'anarchie. A cette condition, les Rochellois, déterminés d'ailleurs, comme le maire, à périr jusqu'au dernier plutôt que de consentir à la chute des murs et des priviléges de la ville, avaient quelque chance de prolonger la lutte avec assez de succès pour être admis à conclure un traité consacrant le droit qui leur avait tant de fois été reconnu d'exercer le culte de leur religion. Puis, par une convention conclue, le 28 janvier 1628, avec le roi d'Angleterre, la ville s'était engagée à ne prêter l'oreille à aucun accommodement que de concert avec lui.

Après avoir pourvu à la sûreté de la place contre les attaques du dehors et les intrigues du dedans, Guiton s'occupa des approvisionnements, tellement réduits, qu'ils furent épuisés avant la fin de juin. Une flottille anglaise parut bien sur la rade, et y séjourna du 11 au 18 mai; mais comme elle n'essaya même pas d'introduire des provisions (les boulets et les bombes de l'armée royale y eussent d'ailleurs mis obstacle), ce ne fut là, à bien dire, qu'une parade, d'autant plus malencontreuse que les mécontents s'en firent, dans la ville, un prétexte pour entraver Guiton par leurs criailleries ou leurs coupables menées. On tenta plusieurs fois de mettre le feu à sa maison; des menaces de mort furent même proférées contre lui. Un caractère moins bien trempé que le sien se serait laissé abattre, mais ni sa vigilance ni sa fermeté n'en furent affaiblies. L'une et l'autre s'accrurent, au contraire, en proportion des difficultés de la tâche du maire lorsque les assiégés, jouet de la politique anglaise, destitués de tout secours et réduits à manger jusqu'au parchemin de leurs contrats, jusqu'à du plâtre, du bois pilé, de la fiente, et même de la chair humaine, ne furent plus que des squelettes qui tombaient par quatre cents par jour sur les places publiques, où ils gisaient sans sépulture, formant des monceaux de cadavres dont on peut se faire une idée quand on pense que les 28,000 habitants existant au commencement du siége, étaient réduits, lors de la reddition de la place, à environ 5,400, dont 1,000 succombèrent encore presque aussitôt après. Au milieu de ces effroyables calamités, Guiton et MM^mes^ de Rohan soutenaient seuls les courages ébranlés. Maîtrisant sa douleur (il avait perdu deux de ses filles), le maire était jour et nuit sur pied, dirigeant tout par lui-même, inspirant aux autres une confiance qu'il n'avait plus, et dissimulant ses chagrins sous une gaieté étudiée. Enfin, la ville se trouva réduite à une telle extrémité que les quelques soldats qui existaient encore (64 Français et 90 Anglais), ne pouvant qu'avec peine se soutenir à l'aide d'un bâton, succombaient, pour la plupart, sous le poids de leurs armes. Alors Guiton, abandonné par les Anglais, qui venaient de traiter avec Louis XIII, se résigna à capituler. « Mieux vaut, dit-il, traiter avec le roi, qui a su vaincre La Rochelle qu'avec celui qui n'a su ni la défendre ni la secourir! » Le conseil, partageant cette opinion, envoya à Richelieu une députation qui négocia la convention du 29 octobre 1628, par laquelle Louis XIII accorda aux Rochellois, *de sa pure grâce*, la vie, les biens et la liberté de conscience. Guiton s'était abstenu d'accompagner ses compatriotes. L'un d'eux l'excusa en disant qu'il était resté en ville pour y recevoir S. M. et faire abattre à cet effet un pan de mur et une porte, *ce que le roi eust à gré*. Néanmoins Guiton ne reçut ni le roi ni le cardinal à leur entrée, le 30 octobre. Richelieu lui avait prescrit de ne plus prendre le titre de maire, sous peine de la vie, et le roi lui avait enjoint, ainsi qu'à douze autres habitants, « de changer d'air pour quelque temps ». Le surlendemain Guiton se rendit à Surgères, à quelques lieues d'Angoulême, avec l'intention d'habiter chez des gens de sa religion; mais personne ne voulut le recevoir. Ce fut au point qu'il lui fallut s'éloigner en toute hâte pour se soustraire aux coups d'un aubergiste chez lequel il voulait descendre. Il s'embarqua alors pour l'Angleterre, et revint plusieurs fois à La Rochelle dans l'intervalle de 1628 à 1636, époque où Richelieu, devenu l'allié des protestants d'Allemagne, de Hollande et de Suède, employa ceux de France qui s'étaient fait un nom dans les guerres civiles. Le cardinal ne pou-

vait laisser de côté un homme aussi brave et aussi expérimenté que Guiton. Aussi ce dernier reprit-il du service, et l'on croit qu'il participa aux attaques que l'archevêque de Bordeaux et le comte d'Harcourt dirigèrent de 1636 à 1638 contre les îles Sainte-Marguerite et les ports d'Espagne. Huit ans plus tard (1646) il combattait aux côtés de l'amiral de Brezé à la bataille d'Orbitello. Depuis, on en perd la trace, et il y a tout lieu de croire qu'il cessa alors de paraître sur mer.

Les jugements les plus divers ont été portés sur Guiton. Raphael Colin, assesseur criminel du présidial de La Rochelle, son antagoniste pendant le siége de cette ville, en fait « un tyran qui ne respectait ni les autorités ni les malheurs du peuple...., qui, cherchant à accroître ces malheurs pour assurer sa cruelle puissance, faisait manger le blé en herbe et les légumes à ses bestiaux, qu'il vendait au poids de l'or à ses concitoyens affamés... C'était un lâche, un homme sans considération... incapable... bouffi d'orgueil, quoique gueux de son chef, un traître, etc. » Ce jugement, dicté par le ressentiment (Guiton avait été obligé de mettre en prison Colin, qui entravait l'exercice de son autorité), ce jugement n'est pas adopté par d'Arcère, qui se borne à dire qu'il était d'une humeur impérieuse et sauvage, et qui, comme le P. Griffet, Mézeray, Moréri, Mervault, etc., nous montre en lui « un républicain zélé, vif, impétueux, ferme jusqu'à l'opiniâtreté, d'une insensibilité à l'épreuve de tout, petit de taille, mais grand par le cœur et l'esprit », par le cœur surtout, comme il le prouva, en repoussant avec indignation, au plus fort du siége de La Rochelle, de seconder ou d'approuver des propositions d'assassiner Richelieu : « L'assassinat, disait-il, est une voie trop odieuse et que Dieu ne voudrait pas prendre pour la délivrance de la ville. » Sa terrible inflexibilité, secondée par l'énergie de la parole et du geste, exerçait sur les masses une influence irrésistible. Bien souvent sa simple apparition au milieu de l'émeute fit renaître soudain le calme et reculer le flot populaire. Quoi qu'il en soit, son obstination à prolonger une lutte que La Rochelle était impuissante à soutenir ne saurait trop faire regretter que le fanatisme l'ait conduit à attirer sur cette ville des calamités sans compensation possible.

P. LEVOT.

Charles Bernard, *Histoire de Louis XIII.* — Bassompierre, *Mémoires.* — De Pontis, *Mémoires.* — *Journal* de Pierre Mervault *sur le siége de* 1628 (édit. de 1644 et de 1671. — Le P. Arcère, *Histoire de la Ville de La Rochelle et du Pays d'Aunis*, 2 vol. in-4°. — P. S. Callot, *Jean Guiton, dernier maire de l'ancienne commune de La Rochelle;* 1847, in-8°. — Haag, *La France protestante.*

GUITTONE D'AREZZO, poëte italien, né à Arezzo, vers 1230, mort en 1294. Il était fils de Vivo di Michele, un des principaux magistrats d'Arezzo. Il entra, assez jeune, dans l'ordre des *Frati Gaudenti*. Cet ordre, dont le nom véritable était *Ordo militiæ Virginis Mariæ*, avait été institué pour maintenir la paix publique et défendre les opprimés. Pendant plusieurs années il sut remplir dignement sa mission; mais ensuite, sans déchoir complétement, il donna prise à la raillerie populaire, par laquelle il fut qualifié de *Frati Gaudenti* ou de Frères de la Joie. La vie de Guittone fut conforme aux prescriptions primitives de son ordre; dans sa vieillesse il se retira à Florence, où il fonda, en 1293, un monastère de Camaldules. Guittone, qui dès sa jeunesse avait appris à fond la langue provençale, a composé de nombreuses poésies, dont une partie nous a été conservée. Chef de l'école toscane, il a exercé une grande influence sur le développement de la littérature italienne. Dans ses sonnets surtout on aperçoit combien il était supérieur, par son originalité, à ses contemporains, presque tous imitateurs des froides galanteries des troubadours. Il y a déjà chez lui, dans l'expression des sentiments amoureux, du naturel et de la variété. « Sa dame, dit Fauriel, n'est pas tout à fait une divinité, à laquelle il n'y ait que des hymnes à adresser; c'est une femme à laquelle il peut plaire, qu'il peut offenser, du moins sans en avoir l'intention, à laquelle il peut avoir à demander pardon, qu'il peut perdre, avec laquelle en un mot il peut éprouver tous les contrastes de l'amour. Il y a çà et là dans ses sonnets quelques traits d'une délicatesse digne de Pétrarque. » La langue de plusieurs poésies de Guittone est remarquable par la pureté et la correction du style. Guittone a aussi laissé un recueil de trente-deux lettres, qui sont, avec la Chronique de Malespina, le plus ancien monument de la prose italienne. Ici le style de Guittone est au contraire encore très-rude, et le mauvais goût y règne presque exclusivement. Ces lettres sont écrites pour recommander tantôt aux républiques, tantôt aux particuliers, l'union et la concorde, que Guittone s'était engagé à rétablir en entrant dans son ordre. On a de Guittone trente-cinq sonnets, quatre canzone, recueillis dans la collection des *Giunti*, dont ces poésies forment le huitième livre, publiées à part sous le titre de *Rime;* Florence, 1828, in-8°; ses lettres ont paru avec des notes savantes de Bottari à Rome, 1745, in-4°.

E. G.

Mazzuchelli, *Scrittori Italiani*, t. I, parte II, p. 1095. — Mario Fiori, *Vita di Guittone d'Arezzo;* en tête des *Lettere* de Guittone. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. IV. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. I, p. 417. — Fauriel, *Dante*, t. I, p. 348.

GUITTONE. *Voy.* GUI, CINO et GUIDE.

***GUIZURDINUS**, légiste italien, au commencement du treizième siècle; il professa le droit à Bologne de 1216 à 1222, et jouissait d'une grande réputation; ses écrits sont restés inédits.

G. B.

Sarti, *De claris Archigymnasii Bononiensis Professoribus*, t. I, p. 111 — Savigny, *Hist. du Droit romain au moyen âge*, t. V, p. 71.

GUIZOT (Madame [*Élisabeth-Charlotte-*

Pauline DE MEULAN]), née à Paris, le 2 novembre 1773, morte dans la même ville, le 1er août 1827. Fille de Charles de Meulan, receveur général de la généralité de Paris, elle fut élevée au sein d'une société brillante et spirituelle, qui accueillait avidement les idées nouvelles, sans en prévoir les conséquences. Fort intelligente, mais un peu languissante et maladive, elle n'annonça pas d'abord les rares qualités qui la distinguèrent plus tard. Il fallut les rudes épreuves de la vie pour mettre au jour et développer l'énergie de son caractère, et l'originalité de son esprit. Elle avait seize ans lorsque la révolution éclata. Ce grand événement bouleversa le monde où elle vivait; son père mourut en 1790, laissant une fortune très-compromise; et au milieu de la perturbation publique, Mlle de Meulan eut à lutter contre de graves embarras domestiques. Elle se dévoua généreusement aux besoins de sa famille, et régla, au prix d'une activité incessante de plusieurs années, les affaires qui suivaient la ruine d'une grande fortune. Les faibles débris qu'elle parvint à sauver ne suffisant pas à ses parents, elle demanda des ressources au travail littéraire. D'anciens amis de son père, Suard, Devaines, lui en donnèrent l'idée et lui en facilitèrent les moyens. Elle débuta en 1800 par un petit roman ironique et spirituel intitulé *Les Contradictions*. On trouve dans cet ouvrage une foule d'observations fines, de pensées ingénieuses, qui révèlent un moraliste, et le style en est clair, net, rapide. *La Chapelle d'Ayton*, le second roman de Mlle de Meulan, offre des qualités toutes différentes. C'est un récit pathétique, sans aucune affectation sentimentale. « Il est peu de romans plus attachants, dit M. de Rémusat, quoiqu'il n'y ait ni sentiments exagérés, ni situations violentes.... Dans *La Chapelle d'Ayton*, la sensibilité de l'auteur se montre tout entière, et même avec cet excès qui n'appartient qu'à la jeunesse. » Ce qui manque à ces deux premiers ouvrages, c'est ce talent créateur qui donne la vie aux personnages. La véritable supériorité de Mlle de Meulan n'était pas dans le domaine de l'invention, et le journalisme littéraire lui fournit bientôt une meilleure occasion de montrer ses éminentes facultés. Suard venait de fonder, sous le nom du *Publiciste*, un journal consacré à la défense des idées du dix-huitième siècle, dans ce qu'elles avaient de plus modéré. Mlle de Meulan s'associa à la rédaction du *Publiciste*, et composa sur la littérature, les mœurs, le théâtre, un grand nombre d'articles, qui la placèrent au premier rang des critiques et des moralistes de son temps. La critique littéraire n'est pour elle que l'accessoire; son principal objet est l'étude de la nature; elle ne juge pas les ouvrages de l'esprit d'après certaines règles établies, mais d'après les sentiments qu'ils sont destinés à peindre ou à exciter. Les articles de Mlle de Meulan la mirent en rapport avec M. Guizot (*voy.* ce nom), et un mariage unit, le 9 avril 1812, ces deux personnes également distinguées. Devenue mère en 1815, Mme Guizot dirigea son activité intellectuelle vers l'éducation des enfants. « A partir de ce temps, dit M. Sainte-Beuve, une seconde époque commence pour Mme Guizot. La chaleur des affections se fortifie en elle de l'ardeur des convictions, et ce double feu, moins brillant qu'échauffant, va jusqu'au bout animer et nourrir ses années de sérieux bonheur; ce n'est plus à un moraliste de la fin du dix-huitième siècle que nous aurons affaire, c'est à un écrivain de l'ère nouvelle et laborieuse, à une mère attentive et enseignante, qui sait les épreuves et qui prépare les hommes; à un philosophe vertueux occupé de faire sentir, en chaque ordre, l'accord du droit et du devoir, de l'examen et de la foi, de la règle et de la liberté. Sa forme sera moins vive que par le passé, moins incisivement paradoxale, moins insouciante avec légère ironie. Le sentiment continu du réel, du vrai, du bien, dominera et dirigera en tout point l'ingénieux. » *Les Enfants*, les *Nouveaux Contes* et *L'Écolier* furent en fait d'ouvrages d'éducation les premiers essais de Mme Guizot; puis vinrent *Une Famille* et les *Lettres sur l'Éducation domestique;* ces diverses compositions ont le rare mérite de concilier l'intérêt littéraire avec la pureté morale et la clarté de la leçon; elles tendent surtout à développer chez l'enfant l'intégrité et la vigueur du caractère, et mettent en lumière cette grande idée, « qu'aucun mal moral n'est sans remède, et que la nature humaine, même sous le poids d'un tort grave, doit se relever et le peut toujours par ses propres forces ». Indépendamment de ses travaux personnels, Mme Guizot, associée aux convictions politiques de son mari, prit une part active à ses travaux sur l'histoire et la littérature anglaises. Mais bientôt ses forces, consumées par une lente maladie, ne suffirent plus à son activité. Une main filiale a retracé les derniers jours de Mme Guizot. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ces lignes touchantes : « Elle lutta longtemps, et avec une persévérance passionnée : il lui en coûtait beaucoup de quitter ceux qui lui étaient chers, de laisser sa tâche inachevée. Quand elle fut convaincue que tout effort pour retenir la vie était vain, elle ne s'occupa plus que de l'avenir de son mari, de son fils, toujours animée auprès d'eux, malgré son excessive faiblesse, et leur souriant encore comme pour leur parler d'espérance. Mais déjà dans ce sourire la souffrance éclatait, et les traits se refusaient à rendre cette volonté si tendre de l'âme. Enfin le 1er août 1827 elle s'éteignit tranquillement, au milieu des siens, en écoutant son mari lire un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme : exemple aussi rare que beau des facultés les plus vives et les plus entraînantes constamment dirigées vers le triomphe de la raison et la sagesse de la vie. »

On a de Mme Guizot : *Les Contradictions;* Paris, 1799, in-12; — *La Chapelle d'Ayton;*

Paris, 1800, 5 vol. in-12; — *Essais de Littérature et de Morale;* Paris, 1802, in-8° (tiré à petit nombre, et non vendu); — *Les Enfants;* Paris, 1812, 2 vol in-12; — *L'Écolier, ou Raoul et Victor;* Paris, 1821, 4 vol. in-12; — *Nouveaux Contes;* Paris, 1823, 2 vol. in-12; — *Éducation domestique, ou lettres de famille sur l'éducation;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°; — *Une Famille;* Paris, 1828, 2 vol. in-12; — *Conseils de Morale, ou essais sur l'homme, la société, la littérature;* Paris, 1828, 2 vol. in-8°; — un grand nombre d'articles insérés dans le *Publiciste*, les *Annales de l'Éducation*, les *Archives philosophiques et littéraires.* Beaucoup de ses articles donnés au *Publiciste* ont trouvé place dans les cinq volumes de *Mélanges* publiés par M. Suard (1803-1804). La plus importante des pièces de ce recueil : l'*Histoire du Théâtre-Français*, passe pour être Mlle de Meulan. N.

Dictionnaire de la Conversation. — Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains.*

GUIZOT (*François-Jean*), fils unique de Mme Pauline Guizot, né le 11 août 1815, se distingua dans ses études, et donnait les plus heureuses espérances, lorsqu'il mourut, à l'âge de vingt-deux ans. Il n'a laissé qu'une notice sur sa mère, écrite avec talent et délicatesse, et publiée dans le *Dictionnaire de la Conversation*. N.

Charles de Rémusat, *Notice sur Mme Guizot*, dans ses *Mélanges.* — Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes.*

GUIZOT (*Marguerite-Andrée-Éliza* DILLON), nièce de la précédente, née le 30 mars 1804, morte le 11 mars 1833. Elle épousa en secondes noces M. Guizot. Une mort prématurée l'enleva à l'affection de son mari, à la société, dont elle était l'ornement, et aux lettres, qu'elle cultivait avec une rare distinction. Elle n'a laissé que quelques articles, insérés d'abord dans la *Revue française* et recueillis dans un volume publié à Paris, 1834, in-8°. Ce volume contient sept essais; savoir : *De Corinne; — De lord Byron; — De la Charité et de sa place dans la vie des femmes; — Un Mariage aux îles Sorlingues; — Le Maître et l'Esclave; — L'Orage; — Caroline, ou l'effet d'un malheur.* Ce dernier écrit a été publié séparément; Paris, 1837, in-18. N.

Mme Amable Tastu, *Notice sur Mme Guizot;* dans la *Biographie des Femmes contemporaines.*

*GUIZOT (*François-Pierre-Guillaume*), célèbre historien et homme d'État, né à Nîmes, le 4 octobre 1787. Sa famille était ancienne et fort considérée dans la bourgeoisie protestante du midi. Son père, François-André Guizot, occupait un rang distingué au barreau de Nîmes, et il embrassa avec un dévouement bien naturel les principes de la révolution de 1789, qui, complétant l'édit de Louis XVI sur l'état civil des protestants, les mettait en pleine possession du droit commun. Mais les excès et les crimes de la révolution rencontrèrent dans le père de M. Guizot la courageuse résistance de l'honnête homme, et cette résistance lui coûta la vie. Il monta sur l'échafaud, le 8 avril 1794. Il eût pu sauver sa tête : un gendarme qui, sans le vouloir, avait découvert sa retraite, lui proposa de se soustraire par la fuite au sort qui l'attendait; mais Guizot, trouvant cette offre trop dangereuse pour celui qui la lui faisait, n'accepta pas cette chance de salut. Cette généreuse action a laissé dans le pays le plus honorable souvenir.

Lorsqu'elle eut perdu si tragiquement son mari, madame Guizot (Élisabeth-Sophie Bonicel) n'eut plus qu'une pensée, de se consacrer entièrement à l'éducation de ses fils (1). Elle tourna les yeux vers Genève, qui lui parut offrir un système, un centre de fortes et de sérieuses études, qu'à cette époque elle eût inutilement cherché en France. Élevé au gymnase de Genève, le jeune François Guizot montra une application soutenue, dont ses maîtres tirèrent pour son avenir les plus favorables pronostics. En 1803 le jeune Guizot commença son cours de philosophie, et il quitta Genève en 1805, après avoir parcouru le cercle entier des études académiques. C'est avec cette forte éducation qu'il vint à Paris.

Cependant, elle ne suffisait pas à l'esprit ardent et grave de ce jeune homme de vingt ans. M. Guizot voulut recommencer ses études classiques, et lire ou relire tous les grands auteurs de l'antiquité grecque et latine. En même temps il devait à l'amitié, au commerce intime de M. Stapfer, ancien ministre de Suisse à Paris, les moyens de s'initier à la littérature allemande, au système de Kant, et aux questions de philosophie religieuse. Ces graves études étaient de puissants préservatifs contre la frivolité et le scepticisme de la société du dix-huitième siècle, dont M. Guizot voyait alors les derniers représentants. Vingt ans plus tard il en parlait ainsi : « Une femme de soixante-dix neuf ans, deux académiciens, l'un de quatre-vingt-deux ans, l'autre de soixante-seize, voilà quels centres restaient en 1809 à cette société qu'en 1769 tant de gens, et de si puissants, de si divers, s'empressaient d'attirer et de grouper autour d'eux. Le salon de madame d'Houdetot, celui de Suard, celui de l'abbé Morellet étaient presque les seuls asiles où l'esprit du vieux siècle se déployait encore à l'aise et avec vérité... (2) » Parmi les jeunes gens dont Suard « encourageait le talent avec une bienveillance qui n'avait rien de banal (3) », M. Guizot était au premier rang. Dans le salon de Suard, il entendit pour la première fois parler de Mlle Pauline de Meulan, qu'il devait épouser quelques années plus tard, après lui avoir rendu le plus délicat des services.

(1) Le frère cadet de M. Guizot, M. Jean-Jacques Guizot, a été maître des requêtes et chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, après la révolution de 1830.

(2) *Revue française*, n° XI, septembre 1829; article sur la *Correspondance de Grimm et les derniers salons du dix-huitième siècle.*

(3) Ibidem.

Mlle Pauline de Meulan, qui demandait à sa plume une modeste et honorable existence, et qui écrivait dans *Le Publiciste*, recueil fondé par Suard, tomba malade, et tout travail lui devint impossible. Elle reçut alors et elle accepta l'offre d'une collaboration, d'une suppléance mystérieuse qui devait durer tant qu'elle ne pourrait reprendre la plume. Cet anonyme si dévoué était M. Guizot. De cette époque datent ses premiers travaux littéraires. En 1809 il publia le *Dictionnaire des Synonymes*, qu'il fit précéder d'une *Introduction philosophique sur le caractère particulier de la langue française*. Il donna une nouvelle édition de la traduction française de l'*Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain* par Gibbon, en l'accompagnant de notes qui révélaient déjà des études profondes. Un volume *De l'État des Beaux-Arts en France*, à l'occasion du salon de 1810, une introduction à la *Vie des Poëtes français du siècle de Louis XIV*, les *Annales de l'Éducation*, continuées jusqu'en 1815, témoignent de l'activité littéraire du jeune écrivain.

Sa réputation naissante éveilla l'attention et l'intérêt de M. de Fontanes, qui commença par lui confier la suppléance de la chaire d'histoire qu'occupait M. de Lacretelle. Après quelque temps d'épreuve, le grand-maître de l'université divisa la chaire, et institua M. Guizot professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris. Voilà le point de départ de l'enseignement célèbre qui donna aux études historiques une si féconde impulsion. Il était passé en usage que le discours d'ouverture d'un nouveau professeur contînt un tribut d'admiration officielle adressé à l'empereur. M. Guizot refusa de se soumettre à cet usage. On ne sut pas alors si Napoléon avait ignoré ou amnistié ce trait d'indépendance.

Avec l'année 1814 commença la vie politique de M. Guizot, qui se sentit de bonne heure appelé par la nature de son esprit non-seulement à écrire l'histoire, mais à se mêler aux affaires. Royer-Collard, dont il était devenu le collègue à la Faculté des Lettres de Paris, le présenta à l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur pendant la première restauration, et celui-ci nomma le jeune professeur secrétaire général de son département. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, M. Guizot reprit son cours à la Faculté des Lettres. Dans les derniers jours du mois de mai 1815, il se rendit à Gand, auprès du roi Louis XVIII.

Ce voyage fut l'objet de vives accusations. Le parti libéral reprocha à M. Guizot d'avoir émigré et d'avoir rédigé le *Moniteur de Gand*. Ce dernier reproche tombe devant le fait prouvé, et reconnu de tous, que le *Moniteur de Gand* n'a jamais reçu un article, une ligne de M. Guizot. Mais que signifiait le voyage de Gand au moment où la France était engagée dans une dernière lutte contre l'Europe? Le parti libéral voyait, dénonçait dans ce voyage une sorte de trahison. Vingt-cinq ans plus tard M. Guizot, au pouvoir et ministre des affaires étrangères du roi Louis-Philippe, crut trouver dans une interruption parlementaire une occasion favorable, que, dit-il, il attendait depuis longtemps pour expliquer son voyage. Après avoir protesté qu'il n'avait pas été à Gand pour quitter, mais pour servir son pays, il continua en ces termes : « Le lendemain du 20 mars, je suis retourné à la Sorbonne, à ma vie obscure, littéraire; je l'ai reprise paisiblement; je suis rentré dans la condition d'un simple citoyen, soumis aux lois et associé au sort de son pays. A la fin du mois de mai, quand il a été évident pour tout homme sensé qu'il n'y avait pas de paix possible pour la France avec l'Europe; quand il m'a été évident que la maison de Bourbon rentrerait en France, j'ai été à Gand alors, non pas dans un intérêt personnel, mais pour porter au roi Louis XVIII quelques vérités utiles; pour lui faire comprendre que dans la pensée du parti constitutionnel, dans la pensée de la France, son gouvernement avait en 1814 commis des fautes qu'il était impossible de recommencer; pour lui faire comprendre que s'il reparaissait sur le trône de France, il y avait des libertés, non-seulement celles que la Charte avait consacrées, mais des libertés nouvelles, qui devaient être accordées au pays; qu'il y avait à l'égard des intérêts nouveaux, à l'égard de la France nouvelle, une autre conduite à tenir, une conduite qui inspirât plus de sécurité, qui dissipât les méfiances et les passions que la première restauration avait suscitées. Et pour aboutir à quelque chose de plus précis, je suis allé dire au roi Louis XVIII qu'il avait auprès de lui tels hommes, tels ministres qu'il aurait tort de vouloir garder, qu'il devait éloigner de sa personne et de toute grande influence sur les affaires. C'est au nom des royalistes constitutionnels, c'est dans l'intérêt de la Charte, c'est pour lier l'affermissement et le développement de la Charte au retour probable de Louis XVIII en France, que j'ai été à Gand (1). »

La seconde restauration mit nécessairement en présence les partis politiques. Les royalistes revinrent plus ardents que jamais pour la défense du trône; les libéraux se retranchèrent dans la Charte, et en firent le rempart des intérêts et des principes de la révolution; enfin, entre les libéraux et les royalistes s'éleva un parti intermédiaire, qui déclara ne pas séparer les droits de la couronne des droits du pays, mais les servir, les vouloir également, et avoir ainsi la véritable intelligence de la Charte, de la constitution. Ce parti reçut de très-bonne heure le nom de *doctrinaires*, qu'il ne répudia pas, parce que le mot indiquait qu'il avait des doctrines. Dans la

(1) *Moniteur universel* du 26 novembre 1840.

chambre des députés, ce parti était représenté par Camille Jordan et Royer Collard; à la chambre des pairs par M. le duc de Broglie; dans la presse, par M. Guizot. A côté d'eux, il y avait d'autres personnes distinguées, qui se recommandaient surtout par l'expérience des affaires, par un esprit pratique, comme M. Pasquier, M. Decazes. Ces derniers se proposaient le même but, l'affermissement de la monarchie constitutionnelle; mais ils ne s'accordèrent pas toujours sur les moyens avec les *doctrinaires*, et ils en furent tantôt les alliés, tantôt les adversaires.

Après avoir occupé quelques mois la place de secrétaire général du ministère de la justice auprès de M. Barbé-Marbois, il se retira en même temps que ce ministre (mai 1816), avec le simple titre de maître des requêtes en service extraordinaire. C'est alors qu'il commença d'écrire sur les questions politiques. M. de Vitrolles avait publié un pamphlet assez vif contre les institutions constitutionnelles; M. Guizot lui répondit par une brochure intitulée : *Du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France*. Peu de temps après, il publia un *Essai sur l'histoire de l'état actuel de l'instruction publique en France*, où il défendait l'indépendance morale de l'université contre des tendances rétrogrades.

La chambre dite *introuvable* de 1815 fut dissoute par une ordonnance royale du 5 septembre 1816. Le roi Louis XVIII ne se détermina à cette mesure qu'après avoir pris l'avis de MM. Decazes, Pasquier, Royer-Collard, Camille Jordan, de Serre, chefs de la minorité constitutionnelle de la chambre. A cette occasion M. Guizot fut chargé par ses amis de rédiger un mémoire que M. Decazes mit sous les yeux du roi. Il se trouva de nouveau mêlé aux affaires, quand une majorité plus modérée, au lieu d'entraver le gouvernement, lui prêta son appui. Maître des requêtes, conseiller d'État, il concourut à l'élaboration de plusieurs lois importantes, entre autres à la loi d'élection du 5 février 1817, à celle sur le recrutement de l'armée, enfin aux lois qui, en 1819, abolirent la censure et introduisirent le jugement par jurés en matière de presse. Dans cette même année M. Guizot avait été nommé par M. Decazes directeur général de l'administration communale et départementale.

Malgré la marche constitutionnelle du gouvernement, l'opinion libérale multipliait ses exigences et commettait des imprudences, des fautes (1), dont le côté droit cherchait à profiter. Au milieu de ces inquiétudes, de ces agitations, un événement sinistre, l'assassinat du duc de Berry, vint, le 13 février 1820, déterminer une réaction complète. Le gouvernement n'appartint plus qu'au côté droit, et tous les membres du parti doctrinaire sortirent des affaires. MM. Royer-Collard, Camille Jordan, de Barante perdirent leur siége au conseil d'État, et M. Guizot, voulant se retirer avec ses amis, envoya sa démission.

Dès ce moment il entra dans l'opposition, mais comme il convenait à la nature et à l'élévation de son esprit. Il écrivit, il s'adressa au pays, non pas pour l'irriter contre son gouvernement, mais pour l'éclairer sur la situation et sur ses droits. Il publia en 1820 un écrit intitulé : *Du Gouvernement de la France depuis la Restauration et du Ministère actuel*, et il disait dans sa préface : « Les ministres ont manifesté quelque surprise de ce que je me proposais d'écrire. C'est trop méconnaître, ce me semble, la nature de notre gouvernement. Les hommes ne s'y vouent point aux hommes; ils se rangent sous la bannière de certains principes et de certains intérêts généraux, qu'ils ne doivent pas cesser de défendre quand ils ont une fois embrassé leur cause. Je crois ces principes offensés et ces intérêts compromis par la conduite du ministère. Il sait que je le pense : peut-il s'étonner que je le dise? » L'année suivante, M. Guizot fit paraître un autre écrit politique, sous le titre : *Des Moyens de gouvernement et d'opposition dans l'État actuel de la France*. Il y développa les mêmes principes et les mêmes intentions; mais il s'établissait d'une manière plus dogmatique entre le gouvernement et l'opposition, pour leur donner à tous les deux des conseils dont ils avaient besoin. Il disait au pouvoir qu'il n'aurait de force qu'en cherchant ses moyens de gouvernement au sein de la société même, en s'inspirant de ses idées et de ses intérêts, et en même temps il avertissait l'opposition qu'elle était tenue, comme le gouvernement, d'avoir un système et un avenir, et qu'à côté de la critique des actes du pouvoir elle devait mettre des principes et des doctrines.

Dans le même temps, M. Guizot professait avec éclat l'histoire moderne à la Faculté des Lettres. Il faisait passer dans l'enseignement la connaissance du régime municipal de l'empire romain et de l'état social de la France depuis le cinquième jusqu'au dixième siècle; enfin, il exposait les causes qui avaient permis au gouvernement représentatif de s'enraciner fortement en Angleterre, pendant qu'en France, en Espagne, les états généraux, les cortès ne furent que des institutions éphémères et irrégulières. Cet enseignement nouveau, si parfaitement approprié aux besoins de l'époque, non-seulement captivait la jeunesse studieuse, mais inspirait à tous les esprits sérieux un intérêt profond. Il ne tarda pas à porter ombrage au gouvernement, et en 182? M. Guizot vit son cours suspendu, deux ans après sa sortie du conseil d'État.

Dans le cours de l'année où il fut frappé comme professeur, M. Guizot avait fait paraître un remarquable écrit : *De la Peine de mort*

(1) En particulier l'élection de l'abbé Grégoire comme député de l'Isère.

en matière politique, qui était comme le complément d'un autre ouvrage publié en 1820 : *Des Conspirations et de la Justice politique*. Mais dès la fin de 1822 M. Guizot se consacra uniquement à des travaux historiques et littéraires. Il avait jugé la situation ; il avait reconnu qu'on ne pouvait plus espérer de retenir le gouvernement dans la voie funeste où il était engagé, et qu'il irait jusqu'au bout. Il commença par publier les *Œuvres complètes de Shakspeare*, en revisant avec M. Pichot la traduction de Letourneur, et en la faisant précéder d'une introduction, où partant de ce point que la critique littéraire avait changé de terrain et ne pouvait plus demeurer dans les limites où elle se renfermait jadis, il étudiait la nature de la poésie dramatique dans ses rapports avec la civilisation des peuples. Après la publication du théâtre de Shakspeare, M. Guizot donna la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de la Révolution d'Angleterre* (1823, 26 volumes). D'intéressantes notices firent connaître au lecteur la physionomie des principaux acteurs de la révolution de 1640, et formèrent comme la préface de la grande histoire dont les deux premiers volumes parurent en 1827, et que M. Guizot a continuée, après avoir été interrompu par deux révolutions.

Cependant l'histoire nationale avait sa part dans les travaux si considérables de M. Guizot. Il publia en 31 volumes la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième siècle*, en mettant à côté des textes traduits, des introductions et des notes. A la même époque il faisait paraître une nouvelle édition des *Observations sur l'*Histoire de France *de Mably*, en y joignant ses propres *Essais sur l'Histoire de France du cinquième au dixième siècle*, excellent volume, qui était le résultat de son enseignement à la Faculté des Lettres. N'oublions pas quelques fragments isolés, comme une *Notice sur Calvin*, qu'on trouve dans le *Musée des Protestants célèbres*, et deux articles, *Abrégé* et *Encyclopédie*, insérés dans l'*Encyclopédie progressive*, qui, malgré son titre, dut s'arrêter après deux ou trois livraisons.

Dans les derniers mois de l'année 1824, de jeunes écrivains se réunirent pour rédiger une modeste feuille qui ne devait s'occuper que de littérature. *Le Globe*, c'était le nom du journal, acquit rapidement une véritable autorité. Par leur bonne foi, par leur talent, les jeunes rédacteurs se trouvèrent les sincères interprètes de l'opinion, qui, dans le domaine littéraire comme dans la sphère politique, demandait à une sage liberté une sorte de rénovation morale. Parmi les écrivains du *Globe*, M. Guizot comptait soit des amis, soit des disciples, et plus d'une fois il s'unit à leurs efforts. Ainsi, quand mourut le général Foy, il fit de ce grand citoyen dans les colonnes du *Globe* un éloge qui fut remarqué (1). C'était une franche adhésion aux principes de l'opposition modérée.

Au commencement de janvier 1828, M. Guizot fonda la *Revue française*, qui parut tous les deux mois, par livraison de 300 pages, à l'instar des revues anglaises. Là les questions n'étaient plus seulement indiquées, mais approfondies, et la critique prenait une autorité et des proportions considérables. C'est dans les pages de la *Revue française* que M. le duc de Broglie consigna de si excellents essais de science législative. Dans le cours de la même année, M. Guizot reparut dans sa chaire. Le ministère de M. de Martignac s'honorait en donnant à MM. Guizot, Villemain et Cousin l'autorisation de reprendre leurs cours depuis longtemps interrompus. Cette juste réintégration fut un véritable triomphe, non-seulement pour le talent des trois célèbres professeurs, mais pour les idées et les doctrines chères aux jeunes générations. La part de M. Guizot était belle ; il était l'interprète de l'histoire ; il reprenait ce haut enseignement qu'il avait déjà rendu si fécond, et il le reprenait avec la même mesure, avec la même gravité, la même sagesse. On put en être convaincu dès le premier jour, quand, après avoir été accueilli par d'unanimes applaudissements, il demanda à son jeune auditoire d'apporter dans ses réunions, dans ses études, le même calme, la même réserve que lorsqu'on redoutait chaque jour de les voir entravées ou suspendues. Il y ajouta « que la bonne fortune est chanceuse, délicate, fragile, que l'espérance a besoin d'être ménagée comme la crainte, que la convalescence exige presque les mêmes soins, la même prudence que les approches de la maladie. *Vous les aurez, messieurs, j'en suis sûr.* » Ces sages et ingénieuses paroles, que nous abrégeons, furent comprises par l'auditoire, et pendant deux ans M. Guizot put, au milieu de l'attention la plus recueillie, développer ces belles leçons d'histoire qui sont aujourd'hui dans toutes les mains. L'enseignement de 1828 à 1830 a produit l'*Histoire générale de la Civilisation en Europe*, 1 vol. in-8°, et l'*Histoire de la Civilisation en France*, 4 vol. in-8°.

Avant d'arriver à l'année 1830, où M. Guizot devint tout à fait un homme politique, d'abord par la députation, puis par le ministère, indiquons un événement important de sa vie privée. A la fin de 1828, M. Guizot épousa en secondes noces Mlle Élisa Dillon, belle-fille de M Devaisne, ancien préfet de la Nièvre, et nièce de Mlle de Meulan, qui en mourant avait pressé son mari de former cette nouvelle union. C'est au mois de janvier 1830 que M. Guizot fut pour la première fois nommé député. Il s'était associé en 1827 aux efforts de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dont le but irréprochable et légal était

(1) Numéro du 3 décembre 1825.

de défendre la liberté des élections. En 1830 les électeurs de Lisieux (Calvados) l'envoyèrent à la chambre. Il y arrivait à la veille des plus graves événements. Par la chute d'une administration modérée à laquelle succédait le ministère de M. de Polignac, la question se trouvait posée entre la monarchie constitutionnelle et la contre-révolution. La chambre répondit au discours de la couronne par la mémorable adresse dite *des* deux cent vingt-et-un. Un amendement, proposé par M. de Lorgeril, proposait d'en adoucir les termes. M. Guizot le combattit. « Gardons-nous, dit-il, d'atténuer la force de nos paroles; gardons-nous d'énerver nos expressions.... La vérité a déjà assez de peine à pénétrer jusqu'au palais des rois; ne l'y envoyons pas timide et pâle; qu'il ne soit pas plus possible de la méconnaître que de se méprendre sur la loyauté de nos sentiments. » La chambre fut dissoute, et M. Guizot fut réélu à Lisieux, pendant qu'il exerçait à Nîmes ses droits électoraux. De retour à Paris, le 26 juillet, il se trouva au milieu de la crise révolutionnaire, et prit une part active à tous les actes de la chambre. Il rédigea la proclamation par laquelle la chambre appelait le duc d'Orléans à la lieutenance générale du royaume. Le 30 juillet la commission municipale qui siégeait à l'hôtel de ville avait nommé M. Guizot ministre de l'instruction publique, sous le titre de commissaire provisoire. Comme lieutenant général du royaume, le duc d'Orléans l'appela, avec le même titre, au département de l'intérieur (1er août); devenu roi, il le nomma ministre de l'intérieur, (11 août). La révolution de 1830 scinda en deux fractions l'opposition libérale. Ceux qui avaient travaillé sincèrement à établir la monarchie constitutionnelle comprirent qu'ils devaient soutenir et défendre la royauté nouvelle, et souscrire à une révolution qu'ils n'avaient point appelée, mais que les fautes, l'aveuglement des ultra-royalistes avaient rendue inévitable. C'était le parti constitutionnel, qui reçut plus tard le nom de *juste milieu*, et qui avait pour chefs Casimir Périer, le comte Molé, le duc de Broglie, M. Guizot, qui, avec des nuances diverses, poursuivaient le même but, l'accord de l'ordre, de la stabilité avec une liberté sage et pratique. L'autre fraction de l'opposition libérale, *la gauche* proprement dite, tout en acceptant la nouvelle royauté, prétendait lui imposer des concessions démocratiques et profiter de la victoire du peuple. Enfin, aux deux extrémités de l'échiquier politique, le parti républicain et le parti légitimiste se préparaient à faire au gouvernement nouveau une guerre implacable. Le premier cabinet que forma le roi Louis-Philippe après son avénement au trône (ministère du 11 août 1830) devait vis-à-vis l'Europe maintenir la paix avec dignité et rétablir l'ordre à l'intérieur. C'est à quoi travaillèrent habilement MM. Molé et Guizot. Ministre des affaires étrangères, M. Molé posa le principe de non-intervention; ministre de l'intérieur, M. Guizot réorganisa l'administration, et fit adopter par la chambre plusieurs lois que la charte revisée de 1830 avait solennellement promises. Ces lois réglaient l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques, la réélection des députés promus à des fonctions publiques et salariées, le vote annuel du contingent de l'armée, enfin la situation des officiers de tous grades de terre et de mer, qui désormais était assurée d'une manière légale. En se retirant le 3 novembre, avec ses collègues, devant un ministère présidé par M. Laffitte, M. Guizot put annoncer à la chambre qu'il avait fait préparer une loi municipale et départementale, une loi électorale et une loi sur l'imprimerie.

Mais le temps n'était pas venu de ces pacifiques travaux. L'émeute grondait; l'effervescence révolutionnaire, loin de s'éteindre, semblait redoubler, et pour la calmer, pour lui ôter tout prétexte, le roi Louis-Philippe prenait le parti d'appeler la gauche aux affaires. Le 3 novembre 1830 le ministère de M. Laffitte fut installé. Loin de le combattre, M. Guizot et ses amis le soutinrent quelque temps; mais lorsque les faits les plus tristes, notamment la démolition de l'archevêché, eurent démontré l'impuissance du nouveau cabinet à réprimer l'anarchie, M. Guizot regarda comme un devoir de dire son avis sur la situation. « Je crois fermement, dit-il à la tribune, que nous sommes dans une mauvaise direction, que l'ordre et la liberté chez nous sont en péril et non en progrès... J'en étais convaincu il y a trois mois, lorsque avec mes honorables amis nous sortîmes du ministère. D'autres hommes, honorables comme nous, sincères comme nous, comme nous dévoués au prince et au pays, en ont jugé autrement; ils ont cru la tâche possible aux conditions auxquelles nous l'avions jugée impossible. Je ne leur demande pas ce qu'ils en pensent aujourd'hui.... Pour mon compte, je ne crois pas qu'il soit possible de rester dans cette situation. »

En effet on n'y resta pas. Un homme qui par sa haute position, comme banquier et comme membre de l'opposition avant la révolution de 1830, se trouvait le rival de Laffitte, Casimir Périer, fut unanimement appelé à former, à présider un ministère. On avait foi dans la loyauté de ses intentions, dans la fermeté de son caractère. Personne ne pouvait le soupçonner de sentiments contre-révolutionnaires; mais on savait aussi qu'il s'opposerait avec énergie à toutes les entreprises qui tenteraient d'aller au delà de la monarchie constitutionnelle. Cette conviction en fit l'homme nécessaire, que la royauté nouvelle mit à la tête du ministère du 13 mars 1831, et qu'appuyèrent avec une entière franchise les membres les plus éminents de la chambre. M. Thiers, M. Guizot tinrent à honneur de parler, de combattre comme des lieutenants de Casimir Périer. M. Guizot non-seulement défendit

le ministère du 13 mars, mais il prit l'offensive contre la gauche : dans la discussion sur l'hérédité de la pairie, il en réclama le maintien, en faisant remarquer que cette hérédité recevrait toujours l'impulsion de la démocratie, qui aurait nécessairement la voix prépondérante.

Casimir Périer avait pris le pouvoir le 13 mars 1831 ; il mourut le 16 mai 1832. Son ministère avait été un dévouement, un sacrifice, et il expira sur le champ de bataille. Quand il eut disparu, une administration intérimaire s'efforça de soutenir le fardeau de la situation ; enfin, après plusieurs mois, un véritable ministère fut formé le 11 octobre 1832, ministère considérable, qui réunissait le maréchal Soult, le duc de Broglie, M. Guizot, M. Thiers, et qui pendant plus de trois ans suffit à la difficile mission de défendre la monarchie nouvelle contre les entreprises du parti légitimiste et du parti républicain. Dans ce cabinet, M. Guizot occupa toujours le département de l'instruction publique, et il eut le double caractère d'un ministre spécial, dont la compétence, la supériorité étaient incontestables, et d'un orateur, d'un homme politique dont la parole exerçait dans les débats parlementaires une grande autorité. Un des premiers actes du ministre de l'instruction publique fut de rétablir au sein de l'Institut la classe des Sciences morales et politiques (1). « Lorsque les principes d'un gouvernement, disait M. Guizot dans son rapport au roi, ne sont pas conformes aux droits de l'humanité, il peut redouter la raison humaine. Elle peut l'ébranler même quand elle ne s'égare pas, et l'inquiéter même en le respectant....... Des idées saines se sont répandues ; les lumières deviennent de jour en jour l'une des meilleures garanties de l'ordre ; la raison s'honore de consolider les fondements des plus nobles croyances de l'humanité ; et les sciences morales et politiques serviront désormais, on peut l'espérer, à raffermir ce qu'elles ont jadis ébranlé. » C'est plein des mêmes espérances que M. Guizot entreprit d'organiser l'instruction primaire (2) en la fondant sur les principes élémentaires de la morale. « Pas d'esprit de secte ou de parti, disait M. Guizot dans sa circulaire à tous les instituteurs des communes de France ; l'instituteur doit s'élever au-dessus des querelles passagères qui agitent la société. La foi dans la Providence, la sainteté du devoir, la soumission à l'autorité paternelle, le respect dû aux lois, au prince, aux droits de tous, tels sont les sentiments qu'il s'attachera à développer. » M. Guizot ne se contenta pas de ces recommandations générales ; il veilla à l'exécution de la loi nouvelle, en adressant aux préfets, aux recteurs, aux maires les instructions les plus détaillées.

Pour les questions politiques, M. Guizot prit une grande part à toutes les mesures du ministère du 11 octobre, qui eut à combattre les sociétés secrètes descendant sur la place publique, tant à Lyon qu'à Paris (avril 1834), qui fit instruire et juger par la chambre des pairs un immense procès, réprima d'intolérables scandales par la loi sur les crieurs publics, et qui enfin, après l'attentat de Fieschi, demanda aux chambres et en obtint le vote des *lois de septembre* 1835. Dans cette dernière et grave question les meilleurs esprits étaient partagés. Plusieurs voyaient dans les lois nouvelles des remèdes impuissants et funestes. Royer-Collard se déclara contre elles, et en combattant certaines considérations présentées par M. le duc de Broglie, il les qualifia « d'illusions d'un homme de bien irrité ». M. Guizot releva le mot : « On a parlé, dit-il, de l'irritation d'hommes désillusionnés ; je désavoue pour mes amis et pour moi cette imputation. Non, nous ne sommes pas surpris de ce qui nous arrive ; nous n'avions pas d'illusions, nous ne subissons pas de désenchantement. Et quant à de l'irritation, je crois pouvoir me rendre à moi-même cette justice que je n'en ressens pas. » Quelques mois après le vote des lois de septembre, le ministère du 11 octobre n'existait plus : une question de finance, la conversion des rentes fut la cause ou plutôt le prétexte de sa dissolution. Depuis longtemps il y avait au sein du cabinet une scission intime, qui sans le triste épisode de l'attentat de Fieschi eût éclaté plus tôt. M. Thiers cherchait à introduire dans le gouvernement le *tiers parti*, que plus tard on appela *centre gauche ;* M. Guizot ne voulait pas laisser entamer la majorité qui depuis le ministère et la mort de Casimir Périer avait soutenu le pouvoir. Ce dissentiment fut la véritable cause de la dissolution du ministère du 11 octobre ; la question de la conversion des rentes n'en fut que l'occasion.

Quand M. Thiers eut formé le ministère du 22 février 1836, M. Guizot, loin de s'en déclarer brusquement l'adversaire, fit connaître que si le nouveau cabinet restait fidèle aux principes de la majorité, il le soutiendrait. Pendant la session il ne parla qu'une fois. Mais après la session les questions étrangères devinrent pour le nouveau ministère plus périlleuses que les affaires intérieures. L'Espagne était le théâtre des complications les plus sérieuses ; le gouvernement de la reine Christine était également menacé par don Carlos et par l'esprit révolutionnaire, qui invoquait la constitution de 1812. M. Thiers était convaincu que la France était engagée par la quadruple alliance à secourir l'Espagne, et que le meilleur moyen de prévenir les excès révolutionnaires était de réprimer l'insurrection carliste. Aussi posa-t-il nettement dans le conseil la question de l'intervention. Au même moment on apprenait l'insurrection de La Granja. Était-ce le moment d'intervenir ? M. Thiers lui-même reconnut que non ; mais il demanda qu'au moins le corps des auxiliaires qu'on avait réunis

(1) Loi du 28 juin 1833.
(2) Ordonnance du 26 octobre 1832.

à Pau fût conservé. Le roi ne voulut pas y consentir, et la retraite de M. Thiers amena la dissolution du ministère du 22 février, qui paraissait à son début pouvoir compter sur un long avenir.

Six mois après avoir quitté le pouvoir, M. Guizot y rentrait, et il reprenait le portefeuille de l'instruction publique, dans le ministère du 6 septembre, présidé par M. Molé, qui avait le département des affaires étrangères. Ainsi se trouvaient réunis dans le même cabinet les deux hommes éminents qui devaient bientôt se combattre si vivement. C'est à cette époque que M. Guizot, remplaçant M. de Tracy, vint prendre séance à l'Académie Française (1), en prononçant un éloquent discours, où il se montra très-favorable au dix-huitième siècle. Cependant, des tiraillements intérieurs rendaient difficile la marche du ministère du 6 septembre, quand un échec parlementaire sur une loi de procédure, provoquée par un procès célèbre, détermina sa retraite. Ainsi le ministère du 6 septembre n'avait pas plus vécu que le cabinet du 22 février : il tombait au bout de six mois, cette fois sur une question intérieure.

Le roi Louis-Philippe s'adressa successivement au maréchal Soult, à M. Guizot, à M. Molé pour former un nouveau cabinet. Les démarches près du maréchal furent sans succès. M. Guizot pensa qu'on pouvait réunir encore les éléments qui avaient fait la force du ministère du 11 octobre, et il proposa à M. Thiers d'entrer tous les deux dans le même cabinet. Mais M. Thiers était déjà trop engagé avec le centre gauche, et il déclina cette offre. Vint alors M. Molé, qui chercha des collègues dans le centre droit, dans la majorité, et dont la combinaison fut acceptée par la couronne. Le nouveau ministère s'installa le 15 avril 1837. Il débuta par une mesure heureuse, par l'amnistie; il prit une brillante revanche de la première expédition de Constantine, et après avoir dissous la chambre, il se présenta devant un parlement nouveau, au commencement de l'année 1838, avec des projets d'amélioration intérieure, notamment avec une grande loi sur les chemins de fer. Nous n'avons pas ici à raconter les débats qui s'élevèrent sur ces propositions importantes. Il nous suffit de constater que dans sa première session la chambre nouvelle soutint le ministère du 15 avril. Néanmoins ce ministère avait une faiblesse originelle; en se formant il n'avait pas fait une assez large part à la chambre des députés. Les deux ministres principaux, M. Molé, M. de Montalivet, appartenaient à la pairie; et quelque honorables que fussent les ministres pris dans la chambre des députés, comme M. de Salvandy et M. Martin (du Nord), il fallait bien reconnaître qu'ils ne suffisaient pas à représenter dans le gouvernement la légitime importance de la chambre des députés. Ce reproche fut adressé au ministère du 15 avril dès son début, et il ne tarda pas à devenir le thème des commentaires, des attaques de la presse. La presse demanda comment un ministère pourrait vivre sans avoir pour chef un des deux hommes principaux de la chambre, M. Guizot ou M. Thiers, et ce grief prit de nouvelles forces dans l'intervalle qui sépara la première et la seconde session de la chambre nouvelle de 1837.

Les deux hommes principaux que nous venons de nommer, M. Guizot et M. Thiers, se sentirent profondément blessés de se trouver exclus du gouvernement, et ce sentiment engendra la *coalition*. Ce fut pour la monarchie de 1830 un événement funeste; elle s'était regardée jusque alors comme assez libre, assez forte pour choisir les hommes avec lesquels elle entendait gouverner, et cependant elle vit d'anciens ministres lui déclarer qu'elle n'était pas en situation de se passer de leurs services. Quand la chambre revint pour tenir la seconde session, la discussion de l'adresse fut un véritable champ de bataille où les chefs des divers partis, M. Thiers, M. Guizot, M. Berryer, M. Odilon Barrot se liguèrent contre le cabinet en l'accusant d'insuffisance, en lui reprochant de ne pas donner au pays la réalité du gouvernement représentatif. M. Molé tint ferme, et la discussion de l'adresse se termina par un vote qui donna au ministère deux cent vingt-et-un adhérents et une majorité de huit voix. M. Molé trouva cette majorité trop faible, et il obtint de la couronne la dissolution de la chambre. Les élections se firent au milieu des passions les plus vives, et la fameuse lettre de M. Guizot adressée au maire de Lisieux n'était guère faite pour les apaiser (1). Les élec-

(1) Le 22 décembre 1836.

(1) Cette lettre fut sévèrement jugée par un journal dont les sentiments monarchiques ne devaient pas être suspects à M. Guizot. « La coalition, disait le *Journal des Débats*, a songé à rassurer les électeurs. M. Odilon Barrot, malgré ses protestations pacifiques, n'a pas paru offrir une garantie suffisante, M. Thiers encore moins peut-être. On a choisi M. Guizot comme plus propre par ses antécédents à parler de la paix en homme qui l'aimerait et qui la voudrait sérieusement. Aujourd'hui c'est donc de sa députation que M. Guizot s'acquitte : il se présente au nom de la coalition, un rameau d'olivier à la main. Sa lettre a un double but : établir que la coalition ne veut pas la guerre, et que c'est la politique du ministère qui nous y mène. La coalition ne veut pas la guerre : pour preuve, M. Guizot offre aux électeurs un magnifique éloge de la paix et sa propre conduite pendant le temps qu'il a été ministre. C'est la politique du ministère qui nous mènerait à la guerre : M. Guizot, pour donner quelque vraisemblance à cet étrange paradoxe, s'appuie sur la conduite que le gouvernement a tenue en Suisse, en Belgique et au Mexique... Pour nous rassurer complétement, M. Guizot n'a plus qu'une chose à faire : qu'il sorte de la gauche, qu'il rompe avec M. Thiers, qu'il désavoue la dépêche d'Ancône ! La politique de la propagande, si justement flétrie par M. Guizot, qui donc l'a soutenue avec acharnement ? C'est la gauche. Qui donc tous les jours attache encore le nom de *système de la peur* au système de paix dont M. Guizot démontre avec tant d'éloquence la bienfaisante influence ? C'est la gauche. M. Guizot a repoussé l'intervention, nous le savons. Mais, qui donc l'a voulue ? C'est M. Thiers. Que M. Guizot se mette lui-même d'accord avec ses paroles; qu'il ne reproche plus au ministère,

tions ne donnèrent pas au ministère cette majorité incontestable dont il avait besoin, et quand tous les résultats de la lutte électorale furent connus, M. Molé déposa sa démission entre les mains du roi (31 mars 1839).

Pour les hommes qui voulaient sincèrement le maintien de la monarchie de 1830, et qui l'avaient défendue courageusement au milieu des circonstances les plus périlleuses, la coalition fut une grande faute : elle porta un coup fatal à la royauté de Juillet. M. Guizot expliquera peut-être dans ses *Mémoires* les motifs qui lui ont fait si gravement compromettre les intérêts de la dynastie qu'il voulait servir, dans ce qui ne semblait être qu'une simple question de portefeuille. Pendant les interminables négociations qui devaient remplacer par un cabinet sérieux le ministère intérimaire, composé d'hommes sans importance politique, immédiatement après la retraite du cabinet du 15 avril, l'insurrection du 12 mai (1839) éclata. La coalition, les ardents débats qu'elle souleva, la passion extraordinaire avec laquelle les défenseurs les plus autorisés de l'ordre, comme M. Guizot, attaquèrent des ministres qu'avait librement choisis la couronne, et qui n'avaient pas perdu la majorité, l'anarchie politique et morale au sein du pouvoir, l'impuissance des coalisés après leur triomphe, huit semaines d'interrègne ministériel, tout cela fut interprété par les républicains comme d'irrécusables symptômes de la dissolution de la monarchie, et ils tentèrent l'insurrection du 12 mai. Elle fut promptement réprimée; le même jour, le maréchal Soult fut définitivement chargé par le roi de former un cabinet, dont il prit la présidence, en ayant pour principaux collègues MM. Duchâtel, Dufaure, Passy et Villemain.

C'est pendant le ministère du 12 mai que la question d'Orient, qui depuis quelque temps préoccupait la diplomatie européenne, prit de grandes proportions. Entre la Porte et le pacha d'Égypte la lutte était vive et après la victoire de Nézib ce dernier eut la prétention d'étendre son pouvoir jusque sur la Syrie. L'Europe dut songer sérieusement à intervenir. A cette époque la santé du maréchal Sebastiani ne lui permettait plus d'occuper activement son poste d'ambassadeur à Londres, poste dont l'importance se trouvait encore augmentée par la gravité de la question orientale. Dans les derniers jours de son ministère, le maréchal Soult offrit cette grande situation à M. Guizot, qui l'accepta.

Voici une phase nouvelle dans la carrière de l'homme d'État. Jusque alors M. Guizot, tout en accordant aux questions de politique extérieure l'attention qu'un esprit aussi étendu que le sien ne pouvait leur refuser, n'y avait pas pris une

comme des concessions et des lâchetés, sa fidélité à remplir les engagements de la France. On maintient la paix par des actes, et non par des phrases de sentiment sur les avantages de la paix... » (*Journal des Débats*, 24 février 1830.)

part directe, personnelle. Ambassadeur à Londres (1), où sa célébrité lui valut l'accueil le plus flatteur, il se trouva en rapport avec ce que l'aristocratie de l'Angleterre et de l'Europe avait de plus élevé, et aussi au milieu, dans le secret des plus grandes affaires. C'est dans cette situation qu'il assista et prit part aux évolutions inattendues de la question d'Orient. M. Thiers avait succédé au maréchal Soult dans la présidence du conseil (ministère du 1er mars 1840), et dans la question d'Orient il apportait des vues particulières. Il voulait faire la part de Méhémet-Ali la plus grande possible, lui assurer la possession héréditaire de la Syrie, et en même temps arriver à ces résultats par un arrangement direct avec le sultan. Sur ce dernier point, les soupçons s'éveillèrent à Londres, et rendirent assez difficile la situation de M. Guizot, qui assurait, comme le lui prescrivaient ses instructions, que la France ne songeait pas à se faire une politique isolée, un succès isolé. Mais, ainsi qu'il le dit quelques mois plus tard à la tribune, *on ne le crut pas*. Sous l'empire de leurs soupçons, l'Angleterre, la Russie et, entraînées par elles, l'Autriche et la Prusse, se réunirent dans la pensée de résoudre la question d'Orient sans la France, et elles signèrent le traité du 15 juillet 1840. Une situation nouvelle commençait.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des mesures que prit alors le ministère du 1er mars; nous n'avons qu'à suivre la situation diplomatique. Dans ses communications avec M. Guizot, lord Palmerston exprimait toujours le regret que la France n'ait pu être partie contractante au traité du 15 juillet, et il faisait remarquer que les quatre puissances n'avaient fait que maintenir à l'égard de la Turquie les principes que plus d'une fois la France elle-même avait déclaré être les siens. M. Guizot, dès qu'il avait connu l'existence du traité du 15 juillet, avait tenu à lord Palmerston un langage digne et ferme; il lui avait fait entendre que dans une affaire aussi grave l'Europe ne pourrait se passer de la France; il mandait en même temps à M. Thiers qu'à son sens la France n'avait d'autre attitude à prendre qu'une observation calme et forte, et sans désapprouver les armements, il était d'avis qu'on s'abstînt d'inquiéter l'Europe et d'agiter l'intérieur. Il y avait ainsi entre l'ambassadeur et le président du conseil du 1er mars deux politiques différentes en présence.

A la veille de la réunion des chambres, il s'éleva entre le roi et M. Thiers d'assez sérieux dissentiments, tant sur l'importance des armements que sur le langage à tenir dans le discours de la couronne. On ne put s'entendre; le cabinet du 1er mars donna sa démission, et le 29 octobre 1840 un nouveau ministère fut formé sous la présidence du maréchal Soult, ministre de la

(1) On remarqua que depuis Sully M. Guizot était le seul ambassadeur protestant que la France eût envoyé à la cour d'Angleterre.

guerre. Les affaires étrangères étaient naturellement dévolues à M. Guizot. L'intérieur était donné à M. Duchâtel, les finances à M. Humann, l'instruction publique à M. Villemain, la justice à M. Martin (du Nord), la marine à l'amiral Duperré, le commerce à M. Cunin-Gridaine, les travaux publics à M. Teste. Ce cabinet, composé d'hommes considérables, devait être le dernier ministère de la monarchie de 1830. Nous devons en suivre rapidement les phases principales.

Le ministère du 29 octobre n'accepta la succession du ministère du 1er mars que sous bénéfice d'inventaire. Il adopta le projet de fortifier Paris, mais au nom d'une politique dont la sage fermeté n'avait rien d'alarmant pour l'Europe. Les fortifications de Paris étaient présentées tant comme une garantie de paix que comme une preuve de force, un acte d'énergie morale, de puissance matérielle ; et c'est à ce double point de vue qu'elles furent votées par les chambres. La grande affaire était de mettre un terme à l'isolement diplomatique de la France, sans qu'il en coûtât rien à sa dignité. Le ministère du 29 octobre y réussit, et par la convention des détroits du 13 juillet 1841 la France rentra dans le concert européen. Aussi put-il affirmer aux chambres, dans les débats de l'adresse qui eurent lieu au mois de janvier 1842, que la question d'Orient était terminée.

Sur plusieurs questions, comme le droit de visite, le recensement à l'intérieur, le ministère avait trouvé dans la majorité de la chambre des députés des divergences d'opinion qui l'inquiétèrent, et il se détermina à une dissolution. Des élections générales eurent lieu le 9 juillet 1842. A peine en connaissait-on les résultats qui ne modifiaient pas sensiblement l'état moral de la chambre, qu'un lamentable événement vint consterner Paris et la France. Le soir du 13 juillet Paris apprit la mort du prince royal, du duc d'Orléans. Il fallut songer à pourvoir à l'avenir, et une loi de régence devint l'objet de toutes les préoccupations. C'est toujours pour un état monarchique une question délicate à réglementer et à résoudre. Dans la discussion de la loi qui fit dériver ses dispositions de l'assimilation fort juste de la régence avec la royauté, les discours de MM. Guizot, de Lamartine et Thiers produisirent une sensation très-vive. « Nous demandons à la chambre, dit M. Guizot, de voter cette loi aussi librement, aussi sévèrement que toute mesure politique, sans rien accorder à la circonstance, aux exigences du moment ; nous ne demandons à personne une concession, une complaisance : nous n'en avons pas besoin. » Dans le cours des débats, M. Guizot développa cette considération qu'en raison même de l'état démocratique de la France, il fallait une régence de droit qui pût opposer aux passions individuelles une règle fixe, immuable. La loi fut votée par les deux chambres à une immense majorité.

Les chambres furent prorogées au 9 janvier 1843. Le ministère put se convaincre, quand elles se réunirent, que les élections de 1842 ne lui avaient pas donné cette majorité compacte qu'il avait espérée. Aussi il évita de prendre l'initiative sur les questions politiques ; il présenta à l'activité parlementaire un ensemble de projets et de travaux ; il voulut jeter les chambres dans les affaires positives. Mais il ne put supprimer une question dans laquelle sa situation était des plus difficiles et des plus délicates. Le 20 décembre, l'ambassadeur français M. de Sainte-Aulaire, avait signé à Londres un nouveau traité sur l'exercice réciproque du droit de visite. On voulait arriver à une répression plus efficace de la traite des noirs. Quand la nouvelle de ce traité parvint à Paris, elle souleva un véritable orage. L'opposition fut telle au sein des chambres et au dehors, que le ministère dut déclarer à l'Angleterre qu'il était dans l'impossibilité de ratifier le traité du 20 décembre 1841, parce qu'il se trouvait sous la pression d'une force majeure. Dans le discours de la couronne, du 9 janvier 1843, la question avait été laissée à l'écart ; mais la majorité voulut donner une satisfaction positive au sentiment public, et elle exprima le désir que des négociations fussent ouvertes avec l'Angleterre pour arriver à la suppression du droit de visite qu'avaient établi les traités de 1831 et 1833. M. Guizot déclara, au nom du cabinet, qu'il prenait en grande considération le sentiment public, l'état des esprits, le vœu de la chambre, et que lorsqu'il croirait que la négociation réclamée par la chambre pût réussir, il l'ouvrirait. « Nous acceptons, dit-il, la situation que nous fait la chambre. » Ce ne fut pas la seule question sur laquelle le ministère du 29 octobre fut obligé de se conformer docilement aux intentions de la majorité, de peur de la diviser, ou de se l'aliéner. On vit plusieurs fois la majorité, sans retirer son appui au cabinet, apporter dans ses votes un grand esprit d'indépendance et d'impartialité ; quelques projets de loi furent rejetés.

Dans la session de 1844, la majorité montra les mêmes dispositions, et n'épargna pas les dissentiments à M. Guizot, qui même quelquefois était contrarié par ses collègues. Nous avons sur cette situation le jugement d'un homme éminent, qui pouvait l'apprécier mieux que personne ; nous en devons la connaissance aux révélations que les révolutions entraînent souvent avec elles. Voici ce qu'écrivait à M. Guizot, à la date du 30 octobre 1844, M. le duc de Broglie, qui se trouvait alors à Coppet (1), pour lui conseiller de ne pas accepter le double de la dernière session, et de mettre de bonne heure le marché à la main à ses collègues et à la chambre des députés : « Vous avez un ministère qui n'a ni l'avantage d'être une coalition d'hommes distingués qui se soutiennent l'un et l'autre, comme

(1) *Revue rétrospective*, publiée après la révolution de 1848, par M. Taschereau, pag. 111.

était le ministère du 11 octobre, ni celui d'être une troupe de subalternes entre les mains d'un chef, comme le 15 avril et le 1er mars. Vos collègues sont, du moins pour la plupart, des hommes assez importants pour vous rendre tous les partis à prendre plus ou moins difficiles, pour vous obliger à faire céder votre jugement, et puis ils vous laissent en plein le fardeau sur les épaules; quand vient le moment de la lutte, chacun tire son épingle du jeu. C'est un métier de dupe, que vous ne devez pas faire plus longtemps; il faut vous en expliquer clairement avec eux, et les avertir que la première fois que vous ne serez pas soutenu, vous prendrez résolument votre parti. J'en dis autant de la majorité de la chambre des députés; elle veut bien haïr vos ennemis, elle veut bien que vous les battiez, mais elle s'amuse à ce jeu-là, et toutes les fois qu'ils reviennent à la charge, fût-ce pour la dixième fois, non-seulement elle les laisse faire, mais elle s'y prête de bonne grâce, comme on va au spectacle de la Foire. C'est également une habitude qu'il faut lui faire perdre en lui en laissant, si cela est nécessaire, supporter les conséquences, sans quoi vous y perdrez à la fois votre santé et votre réputation. Tout s'use à la longue, et les hommes plus que tout le reste, dans notre forme de gouvernement. Il y a quatre ans que vous êtes au ministère; vous avez réussi au delà de toutes vos espérances; vous n'avez point de rivaux : le moment est venu pour vous d'être le maître, ou de quitter momentanément le pouvoir. Pour vous, il vous vaudrait mieux quelque temps d'interruption : vous vous remettriez tout à fait, et vous rentreriez promptement avec des forces nouvelles et une situation renouvelée. Pour le pays, s'il doit faire encore quelque sottise et manger un peu de vache enragée, il vaut mieux que ce soit du vivant du roi, et lorsque rien ne le menace que lui-même. Je ne puis donc trop vous conseiller de faire, avant l'ouverture de la session, vos conditions à tout le monde; de les faire sévères, et de les tenir, le cas échéant, sans vous laisser ébranler par les sollicitations et les prières. Gouvernez votre ministère et la chambre, ou laissez-les se tirer d'affaire. Dans l'un comme dans l'autre cas, la chance est bonne, et la meilleure pour vous serait une sortie par la grande porte. »

On serait tenté de croire que la gravité de ces conseils produisit quelque impression sur l'esprit de M. Guizot, quand on le voit, au milieu de la session de 1845, manifester l'intention de se retirer. Il fit connaître à ses amis politiques qu'il ne trouvait pas un appui suffisant dans la majorité, qui chaque jour s'amoindrissait. La majorité s'effraya à l'idée de perdre un pareil défenseur, et elle chargea ses principaux membres de conjurer M. Guizot, au nom de l'intérêt commun, de rester aux affaires. M. Guizot finit par y consentir, et il instruisit la chambre de sa résolution dans un discours où il interpréta le vœu de la majorité comme une preuve que ses amis et lui étaient seuls en situation de représenter et de défendre les intérêts conservateurs. L'homme d'État qui avait présidé le ministère du 15 avril, le comte Molé, ne voulut pas paraître, par son silence, souscrire à une pareille déclaration, et à la tribune de la chambre des pairs il nia hautement que la politique du cabinet du 29 octobre fût l'expression fidèle ou la seule expression possible du parti conservateur; il ajouta qu'elle le compromettait au contraire et répandait dans le pays une irritation fâcheuse. M. Guizot repoussa énergiquement de pareils reproches. La lutte de ces deux hommes d'État, qui quelques années auparavant s'étaient trouvés réunis dans le même cabinet, affligea les sincères amis de la monarchie de 1830. Elle n'était pas un des moindres symptômes des complications inquiétantes de la situation.

En 1846 la chambre fut dissoute, et cette fois encore, comme en 1842, les élections ne changèrent par les forces respectives des partis. Seulement, plusieurs des anciens députés restèrent sur le champ de bataille électoral, et furent supplantés par des hommes nouveaux. Dans les premiers moments le gouvernement se déclara satisfait du résultat, et le roi Louis-Philippe écrivait du château d'Eu, à la date du 5 août 1846, au ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, qu'il n'y avait pas encore eu depuis 1830 une aussi grande victoire électorale pour le gouvernement; il ajoutait qu'il fallait en jouir, la faire sonner à toutes les oreilles, et *ne pas la décolorer par la crainte, dénuée aujourd'hui de toutes chances rapprochées, du triomphe des projets et idées démocratiques de désorganisation sociale* (1). Il était difficile de moins pressentir l'avenir. Trois semaines après, le *Moniteur* annonçait le double mariage de la reine d'Espagne avec l'infant don François d'Assise, et de l'infante Luisa avec le duc de Montpensier. Cette question était pendante depuis plus de trois ans entre les deux gouvernements de France et d'Angleterre. Dès les premiers moments, le roi Louis-Phillippe avait déclaré qu'il n'ambitionnait pas de donner pour mari à la reine d'Espagne un de ses fils, et qu'il ne demanderait la main de l'infante pour le duc de Montpensier que lorsque la reine serait mariée et aurait des enfants. Seulement il mettait une condition à cet engagement, c'est que le mari de la reine d'Espagne serait pris parmi les descendants de Philippe V, parmi les princes de la maison de Bourbon. S'il en était autrement, si le gouvernement français pouvait craindre le mariage de la reine d'Espagne avec un prince étranger à la descendances de Philippe V, il reprenait toute sa liberté, et se réservait d'agir

(1) *Revue rétrospective*, publiée en 1848, par M. Taschereau, page 269.

comme il l'entendrait. La question en était là quand lord Palmerston, succédant à lord Aberdeen, écrivit, le 19 juillet 1846, à sir Henri Bulwer, ministre d'Angleterre à Madrid : « Les candidats à la reine d'Espagne se réduisent à trois : le prince Léopold de Saxe-Cobourg et les deux fils de l'infant don François de Paul.... ». Lorsque le gouvernement français eut connaissance de cette dépêche, où un prince allemand était mis en première ligne, il y vit l'intention de faire sortir le trône d'Espagne de la maison de Bourbon, contrairement au principe qu'il avait posé dès le début. Le roi Louis-Philippe et M. Guizot tombèrent d'accord qu'il fallait presser la conclusion immédiate du double mariage de la reine d'Espagne avec l'infant don François d'Assise, et de l'infante avec le duc de Montpensier. La cour d'Espagne, qui attendait avec impatience un dénoûment, accepta avec empressement cette solution, et les deux mariages furent conclus. Quand on a sous les yeux les pièces de cette longue négociation, on demeure convaincu que le gouvernement français resta fidèle à ses engagements, et ne fit que maintenir le principe qu'il avait posé. Mais le résultat blessa profondément le gouvernement anglais ; l'alliance entre les deux peuples fut altérée, et peut-être l'histoire indiquera-t-elle un jour parmi les causes de la révolution de 1848 l'inimitié de l'Angleterre.

Dès le commencement de la première session de la chambre sortie des élections de 1846, le ministère put se convaincre qu'il y avait au sein de la majorité un élément qui pouvait amener de dangereuses divisions. C'étaient les hommes nouveaux qui avaient succédé à d'anciens membres de la majorité, et qui s'appelaient *le jeune parti conservateur*. Ils avaient toute l'ardeur et aussi toute la présomption de la jeunesse. Ils ne craignirent pas, en plusieurs circonstances, de se séparer des chefs de la majorité. Ils prétendaient, en restant conservateurs, être progressistes avec sagesse, et ils s'autorisaient d'un discours qu'avait prononcé M. Guizot au milieu de la lutte électorale. Dans une harangue à ses électeurs, M. Guizot avait dit : « Toutes les politiques vous promettront le progrès, la politique conservatrice seule vous le donnera. » Cette phrase eut un grand retentissement dans le pays. Elle devint comme le mot d'ordre du jeune parti conservateur, qui se mit à réclamer une réforme électorale modérée. Tel n'était pas l'avis du gros de la majorité, et M. Guizot dut se décider entre ses anciens appuis et quelques jeunes amis qui se montraient assez indisciplinés. Son choix ne fut pas longtemps douteux, et tout en maintenant que la politique conservatrice n'était ni immobile, ni exclusive, et qu'elle pouvait et devait donner au pays les améliorations nécessaires, il déclara que ce n'était pas dans une première session qu'il fallait songer à toucher à la loi électorale, et qu'il s'opposait à ce qui pourrait amener la désorganisation de la majorité et jeter le trouble dans son union avec le gouvernement. Un semblable résultat ne serait-il pas un singulier progrès ? Toutes les propositions relatives à des modifications de la législation électorale furent écartées.

Dans la même session, le ministère fut assailli par des accusations de corruption administrative qui passèrent de la presse quotidienne dans les débats parlementaires. L'opposition se montra infatigable à répandre les plus graves soupçons sur l'honnêteté des hommes publics, sur la probité des fonctionnaires. A la tribune, M. Guizot repoussa énergiquement ce que ces accusations avaient d'excessif, de calomnieux, et en même temps il protesta que le gouvernement n'hésiterait jamais à poursuivre la corruption ; il en donnait pour preuve l'affaire dont depuis quelques jours était saisie la cour des pairs. C'était le triste procès Cubières et Teste, qui produisait le plus déplorable effet sur l'opinion, que vint encore émouvoir plus vivement la tragique histoire de la duchesse de Praslin.

C'est à la fin du mois de septembre 1847 que M. Guizot prit le titre de président du conseil ; mais depuis sept ans qu'existait le ministère du 29 octobre il en était le véritable chef, et il avait tout l'honneur comme tous les dangers de la responsabilité. Cependant, après la session, l'animation politique, loin de se calmer, se changea en une sorte d'exaltation révolutionnaire. L'opposition, tant parlementaire que républicaine, se mit à agiter le pays par des démonstrations pour lui très-nouvelles. On fit des banquets ; les chefs des différents partis y prononcèrent des discours véhéments, passionnés, où ils réclamaient une réforme électorale et tonnaient contre la corruption. Dans le même temps le livre des *Girondins* enflammait les imaginations, et la presse quotidienne alimentait, augmentait cette effervescence. C'est au milieu de ces symptômes alarmants que s'ouvrit la session de 1848. Le ministère se montra résolu à tenir tête aux orages qui se préparaient. Il rédigea un discours de la couronne plein de fermeté, où il était dit que l'opposition obéissait à des passions *ennemies ou aveugles*. L'opposition se tint pour offensée par ce langage, et le déclara injurieux. Elle y trouva de nouveaux motifs pour redoubler la violence de ses attaques. Elle accusa ouvertement le pouvoir de gouverner par la corruption, qui descendait de haut dans toutes les parties du corps social. Le ministère, par l'organe de M. Guizot, reprocha à son tour à l'opposition de diffamer les pouvoirs publics, les chambres, les majorités, le gouvernement, l'administration, les personnes, et de travailler à les discréditer, à les détruire par la calomnie. La question des banquets vint accroître encore l'irritation réciproque. L'opposition annonça l'intention de se réunir dans un grand banquet pour y proclamer l'urgence de la réforme : le ministère déclara qu'il s'y opposerait, et que lorsque les chambres étaient réunies, les manifestations

extra-parlementaires étaient non-seulement inutiles, mais dangereuses. Nous touchons aux trois journées de février. Il n'y eut pas de banquet le 22 février, mais il y eut quelque chose de plus grave : une manifestation populaire qui fit descendre au sein de Paris les populations des faubourgs, et dans laquelle il était facile de reconnaître le prélude d'une vaste insurrection. Le lendemain 23 elle était générale; et devant elle le roi Louis-Philippe crut devoir de renvoyer son ministère : au milieu de la journée M. Guizot montait à la tribune pour annoncer que le roi avait chargé M. le comte Molé de former un nouveau cabinet. L'opposition poussa un cri de triomphe, la majorité un cri de douleur (1). Le 24, la monarchie tombait, et la république était proclamée.

M. Guizot passa en Angleterre, et y resta environ une année. Il y fut l'objet, comme il l'a dit lui-même, d'un accueil plus empressé, plus amical dans l'adversité que dans la haute fortune. Pendant l'automne de 1848, il passa quelques jours chez sir Robert Peel, qui le reçut avec la plus sincère cordialité dans son manoir de Drayton. A la vie politique M. Guizot fit succéder sur-le-champ l'activité littéraire. Dès le mois de janvier 1849 il publia un écrit intitulé : *De la Démocratie en France*, remarquable page de philosophie politique; en 1850, un *Discours sur l'Histoire de la Révolution d'Angleterre*, où il expliquait pourquoi cette révolution avait réussi, morceau d'une véritable profondeur, par lequel l'historien reprenait une œuvre interrompue depuis vingt-cinq ans. Il avait en 1827 publié l'histoire de Charles I[er] depuis son avénement jusqu'à sa mort; depuis 1850, il a donné quatre nouveaux volumes, deux sur la république d'Angleterre et Cromwell; deux autres sur le protectorat de Richard Cromwell, et le rétablissement des Stuarts. Ces six volumes doivent être suivis de trois autres, comprenant l'histoire des règnes de Charles II, de Jacques II, et de la révolution de 1688. Ainsi se trouvera terminé un des plus beaux monuments de l'art et de la science historique dans notre siècle. Au milieu de ces grands travaux, M. Guizot a trouvé le temps d'écrire sur notre époque plusieurs morceaux, parmi lesquels on a particulièrement remarqué l'article intitulé *Nos Craintes et nos Espérances*, de prononcer au sein de l'Institut de remarquables discours, de composer sur sir Robert Peel une excellente étude, de publier des réimpressions, devenues nécessaires, d'anciens ouvrages. Les œuvres de M. Guizot forment aujourd'hui vingt-trois volumes in-8°. M. Guizot ne tardera pas à publier la collection complète de ses discours politiques, et il s'occupe en ce moment d'écrire un ouvrage qui aura pour titre : *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*.

(1) C'est dans la soirée du 23 février que devant l'hôtel des affaires étrangères, qui maintenant n'existe plus, fut tiré un coup de pistolet auquel répondit une décharge de la troupe : ce fut comme le signal de la reprise de l'insurrection.

Dans ses *Mémoires* M. Guizot exposera sa politique, en donnera les raisons, expliquera ses actes, fera connaître comment il a compris son époque et les devoirs qu'elle lui imposait. C'est dire assez qu'il serait prématuré de vouloir aujourd'hui juger l'homme d'État : il faut attendre qu'il ait parlé lui-même dans ses *Mémoires*, qui ne manqueront pas de susciter d'intéressants débats. D'ailleurs, il n'appartient pas à la biographie, surtout quand elle s'occupe des contemporains, d'usurper le rôle de l'histoire et de prétendre en anticiper les jugements. Mais nous pouvons dès aujourd'hui apprécier dans M. Guizot l'orateur, l'historien, le penseur. L'éloquence que M. Guizot a déployée à la tribune est assurément la justification la plus éclatante du mot de Quintilien : *Fiunt oratores*. Dans la chaire de la Sorbonne, l'exposition historique de M. Guizot était pour le fond grave, intéressante, nouvelle; mais dans la forme elle était parfois monotone, et elle était loin de produire sur l'auditoire le même effet que la vive improvisation de M. Villemain, que la parole, le geste dramatique de M. Cousin. Mais quand, à la chambre, M. Guizot se trouva au milieu des partis et de leurs attaques, au milieu des affaires et de leurs difficultés, quand il eut le pouvoir à défendre, l'opinion à persuader, une majorité à guider et à maintenir, sa parole devint par degrés plus nette, plus incisive, plus puissante : il semblait que chaque jour amenait un progrès. Enfin, lorsqu'à la fin de 1840 M. Guizot, devenu en réalité premier ministre, eut tout le poids des affaires, et dut faire face à tous, repousser sur tous les points les agressions d'adversaires aussi redoutables que MM. Berryer, Thiers, on vit, avec une surprise que nous pouvons appeler de l'admiration, l'orateur grandir chaque jour, gagner chaque jour un don, une qualité, et au milieu des plus vives ardeurs de la lutte, arriver presque à la perfection. Nous rencontrons dans l'historien la même supériorité. Il y a chez M. Guizot le savant et l'artiste. Personne n'ignore tout ce que l'histoire de France doit au savant. Dans l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, M. Guizot a montré un talent d'écrivain, d'artiste qui rappelle souvent la manière des anciens. Dans son récit il caractérise, il juge en passant les hommes qu'il rencontre, avec la profondeur, avec la finesse la plus équitable; souvent il les peint d'un trait, d'un mot. Pour arriver à cette sobriété puissante, il faut une grande force dans la pensée; aussi la trouvons-nous chez M. Guizot. Il a toujours consacré une attention profonde aux grands problèmes de la destinée et de la nature humaine. Il n'a pas abordé les questions métaphysiques proprement dites; mais c'est un moraliste éloquent et persuasif. Il s'est toujours attaché à l'étude de l'homme, ayant une autre destinée que les so-

ciétés elles-mêmes, et cherchant un monde invisible au delà de sa vie d'un jour. Quand il traite les questions religieuses, il institue pour ainsi dire un grave et sincère arbitrage entre le rationalisme et la foi. C'est le point de vue de Pascal disant « que la dernière démarche de la raison, c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent ».

Le fils de M. Guizot, M. Guillaume Guizot, a déjà pris un rang distingué parmi les jeunes hommes qui sont l'espoir de notre littérature. L'Académie Française a couronné son *Ménandre*, savante et spirituelle étude sur la comédie et la société grecques. LERMINIER.

Lorain, Notice dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — *Histoire contemporaine*. — *Renseignements particuliers*.

* **GULDBERG** (*Ove* HOEEGH-), homme d'État et écrivain danois, né à Horsens, le 1er septembre 1731, mort à Hovedgaarden-Hall, le 7 février 1808. Fils d'un marchand, qui s'appelait Hœegh, il ajouta à ce nom celui de sa mère, lorsqu'il eut été anobli, en 1773. Nommé professeur d'éloquence à l'académie de Sorœe, en 1761, il dut à sa réputation d'écrivain le titre de précepteur du prince Frédéric, second fils de Frédéric V (1764). La mère de son élève, la reine Julie-Marie de Brunswick-Wolfenbüttel l'associa aux projets ambitieux qu'elle avait formés en faveur de son fils. On accuse Guldberg d'avoir favorisé les débauches du prince royal Christian, l'héritier présomptif, afin de le rendre indigne du trône. Christian VII succéda néanmoins à son père; mais, incapable de gouverner, il laissa l'exercice du pouvoir à sa femme, la reine Caroline-Mathilde, et à son favori, Struensée. Cette combinaison était trop contraire aux intérêts de la reine douairière pour qu'elle ne s'efforçât pas de la détruire. Guldberg, qui avait du talent pour l'intrigue, fut chargé de former une conjuration avec Rantzau, contre Caroline et Struensée. Ses manœuvres déterminèrent la chute de Caroline et de Struensée et l'élévation du prince Frédéric aux fonctions de régent, en 1772. Nommé secrétaire du cabinet du régent (1772) et du roi (1773), secrétaire d'État (1776) et enfin ministre d'État (1783), il gouverna sous le nom de son ancien élève, qui était un homme de peu de valeur. Son ministère fut une réaction contre les réformes libérales dont Struensée avait été le zélé promoteur. C'est à son instigation que fut rendue, le 24 janvier 1774, la loi de l'indigénat, qui réservait aux Danois toutes les dignités, les charges et même le droit de faire partie des corporations, et qui fut suivie de la retraite d'un grand nombre d'étrangers industrieux. L'affranchissement des paysans fut révoqué et la liberté de la presse fut restreinte en 1773. Le ministre encouragea néanmoins l'étude des sciences, surtout de l'histoire naturelle, de l'archéologie, de la jurisprudence. L'ordonnance de 1775 établit que la langue danoise serait enseignée dans toutes les écoles. Guldberg fut obligé de donner sa démission, lorsqu'en 1784 le frère du roi eut été dépossédé de la régence par son neveu, le prince Frédéric, héritier présomptif. Mais peu de temps après il fut nommé grand-bailli de Aarhuus, charge qu'il conserva jusqu'en 1802. Dans les diverses fonctions qu'il remplit, il employa toujours son autorité en faveur de la religion.

Guldberg s'est acquis une place dans l'histoire, non-seulement comme homme d'État, mais aussi comme écrivain. Il est l'un de ceux qui ont le plus contribué au perfectionnement de la langue danoise. Son chef-d'œuvre est : *Verdens Historie* (Histoire du Monde), part. I, t. 1, 2; part. II, t. 1; Sorœe, 1768-1772. Cet ouvrage, malheureusement inachevé, est composé d'après les meilleures sources. L'auteur y fait preuve d'une perspicacité remarquable. Il prend pour modèles les écrivains de l'antiquité classique, et particulièrement Tacite, dont il s'efforce d'imiter la concision. Son style pur, noble et vigoureux, est parfois entaché d'affectation, et tombe dans la sécheresse. On a encore de Guldberg : *Tanker om Milton og den saa kaldte hellige Poesie* (Pensées sur Milton et sur la Poésie sacrée); Sorœe, 1761; traduit en allemand, 1766; — *Breve over vigtige Sandheder* (Lettres sur des vérités importantes); ibid.; trad. en allem., Hambourg, 1768; — *Den naturlige Theologie* (La Théologie naturelle), ib., 1763; — *Den Aabenbarede theologie* (La Théologie expliquée); ib., 1773; — *Tidbestemmelse af de Ny Testaments Bœger* (Détermination de l'époque où furent composés les livres du Nouveau Testament), ouvrage estimé; ibid., 1785. Guldberg a en outre publié une traduction danoise du panégyrique de Trajan et du Nouveau Testament, et plusieurs des discours académiques qu'il prononça en danois ou en latin. On lui attribue : *Letters from an english gentleman concerning the late transaction in Copenhagen;* Londres, 1772.

E. B

Minerva, 1801, v. 1808, I; 1807, IV. — Plough, *Ove Hœegh-Guldberg*, considéré comme homme d'État, dans *Fædrelandet*, nos 642. — P. Paludan-Müller, *Remarques* (Bemærkninger) sur les art. de Plough; Odense, 1841, in 8°. — H.-P. Giessing, *Struensee og Guldberg;* Copenhague, 1849, in-16. — Helweg, *Den danske Kirkes Hist.*, t. II. — Barfod, *Fortællinger af Fædrel. Hist.*, p. 570, 581-84. — *Dansk Convers.-Lex.* — Nyerup et Kraft, *Litt. Lexic*

* **GULDBERG** (*Christian* HOEEGH-), fils du précédent, né à Fredensborg, le 1er août 1777, fut nommé lieutenant général le 2 mars 1848, et reçut le commandement des troupes du Jutland et de l'île de Fionie. On a de lui : *Et par ord om* (Éloge d'*Ove Hœegh-Guldberg*); Odense, 1841; — et de nombreux articles dans *Magazin for militair Videnskabelighed* (Magasin pour les Sciences militaires).

E. B.

Erslew, *Alm. Forf.-Lex.* — Thorsten, *Hist. de la Littérat. danoise.*

* **GULDBERG** (*Frédéric* HOEEGH-), fils de Ove Guldberg, littérateur danois, né à Copenhague, le 26 mars 1771, mort le 21 septembre 1852. Il

était maître de danois dans une école normale inférieure lorsqu'il fut nommé précepteur de la princesse Caroline, en 1803. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1810, et à partir de 1805 il habita Kiel, où la cour s'était transportée. Il fut ensuite professeur de danois à l'Institut des Cadets d'Artillerie (1813-1830); puis à la haute École Militaire (1830-1836). On a de lui un grand nombre d'écrits dans différents genres. Plusieurs de ceux qu'il publia à ses débuts décèlent un vrai poëte; mais ses derniers ouvrages renferment des particularités de style qui ont nui à leur succès, quoique d'ailleurs ils témoignent du zèle de l'auteur pour les beautés littéraires. Parmi ses six pièces de théâtre il suffit de citer : *Lise og Peter* (Lise et Pierre), opéra en deux actes; Copenhague, 1793; — *Skrivefriheden* (La Liberté de la Presse), comédie; ib.; — *Aften er ikke Morgen liig* (Le soir ne ressemble pas au matin), comédie en quatre actes; ib., 1817. La plupart de ses premières poésies ont été réunies dans les recueils suivants : *Samlede Digte* (Poésies complètes); Copenhague, 1803, 2 vol.; seconde édition, augmentée, sous le titre de *Samlede Smaating i bunden og ubunden Tale* (Recueil de petites pièces en vers et en prose); ib., 1815-1816, 3 vol.; — *Patriotiske Digte af blandet indhold for aar* 1807 (Poésie patriotique sur divers sujets, pour 1807); Kiel, 1807; — *Den store Stad, en Samling Smaadigte* (La grande Ville, recueil de petites poésies); Copenhague, 1818; *Kjærminderne eller de lykkelige Dage* (Souvenirs chéris, ou les jours heureux); ib., 1828; — *Roser og Torne* (Roses et Épines); ibid., 1829; — *Psalmodia*; ib., 1835; — *Blomsterkurven* (La Corbeille de Fleurs); ib., 1850. On estime beaucoup ses traductions danoises d'auteurs latins, savoir : *Tibul's Elegier*, avec le texte; Copenhague, 1803, 2 vol.; — *Terents's Skuespil*; ib., 1805, 2 vol.; — *Plautus*; ib., 1812-13, 4 vol. — Il a aussi traduit de l'allemand et du suédois des ouvrages de religion ou d'éducation et des pièces de théâtre. — Enfin, il a composé plusieurs ouvrages grammaticaux, entre autres : *Dannersprogets Retskrivning og Toneklang* (Orthographe et Prononciation de la Langue Danoise); Kiel, 1809; 3ᵉ édition, refondue; Copenhague, 1813. — Il a fourni des articles à une trentaine de journaux ou revues, et rédigé *Zeitung für Literatur und Kunst in den Königl. Dänischen Staaten* (Journal pour les Lettres et les Arts dans les États danois); Kiel, 1807-1810. On lui attribue *Epistler fra Underverdenen af baron Holberg* (Épîtres de l'autre monde, par le baron Holberg); Copenhague, 1837.

Son fils, *Ove-Emmerich* Hoeegh-Guldberg, né à Copenhague, le 25 septembre 1798, mort le 8 février 1843, a été avocat à la cour suprême (1823) et conseiller de justice (1833). On a de lui quelques opuscules, dont la plupart sont restés inédits. E. B.

Sur le père : Kofod, *Convers.-Lex.*, XXIII, p. 467-9. — Lübker et Schröder, *Lex.*, p. 202-4. — *Dansk Convers.-Lex.* — Rahbek, *Erindringer*, V, 9-11. — Hoest, *Erindringer*, p. 149-150. — Erslew, *Forf.-Lex.*
Sur le fils : *Dansk Pantheon*, art. de Plough. — *Dansk Conv.-Lex.* — Erslew, *Forf.-Lex.*

* **GULDENLOVE** (*Woldemar-Christian*, comte de Schleswig-Holstein), fils naturel de Christian IV, roi de Danemark et de Christine Munk, alla à Moscou en 1648, pour épouser Irène, fille du premier des Romanof. Le tzar désirait vivement cette union; mais le clergé, encore tout puissant en Russie, ne voulut pas la bénir avant que le prince danois n'eût changé de religion, et celui-ci aima mieux renoncer à ce mariage que d'abjurer sa foi. Ce n'est pas le seul cas où l'intolérance ait mis obstacle au succès de la politique russe. Une main anonyme a tracé une narration de cet épisode, qui abonde en détails fort intéressants; elle a été intercalée par Büsching dans son *Magazin für die neue Historie und Geographie*; Hambourg, 1767, t. X.

Pce A. G—n.

Gebhardt's *Gesch. der Königreiche Danemark*, II, 339. — Richter, *Gesch. der Medizin in Russland*, II, 67.

GULDENSTÆDT (*Jean-Antoine*), médecin et naturaliste russe, né à Riga, le 29 avril 1745, mort le 23 mars 1781. Après avoir achevé ses études à Berlin et gagné ses degrés à Francfort-sur-l'Oder, il prit part, de 1768 à 1775, aux explorations savantes que l'impératrice Catherine fit faire dans les contrées les plus reculées de son empire. De 1775 à 1780, il professa l'histoire naturelle et présida la Société Économique de Saint-Pétersbourg, où il mourut, d'une fièvre pernicieuse qu'il avait gagnée en exerçant avec zèle son ministère. Studieux à l'excès, il a eu le temps de laisser : *Mémoires* latins, touchant l'histoire naturelle et la botanique, insérés dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*; — *Mémoires* allemands, historiques, géographiques, économiques, enrichis de cartes, insérés dans le *Calendrier historique et géographique de Saint-Pétersbourg*; — *Mémoire* français *sur les produits de la Russie propres à tenir la balance du commerce toujours favorable*; Saint-Pétersbourg, 1777, in-4°; — *Voyage en Russie et dans les montagnes du Caucase*, ouvrage posthume, aussi érudit que curieux, orné de figures, de plans et de cartes, écrit en allemand; Saint-Pétersbourg, 1787-1791, 2 vol. in-4°. La première partie, où il s'était glissé un grand nombre de fautes, a été réimprimée avec goût par les soins de Jul. Klaproth, sous ce titre : *Voyage en Géorgie et en Imirétie, par Guldenstædt, revu et corrigé d'après ses papiers, et accompagné d'une carte*; Berlin, 1815, in-8°. La seconde partie contient de précieux vocabulaires des dialectes du Caucase, qui ont été intercalés, en abrégé et avec peu d'intelligence, dans les *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*; Paris, 1797,

in-4°, et qui ne sont en réalité que la traduction du premier volume de Guldenstædt.

P^ce^ A. G—N.

Annales de la Société Géographique de Saint-Pétersbourg. — Gadebusch, *Livl. Biblioth.*, t. I, p. 453-455. — Bernoulli, *Reisen*, t. IV, p. 30 ; t. V, p 152. — *Schrift. der naturf. Freunde zu Berlin*, t. II, a. 1781. — *Acta Acad. Petropol. pro a.* 1781. — Adelung, *Gel.-Lex.* — Meusel, *Lex.*, t. IV, p 458. — Pallas, *Biographie de G.* — *Journal Encycloped.*, 1789, avril, p. 19.

GULDIN (*Habacuc*, et plus tard *Paul*), mathématicien suisse, né à Saint-Gall, en 1577, mort à Gratz, le 3 novembre 1643. Il appartenait à la religion réformée, et exerça d'abord la profession d'orfèvre. A l'âge de vingt ans il abjura, et entra chez les jésuites, sous la simple qualité de frère ou de coadjuteur temporel. C'est alors qu'il prit le nom de *Paul*. Il s'adonna à l'étude des mathématiques, et à partir de 1609 il se livra à leur enseignement dans les collèges de la Société, d'abord à Rome et ensuite à Gratz. Son nom est surtout connu à cause du théorème auquel il est resté attaché. Voici ce théorème : « Toute figure formée par la rotation d'une ligne ou d'une surface autour d'un axe immobile est le produit de la quantité génératrice par le chemin de son centre de gravité. » Cette proposition générale n'appartient pas cependant à Guldin, puisqu'elle se trouve déjà consignée dans les *Collectiones mathematicæ* de Pappus. Le Père Guldin ne put même la vérifier que dans quelques cas particuliers, et la première démonstration complète en fut donnée par Antonio Roccha. Lorsque Cavalieri publia sa *Géométrie des Indivisibles*, Guldin eut encore le tort de se ranger parmi ses adversaires. On a de Guldin : *Refutatio Elenchi Calendarii Gregoriani a Setho Calvisio conscripti*; Mayence, 1618; — *Problema arithmeticum de rerum combinationibus quo numerus dictionum seu conjunctionum diversarum quæ ex XXIII alphabeti litteris fieri possunt indagatur*; Vienne, 1622; — *Dissertatio physico-mathematica de motu Terræ ex mutatione centri gravitatis ipsius provenienti*; Vienne, 1622; — *Problema geographicum de discrepantia in numero ac denominatione dierum quam qui orbem terrarum contrariis viis circumnavigant, et inter se et cum iis qui in eodem loco consistunt, experiuntur*; Vienne, 1633; — *Centrobarytica, seu de centro gravitatis trium specierum quantitatis continuæ libri IV*; Vienne, 1635-1642, 2 vol. in-fol.

L. L—T.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, tome II, p. 32 et suiv. — Ed. Merlieux, *Diction. de la Convers.*

GULER DE WEINECK (*Jean*), militaire et historien suisse, né en 1562, à Davos (ligues Grises), mort à Coire, en 1637. Après avoir été nommé en 1591 landamman dans sa ville natale, il fut mis en 1607 à la tête du régiment chargé d'arrêter les Espagnols dans la Valteline. Son canton l'envoya en 1637 comme député auprès de Louis XIII. On a de lui : *Beschreibung von Rhætia* (Description de la Rhétie); Zurich, 1616, in-fol.; cet ouvrage, dédié à Louis XIII, est devenu rare; il contient des recherches historiques sur le pays de Guler; — *Büchsenmeisterey* (L'Art du Canonnier); Hambourg, 1618, in-4°.

E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*.

GULUSSA (Γολόσσης, Γολοσσῆς), prince numide, second fils de Massinissa et frère de Micipsa et de Mastanabal, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. En 172, il fut envoyé par son père à Rome pour répondre aux plaintes des ambassadeurs carthaginois contre les Numides. L'année suivante, il dénonça les Carthaginois comme méditant une attaque contre les Romains, et le sénat accueillit ses accusations avec faveur. Après la mort de Massinissa, en 149, Scipion partagea la souveraineté entre ses trois fils, donnant à Gulussa, qui était un habile général, le droit de faire la paix et la guerre. En 148, celui-ci assista au siége de Carthage comme allié des Romains, et tenta vainement de se porter pour médiateur entre Scipion et Asdrubal. Par sa mort et par celle de Mastanabal, Micipsa se trouva investi de tout le pouvoir royal.

Y.

Tite-Live, XLII, 23, 24 ; XLIII, 3. — Polybe, XXXIX, 1, 2. — Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 10. — Appien, *Pun.*, 70, 106, 111, 136. — Salluste, *Jug.*, 5, 35.

GUMILLA (Le P. *José*), missionnaire espagnol, né vers 1690, mort vers 1758. Il entra dans la Société des Jésuites, et sollicita d'être envoyé prêcher la foi catholique en Amérique. Dirigé sur la Nouvelle-Grenade dès son arrivée à Carthagène, il s'appliqua à apprendre les divers dialectes des Indiens, et put ainsi voyager dans l'intérieur et entrer en relations directes avec les naturels. Ce fut de préférence les bords de l'Orénoque qu'il parcourut. Il y observa les mœurs des habitants et l'histoire naturelle du pays. Si parmi les tribus qu'il visita, il fait l'éloge des Salivas, il constate que les Guahibos sont anthropophages et mangent les corps des naufragés rejetés par la mer. La misère et la faim sont les seules causes de cet usage, qui ne se retrouve pas dans l'intérieur des terres. Le P. Gumilla ne semble pas s'être douté d'une communication entre la rivière des Amazones et l'Orénoque, quoiqu'il ait remonté ce dernier cours d'eau à une grande distance. Il rapporte qu'il y vit une si grande quantité de tortues « qu'il serait aussi difficile de les compter que de compter les sables de ses rivages ». Ce seul passage doit mettre en garde contre les récits du P. Gumilla. Le merveilleux et la crédulité y prennent trop souvent la place de l'observation et de la vérité. Cependant, dans ses descriptions du Tunja, du Bogota, de l'Anzerma, du pays des Musos, ses détails sont certifiés par don Ant. Julian et par La Condamine. Dans l'Anzerma, le Cartama, le Zenu, et les contrées voisines, on enterrait encore les chefs avec leurs femmes, leurs domestiques, leurs armes, leurs trésors; des plats et des cruches remplis de comestibles

étaient aussi placés sous les énormes pierres et les arbres qui recouvraient leurs sépultures. Le vol, le meurtre, l'adultère y étaient punis de mort, la sodomie entraînait la dégradation du coupable, qui, relégué à l'état des femmes esclaves, broyait le blé, filait et apprêtait les aliments. La polygamie était d'un usage général; ordinairement les alliances se faisaient entre les parents les plus proches, frères et sœurs, cousins et cousines, oncles et nièces, etc Le P. Gumilla croit trouver là une réminiscence de l'hébraïsme, et pense que les Américains descendent de Cham, et ont une origine asiatique. Humboldt a jeté la lumière sur ces spéculations sans fondement.

Gumilla séjourna trente années dans l'Amérique méridionale; en 1738, il était recteur de la maison des jésuites à Carthagène. De retour en Espagne, il publia le fruit de ses observations sous le nom d'*El Orenoco illustrado y defendido, historia natural, civil y geographica de las naciones situadas en las riveras de esto gran rio;* Madrid, 1745, et Barcelone, 1791, 2 vol. in-4°, avec 8 pl.; trad. en français par Eidous, Paris, 1758, 3 vol. in-12.

Alfred DE LACAZE.

La Condamine, *Relation d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la mer du Sud jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guiane en descendant la rivière des Amazones* (Paris, 1745, in-8°, avec carte). — *Voyage* de Humboldt et Bonpland, relation historique, t. I, II et III (1814-1825, in-4°). — Raynal, *Histoire du Commerce des Européens dans les deux Indes*, t. IX, p. 9.

* **GUMPRECHT** (*Théodore-Godefroy*), agronome allemand, né le 14 octobre 1793, à Hambourg. Il fit de bonnes études à Hanovre et à l'Académie d'Économie rurale de Flottbeck, pratiqua ensuite l'agriculture pendant plusieurs années, et se fixa en 1818 dans le grand-duché de Weimar, où il administra jusqu'en 1833 des terres appartenant à la couronne. En 1835 il devint fermier général du domaine Pelse; mais lorsque cette propriété eut été vendue, il se fixa en 1851 à Berlin. M. Gumprecht a fondé en Silésie un institut d'économie rurale et a exercé pendant quelques années les fonctions de secrétaire général de la Société Agronomique centrale de Prusse. Il a rédigé successivement les revues périodiques : *Landwirthschaftliche Berichte aus Mitteldeutschland* (Comptes-rendus de l'Économie rurale en Allemagne centrale); Weimar, 1832-1842, 26 livraisons; et *Neue landwirthschaftliche Zeitung* (Nouvelle Gazette d'Économie rurale), Berlin, 1852 et s.; et a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Die enthüllten Betrügereien der Schaefer* (Les Tromperies des Bergers dévoilées); Eisenach, 1825; — *Mittheilungen aus der Generalversammlung deutscher Landwirthe* (Compte-rendu de l'Assemblée générale des Agriculteurs allemands); Leipzig, 1839; — *Bemerkungen über Trockenlegung der Felder* (Observations sur le Desséchement des terres); Berlin, 1852, avec 16 gravures; — *Des Landwirths Wanderschaft* (Le Voyage de l'Agriculteur); Glogau, 1852; guide à l'usage des jeunes agronomes pour pouvoir voyager avec fruit; — *Chili-Salpeter;* Berlin, 1855; — *Nützliche und kurzweilige Gespraeche der Bauern* (Les Conversations utiles et amusantes des cultivateurs); Berlin, 1854.

R. L.

Brockhaus, *Conv.-Lex.* — Kayser, *Index libr.* — Kirchhoff, *Katalog.* — Hinrichs, *Bücher Verzeichn.* — Gersdorf, *Leipz. Repert.*

GUNDAHAIRE. *Voy.* GONDICAIRE.

GUNDELFINGER (*Henri*), historien allemand, né à Kostnitz, mort vers la fin du quinzième siècle. Il fut professeur de littérature et chapelain de l'église de Fribourg en Suisse; il écrivit en latin une Histoire d'Autriche, où l'on trouve beaucoup de fables et qu'il divisa en trois parties; la dernière seulement a été imprimée dans le recueil de Kellar, *Annalecta Vindobonensia*, 1761, t. I, p. 728; on rencontre aussi dans cette collection, t. I, p. 821, un autre ouvrage de Gundelfinger : *Tractatus de successione Comitum Teriolensium.*

G. B.

Lambecius, *De Biblioth. Vindebon.*, t. VI, p 465.

* **GUNDERODE** (*Caroline* DE), femme de lettres allemande, née à Carlsruhe, en 1780, morte, par suicide, en 1806. Fille d'un conseiller et chambellan de cour, sa naissance et l'état médiocre de sa fortune lui firent accepter le titre de chanoinesse d'un chapitre noble de Francfort-sur-le-Mein. Liée avec la célèbre Bettina d'Arnim (*voy.* ce nom), l'amie passionnée de Gœthe, elle brilla pendant quelque temps dans la pléiade littéraire de son temps sous le nom de *Liane*, et publia des poésies remarquables par une certaine originalité, un sentiment profond et une grande habileté dans l'expression. « Malheureusement, dit M[lle] Élise Voïart, chez elle l'imagination, cette brillante faculté qui fait les poëtes, n'était pas toujours dirigée par la raison; une sensibilité surexcitée par des chagrins de cœur, et par une fausse appréciation de sa position, lui rendit la vie amère à tel point, qu'elle mourut à vingt-six ans, d'une manière tragique, en se frappant le sein d'un poignard. »

J. V.

Élise Voïart, *Dict de la Conv*, Suppl. à la 1re édition.

* **GUNDLING** (*Wolfgang*), théologien allemand, né vers le commencement du dix-septième siècle, mort le 31 juin 1689. Ses ancêtres appartenaient à une famille noble de Bergen (Brabant), dont un membre se fixa en Allemagne du temps de Maximilien et s'insinua dans les bonnes grâces de cet empereur, ce qui lui fit donner le nom de *Günstling*, c'est-à-dire favori, changé plus tard en celui de Gundling. Gundling, d'abord nommé ministre protestant à Kirchensittenbach, fut ensuite appelé comme pasteur à l'église Saint-Laurent de Nuremberg. On a de lui : *Eustratii Johannidis Zialowski Rutheni Brevis Delineatio Ecclesiæ orientalis græcæ nunquam antehac, nunc vero cum notis evulgata;* Nuremberg, 1681, in-8°; — *Canones græci con-*

cilii Laodicensis, cum versionibus et observationibus; Nüremberg, 1684, in-8°; — *Annotationes in concilii Gangrensis Canones XX;* Altorf, 1695, in-8° : publié par les soins de Jean Fabricius. E. G.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon.*

GUNDLING (*Nicolas-Jérôme*), polygraphe allemand, fils du précédent, né à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, le 25 février 1671, mort le 16 décembre 1729. Après avoir fait des études de théologie et de belles-lettres à Altorf, à Iéna et à Leipzig, de 1690 à 1696, il se rendit ensuite à Nuremberg, où il commença à s'exercer dans la prédication. Chargé quelque temps après de l'éducation de plusieurs jeunes gentilshommes, il les conduisit en 1699 à Halle. C'est là qu'il se lia avec le célèbre Chrétien Thomasius, qui le détourna de continuer ses études de théologie et le détermina à se consacrer à la jurisprudence. En 1703 Gundling se fit recevoir docteur en droit. Après avoir donné ensuite des cours d'histoire, d'éloquence et de droit, il fut appelé en 1705 comme professeur extraordinaire de philosophie à Halle, quoiqu'il n'eût pas le grade de maître ès arts, exigé régulièrement de ceux qui devaient occuper une chaire. L'année suivante il devint professeur ordinaire de cette science; en 1707 il obtint de plus la chaire d'éloquence et peu de temps après encore celle de droit naturel. Le roi de Prusse lui offrit ensuite un emploi à la cour; mais Gundling refusa, et resta jusqu'à sa mort à l'université de Halle, où ses leçons, remplies d'idées paradoxales et de traits plaisants, attiraient beaucoup d'étudiants. Plus tard il fut nommé professeur de droit ordinaire et conseiller intime de la cour de Prusse. Gundling possédait à un haut degré plusieurs qualités qui ne sont pas ordinairement réunies; très-prompt à discerner par un coup d'œil de critique la vérité dans une question embrouillée, doué d'une mémoire excellente, il avait encore une imagination brillante et le don de s'exprimer agréablement et avec beaucoup d'esprit. Il travaillait avec une ardeur infatigable sur les sujets les plus divers. Comme son maître Thomasius, il prit à tâche de contrôler avec hardiesse les opinions scientifiques généralement admises, et de secouer le joug du pédantisme, si longtemps à la mode en Allemagne. Par excès de zèle, il tombait alors quelques fois dans des paradoxes, qu'il soutenait avec opiniâtreté dans un langage souvent satirique et blessant pour ses adversaires. Mais il faut reconnaître qu'en ce qui concerne l'histoire, le droit public et l'histoire du droit germanique, Gundling a réussi à dissiper plusieurs erreurs qui avaient cours avant lui. Son principal mérite est d'avoir donné aux érudits allemands l'exemple de l'indépendance d'esprit, et de leur avoir appris à raisonner sur les faits, tandis qu'ils ne savaient auparavant que les rassembler. Éclectique en philosophie, Gundling alliait la théorie de Locke sur la formation des idées à la théologie naturelle de Leibnitz. Mais il était original en enseignant, comme plus tard Kant, que les principes de la connaissance n'ont qu'une valeur objective, ou, en d'autres mots, qu'ils ne nous apprennent rien sur la réalité des choses. Comme publiciste, il se rapprochait beaucoup du système de Hobbes, et admettait, comme celui-ci, la légitimité du despotisme. On a de lui : *Neue Unterredungen, darinnen sowohl schertz-als ernsthaft über gelehrte und ungelehrte Bücher raisonnirt wird* (Nouveaux Entretiens, dans lesquels on raisonne joyeusement et sérieusement sur des livres savants et ceux qui ne le sont pas); Lützen, 1702, in-8° : revue mensuelle, dont trois numéros seulement ont paru; la publication en fut ensuite interdite par la censure, sur la réclamation de plusieurs savants, violemment attaqués par Gundling; ce qui a paru fut réimprimé plus tard dans les *Satyrische Schriften* de Gundling; — *Historia Philosophiæ moralis apud Orientales;* Halle, 1706, in-4°; — *Otia;* Francfort et Leipzig, 1706-1707, 3 vol. in-8°; recueil de dissertations écrites en allemand sur divers sujets de physique, de morale et d'histoire; — *Schediasma de jure oppignorati territorii, secundum jus gentium et teutonicum;* Halle, 1706, in-4° : Gundling y soutient, contre l'opinion de Grotius, la validité des engagements de souverainetés; — *Status naturalis Hobbesii in corpore juris civilis defensus;* Halle, 1706, in-4°; — *De Statu reipublicæ Germanicæ sub Conrado I;* Halle, 1706, in-4°; ouvrage qui fut critiqué par Ludwig (*voy.* ce nom); — *Observationum selectarum ad rem litterariam spectantium Collect.;* Francfort, 1706, in-8° : ce recueil contient, outre six dissertations, une biographie de Conrad Celtes; — *Historische Nachricht von der Grafschaft Neufchatel und Vallangin* (Notice historique sur le Comté de Neuchâtel et Vallengin); Halle, 1798, in-8°; — *Historiæ Philosophiæ moralis Pars prima;* Halle, 1708, in-8°; — *De Henrico Aucupe rege, in quo reipublicæ facies ex diplomatibus, chartis scriptoribusque æqualibus in luce collocatur;* Halle, 1711, in-4°; — *Via ad Veritatem;* Halle, 1713, 3 vol. in-8° : cours de philosophie, dont le premier volume traite de la logique, le second de la morale, et le troisième du droit naturel, que l'auteur fonde sur le principe de la coercition, nécessaire pour empêcher la guerre de tous contre tous. Le second volume fut de nouveau publié à Halle en 1726, in-8°, sous le titre d'*Ethica seu Philosophia moralis;* le troisième volume parut la seconde fois en 1769, à Halle, in-8°, sous le titre de *Jus Naturæ et Gentium nova methodo elaboratum;* — *Diatribe de feudis vexilli;* Halle, 1715, in-4°; — *Gundlingiana;* Halle, 1715-1732, 45 pièces, in-8° : recueil de dissertations curieuses sur des matières de philosophie, d'his-

toire, de littérature et de jurisprudence, qui fut suivi d'un appendice publié sous le titre de *N.-H. Gundlings Sammlung kleiner deutscher Schriften* (Collection des petits Écrits allemands de Gundling); Halle, 1737, in-8°; — *De emptione uxorum dote et morgengaba ex iure germanico;* Halle, 1722, in-4°; — *Digesta;* Halle, 1723, in-4°; ouvrage resté inachevé. Après la mort de Gundling on publia plusieurs cours tenus par lui à l'université de Halle; nous citerons parmi eux : *Discours über die sämmlichen Pandecten* (Cours complet de Pandectes); Francfort, 1738-1739, 2 vol. in-4°; — *Discours über den jetzigen Zustand derer europæischen Staaten* (Cours sur l'état actuel des États européens); Francfort, 1733, in-4°; — les leçons faites par Gundling sur le *Conspectus Reipublicæ litterariæ* de Heumann furent publiées sous le titre de *Vollstændige Historie der Gelahrtheit* (Histoire complète de l'Érudition); Francfort et Leipzig, 1734-1736, 5 vol. in-4°; recueil indigeste, dont les quelques parties, passables, pourraient tenir en un volume. Gundling a encore publié une vingtaine de dissertations sur divers points de jurisprudence, de même qu'il a fait réimprimer, avec d'excellentes préfaces, l'*Historia Belgica* de Nic. Burgundus, les *Annales Boiorum* d'Aventinus, etc. — Le catalogue de la bibliothèque de Gundling fut publié par Chr.-B. Michel, Halle, 1731, in-8°. E. G.

Schneider, *Programma in funere N.-H. Gundlingii;* Halle, 1729, in-fol. — Wideburg, *Memoria Gundlingii;* Halle. 1729, in-4°. — Hempel, *Gundling's umstændliches Leben;* Francfort et Leipzig, 1736, in-4°. — *Bibliothèque Germanique*, t. XXIII. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXI. — Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. V, pars II, p. 522; t. VI, p. 868. — Schrœkh, *Abbildungen*, t. II. — Hirsching, *Hist. litter. Handbuch.* — Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 25.

GUNDLING (*Jacques-Paul*, baron DE), homme d'État et historien allemand, né à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, le 19 août 1673, mort à Potsdam, le 11 avril 1731. Il fit ses études dans différentes universités, et voyagea ensuite en qualité de gouverneur avec deux jeunes gentilshommes en Hollande et en Angleterre. En 1705, Frédéric Ier, roi de Prusse, ayant établi à Berlin une académie pour la jeune noblesse, Gundling y fut nommé professeur d'histoire et de politique. A son avénement au trône, Frédéric-Guillaume Ier supprima cet établissement, et pour dédommager Gundling de la perte de sa place, il lui donna les titres d'historiographe et de conseiller aulique. Le nouvel historiographe était d'un caractère bizarre; son extérieur pédantesque, sa vanité ridicule, des accès de colère comiques le rendirent bientôt l'objet des mystifications du prince et des risées de la cour. Il devint ainsi le conseiller joyeux ou fou de la cour du roi de Prusse. Un jour Gundling s'échappa; il voulait s'en aller à Vienne; on le rattrappa à Breslau; et ne pouvant résister aux offres que le roi lui faisait, il revint à Berlin. Au retour, sa pension fut élevée, il reçut les titres de baron, de conseiller intime, de conseiller de guerre, des finances et de la justice, et de président de la Société royale des Sciences. En 1726, Gundling fut nommé chambellan. On n'en continua pas moins de lui jouer les plus drôles de tours, et s'il se fâcha quelquefois, il ne les endura pas moins; sa femme, fille de l'historien Larrey, était traitée à peu près de la même façon. Après sa mort, on le mit dans un cercueil qui avait la forme d'un tonneau, peint en noir, avec des inscriptions grossières et bachiques. Beaucoup de courtisans assistèrent à ses funérailles; mais le clergé protestant refusa de prêter son concours. On a de Gundling : *Geschichte und Thaten der Kayser Friederichs I, Henrici VII, Conradi IV, Wilhelmi, Richardi und Conradi III* (Histoire et actions des empereurs Frédéric Ier, Henri VII, Conrad IV, Guillaume, Richard et Conrad III); Halle et Berlin, 1715-1719, 4 vol. in-8°); — *Auszug der churbrandenburgischen Geschichte* (Extrait de l'histoire des Électeurs de Brandebourg); 1722, in-8°; — *Leben und Thaten Friederichs II, Joachimi I, Joachimi II und Johann Georgen, Churfürsten zu Brandenburg* (La Vie et les actions de Frédéric II, Joachim Ier, Joachim II et Jean-Georges, électeurs de Brandebourg); Potsdam, 1725, in-8°; — *Nachricht vom Lande Tuscien oder Florentz* (Notice historique sur la Toscane ou le grand-duché de Florence); Francfort, 1717, in-8°; 1723, in-4°; — *Nachricht von Parma und Piacenza*, etc. (Notice historique de Parme et de Plaisance, et de leur dépendance de l'Empire Germanique); Francfort, 1723, in-4°; — *Brandenburgischer und Pommerischer Atlas*, etc. (Atlas du Brandebourg, ou description géographique de la marche électorale de Brandebourg; Atlas de la Poméranie, ou description géographique de ce duché et de la noblesse de ce pays); Potsdam, 1714-1724, in-8°; — *Dissertatio epistolaris de numo Vizonis, Obotritarum regis, ad Joh. Rau;* Berlin, 1724, in-fol.; — *Sur l'origine du titre d'empereur de Russie;* Riga, 1724, in-8°; — *Description géographique du duché de Magdebourg;* Leipzig et Francfort, 1730, in-8°; — *Origines Marchionatus Brandenburgensis, ex diplomatibus;* Berlin, 1726, in-fol. On lui doit en outre une *Carte de la Marche de Brandebourg, exécutée de* 1713 *à* 1715, et gravée en deux feuilles, par J.-C. Busch. W.

Will, *Dict. des Savants nurembergeois.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

GUNNERUS (*Jean-Ernest*), évêque et naturaliste norvégien, né à Christiania, le 26 février 1718, mort à Christiansand, le 23 septembre 1773. Après voir commencé ses études sous la direction de son père, qui était médecin de la ville de Christiania, il alla les continuer à Copenhague. En 1742 le roi lui accorda une subven-

tion qui le mit en état de se rendre à Halle, puis à Iéna, où il fut reçu maître ès arts et nommé adjoint de la faculté de philosophie. De retour à Copenhague, en 1755, il devint professeur extraordinaire de théologie à l'université. L'évêché de Drontheim lui fut donné en 1758; il occupait ce poste élevé depuis deux ans lorsqu'il prit le grade de docteur en théologie, en 1760. La même année Gunnerus concourut avec Suhm et Schœning à la fondation de la Société des Sciences de Norvège, ou de Drontheim, qui l'élut vice-président. Appelé à Copenhague par Struensée, il fut chargé de rédiger un projet pour l'établissement d'une université norvégienne et pour la réforme de celle de Christiania. Mais la chute du ministre entraîna celle des entreprises qu'il avait formées. L'évêque de Drontheim parcourut plusieurs fois son immense diocèse, qui s'étendait à cette époque jusqu'au cap Nord, et c'est dans l'une de ses tournées épiscopales qu'il mourut; il mit toujours beaucoup de zèle à s'acquitter de ce pénible devoir de sa charge. Ces voyages lui fournissaient l'occasion d'éclairer ses administrés, de faire des actes de bienfaisance et d'observer les productions de la nature boréale. Le fruit de ces études a été le grand ouvrage intitulé : *Flora Norvegica*, part. Ire ; Nidrosia (Drontheim), 1766; part. II, Copenhague, 1776, in-fol. Il y décrit, non pas suivant l'ordre systématique, mais suivant l'ordre de ses recherches, à peu près 1,200 espèces de plantes, dont il indique les propriétés médicales, industrielles et économiques. Linné, dont il était correspondant, donna le nom de *Gunnera* à une plante du Chili. On a encore de Gunnerus : *Hyrdebrev* (Mandement pastoral); Drontheim, 1758, in-8°, trad. en allemand par l'auteur avec des additions; ibid., 1759; — *Klagtale over Kong* (Oraison funèbre sur le roi) *Frédéric V*; ibid., 1766; — des mémoires, dans *Norsk Videnskabernsselskabs Skrifter* (Écrits de l'Académie des Sciences de Norvège), t. I-V, et t. I de la nouvelle série; et dans les *Acta* de l'Académie des Sciences de Stockholm. Il a écrit des remarques sur *Leem's Beskrivelse over Finmarken* (Description du Finmark par Leem); 1767, et publié plusieurs dissertations à Copenhague et à Iéna.

E. BEAUVOIS.

J.-E. Gunnerus, autobiogr. dans *Forsøg til et Lexicon over danske, norske og islandske lærde Mænd*, de Worms, t. III. — Schœning, *Lovtale* (Éloge de Gunnerus); Drontheim, 1774, in-8°, et dans le t. V de *Norsk Videnskabersselskabs Skrifter*, p. 41-98. — N.-D. Gunnerus (neveu de l'évêque), Notice sur son oncle, dans le t. II de *Flora Norvegica*.

***GUNNING** (*Pierre*), prélat anglais, né en 1613, dans le Kent, et mort en 1684, à Ely. Après avoir professé la théologie à Cambridge, il passa à Oxford, fut créé docteur en 1660, et devint en 1670 évêque de Chichester; en 1674 il fut transféré au siége d'Ely. Prédicateur éloquent, il prit une part active aux querelles religieuses de son temps, et se fit remarquer par la violence de ses poursuites contre les non-conformistes. On a de lui : *A Contention for truth*; Londres, 1658, in-4°; — *Schism unmasked*; Paris, 1659, in-8°; — *A View and Correction of the Common Prayer*; Londres, 1662; — *The Paschal or Lent fast*; ibid., 1662, in-4°.

P. L—Y.

Bentham, *History of Ely*. — Salmon, *Lives of the Bishops*. — Burnet, *Own Times*. — *Athenæ Oxonienses*, t. II.

***GUNNLAUG**, surnommé *Ormstunga* (langue acérée), scalde islandais, mort en 1013. Fils de l'un des chefs du canton de Borgfiord, il fut fiancé à Helga, fille d'un chef voisin, et reçut la promesse de lui être uni, si au bout de trois ans il était de retour d'un long voyage. Il se rendit d'abord en Norvège, auprès de Erik Jarl. Ses talents poétiques le firent accueillir avec faveur de tous les souverains qu'il honora de ses visites. Le roi saxon d'Angleterre, Ethelred II, l'admit au nombre de ses gardes (1006), et lui fit présent d'un magnifique manteau de pourpre. A la cour du roi Olof de Suède, Gunnlaug eut quelques disputes avec un de ses compatriotes, le scalde Rafn Aumundsson, qui jura de se venger. Rafn passa en Islande, et obtint la main de Helga, tandis que son adversaire, retenu en Norvège par la crainte de tomber entre les mains des pirates, laissait passer le terme convenu. Retourné dans sa patrie, Gunnlaug appela son rival en duel, et fut mis hors de combat par une légère blessure. Mais Rafn, irrité de ce qu'il continuait ses assiduités auprès de Helga, l'appela de nouveau sur le terrain. Les deux champions se rendirent en Norvège, parce que l'usage des combats singuliers venait d'être aboli en Islande au sujet de leur querelle. Le provocateur, blessé au pied, surprit son adversaire, tandis que celui-ci lui présentait de l'eau dans son casque. Gunnlaug le mit à mort, pour le punir de sa trahison; mais il mourut lui-même des suites de ses blessures. La saga qui rapporte ces événements ne s'arrête pas à la mort des personnages dont elle porte le nom. Après avoir raconté la vengeance exercée par les parents de Gunnlaug sur la famille de Rafn, elle termine par l'histoire de Helga, à la naissance de qui elle commence. Mariée de nouveau à un poëte riche et distingué, cette dernière ne pouvait oublier la mémoire de Gunnlaug. Sa seule consolation était de contempler le manteau d'écarlate qu'elle en avait reçu. Un jour qu'elle était malade, elle le fit déployer de tout son large, et expira doucement en tenant les regards fixés sur le cadeau de son premier fiancé.

On le voit, cette saga n'est consacrée qu'à la vie de personnages privés; mais elle porte un tel cachet d'antiquité et dépeint les mœurs du temps avec de telles couleurs de vérité, qu'on la considère à juste titre comme un précieux document historique. Ses héros paraissent avoir réellement existé; la plupart du moins sont déjà

connus par d'autres sagas. On attribue cet ouvrage au célèbre historien Are Frode. Elle a été éditée avec luxe et traduite en latin par Erichsen, sous le titre de *Sagan of Gunnlaugi Ormstunga ok Skald-Rafni, sive Gunnlaugi Vermilinguis et Rafnis poetæ vita*; Copenhague, 1775, in-4°. On en trouve encore le texte dans *Islendinga Sœgur*; ibid., t. II, 1843, in-8°; et des traductions libres dans le t. II de *Historiske Fortællinger om Islændernes Færd hjemme og ude* (Récits historiques sur les exploits des Islandais, dans leur patrie et à l'étranger), par Petersen; ibid., 1839-1844, 4 vol. in-8°, et dans *Saga*, par Grundtvig, 1812. E. B.

P.-Er. Müller, *Saga-Bibliothek*; Copenh., 1817-1820, t. I, p. 62-70.

* **GUNNLŒGSSEN** ou **GUNLAUGSSON** (*Bjœrn*), topographe islandais, né à Gaarden-Tannstadir, le 25 septembre 1788. Quoique fils d'un paysan, il reçut une éducation littéraire, et se rendit en 1817 à l'université de Copenhague. Après avoir travaillé pendant deux étés aux opérations géodésiques dirigées par l'astronome Schumacher, il fut nommé en 1822 adjoint à l'école de Besestad, et en 1851 maître supérieur à l'école latine de Reykiavik. Il est chevalier du Danebrog depuis 1846. La Société littéraire islandaise l'ayant chargé en 1831 de mesurer la partie intérieure de l'Islande, il consacra plusieurs étés à parcourir cette île et à visiter des contrées inhabitées et presque inaccessibles. C'est d'après ses données qu'a été construite, sous la direction du colonel O.-N. Olsen, la belle carte d'Islande (*Uppdrattr Island*), publiée en 4 feuilles (1 : 480,000); Copenhague, 1845-1849; et une autre carte réduite de moitié, 1849, en une feuille. On a de lui : *De Mensura et Delineatione Islandiæ interioris*; Videy-Kloster, 1834, in-4°; et d'autres écrits en islandais, qui traitent d'astronomie. E. B.

Erslew, *Forf.-Lex.*

GUNTER (*Edmond*), mathématicien anglais, né dans le Herfordshire, en 1580, mort au collége de Gresham, le 10 décembre 1626. Il fut d'abord destiné à la carrière ecclésiastique, et reçut même les ordres sacrés; mais de bonne heure il avait annoncé des dispositions pour les sciences exactes. Ses travaux, marqués au coin du génie de l'invention, le mirent vite en rapport avec les savants les plus distingués de son siècle, et on lui confia en 1619 la chaire d'astronomie au collége de Gresham. On lui doit l'invention de plusieurs instruments géométriques, notamment celle d'un secteur, à l'aide duquel il traçait les lignes des cadrans solaires. Pendant que H. Briggs calculait les logarithmes des nombres naturels, Gunter se chargea de ceux des sinus et des tangentes, et en publia la table en 1620. Les logarithmes y sont exprimés en sept chiffres. Il eut aussi l'idée de transporter les logarithmes des nombres, ainsi que des sinus et tangentes, sur une règle, qui sert à faire avec la règle et le compas, et par simple addition et soustraction, les opérations différentes qui exigent l'emploi des logarithmes. Cet instrument, nommé *règle logarithmique* ou *échelle de Gunter* fut très-bien accueilli en Angleterre. Depuis, cette ingénieuse machine, publiée en 1624 par Gunter, a reçu des perfectionnements divers. En 1622, il fit l'importante découverte que la variation de l'aiguille aimantée n'était pas constante pour un même lieu. Il fut amené à faire cette découverte par les travaux préalables du cours qu'il fit à Deptford au sujet de ces variations, et à l'occasion desquelles il remarqua que la déclinaison de l'aiguille avait changé de près de cinq degrés dans l'espace de quarante-deux années. La vérité de cette découverte fut plus tard démontrée et confirmée par Gellibrand, son successeur dans la chaire d'astronomie du collége de Gresham. Les ouvrages de Gunter ont eu de nombreuses éditions; la cinquième a été donnée par Leybourn, en 1673, in-4°. On y trouve son livre *De Sectore et Radio*, son *Canon of Triangles*, et la description de quelques autres instruments, comme le *cross-staff*, qui diffère peu de l'arbalestrille dont se servaient les pilotes au seizième siècle; le *cross-bow*, ou arc en croix, et le *quadrant*, ou quart de cercle. P. A.

Nicholson, *Encyclopædia*. — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II, p. 22 et suiv.

GUNTHER, nom commun aux princes d'une maison souveraine d'Allemagne, qui s'est divisée en deux branches : celle de Schwartzbourg-Rudolstadt, et celle de Schwartzbourg-Sondershausen.

GUNTHER, comte *de Schwartzbourg*, empereur de Germanie, né en 1304, mort à Francfort, le 14 juin 1349. Il avait fait preuve de bravoure et de capacité dans l'administration de son petit État de Schwartzbourg, et avait rendu d'importants services tant à l'empereur Louis de Bavière qu'à l'archevêque Henri de Mayence lorsqu'il fut élu roi des Germains, en 1343. L'année suivante il se distingua dans la guerre dite des comtes de Thuringe, avec les comtes de Weimar, d'Orlamunde, etc., contre le landgrave Frédéric de Thuringe, lutte de laquelle ces petits seigneurs étaient sortis victorieux, et qui les avait affranchis des droits de suzeraineté que le landgrave exerçait sur eux auparavant. A la mort de Louis de Bavière, en 1347, le roi Édouard d'Angleterre et le margrave Frédéric de Misnie ayant refusé la couronne impériale, Gunther, qui avait d'abord repoussé les avances qui lui avaient été faites, fut élu empereur, le 30 janvier 1349, à Francfort, par les électeurs de Mayence, de Brandebourg et de Bavière, et opposé à Charles IV (*voy.* ce nom), qui avait déjà pris possession du trône, grâce à l'appui du pape et de la France. Charles IV, qui prévoyait une lutte, eut recours aux négociations, et réussit à gagner en peu de temps à sa cause le landgrave Frédéric et ses

fils, puis le comte palatin Rodolphe, et enfin le margrave de Brandebourg lui-même. Gunther se prépara néanmoins à la guerre. Au moment où il allait entrer en campagne, il fut saisi tout à coup d'une indisposition légère. Il eut recours à un médecin de Francfort, qui l'empoisonna, dit-on. Sentant sa fin prochaine, et songeant à ses enfants et à ses créanciers, il consentit à abdiquer la couronne impériale moyennant une indemnité de 20,000 marcs d'argent et mourut deux jours après. Il fut enterré dans la cathédrale de Francfort, où on éleva un monument à sa mémoire en 1352. J. V.

Heckel, *Programma de Gunthero Schwarzburgico, Romanorum imperatore*. — Fritsch, *Guntherus Schwartzburgicus*. — Eyben, *Syntagma historicum de Gunthero Schwartzburgico*. — Em. Weber, *Kurzgefasstes Memoire vom Leben und Thaten Guntheri Bellicosi, Grafen von Schwarzburg*. — J.-L. Hesse, *Ueber den Character Kaiser Guenther's*; Id. *Schwarzburgische Geschicte*. — F.-L. Hoffmann, *Guenther von Schwartzburg*.

* **GUNTHER** (*Frédéric*), prince régnant de Schwartzbourg-Rudolstadt, est né le 6 novembre 1793. Fils de Louis-Frédéric, prince de Schwartzbourg-Rudolstadt, et de Caroline-Louise de Hesse-Hombourg, il succéda à son père le 28 avril 1807, sous la tutelle de sa mère. Son éducation fut dirigée avec soin. Après avoir terminé ses études, il entreprit un voyage en Suisse en 1810, et revint dans son pays l'année suivante. En 1813 il demanda à servir pour la cause de l'Allemagne, et fut attaché à l'armée autrichienne, avec laquelle il entra à Lyon en 1814. Après la paix de Paris, il vint visiter cette capitale. De retour à Rudolstadt, il fut déclaré majeur, le 6 novembre 1814, et prit les rênes du gouvernement de la principauté. Le retour de Napoléon le rappela à l'armée : il fit la campagne de 1815 sous les ordres du prince Philippe de Hesse-Hombourg, et s'avança jusqu'à la Loire. La paix le rendit enfin à sa principauté, que sa mère avait parfaitement gouvernée jusque alors. Son premier soin fut de régler par une convention les rapports de la principauté avec la Saxe royale et le duché de Saxe-Gotha. En 1816, il réforma la constitution des états. Enfin, un traité de douanes avec la Prusse facilita les transactions commerciales et accéléra le mouvement industriel du pays, pendant que de sages économies diminuaient la dette publique. Le 10 mars 1848 le peuple lui adressa une pétition pour lui demander une nouvelle constitution avec des ministres responsables, l'institution du jury, l'abolition des droits féodaux, la création d'une garde nationale, la diminution des droits du sel, etc. Le prince, bon et humain, accorda le même jour tout ce qu'on lui demandait; mais la population se laissa entraîner à des excès tels qu'on dut requérir l'intervention de la force armée et même des troupes fédérales. Une nouvelle assemblée se réunit en octobre 1848; mais les travaux relatifs à la constitution ne furent terminés qu'en 1854, et le prince jura la nouvelle charte le 21 mars de la même année. Il avait épousé, le 31 avril 1816, la princesse Amélie-Auguste d'Anhalt-Dessau, dont il eut plusieurs enfants, tous morts à un âge peu avancé. Ayant perdu sa femme en 1854, le prince épousa l'année suivante, en secondes noces, la princesse Hélène d'Anhalt. J. V.

Conversat.-Lexikon. — Biraque, *Annuaire histor. et biogr. des Souverains*, etc.

* **GUNTHER** (*Frédéric-Charles*), prince régnant de Schwartzbourg-Sondershausen, est né le 24 septembre 1801. Fils du prince de Schwartzbourg, Gunther-Frédéric-Charles, mort à Ebeleben, le 22 avril 1837, il fut élevé sous la direction de sa mère, la princesse Caroline de Schwartzbourg-Rudolstadt, séparée juridiquement de son mari en 1816. Un mouvement populaire donna le pouvoir au prince actuellement régnant. Son père, parvenu à un âge fort avancé, avait perdu une grande partie de ses facultés intellectuelles, et livré à des favoris, il laissait les abus les plus criants peser sur le pays. Dans la journée du 18 août 1835 les individus les plus compromis dans l'entourage du vieux prince furent arrêtés, à la suite d'un soulèvement du peuple, opéré de concert avec le prince héréditaire et les notables. Le lendemain le vieux prince Gunther abdiqua par écrit en faveur de son fils, qu'il avait refusé d'admettre comme co-régent la veille dans le gouvernement de la principauté. Le 24 septembre 1841, ce prince octroya une constitution représentative à son pays. En 1848, à la suite d'un mouvement populaire, la principauté fut occupée par les troupes de la Saxe et de Reuss. Des lois libérales furent accordées, notamment pour l'abolition de la peine de mort, des fidéicommis et des droits féodaux. Après le rétablissement de la tranquillité, la constitution fut révisée (2 août 1852 et 28 mars 1854), et une nouvelle loi sur les impôts établie, laquelle pesant surtout sur les classes pauvres et les propriétaires fonciers eut pour suite une forte migration. Il avait épousé en premières noces, le 12 mars 1827, la princesse Caroline-Irène-Marie de Schwartzbourg-Rudolstadt, née en 1809, morte en 1833, et en secondes noces, le 29 mai 1835, la princesse Mathilde de Hohenlohe Œhringen, née le 3 juillet 1814. Il a trois enfants du premier lit et deux du second. Ce dernier mariage a été rompu judiciairement le 5 mai 1852. J. V.

Conversat.-Lexikon.

GUNTHER ou **GONTHIER** (1), hagiographe belge, vivait pendant la seconde moitié du onzième siècle, mourut un peu après 1107. Il était moine de l'abbaye des bénédictins de Saint-Amand dans le diocèse de Tournay. On a de lui : *Historia Miraculorum sancti Amandi*, insérée dans les *Œuvres* de l'abbé Ph. de Bonne-Espérance; Douay, 1621, in-fol., et dans les *Acta Sanctorum*, février, t. I, p. 900. E. G.

(1) On a plusieurs fois confondu ce Gunther avec les deux suivants.

Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 384. — *Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 381.

GUNTHER, poëte allemand, vivait vers la fin du douzième siècle. On n'a aucun détail sur sa vie; on présume seulement, avec vraisemblance, qu'il était ecclésiastique. Gunther a composé un poëme héroïque sur Frédéric Barbe-Rousse, poëme dans lequel l'auteur relate avec exactitude des événements historiques. Le style de Gunther est de beaucoup supérieur à celui de ses contemporains; sa versification élégante, ses pensées fortes, ses images heureuses ont été louées avec raison par Vossius et Juste Lipse. On ne peut reprocher à Gunther qu'une trop grande partialité pour les gibelins. Son poëme est intitulé : *Ligurinus, sive de gestis divi Frederici I libri X;* le titre de *Ligurinus* vient de ce que Gunther décrit la guerre de Frédéric Ier contre les Milanais, qu'il appelle *Ligures*. Cet ouvrage fut publié en 1507, à Augsbourg, en un volume in-folio, par Pentinger, auquel Conrad Celtes avait remis le manuscrit du *Ligurinus*, qu'il venait de découvrir dans un couvent. D'autres éditions suivirent; Strasbourg, 1531, in-fol., avec des notes de Spiegel; Bâle, 1569, in-fol., par les soins de Pithou, avec la biographie de Frédéric Ier par Otto de Freisingen; Tubingue, 1598, in-8°, avec des notes de Ritterhusius; Heidelberg, 1812, in-8°, avec des notes de Dünge. L'œuvre de Gunther se trouve aussi dans *Veteres Scriptores Germanici* de Reuber, p. 407, avec de nombreuses annotations. J.-H. Withof a réuni les notes de Casaubon, de Juste Lipse et de Heinsius sur le *Ligurinus*, et les a publiées avec les siennes dans son *Specimen Emendationum ad Guntheri Ligurinum;* Duisbourg, 1731, in-4°.

E. G.

Fabricius, *Bibl. Latina mediæ et infimæ ætatis*, t. III. — Senkenberg, *Conjecturæ de Gunthero Ligurini scriptore supposito ; dans les Parerga Gottingensia ;* Gœttingue, 1787, in-8°.

GUNTHER, historien allemand, vivait dans le treizième siècle. Après avoir été écolâtre pendant quelque temps, il entra dans l'ordre de Cîteaux, et se retira à l'abbaye de Paris, dans le diocèse de Bâle. On a de lui : *Historia Constantinopolitana sub Balduino circa annum* 1203, inséré dans les *Antiquæ Lectiones* de Canisius, t. V de la première édition de ce recueil. Gunther rédigea son récit d'après la relation de son abbé Martin, qui avait assisté au siége de Constantinople; — *De oratione, jejunio et eleemosyna, libri XIII;* Bâle, 1504 et 1507, in-4°.

E. G.

Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. II, p. 1681.

GUNTHER (*Jean-Christian*), botaniste allemand, né à Jauer (Silésie), le 10 octobre 1769, mort à Breslau, le 18 juin 1833. Fils d'un apothicaire, il fit ses études d'histoire naturelle à Berlin, sous le célèbre Willdenow, et vint en 1796 s'établir comme pharmacien à Breslau. Il se fit connaître par la publication de la Flore de la Silésie (*Herbarium vivum*), dont il donna la liste dans *Enumeratio Stirpium phanerogamarum quæ in Silesia sponte proveniunt;* Breslau, 1824.

X.

Rœmer, *Geschichte der Botan.*

* **GUNTHER** (*Jean-Chrétien*), poëte allemand, né le 8 avril 1695, à Strigau (basse Silésie), mort à Iéna, le 15 mars 1723. Il étudia d'abord la médecine à Wittemberg, et occupa ses loisirs à composer des satires qui le firent connaître. Il se rendit ensuite à la cour de Dresde, auprès du roi de Pologne, auquel il avait été recommandé. Ayant paru devant le roi dans un état d'ivresse complet, il fut chassé de la cour. Cet événement eut une influence fatale sur le reste de sa vie. Il jura « de supporter les plus mauvais destins en souriant, de ne plus rougir, de mépriser les grands, les arts et le travail, et de se soucier de la honte tout aussi peu que de l'honneur et de la morale ». A partir de ce moment sa vie fut une suite de malheurs. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, dans la plus profonde misère et abandonné de tous. La vie de Gunther se reflète dans ses poésies. On y trouve de belles pages à côté de pensées et d'expressions d'un cynisme révoltant. Ses œuvres ont surtout de l'intérêt lorsqu'on les compare aux autres productions poétiques de son temps, qui appartiennent pour la plupart au genre descriptif. Sa manière de parler sans cesse de lui-même, de révéler au public ses sentiments les plus intimes, de se considérer comme un être en dehors de la vie commune et de prêcher l'émancipation des femmes dans le sens que les modernes attachent à ce mot, a fait dire à Gervinus que « Gunther rappelle fidèlement les tendances de la *Jeune Allemagne* ». La meilleure poésie de Gunther est l'*Ode sur la Paix de Passarowitz*, dans laquelle quelques scènes de la guerre et de la paix se trouvent admirablement décrites. Ses œuvres, recueillies après sa mort, ont paru à Breslau, 1723-1735; 6e édit., 1764. Un choix de ses poésies a été fait par Muller, dans la *Bibliothèque des Poëtes allemands du dix-septième siècle* (vol. 10). On lui attribue aussi une Histoire de sa vie qui fut publiée à Leipzig, en 1732.

R. LINDAU.

Hoffmann, *Joh.-Chr. Günther, ein liter. hist. Versuch;* Breslau, 1833. — Hoffmann, *Spenden zur deutsch. lit. Gesch*, 2 vol. — Gervinus, *Gesch. d. deutsch. Dichtung;* Leipzig, 4e édit., 1853, vol. III, p. 493-500. — *Conv.-Lex.*

* **GUNTHER** (*Antoine*), théologien et philosophe allemand, né en 1785, à Lindenau (Bohême). Il étudia à l'université de Raab (Hongrie), se fit ordonner prêtre en 1820, et s'établit à Vienne, où il demeure encore aujourd'hui. M. Günther appartient au parti du clergé catholique allemand qui s'occupe sérieusement de questions philosophiques. La plupart de ses écrits traitent des rapports qui existent entre la philosophie et le dogme, et attaquent surtout la philosophie de Hegel et de Herbart. Ses idées à ce sujet ont été résumées par M. Merten,

dans les *Grundriss der Metaphysik* (Éléments de la Métaphysique); Trèves, 1848. M. Günther lui-même a publié : *Vorschule zur speculativen Theologie* (Introduction à la Théologie spéculative); Vienne, 1848; 2e éd., 1846-1848, 2 parties; — *Peregrin's Gastmahl* (Le Repas de Pérégrin); Vienne, 1830; — *Süd-und Nordlichter am Horizonte speculativer Theologie* (Aurores australes et boréales à l'horizon de la Théologie spéculative); Vienne, 1832; — *Janus Köpfe für Philosophie und Theologie* (Têtes de Janus), ouvrage publié en commun avec Pabst; Vienne, 1834; — *Thomas a scrupulis*; Vienne, 1835; — *Die Juste-Milieus in der deutschen Philosophie gegenwärtiger Zeit* (Les Juste-milieux de la Philosophie allemande de notre époque); Vienne, 1838; — *Eurystheus und Herakles*; Vienne, 1843. R. L.

Conv.-Lex.

*GUNTHER (*Charles-Frédéric*), jurisconsulte allemand, est né à Leipzig, en 1786. Il fit ses études au collége de Grimma et à l'université de sa ville natale, obtint en 1808 le grade de docteur en droit, et exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat. En 1826 il embrassa la carrière de l'enseignement public, et fut bientôt nommé premier professeur de droit à l'université de Leipzig. Envoyé à la première chambre pour y représenter le corps académique de sa ville natale, il parvint à introduire des réformes salutaires dans le code pénal du royaume de Saxe. Ses principaux ouvrages sont : *Lehrbuch des sæchischen Rechts* (Traité de Droit saxon), fait d'après l'ouvrage de Haubold; Leipzig, 1829; — *De documenti notione recte constituenda*; ibid., 1832; — *Die neuen Criminalgesetze des Königreichs Sachsen erlæutert* (Commentaires des nouvelles lois pénales du royaume de Saxe); ibid., 1838; — *Betrachtungen über das Gesetz im Staate* (Observations sur la loi dans l'État); Leipzig, 1842; — *Der Concurs der Glæubiger* (Le Concours des Créanciers); ibid., 1852; — *De usuris moræ in concursu creditorum*; ibid., 1855; — *Responsum, quo quæstiones quædam de negotiis prodigorum tractantur*; ibid., 1855; — *De herede ex re certa instituto, eoque legatis vel fidei-commissis onerato*; ibid., 1856; — un grand nombre de programmes, tels que : *De Jure Aquarum*; — *De Sententia Regulæ : Scriptura non probat pro scribente*, etc.; — plusieurs articles dans des recueils de jurisprudence : *Jahrbücher* de Pœlitz, *Rechts-Lexikon* de Weiske, etc. R. L.

Conv.-Lex.

GUNTHER D'ANDERNACHT. *Voy.* GONTHIER (*Jean*).

GUNZ (*Juste-Godefroy*), anatomiste allemand, né à Kœnigstein, en 1714, mort à Dresde, en 1754. Il reçut de son père, qui était ministre protestant, les premiers éléments de son instruction. Il était encore étudiant à Leipzig lorsqu'il fut désigné pour examiner les eaux thermales qui existent dans le pays. A peine était-il reçu docteur que l'électeur de Saxe le prit sous sa protection et créa pour lui une chaire de professeur extraordinaire d'anatomie et de chirurgie à l'université de Leipzig. Gunz ne prit possession de sa chaire qu'après avoir visité plusieurs universités allemandes, Paris et Leyde. Ses leçons publiques et ses travaux lui acquirent bien vite une grande réputation, et l'Académie des Sciences de Paris le choisit pour associé. Après dix ans de professorat, Gunz fut appelé à Dresde comme premier médecin de l'électeur. Il était très-considéré comme praticien lorsque la mort l'enleva. Gunz s'était occupé de l'anatomie avec une grande ardeur. Son cabinet contenait plus de 2,000 pièces anatomiques, dont la description a été donnée dans un livre intitulé : *Præparata Anatomica in liquore, sicca et ossa Gunziana*; Dresde, 1756, in-12. Sa bibliothèque était aussi très-précieuse; on en a imprimé le catalogue à Dresde, en 1755, in-8°, avec son portrait. Ses ouvrages sont : *De Mammarum Fabrica et lactis secretione*; Leipzig, 1734, in-4°; — *In Hippocratis librum de dissectione*; Leipzig, 1738; — *De derivatione puris ex pectore in bronchiis*; Leipzig, 1738, in-4°; — *De calculum curandi viis quas chirurgi Galli repererunt*; Leipzig, 1740, in-8°; — *De commodo parturientium situ*; Leipzig, 1742, in-8°; — *Observationum anatomico-chirurgicarum de herniis Libellus*; Leipzig, 1744, in-4°; — *Commentaria in librum Hippocratis de humoribus*; Leipzig, 1745, in-8°; — *Observationes circa hepar factæ*; Leipzig, 1748, in-8°; — *Observationes ad ozænam maxillarem ac dentium ulcus*; Leipzig, 1753, in-4°; — *Observationes de utero et naturalibus feminarum*; Leipzig, 1753, in-4°. W.

J.-A. Ernesti, *Éloge de Gunz*; dans les *Opuscula oratoria*.

* GURDESTIN (*Gurdestinus* ou *Wrdestinus*), abbé du monastère de Landevenec en 884, est auteur d'une Vie inédite de Saint Gwennolé, insérée au cartulaire de ce couvent, manuscrit du onzième siècle, conservé à la bibliothèque publique de Quimper. Ce cartulaire est un document d'autant plus précieux qu'il est à peu près le seul à donner quelques notions sur l'histoire de la Bretagne armoricaine au cinquième siècle. Aussi versé dans la connaissance des Saintes Écritures et des principaux docteurs et chroniqueurs ecclésiastiques que familiarisé avec l'antiquité classique, Gurdestin était assez instruit pour son temps, comme l'atteste sa *Vie de saint Gwennolé*, écrite tantôt en prose, tantôt en vers. P. LEVOT.

M. Arth. de la Borderie, *Biographie Bretonne*.

* GURJÃO (*Hilario-Maximiano-Antunes*), voyageur brésilien, né vers 1800. Il occupe dans l'armée brésilienne le rang de major d'artillerie. En 1854 il reçut une mission spéciale

pour aller explorer la province de Rio-Negro, sur laquelle on a jusqu'à ce jour si peu de documents; il a fait un rapport succinct, mais plein d'intérêt, sur cette région : *Descripção da Viagem que fiz desde a cidade da Barra do Rio Negro pelo rio do mesmo nome até a serra do Cucui indo em commissão*, etc.; Rio-de-Janeiro, 1855. F. D.

Instituto historico geographico de Rio-de-Janeiro, Revista trimensal, t. XVIII.

* **GURLITT** (*Jean-Godefroy*), archéologue allemand, né à Halle (Prusse), le 13 mars 1754, mort à Hambourg, le 14 juin 1827. Il étudia la philosophie et la théologie à Leipzig, remplit pendant vingt-trois ans (1779-1802) les fonctions de recteur du Pædagogium de Kloster-Bergen près Magdebourg, et vint en 1803 au lycée Johanneum de Hambourg, qui sous sa direction devint une des meilleures écoles de l'Allemagne. On a de lui : *Abriss der Philosophie* (Éléments de Philosophie); Magdebourg, 1788; — *Biographische und literarische Nachricht von Winckelmann* (Notice biographique et littéraire sur Winckelmann); Magdebourg, 1797, in-4°; suivie de deux *Suppléments*, Hambourg, 1820 et 1821; — *Ueber die Gemmenkunde* (De la Science des Gemmes); Magdebourg, 1798; — *Ueber Mosaik* (De la Mosaïque); Magdebourg, 1798; — *Allgemeine Einleitung in das Studium der schönen Künste des Alterthums* (Introduction générale à l'étude des beaux-arts de l'antiquité); Magdebourg, 1799; — *Verschiedene Schriften* (Mélanges); Magdebourg, 1801, 2° vol., publié par Cornelius Muller, 1829; — *Hercules*; Magdebourg, 1801, in-4°; — *Oratio de usu librorum sacrorum ad humanitatem*; Hambourg, 1803, in-4°; — *Ueber einige Vorzüge des verwichenen Jahrhunderts* (De quelques avantages du siècle passé); Hambourg, 1804, in-4°; — *Leben des Aonius Palearius* (Vie d'Aonius Palearius); Hambourg, 1805, gr. in-4°; — *Narratio de vita P.-H. Brodhagenii*; Hambourg, 1806, in-4°; — *Narratio de vita Hermanni Doormanni*; Hambourg, 1826, in-4°; — *Archæologische Schriften* (Écrits archéologiques), publiés après la mort de l'auteur par Cornelius Muller; Altona, 1831, gr. in-8°. On doit en outre à Gurlitt la publication des études historiques de Spittler sur *Les Templiers*, Hambourg, 1824; — *Les Bénédictins*, ibid., 1823; — *Les Ordres mendiants*, ibid., 1822; — et *Les Jésuites*, ibid., 1822. R. L.

Conv.-Lex. — Kayser, *Index Libror.*

* **GURLT** (*Ernest-Frédéric*), agronome et vétérinaire allemand, né le 13 octobre 1794, à Drentkau près Grünberg (Silésie). Il étudia la médecine à l'université de Berlin, et y obtint en 1819 le grade de docteur. Il est aujourd'hui directeur de l'école vétérinaire à Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Handbuch der vergleichenden Anatomie der Haussæugethiere* (Manuel d'Anatomie comparée des animaux domestiques); Berlin, 1822, 2 vol.; 3° édit. 1843-1844, suivi d'un atlas intitulé : *Anatomische Abbildungen der Haussæugethiere*; Berlin, 2° édit., 1843-1844, avec 150 planches; supplément, Berlin, 1848, avec 25 planches; — *Lehrbuch der pathologischen Anatomie der Haussæugethiere* (Traité d'Anatomie pathologique des Animaux domestiques); Berlin, 1831-1832; supplément, ibidem, 1849; — *Lehrbuch der vergleichenden Physiologie der Haussæugethiere* (Traité de Physiologie comparée des animaux domestiques); Berlin, 1837; 2° éd., 1847; — *Chirurgische Anatomie und Operationslehre für Thierärzte* (Anatomie chirurgicale et chirurgie à l'usage des vétérinaires); Berlin, 1847, gr. in-fol. avec 10 gravures : ouvrage fait en commun avec Chr. Hartwig; — *Anatomie der Hausvögel* (Anatomie des Oiseaux domestiques); Berlin, 1849. Depuis 1835 M. Gurlt rédige en commun avec M. Hartwig une revue périodique intitulée : *Magazin für die gesammte Thierheilkunde* (Magasin de la Science Vétérinaire). R. L.

Conv.-Lex. — Kayser, *Index Libror.*

GURNEY (*Joseph-John*), philanthrope anglais, né le 2 août 1788, à Earlham-Hall, près Norwich, et mort dans sa ville natale, le 4 janvier 1847. Il fit à l'université d'Oxford d'excellentes études, et acquit de bonne heure une connaissance approfondie des langues hébraïque et syriaque; en 1818 il fut reconnu ministre de la Société des Amis, à laquelle il appartenait. De cette époque date la série de continuels voyages entrepris en compagnie de sa sœur, mistress Élisabeth Fry, sur presque tous les points du continent, dans le but philanthropique de réformer le régime des prisons. Il commença par visiter l'Écosse en 1818 et l'Irlande en 1827; dix ans après il passa aux États-Unis, où il séjourna trois ans et s'employa de tout son pouvoir à l'abolition de l'esclavage. Il parcourut ensuite les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et la France, et intercéda vivement auprès du gouvernement de Louis-Philippe pour obtenir l'affranchissement des nègres dans les colonies. Sa participation aux travaux des nombreuses sociétés de bienfaisance, d'instruction et de propagande religieuse, ne fut pas moins considérable; joignant l'exemple au précepte, il n'hésita pas en mainte circonstance à faire de ses propres biens l'usage le plus libéral et le mieux entendu. On a de lui de nombreux ouvrages, aussi fortement conçus que clairement écrits; nous citerons entre autres : *Report addressed to the marquis of Wellesley*; 1818 : sur les prisons d'Irlande; — *Observations on the distinguishing views and practices of the Society of Friends*; 1824 : dont il a été fait sept éditions successives; — *Notes et Dissertations sur la Bible*; — *Hints on the portable evidence of the christianity* : titre bizarre, qui signifie que tout homme porte en soi et dans son expérience personnelle la

preuve de la divinité de la Bible; — *Pensées sur l'habitude d'une discipline;* — *Essais sur l'exercice habituel de l'amour de Dieu;* — *Le Puséisme pris dans sa racine;* — *Lettres à Henri Clay*, sur l'esclavage; — et une foule de brochures de piété et d'éducation.

Paul Louisy.

Memoirs of J.-J. Gurney, with selections from his journal and correspondence; 2 vol. in-8°.

GURTLER (*Nicolas*), philologue et historien allemand, né à Bâle, le 8 décembre 1654, mort à Franeker, le 28 septembre 1711. Élevé dans sa ville natale et reçu ministre de l'Église réformée, il voyagea dans divers pays protestants, prêchant et professant tour à tour. Il enseigna successivement la philosophie et l'éloquence à Herborn, la théologie à Hanau, à Brême, à Deventer et enfin à Franeker. D'après Chauffepié, « Gurtler était savant dans toutes les sciences, et surtout dans celles qui convenaient à sa profession. » Outre quelques harangues académiques, on a de Gurtler : Un *Lexique Grec, Latin, Allemand et Français;* Bâle, 1682, in-8°; — *Historia Templariorum, observationibus ecclesiasticis aucta;* Amsterdam, 1691, in-8°; —*Institutiones Theologicæ;* Amsterdam, 1694, in-4°; — *Voces typico-propheticæ;* Brême, 1698, in-4°; — *Systema Theologiæ propheticæ, cum Indice omnium locorum S. Scripturæ;* Amsterdam, 1702, in-4° : « Ce système de théologie prophétique passe, dit Chauffepié, pour un des meilleurs ouvrages qu'il y ait en ce genre »; — *Origines Mundi, et in eo regnorum, rerum publicarum, populorum, horumque duces, migrationes, dii, religio, mores, instituta.....;* Amsterdam, 1708, in-4°; *Forma sanorum Verborum;* Franeker, 1709, in-12. — *Dissertationes de Jesu-Christo in gloriam evecto;* Franeker, 1711; — Gurtler publia aussi, sous le voile de l'anonyme, un traité historique en allemand : *Sur l'État des Réformés en France;* 1685, in-12 : cet ouvrage fut composé à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes.

Z.

Van der Waeyen, *Oratio funebris in obitum Nicolai Gurtleri;* Franeker, 1712. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XLI. — Chauffepié, *Nouveau Dictionnaire historique et critique.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lex.*

GUSIKOW (*Michel-Nicolas*), musicien polonais, né en 1806, à Sklow, petite ville de la Russie Blanche, mort à Aix-la-Chapelle, le 21 octobre 1837. Il appartenait à une famille juive, qui depuis plusieurs siècles comptait des musiciens dans son sein. Son père, pauvre ménétrier, jouait de la flûte et du tympanon. La faiblesse de la poitrine du jeune Michel ne lui ayant pas permis de jouer de la flûte, il s'attacha avec amour au *claque-bois*, instrument grossier, originaire de la Chine et de l'Inde, et répandu chez les Tartares, les Cosaques, les Russes, les Lithuaniens, et jusque dans la Pologne. Cet instrument est composé de barreaux de bois sonore, tel que le pin. Gusikow augmenta le nombre des barreaux de bois, et les posa sur de légers rouleaux de paille cousue; il réussit ainsi à isoler les vibrations et à les rendre plus puissantes. Enfin, il acquit tant d'habileté à jouer de cet instrument qu'en 1832 il put se faire entendre sur le Théâtre-Italien d'Odessa, où il obtint un immense succès. Il ne fut pas moins bien accueilli plus tard à Vienne, ainsi que dans la tournée artistique qu'il entreprit en Allemagne et en France.

J. V.

Schlesinger, *Ueber Gusikow;* Vienne, 1836, in-8°. — *Conversations-Lexikon.* — Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens.*

GUSMAN. *Voy.* Guzman.

GUSMAN ou **GUZMÂO** (*Bartholomeu Lourenço* de), célèbre ingénieur brésilien, né à Santos, vers 1685, mort après 1724. Sa famille était établie dans le sud du Brésil. Fils de Francisco Lourenço de Gusmão, chirurgien en chef du presidio de Santos, il se destinait à l'état ecclésiastique, et vint de bonne heure en Europe suivre les cours de l'université de Coimbre, où se manifesta son goût pour les sciences physiques. Voué presque exclusivement à la philologie et aux sciences mathématiques, Bartholomeu semble avoir été beaucoup moins propre que son frère Alexandre aux négociations de la diplomatie, car il échoua dans une mission à Rome dont l'avait chargé le roi Jean V. Lorsqu'il était encore à Lisbonne, c'est-à-dire dès les premières années du dix-huitième siècle, Gusman avait conçu le dessein de construire une machine au moyen de laquelle on pût s'élever dans les airs : il paraît que l'ingénieux inventeur fut puissamment servi dans ses projets par une princesse dont le mari régnait alors sur une partie de l'Espagne, Élisabeth de Brunswick-Blankenbourg, épouse de Charles VI et mère de Marie-Thérèse, qui écrivit en sa faveur au roi de Portugal et lui accorda une protection efficace. Ce qui est tout à fait hors de doute, c'est que vers le milieu l'année 1709 sa machine était achevée et pouvait fonctionner.

L'un des membres les plus accrédités de l'Académie des Sciences de Lisbonne, Freire de Carvalho, qui semble avoir épuisé tous les documents relatifs à ce fait scientifique, dit positivement que « de l'examen de divers mémoires, soit imprimés soit manuscrits, il ressort bien que le père Gusman avait inventé une machine à l'aide de laquelle on pouvait se transporter dans les airs d'un lieu dans un autre »; mais il ajoute aussitôt « qu'il est impossible, par ces mêmes descriptions, de prendre une idée exacte de la machine en elle-même; » — « Il semble, dit-il, que Gusman appliquait à ce genre d'aérostat l'électricité et le magnétisme combinés : combinaison qui de nos jours a été appliquée à certains véhicules pour suppléer l'action de la vapeur. D'après ces descriptions, la machine offrait l'aspect d'une espèce de barque ou de conque; mais

le moyen par lequel on prétend qu'elle se mouvait dément les principes vulgaires de la mécanique. On en peut conclure qu'il n'est plus possible de connaître aujourd'hui les procédés dont le mécanicien s'est servi alors pour l'exécution de son invention. »

Quelques étrangers sont moins réservés dans la description de la machine ; « elle avait, disent-ils, la forme d'un oiseau criblé de tubes multipliés, par lesquels le vent passait pour emplir d'air une espèce de panse saillante, au moyen de laquelle elle s'élevait. Si le vent faisait défaut, l'inventeur obtenait le même effet par le moyen de machines métalliques disposées dans le corps de la machine. L'ascension devait aussi se produire par l'attraction électrique de certaines pièces d'ambre établies vers la partie supérieure et par deux sphères situées de même et pleines d'aimant. Une pareille description paraîtra bien étrange sans doute aux hommes de la science. On a été plus loin : un dessinateur du dix-huitième siècle a donné une représentation minutieuse de l'aérostat, et tout le monde peut voir cette gravure à la Bibliothèque impériale (section des estampes). Ce dessin, dépourvu d'explication, n'est qu'une curiosité à peu près inutile. En présence de pareilles descriptions on conçoit à merveille la prudente circonspection de M. Freire de Carvalho. Autant il reste de doute sur le mode de construction que Gusman adopta pour sa machine, autant il y en a peu sur le résultat de ses expériences. Porté par sa nacelle, il s'élança, le 8 août 1709, de la tourelle da Casa da India, et franchit l'espace assez étendu qui existe entre cet édifice et le terreiro de Pace, derrière lequel il alla descendre. Le peuple de Lisbonne lui donna dès ce moment un surnom significatif, on l'appela *o Voador* (1).

Non-seulement une tradition constante a conservé le souvenir de cet événement, mais il existe à l'appui des faits une requête de Gusman lui-même, dans laquelle il sollicite un privilége qui lui garantisse les avantages de son invention. En conséquence de cette demande, le privilége lui est concédé, et, ce qui pourra paraître étrange, la peine capitale menace quiconque trangresserait l'ordonnance du souverain; en outre, le même document concède comme récompense à l'heureux inventeur un canonicat, dont il peut cumuler les produits avec le traitement qu'il doit percevoir désormais à l'université de Coimbre : ce traitement annuel est fixé à 600,000 reys. Les témoins ne manquèrent point à cette ascension merveilleuse, dont le bruit se répandit bientôt dans la péninsule et même à l'étranger; toutefois, on ne donna pas suite à l'expérience. Moins avides de nouvelles que nos journaux, les gazettes du temps se turent sur ce qui avait eu lieu à la Casa da India. Nous nous trompons; un poëte comique bien connu en Portugal, et qui a une sorte de parenté avec notre ingénieur, Thomas Pinto Brandão, avait vu s'élever dans les airs Bartholomeu de Gusman, et il signale cet événement dans sa chronique versifiée, qui fut imprimée à Lisbonne; ce témoignage d'un contemporain est irrécusable, puisque toute la ville pouvait le démentir (1).

Gusman continua ses ingénieux travaux sur la mécanique; mais son esprit inventeur, s'il ne s'arrêta pas, se dirigea vers un but moins difficile à atteindre; il abandonna la navigation aérienne pour s'occuper d'une des branches les plus secondaires de la construction navale : des avis bienveillants lui avaient déjà fait comprendre le péril qu'il y avait à poursuivre ses expériences merveilleuses dans un pays où ses ennemis pouvaient faire sévir contre lui le Saint-Office. Son compatriote le vicomte de S.-Leopoldo n'hésite pas à dire que l'expérience aérostatique du digne père fut regardée comme n'étant pas étrangère aux *pratiques de la magie :* l'inaction de l'habile physicien s'explique dès lors; quelques mots de Barbosa Machado la font mieux comprendre. Gusman était de la race de ces grands inventeurs qui, une fois leur pensée réalisée, l'abandonnent au monde. A voir sa modestie, on pourrait presque ajouter son humilité, on n'eût jamais supposé que ce pauvre prêtre fût préoccupé de la moindre renommée. Il en cherchait une peut-être d'ailleurs qu'il n'obtint pas, celle d'écrivain. Sans cesser d'entreprendre des travaux de pure mécanique, il continua à lire des mémoires à l'Académie d'Histoire, et dans ses recherches il n'avait pas toujours la pensée heureuse; telle est, entre autres, sa dissertation lue en 1721 : il cherche à prouver qu'il n'y avait jamais eu au temps de Diniz un évêque de Coïmbre auquel pût s'appliquer le nom de *D. Henrique* ou plutôt d'*Aimerico*, et il oublie, ou du moins on ignorait alors, qu'Aymeric d'Héberard, l'un des savants les plus renommés du Quercy, avait occupé au treizième siècle le siége de la ville universitaire, et pouvait être considéré, avec son royal élève D. Diniz, comme le premier fondateur de l'université elle-même.

Ces travaux, ceux qui sont relatifs aux évêques de Porto, semblent avoir occupé tous les instants de Gusman jusqu'en l'année 1724. A cette époque, on le voit quitter clandestinement le Portugal : il perd son titre d'académicien, et passe en Espagne. Tâchait-il d'échapper par la

(1) La correspondance de B. de Guzmão avec sa royale protectrice existe encore dans les archives de Brunswick. La spirituelle princesse y désigne l'aérostat du moine brésilien sous le nom de *navire volant*. Si l'issue de la guerre de la succession n'eût pas fait naître d'autres préoccupations dans l'esprit d'Élisabeth de Brunswick et ne l'eût pas ramenée en Allemagne, où la couronne impériale l'attendait, il paraît bien certain que l'expérience du 8 août 1709 ne serait pas demeurée isolée; la jeune reine dit que le navire s'était élevé triomphalement; ce fut, malheureusement pour la science, bien peu de temps avant que le trône espagnol autrichien s'écroulât, sous les efforts de Louis XIV.

(1) *Pinto renascido ;* Lisbonne, 1732.

faite à un châtiment qu'on ne saurait trop s'expliquer, mais que certains préjugés régnant alors dans la péninsule pouvaient rendre redoutable, ou faisait-il une tentative pour se rendre dans le pays de Brunswick, pays qui lui présentait un asile sûr? C'est ce qu'il nous est impossible d'éclaircir. On sait seulement, grâce à une note du poëme des *Argonautes*, qu'il mourut à l'hôpital de Séville. Sa correspondance qui se trouve aux archives de Brunswick, et qu'on annonçait devoir être publiée, lèverait probablement tous les doutes qui nous restent encore sur ce point.

A des titres divers, les deux Gusman (comp. l'article suivant) occupent beaucoup les esprits depuis quelques années; une circonstance nouvelle vint ajouter en ces derniers temps à l'intérêt qu'inspire leur double illustration, et il paraît qu'ils tenaient à une famille de Santos (celle des Andrade) à laquelle le Brésil doit ses principales illustrations politiques. Les deux frères, dont les occupations étaient de nature si différentes, paraissent avoir vécu ensemble dans la meilleure intelligence et conservé tous les deux le goût le plus vif pour les recherches littéraires. On se demande cependant comment il se fait que le ministre, esprit si fin et si positif à la fois, n'ait pas constaté par quelques phrases la grande découverte qui venait de s'accomplir dans sa famille. Il est probable qu'en cette circonstance l'homme d'État aura été arrêté par les préjugés funestes qui faillirent rendre Vieira lui-même victime de l'inquisition. L'union des frères Montgolfier a fait leur force et a rendu leur nom immortel. Si la priorité d'invention ne leur appartient plus, il est incontestable qu'ils ont été inventeurs eux-mêmes et que les procédés suivis par leur prédécesseur leur ont été complétement inconnus; leur double persévérance a triomphé de tout. Qui sait ce qui fût arrivé si Alexandre de Gusman eût mis à seconder le génie de son frère une portion du talent qu'il déployait dans les missions politiques qu'on lui confiait? On doit à Bartholomeu Gusman: *Varios modos de esgotar sem gente as nâosque fazem agua;* Lisbonne, 1710, in-4°: l'auteur a fait paraître en même temps la traduction latine de ce livre: *Variæ rationes Antlias pro navibus automatas construendi;* Lisbonne, 1710, in-4°, fig.; — *Sermão da virgem Maria N. S. em huma festa, que a devoção de Sua Magestade lhe dedicou em Salvaterra aos 26 de abril deste presente anno* 1712; Lisbonne, 1712, in-4°; — *Sermão na ultima tarde do triduo com que os academicos ultramarinos festejão a Nossa Senhora do desterro pregado na parrochial de S. João de Almedina a 9 de janeiro de* 1718; in-4°; — *Sermão pregado na festa do corpo de deos da fiquezia de S. Nicolao desta cidade*; Lisbonne, 1721, in-4°; — *Conta des seus estudos academicos em a Academia-Real a* 16 *de setembro de* 1723: voy. le t. III *da Collecção dos documentos da mesma Academia;* Lisbonne, 1723, in-fol.

Il y a un autre écrivain portugais de ce nom, *Bartholomeu Gusman*, religieux de l'ordre Séraphique établi à S.-Miguel en Castille, professeur de théologie, qui a écrit un livre intitulé: *Expositio in controversiam de Immaculatæ Virginis Mariæ Conceptione breviter et copiose ambiens omnia quæ sancti patres et alii doctores usque adeo scripsere;* Madrid, 1620, in-4°.

Ferdinand DENIS.

Encyclopædia Britannica, or a dictionary of arts, sciences, etc.; Édimbourg, 1797, t. I, 3e édit. — *Encyclopædia Edinensis*, by James Millar; Édimbourg, 181[illegible]. — *Encyclopædia Americana*, édit. Francis Lieber. — *O Panorama*, ann. 1838. — Jozé-Agostinho de Macedo. *O Novo Argonauta*; Lisbonne, 1809, p. 24. — Diog. Barbosa-Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Francisco Freire de Carvalho. *Memorias da Academia das Sciencias de Lisboa*. — Vte de São-Leopoldo, *Ostensor Brasileiro*; Rio-de-Janeiro (1845-1846), p. 337 et suiv. — Le comte Eugène de Civry, dans *Le Pays*, article du 26 juillet 18[illegible].

GUSMAN ou **GUSMAO** (*Alexandre* DE), frère du précédent, homme d'État brésilien, né à Santos, au dix-septième siècle, mort le 3 décembre 1753. Il vint très-jeune en Europe, et fut d'abord attaché à l'ambassade portugaise à Paris. Il mit à profit son séjour dans cette ville pour continuer des études sérieuses commencées au Brésil et en Portugal, et se fit bientôt recevoir docteur ès lois en 1714. Sa science bien connue et son aptitude pour les affaires le firent choisir pour devenir un agent diplomatique des plus actifs, sur lequel roulaient les affaires les plus litigieuses de la France et de Rome durant la première moitié du dix-huitième siècle. Dès 1720 il était retourné à Lisbonne, lorsqu'il fut chargé d'aller assister au congrès de Cambray; on annula bientôt sa nomination, et il fut expédié à Rome, où Jean V traitait avec le pape de l'Église patriarcale et des priviléges qu'il réclamait pour elle. Grâce à la manière habile dont cette grande affaire fut menée par le jeune diplomate, le roi de Portugal n'eut plus rien à souhaiter, et il put renouveler dans Lisbonne toutes les magnificences pontificales du sacré collége. Gusman dut résider alors pendant sept ans à Rome, auprès de Benoît XIII; mais ce fut en vain qu'il postula le chapeau pour le nonce Bichi, auquel Jean V voulait le faire obtenir. Il fut nommé néanmoins chevalier de l'ordre du Christ, et reçut en propriété l'office d'écrivain de l'Ouvidorie de Villa-Ruiva, dont son frère Barthelemy devait toucher l'usufruit. Il s'était marié, et son beau-père avait participé aux faveurs ministérielles uniquement à cause de lui; mais on peut ajouter que les grâces qu'on lui accordait étaient bien peu en rapport avec les services qu'il avait rendus: ce fut lui, entre autres choses, qui obtint du sacré collége que les évêchés du Portugal revinssent à la nomination du roi; il obtint également du saint-père que le monarque portugais prît pour lui et ses successeurs le titre de Majesté très-fidèle. De retour en Portugal, on lui confia presque toutes les affaires importantes du

ministère des affaires étrangères, sans qu'il eût toutefois le titre de ministre, et il montra surtout un grand talent dans la discussion qui s'éleva entre les deux couronnes, à propos des limites définitives qui devaient séparer le Brésil des provinces de la Plata. Il obtint alors qu'en échange de la colonie do Sacramento, que le Portugal restituait à l'Espagne, la première de ces puissances gagnât dans l'Amérique du Sud un territoire beaucoup plus considérable que celui dont elle faisait la cession; c'était travailler alors, sans qu'il s'en doutât, à la prospérité future de sa véritable patrie. Dès l'année 1734 A. de Gusman avait eu dans ses attributions les affaires du Brésil. A l'exception d'un moment où le cardinal da Motta s'en était emparé, il les avait dirigées. A la mort de ce ministre, elles lui revinrent complétement, et ce fut alors que Minas-Geraes, cette source abondante de richesse, put se louer de voir un Brésilien à la tête de l'administration. Grâce à lui tout se ranima dans cette province, naguère opprimée, et dont les trésors venaient s'engloutir, sans profit ni pour le Portugal ni pour le Brésil, dans les constructions du monastère du Mafra, construction gigantesque et inutile: Gusman s'occupa essentiellement aussi de la colonisation du pays où il était né, et il nous dit lui-même quels soucis et quelle fatigue lui causèrent le transport au Brésil de diverses familles qu'il y introduisit. Après vingt-cinq ans de services, il se trouvait chargé de famille, et sa santé était ruinée; il sollicita avec beaucoup de dignité une position qui lui permît de prendre quelque repos; il resta simplement conseiller du conseil d'outre-mer, bien que sous ce titre modeste il remplît les fonctions de ministre. Dès l'époque où il était rentré à Lisbonne il s'était vu admis en qualité de membre effectif à l'Académie d'Histoire portugaise, et on le chargea d'écrire en latin l'histoire des contrées possédées au delà des mers par les Portugais. Il ne paraît pas qu'il ait donné suite à ces injonctions académiques, que contrariaient ses autres travaux. Il mourut de la goutte, à cinquante-huit ans; les enfants qu'il avait eus de son mariage avaient succombé dès les premières années.

Gusman, qui savait les langues anciennes et mêmes les langues orientales, s'exprimait avec facilité dans les principales langues de l'Europe, et s'était occupé avec passion de l'étude des sciences physiques; ses écrits sont néanmoins peu nombreux. On suppose qu'un incendie terrible, qui détruisit sa maison et qui consuma sa riche bibliothèque, n'épargna pas ses manuscrits. On a de lui quelques opuscules, devenus fort rares, et dont le suivant fut composé dès les premiers jours de son séjour à Paris : *Relação da entrada publica que fez em Paris aos* 18 *de agosto* 1715 *o excellentissimo S. D. Luiz da Camara, conde da Ribeira, grande do conselho del rey, mestre de campo general e general de artilharia nos exercitos de Portugal, seu embaixador extraordinario a corte de França;* Paris, 1715, in-4°. Cette relation renferme de curieux documents sur le cérémonial tel qu'il était pratiqué à la fin du règne de Louis XIV pour la réception des ambassadeurs; — *Aventuras de Diofanes por Dorothea Engracia Tavareda Dalmira,* s. l. n. d. La première édition de ce roman pseudonyme s'étant écoulée, il fut réimprimé. Il y a entre autres une édition de Lisbonne, 1790, faite bien longtemps après la mort de l'auteur; les éditeurs ont soin de rappeler que cette œuvre d'imagination n'ayant pas paru assez grave à son auteur, il avait adopté un nom supposé. On a encore de lui : *Oração com que, depois de feita a declaraçao pelo conde de Ericeira, director da Academia Real da Historia Portugueza, de uchar se elle admittido para consocio, congratulou Gusmão a mesma academia em* 13 *de março de* 1732; — *A Conta dos seus estudos academicos em sessão de* 24 *de julho* 1732. (dans les *Mémoires de l'Académie d'Histoire,* t. XI); — *Panegyrico a Magestade del rey D. Joao V, recitado no Paço a* 22 *de outubro de* 1739, *em que cumprià seus annos;* même recueil, t. XII. Parmi ses œuvres manuscrites, on cite surtout des mémoires relatifs aux limites des possessions espagnoles et portugaises en Amérique. On vient de réunir ses lettres, vraies modèles de style enjoué; elles ont été récemment publiées à Lisbonne. Ferd. DENIS.

O Panorama, jornal literario, parte 37, maio de 1840. — Visconde de S. Leopoldo, *Vida e Feitos de Alexandre de Gusmão*; dans le journal *Ostensor Brasileiro*. — *Instituto historico de Rio-de-Janeiro, revista trimensal.*

GUSTAFSCHŒLD ([ce nom signifie *bouclier de Gustave*] *Abraham* HELLICHIUS, anobli en 1772, sous le nom DE), général suédois qui joua un grand rôle dans le coup d'État de 1772, né le 6 janvier 1723, mort le 26 octobre 1792. Fils d'un pasteur de Scanie, il entra comme volontaire au régiment du Prince royal en 1741, devint officier en 1747, et fut nommé chevalier de l'ordre de l'Épée en 1767. Il était commandant de la place de Christianstad, en Scanie, lorsque le roi Gustave III lui confia son projet d'anéantir le pouvoir du sénat et de reprendre l'autorité absolue. Hellichius lui promit sa coopération; il s'attacha à mériter, par ses manières bienveillantes, l'affection des officiers placés sous ses ordres, et gagna, par des banquets, le reste de la garnison, qui ne se composait que de trois cents hommes. Lorsqu'il crut le moment favorable arrivé, il se déclara en insurrection, le 12 août 1772, fit fermer les portes de la ville, et, avec l'assentiment des habitants, déposa les autorités civiles. A cette nouvelle, le sénat décréta que la place serait assiégée; mais peu de jours après survint le coup d'État du 19 août, qui amena le triomphe de la cause embrassée par Hellichius. En récompense de ses services, il fut anobli et nommé colonel. Il se

retira du service en 1792, avec le grade de lieutenant général. E. B.

Biog.-Lex. V, 282-3.

GUSTAVE Ier WASA (1), roi de Suède, naquit, selon les plus meilleurs historiens suédois, le 12 mai 1496, au château de Lindholmen, dans le Roslagen, et mourut à Stockholm, le 29 septembre 1560. Il était fils aîné (2) d'Erik Johansson, sénateur et gouverneur de l'île d'Aland, que les chroniqueurs qualifient de « seigneur jovial et chatouilleux », mais qui n'a marqué dans l'histoire que par plusieurs actes de violence. Sa mère se nommait Cécile d'Eka, et appartenait à une famille dévouée à la domination danoise. Le grand-père de Gustave, Hans Christersson, avait épousé Brite, sœur du régent Sten Sture Ier, et ce fut sous les yeux de cet homme illustre que Gustave fut élevé. En 1509, il fut envoyé étudier à Upsala, et montra dès lors plus de goût pour l'indépendance que pour l'étude. Il ne dissimulait pas sa haine pour les Danois. En 1514 il entra au service du régent Sten Sture II, et se distingua dans la lutte que soutint son protecteur contre l'archevêque Gustave Trolle. Il repoussa à Dufvenäs les troupes danoises envoyées au secours du prélat dans l'été de 1517. L'année suivante (le 22 juillet) lorsque le roi de Danemark, Christian II, vint assiéger Stockholm, Gustave portait l'étendard suédois au combat de Brännkyrka, où furent défaits les Danois. Une trêve eut lieu : Christian demanda des otages à Sture pour conférer avec lui. Le régent ne fit aucune difficulté de lui envoyer six des principaux nobles de sa cour. Gustave était de ce nombre; mais à peine sortis du port ils furent traîtreusement saisis et envoyés en Danemark. Le jeune Wasa fut confié à la garde de l'un de ses parents, Erik Baner, seigneur de Kallö (Jutland septentrional), chez lequel il vécut pendant un an avec une certaine liberté. Mais tout ce qu'il entendait dire des immenses préparatifs qu'on faisait pour subjuguer sa patrie ne lui laissait pas un instant de repos. Un matin il revêtit des habits de paysan, atteignit le même jour, malgré les plus grands périls, Flensbourg, à douze milles de Copenhague, s'y mit au service de marchands de bœufs du Jutland, et avec eux parvint sans être découvert jusqu'à Lubeck (30 septembre 1519). Là il fut reconnu, et son ancien hôte, Erik Baner, ne tarda pas à venir le réclamer. Mais le sénat lubeckois le prit sous sa protection et lui promit même de l'aider dans ses projets, que désormais il ne cachait plus. Ce fut alors que Gustave apprit que Sture, après avoir été vaincu sur le lac glacé d'Asunder, était mort des suites de ses blessures, et que les Danois avaient presque achevé la conquête de la Suède. Les châteaux de Stockholm et de Kalmar étaient les seules places qui tinssent encore contre l'ennemi. Deux femmes y commandaient : à Stockholm, Christina Gyllenstjerna, veuve de Sture; à Kalmar, Anne Bjelke, veuve de Hans Mänsson. Gustave voulut gagner Stockholm; la flotte danoise l'en empêcha. Il offrit alors son épée à Anne Bjelke, mais la garnison de Kalmar, qui était allemande, avait résolu de se rendre : elle refusa de prendre le parti d'un banni, et Gustave ne dut la vie qu'à l'intervention des bourgeois.

De nouveau fugitif et proscrit, il erra dans le pays, repoussé de ses amis, qui redoutaient la vengeance de Christian. Vingt fois il fut sur le point d'être pris ou livré. Pendant tout l'été il se tint caché dans les bois et les rochers; au mois de septembre, il se rendit à Tärna (Sudermanie), auprès de son beau-frère Joachim Brahe, qu'il voulut, mais en vain, détourner de se rendre à Stockholm pour assister au couronnement de Christian. Il se réfugia alors à Räfsnäs, dans ses terres de Wasa, et y resta quelque temps. Il se découvrit au vieil archevêque Jacques Ulfsson, qui le renseigna sur la position désespérée des patriotes suédois; le prélat l'engagea à se soumettre au nouvel ordre de choses, et lui offrit sa médiation auprès du roi (30 octobre 1520). Gustave connaissait trop la mauvaise foi de son ennemi pour céder facilement à ces conseils : la terrible nouvelle des massacres de Stockholm vint prouver combien il avait été prudent. Il s'enfuit avec un seul serviteur, qui l'abandonna au bac de Kolsund après l'avoir volé. Ce fut vers la fin de novembre qu'il arriva à Kopperberget (*montagne de cuivre*), en Dalécarlie. Là il travailla quelque temps à battre le blé et à couper du bois (1). Une paysanne le reconnut au collet de sa chemise, qui était brodé; Anders Persson, riche mineur qui l'occupait, ne voulut plus lui donner asile. Il fut recueilli par Arendt Persson, son compagnon d'études à Upsala; mais ce per-

(1) On n'est pas d'accord sur l'origine et l'étymologie de ce nom de *Wasa*, qui signifie également *gerbe*, *fascine* et *gazon*; quelques auteurs le font dériver de la terre seigneuriale de Wasa, située dans la province d'Upland; d'autres l'expliquent par la composition des armoiries des ancêtres de Gustave. Suivant Geyer cette maison portait dans son blason une de ces fascines dont on comble les fossés pour monter à l'assaut; d'où l'on nommait cette famille *Storm Wase* (fascine d'assaut). Originairement cette fascine était noire. Gustave la fit jaune, et depuis ce temps on la considéra comme une gerbe.

(2) Gustave avait un frère, Magnus, seigneur de Rydboholm, mort en 1529, et qui n'a laissé aucune trace historique.

(1) Les granges dans lesquelles il a travaillé sont encore aujourd'hui conservées comme des monuments nationaux. Le grenier d'Isola, où Gustave maniait le fléau, appartient aujourd'hui à la famille de Sven Elfsson. Charles XI le visita en 1681. Gustave III y fit élever un monument en porphyre. L'édifice d'Ornäs, où sa vie fut sauvée par la présence d'esprit d'une femme; l'endroit dans la forêt de Marnäs (paroisse de Svartsjo) où il se tint caché pendant trois jours, sous un sapin abattu; la colline entourée de marais sur le territoire de Asby (paroisse de Leksand) où il séjourna aussi quelque temps; la cave du village d'Utmedland (paroisse de Mora) qui le déroba aux poursuites des Danois, la pierre de l'église de Mora où pour la première fois il harangua les paysans sont restés les objets de la vénération des Dalécarliens.

fide ami le dénonça aussitôt à Benoît Brunsson, agent du roi, qui accourut avec vingt hommes pour s'emparer du prince. Par bonheur la femme du traître (1), touchée des malheurs et de la bonne mine de Gustave, le prévint, et lui donna les moyens de fuir. Le chasseur Sven Elfsson conduisit le proscrit à Marnäs. Wasa fit ce trajet caché dans une voiture de fourrage : des soldats danois survinrent, et l'un d'eux sondant la voiture avec sa lance l'atteignit. Le sang qui coulait sur la neige eût infailliblement fait découvrir le prince si le fidèle Sven Elfsson n'eût blessé aussitôt son cheval, ce qui donna le change aux sbires. La présence de Gustave connue, les Danois le poursuivirent sans relâche. Ce fut une lutte de chaque jour qu'il eut à soutenir; quelques amis se joignirent à lui, et souvent il surprit et tua ceux qui le cherchaient. Il appela le peuple aux armes et à la liberté, à Bättwik d'abord, puis à Mora; mais ses paroles eurent peu d'effet. Il se disposait à gagner la Norvège, lorsque cent cavaliers vinrent pour l'arrêter. Les paysans dont il avait gagné l'affection prirent sa défense, et repoussèrent les étrangers. Le premier pas était fait : bientôt Gustave se vit à la tête de six cents hommes déterminés. Au commencement de février 1521, il s'empara du château de Kopperberg et du gouverneur, Christophe Olsson. Le Helsingland et le Gestrikland lui fournirent de nouveaux partisans. Les habitants des côtes se déclarèrent aussi en sa faveur. La révolte se propagea rapidement. L'habile Gustave ne laissa pas à ses ennemis le temps de se reconnaître. Profitant de l'ardeur de ses soldats improvisés, il chassa les Danois de position en position, les défit en bataille rangée à Vesterås (29 avril), et s'empara d'Upsala en juillet 1521. Dès ce moment il eut une armée, et ses entreprises furent une suite de succès. Il commença le siége de Stockholm le 25 juin, mais il ne put y entrer que deux années plus tard. Il convoqua pour le 24 août une assemblée des états à Vadstena. Les députés présents lui offrirent la couronne, qu'il refusa : il se contenta provisoirement du titre de régent, et reçut comme tel le serment de fidélité. Il s'était déjà fait reconnaître en cette qualité dans l'Upland (Suède supérieure); le Götaland et la Gothie suivirent cet exemple; les Danois furent chassés de la Vestrogothie et du Småland; la guerre fut transportée en Finlande. En avril 1522, Christian cependant prit l'offensive, mais les pillages et les cruautés qui suivirent ses succès passagers ne firent qu'exaspérer davantage les Suédois. Ce fut vers cette époque qu'il fit périr la mère et les deux sœurs de Gustave; enfin, les Danois eux-mêmes, fatigués du joug de ce tyran, le déposèrent (20 avril 1523), et proclamèrent roi son oncle Frédéric, duc de Holstein (*voy.* Christian II). Les partisans de Christian, dégagés de leur serment, se rallièrent à Gustave, qui fut élu roi dans la diète de Strengnäs, le 7 juin 1523. Le nouveau monarque fit son entrée solennelle à Stockholm le 20 juin suivant, et avant la fin de l'année le royaume entier fut pacifié. Néanmoins, Wasa différa la cérémonie du couronnement, pour ne pas être obligé de jurer le maintien des priviléges exorbitants du clergé, dont les membres, à la fois seigneurs temporels et spirituels, formaient un État dans l'État. Ils possédaient plus de la moitié des biens du royaume, et étaient là, comme partout alors, exempts des charges publiques. Les évêques habitaient des forteresses, y entretenaient de nombreuses garnisons, donnaient asile aux rebelles dans les temps de troubles ou conspiraient avec l'étranger. Les derniers événements avaient prouvé que les archevêques de Stockholm et d'Upsala étaient plus puissants que les régents eux-mêmes. Le roi comprit que l'intérêt du peuple et celui de la royauté exigeaient un changement dans la position du clergé.

Mais vouloir restreindre la puissance du clergé, c'était le mécontenter, et le mécontenter sans le détruire eût été aussi inutile que dangereux. Gustave le sentit, et résolut d'opérer une réforme radicale. Il exécuta ce projet hardi par la supériorité de sa politique, plus encore que par la force. D'après les conseils de son chancelier, Lars Anderson, il se servit de la doctrine de Luther pour arriver à son but, et en favorisa la propagation en Suède. Il ne jugea pas d'abord à propos d'embrasser lui-même la nouvelle religion : il conféra même l'archevêché d'Upsala au nonce Jean Magnus, après que ce ministre, envoyé de Rome pour pacifier les esprits, eut déclaré l'archevêque Gustave Trolle justement déposé. Cependant, dès 1522 le roi commença à taxer le clergé et les biens de l'Église; en 1523 il mit sur les couvents un nouvel impôt, déguisé sous le titre d'emprunt. En 1524 il demanda de nouveaux subsides, pour l'expédition de Gottland. Dans cette circonstance il fit monnayer sa propre argenterie; « il ne pouvait, disait-il avec raison, demander qu'à ceux qui possédaient », et sous prétexte de soulager le peuple, il chargea le clergé de l'entretien et de la subsistance des troupes. Cette mesure excita les murmures de ceux qu'elle grevait, mais elle fut applaudie de la masse, qui trouvait avec le roi que « les ecclésiastiques ne se battant point, il était juste qu'ils payassent, chaque citoyen devant à la patrie son sang ou son argent ». En même temps Gustave distribuait à ses partisans tous les bénéfices vacants. En 1525 il publia trois édits qui subordonnaient dans divers cas la puissance cléricale à l'autorité civile. En 1526 il convoqua le sénat à Stockholm, et en obtint par un édit une année des dîmes, toute l'argenterie dont l'Église pourrait disposer et une cloche par paroisse. Les paysans, excités par les prêtres, s'opposèrent à l'exécution de la der-

(1) Elle se nommait Barbro Stigsdotter.

nière partie de cet édit, et tentèrent de se révolter à Upsala, Le roi se transporta lui-même dans cette ville avec une bonne escorte, et obligea sans coup férir les séditieux à demander grâce. Peu après, on vit paraître un imposteur, nommé Hans, qui se donnait pour Nils Sture, fils de l'administrateur Sten Sture II, quoique la mort eût enlevé ce fils un an auparavant. A l'aide du mécontentement du clergé et de la disette (1), il trouva des partisans et fit quelques progrès en Dalécarlie; mais, poursuivi par Gustave, il se sauva en Norvège, et chassé de là par le roi de Danemark Frédéric Ier, il passa à Rostock, dont les magistrats, pour complaire au monarque suédois, l'année suivante, lui firent trancher la tête. Le 16 juin 1527, Wasa, dans les états qu'il tint à Westerås, proposa aux évêques de lui céder de bonne grâce leur fortune et de renoncer à leurs priviléges. Ils refusèrent par l'organe de Thure Jönsson, doyen du sénat, et de l'évêque de Brask; les autres ordres, composés de la *noblesse*, les *bourgeois*, les *mineurs* et les *paysans*, demeurèrent indécis : « Alors, s'écria Gustave, il m'est impossible d'être plus longtemps votre roi »; et il quitta la salle les larmes aux yeux. La consternation fut à son comble; la nuit porta conseil, et le lendemain les ordres irrésolus la veille votèrent contre le clergé (2). On accorda tout ce que le roi demandait, et l'ordre des *évêques* fut depuis lors exclu du sénat. Le roi fit immédiatement occuper militairement les forteresses des prélats; ceux qui se soumirent de bonne grâce conservèrent leurs charges et leurs traitements; les récalcitrants, tels que l'évêque de Lincoping et l'archevêque Magnus, se retirèrent à Dantzig. Gustave, vainqueur du clergé, se crut alors roi, et se fit couronner à Upsala (12 janvier 1528), par Laurent Petri, archevêque luthérien, qu'il avait nommé archevêque d'Upsala. Il avait en même temps nommé Olaüs Petri, éloquent disciple de Luther, pasteur de Stockholm. Le grand-maréchal Thure Jönsson, l'évêque de Scara, quelques prêtres et quelques nobles catholiques levèrent l'étendard de la révolte en Dalécarlie, et égarèrent l'esprit des belliqueux paysans de cette contrée sauvage. Gustave y courut à la tête de quatorze mille hommes, et dissipa facilement les rebelles. Deux de leurs chefs les plus actifs, Måns Bryntesson (Liljehök) et Nils Olsson (Vinge), furent punis de mort; les autres furent graciés ou seulement privés de leurs dignités. Le roi parcourut ensuite l'Helsingie et la Gestricie, et y rétablit l'ordre sans effusion de sang.

Pendant ce temps le luthéranisme se répandait avec rapidité, et Gustave se crut assez affermi pour frapper le dernier coup sur le clergé catholique. A cet effet, il assembla une espèce de concile national, à Œrebro (Néricie), dans lequel il fit recevoir la confession d'Augsbourg comme religion d'État; il adopta lui-même une règle de foi qui était devenue celle de la majeure partie de ses sujets. Après avoir, de cette manière, disait-il, « conquis son royaume une seconde fois », il lui restait à assurer l'avenir. Il s'en occupa avec intelligence et énergie. Ce n'est pas que, depuis, Gustave n'ait plus eu à combattre; dès 1533 une nouvelle révolte éclatait en Dalécarlie; il l'étouffa avec sa célérité ordinaire, mais dut se montrer sévère. Christian II, roi détrôné de Suède et de Danemark, fit à la même époque une tentative en Norvège pour reprendre le pouvoir. Tous les émigrés suédois se joignirent à lui; parmi eux se trouvaient le comte Jean de Hoya, beau-frère de Wasa, Bernhard de Melen et Gustave de Trolle. Lubeck se déclara aussi en faveur de Christian. Le danger rapprocha Gustave et Frédéric. Les Lubeckois furent chassés de la Scanie, du Halland et du Bleking par l'armée suédoise; leur flotte fut dispersée par les flottes combinées des deux rois, et Gustave Trolle fut battu et blessé mortellement en Fionie. Les rebelles, vaincus, recoururent alors à l'assassinat; mais leurs tentatives furent découvertes, et les conjurés, presque tous bourgeois allemands, reçurent leur châtiment, en 1536. La même année, Wasa conclut avec Christian III, à Brömsebro, une alliance pour cinquante ans, et avec la Russie pour soixante-dix. Il eut ensuite à réprimer l'audace et les empiétements de son clergé protestant, qui exaspérait le peuple par des changements brusques et irréfléchis dans les anciens rites. « La cause des troubles et des révoltes, écrivait-il à Laurentius Petri, premier archevêque protestant de Stockholm, est dans l'igno-

(1) Le peuple n'avait d'autre pain que celui qu'il faisait avec de l'écorce de bouleau. Grand nombre de personnes et d'animaux périrent de faim dans le Roslagen et sur les côtes. En même temps régnait une maladie pestilentielle, nommée *sueur anglaise* ou *sueur froide*. Le roi fit venir de Livonie quelques milliers de *lastes* de blé, qu'il fit vendre par paroisse à un marc le tonneau, en faisant veiller à ce qu'on ne l'enchérît pas sur les pauvres. Mais les ennemis du roi ne l'en surnommèrent pas moins *roi de famine et d'écorce*.

(2) Voici ce discours remarquable, tel qu'il nous a été conservé par les historiens suédois : « Le roi demanda au sénat et à la noblesse si la réponse du clergé leur paraissait satisfaisante. Thure Jönsson, doyen du sénat et *riks hofmästore* (grand-maître de la maison du roi), répliqua qu'il n'y avait rien de mieux à dire. « Alors, dit Gustave, il m'est impossible d'être plus longtemps votre roi. J'attendais de vous une autre réponse; je ne m'étonne plus que les paysans montrent tant de désobéissance et m'opposent tant d'entraves quand ils ont de pareils conseillers. Ils ne reçoivent pas une goutte de pluie, un nuage n'obscurcit pas le soleil qu'ils ne m'en accusent : les temps sont-ils durs, la famine et la peste viennent-elles fondre sur eux, c'est encore moi qui en suis cause. Tout le monde se mêle de censurer mon administration : je vois au-dessus de moi des moines, des clercs, des creatures du pape; et pour les soins que je vous prodigue je n'ai d'autre récompense à attendre que la hache que vous voudriez voir brandir sur ma tête, quoique aucun de vous n'ose en tenir le manche; mais je saurai me soustraire à une telle récompense. Qui voudrait être votre roi à cette condition? Le démon dans l'enfer ne le voudrait pas; à plus forte raison un homme!... Je vous prie donc de penser à me rembourser tout ce que j'ai dépensé pour vous, afin que je puisse fuir une patrie ingrate, que je ne veux revoir jamais! »

rance du peuple : il fallait enseigner d'abord et réformer après. Vous êtes des prédicateurs, et non des hommes de guerre. Ne croyez pas que nous serons jamais assez faible pour remettre l'épée aux mains des évêques. » Le roi donna au clergé une nouvelle constitution : Georges Norman fut nommé surintendant général de la religion pour tout le royaume (1540); l'archevêque d'Upsala conserva seul le titre d'évêque; les autres prélats furent appelés *ordinarii* (1544). Après avoir apaisé le clergé, il porta son attention sur les nobles, dont les exactions soulevaient le peuple de toutes parts. « Vous et vos pareils, mandait-il à Georges Gyllenstjerna, vous vivez comme si le pays était sans roi ni loi. Vous avez la main prompte à saisir les propriétés du clergé; mais à cet égard seulement vous êtes tous chrétiens et disciples de l'Évangile; vous oubliez trop que la vertu, l'intelligence et la bravoure constituent seules la vraie noblesse. » En 1537 des troubles agitèrent le Småland. Les paysans déclarèrent qu'ils voulaient « détruire la noblesse jusqu'à la racine ». Ils fléchirent un moment devant la force; mais en 1542 le soulèvement devint général. L'insurrection avait à sa tête Nils Dacke, paysan qui, pour échapper à la punition d'un meurtre, s'était jeté dans les forêts. Souvent son armée s'éleva jusqu'à dix mille hommes. Il tint tête à toutes les troupes de Gustave. « Les paysans ne se montraient jamais en rase campagne; quand ils étaient attaqués par les gens de guerre, ils faisaient comme les loups, et se retiraient dans les bois. » Cette révolte s'étendit par le Småland, la Vestrogothie et l'Ostrogothie jusqu'à la Sudermanie. Les prêtres catholiques maudissaient le roi dans les églises et faisaient rejeter ses offres d'amnistie. Les réfugiés suédois, le duc Albrecht de Mecklenbourg, le comte palatin Frédéric, qui anoblit Dacke, et l'empereur Charles V, par son chancelier Granvelle, entrèrent en négociations avec les révoltés. A plusieurs instants, Gustave désespéra de sa couronne et de sa vie. Mais, flattant les ambitieux, prévenant les mécontents, encourageant les faibles et les fidèles, il triompha enfin par la force et l'adresse, dans l'été de 1543. Dacke, abandonné de tous, erra quelque temps dans les forêts de Bleking; un coup de flèche termina sa vie et la révolte.

Gustave respira alors : le 4 janvier 1540, à Œrebro, il avait fait reconnaître par les états ses deux fils en qualité d'héritiers du trône. Le 13 janvier 1544, à Vesterås, il fit déclarer la couronne héréditaire dans sa famille. Il s'occupa activement de réparer les maux de la guerre. L'agriculture eut ses premiers soins; il donna lui-même l'exemple par la bonne administration des biens domaniaux, et fit une répartition plus équitable de l'impôt foncier. L'exploitation des mines fut aussi l'objet de sa sollicitude. Il appela de l'Allemagne d'habiles ouvriers, fit rouvrir les mines d'argent abandonnées, et introduisit un meilleur système dans l'exploitation du fer, l'un des principaux produits de la Suède. Le commerce ne fut pas négligé. Profitant de l'affaiblissement de la ligue Anséatique, qui jusque là avait monopolisé le commerce de la Baltique et du nord de l'Europe, Gustave encouragea la marine marchande de ses États. Il lia des relations amicales avec les Hollandais, et en 1542 et 1559 fit des traités avantageux avec la France et l'Écosse. En 1551, il traita également avec l'Angleterre. Les artisans eurent aussi part à ses soins : s'il les renferma dans les villes, s'il rendit souvent des ordonnances contraires aux idées actuelles sur la liberté du commerce et des arts, il ne faut pas oublier dans quel pays et à quelle époque il vivait : ce que nous regarderions aujourd'hui comme tyrannique ou vexatoire était alors un protectorat intelligent. Les routes et les canaux qu'il fit exécuter par les communes sur toute la surface du pays suffiraient déjà à perpétuer la mémoire de Gustave Wasa. Des places d'armes reliaient ces voies de communication et servaient de points de ralliement aux milices nationales. Une armée permanente et soldée fut établie (1), et une marine militaire organisée : jusque alors, on s'était contenté, en cas de guerre, d'armer les bâtiments marchands qui se trouvaient dans les ports.

En 1555 la guerre s'était rallumée avec la Russie. Les Suédois attaquèrent Orchez, mais ils furent obligés d'en lever le siége. Les Russes envahirent la Livonie; Gustave marcha contre eux, et après des succès variés il conclut la paix de Moscou, le 2 avril 1557. Le reste de ses jours fut empoisonné par des querelles de famille, provoquées par le caractère odieux de son fils, Erik (*voy.* ce nom), et le vieux roi s'affligeait de laisser son royaume entre les mains d'un tel successeur.

Gustave s'était marié trois fois : 1° avec Catherine, fille du duc de Saxe-Lauenbourg, dont il eut *Erik*, qui lui succéda; 2° en 1536, avec Marguerite, fille d'Abraham de Laholm, gouverneur de Sudermanie, qui lui donna *Jean*, duc de Finlande, *Magnus*, duc de Gothie, *Charles*, duc de Sudermanie, et cinq filles; 3° en 1552, avec Catherine, fille de Gustave-Olaüs de Torpe, morte sans enfants. Depuis la mort de Marguerite l'humeur du roi était devenue sombre et inégale. Enfin, sentant sa fin prochaine, il fit son testament, apanagea chacun de ses fils, et convoqua le 25 juin 1560 les états à Stockholm; là, dans un discours touchant, il fit ses adieux à son peuple, et demanda la ratification de ses dernières volontés. L'ayant obtenue, il recommanda l'union à ses enfants, pardonna à ses ennemis,

(1) Elle s'élevait à 12,934 fantassins et 1,379 cavaliers, sans compter la garde allemande de 800 hommes, dont un tiers monté. La solde d'un capitaine était d'environ 12 francs par mois, celle du lieutenant de 10, celle du soldat de 8. On s'étonne du peu de différence entre l'officier et le subalterne; mais le premier élevait sa paye aux dépens du second.

et demanda de l'indulgence pour ses propres fautes. « Je sais, disait-il, qu'aux yeux de beaucoup d'entre vous je passe pour un roi sévère ; mais un temps viendra où les enfants de la Suède me tireraient du tombeau s'ils le pouvaient » ; puis il étendit les mains, bénit l'assemblée, et se retira dans son palais. Il fit élargir les prisonniers politiques et remit les créances de ses débiteurs personnels. Il exhortait surtout ses fils à ne jamais s'écarter des règles de la morale ; car, leur répétait-il, « un homme est un homme ; la comédie finie, nous sommes tous égaux. » Vers la mi-septembre il perdit la parole ; il avait refusé de se confesser, mais il priait souvent ; à son dernier moment, son chapelain lui adressa des exhortations : Sten Eriksson lui fit observer que le roi ne paraissait plus entendre ; le prêtre se pencha à l'oreille du moribond en disant : « Croyez-vous en Jésus-Christ ? Faites-nous un signe. » « Oui, » répondit le roi d'une voix ferme ; et il expira.

Pierre Brahe, neveu de Gustave, a tracé le portrait de ce monarque, qui selon lui pouvait passer pour un des hommes les plus beaux et des mieux faits de son royaume. Quoique économe, il aimait la munificence, la société et surtout la conversation des dames. Facile à se laisser aller à la colère, il redevenait bientôt enjoué et aimable. Il excellait dans tous les exercices du corps, affectionnait la musique et jouait bien du luth. Doué d'une mémoire prodigieuse, il reconnaissait après dix ans une personne qu'il n'avait vue qu'une fois. D'une activité sans égale, il traitait et écrivait tout lui-même, et se faisait remarquer par un style clair et pur. Il parlait bien et avec éloquence. « Gustave, dit l'abbé de Vertot, ne dut la couronne qu'à sa valeur. Il régna avec une autorité aussi absolue que s'il était né sur le trône. Il disposa à son gré de la religion, des lois et des biens de ses sujets, et cependant il mourut adoré du peuple et révéré de la noblesse. » Il laissa son royaume en paix avec tous ses voisins, fortifié par l'alliance de la France et en relations de commerce avec toutes les nations de l'Europe ; le domaine royal de beaucoup augmenté et florissant, le trésor national rempli, les arsenaux abondamment pourvus, une flotte considérable dans les ports, les places fortes bien armées, les prisons d'État vides : en un mot la Suède prospère à l'intérieur et redoutable à l'extérieur. A. DE LACAZE.

Peringskold, *Monumenta Uplandica*, p. 70. — Rasmus Ludwiksson et Peder Brahe, *Chroniques manuscrites de Gustave Ier*. — Erik Jövansson Tegel, *Histoire de Gustave Ier* — O. Celsius, *Gustavi I Historia* ; Stockholm, 1775. — *Archives de Suède*, années 1529 à 1560, et en particulier la *Correspondance* de Gustave Wasa. — Clemens Rensel et Troll, *Handlingar, till skandinaviens Hist.*, t. II, p. 288 ; t. III, p. 4 ; t. IV, p. 352-386. — *Svenska folkvisor*, 2 dra Delen. — Hvitfeld, *Histoire* ; Copenhague, 1652. — Laurent Siggesson Sparre, *Notes* ; dans les manuscrits de la Bibliothèque d'Upsala. — *Handlingar, till sveriges Historia*, t. XIII, p. 58, 114-120 ; t. XIV, p. 50, 60 ; t. XVII, p. 83, 206. — Lenköpings, *Bibliotheks handlingar*, t. I, p. 191 ; t. II, liv. 183, 202. — Fant, *Dissert. de caussis ob quas Gustavo I°, contra Christiernum II, opitulati fuerint Lubecenses* ; Upsala, 1782. — Sartorius, *Gesch. des Hans Bundes*, t. III, p. 150. — Hjernman, *Riksdagars ock mötens beslut*, t. I, p. 200. — Hallenberg, *De la Valeur des Monnaies et des Marchandises pendant le règne de Gustave Ier*. — Holberg, *Hist. du Danemark*, t. II, p. 266, 378. — Palmoköld, *Collection de lettres* dans la Bibliothèque d'Upsala. — Rhyzelius, *Chronique des Évêques*, p. 344. — Celse, *Monumenta politico-ecclesiastica*, p. 41. — Hallman, *Vie des frères Olaus et Laurentius Petri*, p. 96. — Du Mont, *Corps diplomatique*, t. IV, p. 238. — Charles Dantzal, *Correspondance*. — Abbé Vertot, *Histoire des Révolutions de Suède*. — A. Fryxell, *Berattelser ursvenska historica* (Récits de l'hist. suéd.) ; Stockholm, 1828-1848. — E.-G. Geyer, *Svea Rikas Häfder* (Chroniques du royaume de Suède) ; Upsala, 1825. — Strinnholm, *Svenska Folkets Historia* (Hist. du Peuple suéd.) ; Stockholm, 1834. — Le Bas, *Suède*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 48-62. — Geyer, *Histoire de Suède*, trad. de J.-F. de Lundblad, chap. VIII, p. 127-198.

GUSTAVE II ADOLPHE, dit *le Grand*, roi de Suède, né à Stockholm, le 9 décembre 1594, tué le 6 novembre 1632, à Lützen (Saxe). Il était fils de Charles IX et de Christine de Schleswig-Holstein. Sa première jeunesse fut confiée aux soins de Jacques Schut, de Jean Kytte et de Othon de Morner ; il accompagna ensuite son père dans ses guerres et ses voyages. Cette double éducation donna à son esprit une maturité précoce (1) ; la nature avait aussi beaucoup fait pour lui du côté de la noblesse des sentiments, du courage, de l'intelligence, de la force du corps et de la beauté du visage. A seize ans il était déjà bon officier, savait presque toutes les langues d'Europe, paraissait au conseil, à la tête des armées, et dirigeait les affaires. Son coup d'essai fut la prise de Christianstadt sur les Danois, entreprise dans laquelle il déploya autant de valeur que d'adresse. Le 8 novembre 1611, avant d'avoir dix-sept ans, il succéda à son père, qui l'avait déclaré majeur en présence des états dès le 24 avril 1611, et fait grand-duc de Finlande, duc d'Esthonie et de Vestmanland. Il ne prit pas immédiatement le titre de roi ; ce ne fut que le 26 décembre que la diète convoquée à Nyköping lui prêta serment en qualité de *roi élu et prince héréditaire de Suède, des Goths et des Vendes*. Il choisit pour son premier ministre son ami Axel Oxenstjerna, âgé seulement de vingt-huit ans, mais non moins habile dans le cabinet que sur les champs de bataille, et continua vigoureusement la guerre engagée contre la Russie, le Danemark et la Pologne. Obligé de mettre en œuvre toutes ses ressources, il rétablit la noblesse dans ses priviléges, et en obtint de précieux secours en hommes et en argent. Cependant, trop faible pour lutter contre ses trois ennemis, il conclut le 28 janvier 1613 avec le Danemark la paix de Siöröd (Knœrod), moyennant un million de thalers, qu'il donna pour recouvrer Calmar, Elfsbourg et Risbi. Il chassa ensuite les flottes russes de la Baltique, et enleva au tsar Michel Romanof l'Ingrie, la Carélie et une partie de la Livonie.

(1) Souvent lorsque Charles IX ne pouvait mener à fin un de ses projets, il mettait la main sur la tête du jeune Gustave-Adolphe en disant : *Ille faciet*.

Il eut le bon esprit de repousser le projet, plus brillant que solide, du vieux général Jacques de La Gardie, qui lui conseillait de se faire couronner empereur de Russie, et fit en 1617, à Stolbova, un traité avec Michel, par lequel il lui rendait une partie des territoires conquis, mais obtenait l'éloignement des Russes des bords de la Baltique. Le 12 octobre 1617 il se fit couronner, par l'évêque d'Upsala.

En 1620 l'énormité des impôts et leur mode vexatoire excitèrent un mécontentement général et quelques révoltes, que Gustave-Adolphe réprima avec sévérité. A la même époque il épousa Éléonore de Brandebourg. Ebba, fille du comte Brahé, avait été l'objet de son premier amour, et la correspondance des deux amants, qui a été conservée, prouve combien cet amour était sincère ; Gustave néanmoins sut le sacrifier à l'intérêt de l'État.

La guerre contre Sigismond, roi de Pologne, se continuait toujours avec acharnement. De 1625 à 1626 Gustave se rendit maître de toute la côte de Riga à Dantzig. Il emporta successivement Nierdorff, Felburg, Dunebourg, Erpte, Persau, Pillau et la plus grande partie de la Prusse. En février 1627, il fut blessé devant Dantzig, d'un coup de mousquet, au ventre. Mais les Polonais furent défaits à Vende, à Christbourg et sur mer (13 mai 1627). Repoussés à leur tour devant Dantzig, les Suédois prirent une revanche à Kasammarkt; leur roi y fut blessé de nouveau, d'une arquebusade (juillet 1627). Le 23 septembre il reçut encore une balle, qui lui perça l'épaule. Le 30 septembre une bataille générale et meurtrière resta sans résultat. L'empereur Ferdinand II se mêla alors de la querelle : il ordonna à son général, le célèbre comte de Waldstein, d'entrer en Poméranie, et mit Gustave-Adolphe au ban de l'Empire. Gustave répondit à cette attaque par de nouvelles victoires, et Waldstein dut lever le siége de Stralsund, après avoir perdu vingt mille hommes. Le roi de Suède prit ensuite Neubourg, Marienverder, Graudentz, etc. L'électeur de Brandebourg, fort incommodé de ces hostilités, réussit à faire conclure un armistice entre les parties belligérantes (8 mars-1er juin 1629). A l'expiration de cette suspension d'armes les hostilités recommencèrent, mais Louis XIII (de France) et Charles Ier (d'Angleterre) s'interposèrent, et le 15 septembre une trêve très-avantageuse pour la Suède fut signée à Altenmarkt.

En 1624, 1627, 1628, Gustave avait eu à réprimer des séditions dans le Småland et la Dalécarlie : elles étaient causées par les contributions de guerre. Le roi employa tour à tour la force et la clémence, et parvint ainsi à rétablir le calme à l'intérieur. Il résolut alors de tourner toutes ses forces contre l'Autriche : l'empereur Ferdinand II, égaré par les jésuites, ne dissimulait pas sa haine pour les protestants. Les cruautés les plus atroces frappaient les religionnaires en Bohême, en Hongrie, en Tyrol, partout enfin où la libre discussion des dogmes trouvait des adeptes. « L'inquisition espagnole, dit un contemporain, fut alors dépassée, et les jésuites n'eurent plus rien à envier aux dominicains. Des supplices nouveaux furent inventés, et la confiscation enrichit les persécuteurs et les bourreaux.... Plusieurs milliers de malheureux erraient sans asile et sans patrie. » Non content d'exterminer les protestants dans ses États, l'empereur voulut les expulser de l'Allemagne entière, et convoqua une diète à Ratisbonne (19 juin 1630). Il y proposa une ligue catholique : elle fut signée d'un grand nombre de princes allemands ; mais les électeurs de Brandebourg et de Saxe et les représentants des villes anséatiques n'y parurent point. La Bavière s'était alliée à la France, et les électeurs ecclésiastiques suivirent son exemple. Dans cet instant d'une lutte suprême les protestants espéraient surtout dans la Suède, qui, débarrassée de ses ennemis, offrait, sous son jeune roi, un adversaire redoutable (1). Gustave n'hésita pas à accepter le rôle de chef de la ligue protestante. Le Danemark, quoique jaloux de la Suède, se sentait réduit à un tel état d'épuisement qu'il sollicita lui-même l'intervention de Gustave, afin d'empêcher la maison d'Autriche de former un établissement solide sur la Baltique en s'emparant de la Poméranie, que Ferdinand II convoitait. En France, par une de ces contradictions qui se trouvent souvent en politique, le cardinal de Richelieu, qui venait de soumettre les huguenots à l'intérieur, se montrait disposé à les soutenir à l'extérieur, quoiqu'il refusât d'allouer alors aux Suédois un subside annuel de 600,000 écus. D'ailleurs, la guerre entre la France et et l'Autriche venait de se rallumer au sujet de la succession de Mantoue et du Montferrat, et occupait une grande partie des forces de l'Empire, Gustave-Adolphe, sûr de la neutralité de l'Angleterre et de la bienveillance des Hollandais, n'hésita pas à porter la guerre en Allemagne. Le 19 mai 1630, il assembla les états dans le château de Stockholm, et leur présenta sa fille, Christine, alors âgée de six ans, comme héritière du royaume, et la confia à leur fidélité. Il leur fit ensuite des adieux touchants ; après avoir pris Dieu à témoin qu'il ne faisait cette guerre que pour secourir les Allemands de la nouvelle communion contre les violences des catholiques, il ajouta, comme prévoyant son sort : « J'ai l'espoir d'arriver à faire triompher la cause des opprimés ; mais comme il arrive qu'à force de porter la cruche à l'eau elle se brise, je crains que telle ne soit aussi ma destinée. Moi, qui ai exposé ma vie au milieu de tant de dangers et

(1) Le cardinal de Richelieu écrivait alors : « Ce roi de Suède est un nouveau soleil qui vient de se lever, jeune, mais d'une vaste renommée. Les princes maltraités ou bannis de l'Allemagne ont, dans leur malheur, tourné leurs regards vers lui, comme le marin vers l'étoile polaire. »

qui ai versé tant de fois mon sang pour la patrie sans avoir été, grâce à Dieu, blessé à mort, je dois à la fin faire le sacrifice de ma personne; c'est pourquoi je vous fais mes adieux, espérant vous revoir dans un monde meilleur. » Le 30 mai il s'embarqua à Elfsnabben : sa flotte se composait de 28 bâtiments de guerre de divers numéros et d'un grand nombre de transports. Elle portait environ 15,000 fantassins, 3,000 cavaliers et une belle artillerie. Des vents contraires la retinrent cinq semaines en mer; ce fut le 24 juin seulement que Gustave jeta l'ancre sur la petite île de Ruden à l'embouchure occidentale de l'Oder. Malgré une violente tempête, l'armée fut aussitôt débarquée, et dès le 10 juillet elle occupait Stettin, Damm, Stargard et presque toute la Poméranie. « Ferdinand, dit M. Michelet, s'effraya peu d'abord : il disait que ce *roi de neige* allait fondre en s'avançant vers le midi. On ne savait pas encore ce que c'était que ces hommes de fer, cette armée héroïque et pieuse, en comparaison des troupes mercenaires de l'Allemagne. Peu après l'arrivée de Gustave-Adolphe, Torquato Conti, général de l'empereur, lui demandant une trêve à cause des grands froids, Gustave répondit que les Suédois ne connaissaient point d'hiver. Le génie du conquérant déconcerta la routine allemande par une tactique impétueuse, qui sacrifiait tout à la rapidité des mouvements, qui prodiguait les hommes pour abréger la guerre. Se rendre maître des places fortes en suivant le cours des fleuves, assurer la Suède, en fermant la Baltique aux Impériaux, leur enlever tous leurs alliés, cerner l'Autriche avant de l'attaquer, tel fut le plan de Gustave : s'il eût marché droit à Vienne, il n'apparaissait dans l'Allemagne que comme un conquérant étranger; en chassant les Impériaux des États du nord et de l'occident, qu'ils écrasaient, il se présentait comme le champion de l'Empire contre l'empereur. »—« Quant à la personne de ce roi, écrit le cardinal Richelieu, on ne voyait en ses actions qu'une sévérité inexorable envers les moindres actions des siens, une douceur extraordinaire envers les peuples et une justice exacte en toutes occasions. » Sa maxime était « que pour se rendre maître des places la clémence ne vaut pas moins que la force ». Une semblable conduite attira à Gustave de nombreux partisans, et le mit à même de lutter avec avantage contre des adversaires bien supérieurs en nombre, mais dont les excès inouïs faisaient autant d'ennemis que d'habitants. Les scènes d'horreur qui suivirent la prise de Magdebourg par Tilly (14 mai 1631) sont regardées comme les plus révoltantes de cette guerre, si longue et si acharnée, et pourtant dans cette occasion les Impériaux ne s'écartèrent pas de leur façon d'agir habituelle. Les récits du catholique Khevenküller et ceux de Schiller (1) ne peuvent paraître suspects de partialité; nous y renvoyons nos lecteurs.

Dès la fin de 1630 Gustave-Adolphe avait dissipé les armées de Conti et Schaumburg. Le 13 janvier 1631, à Beerwald, il conclut un traité pour six ans avec la France; il toucha comptant 160,000 thalers; 40,000 thalers devaient lui être comptés chaque année suivante, à la charge de mettre en campagne 30,000 d'infanterie et 6,000 de cavalerie. Le libre exercice des cultes était aussi stipulé. Gustave prit en mars et avril 1631 Colberg, Neu-Brandenbourg, Loïtz, Malchim, Demmin, Greifswald, Francfort-sur-l'Oder et les principaux magasins des Impériaux. Il força alors les princes allemands, qui hésitaient encore, à se décider en sa faveur. Le duc de Poméranie lui céda de bonne grâce; l'électeur de Brandebourg y fut contraint par les armes; l'électeur de Saxe lui donna ses propres troupes (20,000 hommes) à commander (5 septembre) et l'électeur palatin, dépossédé par l'empereur, vint combattre sous les étendards suédois. Le 7 septembre Gustave remporta une victoire complète sur Tilly. Les Saxons, nouvellement levés, prirent la fuite dès le commencement de la bataille; mais le courage et la discipline des Suédois réparèrent ce contretemps. Après l'affaire, Gustave chargea l'électeur de Saxe de porter la guerre dans la Silésie, dans la Bohême et dans les pays héréditaires de l'empereur. Il marcha lui-même contre la ligue catholique, et occupa la Franconie, le Palatinat et l'évêché de Mayence. Cette tactique a été critiquée par des militaires et des hommes d'État, surtout par Axel Oxenstjerna, qui trouvant son roi à Francfort-sur-le-Mein, lui dit : « Sire, j'aurais voulu vous féliciter de vos victoires non à Mayence, mais à Vienne. » Quoi qu'il en soit, Gustave continua sa marche victorieuse vers le Rhin; il battit encore Tilly à Wurtzbourg, occupa Nuremberg, franchit le Rhin à Oppenheim, où les Espagnols commandés par don Philippe de Sylva ayant voulu lui refuser le passage furent vaincus, le 8 décembre. Il s'arrêta à Mayence, et y présenta un spectacle imposant : son épouse était près de lui : les grands-officiers de sa couronne venaient de lui amener d'importants renforts; il était entouré de princes et de ministres étrangers, qui le regardaient comme l'arbitre de l'Europe septentrionale. Durant ce temps ses lieutenants soumettaient tout le pays depuis la Vistule jusqu'au Danube. Horn se montrait au delà du Necker; Tott achevait la conquête du Mecklembourg et prenait Rostock, Wismar et Dömitz, Baner rentrait dans Magdebourg et les Saxons s'avançaient jusqu'à Prague.

Ferdinand II remit alors le sort de son empire aux mains de l'homme redoutable qu'il avait sacrifié quelques mois auparavant à des craintes vraies ou fausses. Il rappela Waldstein : c'était

(1) A propos de la prise de Magdebourg, Schiller s'exprime ainsi : « Ici commence une scène de sang pour laquelle l'histoire n'a point d'expressions ni la poésie de pinceaux, etc. Trente mille personnes environ périrent dans ce massacre. »

en effet le seul homme de guerre capable d'arrêter Gustave; mais avant qu'il ne fût arrivé avec une nouvelle armée sur le théâtre des hostilités, le rapide Gustave venait attaquer Tilly sur le Lech (10 avril). Les Impériaux furent écrasés; leur général tomba frappé à mort, et le vainqueur fit une entrée solennelle à Augsbourg, où il proclama la liberté de religion. Gustave se porta ensuite devant Ingolstadt. Selon son usage, il alla (20 avril) reconnaître en personne une fortification qu'il voulait faire attaquer. Un boulet emporta la croupe de son cheval, et le renversa; se relevant, couvert de sang et de boue : il s'écria : « La pomme n'est pas encore mûre. » Gassion (*voy.* ce nom) fut un des premiers qui accoururent auprès du roi; cet empressement lui valut un régiment (1).

Le 17 mai, Gustave occupa Munich, qui fut imposé pour 300,000 thalers; 140 canons trouvés dans l'arsenal furent déclarés de bonne prise. « *Surgite a mortuis*, dit le vainqueur, *et venite ad judicium.* » Toute la Souabe protestante se déclara pour Gustave. Bernhard de Saxe-Weimar porta les armes suédoises jusqu'aux rives du lac de Constance et au pied des montagnes tyroliennes. Les paysans luthériens de l'Autriche supérieure avaient pris les armes. Ils envoyèrent plusieurs députés vers le roi pour solliciter son secours. Gustave négocia une alliance avec les Suisses, qui lui permirent des enrôlements sur leur territoire. « Alors, dit le cardinal Richelieu, l'Italie commença de trembler, pendant que Vienne exprimait hautement ses craintes. »

En ce moment apparut enfin le duc de Friedland, Waldstein. A la tête de 40,000 hommes, il tomba d'abord sur les Saxons, et les chassa de la Bohême. Entré à Prague le 4 mai, le 11 juin il fit à Egra sa jonction avec l'électeur de Bavière, tandis que Pappenheim reprenait l'offensive dans la basse Saxe et sur le Rhin. Gustave n'avait alors que 18,000 soldats. Entouré d'ennemis, il se replia sous Nuremberg, et s'y retrancha (19 juin). Waldstein l'y suivit avec 60,000 hommes (30 juin), mais n'osa pas l'attaquer : il se fortifia lui-même dans une position inexpugnable. « Mon armée est neuve, disait-il; si elle est battue, l'Allemagne est perdue, et l'Italie est en danger. Si je suis vainqueur, les Suédois trouveront dans Nuremberg une retraite assurée. Je veux apprendre au roi de Suède une nouvelle manière de faire la guerre. » Cette nouvelle tactique était la disette, la maladie, les privations de toutes espèces. Et les deux plus grands capitaines de l'Europe restèrent en présence et l'arme au bras plus de six semaines voyant périr sans gloire leurs meilleurs soldats. Gustave se fatigua le premier de cette inaction : rallié par Axel Oxenstjerna, Baner, et les ducs de Weimar, il donna l'assaut au camp de son adversaire; mais il fut repoussé, après six heures d'une mêlée furieuse. Les deux armées firent des pertes considérables, surtout en officiers supérieurs. Un boulet emporta la semelle de la botte du roi. Gustave se décida à jeter une forte garnison dans Nuremberg, et le 8 septembre commença une retraite en bon ordre par Neustadt, Nordlingen et Donauwerth. Le 22 octobre Waldstein, après avoir dévasté la Westphalie, occupa Leipzig et Halle. Gustave se vit contraint de quitter la haute Allemagne pour couvrir la Saxe et d'interrompre les conférences d'Ulm. Ayant appris la séparation de Pappenheim et de Waldstein, il quitta son camp de Naubourg le 16 novembre, et attaqua Waldstein. Nous laisserons à Schiller le soin de retracer ce mémorable combat, si glorieux et si funeste pour le héros des protestants.

On a raconté la mort de Gustave de diverses manières, on l'a même attribuée à l'assassinat; nous en rapportons ici les détails d'après les documents les plus authentiques. Après une brillante attaque, quelques régiments d'infanterie suédoise plièrent. Gustave se saisit d'une demi-pique, et se portant au milieu d'eux s'écria : « Si après avoir traversé tant de fleuves, escaladé tant de murailles et forcé tant de places, vous n'avez pas le courage de vous défendre, tournez la tête au moins pour me voir mourir. » Ces paroles rendirent le courage aux fuyards, qui franchirent de nouveau les retranchements des Impériaux. Gustave remonta à cheval, se mit à la tête de la cavalerie smâlandaise pour soutenir cette infanterie. Un épais brouillard couvrait le champ de bataille. Le roi, entraîné par son ardeur, s'écarta de ses soldats, et se heurta contre les cuirassiers autrichiens Son cheval fut blessé au cou d'une balle de pistolet; lui-même en reçut une qui lui fracassa le bras gauche, de sorte que l'os perçait la manche de l'habit. Il pria le duc de Saxe-Lauenbourg de l'emmener hors de la mêlée. Au même moment un coup de feu le frappa dans le dos, au dessous de l'épaule droite (1); il tomba de cheval, et son pied se trouvant engagé dans l'étrier, il fut traîné à quelque distance. Le chambellan Truchsess déclara avoir vu tirer ce coup, d'environ dix pas, par un officier impérial (Falkenberg, lieutenant-colonel), qui tourna bride aussitôt, mais fut immédiatement poursuivi et tué lui-même d'un coup d'épée par Luchau, écuyer du duc de Saxe. Cet écuyer fut pris par les Impériaux. Un des palefreniers qui accompagnaient le roi tomba mort, l'autre blessé (Jacques Eriksson). De toute sa suite, il ne resta auprès de lui qu'un page allemand, Leubelfing, qui voyant le roi lui tendre la main s'efforça de le soulever. Trois cui-

(1) Gustave, qui avait le talent heureux de relever le prix de tous les grades qu'il donnait, lui dit : « Colonel, votre corps sera un régiment de chevet: on pourra dormir auprès dans une entière sécurité. »

(1) Puffendorf accuse positivement le duc de Saxe-Lauenbourg d'avoir tiré le second coup, celui mortel.
Le matin du combat, le roi avait refusé d'endosser sa cuirasse. « Dieu est ma cuirasse, disait-il. Une armure le gênait beaucoup depuis la blessure qu'il avait reçue à Dirschau.

rassiers autrichiens demandèrent à Leubelfing le nom du blessé ; il refusa de le déclarer, et reçut un coup de pistolet et deux estocades, dont il mourut cinq jours après. Gustave se nomma lui-même : les Autrichiens, voyant la cavalerie suédoise accourir, lui déchargèrent un pistolet dans la tempe, lui donnèrent quelques coups d'épée, et le dépouillèrent, ne lui laissant que sa chemise (1). Plusieurs charges s'exécutèrent sur son corps, qui fut retrouvé après la bataille, couvert de blessures et de meurtrissures. Il était méconnaissable. Transporté d'abord à Meuchen, il fut embaumé à Weissenfels, par l'apothicaire Casparus, qui y compta neuf blessures ouvertes, et treize anciennes cicatrices. Son inhumation solennelle eut lieu dans l'église de Riddarholm à Stockholm, le 21 mars 1634. Suivant Geyer, treize paysans roulèrent une grosse pierre à l'endroit où était tombé le roi : c'est la pierre qu'on nomme *Schwedenstein* (pierre du Suédois) ; mais le véritable lieu où Gustave rendit le dernier soupir doit être à quarante pas de là, sur la lisière d'un champ où fut planté depuis un acacia.

Telle fut la mort de ce grand roi, justement surnommé le *boulevard du protestantisme*. Quoique l'histoire de ce prince soit pour ainsi dire toute militaire, il ne négligea pas les affaires intérieures de son pays. Le 6 juin 1616, il organisa la noblesse, et la divisa en trois classes : 1° les comtes ou barons ; 2° ceux qui comptaient parmi leurs ancêtres des sénateurs ou des conseillers ; 3° le reste des titrés. Il protégea le commerce, activa l'industrie, fit de bons règlements pour l'exploitation des mines, sur le cours des monnaies, et dota son pays d'un code militaire. Il défendit le duel sous peine de mort, et fut exact à faire exécuter sa loi. On a beaucoup répété que Gustave apporta des changements importants dans la tactique militaire. Ces changements sont aujourd'hui presque inappréciables, à cause des nouveaux moyens de destruction inventés chaque jour. Gustave, comme tous les bons généraux, sut choisir habilement les terrains sur lesquels il voulait combattre, mais il ne dut réellement ses succès qu'à son courage personnel et à l'impulsion qu'il savait donner à ses troupes. Il mêlait à ses piquiers et à sa cavalerie des files de mousquetaires, qui par leur feu incessant causaient des vides dans les rangs ennemis et permettaient aux soldats munis d'armes blanches d'y pénétrer. Mais ce moyen était employé en Espagne depuis longtemps. Ce qui lui revient plutôt, c'est d'avoir enseigné à sa cavalerie les *charges à fond*, tandis que jusque là les cavaliers s'éparpillaient devant le front de l'infanterie, tiraillant avec leurs armes à feu et ne chargeant qu'isolement ou par groupes, ce qui nuisait essentiellement à à leur effet. Gustave sut aussi tenir son armée sous une ferme discipline, et sans bagages inutiles ; il ne permit jamais de sortir des rangs pour dépouiller les morts, et ne prenait pas de quartiers d'hiver, ce qui lui donnait un avantage énorme sur ses antagonistes, habitués à ne se battre que quelques mois de l'année. — Le nom de Gustave-Adolphe est aujourd'hui attaché à une vaste association protestante, dont le but se rapproche de celle que les catholiques ont formée sous le patronage de saint Vincent de Paul.

Christine, fille unique de Gustave, et à peine âgée de six ans, succéda à son père, sous la tutelle des cinq plus grands fonctionnaires de l'État : le drost, le marsk, l'amiral, le chancelier et le trésorier. (*Voy*. CHRISTINE.) Alfred DE LACAZE.

Stjernman, *Riksdagarsoch mötens beslut*, t. I, p. 611, 728. — Ekholm, *Kritiska och historiska Handlingar* ; Stockholm, 1760. — *Handlingar till Skandinaviens Historia*, t. II, p. 91 ; t. VIII, p. 88. — *Manuscrits* De Palmsköld, passim. — *Archives de Suède*, surtout de 1611 à 1632. — Hallenberg, *Gustaf Adolfs Historia*. — Peleus, *Histoire de la dernière Guerre de Suède* ; Paris, 1622. — R. de Prade, *L'Histoire de Gustave-Adolphe, dit le Grand* ; Paris, 1686, in-8°. — *Bibliothèque universelle et historique de l'année* 1686, p. 437-450. — Adlersparre, *Historiska Samlingar*, t. I, p. 181 ; t. III, p. 383. — Axel Oxenstjerna, *Histoire de la Jeunesse de Gustave-Adolphe*. — Jahn, *Historie om Kalmar Krigen* ; Copenhague, 1820, p. 127. — Geyer, *Histoire de Suède*, trad. de Lundblad, chap. XV, p. 274-370. — *The Swedish Intelligencer* ; Londres, 1634, t. I, p. 34. — Raumer, *Geschichte Europas seit den fünfzehnten Jahrhundert*, t. III, p. 364. — Jean Botvide, *Oraison funèbre de Gustave-Adolphe*. — *Historia granbergs Götheborgs*, t. I, p. 26. — Richelieu, *Mémoires* ; Paris 1818, t. VI, p. 419. — Gfroerer, *Gustav-Adolf, König von Schweden, und seine Zeit*.

GUSTAVE III, roi de Suède, fils d'Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, princesse de Prusse, né à Stockholm, le 24 janvier 1746, mort dans la même ville, le 20 mars 1792. Il eut pour premier gouverneur le comte Charles-Gustave Tessin, homme de mérite, protecteur des lettres et un des chefs du parti politique des *chapeaux*, parti libéral et dévoué à la France. Son premier précepteur fut l'élégant poëte Dalin, dont les mordantes épigrammes n'épargnaient ni la noblesse ni le clergé. Lorsque les changements politiques amenèrent la disgrâce de ces deux hommes remarquables, ils furent remplacés auprès du jeune prince par Scheffer et le géomètre Klingens. Les leçons de ces maîtres habiles eurent encore moins d'influence sur Gustave que les événements dont il fut témoin. Il vit la royauté humiliée par les partis, et se promit de les écraser. Doué de brillantes qualités, que l'éducation fortifia sans les rendre jamais solides, il montra de bonne heure cet amour des lettres, ces idées de tolérance, ce goût d'administration équitable qui distinguèrent les princes les plus éminents du dix-huitième siècle. Il fit aussi preuve de résolution en prenant, à l'âge de vingt-et-un ans, une part importante aux affaires de son pays. La Suède était alors gouvernée par le sénat, où dominait le parti des *bonnets*. Pour mettre fin à la suprématie de ce corps, Gustave persuada à son père de convoquer les états, et d'abdiquer

(1) Son collet de buffle, ensanglanté, d'abord porté à Picolomini, fut envoyé à Vienne, où on le conserve encore

si le sénat s'opposait à cette convocation. Les états, rassemblés en 1769, malgré le mauvais vouloir du sénat, ne répondirent pas à l'attente de Gustave, qui, pensant que la constitution suédoise avait besoin d'être réformée, mais que le moment de la réforme n'était pas encore venu, entreprit un voyage à l'étranger. Sous le nom de comte de Haga, il visita Paris, et y reçut cet accueil flatteur que les littérateurs philosophes savaient ménager à leurs royaux adhérents. Il s'y lia aussi d'une amitié intime avec le dauphin, depuis Louis XVI. Informé à Paris de la mort de son père, il reprit en toute hâte la route de Stockholm, et ouvrit la diète le 25 juin 1771. Le parti aristocratique s'empara de la direction des affaires, et ne laissa pas même à Gustave l'apparence du pouvoir. Ce prince, cachant ses projets de coup d'État sous un air d'apathie, sembla tout entier aux plaisirs de la campagne, et affecta la plus grande indifférence pour le gouvernement; mais en même temps il envenimait sous main le mécontentement du peuple contre la diète, et se ménageait l'appui des soldats. M. de Vergennes, ambassadeur de France en Suède, mit à la disposition du roi toute l'influence de la cour de Versailles. Ainsi soutenu, Gustave jugea que le moment d'agir était venu. Ses frères Charles et Frédéric, complices de son entreprise, partirent l'un pour la Scanie, l'autre pour l'Ostrogothie, et attendirent le signal qui fut donné par le commandant de la forteresse de Christianstad. Le prince Charles rassembla aussitôt cinq régiments, et le duc Frédéric se mit à la tête des troupes d'Ostrogothie. Bien que le mouvement s'accomplît au nom de la royauté et contre les états, Gustave, qui se sentait surveillé, ne sortit pas de son indifférence habituelle. Le 18 août 1772, il assista à la représentation de *Thétis et Pélée*, et parut plus occupé de cet opéra que des circonstances politiques. Le lendemain, tandis que le comité des états, inquiet des progrès de l'insurrection, songeait à s'assurer de la personne du roi, celui-ci se présenta hardiment devant les soldats, les harangua, les entraîna, et se saisit de la dictature. Le 21 août, sous la pression de la force armée, les états acceptèrent la nouvelle constitution. Elle conférait au roi le pouvoir exécutif dans toute son étendue, et ne laissait aux états que le droit de voter les impôts. Gustave n'abusa pas de l'autorité dont il s'était emparé, et les six premières années de son règne furent pour la Suède une époque de repos et de prospérité. Il améliora les finances, encouragea le commerce, l'exploitation des mines, et abolit la torture. Pour plaire à ses amis les philosophes, il décréta la liberté de la presse en 1774; mais il la supprima six ans plus tard, quand il vit que les partis s'en servaient contre lui. A l'extérieur sa politique ne manquait pas d'habileté. En 1780 il forma avec le Danemark et la Russie la neutralité armée dirigée contre les prétentions maritimes de l'Angleterre. Le bonheur de son gouvernement ne désarma pas les partis, et à la diète rassemblée en 1778 le colonel Axel de Fersen, l'ancien chef des *chapeaux*, se mit à la tête des mécontents, qui de quelques griefs de détail passèrent à une critique générale de la constitution. Le roi prononça la dissolution des états le 26 janvier 1779. Il n'en convoqua de nouveaux que le 26 mai 1786, ne parvint pas à s'entendre avec l'opposition, toujours formée par la noblesse, et prononça encore une dissolution, en déclarant « qu'il espérait ne pas revoir les états de longtemps ». Il était fatigué de la parcimonie de cette assemblée, qui refusait de sanctionner les déplorables mesures auxquelles il avait recours pour subvenir à ses dépenses excessives. Il attendait donc avec impatience l'occasion de s'affranchir de tout contrôle; mais l'opinion, qui lui avait d'abord été favorable, ne le suivit pas dans ses nouveaux projets. « Le roi, dit l'historien suédois Geyer, n'était plus ce prince aimable et libéral qui avait détruit l'hydre des dissensions : il commençait à gouverner sans tenir compte de l'opinion publique. Il mit à la tête des affaires des jeunes gens et des favoris, qu'il substituait à d'anciens employés blanchis dans l'administration et formés pendant l'époque de la liberté. » Gustave, qui voyait la popularité s'éloigner de lui, espéra la ressaisir par des actions d'éclat, et il déclara la guerre à la Russie en 1788. Il donna pour prétexte à cette prise d'armes l'envahissement de la Crimée par Catherine II. L'impératrice de Russie n'avait rien préparé contre une agression à laquelle elle ne s'attendait pas. Si les 30,000 Suédois réunis en Finlande s'étaient portés rapidement sur Frédérikshamm et Wiborg, ils auraient trouvé ces villes sans défense et auraient probablement enlevé Saint-Pétersbourg. Catherine songeait à quitter sa capitale, lorsque des avis précis sur l'état des esprits dans le camp suédois l'arrêtèrent. Les soldats, mal payés, mal commandés, révoltés de voir autour du roi des jeunes gens qui ne devaient leurs grades qu'à leur bonne mine, n'avaient plus pour Gustave ni affection ni estime. Rien n'était plus facile que de transformer ces mauvaises dispositions en complot. Deux colonels, Hästko, chef du régiment d'Abo, et Otter, chef de celui de Björnborg, déclarèrent nettement au roi que cette guerre, entreprise sans l'assentiment des états, était contraire à la constitution, que les soldats refusaient d'aller plus loin, qu'ils se contenteraient de défendre leur patrie si elle était attaquée. Gustave essaya de haranguer les soldats; mais son éloquence n'eut aucun effet. Les chefs du mouvement, secrètement soutenus par le duc Charles de Sudermanie, transmirent à Catherine la déclaration de l'armée, et ramenèrent les troupes en Finlande. Gustave, renfermé dans sa tente, n'osant donner aucun ordre, car la moindre fausse démarche pouvait amener sa déchéance, ne savait quel parti prendre. Il son-

geait à abdiquer et à se retirer en France, lorsqu'il apprit que le Danemark venait de lui déclarer la guerre. A la nouvelle d'un événement qui semblait devoir mettre le comble à son malheur, il s'écria : « Je suis sauvé ! » En effet, il trouvait là un excellent prétexte de quitter l'armée de Finlande pour courir au secours de la Suède, et il savait que le peuple n'approuvait pas une insurrection dont la noblesse avait été l'instigatrice. Laissant le commandement de l'armée de Finlande au duc de Sudermanie, il partit pour la Dalécarlie, leva un corps volontaire de 3,000 hommes dans ce pays, qui avait fourni une armée au premier Gustave Wasa, et courut au devant des Danois, qui menaçaient Gothembourg. En même temps l'Angleterre et la Prusse firent au Danemark les plus vives représentations sur cette guerre sans motif, et obtinrent que l'armée danoise évacuât le territoire suédois. Vainqueur sans combat, Gustave rentra dans sa capitale, le 20 décembre 1788, au milieu des plus vives acclamations populaires. Il se crut alors assez puissant pour punir les auteurs du mouvement militaire de Finlande et pour se débarrasser des faibles restes de la constitution. Des libelles diffamatoires contre l'armée et la noblesse furent distribués dans toutes les provinces du royaume, afin d'exaspérer le peuple contre ceux qu'on lui représentait comme vendus à la Russie. Après avoir ainsi préparé l'opinion publique, Gustave convoqua la diète pour le 2 février 1789. La noblesse se montra dès le début décidée à la résistance contre des projets qu'elle devinait ; mais son opposition, prévue, n'arrêta point le roi. Il s'assura de l'assentiment de l'ordre roturier, et présenta à la noblesse et au clergé une nouvelle loi fondamentale, nommée *loi de sûreté et d'amour*. Cette nouvelle constitution se résumait toute dans cet article : « Le roi peut administrer les affaires de l'État comme il lui convient. » La noblesse se souleva avec énergie contre de pareilles prétentions, sans que l'arrestation de ses principaux membres mît fin à sa résistance. Mais le roi se passa de son consentement, et après avoir fait régler les impôts par une majorité qui lui était dévouée, il prononça la dissolution de la diète, et reprit la guerre contre la Russie. Toute la campagne de 1789 se passa sans incident important. Celle de 1790 fut plus fertile en événements, sans être plus décisive. La flotte suédoise, forte de vingt-et-un vaisseaux de ligne et de huit frégates, pénétra dans le golfe de Wiborg, et se présenta devant Rewel le 13 mai 1790 ; mais cette fois encore les Suédois ne mirent pas le temps à profit ; ils se laissèrent enfermer dans le golfe de Wiborg par des forces supérieures, et ils durent s'ouvrir passage le 3 juillet, en perdant six vaisseaux de haut bord et 5,000 hommes. Quelques jours après, les Russes, enhardis par leur succès, attaquèrent la flotte canonnière de Gustave à Svensksund, et perdirent 52 chaloupes, 643 canons et 6,000 prisonniers. Ces deux batailles amenèrent la paix, qui fut conclue à Verelä, le 14 août 1790, et les puissances belligérantes rentrèrent dans l'état où elles se trouvaient avant une guerre qui coûta à la Suède 15 vaisseaux de ligne, 50,000 hommes et un énorme accroissement de sa dette. Un des deux colonels qui avaient voulu s'opposer à cette folle entreprise, Hästko, fut condamné à mort et décapité.

Après cette guerre, aussi mal conçue que mal conduite, Gustave aurait dû chercher dans la paix les moyens de réparer le mal dont il était le principal auteur ; loin de là, il ne songea qu'à se lancer dans une nouvelle aventure. La révolution française, par ses progrès menaçants, provoquait contre elle une coalition des principaux États de l'Europe ; il conçut l'espoir insensé d'en être le chef, et se flatta de devenir pour la cause monarchique ce que Gustave-Adolphe avait été pour la réforme. Il fit un voyage à Aix-la-Chapelle dans l'été de 1791, négocia avec les princes français, avec la Prusse, l'Autriche, et conclut un traité d'alliance avec la Russie (19 octobre 1791). Il était plein d'enthousiasme et d'ardeur. « Si je vous avais ici, écrivait-il au général suédois Pawli, avec votre brave régiment de Westro-Gothie et mes Dalécarliens, j'affronterais à leur tête cette armée de gardes nationaux français, et je les mettrais bientôt en déroute. » Pour réaliser ces beaux projets, il fallait de l'argent, et pour en obtenir il fallut encore assembler les états. Le roi les convoqua dans la petite ville de Gefle, en janvier 1792, au nord du royaume, espérant que la rigueur du climat et de la saison rendrait la diète moins nombreuse. Ce calcul se vérifia, sans que pourtant les débats fussent moins orageux. Le roi n'obtint que d'assez faibles secours, et son impopularité s'augmenta de cet appel inutile à l'esprit national. Il était depuis quelques jours revenu à Stockholm, lorsque plusieurs membres du parti aristocratique, les comtes de Horn et de Ribbing, les barons Bielke et Pechlin, le lieutenant-colonel Liliehorn et Ankarstroem résolurent de mettre à exécution un complot qu'ils tramaient depuis longtemps. Un bal qui devait avoir lieu à l'Opéra, dans la nuit du 15 au 16 mars, fut fixé pour le moment du meurtre. Le roi, quoique vaguement averti du projet des conjurés, se rendit à l'Opéra, avec le comte d'Essen, vers onze heures, et entra dans une loge ; puis voyant que tout était tranquille dans la salle, il se hasarda d'y descendre. Il fut aussitôt entouré de personnes masquées, et l'une d'elles, le comte de Horn, lui frappant sur l'épaule, s'écria : « Bonne nuit, beau masque ! » A ces mots, Ankarstroem déchargea à bout portant son pistolet sur Gustave, qui tomba mortellement blessé. L'infortuné prince vécut encore treize jours. Pendant cette longue agonie, il mit ordre aux affaires d'État, fit décerner la régence à son frère le duc de Sudermanie, jusqu'à la

majorité de son fils Gustave, le seul enfant qu'il eût eu de la princesse Sophie-Madeleine de Danemark. Il ordonna aussi de renfermer tous ses papiers dans une caisse, qui devait être transportée à Upsal et n'être ouverte que cinquante ans après sa mort.

Ainsi finit, par une tragique catastrophe, frappé à l'Opéra, au milieu d'un bal masqué, un prince dont toute la vie avait eu quelque chose de théâtral. Les commencements de son règne furent heureux, et jusque dans ses dernières années il garda des qualités dignes d'estime, l'amour des lettres, la tolérance, l'humanité. Malheureusement, s'il eut les lumières de son temps, il en eut aussi, il en dépassa même la corruption, et les vices de sa vie privée rejaillirent sur son gouvernement, qui fut trop abandonné à des favoris. Intelligent, mais avec plus d'imagination que de raison, brave, mais avec plus de hardiesse que de fermeté, capable de coups d'audace, incapable du travail continu qu'exige l'exercice du pouvoir, il conçut des projets grandioses, et ne sut pas exécuter les choses simples, modestes, sensées, qui auraient fait sa gloire et le bonheur de la Suède.

Gustave, épris de la littérature française, composa dans cette langue plusieurs ouvrages, écrits avec infiniment moins d'esprit que ceux de Frédéric II, mais non pas sans talent. Il eut aussi à cœur de relever la littérature suédoise. Sa cour, une des plus somptueuses de l'Europe, était remplie de poëtes. Les noms de Creutz, d'Oxenstjerna, de Léopold de Kellgren furent l'ornement de l'académie qu'il fonda en 1786. Le premier sujet proposé par ce corps littéraire fut l'éloge de Torstenson. Gustave concourut, sous le voile de l'anonyme, et remporta le prix. Ses *Écrits politiques, littéraires, et dramatiques*, suivis de sa *Correspondance*, ont été publiés par Déchaux, secrétaire du roi et traducteur de ses *Œuvres;* Stockholm et Paris, 1803, 5 vol. in-8°. L. J.

Posselt, *Geschichte Gustavs III.* — Geijer, *Leben des Königs von Schweden, Gustavs III.* — Oxenstjerna, *Aminnelsetal ofver Konung Gustaf.* — Aguila, *Histoire des événements mémorables du règne de Gustave III.* — Geyer, *Histoire de la Suède*, trad. par J.-F. de Lundblad. — Nordström, *Beningragtel Tr. Samhälls-Forfatöens Historia* (Hist de l'état social de la Suède); Helsingfors, 1839-1840. — E.-G. Geyer, *Gustaf III Efterlemnade Papper* (Papiers laissés par Gustave III); Upsal, 1843-1844. — Lagerbring et O. Dalin, *Svea Rikes Historia;* Stockholm, 1747, 1762, 1769 et 1782.

GUSTAVE-ADOLPHE IV, plus tard connu sous le nom de colonel *Gustafson*, roi de Suède, né le 1er novembre 1778, mort en mars 1837. Il succéda à son père Gustave III, en 1792, sous la régence de son oncle paternel Charles, duc de Sudermanie. Il eut pour précepteurs le baron Frédéric Sparr et le général d'Armfeldt. A peine âgé de douze ans il fut promu à la dignité de chancelier de l'université d'Upsal. Le commencement de son règne se présenta sous un aspect bien sombre, à cause des deux principaux partis qui déchiraient l'État. Le premier était composé des amis de la Russie et des favoris du roi défunt; l'autre, comparativement plus faible, de ceux qui se montraient favorables aux idées du progrès, dont le foyer se trouvait en France. Toutefois, grâce à la prudence et à la modération du régent, le nouveau gouvernement parvint à rétablir l'ordre, soit par de sages réductions dans les dépenses publiques, soit par l'abrogation des lois qui, dans le but d'enchaîner la liberté de la pensée, avaient été promulguées sous le règne précédent. Par suite de quelques mesures d'économie fiscale, l'administration put, entre autres, achever les bâtiments de l'école militaire avec les matériaux préparés pour la construction d'un vaste palais près de Haga. Voyant ses vues entravées, le parti russe, dirigé par le général d'Armfeldt, se tourna contre le régent, et travailla à sa chute. Catherine II, impératrice de Russie, envoya à Stockholm le comte de Stackelberg, célèbre par le rôle qu'il avait joué en Pologne lors du premier partage (1772) de cet État; il était chargé d'appuyer d'Armfeldt et son parti dans leurs efforts pour éloigner le régent, et d'assurer le mariage entre le jeune roi et la princesse Alexandra, fille du grand-duc Paul Stackelberg fut bientôt rappelé, à cause de sa violence, et remplacé par le comte Romanzof; au moment où ce dernier allait être à son tour rappelé, pour le même motif que son prédécesseur, on découvrit la conspiration de d'Armfeldt, dirigée contre le duc de Sudermanie. Étant parvenu à s'échapper, ce conspirateur fut jugé par contumace et condamné à la peine de mort. Le régent, pour mettre un terme à tant d'intrigues, se détermina à marier le jeune roi avec une princesse de Mecklembourg. Ce mariage fut officiellement notifié à toutes les cours européennes; Catherine fit refuser l'entrée de ses frontières à l'envoyé chargé de lui faire connaître cette nouvelle. Elle adressa aussitôt aux cabinets européens une note dans laquelle le régent de Suède était accusé d'être lié avec les révolutionnaires français et d'avoir pris part à l'assassinat du roi son frère. Les intrigues du cabinet de Saint-Pétersbourg réussirent si bien auprès de la cour de Mecklembourg, que la princesse fiancée du roi de Suède ne voulut plus de ce mariage. Les agents russes firent aussi répandre en Suède les bruits les plus absurdes sur l'amour du jeune roi pour la princesse Alexandra et sa correspondance romanesque. Quelque temps après l'impératrice Catherine écrivit elle-même au jeune roi pour l'inviter à lui faire une visite; le régent voulut accompagner son neveu dans ce voyage. Ils partirent donc tous deux pour Pétersbourg, et y arrivèrent vers la fin du mois d'août 1796. Au milieu des fêtes brillantes le mariage du roi fut arrêté, et on fixa le 21 septembre pour sa célébration solennelle. Pour faire mieux saisir les résultats de cette visite, nous dirons quelques mots sur les principes

politiques du roi Gustave IV, qui lui avaient été inculqués dans sa jeunesse, et auxquels il tenait alors plus que jamais. Profondément antipathique à la France et à ses édits révolutionnaires, il redoutait en même temps le duc de Sudermanie, son oncle, qui avait combattu le système absolutiste du roi défunt. Cette haine prenait en lui d'autant plus de racine qu'il était obligé de la cacher. D'un autre côté, bien que la Russie lui semblait être la seule puissance capable de le protéger contre ses ennemis, il détestait l'orthodoxie grecque, qui y domine. De là vient que malgré les charmes de la princesse Alexandra, âgée alors de près de quinze ans, Gustave finit par tomber d'accord avec son oncle pour insister que la nouvelle épouse embrassât le luthéranisme, culte officiel de la Suède.

Les ministres de Catherine commirent une faute grave en introduisant dans le contrat de mariage des conditions différentes de celles qui avaient été stipulées avec le roi de Suède. Les principales de ces conditions étaient « que la princesse pourrait avoir dans son palais une chapelle avec un clergé grec, et que le roi déclarerait immédiatement la guerre à la république française ». Aussi, au jour fixé pour la célébration du mariage, le roi refusa de signer le contrat qu'on lui avait présenté. Il ne se rendit pas non plus à la cour, où toute la famille impériale l'attendait. Ce refus exaspéra tellement Catherine, qu'au dire des témoins oculaires il contribua beaucoup à sa mort, arrivée deux mois plus tard. Toutefois, elle dissimula sa colère, et, en faisant renouer les négociations, elle consentit même à ce que la question religieuse de sa petite-fille fût décidée par les états de Suède. Mais le mariage resta rompu. Peu de temps après son retour de la Russie, le roi Gustave atteignit sa majorité, et prit les rênes du gouvernement. On le vit alors abandonner le système suivi par le régent son oncle, et renvoyer les ministres de ce dernier. Il rappela aussi de l'exil le général d'Armfeldt, lui fit restituer ses biens, et voulait même que sa condamnation fût effacée des registres du tribunal qui l'avait jugé ; cependant, grâce à l'énergique opposition du chancelier d'État, comte de Wachtmeister, cette dernière demande n'eut pas de suite. Bientôt après, le roi Gustave fit annoncer son mariage avec une princesse de Bade, sœur de celle que venait d'épouser le grand-duc Alexandre, fils de l'empereur Paul Ier. Ce mariage malheureux fut célébré le 31 octobre 1797.

Gustave joignait à un caractère violent et fantasque les prétentions de prophète, de pontife et de grand monarque. Et comme son humeur capricieuse ne permettait pas à ses ministres de lui faire des représentations, il en résulta que des hommes serviles pouvaient seuls s'approcher de lui. Devenu en peu d'années insupportable à sa famille non moins qu'à la nation, qu'il accablait de vexations arbitraires et de charges onéreuses, il ne tarda pas à se brouiller avec les principaux souverains de l'Europe. Ainsi, il haïssait la France en même temps qu'il s'emportait contre la politique ambitieuse de l'Angleterre. Membre de la seconde coalition du Nord, il ne cessait de crier contre le Danemark, dont le gouvernement soutenait la neutralité armée. Après la paix d'Amiens, il travailla à former une nouvelle coalition contre la France. Irrité par un passage du *Moniteur*, il renvoya de Stockholm l'ambassadeur français, et fit détruire les portraits de l'empereur Napoléon : il voulait à tout prix rétablir les Bourbons sur le trône de France. A la suite de tant d'inconséquences, on vit la Prusse suspendre toute communication avec la Suède. La Russie allait en faire autant; pour empêcher cette dernière rupture, Gustave signa, le 15 janvier 1805, une alliance qui lui imposait l'obligation de se mettre à la tête d'une armée anglo-russo-suédoise dirigée sur la république batave. Cependant, à peine l'armée moscovite fut-elle arrivée sur les bords de l'Elbe, qu'il renonça, par méfiance envers la Prusse, au commandement de l'armée coalisée, défendit à tout Suédois d'en faire partie, et fit ainsi manquer toute l'expédition.

Lorsque le Hanovre, évacué par les Français en 1806, fut occupé par les Prussiens, le roi de Suède voulut se maintenir dans le duché de Lauembourg, en qualité de protecteur, en dépit des protestations du ministre anglais. Mais le faible corps suédois qui entra dans ce pays ne parvint à se retirer sans perte que grâce à la compassion des Prussiens. Après la paix conclue à Tilsitt, en 1807, entre la France, la Russie et la Prusse, Gustave renouvela, contre l'avis des deux dernières puissances, son alliance avec l'Angleterre, qui s'engageait à lui payer les subsides; il provoqua ainsi une nouvelle collision avec la France, à la suite de laquelle un corps, sous le commandement du maréchal Brune, entra en Poméranie. Le roi de Suède envoya alors au maréchal un parlementaire pour l'arrêter; Brune n'en continua pas moins sa marche, et le roi s'enfuit à Stralsund, place forte, qu'il abandonna bientôt sans défense. De cette manière la Suède perdit toute la Poméranie, y compris la ville de Rugen.

D'après le traité de Tilsitt, la Russie était tenue de faire adopter à la Suède et au Danemark le système continental, qui excluait les productions anglaises du commerce européen. Comme Gustave s'obstinait à refuser d'y souscrire, l'empereur de Russie, Alexandre, fit en 1808 envahir la Finlande. Cependant les mauvaises dispositions de Gustave et diverses humiliations qu'il faisait éprouver aux officiers de l'armée suédoise paralysaient la défense de ce pays, qui ne tarda pas à être conquis par les Russes. D'un autre côté, le Danemark restant fidèle à son alliance avec la France, le roi de Suède lui déclara la guerre, et peu de temps après il se brouilla aussi avec l'Angleterre en insistant sur l'augmentation

des subsides. Plusieurs tentatives furent faites pour démontrer au roi les dangers dont la Suède se trouvait menacée par sa conduite; mais ces démarches n'ayant eu aucun succès, le mécontentement arriva bientôt à son comble. Une conspiration militaire, ayant pour but de détrôner Gustave, fut formée au commencement de 1809, et le baron d'Adlersparr, qui en était l'âme, après avoir conclu un armistice avec les Danois, s'approcha de Stockholm à la tête de l'armée de Norvège. Ayant appris que le roi voulait s'emparer de la caisse de la Banque nationale et quitter secrètement la capitale, les principaux conjurés y entrèrent le 13 mars. Le général Adlerkreutz se mit à la tête du complot, et après avoir fait arrêter le roi dans son palais, il en informa le duc de Sudermanie, qui accepta les fonctions d'administrateur du royaume.

Transféré au palais de Gripsholm, le roi Gustave y signa l'acte d'abdication dont voici le texte :

« Au nom de la très-sainte Trinité. Nous, Gustave-Adolphe, roi de Suède, des Goths et des Vandales, duc de Schleswig, de Holstein, etc., savoir faisons : Après avoir été proclamé roi, il y a aujourd'hui dix-sept ans, et avoir hérité, le cœur encore saignant, du trône ensanglanté d'un père chéri et respecté, notre intention a cependant été de concourir au bien et à la gloire de cet antique royaume, comme étant inséparables du bonheur d'un peuple libre et indépendant. Ne pouvant plus, conformément à notre pure intention, continuer plus longtemps nos fonctions royales et conserver le bon ordre et la tranquillité dans le royaume, par ces motifs nous regardons comme un devoir sacré d'abdiquer notre dignité et notre couronne royale ; ce que nous faisons par les présentes librement et sans y être forcé, pour consacrer à la gloire de Dieu les jours qui nous restent; appelant sur tous nos sujets la miséricorde et la bénédiction de Dieu, leur souhaitant un avenir plus heureux pour eux et pour leurs descendants :

« Oui, craignez Dieu et honorez *le roi*.

« Fait, écrit et signé de notre propre main et revêtu de notre grand sceau royal, au château de Gripsholm, le 29 mars de l'an de grâce 1809, après la naissance de Notre-Seigneur et sauveur Jésus-Christ.

« Signé : GUSTAVE-ADOLPHE. »

Cet acte ayant été communiqué aux états de Suède, ils déclarèrent, le 10 mai 1809, Gustave et sa famille déchus de tous les droits à la couronne de ce royaume, et ils lui accordèrent, outre sa fortune particulière, une rente annuelle de 66,666 écus (144,000 francs), qui fut capitalisée plus tard. Ensuite, après avoir élevé au trône le duc de Sudermanie, administrateur du royaume, ils laissèrent au roi détrôné la liberté de s'établir, avec sa famille, en telle autre partie de l'Europe qu'il lui plairait. Ce prince quitta la Suède, le 6 décembre 1809, et parcourut, sous le nom de comte de *Gottorp*, l'Allemagne, la Suisse, la Russie et l'Angleterre. Lorsque le congrès de Vienne fut réuni en 1814, il lui adressa, sous le nom de duc de Holstein, une réclamation en faveur de son fils unique, qui aurait, d'après lui, conservé ses droits au trône de Suède; mais cette démarche ne produisit aucun résultat. En 1818 la ville de Bâle conféra le droit de bourgeoisie à l'ex-roi de Suède, qui prit, vers ce temps, le nom de *colonel Gustafson*. Après avoir habité pendant quelque temps Leipzig et Francfort-sur-le-Mein, il s'établit, en 1836, à Saint-Gall, où la mort le frappa, peu de temps après.

Gustave laissa, outre le fils qui porte aujourd'hui le titre de *prince de Wasa*, trois filles, mariées à des princes allemands. On a de lui quelques écrits, qu'il fit publier après son abdication : les principaux sont : *Mémoires du colonel Gustafson*; Leipzig, 1823; — *Nouvelles Considérations sur la liberté illimitée de la presse*; Aix-la-Chapelle, 1833; — *La Journée du 13 mars* 1809; Saint-Gall, 1835. N. KUBALSKI.

Ph. Le Bas, *Suède et Norvège*. — *Zeitgenossen*, n° XXVII. — *Conversations-Lexikon*.

GUSTAVE ERICSON, prince royal de Suède, né en 1568, mort en 1607. Fils du roi Eric XIV (voir ce nom), il fut déclaré héritier du trône immédiatement après sa naissance. Toutefois, son père ayant été déposé, en 1569, par les états de Suède, et remplacé par son frère Jean, prince de Finlande, les partisans d'Eric crurent devoir cacher le jeune Gustave à l'étranger. Il passa les premières années de sa vie d'abord en Allemagne, puis en Pologne et en Russie, au milieu d'une telle indigence, qu'on le vit quelquefois servir comme domestique d'auberge pour gagner sa vie. Après avoir subi une captivité de plusieurs années en Moscovie pendant les troubles dont ce pays était, vers la fin du seizième siècle, le théâtre, Gustave Ericson ne parvint à recouvrer sa liberté que pour finir ses jours dans la misère. Les historiens contemporains représentent ce prince comme cultivant les sciences et surtout l'alchimie, qui l'occupait presque exclusivement. La bibliothèque de l'université d'Upsal possède un manuscrit qui appartenait à Gustave Ericson ; c'est un journal rédigé en latin par son père, et qui avait fait partie de la bibliothèque du roi de Pologne Sigismond III, fils du roi de Suède Jean III. N. K.

A. Geffroy, *Histoire des États Scandinaves*.

GUTBERLETH (*Henri*), philosophe allemand, né à Hirschfeld, en 1592, mort à Deventer, le 27 mars 1635. Il dirigea successivement l'école de Dillenbourg, celle de Herborn, celle de Ham, et enfin celle de Deventer. A Herborn et à Deventer, il joignit à sa place de recteur les fonctions de professeur de philosophie. Ses principaux ouvrages sont : *Pathologia, hoc est doctrina de humanis affectibus physice et ethice tractata*; Herborn, 615; — *Institutiones*

physicæ; Herborn, 1623; — *Ethica;* Herborn, 1630; — *Chronologia;* Amsterdam, 1639. Z.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

GUTBERLETH (*Tobie*), érudit néerlandais, né à Lewarde (Frise), vers 1674, mort à Franeker, le 8 janvier 1703. Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il fut chargé en 1697 de l'administration de la bibliothèque publique de Franeker. Ses savantes dissertations sur divers points d'antiquité ont fait regretter qu'il soit mort si jeune. On a de lui : *De Mysteriis Deorum Cabirorum;* Franeker, 1703, in-8°; réimprimé dans le t. II des *Supplementa utriusque Thesauri Antiquitatum* de Polenus; — *Animadversiones in antiquam inscriptionem græcam Smyrnæ repertam;* — *Conjectanæa in monumentum Heriæ Thisbes monodiariæ et Titi Claudii Glaphyri choraulæ, in quibus multi veterum auctorum loci, inscriptiones et numi illustrantur et emendantur;* dans le t. IV du recueil précité de Polenus; — *De Saliis, Martis sacerdotibus apud Romanos*, dans le t. V du même recueil, en un volume, et sous le titre de *Opuscula;* Franeker, 1704, in-8°. Gutberleth a aussi édité : les *Juris civilis Amœnitates* de Ménage; — la *Grammatica Philosophica* de Scioppius; — et la *Geschiedenis van Vriesland* de Gabbema. E. G.

Emo Lucius Vriemaet, *Athenæ Frisiacæ*, p. 894.

GUTBIRIUS ou **GUTBIER** (*Ægidius*), orientaliste allemand, né à Weissensée (Thuringe), le 1er septembre 1617, mort le 27 septembre 1667, à Ufhofen, où son frère était pasteur. Il fit ses études aux universités de Rostock, de Kœnigsberg, de Leyde, visita ensuite Oxford, Lubeck et Hambourg. Nommé, en 1652, professeur de langues orientales au gymnase de cette dernière ville, il cumula avec cette charge celle de professeur de métaphysique et de logique, à partir de 1660. On a de lui : *Novum Testamentum Syriacum;* Hambourg, 1664, in-8°, et 1749, in-8°, ouvrage qu'il imprima lui-même, dans une imprimerie qu'il possédait; — *Lexicon Syriacum, continens omnes Novi Testamenti dictiones et particulas*, avec un traité sur la ponctuation du texte syriaque du Nouveau Testament, et un recueil des mots étrangers et des noms propres qui s'y trouvent; Hambourg, 1667 et 1694; — *Notæ criticæ in Novum Testamentum Syriacum;* Hambourg, 1667, in-8°. Ces deux derniers ouvrages, revus par J.-M. Gutbirius, professeur à Weissenfeld, ont été réédités ensemble sous le titre de *Clavis operis;* Naumbourg, 1706, in-8°; — *Novem Musæ orientales;* — *De Angelis;* — *De Controversia Rebaptizationis;* — *De Sibyllis et earum oraculis.* Il laissa en manuscrit une grammaire syriaque, une traduction latine de la version syriaque du Nouveau Testament, un traité sur l'utilité des langues orientales, un traité de l'accentuation des Hébreux, etc. E. B.

Gœtze, *Elogia Philologorum quorumdam Hebræorum;* Lubeck, 1708, in-8°. — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

GUTENBERG (*Jean* ou *Hans* GENSFLEISCH, dit), inventeur de l'imprimerie, né vers 1400, à Mayence, où il mourut, en février 1468. Son père, Jean Gensfleisch, dit Friele (1), était d'une famille patricienne de Mayence; il épousa Else Gutenberg ou de Gutenberg (*Bonimontis*). On ignore pourquoi leur fils Jean est beaucoup plus connu sous le nom de Gutenberg, qui était celui de sa mère, que sous celui de Gensfleisch, que portait son père (2).

Depuis quatre siècles, des jubilés solennels en l'honneur de l'invention de l'imprimerie proclament le nom de Gutenberg, et cependant les nuages qui entourent cette découverte et nous voilent encore la personnalité de l'inventeur sont loin d'être dissipés (3). En vain l'importance du

(1) Friele est un diminutif de Frédéric, comme Else est un diminutif d'Élizabeth ou d'Élise. Une des branches de la famille Gensfleisch portait le prénom de *Sorgenloch*.

(2) Dans un acte daté de 1484 (Doc. n° 1, Schœpflein) Gutenberg est ainsi désigné : *Johannus Gensfleisch der Junge, genant Gutenberg;* « Jean Gensfleisch *le jeune*, nommé Gutenberg ». Il est question ailleurs d'un Gensfleisch *senior;* c'était probablement son frère aîné. (V. Schelhorn, *Observ.*, p. 15, et Meermann, *Origines Typ.*, t. I, p. 166, note.)

(3) Un siècle après l'invention de l'imprimerie, la ville de Wittemberg a donné, en 1540, le premier exemple de ces jubilés. En 1640, les 18 et 25 août et le 1er septembre, Strasbourg a célébré son premier jubilé, et Breslau et Iéna en ont fait autant aux mêmes dates. Le siècle suivant, en 1740, Strasbourg a réitéré cette solennité aux mêmes époques. Ce fut Schœpflein qui rédigea lui-même le programme de la fête, à laquelle pour la première fois les habitants de Mayence assistèrent, représentés par une députation solennelle. A cette même époque un semblable jubilé fut célébré à Francfort-sur-le-Mein et simultanément à Leipzig, à Dresde, à Wittemberg et à Breslau. A Erfurt, dans l'église évangélique, le discours d'apparat fut prononcé par le magister Jean Melchior Moëller.

En 1840, Strasbourg a célébré son quatrième anniversaire par l'inauguration, sur la place d'armes, de la statue en bronze de Gutenberg, d'après le modèle sculpté par David d'Angers et fondu par Soyer et Inge, au moyen de souscriptions des imprimeurs et libraires français et des amis des lettres. Cette cérémonie se fit avec une grande pompe. Les armes octroyées aux imprimeurs par Frédéric III flottaient à côté de l'antique bannière de Strasbourg et de celles de Paris et de Lyon. M. Lichtenberger, M. le maire de la ville, et M. Silbermann, imprimeur, et ordonnateur de la fête, prononcèrent des discours, qui pour être d'apparat n'en produisirent pas moins d'effet sur la foule assemblée. M. Dupin aîné et M. de Salvandy, membres de l'Académie Française, qu'ils représentaient à cette cérémonie, assistèrent au banquet.

M. E. Duverger, auquel l'imprimerie est redevable de notables progrès, composa alors, à Paris, en l'honneur de Gutenberg et de cette solennité un album typographique d'une exécution très-remarquable, où il a donné en *fac-simile* parfaitement identiques des pages entières de la Bible de trente-six lignes et de celle de quarante-deux lignes, attribuées avec raison à Gutenberg, opinion qu'il partage, et qu'il expose avec une grande autorité dans une série de lettres qui font suite à sa *Légende de Gutenberg.*

La ville de Mayence ne se décida que fort tard à élever un monument à Gutenberg; en 1804 une association se forma dans ce but, mais la guerre fit ajourner ce projet. Enfin, en 1837 les fonds rassemblés par souscription permirent de le réaliser. Le célèbre Thorwaldsen fit à Rome le modèle de la statue, qui fut coulée en bronze à Paris par M. Crozatier. L'inauguration en eut lieu le 14 août 1837, et la fête les 13, 14 et 15 août. Le jubilé séculaire fut célébré les 24, 25 et 26 juin 1840.

Le 1er janvier 1843 une statue de Gutenberg, coulée en bronze sur le modèle de David d'Angers, a été érigée à Paris, dans la cour d'honneur de l'Imprimerie royale.

bienfait et la reconnaissance pour le bienfaiteur ont fait de tous temps multiplier les recherches en France, en Allemagne et dans tous les pays civilisés pour pénétrer dans les mystères où il semble que Gutenberg ait voulu cacher et son nom et ses ouvrages; loin de rien éclaircir, ces recherches ont plutôt augmenté les doutes, en remettant en question des faits que la tradition avait acceptés et consacrés. On se sent même découragé quand le résultat de nouvelles études sur un sujet qui a enfanté un millier de volumes (1) nous fait voir dans chacun des documents qui vers la fin du dernier siècle semblaient apporter quelques lumières sur la vie de Gutenberg autant d'ingénieuses mystifications d'un savant archiviste de Mayence. Accusé de négligence pour n'avoir découvert aucun document nouveau sur Gutenberg dans les archives de cette ville, Bodmann fit preuve de savoir et d'esprit, mais aussi d'improbité littéraire, en se servant de son érudition et de son habileté de calligraphe pour en fabriquer qui trompèrent des savants tels qu'Oberlin et Fischer, dont les obsessions furent ainsi la cause de ce méfait. Mais en 1830 Schaab, dans son ouvrage en trois volumes, dont l'un est consacré tout entier à cette question, et en 1836 Wetter, dans son énorme volume de huit cents pages, et quelques autres critiques, parvinrent à démontrer la fausseté de ces pièces.

A l'aide de nouveaux systèmes, on a même cherché, dans ces derniers temps, à enlever à Gutenberg le mérite de ses différentes impressions, pour en gratifier un imprimeur de Nuremberg connu à peine par quelques productions, qui sont bien plutôt celles d'un fabricant d'images que celles d'un véritable imprimeur; et c'est à ce personnage, nommé Pfister, que l'on voudrait attribuer l'impression de la grande Bible de trente-six lignes, et à un autre imprimeur, plus inconnu encore, la grande édition du *Catholicon* de Janua. De son côté, la Hollande, saisie d'un enthousiasme qui n'est fondé sur aucune preuve positive, sur aucun témoignage contemporain, prétend que Coster est le véritable inventeur de la gravure et de la fonte des caractères et même de la *presse*. Bien plus, une fable absurde, et qui se trouve répétée par l'Angleterre, en faveur d'un personnage nommé Corsellis, voudrait faire croire que c'est Gutenberg qui est venu voler à Coster son invention et ses ustensiles d'imprimeur, pour les transporter de Harlem à Mayence.

D'après de semblables prétentions, que resterait-il à Gutenberg? Rien. Ce serait un mythe! Mais la voix publique, qui de tous temps a rendu le nom de Gutenberg inséparable de celui de l'imprimerie; mais les procès qu'il soutint contre ses associés, d'abord à Strasbourg, puis à Mayence; mais les témoignages de ses contemporains nous le montrent tel que le représentent les statues élevées en son honneur à Strasbourg et à Mayence, appuyé sur sa presse, d'où rayonne la lumière, et découvrant le secret de l'imprimerie par la fonte des caractères mobiles.

Au milieu de tant d'assertions contraires et des diverses prétentions des villes qui, au nombre de sept, revendiquent l'honneur de la découverte de l'imprimerie (1), il est difficile d'entrevoir la vérité. Ne nous en étonnons pas : les inventions ne sont jamais isolées; elles résultent d'un concours de circonstances dont les combinaisons répondent à un besoin devenu général. L'usage de plus en plus fréquent du papier, récemment introduit en Europe, devait précéder l'imprimerie, et en lui donnant naissance faire naître des tentatives simultanées, qui ont rendu difficile de reconnaître les droits de chacun. C'est ainsi que de nos jours nous voyons les découvertes les plus grandes et les plus utiles à l'humanité, telles que celles du télégraphe électrique, qui supprime les plus grandes distances, et du chloroforme, qui anéantit complétement la douleur, enveloppées de ténèbres dès leur origine par les prétentions plus ou moins légitimes de tous ceux qui ont contribué à ces inventions miraculeuses. Essayons néanmoins de constater les droits de Gutenberg, qui, comme la plupart des inventeurs, eut le malheur d'être supplanté par ceux auxquels le manque de fortune le força de recourir.

Anciens témoignages.

La chronique allemande imprimée à Cologne en 1499, chronique très-estimée, contient un précieux renseignement, que l'auteur déclare tenir d'Ulrich Zell de Hanau, qui le premier introduisit dans Cologne, en 1462, l'art de l'imprimerie, dont il avait appris les procédés à Mayence, probablement chez Gutenberg, puisqu'il ne parle ni de Füst ni de Schœffer.

« Ce noble art fut inventé pour la première fois en Allemagne, à Mayence sur le Rhin, et fit grand honneur à la nation allemande. Cela arriva vers l'année 1440; et à dater de là jusqu'à l'année 1450 cet art et tout ce qui s'y rattache furent perfectionnés. On commença à imprimer l'an 1450, qui était l'année du jubilé, et le premier livre mis sous presse fut la Bible latine, en grands caractères, tels que ceux avec lesquels on imprime maintenant les missels. Quoique cet art ait été inventé à Mayence, ainsi que nous l'avons dit et comme on le croit généralement aujourd'hui, cependant sa première forme existait en Hollande, dans les Donat qu'on y imprimait antérieurement à cette époque : c'est d'eux et d'après eux que l'art d'imprimer prit son origine; mais *l'invention nouvelle fut bien plus importante et plus ingénieuse*

(1) La liste seule des titres des ouvrages qui ont traité de l'origine de l'imprimerie occuperait un volume, dit M. Léon de Laborde.

(1) Daunou, dans son *Analyse des Opinions diverses sur l'Origine de l'Imprimerie*, énumère quinze villes qui prétendent à cet honneur, et dit que la liste des personnages désignés comme inventeurs est bien plus nombreuse. (P. 88.)

que la première. Le premier inventeur de la typographie fut un citoyen de Mayence, né à Strasbourg, nommé Jean Gudenburch; il était noble. Ledit art fut transporté de Mayence à Cologne, ensuite à Strasbourg (1), puis à Venise. C'est de l'honorable maître Ulrich Zell de Hanau, actuellement imprimeur à Cologne (en l'an 1499), que je tiens le récit de l'invention et des progrès de cet art, dont l'établissement dans cette ville lui est dû. Il est des insensés qui prétendent que *l'impression des livres date d'une époque plus reculée, mais cela est contraire à la vérité; en aucun pays du monde on ne connaissait alors de livres imprimés.* »

Voici le témoignage de Wimpfeling, savant alsacien, né à Strasbourg, en 1451, et par conséquent presque contemporain de Gutenberg.

« En l'année 1440, sous le règne de Frédéric III, un bienfait presque divin fut accordé à l'univers par Jean Gutenberg, inventeur d'un nouveau mode d'écrire. Il fut le premier qui découvrit l'art d'imprimer, dans la ville de Strasbourg. Étant ensuite allé à Mayence, il y apporta le dernier complément. Pendant ce temps, Jean Mentelin, ayant entrepris ce genre d'industrie, imprima très-correctement, et devint bientôt fort riche. Adolphe Rusch lui succéda, puis Martin Flach, tous deux de Strasbourg, qui exercèrent cette profession dans leur ville natale, avec honneur et gloire, etc. »

Voici ce que dit dans ses annales (2) Trithème, né en 1462, mort en 1516; comme il tenait de Pierre Schœffer ses renseignements sur l'imprimerie, son récit doit naturellement lui être favorable:

« A cette époque, ce fut à Mayence que fut imaginé et inventé par Gutenberg, citoyen de Mayence, cet art mémorable, et jusque alors inconnu, d'imprimer les livres au moyen de caractères en relief. Gutenberg, après avoir risqué pour le succès de son invention presque tous ses moyens d'existence, se trouvant dans le plus grand embarras et manquant tantôt d'une chose, tantôt d'une autre, était sur le point, par désespoir, d'abandonner son entreprise. Il put cependant, à l'aide des conseils et de la bourse de Jean Faust, comme lui citoyen de Mayence, achever son œuvre. Ils imprimèrent d'abord un *Vocabulaire*, appelé *Catholicon*, en caractères écrits régulièrement sur des tables de bois et avec des formes composées. Mais ils ne purent se servir de ces formes pour imprimer d'autres livres, puisque les caractères ne pouvaient se détacher des planches, mais étaient sculptés à même, comme je l'ai dit. D'autres inventions plus ingénieuses succédèrent à ce procédé, et ils *trouvèrent le moyen de fondre toutes les lettres de l'alphabet latin* (3). A ces formes ils donnèrent le nom de *matrices*, et c'est dans ces matrices qu'ils fondaient des caractères d'airain ou d'étain, qui avaient la dureté nécessaire pour supporter toute la pression, lesquels caractères *étaient auparavant gravés par eux à la main*. En effet, ainsi que je l'ai entendu dire il y a environ trente ans à Pierre Schœffer de Gernsheim, citoyen de Mayence, qui était gendre du premier inventeur, ce procédé d'impression offrait de grandes difficultés à son début; car, avant d'avoir achevé le troisième cahier de quatre feuilles de la Bible latine qu'il s'agissait d'imprimer, ils avaient dépensé plus de quatre mille florins. Mais Pierre Schœffer, alors ouvrier et ensuite gendre, comme nous l'avons dit, du premier inventeur, Jean Faust, unissant l'habileté à la prudence, *inventa une manière plus facile de fondre les caractères, et compléta l'art*, en le portant au point où il est aujourd'hui.

« Tous trois gardèrent quelque temps secrète cette manière d'imprimer, jusqu'à ce qu'elle fut divulguée par leurs ouvriers, sans l'aide desquels ils ne pouvaient pratiquer cet art, d'abord à Strasbourg et puis après dans les autres pays du monde.

« Ce que je viens de dire sur cette ingénieuse merveille est suffisant. Ses premiers inventeurs furent des citoyens de Mayence. Or, ces trois premiers inventeurs, Jean Gutenberg, Jean Faust et Pierre Opilio (Schœffer), gendre de ce dernier, habitaient à Mayence la maison connue sous le nom de *Zum Zungen*, qui ensuite prit le nom d'*Imprimerie*, nom qu'elle conserve encore. »

Ces témoignages sont contemporains, ces témoignages sont désintéressés; on pourrait y en ajouter un grand nombre qui leur sont postérieurs, et qui tous reconnaissent et proclament Gutenberg comme l'inventeur de l'imprimerie, les uns à Strasbourg, les autres à Mayence; mais, à leur défaut, un seul suffit, c'est celui du fils même de Pierre Schœffer. Voici ce que déclare Jean Schœffer, petit-fils de Faust, dans l'avis placé en tête de l'édition d'une traduction allemande de Tite Live, in-fol., imprimée par lui à Mayence, en 1505 :

« C'est à Mayence que primitivement l'art admirable de l'imprimerie a été inventé, *surtout* par l'ingénieux JEAN GUTENBERG, l'an 1450; il fut *postérieurement* amélioré et propagé pour la postérité par les *capitaux* et les *travaux* de Jean Füst et de Pierre Schœffer (1). »

Voilà toute la vérité! elle est exposée par le fils même de celui qui toujours affecta de s'attribuer, ainsi qu'à son beau-père, Füst, l'invention de l'imprimerie.

Cette déclaration, si tardive, si inattendue, et qui explique si bien, quoique trop succinctement, les faits concernant l'origine de l'imprimerie et les droits de chacun, constate :

1° Que l'art typographique a été créé à Mayence;

2° Que l'invention en est due *avant tous à l'ingénieux* Jean Gutenberg;

3° Que les capitaux ont été fournis par Jean Füst;

(1) Le chroniqueur dit avec raison que l'art d'imprimer fut transporté de Mayence à Strasbourg; mais il aura oublié d'indiquer que les premières impressions furent faites par Gutenberg à Strasbourg.

(2) *Annales Monast. Hirsaug.*, ad annum 1480-1514; *typis monast. S. Galli*; 1690. 2 vol. in-fol.

(3) W. Ern. Tentzelius, historiographe du prince de Saxe, dans une dissertation sur l'origine de l'imprimerie, qu'il publia en 1700, remarque avec quelle précaution Trithème, probablement sous la dictée de Schœffer, parle de l'introduction des perfectionnements à l'art typographique, afin d'amener ensuite le nom de Schœffer, « pour consommer l'art, et non pour l'inventer ». (Tentzelius, dans les *Monumenta typographica de Wolf*, t. II, p. 661 et 562; voy. aussi Daunou, *Analyse*, etc., p. 130.)

(1) « In weilcher stadt Mentz auch anfengklich die wunderbahr Kunst der Truckerey, und am ersten von dem kunstreichen Johan Guttenbergk, domann zalt nach Christi unsers Herren Geburt tausend vierhundert und funftzig Jar erfunden, und darnach mit Fleyss, kost und arbeyt Johan Fausten und Peter Schoefers zu Mentz gebessert und bestendig gemacht ist worden. »

4° Enfin, que les travaux, c'est-à-dire le perfectionnement de l'exécution, appartiennent à Pierre Schœffer.

Comment se fait-il donc que Jean Schœffer se trouve ici en contradiction manifeste avec ce que son père, Pierre Schœffer, avait déjà déclaré publiquement et avec ce que lui, Jean Schœffer, déclarera plus tard? Personne n'en a recherché la cause; mais, moi, j'y vois un aveu auquel Jean Schœffer aura été contraint par le mécontentement manifesté dans ses propres ateliers contre la spoliation des droits de Gutenberg? Ce qui me donne lieu de le croire, c'est que la préface où Jean Schœffer proclame Gutenberg l'inventeur de l'imprimerie est écrite en *allemand*, langue du peuple et des ouvriers, qui, sachant mieux que tous autres ce que Gutenberg avait fait, ne pouvaient être trompés par Schœffer. Et en effet quand plus tard, en 1509, en 1515, et en 1516, on le voit imprimer tout le contraire, c'est en *latin* qu'il s'exprime, langue incomprise du peuple et des ouvriers. Ainsi, quatre ans après, en 1509, il dit dans la souscription d'un Bréviaire latin que « ce livre a été imprimé à Mayence, aux frais « et par le labeur de l'honnête et vigilant Jean « Schœffer, citoyen de Mayence, dont l'*aïeul inventa le premier* l'art de l'imprimerie et le « mit à exécution ». En 1515, dans une sorte de notice biographique sur sa famille, placée comme un hors-d'œuvre à la fin du *Breviarum Historiæ Francorum* de Trithème, notice qu'il réimprima l'année suivante, à la suite du bréviaire de l'église de Minde, il déclare Jean Füst le *premier auteur de cet art mémorable* (1). Enfin, chose encore plus étrange! le privilége que l'empereur Maximilien accorde à Jean Schœffer, en 1518, pour l'impression d'une édition latine de Tite Live porte en tête : « Attendu que, sur la foi de di« gnes témoins, l'ingénieuse invention de la « chalcographie est due à votre aïeul, qui en est « l'auteur, et attendu que cette divine inven« tion, etc. »

Je ne vois point d'autre moyen d'expliquer ces contradictions. Les ouvriers imprimeurs savaient que Gutenberg était le véritable inventeur de l'imprimerie, et dès lors dans un livre imprimé en allemand Jean Schœffer disait la vérité; mais il la déguisait dans les livres en latin.

Quoique Pierre Schœffer n'ait jamais mentionné Gutenberg, une fois cependant il paraît l'avoir laissé entrevoir, en parlant de deux Jean dans les vers barbares qu'un de ses correcteurs a mis à la fin de sa belle édition des Institutes de Justinien, publiée en 1468. Dans ces vers presque inintelligibles (1), c'est à deux Jean nés à Mayence, qu'est attribuée l'invention de l'imprimerie : ce qui semble indiquer Jean *Gutenberg* et Jean *Füst*; toutefois, le poëte ajoute que Pierre Schœffer, quoique venu après eux, a surpassé en mérite l'un et l'autre Jean. Nous tâcherons de donner la traduction de ces vers, composés dans l'atelier de Schœffer :

« Moïse dans la construction de son tabernacle et Salomon en élevant son temple n'ont accompli que des œuvres ingénieuses, dont la gloire de l'Église s'est accrue. Mais, plus grande que Salomon, l'Église renouvelle Belselehel et Hiram (2) en offrant à celui qui aime voir à prospérer quiconque se distingue dans son art ces deux Jean nés à Mayence, illustres premiers fabricateurs de livres au moyen de caractères. Pierre vint se joindre à eux dans l'*atelier* (3) où il était désiré; mais Pierre, parti le dernier, entra le premier. Instruit dans l'art de la gravure par celui qui seul donne et la lumière et le génie, il leur était supérieur..., etc. »

Gutenberg à Strasbourg.

C'est à l'époque des troubles survenus à Mayence en 1420, lors de l'entrée solennelle de l'empereur Frédéric III en cette ville, que l'on fixe généralement le départ de Gutenberg pour Strasbourg avec sa famille, qui était alors exilée. En 1430 Conrad III rappela à Mayence les émigrés; mais quoique la famille des Gensfleisch fût comprise dans cette amnistie, Gutenberg n'en voulut pas profiter. Un acte public, daté de 1434, constate qu'il habitait alors Strasbourg et qu'il était même riche, puisque par égard pour le sénat de cette ville, qui l'en avait prié, il tint quitte et fit sortir de prison le greffier Niclaus, qui lui retenait une somme de 310 florins dont l'administration municipale de Mayence lui était redevable (4). Cet acte montre combien Gutenberg était peu soucieux de ses intérêts pécuniaires, puisque cette somme, composée en partie de rétributions et intérêts (*zwisse und gutte*) qui lui étaient dus depuis longtemps par les *burgmeister* et *rath* de la ville de Mayence, pro-

(1) « Impressum Moguntiæ, impendis et opera *honesti* et *providi* viri Johannis Schœffer, civis Moguntini, cujus avus *primus* artis impressoriæ fuit inventor et auctor. » *Honestus* et *providus!* porte cette souscription. — Passe pour *prévoyant* : Jean Schœffer ne l'était pas moins, lui qui par ces manœuvres espérait, à l'exemple de son père et de son aïeul, faire attribuer à sa famille l'honneur qui était dû à Gutenberg; mais certes le procédé est peu *honorable*. (*Essai sur la Typographie*, p. 611.)

(1) *A nemine intellecta hactenus verba poetastri*, dit Meermann.

(2) Hiram, neveu de Moïse, architecte et fondeur en *métaux*, fut employé par son oncle à la construction et à l'ornementation du temple. Est-ce une allusion à Füst, l'associé peut-être de son frère l'orfèvre? Belselehel, roi de Tyr, avait fourni des matériaux pour la construction du palais de David et du temple de Salomon.

(3) *Polyandrum*. Ce mot, qui signifie *où se réunissent beaucoup d'hommes*, fut employé souvent au moyen âge dans le sens de *sepulchrum, monumentum* (voy. Du Cange, à ce mot). Il y a ici une allusion à l'évangile de saint Jean XX, 3,6, et au passage de l'hymne *O filii et filiæ* où il est dit que Jean devança Pierre pour entrer au saint sépulcre :

> Sed Johannes
> Cucurrit Petro citius,
> Ad monumentum venit prius.
> Alleluia.

(4) Schœpflein, *Vindic. Typ.*; Strasbourg, 1760, p. 16, et Doc. n° I. Il dit que cet acte se trouve (usque hodie) *in libro Contractuum*.

venait probablement d'une retenue faite sur ses biens pendant son exil. Cette même année, le dimanche après la Saint Urbain, par un accord dont Wetter rapporte les actes, il voulut réduire à 12 florins, au lieu de 14 florins, la rente annuelle qui lui revenait d'un partage, afin de favoriser son frère Frielo (1).

En 1436 Gutenberg est inscrit à Strasbourg parmi les constables.

En 1437 une plainte est portée contre lui devant le juge ecclésiastique, par une demoiselle noble, Anne *à la Porte de Fer* (Enneline ou Anna zu Iseren Thure), réclamant l'exécution d'une promesse de mariage. Il paraît qu'il l'épousa, puisqu'on voit le nom de sa femme remplacer le sien sur les registres de Strasbourg (2).

En 1439 s'engage le procès jugé à Strasbourg, le 12 décembre de la même année, au sujet de l'exploitation de procédés secrets inventés par Gutenberg. Ses associés étaient André Dritzehen, noble de naissance comme Gutenberg, et qui dérogeait comme lui en s'occupant d'industrie, mais qu'on voit plein d'enthousiasme ainsi que ses associés, Hans Riffe et André Heilmann, tous Strasbourgeois. C'était au couvent abandonné de Saint-Arbogaste que les travaux s'exécutaient, avec le plus grand secret. Dans ce procès, où le vague de l'exposé des faits et du jugement semble avoir pour but de ne pas révéler ce qui devait rester ignoré du public, on voit qu'il est question de plomb et d'ustensiles, et que l'œuvre devait être prête pour la foire d'Aix-la-Chapelle. On y voit aussi que Gutenberg était doué du génie de l'invention, et qu'il l'appliquait à divers procédés secrets. A cette époque toute industrie s'entourait de mystère.

Mais les dépositions des témoins sont un peu plus explicites que les actes mêmes ; il est parlé plusieurs fois d'une presse et de quatre pièces posées *sur* ou *dans* cette presse, pièces qui, maintenues par des vis, pouvaient être détachées, afin que personne ne connût le procédé. De plus, Gutenberg avait défendu à Dritzehen, son principal associé, de montrer à qui que ce fût la presse qu'il avait mise sous sa garde, et qui avait été construite par le charpentier Conrad Sachpach. Dans la sentence il est fait mention de plomb acheté par Dritzehen et d'autres objets (non déterminés) *nécessaires au métier*. Enfin, la déposition de Hans Dünn, l'orfèvre, porte qu'il a reçu de Gutenberg depuis trois ans près de 100 florins pour des choses qui concernent *l'imprimerie* (*das zu dem trucken gehöret*). Il y est aussi question de la vente des miroirs, *spiegeln*, lors du pèlerinage d'Aix-la-Chapelle, et même de la crainte d'être accusé de sorcellerie (3). Le mot *spiegel*, miroir, qui figure en effet dans ce procès, a fait supposer à quelques personnes, particulièrement, en Hollande, aux partisans de Coster, que l'association formée par Gutenberg avait pour principal but de fabriquer et polir des miroirs. M. Paul Lacroix a émis à ce sujet une opinion très-ingénieuse, et qui assurément n'est pas dépourvue de vraisemblance : parmi les premiers livres imprimés, d'abord sur planches de bois et ensuite par les procédés typographiques, figurent les Donat, les Bibles des pauvres et autres ouvrages usuels, tels que les Heilspiegel (*Speculum humanæ Vitæ*), ou *Miroir de la Vie humaine* ; n'est-il pas probable, pense M. Lacroix, que c'était à quelques-uns de ces *Miroirs de la Vie humaine* que Gutenberg appliquait alors ses nouveaux procédés, plus expéditifs et plus économiques ?

Dans ces derniers temps, M. Sotzmann a prétendu qu'il ne s'agissait pas de l'imprimerie dans les pièces de ce procès (1), et il a même attaqué l'authenticité des originaux conservés précieusement à Strasbourg ; mais M. de Laborde, qui sur les lieux mêmes a examiné ces actes avec le soin le plus minutieux et avec l'autorité de son savoir et de son expérience, a démontré leur incontestable authenticité ; on ne doit donc mentionner cette opinion que comme un exemple de ce désir immodéré de tout remettre en question lorsqu'il s'agit de Gutenberg. M. Wetter dit que les pièces du procès ne présentent que des renseignements confus concernant l'impression au moyen de planches en bois d'une seule pièce.

Quelle que soit la manière d'interpréter ces pièces, ce procès prouve que Gutenberg est l'inventeur du secret d'imprimer au moyen d'une presse, secret auquel il initia successivement, et sur leurs vives instances, plusieurs associés, qui espéraient en obtenir des bénéfices considérables lors de la foire des pèlerins à Aix-la-Chapelle en 1440.

Cette association, qui dura trois ans (2), ne pouvait avoir seulement pour but l'exécution de quelque Donat, de la Bible des Pauvres, ou du *Speculum humanæ Salvationis*, livres de peu d'importance, que la xylographie exécutait alors en Hollande et probablement en Allemagne, et qui n'exigeaient ni d'aussi grands travaux ni autant d'associés. Les espérances qu'on voit manifestées

(1) Wetter, *Erfindung der Buchdrucker Kunst* ; Mayence, 1836, p. 88 et 56.

(2) Schœpflein, p. 17, et doc. VII, à la fin.

(3) L'animosité des scribes contre une invention qui les suppléait et qui détruisait leur industrie était un motif de plus pour que cette invention, préjudiciable à tant d'intérêts, fût exécutée dans le plus grand secret. Pouvait-on en effet attendre plus de raison à cette époque de la multitude de scribes que n'en eut de nos jours la classe, non moins nombreuse, qui se crut intéressée à briser les mécaniques, en menaçant même la vie des imprimeurs qui voulaient défendre leurs presses ?

(1) Sur le procès et sur les premiers essais de Gutenberg il faut surtout consulter l'écrit de M. Léon de Laborde, publié en 1840, sous le titre de *Débuts de l'imprimerie à Strasbourg*. On y trouve le texte exact et la traduction fidèle en français des pièces du procès, publiées d'abord en allemand (texte original) par Schœpflein, qui en fit la découverte en 1745, et ensuite en latin par Meermann.

(2) Dans le procès, l'orfèvre Dünn déclare que depuis trois ans il a gagné avec Gutenberg environ cent florins, pour ce qui concerne seulement *l'imprimerie*.

par l'un des associés, Dritzehen, ne pouvaient être réalisées que par l'impression de la Bible, livre cher, d'un débit considérable, dont la transcription occupait alors des milliers d'écrivains.

Mais il fallait obtenir par la typographie une parfaite imitation des manuscrits; or, les procédés auront probablement été jugés trop imparfaits pour produire une complète illusion; et en effet Trithème dit que l'on fut obligé de recommencer à Mayence les douze premiers feuillets, qui déjà avaient coûté 4,000 florins. Si l'on en croyait même sur ce point le récit de Trithème, tout aurait été à faire quand Gutenberg quitta Strasbourg, puisque ce n'aurait été qu'à Mayence que les trois associés Gutenberg, Füst et Schœffer auraient imprimé d'abord un *Vocabulaire* ou *Catholicon* et un *Donat* sur des planches, dont chaque page était formée d'une seule pièce; que ce serait à Mayence qu'ils auraient trouvé le moyen de *fondre les matrices* dans lesquelles ils auraient coulé des lettres en airain ou en étain, lesquelles auparavant étaient gravées à la main; qu'enfin ce serait postérieurement que Pierre Schœffer aurait complété l'art en trouvant un moyen de fonte beaucoup plus facile.

Il résulterait de cet exposé, qui indique tous les degrés franchis successivement par la typographie, que les essais faits à Strasbourg se seraient bornés aux premiers éléments: la gravure des planches en bois (la xylographie). Mais je ne puis admettre un résultat aussi minime de l'association formée pour les *choses concernant l'imprimerie*, et un si grand secret exigé des associés; il me semble que les motifs de l'association étaient au moins l'idée de la mobilisation des lettres de l'alphabet, gravées d'abord sur des pièces de bois, puis séparées en parallélipipèdes par deux traits de scie, l'un longitudinal, l'autre horizontal, et probablement encore l'idée de la gravure du poinçon sur acier et de la fonte des lettres dans des matrices; enfin très-certainement l'INVENTION DE LA PRESSE.

Dans les divers récits, plus ou moins confus, de tous ceux qui ont parlé de l'origine de l'art typographique, il est fait mention en effet de pièces de bois représentant des lettres, soit en pages d'une pièce, soit découpées en lettres mobiles, percées même d'un trou par où l'on faisait passer un fil, une ficelle ou un fil de fer pour les lier ensemble (1). Mais indépendamment du travail personnel de Gutenberg et de celui de ses associés, parmi lesquels se distingue Dritzehen, qui, plein d'enthousiasme, travaille jour et nuit et meurt à la peine, il y eut des dépenses considérables faites à Strasbourg; et s'il était vrai que tout se fût borné à des essais d'impression au moyen de planches ou de lettres en bois, pourquoi verrait-on figurer au procès un orfèvre parmi ceux qui coopérèrent à ces travaux, et pourquoi des fournitures de plomb? N'en doit-on pas conclure que l'exécution des matrices en sable ou en plomb (1), ou même en cuivre, dans lesquelles on fondait des lettres que l'on retouchait ensuite à la main, aura été tentée à Strasbourg, si même les deux gros caractères dits *missals* (2) qu'on voit figurer dans l'impression des *Lettres d'Indulgences*, et qui servirent ensuite à imprimer la Bible de trente-six lignes et celle de quarante-deux lignes, n'y ont pas été fondus?

En effet Ulrich Zell, après avoir mentionné les *Donat* imprimés en Hollande antérieurement à l'invention de Gutenberg, ajoute: *L'invention nouvelle fut bien plus importante et plus ingénieuse que la premiere, et le premier inventeur de la typographie fut Gutenberg.*

Si donc, faute de pouvoir reconnaître ce qui a dû être imprimé à Strasbourg, on est forcé pour résumer les prétentions de cette ville et celles de de Mayence de répéter ce qui a été dit à l'Institut par Schaab, dans sa discussion à ce sujet avec Kœnig: *Oui, je vois le berceau de l'enfant à Strasbourg, mais je n'y vois d'enfant qu'à Mayence*, il est un fait incontestable, qui résulte du procès même jugé à Strasbourg, c'est que la presse appliquée à l'impression typographique a été inventée par Gutenberg à Strasbourg. Cela seul suffit à la gloire de cette ville.

Cette application de la presse est d'ailleurs attestée par Arnold Bergellanus, dans son poëme en *l'honneur de l'imprimerie*, dédié à l'archevêque de Mayence Albert, et imprimé en 1541, à Mayence même.

Bergellanus, à l'époque où il a composé son ouvrage, a dû certainement s'enquérir des faits. Les informations alors étaient faciles, sur les lieux mêmes, auprès des contemporains de Gutenberg, encore vivants. Enfin, le poëme s'adressait à l'archevêque de Mayence, personnage éclairé et assurément bien informé de ce qui concernait l'impression des livres de théologie, Bibles, Psautiers, Missels, etc., qui avaient occupé presque exclusivement l'imprimerie dès son origine:

« On cherche quel est celui qui le premier découvrit les principes de l'imprimerie, et se plaça au premier rang. Deux villes considérables se disputent un tel honneur, en revendiquant chacune l'invention de cet

(1) M. Wetter a donné le spécimen d'une page composée de lettres en bois dont chacune est percée d'un trou où passe une ficelle qui les réunit et en forme des lignes. M. de Laborde a donné aussi un spécimen d'impressions exécutées avec des lettres mobiles en bois séparées par deux traits de scie de la planche où il les avait gravées.

(1) On peut dans des matrices en plomb fondre un nombre de lettres assez considérable, en ayant soin de *poncer* de temps en temps les matrices et de les laisser refroidir. Seulement la forme de la lettre, devenant de moins en moins nette, s'altère sensiblement; c'est ce qu'on aperçoit dans le *Donat* et même dans la Bible de trente-six lignes, mais beaucoup moins dans ce dernier ouvrage. (*Voy.* Prunelle, *Magas. encycl.* de 1806, et Wetter.)

(2) Ce mot, que je trouve employé par M. Léon de Laborde pour désigner la forme des caractères d'un gothique carré, consacré plus spécialement à cette époque à l'impression des psautiers et des livres de liturgie, convient parfaitement aux deux caractères employés pour les Bibles de trente-six lignes, et de quarante-deux lignes,

art sublime. Quelques-uns, ô Germanie, tourmentent tes annales, et nous inondent d'absurdes rêveries. Mais ne te laisse pas entraîner par les trompeuses croyances du vulgaire. Je vais rapporter la véritable origine de cet art. C'est de l'illustre Jean Gutenberg, que, comme d'un fleuve vivifiant, a découlé cette œuvre. C'est à Strasbourg qu'il conçut les premières idées de sa découverte, et c'est à Mayence qu'il la perfectionna..... Puis examinant les presses de Bacchus, il dit : Que telle soit la forme de ma nouvelle presse. » (1)

Mais il sera toujours difficile et peut-être impossible de déterminer exactement ce qui appartient à Gutenberg dans les longs travaux exécutés soit à Strasbourg, soit à Mayence, travaux qui constituèrent enfin la typographie au point où les *Lettres d'Indulgences* et les *Bibles* la montrent déjà parvenue en 1454. Gutenberg dut probablement traverser les phases suivantes : 1° gravure de lettres mobiles en bois, puis en plomb, et ajustage plus ou moins régulier de ces lettres pour l'impression; 2° fonte de ces lettres au moyen de matrices en sable, en terre cuite, en plomb ou en étain; 3° retouche après la fonte de ces caractères, *sculpto fusi*, comme les désigne Meermann; 4° gravure des lettres sur acier non trempé, puis trempé après la gravure, et frappe de ces lettres dans des matrices en cuivre; 5° moules, dont le mécanisme probablement fut semblable d'abord à ceux que les anciens connaissaient pour la fonte des médailles, et qui fut successivement perfectionné, surtout par Pierre Schœffer; 6° composition de l'encre siccative, quoique visqueuse, et préparation de cuirs d'une nature convenable pour étendre cette encre au moyen de tampons sur les caractères, sans les empâter; 7° enfin la PRESSE, qui à elle seule semble résumer toute l'imprimerie, dont elle termine les différentes opérations. L'imagination, vivement frappée en voyant pour la première fois des *feuilles entières* écrites d'un seul coup sortir de la presse comme par miracle, reconnut dès lors dans Gutenberg le véritable inventeur de l'imprimerie.

On peut donc laisser à Harlem et à Coster (si l'on en croit le récit tardif de Junius) l'exécution typographique du *Speculum humanæ Salvationis* (2), qui nous offre la réunion dans un même ouvrage de la xylographie et de la typographie, mais dont l'impression n'a été faite qu'au *frotton* ou plutôt au *rouleau* (1), ainsi que nous imprimons quelquefois encore nos épreuves; et il restera encore à Strasbourg une grande part dans l'invention de l'imprimerie, celle de la PRESSE.

L'association formée par Gutenberg à Strasbourg fut dissoute en 1438, par la mort de Dritzehen, et le jugement prononcé le 12 décembre 1439 fixa le règlement de compte dans l'apport fait en espèces par chaque associé.

Gutenberg continua-t-il seul ou avec ses anciens associés à perfectionner son invention, ou bien appliqua-t-il l'activité de son esprit à d'autres recherches? C'est ce qu'on ignore; on le voit seulement emprunter en 1442 au chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg la somme de 80 livres, pour laquelle il vend une rente que lui avait léguée un de ses oncles. Sur les rôles d'imposition de Strasbourg, il figure encore en 1441, 1442, 1443 et 1444. Passé cette époque, il disparaît des registres, où son nom est remplacé par celui de sa femme, Enneline ou *Anna de Gutenberg*.

Gutenberg à Mayence.

Le premier acte qui constate la présence de Gutenberg à Mayence est daté du 6 octobre 1448 (2). Il s'agit d'un emprunt de 150 florins, duquel un de ses parents, Arnulphe Gelthus, dut se porter garant. Cette somme était-elle destinée à la continuation des travaux typographiques de Gutenberg (3)? On doit le croire; mais elle fut bientôt insuffisante, puisqu'on le voit recourir à Jean Füst, frère de

(1) Auctorem quærunt primos qui repperit hujus
Archetypos artis primaque puncta tulit.
Decertantque duæ non parvi nominis urbes
Quælibet artificem vendicat usque sibi.
Annalesque tuos quidam, Germania, torquent,
Bullatas nugas hac quoque parte vomunt.
Sed te ne fallat mendacis opinio vulgi;
Illius referam quæ fit origo rei.
Clarus Johannes en Gutenbergius hic est
A quo, seu vivo flumine, manat opus.
Primitias illic (à Strasbourg) cœpit formare laboris,
Ast hic (à Mayence) maturum protulit artis opus.
. . . .
Robora perspexit dehinc torcularia Bacchi,
Et dixit : Præli forma sit ista novi. . . . .

(2) Cet ouvrage ne porte aucune date; et l'on sait que l'emploi de la xylographie, qui a précédé l'invention de l'imprimerie, ainsi que nous l'a dit Ulrich Zell, s'est conservé longtemps même après cette invention pour exécuter certains ouvrages qui s'imprimaient à fort grand nombre, tels que les *Donat* et la *Bible des pauvres*. On ne peut donc rien en conclure relativement à l'époque où la Hollande aurait essayé l'emploi des caractères mobiles fondus dans des moules, et rien n'indique positivement que le *Speculum* regardé par Heineke (p. 447) comme postérieur aux travaux de Gutenberg et de Füst ait été exécuté à Harlem. Le seul fait qui puisse être considéré comme une preuve est la forme particulière qu'offre partout la lettre *t*, laquelle à la même époque se retrouve semblable en Hollande, dans quelques documents, ainsi que le prouve M. de Laborde. Je vois également cette forme dans un fragment de Donat que je possède, lequel par conséquent aurait été imprimé en Hollande. Si cette forme ne se rencontrait pas aussi dans d'autres monuments en Allemagne, ce serait en effet une raison pour attribuer à la Hollande l'exécution de ce précieux exemple de la transformation des caractères immobiles de la xylographie en caractères mobiles de l'imprimerie. C'est donc particulièrement sur ce point que doivent se porter les recherches des savants bibliographes hollandais, tels que MM. de Vries et Noordziek, qui par des études aussi zélées que consciencieuses se sont efforcés de revendiquer en faveur de la Hollande l'exécution du *Speculum humanæ Salvationis*.

(1) L'examen attentif de ce document prouve qu'une *cache* mobile, posée à la main chaque fois, une sorte de *frisquette*, préservait sur le papier les bords de la page des atteintes de l'*encrage*; mais cet appareil fort simple, bien qu'ingénieux *pour le temps*, ne remplit parfaitement son but que lorsqu'il fut adapté au *train* de la presse.

(2) Schœpflin, *Vindic. Typog.*, p. 40.

(3) Schaab, *Die Geschichte*, t. II, n° 11.

Jacques Füst l'orfèvre, et former avec lui, à la fin d'août 1450, une association pour mettre à exécution les procédés d'imprimerie (1), dont il lui montra les produits obtenus, soit pendant sa première association à Strasbourg, soit postérieurement. Gutenberg avait établi son imprimerie dans une maison appartenant à son oncle, à Mayence; cette maison, connue sous le nom de *Zum Zungen*, prit ensuite le nom de *Maison de l'Imprimerie*, ainsi que nous l'avons déjà dit. Füst, par son traité, s'était engagé à verser d'abord 800 florins, puis 300 autres chaque année pour les frais de main-d'œuvre, de loyer, de chauffage, pour le parchemin, le papier et l'encre. Le matériel lui avait été affecté en garantie. Cette somme ne suffisant pas, Füst fit, en décembre 1452, un second prêt, de pareille importance, et ces deux sommes, y compris les intérêts pendant cinq ans, formèrent un total de 2,026 florins.

La somme convenue ayant été dépassée, Gutenberg fut appelé par Füst devant le tribunal à Mayence, lequel l'obligea, par le jugement du 6 novembre 1455, à rendre compte de toutes les *recettes* et dépenses faites pour l'ouvrage au profit commun, et à défalquer ce qu'il aurait reçu en argent au-dessus des 800 florins prêtés par Füst (2).

Une transaction eut sans doute lieu entre les associés après l'apurement des comptes. La plus grande partie de l'imprimerie et des impressions, qui revenaient à Füst pour sa part dans l'association et pour la somme que Gutenberg ne pouvait lui restituer, furent transportées dans la maison dite *Zum Humbreicht*, appartenant à Füst (3). Gutenberg, trouvant alors trop considérable la maison *Zum Zungen* du moment où il ne lui restait plus qu'une très-faible partie de l'imprimerie sociale, vint s'établir dans la maison dite de Gutenberg (*Bonimontis* (4)), appartenant à sa mère. D'après un acte de 1468, il paraît qu'il s'associa, soit alors, soit plus tard, avec le docteur Homery, qui après la mort de Gutenberg prit possession de l'imprimerie.

Cet établissement conserva, du moins pendant quelque temps, une certaine activité, puisque Philippe Lignamine, dans sa chronique, imprimée par lui-même, à Rome, en 1474, dit, à la date de l'année 1468, que tandis que Jean Füst imprimait à Mayence trois cents feuilles jour, Jean Gutenberg en imprimait tout autant de son côté.

On croit que c'est dans la maison de sa mère qu'il imprima, en 1460, en petits caractères, le *Catholicon* (1) de Janua. Il est probable qu'il fut alors aidé dans ses travaux par son parent d'alliance Bechtermuntze, qui établit peu de temps après une imprimerie dans une petite ville près de Mayence, à Eltvil, où celle de Gutenberg fut transportée après sa mort, au commencement de 1468. Mais il ne paraît pas que ces travaux aient été plus profitables à Gutenberg que ne l'avaient été les précédents, puisqu'en 1461 le chapitre de Strasbourg le fit assigner en payement de la rente de quatre livres qu'il devait, et dont il avait cessé d'acquitter le payement dès 1457. Ni lui ni sa caution, Martin Brechter, ne pouvant remplir leurs engagements, le chapitre dut cesser ses poursuites.

Ce triste état de la fortune de Gutenberg n'était pas un motif pour qu'il déchût dans la considération publique, puisqu'en 1465 Adolphe de Nassau lui accorda, par un diplôme, le titre de gentilhomme de sa cour, avec une rémunération d'un costume de cour, de vingt *matters* de blé et de deux foudres de vin pour le service de sa maison.

Gutenberg dut à cette époque s'associer avec le docteur Conrad Homery, car on voit par un acte daté du commencement de l'année 1468 ce docteur reconnaître que le prince Adolphe, archevêque de Mayence, le fit mettre en possession de quelques formes, caractères, outils, instruments et autres objets relatifs à l'imprimerie laissés par Gutenberg lors de sa mort, et qui appartenaient en toute propriété à Homery, lequel s'engage par cet acte à ne les employer que dans la ville de Mayence et à céder aux bourgeois de cette ville avant d'en distribuer à tout autre les ouvrages qu'il pourra imprimer.

Gutenberg fut enterré au couvent des Franciscains (2), où l'un de ses parents, Adam Gelthus, lui consacra l'épitaphe suivante, que Wimpfeling dit avoir vue encore au commencement du seizième siècle :

D. O. M. S.
JOANNI GENSZFLEICH
ARTIS IMPRESSORIE REPERTORI
DE OMNI NATIONE ET LINGUA OPTIME MERITO
IN NOMINIS SUI MEMORIAM IMMORTALEM
ADAM GELTHUS POSUIT.
OSSA EJUS IN ECCLESIA FRANCISCI MOGUNTINA
FELICITER CUBANT.

(1) C'est postérieurement qu'on a voulu rattacher au magicien ou sorcier Faust l'existence de Jean Füst ou Faust, l'un des inventeurs de l'imprimerie, « inculpé de sorcellerie par quelques moines, dit Prosper Marchand, en haine de sa découverte ».

(Prosper Marchand, *Dict. hist.*, t. I, p. 240. — Daunou, *Analyse*, etc., p. 79.)

Livres à consulter à ce sujet : Zetner, *Schediasma de Fausto præstigiatore ex Joh. Fausto a quibusdam ficto*; — Durrius, *Epistola de Joh. Fausto*; dans les *Amœnitates litterariæ*, t. V, p. 50-80 ; — Georges Neumann, *Dissertatio historica de Fausto præstigiatore*; 1711, in-4°.

(2) Le mot *recettes* semble indiquer qu'il y avait eu des ventes effectuées, probablement d'exemplaires de la Bible de trente-six lignes.

(3) Rue des Cordonniers, n° 88.

(4) *In domo Bonimontis* (Gutenberg), *in qua hodie est collegium juristarum, ea ars* (*impressoria*) *completa fuit.* —, Wimpfeling, *Cat. Episc. Argentin.*; Strasbourg, 1660, p. 109.

(1) Cet abrégé est connu sous le nom de *Ex quo* : ce sont les deux premiers mots du vocabulaire, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris.

(2) Ce couvent était situé près de la maison dite *Zum Zungen*, où était l'imprimerie de Gutenberg.

Serrarius (1) rapporte cette autre inscription, placée par Ivo Wittich dans la maison occupée en dernier lieu par Gutenberg, et où l'on croit qu'il mourut :

JO. GUTENBURGENSI MOGUNTINO
QUI PRIMUS OMNIUM LITERAS AERE IMPRIMENDAS
INVENIT
HAC ARTE DE ORBE TOTO BENE MERENTI
IVO WITIGISIS HOC SAXUM
PRO MONUMENTO POSUIT MDVII.

De tous les portraits de Gutenberg qui ont été gravés, soit en bois, soit en cuivre, aucun n'offre un véritable caractère d'authenticité. Un des plus anciens, et qui avec raison a été adopté généralement, comme réunissant le plus de probabilités, nous a été donné par Roth-Scholtz, dans sa collection de portraits des typographes (Nuremberg, 1730) (2).

Le beau portrait donné, en 1855, par M. Gama, à la Bibliothèque impériale de Paris n'offre malheureusement aucun degré de certitude. Les armoiries même qu'on y a découvertes ne sont pas celles de la famille des Gensfleisch.

Revendication en faveur de Gutenberg.

Dans ces derniers temps, l'examen auquel on s'est livré sur les *incunables* (3) a fait découvrir dans quelques-uns l'emploi des caractères dont s'est servi Gutenberg. Deux imprimeurs, presque entièrement inconnus jusque alors, l'un à Bamberg, nommé Pfister, l'autre à Eltvil, près Mayence, et nommé Bechtermuntze, ont en effet imprimé, le premier avec les caractères de la *Bible* de trente-six lignes, le second avec ceux du *Catholicon* de Janua. On s'est empressé d'en conclure que puisque ces caractères se trouvaient chez ces deux imprimeurs, et que la souscription placée aux livres imprimés par eux avec ces mêmes caractères portait leur nom d'imprimeur et celui de la ville où l'impression en avait était faite, c'était conséquemment à eux qu'on devait attribuer l'exécution de la *Bible* et celle du *Catholicon*, bien que la voix publique eût jusque alors reconnu Gutenberg comme l'imprimeur de ces deux ouvrages. Mais un examen plus sérieux des monuments typographiques nous amène à une conclusion tout à fait opposée.

Les deux plus anciens documents typographiques qui portent une date sont les éditions des *Lettres d'Indulgences* datées de 1454 et 1455, faites à Mayence, sur la demande du délégué du pape Nicolas V et du roi de Chypre. Ce délégué, Paulinus Chappe, vint en effet à Mayence faire reconnaître ses pouvoirs et nommer des sous-délégués chargés de la distribution en Allemagne de ces cédules à ceux qui voudraient venir, par une somme quelconque (*laissée en blanc dans l'imprimé*), au secours du roi de Chypre, menacé par les Turcs (1).

L'imprimerie, qui était encore un secret, favorisait l'idée qu'on eut alors de l'appliquer à la multiplication de copies reproduisant l'original d'une manière identique, ce qui mettait un obstacle à la fraude. Le succès fut complet : ces *Lettres d'Indulgences* eurent un tel débit, qu'il fallut faire jusqu'à trois éditions dans l'espace des deux années 1454 et 1455. Ce fait est constaté 1° par l'emploi différent de DEUX séries de gros caractères, dits *missals*, qui dans ces *Lettres* servent à distinguer certains mots, et dont l'*un* est plus gros que l'*autre;* 2° par le nombre des lignes du texte : il n'est (2) pas toujours le même ; 3° par la disposition de ces lignes et par l'orthographe de quelques mots.

On ne saurait mettre en doute l'authenticité des dates de 1454 et 1455 qui se trouvent sur ces précieux monuments typographiques, qui sont en effet des contrats synallagmatiques passés entre les donateurs, l'un pour la cession de l'indulgence, l'autre pour l'argent donné en échange ; or, le nom du donataire, celui de l'agent du pape, le montant de la somme versée, le lieu où l'acte a été fait, sont *écrits* sur ces contrats, et confirment la date qu'on y voit imprimée. Bien plus, chaque acquéreur de la *Lettre d'Indulgence* a écrit de sa main, à côté du millésime de l'année (qui est imprimé) le mois et le jour, laissés en blanc. Il faudrait donc supposer que Chappe de connivence avec chaque signataire eût fait un faux. Cette supposition serait absurde.

M. Léon de Laborde, par le soin qu'il a pris d'examiner ces *Lettres d'Indulgences*, sur les lieux mêmes où elles sont disséminées, et de nous en donner la description, accompagnée du facsimilé de plusieurs d'entre elles (3), a contribué plus que tout autre à éclaircir cette question. Il réfute l'opinion de ceux qui prétendent que ces pièces sont exécutées xylographiquement, et les raisons qu'il en donne sont péremptoires. L'examen des pièces pour quiconque s'est occupé de la gravure et de la fonte des caractères montre même, fait très-remarquable, que ces impressions de 1454 et 1455 sont d'une parfaite exécution sous tous les rapports typographiques. Mais j'ai expliqué cette sorte de phénomène par l'importance même de l'acte, dont il s'agissait de

(1) Dans son ouvrage intitulé : *Moguntiacarum Rerum Libri V;* in-4°, 1604.

(2) Ce portrait est conforme à celui qui est gravé en tête du traité de Malinerot sur l'origine de l'imprimerie, Cologne, 1640, et à celui que Maittaire a donné en 1719.

(3) On donne ce nom aux livres qui sont regardés comme étant sortis du berceau de l'imprimerie, c'est-à-dire à ceux qui ont été imprimés dans les premières années de l'introduction de cet art dans chaque ville.

(1) L'archiviste Hensolmann a parlé le premier de ces impressions, dans l'ouvrage intitulé *Landeshoheit des Hauses Hohenloe*, p. 325.

(2) Ce nombre des lignes varie : trente, trente-et-une, ou trente-deux. L'édition de la *Lettre d'Indulgence* ayant trente-trois lignes n'a pas été refaite, tandis qu'on a réimprimé les deux premières, ce que prouve la différence de la date : l'une, au lieu de MCCCCLIIII, porte un I de plus; à l'autre le chiffre V remplace les quatre IIII : ce qui fait en tout cinq éditions ou réimpressions.

(3) Le sceau qui y était apposé se trouve encore à plusieurs d'entre elles.

reproduire le plus exactement possible l'écriture par un *fac-simile*. C'était en effet une sorte de papier-monnaie, que la typographie exécutait pour la première fois ; et l'on sait quel soin on apporta en tous temps à la confection des billets de banque, assignats et papiers semblables exécutés typographiquement. Tout me confirme dans cette opinion (1).

On s'est étonné de n'avoir jamais vu paraître le petit caractère, si bien gravé et fondu, qui a servi à l'impression du texte de ces *Lettres d'Indulgences* (2) : n'en pourrait-on pas conclure qu'étant destiné à un but tout spécial, il aura été détruit par ordre de Chappe, ainsi qu'on le fait toujours en pareille circonstance dès que le résultat est atteint, afin d'éviter tout abus ? Les seules lettres dites *missals* qui avaient servi pour distinguer quelques mots ont été conservées ; et l'on s'est servi plus tard du plus gros caractère pour l'impression de la Bible de trente-six lignes, et de l'autre pour celle de quarante-deux lignes (3).

Par qui ces *Lettres d'Indulgences*, d'une exécution si remarquable et qui sont antérieures de trois ans au Psautier de Mayence, auraient-elles été imprimées, si ce n'est par Gutenberg, dont elles auront attesté le mérite ? On ne connaissait alors que Gutenberg comme imprimeur ! et cette perfection était le résultat de ses persévérants travaux. Les deux caractères dits *missals*, qu'on vit reparaître dans l'impression des deux Bibles, sont donc l'œuvre de Gutenberg, ou du moins, si la *Bible* de *quarante-deux lignes* a été imprimée par Schœffer postérieurement à la dissolution de la société, soit pour faire concurrence à celle de *trente-six lignes*, soit parce que l'édition en était épuisée, le caractère dont il s'est servi avait été gravé antérieurement et fondu par Gutenberg. L'autorité de la tradition en ce qui concerne ces deux Bibles se trouve ainsi confirmée par l'apparition de ces deux caractères dans les *Lettres d'Indulgences* de 1454 et 1455. Car supposez que Gutenberg n'est l'imprimeur ni de ces *Lettres d'Indulgences* ni des deux grandes *Bibles*, imprimées cependant chacune avec les caractères qui figurent dans ces *Lettres*, à quoi donc attribuer l'immense réputation dont il a joui universellement ? Tandis que Pfister et Bechtermuntze, auxquels on voudrait concéder à l'un l'impression de la Bible de trente-six lignes, et à l'autre l'impression du *Catholicon*, auraient au contraire tout fait ; et pourtant tous deux seraient restés jusqu'à ces derniers temps presque entièrement inconnus ! Comment imaginer que Pfister, qui n'a produit que quelques livres à figures, a dû imprimer la Bible de trente-six lignes en trois vol. in-fol., par la seule raison que le caractère de cette Bible est semblable à celui qui a servi 1° au texte qui accompagne les figures en bois du *Joyau de Boner*, petit volume imprimé par lui en 1461, 2° au *Livre des quatre Histoires*, autre petit volume à figures, également imprimé par lui, en 1462 ? Ces dates sont postérieures à l'impression de la Bible, et les caractères dont Pfister s'est servi paraissent tout à fait usés : Gutenberg ne les aurait-il pas cédés après l'achèvement de sa Bible, précisément parce qu'ils étaient usés et qu'ils ne pouvaient plus lui servir pour d'autres impressions ? D'ailleurs, on remarque qu'après l'impression des Bibles, tout ce qui est sorti des presses de Gutenberg, Fust et Schœffer, a été imprimé avec des caractères beaucoup plus petits et d'une forme plus lisible, à l'exception toutefois des réimpressions du Psautier, livre dont la nature exigeait des caractères plus gros et d'une forme de gothique en quelque sorte monumentale.

La conséquence du raisonnement qui voudrait gratifier Pfister de l'impression de la grande *Bible* serait nécessairement que tout ce qu'on connaît d'imprimé antérieurement avec ce caractère devrait également lui être attribué : ainsi seraient sorties de ses presses non-seulement les éditions des *Lettres d'Indulgences* datées de 1454 et 1455, celle du *Donat*, celle de l'*Appel contre les Turcs*, celle du *Calendrier*, mais encore tout ce qu'on a pu et tout ce qu'on pourra découvrir d'imprimé avec ce même caractère de la Bible, caractère qui selon moi ne doit appartenir qu'à Gutenberg. On ne peut cependant admettre que Pfister ait fait tout cela *incognito*, et que Gutenberg, qu'on voit sans cesse occupé de l'imprimerie, n'ait rien fait du tout. Cette erreur, que je regrette de voir partagée en partie par M. Bernard, dont les opinions en ce qui concerne l'*origine de l'imprimerie* doivent être prises en grande considération, devient encore plus manifeste par l'application qu'on veut en faire au *Catholicon* de Janua. D'après ce système, ce volume grand in-fol., daté de 1460, que de tout temps l'on crut imprimé par Gutenberg, ne sera plus son œuvre, mais bien celle des frères Bechtermuntze (1), par cela seul que les caractères qui ont servi à l'impression de ce grand ouvrage se retrouvent dans un abrégé imprimé par eux à Eltvil en 1467. Le traité de Matheus *De Cracovia* et la *Somme de saint Thomas d'Acquin*, imprimés aussi avec ce caractère, seraient nécessairement encore leur œuvre, et non celle de Gutenberg ! Ce serait, enfin, à Nuremberg et à Eltvil, et non plus MAYENCE, que l'imprimerie serait née !

(1) *Essai sur la Typographie*, publié en 1851.

(2) Quelque soin que M. de Laborde ait apporté à la reproduction lithographique de ces *Lettres d'Indulgences* dans son écrit sur les *Débuts de l'Imprimerie*, on ne peut juger de l'exécution typographique avec autant de certitude que sur les originaux eux-mêmes. C'est donc avec la plus grande attention que j'ai examiné à Londres et à Paris les *Lettres* de 1454 et 1455. La première, celle de 1454, se trouve à notre Bibliothèque impériale ; j'en possède aussi un exemplaire, malheureusement incomplet.

(3) L'exécution au moins de l'une des deux devait être déjà commencée.

(1) Henri et Nicolas Bechtermuntze.

Cette similitude, provenant soit des mêmes caractères, soit de fontes exécutées dans les mêmes matrices, me paraît cependant facile à expliquer. Une partie du matériel de l'imprimerie resta à Gutenberg après son procès avec Füst, particulièrement les matrices nécessaires à l'achèvement de la Bible de trente-six lignes. C'est probablment au moyen de cette *frappe* (1) qu'il a pu céder une fonte de caractères à divers imprimeurs : justement comme cela arriva quand Robert Estienne quitta la France emportant une frappe des poinçons gravés par Garamond; mais les poinçons originaux ainsi qu'une frappe de ces poinçons étaient restés en France, d'où résultait qu'à Genève et à Paris on imprimait simultanément avec des caractères identiques;

Et si parva magnis componere licet,

c'est ainsi que nous avons approvisionné des fontes de nos caractères presque toutes les imprimeries du monde civilisé, en sorte que des impressions identiques à celles de nos presses se sont reproduites et se reproduisent encore en tous lieux. Je rappellerai encore que Bechtermuntze était parent de Gutenberg : il n'y a donc rien de surprenant que sept ans après la publication du *Catholicon* de Janua, Bechtermuntze pour en imprimer un abrégé se soit servi des mêmes caractères.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne voit-on figurer le nom de Gutenberg sur aucune de ses œuvres? Ce mystère n'a jamais été éclairci, et très-probablement il ne le sera jamais. Il faut donc se borner aux conjectures suivantes :

1° Gutenberg et ses associés lors de leurs premières impressions cachèrent soigneusement leurs procédés, pour ne point éveiller la malveillance des scribes et pour faire passer leurs livres pour des manuscrits. Cela est conforme à la tradition, et se trouve confirmé par les changements ou plutôt les dérangements dans la disposition des lignes, et quelquefois même dans l'orthographe des mots, que l'on remarque entre les divers exemplaires d'une édition, ce qui ne peut s'expliquer que par l'intention de faire croire que les exemplaires portant ces différences n'étaient pas le produit d'un art mécanique, mais bien celui de la calligraphie (2).

2° Gutenberg étant noble, sa qualité lui interdisait l'apposition de son nom à des œuvres industrielles. La nomination de gentilhomme du prince Adolphe, sur la fin de sa carrière, semble confirmer cette opinion, qui est ancienne.

3° Forcé, par l'arrêt du 6 novembre 1455 de céder à Füst, et à Schœffer le matériel qui était le gage de sa dette, mais ayant néanmoins obtenu, par transaction, la remise d'une partie de ce matériel, Gutenberg consentit à n'apposer son nom à aucun des ouvrages qu'il imprimerait postérieurement, et à ce que les ouvrages commencés en commun parussent sans aucun nom ni indication, excepté toutefois le Psautier, où Schœffer mentionnerait l'ingénieuse combinaison qui lui était personnelle pour l'impression en couleur des lettres capitales; procédé qui, ainsi que je l'ai dit ailleurs (1), n'a été retrouvé que dans ces dernières années.

4° Gutenberg, par excès de modestie (et en effet dans les nombreux procès qu'il eut à soutenir, on ne voit paraître en lui aucun sentiment d'orgueil, mais il montre beaucoup de simplicité et de bonne foi), dédaigna de proclamer publiquement ses droits à la reconnaissance universelle.

La souscription qu'on lit à la fin du *Catholicon* de Janua, le dernier et l'un des plus importants ouvrages qu'il ait imprimés, nous confirme dans cette idée. Cette sorte d'hymne pieuse en l'honneur de la découverte de l'imprimerie a souvent été citée avec éloges. Elle commence par des actions de grâce que *Gutenberg*, d'un cœur plein de reconnaissance, rend à Dieu et à la sainte Trinité; puis il déclare que « l'exécution « de son livre est due à la protection suprême « de celui qui d'un signe rend disertes les « voix des enfants et qui révèle souvent au « moindre d'entre eux ce qu'il cache aux sa- « vants (2). C'est, ajoute-t-il, en l'an de l'Incar- « nation divine 1460 que ce livre remarquable, « le *Catholicon*, sortit de Mayence, cette célèbre « ville de la Germanie sur laquelle la clémence « divine daigna s'abaisser pour la faire briller « entre toutes les nations par le don gratuit de ce « profond éclair de génie. C'est sans le secours « de la plume, du style, ou du calamus, que ce « livre a été imprimé, mais par l'admirable ac- « cord des patrons (poinçons) et des formes (ma- « trices) et de leur proportion et module (3). »

Ouvrages imprimés par Gutenberg.

Les droits de Gutenberg à l'invention de l'imprimerie étant ainsi constatés, quelles sont maintenant les œuvres qui lui appartiennent? Ce sera d'abord, ainsi que le déclare Ulrich Zell :

1° Un petit vocabulaire dit *Catholicon*, imprimé peut-être à Strasbourg, mais dont aucune feuille ne nous est parvenue.

2° Une ou plusieurs éditions de *Donat*, imprimées peut-être à Strasbourg, avec le caractère qui servit plus tard à la Bible de trente-six lignes (4).

(1) On appelle *frappe* un assortiment de matrices en cuivre frappées en creux au moyen de poinçons d'acier. C'est dans ces matrices que sont fondus les caractères, dont l'alliage se compose de plomb et d'antimoine.

(2) Mentelin n'a commencé à *dater* ses impressions qu'en 1478. Il est cependant certain qu'il a imprimé à Strasbourg presqu'en même temps que Gutenberg à Mayence. Les partisans de Mentelin et ses descendants ont même soutenu publiquement que l'honneur de l'invention de l'imprimerie lui appartenait.

(1) *Essai sur la Typographie*, p. 609, publié en 1851, dans l'*Encyclopédie moderne*.

(2) « A cujus nutu infantium linguæ fiunt disertæ. »

(3) « Sed mira patronarum formarumque concordia, proportione et modulo impressus. »

(4) J'en possède un fragment; la Bibliothèque impériale

3° Les *Lettres d'Indulgences*, de 1454 à 1455.

4° Le *Calendrier* de 1457, imprimé avec le caractère de la Bible de trente-six lignes : la Bibliothèque impériale de Paris en possède une page.

5° L'*Appel contre les Turcs*, qui parut en 1454 et forme 6 feuilles in-4° : il est imprimé avec le caractère de la Bible de trente-six lignes ; on n'en a retrouvé qu'un seul exemplaire : il est à la bibliothèque de Munich.

6° La *Bible* de trente-six lignes, 3 vol. in-fol. à deux colonnes, dont les premiers essais, tentés peut-être à Strasbourg, purent déterminer Jean Füst à s'associer à Gutenberg pour l'exécution de cette grande œuvre.

Cette Bible fut probablement imprimée à un très-petit nombre d'exemplaires. La dépense en peaux vélins et en papier, alors rare et cher, était considérable ; et comme on voulait faire passer chaque exemplaire pour manuscrit, un trop grand nombre d'exemplaires mis en vente aurait appelé l'attention et fait baisser le prix. Aussi cette Bible, imprimée la première, est-elle d'une telle rareté qu'on n'en connaît que trois ou quatre exemplaires. On voit d'ailleurs par le catalogue qu'a donné l'évêque d'Aleria des livres imprimés beaucoup plus tard à Subiaco et à Rome, que les tirages ne dépassaient pas encore le nombre de 250 à 300 exemplaires au plus. Il paraît que le débit de cette Bible fut prompt, puisqu'une seconde édition fut bientôt entreprise et qu'elle fut exécutée avec le plus petit des deux caractères *missals*, ce qui permettait de diminuer le nombre des feuilles (1282 pages, au lieu de 1764), et réduisait la dépense de près d'un quart.

C'est pendant le cours de cette impression que survint la sentence du 6 novembre 1455 qui donnait gain de cause à Füst et à Schœffer ; or à la fin d'un exemplaire de cette Bible le rubricateur Cremer dit qu'il a *illuminé* le premier volume le jour de la fête de la Saint-Barthélemy 1456, et le second le jour de la fête de la Vierge 1456. Ces deux dates prouvent que l'impression de cette Bible était déjà achevée ou qu'on l'achevait lors de la dissolution de la société (6 novembre 1455).

Il est présumable que Füst et Schœffer laissèrent à Gutenberg le vieux matériel qui avait servi à l'impression de l'ancienne Bible, et qu'ils gardèrent les poinçons, les matrices et la fonte du petit caractère *missal*, ainsi que ce qui pouvait être déjà imprimé de la seconde Bible. Il est même probable que les parties de cette Bible qui contiennent des rubriques *imprimées* en rouge auront été exécutées par Schœffer et Füst (1) postérieurement à la dissolution de leur société.

en possède un autre. Tous deux sont de la même édition. La Bibliothèque impériale a aussi des fragments de plusieurs éditions de Donat imprimées avec le caractère de la Bible de trente-deux lignes.

(1) Si l'on remarque qu'à quelques exemplaires seulement le sommaire du premier chapitre est *imprimé* en rouge, tandis qu'aux quatorze chapitres suivants il est écrit à la main, c'est la preuve que Schœffer n'a réimprimé que pour quelques exemplaires cette première feuille, et cela dans le but d'avoir des exemplaires qui parussent différents.

Ainsi s'expliquent tout naturellement l'apparition d'abord de la Bible en gros caractères, et par conséquent d'une exécution plus dispendieuse, puis sa réimpression, d'une manière plus *économique* et d'une *exécution plus parfaite*.

7° *Le Psautier de Mayence*. Cet ouvrage, quant à la gravure et à la fonte du caractère, beaucoup plus gros que celui des Bibles, est inférieur aux précédentes impressions ; c'est pourquoi M. Bernard l'attribue à Gutenberg ; d'ailleurs, ajoute-t-il, Schœffer, à qui l'on voudrait en faire honneur, n'aurait pu graver, fondre ces caractères, et imprimer ce livre dans les dix-huit mois qui s'écoulèrent entre la date du jugement qui dépouilla Gutenberg (6 novembre 1455) et celle de l'impression du livre (le 15 août 1457) (1).

Les variations qu'un examen attentif des caractères du Psautier fait remarquer dans les mêmes lettres, et leur peu de netteté comparativement aux impressions antérieures et postérieures, me font croire que les types primitifs ou poinçons auront été gravés sur bois et enfoncés dans du plomb au moment de sa fusion afin d'obtenir des matrices en ce métal. Les lettres y auront été fondues, et retouchées ensuite, et les matrices auront été renouvelées selon les besoins. Mais les procédés employés pour l'impression des lettres initiales en couleur sont très-ingénieux et méritaient d'être signalés par Schœffer, qui du reste dans la souscription ne se déclare pas l'inventeur de l'art de l'imprimerie, mais seulement celui des lettres rubriquées.

« Voici le livre (2) des Psaumes, embelli par l'élégance des lettres capitales, que leur couleur rend surtout remarquables ; c'est le résultat de l'ingénieuse invention qui permet d'imprimer sans avoir recours à aucun tracé à l'aide de la plume. Il a été exécuté, à la gloire de Dieu, par l'industrie de Jean Füst et de Pierre Schœffer, de Gernzheim, l'an du Seigneur 1457, la veille de l'Assomption. »

Les deux Bulles du pape en faveur de l'évêque Adolphe de Nassau contre Dietrich, datées du 12 septembre 1461, ont-elles été imprimées par Gutenberg ou par Schœffer ? Je l'ignore. Le caractère est encore plus petit que celui des *Lettres d'indulgences* et l'exécution est aussi parfaite ; à cette époque quelques autres imprimeries avaient pu s'établir à Mayence.

Il est probable que plusieurs impressions de Gutenberg auront complétement disparu, comme tant d'autres livres de l'origine de l'imprimerie (3).

(1) Tom. I, p. 192.

(2) C'est la seule fois que Schœffer emploie le mot *codex* (manuscrit) ; désormais il le remplacera par les mots *opus* ou *opusculum*, même pour des livres énormes.

(3) Ulrich Gering cite en effet dans sa preface deux ou-

Tels sont les faits qui me semblent résulter des documents connus jusqu'à ce jour. Le mystère, en grandissant la figure de Gutenberg, a fait naître des enthousiasmes qui se sont manifestés par une foule innombrable de poëmes dans toutes les langues et d'écrits en prose plus ou moins poétique. L'histoire doit constater ce mouvement général des esprits, qui atteste l'importance du bienfait et la reconnaissance universelle due à l'invention de cet art que, par une prescience de l'avenir, les papes ont déclaré divin dès son apparition.

Bernard (Auguste), *De l'Origine et des Débuts de l'Imprimerie en Europe*; 2 vol. in-8°, Paris, Impr. impériale, 1853. — Brunet, *Manuel du Libraire*, art. *Bible* et *Catholicon de Janua*. — Breitkopf, *Uber die Geschichte der erfindung der Buchdruckerkunst*; Leipzig, 1779, in-4°. — Bergellanus, *De Chalcographiæ Inventione, poema encomiasticum*; in-4°, Mayence, 1541, apud Fr. Behem. — *Chronique de Cologne*; imprimerie de Jean Kœlhoff à Cologne, in-fol., 1499, p. 312. — Camus, *Notice d'un livre imprimé à Bamberg*; Paris, an VII, in-4°. — Carro, *Jean Gutenberg*. *Voy.* WINARICKY. — Duverger, *Histoire de l'Invention de l'Imprimerie par les monuments*; Paris, in-fol., 1840. — Daunou, *Analyse des Opinions diverses sur l'Origine de l'Imprimerie*; Paris, 1802. — Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana*, t. I, p. 353. — Didot (Ambr.), *Essai sur la Typographie* (dans l'Encyclopédie moderne), t. XXVI; Paris, 1851. — Dupont, *Histoire de l'Imprimerie*; 2 vol. in-12, 1854. — Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst*; Leipzig, in-4°, 1840. — Fischer, *Beschreibung einiger typographischen Seltenheiten* (Curiosités typographiques); Nuremberg, 1801-1804, in-8°, avec pl; — du même, *Essai sur les Monuments typographiques de Gutenberg*, et pl.; Mayence, 1802, in-4°; — du même, *Notice sur le premier Monument typographique en caractères mobiles*, etc., avec *fac-simile* du calendrier de 1457; Mayence, 1804; — du même, *Geschichte der seit dreyhundert Jahren in Breslau befindlichen Stadtbuchdruckerey, al sein Beitrag zur Allgemeinen Geschichte der Buchdruckerkunst*; Breslau, 1804; — du même, *Einige Worte an die Mainzer, bei der Feierlichkeit des dem Erfinder der Buchdruckerkunst, Johannen Gutenberg in Mainz zu errichtenden Denkmals*; in-4°, Moscou, 1836; — du même, *Notice sur la Bibliothèque du comte Rasomowski*; Moscou, 1810, etc. — Fournier, *De l'Origine et des Productions de l'Imprimerie*, etc.; Paris, Barbou, 1759, in-8°. — Guicciardini, *Descrizione de tutti Paesi Bassi*; Anvers, 1567, p. 180. — Guichard, *Notice sur le* Speculum humanæ Salvationis; in-8°, Paris, 1840. — Gama (J.-P.), *Essai historique de Gutenberg*; Paris, in-8°, 1857. — Heinecke, *Idée générale d'une Collection d'Estampes*; 1 vol. in-8°. — Jensen, *Essai sur l'Origine de la Gravure en bois*, etc.; 2 vol. in-8°, Paris, 1808. — Junius (Hadrien), *Batavia*, chronique imprimée chez Plantin en 1588, petit in-4°. — Köning, *Dissertation sur l'Origine de l'invention et le perfectionnement de l'Imprimerie*; Amsterdam, 1819, in-8°. — Köler, *Ehren rettung Johann Guttenberg's*; Leipz., 1741, in-4°. — Lambinet, *Origine de l'Imprimerie*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. — Laborde (Léon), *Débuts de l'Imprimerie à Strasbourg, ou recherches sur les travaux mystérieux de Gutenberg en cette ville*, etc.; Paris, 1840, gr. in-8°; — du même, *Débuts de l'Imprimerie à Mayence et à Bamberg, ou description des Lettres d'Indulgences du pape Nicolas V pro regno Cypri*; grand in-4°, avec planches, Paris, 1840. — Laserna Santander, *Dictionnaire Bibliographique*; 1805, in-8°, 3 vol. (t. I, p. 98). — Lichtenberger, *Initia Typographica*; Argentorati (Strasbourg), 1811, in-4°. — *Indulgentiarum Litteras Nicolai V, impressas anno 1454, vindicavit*, etc.; Strasbourg, 1816, in-4°, Treuttel et Würtz; — du même, *Histoire de l'Invention de l'Imprimerie pour servir de defense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem, avec une préface de Schweighæuser*; Strasbourg, 1825, in-8°. — Lamartine, *Gutenberg, inventeur de l'Imprimerie* (dans *Le Civilisateur*), publié aussi in-12, en 1853. C'est le plus bel éloge de l'imprimerie et de « Gutenberg, son inventeur, qui a spiritualisé le monde ». — Meermann, *Origines Typographicæ*, 2 vol. in-4°; La Haye, 1765, 2 vol. in-4°. — Maittaire (Prosper), *Annales Typographici, ab artis inventæ origine*; vol. in-4°, La Haye, 1819. — Marchand, *Histoire de l'Origine et des premiers Progrès de l'Imprimerie*; in-4°, La Haye, 1740. — Mercier, abbé de Saint-Leger, *Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie de Marchand*; Paris, Barrois et Nyon, 1775, in-4°. — Malinkrot, *De Ortu ac Progressu Artis Typograph.*; Cologne, 1640, in-4°. — Munster, *Cosmographia Universalis*; in-fol., 1544: il ne parle que de Gutenberg *seul*, comme premier auteur de l'invention de l'imprimerie; les éditions postérieures y adjoignent Jean Fust et Jean Medinbach. — Née de la Rochelle, *Éloge historique de Gutenberg*; Paris, 1811, in-8°. — Noordziek et De Vries, *Éclaircissements sur l'Invention de l'Imprimerie*; La Haye, 1845; grand in-8°. — Ottley, *An Inquiry into the Origin and early History of Engraving upon Copper and Wood*; Londres, 1816, 2 vol. in-4°. — Oberlin (Jacques), *Essai d'Annales de la vie de Gutenberg*; in-8°, Strasbourg, an IX (1801). — Reif, *De Originibus Typographicis*; in-4°, Ingolstadt, 1785, et suite en 1790. — Schœpflein, *Vindiciæ Typographicæ*; Argentorati, 1740, in-4°. — Schaab, *Die Geschichte der erfindung der Buchdruckerkunst, durch Gutenberg*; Mayence, 1830-1830, t. III. — Sotzmann, *Historisches Taschenbuch*, etc., t. VIII de Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik, n° 118 — (Schwartz), *Primaria quædam Monumenta de Origine Typographiæ*; Altorfil, in-4°, 1740 (recueil de trois mémoires par Munch, par Schauber, et par Negelein). — Sotheby, *The Typography of the Fifteenth Century*; Londres, 1845, grand in-4°. — Schmidt, *Nouveaux Détails sur la Vie de Gutenberg*; Strasbourg, 1841, in-8°. — Schulz, *Gutenberg, ou histoire de l'imprimerie* (en allemand); Leipz., 1840, in-8°. — Schœlhorn, *De antiquiss. Latin. Bibliorum Editione, ceu primo artis typogr. fœtu*; Ulm, 1760, in-4°. — Schweighæuser. *Voy.* LICHTENBERGER. — Storchius (Pierre), *Bericht von Erfindung der Buchtruckerey in Strasbourg*; in-4°, Strasbourg, 1840: dans cet écrit, publié à l'occasion du jubilé, l'invention de l'imprimerie est attribuée à Gutenberg et à Mentelin, et revendiquée en faveur de Strasbourg. — Trithème, *Annales Hirsaugienses*; 2 vol. in-fol., p. 421; *Chronicon Sponheimense*; Francfort, 1601, in-fol., p. 366. — Tentzel, *Dissertat. de Inventione Typogr.*; 1700, in-12; insérée aux *Monum. Typ.* de Wolf. — Wetter, *Critische Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst durch Johann Gutenberg zu Mainz*; in-8°, Mayence, 1836, avec pl. — Wolf, *Monumenta Typographica*; 2 vol. in-8°: c'est un recueil de presque tous les écrits publiés antérieurement à la date de ce recueil. — Van Praet, *Catalogue des Vélins de la Bibliothèque du Roi*. — Würdtwein, *Bibliotheca Moguntina*; etc.; Augsbourg, 1787, in-4°. — Vries et de Noordziek, *Éclaircissements sur l'Histoire de l'Invention de l'Imprimerie*, La Haye, 1843, in-8°; *Arguments des Allemands*, in-8°, La Haye, 1845. — Winaricky (Charles), *Jean Gutenberg, né en 1412, à Kuttenberg en Bohême; essai historique*; Bruxelles, in-18, 1847. — Westreenen de Tilland, *Rapport sur les recherches relatives à l'invention première*, etc.; La Haye, in-8°, 1833, en hollandais et en français. — Wimpfeling, *Catalogus Episcop. Argentin.*; Strasbourg, 1660, in-4°, p. 109. — Zapf (Wilhelm), *Annales Typographici*; *Älteste Buchdruckergeschichte von Mainz*, in-8°, 1790; Ulm (Histoire des anciens livres imprimés à Mayence jusqu'en 1499).

AMBROISE FIRMIN-DIDOT.

GUTENBERG (*Charles-Gottlieb*), graveur allemand, né dans un faubourg de Nuremberg, en 1743, mort à Paris, en 1792. Son père était manœuvre. Le jeune Gutenberg reçut les premiers principes de dessin à l'école de Preissler. Après avoir ensuite passé six ans à Bâle, chez le graveur Mechel, il se rendit à Paris ou

vrages, *L'Orateur* de Cicéron et *Valère Maxime*, qu'il avait imprimés, et qui depuis longtemps sont tout à fait inconnus. On ne possède même qu'un ou deux exemplaires de quelques autres ouvrages imprimés par lui, tels que le *Florus*, etc.

il devint l'élève de Wille, et en peu de temps un des graveurs les plus distingués de l'époque. Ses principales productions sont les planches du *Voyage pittoresque dans le Royaume de Naples*, de Saint-Non; — des gravures d'après Rembrandt, Miéris ; — la *Mort du général Wolf*, d'après Woollet ; — *Guillaume-Tell*, d'après Fuessli ; — et le *Portrait de l'impératrice Catherine*. W. R.

Die nürembergischen Künstler geschildert nach ihrem Leben und ihren Werken. — Nagler, *Künstler-Lexicon.*

* GUTENBURGH (*Ulrich* VON), l'un des *minnesänger* ou troubadours allemands du treizième siècle ; il était originaire de la Souabe ; il reste de lui trois pièces de vers insérées dans le recueil des poésies des *Minnesänger* publié par Hagen, t. IV, p. 119, et dans l'ouvrage de Beneke : *Beyträge zur Kentniss der altdeutschen Sprache und Literatur* ; 1810, t. I, p. 134. G. B.

Lassberg, *Liedersaal*, t. II, p. 88.

GUTHRIE (*Guillaume*), historien anglais, né à Brichen (comté d'Angus), en 1708, mort à Londres, le 9 mars 1770. Il fut élevé au collége du Roi à Aberdeen, et, après avoir exercé pendant quelque temps dans cette ville la profession de maître d'école, il se rendit à Londres, et se fit écrivain pour vivre. A un grand nombre de compilations, généralement fort médiocres, il ajouta quelques pamphlets politiques, qui lui valurent du gouvernement une pension de deux cents livres. Il rédigea, avant le docteur Johnson, les débats parlementaires dans le *Gentleman's Magazine*, et il écrivit aussi dans la *Critical Review*. On a de lui : *Two Friends, a sentimental history* ; 1754, 2 vol. in-12 ; — *History of English Peerage* ; — *History of the World* ; 1765, 12 vol. in-8° ; — *History of England* ; 3 vol. in-fol. ; — *History of Scotland* ; 1770, 10 vol. in-8° ; — *Geographical Grammar* : c'est le plus connu des ouvrages de Guthrie ; et l'on prétend qu'il n'y a mis que son nom. Le libraire Knox passe pour être le véritable auteur du *Geographical Grammar*, qui a été traduit en français par Noël, Soules et Cantwel, Paris, 1797, 3 vol. in-8° ; 4e édition très-augmentée, Paris, 1809, 9 vol. in-8°. Z.

D'Israeli, *Calamities of Authors.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

* GUTIERREZ (*André*), littérateur espagnol, né à Zerezo, près de Burgos, mort au commencement du seizième siècle, à Salamanque, où il professait la rhétorique. Il écrivit sur la grammaire, et il cultiva la poésie latine, sans perdre de vue toutefois l'idiome de son pays. Nous connaissons de lui les ouvrages suivants, qui eurent quelque succès lors de leur apparition et qui sont aujourd'hui introuvables : *Opus grammaticale, excerptum ex Prisciano, Alexandro aliisque* ; Burgos, 1485, in-fol. ; Bâle, 1486, in-fol. ; — *Paucissimi Sudores in laudem Virginis Mariæ* ; *Catonis Disticha* ; *Æsopi Fabulæ metris latinis* ; Venise, 1491, in-4° ; Lucronii, 1506, in-4° ; — *Vida, Martyrio, y Translacion de S. Victores natural de la villa de Zerezo* ; Burgos, sans date, in-fol. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 88.

* GUTIERREZ (*Juan-Simon*), peintre espagnol, né à Séville, vers 1644, mort dans la même ville, vers 1705. Il était élève de Murillo, et sut imiter parfaitement le coloris de ce grand maître, mais il lui resta très-inférieur comme dessinateur. Gutierrez fut en 1664 un des fondateurs de l'Académie de Séville. Il a laissé de nombreux tableaux dans presque tous les monuments de sa ville natale. A. DE L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

GUTS-MUTHS (*Jean-Christophe-Frédéric*), pédagogue allemand, né à Quedlimbourg, le 9 août 1759, mort le 21 mai 1839. Pendant qu'il faisait ses études au gymnase de sa ville natale, il fut choisi par le médecin Ritter pour être le précepteur de ses enfants. S'étant rendu en 1779 à Halle, il y étudia pendant trois ans la théologie, après quoi il retourna dans la maison de Ritter en son ancienne qualité de précepteur. Plus tard il conduisit le troisième fils de Ritter, le futur célèbre géographe, à l'institut de Schnepfenthal, dont le fondateur, Salzmann, l'engagea, en 1786, à diriger les exercices gymnastiques des élèves, qui devaient, selon les idées de Guts-Muths, former un objet essentiel dans l'éducation de la jeunesse. Cette opinion de Guts-Muths fut bientôt généralement acceptée en Allemagne ; en 1814 la *Turnkunst* ou gymnastique devint même le point de ralliement des patriotes de ce pays, qui s'élevèrent contre la domination étrangère. Guts-Muths, qui s'était associé de cœur à cette tendance qu'avait prise alors la gymnastique, resta étranger aux idées libérales qui s'y rattachèrent plus tard sous l'influence de Jahn (*voy.* ce nom). S'étant marié en 1797, il acheta une petite propriété dans les environs de Schnepfenthal, où il se rendait deux fois par semaine, pour y présider aux exercices des élèves et pour y enseigner la géographie et la technologie. On a de lui : *Allgemeines Sach-Register über die wichtigsten deutschen Zeitschriften* (Table des matières des principaux Écrits périodiques allemands) ; Leipzig, 1790 ; — *Gymnastik für die Jugend* (Gymnastique de la jeunesse) ; Schnepfenthal, 1793 ; ibid., 1804 ; — *Spiele zur Uebung und Erholung des Körpers und Geistes für die Jugend* (Jeux pour l'exercice et la récréation du corps et de l'esprit, destinés à la jeunesse) ; Schnepfenthal, 1796 ; 3e édit., en 1802 ; — *Kleines Lehrbuch der Schwimmkunst* (Petit Manuel de Natation) ; Weimar, 1798 ; — *Meine Reise im deutschen Vaterlande* (Mon Voyage dans la patrie allemande) ; Breslau, 1799 ; — *Bibliothek für Pädagogik, Schulwesen and die gesammte*

pädagogische Literatur Deutschlands (Bibliothèque de la pédagogie des écoles et de toute la littérature pédagogique de l'Allemagne); Gotha, Leipzig et Neustadt, 1800-1819, 52 vol.; — *Mechanische Nebenbeschäftigungen für Jünglinge und Männer, enthaltand eine praktische Anweisung zur Kunst des Drehens, Metallarbeitens and des Schleifens optischer Glæser* (Amusements mécaniques de la jeunesse et de l'âge viril, contenant une instruction pratique dans l'art du tourneur, dans l'art de travailler les métaux et dans celui de polir les verres optiques); Altenbourg, 1801; Leipzig, 1816; — *Spiel-Almanach* (Almanach des Jeux); Brême, 1802; Francfort, 1809; — *Handbuch der Geographie für Lehrer* (Manuel de Géographie à l'usage des professeurs); Leipzig, 1810; quatrième édition, ibid., 1826; — *Turnbuch für die Söhne des Vaterlands* (Livre de Gymnastique, destiné aux fils de la patrie); Francfort, 1817; — *Deutsches Land* (Le Pays allemand); 1821-1832, quatre parties. Outre plusieurs ouvrages à l'usage de la jeunesse, Guts-Muths a encore publié dans le *Vollständiges Handbuch der neuesten Erdbeschreibung* de Jacobi, les volumes XIX et XX, qui contiennent la description des États de l'Amérique du Sud. E. G.

Zeitgenossen, n° LXXI. — *Conversat.-Lex.*

GUTTERI ou **GUTTERY** (*Gabriel* DE), polygraphe français, né à Cluny, vers 1550. Il était attaché à la maison des Guise, mais ne paraît pas avoir joué de rôle politique. Il n'est connu que par ses écrits, dont les principaux sont : *La Camiletta all' illustrissimo signor d'Alincourt;* Paris, 1586; — *La Priapeia;* Paris, 1586, in-8°; — *Histoire et Vie de Marie Stuart, reine d'Écosse, en laquelle est clairement justifiée la mort du prince d'Asley, son mari*, trad. du latin de Robert Turner; Paris, 1589, in-12. L—z—E.

Catalogue de la Bibliothèque impériale.

* **GUTTINGUER** (*Ulric*), littérateur français, né en 1785, à Rouen. Fils d'un ancien tribun sous le consulat, il s'adonna de bonne heure à la culture des lettres, écrivit, sous l'inspiration des anciens auteurs classiques : *Goffin, ou les mineurs sauvés*, 1812, poëme anonyme, et se rallia plus tard au mouvement littéraire dont *La Muse française* était l'organe. Les pièces qu'il fit insérer dans ce recueil eurent un certain succès, et furent réunies par lui sous le titre de *Mélanges poétiques;* 1826, in-8°; 3e édit., 1828; elles se distinguent par une facture élégante, harmonieuse, des idées délicatement rendues, et une certaine nonchalance de style qui ne messied pas à son genre de talent. Dans ces derniers temps, il s'est mêlé à la politique, et a fourni un grand nombre d'articles pleins de verve à la presse légitimiste, notamment au *Corsaire*. On a encore de lui : *Charles VII à Jumiéges* et *Édith*, poëmes; 1826, in-8°; — *Recueil d'Élégies;* 1829, in-8°; — *Fables et Méditations;* 1837, in-8°; — *Les deux Ages du Poëte;* 1844, in-8°; — *Dernier Amour;* 1852. Parmi ses ouvrages en prose on remarque : *Nadir*, recueil de lettres; 1822, in-12; — *Amour et Opinion*, roman; 1827, 3 vol., in-12; — *Arthur*, roman; 1836, in-8°; — *Pensées et Impressions d'un Campagnard;* 1847, in-18, etc. P. L—Y.

Rabbe, *Biographie des Contemporains.* — *Littérature française contemporaine.* — *Journal de la Librairie.*

* **GUTZKOW** (*Charles-Ferdinand*), littérateur allemand, né à Berlin, le 17 mars 1811. Fils d'un employé au ministère de la guerre, il fit ses études dans sa ville natale, et publia à l'âge de dix-neuf ans une dissertation *De Diis fatalibus*, qui obtint le prix proposé par l'université de Berlin pour le meilleur travail sur ce sujet. En 1833 il vint à Stuttgard concourir avec Wolfgang Menzel à la rédaction du *Literaturblatt*, du *Morgenblatt* et de la *Allgemeine Zeitung* (Gazette d'Augsbourg). Deux ans plus tard il rompit ses relations avec Menzel, qui le dénonça comme coupable « d'irréligiosité française et de travailler au renversement de la société et de la religion chrétienne ». Cette accusation, appuyée sur des passages extraits du roman *Wally*, valut à M. Gutzkow des tribulations de toutes espèces. Ses écrits, prohibés en Prusse, furent soumis à une censure sévère, et l'auteur fut condamné à une détention de trois mois pour délit de presse. Après avoir subi cette peine dans la prison de Mannheim, M. Gutzkow se fixa à Francfort, où il résida jusqu'en 1847. Dans cette année il fut attaché au théâtre de la cour de Dresde, et en 1849 il se démit de ces fonctions pour se livrer exclusivement à des travaux littéraires.

M. Gutzkow fut, après 1830, l'un des chefs de l'école appelée *la jeune Allemagne*, et il représente encore aujourd'hui d'une manière assez fidèle les tendances littéraires de son pays. C'est un homme d'un esprit distingué et un écrivain habile, mais chez lequel le savoir-faire tient trop souvent lieu des qualités sérieuses qui rendent les œuvres durables. On a de lui : *Briefe eines Narren an eine Närrinn* (Lettres d'un Fou à une Folle); Hambourg, 1832; — *Maha Guru, Geschichte eines Gottes* (Maha-Guru, histoire d'un Dieu), roman fantastique; Stuttgard, 1833, 2 vol.; — *Novellen;* Hambourg, 1834, 2 vol.; — *Soireen;* Francfort, 1835, 2 vol.; — *Œffentliche Charactere* (Caractères publics); Hambourg, 1835; — *Nero*, drame politique; Stuttgard, 1835; — *Vorrede zu Schleiermachers Briefe über F. Schlegels Lucinde* (Préface aux *Lettres* de Schleiermacher sur la *Lucinde* de Schlegel); Hambourg, 1835; — *Wally, die Zweiflerinn* (Wally, la femme qui doute); Mannheim, 1835 : roman philosophique, qui a été refondu dans l'ouvrage *Vergangene Tage* (Jours passés); Francfort, 1852; — *Zur Philosophie der Geschichte* (De la Philosophie de l'Histoire);

Hambourg, 1836 : écrit dans lequel l'auteur attaque les idées philosophico-historiques de Hegel ; — *Beitræge zur Geschichte der neusten Literatur* (Documents pour servir à l'Étude de la Littérature moderne) ; Stuttgard, 1836, 2 vol.; — *Die Zeitgenossen* (Les Contemporains); Stuttgard, 1837, 2 vol. ; — *Séraphine*, roman ; Hambourg, 1838 ; — *Götter, Helden, Don Quixote* (Dieux, Héros, Don Quichote), ouvrage contenant un recueil d'études critiques et littéraires ; Hambourg, 1838 ; — *Blasedow und seine Söhne* (Blasedow et ses fils), roman comique ; Stuttgard, 1838-1839, 3 vol. ; — *Die rothe Mütze und die Kapaze* (Le Bonnet rouge et le Capuchon), écrit polémique ; Hambourg, 1838 ; — *Skizzenbuch* (Esquisses); Cassel, 1839 ; — *König Saül* (Saül, roi), drame ; Hambourg, 1839 ; — *Richard Savage*, tragédie ; Hambourg, 1839 ; 3ᵉ édit., Leipzig, 1850 ; — *Werner, oder Herz und Welt* (Werner, ou le cœur et le monde), drame en cinq actes ; 3ᵉ édit., Leipzig, 1850 ; — *Börne's Leben* (Vie de Börne), étude biographique ; Hambourg, 1840 ; — *Patkul*, tragédie politique, 1841 ; nouvelle édit., Altona, 1847 ; traduction française par Louis Simon, Altona, 1847 ; — *Die Schule der Reichen* (L'École des Riches), drame ; 1841 ; — *Ein Weisses Blatt* (Une Feuille blanche), drame ; 1842 ; 3ᵉ édit., Leipzig, 1850 ; — *Der dreizehnte November* (Le Treize Novembre) ; tragédie ; 1842 ; nouvelle édit., Leipzig, 1847 ; — *Zopf und Schwert* (Perruque et Épée), comédie historique ; 1843 ; 3ᵉ édit., Leipzig, 1850 ; — *Briefe aus Paris* (Lettres de Paris) ; Leipzig, 1842, 2 vol. ; — *Vermischte Schriften* (Mélanges littéraires) ; Leipzig, 1842-1852, 4 vol. ; — *Das Urbild des Tartüffe* (Le Prototype du Tartufe), comédie ; 1845 ; — *Aus der Zeit und dem Leben* (Le Temps et la Vie), recueil d'anciens articles insérés par M. Gutzkow dans différents journaux allemands ; Leipzig, 1846 ; — *Uriel Acosta ;* Leipzig, 1847 ; tragédie qui passe pour un des meilleurs travaux dramatiques de M. Gutzkow, et qui a eu un très-grand succès en Allemagne ; — *Wullenweber*, tragédie ; Leipzig, 1848 ; — *Ansprache an das Volk* (Discours au Peuple) ; Berlin, 1848 ; — *Deutschland an Vorabend seines Falls und seiner Groesse* (L'Allemagne à la veille de sa chute et de sa grandeur) ; Francfort, 1848 ; — *Ottfried*, comédie ; Leipzig, 1849 ; — *Liesli*, tragédie populaire ; Leipzig, 1850 ; — *Die Ritter vom Geist* (Les Chevaliers de l'Esprit) ; Leipzig, 1850-1852 : 3ᵉ édit., 1854-1855, 9 vol. : grand roman social et politique, qui a fait beaucoup de sensation en Allemagne ; — *Der Königslieutenant* (Le Lieutenant du Roi), comédie ; Leipzig, 1852 ; — *Mädchen aus dem Volke* (Jeunes Filles du Peuple) ; Francfort, 1852 ; — *Aus der Knabenzeit* (Scènes de la vie de jeunesse), mémoires de l'auteur ; Francfort, 1852 ; — *Die Diakonissin* (La Diaconesse), roman ; Francfort, 1855 ; — *Kleine Narrenwelt ;* Leipzig, 1856, 3 vol., recueil d'études littéraires et philosophiques ; — *Lenz und seine Söhne* (Lenz et ses fils), comédie ; Leipzig, 1856.

M. Gutzkow rédigea aussi plusieurs journaux et revues périodiques, notamment *Le Télégraphe* et les *Unterhaltungen am hæuslichen Herde* (Conversations au foyer domestique). Cette dernière feuille paraît depuis 1852, et est assez répandue en Allemagne. Une édition des *Œuvres complètes* de M. Gutzkow se prépare depuis 1845 (*Gesammelte Werke ;* Francfort, 1845-1846, 12 vol. ; 1852, 13ᵉ vol.)

R. LINDAU.

Jul. Schmidt, *Gesch. d. deutsch. Lit. d. XIX Jahrh.* — Th. Mundt, *Gesch. d. Liter. d. Gegen.* — R. Gottschall, *Gesch. d. Liter.* — *Conversat.-Lexik.* — Gersdorf, *Repertorium*.

GUTZLAFF (*Charles*), voyageur et missionnaire allemand, né en Poméranie, en 1803, mort le 6 août 1851, à Victoria, Hong-Kang. Il se consacra au ministère évangélique, et fut envoyé dans les possessions néerlandaises par la Société des Missions des Pays-Bas. De Batavia il se rendit ensuite à Singapore et dans le royaume de Siam. Il employa quarante années à parcourir ce curieux pays, encore si imparfaitement connu des Européens, et poussa même jusque dans le Laos et à la frontière qui sépare la Chine de l'Empire des Birmans. Le résultat de ses observations se trouve consigné dans le *Journal de la Société de Géographie de Londres*, t. VIII (année 1848). En 1831 il se rendit en Chine, et pendant deux années il visita les provinces du littoral. Il réunit sur la Chine, ses institutions, son histoire, un grand ensemble de documents, qui ont fourni la matière des ouvrages suivants : *Journal of thrie Voyages long the coast of China, with notices of Siam, Corea and the Loo Choo islands ;* Londres, 1833 ; — *Sketch of Chinese, history ancient and moderne ;* Londres, 1834, 2 vol. in-8° ; — *China opened, or display of the topography, history, customs, manners, arts, manufactures, commerce, literature, religion, jurisprudence of the Chinese Empire ;* Londres, 2 vol. in-8°, 1838 ; — *The Life of Taoa Kwang, the late emperor of China ;* Londres, 1852, in-8° ; — *History of the Chinese Empire*, 2 vol. in-8°. Cette histoire a été aussi publiée en allemand. Ces ouvrages sont encore aujourd'hui rangés parmi les meilleurs que l'on ait écrits sur la Chine.

Le séjour prolongé de Gutzlaff dans le royaume du Milieu l'avait assez familiarisé avec la langue chinoise pour qu'il ait pu faire en cette langue une traduction du Nouveau Testament. En 1834, à la mort de Morison aîné, Gutzlaff, qui avait été quelque temps magistrat civil à Chiusan, fut employé en qualité d'interprète par la surintendance du commerce anglais. La connaissance approfondie qu'il avait acquise des hommes et des choses en Chine lui valut naturelle-

ment un grand crédit chez les Européens. Aussi ne tarda-t-il pas à être élevé au poste de plénipotentiaire et de surintendant du commerce près du secrétariat en Chine, poste qu'il a gardé jusqu'à sa mort. Vivant au milieu des Chinois, parlant leur langue, ce missionnaire s'initia aux mœurs de toutes les classes, et pénétra notamment dans l'organisation des nombreuses sociétés secrètes répandues à la surface de l'empire, et qui ont tant contribué aux révolutions politiques auxquelles il est en ce moment en proie. La *Société Asiatique de* Londres a publié dans le VIII[e] vol. de son *Journal* (1846) un mémoire de Gutzlaff, rédigé d'après des documents authentiques trouvés à Hong-Kong, et qui donne l'organisation de la *Société de la Triade*, la plus célèbre d'entre toutes ces associations secrètes. Gutzlaff avait aussi visité la Cochinchine; il en a fait paraître une description en 1849, dans le *Journal de la Société de Géographie de Londres* (t. IX). Bien que dans les dernières années de sa vie il ne se considérât plus comme missionnaire, Gutzlaff ne perdit jamais aucune occasion de répandre les lumières du christianisme dans la population chinoise, et l'on a expliqué par l'influence qu'il exerça de la sorte l'analogie qu'avaient avec l'Évangile les doctrines professées par le chef de la dernière insurrection chinoise, et au nom desquelles il prétendait régénérer l'empire. Gutzlaff fit un voyage en Angleterre en 1850. L'impression qu'il produisit sur ses concitoyens d'adoption fut des plus favorables. Les Anglais furent frappés de la distinction de ses manières et de sa conversation. Il était depuis peu de retour en Chine dans un des ports ouverts aux Européens lorsque la mort vint l'atteindre. — Gutzlaff a déployé durant sa vie une prodigieuse activité, mais son imagination l'emportait quelquefois au delà du vrai. Son zèle ne se ralentit jamais, et l'intérêt qu'il portait à la Chine était tel qu'il ne la désignait que par l'expression, un peu emphatique, de « notre contrée ». Les Anglais ont consacré la mémoire de Gutzlaff en imposant son nom à une île qui se trouve à dix-sept milles du cap situé au sud de l'embouchure du Yang-tsé-Kiang. E. JONVEAUX.

Docum. partic.

GUY (*Thomas*), philanthrope anglais, né à Londres, en 1643, mort dans la même ville, le 17 décembre 1724. Destiné au commerce de la librairie, il le commença avec une somme de 200 livres; et comme il était aussi actif qu'économe, il réalisa des bénéfices considérables. Il se livra ensuite à des opérations financières fort lucratives. Il acheta des billets de la marine sous le règne de la reine Anne, et spécula sur les actions de la mer du Sud dans la mémorable année de 1720. Quand il mourut sa fortune s'élevait à plus de 300,000 livres sterling. Il n'avait pas d'héritiers directs, et plus des deux tiers de sa succession revinrent à un hôpital qu'il avait fondé quelques années avant sa mort, et qui porte encore aujourd'hui le nom de *Guy's Hospital*. On voit dans la cour de cet édifice une statue du donateur. Guy fonda aussi une maison d'asile à Tamworth (comté de Stafford), lieu de naissance de sa mère, et qu'il représentait au parlement. Z.

Noorthouck, *History of London*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GUY *de Tours*, poëte français, vivait à la fin du seizième siècle. On manque de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il était avocat à Tours. Il reste de lui un volume de vers intitulé : *Les Premières Œuvres poétiques et Soupirs amoureux*; Paris, 1598, in-12. Ce recueil est divisé en sept livres; les cinq premiers contiennent des sonnets, des élégies, etc., en l'honneur de cinq maîtresses différentes; la décence y est fort peu respectée. Le sixième livre est composé de mélanges; des traductions d'Ovide et d'Aristote y occupent la place principale; le dernier livre ne renferme que des épitaphes. Il y a parfois de la poésie et de la variété dans ces écrits, mais l'ensemble ne s'élève pas au-dessus du médiocre. G. B.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIII. — *Annales poétiques*, t. X, p. 113-152. — Violet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 316.

GUY. *Voy*. GUI et GUIDO.

GUY PATIN. *Voy*. PATIN.

GUY DE DAMPIERRE. *Voy*. DAMPIERRE.

GUYARD (*Bernard*), théologien français, né à Craon, en 1601, mort à Paris, le 19 juillet 1674. Il se consacra dès sa jeunesse à l'état religieux, et prit l'habit des Frères prêcheurs au couvent de Rennes. Plus tard, nous le voyons étudier à Paris, au grand collége de la rue Saint-Jacques; et quand la mort vint le surprendre, il était à la fois premier régent dans ce collége, conseiller et prédicateur du roi. On l'appelait le docteur *Pouf*. L'interprétation de cet étrange surnom se trouve sans doute dans la phrase suivante d'Échard : *Obesa fuit facie et corpore.*

Le premier écrit de Bernard Guyard a pour titre : *La Vie de saint Vincent Ferrier*; Paris, 1634, in-4°. Neuf ans après il publia : *Oraison funèbre prononcée à Paris, en l'église de la Magdelaine, au service de Louis le Juste, roi de France*; Paris, 1643, in-4°. On avait accusé saint Thomas de jansénisme : en zélé dominicain, Guyard s'efforça de le justifier de cette accusation, dans un opuscule intitulé : *Discrimen inter doctrinam thomisticam et jansenianam*; Paris, 1655, in-4°. D'autres écrits de Guyard sont une continuation de cette apologie de saint Thomas. Ils sont intitulés : *Dissertatio utrum S. Thomas calluerit linguam græcam*; Paris, 1667, in-8°; — *In primam magistri Launoii epistolam ad Antonium Fabrum*; — *In secundam Launoii quæ est ad Ant. Fabrum Epistolam*. Il est aujourd'hui bien prouvé, quel qu'ait été sur cette question le sentiment de Guyard, que saint Thomas ne savait pas le grec,

Le P. Jean de Nicolaï lui répondit sous le pseudonyme d'*Honoré de Saint-Grégoire*. Guyard publia pour sa réplique : *Adversus metamorphoses Honorati a S.-Gregorio*; Paris, 1670, in-8°. On doit encore à Bernard Guyard : *Contre la nouvelle apparition de Luther et de Calvin, sous les réflexions faites sur l'édit touchant la réformation des monastères*, Paris, 1669, in-12, et *La Fatalité de Saint-Cloud près Paris*, 1672 : l'objet de ce dernier libelle est de prouver qu'Henri III n'est pas mort de la main d'un jacobin, et que Jacques Clément a été légèrement et sans preuves accusé de ce crime. On retrouve *La Fatalité de Saint-Cloud* parmi les pièces justificatives de la *Satire Menippée*. Jean Godefroid a réfuté l'étrange assertion de Guyard dans : *La véritable Fatalité de Saint-Cloud*; 1715, in-8°. B. H.

Echard, *Script. Ord. Prædic.*, t. II, p. 683. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III, p. 408.

GUYARD DE BERVILLE (***), historien français, né à Paris, en octobre 1697, mort à l'hospice de Bicêtre, en 1770. Sa vie est demeurée inconnue; il était plus que sexagénaire lorsqu'il commença à publier ses ouvrages, et mourut à l'hôpital. On connaît de lui : *Histoire de Pierre Terrail*, dit le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche; Paris, 1760, 1817, 1819, 1820, 1822, 1824, 1826, 1827, in-12. Malgré ses nombreuses réimpressions, le mérite de cet ouvrage reste contestable : le style manque d'énergie et d'élégance; cependant, la vérité y est respectée;—*Histoire de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France*; Paris, 1767 et 1826; Lyon, 1817 et 1821, 2 vol. avec fig. « Le sujet, dit Desessarts, est intéressant; mais le style de l'historien ne l'est point : il est diffus, peu heureux dans le choix des détails, et encore moins dans celui des réflexions. » A. D'E—P—C.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

GUYARD (*Laurent*), sculpteur français, né à Chaumont en Bassigny, le 12 juillet 1723, mort à Carrare, le 31 mai 1788. Il était entré d'abord dans l'atelier du peintre Lallier, et y avait fait de rapides progrès; mais préférant la sculpture à la peinture, il s'attacha à un sculpteur d'ornements nommé Landsmann. Plus tard, il vint à Paris étudier sous Bouchardon, et en 1750 il obtint le premier prix de sculpture. Pendant le séjour qu'il fit à Rome comme pensionnaire, il exécuta des copies des meilleures statues antiques. De retour à Paris en 1767, il fit un *Mars au repos*, que les intrigues de Bouchardon, devenu jaloux de son élève, firent refuser à l'Académie. Guyard s'en vengea en écrivant une diatribe contre ses ennemis. Justement; en ce moment il recevait des propositions du grand Frédéric et du duc de Parme, auquel avait plu son groupe d'*Énée et d'Anchise*. Il se décida pour l'Italie, où il trouva l'accueil le plus flatteur, mais où il mourut pendant un voyage qu'il fit à Carrare pour certains travaux. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. —Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Émile Folibois, *Notice sur Laurent Guyard*; Rethel, 1841.

GUYARDIN (1) (*Louis*), homme politique français, né à Dommarien, près Langres, le 28 janvier 1758, mort à Fribourg, vers le milieu de 1816. Son père pratiquait la chirurgie, et lui-même était conseiller au bailliage de Langres, lorsque éclata la révolution. Il en accepta les principes, et fut élu député suppléant à l'Assemblée nationale de 1789. Il y remplaça La Luzerne, évêque de Langres, lorsque ce prélat donna sa démission. En 1792 le département de la Haute-Marne l'envoya à la Convention nationale; il y vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis (2). En 1793 il fut chargé de plusieurs missions à l'armée de Rhin et Moselle et dans l'intérieur de la France. A la suite du 9 thermidor on l'accusa de terrorisme et d'avoir écrit « qu'il rivalisait d'énergie avec Saint-Just et Le Bas dans les départements du Rhin ». Il se défendit en rappelant à l'assemblée dans quelles circonstances la France se trouvait lorsqu'il traçait ces lignes. Il devint membre du Conseil des Cinq Cents, et siégea jusqu'en 1797. A cette époque le Directoire l'employa en qualité du commissaire départemental. Après le 18 brumaire, il fut nommé successivement président du tribunal criminel de la Haute-Marne, juge d'appel à Dijon, conseiller à la cour impériale, et chevalier de la Légion d'Honneur. Destitué en 1815, il fut atteint, le 14 février 1816, par la loi d'amnistie, et mourut quelques mois après, à Fribourg, où il s'était réfugié. H. LESUEUR.

Petite Biographie Conventionnelle. — Le *Moniteur universel*, an 1er, n° 308; an II, nos 46, 57, 283, 331; an III, 89, 355; an IV, 251; an V, 348. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains* (1822).

GUYART (*Jean*), historien français, né à Tours, vers le milieu du seizième siècle, mort aux environs de Lucé, vers 1600. Il exerça la profession d'avocat au Mans, et acquit de la réputation. Du fruit de ses épargnes, il acheta un petit domaine près du bourg de Lucé, où il se retira sur la fin de sa vie. On a de lui : *Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet, souche de nos rois*

(1) Le *Moniteur* et la *Petite Biographie Conventionnelle* le nomment GUILLARDIN.

(2) Il formula ainsi son vote : « Louis est déclaré convaincu de haute trahison et d'attentats contre la sûreté générale de l'État : déjà Laporte, d'Angremont, Bachmann et autres, convaincus des mêmes crimes, ont été punis de mort; c'était pour lui, par lui, et avec lui que ces conjurés subalternes agissaient; il répugne à ma raison de pardonner au chef lorsque j'ai condamné les complices. Toutes les considérations politiques sont ici lâcheté ou perfidie; elles peuvent convenir aux despotes; je les crois indignes d'un peuple libre : tout délai serait une faiblesse. L'avantage qu'on prétend en tirer vis-à-vis des ennemis extérieurs est illusoire ou incertain. En conséquence, je demande que Louis soit condamné à mort et que le jugement soit exécuté dans les vingt-quatre heures » (*Moniteur* du 20 janvier 1793).

de la Maison de Bourbon; extrait des Paradoxes de l'histoire françoise; Tours, 1590, in-4°. Guyart dédia ce livre au cardinal de Vendôme, son protecteur; et pour lui faire sa cour il ne nomma pas Henri II, prince de Condé, parmi les princes du sang; mais l'imprimeur, Jean Richer, en fit tirer un certain nombre d'exemplaires dans lesquels il rétablit le nom du jeune prince de Condé en tête des six autres princes qui lui contestaient son rang. Quant aux *Paradoxes de l'histoire françoise*, annoncés sur le titre de ce livre, il paraît qu'ils n'ont jamais été publiés, et on ignore ce que le manuscrit est devenu; — *Traité de l'origine, vérité et usance de la Loi Salique, fondamentale et conservatrice de la monarchie françoise;* Tours, 1590, in-4°. Bouchet a donné un extrait de cet ouvrage dans sa *Bibliothèque du Droit françois.* Un passage du *Traité de la Loi Salique* de Guyard nous apprend qu'il avait fait une *Préface sur la traduction françoise du faux Bérose.* J. V.

Chalmel, *Biogr. de Touraine.* — Amelot de La Houssaye, *Mémoires.*

***GUYBERT** (*Nicolas*), sculpteur et imagier français, né à Chartres, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il était élève de Jean Soulas, imagier de Paris, et aida François Marchand, d'Orléans, dans l'exécution des sculptures du jubé de l'abbaye de Saint-Père en Vallée et de deux groupes dans l'église de Notre-Dame de Chartres. Il fit marché en 1542 avec le chapitre de cette église pour sculpter le groupe formant la quinzième niche du tour du chœur représentant le *Baptême de Jésus-Christ.* Ce sujet est réputé l'un des meilleurs des quarante-et-un qui décorent le chœur de la cathédrale de Chartres. En 1543 Guybert entreprit la décoration du sanctuaire de l'église d'Ablis (Ile-de-France), et y fit des travaux d'art très-remarquables, qui ont éprouvé des mutilations en 1550, de la part des partisans de la réforme, qui avaient établi à Ablis un consistoire. R—R.

M. Lecoq, *Dépouillement des baux et contrats des archives du dép. d'Eure-et-Loir.*

GUYENNE (*Étienne-Louis* DE), jurisconsulte français, né à Orléans, en 1712, mort à Paris, le 23 avril 1767. Après de bonnes études préliminaires, il fit son droit, et devint en 1737 avocat au parlement de Paris, où il se distingua surtout dans la consultation. La conformité de goûts et d'opinions qui existait entre lui et le célèbre Pothier, son compatriote, fit naître entre eux des relations d'étroite amitié, qu'ils conservèrent toute leur vie. De Guyenne eut une grande part à la publication des *Pandectæ Justinianæ in novum ordinem digestæ*, Paris, 1748, 3 vol. in-fol., dont il revit et corrigea les épreuves. Il rédigea les tables soit des lois, soit des divisions de cet ouvrage, et la notice des jurisconsultes cités par Pothier. Enfin, il est auteur de la belle préface latine placée en tête des Pandectes et du commentaire sur la loi des Douze Tables, à laquelle il ajouta les Fragments de l'Édit perpétuel, publiés par Ranchin. Ces travaux occupèrent de Guyenne pendant dix années. Il a laissé beaucoup de mémoires imprimés, parmi lesquels on cite : *Mémoire sur la Juridiction de la Prévôté de l'Hôtel; — Mémoire sur les droits des officiers du guet à Paris; — Consultation sur la défense de lire le livre des* Réflexions morales *du père Quesnel et les* Nouvelles ecclésiastiques. Cette consultation, rédigée en 1757, fut imprimée à Paris, 1783, in-12. E. REGNARD.

Le Trosne, *Éloge de Pothier*, en tête des *Œuvres de Pothier*, édit. in-4° de Paris, 1781. — *Note sur MM. de Chevigny et de Guyenne*, en tête des *Pandectæ Justinianæ;* édit. de Paris, 1818, 3 vol. in-fol. — *Tableau des Avocats au Parlement;* Paris, 1766, in-8°.

GUYET (*Lézin*), géographe et poëte français, conseiller au présidial d'Angers, né à Angers, le 13 février 1515, mort vers 1580, que Ménage confond avec le fils de Lezin Guyet, échevin en 1493. Il est auteur de la première carte de la province d'Anjou, publiée en 1573, sous le titre d'*Andegavensium ditionis vera et integra Descriptio, Licinio Guyeto auctore*, titre qui a causé la méprise de quelques bibliographes, qui ont pris cette carte pour un livre. Elle est d'ailleurs peu exacte, et fut rééditée avec des corrections par Ortelius (1578-1603) et par de Blæuw (1637). Lézin Guyet a donné aussi, quoiqu'on ait contesté l'affirmation du P. Lelong, la carte de la province du Maine. Ces deux cartes parurent à Tours.

Son frère, *Martial*, né à Angers, vers 1520, s'était aussi consacré à l'étude des lettres. « En 1550, dit un vieil auteur inédit, fleurissoient à Angers Lézin et Martial les Guyets. L'un a fait en vers le *Dialogue des Moynes*, et l'aultre le *Monde renversé;* lesquels poëmes ont esté représentez publiquement en la place Neuve de la ville d'Angers, par le temps et espace de trois jours consécutifs. Les préparatifs en furent faits par un nommé Jouberd, marchand d'Angers. Les traits joyeux, brocards et facéties un peu trop libres ont rendu rares les copies qui en ont esté communiquées; entre autres, ils disoient que tout passoit par un fil de Lyon, pour *fidelium.* » Poursuivis comme hérétiques, les deux frères furent brûlés en effigie, le 22 août 1556, sur la place des Halles, par sentence de René Ambroise, président d'Aix, commissaire député par le roi à Angers pour détruire les opinions nouvelles. — Martial Guyet, outre le poëme du *Monde renversé*, dont il est question ici, a traduit du latin le poëme de *Pandore*, composé par l'évêque d'Angers Jean Olivier (Janus Olivarius), dont Coupé, dans ses *Soirées littéraires*, a donné une analyse. Célestin PORT.

Bruneau de Tartifume, *Philandinopolis*, folio 50[?], mss. de la Bib. d'Angers. — Ménage, *Remarques sur la Vie de G. Ménage*, p. 292 et 468. — La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise.*

GUYET (*François*), commentateur et poëte latin français, né à Angers, en 1575, mort à

Paris, le 12 avril 1655. Orphelin de très-bonne heure, il perdit la plus grande partie de son bien par la mauvaise administration de ses tuteurs. Ses études achevées, il vint à Paris, en 1599, et s'y lia avec tout ce qui s'y trouvait d'hommes distingués, notamment avec de Thou, du Puy, Balzac et Ménage. Il se rendit en 1608 à Rome, où il retrouva le poëte Regnier, qu'il avait connu à Paris. Guyet profita de son séjour à Rome pour se perfectionner dans la connaissance de l'italien, au point de composer des vers estimés dans cette langue, alors à la mode. A son retour, il entra chez le duc d'Épernon pour diriger les études de l'abbé de Grandselve, qui fut plus tard le cardinal de La Valette; il l'accompagna à Rome, revint à Paris, et pour reprendre sa liberté, il se retira au collége de Bourgogne. On a de lui un poëme latin : *Superstitio furens, sive de morte Henrici Magni carmen ; accedit Genethliacon Ludovici XIII*; Paris, 1610, in-4° ; — des épigrammes, deux épitaphes du poëte Bourbon, et d'autres poésies latines sous le titre : *Monobiblos, sive generosæ poeseos Specimen*, Paris, 1602, qui n'est mentionné par aucun bibliographe. Quoique son bagage littéraire fût léger, sa réputation était grande; il la devait surtout à ses opinions de critique exagérée, qui lui faisaient d'un seul coup rejeter comme supposés le plus grand nombre des livres de l'*Énéide*, une comédie de Térence et bon nombre d'anciens écrits. « Que ne travaillez-vous sur le bréviaire, lui disait Jacques du Puy, chanoine de Chartres, vous nous rendriez service. » Les louanges de Balzac pouvaient également servir à le mettre en crédit; mais Guyet se gardait de rien imprimer de ces opinions, par crainte, dit-on, de Saumaise, qui l'avait menacé d'un livre dans une de ces conférences quotidiennes qui réunissaient à la Bibliothèque du Roi les principaux amis des du Puy. Guyet du moins travaillait sans cesse; il avait entrepris un ouvrage pour démontrer que la langue latine n'est qu'une corruption du grec, qui à la mort de l'auteur remplissait vingt-cinq mains de papier in-fol. d'une écriture nette et fort lisible. Ses livres, achetés par Ménage, étaient couverts de notes marginales, qui furent publiées plus tard par Bœcler, Grævius, de Marolles et d'autres savants, dans leurs éditions de *Térence* (Strasbourg, 1657, in-12), de *Valère Maxime* (Leyde, 1726, in-4°), de *Stace* (Paris, 1658, in-8°), de *Phèdre* (Upsal, 1663, in-8°), de *Lucien* (1687, in-8°), de Martial (Leyde, 1670, in-8°), d'*Hésiode* (Amsterdam, 1667, in-8°), d'*Hesychius* (Leyde, 1668, in-4°), de *Lucain* (Leyde, 1728, in-4°), etc. Franc, sincère et homme de bien, Guyet, quoique prieur de Saint-Andrade, dans le diocèse de Bordeaux, portait dans la critique religieuse la même liberté que dans les discussions littéraires, et tenait sa place dans la société de Luillier, de Naudet et autres libertins précurseurs des dîners du Temple; « s'il eût été Juif, disait-il, il eût appelé de la sentence de Pilate *a minima* ». Il s'était fait tailler de la pierre en 1636, et avait supporté avec une fermeté incroyable les douleurs de l'opération. Il mourut en trois ou quatre jours, d'un catarrhe, qui, sans le faire souffrir, « donna lieu, dit Bayle, aux fonctions accoutumées du curé de la paroisse ». On ne sut que par ses héritiers son âge, qu'il cachait avec le plus grand soin. Sa vie a été écrite en latin par Portner, sénateur de Ratisbonne, sous le nom de *Periander Rhœtus*, et se trouve imprimée en tête des notes dans l'édition de Térence, Strasbourg, 1657, in-12.

Célestin Port.

Bayle, *Dictionnaire*. — Huet, *Commentarii de reb. ad eum pertinentibus*, p. 66, 306. — Tallemant des Réaux, édit. de Paulin; Paris, t. IV, p. 198 et 202.

GUYET (*Charles*), liturgiste français, né à Tours, en 1600, mort dans la même ville, le 30 mars 1664. Il entra dans la Société de Jésus en 1621, y enseigna les belles-lettres pendant cinq ans et la théologie morale pendant dix ans. Il s'attacha ensuite à la prédication et à l'étude des cérémonies de l'église. On a de lui : *Ordo generalis et perpetuus divini Officii recitandi ;* Paris, 1632, in-8° ; — *Hortologia, sive de festis propriis locorum et ecclesiarum : hymni propriæ variarum Galliæ ecclesiarum revocati ad carminis et latinitatis leges ;* Paris, 1657, in-fol.; Urbin, 1728; Venise, 1729, in-fol. J. V.

Sotwel, *Bibl. Script. Societ. Jesu*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Journal des Savants*, 1707 et 1708.

*GUYET (*Isidore*), journaliste français, né en 1779, mort le 29 août 1854. Il avait débuté en 1805 et 1806 dans *La Décade philosophique* et dans *Le Publiciste*, par des articles sur les beaux-arts et sur les antiquités de Paris. Recherché pour ces articles par le baron Denon, il devint son secrétaire particulier, et conserva cette place jusqu'au moment où Denon fut obligé de quitter la direction des musées, à la restauration. Pendant les Cent Jours Guyet se lança dans la polémique, et concourut à la rédaction du *Nain jaune*. Au retour des Bourbons, il se retira à Bruxelles, où il fonda successivement, avec M. Cauchois-Lemaire, *Le Nain jaune réfugié*, *Le Libéral* et *Le vrai Libéral*, ayant pour collaborateurs Arnault, Harel et Teste. Revenu en France en 1819, la direction de *La Renommée* lui fut confiée; il fut ensuite adjoint à Châtelain pour la rédaction du *Courrier français*. Guyet cessa d'écrire dans les journaux en 1843; il vécut depuis dans la retraite, occupant ses loisirs à retracer ses impressions de journaliste sur les hommes politiques du temps. On lui doit aussi les explications ajoutées aux gravures au trait de l'arc de triomphe de l'Étoile par Normand; Paris, 1810-1811, in-4°. L. Louvet.

Journal des Débats, du 5 sept. 1854.

GUYETAND (*Jean-François*), médecin français, né en 1742, à Lons-le-Saulnier, mort dans la même ville, en 1816. Il fit ses études à Besançon, où il fut reçu docteur en médecine, et devint premier médecin de l'hôpital de Lons-le-Saulnier. En 1784 la Société royale de Médecine l'admit au nombre de ses correspondants, et plus tard l'Académie d'Arras et la Société d'Émulation de Bourg le comptèrent parmi leurs membres. En 1816, il fut nommé médecin de l'administration centrale du Jura. On a de lui : *Mémoire sur la topographie médicale et l'histoire naturelle du bailliage et de la ville de Lons-le-Saulnier*; 1784 : couronné par la Société royale de Médecine; — *Essai sur la topographie du bailliage d'Orgelet*; 1785 : également couronné; — *Essai sur les traitements des maladies épidémiques*; 1786 : couronné par la même société; — *Observations sur quelques plaies extérieures de la tête*; dans le *Journal de Médecine*, juin 1777; — *Réflexions sur une nouvelle méthode propre à guérir les plaies extérieures de la tête*; dans le même journal, juillet 1777; — *Lettre sur une extirpation de la mamelle, suivie, peu de temps après, de la mort*; même journal, janvier 1778. Il a laissé en manuscrit : *Mémoire sur la nyctologie*, etc.

L—z—e.

Félix Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

* **GUYETAND** (*Sébastien*), naturaliste et médecin français, fils du précédent, né à Lons-le-Saulnier, en 1777. Il fut reçu docteur en médecine à Paris, en 1801, exerça longtemps à Lons-le-Saulnier, fut nommé médecin des épidémies de son arrondissement et secrétaire de la Société d'Émulation du Jura. Il a déployé le plus grand zèle pour la propagation de la vaccine : le département du Jura lui doit plus de vingt mille vaccinations. De 1807 à 1831 il a obtenu dix médailles et un premier grand prix de vaccine. Il vint se fixer à Paris vers 1836. On a de lui : *Prospectus de la Flore du Jura*; 1808; — *Catalogue des Plantes et fleurs visibles qui croissent dans les montagnes du Jura jusqu'à la Saône*; 1808; — *Mémoire sur l'agriculture du Jura* : couronné par la société d'Émulation en 1822; — *Mémoire sur l'industrie du Jura* : couronné par la même Société en 1825; — *Tableau de l'état actuel de l'économie rurale dans le Jura*; Lons-le-Saulnier, 1834, in-8°; — *Le Médecin de l'âge de retour et de la vieillesse, ou conseils aux personnes des deux sexes qui ont passé l'âge de quarante-cinq ans*; Paris, 1835, in-8°, 1844, in-12; — *Conseils aux femmes sur les moyens de se préserver et de se guérir de la leucorrhée*; Paris, 1837, in-12; — *Le Guide médical des curés, des dames de charité, des gardes-malades, des chefs d'établissement, des maîtres et des maîtresses de pension, et de toutes les personnes qui, sans avoir fait une étude spéciale de l'art de guérir, veulent néanmoins se rendre utiles à l'humanité souffrante*; Besançon, 1838, et Paris, 1842, in-8°; — *Nouvelles Considérations sur le traitement qu'exigent les ulcères anciens des jambes, etc.*; Paris, 1843, in-12; — un grand nombre de mémoires adressés ou lus à plusieurs sociétés savantes, sur la médecine, l'histoire naturelle, l'agriculture et la statistique.

L—z—e.

Sachaille, *Les Médecins de Paris*. — Félix Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

GUYETAND (*Claude-Marie*), poëte français, parent des précédents, né à Septmoncel, près Saint-Claude (Franche-Comté), en 1748, mort à Paris, en 1811. Il commença ses études à Saint-Claude et les termina au séminaire de Besançon, qu'il quitta pour professer la littérature et les mathématiques. Un de ses compatriotes, Jean-Nicolas Demeunier (*voy.* ce nom), l'emmena à Paris, et lui fit connaître l'abbé Sabatier et La Harpe. Guyetand fit quelques poésies, qui eurent du succès; mais, pressé par le besoin, il dut se contenter d'entrer commis chez un libraire. Plus tard le marquis de Villette le prit pour secrétaire. Quelques railleurs dirent à ce propos « que M. de Villette n'avait d'esprit que lorsque Guyetand écrivait ». A la mort du marquis, Guyetand obtint une place au ministère des affaires étrangères; mais la perte d'une jambe le mit dans le cas de renoncer à tout avancement et de prendre une retraite anticipée. Cet accident et la gêne, qui fut la compagne trop fidèle de son existence, contribuèrent sans nul doute à entretenir chez Guyetand un caractère naturellement satirique et morose. Ses amis l'appelaient *L'Ours du Jura*. On a de lui : *Examen raisonné du Plan d'Imposition économique*; 1774, in-4°; — *Le Génie vengé*; 1780, in-8°; — *Poésies satyriques du dix-huitième siècle*; Paris, 1782, in-8°; — *Poésies diverses*; Paris, 1790, in-8°; ce sont des morceaux que l'auteur avait fait paraître dans divers écrits périodiques. On y remarque *Le Doute*, dédié à M. Janvier; — *Les Noces de Rosine*, élégie; Paris, an III, in-8°. Guyetand a publié plusieurs lettres sous le nom du marquis de Villette, dans le temps qu'il était son secrétaire. Il avait composé une *Satyre contre le genre humain*, un *Poëme sur la Navigation de l'Escaut*, des *Éléments de Mathématiques*; mais ces ouvrages ont été perdus.

E. D—s.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

GUYMOND DE LA TOUCHE. *Voy.* GUIMOND DE LA TOUCHE.

GUYNAUD (*Balthazar*), écrivain fatidique français, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il prend dans son livre la qualité d'écuyer, et dit qu'il avait rempli pendant plusieurs années la charge de gouverneur des pages de la chambre du roi Louis XIV. Lorsqu'il eut obtenu sa retraite, il employa ses loisirs à commenter les écrits de

Nostradamus, et publia un livre intitulé : *La Concordance des Prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis le Grand ;* Paris, 1693, in-12. Cet ouvrage, dédié à Louis XIV, est rare. La première partie contient la vie du célèbre médecin de Salon, d'après Chavigny ; la seconde partie cherche à prouver que les prophéties de Nostradamus se sont toujours accomplies, et au besoin le commentateur altère le texte primitif pour assurer la concordance. Dans la troisième partie Guynaud explique les prophéties qui n'étaient pas encore arrivées. Il attaque avec violence ceux qui ne croient pas aux prédictions de Nostradamus, et surtout Sponde, Gassendi et Bouche. En tête du livre se trouvent bon nombre de pièces latines et françaises en l'honneur de Guynaud, entre autres un sonnet de Lamotte-Houdart, qui lui dit que :

...Ses sublimes écrits
Seront le charme des esprits
Et passeront pour un miracle.

Le P. Ménétrier, plus sage, le traite autre part d'explicateur de mystères ridicules. J. V.

P. Ménétrier, *Traité des Énigmes*. — Abbé d'Artigny, *Nouv. Mémoires de Littérature*, t. II et III.

GUYON (*Féry*), général bourguignon, né en 1505, à Bletterans (Bourgogne), mort à Pesquencourt-lès-Denay, en 1567. De simple soldat il s'éleva au grade de général dans les armées impériales, se distingua par son intrépidité à la bataille de Pavie, et suivit ensuite le connétable de Bourbon au sac de Rome. Attaché à l'expédition d'Afrique, il obtint à son retour une pension de retraite et des lettres de noblesse en considération des grands services qu'il avait rendus. Bientôt après il fut nommé bailli de Pesquencourt, et se maria. Les protestants étant entrés en armes sur le territoire de Marchiennes, en 1566, Guyon fit sonner le tocsin, et, à la tête d'environ sept cents hommes, marcha à leur rencontre, les battit et les dispersa. Cet exploit lui valut une lettre flatteuse de la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, qui, quelques mois après, lui donna le commandement du château de Bouchain. Il allait s'y rendre quand une attaque d'apoplexie l'enleva subitement. Il laissait en manuscrit des *Mémoires contenant les batailles, siéges de villes, rencontres, escarmouches où il s'était trouvé tant en Afrique qu'en Europe*. Son petit-fils, P. de Cambry, chanoine de Renay, les a publiés à Tournay, en 1664, in-12. J. V.

Mémoires de Féry Guyon.

GUYON (*Louis*), sieur DE LA NAUCHE, médecin français, né à Dôle, mort dans la même ville, vers 1630, dans un âge avancé. Il fit ses études dans sa ville natale, visita l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, et vint se fixer à Uzerche (Limousin), où il se maria. Il acheta alors une charge de conseiller royal, sans pourtant cesser la pratique de son art. Il alla terminer ses jours dans sa patrie. C'était, au rapport de Guy Patin, un homme très-érudit, très-sensé et connaissant, outre l'hébreu, le grec et le latin, presque toutes les langues de l'Europe. On a de lui : *Discours de deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse en Gascogne ;* Limoges, 1595, in-8° ; — *Diverses Leçons*, contenant plusieurs discours, histoires et faits mémorables ; Lyon, 1604, in-8° ; 1613, 1617, 1625, 2 vol. in-8° ; — *Le Miroir de la Beauté et Santé corporelle*, contenant toutes les difformités, maladies, qui peuvent survenir au corps humain, avec leurs définitions, causes, signes et remèdes, etc. ; Lyon, 1615, 1625, 1643, 2 vol. in-8° ; réimprimé avec des additions de Laurent Meyssonnier, sous le titre de *Le Cours de Médecine*, contenant *Le Miroir*, etc. ; Lyon, 1664, 1671, in-4°. L—z—E.

Guy Patin, *Lettres*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

GUYON (*Symphorien*), historien français, né à Orléans, mort dans la même ville, en 1657. Entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1626, il fut envoyé quelque temps après, avec le père Bourgoing, à Malines, pour y établir une maison de son ordre. Nommé curé de Saint-Victor d'Orléans en 1638 ; il se démit de cette cure en faveur de son frère trois mois avant sa mort. On a de lui : *Notitia Sanctorum Ecclesiæ Aurelianensis, et historia chronologica episcoporum ejusdem ecclesiæ, utraque e probatis auctoribus collecta, opera et studio Symphoriani Guyon ;* Orléans, 1637, in-8° ; — *Histoire de l'Église et Diocèse, Ville et Université d'Orléans ;* Orléans, 1647, in-fol. La seconde partie de cet ouvrage, depuis l'an 1201 jusqu'en 1650, parut en 1650, avec une préface de Jacques Guyon, son frère, auteur d'un petit ouvrage intitulé : *Entrée solennelle des Évêques d'Orléans ;* Paris, 1660, in-8°, composé à l'occasion de l'entrée de l'évêque d'Elbène. J. V.

Moréri, *Grand Dict. histor.*

GUYON (*Jeanne-Marie* BOUVIER DE LA MOTTE Mme), célèbre mystique française, née à Montargis, le 13 avril 1648, morte à Blois, le 9 juin 1717. Son père, Claude Bouvier, seigneur de La Motte Vergouville, était maître des requêtes. D'une complexion délicate, elle fut placée successivement dans deux couvents de sa ville natale pour faire son éducation, et rappelée dans sa famille à l'âge de douze ans. Elle montrait alors de grandes dispositions pour la vie ascétique, et lisait avec délices les œuvres de saint François de Sales et la vie de Mme de Chantal. Elle voulut même se faire religieuse de la Visitation ; mais ses parents s'y opposèrent. Des partis se présentèrent, et le 18 janvier 1664 elle épousa Jacques Guyon, fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Son mari était alors âgé de trente-huit ans. De cette union naquirent cinq enfants, dont trois seulement survécurent. Mme Guyon venait d'accoucher de sa seconde fille, depuis comtesse de Vaux et

ensuite duchesse de Sully, lorsqu'elle perdit son mari, après douze ans d'union. Elle quitta sa belle-mère en 1680, et partit pour Paris. Pendant le court séjour qu'elle fit alors dans la capitale, elle se rencontra avec d'Aranthon, évêque de Genève, qui, ainsi que la supérieure des Nouvelles Catholiques, lui assurèrent que Dieu l'appelait à Genève. Deux religieux qu'elle consulte la confirment dans cette idée. Le père La Motte, barnabite et son frère consanguin, lui conseille d'écrire au père Lacombe, autre barnabite, dont le couvent était à Thonon. Celui-ci lui répond qu'il a consulté plusieurs saintes filles, et que toutes s'accordent à dire qu'elle est destinée à un ministère extraordinaire. Ce ne fut pas cependant sans de vifs regrets qu'elle remit en d'autres mains le soin de l'éducation de ses enfants. Elle abandonna leur garde-noble, ses propres biens, et, ne se réservant qu'une modique pension, elle se rendit à Annecy, le 21 juillet 1681. N'ayant pu consentir à devenir supérieure de la nouvelle communauté des Converties établie à Gex, et les règles de cette communauté n'étant point de son goût, elle se retira chez les Ursulines de Thonon.

Le Père Lacombe, homme aussi ardent alors dans la dévotion qu'il l'avait été pour les plaisirs dans sa jeunesse, devenu le directeur de Mme Guyon, lui communique toutes ses rêveries. « Dieu m'a fait la grâce de m'*obombrer* par le Père Lacombe, » disait la mystique. Ces deux enthousiastes prêchèrent chez les Ursulines le renoncement entier à soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes les forces de la volonté, une indifférence totale pour la vie ou la mort, pour le paradis ou l'enfer. Cette vie n'était, suivant leur doctrine, qu'une anticipation de l'autre, et ne devait être qu'une extase sans réveil. L'évêque de Genève, instruit du progrès que faisaient ces deux apôtres d'un nouveau quiétisme, cessa de les favoriser. Ils passèrent à Turin, de Turin à Grenoble, de Grenoble à Verceil. C'est pendant son séjour en ces divers pays que Mme Guyon composa ses deux premiers ouvrages. Les jeûnes, les voyages, la persécution achevèrent de l'exalter. Elle se donnait des titres aussi pompeux que bizarres, se qualifiant de *femme enceinte de l'Apocalypse,* de *fondatrice d'une nouvelle Église.* Elle prophétisa que *tout l'enfer se banderait contre elle,* que *la femme serait enceinte de l'esprit intérieur,* mais que *le dragon se tiendrait debout devant elle.*

Étant venue à Paris le 21 juillet 1686, sur le conseil des médecins, elle fut enfermée chez les filles de la Visitation de la rue Saint-Antoine, au mois de janvier 1688. Elle en sortit huit mois après, sur les sollicitations de Mme de Miramion et des religieuses du monastère, qui rendirent témoignage de sa vertu. Mme de Maintenon s'intéressant à elle, elle parut à Versailles et à Saint-Cyr. Les duchesses de Béthune-Charost, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemart, touchées de l'onction de son éloquence et de la chaleur de sa piété douce et tendre, la regardèrent comme une sainte, faite pour amener le ciel sur la terre. Fénelon, alors précepteur des enfants de France, se fit un plaisir de former avec elle un commerce d'amitié, de dévotion et de spiritualité, inspiré et conduit par la vertu et qui fut depuis fatal à tous deux. « Il était étrange, dit Voltaire, qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, qu'on était obligée de délacer, et qui se vidait, à ce qu'elle disait, de la surabondance de grâce, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle; mais Fénelon dans l'amitié était ce que l'on est en amour : il excusait les défauts, et ne s'attachait qu'à la conformité du fonds des sentiments qui l'avaient charmé. » Mme Guyon, sûre et fière de son illustre disciple, se servit de lui pour donner de la vogue à ses idées. Elle les répandit surtout dans la maison de Saint-Cyr. L'évêque de Chartres, Godet-Desmarets, s'éleva contre la nouvelle doctrine. Un orage se formait. Pour le conjurer, Mme Guyon écrivit à Mme de Maintenon, la suppliant de lui faire donner des commissaires, moitié laïques, moitié ecclésiastiques, pour informer sur ce qu'on lui imputait. Mme de Maintenon, qui ne croyait pas ce qu'on disait sur les mœurs de Mme Guyon, demanda seulement un examen dogmatique de ses livres, et en parla au roi. L'examen fut ordonné et commis à Bossuet, évêque de Meaux, à l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, à l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et à Fénelon. Cet examen, qu'on nomma les *conférences d'Issy,* du nom de l'endroit où il eut lieu, dura plusieurs mois, et en attendant le jugement Mme Guyon se retira volontairement au monastère de Sainte-Marie, à Meaux, de l'agrément de Bossuet. Ce prélat dressa trente articles, qu'il crut suffisants pour détruire ce qu'il pouvait y avoir de mauvais dans les nouvelles doctrines et mettre à couvert les saines maximes des auteurs mystiques. Fénelon en ajouta quatre autres, et ces trente-quatre articles furent signés à Issy par les quatre examinateurs le 10 mars 1695. On les trouve dans l'instruction pastorale de Bossuet contre les erreurs des quiétistes. Dès le 16 octobre 1694, M. de Harlay, archevêque de Paris, prévint le jugement des examinateurs dans un mandement où il condamnait le *Moyen court de faire oraison* et l'*Explication du Cantique des Cantiques;* après cet arrêt, plusieurs autres évêques donnèrent de pareils mandements Mme Guyon souscrivit cependant les trente-quatre articles. Elle signa de même les censures que Messieurs de Châlons et de Meaux publièrent de ses ouvrages, et, par suite, Bossuet lui donna, signée de sa main, une attestation de la pureté de ses mœurs et de la droiture de ses intentions. Elle eut alors l'autorisation de se retirer où elle

voudrait; elle vint à Paris, où on ne la laissa pas longtemps tranquille.

Vers la fin de l'année 1695, elle fut enfermée au château de Vincennes, puis à la Bastille. Fénelon refusait de donner son approbation à une instruction pastorale de Bossuet sur les états d'oraison, au sujet des ouvrages de Mme Guyon examinés à Issy. L'archevêque de Cambray trouvait que son amie y était injustement traitée, et déclarait « qu'il avait promis de condamner les erreurs de Mme Guyon, mais non sa personne; qu'il témoignait publiquement son estime pour cette dame, et que sur ce point il ne fléchirait jamais; qu'il ne pouvait dénoncer à l'Église comme digne du feu celle qui n'avait d'autre tort à ses yeux que de ne pas s'être exprimée assez clairement; qu'il connaissait suffisamment ses sentiments pour suppléer aux expressions; que, d'après cela, il ne condamnait pas ses sentiments à cause des expressions ». L'archevêque de Paris, de Harlay, était venu à mourir en 1695; son successeur, de Noailles, obtint que Mme Guyon sortit de la Bastille, et la plaça chez les filles de Saint-Thomas à Vaugirard, sous la direction du curé de Saint-Sulpice. Deux femmes étaient chargées de la surveiller. Le 28 août 1696, Mme Guyon signa une déclaration rédigée par Fénelon et Tronson. L'*Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure,* de Fénelon, parut en janvier 1697. Tandis que le procès de ce livre était pendant à Rome, on arracha au père Lacombe, détenu à Vincennes, un écrit portant la date du mois d'août 1698, par lequel il exhortait Mme Guyon à se repentir de leur coupable intimité. « Le pauvre homme, dit-elle en riant, est devenu fol. » Et en effet le père Lacombe mourut à Charenton, peu de temps après. Le roi vit cet écrit, et ordonna de remettre Mme Guyon à la Bastille. « Libre au milieu de ses chaînes, dit un biographe, elle composait des cantiques où elle se livrait aux transports que lui inspirait l'amour pur. » Fénelon avait été renvoyé dans son diocèse. Un des fils de Mme Guyon, qui servait avec distinction dans les gardes françaises, fut renvoyé de son régiment et du service. Trois dames de Saint-Cyr en furent bannies, notamment Mme de La Maisonfort, cousine de Mme Guyon. Cependant, ni les allégations du Père Lacombe ni une autre pièce, que l'on produisit contre Fénelon, ne portèrent atteinte à sa réputation non plus qu'à celle de Mme Guyon; la pureté des mœurs de cette dernière fut même reconnue dans l'assemblée du clergé tenue à Saint-Germain en 1700, et où Bossuet porta la parole. Le 12 mars 1699, le saint-siége avait condamné le livre des *Maximes des Saints*. Fénelon se soumit. Mme Guyon sortit de la Bastille vers 1702, et fut exilée à Diziers près de Blois, chez son fils aîné, Armand-Jacques Guyon. Elle prit ensuite une maison à Blois, et y vécut une quinzaine d'années, dans la retraite et l'exercice des œuvres de charité. Elle fut inhumée dans l'église des Cordeliers de cette ville, où l'on voyait une épitaphe à sa louange.

« Tous les jours du dernier âge de sa vie, dit un de ses panégyristes, se passèrent dans la consommation de son amour pour Dieu. Ce n'étoit pas seulement plénitude, elle en étoit enivrée. Ses tables, les lambris de sa chambre, tout ce qui tomboit sous sa main, lui servoit à y écrire les heureuses saillies d'un génie fécond et plein de son unique objet. » Après sa sortie de la Bastille, elle vécut dans un oubli entier, et mena la vie la plus retirée et la plus uniforme. L'archevêque de Cambray conserva jusqu'à la fin pour elle la plus singulière vénération. Sur le point de mourir, Mme Guyon fit son testament, en tête duquel elle mit sa profession de foi. « Je proteste, dit-elle, que je meurs fille de l'Église catholique, apostolique et romaine, n'ayant point d'autres sentiments, ne voulant point en admettre aucun autre que les siens, condamnant sans nulle restriction tout ce qu'elle condamne, ainsi que je l'ai toujours fait. Je dois à la vérité, pour ma justification, de protester avec serment qu'on a rendu de faux témoignages, ajoutant à mes écrits, me faisant dire et penser ce à quoi je n'avois jamais pensé et dont j'étois infiniment éloignée; qu'on a contrefait mon écriture diverses fois, qu'on a joint la calomnie à la fausseté, me faisant des interrogatoires captieux, ne voulant point écrire ce qui me justifioit, et ajoutant à mes réponses; mettant ce que je ne disois pas, supprimant les faits véritables : je ne dis rien des autres choses, parce que je pardonne tout, et de tout mon cœur, ne voulant pas même en conserver le souvenir. » On peut conclure de cette protestation que la condamnation de sa doctrine lui avait laissé des impressions bien défavorables contre ceux qui avaient contribué à les faire proscrire. Elle attribua en grande partie ses malheurs à l'inimitié du Père La Motte, son frère, à qui elle avait refusé une somme qu'elle destinait à payer les dettes de sa fille, qui voulait se faire religieuse. Devenu supérieur de son ordre, le Père La Motte ne cessa d'animer contre sa sœur l'archevêque de Paris, de Harlay, dont il était confesseur.

L'abbé de La Bletterie a écrit trois lettres estimées et rares, dans lesquelles il justifie Mme Guyon des impostures que ses ennemis avaient inventées pour noircir sa vertu. « La pureté singulière de cette femme, dit M. Michelet, la rendait intrépide dans l'exposition des idées les plus dangereuses. Pure d'intérêt, elle le fut aussi d'imagination. Elle n'eut jamais besoin de se représenter sous forme matérielle l'objet de son pieux amour. C'est ce qui élève son mysticisme bien au-dessus des grossières et sensuelles dévotions du sacré Cœur, commencées par la visitandine Marie Alacoque vers le même temps. Mme Guyon fut trop spirituelle pour donner figure à son Dieu; elle aima vraiment un esprit. De là une confiance, une hardiesse illimitée. Elle aborde bravement,

sans se douter qu'elle est brave, les pas les plus hasardeux; elle va en haut et en bas, jusqu'aux lieux les plus évités, là où tout le monde s'effraye et s'arrête; elle va encore, semblable à la lumière qui éclaire toute chose, sans pouvoir jamais se souiller elle-même. Ces hardiesses, innocentes dans une femme si pure, n'en eurent pas moins sur les faibles une dangereuse action. Son confesseur, le Père Lacombe, fit naufrage en cet abîme, s'y absorba, y périt. » — « Si Mme Guyon s'attira, dit l'abbé de Bausset, une partie de ses malheurs par un zèle indiscret et des démarches imprudentes, par un langage peu correct et des maximes répréhensibles, elle était loin de mériter les cruels traitements qu'elle eut à essuyer. Si elle n'était pas tout à fait digne d'avoir un ami aussi distingué que Fénelon, elle fut au moins bien à plaindre d'avoir pour ennemi un homme aussi supérieur que Bossuet. » Grande et bien faite, avec de la noblesse dans les traits, Mme Guyon était douée d'une éloquence persuasive et d'une douceur inaltérable. Voltaire lui refusait de l'esprit; mais Saint-Simon lui en trouvait beaucoup.

Les principaux ouvrages de Mme Guyon sont : *Moyen court et très-facile pour l'oraison;* Lyon, 1688 et 1690; — *Le Cantique des Cantiques interprété selon le sens mystique;* Grenoble, 1685, Lyon, 1688, in-8°; — *Les torrents spirituels :* ce livre, qui avait couru longtemps manuscrit, paraît avoir été imprimé pour la première fois dans l'édition des *Opuscules spirituels* de Mme Guyon; Cologne, 1704, in-12. C'est à la recommandation du Père Lacombe, alors à Rome, qu'elle écrivit ce livre, au couvent des Nouvelles Converties, où on la traitait assez mal, l'obligeant à travailler des mains au delà de ses forces, de blanchir et de balayer. Son directeur lui avait dit d'écrire ce qui lui viendrait à l'esprit. « C'est pour obéir, dit-elle, que je vais commencer à écrire ce que je ne sais pas moi-même. » Les torrents qu'elle décrit sont nos âmes, qui par leur pente naturelle ont hâte de retourner se perdre en Dieu. Pour revivre, l'âme doit mourir. Devenue cendre et poussière, elle se réchauffe, se ranime; mais elle ne jouit plus de sa vie propre, mais de la *vie en Dieu.* Elle n'a plus rien à elle, ni volonté ni désir. Elle n'a rien à faire pour posséder ce qu'elle aime : « L'âme a maintenant Dieu pour âme; il est désormais son principe de vie, lui est un et identique. Dans cet état, rien d'extraordinaire. Point de visions, de révélations, d'extases, de ravissements. Tout cela n'est point dans cette voie, qui est simple, pure et nue, n'y voyant rien qu'en Dieu, comme Dieu se voit et par ses yeux. » « Le livre finit ainsi, dit M. Michelet, après tant de choses immorales et dangereuses, dans une pureté singulière, dont la plupart des mystiques n'ont pas approché. Une douce renaissance sans vision ni extase, une vue divinement nette et sereine devient le partage de l'âme qui aura traversé tous les degrés de la mort »; — *Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, traduits en français, avec des explications et des réflexions qui regardent la vie intérieure;* Cologne, 1713-1715, 20 vol. in-8°. « Dans son explication de l'*Apocalypse*, elle fait la prophétesse, dit le Père d'Avrigny, raconte des visions, et il y en a qu'on ne pourrait rapporter sans salir l'imagination la plus pure, quoiqu'elle dise après cela qu'elle avait l'esprit si net qu'il ne lui restait nulles pensées que celles que notre seigneur lui donnoit. » — Elle a encore donné un *Recueil de Poésies spirituelles;* Amsterdam, 1689, 5 vol. in-8°; — des *Cantiques spirituels, ou emblèmes sur l'amour divin;* 5 vol.; — *Discours chrétiens et spirituels sur divers sujets qui regardent la vie intérieure;* Cologne, 1716; Paris, 1790, 2 vol. in-8°; — *Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme;* Cologne, 1717, 4 vol. in-8°; — *L'Ame amante de son Dieu représentée dans les emblèmes de Hermanus Hugo sur ses pieux désirs, et dans ceux d'Othon Vænius sur l'amour divin, avec des figures accompagnées de vers;* Cologne, 1716, in-8°; — *Opuscules spirituels*, contenant le *Moyen court de faire oraison*, *les Torrents spirituels*, etc.; Cologne, 1704, in-12; 1720, 2 vol. in-12; Paris, 1790, 2 vol. in-8°. — Elle a laissé en manuscrit ses *Justifications* et des vers mystiques, dont quelques-uns sont des parodies d'opéras. On remarque dans tous ses écrits de l'imagination, du feu, mais encore plus d'extravagance, un style emphatique, des applications indécentes de l'Écriture Sainte, etc. Voltaire dit que « Mme Guyon faisait des vers comme Cotin et de la prose comme Polichinel ». La *Vie de Mme Guyon, écrite par elle-même*, qui a été imprimée après sa mort, n'est peut-être pas entièrement son ouvrage. On pense que c'est une composition faite par Poiret avec différents mémoires qu'elle avait fournis d'abord à l'official de l'archevêque de Paris, Chéron, et depuis à l'évêque de Meaux, lors des conférences d'Issy. Ce travail parut à Cologne, en 1720, 3 vol. in-12. On s'étonne en effet que son nom y soit défiguré, que les événements les plus importants de sa vie y soient omis; mais il est du moins permis d'y trouver ses idées mystiques. Elle dit qu'elle voyait clair dans le fond des âmes, sur lesquelles elle recevait une autorité miraculeuse aussi bien que sur les corps; que Dieu l'avait choisie pour détruire la raison humaine et rétablir la sagesse divine. « Ce que je lierai, ajoute-t-elle, sera lié, ce que je délierai, sera délié; je suis cette pierre fichée par la croix sainte, rejetée par les architectes. » Elle se croyait arrivée à un tel point de perfection qu'elle ne pouvait plus prier les saints ni même la sainte Vierge. La raison de cette impuissance, dit-elle, « c'est que ce n'est pas à l'épouse, mais aux

domestiques de prier les autres de prier pour eux. » Enfin, elle affirme que son oraison était vide de toutes formes, espèces et images.

L. LOUVET.

Vie de madame Guyon, écrite par elle-même. — Le P. d'Avrigny, *Mémoires.* — Bossuet, *Relation du Quiétisme.* — De Bausset, *Histoire de Fénelon* et *Hist. de Bossuet.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Phélipeaux, *Lettres sur l'hist. du Quiétisme.* — Dom Toussaint Du Plessis, *Hist. de l'Église de Meaux.* — Ramsay, *Vie de Fénelon.* — Le Masson, *Vie de M. d'Aranthon*, évêque de Genève. — Saint-Simon, *Mémoires.* — Moréri, *Grand Dictionn. histor.* — Michelet, *Du Prêtre, de la Femme, de la Famille*, chap. VII, p. 160.

GUYON (*Claude-Marie*), historien français, né à Lons-le-Saulnier (Franche-Comté), le 13 décembre 1699, mort à Paris, en 1771. Il embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la congrégation de l'Oratoire; il en sortit bientôt, et vint se fixer à Paris. Il y travailla d'abord pour l'abbé Desfontaines, et publia ensuite quelques ouvrages. Son zèle pour la défense de la religion lui valut quelques sarcasmes de Voltaire et une pension du clergé. On a de lui : *Continuation de l'Histoire Romaine*, de Laurent Échard, *depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II*; Paris, 1736 et ann. suiv., 10 vol. in-12 : « c'est une espèce d'histoire du Bas-Empire, écrite, dit Voltaire, d'un style digne du titre; » — *Histoire des Empires et des Républiques, depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ*; Paris, 1736, 12 vol. in-12, traduite en anglais avec des corrections, 1737 et ann. suiv. Cet ouvrage, moins bien écrit que celui de Rollin, est pourtant écrit avec les auteurs anciens et a dû coûter beaucoup plus à son auteur. Le reproche de partialité envers le roi Persée que Guyon fait à Tite Live lui attira une vive discussion avec Crevier; on en trouve les pièces dans les *Observations sur les écrits modernes*, tome XXXIII; — *Histoire des Amazones anciennes et modernes*; Paris, 1740, 2 vol. in-12; Bruxelles, 1741, in-8°; Amsterdam, 1748, 2 tomes en un vol. in-12; — *Histoire des Indes*; Paris, 1744, 3 vol. in-12. Rédigé sur des mémoires peu exacts et sur des renseignements fournis par des personnes intéressées à déguiser la vérité, cet ouvrage eut peu de succès. Cossigny, ingénieur en chef à Besançon, releva plusieurs erreurs dans une *Lettre sur l'Histoire des Indes, supplément curieux et essentiel à cette histoire*; Genève, 1744, in-12. Guyon répondit, et Cossigny fit paraître une *Réplique à la Réponse injurieuse de l'historien des Indes*; Francfort, 1744, in-12 : ces trois pièces intéressantes sont devenues rares; — *Essai critique sur l'établissement et la translation de l'empire d'occident en Allemagne, avec les causes singulières qui l'ont fait perdre aux Français*; Paris, 1753, in-8°; — *L'Oracle des nouveaux Philosophes*; Berne, 1759-1760, deux parties in-8° : « La fiction qui sert de cadre à ce livre est maladroite et odieuse, dit le *Dictionnaire* de Chaudon et Delandine, le style pesant, les plaisanteries lourdes; mais il y a de la force dans les réfutations, et en rassemblant les principes épars de Voltaire, il le met souvent en contradiction avec lui-même. Ce dernier opposa à l'abbé Guyon, pour toute réponse, des injures, auxquelles celui-ci fut d'autant moins sensible que son livre eut le plus grand succès » ; — *Bibliothèque ecclésiastique, par forme d'instructions dogmatiques et morales sur la religion*; Paris, 1771-1772, 8 vol. in-12. Goujet attribue encore à l'abbé Guyon l'*Apologie des Jésuites, convaincus d'attentat contre les lois divines et humaines*; 1763, trois parties in-12, anonyme; mais Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, indique comme auteur de ce livre dom Mongenot, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes. L'abbé Guyon promettait une *Histoire de l'Idolâtrie*, qui n'a pas paru. J. V.

Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. histor., crit. et bibliogr.*

* **GUYON** (*Richard* DEBAUFRE), général hongrois, d'origine anglaise, né le 31 mars 1813, à Walcot, près Bath, mort à Constantinople, en octobre 1856. Fils d'un capitaine de la marine royale, il prit part aux expéditions entreprises contre don Miguel, entra en 1832 au service de l'Autriche en qualité de cadet, et devint aide de camp du feld-maréchal baron Splenyi, qui en 1838 lui donna sa fille en mariage. A cette époque il donna sa démission de major pour aller cultiver ses terres, situées en Hongrie, dans le comitat de Komorn. Lorsque éclatèrent les événements de 1848, il embrassa avec ardeur les nouvelles destinées de sa patrie adoptive, reprit du service dans l'armée révolutionnaire, et contribua, avec son bataillon d'hommes mal armés, à la défaite de Jellachich à Sukaro. Au mois d'octobre, il assistait à la bataille de Schwachat, livrée sous les remparts de Vienne, et fut le héros de cette journée : trois fois il chargea les Croates à la baïonnette, eut un cheval tué sous lui, et prit d'assaut le village de Mannswerth. Nommé colonel, il fut attaché au corps d'armée de Gœrgey, et pendant la campagne d'hiver défendit Tyrnau, ville ouverte, contre Simonich, qui disposait de 15,000 Impériaux (18 décembre), et prit d'assaut Branyisko (5 février 1849). A Debreczin il fut élevé au rang de général. Peu de temps après il battait Schlick, et s'emparait de Tarczal. La valeur et le patriotisme de Guyon portaient ombrage à Gœrgey, qui saisit toutes les occasions de le desservir auprès du gouvernement central. Quant à Guyon, adoré de ses soldats, dont il partageait toutes les fatigues, il avait pénétré les projets ambitieux de son chef; il le dénonça hautement comme un futur traître, et refusa de servir plus longtemps sous ses ordres. On l'investit alors du commandement de Komorn, place déjà bloquée par des forces supérieures et dans laquelle il réussit à s'introduire avec une vingtaine de hussards (22 avril). Envoyé dans le sud, il s'efforça de neutraliser les progrès du

ban Jellachich; puis, à la tête de dix bataillons de *Honveds*, il rejoignit, le 19 juillet, l'armée principale de Dembinski, prit part aux combats de Szæveg et de Temeswar, livrés le 5 et le 9 août, et fut, à la suite de la trahison de Gœrgey, un des chefs qui insistèrent pour la prolongation de la lutte. Il gagna, en compagnie de Kossuth, le territoire ottoman, et obtint du sultan un commandement militaire sous le nom de *Kourchid-Pacha*, sans être astreint à embrasser la religion musulmane. Il gouverna quelque temps la ville de Damas, et lorsque la guerre éclata avec la Russie, il fut envoyé en novembre 1853 à l'armée d'Anatolie, et gagna Kars à marches forcées. Devenu chef d'état-major et président du conseil de guerre, ce fut lui qui organisa les premières défenses de cette place et qui établit quelque discipline parmi les 15,000 soldats amenés par une vingtaine de pachas. Paul Louisy.

Conversations-Lexik. — *Men of the Time.* — *Illustrated London News*, 1856. — Hardwick, *Annual Biography for* 1857. — A. Kinglake, *General Guyon on the battle-fields of Hungary and Asia.*

GUYON. *Voy.* Bouscal (*Guérin*).

GUYONNET DE VERTRON. *Voy.* Vertron.

GUYOT (*Judith* de Nevers, plus connue sous le nom de Mademoiselle), actrice française, née à Châlons-sur-Saône, morte à Paris, le 30 juillet 1691. L'amour décida sa vocation. Vers 1671, s'étant éprise d'un comédien nommé Fiacre Casteja, qui donnait quelques représentations à Châlons-sur-Saône, elle ne trouva rien de mieux à faire, pour ne pas se séparer de celui qu'elle aimait, que de s'engager dans la troupe à laquelle il appartenait. Elle y débuta; quoique devenue enceinte, et malgré une promesse de mariage contractée devant le vicaire général de Châlons-sur-Saône, le 6 septembre 1672 (1), les deux amants restèrent séparés. Pour se consoler, sans doute, Judith de Nevers vint à Paris; et dès le commencement de l'année 1673 elle entrait dans la troupe du Marais, où elle prit le nom de *Guyot*. Elle se passionna bientôt pour un de ses camarades, nommé Guérin d'Etriché (*voy.* ce nom); mais cette passion n'eut pas un meilleur sort que la première, car Guérin épousa bientôt Armande-Gréasinde-Claire-Élisabeth Béjard, veuve Molière. En 1673 Mlle Guyot passa dans la troupe du Palais-Royal, et fut conservée lors de la réunion de cette troupe avec celle des comédiens du roi (5 janvier 1681). Congédiée par ordre royal le 19 juin 1684, elle fut mise à la pension de mille francs le 5 avril 1685, lors du nouveau règlement que la dauphine, Anne-Christine-Victoire de Bavière, imposa aux Comédiens Français. Mlle Guyot fut de plus chargée du contrôle de la recette, aux appointements de trois livres par jour. Elle sut rendre ce modeste emploi très-lucratif, et avait amassé une fortune assez ronde, lorsqu'un jour, étant à cheval et rentrant dans sa maison, elle n'eut pas la précaution de baisser la tête, et se heurta si violemment contre le fronton de la porte qu'elle en mourut quelques jours après. Dans son testament, daté du 27 juillet 1691, elle dit que « pour satisfaire à l'acquit de sa conscience elle institue les Comédiens Français ses légataires universels, » leur restituant ainsi une partie de ce qu'elle leur avait dérobé. On ne peut mieux juger son talent que par ces vers que l'on fit sur elle en 1680 :

> De la Guyot je ne vous dirai rien,
> De tout ce que j'en sais on doit faire mystère;
> Quand on ne peut dire du bien,
> On fait beaucoup mieux de se taire.

A. Jadin.

Mercure galant, années 1681 et suivantes. — Chappuzeau, *Théâtre-Français*, liv. III, an. 1674. — Les frères Parfait, *Histoire du Théâtre français*, tome XII, p. 463, 478 et 586.

(1) Elle est ainsi conçue : « Cette permission de mariage est donnée à Fiacre Casteja, engagé dans une troupe de comédiens, qui convient que Judith de Nevers, native de Châlons-sur-Saône, était enceinte de son fait, et nous a fait voir qu'il n'était point engagé par mariage et voulait bien mettre à couvert l'honneur de la dite Judith. »

GUYOT (*Germain-Antoine*), jurisconsulte français, né en 1694, à Paris, où il mourut, le 27 juillet 1750. Fils d'un procureur au parlement de Paris, il étudia le droit, et devint en 1713 avocat à la même cour souveraine. On le surnomma Guyot *des Fiefs*, parce qu'il s'était surtout appliqué à l'étude du droit féodal. On a de lui : *Traité des Fiefs, tant pour le pays coutumier que pour les pays de droit écrit, avec des observations*; Paris, 1738-1751, 5 vol. in-4°, dont le dernier, divisé en deux parties, fut publié, après la mort de l'auteur, par Boucher d'Argis, qui fit aussi paraître l'ouvrage suivant : *Observations sur le droit des patrons et des seigneurs de paroisse aux honneurs dans l'église, et sur la qualité de seigneur* sine addito, *c'est-à-dire seigneur purement et simplement de tel village*; Paris, 1751, in-4°.

Guyot a publié et annoté : *Coutumes du Comté et bailliages de Mantes et Meulan, sièges particuliers et ressorts, avec les notes de Dumoulin*; Paris, 1739, in-12; — *La Coutume de Paris, rédigée dans l'ordre naturel de la disposition de ses articles*, etc., par P. Le Maistre; Paris, 1741, in-fol.; Guyot ne mit point son nom à ce travail; — *Coutumes de la Marche, avec les observations de Barthélemy Jabely*; Paris, 1744, in-12. E. Regnard.

Préface des Observations sur le droit des patrons et des seigneurs, etc. — Blanchard, *Liste des Avocats au Parl. de Paris*, manusc. de la bibl. de la cour de cassation. — *Catalogue de la bibliothèque Mazarine.*

GUYOT (*Edme*), savant français, mort vers 1740. Il était conseiller du roi et président du grenier à sel de Versailles. Par un goût assez rare chez les gens de finance, il s'adonnait aux sciences, et crut avoir fait quelques découvertes. On cite de lui : *Nouveau Système de Microcosme, ou traité de la nature de l'homme*, sous le pseudonyme de *Tymogue*; La Haye, 1727, in-8°. Il s'y montre partisan du *quod mors*

sil verminosa; il attribue aux vers presque toutes les maladies humaines, et prétendait qu'un père infirme et vicieux pouvait procréer des enfants vertueux et parfaits si les molécules créatrices sortaient du côté droit, tandis qu'un père vertueux et parfait ferait des enfants infirmes et vicieux si l'engendrement provenait du côté gauche; — *Traité du Microcosme;* La Haye, 1727, in-8°. Il a participé à la rédaction du *Mercure historique et politique.* Guyot avait aussi découvert un instrument pour seringuer par la bouche la trompe d'Eustache; une machine à nettoyer les ports de mer et les grands canaux, et d'autres inventions, dont l'application fut reconnue impossible. L—z—e.

Recueil de l'Académie des Sciences. — Quérard, *La France littéraire.*

GUYOT (*Alexandre*), marin français, vivait en 1766. Il était lieutenant de la frégate *L'Aigle*, et fit en 1766 un voyage au détroit de Magellan. A son retour, il publia un extrait de la relation de son voyage. Cet extrait, inséré dans le *Journal des Savants* de mai 1767, p. 288-292, contient des renseignements curieux et véridiques sur la Patagonie et ses habitants. A. de L.

Quérard, *La France littéraire.*

GUYOT (*Daniel*), chirurgien génevois, né à Pragelas, en 1704, mort à Genève, en 1780. Il était maître en chirurgie et associé de l'Académie royale de Chirurgie et de Médecine de Paris. Il parcourut une grande partie de l'Europe, et par une pratique heureuse et répétée s'acquit une grande réputation. « Son génie, dit Senebier, dirigeoit sa main et dictoit ses conseils : il s'est distingué surtout dans l'art des accouchements. » On a de lui : *Mémoire historique sur l'inoculation, pratiquée à Genève depuis* 1750-1752; dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, t. II;— *Dissertation sur les remèdes anodins,* couronnée par l'Académie de Chirurgie de Paris; 1757; — *Dissertation sur les remèdes émollients,* couronnée par la même académie; 1757; — *Observation sur un polype utérin;* dans les *Mémoires de l'Académie,* t. III; — *Lettre à M. Levret, sur l'usage du forceps courbe dans les accouchements;* dans le *Journal de Médecine,* t. I. L—z—e.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève,* t. III, p. 229. — Quérard, *La France littéraire.*

GUYOT (L'abbé *Guillaume-Germain*), prédicateur français, frère du précédent, né à Orléans, le 21 juin 1724, mort dans la même ville, en 1800. Il prit la carrière ecclésiastique, et fort jeune encore devint aumônier du duc d'Orléans. Il fut successivement curé en Normandie, où il demeura longtemps, doyen de la cathédrale de Soissons, membre de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, des Académies de Soissons, de Caen et de Besançon. Il se distingua d'abord comme prédicateur; mais plus tard il consacra ses loisirs à la littérature et aux sciences. Il fut admis dans l'intimité du roi de Pologne Stanislas, et prit la plus grande part à la rédaction du *Journal de Trévoux* de septembre 1764 jusqu'en octobre 1765. On a de lui : poëme latin *Sur la Convalescence du roi Louis XV;* en 1744, Caen, in-4°; — *Epithalame* (latin) *sur le Mariage de monseigneur le Dauphin;* Caen, 1747, in-4°; — *Ode sur la Naissance du duc de Bourgogne;* Paris, in-4°; — *Vers sur le Rétablissement de monseigneur le Dauphin;* Paris, in-4°; — *Hymnes pour l'office du Sacré Cœur de Jésus;* Caen, 1748, in-12; — *Exercices spirituels pour le sacrifice de la messe;* Paris, 1751, in-8°; — *Panégyrique de saint Louis,* prêché devant les Académies; 1758, in-4°; — *Réflexions sur les moyens qui conduisent aux grandes fortunes;* 1758, in-8°; — *Discours sur les ressources nécessaires à l'homme de génie;* Nancy; — *Oraison funèbre de Stanislas Ier, roi de Pologne;* 1766, in-4°; — *Discours sur un statut particulier à plusieurs Académies du royaume;* 1768, in-4°; — *Discours sur le projet d'une histoire philosophique;* Paris, 1770, in-8°; — *Panégyrique de la bienheureuse de Chantal;* 1772, in-12; — *Oraison funèbre de Louis XV;* Soissons, 1774, in-4°; — *Recueil de Panégyriques et d'Oraisons funèbres,* suivi d'un *Sermon sur le Jubilé;* 1776, in-12; — *Éloge historique de feu M. Carrelet de Rosoy, doyen de l'église de Soissons,* suivi d'une *Lettre des Champs Élysées.* Ersch attribue encore à l'abbé Guyot un *Essai sur la construction des ballons et sur la manière de les diriger.* Guyot a donné une nouvelle édition de l'*Essai sur le Beau* du P. André, 1763, et une édition complète des *Œuvres* du même auteur, 1766. A. L.

La France littéraire de 1769. — Ersch et Quérard, *La France littéraire.*

GUYOT DE FOLLEVILLE (Abbé), connu dans le parti royaliste sous le nom d'*évêque d'Agra,* né en Bretagne, guillotiné à Angers, le 5 février 1794. Il appartenait à une famille qui se distingua par son opposition aux idées démocratiques. Vicaire à Dol au commencement de la révolution, il prêta d'abord le serment constitutionnel, et s'empressa bientôt de le retirer. Adroit et d'un esprit insinuant, il résolut de tirer profit du désordre social qui régnait alors. Après avoir erré quelque temps dans Paris, il se rendit à Poitiers, où il rassembla un certain nombre de dévotes et de religieuses chassées de leurs couvents, et abusa de leur crédulité pour se faire passer comme évêque *in partibus infidelium.* Cette ruse lui fut profitable en tous points. Il exploitait les villes environnantes, lorsqu'il fut pris à Thouars par les partisans vendéens de M. de Villeneuve. L'abbé portait alors l'habit militaire républicain; il prétendit l'avoir endossé pour sauver ses jours. Amené devant M. de Villeneuve, celui-ci le reconnut pour son ancien camarade de collége. Guyot lui conta qu'il était évêque d'Agra, que quelques prélats insermentés s'étaient réunis en secret à Saint-Germain-en-Laye, et lui avaient

conféré l'épiscopat; que non-seulement le pape Pie VI avait confirmé son élection, mais l'avait chargé de réchauffer dans les provinces de l'ouest le zèle des amis de la royauté et du catholicisme. Cette fable fut-elle crue par les chefs vendéens, ou résolurent-ils d'en tirer parti? Ce point est resté obscur; toujours est-il que, sentant l'effet que pourrait produire un prélat d'un haut rang au milieu de leurs paysans fanatiques et superstitieux, ils attachèrent, presque par contrainte, Guyot à leur état-major, et présentèrent sa venue « comme un signe manifeste de la protection divine ». Malgré sa répulsion pour un rôle auquel il ne se sentait pas appelé, il officia pontificalement, et fut installé président du conseil administratif et religieux des pays insurgés. Il trouva un rival acharné dans l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, qui, plus préoccupé de sa propre ambition que du scandale et du désordre qu'il allait jeter dans les rangs royalistes, déclara que le soi-disant évêque d'Agra n'était qu'un « imposteur sacrilége, qu'un intrigant maladroit, sans esprit, sans caractère, sans capacité ». La présence de Guyot devenait dès lors dangereuse et nuisible parmi les siens : il n'en continua pas moins à suivre l'armée vendéenne, et assista à tous ses désastres, depuis la levée du siége de Granville jusqu'à la déroute du Mans. Il se cacha ensuite quelque temps; mais il fut pris aux environs d'Angers, et amené dans cette ville. Il essaya de se faire passer pour le secrétaire de M. de Lescure; mais son identité fut facilement constatée. Condamné à mort, il subit courageusement le supplice. H. Lesueur.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822). — Cretineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'ouest*.

GUYOT (*Edme-Gilles*), géographe et physicien français, né à Paris, en 1706, mort en la même ville, le 28 octobre 1786. D'abord employé au bureau général des postes à Paris, il en devint directeur. Pénétré de l'embarras où étaient les commerçants et les employés des postes dans l'adresse ou la direction à donner aux lettres, il publia le premier un livre donnant par ordre alphabétique tous les lieux de France avec leur bureau de poste, sous ce titre : *Dictionnaire géographique et universel des postes et du commerce, contenant les noms des villes, bourgs, paroisses, châteaux..., les provinces où ils sont situés, et leurs distances au plus prochain bureau des postes*; Paris, 1754, in-4°; 1782, 1787, 2 vol. in-8°. Guyot a dédié cet ouvrage au comte Voyer d'Argenson, ministre de la guerre, surintendant général des postes. Ce dictionnaire contient des renseignements très-intéressants sur l'état industriel et politique de la France avant 1789. Les manufactures, les usines et les produits de l'industrie de chaque localité y sont indiqués avec beaucoup de soin. Outre les abbayes et prieurés, on y trouve les duchés, marquisats, baronnies, châtellenies, présidiaux, bailliages et autres juridictions. Mais l'auteur ne dit pas un mot des postes aux chevaux, sans doute parce qu'à cette époque la poste aux lettres et la poste aux chevaux formaient deux établissements distincts et séparés. On a en outre de lui : *Étrennes des Postes, contenant l'ordre général du départ et l'arrivée des courriers*; Paris, 1763, in-4°; elles ont été réimprimées sous le titre de *Guide des Postes*, avec des additions et une carte de France; Paris, 1765, 4 vol. in-8°; — *Nouvelles Récréations physiques et mathématiques, contenant ce qui a été imprimé de plus curieux dans ce genre et ce qui se découvre journellement, auxquelles on a joint leurs causes, leurs effets, la manière de les construire, et l'amusement qu'on en peut tirer pour étonner et surprendre agréablement*; 2e édition, Paris, 1782, 4 vol. in-8°. *La France littéraire* de 1769 lui attribue encore : *Observations sur les fleurs et sur la cause de la variété de leurs couleurs*. R—r.

Ersch et Quérard. *La France littéraire*.

GUYOT (1) (*Joseph-Nicolas*), jurisconsulte français, né à Saint-Dié (Lorraine), le 2 décembre 1728, mort à Paris, le 7 mars 1816. A l'âge de seize ans, durant la guerre de la succession d'Autriche, il obtint une lieutenance, et servit quelque temps dans le régiment de Montureux (infanterie), qui fut réformé à la paix de 1748. Il étudia ensuite le droit, obtint à l'université de Pont-à-Mousson le grade de licencié, et fut admis au serment d'avocat le 16 décembre 1748 par la cour souveraine de Lorraine et Barrois. Des lettres patentes du roi Stanislas, du 12 octobre 1753, le pourvurent de l'office de conseiller de l'hôtel de ville de Bruyères en Lorraine, et des lettres patentes du 10 juin 1757 lui conférèrent l'office de conseiller au bailliage de la même ville, qu'il exerça jusqu'en 1768, époque à laquelle il vint se fixer à Paris, où il s'occupa de la composition d'ouvrages importants. Au commencement de 1795, la Convention nationale nomma Guyot juge au tribunal de cassation, en même temps qu'Andrieux et François de Neufchâteau; mais il en fut bientôt exclu, comme parent d'émigré. L'année suivante, Merlin, alors ministre de la justice, le fit entrer dans ses bureaux, où il devint membre du bureau de consultation et de révision, place qu'il conserva jusqu'au moment de sa mise à la retraite, en juillet 1814.

On a de Guyot (en société avec Chamfort, Duchemin, La Chenaye et autres) : *Le grand Vocabulaire français*, etc., par une société de gens de lettres; Paris, 1767-1774, 30 vol. in-4°; — *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisconsultes*,

(1) Nous ne connaissons aucune notice exacte sur Guyot, que Camus, dans sa *Bibliothèque choisie des Livres de Droit*, et la *Biographie universelle* de Michaud confondent avec Guyot (*Pierre-Jean-Jacques-Guillaume*).

mis en ordre et publié par M. Guyot, écuyer, ancien magistrat; Paris, 1775-1786, 64 vol. in-8° et 17 de supplément; nouv. édit., Paris, 1784-1785, 17 vol. in-4° : on trouve en tête du premier volume de cette édition la liste des jurisconsultes qui ont concouru à la composition de l'ouvrage. C'est une erreur accréditée, même au barreau, que ce répertoire est devenu sans utilité depuis la publication des nouvelles éditions que Merlin, collaborateur des deux premières, en a données, sous son nom, à partir de 1807. Sous le rapport purement méthodique, le premier de ces recueils est fort supérieur au second; ses diverses parties sont mieux coordonnées; leurs proportions relatives sont plus exactes; on n'y trouve pas ces longs plaidoyers, pleins de logique et de savoir sans doute, mais qui font perdre de vue l'objet exposé, et qui auraient eu si naturellement leur place dans les *Questions de Droit* du même auteur. De plus, le nouveau répertoire est loin de reproduire tout ce qui offrait de l'intérêt dans l'ancien; on y chercherait vainement, par exemple, la plupart des excellents articles sur le droit féodal ou sur le droit canonique qui sont l'œuvre d'Henrion de Pansey et d'Henrion de Saint-Amand, de l'abbé Remy, de l'abbé Bertolio, etc.

Guyot fut l'un des auteurs de l'*Encyclopédie méthodique* (*Jurisprudence*); Paris, 1782-1789, 8 vol. in-4°. Il fit paraître avec Merlin, et avec la collaboration de plusieurs jurisconsultes : *Traité des Droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges annexés en France à chaque dignité, à chaque office et à chaque état, soit civil, soit militaire, soit ecclésiastique;* Paris, 1786-1788, tom. I-IV, in-4°, qui, des douze livres dont l'ouvrage devait se composer contiennent seulement le premier, et deux chapitres du second. (Sur le titre des deux premiers volumes se trouve le seul nom de Guyot, auquel est ajouté celui de Merlin sur le titre des troisième et quatrième volumes.) Il est regrettable que cette publication n'ait pas été terminée suivant le plan tracé à la suite du *Dicours préliminaire* de Robin de Mozas, page XIX. M. Mignet, dans ses *Notices et Portraits historiques et littéraires*, tom. I[er], dit par erreur que Merlin avait presque entièrement écrit ces quatre volumes; il se trompe également en présentant cet ouvrage comme destiné à remplacer le *Traité des Offices* de Loyseau.

Enfin, on doit à Guyot, en société avec plusieurs collaborateurs : *Dictionnaire raisonné des Lois de la République française;* Paris, 1796-1797, 3 vol. in-8°; — *Annales du Droit français, ou recueil analytique et raisonné des actes, tant législatifs qu'administratifs et judiciaires, émanés des principales autorités de la république;* Paris, an XI-XII, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage périodique, qui parut de nivôse an XI à prairial an XII inclusivement, est devenu très-rare. E. Regnard.

Archives municipales de Saint-Dié. — *Archives de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois.* — *La France littéraire* de 1769. — *Avertissement en tête de l'Encyclopédie méthodique* (*Jurisprudence*). — *Mercure universel* du 16 nivôse an III. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*. — *Documents particuliers.*

GUYOT (*Henri-Daniel*), philanthrope belge, né en 1753, à Trois-Fontaines (duché de Limbourg), mort le 10 janvier 1828. Il fit ses études à Maestricht et à l'université de Franeker, fut nommé ministre de l'église wallonne et ensuite professeur de théologie à Grœningue. Il remplissait depuis vingt-huit ans ces fonctions lorsque, sur de faux rapports, le roi de Hollande Louis-Napoléon le destitua. Il consacra dès lors tous ses instants à l'institution des sourds-muets qu'il avait fondée en 1790. L'idée de se vouer à l'enseignement des malheureux privés de l'ouïe et de la parole lui était venue à Paris, en 1785, en assistant à une leçon de l'abbé de l'Épée. Par des procédés ingénieux, il arrivait à faire parler un certain nombre de ses élèves. Après la restauration du royaume des Pays-Bas, le roi Guillaume accorda sa protection à l'institution Guyot. Un monument a été élevé par souscription à ce philanthrope. J. V.

Lulofs, *Gedenkrede op H. D. Guyot;* Grœningue, 1828, in-8°, avec portrait.

GUYOT (*Claude-Étienne*, comte), général français, né le 5 septembre 1768, à Villevieux (bailliage de Lons-le-Saulnier), mort à Paris, le 28 novembre 1837. Placé en 1784 dans une maison de commerce de Lyon, il entra en 1790 dans un régiment de chasseurs à cheval, servit dans les armées du Rhin, de la Moselle, de la Vendée et d'Italie, et parvint au grade de capitaine. Admis en 1801 dans les chasseurs à cheval de la garde des consuls, il fut deux ans après nommé chef d'escadron, puis major. A la journée d'Eylau, il exécuta plusieurs charges brillantes à la tête du 1[er] régiment de chasseurs de la garde, et remplaça le colonel du 2[e] régiment de chasseurs, qui avait été tué. Il accompagna ensuite en Espagne le général Lefèbvre-Desnouettes. Ce général ayant été fait prisonnier à Benavente, le colonel Guyot prit le commandement du corps qu'il avait sous ses ordres, et le conserva jusqu'en 1809. Il rejoignit alors la grande armée en Allemagne, et se distingua à la tête des chasseurs et chevau-légers polonais à la bataille de Wagram, ce qui lui valut le grade de général de brigade. Nommé général de division en 1811, il fit la campagne de Russie, et s'avança jusqu'à Moscou. En 1813, il combattit à Lützen et à Leipsig; l'empereur lui donna alors le titre de comte, et le nomma colonel des grenadiers à cheval de la garde. Dans la campagne de France, il se distingua de nouveau à Brienne, Montereau, Craonne, et força les alliés à abandonner Reims. Après l'abdication de Napoléon, il conserva le commandement des grenadiers à cheval, qui prirent le nom de cuirassiers de France. Il était à Arras quand l'empereur lui ordonna de continuer son service. Au mois de juin, il se porta en avant

de Charleroy, à la tête d'une division de grenadiers et de dragons. Le 16, il chassa les Prussiens de Ligny. A Waterloo, il chargea trois fois, sans canons, la ligne anglaise, soutenue par une forte artillerie. Il eut deux chevaux tués sous lui, et reçut plusieurs blessures. Il ne voulut pourtant pas abandonner sa division, qu'il conduisit derrière la Loire; plutôt que de la licencier, il envoya sa démission, et se retira dans un domaine qui lui appartenait à Cachan, près de Paris, où il s'occupa d'agriculture et de l'éducation de ses enfants. La révolution de 1830 lui permit de reprendre du service, et il reçut le commandement de la 10e division militaire, à Toulouse. En 1833 l'âge le força à prendre sa retraite. Il revint habiter Paris, et le 28 juillet 1835, se trouvant dans le cortége qui suivait le roi Louis-Philippe à la revue sur le boulevard lorsque Fieschi alluma sa machine infernale, il reçut un projectile dans son chapeau. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — C. Mullié, *Biog. des Célébrités militaires de 1789 à 1850.* — *Nécrologie* dans le *Moniteur* du 14 décembre 1837.

GUYOT DE PROVINS, poëte français, contemporain de Louis VII et de Philippe-Auguste. Provins était alors ainsi que Troyes le rendez-vous des trouvères et des jongleurs, qu'y attiraient les libéralités des comtes de Champagne, des sires de Joinville et autres seigneurs généreux. Encouragé par des circonstances aussi favorables, Guyot se consacra à la *gaie science;* mais il ne l'exerça pas longtemps dans sa ville natale. Dès 1181 nous le trouvons à Mayence, où il assiste au couronnement du nouveau roi des Romains, Henri, fils aîné de Frédéric Barbe-Rousse. Puis son humeur voyageuse le promène dans tout le midi de la France, à Clermont, à Montpellier, à Arles; il visite chez eux une foule de seigneurs, dont nous pourrions donner, d'après lui, la longue énumération. Enfin, il s'en va en Terre Sainte, et pousse ses pérégrinations jusqu'à Jérusalem. Nous n'ignorons pas que ce dernier voyage a été contesté par les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France :* ils ne veulent voir qu'une forme oratoire dans ces déclarations si précises de notre auteur : « *J'ai vu en Syrie; j'ai vu à Jérusalem* », et s'appuient sur l'aveu qu'il nous a fait lui-même de sa *couardise*, pour nier qu'un homme aussi lâche ait pu se croiser contre les infidèles. Mais cette objection ne nous semble pas sérieuse. Tous ceux qui se rendaient en Palestine n'y allaient pas pour combattre, et les riches barons emmenaient avec l'homme d'armes, qui les servait de son épée, le ménestrel, qui les récréait par ses chansons. Guyot accompagna sans doute en Terre Sainte un des seigneurs que les rois de France et d'Angleterre entraînèrent à la troisième croisade (1189-1193), Geoffroy de Joinville, par exemple, qui se distingua aux côtés de Richard Cœur de Lion et que notre poëte proclame un des meilleurs chevaliers qui fut jamais. Il y connut le bouillant rival de Philippe-Auguste, et le roi de Syrie, Amaury II de Lusignan, dont il déplore la mort, arrivée en 1205. On a donc eu tort de placer, comme on l'a fait jusque ici, en 1204 la composition du poëme de Guyot de Provins; il faut reculer cette date au moins d'un an. Nous savons d'ailleurs qu'au moment où il écrivait l'inconstant ménestrel était depuis douze ans revêtu du noir costume des moines de Cluny; il avait passé quatre mois à Clairvaux, où il n'avait pu rester, et rien ne prouve qu'il fût entré en religion immédiatement après son retour de la croisade, qu'on ne peut guère placer avant 1191 ou 1192.

C'est là, selon nous, tout ce qu'on peut affirmer sur Guyot de Provins. Encore nous faut-il prendre à la lettre toutes les assertions contenues dans son unique ouvrage. Si nous nous laissions gagner par le scepticisme des auteurs de l'*Histoire littéraire*, nous ne nous bornerions pas comme eux à en repousser quelques-unes, nous croirions devoir les suspecter toutes, aucune d'elles n'étant ni mieux établie ni moins vraisemblable que les autres. Il nous faudrait douter de la présence de Guyot au couronnement de Henri, aussi bien que de son pèlerinage en Palestine, renoncer par conséquent à déterminer, même approximativement, l'époque où il vivait, et nous contenter de faire connaître le poëme en tête duquel on lit son nom dans tous les manuscrits.

C'est une espèce de satire, en 2,691 vers de huit syllabes, à laquelle l'auteur a cru devoir donner le nom de *Bible*, pour inspirer plus de confiance en sa véracité.

« Dou siecle puant et orrible
M'estuet commencier une *Bible*,
Qui ne sera pas *losengiere* (menteuse),
Mais *fine et voire et droituriere.* »

Après ce début énergique et une courte invocation à Dieu « de qui vient tout enseignement », Guyot cite les philosophes anciens, dont il a oui conter la vie à Arles, et parmi lesquels il place, à côté de Platon, d'Aristote et de Sénèque, Virgile et Horace, Ovide et Stace. Ces hommes courageux ne craignaient pas de dire la vérité aux rois « *qui volontiers les vossissent toz avoir morz* »; lui aussi dira hardiment la vérité aux mauvais princes, dont le monde est maintenant rempli. Leurs prédécesseurs étaient courtois et généreux pour les « *conteors* »; mais eux ils ne se souviennent plus comment tenaient leur cour le roi *Artu*, *Alixandre* et *Juliu* et *Assuerus* et l'*empereor Ferri* (Frédéric Barbe-Rousse). Guyot a assisté aux fêtes brillantes que ce dernier prince donna à Mayence, et il trouve que depuis tout est bien changé, « *li argens est devenuz plons* ». Suit une longue liste de princes et de barons trépassés, qui tous furent des modèles de vertu, qui tous se montrèrent généreux envers notre poëte :

« Ja ne vous ai baron nommé
Qui ne m'ait veu ou donné. »

Puis il commence sa curieuse et mordante revue de toutes les puissances, de tous les *ordres* laïques ou religieux. C'est d'abord notre père *l'Apostole*, qui devrait être pour les fidèles ce qu'est pour les marins (1) la « *tresmontaigne* »; s'il ne l'est point, il faut s'en prendre à la pernicieuse influence des Romains qui l'entourent : mauvais peuple que ces Romains, mauvaise ville que cette Rome, où Romulus tua son frère, où Néron tua sa mère, où saint Pierre, saint Paul, et saint Laurent furent martyrisés. Les cardinaux conseillent mal notre père l'Apostole. Les légats et les archevêques, les évêques, les prêtres, les abbés perdent l'Église. A la place des trois belles dames qu'avaient intronisées leurs prédécesseurs, « *Charité, Vérité, Droiture* », ils ont couronné trois femmes laides et vieilles, « *Traison, Ypocrisie*, et *Symonie* ». A Clairvaux, il n'y a que Félonie; là les abbés et céleriers boivent le vin clair, et envoient le vin trouble au réfectoire. A Grand-Mont, les religieux peignent et lavent leur barbe et l'enveloppent la nuit, afin qu'elle soit bien luisante. A Cluny, le simple moine y est fort mal, et on peut en croire notre auteur, car voilà douze ans passés « qu'il est dans les noirs draps » de cet ordre. Quand il veut manger, il lui faut jeûner; quand dormir, veiller « nul n'y a repos ». Toute la nuit « *ils braient au mostier* »; et au réfectoire, on vous sert des « *hues* (œufs) *pugnais* » et des fèves et « *du vin moilliez* ». Guyot aimerait mieux être chez les templiers, qui sans doute se nourrissaient autrement; mais dans leur ordre on est trop exposé : Je crains les coups, dit-il naïvement, etc. :

« Mieux vueil estre coarz et viz,
Que mors li plus prisiez du mont. »

D'ailleurs, si les templiers sont hardis et vaillants, ils sont orgueilleux et convoiteux. Quant aux hospitaliers, ce sont gens de grand sens, mais il leur manque la charité, et « un religieux a beau prier, chanter, jeûner,

« Se il n'a charité en soi,
Molt li valt pou, si com je croi. »

Les religieuses sont plus épargnées; le seul reproche que Guyot trouve à faire aux nonnains, c'est qu'elles tiennent leurs maisons malpropres. En revanche, il prend vigoureusement à partie trois autres classes de la société, les devins, les *légitres* (gens de loi), et les médecins, qu'il appelle, comme on le faisait de son temps, des *fisiciens*. Il joue pendant sept ou huit vers sur la première syllabe de ce mot, déclarant que ce n'est pas sans raison que leur nom commence par *fi!* et qu'il n'y a pas de danger que jamais en eux il se *fie*. Il aime mieux un chapon gras que toutes leurs boîtes..... Et le poëme finit brusquement.

(1) Le poëte de Provins donne ici une description de la boussole, qui a été souvent citée, à cause de son importance pour l'histoire de la marine. Elle prouve que cet instrument était déjà employé au douzième siècle, et que par conséquent il n'en faut attribuer l'invention ni à Marco Polo, qui voyageait au treizième, ni au Napolitain Gioia, né en 1300.

« Le style de Guyot de Provins est vif et original, mais âpre et dur; on s'aperçoit en le lisant que c'est la production d'un moine irrité contre le monde, au milieu duquel il ne peut pas vivre. » Ce jugement, porté sur notre poëte par les auteurs de l'*Histoire littéraire*, nous semble beaucoup plus juste que celui de Legrand d'Aussy, qui veut voir dans la *Bible* l'œuvre consciencieuse d'un honnête homme révolté par la corruption de son temps. Guyot n'attaque guère que les abus ou les vices dont il a eu à souffrir : les souverains sont devenus parcimonieux; les hospitaliers ne sont pas assez charitables; les moines de Cluny vous font boire du vin trempé; les médecins vous mettent à la diète; et l'ancien jongleur, qui a gardé sous le froc sa gourmandise, sa paresse et son avidité, s'indigne contre tout ce qui met obstacle à ses penchants favoris. Mais si ce point de vue étroit et personnel où notre auteur s'est presque toujours placé doit diminuer l'autorité de son témoignage et nous mettre en garde contre ses exagérations, son livre n'en est pas moins une des plus curieuses productions du moyen âge, et tous ceux qui veulent connaître la société du douzième et du treizième siècle feront bien de lire la *Bible* de Guyot de Provins. Elle a été imprimée, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale (ms. de Notre-Dame E. 6, et n° 2707 cat. de La Vallière), dans les *Fabliaux et Contes des Poëtes français des onzième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles* publiés par Barbazan, nouvelle édition, revue par Méon; Paris, 1808, in-8°, tome II, p. 307.

Alexandre Pey.

Histoire littéraire de la France, tom. XVIII. — Fauchet, *Origine de la Langue et de la Poésie françoises*, 1581. — Legrand d'Aussy, *Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, V.

GUYOT DE MERVILLE (*Michel*), littérateur français, né à Versailles, le 1er février 1696, mort le 4 mai 1755. Jeune encore, il eut le goût des voyages, et parcourut l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre. Dès son retour à Paris, il se livra à la carrière dramatique. Trois tragédies furent refusées par les Comédiens Français : il en prit de l'humeur, et quitta de nouveau la France pour aller chercher fortune en Hollande. Ce pays était alors l'asile de la liberté littéraire; il s'y faisait un prodigieux commerce de livres, surtout de livres prohibés. Guyot ouvrit une boutique de librairie à La Haye; il ne se contenta pas d'imprimer les œuvres d'autrui, ne put résister à la tentation de puiser dans son propre fonds pour alimenter son commerce. Il fit paraître un journal sous le titre d'*Histoire littéraire de l'Europe*; mais l'écrivain nuisait au libraire. Le commerce des livres ne s'accommodait pas des soins donnés à la rédaction du journal. D'autre part, malgré quelques succès, ce journal, trop impartial, ne put vivre au delà d'un an (1726).

Enfin, Guyot revint à Paris, un peu moins riche qu'auparavant.

L'abbé Desfontaines le fit alors écrire dans ses feuilles, où Voltaire n'était pas menagé, ce qui valut à Guyot la haine du philosophe. Cette circonstance eut plus tard une triste influence sur la destinée de Guyot. Cependant, son penchant le ramenait toujours au théâtre. Maltraité jadis par les Comédiens Français, il se présenta au Théâtre-Italien, et y fit jouer *Les Mascarades amoureuses*, en 1736, *Les Impromptus de l'Amour*, en 1737. La première de ces pièces eut un succès de style et de sentiment. Ces débuts réconcilièrent l'auteur avec les Comédiens Français, qui représentèrent de lui, le 10 octobre 1737, *Achille à Scyros*, comédie héroïque, imitée de Métastase. Elle ne dut son court succès qu'à une pompeuse mise en scène. Enfin, le 13 août de l'année suivante parut sur la Scène Française le chef-d'œuvre de Guyot, *Le Consentement forcé*, comédie en un acte et en prose. Simple, bien conçue, habilement conduite, pleine d'intérêt, cette pièce eut le succès qu'elle méritait. L'auteur y avait retracé l'histoire de ses propres sentiments et de la lutte que jadis il avait eu à soutenir contre sa famille à l'occasion de son mariage. On retrouve fréquemment des situations analogues dans les pièces de Guyot. Il aimait à peindre l'amour triomphant des obstacles que lui opposent fréquemment les distinctions sociales. Après *Le Consentement forcé*, les Comédiens Français représentèrent encore de Guyot : *Les Époux réunis*. *Le Dédit inutile*, reçu d'abord, puis rejeté par eux, les brouilla de nouveau avec l'auteur, qui porta sa pièce aux Italiens. Ceux-ci représentèrent les dernières compositions de Guyot. A dater du *Consentement forcé*, son talent ne fit que décliner, et il n'y eut plus que *L'Apparence trompeuse*, représentée en 1744, qui fut digne de quelque attention. A propos de cette comédie, écrite en prose ainsi que *Le Consentement forcé*, il est à remarquer que, malgré la prédilection de l'auteur pour les vers, ses deux meilleurs ouvrages sont en prose. Guyot imaginait bien une intrigue, et la conduisait avec adresse. Il se plaisait à reproduire les sentiments délicats et gracieux, et soutenait bien ses caractères; mais il était incapable d'aborder les sujets élevés. Son vers était facile, trop facile; aussi était-il fréquemment faible et négligé.

Avec ses courts succès Guyot vit disparaître ses ressources, et les mauvais procédés des comédiens l'obligèrent de nouveau à renoncer au théâtre. Alors commença pour lui une vie tourmentée et attristée par le spectacle des privations que partageaient sa femme et sa fille. Inquiet, aventureux, il chercha dans le mouvement l'allégement de ses peines, et reprit la route d'Italie. Il y fit rencontre d'un gentilhomme du canton de Vaud, dont il gagna l'amitié par son esprit et son humeur douce. Cette amitié attira Guyot à Genève en 1750. Mais un besoin incessant d'activité le poussait : il recommença à voyager, visita Francfort, revit la Hollande, théâtre de son insuccès commercial, et rentra en France par la Provence, après un long détour. Bientôt après il retourna en Suisse. Voltaire s'était établi près de Genève. L'influence du philosophe rayonnait à l'entour, et Guyot comprit combien sa protection lui eût été précieuse. Il rêva une réconciliation avec celui qu'il avait jadis critiqué. Il lui écrivit, et s'humilia, offrant de supprimer les vers satiriques, et priant Voltaire d'accepter la dédicace de ses œuvres. Cette lettre a été conservée. « Ne savez-vous pas, monsieur, dit le malheureux Guyot, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire et plus glorieux de pardonner que de se venger? » Voltaire répondit : « Mon amitié est peu de chose, et ne vaut pas les grands sacrifices que vous m'offrez. Si la satire que Rousseau et Desfontaines vous suggérèrent contre moi est agréable, le public vous applaudira; il faut, si vous m'en croyez, le laisser juge. La dédicace de vos ouvrages n'ajouterait rien à leur mérite et vous compromettrait auprès du gentilhomme à qui cette dédicace est destinée. Je ne dédie les miens qu'à mes amis. Ainsi, monsieur, si vous le trouvez bon, nous en resterons là. » — Guyot ne se tint pas encore pour battu, et alla voir le philosophe, qui le reçut poliment, mais avec froideur. Guyot en revint désespéré, alla passer dix jours chez son ami, et retourna chez lui à Genève. Le 4 mai 1755 il sortit en disant qu'on ne l'attendit point le lendemain. Contre l'ordinaire il était vêtu d'une mauvaise capote, et ne portait pas son épée. On ne le revit plus. Quand on fit l'ouverture de son domicile, on trouva sur son bureau plusieurs lettres, dont l'une était adressée à un magistrat de ses amis, qu'il chargeait de l'exécution de ses volontés. Elle était accompagnée d'un bilan constatant que le prix de la vente de ses effets devait suffire à l'acquittement de ses dettes. Guyot était un homme plein d'honneur; ce trait faisait l'éloge de ses sentiments. Il ne disait rien de ses projets; mais il paraissait évident qu'il avait mis fin à ses jours par le suicide. On prit des informations. Les uns dirent que Guyot était mort d'une colique de miséréré sur le grand chemin de Genève, près du village de Coppenet; d'autres assurèrent qu'il s'était retiré dans un couvent près de Gex, où il n'avait pas tardé à mourir. Ces résultats étaient contradictoires et improbables. L'agent de France à Genève fit des recherches; et l'on sut alors qu'à l'époque précise de la disparition de Guyot un cadavre avait été trouvé sur les bords du lac de Genève, auprès de la petite ville savoyarde d'Évian. La coïncidence des dates et le signalement de l'homme noyé ne permirent pas de douter que le malheureux Guyot n'eût mis lui-même un terme à ses peines en se précipitant dans le lac. Aucun des biographes ne dit ce que devinrent sa femme et sa fille. On trouva dans les papiers de Guyot des écrits

qui n'ont jamais été imprimés, une critique des œuvres de Voltaire, un ouvrage intitulé *L'Esprit d'Horace*, et un autre *Les Veilles de Vénus*. Voici la nomenclature de ses œuvres imprimées : *Histoire littéraire de l'Europe*, 6 vol. in-8°; La Haye, 1726; — *Voyage historique d'Italie*, 2 vol. in-12; La Haye, 1729; — *Les Mascarades amoureuses;* Paris, 1736; — *Les Impromptus de l'Amour;* Paris, 1742; — *Achille à Scyros*, comédie en trois actes; Paris, 1738; — *Le Consentement forcé;* Paris, 1738; — *Les Époux réunis*, comédie en trois actes; Paris, 1739; — *Le Dédit inutile, ou les vieillards intéressés*, comédie en un acte; Paris, 1742; — *Les Dieux travestis, ou l'exil d'Apollon*, comédie en un acte; Paris, 1742; — *Le Roman*, comédie en trois actes; Paris, 1748; — *L'Apparence trompeuse*, comédie en un acte; Paris, 1765; — *Les Talents déplacés*, comédie en un acte; Paris, 1744; — ses *Œuvres de Théâtre*, recueillies en 3 volumes in-12; Paris, 1766; le troisième volume contient quelques poésies et quatre pièces qui n'ont pas été imprimées séparément : 1° *Les Tracasseries, ou le mariage supposé*, comédie en cinq actes, en vers; 2° *Le Triomphe de l'Amour et du Hazard*, comédie en trois actes, en vers; 3° *La Coquette punie*, comédie en un acte, en vers; 4° *Le Jugement téméraire*, comédie en un acte, en vers. Cette dernière édition des œuvres de Guyot porte des corrections considérables, qu'il avait faites à ses pièces anciennes.

Louis Fortoul.

Les Trois Siècles de la Littérature française. — Quérard, *La France littéraire.* — *Le Plutarque français.* — Voltaire, *Correspondance.*

* **GUYOT-DUCLOS** (*Pierre-Nicolas*), navigateur français, né à Saint-Malo, le 14 septembre 1722, mort à Saint-Servan, le 10 mars 1794. Il n'avait que douze ans lorsqu'il fut embarqué, comme pilotin, sur le vaisseau de la Compagnie des Indes *La Duchesse*, destiné pour le Bengale. De 1737 à 1748, il fit huit campagnes comme pilotin et lieutenant, soit sur des vaisseaux de la Compagnie, soit sur des navires particuliers, en Chine, au Bengale, dans la Méditerranée et sur les côtes d'Espagne et de Portugal, où pendant la guerre de 1744 il soutint plusieurs combats et fit un grand nombre de prises. Il employa les loisirs de la paix à faire divers voyages, au retour de l'un desquels il découvrit, le 9 juin 1756, en revenant de Lima, une nouvelle terre, située à trente lieues vers l'est de celle des États, terre qu'il nomma *Ile Saint-Pierre*, et qui porte aujourd'hui le nom d'île *Georgia* ou *de Grande*. Pourvu, au commencement de la guerre de 1756, du brevet de lieutenant de frégate, et chargé d'abord du commandement d'une division de chaloupes canonnières stationnée aux Sables d'Olonne, pour protéger le commerce, ensuite des canonnières préposées à la défense du fleuve Saint-Laurent et de Québec, il fit établir, sur ses plans, une batterie de 18 canons de 24, qui protégea les lignes de Bon-Port jusqu'à la reddition de la place. Il fit beaucoup de prises dans ces deux missions, comme dans sa course sur le corsaire de 18 canons *La Victoire*, de Saint-Malo, avec lequel il prit un corsaire de Guernesey, armé de 10 canons, et cinq autres corsaires, les deux premiers armés de 20 canons, les trois autres de 12. Il venait d'être fait capitaine de brûlot lorsqu'il prit, au mois de septembre 1763, le commandement de la frégate *L'Aigle*, montée par de Bougainville, commandant de l'expédition chargée d'aller fonder une colonie aux îles Malouines. *L'Aigle* et la corvette *Le Sphinx*, commandée par Chenard de La Giraudais, de Saint-Malo, après avoir pris possession des îles Malouines, par 51° 30′ de lat. sud et 61° 50′ de long. ouest, y fondèrent un établissement où ces deux navires portèrent, à deux reprises, de nouveaux colons, le 6 octobre 1764 et le 5 octobre 1765; puis elles visitèrent le pays des Patagons. Mais les Espagnols, jaloux de la colonie qui venait de se former dans le voisinage de leurs grands établissements, firent valoir auprès de la cour de France leurs droits sur les îles qu'elle occupait, et les réclamèrent. On crut devoir faire droit à leurs réclamations, et de Bougainville eut ordre de remettre lui-même ces îles, à condition que la cour d'Espagne le dédommagerait des dépenses qu'il avait faites en fondant l'établissement à son compte. Le roi lui confia la frégate *La Boudeuse* et la flûte *L'Étoile*, commandées, la première par Guyot-Duclos, la seconde par Chenard de La Giraudais. Ce fut après avoir effectué cette remise que de Bougainville fit le voyage autour du monde, dont le récit, publié par lui-même, a illustré son nom, et dans lequel il fut efficacement secondé par Guyot-Duclos, comme il le reconnaît lui-même à la page 17 de sa relation. En témoignage de l'affection qu'il avait conçue pour son second, il donna le nom de *Duclos* à la baie située à peu près à sept lieues nord-nord-ouest du cap Nord.

Embarqué à l'île de France, comme passager sur la frégate *La Belle-Poule*, en 1777, il eut le bonheur de sauver cette frégate, qui se trouvait, par un coup de vent et un temps brumeux, en état de se perdre entre les Açores. Invité par le commandant à se charger de la direction de la frégate, il sut, par une manœuvre habile, la faire passer entre l'île du Pic et celle de Fayal, faute de quoi elle se serait perdue sur les brisants. Ce fait a été certifié par MM. Altart, Kergariou de Locmaria, de La Pérouse et Clomard, qui, tous, le danger passé, saluèrent Guyot-Duclos du nom de leur sauveur. Nommé chevalier de Saint-Louis le 31 mai 1777, Guyot-Duclos fut nommé pendant la guerre de 1778 au commandement du vaisseau rasé *Le Flamand*, de 64 canons, chargé de porter des troupes et des munitions à l'Ile de France. Depuis son arrivée dans la colonie jusqu'à son départ, il y remplit les fonctions de capitaine de port, et à son retour en France il

obtint le brevet de lieutenant de vaisseau, avec une pension de 1,500 fr., réduite à 1,200 le 1er juillet 1788. Le 31 juillet de l'année suivante, il fut élu colonel de la garde nationale de Saint-Servan. Il exerçait ces difficiles fonctions avec une prudence et une fermeté qui lui conciliaient l'estime et l'affection de ses concitoyens, lorsque Louis XVI, informé de l'insuffisante récompense qu'avaient obtenue ses services, lui conféra le grade de capitaine de vaisseau, et le nomma, malgré son âge avancé, au commandement du vaisseau *L'America*, faisant partie de la première expédition de Saint-Domingue. P. Levot.

Archives de la marine. — Bougainville, *Voyage autour du Monde.* — *Documents inédits.*

GUYOT DES HERBIERS (*Claude-Antoine*), homme politique et poëte français, né à Joinville, le 25 mai 1745, mort au Mans, le 3 mars 1828. Malgré son penchant pour le culte des Muses, il suivit d'abord la carrière du barreau, dans laquelle il obtint quelque succès. Reçu avocat au parlement de Paris en 1782, il fut appelé, lors de la nouvelle organisation judiciaire de 1790, aux fonctions de juge suppléant au tribunal de district du deuxième arrondissement de Paris, et ensuite de juge titulaire. Il devint chef de division au ministère de la justice lorsque Merlin de Douay fut chargé de ce département. Lors des élections de l'an VI (1798), il fut nommé, avec Cabanis, Andrieux, Chénier, etc., membre du Conseil des Cinq Cents, par l'assemblée scissionnaire de l'Oratoire, qu'il avait présidée. Il fit paraître à cette occasion un écrit assez vigoureux sur les opérations électorales du département de la Seine. Choisi pour secrétaire, aussitôt après son admission, il célébra les exploits des troupes républicaines qui avaient repoussé les Anglais à Ostende. Il parut d'ailleurs très-peu à la tribune. D'un caractère vif et impétueux, il eut une altercation avec Briot, dans un banquet de six cents personnes donné au *Jardin Biron* : ce fut à l'occasion d'un toast porté à la loi du 22 floréal, qui annulait les opérations des assemblées électorales dans un grand nombre de départements (1). Après le 18 brumaire, il fut compris par le sénat conservateur au nombre des nouveaux membres du corps législatif. Il n'y resta que jusqu'en l'an XI, où il fit partie du cinquième sortant. Depuis lors il paraît n'avoir exercé aucunes fonctions publiques, mais il continua de cultiver les lettres. Avant l'âge de vingt ans, il s'était fait connaître, comme poëte, par deux odes intitulées : *Les Chancelières*, dirigées contre la personne du chancelier Maupeou et son système d'administration. Quoique bien inférieures aux *Philippiques* de Lagrange-Chancel, on avait remarqué dans ces odes quelques strophes vraiment lyriques. Le poëme des *Heures*, dont Guyot des Herbiers lut plusieurs chants dans les séances de quelques sociétés littéraires, n'a pas été publié en entier : il n'en a paru que quelques fragments insérés dans plusieurs journaux du temps, tels que le *Magasin encyclopédique* et *La Décade philosophique*. Le poëme des *Chats*, qu'il avait composé pour plaire à une dame distinguée par son esprit et son amabilité (1), n'a paru aussi que par lambeaux.

Guyot des Herbiers ne manquait pas de verve, il a même quelquefois de l'éclat dans les pensées; mais il pèche par le coloris poétique, et souvent il termine une tirade ambitieuse par un tour burlesque ou de mauvais goût. En général ses productions sont marquées d'un cachet particulier d'originalité. C'est par le même esprit de bizarrerie qu'il se passionna pour un personnage plus connu par sa vie aventureuse que par les souvenirs de la gloire qu'il avait acquise sur les champs de bataille de Fleurus et de Péterwaradin, gloire célébrée par J.-B. Rousseau, dans deux de ses odes (2). Guyot des Herbiers, plein d'enthousiasme pour son héros, publia une nouvelle édition des *Mémoires du comte de Bonneval, officier général au service de Louis XIV, lieutenant-feld-maréchal au service de Joseph Ier et de Charles VI, empereurs, et bacha à trois queues, gouverneur de l'Arabie Pétrée, etc.*; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Il a enrichi ces mémoires de notes historiques pleines d'intérêt sur les personnages divers et les principaux faits mentionnés dans l'ouvrage. On doit encore à Guyot des Herbiers une édition des *Lettres de Ninon de l'Enclos*, composées par Damours; Paris, 1800, 3 vol. in-18, qu'il publia conjointement avec M. Auguste de La Bouisse, et la traduction de *L'État restitué, ou le comte de Bourgogne*, drame historique en quatre actes de Kotzebue; Paris, 1804, in-8°. On lui attribue un pamphlet qui a pour titre : *Robespierre aux frères et amis, et Camille Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'Église;* Paris, an VII, (1799), in-8°. Le but de cet écrit, répandu avec profusion par les soins du Directoire exécutif, était d'engager les électeurs à ne nommer pour représentants du peuple ni anarchistes ni royalistes. Guyot des Herbiers était intimement lié avec Roucher, qui a fait souvent mention de lui dans ses lettres à sa fille Eulalie, sous le nom de l'*oncle d'amitié*. Il avait composé une notice historique sur ce poëte, dont la fin fut si déplorable. Mais cette notice n'a pas été imprimée. Guyot des Herbiers fut l'aïeul maternel d'Alfred Musset.

Justin Lamoureux.

Documents particuliers. — *Moniteur*, an VI. — *Le Tribunal d'Apollon*, tom. I. — S. de Rochefort, *Souvenirs et Mélanges*, 1826, tom. II.

GUYOT DE SAINT-FLORENT (***), connu durant la révolution sous le nom de Florent-

(1) Les élections du département des Landes furent annulées entièrement. Le général Bonaparte avait été nommé par une des assemblées scissionnaires.

(1) Madame Anson.

(2) Ode III du livre III : *A M. le comte de Bonneval*; Ode X du même livre, *Sur la Bataille de Péterwaradin*, où le poëte donne au comte le titre de *Nouvel Alcide*.

GUYOT (1), homme politique français, né à Semur, en 1755, mort à Avallon, le 18 avril 1834. Il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale lorsqu'il fut élu député du tiers état aux états généraux (avril 1789). Il y vota toutes les propositions démocratiques. Envoyé par le département de la Côte-d'Or à la Convention nationale, il se prononça dans le procès de Louis XVI pour la peine de mort sans appel ni sursis. En 1794 il fut envoyé en mission auprès de l'armée du nord, et rendit compte de l'exécution de Lejosne et de quelques autres individus, convaincus de conspiration (30 pluviôse an II, février 1794). Au 9 thermidor il prit parti contre Robespierre. Chargé d'une nouvelle mission dans le Pas-de-Calais, il sut y ramener l'ordre sans employer la violence, et mérita une adresse de la commune de Saint-Omer. Plus tard (1795), il s'opposa avec force à la rentrée des émigrés, et dénonça les faux certificats de résidence produits par les ducs de Croy d'Havré et de Castries. A l'époque du 13 vendémiaire, il se montra l'un des plus courageux députés pour résister à l'insurrection populaire. Le 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795), il fut nommé membre du comité des cinq chargé de proposer des mesures contre les efforts des royalistes tendant à entraver le gouvernement directorial. La Convention n'adopta que la loi du 3 brumaire, qui excluait de tous les emplois les parents d'émigrés et les signataires de pétitions contre-révolutionnaires. Nommé au Conseil des Anciens, il en fut secrétaire, et cessa d'en faire partie le 20 mai 1797. Il fut alors nommé représentant diplomatique de la France près la ligue des Grisons. Réélu en germinal an VI (mars 1798), député au Conseil des Cinq Cents, il préféra à ce poste celui de ministre plénipotentiaire à La Haye. Après le 30 prairial an VII, il fut porté sur les listes des candidats au Directoire, mais ne réunit pas le nombre de suffrages nécessaire pour être élu. Au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), appelé au corps législatif, il refusa d'y siéger, se retira de la vie politique, et fonda modestement un cabinet de lecture à Paris. Il fut emprisonné lors de la conspiration de la machine infernale; mais nulle charge ne s'éleva contre lui. Il subit une longue détention, qui ne cessa que par l'intervention de Merlin de Douay. Cependant, Guyot ne tint pas rigueur à Bonaparte, et accepta de lui, en 1806, la place de secrétaire du conseil des prises, et plus tard celle de substitut du procureur général impérial près le même conseil. Frappé par la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, il se retira à Bruxelles. Vers la fin de janvier 1819, il obtint son rappel, et vint finir ses jours dans sa patrie. On a de lui : *Motion d'ordre proposée dans l'affaire du procès de Louis XVI*; 1792, in-8°. H. LESUEUR.

Petite Biographie Conventionnelle. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (1822).

(1) Sacrifiant au ridicule du temps, il avait supprimé la particule et le mot *saint* de son nom.

* GUYOT DE FÈRE (*François-Fortuné*), littérateur français, né le 30 août 1791, à Paris. La conscription le força de quitter l'étude du droit, qu'il avait commencée. Il servit depuis 1811 jusqu'en 1814, et remplissait en dernier lieu les fonctions d'officier payeur, auxquelles il avait été appelé pendant le blocus de Mayence. Ces nominations n'ayant pas été confirmées par le nouveau gouvernement, il quitta le service. Au retour de l'empereur Napoléon, il eut à remplir quelques missions relatives à la réorganisation de l'armée; et après la chute du gouvernement impérial, il fut chargé de divers travaux de comptabilité pour les régiments de l'ancienne garde. Bientôt quelques travaux littéraires, que lui confia le marquis de Fortia d'Urban, pour son *Histoire de Portugal* et sa continuation de l'*Art de vérifier les dates*, ouvrirent à M. Guyot de Fère la carrière des lettres. De 1819 à 1821, il donna quelques articles au *Journal de Paris*, aux *Tablettes universelles* de Gouriet, à l'*Observateur de l'Industrie et des Arts*, à la *Revue encyclopédique*, etc. En 1825, il fonda un ouvrage périodique ayant pour titre *Le Philanthrope, journal du bien public*, qui eut 2 vol. in-8°. En 1826 il commença le *Journal des Arts et Métiers*, qui, après quelques changements de titre, paraît encore aujourd'hui sous celui de *Journal des Arts, des Sciences et des Lettres*, et forme une collection d'environ 50 vol. in 8° et in-4°. Les autres travaux littéraires de M. Guyot de Fère sont : *Histoire du prince Eugène Beauharnais*; 1821, in-12; — *Lettres d'un ancien commerçant contenant des vues d'amélioration, des documents pour le commerce et l'industrie*, etc.; 1825, in-8°; — *Des Routes à ornières en fer, canaux artificiels et autres moyens de communication*; 1826, in-8°; — *Anecdotes contemporaines, ou souvenirs d'un ancien officier*; 1827, in-18; — *Étrennes morales, choix de belles actions et d'anecdotes nouvelles*; 1828, in-18; — *Étrennes curieuses et instructives, souvenirs offerts par l'année 1828 à l'année 1829*; 1829, in-18; — *De l'abolition de la peine de mort*; 1830, in-8°; — *Notice histor. et physiologique sur le supplice de la guillotine*; 1830, in-8°; — *Archives curieuses de l'Histoire, de la Littérature et des Sciences*; 1830, in-8°; — *Annuaire des Artistes français*; 1832, in-18; 1833, in-16; 1836, in-8°; — *Statistique des Beaux-Arts en France*; 1835, in-8°; — *Statistique des Gens de Lettres et des Savants existant en France*; 1834, 1836, 1840, 2 vol. in-8°; — *De la Peinture à l'encaustique*; 1837, in-8°; — *Annales de la Légion d'Honneur* (recueil mensuel avec M. d'Olincourt); 1840, 2 vol. in-8°; — *Biographie des Artistes vivants*; 1842, in-8°; — *Biographie des Gens de Lettres et des Artistes*; 1843, in-8° (collection non continuée); — *Observations sur la manière dont les*

sujets religieux doivent être traités par les artistes; 1844, in-8°; — des articles dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, dans la *Nouvelle Biographie générale*, dans divers journaux et recueils périodiques.

Documents particuliers.

GUYOT-GRANDMAISON (*Pierre-Jean-Jacques-Guillaume*), jurisconsulte français, né à Orléans, le 3 mars 1719, d'un procureur au Châtelet, mort le 18 avril 1784. A peine âgé de vingt-trois ans, il fut nommé à la suite d'un concours, et au moyen de dispense d'âge, docteur agrégé de l'université d'Orléans, puis il obtint, en 1742, à la même université, une chaire de professeur. Après avoir été l'élève de Pothier, il était devenu son ami et vivait dans son intimité. Guyot fut l'éditeur des *Œuvres posthumes* de cet éminent jurisconsulte, publiées à Paris et Orléans, 1776-1778, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-12. En outre, ayant acquis un exemplaire des *Pandectæ Justinianæ in novum ordinem digestæ* chargé de corrections et d'additions de la main de Pothier, il s'en servit pour la seconde édition de cet ouvrage, qu'il donna à Lyon, 1782, 3 vol. in-fol. Guyot, dont les descendants habitent encore aujourd'hui Orléans, se distinguait des autres membres de sa famille par le surnom de *Grandmaison*. *Les Siècles littéraires de la France* de Desessarts, la *Bibliothèque choisie de Livres de Droit* de Camus, la *Biographie universelle* de Michaud et *La France littéraire* de Quérard le confondent avec GUYOT (*Joseph-Nicolas*), dont ils lui attribuent par erreur divers ouvrages. E. REGNARD.

Archives municipales d'Orléans, *Registres de la paroisse de Saint-Donatien*, année 1719. — *Journal de l'Orléanois*, année 1784. — E. Bimbenet, *Histoire de l'Université de Lois d'Orléans*, pag. 889. — *Documents particuliers.*

GUYOT. *Voy.* DESFONTAINES.

GUYS (*Joseph*), archéologue français, né à La Ciotat, en 1611, mort le 30 janvier 1694. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1622, fit avec succès de nombreuses missions en Provence, et mourut en odeur de sainteté. On a de lui : *Description des Arènes ou de l'Amphithéâtre d'Arles*; Arles, 1675, in-4°, avec fig. Cette description est encore fort estimée. L.

Lelong, *Bibl. hist.*

GUYS (*Jean-Baptiste*), auteur dramatique français, parent du précédent, né à Marseille, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par quelques pièces non représentées et d'un mérite au-dessous du médiocre, telles que : *Abaïlard et Héloïse*, drame en cinq actes et en vers libres; Londres (Paris), 1752, in-12; réimprimé en 1755 dans le *Théâtre bourgeois* de Duchesne; — *Térée*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1753, in-12; — *La Baguette mystérieuse, ou Abizaï*, histoire orientale; Paris, 1755, deux parties in-12. E. D—s.

Quérard, *La France littéraire.*

GUYS (*Pierre-Alphonse*), littérateur français, second fils du précédent, né à Marseille, le 27 août 1755, mort à Tripoli (Syrie), le 13 septembre 1812. Attaché d'abord aux ambassades françaises de Constantinople et de Vienne, il devint successivement secrétaire d'ambassade à Lisbonne, consul en Sardaigne, consul général à Tripoli (Barbarie), et enfin chargé d'affaires à Tripoli (Syrie). On a de lui : deux *Lettres sur les Turcs*, écrites de Constantinople, en 1776; — *Éloge d'Antonin le Pieux*; 1786, in-8° : l'auteur y relève une erreur de Gibbon, qui a prétendu que cet empereur avait préféré Marc-Aurèle à son propre fils; — *Antonin*; Paris, 1787, in-8°. Suivant Quérard, un sieur Moulin de La Chesnaye eut l'audace de faire réimprimer cet opuscule sous son propre nom; Caen, 1819, in-8°. Ce plagiaire dit du reste dans sa préface que cet ouvrage *a coulé sans peine de sa plume*; — *La Maison de Molière*, comédie en quatre actes, imitée de Goldoni, représentée, sous le nom de S.-L. Mercier, au Théâtre-Français, en 1787; in-8°. Elle est mentionnée dans l'*Almanach des Théâtres* sous les initiales de *M. de La R.* Guys a laissé en manuscrit des *Mémoires sur la Sardaigne*; *sur les révolutions de Tripoli de Barbarie*; *sur la Cyrénaïque*; et sur quelques autres pays qu'il avait parcourus. A. DE L.

Quérard, *La France littéraire.*

GUYS (*Pierre-Augustin*), helléniste et voyageur français, de la famille des précédents, né à Marseille, en 1720, mort à Zante, en 1799. Il suivit la carrière du commerce, et fut assez intelligent pour y réaliser une belle fortune. Il avait fait de nombreux voyages en Grèce, dans le Levant, et jusqu'en Syrie; il conçut l'idée de comparer les Grecs anciens aux modernes et de rechercher parmi ces derniers les traces de grandeur, le genre d'esprit, les institutions de leurs ancêtres. Homère à la main, il parcourut plusieurs fois tout l'Archipel. Dans ces voyages il fut bien accueilli des Grecs, qui lui accordèrent droit de cité à Athènes. Guys était correspondant de l'Institut national de France, de l'Académie de Marseille, de celle des Arcades de Rome. On a de lui : *Mémoire sur le Commerce d'Angora*; 1760, trois parties, in-12; — *Mémoires et observations en faveur des négociants de Marseille*; 1760, 2 vol. in-12; — *Éloge de René Duguay-Trouin*; 1761, in-8°; — *Marseille ancienne et moderne*; Paris, 1766, in-8°; — *Voyage littéraire de la Grèce, ou lettres sur les Grecs anciens et modernes*, avec un *Parallèle de leurs mœurs*; Paris, 1771, 2 vol. in-12; seconde édition, considérablement augmentée et contenant un *Voyage de Sophie* (capitale de la Bulgarie) *à Constantinople*, écrit par lettres en l'année 1744; un *Voyage d'Italie* par *lettres*, écrites en 1772; un poëme sur les *Saisons*, en vers irréguliers; une traduction de l'*Élégie* d'Ovide *Sur la mort de Tibulle*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°, avec fig.; Paris, 1783, 4 vol. in-8° et in-4°, avec fig. Cet ouvrage se compose de quarante-six lettres : Guys y

cite avec profusion ; mais ses citations sont intéressantes, puisqu'elles peignent les mœurs et les usages modernes des habitants de la Morée et de l'Archipel. Le *Voyage de la Grèce* valut à Guys de jolis vers de Voltaire. Quelques observations, où il cherchait à prouver que la prononciation des Grecs modernes était la meilleure, furent critiquées par le savant helléniste Larcher, auquel Guys répondit par une lettre adressée à son fils, mais qui n'est pas démonstrative sur ce point. L'auteur se préparait à publier une troisième édition de son *Voyage*, pour laquelle il avait amassé de nouveaux matériaux depuis douze ans, lorsque la mort le surprit; — *Essais sur les* Elégies de Tibulle, suivis de quelques *Poésies* légères; La Haye et Paris, 1779. « Cette traduction, dit Quérard, est loin d'être parfaite; cependant elle exprime avec assez de sensibilité les idées gracieuses du poëte latin » ; — *Le Bon vieux Temps ;* dans cet opuscule l'auteur soutient que le *bon vieux temps* n'est qu'une chimère des vieillards, qui regrettent en lui *leur bon jeune temps ;* — un mémoire *Sur les hôpitaux,* dans lequel il propose de vendre ces établissements au profit et *dans l'intérêt des pauvres.* Il a laissé en manuscrits : *Éloge historique de l'Anglais Stlethrop; — Mémoire sur les Écrivains de la Grèce*, etc. Alfred de Lacaze.

Quérard, *La France littéraire.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (1810). — Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

* **GUYSE ou GUISE** (*Jean* de Nouelles ou Desnouelles, dit de), chroniqueur français, qu'il faut se garder de confondre avec le suivant (1), né vers 1330, mort en 1396. On ne connaît que deux phases de sa vie. En 1367 il devint abbé de Saint-Vincent de Laon, et ce fut dans la vingt-et-unième année de son gouvernement qu'il « ordena et fit escripre » l'ouvrage que nous croyons à propos de mentionner ici. Son livre, resté manuscrit, se conserve aujourd'hui à la Bibl. impériale, registre in-4°, de 181 feuillets, coté S. F. 98²². Il offre un récit des principaux événements survenus de 1224 à 1380, comme l'indique ce titre : « Cilz livres contient les histoires de C et IIII ans, esquelz regnerent les empereurs en partie Fédéric le II°, Willem landegrave, Raoul, Adulphe, Aulbert, Henry de Lucembourc et Lois de Baviere, et depuis le pappe Grégoire le IX° jusques au pappe Jehan le XXII°, et depuis le roy de France Lois, fil de Philippe dit Auguste, jusques au roy Charle fil de Philippe le Bel. » C'est en somme une compilation faite avec assez de soin, d'après un texte latin qui paraît devoir exister aussi à la Bibl. impériale. Le père Lelong intitule le travail en question : *Miroir historial, compilé et ordonné du latin en françois*, etc.; et Prosper Marchand cite Jean de Guise comme l'auteur d'un *Collectarium historiæ universalis* et d'un *Miroir historial ordonné du latin en français*, etc., ajoutant : « peut-être est-ce le même ouvrage ». Mais le manuscrit en trois vol. in-fol. que le père Lelong indique comme faisant partie des manuscrits Colbert n'a pas pu se retrouver. Florent Chrestian, le savant précenteur d'Henri IV, s'est servi de l'exemplaire cité, il l'annota même en plusieurs endroits, et écrivit à la fin ces mots, accompagnés d'un paraphe : « Achevé de le lyre le 10° octobre 1565. » Louis Lacour.

(1) Sandius et d'autres écrivains, ses copistes, sont tombés dans cette erreur.

Sandius, *Notæ et Animadvers. in Vossium de Histor. latinis*, p. 842. — Prosper Marchand, *Dict. hist.*; La Haye, 1758, in-fol., t. I, p. 304. — Lelong, *Bibl. hist.*, II, 15670. — La *Chronique* de Jean de Guise, S. F. 98²² ; fol. I, 119, 181, v°, etc.

GUYSE ou GUISE (*Jacques* de), annaliste flamand, né à Mons (Hainaut), dans la première moitié du quatorzième siècle, mort à Valenciennes, le 6 février 1399. L'ancienneté de sa famille et la protection que les princes du Hainaut n'avaient cessé de lui marquer assuraient à Jacques de Guyse une place honorable dans le monde. La retraite convint mieux à ses goûts. Il prit l'habit des religieux de Saint-François. Reçu docteur en théologie, il enseigna cette science pendant vingt-cinq années, concurremment avec les mathématiques et la philosophie, dans les différents monastères de son ordre. Le Hainaut manquait d'annales particulières : Jacques de Guyse résolut de combler cette lacune, et consacra dès lors à des recherches historiques les loisirs que lui laissaient ses occupations obligées. D'ailleurs, il voulait, comme il le dit lui-même, apporter son tribut de reconnaissance aux princes protecteurs de sa famille. Les lignes où se trouve cet aveu nous semblent assez intéressantes pour mériter d'être citées : « Jaloux de suivre les traces de ses aïeux, et privé des moyens de servir dignement les chefs de sa patrie, parce qu'il vit pauvre et misérable, Jacques s'en est allé, comme le Moabite, aux champs de Booz. Là, derrière les moissonneurs, il a glané, non sans peine, quelques épis, qu'ensuite il a liés en gerbe, et il vient aujourd'hui déposer humblement le denier de la veuve dans le trésor du prince. » Cet ouvrage acquit une telle réputation qu'à Valenciennes, où le corps du religieux fut inhumé, on écrivit sur la pierre tumulaire ces mots : « Chy gist maistre Jacques de Guise, autheur des Cronicques de Haynnau. » Le manuscrit 5995 de la Bibliothèque impériale contient une autre épitaphe fort singulière : elle est en vers latins et l'œuvre de celui dont nous traçons la vie. Le livre de Jacques de Guyse valait moins que sa renommée. La critique y fait défaut, et Auber le Mire, qui avait lu manuscrit au couvent des Cordeliers de Mons, dit avec raison que « la partie relative à l'époque romaine a besoin d'être entièrement refondue ». Toutefois, André Duchesne en a tiré l'histoire de l'abbaye de Liessis (Hainaut), qu'il inséra au tom. IX de la 2° partie des *Historiæ Francorum Scriptores*. L'auteur s'arrêta dans son travail à l'année 1390, et l'intitula :

Annales Hannoniæ, seu chronica illustrium principum Hannoniæ, ab initio rerum usque ad annum Christi 1390. Loin de se restreindre à sa province, comme un titre aussi précis semblerait l'indiquer, il a parlé des Bas-Pays, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et du monde presque entier. Le manuscrit cru autographe des chroniques du Hainaut existe vraisemblablement encore à Valenciennes. Longtemps on a pensé que les franciscains de Mons le possédaient et l'avaient perdu au siége de cette ville par Louis XIV, en 1691. Cette opinion renferme une double erreur. Le manuscrit qui se trouvait entre les mains des moines était seulement une copie; et, loin d'avoir disparu pendant le siége, il avait été trente ans auparavant acquis et porté à la Bibliothèque du Roi. On l'y conserve aujourd'hui, sous le n° 5995 (3 vol. in-fol.), et Fortia d'Urban en a fidèlement reproduit le texte dans son édition. Au commencement du seizième siècle, on imprima de cet ouvrage une traduction française, dont voici l'intitulé : *Illustrations de la Gaulle Belgique, antiquitez du païs de Hainnau et de la grande cité des Belges, à présent dite Bavay,... et aultres choses advenues jusques au duc Philippe de Bourgogne, dernier décédé;* Paris, 1531-1532, pet. in-fol., goth., à 2 col.; ibid., 1571, in-fol. Une personne inconnue l'entreprit, à la sollicitation de Simon Norkart, clerc du bailliage de Hainaut et conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; abandonnée un instant, cette version fut continuée sur l'ordre de ce prince, vers 1446. Ce Philippe, le même que mentionne l'intitulé, étant mort en 1467, le traducteur a dû, sous le nom de Jacques de Guyse, faire des additions considérables aux chroniques terminées par l'auteur à l'année 1390. Ajoutons que ces additions existèrent uniquement en projet, puisque la traduction n'a pas même l'étendue de l'original et s'arrête à l'année 1243. Le cardinal Dubois possédait dans sa bibliothèque un exemplaire de l'édition de 1531, imprimé sur vélin avec figures peintes d'or et de couleurs. Une compagnie de libraires hollandais l'acheta après la mort de ce ministre. Fortia d'Urban a, de nos jours, édité l'ouvrage latin de Jacques de Guyse, en l'accompagnant d'une traduction complète; Paris, 1826-1838, 21 vol. in-8°. Les tomes XVI, XVII, XVIII et XIX contiennent les *Annales du Hainaut de Jean Lefèvre, publiées pour la première fois pour servir de supplément aux annales de Jacques de Guyse*. Il parait que Jacques de Guyse a produit un second ouvrage. Le catalogue des manuscrits des Petits-Augustins de Lyon lui attribue : *Chronique des Comtes et Princes de Flandre, commençant par Liédris, premier comte, et finissant par Louis deuxième, comte de Flandre*, dit *Le Masle*. A côté on lit : « Ce manuscrit fut fait l'an 1346, par ordre de Marie de Bourgogne; il est d'un très-beau caractère, et toutes les batailles qu'ils ont eues avec les Français, tant par terre que par mer, sont représentées en miniatures d'un goût merveilleux. Jacques de Guyse, qui a composé ces chroniques, mourut l'année 1348. » Si la première de ces dates était exacte (1346), Jacques de Guyse aurait écrit ce livre bien jeune, puisqu'il mourut cinquante-trois ans après; mais comme il y a certainement erreur sur la seconde date, 1348, qu'il faut remplacer par 1399, la première peut aussi manquer de justesse. Louis LACOUR.

Foppens, *Biblioth. Belgica;* Bruxelles, 1739, in-4°, I, 513. — Pr. Marchand, *Dict. hist.*; La Haye, 1758, 303-304. — De Bure, *Bibliogr. instruc.*, sect. *Histoire;* Paris, 1768, in-8°, t. II, n° 5840. — Bayle, *Dict. hist.* — Lelong, *Bibl. hist.*, éd. 1771, III, n° 39288, 39427. — *Chron. du Hainaut*, éd. Fortia d'Urban, t. I, l. I, ch. X. — *Première Lettre sur J. de Guyse, annaliste du Hainaut, à M. de Stassart, direct. de l'Ac. de Brux.*, par A. Aubenas; Paris, 1839, in-8°. — *Bull. de la Soc. d'Hist. de France*, 1834, in-8°, p. 269.

* **GUYSE** ou **GUISE** (*Nicolas* DE), chroniqueur belge, parent du précédent, né à Mons, mort le 17 juin 1621. Docteur en droit et chanoine de Cambray, il fut aussi le secrétaire particulier de François Buisseret, archevêque-duc de cette ville. Sa position auprès de ce personnage et les bienfaits qu'il en reçut lui inspirèrent la pensée d'écrire son éloge et sa vie. On lui doit encore une histoire de la cité de Mons, œuvre plus importante, et pour laquelle il reconnait lui-même s'être souvent aidé des *Chroniques* de Jacques de Guyse. Voici les titres de ses deux ouvrages : *Vit. et panegyr. Francisci Buisse-reti, archiep. et ducis Cameraci ;* 1616, in-4°; — *Mons, Hannoniæ metropolis, interjecta comitum Hannoniæ chronologia brevi usque ad Philipp. II, Hispaniæ regem;* Cambray, 1621, in-4°. Ce livre a été imprimé depuis avec les *Antiquitates Belgicæ* de Grammaye; Louvain, 1708, in-8°. Louis LACOUR.

Foppens, *Biblioth. Belgica;* Bruxelles, 1739, in-4°, t. II, p. 911. — Lelong, *Bibl. hist.*, éd. 1771, III, 39432. — P. Marchand, *Dict. hist.*; La Haye, 1758, p. 303.

GUYTON-MORVEAU (*Louis-Bernard*), chimiste français, né à Dijon, le 4 janvier 1737, mort à Paris, le 2 janvier 1816. Son père, Antoine Guyton, professeur en droit, le destina à la magistrature, et en 1755 il obtint, par dispense d'âge, la charge d'avocat général au parlement de Dijon. Ses plaidoyers et discours montrent qu'il était orateur et savant dans le droit; quelques vers de sa jeunesse disent aussi qu'il était bon littérateur. Mais la physique et la chimie formaient ses études de prédilection. Membre et chancelier de l'Académie de Dijon, il obtint des états de Bourgogne, en 1774, la fondation de cours publics de chimie, de minéralogie et de matière médicale, et il se chargea lui-même du cours de chimie. Plein d'ardeur pour la science, il apprit plusieurs langues vivantes, et traduisit divers ouvrages de Bergman, de Scheele et de Black, qu'il accompagna de notes. En 1773 il reconnut le pouvoir désinfectant de l'acide muriatique suroxygéné (*chlore*), et appliqua sa découverte à l'assainissement d'un caveau de la cathédrale de Dijon et aux prisons de cette ville. Pendant long-

temps ces fumigations gardèrent le nom de *fumigations guytoniennes*. Malgré les services que Guyton rendait ainsi à l'humanité, ses confrères du parlement lui suscitèrent quelques désagréments, et il donna sa démission en 1782, gardant seulement le titre d'avocat général honoraire. Partageant son temps entre Paris et Dijon, il proposa dès 1782 un plan de nomenclature méthodique pour la chimie, et s'appliqua d'abord à la théorie de Stahl; mais Lavoisier comprit immédiatement tous les avantages que l'on pouvait tirer de cette idée, et réuni à Guyton et à quelques autres chimistes, il créa la nomenclature qui porte son nom, et qui domine encore aujourd'hui dans la science. Vers le même temps, Guyton s'occupa du *Dictionnaire de Chimie* pour l'*Encyclopédie méthodique;* il y rassembla les documents les plus nouveaux, et l'Académie des Sciences lui décerna le prix qu'elle décernait tous les ans à l'ouvrage le plus utile.

Lorsque la révolution éclata, Guyton en adopta tous les principes. En 1790 il fut élu procureur syndic de son département, et en 1791 député à l'Assemblée législative, dont il devint président l'année suivante. Réélu à la Convention nationale, il prit place sur les bancs de la Montagne, et vota avec les membres les plus avancés de ce parti. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa au renvoi du jugement aux assemblées primaires, et vota sur toutes les questions avec la majorité. En 1793 il entra dans les comités de défense générale et de salut public. La tourmente politique ne le détournait cependant pas absolument de l'étude des sciences, et il profita de son crédit pour sauver les jours de quelques savants. Voulant utiliser l'invention des aérostats, il chercha d'abord à les appliquer à l'extraction des eaux des mines, puis il imagina de les employer à la guerre. Dès 1783 et 1784 il avait fait à Dijon quelques expériences sur la direction des aérostats. Sur son rapport, le gouvernement décida la formation d'un corps d'*aérostiers militaires,* destinés au service d'aérostats à l'armée. Guyton fut chargé de diriger les travaux préparatoires, qui se firent à Meudon, et envoyé en 1794 avec le titre de commissaire à l'armée du nord, où on essaya des ballons pour les reconnaissances militaires à la bataille de Fleurus. Vers le même temps, Guyton rendit de grands services à la France, en perfectionnant les procédés pour la fabrication des poudres et du salpêtre.

Après le 9 thermidor, Guyton, réélu membre du comité de salut public, fit plusieurs rapports sur des objets relatifs à l'industrie, aux sciences et aux arts. Membre du Conseil des Cinq Cents, dont il cessa de faire partie le 20 mai 1797, il s'occupa des finances et de la navigation intérieure. Il prit une part importante à la création de l'École Polytechnique, dont il devint professeur et directeur. Comme administrateur des monnaies (1800-1814), il contribua puissamment à l'établissement du nouveau système monétaire. Nommé membre de l'Institut de France à sa formation, en 1796, il présenta à ce corps savant un grand nombre de mémoires. Parmi ses travaux on cite ses expériences sur la combustion du diamant, ses recherches sur les ciments propres à bâtir sous l'eau, ses observations sur la théorie de la cristallisation en général, et de celle des métaux en particulier, où l'on trouve la première indication du moiré métallique; sur le dissolvant naturel du quartz, sur la fusibilité des terres, sur la congélation de l'acide sulfurique concentré, sur le spath pesant et la manière d'obtenir la baryte pure, sur l'acide succinique, sur les affinités chimiques, sur la composition des sels, sur celle de différents gaz, sur la nature de l'acier, sur le platine, le bleu de Prusse, le caméléon minéral et l'acide oxalique, etc., etc. On doit encore à Guyton un pyromètre et de nouveaux procédés pour la fabrication du rouge à polir les glaces et l'acier. Enfin, par ses procédés de désinfection, il mérite d'être regardé comme un bienfaiteur de l'humanité. Toutes ses recherches n'ont pas cependant ce caractère d'exactitude sévère qu'exige la chimie; et plusieurs des résultats auxquels il était parvenu ont été justement contestés.

Membre de la Société royale de Londres et de plusieurs autres sociétés savantes, créé baron et officier de la Légion d'Honneur sous l'empire, il perdit à la Restauration sa place d'administrateur des monnaies; mais il en conserva les émoluments. Un affaiblissement graduel, auquel les événements n'étaient sans doute pas étrangers, le conduisit lentement au tombeau. Il avait épousé en 1798 M[me] Claudine Poullet, veuve en premières noces de Picardet, membre de l'Académie de Dijon, et ancien conseiller à la table de marbre de cette ville. Cette dame, qui survécut à son second mari, l'avait secondé dans ses travaux et surtout dans ses traductions : c'est à elle que l'on doit la traduction des *Mémoires de Chimie* de Scheele, 1785, et celle du *Traité des Caractères extérieurs des Fossiles* de Werner; 1790.

On a de Guyton-Morveau : *Le Rat iconoclaste, ou le jésuite croqué*, poëme héroï-comique en vers et en six chants; Paris, 1763, in-12; Paris, 1810, in-8°;— *Mémoire sur l'Éducation publique;* Paris, 1764, in-12; — *Plaidoyer dans la cause entre le général de l'ordre de Cîteaux et les premiers Pères;* Dijon, 1766, in-4°; — *Éloge du président Jeannin ;* Paris, 1766, in-8°; — *Éloge de Charles V;* Paris, 1767, in-8°; — *Discours sur l'état actuel de la jurisprudence;* Paris, 1768, in-8°; — *Discours sur les mœurs*, *prononcé à l'ouverture des audiences du parlement de Bourgogne;* Paris, 1770, in-12; — *Digressions académiques*, *ou essais sur quelques sujets de physique, de chimie et d'histoire naturelle;* Dijon et Paris, 1772, in-12; — *Défense de la volatilité du phlogistique, ou*

lettres de l'auteur des Digressions académiques à l'auteur du Journal de Médecine; sans lieu ni date (Dijon, 1772), in-12; 1773, in-8°; — *Nouveau moyen de purifier absolument et en très-peu de temps une masse d'air infectée*; Dijon, 1773, in-8°; — *Discours publics et Éloges, auxquels on a joint une lettre où l'auteur développe le plan annoncé dans l'un de ses discours pour réformer la jurisprudence*; Paris, 1775-1782, 3 vol. in-12; — *Instruction sur le mortier de Loriot*; Dijon, 1775, in-8°; — *Mémoire sur l'utilité d'un cours de chymie dans la ville de Dijon*; Dijon, 1775, in-4°; — *Eléments de Chymie théorique et pratique rédigés dans un nouvel ordre, pour servir aux cours publics de l'Académie de Dijon* (avec Marel et Durande); Dijon, 1776-1777, 3 vol. in-12 : c'est le résumé du cours de Guyton; — *Opuscules chimiques et physiques*, traduits du latin de Bergmann (avec des notes); Dijon, 1780-1785; — *Mémoire sur les dénominations chimiques, la nécessité d'en perfectionner le système, les règles pour y parvenir, suivi d'un tableau d'une nomenclature chimique*; Dijon, 1782, in-8°; — *Description de l'aérostat de l'Académie de Dijon, contenant le détail des procédés, la théorie des opérations, les dessins des machines, et les procès-verbaux d'expériences, etc.; suivie d'un essai sur l'application de la découverte de MM. de Montgolfier à l'extraction des eaux des mines* (avec Chaussier et Bertrand); Dijon et Paris, 1784, in-8°. Guyton était monté à plusieurs reprises avec l'abbé Bertrand dans le ballon à gaz inflammable construit par les soins de l'Académie de Dijon. Il avait fait construire, pour essayer de le diriger, une machine armée de quatre rames. Au moment du départ, un coup de vent endommagea l'appareil et mit deux rames hors de service. Cependant, Guyton assure avoir produit avec les deux rames qui restaient un effet sensible sur les mouvements du ballon. Ces expériences furent continuées encore longtemps par l'Académie de Dijon; elle fit à ce sujet de grandes dépenses, qui restèrent inutiles; —*Plaidoyers sur plusieurs questions de droit*; Dijon, 1785, in-4°; — *Dictionnaire de Chimie* de l'*Encyclopédie par ordre des matières*; Paris, 1786, in-4°; — *Méthode d'une Nomenclature chimique* (avec Lavoisier, Laplace, Monge, Berthollet et Fourcroy); Paris, 1787, in-8°; — *Essai sur le Phlogistique*, traduit de l'anglais de Kirwan, avec des notes; Paris, 1788, in-8°; — *Opinion dans l'affaire de Louis XVI*; Paris, 1793, in-8°; — *Traité des moyens de désinfecter l'air, d'éviter la contagion ou d'en arrêter les effets*; 1801, in-8°; 3e édition, avec des planches donnant la description des appareils permanents de désinfection, et des augmentations considérables relatives à l'extirpation de la fièvre jaune; Paris, 1805, in-8°; — *Rapport fait à l'Institut sur la restauration du tableau de Raphaël connu sous le nom de la Vierge de Foligno* (avec Vincent, Tannay et Berthollet); 1802, in-4°. Ce mémoire est d'un grand intérêt pour les peintres; Guyton y explique fort au long les causes de l'altération des couleurs dans la plupart des tableaux modernes, et au moyen de l'analyse des couleurs employées par les anciens maîtres, il indique comment on peut prévenir cette altération. Guyton-Morveau a en outre donné un grand nombre d'articles à différents recueils, notamment à la *Collection académique de Dijon*; au *Journal de Physique*, au *Journal des Savants*, au *Bulletin des Sciences de la Société Philomatique*, aux *Annales de Chimie*, dont il fut un des principaux collaborateurs, au *Journal des Mines*, au *Journal de l'École Polytechnique*, aux *Mémoires de l'Institut* et à quelques journaux allemands.

L. Louvet.

Berthollet, *Éloge historique de Guyton-Morveau*. — Ferd. Hoefer, *Histoire de la Chimie*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Gauthier de Claubry, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — J. Turgan, *Les Ballons*.

GUYTON (*N....*), frère du précédent, a publié sous le pseudonyme de Brumore : *Traité curieux des Charmes de l'Amour conjugal*, extrait du latin de Swedenborg; Berlin et Bâle, 1784, in-8°; — *Vie privée d'un prince célèbre, ou détails des loisirs du prince Henri de Prusse dans sa retraite de Reinsberg*; Berlin, 1784, in-8°, et 1785, in-18. L. L—t.

Quérard, *La France littéraire*.

GUZMAN, noble famille espagnole, qui remonte aux anciens comtes goths du royaume de Léon. Les principaux personnages de cette famille sont :

GUZMAN (*Alfonse Perez* de), *le Bon* (el Bueno), fameux capitaine espagnol, né à Valladolid, en 1258, mort en 1309, tige des comtes de Niebla, ducs de Medina-Sidonia, était fils naturel de Pierre de Guzman, gouverneur de la Castille. Connu par ses succès contre les Maures, il quitta l'Espagne lorsqu'il vit le roi Alfonse X s'allier avec ces infidèles pour réprimer la révolte de l'infant don Sancho, son fils, qui tentait de le détrôner. Humilié par ses frères, qui lui reprochaient sa naissance, et en défaveur auprès du roi, il passa en Afrique. Abenjufas, roi de Maroc, lui confia le commandement de ses troupes. Vainqueur des souverains de Fez et de Tripoli, Guzman rentra en Espagne comblé d'honneurs et chargé de richesses, qu'il employa à l'acquisition de la seigneurie de San-Lucar de Barrameda. Il conseilla à don Sanche, qui venait de succéder au trône de Castille, la conquête de l'importante place de Tarifa (1293), et solda de son propre argent les troupes à la tête desquelles il réalisa lui-même cette entreprise. Les Maures firent les plus grands efforts pour ressaisir cette clé de l'Espagne, cette porte de l'Andalousie. L'infant don

Juan, qui voulait détrôner don Sanche, son frère, s'allia avec ces infidèles, et vint l'assiéger à leur tête. Irrité de ne pouvoir l'emporter, à cause de la vigoureuse résistance de Perez de Guzman, chargé de la défendre, il s'avance au pied des murs, et montrant à cet intrépide guerrier son fils, qu'il venait de lui ravir, il menace de l'égorger si on ne lui ouvre les portes de Tarifa. Ainsi placé entre le sacrifice du sang ou de l'honneur, Guzman ne cède qu'à l'indignation que soulève en lui cette lâche intimidation. « Tu auras l'arme pour égorger mon fils, répond-il à son interlocuteur, mais la place jamais! » Cela dit, il lui lance le poignard qu'il portait avec lui, puis va tranquillement s'asseoir à table avec Marie Coronel, son épouse, sans prononcer une parole. Un cri d'horreur le rappelle au haut des murs; l'infant venait d'exécuter sa menace. A la vue de ce spectacle, Guzman se contente de dire aux siens: « Veillez au salut de la place : le devoir avant tout ». Le roi voulut récompenser cet acte de fidélité, célébré depuis par les vers de Lope de Vega (*voy.* ce nom). Il donna à son auteur le surnom de *le Bon*, *el Bueno*, et lui permit de porter sur son blason une tour surmontée d'un cavalier qui lance un poignard, avec cette devise : « *Mas pesa el rey que la sangre* » (mon roi a plus de poids que mon sang), paroles qu'il avait prononcées à Tarifa à la vue de son fils égorgé.

Pendant la minorité de Ferdinand IV, Guzman se rangea du parti de la reine mère Marie, régente, et eut la garde des tours de Léon jusqu'à la majorité du roi. Sur ces entrefaites les Maures envahirent la Castille, et tuèrent le grand-maître de Calatrava. Chargé de les repousser, Guzman couvre l'Andalousie, et livre aux infidèles un combat près d'Arjona, où il sauva la vie à l'infant don Henri. En 1308, il fut chargé du commandement des troupes que Ferdinand IV envoya assiéger Algesiras. Il poussa une pointe sur Gibraltar, qu'il enleva; mais l'année suivante, s'étant jeté dans les montagnes de Gausin, lieux escarpés, où n'avaient jamais pénétré les étendards chrétiens, il fut assailli par un gros de musulmans, et atteint au côté d'une flèche. Il parvint cependant à dégager ses gens malgré sa blessure et mourut peu de moments après. Le monastère de Saint-Isidore, qu'il avait fondé près de Séville, reçut ses dépouilles mortelles.

V. Marty.

Prudencio de Sandoval, *Cron. del Emperad. Alonso VII de Esp.* — *Cronica* de D. Sancho el Bravo; Valladolid, 1554, in-fol., fol. 76. — Mondejar, *Mem. d'Alfonso el Sabio.* — Don Manuel-Josef Quintana, *Vidas de Españoles celebres.*

GUZMAN ou **GUSMAN** (*Leonora* de), dame de Medina-Sidonia; elle naquit vers 1310 ou 1312, et mourut en 1350. Elle fut mariée, très-jeune, à don Juan de Velasco. Il paraît qu'elle était déjà veuve lorsque, en 1330, le roi de Castille Alfonse XI, dit *le Vengeur* ou *le Justicier*, la vit, et fut frappé de sa beauté. Leonora, devenue maîtresse du roi, exerça sur lui un pouvoir tel que la reine, Marie de Portugal, se trouva réduite, dans sa propre cour, à un rôle secondaire. Pendant vingt années, Marie dévora en silence les ennuis et les humiliations dont l'abreuva cette favorite. Leonora, enivrée de son triomphe sur la mère de l'héritier présomptif du trône de Castille, doublement fière de la constance du roi et de la nombreuse famille qu'elle lui avait donnée, Leonora ne songea pas qu'un jour peut-être cette reine aurait la possibilité de punir son arrogance. Ce jour vint. Le 26 mars 1350, Alfonse mourut, de la peste, dans son camp, devant Gibraltar, qui appartenait aux Maures, et dont les Espagnols faisaient alors le siége. Les yeux de Leonara s'ouvrirent soudain sur le danger de sa situation; elle quitta le camp, où elle avait suivi Alfonse, et prétendit vouloir accompagner le corps du monarque jusqu'à Séville, où résidaient la reine et son fils don Pedro, auquel on ne tarda pas de donner le surnom de *Cruel*. Mais, changeant de dessein, elle laissa le funèbre cortége poursuivre sa route vers Séville, et alla s'enfermer dans la ville de Medina-Sidonia, qui lui appartenait. C'était une des plus fortes places de l'Andalousie; toutefois, elle ne crut pas prudent d'y rester. Sur la nouvelle qu'Albuquerque s'avançait avec des troupes pour l'assiéger, elle ne prit plus conseil que de sa témérité habituelle, et se rendit à Séville pour se présenter au nouveau roi, dont elle espérait être honorablement traitée. Mais Pedro satisfit sa cruauté naturelle aussi bien que le ressentiment de sa mère en faisant arrêter et jeter en prison la maîtresse de son père. On la transféra ensuite à Talavera, dans le royaume de Tolède, dont le gouverneur était Olmeida. Ce dernier reçut peu après l'ordre de faire mourir Leonora de Gusman. Elle avait eu d'Alfonse le Justicier cinq fils : Henriquez, comte de Transtamare, qui, dans la suite monta sur le trône de Castille; Tello, comte de Biscaye, Sanche, Juan et Pedro. C'est par erreur que quelques historiens ont compté parmi les enfants de Leonora don Fadrique ou Federic, que Pierre le Cruel tua de sa propre main. Fadrique était, comme le roi son frère, fils d'Alfonse XI et de Marie de Portugal.

Camille Lebrun.

Mariana, *Histoire d'Espagne.* — *Chronique d'Alonso XI.*

GUZMAN (Don *Fernand Perez* de), seigneur de Batres, poëte et chroniqueur espagnol, né en 1405, mort en 1470, à Batres; fils de don Pedro Suarez de Guzman, grand-notaire ou chancelier de la province d'Andalousie, et de dona Elvira de Ayala. Célèbre à la cour lettrée de Jean II, roi de Castille, il prit tour à tour place dans les conseils et dans les armées de son roi. Lorsque le connétable Alvarez de Lima dirigea une expédition contre les Maures de Grenade, il vint se ranger sous les drapeaux castillans à la tête d'un corps de troupes qu'il avait levées à ses

frais, et prit part, en 1431, à la bataille de Higueruela Mais sa parenté avec l'évêque de Valence, sous les ordres duquel il servait, le fit soupçonner d'avoir conspiré avec ce prélat une haine contre le connétable, pour servir les desseins de l'Aragon et de la Navarre contre les intérêts du roi. Arrêté, il n'eut pas de peine à se disculper, et fut remis en liberté. Dès lors, dégoûté de la vie publique par les intrigues de cour, il se retira à Batres, où il cultiva exclusivement, et avec beaucoup de succès, la poésie, la philosophie et l'histoire.

C'est en remémorant les événements de son temps auquel il avait pris plus ou moins de part, qu'il s'est acquis les droits les plus légitimes à l'estime de la postérité. La *Chronique de Jean II*, qu'il a compilée, refondue et complétée, commencée par Alvar Garcia, fut successivement continuée par le poëte Jean de Mena, par Pedro Carrillo de Albornoz, et frère Lope de Barrientos. Perez de Guzman la reprit, et lui donna la précision et la forme la plus convenable (1460). Son style est concis et clair. On y reconnaît l'impartialité d'un philosophe, qui ne dissimule ni vices ni vertus, dans la peinture si vraie qu'il nous donne d'un temps rempli de conspirations et d'intrigues. Quoique ennemi du connétable, bien qu'il blâme l'influence absolue de ce favori sur l'esprit du roi son maître, il ne laissa pas de réprimander la conduite des infants et des grands, leurs conseils et leurs complices ainsi que les moyens violents qu'ils employèrent pour enlever leurs adversaires de la cour. Mais c'est surtout dans ses portraits des rois et des grands hommes de son époque que Guzman met au jour toutes les ressources de son style, à la fois énergique, élégant et pittoresque. Plus d'une fois sa sévère franchise irrita la cour. Ses poésies traitent de sujets moraux ou mystiques. Les plus célèbres sont les sept cents couplets sur l'art de bien vivre, et les éloges des hommes illustres de l'Espagne. Il a décrit en soixante-quatre stances les quatre vertus cardinales, mis en vers le *Pater noster* et de nombreuses hymnes à la Vierge et à différents saints. La plupart des poésies de Guzman se trouvent dans les cancioneros espagnols. Sa chronique a pour titre : *Cronica del señor don Juan Segundo deste nombre*, *rey de Castilla*; — *Las generationes*, *semblanzas*, *o obras de los excellentes reyes de España D. Enrique el Tercero, e D. Juan el Segundo; y de los venerables prelados*, *y notables cavalleros que en los tiempos de estos reyes fueron*. Ses poésies sont: *Las Sentencias coplas de bien vivir*; Lisbonne, 1564; — *Loo de los claros Varones de España*; — *Confesion rimada*; — *Coplas contra los que dizen que Dios en este mundo nin do bien por bien*, *nin mal por mal*; — *Coronacion de las cuatro Virtudes cardinales*; — *Coplas à la morte del obispo de Burgos don Alonso de Cartagena*; — *Exposicion del* Pater noster y Ave Maria, *y Confessionario*; — *Las 96 Coplas de vicios y virtudes*; — *Los Proverbios*, etc. Victor MARTI.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. - Eugenio de Ochoa, *Colleccion de los mejores Autores Españoles*, tomes XII et LI.

GUZMAN (Don *Henri* DE), deuxième duc de Medina-Sidonia, capitaine espagnol, fils naturel du premier duc de ce nom, mort en 1492. A l'avénement d'Isabelle au trône de Castille, il s'était établi à Séville pour défendre la cause de cette reine contre Rodrigue Ponce de Léon, marquis de Cadix, qui, établi à Xérès, appelait toute l'Andalousie au parti de l'infante Juana (*voy.* ce nom). A l'arrivée d'Isabelle de Castille (*voy.* ce nom), Guzman dénonça aux pieds de cette reine tous les méfaits du marquis, qui sut si bien rentrer en grâce, que les deux rivaux reçurent l'ordre de quitter Séville. A la reprise de la guerre contre les Maures, Ponce de Léon surprend Alhama, et s'y renferme. Le roi de Grenade revient l'assiéger avec toutes ses forces; la situation du marquis est désespérée s'il n'obtient le plus prompt secours. Le duc de Medina-Sidonia, dans ce moment extrême, oublie le passé pour répondre à l'appel de la marquise de Cadix. A la tête de 5,000 hommes de cavalerie, de 50,000 fantassins, levés à la hâte et à grands frais, le duc, suivi de l'élite des chevaliers andalous, sort de Séville, et vient délivrer Alhama et son défenseur : le duc se retira comblé de félicitations et réconcilié avec celui qui lui devait un si grand et si généreux service.

Au siége de Malaga, le duc de Medina-Sidonia vint, en simple volontaire, avec cent vaisseaux de toutes grandeurs, armés et abondamment approvionnés; il amenait en outre, également levé à ses frais, un nombreux corps de troupes, et apportait à Leurs Majestés Catholiques un don de vingt mille doublons d'or. Henri de Guzman mourut après avoir pris une part glorieuse à la conquête de Grenade.

V. M—Y.

Hernando del Pulgar, *Chronica de los Reyes Catholicos*.

GUZMAN (Don *Ferdinand-Nuñes* DE), en latin *Nonnius Pincianus*, célèbre rhéteur espagnol, né à Pincium, dont le nom moderne est Valladolid, en 1488, mort à Salamanque, en 1552. Il était de l'illustre famille des Guzman, et son père était surintendant des recettes royales à Valladolid. Il eut pour maître Elio-Antoine de Lebrixa, en latin Nebrissensis (*voy.* ce nom), latiniste élégant et pur et habile grammairien. Il passa ensuite à l'université de Bologne, et étudia avec tant d'ardeur et de succès la langue grecque, qu'au bout de peu d'années il parvint à égaler ses savants maîtres, Jovien du Péloponnèse et Philippe Béroald. Pendant son séjour en Italie, il acheta à grands frais bon nombre d'ouvrages grecs, qu'il rapporta en Espagne. Le cardinal Ximenès, qui venait de fonder l'université d'Alcala de Henarès, où il attirait les plus habiles professeurs par les traitements qu'il leur offrait, avait ordonné la publication d'une bible polyglotte.

Attaché à cet important travail, le jeune Nuñez traduisit en latin la plus grande partie de l'édition grecque des Septante. Jaloux ensuite de propager par ses travaux l'étude de la langue grecque, il occupa la chaire inaugurée, dans la nouvelle université, par Démétrius Lucas. Des discussions, qu'il engagea avec ses collègues, l'amenèrent à se transporter à Salamanque. Il continua dans cette université l'enseignement du grec, et dans sa chaire de rhétorique, qu'il occupait en même temps, il expliqua et commenta l'histoire naturelle de Pline et de Sénèque le philosophe. L'historien Zurita, le cardinal de Mendoça et beaucoup d'autres célébrités se formèrent à son école. Ce savant philologue légua sa riche et précieuse bibliothèque à l'université de Salamanque et ses autres biens aux pauvres. Philosophe austère, il ordonna de graver sur son tombeau ces mots : *Maximum vitæ bonum mors*. On a de lui : *Annotationes in Senecæ philosophi Opera ;* Venise, 1536, in-4° ; — *Observationes in Pomponium Melam ;* Salamanque, 1543, in-8° ; — *Observationes in loca obscura et depravata Historiæ Naturalis C. Plinii, cum retractationibus quorumdam locorum Geographiæ Pomponii Melæ, locisque aliis non paucis in diversis utriusque linguæ auctoribus castigatis et expositis ;* Salamanque, 1544 ; Anvers, 1547 ; Francfort, 1569, in-fol. ; — *Glosa sobre las Obras de Juan de Mena ;* Séville, 1528, in-fol. ; Tolède, 1547, in-fol. ; Alcala, 1566, in-8° ; — *Refranes y Proverbios glosados ;* Salamanque, 1555, in-4°. V. Marty.

Teissier, *Éloges des Savants*. — Chauffepié, *Dictionnaire historique*. — N. Antonio, *Bibliotheca Hispana*.

GUZMAN OLIVARÈS (De). *Voy.* Olivarès.

GUZMAN (Dona *Ana* ou *Louise* de), reine et régente de Portugal, fille de Juan-Perez de Guzman, duc de Medina-Sidonia, morte en 1666. Elle contribua beaucoup à l'élévation de Jean de Bragance, son époux, au trône de Portugal (1640), et poussa en même temps son frère, le duc de Medina-Sidonia, à soulever l'Andalousie. Après la mort de son époux, en 1656, Dona Guzman prit la régence, soutint avec fermeté la lutte contre les Espagnols, et finit par assurer l'indépendance du Portugal, dont la couronne resta sur la tête de son fils aîné. Accablée de douleur par la conduite de son fils, elle se retira dans un cloître, où elle mourut. Lorsque le duc de Bragance se demandait s'il céderait aux invitations de la noblesse portugaise, en prenant la couronne, ou aux ordres de la cour d'Espagne, en se rendant à Madrid, cette femme, qui avait le courage et la détermination d'une Guzman, lui dit : « Mon cher, si tu vas à Madrid, tu cours à la mort ; si tu t'avances à Lisbonne, tu cours au trépas : une mort glorieuse dans ta patrie est préférable à une mort honteuse en Espagne. » V. M.

F. Denis, *Portugal*, dans *l'Univers pittoresque*.

* **GUZMAN** (*Francisco* de), poëte espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle ; il n'est connu que comme auteur des *Trionfos morales ;* Séville, 1581, imitation des *Trionfi* de Pétrarque. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 19.

* **GUZMAN** (*Juan* de), littérateur espagnol, contemporain de Philippe II. Il existe de lui une *Rhethorica* (Alcala, 1590, in-8°), divisée en quatorze *combites*, ou invitations à des fêtes. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 187.

GUZMAN (*Pèdre* de), surnommé *el Coxo* (1), peintre espagnol, né vers 1557. Il fut un des meilleurs élèves de Patricio Coxès. Il aida son maître dans la décoration du Prado, et peignit seul le plafond du cabinet du roi Philippe III. Ce monarque choisit Pèdre de Guzman pour son peintre particulier, le 10 février 1601. Guzman professa avec distinction, et fit de nombreux élèves. Ses tableaux, presque tous des portraits, accusent un bon dessinateur et un coloriste maître de ses tons. A. de L.

Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

GUZMAN (*A.-M.*), démagogue espagnol, né à Grenade, en 1752, guillotiné à Paris, le 16 germinal an II (5 avril 1794). Il se fit naturaliser français en 1781, et se montra l'un des partisans les plus fougueux de la révolution. Après avoir servi quelque temps dans les armées républicaines, il revint à Paris, en 1793, et se lia avec Hébert (*le P. Duchesne*), Desfieux et les principaux membres de la commune de Paris, qui en firent un de leurs agents les plus actifs. Il devint membre du comité révolutionnaire central, séant à l'archevêché, et parmi des insurgés en permanence il sut encore se faire distinguer. Il était à Marat ce qu'était Saint-Just à Robespierre. Il se montra l'un des ennemis les plus acharnés des girondins dans les clubs et les réunions publiques, et fut surnommé par les faubouriens *don Tocsinos*, par allusion au tocsin, qu'il avait fait sonner le 31 mai au soir pour assembler la populace et la précipiter contre les députés accusés de modérantisme et de fédéralisme. Le triomphe de Guzman dura peu. Denoncé le 2 juin 1793 par Barrère comme l'un des instigateurs des mouvements populaires, il ne fut pas poursuivi alors ; mais le comité de salut public résolut d'abattre la faction qu'il dirigeait : il fut arrêté dans la nuit du 15 germinal an II. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut condamné le lendemain, « comme conspirateur, ayant d'abord été complice de d'Orléans et Dumouriez ; puis ayant voulu massacrer les patriotes des comités de salut public, de sûreté générale et les jacobins ». Il fut exécuté le même jour (2), sur la place de la Révolution. Henri Lesueur.

(1) *Le Boiteux*. Peut-être le nom de son maître, Coxès, contribua-t-il à lui faire donner ce surnom.

(2) Avec lui, et comme ses complices, furent exécutés P.-F. Fabre d'Églantine, J. Delaunay, F. Chabot, E. Ca-

Le *Moniteur universel*, an 1er, no 186; an II, nos 195-197. — *Biographie moderne*; Paris, 1806. — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles, 1819. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*; Paris, 1822. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, passim. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VI, p. 61.

* **GWILYM** (*David Ap.*), célèbre barde gallois, né en 1340, à Brogynin (comté de Cardigan), mort vers 1400. Il fut élevé, jusqu'à l'âge de quinze ans, à Emlyn, dans la famille de de Llewelyn Ap., Guilym Tychan, lord Cardigan; il devint ensuite intendant et précepteur particulier dans la maison d'Hoel. Il est généralement connu sous le nom de *David de Glamorgan*, et du *Rossignol de Teivi Vale*, dans le comté de Cardigan. Les poëmes de Gwilym ont été publiés par Owen Jones et William Jones; 1792, in-8°. Wil. Owen pense que pour l'invention, l'harmonie, la clarté et l'élégance du langage, Gwilym n'a été surpassé par aucun des poëtes gallois venus après lui. Z.

Vie de Gwilym, en tête de ses *OEuvres*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

GWINNE (*Matthieu*), médecin et poëte dramatique anglais, né à Londres, vers 1554, mort dans la même ville, en 1627. Il acheva ses études au Saint-John's college d'Oxford, et en devint plus tard membre agrégé. Il pratiqua pendant plusieurs années la médecine à Oxford, et accompagna ensuite sur le continent sir Henry Unton, ambassadeur d'Élisabeth à la cour de France. Lors de l'établissement du collége Gresham, il fut appelé à y professer la médecine, et en 1605 il fut élu membre du Collége des Médecins. Gwinne était instruit, mais il a peu écrit sur son art; ses ouvrages appartiennent à la littérature oratoire et pratique; son style, qui ne manque pas de vivacité, est plein de mauvais goût et de jeux d'esprit. Parmi ses écrits on remarque deux pièces de théâtre : *Nero*, tragédie; 1603, in-4°; — *Vertumnus, sive annus recurrens Oxonii*; 1607, in-4°. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Ward, *Lives of the Gresham professors*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Biographia Britannica*.

GYAC. *Voy.* GIAC.

* **GYGÈS** (Γύγης), premier roi de Lydie de la dynastie des Mermnades, détrôna Candaule, et lui succéda en 716 avant J.-C. d'après la chronologie d'Hérodote, en 718 d'après Diodore, et en 700 suivant Eusèbe. Hérodote le fait régner trente-huit ans et Eusèbe trente-six, ce qui place sa mort en 678 ou en 664 avant J.-C. Les anciens nous ont transmis sur Gygès des légendes très-curieuses, mais qui n'appartiennent pas à l'histoire; les seuls faits de ce règne qui méritent d'être mentionnés sont les suivants : les Lydiens étaient disposés à lui refuser l'obéissance; un oracle leur prescrivit de se soumettre, et Gygès exprima sa reconnaissance en faisant au temple de Delphes de magnifiques présents. Il fut en guerre avec diverses villes de l'Asie Mineure, telles que Milet, Smyrne, Colophon et Magnésie. Les richesses de Gygès étaient passées en proverbe.

Hérodote, I, 7-14, avec les notes de Baehr. — Justin, I, 7. — Pausanias, IV, 21. — Nicolas de Damas, *Frag.*, 62 et 63; dans les *Frag. Hist. Græc.*, édit. Didot, t. III. — Creuzer, *Frag. hist.*, p. 203; *Meletem.*, I, p. 72, note 28.

* **GYLDENLOEVE** (1) (*Ulrich-Christian*, comte), grand-amiral danois, fils naturel de Christian V et de Sophie-Amélie Moth, né en 1685, mort en 1719. Il écrivit, en français, un journal du voyage qu'il fit en 1704 (mai-septembre), à la suite du roi Frédéric IV. Ce monarque visita Frederikstad, Christiania, Kongsberg, Toensberg, d'où il suivit les côtes jusqu'à Stavanger. De là il se rendit par mer à Bergen, puis à Drontheim, d'où il revint à Christiania par le Guldbrandsdalen et la vallée du Glomen jusqu'à Kongsvinger. L'intéressante relation de Gyldenloeve a été traduite en danois, sous le titre de : *Dagregistet over K. Friderich IV des Reise i Norge*; Christiania, 1770. E. B.

Nyerup et Kraft, *Litt.-Lex.* — Baden, *Danmarks Riges Historie*, t. V, p. 240, 269.

GYLSDENSTOLPE (*Michel-Olaï* WEXIONIUS, anobli en 1647, sous le nom de), publiciste et érudit suédois, né le 9 février 1609, à Pjetterydeen (Smäland), où son père était chapelain, mort le 28 juin 1670. Après avoir été reçu docteur en philosophie à l'université d'Upsal, en 1632, il obtint une subvention pour voyager quatre ans à l'étranger, et parcourut l'Allemagne et la Hollande, où il se lia avec Heinsius et Vossius. De retour dans sa patrie, en 1636, il devint secrétaire de l'amiral Gyllenhjelm, et fut successivement recteur de l'école de Wexiœ (1638), professeur de politique et d'histoire (1640), et professeur de droit (1647) à l'université d'Abo. Dans l'un de ses ouvrages, intitulé *Politica Præcepta*, il disait que le *drots* (grand-chancelier) est un vice-roi, et qu'il a mission de rappeler au monarque ses devoirs. Charles X prit ombrage de ces maximes, et pour empêcher que le professeur ne les inculquât à la jeunesse, il l'éloigna honorablement de l'université, en le nommant assesseur au tribunal supérieur de Abo, en 1657. Gyldenstolpe devint *hæradshæfding* (juge territorial) de Wettle, Haskim et Hising dans la province de Elfsborgen 1667, et obtint en récompense

mille Desmoulins, G.-F. Lacroix, P. Phelipeaux, C. Dazire, M.-J. Hérault de Séchelles, G.-J. Danton, M.-R. Sahuguet d'Espagnac, S.-J. Frey, L. Frey, et C.-F. Diedericksen. On leur adjoignit le général Westermann.

(1) Ce nom, qui signifie *lion d'or*, était spécialement affecté aux fils naturels des rois de Danemark, comme celui de *Gyllenhjelm* (casque d'or) l'était aux bâtards des rois de Suède. L'histoire mentionne plusieurs Gyldenloeve : *Ulrich-Christian*, fils naturel de Christian IV, se distingua comme général au siége de Copenhague par les Suédois, en 1658; — *Ubrich-Frédéric*, fils naturel de Frédéric III, mort à Hambourg, en 1704. Il fut longtemps gouverneur de Norvège, et il usa fort mal de son autorite et de la faveur dont il jouissait auprès de son frère Christian V. Il contribua puissamment à la chute du célèbre Griffenfeld; — *Christian*, fils naturel de Christian V, et frère de Frédéric IV, dont il fut favori mourut dans sa jeunesse. Il était grand-connétable.

de ses services l'affranchissement de plusieurs de ses domaines. Ses principaux ouvrages sont : *Politica Præcepta ad statum imperii Gothico-Suecici accomodata, domesticis passim exemplis illustrata;* Abo, 1647, et 1657 : l'un des premiers ouvrages qui aient été publiés en Suède sur cette matière; — *Epitome Descriptionis Sueciæ, Gothiæ, Fenningiæ et subjectarum provinciarum;* Abo, 1650; et dans la *Collectio Monumentorum* de Hahn; Brunswick, t. II; 1726 : ce travail estimé avait déjà été publié sous forme de dissertations; il traite de la géographie et de l'ethnologie des États du roi de Suède, des antiquités qui s'y trouvent, des langues qui y sont parlées, de l'administration civile et ecclésiastique, de l'état des finances, des familles illustres et enfin des rois de Suède; — *Synopsis Œconomiæ;* Abo, 1645; — *Ethices Præcepta;* Abo, 1630; — *De Jurisprudentia;* 1648 et 1650.

É. Beauvois.

Stiernman, *Bibl. Suio-Gothica*, t. II, p. 559-566. — *Biogr. Lex.*, t. V, p. 266-274.

* **Gyldenstolpe** (*Nils*), fils du précédent, homme d'État suédois, né à Abo, le 5 novembre 1648, mort le 4 mai 1709. Après avoir achevé ses études, il entra à la chancellerie, en 1663, et fut nommé secrétaire d'ambassade en France. Plusieurs missions diplomatiques lui furent confiées : en 1674, il conclut des traités avec la Hollande et le Palatinat; en 1680 il fut chargé de représenter Charles XI comme médiateur entre le roi de Danemark et le duc de Holstein. Ayant succédé à Lindskœld comme gouverneur du prince Charles (XII), il fut l'un de ceux que Charles XI désigna pour exercer la régence durant la minorité de son fils. Gyldenstolpe devint en 1705 président du collége de chancellerie. Il présida la diète en 1690, et fut créé comte en 1690. La même année l'université de Lund le choisit pour son chancelier. Au milieu de ses nombreuses fonctions, il ne négligea pas les intérêts de cet établissement; il fit un programme d'études, s'efforça d'apaiser les discordes qui s'élevaient fréquemment entre les professeurs, répara et augmenta la bibliothèque; mais, malgré ses efforts, il ne put élever cette université au niveau de celles d'Allemagne. Charles XII accordait une préférence marquée aux candidats qui avaient fait leurs études à Greifswald, dans la Poméranie suédoise. Gyldenstolpe jouit constamment de la faveur de Charles XI. Il fut chef du parti français.

E. B.

Gjœrwell, *Sv.-Bibl.*, t. V, p. 146. — Fryxell, *Hist. de Suède*, t. II, p. 457, 482. — *Biogr. Lex.*, t. V, 274-280.

* **Gylis, Gyllis** ou **Gyllus** (Γύλις, Γύλλις, Γύλος), général spartiate, tué en 394 avant J.-C. Il était polémarque sous Agésilas, à la bataille de Coronée, livrée par les Spartiates à l'armée des États grecs confédérés. Le lendemain de la bataille, Agésilas, grièvement blessé, et voulant voir si les Thébains étaient disposés à renouveler le combat, ordonna à Gylis de ranger les Spartiates en bataille, et de leur faire élever un trophée de victoire. Les Thébains se reconnurent vaincus, en demandant la permission d'enterrer leurs morts. Bientôt après Agésilas, se rendant à Delphes pour y dédier à Apollon le dixième des dépouilles conquises en Asie, laissa à Gylis le soin d'envahir le territoire des Locriens Opuntiens, qui avait été l'occasion de la guerre. Les Lacédémoniens recueillirent un grand butin dans cette expédition; mais à leur retour, ayant été attaqués par les Locriens, ils perdirent beaucoup de monde, et entre autres leur général.

Y.

Xénophon, *Hell.*, IV, 3; *Ages.*, 2. — Plutarque, *Ages.*, 19. — Pausanias, III, 9.

Gylippe (Γύλιππος), général spartiate, fils de Cléandridas, né vers 465, mort vers 400. Dans la dix-huitième année de la guerre du Péloponnèse, le gouvernement lacédémonien résolut de suivre le conseil d'Alcibiade et d'envoyer un commandant spartiate à Syracuse. Gylippe, chargé de cette mission, partit avec deux galères laconiennes, fut rejoint par deux navires corinthiens, sous les ordres de Pythen, et fit voile pour Leucade. Là diverses nouvelles lui firent croire que l'investissement de Syracuse par l'armée athénienne était complet. Jugeant dès lors que tout secours sur ce point était inutile, et voulant maintenir la suprématie dorienne sur les colonies grecques de l'Italie, il se dirigea vers Thurium, qui refusa de le recevoir, et se rendit ensuite à Tarente, puis à Locris, où il apprit que les lignes de circonvallation autour de Syracuse n'étaient pas achevées. Cette nouvelle le décida à débarquer sur la côte occidentale de la Sicile. Au premier bruit de son arrivée, les troupes d'Himère, de Sélinonte et de Géla le rejoignirent. Il s'avança vers Syracuse, et pénétra dans la ville du côté des Épipoles, où la ligne de blocus était incomplète. Il s'occupa aussitôt d'élever des défenses en face des lignes ennemies, puis il attaqua ces lignes elles-mêmes. Ses premières dispositions ne furent pas heureuses, et il échoua. La seconde fois il prit mieux ses mesures, et réussit complétement. Les lignes de défense furent complétées; les attaques de l'ennemi coupées et détruites sur plusieurs points, les Épipoles débarrassées des Athéniens. Après cet avantage décisif, Gylippe voyant Syracuse hors de danger s'en éloigna, et alla chercher des auxiliaires dans le reste de la Sicile.

De retour au printemps de 413, il résolut d'attaquer les Athéniens avant qu'ils eussent reçu des renforts. Tandis que le général syracusain Hermocrate sortait avec quatre-vingts galères du port d'Ortygie, Gylippe marchait contre Plemmyre, promontoire situé à l'entrée de la baie de Syracuse, et où se trouvaient les magasins des Athéniens. La flotte syracusaine fut battue, et perdit quatorze vaisseaux. Cet échec fut compensé par le succès de Gylippe, qui s'empara de trois forts contenant des munitions de guerre, des vivres et une grande somme d'argent. Cette victoire en amena d'autres, auxquelles Gylippe prit une part

considérable, mais qui nous est imparfaitement connue. Il n'eut pas de commandement dans la grande bataille navale qui força les Athéniens à tenter les chances d'une retraite par terre, mais il fut mis à la tête des troupes siciliennes qui les poursuivirent. Il reçut les capitulations successives de Démosthène et de Nicias, et fit tous ses efforts pour sauver les généraux captifs que les Syracusains condamnèrent impitoyablement à mort.

Jusque ici nous avons eu pour retracer la vie de Gylippe les récits suivis et étendus de Thucydide; nous n'aurons plus à partir de la délivrance de Syracuse qu'un petit nombre d'indications. Les Syracusains ne furent pas reconnaissants pour leur sauveur; ils redoutaient sa sévérité, et tournaient en ridicule ses habitudes spartiates. Dès qu'ils furent délivrés des Athéniens, ils l'insultèrent ouvertement. Gylippe se hâta de ramener sa flotte dans le Péloponnèse. Après la prise d'Athènes, il reçut de Lysandre la mission de rapporter à Sparte les trésors conquis. En route il décousit par-dessous tous les sacs, tira de chacun une assez grande somme, et les recousit ensuite. Il ignorait qu'il y avait dans chaque sac un inventaire de ce qu'il contenait. Arrivé à Sparte, il cacha sous le toit de sa maison l'argent dérobé, et remit les sacs aux Éphores. Les inventaires trahirent le vol, et un esclave de Gylippe en fit connaître l'auteur. D'après Diodore de Sicile la somme dérobée s'élevait à 300 talents (1,700,000 fr.). Le général concussionnaire s'enfuit, et fut en son absence condamné à mort. Il finit ses jours en exil, et mourut de faim. Élien prétend que Gylippe, Lysandre, et Callicratidas étaient tous trois de la classe des *mothaces*, c'est-à-dire des Hilotes de naissance qui, élevés avec les enfants de la maison à laquelle ils appartenaient, recevaient la même éducation que ceux-ci, et obtenaient plus tard la liberté. Cette assertion doit être inexacte quant à Gylippe, puisque son père occupait une haute position auprès du roi Pleistonax. Cependant Gylyppe, sans être mothace lui-même, pouvait appartenir à une famille de mothaces.

Thucydide, VI, 93, 104; VII, 1-7, 22, 23, 46, 50, 53, 65, 70, 74, 79, 81-86; VIII, 13. — Plutarque, *Nicias*, 19, 21, 28; *Lysand.*, 16, 17. — Diodore de Sicile, XII, 28; XIII, 106. — Polyen, I, 42. — Athénée, VI. — Élien, *Var. Hist.*, XII, 43. — Müller, *Dor.*, III, 3.

GYLLENBORG (Comtes DE), famille d'origine allemande, qui s'établit, au dix-septième siècle, en Suède et y fut anoblie. Ses principaux membres sont :

GYLLENBORG (*Olof*), poëte suédois, né le 21 août 1676, mort le 28 mai 1737. Après avoir été juge provincial (*lagman*) en divers districts, il fut nommé gouverneur de la province d'Elfsborg en 1725, puis de celle de Nykœping en 1733. On a de lui des poésies insérées dans *Samling af ut valde Svænska Rim o g Dikter* (Recueil de vers et de poëmes choisis), par Carl Carleson, Stockholm, 1737-38, in-4°, et dans *Samling af Verser paa Svenska* (Recueil de vers), par Sahlstedt, 1751-53, 4 vol. in-8°. Les vers de Gyllenborg sont faciles; son style est ferme, concis et rempli d'images choisies avec goût; — *Skuggan af den dœda Argus* (L'Ombre d'Argus); Stockholm, 1735, journal satirique mensuel, destiné à remplacer l'*Argus* de Dalin, mais qui ne réussit pas, parce que l'auteur manquait de verve comique. E. B.

Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*. — Lenstrœm, *Svenska Poesiens Hist.*, p. 633. — *Biogr. Lex.*, V, 283.

GYLLENBORG (*Charles*, comte DE), littérateur et homme d'État, frère du précédent, né à Upsal, le 11 mars 1679, mort le 20 septembre 1746. Après avoir achevé ses études dans sa ville natale, il embrassa la carrière militaire, qu'il quitta bientôt pour suivre celle de la diplomatie. Nommé, par Charles XII, d'abord secrétaire d'ambassade près de la cour de Londres, puis résident (1703-1717), il exerça ces importantes fonctions avec tant de zèle qu'il devint suspect au gouvernement anglais, qui le fit arrêter. Il se justifia, et rentra bientôt dans sa patrie. Il fut ensuite (1719-1739) secrétaire et conseiller d'État, chancelier présidant le conseil des ministres, enfin chancelier de l'université d'Upsal, dignités dont il conserva la dernière jusqu'à sa mort. Il était le chef du parti des *chapeaux*. On a de lui : *Disputatio de Regno Ostro-Gothorum in Italia;* Upsal, 1696. Sa correspondance avec le baron de Gœrtz fut aussi publiée, en 1717, par ordre de la cour de Londres. Enfin, on lui attribue un pamphlet qui parut vers 1710, à Londres, sous le titre : *Remarques d'un marchand anglais.* N. K.

Gezelius, *Biogr. Lex.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexikon.*

GYLLENBORG (*Frédéric* DE), frère du précédent, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1759. Il était membre de l'Académie des Sciences de Stockholm, fondée en 1740, et exerça dans les dernières années de sa vie les fonctions de président du collége des mines. N. K.

GYLLENBORG (*Jean* DE), frère des précédents, conseiller d'État, né en 1692, mort en 1762. Il suivit d'abord, sous Charles XII, la carrière militaire, et fut fait prisonnier par les Russes à la bataille de Poltava (1709). Envoyé en Sibérie, il ne revint dans sa patrie qu'après dix ans de captivité. N. K.

Gezelius, *Biogr. Lex.*

GYLLENBORG (*Gustave-Frédéric*, comte DE), cousin des précédents, poëte suédois, né en 1731, mort en 1809. Entraîné par la vivacité de son imagination, il quitta les emplois publics pour se livrer à la poésie. Lorque le roi Gustave III fonda, en 1786, l'Académie de Stockholm, Gyllenborg en fut un des premiers membres. On a de lui plusieurs odes, tragédies, satires, fables et poëmes, dont quelques-uns furent traduits en danois et en allemand. On remarque surtout son poëme épique sur le fameux passage des

Bittes par Charles X, et sa tragédie de *La mort de Swerker*. N. K.

Gezelius, *Biogr. Lex.*

* **GYLLENBOURG-EHRENSVÆRD** (*Thomasine-Christine* Buntzen, Mme), célèbre romancière danoise, née le 9 novembre 1773, morte le 2 juillet 1856. En 1790, elle épousa Pierre-André Heiberg, littérateur estimé, qui fut banni, le 24 novembre 1799, pour quelques opinions libérales qui se trouvaient dans ses écrits. Elle ne l'accompagna pas dans son exil; et comme son mariage se trouvait dissous par le fait de ce bannissement, elle put se remarier, en 1801, avec Charles-Frédéric Ehrensværd, comte suédois, qui avait pris part à la conjuration contre Gustave III. Après l'assassinat de ce monarque, il était venu s'établir en Danemark (1792), et avait pris le nom de Gyllenbourg-Ehrensværd. Il mourut en 1815, à l'âge de quarante-neuf ans. On a de lui : *Strœdda Anmærkningar æfver Sveriges Stællning i Sommaren* 1808 (Remarques détachées sur la position de la Suède dans l'été de 1809, après la déposition de Gustave IV), et quelques écrits sur l'économie rurale.

Épouse et mère d'écrivains distingués, Mme Gyllenbourg publia elle-même des nouvelles, qui ont eu beaucoup de succès. Cachant son véritable nom sous le pseudonyme de *L'Auteur d'une Histoire de chaque jour* (Forfatter til en Hverdags Historie), elle garda si bien le secret, que les critiques ne purent le dévoiler, malgré tous leurs efforts. Enfin, elle éclaira elle-même le public à ce sujet par une lettre trouvée après sa mort, et où elle se déclare auteur des ouvrages suivants, qui ont été publiés par son fils, M. Louis Heiberg : *Gamle og Nye Noveller af Forfatteren til en Hverdags Historie* (Nouvelles anciennes et récentes, par l'auteur d'une Histoire de chaque jour); Copenhague, 1833-34 et 1835-36, 3 vol. in-8°; suivies de *Tolv Skizzer* (Douze Esquisses); ibid., 1838. Plusieurs de ces nouvelles parurent d'abord dans *Kjœbenhavns flyvende Post*, journal rédigé par J.-L. Heiberg, 1820-1830. Elles ont été traduites par Edm. Zoller, dans *Das belletristische Ausland*, recueil de romans étrangers, publié par Spindler, fascicules, 1619-1629, 1739-1744; quelques-unes l'ont été par Christiani, Leipzig, 1835; par L. Kruse, ib., 1834-36, et en français par M. Marmier, sous le titre de *Nouvelles danoises*, dans la *Bibliothèque des Chemins de Fer;* Paris, 1855, in-12; — *Skuespil* (Comédies); ib., 1834; — *Nye Fortællinger* (Nouveaux Récits); ib., 1835-36; 2e édit., 1839-40, 3 vol. in-8°; — *To Noveller* (Deux Nouvelles); 1837, in-8°; trad. en allemand par Christiani, 1838; — *Maria;* ib., 1839, in-8°; trad. en allem. par Christiani, Leipzig, 1839; — *Een i alle* (Un en tout); ib., 1840; en allem., Glauchau, 1844, gr. in-8°; — *Nær og fjern* (Près et loin); ib., 1841, in-8°; trad. en allem., par G. Jacke, Grimma, 1845-46, in-8°; — *En Brewexling* (Une Correspondance); ib., 1843; — *Korsveien* (Le Chemin croisé); 1844, in-8°; trad. en allem., Oldenbourg, 1845, gr. in-8°; — *To Tidsaldre* (Deux Époques); ib., 1845, in-8°; trad. en allem. par Gott. von Leinburg, Francfort-sur-le-Mein, 1848, in-12. Ces écrits ont été réunis sous le titre de *Skrifter af Forfatteren til en Hverdags Historie samlede og udgivne of J.-L. Heiberg* (Ouvrages de l'auteur d'une Histoire de chaque jour, réunis et publiés par J.-L. Heiberg); Copenhague, 1849-1851, 12 vol. in-8°. E. Beauvois.

O. P. Sturzenbecher, *Hinsidan Sundet*, t. II, p. 215-216. — *Fædrelandet*, 1856, n° 152. — *Berlingske Tidende*, 1856, n°s 153, 157. — Erslew, *Forfatter-Lexic.*

* **GYLLENHAAL** (*Leonhard*), entomologiste suédois, né dans la paroisse d'Algustorp (West-gothland), le 3 décembre 1752, mort le 13 mai 1840. Fils d'un officier qui n'avait pas de fortune, il ne put rester qu'une année à l'université. Il entra à l'armée en 1769, avec le grade de sous-officier, et il en sortit en 1799, avec celui de major. Gyllenhaal se consacra à l'agriculture; il exploita son domaine de Hœgberg (situé non loin de Skara). Ses travaux agricoles ne l'empêchaient pas de se livrer aux études d'histoire naturelle, continuées à Upsal (1769) sous Linné et Thunberg. Il passait des journées entières à parcourir les campagnes et les bois, pour y faire la collection d'insectes dont il fit présent à l'Académie des Sciences d'Upsal. Ses recherches entomologiques le firent connaître dans toute l'Europe. Il était chevalier de Wasa (1807), membre des Académies des Sciences d'Upsal (1792), de Stockholm (1807); de la Société entomologique de Paris, etc. On a de lui : *Insecta Suecica*, t. I-III; Skara, 1808, 1810, 1813, t. IV; Leipzig, 1827. Cet ouvrage est remarquable par l'abondance des détails, l'exactitude des observations, la précision et la clarté des descriptions; — des mémoires dans les *Transactions* (Handlingar) de cette académie; dans *Nova Acta regiæ Societatis Scientiarum Upsaliensis*, t. VI, 1799; dans *Genera et Species Curculionidum*, publié par Schœnherr; Paris, 1833, t. I; dans la *Synonymia Insectorum* du même, t. I; Skara, 1817. E. Beauvois.

Biog. Lex., t. V, p. 313-316. — Not. par Schœnherr, dans *Skara Tiding*, 6 juin 1840. — *Mém. de l'Acad. des Sciences de Stockholm*, 1840, p. 229-245. — Dejean, *Système général des Coléoptères*, préf., p. 23.

GYLLENHJELM (*Carl Carlsson*, baron), dignitaire suédois, né à Nykœping, le 4 mars 1574, mort sans postérité, à Carlberg, le 7 mars 1650. Fils naturel du prince qui fut depuis le roi Charles IX et de Catherine ou Karin Nilsdotter, il reçut une éducation soignée, qu'il vint compléter en France, de 1594 à 1597. Il entra dans l'armée, et se fit remarquer de Henri IV. De retour dans sa patrie, il suivit son père dans la campagne de Finlande, et fut ensuite nommé gouverneur de Stockholm. Les habitants de cette ville se déclarèrent pour Sigismond III, roi de Suède et de Pologne, et privèrent de la liberté le fils du prétendant. Gyllenhjelm ayant réussi à

effectuer son évasion, fut envoyé en Dalécarlie pour entretenir le zèle que les habitants de cette province montraient pour la cause de Charles ; sa mission eut un plein succès. Nommé lieutenant général, en 1600, il fit une campagne en Livonie, conquit Félin, Dorpat et d'autres villes ; mais, vaincu par les Polonais à Kockenhusen, il fut forcé de se réfugier à Wolmar, avec Jacques de La Gardie. Cette place tomba entre les mains de Zamoiski, général polonais, qui ne retint en captivité que les deux généraux. Ces derniers furent traités avec beaucoup de rigueur. Charles IX refusa de faire aucune démarche pour la délivrance de son fils, qui ne recouvra la liberté qu'en 1613. Gyllenhjelm fut enchaîné, les six dernières années, dans une masure où l'on ne faisait jamais de feu. Il se consola de ses misères par l'étude et la composition d'écrits religieux. Quelques jésuites entreprirent de lui faire abjurer le luthéranisme; mais comme il était fort versé dans la théologie, il répondit avec force à tous leurs arguments. De retour en Suède, il fut récompensé généreusement, par son frère Gustave-Adolphe II, des peines qu'il avait endurées pour la cause de sa famille. Créé baron en 1615, il fut nommé maréchal de camp en 1616, conseiller du royaume et gouverneur général de Narwa, Ivanogorod, etc., grand-amiral en 1620; enfin, en 1637, il fut mis au nombre des tuteurs de Christine. Au conseil d'État, il défendait les libertés populaires. C'était un homme pieux, brave et fort instruit, qui avait conservé la simplicité des mœurs antiques. On a de lui : *Schola Captivitatis illustris et generosi cujusdam herois*, etc., en suédois et en latin, ouvrage rempli de controverses théologiques; Strengnæs, 1632, in-4° et in-8°; Stockholm, 1644, in-8°; — *Autobiographie*, en vers suédois d'une médiocre valeur, Upsal, 1635; 2° édit., sous le titre de *Nosce te ipsum*, 1644, in-8°; — Des psaumes traduits en suédois, d'après la version allemande de Lobwasser, et publiés à la suite de la première édition de *Schola Captivitatis* et dans le psautier édité par Kempa; Stockholm, 1650, in-8°. Il a laissé en manuscrit des relations de la campagne de Finlande en 1599; de la bataille de Kockenhusen et du siége de Wolmar; des guerres de Sigismond contre la Suède. E. Beauvois.

Grothovius, *Orat. funebris* ; Upsal, 1651, in-fol., et dans Stjernman, *Bibl. Suio-Gothica*, p. 619. — Magnus Lehnberg, *Éloge*; dans les *Mém. de l'Acad. des Sc. de Suède*, et dans *Æreminnen*; Stockholm, 1819, in-8°. — Fryxell, *Hist. de Suède*, IV, 277-281, 312-319; V, 5-13; VIII, 138, 231-37, 344. — Geyer, *Hist. de Suède*. — Hammarskœld, *Svenska Vitterheten*, p. 393. — *Biogr. Lex*. V, 310-320.

GYLLENSTJERNA (*Jean-Jœranson*, comte), homme politique suédois, né le 18 février 1635, à Elfsjœ, près Stockholm, mort à Landscrona, le 10 juin 1680. Après avoir fait ses études à Upsal, il voyagea en Italie, dans l'île de Malte et en Espagne. A son retour, il assista au siége de Copenhague (1658), et devint chambellan du roi. Sous le règne de Charles XI, il fut successivement nommé conseiller de chancellerie (1660), conseiller d'État et président de la diète (1668); enfin, en 1674, il fut élevé au rang de comte, et jouissait de toute la faveur de Charles XI. Ce monarque ne faisait rien que d'après son conseil. En 1677 il l'emmena dans la campagne contre les Danois en Scanie, et lui laissa la direction de la guerre. Quoique assez mal conduite, elle se termina à l'avantage des Suédois, qui comprimèrent la révolte des paysans de la Scanie, et chassèrent l'ennemi hors de la péninsule scandinave. Gyllenstjerna reçut, en 1679, le gouvernement des provinces reconquises, avec un pouvoir illimité, dont le roi seul pouvait lui demander compte. La même année il fut nommé ambassadeur à Copenhague, et chargé d'aller chercher la princesse Ulrique-Éléonore, fiancée du roi. C'était l'homme qui convenait le moins pour une telle mission. Doué d'une force herculéenne et taillé comme un géant, il se fit mépriser à la cour de Danemark par ses manières rudes et grossières. Dans un grand festin qu'il donna au corps diplomatique, il trouva plaisant de faire servir à boire dans des canons de fusil chargés. Mais s'il manquait des façons d'un homme de cour, il avait les talents d'un homme politique. Il avait formé de grands projets, qui pour la plupart ont été réalisés, mais seulement après sa mort. C'est à son instigation que le roi força la noblesse à restituer les domaines qu'elle avait usurpés. Gyllenstjerna voulait en outre que la Suède devînt une puissance exclusivement maritime, et qu'elle évitât de s'engager dans des guerres ruineuses contre les puissances continentales ; il désirait, en conséquence, que le roi abandonnât ses provinces d'Allemagne, et s'attachât à conquérir la Norvège, lasse de la domination danoise.

E. Beauvois.

Fryxell, *Handlingar*, t. I. — Gjœrwell, *Sv. Bibl.* — *Svenskt Pantheon*, livr. 16. — *Skandinaven*, 1812. — *Biog. Lex.*, V, 338-340.

GYLLIUS. *Voy.* Gilles.

* **GYŒNGNŒSY** (*Étienne*), poëte hongrois, né en 1620, dans le comitat de Gœmœr, mort en 1704. A l'âge de vingt ans, il attira par son esprit l'attention du comte François Wesselenyi, qui le nomma intendant de son château de Fulck. Après être resté treize ans dans cette position, ayant dans le comte bien plus un ami qu'un maître, il fut élu par le comitat de Gœmœr assistant à la table du comitat, plus tard député à la diète d'Œdenbourg, et en 1686, à l'unanimité, vice-président du comitat, fonctions dans l'exercice desquelles il fit preuve d'autant de tact que d'habileté. « Grand admirateur de l'antiquité, dit M. C. Laget, si Gyœngnœsy a montré peu de goût dans ses éternels emprunts faits à la mythologie ancienne, il ne manque pourtant ni de sentiment ni d'esprit descriptif. » Il est remarquable surtout par la manière heureuse dont il se sert du langage populaire. Ce fut le sentiment de la recon-

naissance qui éveilla chez lui le talent poétique. Son poëme intitulé : *Muranyi Venus* (La Vénus de Murany), Leutschau, 1664, est une épopée dont l'héroïne est Maria Szeczy, femme du comte François Wesselenyi, et le sujet la prise par ce dernier du château de Murany, dont elle était châtelaine. Après un long silence, Gyœngnœsy fit paraître *Kozsa Loszoru;* 1690; — *Kemeny Janos* (La Kemenyade), poëme épique en trente chants; 1693; — *Cupido Osalard-sagai*, poëme en quatre chants; 1694;— *Amagyar Nympha Palinodiaja;* 1695; — *Kariklia;* 1700.
W.

Conversations-Lexikon. — Georges Stettner et J.-Fr. Schedel, *Manuel de la Poésie hongroise.* — Laget, *Encycl. des Gens du Monde*, art. Hongroises.

Gyraldus. *Voy.* Barry (*Gerald*).

* **Gyrowetz** (*Adalbert*), musicien compositeur bohême, né le 19 février 1763, à Budweis (Bohême), mort à Vienne, en 1850. Fils d'un chef de chœur de l'église de Budweis, il fut élevé au collége de cette ville, et alla ensuite faire ses études de philosophie et de droit à l'université de Prague. Mais bientôt une grave maladie et l'exiguité de ses ressources le forcèrent de retourner dans sa famille, où l'art musical devint sa principale occupation. Le comte François de Funkirchen, seigneur d'une terre voisine de Budweis, charmé des morceaux que le jeune artiste avait composés, le prit sous sa protection et l'employa comme maître de chapelle et comme secrétaire. Plusieurs productions musicales de Gyrowetz eurent tant de succès, que les copies s'en répandirent et qu'on les imprima à l'insu de l'auteur. A partir de ce moment la publication de ses œuvres lui procura des avantages qui lui permirent d'entreprendre un voyage en Italie, et de passer deux années à Naples, où il étudia le contrepoint sous la direction de Sala. Il vint ensuite à Paris, et y composa plusieurs symphonies, qui lui valurent les applaudissements du public. Les troubles de la révolution le décidèrent à se rendre à Londres, où il écrivit quelques cantates et l'opéra de *Semiramide*, qui eut du succès. Le talent de Gyrowetz comme compositeur, son esprit cultivé, ses manières distinguées l'avaient fait rechercher de la haute société, et lui avaient attiré la faveur du prince de Galles; il avait l'intention de se fixer en Angleterre, mais sa santé, altérée par l'humidité du climat, l'obligea de retourner trois ans après en Allemagne. Il se rendit à Berlin, puis à Vienne, où, en 1804, il fut nommé chef d'orchestre du Théâtre-Impérial, pour lequel il a écrit un grand nombre d'opéras. Mis à la retraite avec pension, en 1827, il vécut encore longtemps après, et mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Parmi les ouvrages que Gyrowetz a composés pour le théâtre, on remarque particulièrement *L'Oculiste*, *Félix et Adèle*, *Agnès Sorel;* mais c'est surtout dans le genre de la symphonie qu'il a obtenu le plus de succès. Sa musique se distingue par d'agréables mélodies; elle est écrite avec intelligence et bien instrumentée.

Voici la liste des principales productions de ce compositeur : *Semiramide*, opéra, à Londres; — *Les Métamorphoses d'Arlequin, ou Arlequin perroquet*, pantomime en deux actes; — *Le Trompeur trompé;* mélodrame en un acte, à Vienne (1810); — *Agnès Sorel*, opéra en trois actes, à Vienne; — *Marina*, mélodrame en un acte; — *Ida*, opéra en deux actes; — *Le Ménage de Garçon*, un acte; — *Selico*, opéra en trois actes; — *L'Oculiste*, idem en deux actes; — *Il Finto Stanislas*, op. italien, en trois actes; — *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, opéra en trois actes; — *Le Harpiste aveugle*, opéra, à Prague (1824); — *Aménie;* ballet; — *Les Noces de Thétis et Pélée*, idem; — *Les Pages du duc de Vendôme*, opéra-ballet; — *La Laitière suisse*, idem; — *La Fée et le Chevalier*, idem; — *Gustave Wasa*, idem; — *Le Sommeil magique*, idem; — *Hélène*, opéra; — *Frederica et Adolphe*, idem; — *Emerita*, idem; — *L'Époux par hasard*, idem; — *L'Épreuve*, idem; — *Le Quartier d'hiver en Amérique*, idem; — *Le Fantôme*, idem; — *Le treizième Manteau*, idem; — *Félix et Adèle*, idem; — *L'Embarras*, idem; — des scènes italiennes et allemandes; des recueils de chansons et de romances avec accompagnement de piano; — un grand nombre de musique d'église, dont neuf messes; — beaucoup de sonates, de concertos, de duos, de trios, de quatuors et de symphonies. Gyrowetz a écrit lui-même sa biographie, qu'il a publiée à Vienne, en 1848.
Dieudonné Denne-Baron.

Dictionnaire de la Conversation. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — *Documents inédits.*

* **Gysen** ou **Gyzen** (*Pierre*), peintre flamand, né à Anvers, en 1636, mort vers 1700. Il était élève de Jean Breughel, dit *de Velours*, et aurait égalé son maître s'il avait su fondre davantage ses couleurs, qui sont trop crues et nuisent à l'harmonie générale de ses peintures. Cependant les paysages de Gysen sont recherchés, à cause de leur fini sans sécheresse. La composition en est heureuse et les figures bien posées. Les ouvrages de ce peintre sont d'ailleurs assez rares, et ne se trouvent guère qu'en Hollande. Les plus connus sont, à La Haye, galerie Dacosta : un *Paysage* très-fin avec figures; — galerie Verschuring : une *Chasse;* — galerie van Bremen : un *Paysage* avec un torrent; — au musée de Cassel : un fort joli *Paysage* dans la manière de Breughel. A. de Lacaze.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc. — Houbraken, *Konst-Schilders.*

Gyulay (*Marosh Nemath* de), ancienne famille magyare de Transylvanie, élevée, vers la fin du dix-septième siècle, au rang de barons (1694) et de comtes (1704). Ses membres les plus distingués sont :

* **Gyulay** (*Paul*), chancelier d'Étienne Ba-

…y, prince de Transylvanie et roi de Pologne, mourut assassiné, à Abafa (Hongrie), vers 1587. Il fit ses études aux universités d'Italie, et publia: *Commentarium rerum a Stephano rege adversus magnum Moscoviæ ducem gestarum a.* 1580; Koloschvar, 1581, in-4°. On a aussi de lui une lettre adressée, en 1585, à Georges Sibrik, gouverneur de Transylvanie, et qui servait d'instruction aux gouverneurs de ce pays. Traduite du latin en magyar, par Michel Turkowitch, cette lettre fut imprimée dans le recueil de documents officiels ayant pour titre : *Tantsi Tukor* ou *Consilii Speculum ;* Hermannstadt, 1663, in-4°.

N. K.

Horanyi, *Mem. Hungar.* — Adelung, Supplém. à Jöcher. *Allgem. Gelerh.-Lexikon.*

GYULAY (*Ignace*, comte), feld-maréchal général au service de l'Autriche, né en 1763, mort en 1831. Ayant embrassé fort jeune la carrière militaire, il fit comme officier supérieur la campagne contre les Turcs, ainsi que toutes celles qui depuis 1793 eurent lieu contre la France. Promu au grade de général major, il eut le commandement de l'arrière-garde dans les campagnes de 1799 et 1800. Peu de temps après, nommé feld-maréchal-lieutenant, il parvint à conclure, avec le prince Lichtenstein, la paix de Presbourg, en 1805. Un an plus tard on lui confia l'important poste de ban de Croatie, de Dalmatie et d'Esclavonie, qu'il conserva jusqu'à l'année 1809, époque où il fut placé à la tête du neuvième corps, chargé de couvrir la retraite de l'archiduc Charles. Les fautes stratégiques dont on accusait alors le comte Ignace Gyulay retardèrent son avancement : il ne fut élevé au grade de feld-maréchald général qu'en 1813. Il prit part à la bataille de Leipzig, où on lui reproche d'avoir laissé échapper l'empereur Napoléon, cerné de tous côtés. Il se distingua, plus tard, à Brienne et à Bar-sur-Aube. Après la paix de 1815, ayant repris les fonctions de ban, le comte Ignace Gyulay ne quitta ce poste que pour prendre, en 1823, le commandement supérieur en Bohême. Nommé, en 1830, président du conseil aulique, il conserva jusqu'à sa mort cette charge élevée. N. K.

* **GYULAY** (*François*, comte), feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche, fils du précédent, naquit en 1799. Il suivit, comme son père, la carrière militaire, et parvint en 1839 au grade de général major. Nommé en 1846 feld-maréchal-lieutenant et chargé peu de temps après du commandement militaire de Trieste et du territoire maritime de l'Adriatique, le comte François Gyulay rendit à l'Autriche un immense service, en sauvant sa marine pendant la révolution italienne (1848-49). C'est à lui qu'on doit aussi les fortifications de Trieste, de Pola et d'autres villes maritimes. Il fut chargé en 1855-56 d'importantes négociations avec la cour de Saint-Pétersbourg, au sujet de la question d'Orient. N. K.

Conversat.-Lexikon. — *Dictionnaire de la Conversation.* — J. Laprade, *Illustration* de 1856.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.



